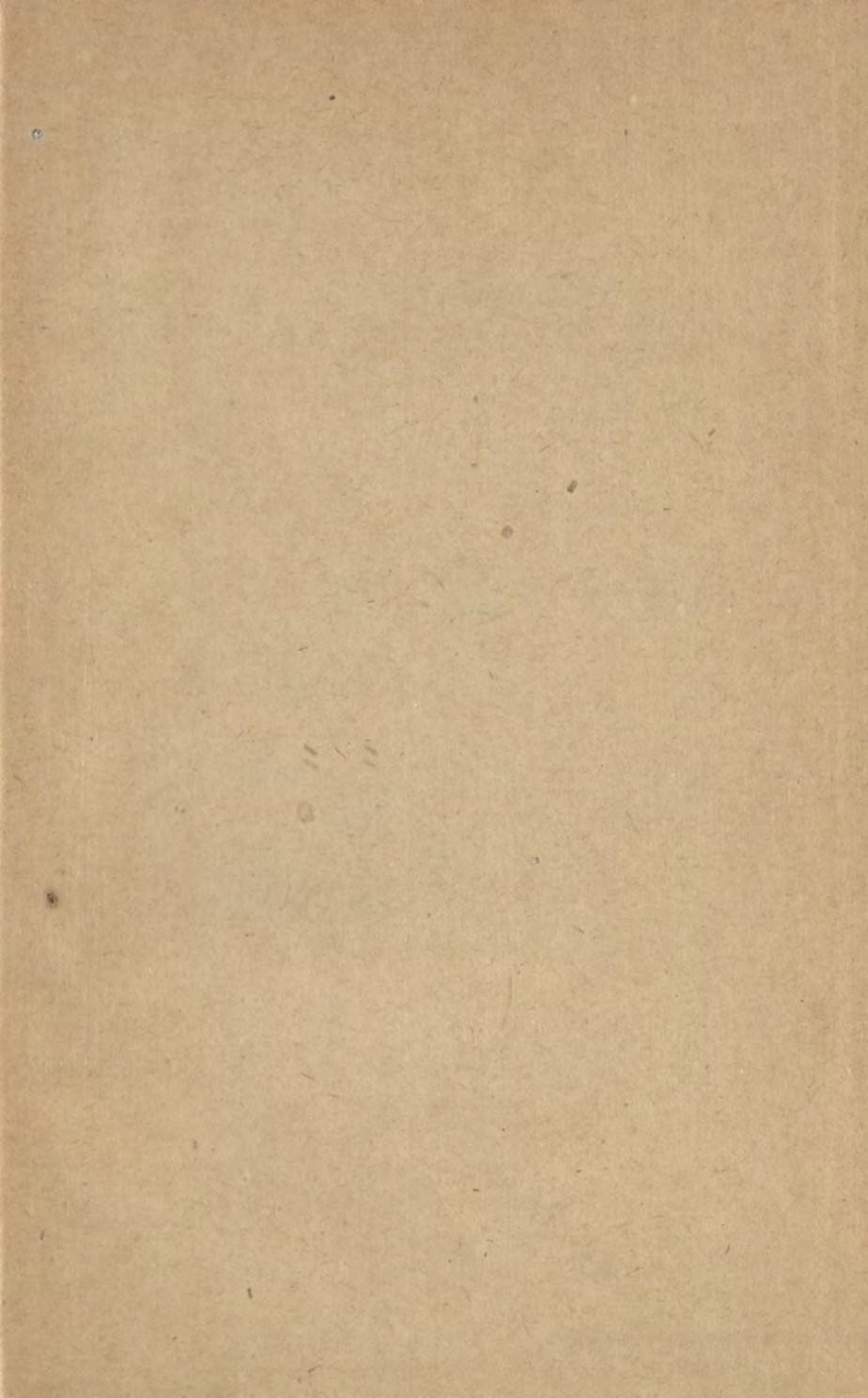


20892 [A-4]







L'Univers

PICTORESQUE

HISTOIRE et DESCRIPTION

DE TOUS LES PEUPLES

de leurs

Religions

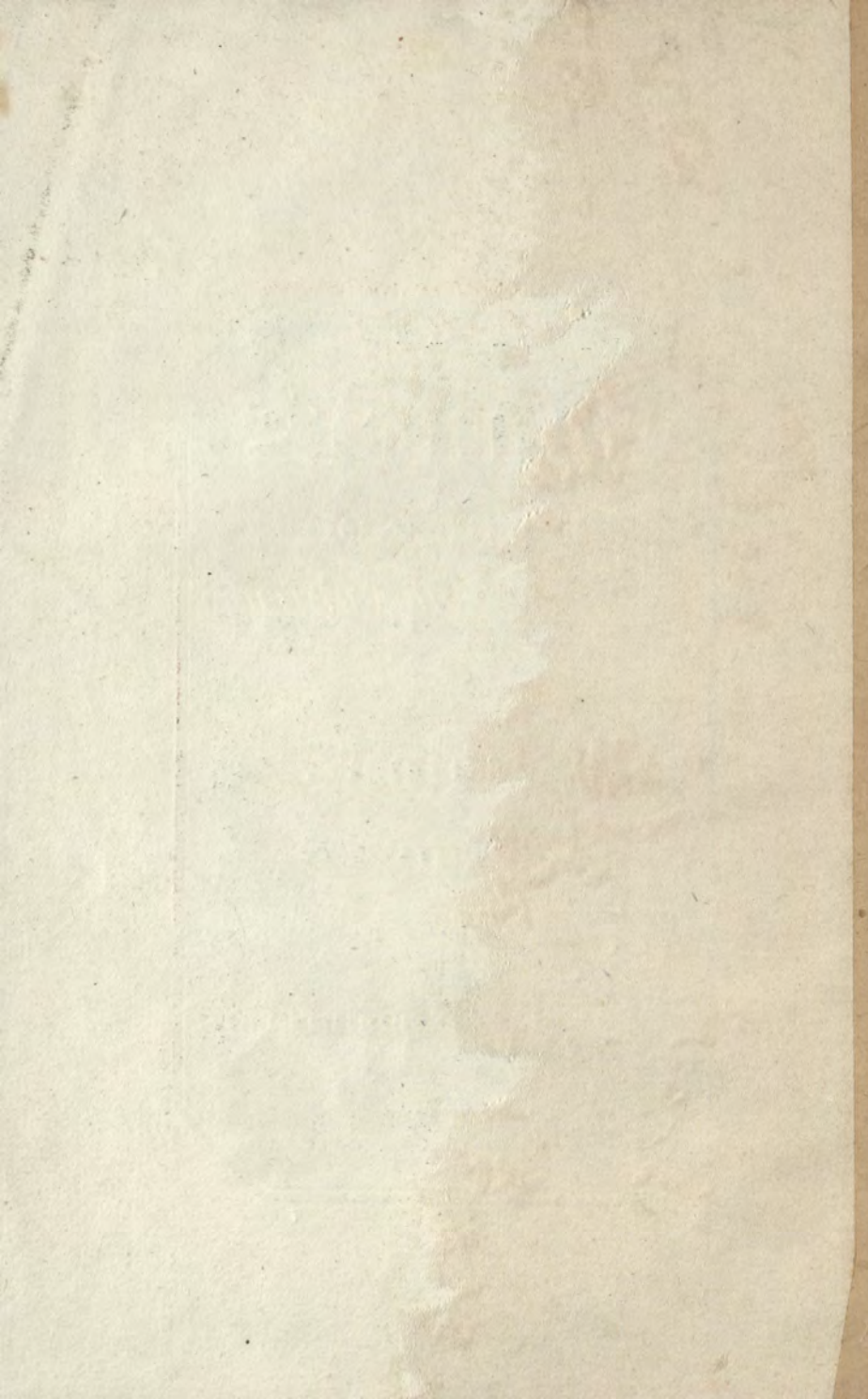
Mœurs

COUTUMES

INDUSTRIES

PUBLIÉ PAR FIRMIN DIDOT FRÈRES

Rue Jacob 56



T. 4a.

2284

50+22

L'UNIVERS.

.....

HISTOIRE ET DESCRIPTION

DE TOUS LES PEUPLES.

—○○○—

SUÈDE ET NORWÈGE.

SUÈDE

NORWÈGE

20892 [A.-4]



PARIS

PIRAN DIDOT FRÈRES, ÉDITEURS

Akc. 1K/584/51

N-1719510

NH-65475/TMK



L'UNIVERS,

OU

HISTOIRE ET DESCRIPTION

DE TOUS LES PEUPLES,

DE LEURS RELIGIONS, MOEURS, COUTUMES, ETC.

SUÈDE,

PAR M. LE BAS,

MAÎTRE DE CONFÉRENCES A L'ÉCOLE NORMALE.

POUR peu qu'on jette les yeux sur une carte de l'Europe, il est facile de remarquer une singularité frappante que présentent les côtes occidentales de cette partie du monde. Partout à l'ouest et vers l'océan Atlantique les montagnes se rapprochent de la mer, les côtes sont découpées et hérissées de rochers. Mais en France et en Espagne les montagnes s'étendent de l'est à l'ouest, formant ainsi comme une vaste charpente qui attache ces contrées au grand continent, tandis qu'en Angleterre et dans la Scandinavie, la direction des montagnes est parallèle au méridien et la mer a, pour ainsi dire, entouré ces remparts, ne respectant que quelques plaines qu'ils abritent. C'est ainsi qu'en Amérique une chaîne, dans le sens du méridien, longe à l'ouest les côtes de la mer, qui a pénétré partout et a transformé en fle les sommités inférieures de ce versant, tandis qu'à l'orient une plaine plus ou moins étendue vient se rattacher aux montagnes. En Scandinavie, la pente occidentale des montagnes forme la Norvège; la plaine orientale,

plus large au nord, plus étroite vers le sud, forme la Suède. Au midi, une plaine parsemée de collines et de lacs tend à se réunir à l'île de Séelande: c'est la Scanie, long-temps soumise à la domination du Danemark dont elle se rapproche par sa constitution physique, et avec lequel elle communique par un canal étroit, beaucoup plus facilement qu'avec la Suède dont elle est séparée par des montagnes, des forêts et des lacs nombreux (*).

Les montagnes qui séparent la Suède de la Norvège ont une étendue plus considérable que celles des Alpes. Elles offrent à peu près la même élévation, mais leur nature est bien différente. Ce n'est point une chaîne de montagnes dont la crête est visible et qu'entrecouperent des défilés nombreux; une seule masse escarpée s'élève tout à coup du côté de l'ouest, et descend

(*) La Scanie eut pendant long-temps des chefs indigènes. Au IX^e siècle elle passa sous la domination du Danemark, et ce n'est que beaucoup plus tard qu'elle fut réunie à la Suède.

un peu moins roide vers l'est. Elle présente un plateau continu d'où quelques rocs s'élèvent en forme de cônes; une forêt épaisse la couvre dans toute son étendue. Aussi les communications de la Suède et de la Norvège sont peu nombreuses et toujours précaires. Presque jamais une armée n'a franchi la frontière avec quelque succès, et aujourd'hui encore, bien que le roi de Suède soit, par la force des circonstances, devenu souverain de la Norvège, on aurait grand tort de croire que les deux pays sont réunis sous un même gouvernement ou sous une administration centrale. La Norvège est presque républicaine, la diète y est souveraine, le roi n'y a qu'un veto suspensif, et l'on n'y connaît pas de corps privilégiés; tandis qu'en Suède la royauté est plus forte et la noblesse a une part dans la législation.

La Suède n'est ni l'un des pays les plus étendus, ni l'un des pays les plus peuplés de l'Europe; elle compte à peine trois millions d'habitants. Et cependant deux fois, dans les temps historiques, elle a exercé une influence prépondérante sur les destinées du monde, d'abord à l'époque de la migration des peuples, puis sous un prince héroïque et désintéressé, sous ce Gustave-Adolphe qui n'hésita pas de jouer sa couronne et les destinées de son pays pour ce qu'il croyait être la vérité et la volonté de Dieu.

PREMIÈRE PÉRIODE.

LA SUÈDE PAIENNE.

L'histoire des pays scandinaves ne commence pour nous que fort tard. Les connaissances des Romains sur cette contrée étaient presque nulles. A en juger par les fragments de Scylax et par quelques mots de Pline l'ancien, on serait même tenté de croire que l'occupation du Nord par les Romains détruisit les relations qui pouvaient avoir existé anciennement entre ce pays et le reste de l'Europe. On cherchait alors de ce côté une grande île sous le nom de Thulé; plus tard on

crut que ce continent était composé de plusieurs îles. Ce ne fut qu'après les conquêtes de Charlemagne dans le nord de l'Allemagne que le pays fut découvert par les missionnaires, et dix siècles après l'invasion des Romains en Germanie, les peuples scandinaves étaient à peu près au même degré de civilisation et d'organisation sociale que les Germains au temps de J.-C.

Ce n'est pas à dire qu'avant cette époque la Scandinavie n'avait exercé aucune influence sur le reste de l'Europe. On ne saurait douter au contraire que ce ne soit des pays voisins de la Baltique que sortirent les peuples qui se précipitèrent sur l'empire romain. Tacite savait qu'il existait de son temps des royaumes puissants en Suède; Jornandès affirme que les Goths sont venus de la Scandinavie; Paullus Varnefridi en dit autant des Longobards; enfin les Saxons et les Francs se prétendaient aussi originaires de cette contrée. Qui ne sait que Jornandès appelle la Scandinavie *officina gentium, vagina nationum*?

Il ne faudrait cependant pas croire que les peuplades nombreuses qui, du premier au cinquième siècle, inondèrent l'Europe, soient toutes sorties de la Scandinavie. Jamais elle n'aurait pu produire un aussi grand nombre d'hommes. Tout ce que nous savons, c'est que presque en aucun temps, et surtout avant que l'introduction de l'agriculture eût rendu le sol plus fertile, ce pays n'a pu nourrir tous ceux qui y étaient nés. Ainsi, jamais des peuplades très-nombreuses n'ont pu en sortir, parce qu'elles n'auraient pu s'y former; mais nous savons que chaque printemps les Scandinaves sacrifiaient aux dieux, pour qu'ils favorisassent les expéditions que la jeunesse allait entreprendre pendant l'été. Chaque père alors obligeait tous ses fils à abandonner la maison paternelle. Il n'y avait d'exception que pour celui qui devait être son héritier. Tous les autres étaient dans l'obligation d'aller s'assurer, par la force de leurs bras, un établissement en pays étran-

ger, ou du moins d'aller s'y enrichir par le pillage. Ces réunions de pirates étaient assurément peu nombreuses. Les Goths, suivant d'antiques chants populaires, ne montaient que trois vaisseaux, quand ils partirent pour la conquête du monde; mais c'étaient des hommes accoutumés aux fatigues, pleins d'un courage chevaleresque, ne connaissant d'autre sentiment que l'amour de la gloire, des combats et de la rapine, et recherchant la mort sur le champ de bataille, comme la seule route qui pût les conduire au Walhalla, le paradis de leur mythologie. Alors que tous les peuples du nord de l'Europe commencèrent à s'ébranler et à quitter les pays qu'ils occupaient pour des contrées plus heureuses, un chef scandinave ne tarda pas à se trouver à la tête de chacun d'eux, et plus tard on donna à chaque peuple une origine semblable à celle de ce chef. Or, ces chefs prétendaient descendre d'Odin, dont le culte, né en Scandinavie, s'était répandu au loin. On sait que les peuples barbares ont toujours cherché à expliquer le phénomène de l'inégalité parmi les hommes, en faisant descendre directement des dieux ceux qui s'étaient élevés au-dessus des autres par la force ou par l'adresse. Ils ne croyaient pas à un seul dieu, à un dieu représenté par une seule personne, mais à une seule origine divine, à une seule famille de dieux, à laquelle devait se rattacher quiconque prétendait à la divinité, ou du moins à représenter la divinité sur la terre. *Nec de deorum genere esse probatur*, « il n'est pas prouvé qu'il soit de la race des dieux, » dit Clovis à Clotilde, quand celle-ci lui proposa de reconnaître le Christ.

La plupart des traditions relatives à la religion et à l'histoire primitive des peuples scandinaves nous ont été transmises par les bardes islandais. Pour la Suède en particulier, l'histoire des premiers temps se trouve consignée dans les collections relatives à l'histoire des rois, la mythologie dans deux ouvrages connus sous le nom de l'ancienne et de la nouvelle Edda, tous

deux, à ce qu'on croit, composés ou plutôt rédigés au XII^e siècle. La dernière, dont l'auteur avait déjà quelque connaissance de la mythologie des poètes romains, et surtout de Virgile, est une sorte de manuel à l'usage des bardes de l'époque chrétienne, et qui a pour objet de leur enseigner l'art de la versification et la mythologie ancienne, dont ils se servaient comme les poètes romains ou nos versificateurs du XVI^e siècle se servaient de la mythologie grecque. L'ancienne Edda, au contraire, est une collection de chants païens bien antérieurs au XII^e siècle. Ces chants sont au nombre de trente-sept, et on peut les diviser en trois classes. La première se compose de treize chants qui traitent de la cosmogonie, de la création et de l'histoire des dieux; la seconde et la plus nombreuse, qui en compte vingt et un, est consacrée à célébrer les hauts faits des héros mythiques; la troisième enfin s'occupe surtout de morale et de dogmatique.

La mythologie du Nord est, comme toutes les mythologies, un composé peu systématique d'idées abstraites et religieuses proprement dites, de souvenirs historiques, de théories sur la nature de la matière, de symboles physiques ou astronomiques, enfin de produits de l'imagination et de développements poétiques. Depuis cinquante ans on s'est beaucoup occupé de séparer ces éléments divers, mais jusqu'ici le succès n'a pas complètement répondu aux efforts des savants qui se sont voués à ce travail. Outre les difficultés sans nombre que présentent et l'état des sources qui ne nous sont parvenues que par fragments, et la langue poétique dans laquelle ces traditions sont rapportées, et enfin l'inauthenticité de quelques-unes de ces traditions, il faut reconnaître aussi que presque tous les érudits qui ont tenté cette difficile analyse, ont eu le tort d'accorder une préférence exclusive à tel ou tel des éléments qui constituent ce grand tout, et qui doivent tous être consultés avec une égale impartialité par qui-

conque veut donner une explication générale des mythes scandinaves.

Toutefois, ce qui paraît résulter des recherches qui ont été faites jusqu'ici, c'est que les croyances des peuples du nord de l'Europe, Celtes, Germains et Scandinaves, ont entre elles beaucoup d'affinité et paraissent dériver de la même source. D'un autre côté, il y a tant de points de ressemblance entre ces religions et celles de la Haute-Asie, tant de traditions directes ou indirectes nous ramènent vers ce centre, que c'est là seulement qu'il faut en rechercher l'origine. Il est très-vraisemblable que les relations entre le Caucase et la Scandinavie n'ont jamais été interrompues : les grands fleuves de la Russie sont des routes naturelles qui conduisent des contrées boréales à la mer Noire, et il ne paraît pas que les peuplades sarmatiques aient jamais opposé une résistance sérieuse aux tribus guerrières qui traversaient le pays pour se diriger vers le sud. De plus, des découvertes récentes et les historiens arabes prouvent que de tout temps des marchands asiatiques se sont aventurés à remonter le Wolga et le Dnièpr pour venir chez les peuples du Nord, chercher de l'ambre et des pelleteries. C'est ainsi que la religion scandinave a été continuellement enrichie et modifiée par les dogmes et les mythes de l'Asie; en sorte que même vers son déclin, les traditions relatives à Noé et à Troie sont venues y prendre place.

Tout ce que nous savons des aborigènes du pays nous porte à croire qu'ils adoraient des fétiches, et que, comme chez les Lapons d'aujourd'hui, la sorcellerie était l'occupation principale de leurs prêtres. Chez la race scandinave, au contraire, nous trouvons de tout temps, comme chez toutes les races venues de l'Asie, une triade de dieux suprêmes, représentant sous différentes formes la puissance, la sagesse et la bonté; et il est probable que toutes les modifications, toutes les révolutions survenues dans ce paganisme, n'ont été occasionnées que par la préférence accordée successive-

ment à l'une de ces trois divinités, et par conséquent à ses prêtres. Les trois grands dieux des Scandinaves étaient Thor (*pl. I, 1*), Odin (*ibid.*, 2) et Freyr (*ibid.*, 3), désignés aussi sous le nom de Har, Jafnhar et Thridie, c'est-à-dire *le sublime, l'également-sublime, le troisième*.

A l'époque où remontent nos connaissances historiques sur le Nord, le culte d'Odin était presque partout dominant; mais il paraît qu'avant lui Thor était considéré comme le dieu suprême. On l'adorait comme représentant l'une des forces de la nature, comme le dieu du tonnerre. On le supposait monté sur un char que traînaient des boucs, et tenant dans la main un marteau, symbole de l'éclair; car cette arme, garnie d'un manche très-court, ne servait point à frapper, comme on l'a cru quelquefois; on la lançait de loin, comme au moyen âge les chevaliers lançaient leur massue. Le taureau, symbole de la force, lui était consacré; il était le dieu de la guerre et des combats, et ne cessait de poursuivre de son tonnerre les *Throldes*, ou dieux des indigènes, qui s'étaient ainsi que ces derniers réfugiés dans les montagnes.

Freyr était le dieu de la force productive, de la fertilité de la terre, et du temps. Il paraît avoir été d'abord représenté comme Hermaphrodite, plus tard comme Priape. C'était aussi le dieu de la lune, et l'on sait que dans le principe les Grecs et les Romains supposaient également à cette divinité le sexe masculin : *Deus Lunus*, *φάος μῆν*. Plus tard on lui donna une sœur, *Freyja*, la déesse de l'amour, ou plutôt de la reproduction du genre humain. Elle était particulièrement adorée en Suède, comme divinité nationale, bien qu'elle n'ait jamais été comptée au nombre des grands dieux.

Odin paraît avoir été au commencement adoré comme le dieu du soleil; mais, par suite d'une révolution ou d'une réforme survenue, à ce qu'on pense, un siècle environ avant J.-C., il devint le dieu suprême, le chef invisible d'une théocratie puissante, et

son culte était répandu dans presque toutes les contrées du Nord, à l'époque où commencèrent les missions. Les traditions relatives à ce dieu tiennent de beaucoup plus près à l'élément historique que celles qui concernent les autres divinités. On croit entrevoir qu'un schaman, ou chef d'une colonie de prêtres, venu du Caucase, se fit passer pour une incarnation de l'ancien dieu du soleil, que son but fut dans le principe d'expulser entièrement les vieilles divinités et de fonder une théocratie nouvelle, mais que les peuples se montrant trop attachés à leur culte primitif, un système mixte fut formé, où l'antique religion trouva sa place près d'Odin qui, n'ayant pas entièrement réussi sur la terre, se fit le maître de l'avenir, et par ce moyen arriva plus tard à ses fins.

La croyance à l'immortalité de l'âme se rencontre, comme dogme fondamental, chez presque tous les peuples qui ne se sont pas trop écartés de la nature; elle était généralement répandue dans le Nord à l'époque où il entra en rapport avec les Romains. Ces peuples sont heureux de leur erreur, *felices errore suo*, disait Lucain. La métempsycose et les incarnations des dieux avaient chez les Scandinaves de nombreux partisans, et le même poète nous apprend que cette croyance les rendait si braves, qu'ils regardaient comme une lâcheté de ménager une existence qui devait renaître, *ignavum reditura parcere vitæ*.

Le principe de toute théocratie, c'est l'espoir des récompenses et la crainte des peines d'une vie future. Les prêtres odiniques savaient exploiter ce puissant mobile. Il paraît qu'avant eux on croyait que les âmes des morts restaient quelque temps autour des tombeaux; on retrouve même quelques traces de la croyance à deux âmes, l'une humaine qui s'anéantit avec le corps, l'autre divine qui lui survit.

Aux extrémités du Nord était l'empire d'*Héla*, où les âmes de ceux qui, sans être méchants, n'avaient cependant rien fait d'illustre, vivaient dans

une misère affreuse. L'empire de *Surtur* (le Noir), où des flammes éternelles punissaient les méchants, était situé au-dessus de la terre et occupait une étendue immense. L'*Udainsakr*, au contraire, séjour des immortels, était un paradis terrestre où quelques héros avaient pu pénétrer durant leur vie, comme Ulysse pénétra dans les enfers. Le bonheur dont on y jouissait était assez matériel, et la présence de vierges immortelles donnait à ce paradis quelque ressemblance avec celui de Mahomet.

Suivant les croyances scandinaves, la terre a déjà subi de nombreuses révolutions; elle en subira d'autres encore; mais enfin tout périra par le feu: les dieux eux-mêmes ne seront pas exceptés de cette destruction universelle.

Indépendamment des trois dieux principaux, il en existait encore un grand nombre, souvent confondus les uns avec les autres, et même avec les grands dieux. On déliait certains hommes et certains objets de la nature. Chaque province, chaque famille avait ses dieux tutélaires. Ce que nous avons dit des deux âmes paraît même indiquer que chaque homme avait son génie particulier.

Egîr ou *Iller*, le dieu de l'Océan, avait eu de sa femme *Rauno* neuf filles, les nymphes de la mer; mais quelque puissant qu'il fût sur cet élément, il avait un rival redoutable dans le *Midgards Arm*, grand serpent qui, couché au fond de l'Océan, entourait la terre comme une vaste ceinture. On reconnaît là le mythe asiatique qui se retrouve chez les Tibétains, les Hindous, et jusque dans l'ancien Testament. *Iller* avait deux frères, *Kar*, le dieu des vents, et *Loki*, le dieu du feu. Il paraît que les prêtres de celui-ci furent les derniers qui se soumièrent à la réforme odinique; c'est ainsi que l'on explique ce qu'on raconte de ses luttes avec Odin et avec les Ases, luttes qu'on pourrait aussi expliquer fort bien en les considérant comme une théorie physique sur la nature du feu élémentaire; mais prendre

Loki pour le mauvais principe, pour l'Ahriman de la religion scandinave, c'est méconnaître d'une manière étrange le caractère de cette religion.

On donnait pour fils à Loki le loup Feuris, qui devait rester enchaîné jusqu'au dernier jour, où il briserait ses chaînes et dévorerait tout. Loki lui-même (*pl. I, 4*) est, comme Prométhée, attaché, avec les intestins de son fils aîné, à trois rocs immenses : sur l'un reposent ses épaules, sur l'autre ses cuisses, sur le troisième ses genoux ; au-dessus de sa tête est suspendu un serpent qui laisse tomber sur lui des gouttes de poison ; mais *Sigyn*, sa femme, ne l'abandonne pas : elle tient au-dessus de lui une coupe dans laquelle elle reçoit le poison qui découle, et quand cette coupe est pleine, elle va la vider. Alors le poison tombe sur la figure de Loki dont le corps se contracte et s'agite, en proie à des douleurs indicibles, et c'est en ce moment qu'ont lieu les tremblements de terre.

Pour se soustraire aux poursuites des prêtres odiniques, les serviteurs des anciens dieux s'étaient à diverses reprises réfugiés vers le Nord : c'est là que Loki, identifié avec Thor, fut adoré sous le nom de Jumala. En Suède on l'appela Utgarde-Loki, *Loki le banni*, et il fut souvent consulté par les princes du Nord, jusqu'aux derniers jours du paganisme, alors que, par des motifs différents, les prêtres d'Odin et les missionnaires cherchaient à représenter son séjour comme d'un aspect horrible et offrant des dangers insurmontables à quiconque cherchait à y pénétrer.

Tyr était le dieu de la guerre, et comme des vierges assistaient souvent aux batailles, non seulement pour panser les blessés, et pour porter les boucliers des combattants, mais aussi pour prendre part e.les-mêmes à la bataille, on donna pour femme à Tyr la déesse *Hilda*, dont le nom se retrouve dans celui des plus fameux guerriers de la Scandinavie et de l'Allemagne (*).

(*) Hildebrand, Hildetand, etc.

Bragi était le dieu de l'éloquence et de la poésie ; c'était la divinité tutélaire des bardes. Sa femme *Iduna* veillait à la garde des pommes de l'immortalité, fruit célèbre dans les mythes asiatiques, et qui ne pouvait être mieux placé que dans les mains de l'épouse du dieu des poètes.

Les Parques étaient connues dans le Nord sous le nom de *Nornes*. La première s'appelait *Urd* (la passée), la seconde *Verandi* (la présente), et la troisième *Skuld* (la future). Les *Walkyries* conduisaient les héros à la mort dans les batailles, et paraissent avoir eu quelque analogie avec les *Kῆρες* de la mythologie grecque. Enfin la terre, l'air et la mer étaient peuplés d'un grand nombre d'autres dieux, les uns solitaires, les autres vivant en société, comme les *Alfes*, les *Dises* et les *Vættres*.

Rien ne prouve qu'avant la réforme odinique les dieux aient été adorés dans des temples, ou qu'on les ait représentés à l'aide du bois ou de la pierre ; mais il faut bien se garder de voir dans cette absence des idoles une preuve de la pureté des notions religieuses à cette époque. Cela prouve uniquement qu'alors on ne savait pas encore figurer, soit avec la pierre, soit avec le bois, les idées que l'on se faisait de la nature des dieux. En revanche, il est souvent mention d'arbres et de pierres sacrés. On trouve dans le nord de l'Europe des rochers posés l'un sur l'autre de telle manière que par la plus légère impulsion on peut mettre en mouvement le rocher supérieur. Pline l'ancien en avait vu en Asie mineure : ils ne sont pas rares en Angleterre, où on les appelle *Rok-ingstones*, ni en France, où ils sont connus sous le nom de *pierres branlantes* ; on en a même trouvé au New-Hampshire en Amérique, et ces monuments paraissent appartenir à l'une des plus anciennes religions du globe.

Il nous reste à parler du culte d'Odin, tel qu'il existait au temps des premières missions, tel que les Eddas nous le représentent. Nous avons déjà

dit que les mythes de cette époque sont presque entièrement historiques. Ce n'est pas que de nos jours on n'ait cherché en Allemagne à leur donner un sens mystique et astronomique; mais ces théories supposent que les barbares du Nord possédaient au huitième siècle des connaissances astronomiques aussi étendues que celles qu'on acquiert aujourd'hui, non sans quelque peine, et cela seul suffit pour faire apprécier le système de M. Mone.

Odin arriva sur les bords de la Baltique d'*Asgard*, l'ancienne patrie des peuples scandinaves; il arriva lui douzième, et bientôt lui et ses compagnons se donnèrent pour des incarnations des anciens dieux du pays. On ne saura jamais avec certitude si l'on doit voir dans Odin, le *Decæneus* ou *Cæneus* dont parle Strabon et *Jornandés*, et qui au temps de la dictature de *Sylla* vint chez le roi des Gètes, *Byrebistes*, obtint, avec l'amitié du roi, un pouvoir égal à celui de ce monarque, étendit la domination des Gètes sur une grande partie de l'Allemagne, donna des lois, enseigna la philosophie, la morale, la physique et l'astronomie, et fut regardé comme la résurrection de *Zamoïxis*. Ce dont il faut convenir, c'est que toutes ces données s'appliquent assez bien à l'Odin du Nord: il introduisit les lettres runiques (*) dans les contrées septen-

trionales, enseigna une cosmogonie dont nous parlerons plus tard, et une morale qui, il faut le reconnaître, est plutôt celle d'un aventurier adroit que celle d'un dieu, et sut profiter habilement de l'humeur guerrière des Scandinaves, bien qu'il ne soit pas fait mention des faits d'armes par lesquels il put s'illustrer lui-même; mais il savait imposer à la multitude par une langue poétique et énigmatique, dans le goût oriental, et il possédait toutes les ressources de la sorcellerie, par laquelle, même encore aujourd'hui, les schamans en Sibérie et les *angeroks* chez les Groenlandais exercent une si grande influence. « Il sait,

ait employé quelquefois les lettres runiques sur le papier ou sur le parchemin, il paraît qu'on s'en servait particulièrement dans les inscriptions lapidaires; or, pour peu que l'on soit familiarisé avec ce genre de monuments, on sait que la forme des caractères épigraphiques varie à l'infini. Aussi ne donnerons-nous que deux variétés de l'alphabet runique: d'abord (*pl. I, 1*), les caractères du *Helsingaland*, qui se distinguent des autres par l'absence de la barre perpendiculaire, et qui paraissent offrir une analogie, au moins extérieure, avec les caractères cunéiformes des monuments de *Persépolis*; ensuite (*pl. II, 2*), les caractères les plus ordinaires, et nous y joignons une inscription funéraire (*pl. III, 1*), afin de mûrir de quelle manière on écrivait. Il faut remarquer que chaque lettre a un nom significatif et que ces noms se rapportent en partie à l'ancienne mythologie. Parmi les monuments lapidaires où ces caractères figurent, il en est qui descendent jusqu'au treizième siècle, mais on n'en connaît pas que l'on puisse faire remonter au-delà du huitième. La plupart sont des inscriptions tumulaires; celle que nous publions (*pl. III, 1*) a été trouvée dans l'île d'*Oeland*. Il faut pour la lire, commencer par l'extrémité inférieure à gauche, suivre le cercle et remonter ensuite verticalement. Nous croyons devoir la donner ici en lettres italiennes: *Hardrudr raisti stain dinza aistir sun sin Smith, trek gudan, halfitrin brudir aus sitr a gardum Orantr bitr iaktu rada kan*; ce qui signifie: « *Hardrudr* élève cette pierre pour son fils *Smith*, bon guerrier; son beau-frère possède l'héritage; *Orantr* la fit sculpter par un homme habile. »

(*) On fait dériver ce mot de *runa*, signe mystérieux. L'alphabet connu sous ce nom était en usage dans le Nord, et même en Allemagne, avant la propagation du christianisme. On peut croire qu'il y a été apporté de l'Orient et qu'il n'est pas tout-à-fait étranger à l'alphabet hiéroglyphico-phénicien, qui est la base primitive du nôtre. Dans l'impossibilité d'entre: ici dans de longs détails à ce sujet, nous nous contenterons de remarquer que, comme l'ancien alphabet ionien, l'alphabet runique n'eut d'abord que 6 lettres, auxquelles on en a ajouté plus tard trois autres; mais, d'un autre côté, par l'ordre des lettres et par leur valeur numérique, il diffère entièrement des autres alphabets européens, comme on pourra s'en convaincre par la planche 1.

Bien que dans les temps postérieurs on

dit l'ancienne Edda, guérir les maladies, émousser le glaive de l'ennemi, faire tomber les chaînes des prisonniers. Son regard retient la flèche dans l'air; il fait retomber les imprécations sur ceux qui en prononcent contre lui. Par ses charmes il éteint la flamme et amortit la haine dans le cœur de ses ennemis, il commande au vent de la mer, il apaise les vagues. Son seul regard est un charme puissant qui maîtrise les esprits malins. Il sait rendre la vie à un homme pendu; qu'il jette quelques gouttes d'eau sur un enfant nouveau-né, et celui-ci devient invulnérable. Enfin, s'il veut posséder seul le cœur d'une jeune fille aux blanches mains, il sait à son gré captiver ses pensées.»

Odin réussit complètement en Danemark; mais en Norvège l'ancien culte de Thor se maintint presque sans altération; en Suède, où il avait bâti le premier temple à Sigtuna sur le lac Mælær, un de ses compagnons lui succéda. Il se fit payer un impôt personnel, que l'on appela l'impôt des nez, et moyennant lequel il s'obligea à défendre le pays contre les ennemis et à faire les sacrifices dus aux dieux. Partout il sut s'accommoder aux idées religieuses du pays, et c'est ainsi qu'il n'abolit point le sacrifice des prisonniers. On connaît la prière que les Saxons lui adressèrent, lors de leur dernier effort pour résister aux armes victorieuses de Charlemagne: « Saint « et grand Wudan (c'est la modification allemande d'Odin), sois-nous « en aide à nous et à nos princes « Wittekind et Kelta, contre le mé- « chant Charles! Fi, le boucher! Je « te donnerai un ure, deux brebis et « le butin! Je t'immolerai tous les « Francs sur ta sainte montagne du « Hartz! »

Odin donna aux Suédois les lois qui existaient dans le Caucase, sa patrie. La tradition nomme parmi ses successeurs en Suède trois dieux, c'est-à-dire, trois de ses compagnons. Le troisième, qui se donnait pour le dieu *Freyr*, s'appelait *Yngve*; de lui descendent les rois mythiques, appe-

lés *Ynglinges*, qui n'étaient rois que du district d'Upsala. La série des rois historiques ne commence qu'au neuvième siècle, alors que saint Anschaire porta l'Évangile en Suède. Nous parlerons de leur histoire après avoir donné un aperçu rapide du système cosmogonique et dogmatique d'Odin, ainsi que des mœurs du peuple durant l'époque du paganisme.

On reconnaît dans les mythes des Eddas deux systèmes différents sur la cosmogonie: l'un emprunte de préférence ses images au règne animal, l'autre au règne végétal; tous deux, on ne saurait le méconnaître, sont nés sous le ciel de l'Asie et sous l'influence d'un climat plus fécond et plus riche que celui du Nord. L'un d'eux appartenait-il au culte d'Odin et l'autre à celui de Thor? c'est une question sur laquelle on pourra long-temps discuter, sans jamais arriver à une solution définitive.

Suivant le premier de ces deux systèmes, deux mondes existaient en même temps avant le monde d'aujourd'hui, au sud *Muspelzheimr*, le pays du feu et de la lumière, au nord *Niflheimr*, le pays du brouillard et du froid. Ces deux mondes étaient séparés par l'abîme *Ginunga-gap*, léger comme l'air lorsque le vent ne se fait pas sentir. Un grand nombre de fleuves sortaient du puits *Hvergelmir*. Le poison que ces fleuves contenaient se durcissait à mesure qu'ils s'éloignaient de leur source, et dans le *Ginunga-gap* ils se transformaient en glace et en frimas. Mais la glace fondait à la chaleur de *Muspelzheimr*, et des gouttes qui en découlaient s'étaient formé le corps du géant-monde *Ymir*. Celui-ci transpira pendant son sommeil, et de sa main gauche sortirent un homme et une femme, et l'un de ses pieds engendra avec l'autre le père des *Hrimthurses*, géants de glace.

En même temps qu'*Ymir* naquit, des gouttes de la glace fondue, la vache *Audhumbla*, des pis de laquelle coulèrent quatre fleuves de lait dont *Ymir* se nourrit. Puis elle lécha les

frimas qui recouvraient les rochers, et en fit ainsi sortir le premier jour les cheveux, le second la tête et le troisième le reste du corps d'un homme nommé *Buri*, qui fut beau, grand et fort; son fils *Börr* épousa la fille d'un géant, et en eut pour fils les trois dieux *Othin*, *Wili* et *Wé*. Ceux-ci tuèrent le géant *Ymir*, et des blessures de ce dernier il sortit tant de sang que tous les géants s'y noyèrent, à l'exception de *Bergelmir*, qui se sauva avec sa femme dans une nacelle, et devint le fondateur de la seconde race de géants. Les trois frères traînèrent le corps d'*Ymir* au milieu du *Ginunga-gap*, et en formèrent le monde que nous habitons; son sang devint la mer et les eaux, sa chair les continents, sa chevelure les arbres et les plantes, ses os les montagnes, son crâne le ciel. Ils le posèrent au-dessus de la terre sur quatre piliers, ou cornes, et sous chacune de ces colonnes ils placèrent un nain pour veiller à sa garde: ces nains s'appellent l'Est, l'Ouest, le Nord et le Sud. De sa cervelle ils firent les nuées, et des étincelles que *Muspelzheimr* lançait continuellement, ils formèrent les étoiles, à chacune desquelles les trois frères assignèrent sa place et sa route.

La terre est ronde comme un anneau, la mer l'entoure, et les géants habitent ses bords. Des sourcils d'*Ymir*, *Othin*, *Wili* et *Wé* ont construit sur la terre un château immense pour s'y défendre contre les géants: ils l'appelèrent *Midgard* (le monde). Au centre de ce château se trouva *Asgarthr*, la résidence des dieux, et au centre d'*Asgarthr* la salle nommée *Uthavöllr*, la plus grande et la plus magnifique demeure qui existe, car elle est construite d'or pur. C'est là que les douze grands dieux s'assemblent. Une habitation séparée fut destinée aux déesses. Puis les dieux construisirent un pont, pour aller de la terre au ciel; ils le nommèrent *Bifraust*, les hommes l'appellent arc-en-ciel. C'est le monument le plus solide et le plus élégant qui existe. Il est de trois couleurs, et la ligne du milieu est de feu brûlant,

afin que les géants ne puissent pas traverser ce pont pour se rendre dans le ciel. Ce pont, comme l'univers, et les dieux eux-mêmes, sera détruit au dernier jour.

Cela fait, des êtres furent placés au ciel pour conduire le soleil et la lune. *Nött* (la nuit), fille d'un géant, naine comme toute sa race, avait trois enfants. Son fils aîné s'appela *Audr* (richesse), sa fille, *Jörd* (terre); son autre fils *Dagr* (jour), qu'elle avait eu du dieu *Dellingr*, était blond et aussi beau que son père. *Othin* plaça *Nött* et son fils *Dagr* dans le ciel, et donna à chacun d'eux un cheval et un char avec lequel ils font journellement le tour de la terre. *Nött* marche la première, et l'écume qui tombe de la bouche de son cheval forme la rosée matinale. La crinière du cheval de *Dagr* est si brillante qu'elle suffit pour éclairer l'air et la terre. Le soleil et la lune sont conduits par les enfants de *Mundilföri* (conducteur du monde): son fils *Sæl* conduit le soleil, sa fille *Mani* la lune; tous deux vont sans cesse au galop, parce qu'ils sont poursuivis par deux loups, qui occasionnent les éclipses et les tempêtes.

Les hommes, dans la mythologie Scandinave, comme dans celle de tous les peuples germaniques, ne sont pas créés par les dieux, mais seulement animés par eux. Trois dieux sortis d'*Asgarthr* trouvèrent sur le bord de la mer deux arbres, le frêne et l'aune, qui étaient là sans force et sans avenir. Les dieux en eurent pitié et en formèrent l'homme et la femme. *Othin* leur donna l'âme et la vie, *Lodur* le sang, la parole, la beauté, l'ouïe et la vue, *Hoenir* l'esprit et le mouvement. *Midgard* leur fut assigné pour habitation.

Ce mythe forme la transition au second système, qui paraît antérieur à l'autre, plus germanique et moins altéré par la réforme odinique; mais malheureusement il est encore plus fragmentaire. Nous n'en possédons plus que ce qu'on en a pu intercaler dans le premier, sans tomber dans trop de contradictions. Le séjour fa-

vari des dieux, le lieu saint, est près du frêne Yggdrasil (*ygg*, terrible, *drasil*, fertile). C'est là qu'ils s'assemblent en cour de justice. Les rameaux d'Yggdrasil s'étendent sur toute la terre et montent jusqu'au-dessus du ciel. Trois racines soutiennent l'arbre et s'étendent dans trois directions: l'une se dirige vers Asgarth, l'autre vers la demeure des géants, qui séjournent où autrefois se trouvait Ginnunga-gap, la troisième vers Nifflheimr. Au-dessous de cette dernière est le puits *Hvergelmir* et le serpent *Nidhavggr*, qui du fond de l'abîme ronge cette racine. Sous la racine des géants se trouve le puits de la sagesse, dans lequel Mimir boit chaque jour. La racine qui se dirige vers Asgarth est au ciel; au-dessous d'elle est la source sacrée d'Urthar: c'est là que les dieux s'assemblent. Dans une salle magnifique, voisine de ce puits, demeurent les trois Nornes; elles descendent des dieux et des nains, et assistent à la naissance de chaque homme, dont elles préparent la destinée. Chaque jour elles arrosent le frêne avec l'eau d'Urthar, afin que le feuillage ne puisse pas se dessécher et tomber. L'eau de cette source est si sainte que tout ce qui en est arrosé devient blanc comme la pellicule qui se trouve entre la coque et le glaive de l'œuf. De cet arbre tombe sur la terre la rosée dont se nourrissent les abeilles.

Durant le siècle d'or, *Othin* était assis sur son trône d'où il voyait l'intérieur de tous les hommes et comprenait tout ce qu'il voyait. Les dieux construisirent des fourneaux, ils forgèrent des marteaux, des tenailles, des enclumes et d'autres outils, puis fabriquèrent une infinité d'ustensiles d'or massif, car ils possédaient une telle quantité de ce métal que tous leurs meubles étaient d'or; ce qui fit donner à cette époque le nom d'âge d'or. Ils vécurent ainsi au sein des plaisirs et de l'abondance, jusqu'au jour où trois filles de géants arrivèrent au milieu d'eux, et dès lors la paix avec les géants fut rompue. *Othin* jeta sa lance au milieu du peuple, et la

première guerre s'alluma. Cette guerre, longue et funeste, bien que terminée par une victoire, fut continuée par les héros lorsque les dieux se furent retirés dans le ciel.

C'est depuis cette guerre, qui figure dans toutes les traditions, qu'*Othin* accueille dans le *Walhalla* tous ceux qui sont tombés sur le champ de bataille, pour aller un jour avec eux combattre l'ennemi dans la bataille de *Ragnarauk* (crépuscule des dieux). Le *Ragnarauk* sera précédé par trois années sans été, et par trois autres durant lesquelles les hommes s'entre-tueront. La septième année, le lien qui depuis le commencement des temps retient les forces de la nature, sera enfin rompu, le monde sera incendié, le soleil et la lune seront dévorés par les loups qui les poursuivent, les étoiles tomberont du ciel; la mer, soulevée par le serpent couché dans ses abîmes, inondera la terre; le loup *Feuris*, allié à *Loki* et suivi de tous les esprits de l'abîme, s'avancera dans une plaine immense; les dieux et les héros iront à sa rencontre pour lui livrer une bataille dont ils savent depuis le commencement des temps quelle sera l'issue désastreuse. Tous les combattants y périront et la terre sera consumée par le feu; mais une nouvelle terre, plus belle que celle qui doit disparaître, sortira du sein des eaux, les meilleurs d'entre les hommes et d'entre les dieux seront ranimés, et les champs produiront le blé sans culture.

Cette idée d'une mort qui, quoique bien éloignée, doit frapper un jour les dieux, est assurément ce qui distingue le plus la mythologie des Scandinaves de ce que des autres peuples connus. Du moment qu'on croyait à l'immortalité de l'âme et à la régénération de l'espèce humaine, n'aurait-il pas été injuste d'exclure de ses bienfaits les dieux, formés, du reste, entièrement à l'image de l'homme? Cette idée donnait à l'homme plus de liberté et d'indépendance que n'en peut admettre celle d'un dieu éternel (*): aussi

(*) Sous ce rapport elle avait quelque ressemblance avec le *fatum* des anciens.

n'est-il parlé que rarement de cette croyance dans les traditions d'Othin : les prêtres auraient bien voulu la faire entièrement disparaître, mais le peuple y tenait trop pour que cette tentative réussît.

C'est aux chants de l'ancienne Edda que nous avons emprunté ce que nous venons de dire sur la cosmogonie des Scandinaves. Nous avons déjà fait remarquer plus haut que, dans d'autres traditions, Odin nous est représenté comme personnage historique, comme le fondateur de la monarchie et du culte en Suède. Suivant ces différentes traditions, l'établissement de la puissance des dieux fut suivi d'un siècle de bonheur. *Fjølner* est entre les rois Ynglinges le premier qui ne fut pas un dieu ; il mourut heureux au sein de l'abondance. Un jour qu'il était ivre, il se précipita dans un vase plein d'hydromel, et, comme le dit l'ancien poète, « périt dans cette mer pacifique. » Mais déjà sous son règne la paix avait cessé dans le Nord, et cette fois encore la guerre fut allumée par deux filles de géants. Toutes deux étaient esclaves dans la maison de Frode, roi du Danemark : elles tournaient la meule en chantant l'or, la paix et le bonheur ; mais le roi les contraignant toujours à travailler, elles tournèrent avec tant de force que les meules se brisèrent, et alors elles chantèrent la guerre, qui ne tarda pas à éclater, et dont le roi fut la première victime.

En Suède, les fils du roi *Wisbur*, pour se venger de leur père, demandèrent assistance à la reine des sorcières, à *dame Hulle*, qui encore aujourd'hui est redoutée dans les campagnes de la Suède et dans tout le Nord. Elle leur accorda son secours à la condition que la race des Ynglinges périrait sous les coups de ses propres enfants, ce qui arriva après le règne de vingt rois.

Les premiers rois avaient eu la Suède entière sous leur dépendance ; mais bientôt les frères se partagèrent le royaume, et il ne resta aux rois d'Up-

sala qu'une vaine suzeraineté. Le vingtième des Ynglinges, *Anund*, mérita bien du pays par ses soins à propager la civilisation, et reçut le surnom de *Braut*, à cause des routes qu'il avait fait frayer. A sa mort, son fils *Ingjald*, pour prendre possession de l'héritage de son père, fit préparer un grand festin, et construisit à cet effet une salle magnifique, semblable à celle des anciens rois, qu'il appela la salle des sept rois ; puis il envoya des messagers par toute la Suède, avec l'ordre d'inviter des rois, des comtes et d'autres personnages distingués. Six rois vinrent prendre leur place dans la nouvelle salle ; une suite nombreuse les accompagnait. Il était d'usage dans ces temps, que dans un repas célébré en l'honneur d'un mort, l'héritier s'assit sur un escabeau, jusqu'à ce qu'on apportât la grande coupe, qui était vidée par chaque convive en l'honneur du défunt. L'héritier, avant de la vider à son tour, devait faire un vœu, et alors on le conduisait sur le trône de son père. Lorsqu'on présenta la grande coupe à Ingjald, il fit vœu d'étendre son royaume de la moitié dans l'une et dans l'autre direction, ou de mourir à la tâche ; puis il but. Le soir venu, il fit enfermer les six rois, ses parents, dans la salle neuve, à laquelle il mit le feu. Six autres rois furent tués par lui de la même manière, et il fit administrer leur pays par des gouverneurs nommés à vie. Son fils *Halfdan* fut tué par son beau-frère *Gudroed*, roi de Scanie, qui lui-même mourut assassiné par sa femme *Asa*. Celle-ci se réfugia chez son père, mais à l'approche d'*Ivar Hulfanne*, Ingjald et Asa, après avoir enivré tous leurs soldats, s'enfermèrent avec eux dans la vieille salle des rois, qu'ils firent incendier. Tous y périrent, et après la mort d'Ingjald les Suédois ne voulurent plus de roi de cette famille criminelle : ceux qui survécurent se réfugièrent en Norvège.

Sous les rois qui suivirent, tout le Nord scandinave fut plusieurs fois soumis à un seul maître, et c'est alors que les excursions vers l'Occident com-

mencèrent. Les traditions, soit verbales, soit écrites, recueillies en Islande, nous apprennent fort peu de choses sur l'état intérieur du pays et sur ses relations avec l'Orient : nous devons même ce qu'elles nous ont conservé sur les Ynglinges, à cette seule circonstance qu'Harald Harfagri, fameux chef norvégien, à la cour duquel beaucoup de bardes s'étaient réunis, prétendait descendre des Ynglinges qui, comme nous venons de le dire, s'étaient réfugiés en Norvège.

Le royaume de Suède est encore aujourd'hui séparé en trois grandes provinces : celle du *Nord*, dans les temps dont nous parlons, était encore occupée par les Lapons et les Finnois, et fort peu cultivée; au sud se trouve la province de *Gothie*, séparée de la *Suède* proprement dite par les monts *Kolmarden*. Aujourd'hui les Goths, les Suédois, ne forment plus qu'un seul et même peuple, et la langue des uns et des autres n'offre plus d'autre différence que celle qui existe partout de province à province; mais il paraît qu'autrefois ces deux contrées étaient habitées par deux peuples bien distincts, quoique tous deux fussent venus de l'Asie et eussent la même origine. Tout porte à croire que ce furent les Goths qui arrivèrent les premiers; mais c'était chez les Suédois qu'existait la royauté suzeraine, et ils devaient cet avantage au grand temple d'Upsala. Du reste, la séparation des deux pays était telle que les traditions inglinges ne comprennent même pas la Gothie dans l'empire d'Othin et de ses successeurs.

Iwar Widfamme réunit sous sa domination, non seulement la Suède et la Gothie, mais encore le Danemark, une partie de l'Angleterre et tout le littoral de la Baltique. Sa fille *And*, qui avait été mariée au roi de Danemark, se voyant menacée par son père après la mort de son mari, s'enfuit en Russie avec son jeune fils *Harald*, et le roi des Russes, *Radbard*, devint son second époux. Alors Iwar rassembla des forces immenses pour aller attaquer Radbard; mais en arrivant

avec sa flotte dans le golfe de Carélie, il eut un songe, qu'il désira se faire expliquer par le vieil Hordr, son père nourricier : celui-ci refusa de se rendre sur la flotte, et se tenant sur un promontoire, s'entretint ainsi avec le roi resté sur son navire. Il lui annonça que les dieux étaient irrités contre lui, que son royaume serait bientôt démembré, et qu'il ne transmettrait sa couronne à aucun des siens. Iwar courroucé répond de dures paroles au prophète, et la dispute anime tellement les deux vieillards qu'ils s'élancent l'un sur l'autre et sont tous deux engloutis par la mer.

L'expédition contre la Russie finit avec la mort d'Iwar. Radbard donna des hommes et des navires à Harald, son beau-fils, qui fut reconnu pour roi par les Séelandais et par les habitants de la Scanie. De là Harald alla soumettre la Suède et la Jutie. Il était grand guerrier, un charme magique le rendait invulnérable, et il dut à sa valeur le surnom de *Hildetand* (dent de guerre). Devenu vieux, il donna la Suède et l'Ostrogothie à *Sigurd Ring*, fils de son beau-frère Randwer et d'une princesse norvégienne; mais bientôt une guerre s'alluma entre Sigurd et Harald.

Othin, sous la forme de *Bruno*, conseiller qui avait la confiance des deux adversaires, envenimait leur haine mutuelle. Harald était déjà si âgé que la vie lui était devenue à charge. Il préféra la mort dans les combats à une mort naturelle, et désira partir pour le Walhalla en compagnie d'un grand nombre de braves; il fit donc dire à Sigurd de se préparer à la guerre. Sigurd rassembla plus de 2,500 navires, les navires de Harald couvraient le Sund, et formaient comme un pont qui réunissait la Séelande à la Scanie. La bataille fut livrée en Ostrogothie, dans une plaine qui reçut le nom de *Bravalla-hed* (*): elle fut si acharnée

(*) Voyez, *pl. VI*, la représentation des pierres tumulaires qui se trouvent aujourd'hui encore sur l'emplacement de ce champ de bataille.

que la vapeur qui s'élevait des blessures et du sang versé, forma comme un brouillard qui obscurcit le soleil. Lorsque Harald, qui la vieillesse avait rendu aveugle, entendit, par le murmure des siens, que l'ennemi prenait le dessus, il demanda à Bruno, qui conduisait son char, comment Sigurd avait rangé son armée. Le pseudo-Bruno lui répondit en riant, qu'il avait adopté l'ordre cunéiforme. Comment a-t-il pu apprendre cette manœuvre, s'écria le vieillard, puisque c'est Othin qui l'a inventée et qu'il ne l'a enseignée qu'à moi ! Puis prenant un glaive dans chaque main, il fait pousser ses chevaux vers le centre de l'armée de Sigurd, immole un grand nombre d'ennemis, jusqu'à ce qu'enfin Othin le renverse de son char et le tue d'un coup de massue sur la tête.

Aussitôt que Sigurd vit le char du roi vide, il fit cesser le combat et chercher le corps de son oncle. On le trouva sous un monceau de morts. Il périt dans cette bataille 30,000 nobles du côté des Danois, et 12,000 du côté des Suédois. Le corps d'Harald fut brûlé sur un bûcher fait de la proue dorée de son navire, et le feu fut entretenu avec tout ce que l'on put trouver de plus précieux. Sigurd y fit placer un cheval magnifiquement harnaché, et demanda aux dieux que Harald, porté sur son coursier, arrivât le premier dans le Walhalla, pour y préparer une bonne réception à ses amis et à ses ennemis. C'est ainsi que Sigurd Ring devint roi de Suède et de Danemark.

Son fils Ragnar était le plus fort et le plus beau de tous les hommes. C'est sur lui que la tradition a accumulé tous les hauts faits des peuples du Nord pendant le huitième et le neuvième siècle; ce n'est plus un personnage mythique, mais, comme Charlemagne dans les poésies épiques du moyen âge, il est le type des exploits de la nation entière. Nous allons donner un aperçu de ces traditions, sans entrer dans tous les détails.

Il paraît que l'union des différents états du Nord ne fut pas de longue du-

rée, car les exploits de Ragnar commencent par une expédition dans la Norvège, qu'un chef suédois nommé Froë tyrannisait après avoir tué le roi Syvard. Froë ayant fait déshonorer les plus nobles femmes de la Norvège, un grand nombre d'entre elles, à la nouvelle de l'approche de Ragnar, vint rejoindre ce prince, et dans la bataille qu'il livra à Froë, l'une d'elles, *Lathgertha*, toujours présente au plus fort de la mêlée, décida la victoire en faveur du roi de Suède. Après la bataille Ragnar envoya demander sa main. La vierge demeura seule dans la montagne; elle feignit d'être favorable aux vœux de Ragnar, et lui fit dire de venir à la nuit tombante. Puis elle attachà à sa porte un ours et un chien. Ragnar vint seul, tua l'ours de sa lance, étrangla le chien de ses mains, et s'empara de la vierge.

Pendant qu'il restait en Norvège, retenu par l'amour qu'il ressentait pour sa femme, les habitants de la Jutie et de la Scanie attaquèrent les Séelandais, qui lui étaient restés fidèles; Ragnar les vainquit dans une grande bataille et s'avança dans la Scanie; là, ayant entendu parler de *Thora*, fille de *Heroth*, roi ou, selon d'autres, comte de Suède, il devint amoureux d'elle et répudia *Lathgertha*, qui lui avait donné un fils et deux filles.

Heroth avait trouvé à la chasse un serpent qu'il rapporta à sa fille *Thora*; mais entre les mains de *Thora* ce serpent grandit bientôt outre mesure. Chaque jour il dévorait un bœuf, et, roulé autour de la maison qu'habitait la princesse, il en interdisait l'accès à qui conque aurait voulu s'en approcher, car son haleine donnait la mort. Le roi *Heroth*, dans le désir de se voir délivré d'un si cruel fléau, fit proclamer qu'il donnerait la main de sa fille à celui qui tuerait le serpent. Une nombreuse jeunesse périt dans cette épreuve: néanmoins Ragnar résolut de tenter l'entreprise. Il se fit faire des habits de laine et de peaux, de telle manière que le poil était en dehors; couvert de ces vêtements, il se

jeta à la mer en plein hiver, et l'eau qui resta attachée aux poils de ses vêtements se condensa bientôt en glace et le couvrit comme d'une enveloppe de corne. Au moyen de ce stratagème, le poison que le serpent vomit sur lui ne lui fit aucun mal; et comme d'ailleurs il repoussait à l'aide de son bouclier les morsures du monstre, il finit par le tuer avec son épée. Alors Thora sortit de sa prison et lui demanda qui il était: Ragnar lui répondit qu'il avait hasardé sa vie et combattu le serpent pour l'amour d'elle; que bien qu'il ne fût âgé que de quinze ans, il était parvenu à vaincre le monstre, et que désormais elle était libre. Le roi de Suède et ses courtisans, qui pendant le combat s'étaient réfugiés dans des tours, se mirent, quand le danger fut passé, à plaisanter Ragnar sur ses vêtements, et lui donnèrent le surnom de *Lodbrog* (*brog, bracca, et lod, hirsutus*) (*). Toutefois on ne put lui refuser *Thora*, dont il eut six fils.

Pendant que Ragnar *Lodbrog* se livrait tout entier à son amour pour sa femme, la *Jutie* et la *Scanie* se révoltèrent de nouveau. Dans son impuissance de leur résister, il se vit forcé d'implorer l'appui de *Lathgertha*, sa première femme, qui s'était mariée à un chef norvégien. Celle-ci, oubliant l'affront qu'elle avait reçu, pour ne se rappeler que son premier amour, vint au secours de Ragnar avec son fils et son mari, et repoussa les insurgés. Peu de temps après, *Thora* mourut, et Ragnar, pour se distraire de sa douleur, songea à de nouvelles entreprises, et voulant se former une armée qui fût entièrement dans sa dépendance, il ordonna que chaque père de famille envoyât à sa cour le fils dont il ferait le moins de cas, ou un esclave dont la fidélité lui paraissait suspecte. De ce ramas d'hommes méprisables il forma une armée redoutable par sa discipline, et d'autant plus acharnée au combat que chaque

soldat avait à se laver de son ancienne ignominie.

Ensuite il décréta que toutes les contestations, sans admettre les lenteurs d'une procédure, seraient décidées par douze personnages notables: ce qui est la plus ancienne trace du jury que l'on ait découverte jusqu'à présent.

Le premier pays contre lequel il tourna ses armes, fut l'Angleterre; il tua le roi de cette contrée, ainsi que les chefs de l'Écosse et des Hébrides, et il donna le gouvernement de ces pays à ses fils *Svard* et *Rathbarth*; le fils qu'il avait eu de *Lathgertha*, *Friedleb*, fut chargé de la Norvège et des Orcades.

Mais bientôt une nouvelle insurrection du Danemark vint interrompre ses conquêtes; il battit *Harald*, le chef de cette révolte et de celles qui la suivirent. Celui-ci s'enfuit en Allemagne. Ragnar, après avoir distribué à ses soldats les biens des révoltés, alla attaquer l'Allemagne, fit éprouver une défaite à Charlemagne, et imposa un tribut aux Saxons.

Pendant ce temps, le roi de Suède *Heroth* était mort; Ragnar alla conquérir le royaume pour ses fils. Il y avait parmi les Suédois un homme très-fort, qui avait sept fils; on convint que Ragnar le combattrait avec trois de ses fils, et que l'issue du combat déciderait de celle de la guerre. Le Suédois et ses sept fils furent tués, et *Bioern*, fils de Ragnar, devint roi de Suède. On lui donna pour surnom *Jernsida* (flanc de fer), parce qu'il n'avait pas même été blessé dans le combat.

Ragnar rassembla en Danemark une nouvelle armée, et étendit son royaume vers l'est et l'*Hellespont*, en Russie et en Biarmie; mais pendant qu'il était, ainsi que ses fils, occupé à la conquête de ces pays lointains, *Ubbo*, son plus jeune fils, qui, au commencement de la campagne, était trop jeune pour porter les armes, se révolta contre son père en Gothie. La mère de cet *Ubbo* était la fille d'un simple citoyen, dans la maison duquel Ragnar s'était

(* C'est sous ce nom qu'il est désigné dans plusieurs chroniques des Francs.

introduit sous des habits de femme. Ubbo vénérât sa mère, parce qu'elle avait pris un roi pour amant, mais il méprisait son père qui n'avait pas rougi de descendre à l'amour d'une fille de basse condition. Battu par Ragnar en Gothie, il s'enfuit pour rassembler quelques troupes et attaquer de nouveau son père en Séelande. Son armée l'avant abandonné pour prendre la fuite, il résista seul aux ennemis, et en tua un si grand nombre que leurs cadavres formaient autour de lui comme un bastion, d'où il se défendit pendant long-temps; enfin, il fut pris et tué, non sans avoir auparavant rompu les chaînes dont on l'avait chargé.

Ragnar était retourné en Russie, quand il en fut rappelé par de nouvelles révoltes qui éclatèrent en Norvège et en Suède, et dont nous épargnerons le récit à nos lecteurs. Harald, qui les avait suscitées, tenta encore la fortune avec le secours des Saxons, mais il fut battu et s'enfuit à Mayence près de Louis-le-Débonnaire. Devenu chrétien, il établit pendant quelque temps sa domination, ainsi que la religion chrétienne, dans la Jutie méridionale; mais Ragnar parvint à le chasser et à rétablir le paganisme.

Enfin Ragnar, dans une de ses excursions, fut fait prisonnier par Hella, roi d'Irlande, qui le fit jeter dans une fosse remplie de serpents, sous les morsures desquels il expira en chantant ses hauts faits. L'ancien chant que Ragnar est supposé avoir chanté dans la fosse aux serpents est parvenu jusqu'à nous, et sous beaucoup de rapports il s'accorde avec le récit de la chronique de Saxon le grammairien, dont nous venons de donner une analyse: il s'y trouve pourtant des faits intéressants que Saxon n'a pas recueillis et que d'autres traditions nous ont transmis. Nous en citerons un qui concerne particulièrement la Suède.

«Après la mort de Thora, dit le chant dont nous venons de parler, Ragnar, fuyant l'amour des femmes, laissa le gouvernement de son pays à ses fils et s'en alla faire des conquêtes.

Un jour qu'il était avec sa flotte dans une baie de la Norvège, les serviteurs qu'il avait envoyés à terre pour faire du pain, lui apportèrent des pains brûlés. Le roi mécontent les réprimanda. Alors ceux-ci lui racontèrent qu'ils avaient vu une jeune fille, nommée Kraka; que c'était la plus belle de toutes les femmes, et que ses cheveux de soie descendaient jusqu'à terre. Ragnar en fit sa femme; mais lorsqu'elle lui eut donné quatre fils, il songea à la répudier pour épouser la fille d'*Oesten*, roi d'Upsala. Alors Kraka découvrit à Ragnar qu'elle était *Aslang*, la fille de Sigurd et de Brynhilda. Ragnar le crut, et fit la guerre à *Oesten*, qui, après bien des revers, finit par être battu, non par Ragnar, mais par ses fils. A Ragnar succéda en Suède *Björn Jernsida*.»

Ces traditions, plutôt historiques que mythiques, étaient autrefois très-répandues dans le Nord: naguère encore on les rencontrait chez les paysans de la Norvège, et même aujourd'hui on les retrouve souvent chez les habitants des îles Féroë. Elles furent pour le Nord ce que furent les traditions de Charlemagne pour la France, les *Nibelungen* pour l'Allemagne, Arthur pour la Grande-Bretagne. Elles prirent naissance et se propagèrent à l'époque où le christianisme commença à remplacer le paganisme, et ne contribuèrent pas peu à faire oublier l'ancienne mythologie. On a vu que dans ces traditions l'histoire du Nord commence déjà à se lier à celle des autres pays de l'Europe; bientôt nous allons voir des missionnaires venus de l'empire des Francs découvrir le Nord et le convertir; mais, avant de les suivre dans cette généreuse entreprise, nous dirons quelques mots sur la constitution politique des petits états dont se composait la Suède pendant l'époque païenne.

Ce qu'il importe surtout de se rappeler en jugeant la société barbare des peuples du Nord, c'est que l'édifice social et l'organisation politique étaient regardés comme l'œuvre des dieux. Presque jamais des troubles inté-

rieurs ne changèrent la base des états ; toute révolution occasionée par la conquête étoit accompagnée d'une révolution religieuse, car les conquérants apportaient presque toujours de nouveaux dieux aux vaincus ; et c'est ainsi que l'introduction du christianisme fut précédée et suivie d'une révolution totale dans l'état.

Les premiers chefs étoient nommés *Diar* ou *Drottnar*, mot qui signifie dieu, maître, prêtre et juge. Othin, auquel les mythes attribuent les institutions sociales, rendait lui-même la justice accompagné de douze diars, comme le fit plus tard le roi d'Upsala. Le peuple s'assembloit trois fois par an pour les grands sacrifices, et l'endroit où cette solennité avoit lieu étoit sacré. Participer aux mêmes sacrifices étoit pour les différentes tribus un signe de paix et de bonne intelligence. Dans ces assemblées périodiques, on terminoit les contestations, on délibérait sur les entreprises qui auroient lieu dans l'année, et l'on faisoit le commerce d'échange. Le mot *Ting*, qui désigne ces assemblées, signifie tout à la fois sacrifice, repas, assemblée politique, tribunal et foire. Tout père de famille étoit le *drottnar* de sa maison ; il y étoit souverain. Une infinité de petits rois ou princes remplissoient des fonctions analogues dans une plus ou moins grande étendue de pays.

Le roi d'Upland exerçoit une sorte de suzeraineté sur la Suède, parce que dans son district se trouvoit le temple d'Upsala (*), qui étoit le centre du culte ; mais il n'étoit élu que par les Uplandais, et, comme tous les autres rois, il étoit pris dans la famille royale.

La suite du roi, les jarls ou comtes, formoient une sorte de noblesse, mais ils n'avoient aucun privilège sur les autres hommes libres, qui pouvoient devenir comtes en se faisant admettre parmi les compagnons du roi.

La principale attribution du roi consistoit à offrir les sacrifices et à rendre

(*) Voyez, pl. VII, la restauration de ce temple d'après les traditions anciennes.

les dieux favorables. S'il survenoit une disette ou quelque autre malheur public, on le chassoit ou on l'immoloit pour apaiser le courroux des dieux.

La nation proprement dite étoit composée des propriétaires libres et nobles ; l'esclave n'avoit aucun droit, même dans l'autre vie. Il ne pouvoit entrer dans le *Walialla*, à moins qu'il ne fût mort en combattant près de son maître. Les Suédois les méprisoient tellement que c'est à peine s'ils daignoient accepter leurs services. *Störkodder*, dangereusement blessé dans une bataille, refusa les secours que lui offroit une esclave, et *Eysteïn*, roi d'Upsala, ayant demandé aux habitants du *Throndelag* qui ils voulaient pour roi, de son esclave *Faxe* ou de son chien *Sar*, ils choisirent le chien. L'Upland abolit l'esclavage en 1295 : dans les autres provinces de la Suède il ne disparut qu'en 1335.

Le peuple et l'armée étoient une seule et même chose, et la grande assemblée d'Upsala étoit appelée l'assemblée de toute l'armée : aussi les rois d'Upsala cherchèrent-ils bientôt à étendre de plus en plus leur domination sur les autres rois. *Ingjald Illrada* mourut sans avoir pu réaliser cette tentative, bien qu'il eût fait assassiner plusieurs souverains ; et en effet, indépendamment de la dynastie *yvarienne*, nous en retrouvons encore un grand nombre.

A la mort d'un souverain, tous ses fils prenoient le titre de roi (*Sækongar*, *roi de la mer*), et pour leur part de l'héritage on leur distribuait des armes et des navires. Ils rassembloient alors des *compagnons*, ou champions, et alloient infester l'Europe ; souvent ils revenaient avec leurs bandes, et portaient le trouble dans l'état, surtout aux derniers temps du paganisme ; souvent aussi les souverains eux-mêmes partoient pour des expéditions lointaines, et, au retour, l'armée qu'ils s'étoient formée servoit parfois d'instrument à leur despotisme.

Ces usurpations du pouvoir royal déterminèrent le peuple à créer des magistrats pour défendre ses intérêts. Les *Lagmanner* étoient dans les gran-

des assemblées les chefs du peuple, des nobles et des paysans; car ces trois classes peuvent être considérées comme n'en ayant formé alors qu'une seule. Une fois que le pouvoir royal fut sorti du cercle de l'ancienne constitution, et qu'on lui crut des intérêts autres que ceux de la nation, il devint de plus en plus dangereux pour la liberté publique. Aussi, dans les colonies qui furent établies en Islande dans les derniers temps du paganisme, on se passa tout-à-fait de la royauté : le lagman y était le chef de l'état.

Le père étant le souverain de sa famille, il y exerçait le droit de vie et de mort, et, comme à Rome jusqu'au règne de Constantin, il pouvait à son gré reconnaître ou faire exposer ses enfants : la haine qu'il portait à la mère de l'enfant ou à ses parents, un rêve, un augure, suffisaient pour qu'il prononçât l'arrêt fatal. Cet usage, qui se retrouve chez beaucoup de peuples païens, même chez les plus civilisés, et qui existe encore en Chine, était autorisé par les lois en Islande. Il est très-probable que dans l'origine c'était un sacrifice offert aux dieux, et la coutume que quelques peuples de l'Asie avaient de prostituer leurs filles dans les temples d'Astarté n'était peut-être qu'un adoucissement de la loi religieuse. Dans le Nord, les missionnaires chrétiens employèrent toute leur influence pour abolir cet usage, mais ils n'y parvinrent que peu à peu. Les premières lois cléricales permettaient encore d'exposer les enfants qui n'étaient pas bien faits, et les Islandais, en embrassant le christianisme, se réservèrent le droit de faire de leurs enfants ce que bon leur semblerait, comme aussi de continuer à se nourrir de la chair du cheval.

La monogamie était de règle, mais les rois épousaient quelquefois plus d'une femme, et chaque citoyen pouvait avoir autant de concubines qu'il lui plaisait. Les fils légitimes, ou plutôt l'aîné seul, héritaient des biens-fonds, mais les enfants naturels avaient aussi quelque part à l'héritage.

Les femmes n'étaient pas sans con-

sidération dans l'intérieur de la famille, qu'elles gouvernaient pendant l'absence du mari. Comme les femmes des temps héroïques de la Grèce, elles s'occupaient à préparer des étoffes et des vêtements; de plus elles exerçaient la médecine et l'art divinatoire; souvent encore elles accompagnaient leurs époux et leurs parents dans les combats. Il y avait aussi dans les armées des *vierges aux boucliers*, consacrées à Othin, qui ne pouvaient se marier, et dont l'amour était funeste. Les femmes ne furent jamais enfermées dans un harem ou dans un gynécée; elles jouissaient d'une entière liberté, et ni dans l'histoire ni dans les mythes il n'est jamais fait mention d'adultère. Les filles des rois étaient bien quelquefois gardées dans des tours, que la fable suppose entourées de dragons et de serpents, mais c'était uniquement une précaution pour empêcher qu'elles ne fussent enlevées; car le désir de s'unir à une femme de haute condition, ou au moins d'une condition égale, a toujours été très-vif chez ces peuples; et même encore aujourd'hui les lois punissent sévèrement quiconque enlève une femme d'une condition plus élevée que la sienne, et cela seul prouve l'existence du désir.

Le divorce était permis, même à la femme : souvent elle quittait son mari, parce que les concubines de celui-ci avaient trop d'autorité; souvent aussi, quand elle était vieille ou malade, elle rendait à son mari les clefs de la maison, et le quittait à l'amiable. La femme qu'on avait obtenue de ses parents, moyennant des dons, était plus honorée que celle qui avait été ravie ou enlevée.

Après le métier de guerrier, celui du barde, qui chantait les hauts faits des héros, et celui du forgeron, qui fabriquait leurs armes, étaient le plus estimés. L'humeur guerrière du peuple était entretenue, non seulement par les traditions mythologiques, mais aussi par des circonstances extérieures. Othin ne voyait pas de bon œil ceux qui arrivaient pauvres dans le Wal-

halla. On brûlait donc avec le cadavre les richesses que le mort avait acquises : celles qu'il avait obtenues par héritage restaient seules à ses enfants. Ainsi l'homme qui aspirait aux plaisirs éternels du Walhalla devait consacrer une partie de son existence à la piraterie et au pillage. L'homme mort de maladie n'était pas reçu dans le séjour des braves, et c'est pour ce motif qu'on rencontre dans l'Edda tant de suicides après une bataille, ou quand la vieillesse laisse un guerrier sans vigueur. Dans les batailles on ne cherchait que la mort et les Walkyries, qui conduisaient au Walhalla les âmes des guerriers morts en combattant. Les héros affectaient le plus grand mépris pour les douleurs de la mort. Un des fils de Ragnar se fait précipiter sur des lances, et chante ses exploits pendant que le fer pénètre peu à peu dans son corps ; un autre se fait brûler sur un bûcher de crânes. Rien ne peint mieux cette force d'âme qui distingue le Scandinave que le chant de Ragnar dans la fosse aux serpents ; en voici les derniers vers :

« Nous avons combattu avec le glaive,
 « aujourd'hui nous marchons à la mort !
 « Les serpents me déchirent cruellement,
 « la vipère fait son nid dans mon cœur,
 « mais j'espère que mes fils teindront leurs lances dans le sang d'Hella.
 « Autrefois l'acier des piques était bleu,
 « bientôt il sera rouge ! Les hardis guerriers
 « ne prépareront pas à Hella une couche paisible. — Nous avons combattu avec le glaive ; je puis nommer cinquante et une batailles, toutes livrées sous mon drapeau ; je n'ai jamais pu trouver de roi plus grand que moi. Dès mon enfance j'ai appris à teindre le glaive de rouge, aujourd'hui les dieux me réclament ; il ne faut pas pleurer la mort ! — Je vais bientôt atteindre le but ; les Dyses envoyées par Othin m'appellent dans la patrie des braves, dans les salles du Walhalla. Dans le palais élevé des dieux, je vais boire de la bière avec les Ases. Le temps de ma vie est écoulé, je meurs en souriant ! — »

On verra plus tard que les exemples

du mépris de la mort sont aussi fréquents dans l'histoire que dans la mythologie.

Remarquons encore ici qu'on ne respectait pas plus la vie des autres que la sienne propre. Les prisonniers étaient presque toujours sacrifiés aux dieux. Les inimitiés des familles étaient transmises de père en fils, comme un héritage, et c'était un devoir religieux que de venger les outrages de ses parents. Souvent les adversaires se désignaient, pour combattre, un endroit solitaire, et il était rare que le duel ne finit pas par la mort de l'un des combattants. Toutefois on ne dédaignait pas de recourir à la ruse, et souvent on venait environner soudainement la maison de son ennemi, et y mettre le feu. C'est de cette manière que, dans la tradition, Hamlet se venge de la mort de son père sur le mari de sa mère et sur tous ses convives.

Les premiers missionnaires parlent de la Suède comme d'un pays fertile et riche en troupeaux, mais presque entièrement couvert de forêts. Les anciennes traditions prouvent que dès le temps le plus reculé on y cultivait le seigle et l'orge, qu'on s'y servait pour l'agriculture de charrues attelées de bœufs, et qu'on y savait faire le pain et préparer la bière. Entre les dons qu'on offrait au roi, le jour de Noël, figurait le beurre et la drèche. On méprisait comme des barbares ceux qui mangeaient de la viande crue.

Les maisons et les temples étaient en bois ; une enceinte en palissades indiquait les limites de la cour et les bornes de la souveraineté du père de famille. Dans des occasions extraordinaires on couvrait le sol de paille ; le feu était allumé au milieu de la chambre, un trou pratiqué dans la muraille ou dans le toit offrait une issue à la fumée. Des bancs étaient rangés le long de la muraille, et devant ces bancs étaient de longues tables où l'on s'asseyait en s'appuyant contre la muraille. On se portait des santés en faisant passer la coupe, remplie de bière, au-dessus du feu.

Le roi et la reine étaient assis sur

des coussins, au milieu du banc qui se trouvait en face du soleil; on plaçait vis-à-vis d'eux, à l'autre extrémité de la salle, l'étranger que l'on voulait honorer. Pendant la paix, on se rangeait toujours de manière qu'il y eût une femme à côté d'un homme; mais, pendant leurs expéditions, les guerriers éloignaient les femmes des banquets.

L'or et l'argent n'étaient pas rares chez les Scandinaves, car les pirateries contribuaient à accroître sans cesse ce genre de richesse. Il y avait si peu de pauvres dans le pays, que les premiers chrétiens se virent obligés d'envoyer à l'étranger les aumônes que la religion leur prescrivait.

Le commerce de la Baltique entre la Suède, la Russie, l'Allemagne du nord-est, et les pays les plus lointains, existait sans doute dès les temps du paganisme. Dans les onzième et douzième siècles son développement est déjà si considérable, qu'on doit croire qu'il existait bien antérieurement.

Il ne nous reste guère, des constructions de cette époque, que des tombeaux, dont quelques-uns consistent en pierres énormes superposées les unes aux autres, de manière à former une grotte rectangulaire. Celui que nous donnons (pl. VIII, 3) a été trouvé en Westrogothie, et offre une grande ressemblance avec un monument du même genre qui se trouve près de Saumur, entre Coudray et Montbreuil-Bellay.

DEUXIÈME PÉRIODE.

LA SUEDE CATHOLIQUE.

Nous avons dit, en parlant de Ragnar Lodbrok, que Harald, roi de la Jutie méridionale, pour obtenir le secours de Louis-le-Débonnaire, se fit baptiser à Mayence, en 826. Saint Anshaire, moine à Corvey, sur le Weser, sollicita la faveur de le suivre en Jutie pour y prêcher l'Évangile, et obtint, à cet effet, un bref du pape; mais Harald fut de nouveau chassé par Ragnar, et l'apôtre, forcé de fuir avec

lui, fonda, près de Hambourg, une école où il enseignait publiquement le christianisme à des enfants qu'il avait rachetés de l'esclavage.

Peu de temps après, des marchands suédois ayant demandé à Louis-le-Débonnaire un prêtre qui consentit à se rendre en Suède pour y propager la religion à laquelle ils étaient convertis, on jeta les yeux sur le jeune et fervent missionnaire, qui saisit avec joie cette nouvelle occasion de déployer son zèle, et s'adjoignit un autre moine. Tout le Nord était alors inconnu, adonné à l'idolâtrie et déchiré par des guerres continuelles; mais Anshaire ne redoutait point le martyre. Les marchands qu'il accompagnait furent plusieurs fois attaqués par des pirates qui finirent par détruire leurs vaisseaux; l'apôtre et son compagnon se sauvèrent à terre, non sans beaucoup de peine, et se virent contraints de traverser le pays pour arriver dans la capitale, que le biographe d'Anshaire appelle *Birca*, nom générique qui désigne une ville et répond à l'allemand *Burg*. Suivant ce biographe, elle était située dans une île du lac Mœlar; et tout porte à croire que ce devait être la ville de *Sigtuna* (*). Anshaire fut accueilli avec bienveillance par le roi Bjoern, et trouva réduits en esclavage un grand nombre de chrétiens qui avaient fait embrasser l'Évangile à des habitants du pays, entre autres à un guerrier, nommé *Hergeir*, qui demanda le baptême et fit construire la première église. Anshaire passa en Suède l'année 830, puis il s'en retourna et fut nommé archevêque du Nord. Il avait sa résidence dans un petit château nommé *Hammaburg*, que Charlemagne avait construit sur l'Elbe inférieur, pour défendre ses frontières contre les incursions des Danois; mais ceux-ci ayant repris le dessus sous le règne du faible fils de ce grand roi, Anshaire se vit, au bout de quelques années, contraint de reporter son siège sur le Weser, dans la ville de Brême.

Cependant le roi Bjoern était mort,

(*) Voyez les ruines de cette ville, pl. XI.

et comme *Emund*, son successeur, chassait les chrétiens de ses états, ou les faisait mourir dans les supplices, personne ne voulait plus aller en Suède prêcher l'Évangile. Mais Anschaire ne craignit pas d'y retourner encore une fois en 853. Le roi qui régnaît alors s'appelait *Olof*; Anschaire le gagna par des présents, et il promit de parler en faveur de l'apôtre dans l'assemblée générale de la nation; « car, dans ce pays, dit le biographe d'Anschaire, qui accompagnait le saint dans ce second voyage, les affaires publiques dépendent plus du vœu unanime du peuple que du pouvoir du roi. » On consulta donc les dieux du pays, en jetant le sort pour savoir s'il serait convenable d'introduire la nouvelle doctrine : la réponse fut favorable, et un vieillard se leva pour rappeler que souvent, dans les expéditions maritimes, on avait invoqué le nouveau dieu avec beaucoup de succès, et qu'il fallait profiter de la présence de ses prêtres. En conséquence, on permit à Anschaire de prêcher dans le pays, et d'y fonder des églises.

Pendant toute la durée de son existence, le saint s'occupa d'envoyer des missionnaires, et de les diriger lui-même. Il leur enjoignait surtout de ne pas s'approprier les biens du peuple, et de gagner par le travail ce qui était nécessaire à leurs besoins : lui-même il faisait des filets, et employait les revenus de son archevêché à racheter des prisonniers, qu'il instruisait dans le christianisme, et qu'il renvoyait ensuite dans leur patrie.

Tout ce qu'il avait fait disparut avec lui; et lorsqu'en 935, un autre archevêque de Brême, *Unnen*, pénétra jusqu'à Birca, il ne trouva plus aucune trace du christianisme; car, dans l'intervalle qui s'était écoulé depuis la mort d'Anschaire, il s'était opéré dans le Nord Scandinave une révolution complète. Toutefois, si cette révolution fit dans les premiers temps oublier l'Évangile, elle lui prépara plus sûrement les voies pour l'avenir.

Nous avons dit que tout le Nord était partagé entre une foule de petits

rois sur lesquels ceux d'Upsal, en Suède, et de Letthra, en Danemark, n'exerçaient une sorte de souveraineté que parce qu'ils étaient les gardiens du temple central. Vers la fin du IX^e siècle, les rois du centre devinrent tout à coup dominants dans les trois parties du Nord Scandinave : *Gorm l'ancien*, en Danemark, *Harald aux beaux cheveux*, en Norvège, et *Érik, fils d'Emund*, en Suède. L'ancienne constitution du pays étant ainsi détruite, on sentit bientôt le besoin de faire tomber l'ancienne religion qui lui servait d'appui : en Danemark, le fils de Gorm fut contraint par l'empereur Othon I^{er} à recevoir le baptême; en Norvège, où il n'avait point existé de temple central, les nouveaux rois de la famille de Harald accueillirent volontairement le christianisme, et la lutte pour le maintien de l'ancienne religion s'identifia avec la défense de l'ancienne liberté; mais en Suède, l'Évangile ne fut victorieux que plus tard.

Après la mort d'Érik, et après le règne fortuné de son fils *Bjoern l'ancien*, un autre *Érik* et un certain *Olof* régnèrent en commun, jusqu'à la mort de ce dernier, qui laissa un jeune fils nommé Bjoern. Lorsque ce Bjoern, surnommé *le fort*, fut parvenu à l'âge de 12 ans, il alla s'asseoir sur le tombeau de son père, et réclama son héritage. Érik promit de le lui rendre dès qu'il aurait 16 ans; mais comme Bjoern refusait de prendre place à la table de son oncle, et ne cessait d'exciter des troubles, on lui donna 60 navires pour aller tenter la fortune dans des expéditions maritimes. Il devint chef des *Jomsvikings*, pirates qui avaient formé, à Jomsbourg, en Poméranie, une république dans le genre de celle des boucaniers des Antilles, et il ne tarda pas à effectuer une descente en Suède. Alors, après avoir brûlé ses navires et offert des vœux à Thor, il se dirigea sur Upsal; Érik, de son côté, promit de se vouer, dix ans après, à Othin, et les deux armées se rencontrèrent sur le fleuve Fyris, près d'Upsal. La bataille dura près de

trois jours; Bjoern et presque tous ses compagnons furent tués.

Érik dut à ce brillant succès le surnom de *victorieux*, et marcha aussitôt contre le Danemark, dont il chassa *Suënon à la double barbe*, dont le père avait été contraint de seconder Bjoern le fort, et il devint ainsi maître des deux royaumes. Toutefois, en Suède, le pouvoir royal était encore bien circonscrit : un ambassadeur norvégien s'étant plaint à Érik de ce qu'un paysan suédois donnait asile à une reine chassée de la Norvège, le roi lui répondit : « Ce paysan a plus d'influence que moi; il n'y a pas long-temps que, dans l'assemblée, son avis a prévalu sur le mien. »

A la tête d'une puissante faction était *Sigrîd-la-Superbe*, femme divorcée d'Érik, que celui-ci n'avait pas eu le pouvoir de chasser du pays. Après son divorce, plusieurs petits rois de la Norvège avaient demandé sa main; elle en fit brûler un tout vif, pour rebuter ces prétendants, qu'elle jugeait indignes d'elle; mais elle céda aux recherches d'Olof, roi de Norvège, en refusant toutefois d'embrasser le christianisme. Olof, récemment converti, fut si indigné de son refus, qu'il la frappa à la figure avec son gant. « Cela sera ta mort, » lui dit-elle, et elle épousa *Suënon à la double barbe*, auquel elle fit rendre son royaume de Danemark; puis elle parvint à faire conclure une alliance entre son fils Olof, successeur d'Érik, en Suède, son mari *Suënon* et les mécontents de la Norvège. La flotte du roi de Norvège, cernée de toutes parts par les alliés, fut détruite, et le roi lui-même se noya pour ne pas tomber entre les mains de ses ennemis. Ces événements se passaient en l'an 1000.

La paix et la bonne intelligence entre les royaumes de Danemark et de Suède dura pendant tout le règne d'Olof; les Suédois prirent même part aux expéditions de *Suënon* et de son fils *Canut* en Angleterre. Mais la domination des deux rois en Norvège fut de courte durée. Un autre fils d'Harald se rendit maître de ce royaume; et le roi de

Suède, ayant refusé de le reconnaître, il vint inquiéter ses frontières. La nouvelle de cette attaque excita les murmures de la nation suédoise, et le *Jarl*, ou comte de Westrogothie, Ragwald, invita le roi de Norvège à envoyer des ambassadeurs pour demander la paix et la main d'une princesse suédoise. Ragwald, vers les premiers jours du printemps, conduisit ces ambassadeurs à Upsal, où l'assemblée générale devait avoir lieu; cette assemblée se tenait dans un vaste champ : le roi, les jarls ou comtes, et les lagmans ou magistrats du peuple, étaient assis en cercle, environnés de leurs domestiques; derrière eux se pressait le peuple. On s'occupa d'abord des affaires du roi; lorsqu'elles furent réglées, un des ambassadeurs norvégiens se leva, et exposa à haute voix le but de son voyage; mais Olof, irrité, s'élança de son siège et l'interrompit tout à coup. Ragwald, qui appuya la demande de l'ambassadeur au nom des Westrogoths, ne fut pas mieux accueilli. Alors tous les paysans se levèrent d'un mouvement spontané et firent retentir leurs armes.

Quand le calme fut rétabli, un vieux paysan parla au roi en ces termes :

« Il paraît que les rois de Suède
« sont bien changés : mon grand-père
« a souvent parlé à son fils d'Érik, fils
« d'Émund, qui conquit la Courlande,
« l'Esthonie et la Finlande, et qui ne re-
« fusa jamais d'écouter ceux qui avaient
« quelque chose à lui dire; mon père
« m'en a raconté autant du roi Bjoern;
« moi-même, j'ai accompagné le roi
« Érik-le-Victorieux dans toutes ses
« conquêtes, et je l'ai toujours trouvé
« affable; mais le roi d'aujourd'hui ne
« veut écouter personne, et exige qu'on
« ne lui dise que ce qui peut lui plaire.
« Il se laisse enlever nos conquêtes dans
« l'est, et prétend dominer en Norvège,
« prétention que n'a jamais eue aucun
« roi de Suède. Un tel état de choses ne
« saurait nous convenir à nous autres
« paysans, et voilà pourquoi nous de-
« mandons que tu fasses la paix avec le
« roi de Norvège, et que tu lui donnes
« ta fille Ingegard en mariage. Si tu veux

« reconquérir les provinces de l'est, « nous sommes tous prêts à t'accom-
 « pagner; mais si tu méprises nos avis,
 « tu vas nous voir tomber sur toi et te
 « donner la mort; car nous ne sau-
 « rions souffrir ce qui est contraire
 « aux lois. C'est ainsi qu'en ont agi
 « nos pères : ils ont jeté dans un puits
 « cinq rois gonflés d'orgueil comme
 « toi. Allons, parle; fais-nous sur-le-
 « champ connaître ton choix. » Et, en
 disant ces paroles, il frappa de nou-
 veau son bouclier de son épée.

Le roi promit de faire ce qu'on lui demandait, en ajoutant que c'était aussi un ancien usage que les rois de Suède se conformassent aux volontés des paysans. Toutefois, il tarda à exécuter ses promesses, et les paysans se réunirent de nouveau, dans l'intention de le déposer comme ayant enfreint les décisions de l'assemblée générale : on parla même de chasser toute sa dynastie; mais des chefs de la Suède supérieure amenèrent dans l'assemblée le fils du roi, encore enfant, et la vue de ce jeune prince ayant changé les esprits, on convint que le vieux roi ne serait pas chassé s'il consentait à faire ce qu'il avait promis; cependant on lui associa comme roi, son fils, qui s'appelait Jacques. Ce nom déplut aux paysans : Jamais roi, dirent-ils, ne s'est appelé Jacques, et ils lui donnèrent le nom d'*Anund*.

Deux ans après, le roi Olof mourut. Il fut le premier roi chrétien de la Suède. Anund, son fils et son successeur, favorisa, comme lui, la propagation de l'Évangile. Et, comme si le dévouement pour le christianisme devait être le partage de la famille, le beau-frère d'Anund, Olof Haraldson, roi de Norvège, fut mis à mort par suite de son zèle pour la nouvelle religion, et plus tard révééré comme saint dans tout le Nord.

Anund fut aimé du peuple, malgré la sévérité de ses jugements. On l'avait surnommé *l'incendiaire*, parce qu'il faisait mettre le feu aux maisons des malfaiteurs; punition en usage dans toute l'Europe, pendant la durée du moyen âge.

Après Anund, son frère aîné *Émund* monta sur le trône. Malgré l'avantage que devait lui donner son âge, ce dernier ne fut roi qu'après son jeune frère, parce qu'il était né d'une mère esclave. Avec Émund finit, vers 1060, la maison d'Iwar Widfamne, ou des anciens rois d'Upsal.

DYNASTIE DES STENKILS.

Stenkil, qui fut choisi pour monter sur le trône, était parent des anciens rois, et fils de Ragwald, jarl de Westrogothie, où son parti était très-puissant. Son élection est la première preuve que nous ayons de l'ascendant obtenu par les chrétiens dans le royaume; et cependant il s'en fallait encore de beaucoup que la nouvelle religion fût généralement adoptée. Les Suédois, possesseurs du temple central, tenaient fortement à l'ancienne religion, tandis que les Goths avaient de bonne heure embrassé le christianisme qui les affranchissait de la prépondérance des Suédois.

L'époque que nous allons parcourir est féconde en guerres intérieures, et ces guerres eurent diverses causes : d'abord, l'année même où *Stenkil* mourut, Guillaume-le-Conquérant gagna la bataille d'Hastings, et établit en Angleterre une royauté assez puissante pour que dès lors des incursions dans ses états devinssent impossibles; résultat que déjà avait obtenu la France par l'avènement des Capétiens, l'Allemagne par celui des empereurs de la maison de Saxe. De plus, le christianisme, à mesure qu'il se répandait en Suède, tendait aussi de son côté à faire cesser toute piraterie contre des peuples auxquels on était désormais uni par la même religion. Ainsi, tous les éléments de troubles se trouvaient concentrés dans le pays, et comme d'ailleurs les peuples scandinaves prirent peu de part aux croisades, on conçoit que les guerres intérieures aient duré plus long-temps dans ces contrées que dans le reste de l'Europe. La première lutte fut celle des Goths contre les Suédois du christianisme contre le

paganisme, des nouveaux rois contre les prétendants des dynasties expulsées. Mais généralement, dès qu'un chef est bien affermi sur le trône, il embrasse le christianisme, et la lutte recommence.

Olof et Stenkil, quoique chrétiens, n'avaient jamais inquiété les païens. Ce dernier répondit même aux missionnaires qui le suppliaient de brûler le temple d'Upsal, que c'était lui demander sa propre ruine et celle de la nouvelle religion; mais ses successeurs montrèrent moins de modération, et bientôt tous les prêtres chrétiens se virent chassés du royaume. Le roi *Inge* ayant voulu les rétablir par la force, le peuple assemblé lui donna le choix entre l'abandon du christianisme ou la perte de sa couronne; et comme il déclara ne pas vouloir abjurer sa foi religieuse, on le chassa de l'assemblée à coups de pierres. Swen, beau-frère du roi, surnommé *le sacrificateur*, promit de protéger le paganisme et fut nommé roi; mais, trois ans après, Inge revint, les chrétiens prirent le dessus, et Swen fut brûlé dans sa demeure.

Inge et ses successeurs régnèrent plus par la force que par les lois: aussi eurent-ils à lutter contre des troubles continuels, et la maison de Stenkil finit vers 1128.

Les Goths choisirent pour roi le prince danois *Magnus*, qui par sa mère descendait des Stenkil; les Suédois de leur côté appelèrent au trône *Ragwald à la tête courte*. Bientôt cependant les Goths parurent vouloir se soumettre à Ragwald, qui se hâta de se présenter à leur assemblée. Il était d'usage que lorsqu'un roi se rendait à une assemblée du peuple, il exigeât, avant d'y entrer, qu'on lui donnât des otages. Ragwald ayant négligé cette précaution, les Goths crurent voir dans sa conduite une preuve de dédain, et ils l'assommèrent. Magnus lui-même fut peu de temps après tué en Danemark dans une guerre civile.

En Westrogothie, on se passa pendant quelque temps de roi; mais les Goths orientaux et les Suédois prirent pour roi *Swerker*, petit-fils de Swen

le sacrificateur. Il était chrétien comme son père, et la conversion de cette famille fit perdre au paganisme son dernier appui. C'est sous son règne que les premiers couvents furent établis en Suède; le cardinal légat Nicolas de Saint-Albans, devenu plus tard pape sous le nom d'Adrien IV, vint dans le pays organiser la nouvelle église et imposer le denier de Saint-Pierre. Le dessein d'établir un archevêché pour tout le royaume échoua par suite de la jalousie qui existait entre les Suédois et les Goths. Au reste, Swerker était un prince faible, et sous son règne les frontières furent continuellement inquiétées, tandis que l'intérieur était en proie aux dissensions. Il fut assassiné en 1155, au moment où il se rendait à l'église.

Les Suédois firent monter sur le trône à Upsal, *Érik*, surnommé *Bonde* ou *le paysan*, et le neuvième du nom; suivant la généalogie officielle. Érik se proposa trois choses, dit l'ancienne chronique, de fonder des églises et de réformer le culte, de régner selon les lois et la justice, et de soumettre les ennemis du royaume et de la religion. C'est à lui que l'on attribue la loi qui donne aux femmes une part dans l'héritage; ce qui partout fut une des premières conséquences de l'introduction du christianisme. La Suède lui dut la soumission de la Finlande, dont il convertit les habitants le fer et la flamme à la main. Après sa mort, il fut révérendu comme saint dans tout le Nord, quoiqu'il n'eût pas été canonisé, et cela parce que la dynastie des *Bonde* était moins favorisée de la cour de Rome que la dynastie rivale des *Swen*.

En 1160, Érik IX fut inopinément attaqué à Upsal par le prince danois Magnus, fils de Henri. Il était à l'église lorsqu'on lui annonça l'apparition soudaine de l'armée danoise. Tranquille à cette nouvelle, il attendit pour marcher à l'ennemi que la messe fût dite, et tomba percé de coups après un combat acharné. Magnus fut tué l'année suivante par *Charles*, fils de Swerker. Il fut le premier roi de ce nom, bien que, sur la foi d'une généa-

logie fabuleuse, en le compte ordinairement comme le septième.

Cependant les enfants d'*Erik Bonde* s'étaient réfugiés en Norvège; l'un d'eux, *Canut*, revint en 1167, tua Charles, ainsi que deux de ses neveux, qui s'étaient maintenus quelque temps en Gothie. Il mourut en 1195, et *Swerker II*, fils de Charles VII, fut placé sur le trône. Celui-ci fit assassiner trois fils de Canut, mais un quatrième, Erik, s'enfuit en Norvège. et revint bientôt chasser à son tour *Swerker*, qui lui-même chercha, avec l'appui des Danois, à reprendre son sceptre; mais il perdit deux batailles sanglantes où il laissa la vie. Son fils *Jean* régna après Erik, fils de Canut, et avec lui s'éteignit, en 1222, la race de *Swen le sacrificateur*, comme avec Erik, fils d'Erik, qui lui succéda, finit, en 1250, celle des *Bonde*. Toute ce te époque est remplie de guerres intérieures sans intérêt, et peu connues. La correspondance des papes nous fournit des renseignements plus positifs sur les progrès de l'église.

Sous le règne de Charles VII, la Suède avait six évêques et un archevêque résidant à Upsal; et pourtant les plaintes au sujet des infractions aux décrets de l'église sont encore fréquentes; des séculiers s'arrogent le droit de nommer aux prébendes vacantes, sans le concours de l'autorité ecclésiastique, et souvent ils nomment des personnes diffamées; ils s'approprient les biens des églises pendant la vacance des sièges, et vendent même les places. On ne reconnaît point les immunités et la juridiction de l'église; les prêtres sont traduits devant les tribunaux, et contraints de se défendre par le duel, ou d'accepter l'épreuve de l'eau bouillante: s'ils ne se présentent pas, on les déclare contumaces, et l'on brûle leurs maisons. D'un autre côté, les legs immenses faits à l'église excitaient des plaintes si graves, que le pape Alexandre III lança une bulle qui défendait à qui que ce fût de donner à l'église toute sa fortune: il était permis seulement d'en abandon-

ner une partie. La dîme fut introduite dans le courant du douzième siècle, mais, même au treizième, ce genre de revenus était encore très-précaire.

La consécration du mariage par un prêtre n'était pas encore communément réclamée, et l'usage d'exposer les enfants se maintenait.

Les couvents, en Suède comme partout ailleurs, rendirent dans le principe des services réels. Les moines ensemençaient eux-mêmes la terre, ils cultivaient des jardins, exploitaient des mines de sel et de métaux. Enfin les évêques, comme autrefois les pontifes romains, firent construire des ponts et frayer des routes.

La puissance du pape était déjà si généralement reconnue, que les parents d'Erik XI protestèrent près du saint-siège contre l'élection du roi Jean. Le cardinal Guillaume, évêque de Sabina, qui vint en Suède en 1248, régla les affaires de l'église, pour ainsi dire, sans le concours du roi. Néanmoins il eut le bon esprit de se conformer dans cette organisation à la constitution presque républicaine de l'état. Les curés étaient choisis par le peuple et confirmés par l'évêque; les évêques, choisis de la même manière, recevaient la sanction du roi: ce qui n'empêcha pas de chercher à établir près de chaque évêque un chapitre régulier auquel l'élection pourrait être confiée. Mais le point qui offrit les plus grandes difficultés, ce fut le célibat des prêtres: le cardinal eut beau excommunier les prêtres mariés, les paysans ne voulaient pas de curés célibataires, et les prêtres eux-mêmes formaient des associations pour désobéir aux évêques.

Pendant les longues dissensions auxquelles donnait lieu la succession au trône, la puissance de l'une et l'autre aristocratie, ecclésiastique et laïque, s'affermir de plus en plus; aussi presque chaque roi fut-il contraint à son avènement d'accorder aux évêques de nouveaux privilèges et de nouvelles immunités. Les plus puissants d'entre les laïques commencèrent à se nommer princes et magnats, et il arriva ce qui était arrivé en France, sous la

première race, le *jarl* qui, dans le principe, n'était autre chose qu'un major-dome, ou simple chef des domestiques du roi, acquit peu à peu une autorité qui finit par égaler, pour ainsi dire, celle du souverain, surtout pendant la lutte entre les maisons de Bonde et Swen, alors que cette dignité devint héréditaire dans la maison des *Folkunges*, qui s'appelèrent ducs de Suède par la grace de Dieu.

Canut, issu de cette maison, se révolta contre Erik XI en 1229, et pendant cinq ans se maintint sur le trône. Après le rétablissement d'Erik, un autre Folkunge, *Ulf Fasi*, obtint plus d'influence que le roi. *Birger*, qui était jarl en 1248, à l'époque où le cardinal de Sabina vint en Suède, gouvernait le royaume comme roi. Dans le désir de se procurer l'assistance de l'église, et de faciliter ainsi son avènement au trône, il entreprit une croisade contre les Finnois, qui furent de nouveau soumis; mais quand il voulut attaquer les Russes, il se vit repoussé par le grand-duc Alexandre Newsky.

Pendant que ces expéditions retenaient Birger loin de la Suède, Erik mourut, et les Suédois firent monter sur le trône le jeune fils du jarl absent, Waldemar. Birger de retour, se présenta à l'assemblée, et demanda qui avait osé nommer un roi pendant son absence. « Moi, lui répondit un noble; et si la nomination de ton fils ne te convient pas, nous saurons trouver un autre roi. » Le jarl garda quelques instants le silence, puis il reprit : « Et qui donc nommerez-vous? — Sous le manteau que je porte, repartit le noble, on trouverait facilement un roi. » Birger n'osa pas insister, et son fils *Waldemar*, âgé de neuf ans, fut couronné roi l'an 1251. Les concurrents de Waldemar, tous de la famille des Folkunges, excitèrent pendant quelque temps des troubles; mais Birger Jarl les soumit bientôt, soit par la force, soit par la ruse.

DYNASTIE DES FOLKUNGES.

La dynastie des Folkunges en Suède

offre, comme nous l'avons déjà dit, de nombreuses ressemblances avec la seconde race des rois de France. L'influence des deux familles avant leur avènement au trône était fondée sur la noblesse, et cette influence, les uns l'exerçaient comme maires du palais, les autres comme jarls. Les uns et les autres furent favorisés moins par le clergé que par le pape; car les princes qui les précéderent descendaient des anciennes familles de rois qui étaient regardées comme sacrées dès le temps du paganisme, et auxquelles le peuple fut toujours fortement attaché. Quand la liberté universelle et l'ancienne constitution eurent fait place à une aristocratie de nobles et d'évêques, cette aristocratie dut être exempte des anciennes affections et des anciens préjugés. Les barrières de la puissance des anciens rois avaient été posées par les lois et par la constitution religieuse de l'état, profondément gravée dans le cœur de chacun de ses membres. La nouvelle royauté au contraire, fondée sur une usurpation consommée au nom du droit divin, ne trouvait de bornes que dans le pouvoir qui disposait de ce droit, c'est-à-dire dans le pape, et, de l'autre côté, dans la force, plutôt brutale que légale, exercée par les grands de l'empire. Cette noblesse guerrière excitait continuellement des troubles intérieurs, lorsqu'elle n'était pas occupée ou décimée par des guerres étrangères; les théories nouvelles sur le pouvoir royal ne permettant plus d'opposer d'autres familles à la famille régnante, les guerres intérieures eurent lieu de frères à frères, de parents à parents, et jamais aucun parti ne put se maintenir qu'autant qu'il avait à sa tête un prince de la famille régnante.

Mais, s'il est vrai qu'il existe de nombreuses ressemblances entre les Folkunges et les Carlovingiens, il faut aussi convenir qu'ils diffèrent par plus d'un point. Les éléments divers qui composaient l'empire des successeurs de Clovis contribuèrent beaucoup, dès le principe, à accroître le pouvoir royal; le chef de l'état jouissait de l'autorité

à différents titres, dans les différentes provinces et dans l'état qui formait le centre de l'empire; la noblesse était non pas sortie peu à peu du sein du peuple, elle était pour la majorité de la nation d'origine différente. Or, rien de tout cela en Suède. La différence qui avait pu exister entre les Suédois et les Goths, et qui n'avait jamais été bien grande, était presque entièrement effacée lors de l'avènement des Folkunges; aussi l'ancienne forme de l'état fut-elle maintenue, du moins quant aux principes constitutifs. En France, au contraire, on sentit bientôt le besoin d'une organisation nouvelle, et Charlemagne sut reconnaître cette nécessité.

D'un autre côté, il suffisait en France de revenir sur le passé, pour faire disparaître la barbarie; tandis qu'en Suède tout restait à faire. A l'époque où les Carlovingiens montèrent sur le trône, la papauté, établie dans le voisinage de leur empire, était elle-même à peine naissante, son système commençait à peine à se former, et eut en grande partie pour but l'influence qu'elle pouvait exercer sur la France; mais dans un royaume aussi éloigné que l'était la Suède, la papauté, bien loin de pouvoir se flatter d'une influence continuelle, ne fit sentir son autorité qu'à de certaines époques. Le clergé, loin d'être soumis au pouvoir de Rome, se constitua sur des bases presque républicaines. Rien ne s'opposait donc à ce qu'il prit part au mouvement politique, et à ce que chacun de ses membres exerçât l'influence à laquelle il pouvait prétendre, soit par ses richesses, soit par ses qualités personnelles.

Au reste, la seconde race des rois de France commença à régner au VIII^e siècle, tandis que l'avènement des Folkunges date du XIII^e. Au moyen âge, une différence de cinq siècles est beaucoup plus grande qu'on ne serait tenté de le croire. Il est vrai que cette différence peut être, jusqu'à un certain point, compensée par la situation isolée de la Suède. Mais revenons à notre sujet.

C'est encore à Birger Jarl qu'il faut attribuer les guerres intestines des princes de sa famille. Pendant qu'il administrait le royaume pour son fils Waldemar, il se fit accorder par le pape la permission de laisser à ses autres fils quelques provinces du royaume.

Ce penchant des rois à partager leurs états entre tous leurs fils est un des traits caractéristiques du moyen âge; il tient à la révolution fondamentale que le christianisme avait opérée dans le droit d'hérédité. Afin de faciliter les donations qui pourraient être faites à l'église, on ne négligea rien pour propager de plus en plus le droit romain, comme permettant, jusqu'à un certain point, la libre disposition des biens, qui, dans l'ancien droit des peuples germaniques, n'étaient qu'administrés par les fils aînés, et restaient la propriété des familles entières. De plus, le christianisme accordait un droit dans l'héritage aux femmes, qui, jusque-là, n'y avaient été admises qu'à défaut de mâles. De ces différentes circonstances, combinées avec l'idée d'égalité que la nouvelle religion proclamait comme sa base fondamentale, naquirent les partages égaux entre tous les enfants; partages que les lois ont aujourd'hui restreints à la propriété privée, mais qui, à cette époque, avaient été étendus à la souveraineté.

Birger Jarl ne borna pas à cette modification la réforme de l'ancien droit. On lui dut encore d'importants changements. Ainsi, il défendit les guerres privées sous des peines sévères; il abolit l'épreuve du fer chaud, et déclara nuls les contrats par lesquels des hommes libres se donnaient à d'autres comme serfs.

C'est à Birger qu'est due la fondation de Stockholm, capitale actuelle du royaume, qui, avant lui, n'était qu'un petit fort construit à l'embouchure du lac Mælær, pour défendre l'entrée de ce lac aux pirates. Il lui conféra les droits de ville, ainsi qu'à plusieurs autres établissements; fit avec les villes anséatiques de Ham-

bourg, de Lubeck et de Riga, des traités de commerce qui stipulaient une liberté réciproque, et entra en négociation avec l'Angleterre.

À l'intérieur, il était plus puissant qu'aucun roi ne l'avait jamais été; mais il ne voulut jamais prendre d'autre titre que celui de Jarl. On put bien, pendant sa vie, blâmer quelques-unes de ses actions, mais, après sa mort, son mérite fut généralement reconnu, et les femmes surtout, dont il avait protégé les droits, prièrent pour le repos de son âme.

Ce ne fut qu'à la mort de Birger, arrivée en 1266, que WALKEMAR devint véritablement roi; depuis plus de seize ans, il ne l'était que de nom. Il avait alors 24 ans; il passait pour le plus bel homme de son époque, et était marié à Sophie, princesse de Danemark. Cette reine, d'un caractère hautain et moqueur, fut cause de la désunion qui éclata bientôt entre Waldemar et ses frères: le duc Magnus, qui possédait la Sudermanie, et qui était maigre et brun, fut surnommé par elle *le chaudronnier*; et Erik, autre frère du roi, le *prince de rien*. Magnus tenait une cour plus brillante que celle du roi, et s'entoura d'une noblesse aguerrie. Quant à Erik, il se retira en Norvège, et il était facile de prévoir que les deux frères prendraient les armes à la première occasion.

Cette occasion ne se fit pas attendre. Jutta, sœur de la reine, et belle comme un ange du ciel, au dire de la chronique rimée qui est la source principale pour l'histoire de cette époque, Jutta quitta son couvent et vint à la cour de Suède. Elle eut un enfant du roi, qui, par cet adultère, se dégrada aux yeux du peuple et provoqua les plaintes du clergé à un tel point qu'il se vit contraint d'entreprendre un pèlerinage à Rome, pour se faire absoudre. Pendant son absence, Magnus fut chargé de la régence, et, au retour du roi, refusa de lui rendre le pouvoir, car il s'était affirmé par une alliance avec le roi de Danemark. La guerre éclata, et, pendant que Magnus attaquait et anéantissait l'armée de

Waldemar, celui-ci dormait, et sa femme jouait aux échecs, en se moquant de son beau-frère. Le roi s'enfuit en Norvège, non sans beaucoup de peine, revint quelque temps après, fut fait prisonnier par Magnus, et se vit contraint de se contenter de la Gothie.

Cependant il ne se résigna pas à son sort, et parvint à obtenir l'appui des Danois et des Norvégiens; mais, au moment où ses affaires commençaient à présenter un meilleur aspect, ce prince inconstant abandonna tout jusqu'à la reine Sophie elle-même, afin de se livrer plus librement à sa passion pour une autre femme, à laquelle en succédèrent d'autres encore.

Plusieurs fois il passa en Danemark, et revint aussitôt en Suède renouveler ses prétentions à la couronne; mais il finit par être fait prisonnier, et fut envoyé au château de Nikoeping, où il resta enfermé jusqu'en 1302, époque de sa mort.

MAGNUS I^{er} fut couronné en 1279, et le premier prit le titre de *roi des Suédois et des Goths*. Le commencement de son règne fut signalé par des troubles que suscitérent quelques membres de la famille des Folkunges. Ils se plaignaient de la préférence accordée par le roi à des étrangers, et surtout aux Danois, et prirent les armes dès 1278; ils tuèrent Ingemar Nilsson, favori du roi; firent prisonnier son beau-père, le comte de Holstein, qui était venu voir sa fille; contraignirent la reine à se réfugier dans un couvent, et parlaient même de rétablir Waldemar sur le trône. Magnus s'efforça de les calmer par des promesses et par des prévenances. Il se rendit à un repas qu'ils lui donnèrent dans un de leurs châteaux, et les invita à son tour; mais à peine se furent-ils présentés, qu'il les fit arrêter dans la même salle où ils avaient assassiné son favori. On les conduisit à Stockholm, où quatre d'entre eux furent décapités, après avoir été condamnés, en vertu de la loi romaine, comme coupables de lèse-majesté.

Des lors la puissance de Magnus s'établit de plus en plus. Il défendit, sous les peines les plus sévères, les as-

sociations des nobles entre eux, régla les assemblées de la noblesse, qui peu à peu avaient pris la place de celles du peuple, et défendit de s'y rendre en armes ou accompagné de domestiques. De plus, il protégea les paysans contre les exactions des nobles; ce qui lui fit donner le nom de *Ladulas*, ou *serrure de grange*. « Le nom de *Ladulas*, dit une chronique suédoise, est un titre bien honorable, et il a fait plus de gloire au roi Magnus que n'aurait pu lui en faire celui d'empereur des Romains; car bien peu de princes jusqu'ici auraient mérité d'être surnommés *Ladulas*: les *Ladubrott* (qui brise la porte des granges) ont toujours été beaucoup plus communs. »

On remarque en général, dans tous les actes de Magnus, l'introduction d'un nouveau droit de majesté, c'est-à-dire, du droit qui, basé sur les édits des empereurs romains, avait été modifié, d'une part, par le droit canon, et de l'autre, par la conquête qui avait fondé presque tous les états de l'Europe. Quoique le titre sur lequel reposait l'autorité de Magnus fût assez contestable, et bien que l'ancienne constitution n'offrit aucune trace de ce qu'on appelle *droit de majesté* et *inviolabilité royale*, l'application soudaine d'une loi romaine contre les *Folkunges* ne parut pas caractériser suffisamment l'ère nouvelle. ni offrir assez de sûreté contre de semblables agressions; aussi, au conseil national de 1279, Magnus fit déclarer que quiconque attenterait à la personne d'un roi couronné, serait excommunié et perdrait ses droits éventuels à la couronne.

Les courtisans et les suppôts des rois despotiques, au XVI^e siècle, profitèrent de la tendance qui se manifesta dans la conduite politique de Magnus, pour forger des actes qu'ils supposaient avoir été sanctionnés sous son règne, et qui donnaient au roi de Suède tous les droits dont les rois féodaux jouissaient dans les pays autrefois conquis; mais il est bien constaté qu'en Suède les rois n'eurent jamais la propriété exclusive et directe du sol, des grandes forêts, de la pêche sur les côtes, des

mines, etc. Il n'est pas vrai non plus que ce soit sous Magnus que les impositions foncières aient été introduites; elles existaient avant lui, et, depuis long-temps, le domaine privé des rois ne suffisait plus aux dépenses du royaume, surtout depuis que, pour faire la guerre, on ne recourait plus aux compagnonnages, mais à la levée en masse de la nation. M. Geijer, dans son Histoire de Suède, qui sert de base principale à notre travail, a prouvé toutes ces assertions, à l'aide de documents incontestables.

Une institution manquait encore à Magnus pour constituer une monarchie féodale: c'était une noblesse chevaleresque semblable à celle qui, dans les autres états de l'Europe, avait été formée par les compagnons de chacun des rois, lors de la première conquête. Il y avait bien d'anciennes familles, descendants, vrais ou prétendus, des rois; mais cette noblesse primitive différait essentiellement de la noblesse féodale: elle jouissait de l'indépendance que la noblesse domestique des rois féodaux chercha toujours vainement à conquérir; et néanmoins elle disparut avec l'ancienne forme de l'état, et se confondit bientôt avec la noblesse féodale. Comme les personnes qui composaient la cour du roi avaient toujours joui de certaines prérogatives personnelles, il ne s'agit plus que de régler et d'étendre leurs privilèges pour organiser une caste guerrière, surtout à cette époque où la masse du peuple avait perdu toutes les traditions du patriotisme, des droits politiques et de l'honneur guerrier.

Magnus ne chercha pas, pour le moment, à dépouiller les chefs séculiers et ecclésiastiques de l'autorité dont ils jouissaient dans leurs provinces; il parut, au contraire, l'augmenter en déclarant libres d'impôts tous ceux qui faisaient le service à cheval, soit près d'un de ces chefs, soit près de la personne du roi. Ainsi se forma une chevalerie, avec des intérêts séparés de ceux du peuple, et qui devait bientôt faire disparaître l'ancienne noblesse. C'est ainsi que, plus tard, la bourgeoisie

fut, en Europe, l'alliée la plus puissante des rois contre la noblesse féodale, quand ceux-ci aspirèrent au pouvoir absolu.

Les dernières années du règne de Magnus furent assez tranquilles. Un sage économielui permettait de dépenser des sommes considérables pour accroître son influence à l'étranger. Sa cour était brillante et toute chevaleresque, et lui-même il donnait souvent l'accolade. Il releva la dignité de maréchal et d'échanson, qui paraissait devoir remplacer désormais celle des anciens jarls. Il dota richement les couvents et les églises, et prit même la croix contre les infidèles de la Terre-Sainte; mais la mort l'empêcha de réaliser ce projet, et, pour racheter ce vœu, la Suède paya quelque temps la dîme au pape.

A la mort de Magnus, en 1290, le plus âgé de ses fils, BIRGER, qui avait été reconnu pour son successeur, en 1284, n'avait encore que dix ans. Conformément aux dernières volontés de son père, il eut pour tuteur le maréchal *Torkel, fils de Camd*, qui avait été nommé également administrateur du royaume. Torkel continua à gouverner le pays d'après les principes de Magnus. Il débuta par une expédition heureuse contre les Russes et les Finlandois encore païens, ce qui était un sûr moyen de s'assurer l'amitié du pape, et étendit les frontières du royaume jusqu'à Kexholm et Landskrona. En 1298, le roi épousa une princesse danoise, et fut couronné, ainsi que la reine, en 1302. A la même époque, *Waldemar*, frère puîné de Birger, fut marié à la fille du maréchal Torkel, qui, l'année suivante, se démit de la régence.

A peine Birger fut-il entré en jouissance de ses droits, et à peine eut-il remis à ses frères, *Erik* et *Waldemar*, les provinces que le testament de Magnus leur assignait, que ceux-ci, se rappelant sans doute que leur père avait autrefois détrôné son frère Waldemar, commencèrent à comploter contre le roi. *Ambjoern*, échanson du duc Erik, était à la tête du parti des princes;

Torkel, de son côté, continuait à administrer la Suède au nom du roi; mais il avait pour ennemis les grands du royaume et le haut clergé, parce qu'il prétendait leur faire payer une partie des dépenses occasionées par la guerre contre les Russes et celles que nécessitait l'entretien de la cour; et, comme ils s'y refusaient obstinément, le maréchal se disposait à les faire incarcérer quand ils se déroberent par la fuite à ses persécutions. Le roi, voyant la lutte ainsi engagée, promit publiquement de ne jamais se séparer de Torkel, et fit reconnaître pour son successeur à la couronne, son jeune fils *Magnus*.

Ce fut en 1304 que la discorde éclata entre les trois frères. Un traité favorable au roi fut rompu aussitôt que conclu, et les princes, assistés par le roi de Norvège, déclarèrent la guerre à Birger. Mais ils s'aperçurent bientôt qu'il fallait, à tout prix, le séparer de son sage conseiller; ils lui firent donc offrir leur soumission, à condition qu'il éloignerait Torkel, dont Waldemar répudia la fille, en déclarant que sa conscience ne lui permettait pas de rester uni à la fille de son parrain. Birger donna dans le piège, et Torkel fut exécuté le 6 février 1306; mais, huit mois après, les princes arrêtrèrent le roi ainsi que sa femme et ses enfants; le prince royal seul fut sauvé et emporté en Danemark par un serviteur fidèle.

Erik Menwed, roi de Danemark, qui était frère de la femme de Birger, et qui avait épousé la sœur de ce prince, ne laissa pas un pareil crime impuni; il attaqua les ducs, et, en 1308, Birger fut mis en liberté, à la condition, toutefois, qu'il se contenterait de la portion de son royaume que les ducs lui assigneraient. Avidé de vengeance, il se rendit aussitôt en Danemark, et revint avec une armée danoise, au moment où, de leur côté, les Norvégiens entraient en Suède. Par la paix d'Helsingborg, conclue en 1310, le roi fut rétabli dans la plus grande partie de ses états, et reconnu comme suzerain par les ducs.

Pendant les années qui suivirent ce traité, le royaume fut désolé par la disette et par les épidémies. A ces fléaux venaient se joindre les impôts excessifs que le roi, aussi bien que les princes, exigeaient des Suédois pour l'entretien d'une cour magnifique, presque entièrement composée d'étrangers.

Cependant, la bonne intelligence paraissait rétablie entre les trois frères. Le duc Waldemar, qui vint visiter Birger dans son château, fut si cordialement reçu par celui-ci et par la reine, qu'il persuada à Erik d'imiter son exemple et de l'accompagner à la cour. Vainement on les avertit de ne pas s'y rendre ensemble; pleins de confiance l'un et l'autre dans la loyauté du roi, ils dédaignèrent ces sages conseils et persévèrent dans leur résolution. Mais à peine leur suite, à laquelle on avait donné des logements dans la ville, eut-elle quitté le château, qu'ils se virent arrêtés et jetés dans un cachot, les fers aux mains. Le roi distribua aussitôt leurs biens et ceux de leur suite aux serviteurs de sa maison, et, se félicitant d'avoir suivi le conseil de sa femme, il s'écria : « Maintenant je tiens la Suède en mon pouvoir ! » et, suivant l'expression d'une ancienne chronique, s'abandonna, comme un nouvel Hamlet, à tous les transports de sa joie. Mais bientôt, exaspéré par le soulèvement général des partisans des princes, Birger fit fermer les portes de la tour où les princes étaient enfermés, et jeta les clefs à la mer. Livrés ainsi aux horreurs de la faim, ils moururent tous deux, l'un au bout de trois jours, et l'autre au bout de onze.

Cette conduite barbare causa la perte de Birger. La ville de Stockholm lui ferma ses portes, et le siège fut mis devant le château de Nyköping, qu'il occupait, et qui fut pris et rasé. Toutefois Birger se maintint encore quelque temps au moyen des troupes que son fils Magnus lui amena du Danemark. Mais bientôt il fut contraint de s'enfuir d'abord dans l'île de Gothland, et plus tard en Danemark, où il mourut en

1321, en apprenant que son fils Magnus, contraint de capituler, avait été exécuté à Stockholm, contre les clauses de sa capitulation.

Il ne restait plus de toute la famille des Folkunges qu'un enfant de trois ans, MAGNUS, fils du duc Erik. On convoqua donc, à Upsal, les grands de l'empire, les évêques, la noblesse, les députés des villes, dont il est fait mention pour la première fois dans cette circonstance, et quatre paysans de chaque district. Mats, fils de Kettilmund, chef du parti des ducs, et régent par la volonté des grands, prit dans ses bras et porta au milieu de l'assemblée le jeune Magnus, qui fut nommé roi par acclamation, en même temps que Haquin VIII, père de sa mère, lui laissait le royaume de Norvège. Deux régences différentes furent établies dans les deux royaumes. Celle de Suède, qui dura jusqu'en 1333, rétablit la tranquillité et affermit le pouvoir de la noblesse. Cette noblesse, par les confédérations que formèrent ses différents membres, commença bientôt à constituer le pays en aristocratie républicaine.

Le même jour où l'on éleva sur le trône un roi de trois ans, les personnalités les plus éminentes parmi les nobles et les évêques se ligèrent pour porter assistance et conseil à Mats, ou à quiconque lui succéderait dans la régence; ils promirent au peuple que chacun serait maintenu dans son ancienne liberté et dans ses anciens droits; que de nouveaux impôts ne seraient décrétés qu'autant qu'ils seraient nécessaires pour la défense du royaume, et que le peuple y aurait donné son assentiment; que les fondés de pouvoir, chargés par les seigneurs de lever ces impôts, seraient accompagnés par deux paysans de chaque province, qui veilleraient et à la perception et à l'emploi des deniers publics. En 1322, une nouvelle ligue se forma. Elle se composait de 35 des principaux seigneurs séculiers et ecclésiastiques, tous du parti des princes et des rois. Ils promirent de s'aimer mutuellement comme des frères, de soumettre leurs

contestations à la décision de la ligue, et de ne jamais s'en détacher, sous aucun prétexte. Cette ligue avait surtout pour but de résister aux étrangers qui, depuis le règne de Magnus Ladulas, s'étaient introduits à la cour, et qui, à cette époque, relevaient la tête, parce que l'un d'entre eux, Canut Porse, était le favori de la reine-mère. Les seigneurs confédérés l'ayant forcé à quitter le royaume, la reine, pour le retenir, le prit pour époux, et, par cela même, perdit toute influence dans le royaume, bien qu'il fût mort peu de temps après. Une semblable révolution s'était opérée en Danemark : les seigneurs y dominèrent aussi à cette époque; mais ils étaient beaucoup moins unis que ceux de la Suède.

Durant la minorité de Magnus, les paysans de la Scanie se révoltèrent, et se donnèrent à la Suède, de sorte que, lorsqu'en 1333, ce prince fut déclaré majeur, à l'âge de 18 ans, il prit le titre de roi de Suède, de Norvège et de Scanie. Mats, fils de Kettilmund, mourut en 1336, après avoir assisté au couronnement de Magnus et de sa femme Blanche, fille d'un comte de Namur. *Nils, fils d'Ambjoern*, succéda à Mats, et il se forma aussitôt, entre 23 seigneurs de ses amis, une nouvelle ligue, dans laquelle le roi lui-même et sa sœur Euphémie entrèrent. On prit quelques mesures contre le brigandage; on abolit l'esclavage pour les chrétiens, et l'on fit rédiger les coutumes de plusieurs provinces; mais le roi était entièrement sous la dépendance de la noblesse, quelques efforts qu'il fit pour s'en affranchir.

Une des suites funestes de ce gouvernement aristocratique, c'est que les charges du peuple allaient toujours croissant. Beaucoup de paysans, dans l'impossibilité de payer les impôts, quittèrent leur héritage; et, en 1346, on se vit contraint d'accorder une exemption pour six ans à tous ceux qui consentaient à revenir. Le mauvais état des finances avait eu pour première cause les guerres coûteuses entreprises contre la Russie. Il paraît

d'ailleurs que l'acquisition de la Scanie avait dû être fort onéreuse, car Magnus, dans un édit qu'il fit publier, pour se disculper d'avoir épuisé le trésor, insiste particulièrement sur l'obligation où s'est trouvé le gouvernement de payer des sommes considérables aux anciens possesseurs et aux créanciers de cette province. Mais ce que le peuple lui reprochait par-dessus tout, c'était son incurie, qui laissait les nobles dilapider les biens de la couronne, et les dérèglements de sa vie privée, qui lui firent donner le surnom de *Smek* (mignon), et qui le dégradèrent totalement aux yeux d'un peuple qui ignorait encore ce vice des peuples du midi.

Telle était la fâcheuse impression produite par les désordres du prince, qu'en 1348, Magnus, pour se réhabiliter un peu dans l'opinion publique et pour mériter le pardon de l'église, crut devoir entreprendre contre les Russes une expédition non moins coûteuse que les précédentes. A tous ceux qu'il pouvait atteindre, il donnait à choisir entre le pape et la mort, et lorsqu'ils se décidaient pour le premier, il leur faisait couper la barbe et administrer le baptême. Mais bientôt ces mêmes Russes, dont la barbe avait repoussé, cernèrent de tous côtés dans son camp, le roi, qui ne dut son salut qu'à la fuite.

Ce désastre fut suivi de nouveaux malheurs. Les mercenaires étrangers, que l'on s'était flâté de payer avec le butin fait sur les Russes, commencèrent à ravager la Suède, et il fallut, pour les faire rentrer dans l'ordre, accorder des terres à leurs chefs; d'un autre côté, le clergé, après avoir inutilement demandé le paiement des sommes qu'il avait prêtées pour la croisade contre les Russes, fit lancer contre le roi l'excommunication. Enfin, et comme pour mettre le comble à tant de maux, la peste noire, qui ravageait l'Europe vers le milieu du XIV^e siècle, sévit également en Suède. Dans quelques provinces, il ne resta que le sixième des habitants; d'autres furent entièrement dépeuplées, et, long-temps après, on retrouva, dans les forêts,

des églises dont on avait tout à fait perdu la mémoire. Ce cruel fléau, qui s'attaquait aussi bien aux animaux qu'aux hommes, reparut en 1360, et, cette fois, il moissonna surtout les enfants.

Cependant, au milieu de tant de désastres, *Haquin*, fils puîné du roi Magnus, avait été nommé roi de Norvège, et son fils aîné, *Érik*, avait été mis sur le trône de Suède par les mécontents. De là, entre le père et le fils, une guerre qui finit par un traité, dans lequel Magnus promit de chasser du royaume son jeune favori *Bengt*, fils d'*Algot*, qui était tout à la fois mignon du roi et amant de la reine, et qui, de plus, gouvernait le royaume. Par le même traité, il céda à son fils *Érik* quelques provinces et, entre autres, la Scanie, qu'on le soupçonnait de vouloir rendre au Danemark. Il paraît qu'il avait été conclu entre Magnus et Waldemar, roi de Danemark, un traité secret, par lequel celui-ci céda au premier plusieurs provinces, pour obtenir son assistance contre *Érik* et contre les seigneurs. Déjà Waldemar était sur le point d'entrer en campagne, quand tout à coup, en 1359, *Érik*, sa femme et ses enfants moururent, soit de la peste, soit par le poison. Magnus fut de nouveau reconnu roi de toute la Suède, et aussitôt il rappela son favori et céda la Scanie au Danemark.

En même temps Waldemar, que le roi appelait son ami, ravageait les îles d'Oeland et de Gothland. Cet oubli de tous les devoirs d'un roi attira sur Magnus tant de mépris, que les enfants eux-mêmes lui jetaient de la boue, et que, partout, on chantait contre lui des vers qui offrent quelque ressemblance avec ceux qu'un mépris, non moins mérité, fit composer plus tard, en France, contre Henri III. Les choses en vinrent au point que *Haquin*, à la prière des nobles, quitta la Norvège, attaqua son père, le fit prisonnier, et se fit couronner roi de Suède; mais bientôt après, il se réconcilia avec Magnus, se maria, contre l'avis de la noblesse, avec Marguerite, princesse danoise, et

chasse du royaume 24 des principaux seigneurs. Irrités d'une semblable conduite, les seigneurs se liguent, déposent Magnus et *Haquin*, et vont en Allemagne chercher Albert, duc de Meklenbourg, fils de la princesse Euphémie, qu'ils proclament roi de Suède. Cependant Magnus et *Haquin*, auxquels une partie du royaume est restée fidèle, perdent, en 1365, la bataille d'Enköping, où *Haquin* est blessé, et Magnus fait prisonnier.

La captivité de Magnus dura jusqu'en 1371. A cette époque, le roi de Norvège, son fils, et le roi de Danemark ayant attaqué la Suède, et s'étant avancés jusqu'à Stockholm, les villes anseatiques firent conclure entre les trois royaumes une paix qui rendit la liberté à Magnus (*), et laissa le trône de Suède à leur protégé Albert. Ces républiques marchandes, alors toutes-puissantes dans le Nord, purent bien défendre Albert contre ses ennemis extérieurs, mais non le rendre indépendant à l'intérieur. En effet, le parti de Magnus était encore assez considérable, surtout dans les provinces habitées par les Goths, et, d'un autre côté, la préférence que le roi accordait partout aux Allemands augmentait le nombre de ses ennemis; car si les seigneurs avaient pris pour roi un étranger, c'était uniquement parce qu'ils ne pouvaient en choisir un parmi eux, sans donner lieu à des guerres intestines, ruineuses pour leur autorité. Aussi, lorsque *Haquin* s'avança en Suède, soutenu par les villes anseatiques, il ne resta plus d'autre ressource à Albert que de se soumettre entièrement aux nobles. Il nomma *Bo*, fils de *Jon*, chef de sa cour, et lui donna plein pouvoir pour exercer dans sa plénitude l'autorité royale, et pour administrer les domaines de la couronne.

Quelques années plus tard, il reconnut, dans un traité fait avec le conseil de l'empire (l'assemblée des seigneurs), que ses préposés s'étaient permis beaucoup d'illégalités, et en

(*) Il mourut chez son fils en 1374.

conséquence il abandonna au sénat l'administration de tous les châteaux royaux et de toutes les forteresses, et lui permit de pourvoir lui-même aux places qui vaueraient dans son sein. La puissance des seigneurs s'accrut encore par les immenses richesses que la peste accumulait entre les mains d'un petit nombre d'entre eux. Voilà comment Bo put prêter des sommes considérables à l'état, et obtint en garantie toute la Finlande, une partie de la Suède, les principaux châteaux du royaume et une grande partie du domaine de la couronne.

Les tentatives du roi pour le rétablissement de son autorité finirent par le dépouiller du peu qui lui en restait, et comme d'ailleurs le besoin d'argent se faisait de plus en plus sentir, sa position devint tellement insupportable, qu'il se vit dans la nécessité de tenter quelque grande entreprise, et de chercher son salut dans le désespoir. Bo mourut en 1386; Albert crut que le moment favorable était venu, et réclama auprès des seigneurs une partie des biens de la couronne et de l'état qu'ils s'étaient appropriés. Les héritiers de Bo, qui auraient eu surtout à souffrir de cette mesure, prirent les armes et offrirent la couronne à la célèbre Marguerite, veuve de Haquin, roi de Norvège et le dernier des Folkunges. Déjà reconnue comme régente en Danemark et comme reine régnante en Norvège, Marguerite accepta cette offre, et la guerre éclata de nouveau. Albert, son fils, et beaucoup de chevaliers allemands furent faits prisonniers à la bataille de Falköping, que le maréchal *Érik, fils de Kjell*, lui livra en 1389. Albert avait toujours parlé de Marguerite avec le plus profond mépris; il avait fait vœu de ne mettre sur sa tête le bonnet royal que lorsqu'il aurait conquis le Danemark et la Norvège; aussi quand il fut tombé au pouvoir de son ennemie, celle-ci, comme pour punir son arrogance, lui fit faire un manteau large de quinze aunes, avec un camail dont la queue avait dix-neuf aunes de long.

Cependant sur plusieurs points du royaume les partisans d'Albert se tenaient toujours sous les armes; ils s'emparèrent de Stockholm, ravagèrent le pays, et obtinrent l'assistance des ducs de Meklembourg et de la ligue anséatique. Les villes de Wismar et de Rostock ouvrirent leurs ports aux *Frères Vitaliens*, pirates qui, sous prétexte de porter des vivres à Stockholm, infestaient les côtes de la Suède et toute la Baltique. Ces brigands, qui inquiétèrent le commerce pendant plus de cent ans, tournèrent bientôt leurs armes contre les villes anséatiques, non moins que contre les Danois et Suédois, et ces différents états réunis eurent beaucoup de peine à les faire disparaître.

Malgré la nécessité de se réunir contre les dangers communs, l'anarchie en Suède était complète. Les nobles construisaient partout des châteaux pour se faire la guerre entre eux, et pour dominer et ravager le pays. Enfin, en 1395, on convint de faire la paix. Albert et son fils, qui mourut deux ans plus tard, furent rendus à la liberté, moyennant une rançon de 60,000 marcs d'argent; mais depuis lors il est si peu question d'Albert, que l'on ignore même l'année de sa mort.

Désormais sans rival, Marguerite, qui n'avait pas d'enfants, fit couronner roi de Suède le fils de sa nièce, ÉRIK, duc de Poméranie, que le Danemark et la Norvège avaient déjà reconnu. A l'occasion de ce couronnement, fut conclue, le 20 juillet 1397, la fameuse ligue de Calmar (*), qui fut signée par dix-sept seigneurs, et resta si inconnue en Suède qu'aucun des historiens contemporains n'en parle. Cette ligue n'était rien autre chose qu'une association conclue, comme nous en avons déjà vu plusieurs, entre quelques seigneurs des trois royaumes. On convint de maintenir la paix entre les trois royaumes, d'élire les rois en commun, et de donner la préférence au fils du roi précédent,

(*) Voyez pl. XIII.

toutes les fois qu'il en existerait un, de défendre avec les forces des trois royaumes l'état qui serait attaqué, et de ne jamais donner asile dans l'un des trois à quiconque serait banni de l'un des deux autres.

Le roi Erik n'avait que seize ans quand il monta sur le trône, et Marguerite gouverna jusqu'en 1412, où elle mourut. Le regne de ce prince ne fut pas aussi troublé que les précédents, mais les exactions des seigneurs, et les impôts extraordinaires continuèrent à peser sur le pays. Peu de temps avant la mort de Marguerite Erik parut vouloir s'émanciper; il fit même décapiter le favori de la reine, et, sans la fin de cette princesse, tout porte à croire qu'une guerre eût été le résultat d'une semblable tentative.

Resté seul maître du trône, Erik se proposa deux buts vers lesquels il concentra tous ses efforts, c'était de rendre héréditaire dans sa maison la couronne des trois royaumes, et de réunir les états des ducs de Holstein à la couronne de Danemark. Mais la guerre entreprise contre ces ducs, que la ligue anseatique protégeait, moissonnait la jeunesse des trois royaumes, et exigeait sans cesse de nouveaux impôts, d'autant plus onéreux qu'il fallait les payer en argent comptant, afin qu'on pût les envoyer en Danemark. Les nobles et les gouverneurs étrangers des châteaux royaux rivalisaient en Suède de tyrannie et d'exactions. Un avoyer royal faisait suspendre les paysans dans la cheminée, et attelait aux voitures des femmes enceintes. L'archevêque d'Upsal exerçait en grand la piraterie, à laquelle s'adonnaient presque tous les seigneurs. Son prédécesseur, étranger comme lui, avait été déposé par un chapitre, pour s'être livré à des vices abominables; nommé par le roi à l'évêché de Skalholt en Islande, il s'abandonna de nouveau à ses goûts dépravés, et avec tant de scandale que les paysans lui attachèrent une meule au cou, et le précipitèrent dans le fleuve Bruar.

Cependant, las de tant d'oppressions, les paysans relevèrent enfin la tête.

Ce fut ceux de la Dalécarlie qui donnèrent le signal; ils envoyèrent à la cour en Danemark, l'un d'entre eux, Engilbert, fils d'Engilbert. Le roi fit examiner leurs plaintes par le conseil de Stockholm qui les trouva fondées, mais les officiers coupables conservèrent leurs emplois. Engilbert revint à la charge, et parla cette fois avec tant d'énergie que le roi lui défendit de jamais reparaitre en sa présence: « Je reviendrai pourtant encore une fois, » dit Engilbert; puis il s'en retourna chez lui, fit prendre les armes à ses amis, chassa les officiers royaux de la Dalécarlie et de la Westmannie, puis il se rendit à Upsal où il persuada aux paysans de tout le royaume de le suivre, et en moins de cinq mois tous les officiers étrangers furent chassés du royaume, et tous les châteaux au pouvoir des paysans. Les seigneurs et les évêques, qui ne voulaient pas abandonner la cause du roi sous prétexte qu'ils lui avaient prêté serment, furent contraints de céder aux menaces; mais en général Engilbert montra tant de modération qu'aucun des officiers du roi ne fut tué, et que la propriété privée fut partout respectée. Le 16 août 1434, les paysans déclarèrent qu'ils ne voulaient plus du roi Erik, et avant la fin d'octobre tout était fini, et chacun rentra dans ses foyers.

En janvier 1435, les paysans se réunirent de nouveau, et Engilbert fut à l'unanimité nommé administrateur du royaume. Jusque-là il avait signé ses ordres: « Moi Engilbert, fils d'Engilbert, et tous mes consorts. » Quelque temps après, par suite de l'intervention des seigneurs, un traité fut conclu avec le roi, qui promit de ne plus employer d'étrangers, et nomma administrateur du royaume *Charles Bonde, fils de Canut*, et grand-chanson *Christer Wasa, fils de Nils*; mais aussitôt la discorde éclata entre le roi et la noblesse, et le roi, pendant son retour en Danemark, ayant fait ravager les côtes de la Suède, Charles Bonde et Engilbert s'emparèrent de Stockholm, et administrèrent en commun, car les seigneurs n'étaient

pas encore assez forts pour se défaire du dernier. Peu de temps après, ils le firent assassiner par un seigneur avec lequel il venait de se réconcilier, et à la bonne foi duquel cet homme généreux n'avait pas craint de se fier. Charles Bonde amoistia l'assassin, mais le peuple révéra la mémoire d'Engilbert, comme celle d'un martyr de la liberté; on crut même que des miracles s'opéraient sur sa tombe.

Charles, par de semblables moyens, se défit peu à peu de ses adversaires et de ses compétiteurs parmi les nobles et les paysans. Il était déjà roi de fait; mais tant qu'il pensa que la noblesse ne lui était pas encore assez dévouée, il continua à traiter avec Erik, plutôt pour amuser les Suédois que dans l'intention d'arriver à un résultat. De 1434 à 1439, on ne conclut pas moins de dix unions, confirmations, traités et fédérations; enfin, en 1439, les Danois et les Suédois renoncèrent formellement à Erik, qui se retira à l'île de Gothland, où il vécut encore dix ans avec ses maîtresses, exerçant la piraterie, sans être inquiété par son neveu et son successeur, qui tolérait ses brigandages en disant: « *Il faut bien que mon oncle ait de quoi vivre!* »

Le successeur était CHRISTOPHE de Bavière, fils du duc palatin et d'une sœur d'Erik; les Danois l'avaient nommé roi après l'expulsion d'Erik. En Suède, on se décida moins vite; mais, comme les maisons de *Wasa* et d'*Orenstierna*, adversaires des Bonde et des *Bjelke*, exerçaient encore une grande influence, Charles Bonde trouva bon de faire nommer roi Christophe, après avoir obtenu de ce prince de grands avantages pour sa maison et pour lui-même. Contraint de différer l'exécution de ses projets ambitieux, il préparait sa propre royauté par des prophéties qu'il faisait répandre dans le peuple.

C'était surtout le clergé qui tenait à l'union; il fut le plus ferme soutien de Christophe, qui de son côté ne négligeait rien pour se rendre agréable aux prêtres. Il se fit membre d'une confrérie religieuse, et af-

fectait la plus grande dévotion, bien que ses mœurs faciles donnassent un démenti continu à ses pratiques. Ce fut sous son règne que le premier procès inquisitorial eut lieu en Suède: un pauvre paysan se croyant inspiré par la sainte Vierge, osa s'attaquer aux moines; on le mit en prison, on le fit jeûner jusqu'à ce qu'il se rétractât, puis on le promena processionnellement, nu jusqu'à la ceinture, portant un flambeau à la main et un fagot sur le dos, comme pour indiquer qu'il serait brûlé s'il récidivait.

Charles Bonde, d'abord très-honoré par Christophe, fut bientôt supplanté par ses rivaux; il se retira dans ses domaines, et fut exclu de la régence qu'on nomma au départ de Christophe. Le roi s'abstint d'appeler, comme ses prédécesseurs, des étrangers aux premiers emplois, mais il en résulta peu d'avantage pour le pays; les seigneurs suédois se disputèrent les places avec plus d'acharnement que jamais. D'un autre côté, le besoin d'argent se faisait toujours sentir, et une expédition malheureuse contre l'île de Gothland vint encore l'augmenter. Néanmoins le roi ne laissa pas de réunir une grande armée et une flotte considérable pour tenter un coup décisif contre la ligue anséatique; son dessein était de surprendre Lubeck, où plusieurs princes allemands, qui étaient du complot, se trouvaient comme par hasard. On y avait introduit des armes dans des tonneaux, et un incendie devait servir de signal à l'attaque; mais les bourgeois s'emparèrent des princes au moment où ils couraient aux armes, et les chassèrent de la ville. Christophe, contraint de battre en retraite, mourut pendant son retour à Helsingborg en 1448. Il ne laissa pas d'héritiers, et ne fut regretté de personne.

Charles Bonde, fils de Canut, vivait depuis quelques années retiré dans ses châteaux en Finlande; il laissa les prélats, les seigneurs, les nobles et les paysans s'assembler à Stockholm pour choisir un roi, et se borna à faire répandre de nouveau,

par ses amis, les prophéties qui lui promettaient la couronne. Mais au moment décisif, il parut à Stockholm avec une suite nombreuse de gens de guerre. Au moment où il entra dans la ville, une pluie abondante tomba, et comme depuis plusieurs années le pays était en proie à la sécheresse, le peuple superstitieux cria au miracle. Cependant les Oxenstierna, qui occupaient la citadelle, parlaient de maintenir l'union. Déjà l'on s'insultait de part et d'autre, et l'on était au moment d'en venir aux mains, lorsque Charles sut ménager une assemblée des notables, dans laquelle il fut élu roi, par soixante-deux voix sur soixante-dix. Les Oxenstierna parurent d'abord vouloir ne pas se soumettre, mais quelques jours après, Bengt Oxenstierna, archevêque d'Upsal, couronna la reine, épouse de Charles et la plus belle femme de son temps.

La première entreprise de CHARLES devenu roi fut dirigée contre l'île de Gothland; Charles en confia la conduite à son ancien ennemi Magnus Gren, qui venait de se réconcilier avec lui, et qui ne prit l'île que pour la livrer avec la flotte suédoise aux Danois.

Peu de temps après, Charles fut aussi élu roi en Norvège; les Danois prirent pour roi Christian, duc d'Oldenbourg, qui sut adroitement se ménager un parti en Norvège. La guerre était prête à éclater entre Christian et Charles, lorsqu'on envoya de part et d'autre à Halmstadt douze seigneurs danois et suédois, avec mission d'arranger le différend à l'amiable. Après quelques pourparlers, on convint que les Norvégiens seraient libres de choisir entre Charles et Christian; mais les seigneurs suédois, ambassadeurs de Charles, stipulèrent encore, dans un article secret, que toutes les hautes charges de la Suède seraient désormais à la disposition du conseil des seigneurs; qu'on tiendrait un congrès à Calmar, où l'on demanderait à Charles de consentir à cette condition, et qu'en cas de refus, la couronne serait offerte à Christian, qui fut choisi

par les Norvégiens. Mais Charles eut probablement connaissance de cet article secret, car le congrès de Calmar n'eut pas de suites, et la guerre avec le Danemark éclata bientôt.

Charles, qui avait le peuple de son côté, assembla une armée considérable en 1452, et pour la première fois on vit en Suède de l'artillerie de campagne: elle consistait en vingt canons, montés sur des traîneaux; mais il se contenta de ravager le pays, sans prendre aucune place forte, et bientôt son armée se débanda. Alors Christian s'avança en Suède, et Charles fut contraint de s'enfuir à Stockholm.

Les années suivantes, le pays fut affligé par des troubles intérieurs, par la peste et par la disette. Des expéditions sans résultat furent terminées par des traités de paix sans exécution, et le roi paraissait ne songer qu'à amasser des richesses. D'un autre côté, ses capitaines et ses officiers étaient pour la plupart Danois, car il ne pouvait se fier aux seigneurs suédois, et il en était de même pour le Danemark. Les paysans seuls et les gens de basse condition avaient encore une patrie, les nobles et les seigneurs n'avaient plus que des intérêts de parti.

La perte de Charles semblait déjà presque assurée, lorsqu'il s'attaqua aux biens de l'église. Il crut occuper les mécontents par une entreprise contre l'île d'Oeland, qui venait de tomber entre les mains des Danois. Il partit donc pour le sud du royaume, afin d'y faire lui-même les préparatifs de guerre nécessaires, et confia les levées dans le nord à l'archevêque d'Upsal. Mais l'archevêque, Jöns Oxenstierna, déposa sa soutane sur le maître-autel de la cathédrale, prit le casque et l'épée, afficha à la porte de l'église une déclaration de guerre contre Charles, et le surprit à Strengnas (*). Le roi s'enfuit, non sans beaucoup de peine, à Stockholm, et comme il voyait que l'archevêque devenait de jour en jour plus puissant, et que d'ailleurs

(*) Nous donnons une vue de cette ville *pl. XIV.*

il doutait de la fidélité des bourgeois, il disposa de ses trésors, partit durant la nuit, et aborda à Dantzick, où il séjourna sept ans. Ce chef de parti si redoutable était devenu un roi très-faible, et dans la lutte qu'il eut à soutenir contre l'archevêque d'Upsal ce dernier se montra meilleur capitaine que lui.

La ville de Stockholm capitula après un siège de quatre semaines, les châteaux se rendirent encore plus vite, et lorsque Christian arriva avec sa flotte, tout le pays était déjà soumis. CHRISTIAN fut couronné à Upsal en 1457, après avoir confirmé le clergé dans tous ses privilèges. Les paysans, qui tenaient encore pour Charles, cédèrent à la force du fait accompli.

Le début du règne de Christian en Suède fut assez heureux; mais ayant acheté le Holstein des comtes de Schaumbourg, il se vit obligé d'exiger d'énormes impôts, ce qui lui fit donner le surnom de *poche sans fond*. L'archevêque, qui était à la tête de l'état pendant que le roi séjournait en Danemark, avait sa part de la haine publique.

En 1463, comme on redoutait une descente de Charles Bonde, Christian revint en Suède, et voyant que Charles n'arrivait pas, il entreprit une expédition contre la Russie, et confia à l'archevêque le soin de faire rentrer, pendant cette expédition, un nouvel impôt, dont les paysans feudataires de l'église ne devaient pas même être exemptés. Mais comme ceux-ci annonçaient l'intention de résister les armes à la main, l'archevêque se hâta de promettre la suppression de cet impôt. Christian, à son retour de Russie, l'accusa d'avoir lui-même excité les paysans à la révolte, et le fit arrêter; les paysans, qui voulaient le délivrer, furent trompés par le roi, et surpris par son maréchal *Thume*, le *boucher des paysans*. Christian, qui commençait à désespérer de la Suède, emmena en Danemark son prisonnier, et tout ce qu'il trouva de précieux à Stockholm, depuis la boule d'or qui surmontait la coupole du château jus-

qu'à des vases, des fenêtres (*) et des chaudrons. Il fit fouiller dans la terre, dans les lacs et dans les murailles du château, croyant y trouver des trésors. Une lettre contemporaine dit qu'il chercha de l'argent dans trois éléments, dans l'eau, dans la terre et dans l'air.

A peine fut-il parti, que l'évêque de Linköping, Kettl Wasa, se mit à la tête des paysans, et le déclara déchu de la couronne. Christian revint pendant l'hiver; les paysans alors se retirèrent dans les forêts, il les poursuivit, est entièrement battu, et parvient difficilement à s'enfuir à Stockholm. Animés par la victoire, les paysans ne font plus aucun cas de l'évêque Kettl, ils déclarent que la Suède n'est ni une commanderie ni une paroisse, mais un royaume, et ils rappellent Charles Bonde. Alors Christian relâche l'archevêque, et au bout de six mois, Charles est contraint de se retirer en Finlande, après avoir dépensé tous ses trésors.

Pendant les trois années suivantes, la Suède resta sans roi et en proie aux fureurs des partis. Les seigneurs voulaient démembrer le royaume en quatre cercles pour s'en rendre plus facilement les maîtres; mais depuis Engilbert, fils d'Engilbert, les paysans sentaient leur force; ils s'opposèrent à ces desseins funestes, et en 1467, Charles Bonde fut rappelé pour la troisième fois. Il mourut roi en 1470, âgé de soixante et un ans. Pendant ses dernières années il eut encore à lutter contre Christian et les Danois sur les frontières, et contre les seigneurs conduits par Erik Wasa à l'intérieur. Sténon Sture, à la tête des paysans, le défendit contre les uns et contre les autres, et Charles, en lui laissant le pouvoir, lui conseilla, peu de moments avant de mourir, de ne jamais prendre la couronne. Il avait bien montré par son propre exemple, qu'en s'appuyant sur les paysans, on pouvait alors en Suède tout, hors por-

(*) Le verre à cette époque était du plus haut prix en Suède. Les fenêtres même dans les maisons des nobles étaient encore pratiquées dans le toit, et au lieu de verre on se servait de parchemin ou de toile goudronnée.

ter le sceptre. Les Stures profitèrent de la leçon, ils n'aspirèrent pas au trône, et se dévouèrent sans arrière-pensée aux intérêts du peuple. Leur époque n'en fut pas moins en proie à des troubles continuels.

Immédiatement après la mort de Charles, *Sténon Sture* fut proclamé administrateur par les bourgeois de Stockholm et par les paysans de la Dalécarlie; mais le conseil ne le reconnut qu'un an plus tard, alors que les seigneurs s'aperçurent que *Sténon* était assez fort pour se passer de leur suffrage. Quelque temps après, *Christian II* arriva avec sa flotte devant Stockholm, et l'on entama des négociations, à la suite desquelles il fut enfin convenu qu'une commission, composée d'un certain nombre de membres des conseils des trois royaumes, prononcerait sur tous les points en litige. Mais au jour assigné pour cette assemblée, ni *Sténon*, ni aucun de ses amis ne parut. Il n'avait voulu qu'amuser quelque temps les Danois, et s'était rendu en Ostrogothie pour lever des troupes. *Nils Sture*, fils du maréchal *Bo*, qui, quoique portant le même nom que *Sténon*, était cependant d'une autre famille; *Nils Sture*, l'ami fidèle de *Sténon*, s'était rendu dans le même temps en Dalécarlie. L'*Upland*, province où Stockholm est située, était, sauf la capitale, entièrement soumise aux Danois, et *Christian* se croyait tellement sûr de posséder la Suède, que la seule chose qu'il regretta, c'était la fuite de *Sténon*, de ce *pollsson* (c'est ainsi qu'il l'appelait), qui, pour ne pas être châtié avec des verges, était allé se cacher dans les forêts.

Mais bientôt les deux *Sture* descendirent du nord vers la capitale; *Christian* marcha à leur rencontre, et se plaça entre eux et la ville. Son quartier-général était sur le mont de *Brunke*, qu'il avait fortifié, du côté de la ville, « par des nouvelles pratiques, » c'est-à-dire par un rempart en bois, muni de quelques pièces d'artillerie; un autre corps était placé au bas de la montagne, près du couvent de

Sainte-Claire; un troisième s'appuyait au rivage et à la flotte, et l'on avait jeté un pont sur un bras de mer qui le séparait du reste de l'armée. *Sténon* distribua également son armée en trois corps, et confia le commandement de l'un d'eux à *Nils*, qui devait se faire jour à travers des marais pour surprendre la flotte et le corps danois qui la protégeait.

Sténon et toute son armée passèrent la nuit en prières, tous se confessèrent, puis, quand vint le jour, ils attaquèrent avec vigueur le quartier général des Danois, en chantant la chanson de saint George. Quatre fois *Sténon* fit donner inutilement l'assaut au mont de *Brunke*; il ne parvint à s'en rendre maître que lorsque, ayant renforcé l'attaque contre le couvent de Sainte-Claire, il attira sur ce dernier point une partie des Danois, qui descendirent des hauteurs pour apporter du secours à leurs compatriotes. Alors les bourgeois, qui étaient sortis de la ville, mirent le feu aux retranchements des Danois, et coupèrent le pont qui assurait la communication de l'armée ennemie avec le troisième corps. *Nils Sture*, qui avait eu la plus grande peine à surmonter les difficultés du terrain, tomba enfin sur cette division vers le soir. La déroute des Danois fut générale; *Christian* lui-même, qui avait valeureusement combattu, fut blessé, et ne parvint à se sauver sur sa flotte qu'avec une faible suite; il arriva assez à temps pour empêcher que les Suédois de son parti ne fussent jetés à la mer par les Danois.

Sten Sture ne s'était pas moins exposé que *Christian*; plus d'une fois il se trouva cerné par les ennemis; mais un pauvre paysan, nommé *l'ours valeureux*, ne le quitta pas un seul instant, et, armé d'un énorme glaive, tua tout ce qui résistait à son général. L'épouse de *Sten* et les dames de Stockholm regardaient du haut des tours cette bataille, où les paysans, armés d'arcs et de haches, anéantirent une nombreuse armée de chevaliers, soutenue par le canon. Cette bataille eut lieu le 14 octobre 1471. *Christian* vé-

cut encore jusqu'en 1481, mais il n'osa plus attaquer la Suède.

Ces dix années furent, pour la Suède, les plus heureuses de tout le quinzième siècle. Les moyens employés par Christian pour affermir son pouvoir en Danemark, firent voir aux seigneurs suédois qu'une fois établi en Suède, il ne se contenterait plus d'être un roi sans pouvoir, comme les rois de l'union qui l'avaient précédé. Ils se réconcilièrent donc avec l'administrateur, qui profita de la pacification générale pour rétablir l'ordre. Il ne souffrit aucune exaction, et les paysans disaient que Sténon Sture se ferait plutôt tuer que de permettre qu'une seule brebis fût enlevée à un paysan. Par suite des privilèges que la ligue anséatique avait su se faire accorder pendant les troubles intérieurs, les magistratures des villes étaient presque toujours confiées à des Allemands, et les choses étaient poussées au point qu'ils ne laissaient, disait-on, aux Suédois que les emplois de bourreau et de fossoyeur. Sténon, les paysans et les bourgeois demandèrent qu'on nommât des Suédois aux fonctions publiques, déclarant que s'il n'en était pas ainsi, ils ne viendraient jamais au secours des seigneurs. Il fallut céder. Aussitôt que la tranquillité fut rétablie, le commerce reflourit, et l'agriculture reprit un nouvel essor, surtout lorsque par de sages mesures on eut empêché le démembrement continu des héritages.

Un des plus grands services rendus par Sténon à la Suède, fut la fondation de l'université d'Upsal. Une école existait dans cette ville dès le XIII^e siècle. En 1438 on avait fait venir d'Italie un professeur académique pour y enseigner les *studia privilegiata*. Sténon fit renouveler à Rome la permission que l'on avait déjà accordée à quelques rois, d'y établir un *studium generale* pour l'enseignement de la théologie, du droit canon et du droit civil, de la médecine et de la philosophie, avec pouvoir de conférer les dignités universitaires. En 1477, l'université fut inaugurée. L'administrateur et le conseil lui accordèrent les

privilèges dont jouissait l'université de Paris, et l'archevêque fut nommé chancelier. Jusque-là les gens qui cherchaient à s'instruire s'étaient rendus à Paris, à Prague et à Bologne, et on se plaignait, non sans raison, qu'au lieu de connaissances utiles à la Suède, ils ne rapportassent de ces universités que des théories de droit romain et de monarchie absolue.

Tant que Christian vécut, Sténon sut toujours rendre vaines les négociations entamées entre les seigneurs suédois et ce prince; mais après sa mort, il ne put empêcher le recez de Calmar, qui renouvela l'union en 1483, et par lequel JEAN, fils de Christian, fut nommé roi, après avoir promis, sous serment, de maintenir tous les privilèges de l'église, de résider successivement un an dans chacun des trois royaumes, de n'appeler aux emplois que des nobles indigènes, de ne nommer les gouverneurs des châteaux qu'avec le consentement des seigneurs de la province, de ne jamais s'immiscer dans le choix des membres du conseil, qui pourvoirait lui-même aux places vacantes, de ne pas acheter des terres dans le royaume, d'abandonner l'administration de la Suède à quatre conseillers responsables, de laisser chaque noble maître absolu dans sa maison, et libre d'y donner asile à ceux que le roi n'aimerait pas, etc. Sténon Sture sut, pendant quatorze ans, empêcher l'exécution de cette inflexible transaction, en réveillant l'ancienne querelle au sujet de l'île de Gothland; mais, de leur côté, les seigneurs ne cessèrent pas de correspondre avec Jean, et de susciter à Sténon des obstacles, afin de le porter à des mesures qui détourneraient de lui la bourgeoisie et le brouilleraient avec le pape.

En 1495, les Russes attaquèrent la Finlande. Sténon réunit aussitôt une armée nombreuse pour les en chasser mais il ne se mit en marche que dans l'automne, et ne s'avança que lentement, tenant l'œil toujours fixé sur ses adversaires en Suède, de sorte que la plus grande partie de son armée

périt par suite des fatigues d'une campagne d'hiver. Il revint donc en Suède, laissant le commandement de l'armée de Finlande à *Svante Sture*, le fils de Nils; mais celui-ci, peu satisfait des faibles renforts que Sténon lui envoyait, s'unit au conseil des nobles. On reprocha à Sténon d'avoir laissé ravager la Finlande par les Russes, d'avoir perdu l'oriflamme de saint Erik, d'empêcher l'exécution du recez de Calmar, bien qu'il eût plusieurs fois promis de ne pas s'y opposer; enfin, de vouloir rendre les paysans maîtres du gouvernement. D'un autre côté, la peste, des disettes et des incendies indisposèrent le peuple contre lui, et le pape l'excommunia. Alors les seigneurs appelèrent le roi Jean.

Sténon se retira en Dalécarlie, réunit les paysans, et traita avec les villes anseatiques, les adversaires éternels de l'union des trois royaumes. Puis il se rendit à Stockholm, que Jean assiégeait du côté du mont de Brunke, comme l'avait fait son père quatorze ans auparavant. Sténon fit incendier les faubourgs, afin de pouvoir opérer une sortie pendant que les Dalécarliens attaquaient les assiégeants; mais Jean leva le siège, surprit les Dalécarliens près de Rotebro, et les défit. Puis il revint devant Stockholm avec les drapeaux enlevés à l'ennemi. Sténon, prenant l'armée du roi pour celle des paysans, sortit de la ville, et ne parvint à éviter la captivité qu'en se précipitant avec son cheval dans les fossés du château.

Peu de temps après, il convint avec Jean de le reconnaître, à condition qu'on lui laisserait une partie du royaume en fief, et qu'on ne lui demanderait jamais compte de son administration. La convention conclue, il introduisit lui-même dans la ville et dans le château le roi, qui eut grande peine à empêcher ses partisans de tuer Sténon. « M'avez-vous tout bien préparé ici? dit le roi, en entrant dans le château. — Demandez-le-leur, dit Sténon en indiquant les seigneurs suédois, car ce sont eux qui ont préparé votre ménage! » « Siré Sténon, repartit le

roi, vous me laissez en Suède une succession bien triste; vous avez rendu maîtres les paysans, que Dieu a créés pour être esclaves, et ceux qui devaient être les maîtres, vous avez voulu en faire des esclaves. »

Il fallut l'intervention de Sténon pour décider les paysans à reconnaître le roi Jean, et à retourner dans leurs foyers. Jean commença par faire un grand nombre de chevaliers, car les femmes, disait-on, n'avaient favorisé son parti que pour voir la chaîne d'or sur la poitrine de leurs maris. Ensuite il nomma Sténon *Sture grand-chambellan*, *Svante Sture grand-maréchal*, et le premier, l'un des quatre gouverneurs.

A peine le roi avait-il quitté la Suède, que les seigneurs, ennemis de Sténon, commencèrent à lui susciter de nouveaux embarras. L'archevêque, muni d'un bref du pape, lui demanda compte de ce que les églises avaient perdu pendant la guerre. Le roi, convaincu que ce serait toujours son autorité qui aurait le plus à souffrir, si l'on en venait aux armes, s'efforça de terminer tous ces différends. Sténon céda une partie de la Finlande, et promit de ne plus jamais soulever les paysans.

Dans le cours de l'année 1500, l'armée danoise du roi Jean, composée en grande partie de chevaliers, fut entièrement défaite par les paysans dithmarses, qui n'avaient jamais reconnu de seigneurs. Le contre-coup de cet événement se fit sentir en Suède, les paysans y relevèrent la tête, et les seigneurs se rallièrent à Sténon. Aussi, lorsque Jean exigea des impôts pour se mettre en état d'assembler une nouvelle armée, Sténon *Oxenstierna*, auquel le roi avait enlevé la pêche du saumon, prit le premier les armes, et *Svante Sture* déclara personnellement la guerre au roi, parce que, est-il dit dans la déclaration, « Sa Grace ne l'avait pas récompensé pour lui avoir procuré la couronne contre la volonté du peuple. »

Sténon *Sture* fut de nouveau nommé administrateur le 29 juillet 1501, les paysans se révoltèrent, l'archevêque

SUÈDE.

même n'osa plus s'opposer au soulèvement général, et *Hemming Gadd*, évêque désigné de Linköping, vint assiéger Stockholm, où Jean avait laissé sa femme et ses enfants, en partant pour aller chercher du secours en Danemark. La ville reçut bientôt l'armée suédoise; mais le château ne se rendit qu'après un siège de huit mois, et trois jours seulement avant l'arrivée de Jean, qui fut contraint de s'en retourner avec sa flotte. De mille combattants renfermés dans le château, il n'en existait plus que soixante-dix au moment de la reddition, et dix seulement n'étaient pas malades. Jean ne possédait plus en Suède que le château de Calmar. En Norvège, il étouffa la révolte dans le sang de la noblesse, après avoir fait assassiner le chef de cet ordre.

Au mois de décembre 1503, Sténon Sture accompagna jusqu'à la frontière la reine, épouse de Jean, qui était restée prisonnière un an et demi. Pendant le retour, il mourut à *Jönköping*, empoisonné, dit-on, ou par le médecin de la reine danoise, ou par la maîtresse de *Svante Sture*. Celui-ci cacha la mort de Sténon à tout le monde, jusqu'à ce qu'il se fût mis en possession du château de Stockholm. Il fut proclamé administrateur, le 21 janvier 1504. Les huit ans de son administration offrent un état de guerre continuelle contre le Danemark. Le principal résultat de cette lutte fut la reprise du château de Calmar, après un siège de six ans, et la conquête de quelques îles.

Svante avait pour appui dans le conseil et dans les combats, *Hemming Gadd*, prêtre par état et par son savoir, mais soldat par ses inclinations. Pendant trente ans, il avait été à Rome chargé des affaires de Sténon Sture, et, à son retour, animé d'une haine violente contre les Danois, il dirigea presque toutes les incursions faites par la Suède sur le territoire danois. Sa dignité épiscopale ne l'empêchait pas de piller les couvents, non plus que son grand âge (il avait alors soixante-dix ans) de prendre

part, avec neuf navires suédois, aux expéditions des villes anséatiques, qu'il avait liguées avec la Suède.

Svante Sture mourut en janvier 1512, à Westeras, dans une assemblée des montagnards, convoquée à l'occasion de la découverte d'une mine d'argent. Le peuple eut beaucoup à souffrir, durant son gouvernement, des guerres nombreuses qu'il fut forcé de soutenir; mais on l'aima pour son affabilité et pour l'amour paternel qu'il portait aux soldats. On garda le secret de sa mort jusqu'à ce que ses partisans eussent pu se rendre maîtres des châteaux de Westeras et de Stockholm, puis on proclama administrateur, son fils, *Sténon Sture le jeune*. Le conseil voulait ne pas le reconnaître, et se réconcilier avec le Danemark, à l'exemple des villes anséatiques, qui venaient de faire la paix. L'on était au moment de prendre les armes; mais le parti de Sténon était trop puissant, et il fallut se résigner, quoique de mauvais gré.

L'année suivante, Jean mourut, et laissa la couronne du Danemark à son fils, *Christian II* (Christiern), appelé le tyran, qui, du vivant de son père, avait administré le Danemark, et qui désormais prétendait aussi à la couronne de Suède, qui lui avait été destinée dans un des nombreux traités faits avec Jean. Le nouvel archevêque *Gustave Trolle*, d'une famille qui avait de grandes possessions en Danemark, et qui avait toujours été hostile à celle des Sture, prit le premier les armes contre Sténon: il fut vaincu et déposé.

En 1518, Christian vint avec une armée débarquer près de Stockholm, mais Sténon le défit entièrement. Après la bataille, le roi demanda à Sténon une entrevue, et aussitôt que *Hemming Gadd*, le jeune *Gustave Wasa*, qui avait porté le grand drapeau pendant la bataille, et quatre autres chevaliers suédois furent arrivés sur sa flotte en qualité d'otages, il fit lever l'ancre, et les emmena en Danemark. Puis il obtint à Rome, contre la Suède, un interdit, dont

l'exécution lui fut confiée. On se prépara à la guerre pendant une année entière. Enfin, en 1520, les Danois entrèrent en Suède; Sténon les rencontra sur la glace du lac Asunder en Westrogothie; malheureusement il fut blessé au commencement de la bataille, qui, par suite de cet accident, fut gagnée par les Danois. A Strengnas, où il fut porté, Sténon recut la nouvelle que les Danois s'approchaient de l'Upland, après avoir une seconde fois battu les Suédois; il se dirigea en toute hâte sur Stockholm, mais il mourut dans son traîneau sur le lac Mœlar.

A la mort de Sténon, l'anarchie fut générale; les seigneurs ne voulaient pas obéir, et n'osaient pas commander; les paysans, n'ayant plus de chef, furent facilement dispersés par la cavalerie étrangère de Christian. Dans cette situation désespérée, les seigneurs s'assemblèrent à Upsal, et reconnurent CHRISTIAN pour roi, à la condition qu'il se conformerait au récéz de Calmar; il le promit, et fit proclamer en même temps une amnistie générale. *Christina Gyllenstierna*, veuve de Sténon et mère de quatre enfants, défendait encore le château et la ville de Stockholm avec la plus grande valeur. Hemming, croyant tout perdu, lui persuada de traiter avec Christian.

Dans le cours de l'automne suivant, Christian revint en Suède pour se faire couronner à Stockholm, et se montra plus affable que de coutume, afin de mieux cacher ses projets sanguinaires. Deux jours après le couronnement, Gustave Trolle, l'ancien archevêque, entra dans le château, pour réclamer auprès du roi satisfaction des injures que Sténon le jeune lui avait faites. Jusque-là Gustave agissait sans doute de concert avec le roi; mais on doit croire qu'il ne prévoyait pas les suites de cette démarche, puisqu'il demanda que la question fût décidée à Rome. Le roi répondit qu'il fallait en finir sur-le-champ. Alors *Christina Gyllenstierna*, indignée, pour repousser les accusa-

tions qui pesaient sur son époux, représenta au roi que Gustave Trolle n'avait été déposé qu'en vertu d'un décret des états, signé par un certain nombre d'évêques et de seigneurs séculiers. Cet acte devint une liste de proscription. Tous ceux d'entre les juges de Trolle qui étaient présents (et parmi eux se trouvaient plusieurs évêques) furent aussitôt arrêtés et jetés dans un cachot. Le lendemain, on leur demanda si ce n'était pas une hérésie que de se liguier contre le saint-siège; et comme ils répondirent affirmativement, on les tint pour vaincus et condamnés.

Aussitôt on fit proclamer dans les rues, que personne ne devait sortir de sa maison avant un certain signal; et vers midi on invita les bourgeois à s'assembler sur la grande place, où les évêques de Strengnas et de Skara (*), douze seigneurs laïques, la plupart des membres du conseil, le bourgmestre, les sénateurs et plusieurs citoyens de Stockholm furent conduits garrottés. Un chevalier danois harangua le peuple, lui dit de ne pas s'étonner de ce qui allait arriver; que Gustave Trolle était venu implorer à genoux la sévérité du roi contre les coupables, et que Christian n'avait pu lui refuser justice. L'évêque de Skara et quelques autres prisonniers s'écrièrent que ce discours n'était qu'imposture; mais les bourreaux leur imposèrent silence, et ils furent tous décapités, sans avoir pu obtenir le secours d'un confesseur. Bientôt le massacre devint général; les spectateurs qu'on vit pleurer, eurent immédiatement la tête tranchée, et l'on alla jusque dans l'intérieur des maisons chercher ceux qui étaient réputés pour ne pas aimer les Danois. Olaus Magnus, qui nous a conservé le récit de ce carnage, vit de ses yeux décapiter quatre-vingt-quatorze personnes; plusieurs autres furent étranglées ou massacrées. La nuit même ne mit pas un terme à cette scène d'horreur: les maisons des victimes furent pillées, leurs femmes et leurs filles

(*) Voyez *pl. XV*, une vue de cette ville.

déshonorées; puis on proclama une amnistie générale, afin de faire sortir de leur retraite ceux qui, le premier jour, étaient parvenus à se soustraire aux exécutions pendant deux jours encore. Les corps de Sténon Sture et de l'un de ses enfants furent exhumés et brûlés, on dit même que le roi les déchira avec ses dents.

La Finlande et les autres provinces furent témoins de semblables boucheries : le vieil Hemming Gadd, âgé de quatre-vingts ans, eut la tête tranchée. Le roi fit écrire dans les différentes contrées du royaume, que sur le jugement des évêques et des prélats; il avait fait exécuter des hérétiques, et lorsqu'il quitta la Suède en 1521, plus de six cents têtes avaient tombé. Le principal carnage eut lieu le 8 novembre 1520: on l'appelle le *bain de sang*; et l'on impute surtout ces atrocités au favori du roi, *Dietric Slaghök*, ancien barbier et parent de la fameuse *Siegbritte*, Hollandaise de basse extraction, qui domina le roi, même après la mort de sa fille Dyveka, surnommée la *belle colombe*, et empoisonnée en 1516, par des seigneurs danois, ou par la femme de Christian, sœur de Charles-Quint.

Ces atrocités ne restèrent point impunies. Elles causèrent la ruine du pouvoir de Christjaa en Suède, rompirent l'union de la Suède avec le Danemark, et portèrent un coup funeste à la religion catholique, au nom de laquelle on les avait exécutées. Mais avant de raconter comment cette révolution s'opéra, jetons encore un coup d'œil rapide sur les mœurs et sur les institutions des Suédois pendant l'époque catholique.

La Suède resta presque étrangère à ce qui distingua surtout le moyen âge catholique dans les pays du sud de l'Europe : la chevalerie et la poésie sa compagne, la richesse des villes, l'architecture, le commerce et l'industrie. En effet, la poésie guerrière dans le Nord appartient entièrement au paganisme, sinon par l'époque où

vécurent les poètes dont les ouvrages nous sont parvenus, du moins par son esprit et par sa forme. Le commerce était presque en entier entre les mains de la ligue anseatique, et les villes, peu nombreuses, étaient, par leurs institutions et par les principaux éléments de leur population, plutôt des villes allemandes que des villes suédoises. Et cependant le résultat des luttes du moyen âge fut assez heureux pour la Suède, car elles assurèrent sa liberté et son indépendance.

Lors de l'introduction de l'Évangile, l'esprit de fédéralisme était porté au plus haut degré, les familles étaient confédérées par cantons, les cantons par provinces, et les provinces par royaumes. Le pouvoir central n'avait d'autre autorité que ce que chaque contrat lui en transmettait. Le roi n'avait que le commandement pendant la guerre, qui devait être consentie par tous, l'usufruit du domaine royal, le droit de gracier, à son avènement, trois criminels dans chaque province, et d'être défrayé pendant ses voyages. Un ancien usage voulait qu'en prenant possession d'une terre, tout acheteur fit le tour de sa nouvelle propriété: c'était ainsi que le roi prenait possession du royaume (*). Cela s'appelait « voyager sur la route d'Érik. » Il se rendait dans chaque province, dont il jurait d'observer les lois. Nous avons raconté plus haut que Ragwald Knap-höfde fut tué, parce qu'il avait négligé de se faire donner des otages à cette occasion.

Les Uplandais, anciens possesseurs du temple central d'Upsala, eurent d'abord quelques avantages, lors de l'élection des rois, mais ils les perdirent à mesure qu'on s'éloigna des temps du paganisme. Les statuts de

(*) Le même usage paraît avoir existé autrefois en France; Grégoire de Tours y fait allusion dans plusieurs passages, IV, 14 : « Igitur Chlotarus post mortem Theodovaldi cum regnum Francie suscepisset atque illud circumiret. » Idem, IV, 16 : « Omne quod circumivi laxare non poterò. » Idem, VII, 10 : « Deinde (après l'élection) ibat per civitates in circuitu positas. »

Sudermanie, rédigés en 1327, disent que tous les Suédois y doivent prendre part. A partir du commencement du XIV^e siècle, le conseil ou sénat se composa des principaux seigneurs ecclésiastiques et laïques; les *lagmanns* ou tribuns des provinces en faisaient partie, et ce conseil disposa pendant long-temps de la couronne. La couronne ne fut jamais héréditaire, mais souvent on nommait les fils du vivant de leurs pères, et l'on choisissait de préférence le nouveau roi dans la famille de celui qui venait de mourir.

Nous avons déjà eu occasion de remarquer que la monarchie féodale ne put jamais s'établir en Suède, les droits et les privilèges des seigneurs restèrent toujours des usurpations, et ne furent jamais convertis en droit. Engilbert et les Sture rendirent aux paysans leur influence dans le royaume, et la noblesse ne se fondant que sur le service à cheval, l'accès en resta toujours libre à ceux qui étaient assez riches pour y figurer.

Pour juger de l'influence de l'église, il faut établir une distinction entre ce que firent des évêques, membres des familles aristocratiques du pays, c'est-à-dire des familles les plus riches, et descendants des anciens rois, et ce que l'église proprement dite exerça d'influence sur les mœurs et sur les lois. C'est à elle que la Suède doit la rédaction des lois écrites, l'abolition du duel judiciaire et des épreuves par le fer chaud, et la suspension des hostilités pendant les fêtes et le temps des semailles et des récoltes. C'est à l'église que les femmes et les serfs durent l'amélioration de leur condition. Ce furent les ecclésiastiques qui apportèrent en Suède les premiers arbres fruitiers, et qui encouragèrent la construction des ponts et des routes. Les biens du clergé, quoique assez considérables, ne le furent jamais autant que dans les autres pays de l'Europe; et le nombre des couvents ne surpassa jamais soixante. Toutefois, les plaintes relatives à la conduite des moines ne furent pas moins fréquentes en Suède que partout ailleurs. Les cou-

vents qui donnèrent le plus de scandale, furent ceux qui suivaient la règle de sainte Brigitte, bien que cette sainte, qui vivait vers la fin du XIV^e siècle, eût consacré presque toute sa vie à la réforme de la discipline monacale.

Les livres étaient alors très-rares; mais on s'occupait si peu d'études que le manque de papier ne se faisait sentir que pour les contrats, qui, grâce à l'influence du clergé, commençaient à remplacer les anciens symboles de transmission.

L'éducation était rigide et guerrière: on ne donnait à déjeuner aux jeunes garçons que lorsqu'ils avaient, avec leurs flèches, atteint le but proposé, car l'arc, la hache et la lance étaient les seules armes que l'on connût. Plus d'une fois, on défendit le port des armes, mais ces lois ne furent pas observées. Le paysan ne sortait jamais qu'armé, les troubles civils et le grand nombre des loups lui en faisaient une obligation.

Les habitations étaient encore si disséminées dans le pays, que beaucoup de Suédois, même vers la fin du XV^e siècle, n'allaient que deux fois par an à l'église; ils laissaient alors leurs armes dans le vestibule des églises, qui s'appelle encore aujourd'hui en suédois, *la maison des armes*.

Les principaux produits du pays consistaient en argent, en fer, en blé, en chevaux, en poissons, et surtout en saumon, en bois de charpente, en cire et en hydromel.

TROISIÈME PÉRIODE.

LA SUÈDE PROTESTANTE.

GUSTAVE WASA naquit, le 12 mai 1496, d'une ancienne famille qui avait donné plusieurs membres au conseil, et qui, par suite de son alliance avec Sténon Sture, s'était rangée dans le parti national, après avoir été pendant long-temps un des principaux soutiens de l'union et des princes danois. Nul monarque n'a jamais été, après sa mort, plus populaire que

Gustave Wasa; et dans ce pays des vieilles traditions, les moindres événements de sa vie sont restés dans la mémoire du peuple. Son génie se révéla de bonne heure. Le roi Jean le voyant jouer avec ses camarades, prédit qu'il serait un jour un grand homme. Plus tard, le jeune Gustave dit lui-même à l'un de ses jeunes disciples : « Voici ce que je ferai un jour : j'irai en Dalécarlie rallier autour de moi les paysans, et alors je saurai bien *casser le nez aux Danois.* » Le maître d'école, instruit de ce propos, lui donna un soufflet, et Gustave, tirant sa petite épée, perça de part en part son Quinte-Curce, et quitta l'école pour jamais. Plus tard, quand il fut roi, le vieux pédagogue crut devoir s'enfuir du pays, mais Gustave le fit rappeler.

A l'âge de dix-huit ans, Gustave fut envoyé à la cour de Sténon Sture le jeune, où il se distingua dans tous les exercices de son âge, comme aussi par son enjouement et son affabilité. Il fit ses premières armes dans les guerres de cet administrateur contre l'archevêque Gustave Trolle et les Danois. Nous avons raconté plus haut de quelle manière perfide Christian s'empara de lui, d'Hemming-Gadd et de quelques autres personnages. Transporté en Danemark, il fut confié à la garde de son parent Erik Baner, chez lequel il vécut pendant un an, jouissant de toute la liberté que son hôte pouvait lui laisser. Mais tout ce qu'il voyait, tout ce qu'il entendait dire des préparatifs immenses qu'on faisait pour subjuguier sa patrie, ne lui laissait pas un seul instant de repos : à table même, les jeunes seigneurs danois ne parlaient que du butin, des femmes et des fiefs qu'ils allaient se partager en Suède. C'en était trop pour la patience de Gustave. Un matin, il se déguisa en bouvier, et s'enfuit à Lubeck. Erik Baner se présenta bientôt pour le réclamer, prétendant qu'il était prisonnier sur parole; mais Gustave montra, qu'enlevé de Suède par trahison, il n'était point prisonnier de guerre, et que depuis qu'il

était entre les mains des Danois, il n'avait jamais donné sa parole de ne point chercher à sortir de l'injuste captivité où il était retenu. Les Lubeckois, jaloux des succès de Christian qui venait de soumettre la Suède, laissèrent partir Gustave.

Deux châteaux seulement tenaient encore en Suède contre les Danois : le château de Stockholm, défendu par la veuve de Sténon Sture le jeune, et celui de Calmar, défendu par la veuve de Jean, fils de Mans, l'assassin d'Engilbert. Le château de Stockholm était trop étroitement bloqué pour que Gustave pût y pénétrer. Il ne parvint même qu'avec peine à se jeter dans celui de Calmar, d'où il lui fallut s'enfuir encore en toute hâte, car on était déjà résolu à se rendre, et Gustave, qui voulut engager les assiégés à faire une plus longue résistance, aurait été tué par la garnison allemande, sans l'intervention des bourgeois.

Gustave, de nouveau fugitif, erra dans le pays, voyant partout les Suédois se soumettre à Christian, qui promettait dans ses lettres de maintenir toutes les libertés du pays. Gustave, qui connaissait les desseins sanglants de Christian, ne put se faire entendre nulle part. Pendant tout l'été il se tint caché; au mois de septembre il alla trouver son beau-frère Joachim Brahe, qu'il voulut, mais en vain, empêcher de se rendre à Stockholm; de là il se réfugia dans les terres de son père.

Stockholm venait de capituler, contre la volonté des bourgeois. Les paysans s'étaient, il est vrai, soulevés en quelques endroits, et avaient même attaqué les Danois; mais n'ayant point de chef, on les avait partout battus, et ils étaient entièrement découragés. Le clergé usait de tout son pouvoir pour qu'on se soumit à Christian, qui, le 30 octobre 1520, fut enfin proclamé roi héréditaire. De tous côtés on conseillait à Gustave de reconnaître le nouveau roi; mais il savait trop bien quel compte on pouvait faire sur les promesses du roi. Lorsque la terri

ble nouvelle des massacres exécutés à Stockholm vint détruire toutes les espérances des Suédois, il s'enfuit avec un seul serviteur qui l'abandonna quelques jours plus tard, après l'avoir volé.

Ce fut vers la fin de novembre que Gustave arriva en Dalécarlie. Là, il travailla quelque temps dans les mines de cuivre (*), occupé à battre le blé et à couper du bois. Les granges dans lesquelles il a travaillé sont encore aujourd'hui conservées, comme des monuments nationaux, et les descendants des paysans qui lui ont donné asile, montrent avec fierté, dans la forêt de Marnas, l'endroit où il se tint caché pendant trois jours, sous un sapin abattu; la colline environnée de marais, où il resta également durant quelques jours; la cave, dans le village d'Utmedland, qui le déroba aux regards de ses persécuteurs; enfin l'endroit près de l'église de Mora, où il harangua pour la première fois les paysans.

On sait qu'une paysanne le reconnut au collet de sa chemise qui était brodé, qu'à la suite de cette découverte, le maître chez lequel il travaillait ne voulut plus lui donner asile, qu'un de ses compagnons d'école le trahit et le dénonça aux officiers de Christian, et qu'il eût été infailliblement surpris, si la femme du traître ne l'eût averti de ce qui se machinait contre lui. On sait encore qu'un jour, où il était caché dans une voiture chargée de foin, des soldats danois qui le cherchaient survinrent, et que l'un d'eux, sondant la voiture avec sa lance, blessa Gustave, qui cette fois encore échappa, comme par miracle, car le sang qui coulait de sa blessure l'aurait fait découvrir, si l'un de ses amis n'eût blessé adroitement un cheval.

Son séjour désormais connu, les Danois le poursuivirent sans relâche; il sut cependant se soustraire à toutes leurs investigations, et plus d'une fois même, aidé de quelques amis dévoués, il surprit ceux qui le cherchaient.

(*) Nous donnons, *pl. XVI*, une vue des mines de falun.

Pendant ce temps, Christian poursuivant le cours de ses cruautés, augmentait chaque jour la haine des Suédois pour le joug étranger. Gustave comprit qu'il était temps de se montrer; il se présenta donc aux assemblées de quelques paroisses, harangua le peuple, rappela tous les maux qu'avait apportés la domination danoise, la gloire et le courage des anciens Suédois, leurs victoires contre ces mêmes ennemis qui les opprimaient aujourd'hui. Puis il s'offrit pour être leur chef, et les exhorta à prendre les armes. Mais ses paroles eurent d'abord peu de succès. On était fatigué des longues et inutiles guerres soutenues contre le Danemark. Gustave d'ailleurs était peu connu, et la tyrannie de Christian se faisait peu sentir dans ces provinces éloignées de la capitale.

Gustave, ayant échoué dans ces tentatives, ne se crut plus en sûreté chez les paysans de la Dalécarlie, et se dirigea vers la Norvège. Toutefois son langage lui avait attiré l'affection des Dalécarliens: il en eut bientôt une preuve certaine. Des cavaliers danois étant survenus dans le pays pour s'emparer de Gustave, les paysans qui virent arriver cette troupe, sonnèrent le tocsin, et comme le vent soufflait de la plaine, les paysans des montagnes entendirent ce signal, et s'assemblèrent aussitôt, comme dans un danger commun. Les Danois, réfugiés dans une église, promirent de cesser leurs poursuites contre Gustave.

Peu de jours après, deux chevaliers, témoins des massacres de Stockholm, arrivèrent à Mora, et racontèrent ce qu'ils avaient vu, ajoutant qu'on s'attendait d'un jour à l'autre à une nouvelle exécution, et que le roi avait le dessein de désarmer les paysans de tout le royaume, et de ne leur laisser que des bâtons. Cette mesure, qui eut un commencement d'exécution, et fit donner à Christian le nom de *roi bâton*, irrita vivement les paysans dalécarliens. Ils se repentirent d'avoir laissé partir Gustave, et envoyèrent des *palineurs* pour le ramener. Ils

le trouvèrent sur les frontières de la Norvège.

De retour à Mora, Gustave fut aussitôt élu chef des Dalécarliens et de tous les cantons du royaume de Suède. Pendant le discours qu'il adressa au peuple à cette occasion, le vent souffla du nord, ce qui, aux yeux des paysans, fut considéré comme un heureux présage. Sa première troupe fut peu nombreuse : seize cavaliers composaient sa garde, une centaine de fantassins formaient toute son armée. Toutefois le district des mines en Dalécarlie ne se rangea de son parti que quelques mois plus tard, après qu'il eut chassé les officiers danois. Le Helsingland et le Gestrikland augmentèrent bientôt le nombre de ses partisans; les pêcheurs des côtes se montrèrent également bien disposés pour lui, et bientôt l'on redouta à Stockholm une révolte générale.

Cependant Christian était retourné en Danemark, et avait laissé le gouvernement de la Suède à Dietrik Slaghök, qu'il avait nommé évêque de Scara. Le sénat de la ville de Stockholm avait été renouvelé après le massacre des anciens sénateurs, et était tout dévoué à Christian. Il en était de même des bourgeois allemands: Gorius Holst et Claus Boye étaient les chefs du parti danois. Le premier, pendant l'exécution, avait donné au roi une fête magnifique, et l'autre, mis en prison avec les autres sénateurs, n'avait dû son salut qu'à son extrême embonpoint, qui avait empêché les bourreaux de le retirer assez promptement de son cachot.

Le conseil des seigneurs écrivit une lettre aux paysans, pour les exhorter à la soumission; mais cette lettre ne se trouvant signée que de trois seigneurs, les paysans se moquèrent d'un conseil si peu nombreux. Gustave Troll et les favoris de Christian, nommés évêques pour la plupart, se mirent au printemps à la tête d'une armée de 6,000 hommes, pour aller soumettre les paysans. Ils s'avancèrent jusqu'à la rivière de Brunnebäk, sur la frontière de la Dalécarlie, que

les paysans gardaient en l'absence de Gustave, sous le commandement d'un paysan des montagnes. On raconte qu'un des évêques danois demandant le nombre des paysans, on lui répondit que la levée en masse de la Dalécarlie pouvait monter à 20,000 hommes. « Et de quoi vivent-ils donc? ajouta-t-il? — Ils ne boivent que de l'eau, lui répondit-on, et se contentent au besoin de pain d'écorce. » L'évêque, mieux avisé que Crésus, qui, malgré de semblables réponses, n'avait pas craint d'attaquer les Persans, s'écria : « Ceux qui mangent du bois et ne boivent que de l'eau, le diable lui-même ne saurait les soumettre, encore moins le pourrions-nous; quittons la partie, mes frères! »

Mais il était déjà trop tard; les paysans avaient passé la rivière, et l'armée danoise, surprise, périt en grande partie dans les eaux. Voici deux chansons populaires de ce temps où les paysans célèbrent leur victoire : « La flèche des paysans atteint bien la poule de neige et l'écreuil sur le sapin, pourquoi donc Christian, ce bourreau sanguinaire, parviendrait-il à l'éviter? — Ils poussèrent les Jutois dans le ruisseau de Brunnebäk; l'eau qui bouillonnait autour d'eux les ensevelit; par malheur Christian n'était pas avec eux. Les Jutois se mirent tous à fuir, en chantant ce chant lugubre : *Nous ne voulons plus boire de la bière de Paris que l'on brasse dans les mines de la Dalécarlie.* » Un autre chant populaire est ainsi conçu : « Le fleuve de Brunnebäk est bien large et bien profond, faliwilom! Nous y avons jeté nombre de Jutois, faliwiliwiliwom! C'est ainsi qu'on chasse de Suède les Danois, faliwilom! »

La seconde bataille fut livrée à Westeras. Dietrik Slaghök commandait dans le château de cette ville; il avait fait brûler et détruire toutes les haies autour de la ville, afin de pouvoir plus facilement se servir de la cavalerie danoise. A peine l'avant-garde de Gustave eut-elle aperçu l'ennemi, qu'elle l'attaqua malgré l'ordre qu'il avait

donné d'attendre jusqu'au lendemain. Gustave se hâta de voler à son secours, et la cavalerie danoise fut repoussée avec perte. Ce qui assura le succès des paysans, c'est que Gustave leur avait donné des lances de trois à quatre pieds plus longues que celles dont ils se servaient auparavant. La cavalerie rompuë mit en désordre l'infanterie danoise, et la ville fut prise par un corps détaché, au moment où les Danois allaient y mettre le feu.

Une fois la ville prise, l'armée indisciplinée de Gustave ne songea plus qu'à piller et à boire. Les Danois profitèrent de ce désordre pour recommencer la bataille et rentrer dans la ville, mais ils furent repoussés par un corps que Gustave avait prudemment gardé en armes autour de lui. Le carnage fut affreux; presque tous les Danois périrent dans l'incendie des maisons, sous les haches des paysans ou dans les eaux du fleuve qu'ils s'efforçaient de traverser. Cette fois Gustave eut la précaution de faire détruire aussitôt tout ce qui se trouva dans la ville, d'eau-de-vie et de vin.

L'avantage matériel de cette journée était peu important, car le château restait aux Danois, mais l'effet moral de cette victoire fut immense. Partout le peuple se souleva et tua les officiers danois. Toutefois les châteaux et les forteresses, qui restaient aux mains de l'ennemi, rendaient difficile le triomphe complet de Gustave. Son armée était peu faite pour de longs sièges, la plupart de ses soldats le quittaient à l'époque des semailles et de la moisson: il se voyait alors contraint de recourir à mille expédients pour conserver les avantages obtenus. Pour triompher de tant d'obstacles, et arriver à la délivrance de la Suède, il fallait un homme tel que Gustave, actif, persévérant, rusé, éloquent, et capable de s'assurer une grande autorité morale.

Vers la fête de saint Érik, Gustave s'approcha d'Upsal, et répondit aux envoyés de la ville que ses paysans voulaient être de la fête. L'archevê-

que d'Upsal était absent: son lieutenant, voulant montrer le mépris qu'il avait pour les paysans, fit par bravade danser et jouer dans la ville jusque bien avant dans la nuit. Mais tout-à-coup l'archevêché, qui était fortifié, selon l'usage du temps, se trouva investi par les paysans qui, lançant pardessus les murs des flèches armées de brandons enflammés, incendièrent tous les bâtiments. Presque tous ceux qui s'y trouvaient périrent.

Gustave entra dans la ville le jour de la Pentecôte, et envoya aussitôt à l'archevêque un messenger, pour l'exhorter à ne pas se séparer plus longtemps de la cause de son pays. L'archevêque retint le messenger, disant qu'il apporterait lui-même sa réponse, puis il se mit en marche avec 500 cavaliers et 3,000 hommes d'infanterie allemande. Gustave n'en fut informé que lorsque l'ennemi n'était plus qu'à quelques lieues de la ville. Il sortit pour faire une reconnaissance avec une faible escorte, tomba au milieu des ennemis, et ne fut sauvé que par le courage de ceux qui l'entouraient. Loin d'être découragé par cet échec, il assembla à la hâte les paysans des environs, attaqua l'archevêque qui retournait à Stockholm, lui tua les cinq sixièmes de son armée, et mit enfin, dans le mois de juin 1521, le siège devant Stockholm. Ce siège ne dura pas moins de deux ans, car les Danois, maîtres de la mer, pouvaient renouveler les approvisionnements et la garnison de la ville, sans qu'il fût possible à Gustave d'y mettre obstacle.

La noblesse avait tenu jusque-là pour Christian, mais au mois d'août soixante-dix seigneurs offrirent la couronne à Gustave, qui la refusa, se contentant du titre d'administrateur du royaume. Au commencement de l'an 1522, tout le pays s'était rangé de son côté, les Danois n'occupaient plus que Stockholm, Calmar et Abo en Finlande. Mais Severin Norby, amiral de Christian, jeta dans ces places des renforts si considérables que les Danois purent un instant reprendre l'offensive: la Finlande re-

tomba sous leur domination, et Gustave, forcé de lever le siège de Stockholm en avril, ne put le recommencer qu'un mois plus tard.

Gustave avait continuellement à lutter contre l'indiscipline des paysans, et surtout contre leur habitude de se débânder sitôt que le danger cessait d'être pressant. Heureusement, au mois de juin, la ville de Lubeck se déclara enfin pour lui, et il en reçut des navires, et quelques troupes, qui, jointes à un corps qu'il s'était formé des plus jeunes d'entre les paysans non mariés, servirent de noyau à une armée régulière, et le rendirent plus indépendant de la levée en masse. Au reste, cette alliance était payée assez cher. La république marchande de Lubeck jouait le rôle des Vénitiens pendant les croisades, elle vendait à un très-haut prix ce qu'elle apportait de marchandises et de munitions, et ne donnait quelques soldats qu'après avoir stipulé pour elle-même d'importants avantages. Ainsi, pour avoir deux canons, on fut obligé d'engager à Lubeck autant de châteaux, et lorsque Norby fut repoussé de Stockholm, qu'il voulait débloquer, il put s'échapper impunément, parce que l'amiral lubeckois ne crut pas devoir exposer ses navires dans un combat décisif.

Stockholm ne se rendit que le 20 juin 1523, lorsqu'on fut parvenu à la séparer de la mer par un pont de bateaux et par des chaînes. La garnison obtint les conditions les plus honorables, et peut-être se serait-elle défendue plus long-temps, si une révolution qui eut lieu en Danemark n'eût renversé Christian de son trône.

Ce roi n'avait jamais voulu tenter les voies de conciliation. Les femmes et les enfants des nobles suédois massacrés à Stockholm, il les avait emmenés en Danemark, et les avait fait mourir dans des cachots affreux. Du nombre des victimes étaient la mère et les sœurs de Gustave. Severin Norby avait aussi reçu l'ordre de faire exécuter les prisonniers suédois qui se trouvaient en son pouvoir, mais il les laissa échapper, disant qu'il aimait

mieux les tuer dans un combat que de les abattre comme des bœufs amenés à la boucherie. Dans une visite que peu de temps après Christian fit à son beau-frère Charles-Quint, pour se faire payer le restant de la dot de sa femme, il dit à Érasme, qui le raconte dans ses lettres : « On ne fait jamais rien avec de faibles remèdes, les meilleurs sont toujours ceux qui remuent tout le corps. » Admettre de tels principes, c'est faire comme le général qui brûle tous les ponts derrière lui, et s'ôte ainsi tout moyen de revenir sur ses pas ; mais alors il faut déployer une énergie toujours soutenue, continuer dans les mêmes voies, et triompher à force d'audace de toute résistance, sous peine de tout perdre par un moment d'hésitation, par une demi-mesure.

Ce fut là précisément ce qui causa la ruine de Christian ; lorsqu'il commençait une entreprise, c'était presque avec emportement et violence ; mais bientôt fatigué, il ne la poursuivait plus qu'avec dégoût ; il prenait des moyens termes, ou négligeait ceux qui pouvaient lui assurer le succès, après avoir soulevé contre lui de violentes oppositions, et s'être fermé par des crimes tout retour en arrière. Ses projets étaient gigantesques, mesures à ses forces. Il voulait détruire l'influence du clergé et des nobles, relever les bourgeois et les paysans, anéantir le commerce des villes anséatiques, acquérir le Holstein, reconquérir la Suède, mais avant tout dominer en maître absolu. Pour arriver à des buts si divers, il ne répudia jamais la ruse, ni le meurtre. L'excommunication de la Suède par le pape lui servit de prétexte pour ordonner les massacres de Stockholm, alors même qu'il favorisait la réforme en Danemark. Dans le même temps où il était en correspondance avec Luther, et qu'il invitait Carlstadt à venir à Copenhague, il écrivait au pape pour faire canoniser deux nouveaux saints. Enfin il nomma l'infame Dietrik Slaghök, archevêque de Lund, et le fit brûler plus tard, en présence d'un légat du

pape, comme auteur des attentats de Stockholm.

Toutefois son adresse ne lui réussit pas toujours aussi bien. Pour abattre la noblesse en Danemark, il s'était appuyé sur le peuple : c'était un appui encore trop faible. Christian s'en aperçut bientôt. Dès le commencement de 1523, le conseil des nobles du Danemark le déclara déchu de la couronne. Ce décret lui fit perdre tout courage ; il n'essaya même pas de résister, et s'embarqua à la hâte avec sa famille et ses trésors (20 avril).

Christian avait eu l'intention de faire servir la réforme à ses projets, mais il n'en eut point le temps. Gustave fut plus heureux et plus habile, il sut se rendre maître du mouvement de la réforme, pour le diriger à son gré. Mais la ruine du clergé catholique ne servit pas seulement à accroître l'autorité royale, Gustave, qui songeait aussi aux besoins moraux du peuple, consacra une partie des domaines du clergé à l'établissement de nombreuses écoles, qui répandirent de bonne heure l'instruction parmi le peuple. Aujourd'hui encore la Suède est peut-être avec l'Écosse le pays de l'Europe où il y a le moins d'ignorance dans les basses classes.

L'avenir qui se présentait à Gustave, lorsque, après s'être rendu maître de la capitale, il fut nommé roi de Suède, était cependant bien triste. Ainsi que Stockholm, la plus grande partie du royaume était dépeuplée et en proie à tous les maux. La noblesse ou les grands propriétaires s'étaient rendus maîtres des domaines de la couronne, que l'on avait confiés à leur administration, tant qu'avait duré l'Union. La Suède était prête à se démembrer en une foule de petites souverainetés, presque indépendantes ; ce qui réduisait le plus souvent les rois à recourir eux-mêmes à l'arbitraire. Le haut clergé se trouvait presque dans la même situation que la noblesse, avec cette différence qu'il était disposé à sacrifier aux étrangers l'indépendance nationale, et que par conséquent il était encore plus haï du peuple. Sa

conduite à l'égard de Christian lui enleva ce qui lui restait encore d'influence. Toutefois il possédait matériellement une grande partie du royaume.

Gustave devait son trône à la démocratie et aux paysans, qui depuis Engelbert avaient repris les armes ; mais il était bien dangereux de se confier entièrement à cette classe, dans laquelle l'esprit provincial et les souvenirs de l'ancienne constitution fédérale provoquaient sans cesse des résistances à toute mesure d'intérêt général, et dont l'orgueil, accru par les succès de Gustave, éclatait à la moindre occasion en révoltes ouvertes. Gustave lui-même eut plus d'une fois à combattre ses anciens amis, les paysans de la Dalécarlie.

A l'extérieur l'embaras n'était pas moins grand ; le nouveau roi de Danemark n'abdiquait point les prétentions de son prédécesseur sur la couronne de Suède ; et quand même il n'aurait pas songé à les soutenir par les armes, d'autres motifs pouvaient rallumer la guerre entre les deux royaumes, qui se disputaient l'île de Gothland et quelques provinces frontières de la Norvège. Enfin Christian était en Allemagne, attendant une occasion favorable pour reconquérir ses royaumes, et sollicitant la puissante protection de son beau-frère Charles-Quint. Lubeck était encore l'alliée de Gustave ; mais cette république, ne consultant que son égoïsme mercantile, ne cachait guère qu'elle appuierait toujours celui qui lui assurerait le plus de privilèges, et déjà elle déclarait hautement qu'elle abandonnerait le parti de Gustave pour embrasser celui du nouveau roi de Danemark, si l'on ne confirmait pas sans délai et à son profit les anciens privilèges que, pendant le moyen âge, la ligue anseatique avait su obtenir. Il fallut céder au risque d'appauvrir le pays, et le mettre pour certaines denrées dans la dépendance de cette grande ville commerçante.

Le seul pays qui tenait encore pour Christian était l'île de Gothland, dont la possession était depuis long-temps

un sujet de contestation entre les couronnes de Suède et de Danemark. Cette île importante pour le commerce avec la Russie, et célèbre par la colonie de marchands allemands établie à Wisby, sa capitale, avait d'abord été dans l'alliance plutôt que dans la dépendance de la Suède. Sous le règne de la reine Marguerite elle passa au Danemark, après avoir été pendant quelque temps entre les mains des chevaliers de l'Ordre Teutonique; mais la Suède ne se désista jamais de ses prétentions, et l'île resta un objet continuel de disputes. A l'époque où nous sommes arrivés, son importance commerciale avait bien diminué, mais sa situation, comme position militaire, était trop favorable pour que Gustave fit aisément l'abandon d'une île d'où il pouvait inquiéter tout le commerce de la Baltique. Gustave, parvenu au trône, aurait bien voulu donner son attention aux affaires intérieures, et éviter tout ce qui pouvait amener des contestations avec le Danemark, mais les seigneurs suédois, craignant déjà l'activité du nouveau roi et pressant ses desseins, le poussaient à une entreprise qui devait l'occuper trop sérieusement pour qu'il pût songer à rien tenter contre eux. De plus, l'influent évêque de Linköping ne voulait pas que l'île de Gothland restât plus long-temps séparée de son diocèse, et d'un autre côté, les Lubeckois, dont le commerce souffrait des pirateries de Norby, l'amiral de Christian, qui s'y était établi, mettaient tout en œuvre pour faire entreprendre aux Suédois une expédition contre l'île.

Gustave dut céder : il confia la direction de l'expédition à Bernard de Melen, chevalier allemand, qui du parti de Christian avait passé à celui de Gustave, et avait épousé une des cousines de ce prince. Bernard ne prit l'île que pour la rendre au roi de Danemark, puis il retourna au parti de Christian, son ancien maître, et leva le drapeau de la révolte en Suède. Ce ne fut qu'après beaucoup d'efforts que l'on parvint à le chasser de Calmar, où il soutint un siège opiniâtre.

La guerre entre Gustave et Frédé-

rik, roi du Danemark, fut cette fois suspendue par la médiation des Lubeckois, qui voulaient donner quelque repos à la Suède, pour la mettre en état de payer les sommes qu'elle leur devait. Gustave rendit au Danemark la province de Blekingen, et Frédéric renonça à toute prétention sur la couronne de Suède; la discussion des contestations relatives à l'île de Gothland fut renvoyée à des négociations ultérieures.

Au reste, la révolte de Melen se rattachait au projet que l'on avait de rétablir les Sture et plus tard Christian. En effet, peu de temps après le couronnement de Gustave, le parti des Sture, ou de la démocratie, fit un accord avec celui du roi déchu. Séverin Norby devait épouser la veuve de Sten Sture le jeune, et régner avec l'autorisation et sous un lieutenant de Christian. Le jeune fils de Sten étant venu à la cour de Gustave, on répandit le bruit dans le pays qu'il y était retenu prisonnier. Le roi le renvoya à sa mère, mais comme il mourut peu de temps après, on prétendit qu'il avait été empoisonné. A cette époque et même avant la mort du jeune Sture, on vit paraître dans les montagnes un personnage qui se faisait passer pour ce jeune homme, et qui est connu dans l'histoire sous le nom du faux Sture. Cet aventurier trouva des partisans, fit des actes d'autorité royale, et frappa même monnaie à son effigie.

Ces diverses tentatives furent appuyées par le clergé, qui avait toujours su profiter des désordres amenés par l'Union et les guerres civiles. Pour le malheur de la Suède, les partis tournaient toujours les yeux vers l'étranger, dont le premier soin était de rattacher à sa cause le clergé qui, pour prix de son alliance, demandait et obtenait toujours d'immenses concessions. D'un autre côté, comme possesseurs de fiefs et de domaines considérables, les prélats formaient la portion la plus influente de l'aristocratie, dont ils embrassaient généralement les intérêts. Aussi le parti patriote et démocratique s'était-il accoutumé à

les regarder comme ses plus redoutables adversaires ; Engelbert les avait menacés ; Charles, fils de Canut, et les Stures n'avaient cessé de lutter contre leur prépondérance. Quant au clergé inférieur et régulier, il s'était fait mépriser par ses mœurs licencieuses et violentes.

Tel était l'état de l'église suédoise quand les doctrines de la réforme commencèrent à trouver accès dans le pays. A cette époque le parti national, ennemi du clergé, triomphait et régnait sous le nom de Gustave Wasa. Le nouveau roi, qui gardait le souvenir du mauvais vouloir des évêques à son égard, devait nécessairement chercher à affaiblir la puissance d'un corps si hostile au nouvel ordre de choses. La ruine de l'aristocratie seigneuriale devait entraîner celle de l'aristocratie épiscopale. Laisser subsister l'une quand l'autre était détruite, c'eût été vouloir éterniser les troubles de la Suède. On ne saurait trop admirer l'habileté que Gustave déploie dans cette lutte. Toutes les fois qu'il engage le combat, il débute par un conflit de peu d'importance ; mais sa confiance et sa force s'accroissent avec la résistance qu'on lui oppose, il marche avec persévérance vers son but, sans toutefois se laisser emporter à aucune démarche éclatante qui révèle trop tôt ses desseins, et puisse les compromettre.

En 1519, deux ans après la révolte du moine de Wittenberg, les frères Olaüs et Laurence Pétri, élèves de Luther, revinrent d'Allemagne en Suède, et y prêchèrent la nouvelle doctrine, bien qu'ils eussent été devancés par un bref du pape Adrien II, ordonnant l'institution de l'inquisition : « *Deputentur inquisitores hæreticæ pravitatis.* » Le roi ne laissa pas de les prendre sous sa protection. « Vous savez, » écrit-il à l'archevêque Brask, « qu'il est de notre dignité de protéger tous nos sujets. » En 1524, il refusa de prohiber l'introduction des livres de Luther, avec lequel il était en correspondance, « car, dit-il, dans ce cas il serait équitable de supprimer également ce qu'on a écrit contre Luther. »

Deux ans après, il défendit la publication des brefs du pape, comme excitant à la révolte : c'était presque se déclarer contre Rome. Bientôt il fit un pas de plus. Olaüs Pétri fut nommé ministre à Stockholm, et son frère Laurence professeur à Upsal. Leurs prédications, et surtout celles du premier, ne le cédaient en rien à celles de Luther, pour la hardiesse des attaques. « Ce maître Olaüs, écrivait l'évêque Brask en 1523, à l'un de ses confrères, s'attaque surtout aux décrets de la sainte église romaine et à la liberté ecclésiastique, dans le but de réduire l'église actuelle à l'état de mendicité auquel était réduite l'église primitive. » On voit quelles étaient parmi les doctrines de la nouvelle hérésie celles qui inquiétaient le plus les prélats. Ils avaient grandement raison de craindre pour leurs biens ; car le vieux chancelier Laurence Andréæ, élevé à Rome, mais depuis peu fervent réformiste, répondit aux moines de Wadstena : « *Quando dicimus ECCLESIAE pecuniam, quid aliud quam pecuniam POPULI dicimus?* »

A cette époque, les disputes publiques sur des questions religieuses étaient à l'ordre du jour en Allemagne. On se rappelle celle qui s'engagea entre Luther et Eck, et qui dura pendant trois jours. Gustave fit tenir, en 1524, un tournoi théologique de ce genre à Upsal, entre Olaüs et le docteur Pierre Galle, et il fit résumer les débats en douze questions, qui devaient être proposées à un concile national. Nous croyons devoir donner ici ces questions, parce qu'elles résument admirablement toute la lutte de la réforme contre les doctrines romaines :

1^o Doit-on admettre les doctrines des saints Pères et la tradition de l'Église, lorsque les saintes écritures ne les confirment pas ?

2^o Notre Seigneur J.-C. a-t-il donné aux prêtres, au pape, aux évêques, etc., un pouvoir sur l'humanité autre que celui de prêcher la parole de Dieu ; et ceux qui ne remplissent pas ce devoir, sont-ils dignes de la prêtrise ?

3^o La question ainsi posée, com-

met-on un péché lorsqu'on ne se conforme pas aux préceptes de ces prêtres?

4° Ont-ils le droit de séparer de Dieu par l'excommunication un membre de l'Église, et de le livrer au diable?

5° Le règne du pape et de ses partisans est-il pour ou contre le règne de J.-C.?

6° Peut-on servir Dieu autrement qu'en vivant selon ses commandements, et tout le reste n'est-il pas de l'invention des hommes?

7° L'homme peut-il être sauvé par son mérite, ou seulement par la grâce et par la miséricorde de Dieu?

8° L'institution des couvents est-elle basée sur quelque passage des saintes écritures?

9° Un homme a-t-il jamais eu le pouvoir de donner au sacrement *du pain et du vin* une autre forme que celle que J.-C. lui-même a prescrite?

10° Doit-on reconnaître d'autres révélations que celles qui se trouvent mentionnées dans la sainte écriture?

11° Est-il un passage de la sainte écriture qui parle du purgatoire?

12° Doit-on vénérer et adorer les saints, et sont-ils nos défenseurs, patrons, médiateurs ou négociateurs auprès de Dieu?

On voit que dans ces questions se trouve toute la réforme, et la manière hardie dont elles sont posées indique beaucoup plus l'élève fervent de Luther que l'homme politique. Peut-être le roi croyait-il nécessaire d'intimider le clergé, en lui montrant jusqu'où cette lutte pouvait conduire. Mais le clergé croyait pouvoir faire chasser ce roi comme tant d'autres, et suivant l'usage des corps privilégiés, il aimait mieux tout perdre que d'abandonner ses anciennes prétentions. D'ailleurs l'évêque Brask disait : *Sententia vulgi nostri facile solet variari*. Il pouvait avoir raison; mais Gustave fut plus habile que lui à profiter de cette disposition du *vulgaire*.

Ce Jean Brask, évêque de Linköping, et un faible vieillard, Ingemar, évêque de Wexiœ, étaient seuls en possession de la tiare à l'avènement

de Gustave : les autres sièges se trouvaient alors vacants. Toutefois, cette circonstance, en apparence si favorable aux projets réformistes du roi, ne lui fut d'aucune utilité; car ses amis, une fois nommés évêques, prirent aussitôt les intérêts de leur ordre, et enlevèrent au roi une partie de l'influence qu'il exerçait sur le peuple.

Nous avons déjà dit qu'à l'avènement de Gustave, l'état se trouvait dans la plus grande pénurie, et accablé de dettes énormes. Comme dans cette situation critique il fallait encore se préparer à des expéditions coûteuses, le roi, qui ne craignait pas d'envoyer sa propre argenterie à la monnaie, ne crut pas devoir respecter davantage celle des églises. Il s'excusa toutefois de recourir à ces mesures extrêmes, tantôt affirmant les larmes aux yeux que ces exactions ne pouvaient déplaire à personne plus qu'à lui, tantôt déclarant avec une grande fermeté que, dans le besoin général, tout honnête homme devait reconnaître qu'il ne pouvait, quels que fussent ses privilèges, se soustraire aux sacrifices que s'imposaient ses concitoyens.

Pour comble de malheur, une disette survint, et le peuple commença à murmurer et à prêter l'oreille aux déclamations du clergé, où tous ces malheurs étaient représentés comme une punition envoyée par le ciel à un peuple qui souffrait un roi hérétique. Ce n'était là qu'un côté du danger; Gustave avait encore à lutter contre ceux qui, enivrés par l'esprit novateur, le poussaient à des extrémités périlleuses.

En 1524, deux prédicateurs anabaptistes, Melchior Rink et Knippen-dalling, plus tard exécuté à Munster, avaient mis en émoi toute la ville de Stockholm, et surtout la population allemande, par une explication de l'Apocalypse. Les couvents et les églises furent saccagés, les images jetées dans la rue, etc. Olaüs Pétri, qui n'était pas doué de la fermeté de Luther, n'osa résister à ce mouvement; mais le roi le reprima sévèrement, chassa du pays les auteurs de ces troubles,

sévit contre les prédicateurs, qui pour la plupart étaient des moines échappés de leurs couvents, et qui scandalisaient le pays par leur vie dissolue, et enfin recommanda à tous la plus grande modération, déclarant que son intention n'était nullement d'introduire une nouvelle foi, mais seulement de faire cesser les abus.

C'est dans ce même temps qu'eurent lieu ces tentatives de Séverin Norby, dont nous avons déjà parlé. Quelques prélats crurent qu'ils pourraient persuader aux paysans mécontents de s'allier à lui; mais ils ne purent réussir, deux évêques qui s'étaient trop avancés, se virent contraints de s'enfuir en Norvège. Mais Gustave obtint leur extradition, et en dépit d'une protestation des autres prélats, qui voulaient qu'on les renvoyât devant un tribunal ecclésiastique, il les fit condamner par le sénat, affirmant qu'il ne pouvait y avoir de privilège pour des criminels. Ils furent exécutés en 1527, après avoir été l'objet de ces insultes honteuses auxquelles, dans de pareilles circonstances, la populace des grandes villes se livre avec fureur, et que l'esprit de parti ne manque jamais d'imputer à ceux qui gouvernent.

Dans la même année et par suite d'événements que nous allons bientôt faire connaître, l'évêque Brask, qui commençait à voir à quel roi on avait affaire, s'éloigna clandestinement du royaume, et en lui le parti de l'église catholique perdit son plus ferme appui. Membre de l'aristocratie, il avait su conserver des sentiments modérés et patriotiques. Dans les premières années de la révolution, il avait entretenu avec Gustave une correspondance suivie, où celui-ci, qui n'était encore qu'administrateur du royaume, est appelé par lui, « mon cher Gustave, » et où Gustave donne toujours à l'évêque le titre de « monseigneur. » Il se flatta donc quelque temps de pouvoir diriger le jeune monarque qui lui avait montré tant de déférence; mais il lui fallut bientôt renoncer à cette illusion.

Cet évêque était un homme instruit et connaissant bien les besoins de son

époque. On rapporte de lui qu'il avait envoyé en Allemagne et en Italie le docteur Pierre Bénédicte, avec la mission de ramener en Suède des fabricants de verre et de papier, d'étudier l'exploitation des mines de cuivre et de fer, et d'apprendre à manipuler dans les pharmacies. En outre, il lui avait enjoint d'acheter des livres, non pas seulement des bréviaires, mais plutôt des livres de jurisprudence et des poètes italiens, « car, dit-il, *in urbe Romana* on vend aussi des *tractatus italicis* rimés, comme par exemple *Inamoramentum Karoli Magni*, *Inamoramentum Renaldi vel Orlandi*, etc. » Pour bien comprendre l'importance d'un tel homme pour le parti catholique, il faut se rappeler qu'en Allemagne, la lutte entre les réformateurs et les ultramontains était en même temps une lutte entre la littérature renaissante et l'obscurantisme, et que plusieurs des plus fervents d'entre les réformateurs, Ulrik de Hutten à leur tête, n'envisageaient la lutte que de ce côté. Brask comprit qu'il ne pouvait plus être utile à la Suède, et que d'ailleurs il n'y saurait y garder une position qui convînt à son âge et à ses relations antérieures avec Gustave; car il ne pouvait plus se méprendre sur les intentions du prince: l'archevêque d'Upsal ayant dit au roi dans un festin: *Notre Grace boit à la santé de voire Grace*, Gustave lui avait répondu: « *Il n'y a pas de place pour deux graces sous un même toit.* »

Olaüs Pétri avait donné aux prêtres l'exemple de la renonciation au célibat. Bientôt, la messe en latin fut abolie à Stockholm par décision du conseil communal. Le roi lui-même parut à la foire d'Upsal, et, monté sur son cheval, harangua le peuple, pour le convaincre de l'inutilité de l'office en latin et des couvents, auxquels les paysans tenaient encore fortement. Il fit traduire la Bible en suédois, pour prouver qu'il n'abolissait rien qui pût s'appuyer sur elle, et d'un autre côté il intéressa toute la noblesse à la suppression des couvents, en procla-

mant ce principe que les héritiers des fondateurs avaient le droit de se faire réstituer les fondations. Fort de l'assentiment de la noblesse, il supprima sans ménagement la juridiction des évêques, en s'appropriant leurs privilèges et ceux du saint-siège.

Ces mesures violentes, Gustave les prend dans un moment où il se voit de toutes parts entouré de révoltes. Dans la résistance qu'il oppose à celles-ci, il se montre véritablement un homme supérieur : toujours il commence par des négociations avec les révoltés, mais il ne finit jamais que par des châtimens. En lisant ses lettres, on ne sait s'il prie, s'il cherche à persuader, ou s'il commande ; mais il réussit toujours. Aucun retard, aucune difficulté ne le rebute, il écarte tout, il discute les moindres questions, et à la fin ceux mêmes qu'il a vaincus sont persuadés de son amour pour la justice.

Mais cette guerre d'escarmouches contre les abus, contre les prêtres, contre les nobles, n'avancait pas beaucoup les affaires de Gustave. Sa force augmentait, il est vrai, chaque jour, mais il fallait en finir d'une manière éclatante avec toutes ces prétentions qu'il combattait depuis si long-temps. Il résolut de le faire dans une assemblée générale où il paraîtrait n'avoir consulté que les vœux du peuple. Il fit donc publier, qu'au commencement de l'année 1527, une grande assemblée se réunirait à Westeras, pour délibérer sur l'état du royaume. L'assemblée fut nombreuse : on y vit quatre évêques, parmi lesquels se trouvait Brask, qui ne quitta le royaume qu'à la suite de ces événements, quatre chanoines qui représentaient deux autres évêques, quinze sénateurs, cent vingt-neuf nobles, trente-deux bourgeois, quatorze montagnards et cent cinq paysans : les Dalécarliens seuls ne parurent pas. Au repas, par lequel on ouvrit la diète, les sénateurs furent placés au-dessus des évêques, et aussitôt ceux-ci signèrent secrètement une protestation contre tout ce que le roi entreprendrait au préjudice de l'église.

Le lendemain, la session fut ou-

verte par un exposé de l'état des affaires, qui fut lu par le chancelier ; celui-ci y rappelait tout ce que le roi avait fait pour le royaume, ajoutant que Gustave, bien que jeune encore, ne connaissait que trop jusqu'où pouvait aller l'inconstance populaire, et que s'il avait accepté le titre de roi, c'était uniquement dans l'intérêt de l'état ; que depuis il s'en était souvent repenti, ne sachant comment gouverner un peuple qui menaçait de se révolter toutes les fois qu'il voulait supprimer quelque abus ; que la conduite des Dalécarliens en particulier ne se pouvait plus long-temps souffrir, et que bien qu'ils eussent les premiers soutenu le roi, ils n'avaient cependant pas tout fait ; que jamais le roi ne céderait à leur prétention d'imposer leur volonté au royaume, et de traiter les habitans des autres provinces comme des serfs ; qu'il était temps de mettre un terme à ces révoltes qui éclataient toutes les fois que le roi demandait de l'argent pour payer les dettes contractées envers l'étranger ; que ce n'était pas avec des révoltes que l'on s'acquitterait envers Lubeck ; que, du reste, on avait étrangement calomnié le roi au sujet de la religion, qu'il ne désirait que le bien de l'église ; que si l'on voulait un gouvernement, il fallait aussi lui donner les moyens d'exister ; que la manière de faire la guerre avait changé et exigeait plus d'argent ; que toutes les recettes étaient considérablement diminuées, qu'elles ne s'élevaient plus qu'à 24,000 marcs, tandis que la dépense montait au-delà de 60,000 ; qu'il fallait porter remède à un tel état de choses, quel que fût du reste le gouvernement que la Suède voudrait se donner.

Après cette lecture, le roi demanda une réponse aux nobles et aux évêques, et personne n'osant parler, Brask dit qu'il savait parfaitement devoir obéissance au roi, mais qu'il devait aussi obéissance au pape, et que sans l'autorisation du souverain pontife, il ne pouvait consentir à aucun changement dans le dogme, ni à aucune diminution dans les revenus de l'église. Le roi

demanda aux seigneurs si cette réponse avait leur assentiment; le grand-maréchal répondit qu'il ne savait rien de mieux. « Alors, s'écria Gustave, « cherchez un autre roi. Je ne m'étonne plus des troubles qui s'élèvent parmi les paysans, si tels sont les sentiments de la noblesse; je ne m'étonne plus que le peuple vous impute la pluie et les tempêtes. Vous voulez vous soumettre aux créatures du pape? permis à vous de le faire. Vous voudriez bien aussi que la hache fût posée sur mon cou; mais personne de vous n'ose en lever le manche. Allez, le plus malheureux des damnés de l'enfer ne voudrait pas être votre roi. Songez à me décharger du gouvernement, et à me rendre ce que l'état me doit, car pour moi, je suis disposé à quitter pour toujours une ingrate patrie. » A ces mots il sortit de la salle en pleurant.

La consternation fut générale, et ce jour-là personne n'osa émettre un avis : il en fut de même le lendemain. Le peuple, qui se prononce toujours pour ceux qui agissent avec fermeté, revint bientôt à Gustave. « Après tout, disaient les paysans, le roi n'a jamais fait tort à personne. Que les nobles se hâtent de déclarer ce qu'ils veulent. » Les bourgeois allèrent plus loin encore, ils protestèrent de leur fidélité au roi, et le clergé se vit forcé de déclarer qu'il ne voulait pas être protégé d'une manière qui pût nuire aux intérêts du royaume. On voulut entendre encore une fois Olaüs et le docteur Galle sur les questions religieuses, mais, comme le peuple devenait plus pressant, les seigneurs se décidèrent le troisième jour à envoyer une députation près de Gustave pour le prier de garder le gouvernement.

Le roi, qui depuis son discours s'était tenu tranquillement renfermé dans le château, n'accepta que le quatrième jour, après avoir refusé trois fois. Quand il parut en public, il fut accueilli avec le plus grand enthousiasme, et toutes les propositions du gouvernement furent acceptées par acclamation. Dès lors disparaît entière-

ment le pouvoir politique des évêques. Brask, le plus distingué d'entre eux, quitta peu de temps après le royaume.

Par le recez de Westeras les états s'obligèrent à repousser toute révolte, et à protéger le gouvernement établi contre ses ennemis, à l'extérieur comme à l'intérieur. Ils reconnurent au roi le droit de réunir à la couronne les châteaux forts des évêques, de fixer le traitement du clergé, et de prendre une résolution définitive en ce qui concernait les couvents. Ils décidèrent que la noblesse pourrait réclamer les biens tombés en main morte depuis l'an 1454; et qu'enfin les prédicateurs enseigneraient la parole de Dieu dans toute sa pureté. Par quelques articles additionnels, il fut convenu que les évêques conserveraient le droit de présenter les curés au roi, à qui appartiendrait la nomination; que les prêtres seraient soumis à la justice séculière, et que l'évangile serait lu et étudié dans toutes les écoles.

Ces différentes mesures furent à peine connues, qu'on les mit aussitôt en vigueur. Gustave, après s'être fait couronner solennellement, invita les Dalécarliens, encore révoltés, à une entrevue. Ceux-ci, croyant que le roi viendrait seul, comme autrefois, se rendirent sans crainte à l'endroit indiqué, et se virent aussitôt entourés d'une armée de 14,000 hommes, en sorte qu'il ne leur resta plus qu'à livrer leurs chefs.

Ainsi, le calme était rétabli; mais ce ne fut pas pour long-temps. Nous verrons pendant soixante-dix ans encore des révoltes continuelles, résultat inévitable de l'agitation produite par la réforme et par la nouvelle constitution de l'état. En effet, cette constitution ayant détruit l'influence de l'aristocratie nobiliaire et du clergé, les deux pouvoirs restants, la démocratie et la royauté, se livrèrent un combat acharné, pendant lequel le parti des seigneurs eut le temps de reprendre de la force. De son côté, le clergé n'usa de ce qui lui restait d'influence que pour indisposer le peuple

des campagnes contre les innovations religieuses, et la bourgeoisie des grandes villes fut toujours mécontente de ne pas voir pousser plus loin les réformes commencées. Le roi aurait bien voulu asseoir la réforme sur une instruction populaire plus solide; mais les moyens d'éclairer le peuple manquaient, au point que Gustave lui-même fut obligé de s'adresser à Luther afin de trouver un précepteur pour son fils.

Ture, fils de Jöns, lagman héréditaire de la Westrogothie, et le seigneur le plus riche de cette province, avait une grande influence parmi les nobles. Quoique Gustave l'eût comblé de bienfaits et de dignités, c'était lui qui, à la diète de Westeras, avait avec le plus de force défendu les intérêts des évêques. La diète terminée, il rentra dans sa province, dont Gustave l'avait nommé gouverneur, et là il s'opposa à la publication des résolutions de Westeras. La perte d'un procès qu'il eut à soutenir pour des intérêts privés contre la famille du roi, était venue mettre le comble à son mécontentement.

Mais cette révolte prouve mieux que tout autre fait combien la puissance de la noblesse et du clergé avait été ruinée par les massacres de Stockholm et par le recez de Westeras. On ne voit plus, comme autrefois, ces corps privilégiés lever hardiment l'étendard de la révolte, et tous les mécontents des classes inférieures s'empres- ser de s'y rallier; désormais, on se contente d'exciter sourdement le peuple, de semer partout de secrètes accusations contre le roi, en un mot, on est réduit à combattre dans l'ombre.

Au printemps de l'an 1529, Ture entra en correspondance avec les paysans révoltés du Smaland, qui venaient de tuer l'avoier du roi, et qui retenaient sa sœur prisonnière. Il les engagea à écrire aux habitants des autres provinces, envoya lui-même son fils en Norrland, et dans sa propre province de Westrogothie, et réussit enfin à soulever les paysans; mais lorsqu'il crut le moment arrivé de déclarer ses projets, et qu'il se mon-

tra dans l'assemblée des Westrogoths pour proposer le choix d'un nouveau roi, annonçant que le pape allait délier les Suédois du serment prêté à Gustave, il s'aperçut combien il s'était trompé dans ses calculs. En effet, sa proposition fut unanimement rejetée, et, comme toute proposition hasardée qui ne réussit pas, elle fit échouer le plan tout entier.

Gustave, comme on devait s'y attendre, profita habilement de ces circonstances. Après avoir réclamé la médiation des provinces fideles, il écrivit aux révoltés dans les termes les plus modérés, promettant amnistie pleine et entière, et toutes les garanties possibles, mais du reste déclarant que rien ne pouvait être changé au recez de Westeras. Ces mesures eurent le résultat désiré. Bientôt, Ture se vit obligé de se réfugier avec ses partisans en Danemark, et son fils fut livré au roi. Quelques seigneurs, complices de Ture, croyant que leur connivence avec celui-ci n'était pas connue, se rendirent hardiment à Stockholm; mais Gustave les fit aussitôt arrêter et traduire devant la diète, où il se présenta lui-même, comme partie plaignante, et les fit condamner à mort.

Les révoltes qui se succédaient presque sans interruption, avaient jusqu'ici retardé le paiement de la dette contractée avec Lubeck. On recourut enfin à un moyen dont le Danemark avait déjà donné l'exemple, et auquel on a également recouru en France, dans un moment où le salut de l'état exigeait et justifiait une pareille mesure. On enleva une cloche à chaque église, et la maison des Fugger d'Augsbourg, les Rothschild du XVI^e siècle, se chargea, moyennant ce dépôt, de fournir l'argent dû aux Lubeckois. Mais les paysans de presque toutes les provinces se soulevèrent. « Le temps des paysans est venu, » dit alors Gustave, « le mien viendra plus tard; » et contraint de dissimuler, il ne trouva d'autre moyen de les apaiser que de nommer les chefs de la révolte ses lieutenants.

Pour conserver la paix intérieure, Gustave aurait consenti à de plus grands sacrifices, car le pays était alors sérieusement menacé. En effet, Christian, roi détrôné de Suède et du Danemark faisait à cette époque la dernière tentative dont nous avons parlé plus haut. Tous les émigrés suédois s'étaient réunis à lui, et selon l'habitude des émigrés de tous les temps et de tous les pays, ils ne lui avaient parlé que de la facilité avec laquelle on pourrait effectuer la conquête de la Suède; mais ni leurs intrigues, ni leurs armes ne purent obtenir le moindre succès: Christian fut fait prisonnier, après s'être vengé sur Turé, qu'il fit mettre à mort, du mauvais succès de ses folles espérances; et le résultat de cette imprudente entreprise fut une alliance intime entre Gustave et le roi Frédérik de Danemark.

La paix extérieure rétablie, le roi n'eut pas de peine à soumettre les Dalécarliens, qui commençaient à se lasser de ces troubles continuels. Ils se virent forcés de livrer leurs chefs et de faire l'abandon de leurs privilèges.

Quelques années plus tard une tentative des Lubeckois échoua également, et délivra pour toujours les cours scandinaves des intrigues de ces marchands présomptueux, dont une démocratie turbulente minait intérieurement la puissance.

Ce n'est pas que depuis cette époque Gustave n'ait plus eu à combattre aucune révolte; mais celles qui suivirent, et surtout la plus dangereuse, celle des Smalandais, sous la conduite d'un paysan nommé Dake, eurent un caractère tout-à-fait différent; si les premières eurent quelque ressemblance avec l'ancienne Vendée, les dernières pourraient être comparées à la chouannerie. Les révoltés se cachent dans les forêts, n'en sortent que pour massacrer les curés mariés, ou pour se livrer au brigandage, et sont repoussés par tous les gens de bien, quel que soit d'ailleurs le parti politique auquel ces derniers appartiennent.

A dater de 1543, ces derniers mouvements disparaissent à leur tour, et nous pourrions désormais parler du gouvernement intérieur et des mœurs de cette époque. Mais d'abord nous jetterons un regard sur les suites immédiates de la réforme relativement au clergé.

Les évêques protestants se trouvant délivrés de l'autorité du pape, et entourés de partisans zélés, auraient pu devenir puissants, si les princes ne s'étaient pas aussitôt emparés de l'autorité suprême en matières religieuses; tentative singulière qui réussit dans presque tous les états protestants, et qui modifie singulièrement les idées que l'on s'est faites long-temps sur les principes de la réforme. De nos jours en effet, les historiens, sans cesse préoccupés d'intérêts politiques, ont tout à fait oublié que la question du XVI^e siècle était avant tout une question religieuse, une question de conscience et de l'autre vie, et que la question politique ne fut que secondaire. En parlant de l'Allemagne, nous aurons occasion de développer cette idée, nous nous bornerons ici à donner un extrait d'une lettre que Gustave écrivit en 1540 aux paysans uplandais, et qui pourra paraître étrange à ceux qui ne veulent voir dans la réforme que l'émancipation politique des masses :

« Vous prétendez, leur dit-il, être plus savants que nous et que d'autres personnes sages; vous aimez mieux vous faire diriger par des traîtres d'évêques et de papistes que par la parole du Dieu vivant et par l'Évangile. Mais il n'en sera point ainsi. Prenez soin de vos maisons, de vos champs et de vos prés, de vos femmes et de vos enfants, de votre gros et de votre menu bétail; mais ne songez nullement à nous circonscrire dans notre gouvernement et dans les affaires religieuses; car il est de notre devoir, de par Dieu et la justice, et selon la raison naturelle, de vous donner des ordres et des réglemens, comme il convient à un roi chrétien. En sorte

« que si vous ne voulez pas encourir
 « notre disgrâce et une punition sé-
 « vère, vous obéirez à nos ordres
 « royaux, tant dans les affaires mon-
 « daines que dans celles de la reli-
 « gion. »

Voilà le pouvoir royal, tel qu'il est sorti de la destruction des institutions du moyen âge; le voilà dans toutes ses prétentions! Et cependant le roi qui écrivit cette lettre était le premier de sa race, et la royauté n'était pas même encore héréditaire dans sa famille! On nous pardonnera d'entrer encore dans quelques détails sur le nouveau droit public qu'il établit en théorie, bien que dans ses actions il ait toujours montré la plus grande modération et la justice la plus scrupuleuse; notre seul but est de bien faire connaître l'époque.

En 1540, les membres de la diète jurèrent, en posant les doigts sur l'épée du roi, de conserver la couronne à ses fils. Ce ne fut qu'en 1544 que la couronne fut déclarée héréditaire dans sa famille : dès lors seulement on peut considérer son pouvoir comme bien assuré, car c'est à peu près à la même époque que les troubles furent définitivement réprimés.

On a vu que par le recez de Westeras le roi obtint le droit de réduire les biens ecclésiastiques, et que la noblesse voulut sa part du butin. Cet ordre usa au-delà de toute mesure des avantages qu'on lui avait accordés : les biens furent comme mis au pillage. Toutefois le roi se fit part de lion; puis il dota de nouveau les églises, et il le fit avec tant de largesse que les revenus des curés suédois sont encore aujourd'hui plus considérables que ceux des curés du reste de l'Europe, l'Angleterre exceptée.

Au reste, il procéda avec beaucoup de réserve et de modération. Les exécutions politiques ne furent malheureusement pas rares sous son règne; mais pas une goutte de sang ne fut versée pour cause de dissidences religieuses. Rarement il déposa des curés. Il se contentait ordinairement d'adjoindre des substituts à ceux qu'il

croyait indignes, soit à cause de leur attachement au papisme, soit à cause de leur ignorance.

D'après le conseil de Luther, il ordonna des inspections fréquentes du clergé, et ce n'est pas une des singularités les moins frappantes de cette époque que l'ordonnance par laquelle les prêtres ignorants furent punis d'une amende. Au reste, les exemples suivants prouveront combien cette ignorance était grossière : à la question *Quid est Evangelium?* un prêtre répondit *Est bap-tismus*; un autre avait dit que les chrétiens n'avaient pas à s'occuper de l'ancien Testament, l'original de ce livre ayant été perdu dans le déluge de Noé.

Les couvents disparurent peu à peu, on leur ôta leurs biens, et lorsqu'ils se plaignaient, on leur répondait de rendre le couvent, comme on rend une forteresse faute de vivres.

Quant à la souveraineté territoriale, le roi la comprit dans le sens le plus large; un jurisconsulte néerlandais, Conrad Peutniger ou de Pyby, l'instruisit des théories qui avaient réussi dans d'autres contrées, et Gustave sut en faire un si bon usage, que les droits régaliens furent de son temps, en Suède, plus considérables qu'ils ne l'ont jamais été ailleurs. Ce Peutniger, simple aventurier, fut le seul homme qui réussit pendant quelque temps à exercer une certaine influence sur le roi. Il devint grand-chancelier et conseiller intime pour l'intérieur et pour la guerre. Il organisa une police générale, et tenta de centraliser l'administration; mais ces formes espagnoles répugnaient tellement à l'esprit des Suédois et à l'activité révolutionnaire du roi, qu'au bout de trois ans il fit enfermer dans un château fort son chancelier, que l'on venait d'accuser de bigamie et de dilapidation des deniers publics.

Ce chancelier fut, nous le répétons, le seul ministre qui eut quelque influence; les autres ne faisaient, pour ainsi dire, qu'écrire sous la dictée du roi, qui, doué d'une activité extrême, voulait être en relation immédiate avec toutes les communautés du royaume,

et haranguait sans cesse le peuple aux foires et aux autres réunions publiques. Une grande partie de son énorme correspondance est aussi adressée aux administrateurs de ses domaines, avec lesquels il entre dans les plus petits détails.

Son goût pour les constructions et les défrichements s'accrut avec l'âge, et finit par devenir une véritable manie. L'agriculture fut le premier objet de ses soins. Il fit tout ce qui était en lui pour la favoriser et multiplier le nombre de ceux qui s'y livraient; il donnait lui-même l'exemple dans l'administration des biens domaniaux, et ne refusait à personne les conseils et les exhortations. Entre les moyens qu'il employa pour donner une vie nouvelle à l'agriculture et au défrichement du sol, il faut compter une répartition plus équitable de l'impôt foncier.

L'exploitation des mines fut aussi l'objet de sa sollicitude : à plusieurs reprises il fit venir d'Allemagne des mineurs pour rouvrir les mines d'argent abandonnées, et pour introduire un meilleur système dans la fonte du fer, un des principaux produits du sol suédois.

Il est inutile de dire que le commerce ne fut pas non plus négligé. En effet, nous voyons que Gustave sut profiter de la crise qui, à cette époque, eut lieu dans le commerce du nord, par suite de l'affaiblissement de la ligue anséatique. Quoique obligé, au commencement de son règne, de ménager les Lubeckois, il entretint des relations avec les Hollandais, leurs rivaux, et en 1542, il conclut avec François I^{er} un traité d'alliance et de commerce, qui, en 1559, fut renouvelé avec François II, et reçut même plus d'extension.

C'est de cette époque que date cette alliance intime entre la Suède et la France, qui a duré pendant plusieurs siècles. Elle fut provoquée par la lutte que François I^{er} eut à soutenir contre Charles-Quint, qui à lui seul, comme on l'a dit récemment, représentait toute une coalition, et fondée par Richers,

le même ambassadeur qui venait d'engager la porte ottomane à embrasser les intérêts de la France contre la maison d'Autriche. Gustave accéda avec d'autant plus de facilité à cette union, que son adversaire Christian était le beau-frère et le protégé de Charles-Quint.

Par ce traité, Gustave s'alliait en même temps avec le roi d'Écosse, qui lui permettait d'engager des Écossais à son service. Aux termes de ces traités, protection était assurée aux commerçants des deux nations, et le sel de Suède était exempt de tout impôt à son importation en France.

Le traité fait en 1526 avec les Néerlandais, fut renouvelé en 1551, et, dans la même année, un acte conçu dans les mêmes termes fut signé avec l'Angleterre. En 1526 et en 1537 eurent lieu de pareilles transactions avec la Russie, qui permit aux négociants suédois de commercer librement dans toute l'étendue de l'empire, et de rebâtir la factorerie suédoise de Nowgorod. La paix avec le Danemark fut également assurée par des traités.

Mais Gustave ne se contentait pas de protéger le commerce par ses relations diplomatiques, il prenait soin de l'étendre, et de lui ouvrir de nouveaux débouchés; il publia même une instruction pour faire connaître quel genre de denrées serait le plus favorablement exporté dans tel ou tel pays. Il engagea les négociants suédois à envoyer des navires dans l'Atlantique, et il donna lui-même l'exemple, en expédiant pour son compte plusieurs cargaisons à Lisbonne et en Hollande.

Les artisans eurent également part à ses soins, et s'il les renferma dans les villes, s'il rendit souvent des ordonnances contraires à nos idées sur la liberté du commerce et des arts, on ne doit pas oublier à quelle époque il vivait, et l'on doit même avouer qu'elles se distinguaient de toutes celles que l'on rendait alors dans les autres états de l'Europe par une grande connaissance des détails et des localités, ce qui épargnait bien souvent à Gustave les fautes auxquelles la cen-

tralisation du pouvoir peut donner lieu.

Une mesure dont ne paraissent guère s'être occupés les princes ses contemporains, attira toute son attention : je veux parler des travaux qu'il fit exécuter pour établir par toute la Suède des routes et des canaux. Ces routes, exécutées d'ailleurs par les communes, et à leurs frais, devaient en même temps faciliter les communications stratégiques, et être protégées par des places d'armes qui serviraient de points de ralliement pour le ban et la levée en masse. Gustave avait organisé cette levée en masse, mais fut assez heureux pour n'avoir jamais besoin d'y recourir. Ce qui y suppléait, c'était une force régulière qui, à la fin de son règne, montait à 12,934 hommes de pied et 1,379 cavaliers, sans compter la garde allemande qui était de 800 hommes, dont les deux tiers à pied. La solde mensuelle d'un capitaine était à peu près de douze francs, celle d'un lieutenant de dix, et celle d'un soldat de huit ; mais on voit que, malgré les défenses du roi, au moyen des congés accordés aux soldats, les capitaines parvenaient à élever leur paie, comme cela se fait encore aujourd'hui en Russie.

La marine militaire fut également créée par lui, car jusqu'alors on s'était contenté, en cas de guerre, d'engager des navires marchands pour le service de l'état. Gustave fit venir de Venise des ingénieurs qu'il paya assez libéralement, et qui introduisirent en Suède l'art de construire de grands navires.

Gustave se maria trois fois : sa première femme fut Catherine, fille du duc de Saxe-Lauenbourg ; elle lui donna un fils, Érik, qui lui succéda. Cette union, qui ne dura que deux ans, fut peu heureuse. Il en forma une seconde en 1536, avec Marguerite, fille d'un seigneur suédois : cette princesse entra dans toutes ses vues d'économie, et sut avec une adresse singulière ménager son caractère brusque et impatient. Elle mourut en 1551, après lui avoir donné cinq fils et autant de filles. Bien qu'il se soit

remarié un an après, c'est surtout depuis la mort de sa chère Marguerite qu'on remarque en lui cette humeur sombre et irascible à laquelle succombent si souvent, dans leurs derniers jours, les hommes politiques dont la jeunesse a été absorbée par des luttes continuelles.

Le fils qu'il aimait le plus fut Jean, le premier-né de Marguerite, auquel il donna en fief la Finlande, province exposée aux incursions des Russes, qui semblaient alors vouloir s'approcher de la mer. Le roi, quoique déjà vieux, devait voir naître de son vivant, entre Érik et Jean, cette inimitié qui plus tard eut des suites si funestes pour la Suède. Érik, le fils aîné de Gustave, attrista les derniers jours de son père. Il ne songeait qu'à jouir du pouvoir que Gustave avait acquis avec tant de peine, et dont il ne comprit jamais ni les conditions, ni les bornes. Brusque, violent, débauché, presque insolent avec son père, il jeta le déshonneur sur sa famille (*). Ayant un jour surpris dans la chambre de sa propre sœur, Cécile, *la plus belle des femmes*, le comte Jean de Frise, il fit connaître par ses emportements la honte de sa sœur, et lorsqu'il vit toute sa famille profondément affligée de la publicité donnée à ce triste événement, il crut remédier à tout, en faisant frapper une médaille qui représentait d'un côté sa sœur Cécile, et de l'autre l'image de la chaste Suzanne.

Quelques Français, favoris d'Érik, surtout Denis Burrey, son précepteur, et Charles de Mornay, baron de Varennes, lui donnèrent l'idée de rechercher la main d'Elisabeth d'Angleterre. Presque toute la Suède partagea cette espérance aussi vivement qu'Érik lui-même, excepté toutefois le vieux roi, qui ne vit autre chose dans

(*) Gustave sut combattre quelquefois les goûts extravagants d'Érik. Celui lui demandant un jour des costumes pour une représentation théâtrale : *Mon fils*, lui répondit-il, *un prince ne doit aimer d'autre spectacle qu'une revue de cavalerie.*

tout cela que le désir qu'avaient les favoris du prince de se faire envoyer en Angleterre avec une ambassade pompeuse. Néanmoins le prince Jean ayant uni ses instances à celles d'Érik, le roi dépensa plus d'un million pour ces ambassades, que l'adroite reine d'Angleterre ne renvoyait jamais avec un refus formel. Seulement, lorsque Érik annonça l'intention de se rendre lui-même en Angleterre, elle écrivit à Gustave une lettre en latin pour le prier de conseiller à son fils de ne pas faire le voyage. Érik persista et prétendit savoir assez le latin pour pouvoir assurer que l'on avait mal traduit la lettre à son père. Le roi lui répondit : « Tu ferais bien mieux de songer, en honnête prince, au bonheur de la Suède, aux devoirs que le peuple suédois t'a imposés par la haute position qu'il t'a confiée. » Mais peu de jours après Gustave tomba malade, et sentant approcher sa fin, il convoqua les états du royaume, leur fit ses adieux (*), et remit les rênes du gouvernement à Érik, qui se fit aussitôt allouer par les états les fonds nécessaires pour son voyage, et se pressa tellement de partir, qu'une rechute de son père ne put même l'arrêter.

Gustave, pendant les six semaines que dura sa dernière maladie, s'occupait surtout d'idées religieuses. Il fit élargir des prisonniers, pardonna à ses ennemis, et demanda pardon à ceux qu'il avait offensés. Il exhorta ses fils à l'union et à ne jamais s'écarter des devoirs que la religion prescrit. « Un homme est un homme, » s'écria-t-il en les apercevant, « la comédie finie, nous sommes tous égaux. »

Vers la mi-septembre il perdit la parole; mais on le vit souvent lever les mains, comme pour prier. Le 29, lorsque le dernier moment approchait, son confesseur lui adressa des exhortations; mais un des assistants lui fai-

(*) Tous nos lecteurs connaissent le beau tableau où M. Hersent a représenté Gustave faisant ses adieux aux états, appuyé sur ses deux fils.

sant remarquer que le roi paraissait ne plus entendre, le prêtre se pencha près de l'oreille de Gustave, en disant : « Si vous croyez en Jésus-Christ, et si vous entendez ma voix, donnez-nous-en un signe! » Le roi répondit d'une voix très-ferme : « Oui, » et il expira un moment après.

Nous croyons avoir fait assez connaître ce grand caractère pour pouvoir nous dispenser de toute réflexion. Il suffit de jeter un regard sur les résultats de son règne, pour justifier sa conduite. L'homme qui, après un siècle de troubles, sait rétablir l'ordre et ramener le bien-être dans ses états, ne doit pas être jugé comme un homme ordinaire, vivant dans des temps de calme. Si le bel édifice qu'il avait élevé tomba en ruine presque aussitôt après sa mort, c'est qu'il fallait, pour continuer l'ouvrage de Gustave, une main aussi ferme et aussi habile que la sienne : malheureusement son successeur n'hérita que de son trône.

ÉRIK.

Gustave, pendant son long règne, avait cherché à consolider le pouvoir royal dans sa famille. Deux moyens pouvaient conduire à ce but : le premier consistait à donner toute l'autorité dont il disposait à l'aîné de ses fils, qui alors aurait été assez puissant pour résister à l'ennemi tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, pourvu toutefois qu'il régnât avec sagesse; mais en voyant le caractère soupçonneux et violent d'Érik, le vieux roi craignit (et la suite ne justifia que trop ses appréhensions) que la royauté, construite par lui avec tant de peine, ne s'écroulât rapidement entre les mains d'un jeune insensé. Il recourut donc au second moyen, qui consistait à donner à ses fils puînés une puissance supérieure à celle des autres seigneurs, tout en laissant la couronne à l'aîné. De cette manière il pouvait espérer que, si la conduite d'Érik provoquait des troubles, les frères du monarque ne songeraient pas à s'unir à la noblesse pour appeler un roi étranger

sur le trône de Suède, et que la lutte, s'il y en avait une, aurait lieu entre les différents membres d'une famille indigène. Cette résolution, qui exposa pendant long-temps la Suède à des querelles intestines, contribua cependant à assurer l'indépendance nationale. Il en fut de même en Angleterre, où l'histoire nous offre une lutte continue entre les princes de la maison royale; il en fut de même en France, où nous trouvons toujours un duc du sang royal à la tête de chaque révolte, et pourtant ces deux pays sont aujourd'hui les plus libres de l'Europe, tandis que le pays où l'on s'est le plus souvent adressé aux princes étrangers, la belle Italie, semble avoir pour long-temps perdu sa nationalité.

Erik avait vingt-sept ans à la mort de son père. Une éducation soignée avait développé ses qualités naturelles. Doué d'un extérieur agréable, très-habile dans les exercices du corps, il avait hérité de l'activité infatigable de son père; il parlait avec facilité plusieurs langues; il était peintre, poète, musicien, et malheureusement aussi astrologue: cette folie du siècle, unie à un caractère soupçonneux, devait bientôt amener de grands malheurs.

On a prétendu que la démence était héréditaire dans la famille des Wasa, et il est vrai que beaucoup des princes et des princesses de cette maison ont été plus ou moins atteints d'une extrême faiblesse d'esprit. Nous venons de parler de la princesse Cécile qui, mariée d'abord au margrave de Bade, mourut à l'âge de quatre-vingt-sept ans, après une vie fort aventureuse. Jean, le second fils de Gustave, mis en possession de la Finlande, du vivant de son père, était possédé de cette même déliance malative qui tourmentait son frère aîné; et s'il commit moins d'extravagances, c'est qu'il ne prit le gouvernement qu'à un âge plus mûr, alors que ses passions avaient été calmées par une longue captivité. Des deux autres fils de Gustave, l'un, Magnus, duc de Westanstaeng mourut en démence;

le plus jeune, Charles, duc de Sudermanie, qui n'avait que dix ans à la mort de son père, semble avoir été celui de tous ses frères que la nature avait le plus heureusement doué.

Nous avons dit plus haut que Jean, dans les derniers jours de Gustave, s'était uni à Erik pour lui procurer les moyens de passer en Angleterre, que le vieux roi avait enfin consenti à ce voyage, et qu'Erik était parti le jour même où son père était atteint de la maladie qui l'enleva. Cependant il ne s'éloignait qu'à petites journées, et à la nouvelle de la mort de Gustave, il rebroussa chemin, et revint à Stockholm, prévenant ainsi les intentions que Jean pouvait avoir eues en l'éloignant.

Gustave, par son testament, n'avait rien statué sur la destination des trésors qu'il avait amassés; en conséquence Jean prétendait qu'ils étaient la propriété de la famille, et non pas celle de l'état. Les droits des princes royaux dans leurs duchés fournirent un autre sujet de contestations; mais Erik, qui s'était promptement assuré de l'assentiment des nobles, parvint d'abord par son ascendant à maintenir la bonne harmonie entre ses frères; et le 29 juin 1561, il se fit couronner à Upsal avec un faste jusqu'alors inconnu en Suède.

On a vu que la noblesse dans ce royaume s'était composée peu à peu des grands propriétaires, et qu'elle existait plutôt de fait que de droit: une conséquence naturelle de cet état de choses, c'est qu'il n'y avait pas de titres; ce qui convenait fort peu aux goûts fastueux d'Erik, qui désirait se voir entouré d'une cour somptueuse, et qui s'était laissé éblouir par une maxime dont la logique banale séduit ordinairement les esprits peu solides: « que dans une monarchie héréditaire il faut des dignités héréditaires. » C'était entraver gratuitement l'action de la royauté par les vieilles formes féodales; mais Erik voulait illustrer son couronnement par quelque chose d'insolite, et contrefaire l'éclat chevaleresque que Char-

les VIII, Louis XII et François I^{er} avaient su donner à la cour du Louvre, sur laquelle se modelait alors l'Europe entière. Érik institua donc trois comtés dans les familles de Sture, Brahe et Raos; il créa aussi neuf baronnies, et donna lui-même, lors de son couronnement, l'accolade aux nouveaux seigneurs, qu'il dota de vastes districts appartenant à la couronne, et auxquels il attacha une juridiction et des privilèges seigneuriaux; puis il fit vingt chevaliers, auxquels il dit, en leur conférant la chevalerie: « D'abord tu fus païen, puis chrétien; aujourd'hui tu deviens chevalier. »

Peu de temps après, il institua à Stockholm une cour suprême qui jusqu'alors manquait au royaume, et qui devait bientôt devenir une commission politique; en même temps il entreprit plusieurs travaux d'utilité publique, et ouvrit le pays aux *colonistes* français, qui trouvèrent un appui dans son précepteur, Denis Burrey.

Pendant, son mariage avec Élisabeth l'occupait toujours, bien que la reine l'eût, pour ainsi dire, formellement refusé. Quand on lit tout ce qu'il fit pour arriver à l'accomplissement de ce mariage, on ne peut s'empêcher de reconnaître que son esprit était déjà troublé. Un mois après son couronnement, il annonça à son ambassadeur en Angleterre, qu'il allait incessamment se rendre en personne à Londres, et qu'une partie de sa cour, ainsi que les tailleurs et les brodeurs, s'étaient déjà mis en route. Dix-huit chevaux, couverts de riches harnais d'or et d'argent, arrivèrent bientôt après sur les bords de la Tamise, pour être offerts à la reine, et la cour de Londres fut dans le plus grand embarras, en apprenant qu'Érik avait mis lui-même à la voile. Une tempête l'ayant ramené en Suède, il voulut diriger sa route par le Danemark, l'Allemagne et les Pays-Bas, et fit demander passage à travers ces pays. En même temps, il écrivit à son ambassadeur de gagner à prix d'argent le conseil de la reine, et

de faire assassiner son favori, le duc de Leicester.

Dans la même année, il envoya un ambassadeur en Écosse, pour s'assurer si la reine Marie était véritablement aussi belle qu'on le disait, puis encore un autre pour demander sa main. Quelques mois après, on le voit rechercher la princesse Renée de Lorraine, héritière de Christian II de Danemark, et alors que la négociation est très-avancée, signer avec la princesse de Hesse un contrat de mariage, qu'il casse aussitôt; puis enfin, après avoir dilapidé dans ces ambassades les trésors de son père, il se marie avec la fille d'un caporal de sa garde!

Pendant le temps qu'Érik s'abandonnait à ces extravagances, la guerre avait éclaté de l'autre côté de la Baltique. Érik, avant la mort de Gustave, avait promis à son frère Jean de lui procurer la Livonie, où les chevaliers Porte-glaives et Teutooniques ne se soutenaient plus qu'avec peine contre les Russes et les Polonais; mais lorsque Jean lui annonça qu'il allait prendre possession de Revel, dont les bourgeois s'étaient prononcés en sa faveur, Érik le prévint, et s'empara de la ville ainsi que de toute l'Esthonie. Puis il s'allia à la Russie contre la Pologne, à laquelle le dernier grand-maître de l'ordre des Porte-glaives venait de prêter hommage. Jean, au contraire, qui redoutait les excursions des Russes en Finlande, s'unit à la Pologne, et épousa la princesse Catherine Jagellonica.

Possesseur d'une partie des trésors de son père, et comptant sur l'assistance de la Pologne, Jean refusa pour ainsi dire de reconnaître la souveraineté d'Érik, et la querelle alla si loin qu'il fit arrêter les ambassadeurs de son frère. Celui-ci, à son tour, le fit condamner à mort par les états. Cependant, aucun secours n'arriva de la Pologne, et le 12 août 1563, Jean, après avoir résisté quelques mois dans le château d'Abo, se rendit prisonnier avec sa femme. Érik le fit conduire à Stockholm, et renfermer au château

de Gripsholm, où l'on conserve encore dans son ancien état la chambre que Jean et son épouse occupèrent pendant leur longue captivité. Elle est au-dessous de celle qui, plus tard, servit de prison à Érik.

Quoique bien résolu de ne jamais rendre la liberté à son frère, Érik n'osa cependant pas le faire exécuter; il ne négligea même rien pour rendre sa captivité moins dure, et fit punir sévèrement un geôlier qui s'était rendu coupable de négligence dans le service du royal prisonnier. Mais ce qui devait surtout rendre la position de Jean plus tolérable, c'est qu'il conserva sa femme près de lui. A l'arrivée de cette princesse à Stockholm, on lui avait offert pour résidence un château royal, mais pour toute réponse elle montra son anneau nuptial, qui portait l'inscription latine : « *Mors sola*, la mort seule! »

Érik, par l'arrestation de Jean, s'était aliéné une grande partie de la noblesse. Bientôt sa défiance augmentant avec le nombre de ses ennemis, une police secrète fut organisée dans tout le royaume, et le crime de lèse-majesté, qui emportait la confiscation des biens, dont la moitié était promise au dénonciateur, fut imputé à une foule de personnes. Les condamnations à mort devinrent de plus en plus fréquentes. En 1562, il n'y en eut qu'une seule, mais en 1563, il y en eut cinquante, et en 1567, le nombre de toutes celles qui avaient été ordonnées montait à deux cent trente-deux. Elles portèrent pour la plupart sur des gens de basse condition, et avaient pour prétexte des crimes ridicules. Le tour de la noblesse vint aussi, mais plus tard.

Il est facile de concevoir qu'Érik ne dut pas rester long-temps en bonne intelligence avec ses voisins, et en effet, dès 1563, la guerre avec le Danemark éclata. Elle commença par une bataille navale, favorable aux Suédois, qui, pendant cette guerre de sept ans, virent leur marine militaire s'élever, sous Jacques Bagge et Clas Horn, au plus haut degré de puis-

sance qu'elle ait jamais atteint. Sur terre la guerre fut moins heureuse, car Érik s'en mêla, donnant aux généraux de mauvaises instructions qu'ils durent suivre à la lettre. La défiance venait chez lui d'une grande lâcheté. Les Danois ayant débuté par prendre Elfsborg, Érik assiégea Halmstad; mais à l'approche d'un corps danois, il s'enfuit en telle hâte qu'il entraîna toute son armée, avant même d'avoir vu l'ennemi, qui, l'ayant atteint dans sa retraite, le défait entièrement. Érik, non moins fanfaron que lâche, fit proclamer que cette action, grâce au courage du régiment royal, avait fini par une victoire. Toutefois, l'on trouva que cette proclamation allait au-delà des instructions que le roi avait transmises à ses généraux, et par lesquelles il leur recommandait de donner toujours des nouvelles « qui approchassent au moins de la vraisemblance; » il leur avait aussi recommandé de se procurer des personnes qui sussent faire usage du poison, mais, toutefois, de ne s'en servir qu'avec réserve.

Une incursion en Norvège eut plus de succès. Un jeune Français, Claude Callart, qui la conduisit, prit possession de Drontheim et de toute la province; mais une fois en possession de la ville, le jeune général se laissa aller à la plus grande incurie, congédia son armée, enleva des femmes, se livra aux plaisirs de la table, et mécontenta tellement les habitants, que le premier corps danois qui arriva n'eut aucune peine à le faire prisonnier.

Dans les années suivantes, Érik, pour se venger, fit à plusieurs reprises ravager diverses contrées de la Norvège. En 1563, il dévasta le Blekingen d'une manière terrible, et la charge de *maître incendiaire* fut établie dans tous les corps de l'armée. Son intention était de transporter dans le Nord tous les habitants des provinces frontières. Des deux côtés la guerre fut faite avec la plus grande cruauté; dans quelques provinces de la Suède, on appela les femmes aux

armes, et, pour comble de malheur, la peste survint et décima ce qui restait de la population.

Erik avait lu dans les étoiles qu'il serait privé de la couronne par un homme à cheveux blancs. Le duc Jean avait les cheveux de cette couleur, et ce fut l'un des motifs pour lesquels son frère le persécuta avec tant d'acharnement. Mais lorsque Jean eut été emprisonné, Erik dut naturellement voir avec non moins de défiance tous les autres personnages marquants, auxquels la prédiction fatale pouvait être appliquée, ou plutôt, après avoir emprisonné son frère, il devait se défier de quiconque pourrait prendre sa place comme chef de parti. Nils Sture, fils du vieux comte Svante, qui avait servi Gustave avec tant de fidélité et d'abnégation, fut assez malheureux pour porter cette chevelure réprouvée, que du reste la nature donne à presque tous les enfants du Nord. Le roi crut avoir découvert le traître que les étoiles lui avaient révélé; il le fit arrêter et condamner à mort, pour n'avoir pas exécuté les ordres du roi, ordres que du reste l'accusation n'indiquait pas. Toutefois, Erik n'osa pas faire exécuter Nils, l'un des plus braves officiers, et, en même temps, l'un des plus puissants gentilshommes de la Suède. Il se contenta de le faire promener dans les rues de Stockholm, précédé d'un héraut qui criait : « Voici un traître ! » Et comme les soldats menaçaient de se révolter, il s'empressa de le gracier, et l'envoya comme ambassadeur en Lorraine; mais il comprit bien que la maison des Sture et toute la noblesse ne lui pardonneraient jamais cet affront.

L'année 1567, qui suivit cet événement, a été appelée par Erik lui-même *Infelicissimus annus Erici regis*, dans des mémoires sur cette année, qui ont eu eux-mêmes bien des aventures. Le fils d'Erik, Gustave, les laissa en gage pour une somme d'argent, à un de ses hôtes de Wilna. Plus tard, la somme ayant été payée, le livre revint en Suède; mais bientôt le roi Jean Casimir l'emporta en France, où, en 1673,

un Suédois le sauva des mains de l'un des plus cruels ennemis de la littérature, d'un épiciers de Paris, auquel le nain du roi l'avait vendu, et qui allait débiter le royal manuscrit, feuille par feuille, en y enveloppant sa marchandise. Ces mémoires nous apprennent que le roi croyait à une conspiration générale de la noblesse, pour chasser la maison de Wasa, et il agissait en conséquence de cette pensée. *Ordonavi* (sic) *exploratores domesticos Holmiæ*, écrit-il à la date du 22 juillet.

Dès lors les exécutions se multiplièrent, et un coup d'état contre toute la noblesse fut préparé. Tout prouve cependant que cette conspiration n'existait pas : elle n'aurait eu aucun but, et les seigneurs manquaient de tous les moyens qui auraient pu les faire réussir; seulement il est possible et même très-naturel que de simples particuliers aient pensé que ce serait un bonheur pour la Suède d'être débarrassé de ce roi à demi fou, qui voyait partout des crimes et des trahisons. « Parce que ceux qu'on a exécutés étaient en très-grand nombre, on les a crus tous innocents, disait Gustave-Adolphe, en parlant de ces événements; » et il a eu sans doute raison.

Cependant, le duc Charles venait d'entrer dans sa majorité, et, sous prétexte de régler son état, une diète fut convoquée pour le premier mai. Le roi y fit inviter particulièrement les chefs de la noblesse; et aussitôt qu'il vit les principaux d'entre eux réunis autour de lui, il les fit arrêter et condamner sur des témoignages insignifiants. On ne produisit que deux documents : l'un était une lettre que Abraham Steubok, frère de la reine douairière, s'était laissé arracher en prison par la torture; l'autre existe encore, et consiste uniquement en un billet qu'Erik Sture et quelques autres jeunes gens avaient adressé à une dame qu'ils appelaient « mon cher porte-étendard, » parce qu'elle avait en effet porté un drapeau à une fête. Ce billet où ils plaisaient cette dame sur ses exploits et ses victoires, l'accusation prétendit qu'il était adressé à Nils Sture. On conçoit que ces lettres,

lues par le roi lui-même à l'assemblée d'Upsal, ne portèrent pas la conviction dans tous les esprits; il quitta donc à la hâte l'assemblée, pressé également par le désir de se débarrasser des prétendus conspirateurs, et par la peur de soulever toute la noblesse contre lui.

Le retour de Nils Sture vint encore augmenter ces craintes. Érik lui ordonna de se constituer prisonnier, et écrivit en même temps au vieux comte Svante Sture, pour le rassurer. Deux jours plus tard il alla même lui demander pardon, et montra une agitation extraordinaire. Le curé de Calmar tenta de l'apaiser; mais, vers le soir, quelqu'un lui ayant dit que le duc Jean s'était échappé de prison, il se jeta, armé d'un poignard, dans la prison de Nils Sture, qu'il blessa au bras, et qui fut achevé par les trabans royaux.

Mais à peine le crime est-il consommé, qu'Érik se fait ouvrir la prison du vieux Sture, se jette à ses pieds, en s'écriant : « Pour l'amour de Dieu, pardonnez-moi le mal que je viens de vous faire. » « Je vous pardonne tout, répondit le comte; mais si la vie de mon fils est en danger, vous allez m'en répondre devant Dieu! » « Je le vois bien, dit le roi, vous ne me pardonnerez jamais; ainsi il faut que je fasse de vous ce que je viens de faire de lui. » Puis il s'enfuit dans les forêts, après avoir donné l'ordre, qui fut aussitôt exécuté, de tuer tous les prisonniers.

Érik resta caché pendant plusieurs jours, jusqu'à ce qu'enfin Denis Burée et George Pétersson, les terribles instruments de ses volontés, eussent persuadé aux États de condamner les accusés; ils s'empressèrent alors de rejoindre le roi, qui errait toujours dans les forêts, accompagné seulement de quelques hommes de sa garde. Denis le rencontra le premier, et fut aussitôt tué sur les ordres du roi, qui parvint à s'échapper des mains de ses compagnons, et erra seul pendant plusieurs jours. Enfin, quand on le trouva sous des habits de paysan, il s'écria qu'il n'était pas le roi, que,

comme Néron, il avait tué son précepteur, et que Nils Sture était administrateur du royaume. Catherine, sa maîtresse, et plus tard sa femme, parvint à le calmer, et au bout de quelques jours il rentra à Stockholm, en adressant des prières au ciel.

De retour à Stockholm, Érik se confessa à plusieurs reprises, fit déclarer innocents les prisonniers exécutés, prit soin de leurs familles, et fit traduire en justice George Pétersson. Cet état dura plusieurs mois, et le roi dans son journal l'appelle, « son temps de faiblesse. » Il s'imaginait être prisonnier. Cependant la terreur était si grande par toute la Suède, qu'aucun homme, qu'aucun ordre de l'état n'osa tenter une révolution. D'un autre côté, ce calme apparent rendit le repos à Érik, qui peu à peu oublia ses craintes, et reprit ses habitudes et ses penchants.

Cependant Charles, son frère, et le duc Magnus de Saxe, son beau-frère, parvinrent à lui persuader de rendre Jean à la liberté. La première fois qu'il le vit, il tomba à ses pieds, en le saluant comme roi. « Je suis allé à Ventholm, écrit-il dans son journal, à la date du 8 octobre, et je me suis entretenu avec mon frère, le priant *quam humillime* de me dire si vraiment il était roi, *quod nullo modo nisi obscuris ambagibus potui intelligere*. Cependant lui et la princesse sa femme m'ont pardonné de bon cœur en m'embrassant. » Il se croyait toujours prisonnier; toutefois, en élargissant son frère, il lui fit signer la promesse de reconnaître comme successeur légitime le fils que pourrait lui donner sa maîtresse Catherine, avec laquelle il songea sérieusement à se marier, et qui lui donna en effet un fils, le 28 février 1568.

Pendant ce temps les Suédois étaient continuellement battus en Livonie, et ils auraient perdu cette province si les habitants ne leur eussent été favorables, et si, d'un autre côté, leur alliance avec les Russes ne les eût protégés.

La supériorité maritime de la Suède étant bien établie, les Danois résolurent de profiter des troubles de la Suède pour faire une invasion par terre. Ils réunirent donc de grandes forces, et s'avancèrent en Suède au commencement de 1568. Les généraux suédois, qui n'avaient pu les empêcher de franchir les montagnes, y rassemblèrent de leur côté des corps considérables pour leur couper la retraite; mais Érik se mit lui-même en campagne, rappela des corps qui gardaient les défilés, et permit ainsi aux Danois de se retirer, presque sans perte. Cependant il les poursuivit quelque temps; mais bientôt il se retira à Stockholm, parce que le dégel rendait la poursuite impossible.

George Pétersson, dont l'exécution avait été malheureusement différée, fut gracié au retour du roi, et reprit son ancienne influence. Bientôt tout ce que le roi avait fait pendant sa *faiblesse* fut déclaré nul et non avenu. Le 4 juillet, il célébra, avec un luxe extraordinaire, son mariage avec Catherine, et la fit couronner peu de jours après; mais tout le monde pressentit qu'un tel règne ne pouvait durer long-temps. Le chancelier laissa glisser de sa main la couronne, en la présentant au roi, et on eut quelque peine à trouver des seigneurs qui consentissent à recevoir l'accolade à cette occasion.

Les deux frères du roi, Jean et Charles (il y avait déjà plusieurs années que Magnus était mort), avaient été invités à la cérémonie des noces. Ils envoyèrent complimenter la nouvelle reine, mais ne parurent pas. Bientôt ils comprirent que le renversement d'Érik était nécessaire pour leur sûreté personnelle autant que pour le bien du pays et les intérêts de leur famille. Jean, outre sa longue captivité, avait encore un autre motif de haine contre son frère : sa femme Catherine Jagellonica avait été recherchée avant son mariage par le grand-duc Ivan Vassilievitch qu'elle avait repoussé avec dédain. L'autocrate russe ne désespéra pas pour cela de l'ob-

tenir : à plusieurs reprises il demanda à son allié Érik, qui la tenait prisonnière, de la lui livrer; l'infame Érik y avait enfin consenti, et désormais les Russes le pressaient de remplir sa promesse.

Les ducs s'étaient préparés de longue main au renversement d'Érik. En 1567, ils s'étaient rencontrés dans une forêt du Wermeland, quelques jours après le mariage du roi. On crut pendant quelque temps qu'ils avaient quitté le royaume; mais on ne tarda pas à apprendre qu'ils s'étaient emparés de Wadstena, qu'une foule de jeunes gens se réunissaient autour d'eux, portant à leur chapeau une branche de chêne, et qu'ils marchaient sur la capitale.

Érik, à cette nouvelle, voulut se faire ouvrir les veines, et étrangla le médecin qui refusait de lui indiquer un moyen facile de se donner la mort; puis il essaya de négocier avec ses frères, proposa un duel entre lui et Charles; et lorsqu'on eut tout refusé, il se mit à la tête des gardes qui lui étaient restés fidèles, et combattit dans cette dernière lutte avec le courage du désespoir. Mais malgré quelques succès partiels, il se vit, dès le 17 septembre, réduit à Stockholm. Érik, regardant avec tristesse les drapeaux ennemis qui environnaient la ville, George Pétersson lui dit : « Si vous aviez daigné, mon gracieux seigneur, suivre mon conseil à l'égard du duc Jean, et lui mettre la tête devant les pieds, il en serait autrement aujourd'hui. » Quelques heures après, les gens d'Érik garrottèrent ce digne conseiller et le livrèrent à Jean qui le fit expirer dans des tortures, sans pouvoir en tirer une plainte.

Le 29 septembre, les ducs entrèrent dans la ville par suite d'intelligences avec les bourgeois. Érik, qui se trouvait en ce moment à l'église, gagna avec peine le château, et se présenta au bout de quelques instants sur la muraille pour se rendre à Charles.

Au commencement de l'année 1569, il comparut devant les états du royaume

pour être jugé, et prononça sa défense avec beaucoup de présence d'esprit et même de hardiesse. Néanmoins, les états le déclarèrent déchu du trône, lui et ses enfants, et le condamnèrent à une prison perpétuelle, mais princière. L'acte de déchéance énumère les méfaits du roi en 24 articles, qui n'ont pas tous le même caractère de vérité, puis viennent les considérants suivants : « Toute autorité étant instituée par Dieu pour favoriser le bien et pour punir le mal, le roi Érik, au contraire, ayant favorisé les méchants, et ayant persécuté les bons, a clairement agi contre la loi, la volonté et l'ordre de Dieu. De plus, le roi Érik a juré à son couronnement d'être, tant qu'il vivrait, un roi bon, juste, chrétien et pieux ; mais ayant violé ce serment, tant envers Dieu qu'envers la Suède, il a rendu nuls et de nul effet le serment et l'hommage que les Suédois lui ont prêtés ; d'où il suit que devant Dieu et devant les hommes il a perdu ses droits de roi, etc. »

Entre les vingt-quatre articles il s'en trouve un trop curieux pour être passé sous silence. C'est l'article 16 : « Il a voulu rendre les Suédois esclaves comme des Esthiens (peuple de la Russie) : cette intention, il l'a montrée par une gravure qu'il a faite lui-même, et qu'il voulait publier. Elle représentait un homme conduisant un âne par un licou ; l'âne était chargé d'un grand sac de sable, et derrière lui se tenait un autre homme avec un fouet dont il frappait l'âne sans relâche. L'âne, c'était le peuple suédois, l'homme qui le conduisait, George Pétersson, et celui qui le frappait, le roi Érik. Voilà sa gratitude envers le peuple suédois qui l'a reconnu comme premier roi héréditaire ! Que Dieu ait pitié de lui ! »

Il paraît que dans sa prison, ses ennemis vinrent souvent l'insulter, et que Jean ne s'y opposa pas. Érik lui écrivit à ce sujet plusieurs lettres, le priant de le laisser sortir du royaume, *nam*

mundus est satis amplius ut odia inter fratres distantia locorum et regionum bene possint sedari. Quelques tentatives pour le délivrer ne servirent qu'à rendre sa prison plus dure. Il paraît d'ailleurs qu'il correspondait avec les Danois. On le transporta donc de château en château, et Jean se serait bien volontiers débarrassé de lui, si Charles ne s'y fût pas opposé. On convint toutefois de se procurer l'autorisation du conseil pour le faire exécuter. Enfin, les tentatives pour le délivrer se multipliant, Jean, du consentement de Charles, lui fit donner du poison, le 26 février 1577. Les amis d'Érik avaient presque tous perdu la vie avant lui : le sieur de Varennes, Charles de Mornay, furent du nombre. Dès 1574, on avait séparé Érik de sa femme, qu'il idolâtrait. Il laissa deux enfants, nés tous deux avant le mariage : une fille qui épousa un seigneur suédois, et un fils, Gustave, qui fut enlevé de Suède et vécut dans la plus grande détresse, bien que des seigneurs suédois émigrés, agissant à son insu, eussent proposé à Henri III de l'élever sur le trône de Stockholm, à la condition qu'il reconnaîtrait la suzeraineté de la France. Il mourut en Pologne en 1607, sans avoir jamais entrepris contre sa patrie.

JEAN.

Jean, qui, après la chute d'Érik, monta sur le trône avec l'assentiment des états et de son frère Charles, était un prince lettré. Il lui avait bien fallu charmer par l'étude les ennuis de sa longue prison. Il parlait toutes les langues de l'Europe, soit anciennes, soit modernes ; mais par malheur la théologie, l'étude de prédilection à cette époque, absorba bientôt tous ses instants. Il paraît que sa vertueuse épouse, Catherine Jagellonica, qui avait partagé sa prison et qui était zélée catholique, contribua beaucoup à encourager en lui cette disposition d'esprit. On le voit pendant tout son règne occupé, presque sans relâche, d'affaires religieuses.

Plusieurs monarques cherchaient alors à rapprocher l'église catholique de l'église protestante. Jean les imita, dans l'intention de rendre le calme à l'église suédoise, et probablement aussi afin de satisfaire son goût pour le faste et les cérémonies qu'avait proscrites la sévérité de la réforme. En effet, dans le commencement de son règne, il paraît n'avoir voulu que réunir les deux églises et fonder une nouvelle hiérarchie, tout en protestant de son aversion pour le papisme; mais peu à peu il se laissa entraîner par sa femme, que les jésuites dirigeaient, et par la réaction catholique dont il s'était fait, à son insu, le premier auteur.

L'état de l'église suédoise favorisait ses projets de réforme. Gustave Wasa avait toujours nié qu'il eût introduit une foi nouvelle; il avait même conservé du culte extérieur de l'église catholique, beaucoup plus que les réformateurs allemands n'avaient fait, et dans beaucoup d'églises le service avait lieu encore en latin : la tâche de ramener la Suède dans le giron de l'église pouvait donc ne pas paraître au-dessus des forces du roi.

En 1571 parut une ordonnance pour les églises et les écoles : les paroisses y conservent le droit de choisir elles-mêmes leurs curés, et ce choix est uniquement confirmé par l'évêque; les chapitres près des métropoles sont recomposés sous d'autres dénominations, et l'élection des évêques leur est rendue. En outre, on y exige des prêtres qu'ils sachent le latin, la langue officielle de l'église romaine, tandis que l'on supprime l'enseignement du grec et de l'hébreu, langues dont se servaient alors presque uniquement les protestants pour interpréter la Bible suivant leurs opinions.

Le roi manifesta plus clairement encore ses intentions en 1573, à la mort du vieux Laurent Pétri, le réformateur de la Suède et le premier archevêque protestant de Stockholm; il fit signer, par le successeur qu'il lui donna, dix-sept articles d'après lesquels le nouvel évêque reconnaissait

l'utilité des couvents, l'adoration des saints, les prières pour les morts, etc. En même temps les négociations avec Rome étaient poussées par la reine et par le cardinal Hosius, jésuite, qui ne cessait d'encourager le zèle de cette princesse en lui prodiguant des éloges ou en ranimant ses espérances. Lorsqu'on se crut sûr du roi et que tout fut bien préparé, deux jésuites arrivèrent à Stockholm. D'après leur propre relation, ils se donnèrent pour des luthériens, et surent gagner le clergé de la ville par leur réserve et l'étendue de leurs connaissances, si bien que ce fut le clergé protestant lui-même qui les proposa pour la nouvelle université de Stockholm. Grande fut la satisfaction du roi, en voyant cette habile manœuvre. *Rex gratam sibi esse commendationem significat; gaudet in sinu dextre confectam.*

Aussitôt les jésuites se mirent à l'œuvre, et firent clandestinement des prosélytes; mais le clergé reconnaissant bientôt qu'il s'était laissé jouer, s'en irrita d'autant plus, et toute réconciliation avec l'église romaine redevint impossible. Cependant le roi ne perdait pas encore tout espoir. Il fabriqua lui-même une nouvelle liturgie qui devait servir à remplacer le sacrifice de la messe. L'archevêque de Stockholm voulut bien s'en faire l'éditeur, mais les autres évêques du royaume refusèrent de l'accepter. L'amour-propre du roi, une fois engagé dans cette question, il fallut recourir à tous les moyens pour le satisfaire; et, en effet, ce prince ne négligea rien pour faire reconnaître son ouvrage; l'acceptation de la liturgie fut une condition indispensable pour tous ceux qui aspirèrent à une cure, et afin de donner plus d'importance à l'assentiment de l'archevêque, le roi prétendit rendre tous les autres évêques suffragants de ce prélat, bien que cela fût entièrement contraire à la discipline intérieure de l'église suédoise.

En 1576, Jean envoya une ambassade à Rome pour négocier et conclure une espèce de concordat. Il demanda que Rome renonçât à élever

aucune réclamation au sujet des biens du clergé qui avaient été confisqués, que l'on accordât aux prêtres la faculté de se marier, et que tous fussent soumis à la justice séculière. La cour de Rome était bien éloignée de vouloir accepter de telles conditions : toutefois, afin de ne point rompre les négociations, elle envoya en Suède le P. Passevin, qui parvint à faire proscrire les livres de Luther, à remplir de jésuites les chaires de l'université, et à faire envoyer une foule de jeunes gens à l'étranger dans les écoles dirigées par cet ordre. On a même dit qu'en 1578 Jean abjura formellement le protestantisme entre les mains de Passevin ; mais cela paraîtra bien douteux, si l'on songe au caractère de ce prince et à ses hautes prétentions ; si l'on songe qu'il voulait s'interposer comme médiateur entre les deux églises, bien plutôt que se soumettre à l'une d'elles.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en 1583, après la mort de la reine Catherine Jagellonica, le zèle du roi pour le catholicisme se ralentit tout à coup ; il renvoya les jésuites du royaume, et cessa toute négociation avec la cour de Rome, qui, pensait-il, ne l'avait pas assez fortement soutenu dans ses réclamations relativement aux duchés de Bari et de Rossani (Jean avait voulu faire valoir sur ces duchés les droits que sa femme tenait de Bona Sforzia, sa mère). Mais à mesure que le roi se détacha de Rome, il redoubla d'efforts pour faire accepter sa liturgie. Le duc Charles, fidèle au système de son père et à la doctrine de Luther, refusa constamment d'accepter cette liturgie. Il accueillit au contraire dans son duché les prêtres réfugiés du royaume, et envoya des jeunes gens en Allemagne pour étudier dans les universités protestantes. Les querelles qu'il eut avec le roi, son frère, furent singulièrement envenimées par le Livre Rouge (c'est le nom qu'on donnait à la liturgie), et il est assez probable que la fin tragique d'Érik eut pour cause la crainte qu'eut le roi de voir les antiliturgistes

songer à remettre ce prince sur le trône.

Un an après la mort de Catherine Jagellonica, Jean épousa une des dames de la reine, Gunnilla Bjelke, sortie de l'une des premières familles du royaume. Elle n'était âgée que de seize ans ; cependant elle sut bientôt obtenir sur l'esprit du roi une influence non moins grande que celle qu'avait exercée Catherine, et le faire renoncer à toute idée de réunion au catholicisme. Le roi, dès lors non moins hostile aux catholiques par suite de cette influence qu'il l'était par lui-même aux protestants, se vit plus que jamais réduit à sa malheureuse liturgie.

Mais avant d'en finir avec le roi Jean, nous croyons devoir revenir sur quelques événements que nous avons passés sous silence, et qui ne sont pas sans liaison avec la question religieuse : nous voulons parler de ses relations avec la Pologne et avec ses autres voisins.

On doit se rappeler qu'Érik avait appauvri la Suède en entreprenant contre le Danemark une longue guerre, qui n'avait eu d'autre résultat que de ruiner l'un et l'autre pays. De leur côté, les ducs Jean et Charles, alors engagés dans leur lutte contre Érik, avaient conclu une trêve à tout prix et à des conditions défavorables pour la Suède. Jean, devenu roi, vint proposer aux États, en 1569, de confirmer ces conditions ; mais ceux-ci se bornèrent à répondre qu'ils étaient prêts à accorder au roi autant de poudre, de boulets et de piques qu'il leur en demanderait. La guerre recommença donc.

L'année suivante on conclut à Stettin, sous la médiation de l'empereur et du roi de France, une paix assez peu avantageuse pour la Suède, mais que rendait nécessaire une guerre imminente avec la Russie.

Le duc Charles avait défendu de sa propre main, contre la fureur du peuple, les ambassadeurs russes qui, à la destitution d'Érik, se trouvaient à Stockholm, chargés d'une mission

odieuse (*) : néanmoins le czar maltraita peu de temps après les ambassadeurs suédois qui venaient pour traiter avec lui. Cette violation du droit des gens amena une guerre qui eut pour théâtre la Livonie, la Finlande. D'abord l'avantage fut aux Russes, qui, sous la conduite d'Ivan, ravagèrent le pays avec une cruauté inouïe ; mais en 1580, Pontus de la Gardie rendit la victoire aux armes suédoises, en rétablissant la discipline, reporta la guerre en Russie, et prit Narva. Ce gentilhomme français, attaché d'abord à la cour d'Érik, avait épousé une fille naturelle du roi Jean, et par suite avait reçu le titre de baron et avait été nommé général en chef. Il sut donner à cette guerre un caractère nouveau. Il mérita l'estime de tous par son humanité et par la douceur qu'il montra à l'égard des pays théâtre de la guerre. Bientôt il contraignit le czar à demander la paix, à des conditions très-onéreuses pour lui, mais que Jean, dans l'orgueil de la victoire, ne trouva pas satisfaisantes. Charles les approuva plus tard, lorsqu'il fut administrateur du royaume.

Les relations avec la Pologne furent d'une bien plus haute importance encore. La Pologne élevant des prétentions sur la Livonie, qui, menacée par les Russes, s'était réunie à la Suède. On était prêt à en venir aux mains, lorsqu'en 1586, mourut le roi de Pologne, Étienne Bathory. Sa veuve, Anne Jagellonica, engagea les Polonais à choisir pour roi Sigismond, fils de Jean, qui était son neveu, et qui se trouvait par sa mère le dernier rejeton de la famille royale des Jagellons. Elle le fit préférer à son concurrent, l'archiduc Maximilien, parce qu'elle promit en son nom qu'il céderait la Livonie à la Pologne, à son avènement au trône de Suède.

(*) Ils étaient venus, comme nous l'avons dit plus haut, pag. 68, demander qu'on livrât à Ivan Vassiliévitch Catherina Jagellonica, dont le prince russe avait infructueusement recherché la main, avant qu'elle épousât le duc Jean.

Sigismond fut couronné à Cracovie le 27 décembre 1587 ; et bien que nous n'ayons pas à nous occuper des affaires de la Pologne, il sera curieux cependant de voir avec quelle ardeur, en Suède, la noblesse, et surtout la haute noblesse, pressa son roi de solliciter, d'abord pour lui-même, et puis pour son fils, la couronne d'un royaume étranger et catholique.

En général on peut dire que les relations du roi et de la haute noblesse, ainsi que les contestations qui s'élevèrent entre eux, eurent sous le règne de Jean le même caractère et les mêmes résultats que sous Érik. Comme son frère aîné, Jean commença par favoriser la noblesse et par étendre les privilèges de cet ordre, car il avait besoin de son assistance pour assurer la succession à son fils Sigismond.

Jean et Charles, alors qu'ils s'unirent pour détrôner leur frère Érik, et tant qu'ils luttèrent contre lui, avaient exigé que quiconque reconnaissait leur autorité prêtât serment à tous deux en commun : le testament de Gustave avait en effet rendu le gouvernement de la Suède presque commun à tous les princes de la famille royale. Néanmoins, Jean reçut des seigneurs, aussitôt après son arrivée à Stockholm, le titre de roi, que les états plus tard lui confirmèrent, de sorte que pendant quelques mois il s'intitula roi élu, qualification qu'il abandonna sitôt que Charles eût reconnu son autorité comme roi et les droits de Sigismond comme successeur au trône. Ce prince, bien qu'il fût doué de talents supérieurs et de toute la fermeté de son père, aimait mieux se contenter du gouvernement de son duché que d'exposer sa patrie à une guerre civile, et de compromettre ainsi l'avenir de la famille des Wasa.

Jean, pour s'attacher la haute noblesse, fit réviser et annuler les procès intentés à quelques seigneurs dans les dernières années du règne d'Érik ; il confirma la dignité de comte accordée par ce prince à quelques familles, et conféra ce titre à plusieurs

autres. Il augmenta également le nombre des sénateurs, et rétablit la dignité de grand-maréchal en faveur du comte Pierre Brahe. Deux jours avant son couronnement, il signa un acte qui confirmait la noblesse dans les privilèges qu'elle avait autrefois possédés, et qu'elle revendiquait depuis long-temps. Le droit le plus important que cet acte restituait aux nobles, c'était celui de rendre la justice sur leurs terres, et de percevoir les amendes, qui souvent étaient très-nombreuses, et qui, par suite du maintien de l'ancien système de pénalité des lois germaniques, remplaçaient les peines corporelles dans presque tous les délits. De plus les nobles obtinrent le privilège de ne pouvoir être jugés que par leurs pairs, et de ne pouvoir être arrêtés préventivement; en même temps on allégea les devoirs féodaux, relativement au service militaire, et l'on accorda aux nobles qui ne pouvaient ou ne voudraient pas faire ce service en personne, la faculté de se dessaisir de leurs terres en faveur de leur plus proche héritier, et de garder néanmoins l'écusson et les armes de leur famille. On établissait ainsi le système d'hommes nobles, non par leurs terres, mais seulement par le sang; système qui, en France et en Allemagne, s'était déjà développé à cette époque. Les villes avaient eu jusqu'alors le privilège exclusif du commerce; mais, affaiblies par la ruine de la ligue anseatique, elles ne purent empêcher que la noblesse n'obtînt le droit de vendre partout les produits de ses domaines.

Les questions qui les premières jetèrent des germes de mécontentement entre Jean et la noblesse, furent d'une part celle de la propriété des biens confisqués sur les églises avant et par le recez de Westenas, et de l'autre celle du service militaire, alors si mal fait par les nobles, que le roi désirait ardemment changer cette obligation féodale en une somme d'argent déterminée, afin de pouvoir former une armée régulière, et entièrement dans

sa dépendance. La mésintelligence existant entre le roi Jean et le duc Charles contribua beaucoup à donner un caractère de gravité à ces contestations qui, dans le principe, n'eurent lieu qu'entre le roi et le duc qui voulait que les nobles propriétaires de son duché dépendissent immédiatement de lui, tandis que ceux-ci aimaient mieux être soumis à un roi sans caractère qu'à l'autorité ferme et vigilante d'un prince tel que Charles. Cherchant à introduire en Suède les principes du droit féodal allemand, ils essayèrent de se faire une situation analogue à celle des barons, sujets immédiats de l'empire. C'est ce principe qui a été défendu par le savant Érik Sparre, dans un traité intitulé « *Pro rege, lege et grege.* » L'auteur cherche à prouver que le roi dans son conseil et avec l'assistance de la noblesse doit seul juger des contestations qui s'élèvent sur les droits de la couronne; droits qui, au reste, sont inaliénables. On y voit avec combien d'adresse les intérêts du roi étaient liés à ceux de la noblesse.

Jean accueillit aisément tout ce qui tendait à abaisser son frère, et à le mettre peu à peu au niveau des autres seigneurs du royaume. Plus tard il put se convaincre qu'on songeait beaucoup moins à affermir le trône qu'à rendre les grands seigneurs terriens aussi indépendants que la haute noblesse d'Allemagne. Les seigneurs suédois ne pouvaient oublier l'indépendance dont ils avaient joui autrefois, et surtout pendant l'époque de l'union avec le Danemark, et le mécontentement qu'ils ressentaient de leur situation présente devenait de plus en plus vif, à mesure que l'introduction des usages et du luxe de l'étranger créaient de nouveaux besoins, que dans l'état actuel de la Suède peu de personnes avaient les moyens de satisfaire.

Nous possédons un monument curieux qui constate cette tendance des esprits; c'est le livre intitulé : « *Oeconomia, ou Instruction domestique pour les jeunes nobles,* » et publié en 1585, par le comte Pierre

Brahe, grand-maréchal du royaume. L'auteur, l'un des hommes les plus vertueux de son temps, examine avec une naïveté toute patriarcale les différentes positions dans lesquelles peut se trouver un jeune seigneur. Ses conseils s'étendent à l'éducation, aux voyages, au service militaire, aux fonctions politiques, et même au choix d'une épouse, et aux affaires domestiques. Fils de la sœur de Gustave Wasa et grand admirateur de ce monarque, il ne peut s'empêcher de jeter un regard de regret sur les temps de l'union.

« Aujourd'hui, dit-il, il n'y a plus « que peu de personnes qui aient en- « core souvenance des privilèges et « des libertés dont jouissait autrefois « la noblesse, alors que les seigneurs « exerçaient sur leurs paysans tous les « droits royaux, alors que le service « militaire n'était pas pour eux une « obligation, et qu'ils pouvaient, lors- « qu'ils jugeaient à propos de figurer « dans l'armée, trouver un dédomma- « gement dans les libéralités de la cou- « ronne. C'est la tyrannie de Chris- « tian qui a mis fin pour toujours à « cet heureux état, et qui a rendu né- « cessaire la royauté des Wasa. Le roi « Jean consent, il est vrai, à rétablir « les privilèges de la noblesse; mais « elle se ruine elle-même par le luxe « de ses habits, de ses festins et de « ses livrées. »

On le voit, l'union avec le Dane-
mark était reconnue comme impossi-
ble par la noblesse elle-même; mais le
désir d'une union n'en était pas pour
cela moins vif, et depuis l'alliance
avec la famille des Jagellons, ce dé-
sir existait dans la maison royale elle-
même. Que ce fût avec le Danemark
ou avec la Pologne que l'union eût
lieu, peu importait aux seigneurs,
pourvu que le roi, retenu à l'étran-
ger, laissât le gouvernement de la
Suède entre leurs mains. Lorsque
Jean brigua pour lui-même le trône
qui échut plus tard à son fils, « les
« bons seigneurs jugèrent que non
« seulement il ne fallait pas refuser
« leur consentement, mais au con-

« traire faire tout ce qui était en eux
« pour que le choix tombât sur la
« propre personne de sa très-haute
« majesté. » Jean voulait la couronne
de Pologne, parce que ce royaume
était catholique; les seigneurs vou-
laient la lui faire donner, parce que
la royauté était élective en Pologne,
et que l'on espérait pouvoir lui ren-
dre ce caractère en Suède. Et en effet,
les Polonais, à l'intronisation de Si-
gismond, le qualifièrent de roi *désigné*
et élu de Suède.

Le second mariage de Jean l'avait
de nouveau et plus intimement que
jamais uni à la haute noblesse. Elle
profita de toute son influence pour
vaincre les répugnances de Sigismond
et pour lui faire accepter la couronne
de Pologne. En 1586, Érik Sparre,
après avoir réussi dans ses négocia-
tions à Varsovie, revint à Stockholm,
pour décider Jean, qui commençait
à entrevoir les périls de l'entreprise
dans laquelle on voulait l'entraîner.
On parvint à faire signer par Jean et
par Sigismond, à l'insu du duc Char-
les, les *statuts de Calmar sur le gou-
vernement des deux royaumes*. Par
ces statuts les nobles recouvraient
presque tous les privilèges qu'ils pos-
sédaient au temps de l'ancienne union
de Calmar avec les Danois. L'orgueil
de ces descendants des anciens rois
païens du Nord se montre encore tout
entier dans ces statuts. Ils ont soin
d'y rappeler les honneurs et la consi-
dération dus à la noblesse; ils ne ca-
chent même pas que parmi les char-
ges de cour il y en a bon nombre qui
sont au-dessous de sa dignité et de
son indépendance.

Le but avoué de la nouvelle union
était la défense de la religion et de la
liberté des deux royaumes. « Il y aura,
est-il dit, entre les deux états paix et
alliance; les lois et les libertés de cha-
cun d'eux seront maintenues; on ne
pourra nommer au gouvernement que
des nationaux. Tous les trois ans le
roi doit venir en Suède, et pendant
son absence le gouvernement sera en-
tre les mains de sept seigneurs. Le
roi nommera aux charges de la cou-

ronne, mais sur la proposition du sénat. Les trésors et les bijoux de la couronne, les munitions et le matériel de guerre ne pourront sortir du royaume, sauf le cas du mariage d'un membre de la famille royale. Les impôts, les traités de paix et d'alliance, ainsi que les déclarations de guerre, ne seront décrétés que de concert avec les états. Enfin, le roi ne pourra dans les affaires de la Suède se servir que de la langue suédoise; les Suédois ne pourront être jugés qu'en Suède par des Suédois, et d'après la loi suédoise: toutefois, en cas de révolte dans l'un des deux royaumes, le roi peut se servir des troupes de l'autre pour dompter les rebelles, en dédommageant le royaume qui aura fait les frais de guerre. »

Gustave-Adolphe, dans l'histoire qu'il a écrite du règne de Charles IX, parle avec le plus grand mépris de ce *septemvirat*, imité des sept électeurs de l'empire germanique, et imaginé par des hommes qui voulaient d'un même coup réduire à l'impuissance et le roi Jean et le duc Charles. Mais le duc n'eut pas de peine à faire ouvrir les yeux au roi, aidé qu'il était par l'orgueil indiscret de la noblesse. Déjà en 1588, Jean avait écrit à Sigismond qu'une faction désirait l'extinction de la famille des Wasa, et que les Sparre, les Bjelke, les Baner et les Lejonhufvad, tous membres de la haute noblesse, en étaient les chefs. Aussi, la division éclata bientôt entre les nobles et le roi.

La question des droits régaliens et les demandes de subsides fournissaient matière à des contestations sans fin. Aux demandes fréquentes du roi, le sénat répondit en se plaignant du désordre qui existait dans l'administration des deniers publics, et des dépenses immodérées faites pour des constructions sans utilité. Le roi de son côté alla jusqu'à déclarer que, si l'on ne pourvoyait de façon ou d'autre aux besoins pressants de l'armée, il se verrait contraint de mettre la main sur tous les fiefs et tous les bénéfices de la noblesse.

Ces tracasseries continuelles rendaient le roi chaque jour plus sombre et plus mélancolique. Il ne s'était d'ailleurs séparé qu'avec beaucoup de peine de son fils chéri. Aussi, pour faire distraction à sa tristesse, il montra en toutes choses une activité qu'on ne lui connaissait pas. Il semblait vouloir régner seul; et on le vit se mêler de tous les détails de l'administration, au point qu'on ne pouvait plus faire le moindre paiement sans lui demander les fonds nécessaires, et ainsi, au gouvernement de la noblesse, se substitua celui d'une bureaucratie composée de serviteurs obscurs et sans dignité.

Cependant le désir qu'éprouvait le roi de revoir son cher Sigismond, lui fit chercher tous les moyens de se rapprocher de lui. Après quelques négociations secrètes, on commença, vers la fin de l'année 1588, à parler publiquement d'une entrevue des deux rois, qui devait avoir lieu au printemps prochain, et dans laquelle on devait convenir des mesures à prendre contre les Russes. En même temps on exigea un emprunt, des impôts extraordinaires, et la noblesse fut sommée de faire, selon les coutumes féodales, le service personnel de ses fiefs. Le sénat s'efforça de faire renoncer le roi à cette entreprise que rien ne rendait nécessaire, et signa secrètement une protestation; mais le roi, bien éloigné de céder, n'attendit pas même la réunion de ses troupes, et s'embarqua le 3 juillet 1589, pour Revel, où Sigismond n'arriva que quelques semaines plus tard.

Aussitôt après le départ du roi, on répandit partout que les deux rois allaient revenir en Suède, et qu'à l'exemple de Henri de Valois, Sigismond allait désertier le trône de Pologne. Les Polonais et les Suédois avaient un intérêt commun à empêcher la réussite de ce projet.

Jean déclara, il est vrai, que son intention n'était que de ramener Sigismond en Suède, pour le faire couronner comme son successeur au trône; mais il paraît qu'il avait alors l'intention de lui céder la couronne et de

le retenir en Suède sous ce prétexte.

Dès le commencement du mois de septembre, les Polonais pressèrent leur roi Sigismond de revenir au milieu d'eux, attendu qu'on avait reçu la nouvelle d'une irruption des Tartares sur les provinces frontières; les seigneurs suédois, de leur côté, mettaient sous les yeux de Jean la situation désastreuse du royaume, et lui représentaient combien il y avait urgence à conclure promptement la paix avec les Russes, qui, à cette époque, la désiraient aussi vivement que leurs ennemis. En même temps, les seigneurs suédois s'élevaient hautement contre le dessein de Sigismond d'abandonner la couronne de Pologne.

« Ce serait, disaient-ils, manquer à l'honneur et à la bonne foi royale. « Il est vrai que l'histoire nous offre des monarques qui sont descendus du trône, mais ils en sont descendus publiquement et en hommes d'honneur. Il n'existe qu'un seul exemple d'un roi qui ait quitté clandestinement sa couronne et son royaume, c'est celui de Henri de Valois, d'un prince qu'on ne peut être jaloux d'imiter. Si le roi Sigismond abandonne, comme lui, le trône de Pologne, la Suède, déjà en guerre avec les Russes, le sera bientôt avec la Pologne, et les impositions en hommes et en argent, que ces deux guerres nécessiteront, ne pourront pas manquer de provoquer des révoltes. Au reste, le roi peut être assuré de la fidélité des seigneurs, qui n'épargneront ni leur vie, ni leur sang, pour assurer à Sigismond la succession à la couronne de Suède. »

Cet écrit portait soixante et une signatures, parmi lesquelles étaient celles de tous les membres du sénat : un seul avait refusé d'y apposer son nom. Jean répondit laconiquement « qu'il fallait obéir ou chercher un autre roi. » Alors les officiers de l'armée renvoyèrent au roi leurs drapeaux; et Hogenskild Bjelke, administrateur de la Suède en l'absence du roi, lui écrivit que le duc Charles suscitait des troubles, et comme les Polonais men-

çaient, de leur côté, il fallut céder, se séparer de Sigismond, envoyer des ambassadeurs en Russie, et repartir pour la Suède.

Jean, de retour à Stockholm, trouva que la dénonciation de Bjelke était dépourvue de fondement; il se réconcilia donc avec Charles, et lui confia les soins du gouvernement. Le duc, en sacrifiant une partie de sa fortune, et même en contractant des dettes personnelles, pour subvenir aux besoins du royaume, parvint bientôt à rétablir l'ordre. Il fournit aussi à Jean tous les loisirs nécessaires pour commencer une procédure contre les principaux signataires de la protestation qui lui avait été présentée à Revel. L'affaire fut portée devant les états assemblés au commencement de l'année 1590, et la procédure dura jusqu'à la mort de Jean, et ne fut terminée que par une amnistie générale, en 1592.

Bien que pressé par les prières de sa femme et de Sigismond lui-même, Jean ne voulut point consentir à pardonner; il annonça qu'il voulait régner en roi absolu; alla même jusqu'à demander aux sénateurs de s'engager par serment à ne jamais s'opposer à la volonté royale, et déclara qu'il ne leur donnerait la paix au czar que quand celui-ci serait venu en personne s'agenouiller devant lui.

Le czar répondit en attaquant la Finlande à la tête de 100,000 hommes. Gustave Baner, par suite de cette agression, fut forcé d'évacuer la Livonie, et si Charles Horn, frère aîné du célèbre Gustave Horn, n'eût pas défendu Narva avec un courage héroïque, les possessions de la Suède à l'est de la Baltique eussent été entièrement perdues. Jean, pour toute récompense, le fit traduire devant une cour martiale, et ne lui accorda sa grâce que sur le lieu même de l'exécution.

A cette époque, Jean était de nouveau en mésintelligence avec Charles, qu'il voulait empêcher de se remarier; il finit par se brouiller avec Sigismond, parce que celui-ci avait fait la paix avec la Russie. Ce ne fut qu'à son lit

de mort qu'il consentit à ne plus persécuter personne au sujet de la religion, qui était toujours le principal objet de ses pensées. Il mourut le 17 novembre 1592, et, six mois après sa mort, sa liturgie fut abandonnée par toute la Suède, et ne fut plus suivie que dans la chapelle de sa veuve, la reine Gunilla. L'unique résultat de son règne fut de montrer à tous que la constitution de la Suède ne pouvait servir qu'à donner aux rois des velléités d'autorité absolue, aux nobles des désirs d'indépendance, et au peuple de la misère.

SIGISMOND ET CHARLES.

Le duc Charles, le plus jeune des fils de Gustave Wasa, était le seul d'entre eux qui eût hérité de quelques-unes des grandes qualités du fondateur de la nouvelle dynastie. Comme son père, il comprit que la royauté de Wasa ne serait affermie que quand les intérêts de la famille régnante se trouveraient identifiés avec ceux de toute la nation; qu'il fallait veiller avec soin sur la noblesse, qui, sous la double forme d'aristocratie territoriale et d'aristocratie épiscopale, s'efforçait continuellement de ressaisir ses anciens privilèges. Nous avons vu qu'il refusa constamment de s'unir aux seigneurs contre son frère, et qu'il prit en main la défense du protestantisme, lorsque Jean, dans ses velléités catholiques, chercha à se rapprocher de la cour de Rome. Le sage gouvernement de son duché et l'exacte administration de ses revenus formaient un étrange contraste avec la conduite de ses deux frères. Jean le reconnut à la fin, et dans les derniers temps de son règne, oubliant ses anciennes querelles avec son frère, il abandonna à celui-ci le gouvernement du royaume.

Il était naturel qu'à la mort de Jean, Charles restât chargé de l'administration en l'absence de Sigismond, qui se trouvait alors en Pologne. A cette époque, on était en négociations avec la Russie; mais la

mort de Jean compliqua singulièrement les relations extérieures de la Suède. Sigismond, en effet, avait promis, à son avènement au trône de Pologne, de réunir à cette couronne la Livonie aussitôt qu'il serait en possession du trône de Suède. D'un autre côté, on se trouva dans une grande disette d'argent, ce qui rendait la continuation de la guerre absolument impossible.

Le premier soin de Charles fut de régler l'affaire des seigneurs inculpés et en partie condamnés sous le dernier règne; il leur accorda une amnistie générale, ainsi qu'à tous ceux qui avaient été condamnés pour dissidences, soit politiques, soit religieuses. Sigismond confirma son oncle dans le gouvernement de la Suède, et ratifia l'amnistie; mais il alla au-delà des intentions de Charles, en déclarant, par lettres-patentes, que tous les seigneurs accusés n'étaient pas coupables. Cette mesure montrait qu'il ne se fiait pas entièrement au duc Charles, et qu'il allait suivre la politique malheureuse des deux précédents règnes, en s'alliant trop intimement à la noblesse, sauf à se voir obligé de la persécuter plus tard. Les seigneurs de leur côté, et le parti catholique, ne négligèrent rien pour exciter Sigismond contre le régent, et, au commencement de l'année 1593, les choses en étaient déjà arrivées au point que, dans les provinces situées à l'est de la Baltique, les gouverneurs méconnaissaient l'autorité de Charles, et déclaraient ne vouloir suivre que les ordres de Sigismond. Celui-ci, au lieu de sévir contre eux, parut les prendre sous sa protection et favoriser leur révolte contre l'autorité du régent.

Sigismond, né pendant la captivité de son père, et élevé en prison sous les yeux de sa mère, resta, comme elle, fermement attaché à la religion catholique; et lorsque son père, après la mort de Catherine Jagellonica, voulut le ramener au protestantisme, il résista de tous ses efforts. Plus tard, il s'abandonna tout entier aux conseils des jésuites, et

« donna à Rome les plus grandes espé-
 « rances pour le rétablissement de la do-
 « mination pontificale dans les états du
 « Nord. Charles ne crut pas devoir cacher
 « son opposition à ces projets. Il déclara
 « au grand conseil « que la réforme de
 « la religion et la liberté étaient les
 « deux plus grands bienfaits de son
 « père envers la Suède; que c'était
 « par reconnaissance pour ces bien-
 « faits que les états avaient rendu la
 « couronne héréditaire dans la maison
 « des Wasa, et que celui-là seule-
 « ment méritait de porter le titre de
 « roi, qui travaillerait à conserver ces
 « libertés au royaume. Vous avez main-
 « tenant, continua-t-il, un roi qui,
 « dans sa conscience, est soumis à la
 « puissance et à la volonté du pape;
 « il est donc d'autant plus nécessaire
 « d'exiger de lui des garanties pour
 « notre religion et pour notre liberté,
 « comme anciennement les Suédois en
 « ont exigé de leurs rois. »

Ce langage entraîna les seigneurs,
 et plus tard les états; on convint
 que le duc gouvernerait le royaume
 d'un commun accord avec les états;
 mais, en même temps, tous protestè-
 rent de leur fidélité envers Sigismund.

Le 25 février 1593, un concile na-
 tional se réunit à Upsal, en présence
 du grand conseil et même des états,
 et en dépit des menées du conseil lui-
 même. Les luthériens zélés eurent la
 majorité dans cette assemblée. On re-
 connut que la Bible, expliquée par
 son propre texte, pouvait seule servir
 de base et de règle pour la doctrine
 évangélique, et l'on accepta, sans au-
 cune restriction ni addition, la con-
 fession d'Augsbourg. Nicolas de Both-
 nie, professeur de théologie à Up-
 sal, et persécuté sous le règne de
 Jean, au sujet de la liturgie, pré-
 sidait l'assemblée. Il demanda alors
 si quelqu'un s'opposait aux résolutions
 prises. « Nous n'épargnerons pour les
 « maintenir, ni notre vie, ni nos
 « biens, » répondirent tous les as-
 sistants. Alors le président s'écria :
 « Maintenant la Suède est comme un
 « seul homme; nous n'avons tous
 « qu'un seul Dieu! » Les livres de

Luther furent de nouveau approuvés
 pour servir à l'instruction religieuse
 du peuple. Tout ce qui restait des
 cérémonies de l'église romaine fut
 aboli, et ceux qui s'étaient montrés les
 plus zélés pour l'établissement de la li-
 turgie furent les premiers à l'aban-
 donner. Ils obtinrent des sénateurs
 qu'on leur rendrait les promesses écri-
 tes de maintenir la liturgie, que Jean
 avait autrefois exigées d'eux; mais
 Charles ne voulut pas s'en dessaisir.

Ce refus et l'insistance qu'il mit à
 demander l'abolition de toutes les cé-
 rémonies extérieures, le fit bientôt
 accuser de calvinisme; accusation
 qui avait déjà été plus d'une fois lan-
 cée contre lui. Dans un article du
 dernier acte, on avait protesté contre
 les erreurs sur la nature du saint
 sacrement; lorsque l'acte fut lu et
 accepté, quelques prélats crurent que
 cet article ne désignait pas encore as-
 sez clairement les erreurs calvinistes,
 et demandèrent qu'on déclarât héré-
 tiques ceux qui adopteraient ces opi-
 nions. Le président répondit que
 l'acte ayant été lu, il ne pouvait plus
 rien mettre aux voix; mais les prélats
 persistant, le duc leur fit dire :
 « Étendez la proscription à tous ceux
 « que vous savez appartenir à cette
 « croyance, et au diable lui-même,
 « si bon vous semble! » Plus tard,
 dans une lettre au clergé d'Upsal, il
 protesta contre l'accusation de calvi-
 nisme qui lui était adressée. « Nous
 « ne confessons, dit-il, que Jésus-
 « Christ et sa parole, et nous ne vou-
 « lons soumettre notre foi aux opi-
 « nions d'aucun homme, qu'il s'ap-
 « pelle Luther, Zwingle ou Calvin. »

Au reste, on insista fortement sur
 le rétablissement de la discipline ec-
 clésiastique et d'une saine instruc-
 tion. Sans doute plusieurs des mesu-
 res alors adoptées se ressentirent de
 l'esprit réactionnaire dont l'assemblée
 était alors animée contre ceux qui,
 sous le règne de Jean, avaient voulu
 introduire le catholicisme par la force
 et l'intrigue, et qui menaçaient d'en
 faire autant avec l'aide de Sigismund;
 mais il est juste de reconnaître que

Charles ne permit jamais que personne fût persécuté pour ses opinions religieuses.

Ce synode, qui dura plus d'un an, ne fut confirmé par Sigismond que le 10 février 1595, et depuis cette époque on en a tous les cent ans célébré l'anniversaire comme celui de la consolidation du protestantisme en Suède. Ce furent, personne n'en saurait douter, les menées des jésuites sous le règne de Jean, qui amenèrent en Suède cette vive réaction en faveur de la doctrine de Luther, et qui plus tard, sous le règne de Gustave-Adolphe, conduisirent les Suédois en Allemagne, au-delà de la Baltique, pour vouer leur existence et leurs bras à la défense de cette croyance qui sans eux peut-être eût succombé.

L'alliance qui devait être si avantageuse aux Suédois dans cette tâche difficile, venait de se former. Henri, roi de Navarre, avait écrit au duc Charles pour créer une ligue protestante *ad promovendam in ecclesia Dei concordiam et retundendos Romani antichristi conatus*. C'est aussi dans cette vue que Henri avait, en 1583, envoyé *Séguir* près des princes protestants d'Allemagne. Les bonnes relations établies entre Charles et Henri IV ne cessèrent jamais, et l'on voit par leur correspondance que Charles fit fondre en Suède des canons destinés à Henri.

Cependant Sigismond avait épousé une princesse autrichienne, et la diète polonaise, qui devait l'autoriser à faire le voyage de Suède, avait été comme de coutume fort tumultueuse. A la fin cependant on lui accorda la permission et l'argent nécessaires. Déjà les Suédois lui avaient envoyé plusieurs députés pour se faire donner les garanties qu'ils étaient résolus de lui demander; mais Sigismond les renvoyait avec des réponses évasives; puis refusant les vaisseaux que Charles lui avait offerts, il fit venir à Dantzic la flotte de Livonie, et aborda à Stockholm le 30 septembre 1593, accompagné du cardinal Malaspina et des gouverneurs révoltés contre Char-

les. Le duc, après avoir fait au roi les honneurs de la réception, s'empressa de se retirer dans son duché, abandonnant sagement au grand conseil les négociations qui devaient avoir lieu avec Sigismond: il prévoyait bien qu'on ne tarderait pas à avoir besoin de lui.

Sigismond, en effet, se vit aussitôt après son arrivée entraîné dans mille difficultés. Il refusa de confirmer les résolutions du synode et la nomination de l'archevêque; d'un autre côté, les jésuites qui l'avaient accompagné et les prédicateurs protestants s'anathématisaient publiquement; plusieurs fois même, les deux partis en vinrent aux mains. Le roi ne consultait que le cardinal-légitime et son confesseur; il n'admettait près de lui presque aucun Suédois, et trouvait étrange qu'on prétendit faire des conditions à un roi héréditaire. Les esprits étaient déjà bien irrités, lorsqu'on se rendit à Upsal pour célébrer les obsèques de Jean et le couronnement de Sigismond. Il fallut aux obsèques employer la force pour empêcher le cardinal et les jésuites de pénétrer dans l'église, et le couronnement fut retardé par une protestation de Charles, dans laquelle ce prince déclarait qu'il n'abandonnerait point les états, et que Sigismond ne serait couronné qu'après avoir satisfait à leurs demandes.

Il était difficile de passer outre, car cette protestation était appuyée par trois mille hommes armés que le duc avait amenés à sa suite. Les jésuites embarrassés songeaient déjà à appeler un miracle à leur secours: la vengeance du ciel, par exemple, tombant inopinément sur le duc Charles, les aurait très-utilement servis. Un auteur catholique raconte même que pour aider au miracle on proposa à Sigismond de faire assassiner son oncle, et qu'on lui offrit en même temps la rémission de ce péché, mais qu'il repoussa la proposition avec indignation. Quoi qu'il en soit, les états de jour en jour s'unissant plus intimement avec Charles, la cour se vit dans la nécessité de céder, et Sigismond signa les arti-

cles d'Upsal. Tout ce qu'il put gagner ce fut que les catholiques pourraient séjourner dans le royaume, mais que le culte de l'église catholique ne serait exercé que dans la chapelle du roi.

Le 19 février 1594, Sigismond fut couronné par un évêque protestant dans la cathédrale d'Upsal. A peine retourné à Stockholm, il nomma gouverneur de cette ville le comte Erik Brahe, catholique : c'était une sorte de protestation contre la violence qu'il avait subie à Upsal. En même temps le culte protestant fut si souvent inquiété, qu'on n'alla plus au préche qu'armé, et malgré les serments du couronnement les églises catholiques furent rouvertes.

Sigismond repartit ensuite pour la Pologne, sans avoir rien réglé pour l'établissement d'une régence centrale pendant son absence; il paraît qu'il voulait abandonner le gouvernement aux gouverneurs des provinces, afin que leur rivalité ne permit à personne d'exercer en Suède une grande influence. S'il ne décida rien, ce n'est pas que chacun des deux partis n'eût cherché à lui faire prendre une résolution dans un sens ou dans un autre, mais son caractère indécis l'empêcha de profiter de la jalousie qui existait toujours entre les sénateurs et le duc Charles.

Ce ne fut qu'après son embarquement qu'il envoya au duc l'autorisation de gouverner le royaume avec l'assistance du sénat, sans ajouter un seul mot sur l'organisation de cette administration, et cela probablement afin de donner au sénat et au duc un prétexte et une occasion pour afficher des prétentions qui missent la désunion entre eux. Charles déclara qu'il gouvernerait selon les lois et selon le serment prêté par le roi lors du couronnement; qu'au reste il allait convoquer les états. Le sénat hésita sur la conduite qu'il devait tenir : il lui était en effet difficile de prendre un parti décisif. Son influence, loin d'être réelle, n'était que fictive et avait besoin d'un appui plus solide que le crédit dont il jouissait. D'ailleurs, il était loin d'être uni : la

plus grande partie de ses membres était mécontente du roi Sigismond; la minorité, qui lui était seule attachée, occupait les principaux gouvernements et les grandes charges du royaume. Clas Flemming, maréchal du royaume, amiral et gouverneur de Finlande, était à la tête de ce parti, qui bientôt renonça à recevoir des ordres du régent.

Malgré cette opposition, le duc avait pour lui une puissante majorité, et lorsque le 9 décembre 1594, il lui naquit un fils, Gustave-Adolphe, un grand nombre de membres du sénat assista au baptême. Sigismond trouva dans cet empressement un nouveau sujet de jalousie. Quant au duc, pour célébrer la naissance de son premier fils, il rétablit l'université d'Upsal, à laquelle les protestants attachaient un grand prix et dont Sigismond avait toujours ajourné l'ouverture.

Ce qui rendit le duc encore plus populaire, ce fut la paix qu'il conclut en 1595 avec les Russes, en dépit des intrigues de Sigismond qui voulait pouvoir garder l'armée réunie en Finlande. Bien que cette paix fût très-avantageuse pour la Suède, qui conservait presque toutes ses conquêtes, Clas Flemming refusa de la reconnaître; en même temps ses exactions dans la Finlande provoquaient une révolte, et la guerre civile éclata dans cette province.

Le duc Charles ne crut plus pouvoir remettre la convocation des états, bien que le roi la lui eût interdite et que les sénateurs s'y opposassent et refusassent de signer les lettres de convocation. « Il faut, leur disait-il, « que vous signiez les lettres et que « vous veniez avec moi à Söderkö- « ping (*), si vous ne voulez pas « vous exposer à suivre une autre « route. Rappelez à votre mémoire « l'histoire d'Engelbrecht qui, simple « fils de paysan, força les seigneurs à « faire sa volonté. Moi, je suis fils « d'un roi et prince héréditaire; si « vous ne me suivez pas de bon gré,

(*) Ville d'Ostrogothie où les états devaient s'assembler.

« vous irez de force, fussiez-vous
« faire le chemin garrottés. »

A Söderköping, il demanda pour lui-même des pouvoirs moins limités, réclama l'observation des articles d'Upsal et la punition de Clas Flemming. Lorsqu'on eut discuté pendant quelque temps séparément, il convoqua une assemblée générale sur la place publique, et s'adressant de préférence au peuple, il enleva facilement son suffrage et obtint sans peine qu'il lui prêtât serment de fidélité. Les seigneurs intimidés promirent à leur tour de lui obéir dans tout ce qui serait utile au roi et à la patrie; mais le duc exigea un serment d'obéissance sans restriction, et la majorité le prêta.

Les autres résultats de cette assemblée furent de nouvelles mesures prises contre les catholiques, et pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique. Angermannus, l'archevêque d'Upsal, faisait ses visites épiscopales avec la plus grande rigueur et même avec cruauté; Charles lui reprocha d'agir en bourreau et non pas en archevêque. En général, ce prince s'opposa toujours aux exigences du clergé protestant, déclarant que si l'on se soumettait à l'archevêque et au chapitre d'Upsal, on aurait bientôt à regretter de s'être soustrait à l'autorité papale.

C'était alors le temps des procès contre les sorcières, qui avaient commencé à se montrer dans la Flandre française à la fin du quinzième siècle et s'étaient ensuite répandues dans toute l'Europe, chez les protestants aussi bien que chez les catholiques. En Suède, on les accusa d'aller la nuit dans les carrefours, invoquer Odin, l'ancien dieu des Scandinaves, pour lui emprunter de l'argent; car le diable des chrétiens n'était pas encore parvenu à remplacer l'ancienne divinité du pays. Ces accusations étaient la dernière persécution du christianisme contre les souvenirs des antiques croyances du Nord; elles ne devaient finir qu'à l'époque où l'étude de l'antiquité classique éclaira enfin l'esprit des peuples.

Charles, on le voit, se trouva, rom-

me son père Gustave, soutenu par la confiance du peuple, et surtout par celle des paysans, qui ne voulaient que d'un seul chef, et qui s'aperçurent promptement qu'un roi résidant à l'étranger ne pourrait jamais arrêter les exactions des seigneurs. Fort de cette assistance, Charles n'eut pas de peine à réprimer les menées du roi et du sénat. Il fut d'ailleurs puissamment aidé dans ses desseins par la résistance des seigneurs à former une armée, pour mettre fin aux troubles de Finlande et amener la soumission de Clas Flemming. Le duc, qui ne voulait se charger du gouvernement qu'à condition que Clas serait puni, déclara, le 2 novembre 1596, qu'il renonçait à la régence, et convoqua en même temps les États, pour remettre entre leurs mains l'autorité qu'il avait reçue d'eux.

Sigismond s'empressa d'accepter cette démission, et chargea le sénat de l'expédition des affaires; mais le duc lui déclara sans détour qu'il ne se soumettrait point au sénat, et qu'il prendrait les mesures nécessaires au maintien de l'ordre, avec les États qui allaient s'assembler à Arboga (*). Le sénat protesta contre cette nouvelle assemblée: le roi l'interdit; mais elle n'en eut pas moins lieu en février 1597. Il n'y vint qu'un seul seigneur, et les membres du clergé qui s'y trouvaient se montrèrent presque tous hostiles au duc; mais les paysans étaient plus que jamais dans ses intérêts: le duc eut même quelque peine à modérer leur zèle. On le décida à reprendre le gouvernement. Les résolutions de Söderköping furent confirmées, et on avisa aux moyens de punir ceux qui s'opposeraient à leur exécution. La plupart des sénateurs quittèrent alors le royaume, et la mort de Clas Flemming, arrivée sur ces entrefaites, ne laissa plus en Suède personne qui ne reconnût l'autorité de Charles.

Deux nouvelles assemblées qui se tinrent l'année suivante, sur la nou-

(*) Ville de Westmanland.

velle que Sigismond allait débarquer en Suède avec une armée polonaise, montrèrent de nouveau au duc Charles qu'il pouvait compter sur l'affection des paysans. Sigismond aborda en effet à Calmar le 30 juillet 1598, avec 5,000 hommes de troupes polonaises, et presque toutes les villes se déclarèrent pour lui. Des négociations entre lui et son oncle, conduites par l'entremise de quelques ambassadeurs étrangers, n'amènèrent aucun résultat, et le duc, après avoir essuyé un premier échec, défit complètement l'armée du roi près de Linköping, le 25 septembre 1598. Charles, qui aurait pu faire son neveu prisonnier en poursuivant ses avantages, comme il aurait pu lui-même tomber au pouvoir de Sigismond à la première rencontre, lui accorda une trêve, et le 28 on convint d'un traité d'après lequel on mettrait bas les armes, le roi renverrait les troupes étrangères, prendrait lui-même les rênes du gouvernement, et convoquerait les États; de plus, on accorda une amnistie générale dont cinq seigneurs seulement furent exclus. Sigismond se vit forcé de les abandonner à la justice du pays.

Sigismond devait se rendre à Stockholm par mer; mais poussé par des vents contraires à Calmar, il y laissa une garnison polonaise, et se rendit à Dantzic. Cette conduite irréfléchie ruina son parti en Suède; dans une diète tenue à Stockholm en juillet 1599, il fut formellement déposé par les États, et on lui annonça en même temps que ses descendants seraient à jamais exclus du trône, s'il n'envoyait en Suède avant un mois son fils Wladislas, pour le faire élever dans la confession protestante. Le duc fut déclaré prince-régent.

CHARLES IX.

Après la fuite honteuse de Sigismond, ses partisans se trouvèrent exposés à la vengeance des paysans et d'un prince qui avait pour maxime de punir ses adversaires comme ennemis de l'état. Sigismond fit bien quel-

ques tentatives pour soulever les provinces, et envahir la Suède avec l'appui des Danois; mais tous ses efforts n'amènèrent aucun autre résultat que d'irriter les esprits contre ceux qui s'efforçaient ainsi de troubler incessamment l'ordre et la paix publique. Le comte Érik Brahe put bientôt écrire en Pologne que les amis du roi n'avaient désormais à attendre que la perte de leur fortune, de leur honneur et de leur vie, qu'à choisir entre la roue et la potence. Sigismond répondit qu'il espérait bien avoir en Suède trop de sujets fidèles pour qu'on pût songer à les détruire par de pareils moyens, que toutefois bon nombre d'entre eux avaient mérité, soit la roue, soit la potence, par leur insigne lâcheté.

Sigismond, en faisant cette réponse, semblait prévoir ce qui allait arriver. En effet, le parti du roi se vit en butte à une persécution générale; ceux qui ne parvinrent pas à s'expatrier furent arrêtés, et pour la plupart massacrés; leurs biens furent confisqués ou pillés; des délateurs dénoncèrent même les hommes les plus paisibles, et l'on crut généralement que le duc n'avait voulu mettre fin à l'anarchie que pour satisfaire des vengeances privées.

Le château de Calmar tenait encore pour Sigismond. Jean Sparre le défendait. Charles le prit d'assaut et se montra le premier sur l'échelle; car il fit toujours, comme son père, preuve d'une valeur héroïque. La garnison polonaise et allemande obtint de quitter le royaume, après avoir promis de ne plus porter les armes contre la Suède; mais le malheureux Sparre, ainsi que plusieurs autres Suédois, pris les armes à la main, furent exécutés et leurs têtes exposées au-dessus de la porte de la ville. Gyllenhielm, fils naturel de Charles, qui avait commandé le siège et auquel furent abandonnés les biens de Sparre, supplia en vain son père de pardonner à son ennemi: il ne lui fut pas même permis de restituer à la veuve de cet infortuné les biens dont on l'avait dépouillé. Dans sa détresse

elle s'adressa à Sigismond, et obtint de lui la gracieuse promesse qu'elle serait rétablie dans sa fortune et ses honneurs, aussitôt que la Suède serait soumise. En attendant, il l'autorisa à ajouter à ses armées une tour garnie de canons.

En 1599, Charles soumit la Finlande, et vingt-huit personnes furent exécutées; entre autres le brave Jean Flemming, fils de Clas. Olaf Stenbok, le géôlier d'Érik, fut tué à coups de fusil; on jeta son corps dans la boue, et il fallut que Catherine, la veuve d'Érik, le fit ensevelir.

« Érik Sparre et ses amis, » dit Charles dans une lettre autographe que l'on conserve encore, « veulent que le roi n'ait que le titre et les « ennuis du pouvoir, tandis qu'eux « ils en auront tous les profits avec « la liberté de chasser et de déposer « le roi aussi souvent que cela pourra « leur convenir. » On conçoit qu'ayant cette opinion de la haute noblesse, Charles ne songea point à se réconcilier avec elle, ni à la traiter avec douceur.

Après la bataille de Linköping, Sigismond avait livré à Charles plusieurs seigneurs, comme otages. On les joignit à quelques autres personnes accusées d'être du parti de Sigismond, et en 1600, une diète fut convoquée à Linköping, pour prononcer sur leur sort. La cour était composée de cent cinquante-trois personnes, dont trente-huit seigneurs, vingt-quatre officiers de cavalerie, tous nobles, vingt officiers d'infanterie, vingt-quatre bourgeois, vingt-trois avoyers et jurisconsultes, et vingt-quatre paysans; le clergé se récusait. La procédure fut publique. Charles délia les juges du serment de fidélité qu'ils lui avaient prêté, et se chargea en personne de l'accusation de huit seigneurs et de cinq autres nobles, tous des premières familles du royaume. Le secrétaire du roi lut l'acte d'accusation, dans lequel on revint sur ce qui s'était passé sous le règne de Jean; et quoiqu'on eût saisi la correspondance privée des accusés, l'accusation ne se trouva pas

très-nettement établie à l'égard de plusieurs d'entre eux. Charles, durant le procès, se permit contre quelques-uns des accusés les plus violentes invectives que le peuple, aux débats, accueillit toujours avec de bruyants murmures d'approbation. Quatre seigneurs, qui se reconnurent coupables, implorèrent et obtinrent leur grâce; les autres protestèrent contre une cour où il n'y avait que des hommes de parti et non des juges. On passa outre. Les officiers, avoyers et jurisconsultes, opinèrent les premiers et se prononcèrent pour la mort; les paysans et les bourgeois se rangèrent à leur avis, de sorte que l'opinion plus indulgente de la noblesse se trouva en minorité. Le 17 mars, le jugement fut publié, et le 20, Érik Sparre et quatre autres accusés furent exécutés par le bourreau. Ils montèrent à l'échafaud avec le plus grand calme, en protestant de leur innocence. Les autres condamnés assistèrent au supplice, et furent ensuite ramenés dans leur prison; quelques-uns y moururent, d'autres furent élargis et eurent assez de prudence pour s'expatrier; d'autres enfin, accusés plus tard d'une nouvelle conspiration, furent exécutés en 1605. On confisqua les biens des contumaces, et leurs enfants se virent privés des droits héréditaires de leurs familles; on alla même jusqu'à déclarer les fils majeurs des condamnés, complices des crimes de leurs pères, lorsqu'ils ne les auraient pas dénoncés. Une seule considération peut excuser tant de cruauté, c'est que les prédécesseurs de Charles, en ménageant la haute noblesse, ne parvinrent jamais à rétablir l'ordre dans le royaume, tandis que Charles sut le maintenir durant tout son règne. Ce peut être une excuse aux yeux de la politique, mais la morale?

Il nous reste à raconter de quelle manière Charles fut investi du titre de roi, car pour le pouvoir il le possédait dès le règne du roi Jean. En 1600, à la diète de Linköping, les états roturiers et les officiers de l'armée offrirent la couronne à Charles.

La noblesse exprima uniquement le désir qu'il voulût bien continuer à gouverner le royaume. On ne put donc rien conclure encore. Quelques-uns proposèrent d'accorder de nouveau à Sigismond cinq mois pour envoyer son fils en Suède; d'autres opinèrent qu'il fallait exclure toute la famille de Jean III, le père de Sigismond, car celui-ci avait un jeune frère âgé de onze ans, Jean, duc d'Ostrogothie, qui n'avait contre lui que son extrême jeunesse.

Charles n'accepta ni ne refusa. Il s'assura d'abord de l'assentiment de ses alliés, Elisabeth, reine d'Angleterre, et Henri IV, roi de France. En attendant, Sigismond avait cédé à la Pologne la partie suédoise de l'Esthonie, et obtenu par ce moyen, de la diète polonaise, la promesse d'un secours pour soumettre son royaume héréditaire. Charles résolut d'aller au-devant de l'ennemi, passa la Baltique avec une armée, et conquit la plus grande partie de la Livonie et de l'Esthonie; mais presque tous ses avantages lui furent enlevés l'année suivante par le général polonais Zamoisky, qui prit la forteresse de Wolmar, où se trouvaient alors Charles Gyllenhielm, le fils naturel du roi, et Jacques de la Gardie. La belle défense qu'ils y avaient faite excita l'admiration de l'ennemi; mais Charles en jugea tout différemment. « Nous « avons reçu ta lettre, Charles, fils « de Charles, écrivit-il à son fils, et « quoique nous ne devons pas nous « occuper de ta liberté que tu as si « mal défendue, nous voulons toute- « fois, puisque tu as repoussé deux « assauts, oublier ce qui s'est passé « et pardonner à ta jeunesse. Fais- « nous donc savoir contre lequel de « nos prisonniers on veut t'échanger. » Zamoisky aurait volontiers fait l'échange, mais Sigismond voulut se venger sur le fils de son ennemi. Gyllenhielm passa douze ans dans un cachot, et pendant plus de six il fut chargé de lourdes chaînes. La guerre en Livonie dura long-temps encore, mais dégénéra en ravages mutuels; et

bien que Zamoisky désirât la paix, on ne put pas même convenir d'un armistice.

En 1605, Charles se rendit pour la seconde fois en Livonie, et, entraîné par son impétuosité, il perdit la bataille de Kirkholm. Il n'échappa lui-même à l'ennemi que par le dévouement d'un gentilhomme finlandais, qui lui donna son cheval et se laissa tuer. Heureusement pour les Suédois, une révolte en Pologne empêcha Sigismond de profiter de cette victoire; de nouvelles négociations restèrent sans résultat, et l'on continua la guerre en se bornant, comme par le passé, à la dévastation des frontières des deux pays.

Pendant ce temps, Charles continuait à gouverner la Suède avec fermeté. En 1602, il se rendit de Livonie en Finlande, se fit prêter serment de fidélité, et régla l'état des paysans, qui dans cette province presque devenus les serfs des seigneurs. Puis il revint en Suède par terre, en longeant les bords du golfe Bothnique, et en désignant les emplacements où devaient s'élever des villes nouvelles. Avant lui jamais roi de Suède n'avait fait ce voyage.

Ce titre de roi, Charles ne le portait pas encore; maintes fois il convoqua des diètes pour se faire offrir la couronne, hésitant toujours à l'accepter. Ce n'était point de sa part une conduite hypocrite, une vaine ostentation de modération, mais la suite d'une lutte intérieure. Il était convaincu que l'hérédité de la couronne était nécessaire à la tranquillité de la Suède. S'il avait combattu ses deux frères, c'est qu'il les avait vus près de perdre la couronne, en la laissant tomber entre les mains de l'oligarchie des seigneurs. L'exclusion de Sigismond, prince catholique, lui paraissait juste; mais il était très-préoccupé des droits du jeune Jean, frère de Sigismond. Il hésita long-temps à profiter de la renonciation que ce prince signa à l'âge de quinze ans; il prit toujours le plus grand soin de son éducation, et dans son testament il re-

connut de nouveau ses droits, et pria les états de choisir entre Jean et Gustave-Adolphe, son propre fils.

En 1602, il fit assembler les États à Stockholm, pour aviser aux moyens de continuer la guerre en Livonie, et de s'opposer aux Danois et aux Russes. Les conjonctures étaient difficiles, le parti de Sigismond se relevait des désastres essayés en Livonie; une disette et la peste désolaient le royaume. Il fallut que Charles menaçât d'abandonner la régence pour se faire accorder les subsides nécessaires.

Ce ne fut qu'en 1604 qu'il se décida enfin à accepter le titre de roi; mais dans le cours des années suivantes, il montra plusieurs fois encore l'intention de s'en démettre, et son sacre ne fut célébré qu'en 1607.

Au milieu de cette agitation intérieure, qui ne cessait de tourmenter la Suède, et malgré la guerre qui continuait sans relâche, il fit plus pour son royaume que beaucoup de ses prédécesseurs n'avaient fait durant une longue paix. Pour abaisser les prétentions de la noblesse, il s'efforça de créer une armée permanente qui le rendit indépendant du service personnel des nobles, et pour recomposer le sénat après l'exécution et le bannissement des anciens membres de ce corps, il eut encore recours aux États, et les consulta sur les nominations à faire.

Un autre moyen de mettre un terme aux exactions de la noblesse, ce devait être la publication d'un nouveau code de lois, car tout se réglait encore d'après des coutumes conservées par la tradition; mais il ne put faire accepter ce projet par les États. Il parvint toutefois par diverses ordonnances à mettre plus de régularité dans l'administration.

Le commerce fut aussi l'objet de ses soins. Comme son père, il voulut profiter de la position de la Suède pour la mettre en possession de tout le commerce du Nord; et c'est dans ce dessein qu'il s'efforça d'attirer tout le commerce de la Baltique à Stockholm. En même temps il fondait sur les bords

de la mer d'Allemagne, la ville de Gothenbourg, et y attirait une colonie de Hollandais, en leur accordant d'importants privilèges. De toutes les denrées importées, il n'imposa que les liqueurs fortes, et en 1606, il supprima l'impôt qui jusqu'alors avait pesé sur les exportations. Il est inutile d'ajouter qu'il favorisa, comme son père, l'exploitation des mines de fer, d'où la Suède tirait ses principaux revenus. Il ne se passa pas d'année qu'il ne fit construire des usines et des manufactures pour assurer les profits de la fabrication aux Suédois, qui jusqu'alors s'étaient contentés d'exporter leur fer comme ils le tiraient de la mine.

Au milieu de tous ces travaux, il avait encore à répondre aux tracasseries du clergé qui, comme nous l'avons dit plus haut, l'accusait de calvinisme. Lui-même il écrivit et publia plusieurs pamphlets dans une polémique qu'il eut à soutenir contre l'archevêque, et l'on put reconnaître que le plus savant et le plus ingénieux théologien n'était pas celui qui devait l'être par métier. Hâtons-nous de répéter que jamais, pendant son règne, personne ne fut poursuivi pour cause de religion. L'université d'Upsal, quoique opposée aux opinions théologiques du roi, n'en fut pas moins richement dotée. Que l'on nous pardonne une anecdote: elle fera connaître le caractère du roi. Il envoya un jour aux professeurs un projet de traité de paix, pour avoir leur opinion sur cet acte. Les académiciens le jugèrent, ce qu'il était, impraticable, et n'en remercièrent pas moins le roi de ce qu'il avait daigné les consulter. Quelques jours après, ils furent consultés de nouveau, mais sur cette question: De quelle manière un professeur de l'université peut-il le mieux contribuer aux charges de la guerre?

Nous avons dit plus haut qu'en Livonie la guerre contre la Pologne se continuait sans résultat apparent. En Russie, le pseudo-Démétrius venait, avec l'aide des Polonais, d'obtenir la couronne, pour la perdre peu de

temps apres. Charles s'allia à Vassili Schuiskey, l'ennemi des Polonais, et lui envoya en 1609 un secours de 4,000 hommes, sous les ordres de Jacques de la Gardie et d'Ewert Horn. Ceux-ci pénétrèrent jusqu'à Moscou et défirent un corps polonais qui assiégeait le czar dans sa capitale. Sigismond, étant en même temps entré en Russie avec une autre armée, et ayant pris Smolensk, de la Gardie s'avança contre lui, mais, au moment de livrer bataille, ses soldats, pour la plupart étrangers, se révoltèrent et passèrent à l'ennemi. Suivi de 400 Suédois seulement, de la Gardie fit une admirable retraite à travers un pays où il ne rencontrait que des dispositions hostiles. Peu de temps après, l'influence polonaise ayant obtenu la prépondérance en Russie, il prit Kexholm et Nowgorod, et contraignit les Russes à signer un traité par lequel ils promettaient de se donner pour grand-duc un prince suédois.

Les relations avec le Danemark n'avaient jamais été fort amicales; toutefois la France et l'Angleterre avaient, par leur intervention officieuse, retardé une déclaration de guerre, dans l'espoir d'engager la Suède à envoyer un secours aux Hollandais contre les Espagnols. Mais en 1611, alors que Charles était déjà vieux et paralysé, et que ses fils étaient encore en bas âge, le roi de Danemark entra en Suède à la tête d'une armée de 16,000 hommes, et prit Calmar. Le vieux roi se mit à la tête des Suédois, après avoir obtenu des états tous les subsides qu'il demanda, et parvint au moins à mettre un terme aux progrès des Danois. L'influence de Henri IV sur les puissances du Nord aurait peut-être arrêté les hostilités; mais il avait été assassiné l'année précédente. Tout ce que les Anglais et les Hollandais purent faire, ce fut d'envoyer des ambassadeurs pour rétablir la paix.

Ce fut pendant ces négociations que Charles IX mourut, le 30 octobre 1611, à Nyköping, âgé de 60 ans. Toute sa vie n'avait été qu'une lutte conti-

nuelle. S'il ne put mener à fin presque aucun de ses projets, jamais du moins il ne voulut les abandonner, car il les croyait utiles à la Suède; il ne perdit pas même, en mourant, l'espérance qu'un autre accomplirait ce que lui-même n'avait pu faire. Souvent même on le vit mettre la main sur la tête du jeune Gustave-Adolphe et prononcer ces mots : *Ille faciet* : « celui-là le fera. »

GUSTAVE-ADOLPHE.

Gustave-Adolphe, né le 19 décembre 1594, n'avait pas encore atteint sa dix-septième année lorsque le trône de Suède se trouva vacant par la mort de Charles IX; mais dès sa première enfance, il avait accompagné son père dans toutes ses guerres et dans tous ses voyages; et cette éducation, souvent bien dure, avait donné à son esprit une maturité précoce et développé en lui des sentiments élevés.

Nous avons déjà dit combien l'état intérieur du royaume était alors déplorable, et l'on conçoit aisément que les exigences et les plaintes des différents états durent se manifester à la mort de Charles, avec d'autant plus d'énergie que ce prince les avait réprimées avec plus de violence pendant sa vie. C'est ce qui eut lieu en effet à la diète de Nyköping, assemblée en décembre 1611. Les prétentions et les intrigues de Sigismond, aussi bien que le désistement du duc Jean et les démarches de la reine-mère, décidèrent les états à conférer la couronne à Gustave et à abrégier en sa faveur le temps de la minorité des rois. Mais si l'on considère les dures conditions qu'on chercha à lui imposer aussitôt après, on sera tenté de croire que l'espérance conçue par les différents ordres, d'obtenir de nombreuses concessions, ne contribua pas faiblement à l'élection du nouveau roi. Pour sa part, la noblesse demanda la confirmation et l'augmentation de ses privilèges, le droit de vendre, sans payer aucun impôt, les produits de ses terres, l'exemption de toute contribution pour elle-même et

pour ses paysans, et la réduction du service personnel qu'on exigeait d'elle dans l'armée. De plus, le roi ne devait nommer que des nobles aux emplois judiciaires; il devait distribuer à la noblesse les biens réunis à la couronne, et ne faire la guerre ou la paix qu'avec le consentement des états. D'un autre côté, le clergé insistait pour qu'on réprimât le calvinisme; la bourgeoisie, pour qu'on abolît les privilèges accordés aux négociants étrangers, et les impôts levés sans le consentement des états; elle demandait en outre qu'on réunît à la couronne des biens distribués à la noblesse; enfin, les paysans se plaignaient de l'énormité des impôts, de la continuité du service militaire auquel ils étaient soumis, et des exactions de la noblesse.

Gustave ne s'opposa pas à ce qu'on restreignît par quelques dispositions les droits de la couronne, et conquit bientôt, par la modération et la sagesse de sa conduite, une influence plus réelle et une confiance plus générale que celles dont avaient pu jouir quelques-uns de ses prédécesseurs. Il conclut, en 1613, avec le Danemark, la paix de Siöröd à des conditions équitables. Il eut le bon sens de repousser le projet plus brillant que solide de la Gardie, qui voulait mettre sur sa tête la couronne de Russie, et conclut en 1617, avec le czar Michel Romanof, la paix de Stolbowa, par laquelle la Suède sacrifiait bien quelques places, mais obtenait l'éloignement des Russes des bords de la Baltique; condition qui était pour elle de la plus haute importance.

Il ne fut pas aussi facile de conclure avec Sigismond et les Polonais une paix solide et durable. La guerre de 30 ans allait éclater, et les puissances catholiques qui voyaient dans Sigismond leur allié naturel, l'excitaient par leurs promesses à se rendre maître de la Suède. La guerre entre ces deux puissances dura jusqu'en 1629, bien que plusieurs fois interrompue par des armistices, et développa dans Gustave les talents qui firent de lui le premier capitaine de son temps.

A l'intérieur, Gustave, suivant l'exemple de son père, donna tous ses soins au commerce et à l'industrie. On lui reproche cependant d'avoir plus que son père cédé aux idées alors dominantes, et cherché à régler tout par des lois et des ordonnances qui, souvent, ne servirent qu'à gêner les transactions.

En 1620, il épousa la fille de l'électeur de Brandebourg, princesse célèbre par sa beauté et par ses charmes, mais beaucoup moins par son esprit. Ebba, fille du comte Brahé, avait été l'objet de son premier amour, et la correspondance des deux amants, qui a été conservée, prouve combien cet amour était sincère. Gustave néanmoins sut le sacrifier à ses devoirs et aux sages représentations de sa mère et d'Axel Oxenstierna. Ebba contribua elle-même à l'y décider.

Mais ce qui a surtout rendu ce roi à jamais célèbre, et ce qui a donné pour quelque temps à la Suède une si grande influence sur les destinées de l'Europe, c'est la part active qu'il prit à la guerre de trente ans. Nous allons retracer le tableau de cette époque si glorieuse pour la Suède et pour son roi; mais auparavant qu'il nous soit permis de rappeler en peu de mots les principaux événements qui eurent lieu en Allemagne avant l'intervention suédoise.

Dans le courant du XV^e siècle, l'unité territoriale de l'empire germanique avait fini par disparaître, les princes avaient acquis peu à peu des droits souverains dans leurs états, et, d'un autre côté, la dignité impériale, devenue presque héréditaire dans la maison d'Habsbourg, n'avait servi qu'à fournir des prétextes aux agrandissements de cette famille. Il s'ensuivit que la guerre et les dissensions devinrent permanentes entre les princes allemands, lorsque la réforme de Luther les eut classés en deux grands partis : le parti catholique représenté par l'Autriche, le parti protestant par la Saxe. Charles-Quint vit commencer cette division. Ferdinand, son frère et son successeur en Allemagne,

eut, pendant la courte durée de son règne, trop de démêlés avec le pape Paul IV, pour pouvoir songer à anéantir les protestants. Maximilien II fut trop sage pour former un pareil dessein, et se contenta de maintenir le *statu quo* de la paix conclue à Augsbourg en 1555. Mais cette tâche n'était rien moins que facile, lors même que les termes de cette paix auraient été plus clairs. Les zélés catholiques protestaient contre une paix conclue sans l'assentiment du pape, et annulée par le concile de Trente. D'un autre côté, les protestants, alors dans toute la ferveur de leur tendance au prosélytisme, se seraient vus dans la nécessité de renier le principe de leur confession, s'ils eussent dû fidèlement observer un *statu quo* fixé au hasard. Au reste, leur nombre s'augmentait tous les jours, et même pendant quelque temps on crut que l'empereur allait se mettre de leur côté. Mais Maximilien avait d'autres principes sur les devoirs du souverain et du chrétien : il déclara que vouloir forcer les convictions religieuses, c'était s'arroger les droits que Dieu s'est réservés, et que les princes qui voudraient maîtriser les consciences finiraient par perdre le pouvoir temporel. De nos jours, on sait rendre justice à une pareille conduite ; mais dans les temps de trouble, on n'aime généralement que les hommes de parti, et la tolérance pratiquée par Maximilien dans ses états héréditaires ne servit qu'à le rendre odieux aux yeux de ses contemporains des deux partis.

Malheureusement Maximilien mourut à peine âgé de 29 ans, et son fils et son successeur Rodolphe II, élevé en Espagne et livré à l'astrologie, par conséquent d'un caractère faible, se laissa entraîner aux plus violentes réactions.

Mais ce qu'il ne fit que par faiblesse, son cousin Ferdinand, duc de Styrie, le fit par conviction et sans ménagement ; il déclara qu'il aimerait mieux mendier son pain et se faire hacher en morceaux, que de tolérer plus longtemps l'hérésie dans ses états. Il dé-

posa les pasteurs protestants, fit sauter leurs églises au moyen de la poudre à canon, et, le 8 août 1600, il fit brûler 10,000 bibles. Puis il vint poser, sur le lieu même de l'exécution, la première pierre d'un couvent de capucins.

Maximilien I^{er}, duc de Bavière, ami de Ferdinand, élevé par des jésuites, se pénétra de leurs principes, sans cependant se faire leur instrument, et comptait bien plutôt se servir d'eux pour réaliser ses desseins. On ne saurait mieux faire juger le caractère de ce prince, qu'en rappelant qu'à l'âge de 16 ans, le 21 août 1589, il écrivit à sa mère : « J'ai appris hier avec un plaisir indicible que le roi de France a été assassiné ; j'attends avec impatience la confirmation de cette nouvelle. » Il paraît qu'il ne voulait qu'on en vint à une rupture avec les protestants que pour trouver l'occasion d'agrandir ses états : ce qui semble le prouver, c'est la conduite qu'il tint lors des contestations survenues entre l'évêque de Donauwerth et les habitants de cette ville. Il commença par protéger l'évêque contre les bourgeois protestants, et finit par prendre possession de la ville. Les princes protestants ne manquèrent pas de réclamer ; mais Maximilien eut dès ce moment le plus grand intérêt à empêcher toute pacification qui l'aurait forcé à rendre la ville : il ne réussit que trop bien dans ses efforts pour arriver à ce but.

En attendant, Rodolphe laissait tout dépérir par sa faiblesse et son inaction, de sorte qu'en 1608 sa famille le força de céder l'Autriche et la Hongrie à l'archiduc Matthias, son frère et son héritier présomptif. Aussitôt celui-ci, pour s'affermir, se mit à favoriser les protestants, qui à cette époque étaient en majorité dans les états de l'Autriche.

Rodolphe, auquel il ne restait plus que la Bohême, voulant tout faire pour conserver ce royaume, où l'hérédité du pouvoir royal n'était pas encore bien affermie, et où les guerres religieuses dataient de beaucoup plus loin que dans aucune autre partie de l'Al-

lemagne, crut pouvoir s'attacher la nation en lui donnant la célèbre *lettre de Majesté*, du 11 juillet 1609. Par cette lettre, on accordait aux protestants la formation d'un consistoire et la faculté de construire des églises; on leur abandonnait l'université, et on les autorisait à élire des *defensores* qui devaient protéger les nouvelles institutions, en restant tout à fait indépendants du souverain. Néanmoins, deux ans plus tard Rodolphe se vit forcé de céder la Bohême à son frère Matthias; et probablement il se serait encore vu dépouiller de la dignité impériale, s'il n'était mort le 20 juin 1612.

Six mois plus tard, Matthias fut élu à l'unanimité empereur, et sans qu'on lui fit aucune nouvelle condition, tant sa sage administration en Autriche lui avait rendu les esprits favorables. Malheureusement l'inaction de Rodolphe et les plans ambitieux de Maximilien de Bavière avaient déjà provoqué, deux ans plus tôt, la formation de deux alliances entre les princes du midi de l'Allemagne; l'une des protestants, connue sous le nom de *l'Union*; l'autre des catholiques, formée plus tard sous le nom de *la Ligue*. Maximilien était le chef reconnu de cette dernière, et sut lui donner de l'unité et de l'influence, bien que, du reste, elle ne fût pas plus favorable que l'autre à l'Autriche et au pouvoir royal. La situation des deux partis en Allemagne était à peu près la même que celle des protestants et des ligueurs en France.

Peu de temps après l'avènement de Matthias, on convint d'un désarmement général; mais il existait trop de questions difficiles à résoudre pour que les deux factions restassent tranquilles; et d'ailleurs d'autres difficultés qui dans l'origine paraissaient tout à fait étrangères aux dissensions religieuses, ne manquèrent pas d'être soulevées par les unionistes et par les ligueurs. Matthias d'ailleurs ne réalisait pas, même dans ses états héréditaires les espérances qu'on avait conçues de lui; et Bohême surtout, des contestations s'élevèrent sur l'interprétation de la *lettre de Majesté*, et toutes les négocia-

tions auxquelles elles donnèrent lieu se passaient entre les jésuites et les seigneurs protestants, presque sans l'intervention du roi.

Matthias n'ayant pas d'enfants, et les autres agnats ayant renoncé à la succession, Ferdinand de Styrie fut reconnu pour son successeur en Autriche, en Hongrie et même en Bohême, par suite d'une manœuvre habile des jésuites. Aussitôt et du vivant même de Matthias, les Thurn, les Colonna, et autres seigneurs protestants, furent dépouillés de leurs emplois; les églises des protestants furent démolies et leurs assemblées défendues. Lors de l'entrée de Ferdinand à Olmutz, les jésuites exposèrent sur un arc triomphal un tableau où l'on voyait le lion de Bohême et l'aigle de Moravie unis aux armes autrichiennes; au-dessous se trouvait un lièvre dormant les yeux ouverts, et l'inscription: *adsuevi*. Les *defensores*, qui naturellement protestaient contre de tels faits, furent assignés à comparaître devant la chancellerie, où on leur fit entendre qu'ils n'eussent point à s'opposer à la volonté de l'empereur; et comme en même temps l'autorité prit quelques mesures militaires dans la ville, les protestants se rendirent le 23 mai 1618, à l'hôtel-de-ville, pour demander des explications aux gouverneurs. Ceux-ci les refusant, les protestants les jetterent par la fenêtre, prétendant que ce genre d'exécution était un antique usage des Bohémiens. Toutefois les gouverneurs furent tous sauvés, parce qu'ils tombèrent sur des monceaux de papiers que le peuple, dans sa colère, avait lancés par la même issue.

On ne sait pas bien si ces événements furent le résultat d'un plan tramé à l'avance, ou s'il faut seulement les attribuer à l'effervescence du moment, mais ce qu'il y a de certain, c'est que ce fut le signal des hostilités qui pendant trente ans devaient désoler l'Allemagne, et la première explosion de l'orage qui s'annonçait depuis un siècle. Quoi qu'il en soit, les Bohémiens ne se hasardèrent pas encore à élire un autre souverain; ils envoyèrent même des plénipotentiaires à

Matthias pour se justifier auprès de lui et pour demander le redressement de leurs griefs.

Mais en même temps les états, avec l'assentiment des catholiques, réorganisaient, avec plus d'équité et d'économie, l'administration intérieure devenue insupportable, et bannissaient les jésuites du royaume, en déclarant que les principes de ces religieux rendaient toute paix impossible. Matthias aurait bien voulu pacifier le pays par des moyens de douceur et de conciliation, mais déjà Ferdinand dirigeait tout à Vienne; il traita l'empereur comme celui-ci avait naguère traité son frère Rodolphe. Dans un mémoire qu'il fit adresser à la cour d'Espagne, il disait sans détour : « Que consentir à ne lever des impôts qu'avec l'agrément du peuple, c'était faire du souverain le serviteur de ce même peuple; que si l'autorité venait de la grâce de Dieu, ce pouvoir du peuple ne pouvait être que l'ouvrage du diable; qu'il fallait prendre des mesures sévères, sinon l'on aurait bientôt une république *de facto*; qu'il fallait profiter des circonstances pour rendre l'autorité des princes absolue : que sans doute on aurait de grands sacrifices à faire, mais que l'obéissance qui ne manquerait pas d'en résulter à la fin, dédommagerait largement les rois ! »

On envoya donc des troupes en Bohême, mais elles furent battues, et les comtes Mansfeld et Thurn chassèrent les partisans de l'empereur de presque toutes les places qui leur restaient encore; en même temps les états autrichiens refusèrent les subsides. Telle était la situation des affaires quand Matthias mourut le 20 mars 1619.

Ferdinand, successeur de Matthias, avait assez d'intelligence pour ne pas méconnaître l'esprit de son époque : il ne manquait pas du courage nécessaire pour s'opposer à ses débordements, mais il était dépourvu de cette élévation de sentiments et de cette indépendance de caractère qui domine les passions et qui gagne les cœurs. Il ne songea pas d'abord à attenter à la *lettre de Majesté*, mais il continua à lui donner l'interprétation contre laquelle

les Bohémiens s'étaient soulevés, et il ne voulut consentir ni à renvoyer les troupes étrangères ni à chasser les jésuites. Les révoltés, forts de leur côté de quelques succès, et enthousiasmés par la fête séculaire de la Réforme, n'étaient pas disposés à céder. Quelques-uns d'entre eux parlèrent de se constituer en république, à l'instar des Provinces-Unies des Pays-Bas; la majorité demanda l'élection d'un nouveau roi; un très-petit nombre seulement consentit à transiger avec la maison d'Autriche. Le P. Lamormain, confesseur de Ferdinand, voyait dans la guerre une occasion de supprimer tous les privilèges des Bohémiens; mais les états de l'Autriche refusèrent les subsides et demandèrent l'expulsion de la société.

Dans ces circonstances, Ferdinand tourna ses yeux vers la ligue; les révoltés, de leur côté, cherchèrent à se procurer un appui dans l'union; mais les uns et les autres furent trompés dans leur attente, car l'union était presque dissoute par suite des tracasseries survenues entre les luthériens et les réformés; et la ligue, loin d'être disposée à appuyer la maison d'Autriche, cherchait sourdement à renverser cette famille dans laquelle la dignité impériale était presque devenue héréditaire. Il fallut que Thurn se montrât aux portes de Vienne, et que les bourgeois de cette ville fissent les représentations les plus sévères à Ferdinand, pour le décider à se jeter entièrement dans les bras de la Bavière et de la ligue, et à cimenter ainsi une alliance redoutable entre les princes catholiques. Cette résolution enleva à presque tous les princes protestants le courage de résister plus long-temps, et, sans l'infatigable activité du prince Christian d'Anhalt, on eût à peine cherché à entraver l'élection de Ferdinand à la dignité impériale. Il fut néanmoins nommé à l'unanimité, le 28 août 1619, quelques instants avant qu'on eût reçu la nouvelle que, le 19 août, les Bohémiens avaient prononcé sa déchéance comme roi de leur pays.

Ainsi la Bohême rompait ouverte-

ment avec la maison d'Autriche, et il s'agissait, pour elle, de se donner un gouvernement. La république avait d'assez nombreux partisans; mais comme ils avaient peu d'influence et peu de considération, les partisans de la royauté l'emportèrent, et l'on songea à offrir la couronne royale à quelque prince. Le duc de Savoie et le roi de Danemark furent écartés sans discussion; l'électeur de Saxe le fut à cause de son ivrognerie et de sa haine contre les réformés. De tous les candidats proposés, le comte palatin Frédéric V fut le seul qui ne fut point exclu, et on le choisit à cause de son affabilité et de l'élégance de ses mœurs (il avait été élevé à Sedan par le duc de Bouillon); mais ce qui décida surtout la préférence dont il fut l'objet, ce fut son alliance avec l'Angleterre, la Suède, la France, Venise et plusieurs autres états.

Frédéric hésita long-temps à accepter la couronne qui lui était offerte et qui devait lui être si funeste; mais les exhortations du duc de Bouillon et de sa femme, fille du roi d'Angleterre, le décidèrent. « J'aime mieux, disait cette princesse, manger de la choucroute avec un roi que du rôti avec un électeur. » Il accepta donc, et fut couronné le 4 novembre. Une lettre, dans laquelle les électeurs de l'empire le dissuadèrent de la résolution qu'il avait prise, arriva malheureusement trop tard.

Frédéric n'était point fait pour captiver et contenir un peuple séditieux et pour résister à de nombreux ennemis; il dépensa en fêtes l'argent qu'il aurait dû employer en préparatifs de guerre, et irrita une partie des Bohémiens par les violences qu'il laissa commettre contre les catholiques et contre les luthériens. Par là aussi il s'aliéna la plupart des princes de l'union; jaloux d'ailleurs de l'accroissement que venait de prendre la maison Palatine.

D'autres dangers le menaçaient encore. Ferdinand avait souscrit à toutes les demandes de Maximilien, qui fit prendre à la ligue la résolution d'armer 21,000 hommes; le pape avait

envoyé de l'argent à l'empereur, et l'Espagne des troupes italiennes. Les négociations, qui durèrent jusque vers le milieu de juillet 1620, n'amenèrent aucun résultat important, et, vers la même époque, Maximilien entra en Autriche, soumit les états rebelles, et s'approcha des frontières méridionales de la Bohême, tandis que l'électeur de Saxe, gagné par l'empereur, pénétrait dans la Lusace, et que Spinola, à la tête d'une armée de 30,000 Espagnols, sortait des Pays-Bas pour prendre possession du Palatinat.

On sait que le 8 novembre l'armée des Bohémiens fut détruite devant Prague, et que le lendemain Frédéric, avec sa famille, s'enfuit à La Haye, pendant que Thurn se sauvait en Hongrie. Ce résultat prouve que le prince d'Anhalt avait bien raison de dire que Frédéric et les Bohémiens ne s'appuyaient pas sur les cinq colonnes qui doivent soutenir toute puissance : l'argent, les armes, l'intelligence, les alliés et le bonheur.

Au commencement de l'année 1622 l'empereur était plus fort que jamais, l'union dissoute, la Hongrie pacifiée, la Bohême soumise et dépouillée de ses privilèges, la France sans système arrêté relativement aux affaires étrangères, l'Angleterre méprisée par ses amis et par ses ennemis; comment se fit-il donc que la guerre continua? C'est que Ferdinand, poussé par ses jésuites, se laissa aller aux réactions les plus violentes et les plus insensées, et donna par là de la popularité et des moyens d'existence à deux partisans protestants, tous deux sans puissance et sans considération : l'un d'eux était Ernest, fils légitime d'un comte de Mansfeld; l'autre Christian, fils puiné du duc de Brunswick, évêque de Halberstadt, amant de l'épouse de l'ex-roi de Bohême. Ces deux capitaines se rendirent également célèbres par leur bravoure et par la cruauté avec laquelle ils ravagèrent l'Allemagne; cruauté, toutefois, dans laquelle Tilly et ses Barvarois surent bien les surpasser.

Vers le mois de septembre on parvint à les chasser du sol de l'empire,

et le Palatinat tomba entièrement entre les mains des Bavares. C'est à cette occasion que Maximilien envoya au pape la bibliothèque de Heidelberg, qui de Rome vint à Paris au commencement de ce siècle, et retourna à Heidelberg en 1815.

Au mois de février 1623 la dignité électoral de prince palatin fut transportée au duc de Bavière, sans égard à l'opposition des électeurs de Brandebourg et de Saxe, qui s'aperçurent, mais trop tard, que les jésuites ne toléreraient pas plus les luthériens que les calvinistes, et de l'Espagne qui, plus clairvoyante que la ligue d'Allemagne, voyait dans les princes de Bavière les alliés naturels de la France contre la maison d'Autriche. L'électeur de Saxe fut apaisé par la cession de la Lusace, et l'on se moqua de l'électeur de Brandebourg. Quant à l'Espagne, elle commença dès lors à languir.

Nous voici parvenus à la seconde période de la guerre que les affaires du Palatinat, ravagé par les Bavares et par les Espagnols, et la réaction contre les protestants, ne laissèrent point encore assoupir. Frédéric, dans le but de se faire restituer ses états, eut recours à une double série de négociations : les unes, près de son beau-père Jacques I^{er}, furent sans résultat ; les autres, près de son beau-frère Christian IV, roi de Danemark, en eurent d'importants, et nous intéressent particulièrement, puisqu'elles amenèrent l'intervention de la Suède.

Christian n'avait jamais reconnu son beau-frère comme roi de Bohême ; mais lorsqu'on le dépouilla de son Palatinat, et lorsque la réaction catholique devint de jour en jour plus brutale, il entama des négociations avec les princes de la Basse-Saxe, l'Angleterre, les Pays-Bas et la Suède, où Gustave-Adolphe commençait à prendre une attitude imposante. Au printemps de l'année 1624, Oxenstierna, le fameux chancelier de Gustave, apaisa les querelles qui existaient entre les deux royaumes scandinaves ; mais Gustave qui était alors occupé en Pologne, et Oxenstierna qui connaissait à fond le

peu de confiance qu'on pouvait accorder aux unions des princes allemands, agissaient avec beaucoup de circonspection et demandaient des garanties, qu'on n'était nullement prêt à leur accorder. Gustave crut faire assez pour le moment, en empêchant les Polonais de venir au secours de l'empereur. Il débarqua, le 30 juin 1625, à l'embouchure de la Duna, et conquit en deux mois toute la Livonie. Christian, que les lauriers de Gustave empêchaient de dormir, et qui d'ailleurs espérait faire donner à ses fils des évêchés en Allemagne, se décida à céder aux instigations de la Hollande, de l'Angleterre et du Brandebourg, et se fit nommer colonel-général des troupes du comté de la Basse-Saxe. L'union des princes de ce cercle, provoquée par les ravages que Tilly exerçait dans leurs états, depuis qu'il en avait chassé Mansfeld et Brunswick, n'était point dirigée contre l'empereur, et cependant on la désapprouva à Vienne, dans les termes les plus durs. De plus, comme dès lors la France commençait à tenir un langage plus ferme, et à suivre une ligne de conduite plus conséquente, depuis la nomination de Richelieu au ministère, et que la Bavière, d'un autre côté, paraissait vouloir s'allier à la France, attendu que l'Autriche ne pouvait plus contribuer à son agrandissement, on songea à former une armée qui fût uniquement dans la dépendance de l'empereur. Albert Waldstein, auquel on proposa d'en former une de 20,000 hommes, répondit : « Je ne saurais nourrir qu'une armée de 50,000 hommes, » et l'on adopta le système d'entretenir les armées aux frais des pays accablés par la guerre.

Des négociations entamées entre Tilly et Waldstein, d'une part, et les alliés de la Basse-Saxe, de l'autre, restèrent sans résultat, aucun des deux partis ne voulant donner l'exemple du désarmement. La guerre recommença par la défaite de Mansfeld, qui, le 25 avril 1626, fut entièrement battu par Waldstein près de Dessau. Le vainqueur le poursuivit à travers la Silésie

et la Hongrie jusqu'en Bosnie, où Mansfeld mourut *de maladie* en septembre, mais en soldat, debout, ceint de son épée, au milieu des compagnons de ses exploits. Cinq mois plus tôt, son compagnon et son rival Christian de Brunswick était également mort *de maladie*, à l'âge de 27 ans.

La mort de ces deux partisans fut un événement fort heureux pour l'empereur, car elle arriva au moment où les paysans en Autriche, opprimés par les Bavaurois et tracassés par les jésuites, se révoltoient de toute part. L'union de Basse-Saxe qui espérait profiter de ces révoltes, vit ses forces s'affaiblir par le manque de foi des Hollandais et des Anglais qui n'envoyèrent point l'argent promis, par une maladie du roi de Danemark et par la défection de quelques princes.

Le 27 août 1626, Tilly anéantit l'armée protestante, près de Lutter au pied du Barenberg, après une résistance héroïque du roi de Danemark, qui, se voyant abandonné par presque tous les princes, fut contraint de se retirer dans ses états héréditaires. Dans cette circonstance encore, l'empereur aurait pu imposer la paix à l'Allemagne quelles qu'eussent été d'ailleurs les conditions qu'il lui eût plu d'offrir; mais il avait désormais à nourrir des armées dont les généraux et les officiers élevaient très-haut leurs prétentions, et n'étaient nullement disposés à favoriser la pacification de leur patrie au détriment de leur fortune; car la plupart ne songeaient qu'à amasser des richesses considérables, soit par des concussions, soit par des ravages de tout genre, dont amis et ennemis se plaignaient également, mais que personne n'avait plus le droit d'empêcher.

Cependant les jésuites faisaient prendre à Ferdinand des mesures de plus en plus violentes contre les protestants. On les dépouilla des droits civils, on les soumit à des amendes, et enfin, en 1626, on leur enjoignit de s'expatrier, et l'on institua en Bohême une police particulière pour veiller à l'observation des jeûnes et des autres devoirs prescrits par l'église catho-

que. On alla même jusqu'à pendre les prédicateurs sans autre forme de procès, et cela non seulement dans les états héréditaires de l'empereur, mais dans toutes les contrées de l'Allemagne où l'on put se permettre impunément de pareils excès.

Le prince palatin resta dépossédé de ses états, et tous les électeurs sans exception furent forcés de reconnaître la translation héréditaire de la dignité électorale à la ligne de Bavière. Bientôt l'empereur se permit de disposer du duché de Meklembourg en faveur de Waldstein, bien que les ducs, parents du roi de Suède, ne fussent pas plus coupables que tous les autres princes de l'Allemagne du nord. Mais comment s'étonner de tous ces abus de pouvoir, quand on se rappelle que Waldstein avait déclaré qu'il ne fallait plus d'électeurs ni de princes, et que tout devait être soumis à un seul roi, comme en France et en Espagne?

L'empereur, en conférant ce titre à Waldstein, avait eu surtout en vue d'acquérir de l'influence dans les affaires du nord de l'Allemagne; mais Waldstein n'était pas homme à sacrifier ses intérêts personnels à ceux de l'empereur. Il ne se vit pas plutôt prince de l'empire qu'il commença à faire la guerre au Danemark pour son propre compte, et assiégea Stralsund, ville hanséatique, contre la volonté formelle de l'empereur qui avait l'intention de se faire de cette ligue de commerçants un appui contre les princes du Nord.

La résistance désespérée des bourgeois de Stralsund ne servit qu'à irriter Waldstein, qui jura de prendre la ville, lors même qu'elle serait attachée au ciel avec des chaînes; mais les bourgeois furent ravitaillés par les autres villes de la Hanse, et le 25 juin 1628 ils reçurent une garnison de 600 Suédois, à la condition de prêter hommage à la Suède pendant vingt ans. Waldstein dut se retirer le 3 août, et l'exemple glorieux du courage déployé par Stralsund donna une force nouvelle aux autres villes, et augmenta la haine qu'inspirait Waldstein. Une

circonstance fortuite acheva de le rendre odieux : trois cents femmes qui s'étaient enfuies en Suède périrent toutes en revenant dans leur patrie.

Durant ce temps, la guerre contre le Danemark continuait toujours; Tilly et Waldstein se rendirent maîtres des provinces méridionales de ce royaume, et seraient sans doute allés plus loin, si les villes hanséatiques, cédant, comme on l'espérait, à une vieille jalousie, eussent consenti à fournir des navires; mais la neutralité des villes hanséatiques et les préparatifs de la Suède forcèrent enfin Waldstein à conclure, le 6 juin 1629, avec le Danemark la paix de Lubeck qui rétablit les choses dans l'état où elles étaient avant la guerre, à la condition que le roi de Danemark abandonnerait les ducs de Mecklembourg.

Cependant Ferdinand continuait toujours à expulser et à déposséder les protestants. Enfin, le 6 mars 1629, il promulgua le fameux édit de restitution, d'après lequel tous les couvents et tous les biens ecclésiastiques confisqués depuis la paix de religion ou appropriés au culte protestant devaient être rendus à leur destination primitive. La promulgation d'un édit si important sans le concours des électeurs violait trop ouvertement la constitution germanique pour ne pas exciter des clameurs universelles, même parmi les catholiques. Ces derniers étaient d'autant moins satisfaits de la mesure, que l'empereur avait donné cinq évêchés à la fois à l'un de ses fils, et que les biens repris sur les protestants, au lieu d'être rendus à leurs anciens possesseurs, passaient presque tous entre les mains des jésuites. L'empereur, loin d'avoir égard à ces justes plaintes, fit exécuter l'édit avec la cruauté la plus exécrationnable, et l'on commença à dire à Vienne qu'il fallait désormais sévir contre les états catholiques.

Sur ces entrefaites, Ferdinand, voulant faire nommer son fils roi des Romains, convoqua une diète à Ratisbonne, où il se rendit le 19 juin 1630. Il y trouva plus d'opposition qu'il ne l'avait pensé. Les électeurs de Bran-

debourg et de Saxe ne parurent point, la Bavière s'était alliée à la France, et les électeurs ecclésiastiques suivirent son exemple. Le P. Joseph, venu de Paris, paraissait diriger toutes les délibérations, et l'empereur se vit enfin contraint de licencier une partie de ses troupes, et d'ôter à Waldstein le commandement de ce qui resta sous ses armes. Tilly réunit dès lors sous ses ordres 30,000 liguistes et 39,000 impériaux, tous soldats aguerris. Cette armée parut suffisante pour maintenir l'Allemagne sous la dépendance de l'empereur et de la ligue, et pour assurer l'exécution des projets du P. Larmorain.

Mais la cause des protestants n'était pas désespérée. Dans leur détresse, ils comptaient sur la Saxe, qui n'avait point encore pris part à la guerre, sur les villes hanséatiques qui pouvaient disposer de sommes d'argent considérables, sur la France jalouse de la prépondérance autrichienne, et enfin sur la Suède dont l'étoile s'élevait brillante dans le Nord.

Le pouvoir impérial de la maison d'Autriche était alors parvenu au plus haut degré de prépondérance qu'il ait jamais atteint dans les temps modernes. Mais il arriva alors ce qui est constamment arrivé depuis que les états de l'Europe forment un tout systématique : cette prépondérance causa la ruine de l'empire qui l'avait obtenue. Bientôt des ennemis s'élevèrent de tous côtés, même du sein des alliés et des co-religionnaires de l'Autriche, devenue trop puissante pour que les intérêts de tous ne fussent pas mis en péril.

Bientôt de toute part un orage terrible s'amoncela contre elle. En France, le cardinal de Richelieu venait de rétablir l'unité du royaume en soumettant les huguenots et en avilissant la noblesse, et dès lors il employait toute son énergie à lutter au dehors contre le principal ennemi de la France, contre cette maison d'Autriche qui, depuis Charles-Quint, menaçait toutes ses frontières, et contre laquelle l'ancienne lutte, engagée avec des chances si diverses dans les plaines de la Lombar-

die, venait de se renouveler au sujet de la succession de Mantoue et de Montferrat. En Italie même, le danger n'était pas moins réel, car les princes de cette contrée et le pape lui-même ne pouvaient se dissimuler qu'une victoire définitive des Autrichiens sur les hérétiques serait le signal de la soumission de Rome et de toute la Péninsule. Enfin le Danemark, bien que jaloux de la Suède, se voyait réduit à un tel état d'épuisement, qu'il sollicita lui-même l'intervention de Gustave, afin d'empêcher la maison d'Autriche et Waldstein de former, comme tout semblait le faire prévoir, un établissement solide sur les bords de la Baltique.

Nous avons dit plus haut qu'en 1614 et en 1625 Gustave crut devoir s'abstenir de toute intervention dans les affaires d'Allemagne; il suffira de rappeler que, par la médiation et les bons offices de la France en 1629, un armistice de six ans avait été conclu entre la Suède et la Pologne, et qu'à l'occasion du siège de Stralsund un commencement d'hostilités avait eu lieu entre les Suédois et les Impériaux. Aussitôt que la trêve avec la Pologne eut été conclue, et que Gustave annonça l'intention d'en profiter pour engager à son service des troupes polonaises, Waldstein devint aussi souple et aussi accommodant envers la Suède qu'il s'était jusqu'alors montré roide et insolent. L'empereur proposa même d'abandonner les côtes de la Baltique et de rétablir les dues de Meklembourg. Mais Gustave ne se laissa pas éblouir par ces avances trompeuses, et continua à traiter avec Charnacé, l'envoyé du cardinal de Richelieu. Pendant quelque temps on put croire que ces négociations resteraient sans résultat, car la cour de France trouvait démesurée la demande d'un subside annuel de 600,000 écus. Elle ne voulait pas non plus s'engager à ne finir les affaires d'Italie qu'avec l'intervention de la Suède, et alléguait le désir de séparer la ligue de l'empereur, pour refuser d'entrer en Allemagne par la Champa-

gne. Enfin Gustave se décida à aborder en Allemagne, sans pouvoir toutefois compter beaucoup sur l'appui de la France. Seulement il était assuré qu'elle occuperait en Italie une partie des forces de la maison d'Autriche. L'empereur, de son côté, envoya à Dantzick le comte de Dohna, et fit faire à Gustave diverses propositions, afin de gagner le temps nécessaire pour finir les affaires d'Italie; mais les plénipotentiaires suédois, demandant catégoriquement que l'empereur retirât ses troupes du nord de l'Allemagne, l'Autriche aimait mieux traiter avec le Danemark, et lui promit l'île de Rugen pour l'engager à prendre parti contre la Suède. Le nouveau danger, et l'impossibilité de nourrir pendant long-temps les troupes enrôlées en Pologne, décidèrent Gustave à hâter l'exécution de ses desseins, et pendant que les plénipotentiaires étaient encore assemblés à Dantzick, on apprit soudain qu'une armée suédoise était en Allemagne.

Des vents contraires avaient retenu Gustave quelque temps en mer, et il n'aborda en Poméranie que le 24 juin 1630, le jour même où cent ans auparavant avait été présentée la confession d'Augsbourg. Au rapport d'un auteur catholique, la première chose que fit Gustave quand il eut quitté ses vaisseaux, ce fut de s'agenouiller sur le rivage et de s'écrier: « O Dieu, toi qui domines sur le ciel et sur la terre, sur les vents et sur la mer, combien je dois te remercier de m'avoir protégé si efficacement dans ce voyage périlleux! Oui je te remercie du fond de mon cœur, et je te prie de m'accorder toujours ta grace et ta bénédiction; car tu le sais, je n'entreprends pas cette guerre pour ma gloire, mais pour la tienne; tu le sais, je ne veux que consoler et protéger ta pauvre église abandonnée. » Ceux qui accompagnaient le roi ne pouvant s'empêcher de pleurer en entendant ces mots, il leur dit: « Ne pleurez point, mais priez Dieu avec instance et du fond de votre cœur: plus il y aura de prières, plus il y aura de

victoires ; car bien prier , c'est victoire à moitié gagnée.

« Et alors Gustave-Adolphe fonda dans l'empire (1630). Ferdinand s'effraya peu d'abord : il disait que ce *roi de neige* allait fondre en s'avancant vers le midi. On ne savait pas encore ce que c'était que ces hommes de fer, cette armée héroïque et pieuse, en comparaison des troupes mercenaires de l'Allemagne. Peu après l'arrivée de Gustave-Adolphe, Torquato Conti, général de l'empereur, lui demandant une trêve à cause des grands froids, Gustave répondit *que les Suédois ne connaissent point d'hiver*. Le génie du conquérant déconcerta la routine allemande par une tactique impétueuse qui sacrifiait tout à la rapidité des mouvements, qui prodiguait les hommes pour abrégier la guerre. Se rendre maître des places fortes en suivant le cours des fleuves, assurer la Suède en fermant la Baltique aux Impériaux, leur enlever tous leurs alliés, cerner l'Autriche avant de l'attaquer, tel fut le plan de Gustave : s'il eût marché droit à Vienne, il n'apparaissait dans l'Allemagne que comme un conquérant étranger ; en chassant les Impériaux des états du Nord et de l'Occident, qu'ils écrasaient, il se présentait comme le champion de l'empire contre l'empereur (*). »

Les premiers soins de Gustave furent de donner une base solide à ses opérations, en gagnant le duc et les états de Poméranie, qui, voyant dans le duché une armée impériale plus nombreuse que celle de Gustave, eurent beaucoup de peine à se décider. Cependant, par ses manières affables, le roi de Suède gagna si promptement et à un tel point tous les cœurs, que la ville de Stettin lui ouvrit volontairement ses portes, et que le vieux duc fit avec lui un traité pour assurer la protection des lois de l'empire et la paix de la religion. On stipula dans ce traité qu'en cas de mort du duc, qui était sans enfants, le pays serait administré par les Suédois jusqu'à ce

qu'on eût prononcé sur la succession. En conséquence de ce traité, les états accordèrent de l'argent à Gustave et promirent d'organiser une armée de 10,000 hommes qui prêterait serment au roi, au duc et aux états.

Ferdinand et ses conseillers commençaient à s'apercevoir combien ils avaient agi follement en refusant de pacifier l'empire après la paix de Lubek ; néanmoins ils crurent devoir persévérer dans des mesures de rigueur inouïes, et cela afin d'opposer une digue aux Suédois. On menaça de la mort tous ceux qui prêteraient assistance aux ennemis de l'empereur, et ces menaces ne furent réalisées qu'avec trop de zèle par les lieutenants de ce prince. Il suffira d'un seul exemple. Le 7 septembre 1630, la ville de Pasewalk en Poméranie fut reprise sur les Suédois par le colonel Götze, et saccagée par suite de cette reprise. « Les bourgeois, dit un témoin de ces scènes d'horreur, furent massacrés dans les rues et dans l'intérieur de leurs maisons ; on les mettait à la torture pour savoir d'eux s'ils avaient de l'argent. A peine un soldat avait-il quitté une maison qu'un autre survenant agissait avec la même cruauté. Il est vrai que les capitaines accordaient des saufs-conduits à prix d'argent ; mais leurs soldats n'en tenaient aucun compte. Tous les meubles, tous les ustensiles furent brisés, et les femmes aussi bien que les hommes se virent dépouillés de leurs vêtements. En sortant de sa maison, on voyait à chaque pas un voisin, un ami, blessé, demi mort ou impitoyablement massacré. Et s'il arrivait qu'un citoyen allât secourir ou consoler une de ces trop nombreuses victimes, on lui faisait aussitôt subir le même sort. Mais ce fut surtout sur les femmes que se commirent les crimes les plus révoltants. Quel que fût leur âge, elles étaient violées en plein jour dans les rues, dans les jardins, et jusque dans les cimetières. Les femmes et les filles les plus belles étaient attachées à des chariots ou au pommeau de la selle des cavaliers, et conduites dans le camp, où les soldats, après avoir assouvi leurs bru-

(*) Michelet, Précis de l'histoire moderne.

tales passions, les vendaient comme un vil bétail.

Quand il ne resta plus rien à piller ni à dévaster, on mit le feu à la ville. « Regardez donc le beau feu, s'écriaient les soldats; je n'ai jamais vu de feu si brillant ! » Le colonel, sollicité de faire cesser tant d'horreurs, donna l'ordre de mettre le feu en d'autres endroits : c'était, disait-il, afin de remplir son serment. Pendant ce temps, les soldats, revêtus de robes qu'ils avaient enlevées à des prêtres, faisaient des processions comme au carnaval, torturaient des petits enfants, et allumaient de la paille devant une cave dans laquelle s'étaient réfugiés dix de ces infortunés, afin de les faire périr misérablement. Il ne se trouva personne pour enlever les morts, et des corps encore vivants furent dévorés par les chiens et par les pourceaux.

Tous les chefs de l'armée catholique agissaient de la même manière, et il résulta naturellement de cet état de choses une démoralisation et une indiscipline générale. Il fallait bien que les chefs fermassent les yeux sur les désordres du soldat, puisque eux-mêmes, afin de s'enrichir plus promptement, laissaient souvent les troupes sans vivres, sans habits et sans solde. Le général en chef, Jean Perklæns, natif de Liège, et nommé par l'empereur comte de Tilly, en 1623, avait, il est vrai, la réputation de n'avoir jamais touché une femme, et de ne s'être jamais enivré; mais, à l'exemple du duc d'Albe, son modèle, il permettait tout à ses soldats, et signalait partout son passage par d'horribles dévastations. Bien qu'il acceptât de riches présents de l'empereur et de la ligue, ses contemporains, témoins de la rapacité de Waldstein, l'ont qualifié de désintéressé. Il ne faut pas d'ailleurs, pour être juste, oublier de dire qu'il ne manqua jamais d'entendre deux messes par jour ! A l'arrivée de Gustave en Allemagne, ce général n'avait pas encore été vaincu.

Dans l'armée suédoise au contraire, et tous les auteurs catholiques s'accordent pour le reconnaître, la discipline

était exemplaire; le roi, par son affabilité et son impartialité, savait gagner tous les cœurs sans avoir besoin de fermer les yeux sur les passions du soldat. Aussi en peu de temps les Suédois furent-ils considérés dans toute l'Allemagne comme les protecteurs des bourgeois et des paysans.

Toutefois dans le principe, les menaces de l'empereur et le désir, très-honorable sans doute, de terminer les affaires d'Allemagne sans l'intervention d'une puissance étrangère, conduisirent les électeurs de Saxe et de Brandebourg, ainsi que plusieurs autres princes protestants, à la fédération de Leipzick, où l'on convint que l'on solliciterait l'empereur de retirer ses troupes, et qu'en attendant on armerait, afin de pouvoir au besoin se défendre. Bien que le langage des confédérés fût d'une grande modération, et qu'ils eussent refusé d'admettre à leurs délibérations un envoyé suédois, l'empereur leur répondit par l'ordre de se dissoudre; et une partie de ses troupes étant revenues d'Italie, il s'en servit pour chasser les membres de la fédération de la Haute-Allemagne qu'ils occupaient.

Cependant Gustave-Adolphe, fatigué du manque de résolution et de la défiance des princes allemands, était sur le point d'abandonner la guerre, lorsque Richelieu, voyant la maison d'Autriche se raffermir de plus en plus, se décida enfin à conclure un traité, d'après lequel Gustave devait tenir sur pied une armée de 36,000 hommes, pour l'entretien de laquelle la France s'engageait à payer 1,200,000 livres par an. La neutralité fut offerte à la Bavière et à la ligue, et l'on assura aux catholiques le libre exercice de leur culte; mais Gustave refusa d'accorder la neutralité à l'électeur de Brandebourg, et après avoir pris Colberg et Francfort-sur-l'Oder, il arriva, au commencement du mois de mai 1631, devant Berlin. L'électeur, contraint de se décider, reçut une garnison suédoise dans la forteresse de Spandau. C'est alors que Tilly retira toutes ses forces derrière l'Elbe pour

s'emparer de Magdebourg, et contraindre les bourgeois à recevoir l'évêque nommé par l'empereur; car ils l'avaient formellement refusé, et prétendaient maintenir les droits de l'administrateur Christian Guillaume de Brandebourg.

Ce prince, par des hostilités peu réfléchies, s'était attiré sur les bras toute l'armée de Tilly, dans un moment où Gustave, retenu par l'obstination de l'électeur de Saxe à garder la neutralité, ne pouvait encore venir lui-même à son secours. Le roi dut se contenter de lui envoyer Falkenberg, officier expérimenté, avec quelques troupes. Falkenberg exalta le courage des bourgeois, mais il ne put sauver la ville attaquée par toutes les forces réunies de Tilly. Aussi, malgré la défense la plus opiniâtre, les Impériaux s'emparèrent peu à peu de tous les ouvrages extérieurs. Bientôt les assiégés commencèrent à s'apercevoir qu'ils n'avaient plus de secours à attendre ni du roi de Suède ni des confédérés de Leipzig; la désunion se mit parmi eux, et comme, pour surcroît de maux, la disette se fit sentir, et on se vit dans la nécessité de traiter avec Tilly.

Mais ces négociations trouvèrent peu d'approuvateurs dans l'armée assiégeante; ces hommes accoutumés au pillage prévoyaient bien qu'il n'y aurait pas de butin à faire, si la ville venait à capituler. Aussi, à l'improviste, le comte Pappenheim ordonna une attaque vers la pointe du jour, tandis que les bourgeois, épuisés par une lutte et des veilles continuelles, et rassurés par les négociations commencées, étaient allés prendre quelque repos. Toutefois les Impériaux étaient déjà sur le point de se voir rejetés hors des ouvrages qu'ils avaient escaladés, quand Falkenberg fut tué et l'administrateur blessé. En même temps, des renforts arrivèrent aux assiégeants, et Pappenheim ayant fait mettre le feu à une maison, l'incendie s'étendit rapidement sur toute la ville.

Les scènes d'horreur qui suivirent la prise de Magdebourg sont regardées comme les plus revoltantes de

cette guerre si longue et si acharnée; et pourtant, dans cette circonstance, les Impériaux ne s'écartèrent point de leur façon d'agir habituelle; les excès qu'ils commirent à Magdebourg, ils les commettaient chaque jour dans la campagne: ce qui mit le comble à l'horreur qu'ils inspiraient, c'est qu'ils exercèrent leurs fureurs sur une grande ville. Le récit de Schiller, que nous empruntons ici, doit être d'autant moins suspecté de partialité, qu'il reproduit presque littéralement celui d'un auteur catholique, Khevenhüller.

« Ici commence une scène de sang, pour laquelle l'histoire n'a point d'expressions, ni la poésie de pinceaux. L'enfance innocente, la vieillesse abandonnée, la jeunesse, le sexe, l'état, la beauté, rien ne peut désarmer la furie du vainqueur: des femmes sont déshonorées dans les bras de leurs maris, des filles aux pieds de leurs pères, et la mort suit de près les horribles outrages qu'on leur fait subir. Les retraits les plus obscurs, les lieux les plus saints, ne peuvent préserver des avides recherches d'une soldatesque effrénée. Cinquante-trois femmes furent trouvées décapitées dans une église. Les Croates prenaient plaisir à jeter les enfants au milieu des flammes, les Wallons de Pappenheim à les percer sur le sein de leurs mères. Quelques officiers de la ligue, révoltés par tant d'horreurs, hasardèrent d'aller trouver le comte de Tilly pour l'engager à les faire cesser. « Revenez dans « une heure, répondit ce général, je « verrai alors ce que j'aurai à faire: « le soldat doit avoir quelque chose « pour ses travaux et ses périls. » Ces barbaries continuèrent avec la même fureur, jusqu'à ce qu'enfin la fumée et les flammes vissent mettre un terme à la rapacité du soldat. Pour augmenter la confusion et rompre la résistance des habitants, on avait, dès le commencement, mis le feu à plusieurs endroits. Bientôt s'éleva un vent impétueux, qui étend les flammes sur toute la ville, avec la rapidité d'un torrent, et l'incendie devint général. On voit alors une foule horrible se presser

au milieu des vapeurs embrasées, des cadavres, des armes étincelantes, à travers les débris et les ruisseaux de sang ; l'atmosphère brûlait, et la violence insupportable de la chaleur contraignit ces monstres eux-mêmes à se sauver dans leur camp. En moins de douze heures, cette ville peuplée, forte, étendue, l'une des plus belles de l'Allemagne, est réduite en cendres, à l'exception de deux églises et de quelques masures. L'administrateur Christian Guillaume, atteint de plusieurs blessures, fut pris, ainsi que trois bourgmestres. Beaucoup de braves officiers et de magistrats trouvèrent, en combattant, une mort enviée par ceux qui leur survécurent. Quatre cents des plus riches bourgeois durent leur salut à la cupidité des officiers ennemis, qui les sauvèrent pour arracher d'eux une forte rançon ; encore ne vit-on guère que des officiers de la ligue montrer cette espèce d'humanité, et ils semblaient des anges tutélaires à côté des barbares soldats de l'empereur.

« A peine la fureur de l'incendie fut-elle calmée, que les bandes impériales revinrent, avec une nouvelle ardeur, pour fouiller dans les ruines et dans les cendres. Plusieurs d'entre eux périrent suffoqués par la vapeur ; d'autres firent un butin considérable, les bourgeois ayant apporté dans les caves ce qu'ils avaient de plus précieux. Enfin, le 13 mai, Tilly parut lui-même dans la ville, après que les principales rues eurent été débarrassées des décombres et des morts. La scène qui s'offrait alors aux regards révoltait l'âme, et la glaçait d'effroi ; des infortunés, qui se traînaient sous des monceaux de cadavres, reparaissaient à la lumière ; des enfants, errant çà et là, redemandaient avec des cris déchirants les auteurs de leurs jours ; d'autres suçaient encore le sein de leurs mères qui n'existaient plus. On fut obligé de jeter plus de six mille cadavres dans l'Elbe pour déblayer les rues ; un nombre beaucoup plus considérable de vivants et de morts avait été la proie des flammes : on fait mon-

ter à trente mille hommes la totalité de ceux qui périrent dans cette effroyable journée.

« L'entrée triomphante du général, qui eut lieu le 14 mai, mit fin au pillage, et tout ce qui s'était sauvé jusqu'alors conserva la vie. Environ mille personnes furent retirées de la cathédrale protestante où elles avaient passé trois jours et deux nuits sans nourriture, et dans l'attente continuelle de la mort. Tilly leur fit annoncer le pardon et distribuer du pain. Le jour suivant, on célébra une messe solennelle dans cette église, et on chanta le *Te Deum* au milieu des salves de l'artillerie. Le général de l'empereur parcourut lui-même les rues à cheval, afin de pouvoir rapporter à son maître, comme témoin oculaire, que, depuis la prise de Troie et de Jérusalem, on n'avait vu aucune victoire aussi éclatante ; en effet, ce récit n'était point exagéré, si l'on considère à la fois la grandeur, la prospérité, l'importance de la ville qui périt, et la rage de ses destructeurs. »

A la nouvelle du sac de Magdebourg, il se trouva des protestants qui prétendirent que si Gustave n'avait pas voulu secourir cette malheureuse ville, c'était afin de mettre les confédérés dans la nécessité de se jeter à tout prix dans ses bras ; mais il ne lui fut pas difficile de prouver que l'indécision seule des électeurs de Brandebourg et de Saxe l'avait empêché de se porter en avant.

Cependant Tilly ayant quitté le Brandebourg pour aller châtier le landgrave de Hesse, Gustave se replia sur Spandau ; mais l'électeur de Brandebourg, qui ne lui avait cédé cette forteresse que jusqu'au déblocus de Magdebourg, et qui se flattait toujours de faire reconnaître par les deux partis la neutralité des pays entre l'Oder et l'Elbe, crut devoir la lui redemander. Gustave, pour tenir la parole qu'il avait donnée, quitta Spandau le 8 juin ; mais le 9, il vint mettre le siège devant Berlin, et le 11, l'électeur conclut un nouveau traité, d'après lequel il restitua Spandau aux Suédois, et

leur promit un subside de 30,000 écus par mois.

En même temps, Gustave reçut la nouvelle de la reddition de Greifswald, l'unique place de la Poméranie qui fût encore entre les mains des Impériaux. Ainsi, bien rassuré sur ses derrières, il passa l'Elbe et se retrancha dans un camp près de Werben, pour attendre des renforts qui devaient lui arriver de l'Écosse et de la Suède.

Alors Tilly revint de la Hesse et de la Thuringe, dans le dessein de l'attaquer; mais il trouva Gustave dans une position inexpugnable. On reconnut bientôt de part et d'autre qu'une bataille décisive ne pouvait être plus longtemps différée; mais de part et d'autre on chercha à gagner du temps, afin d'attendre la décision de l'électeur de Saxe qui, enfin contraint par les menaces intempestives de Tilly, se jeta dans les bras du roi de Suède.

Le 2 septembre, Gustave entra dans Wittenberg: « Messieurs, » dit-il aux étudiants qui vinrent le saluer en cérémonie, « c'est de chez vous que nous « est venue la lumière de l'Évangile; « mais ses ennemis l'ayant obscurcie, il « faut que nous en venions à notre tour « rallumer le flambeau avec l'aide de « Dieu. » Le lendemain, l'armée saxonne, forte de plus de 18,000 hommes, se réunit à celle du roi, qui se montait à 22,000; ensuite on délibéra s'il convenait de livrer une bataille. L'électeur, indigné de voir tant d'armées étrangères dans son pays, le désirait ardemment. Gustave, qui le désirait peut-être aussi ardemment que lui, n'en fit pas moins observer à son nouvel allié qu'une bataille pourrait faire chanceler, et peut-être même tomber les bonnets des deux électeurs; tandis que lui, il pourrait toujours se retirer en toute sûreté derrière le large fossé de la Baltique. L'électeur insista, et Gustave se rendit avec plaisir à ses raisons. Nous allons laisser encore parler l'historien de la guerre de trente ans: qui oserait, après Schiller, raconter la bataille de Leipzig?

« Le 7 septembre 1631, dès le point du jour, les deux armées se trouverent

en présence. Tilly, qui n'avait pas cherché à empêcher la jonction des Suédois et des Saxons, résolut d'attendre les renforts qui lui arrivaient. Il avait établi son camp auprès de Leipzig, dans une position excellente où il pouvait espérer de n'être jamais contraint à livrer bataille. Mais à peine l'armée suédoise eut-elle fait les premiers mouvements, que Pappenheim, impatient de combattre, pressa Tilly de changer de position. Celui-ci, cédaux aux vives instances de Pappenheim, se porta sur la gauche, vers les collines qui s'étendent depuis le village de Waren jusqu'à Lindenthal. Son armée, ne formant qu'une seule ligne, se déploya au pied du coteau, et son artillerie, distribuée sur les hauteurs, pouvait balayer toute la grande plaine de Breitenfeld. L'armée suédo-saxonne s'avancait de ce côté sur deux colonnes, et avait à passer le Lober auprès de Podelwitz, village situé devant le front de l'armée impériale. Tilly, voulant opposer quelque obstacle au passage de ce fleuve, avait envoyé, quoique avec la plus grande répugnance, Pappenheim à la tête de deux mille cuirassiers; mais il lui avait donné l'ordre exprès de ne pas engager le combat. Malgré cette défense, Pappenheim ne tarda pas à en venir aux mains avec l'avant-garde suédoise, et il fut contraint à la retraite après une courte résistance. Pour arrêter l'ennemi, il incendia Podelwitz; ce qui n'empêcha pas les deux armées de se porter en avant, et de se former aussitôt en bataille.

« Les Suédois se rangèrent sur la droite en deux lignes; l'infanterie, placée au milieu de chacune d'elles, était divisée en petits bataillons, qui pouvaient exécuter à l'instant, et sans désordre, les mouvements les plus rapides. La cavalerie, placée aux deux ailes, était également divisée en petits escadrons; divers pelotons d'infanterie remplissaient ses intervalles, et étaient destinés à la fois à cacher son petit nombre, et à tirer sur les cavaliers ennemis. Le général Teufel commandait le centre, Gustave Horn la gauche; le roi, en

personne, commandait la droite vis-à-vis du comte de Pappenheim.

« Les Saxons étaient séparés des Suédois par un long intervalle : sage disposition de Gustave, que justifia l'événement. L'électeur avait lui-même concerté le plan de bataille avec son feld-maréchal, et le roi s'était contenté de l'approuver. Il paraît que Gustave mit tous ses soins à faire ressortir la valeur suédoise sur celle des Saxons, et la fortune ne les confondit pas.

« Au pied des hauteurs, vers le couchant, l'ennemi s'étendait sur une ligne immense, qui pouvait déborder aisément l'armée suédoise. Son infanterie était formée en gros bataillons, et sa cavalerie en gros escadrons difficiles à mouvoir. Il avait placé son artillerie derrière lui, sur les hauteurs, de manière qu'il était commandé par ses propres boulets qui décrivait leur arc au-dessus de lui. D'après cette position de l'artillerie, il semblerait, s'il est permis de se fier entièrement à cette relation, que Tilly avait plutôt l'intention d'attendre l'ennemi que de l'attaquer; car il ne lui était pas possible de pénétrer dans les rangs ennemis sans se placer lui-même sous le feu de ses propres canons.

« Tilly commandait le centre en personne, Pappenheim l'aile gauche, et le comte de Furstemberg la droite. Les troupes de l'empereur et de la ligue ne s'élevaient pas à plus de trente-quatre ou trente-cinq mille hommes. L'armée réunie des Suédois et des Saxons était à peu près d'égale force.

« Deux millions d'hommes en présence auraient rendu cette journée plus sanglante, mais ne l'auraient pas rendue plus importante, ni plus décisive. C'était pour cette journée que Gustave-Adolphe avait passé la Baltique, qu'il avait cherché les périls sur une terre étrangère, et abandonné aux caprices de la fortune sa couronne et sa vie. Les deux plus grands généraux de leur siècle, tous les deux invincibles jusqu'à ce jour, allaient enfin se mesurer dans un combat long-temps évité : l'un des deux devait laisser sa

renommée sur le champ de bataille. Les deux moitiés de l'Allemagne avaient vu s'approcher en tremblant le moment de cette lutte terrible, l'Europe entière en attendait l'issue avec anxiété, et la postérité devait la bénir ou la pleurer.

« La résolution, qui jusque-là n'avait jamais manqué au comte de Tilly, l'abandonna entièrement dans cette journée. Sans être décidé à combattre le roi, il n'eut pas assez de fermeté pour éviter la bataille, et Pappenheim l'y entraîna malgré lui. Jamais tant de doutes, tant de craintes, n'étaient venus assaillir son esprit; jamais d'aussi noirs pressentiments n'avaient obscurci son front toujours serein : le génie de Magdebourg paraissait le poursuivre encore dans les plaines de Leipzick.

« Une canonnade de deux heures ouvrit la bataille. Le vent d'ouest soufflait avec violence, et poussait contre les Suédois la fumée de la poudre et des nuages de poussière qui s'élevaient des champs nouvellement labourés. Aussitôt Gustave fit faire à ses troupes un mouvement général vers le nord; et la manœuvre s'exécuta avec une telle promptitude, que l'ennemi n'eut pas le temps de s'y opposer.

« Enfin Tilly abandonne ses positions le premier, et hasarde une attaque contre les Suédois; mais, accueilli par le feu le plus violent, il se porte tout à coup à droite, et fond sur les Saxons avec une telle impétuosité, qu'en un instant leurs rangs sont rompus, et le désordre s'empare de leur armée; l'électeur lui-même ne se reconnut qu'à Eilenbourg, où il se réfugia en toute hâte. Cependant quelques régiments se maintinrent encore sur le champ de bataille, et sauvèrent, par leur vigoureuse résistance, l'honneur des armes saxonnes. A peine l'ennemi eut-il aperçu le désordre des Saxons, que des bandes de Croates se précipitèrent sur le champ de bataille pour piller, et des courriers furent expédiés à l'instant pour porter à Vienne et à Munich la nouvelle de la victoire.

« De son côté, le comte de Pappenheim fond, avec toute sa cavalerie, sur l'aile droite des Suédois, mais sans pouvoir l'ébranler; le roi la commandait en personne, et le général Banner sous lui. Sept fois Pappenheim renouvelle son attaque, et sept fois il est repoussé : il prend enfin la fuite, après avoir essuyé la plus grande perte, et abandonne le champ de bataille au vainqueur.

« Pendant Tilly, qui venait de disperser les restes de l'armée saxonne, marche avec ses troupes victorieuses contre l'aile gauche des Suédois. Aussitôt que le roi s'était aperçu du désordre des Saxons, il avait eu la présence d'esprit d'envoyer en toute hâte trois régiments à son aile gauche pour renforcer et couvrir ainsi son flanc, mis à découvert par la fuite des Saxons. Gustave Horn, qui avait le commandement de cette aile, opposa la plus vigoureuse résistance aux cuirassiers ennemis; et l'infanterie, placée dans les intervalles des escadrons de cavalerie, eut la plus grande part à cette belle résistance. Déjà l'ennemi commençait à plier, lorsque le roi parut lui-même pour décider la victoire. L'aile gauche des Impériaux était battue, et les troupes du roi, qui n'avaient plus devant elles d'ennemis, pouvaient être plus utilement employées ailleurs. A la tête de son aile droite et du corps de bataille, il se porta donc sur la gauche, pour attaquer les hauteurs que garnissait l'artillerie des Impériaux : elle tomba bientôt en son pouvoir, et l'ennemi eut à essuyer le feu de ses propres canons.

« Foudroyée en flanc par l'artillerie, exposée en avant aux impétueuses charges des Suédois, cette armée impériale, jusque là invincible, finit par se rompre : Tilly n'a plus alors d'autre ressource qu'une prompte retraite; mais cette retraite même ne peut s'effectuer qu'à travers les rangs ennemis. Tout à coup un désordre général s'empare de l'armée : quatre régiments seuls, dont les soldats, aguerris et vieillis dans les camps, n'ont jamais fui d'un champ de bataille, se maintiennent en ordre,

et opposent un mur d'airain aux attaques redoublées des Suédois; serrés en masse, ils percent l'armée victorieuse, gagnent, toujours combattant, un petit bois, où ils font de nouveau face à l'ennemi, et résistent jusqu'à ce qu'enfin, réduits à six cents hommes, la nuit vient mettre fin à l'acharnement des vainqueurs : avec eux, la bataille est décidée.

« Gustave-Adolphe se jeta à genou au milieu des blessés et des morts, et, dans tout l'abandon d'une ardente prière, il offrit au ciel les transports de joie que lui causait son premier triomphe. Il fit poursuivre l'ennemi par sa cavalerie aussi loin que la profonde obscurité de la nuit put le permettre. Le son du tocsin avait mis en mouvement tous les habitants des villages environnants, et malheur au soldat impérial qui tombait entre leurs mains ! Le roi, ne pouvant pas attaquer Leipzick dans la nuit même, campa, avec le reste de son armée, entre le champ de bataille et la ville. L'ennemi laissa sept mille hommes sur la place, plus de cinq mille furent blessés ou faits prisonniers; toute son artillerie, tout son camp, devinrent la proie du vainqueur : on lui enleva plus de cent drapeaux ou étendards. Les Saxons perdirent deux mille hommes, les Suédois environ sept cents. La déroute des Impériaux fut si grande, que Tilly, dans sa fuite sur Halle et Halberstadt, ne put pas rassembler plus de six cents hommes, et Pappenheim au-delà de quatorze cents. Ainsi disparut cette redoutable armée, qui, peu auparavant, faisait encore trembler l'Allemagne et l'Italie.

« Tilly lui-même ne dut son salut qu'au hasard. Quoique atteint de plusieurs blessures, il refusa de se rendre à un capitaine suédois; celui-ci était déjà sur le point de le tuer, lorsqu'un coup de pistolet étendit le Suédois sur la place. Mais, ce qui était plus douloureux pour Tilly que tous les dangers, que toutes les blessures, c'était le cruel supplice de survivre à sa propre gloire, et de perdre en un jour le fruit de tant d'années de tra-

vaux. Ses anciens triomphes n'étaient plus rien aujourd'hui que lui échappait celui qui devait les couronner tous : de tant de brillants exploits, il ne lui restait plus en ce moment que les malédictions qui les avaient accompagnés. Dès ce moment, la sérénité abandonna pour jamais Tilly, et la fortune cessa de lui être favorable. L'unique consolation qui pût lui rester encore, l'espoir de se venger, lui fut même enlevé par l'empereur, qui lui interdit expressément de livrer désormais aucune bataille décisive. On attribue à trois fautes principales les malheurs de cette journée : la première, d'avoir placé son artillerie sur les hauteurs derrière son armée ; la seconde, de s'être éloigné de ces mêmes hauteurs ; la troisième, d'avoir laissé l'ennemi se former tranquillement en ordre de bataille. Mais avec quelle promptitude ces fautes n'eussent-elles pas été réparées, sans la présence d'esprit, le sang-froid et le génie supérieur de son adversaire ? Tilly s'enfuit précipitamment de Halle à Halberstadt pour faire soigner ses blessures ; il était à peine guéri, qu'il se porta sur le Weser, où il se renforça de toutes les garnisons de la Basse-Saxe.

« Aussitôt que le danger fut passé, Jean-George se présenta dans le camp du roi. Gustave le remercia de ce qu'il lui avait conseillé la bataille ; et l'électeur, ravi d'un pareil accueil, lui promit, dans son premier transport, la couronne de roi des Romains. Dès le jour suivant, le roi marcha sur Mersebourg, et laissa à l'électeur le soin de reprendre Leipzig. Cinq mille Impériaux, qui s'étaient ralliés, et qu'il rencontra sur son chemin, furent sabrés ou pris : le plus grand nombre passa à son service. Mersebourg se rendit sur-le-champ ; bientôt après, Halle fut emporté ; et ce fut là que l'électeur de Saxe se réunit au roi de Suède, pour se concerter avec lui sur le plan de leurs opérations ultérieures. »

Il s'agissait de profiter de cette grande bataille. Différents avis furent proposés. Les plus hardis voulaient que les Suédois et les Saxons réunis péné-

trassent sur-le-champ par les défilés de la Bohême dans les états héréditaires de l'empereur. Il ne faut pas, disaient-ils, laisser à l'empereur le temps d'occuper ces défilés ; il faut lui rendre l'attaque improvisée et soudaine qu'il a tentée contre la Saxe. Les états de la Bohême et de l'Autriche, composés en grande partie de protestants déguisés ou convertis par la force, ne manqueront point de venir au secours de l'invasion, en faisant une levée de boucliers ; l'empereur n'a aucune armée à opposer ; on fera la guerre aux frais de l'ennemi, et l'on en viendra d'autant plus promptement à une paix équitable, qu'on n'aura pas sur les bras des alliés nombreux ayant tous des intérêts opposés, et que l'adroite politique de la cour de Vienne parviendra tôt ou tard à séduire, si on lui en laisse le temps.

A cette proposition aventureuse, on objectait qu'on ne devait point songer à faire des conquêtes, mais à délivrer des coreligionnaires opprimés, et à s'assurer des amis dans l'Allemagne occidentale, afin de pouvoir donner la main à la France ; qu'il n'était de la dignité ni d'un roi de Suède, ni d'un électeur de l'empire, de faire la guerre comme des Thurn et des Mansfield ; qu'on ne pouvait, sans se faire illusion, croire que Ferdinand se laisserait amener à une prompt paix ; que les événements avaient prouvé avec quelle obstination il savait supporter des revers sans jamais consentir à aucune concession ; que dans tous les cas, même en admettant la possibilité d'une conquête rapide, on n'aurait pas de forces suffisantes pour garder les pays conquis ; que l'Espagne, l'Italie et toute l'Allemagne catholique se lèveraient en faveur de la maison d'Autriche, et que la France, par quelques concessions sur le Haut-Rhin, se laisserait facilement attirer dans le parti où le système religieux du cardinal de Richelieu semblait devoir la placer aussitôt que ses intérêts politiques seraient satisfaits ; que, d'un autre côté, si les états des pays héréditaires étaient prêts à se soulever,

une partie de l'armée suffirait pour les soutenir, et qu'il était important de ne pas donner de relâche à Tilly qui s'occupait déjà à former sur le Weser le noyau d'une nouvelle armée.

On rejeta donc la proposition de tomber avec toutes ses forces réunies sur les provinces autrichiennes, et l'on n'eut plus qu'à décider quelle serait celle des deux armées qui se rendrait en Bohême, tandis que l'autre se dirigerait vers le sud-ouest. Gustave céda sans peine aux Saxons la conquête de la Bohême. Il voulait être le libérateur de l'Allemagne; il avait peu de confiance dans la bravoure des Saxons et dans les talents de leur chef, et peut-être aussi songeait-il à des acquisitions territoriales; or, qu'aurait pu faire la Suède des provinces qu'on lui aurait assignées dans les pays héréditaires?

Les Saxons entrèrent donc en Bohême, où ils ne trouvèrent aucune résistance. Les exilés furent rétablis dans leurs biens, et les catholiques furent laissés en possession de presque toutes les églises. Aucune réaction n'eut lieu: l'électeur ayant des vues sur ce pays, pensait sagement que l'équité et la modération seraient les meilleurs moyens pour gagner les cœurs. Gustave, de son côté, pénétra, sans rencontrer aucun obstacle, jusqu'à Würtzbourg, où il entra le 2 octobre. Francfort, Mayence, Mannheim, Spire, Worms, la plus grande partie du Palatinat, et presque toute l'Alsace, virent, avant la fin de l'année, se retirer les ennemis qui les occupaient; la Hesse et le Mecklembourg furent délivrés, et un grand nombre de princes et de viles libres furent attachés par des traités à la cause évangélique. Tilly, bien qu'il eût formé une nouvelle armée, évita de se trouver en face de Gustave, et se retira sur les derrières du roi dans la haute Allemagne.

A Vienne, une fausse nouvelle du gain de la bataille de Leipzig avait d'abord exalté l'opinion; mais la consternation n'en fut que plus grande lorsqu'on connut la vérité. « Je n'aurais jamais cru, dit un ministre, que Dieu

serait devenu luthérien. » D'autres, plus raisonnables, attribuaient ce malheur aux désordres et à la démoralisation de l'armée catholique. Diverses mesures furent proposées dans le conseil. Les uns engageaient l'empereur à se retirer à Grätz; d'autres à prendre en personne le commandement de ses armées. Ferdinand ne suivit ni l'un ni l'autre de ces avis. Ses habitudes espagnoles s'opposaient à ce qu'il manquât aux lois mêmes les plus puérides de l'honneur, mais elles ne lui permettaient pas non plus de prendre une résolution énergique et hardie, en renonçant à l'étiquette qui le tenait renfermé dans sa cour, et en exposant sa personne impériale. On reconnut, d'un commun accord, qu'il fallait un nouveau général, que Tilly ne pouvait plus avoir d'autorité dans une armée de partisans, comme l'étaient toutes celles de cette malheureuse époque. On n'avait point à choisir; les amis de Tilly et des liguistes avaient décidé ment le dessous.

Enfin, après s'être fait long-temps prier, Waldstein promit de former une nouvelle armée, et bientôt, en effet, il en composa une d'autant plus formidable, qu'il y appela tous ceux qui avaient confiance dans son bonheur et dans ses promesses de récompenses, de butin, de pillage et de liberté de conscience. Les conditions qu'il fit à l'empereur, avant d'accepter, sont trop remarquables pour ne pas être rapportées ici: « Waldstein, disaient-elles, sera généralissime de toute la maison d'Autriche et de la couronne d'Espagne *in absolutissima forma*. L'empereur et le roi des Romains ne pourront point se trouver à l'armée, et encore moins récompenser ceux qui en font partie. Pour récompense ordinaire, Waldstein aura une hypothèque formelle sur l'un des pays héréditaires de l'empereur, et pour récompense extraordinaire, les droits régaliens sur tous les pays conquis. Il pourra exercer librement et souverainement dans tout l'empire le droit de confiscation *in absolutissima forma*, et le droit de faire grace et

d'accorder des saufs-conduits. Tout grade conféré par l'empereur et qui ne serait pas revêtu de la signature de Waldstein n'aura aucun effet *quoad bona*, mais seulement *quoad famam*, car autrement l'empereur, dans sa bonté, ne laisserait aucun moyen de récompenser les officiers et les soldats. A la paix, on s'occupera des droits du général sur le Mecklembourg, et on lui donnera tous les moyens et tout l'argent nécessaire pour le reconquérir. »

Le cardinal de Richelieu entrevit sur-le-champ que des stipulations aussi exorbitantes ne pouvaient manquer de perdre celui au profit duquel elles avaient été consenties. « Il seroit difficile, dit le ministre de Louis XIII dans ses Mémoires (*), de juger si ces conditions étoient insolentes pour un serviteur envers un maître, ou nécessaires au service de l'empereur, en l'extrémité où se trouvoient ses affaires, en laquelle il a toujours été jugé absolument nécessaire que le prince qui n'agit pas immédiatement par lui-même, se remette entièrement de toutes choses en un seul, se confiant en lui totalement. Quoi qu'il en soit, on peut bien dire absolument que les dites conditions furent la cause de sa ruine ou de sa mort, car l'empereur, ou jaloux de sa nature, ou se laissant aller à la jalousie des grands de sa cour, ne les voudra pas observer, Waldstein en témoignera du mécontentement, sur lequel on lui fera croire qu'il est traître, et on le traitera avec toute la cruauté que peut mériter la plus infâme et la plus avérée trahison qui puisse tomber en l'esprit du plus méchant homme du monde. »

L'état fâcheux dans lequel étoient les affaires de la maison d'Autriche, en Allemagne, faisait que tous les princes et tous les états catholiques jetaient les yeux sur le roi de France pour en être protégés. Richelieu va nous faire connaître, dans le langage du temps, les motifs de la politique que la France suivit pendant toute la durée de cette guerre. Le principal but du vainqueur

des huguenots, en France, avait toujours été de séparer en Allemagne la ligue catholique de l'empereur, et de faire assurer à cette ligue, par le roi de Suède, la neutralité qu'elle réclamait. Gustave n'y voulait consentir qu'à des conditions que l'électeur de Bavière refusa obstinément.

« Sa Majesté, disent les Mémoires de Richelieu, ayant eu avis de ce refus par le marquis de Brézé, en recut du déplaisir, et fut en peine de la résolution qu'elle devoit prendre en cette occasion : elle pouvoit espérer de grands avantages de la continuation des troubles universels d'Allemagne; si on n'y apportoit aussi quelque retenue, elle craignoit le préjudice que la religion en pouvoit recevoir, et quelque conseil qu'elle pût prendre en cette conjoncture, elle prévoyoit qu'il en pouvoit arriver de grands biens et de grands maux. Mais le pire conseil qui puisse être, étant de ne s'arrêter à aucun, et cette affaire ne pouvant souffrir de délai, le cardinal dit au roi que pour se résoudre promptement, il falloit considérer qu'en l'état présent des affaires d'Allemagne, Sa Majesté ne pouvoit agir qu'en l'une de ces quatre manières :

« 1^o Ou se joindre avec le roi de Suède pour faire la guerre ouvertement à la maison d'Autriche;

« 2^o Ou s'accommoder avec l'empereur et l'Espagne pour faire conjointement la guerre au roi de Suède et aux princes protestants;

« 3^o Ou essayer de faire accepter la neutralité aux trois électeurs catholiques es termes qu'elle étoit proposée par le roi de Suède, s'il ne vouloit consentir à d'autres meilleurs, et le laisser continuer la guerre en Allemagne sans s'en mêler, mais seulement tenir quelques troupes sur la frontière pour s'en servir en tout événement;

« 4^o Ou bien, avec ladite neutralité, se rendre en outre maître de l'Alsace, de Brisach et des passages du Rhin qu'y tenoient les électeurs catholiques, et avoir là une armée pour s'en servir aux occasions; ce qui se pouvoit, ou en faisant un traité avec le roi de Suède, qui obligéât le roi à faire cette

(*) T. VII, p. 18.

conquête, en sorte que l'un ne pût poser les armes sans l'autre, ou sans s'obliger par traités à aucunes conditions, afin d'avoir toujours le pouvoir de prendre des avantages que le temps et les occasions pourroient offrir.

« Que chacune de ces façons d'agir avoit ses avantages et ses inconvénients.

« Que les avantages de la première étoient que l'on pouvoit ruiner absolument toute la maison d'Autriche, être délivré pour jamais de la crainte, de la jalousie et de la dépense auxquelles sa grandeur obligeoit, il y a long-temps, la France, profiter de sa dépouille, et le roi se rendre chef de tous les princes catholiques de la chrétienté et par conséquent le plus puissant de l'Europe; le roi de Suède, qui alors pourroit entrer en compétence avec Sa Majesté, n'y étant en rien comparable, tant parce que de soi il n'étoit pas fondé et n'avoit point de ressources pareilles à celles de la France, que parce qu'étant sans suite et sans appui, il ne seroit pas tant considérable, et que restant d'autres rois protestants ses voisins et ses anciens émulateurs, il pourroit être empêché en ses progrès.

« Que les inconvénients étoient une guerre éternelle, peu de sûreté de la fidélité et constance du roi de Suède, et de sa vie même, après laquelle, son parti étant entièrement ruiné, la France resteroit seule contre la maison d'Autriche; la facilité que les Espagnols et autres voisins du royaume avoient, pendant une telle entreprise, de se joindre aux mauvais François, et entreprendre contre nous, particulièrement s'il arrivoit quelque mauvais succès; la haine qu'on encouroit indubitablement de tous les catholiques, voyant le roi allié avec un prince hérétique pour la ruine d'une maison si pieuse.

« Que les avantages de la seconde étoient l'apparence qu'il y avoit qu'on conserveroit la religion en Allemagne, et peut-être en toute la chrétienté; on acquerroit grande réputation parmi les catholiques, l'on rabaisseroit la puissance d'un prince dont l'ambition et le courage étoient grandement à craindre,

puisqu'il y avoit lieu de croire que seul il étoit capable de plus nuire en un an que n'avoit fait la maison d'Autriche en cent; qu'on pourroit en outre profiter de la ruine des protestants.

« Que les inconvénients de ce dessein étoient le péril qu'il y auroit que le roi de Suède, découvrant ce dessein, ne s'accommodât, et même à son désavantage, avec la maison d'Autriche, pour ensuite nous faire la guerre; le peu d'assurance que l'on devoit prendre à la foi des Espagnols, le danger de laisser tellement accroître la maison d'Autriche qu'elle fût formidable à la France, et nous obligé à une guerre éternelle pour nous défendre contre elle ou contre les autres ennemis de dehors ou du dedans qu'elle pouvoit en ce cas nous susciter.

« Que les avantages de la troisième étoient de demeurer présentement sans guerre, empêcher les mauvais desseins des ennemis de la France, être en état de porter ses armes en tous les lieux où on le jugeroit nécessaire, se rendre considérable à tous les deux partis qui craindroient de nous avoir pour ennemis, et pouvoir prendre l'occasion telle que le temps la pourroit présenter, de profiter par accommodement ou par guerre de la mauvaise fortune d'autrui.

« Que les inconvénients étoient la ruine presque inévitable des princes catholiques et de la religion en Allemagne, par la facilité qu'auroit le roi de Suède de rompre la neutralité avec eux, après avoir occupé toutes les entrées du Rhin et des Grisons; l'impossibilité de secourir lesdits princes selon la promesse qu'on leur en avoit faite; le peu de réputation qu'acquerroit le roi, de laisser périr la religion en Allemagne et les princes qui la professent, après avoir promis de les défendre; la crainte que le trop grand accroissement du roi de Suède ne fût préjudiciable à la France, dont il seroit le voisin, s'il se rendoit maître de l'Allemagne, et l'apparence qu'il y avoit qu'après la conquête de la Germanie, la France restant le seul état qu'il dût considérer et qu'il pût crain-

dre, il emploieroit toute sa puissance pour la ruiner, soit par soi, ou par les mauvais François, ou par les deux ensemble: la crainte qu'on devoit avoir qu'il portât ses armes en Italie contre le Saint-Siège, et ruinât absolument partout la religion catholique, comme on savoit qu'il en avoit dessein, joint l'extrême dépense qu'apporteroit l'entretien d'une armée inutile sur la frontière, avec perte de réputation.

« Que les avantages de la quatrième et dernière façon étoient la facilité de secourir l'Allemagne, toutes fois et quantes qu'elle seroit attaquée; le moyen infallible de faire observer la neutralité aux uns et aux autres quand ils en seroient convenus; l'autorité qu'un tel dessein donneroit au roi dans l'Allemagne, où il auroit infailiblement tous les princes catholiques sous sa protection, et les protestants mêmes, s'il mésarrivoit du roi de Suède, ou si l'on avoit mécontentement de lui; le moyen de résister, voire donner la loi à la maison d'Autriche, quoi qu'il pût arriver au roi de Suède; la disposition entière des suffrages des quatre électeurs catholiques, et le soulagement des provinces de France par l'éloignement des troupes du roi, avancées dans l'Alsace et sur le Rhin, où l'on pourroit trouver moyen de les nourrir sans incommodité de la France, outre qu'il y avoit grande apparence que le roi de Suède, voyant l'entrée ouverte vers la France, perdrait le dessein du Tyrol et d'Italie, craignant qu'on lui empêchât le retour; finalement, on éloigneroit la Suède des frontières de France, et si l'on retireroit Mayence, cela donneroit grande réputation aux armes et à la piété du roi.

« Que les inconvénients étoient que, quelque prétexte qu'on prit d'occuper l'Alsace, il étoit à craindre que la rupture avec toute la maison d'Autriche ne laissât pas de s'ensuire, laquelle rapporteroit tous les dommages ci-dessus rapportés en la première façon d'agir. Il y avoit peu de profit présent et beaucoup de mal à venir, si la rupture arrivoit; qu'il y auroit grande

difficulté de garder l'Alsace, ouverte de tous côtés; et finalement qu'il pourroit arriver que le roi de Suède, voyant Sa Majesté engagée en cette guerre, s'accommodât avec la maison d'Autriche tacitement ou par traité, et nous laissât le faix de la guerre.

« Que, tout ce que dessus bien considéré, il ne sembloit pas que le roi dût se résoudre au premier ni au second expédient, parce qu'il falloit se donner garde jusqu'à l'extrémité d'entrer en rupture, ni avec le roi de Suède, ni avec la maison d'Autriche; qu'on ne devoit point exposer, qu'à toute force, Sa Majesté à porter le travail du corps et de l'esprit, auquel la durée de la guerre l'obligeroit; que sa santé peut-être ne lui pourroit permettre une continuelle demeure en ces frontières, et une si longue absence de Paris et autres lieux du royaume où son contentement et ses affaires le pouvoient appeler; que le revenu ordinaire de Sa Majesté ne pouvoit suffire aux frais d'une si longue guerre, et que, n'étant suffisant, il seroit difficile de trouver de l'argent et de faire vérifier des édits par le moyen desquels on en pourroit recouvrer; que les facultés du peuple étoient petites, et grands les dégâts que leur causeroient les levées de gens de guerre qu'il faudroit faire, pour tenir un juste corps d'armée, et plus grandes les clameurs de tous les ordres du royaume sur ce sujet.

« Que nous n'avions pas beaucoup de chefs capables de faire la guerre; qu'il se trouveroit peu de fidélité et d'affection; que l'humeur des François étoit également impatiente de guerre et de repos; que le dégoût de ceux que l'on emploieroit, et la jalousie de ceux qu'on auroient délaissés, faciliteroit à Monsieur le moyen de se les acquérir.

« Que les gouverneurs des places et des provinces, par avarice, légèreté, vengeance ou prévoyance de l'avenir, seroient plus aisément persuadés, si le roi étoit une fois engagé en une guerre étrangère, à suivre le parti de Monsieur, et se déclarer pour lui, à quoi ils seroient encore portés par l'envie

naturelle qu'ont les François de voir du changement au gouvernement public de la cour.

« Que les moindres accidens de la guerre, ou surprise d'une place, pouvoient ébranler beaucoup de choses en ce royaume, et exciter de grandes clameurs contre ceux qu'on voudroit dire auteurs d'une guerre étrangère.

« Que, pour toutes ces raisons, il concluait que les inconvénients qui arriveroient certainement de la guerre, surpassant tous les avantages et profits qu'on en pourroit présentement tirer, on devoit éviter d'y entrer, et partant rejeter la première et la seconde manière d'agir qui avoient été proposées.

« Quant aux autres manières, il falloit prendre quelque chose de l'une et l'autre.

« Qu'il ne falloit omettre aucun moyen pour sauver la ligue catholique et la religion en Allemagne; mais qu'il n'y en avoit aucun qui parût absolument certain pour parvenir à cette fin, et partant que le meilleur qu'on pût prendre étoit celui qui seroit le moins douteux.

« Qu'en l'état où les affaires étoient réduites par la longueur qu'y avoit apportée le duc de Bavière, il sembloit qu'il n'y en eût point d'autre que de passer la neutralité aux meilleures conditions que l'on pourroit, non honteuses pour le roi et supportables pour les électeurs et princes de la ligue catholique, auxquels il falloit laisser le choix de les arrêter ou de rompre, afin que, quelque événement qui en arrivât, ils ne pussent se plaindre que d'eux-mêmes.

« Détourner ensuite le roi de Suède autant que l'on pourroit du dessein de l'Alsace et de l'occupation du Rhin; le laisser en espérance, sans s'y engager tout à fait, que le roi l'entreprendroit dans peu de temps, et cependant voir comme iroient les affaires de ce conquérant et celles de ses ennemis; négocier avec les électeurs; savoir comme, par leur moyen, on pourroit s'assurer d'un passage sur le Rhin, du tout nécessaire pour les

secourir, soit de ceux qui étoient en leur puissance, s'ils en avoient encore, soit de ceux qui dépendent de la maison d'Autriche, sans rompre avec elle.

« Que Bavière devoit envoyer vers l'archiduc Léopold pour voir s'il vouloit consigner Brisach à cette fin, à condition que le roi mettroit entre les mains du nonce lettres-patentes, par lesquelles il s'obligerait de le rendre.

« Tâcher de procurer secrètement une bonne union avec les électeurs catholiques et les protestants.

« Assurer messieurs les électeurs que le roi seroit toujours prêt et disposé à les secourir en cas que la neutralité fût violée; qu'il tiendrait pour cet effet, non sans grands frais qu'il feroit en leur seule considération et celle de la religion, une armée de 30,000 hommes et de 6000 chevaux sur sa frontière, et dès à cette heure leur offroit des gens de guerre, s'ils en avoient besoin, pour leur aider à garder les places qu'ils avoient sur le Rhin, la Moselle et la Meuse, laissant à leur option d'en prendre ou de n'en prendre pas.

« Que la neutralité signée, le roi de Suède ne se pouvoit plaindre si l'on mettoit des François dans ces places, puisqu'on auroit lieu de lui faire voir que c'étoit pour empêcher que les Espagnols ne fissent de même, et les détacher tout à fait de la maison d'Autriche.

« Leur dire enfin que Sa Majesté desiroit si religieusement leur conservation, que sans jalousie d'aucun autre prince qui les pût aider, elle ne prétendoit pas les empêcher de se servir de tout secours qu'ils estimeroient leur être utile, mais leur offroit le sien sans les priver d'aucun autre.

« Qu'il estimoit qu'il falloit parler ainsi aux ambassadeurs de la ligue et électeurs, afin qu'ils ne pussent dire qu'on les avoit empêchés d'être secourus d'Espagne, et cependant qu'on les avoit laissés perdre; et toutefois, ils n'oseroient se jeter entre les mains des Espagnols, à cause de la jalousie qu'en prendroit la Suède, et de la rupture

qui en pourroit arriver entre eux : par ce moyen on n'entreroit point en rupture avec personne, on seroit sur ses pieds et sur ses forces pour profiter du temps et des occasions ; les électeurs et la ligue catholique ne pourroient se plaindre du roi, ains auroient tout lieu de s'en louer, de ce que, nonobstant le malheur qui leur est arrivé par leur négligence, Sa Majesté n'auroit rien oublié de ce qu'elle pouvoit pour les secourir.

« Qu'après tout ce que dessus, la question étoit de savoir ce qu'il falloit au cas que le roi de Suède fût si injuste qu'il ne voulût rien changer en l'acte de neutralité dernière qu'il avoit donné.

« Que s'il s'affermissoit en cette injustice, il falloit tenter, sans rien rompre, d'obtenir quelque temps, dans lequel les électeurs et la ligue s'assembleroient pour voir s'ils accepteroient la neutralité, et cependant faire cessation de toute hostilité entre eux.

« Que, s'il refusoit ce parti, il falloit donner le choix aux électeurs, ou de signer la neutralité telle que le roi de Suède l'avoit envoyée, ou de se défendre, et, en ce cas, offrir quelque secours à Bavière, à Trèves et à Cologne, pour leur aider à défendre leurs places qu'ils ont sur le Rhin, la Moselle et la Meuse, s'ils le désiroient, les priant de bien considérer s'ils se pouvoient sauver en l'état auquel ils étoient, quelque secours que le roi leur pût donner.

« Le roi, suivant cet avis, manda au marquis de Brézé que, nonobstant les rudes conditions que demandoit le roi de Suède, il ne laissât pas de continuer sa poursuite entre lui et les princes de la ligue catholique pour la neutralité, et de réduire les choses, s'il se pouvoit, à des conditions auxquelles les uns et les autres pussent condescendre ; que, pour cet effet, il obtînt quelque suspension d'armes pour donner loisir aux uns et aux autres de traiter, sans que rien pût survenir cependant qui changeât l'état des affaires.

« Il ne put obtenir du roi de Suède plus de quinze jours de temps ; après

qu'ils furent expirés, ledit marquis n'ayant reçu aucune réponse du duc de Bavière, il supplia le roi de Suède de vouloir accorder encore huit jours ; ce qu'il fit après y avoir beaucoup résisté.

« Le roi de Suède tenoit ferme en ce qu'il avoit proposé, et ne plioit point. »

Pendant ces négociations, Tilly étoit parvenu à ranimer le courage de ses troupes, et s'étoit présenté avec une armée formidable devant Nuremberg. Gustave, qui se trouvoit encore à Francfort, marcha aussitôt à sa rencontre. Tilly étoit resté si fidèle à ses anciennes habitudes de pillage et de dévastation, que toutes les villes de la Franconie reçurent le roi de Suède comme un libérateur. Maximilien conseilla à Tilly de se retirer vers la Bohême, afin de transporter le théâtre de la guerre sur les possessions de la maison d'Autriche, persuadé que Gustave y suivrait à la piste son adversaire de Leipzick. L'honnête électeur, l'ame de la ligue catholique, ne tarda pas à être puni cruellement de ce lâche et perfide machiavélisme. D'un autre côté, le langage que Gustave commençait à tenir fit réfléchir les protestants, et leur prouva combien il est dangereux de recourir à l'intervention d'une puissance étrangère pour régler les affaires de la patrie ; que quelque désintéressée que cette puissance soit dans le principe, le bruit des armes, l'enivrement de la victoire, ou bien encore le dépit causé par des revers, ne manquent jamais de transformer ce désintéressement en égoïsme. Les habitants de Nuremberg ayant accueilli l'armée suédoise avec empressement, Gustave leur répondit dans le jargon diplomatique de cette époque, qu'il ne prendrait rien à ses amis ; qu'il ne demanderait même, pour les avoir délivrés, que *gratitudinem* ; mais que son intention étoit de garder ce qu'il prendrait à ses ennemis, surtout *pontificiis* ; que l'alliance protestante (il vouloit probablement désigner sous ce nom la partie protestante de l'empire) devait se séparer des catholiques, et se pour-

voir d'un *capo* digne de sa confiance. Qu'on ne devait point songer à le satisfaire, comme un partisan, par quelques mois de solde; que roi, il pouvait demander des provinces, selon les théories de Grotius et *ex jure gentium*, bien que du reste il ne manquât ni de terres ni de royaumes; que s'il restituait quelques conquêtes, comme, par exemple, la Poméranie et le Mecklembourg, on ne pourrait lui refuser les *jura superioritatis*, qui avaient autrefois appartenu à l'empereur; que l'ancien édifice de l'empire ne valait plus rien; que les princes de l'Italie étaient plus indépendants que les princes de l'Allemagne, etc. Trois siècles plus tard, ces idées furent réalisées. On prétend que Gustave ne les mit en avant que pour se faire élire empereur. Ce qu'il y a de certain, c'est que ses prétentions s'étaient accrues avec le succès. Comment expliquer autrement l'exclamation qui lui échappa, dit-on, en recevant la mort : « *A d'autres le monde!* »

Mais avant que l'empereur eût le temps de profiter du changement qui s'était opéré dans les dispositions des princes protestants, Gustave s'avança par Schwabach et Donauwerth, et, le 16 avril 1632, il força le passage du Lech défendu par Tilly, qui périt dans cette occasion. Le 25, il entra triomphant à Augsbourg, où il se fit prêter serment d'obéissance par les bourgeois, et fit restituer aux protestants les églises qu'on leur avait enlevées, sans permettre aucune autre réaction contre les catholiques. Ensuite il alla assiéger Ingolstadt, où un ambassadeur de France, Saint-Etienne, se présenta pour négocier la neutralité de l'électeur de Bavière. « Je connais trop bien, répondit Gustave, l'électeur de Bavière et sa *prérisse*; il porte une casaque doublée, et, selon les circonstances, il tourne en dedans, aujourd'hui le rouge, demain le bleu. Je conçois qu'on puisse le défendre : à qui voudrait faire l'éloge du pou, cet animal immonde, il se présenterait vingt choses à dire : que c'est un animal fidèle et utile, qui

« suce le mauvais sang de l'homme, etc., etc. Mais, pour cette fois, on ne m'y prendra point, je connais le cœur faux du Bavarois. » Puis il proposa des conditions très-dures que l'électeur refusa, comme on s'y attendait, et Ingolstadt opposant une résistance opiniâtre, l'armée suédoise s'empara de Landshut, le jour anniversaire de la prise de Magdebourg, mais, il faut le dire à sa louange, sans songer à exercer aucunes représailles.

Le 17 mai, Gustave entra dans Munich. On craignait que les protestants ne se vengeassent sur la capitale de la ligue, des cruautés exercées dans le Nord par leurs ennemis; mais la discipline de l'armée suédoise était si admirable et tellement connue, que, deux heures après l'entrée du roi, toutes les boutiques étaient ouvertes et les plus belles d'entre les femmes et les filles de Munich, d'après le témoignage même d'un jésuite, se promenaient bras dessus bras dessous avec les officiers suédois. Gustave, dont l'affabilité ne se démentit pas dans cette circonstance, assura aux bourgeois qu'il n'était point venu imiter ses aïeux les Goths. Il protégea le culte des catholiques, et assista même avec recueillement à leurs cérémonies religieuses. Toutefois on fit payer à la ville une contribution considérable, et 140 canons que l'on découvrit sous les dalles de l'arsenal furent déclarés de bonne prise. *Surgite à mortuis*, dit le roi, *et venite ad judicium*.

Dans les campagnes, cependant, les choses se passaient d'une manière différente. Les paysans bavares, qui ne savaient pas encore ce que c'était que l'état de guerre, et qui d'ailleurs se sont toujours distingués par leur attachement au catholicisme, prirent les armes aux moindres vexations, massacrèrent tout ce qui tomba sous leurs mains, même les sauvegardes, et en furent punis rigoureusement par des moyens aussi peu équitables.

Ces désordres n'empêchèrent pas Gustave d'étendre et d'affermir ses armes dans l'Allemagne méridionale, et l'on craignit un instant à Vienne qu'il

n'allât s'unir aux Saxons, en Bohême, pour entrer ensuite avec eux en Autriche. Mais George de Saxe n'était point fait pour une telle entreprise: dépourvu de toute fermeté et de toute persévérance, adonné à la chasse et aux plaisirs, envieux et jaloux de Gustave, il se laissa intimider par Waldstein et retenir par les envoyés de Richelieu. La discipline de son armée se relâcha bientôt, et l'amitié qu'avaient eue d'abord les Bohémiens pour les Saxons fit en peu de temps place à la haine et à l'aversion. Waldstein qui, dès le mois d'avril, disposait d'une armée de 40,000 hommes, tomba soudain sur les Saxons, qui avaient négligé ses avis et les conseils du roi de Suède, s'empara de Prague, le 4 mai, en abandonna les quartiers les plus riches à sa jeune armée, extorqua des contributions des autres quartiers, chassa rapidement les Saxons de toute la Bohême, et se trouva, le 11 juin, à Egra, faisant ainsi sa jonction avec l'électeur de Bavière, qui, à la tête de ce qu'il avait pu sauver de ses forces, s'était retiré sur Ratisbonne. Gustave dut regretter alors de n'avoir pas suivi le conseil d'Oxenshierna, qui, après la bataille de Leipzick, voulait qu'on marchât droit sur Vienne, ce qui n'aurait pas, croyait-on, éveillé la jalousie de la France. Désormais il voyait bien que sa position en Bavière était d'autant moins soutenable que Pappenheim lui faisant la guerre dans la Basse-Saxe et sur le Rhin, il était en danger de se voir entouré de tous côtés par les ennemis. Il se retira donc en Franconie, et se fortifia le 19 juin, près de Nuremberg. Le 30, les Impériaux et les Bavaois se trouvaient en face de lui avec une armée bien supérieure, et se fortifièrent également. Waldstein n'osa pas attaquer les Suédois avec son armée nouvellement formée : « S'ils sont battus, disait-il, ils trouveront une retraite inattaquable dans Nuremberg, et si nous le sommes, rien ne s'opposera plus à leur marche sur Vienne. »

Des maladies et une disette se firent sentir dans les deux camps,

et Gustave qui avait, au commencement du mois d'aôdt, reçu des renforts considérables, résolut d'attaquer le camp de Waldstein, et, le 24 aôdt, lui donna l'assaut pendant six heures, avec la bravoure et l'opiniâtreté qui distinguaient l'armée suédoise, sans pouvoir cependant obtenir le moindre avantage. Toutefois il était également impossible aux deux armées de rester plus long-temps dans ce pays épuisé par la guerre, et le 8 septembre, Gustave, après avoir jeté une forte garnison dans Nuremberg, quitta son camp en plein jour, au bruit des fanfares militaires, et se retira avec son armée dans le meilleur ordre, d'abord sur Neustadt, et puis sur Nördlingen et Donauwerth. Waldstein et Maximilien se séparèrent à Cobourg, l'électeur se rendit par Bamberg à Ratisbonne, le généralissime à Meissen, en forçant Bernard de Weimar à se retirer et en réunissant autour de lui toutes les forces qu'il avait laissées en Bohême, et Pappenheim, qui venait de traiter en Autrichien la Basse-Saxe et la Westphalie.

Le 22 octobre, Waldstein occupa Leipzick et Halle, et Gustave se vit contraint de quitter la Haute-Allemagne pour venir au secours de la Saxe, et d'interrompre les conférences d'Ulm, ainsi que les négociations relatives à la restitution du Palatinat. Gustave, après une marche rapide, se fortifia près de Naumbourg, et trouva, dans cette partie de l'Allemagne, les affaires bien changées à l'avantage de Waldstein, Arnheim, le général saxon, n'ayant nulle part agi avec la résolution et la promptitude convenables, et s'étant laissé séparer du roi, ainsi que des autres généraux, par l'occupation de Halle et de Leipzick.

Ainsi Gustave se voyait réduit aux forces qu'il amenait avec lui. Waldstein toutefois n'osa point attaquer le roi, et Pappenheim, moins impétueux depuis la bataille de Leipzick, déclara la position du roi inattaquable, et soutint qu'il fallait avant tout secourir Cologne assiégée par le comte Henri de Berg. Aussitôt que Gustave sut que

Pappenheim était en marche sur Halle, il quitta son camp le 16 novembre et marcha par Weissenfels sur Lutzen. En route on fit prisonnier un capitaine impérial qui assura à diverses reprises que Pappenheim s'était de nouveau réuni à Waldstein. Cette assertion engagea le roi à réfléchir sur l'opportunité d'une bataille, et lui fit perdre des heures précieuses pendant lesquelles Waldstein dépêcha courrier sur courrier à Pappenheim pour l'inviter à rebrousser chemin. Enfin Gustave se décida à engager le combat qui devait être pour lui si glorieux et si funeste. Mais il n'appartient qu'à Schiller de retracer ce mémorable tableau.

« Trois coups de canon que le comte de Colloredo fit entendre du château de Weissenfels, annoncèrent la marche du roi; et, à ce signal convenu, tous les avant-postes du duc de Friedland, commandés par le général des Croates, Isolani, se réunirent pour occuper les villages situés sur la Rippach. Leur faible résistance ne put arrêter l'ennemi, qui passa la Rippach près du village de ce nom, et prit position au-dessous de Lutzen, en face de l'armée impériale. La grande route qui conduit de Weissenfels à Leipzig est coupée, entre Lutzen et Merkransdt, par le canal, qui se prolonge depuis Zeit jusqu'à Mersebourg, et réunit l'Elster avec la Saale. A ce canal s'appuyaient l'aile gauche des impériaux et la droite du roi de Suède, de manière cependant que la cavalerie des deux armées s'étendait aussi sur l'autre rive. Vers le nord, derrière Lutzen, était campée l'aile droite de Waldstein, et au sud de cette petite ville, l'aile gauche des Suédois. Les deux armées se trouvaient en face de la grande route, qui passait au milieu d'elles, et séparait les deux fronts de bataille. Mais la veille du combat, Waldstein s'était emparé de cette route, au grand désavantage de son adversaire; il avait fait creuser les fossés qui la bordaient des deux côtés, afin de les rendre plus profonds, et les avait fait garnir de tirailleurs, ce qui en rendait le passage très-difficile et

extrêmement dangereux. Derrière eux s'élevait une batterie de sept pièces de canon gros calibre, destinée à soutenir le feu de la mousqueterie des fossés, et, vers les moulins à vent, en arrière de Lutzen, tout près de la ville, on avait placé sur une hauteur quatorze pièces de campagne, qui pouvaient balayer une grande partie de la plaine. L'infanterie, distribuée en cinq grandes brigades, était placée en ordre de bataille à trois cents pas derrière la grande route, et la cavalerie couvrait les flancs. Tous les bagages furent envoyés à Leipzig pour ne pas gêner les manœuvres, et les chariots de munitions restèrent seuls derrière la ligne. Afin de cacher la faiblesse de l'armée impériale, tous les valets reçurent ordre de monter à cheval, et de se joindre à l'aile gauche, mais seulement jusqu'à l'arrivée de Pappenheim. L'obscurité de la nuit favorisa ces préparatifs, et, avant le jour, tout était disposé pour recevoir l'ennemi.

« Le même soir, Gustave-Adolphe parut dans la plaine opposée, et rangea son armée en bataille. Il adopta le même ordre qui, un an auparavant, lui avait donné la victoire auprès de Leipzig: de petits escadrons furent mêlés par intervalles dans l'infanterie, et la cavalerie reçut à son tour divers pelotons d'infanterie, placés aussi par intervalles, et destinés à agir à ses côtés. L'armée entière formait donc deux lignes, ayant le canal à droite et derrière, la grande route devant elle, et la ville de Lutzen à sa gauche; l'infanterie, sous les ordres du comte de Brahé, était placée au centre, la cavalerie aux deux ailes, et l'artillerie en avant. Un héros allemand, le duc Bernard de Weimar, commandait la cavalerie allemande de l'aile gauche: le roi, en personne, était à la tête de ses Suédois à l'aile droite, afin d'exciter entre les deux nations une noble et salutaire émulation. Les mêmes dispositions furent observées dans la seconde ligne, et, derrière elle, se trouvait placé un corps de réserve sous le commandement de l'Écossais Henderson.

« Ces dispositions prises de part et

d'autre, on attendit le jour pour commencer une lutte qui devait tout l'intéresser, comme tout l'effroi qu'elle inspirait, plutôt aux longs retards qu'elle avait éprouvés qu'à l'importance probable des suites qu'elle pouvait avoir. L'attente de l'Europe, trompée devant le camp de Nuremberg, allait être satisfaite dans les plaines de Lutzen : jamais, dans le cours de cette longue guerre, deux généraux de ce mérite, égaux en considération, rivaux de gloire, et doués tous deux des plus rares talents militaires, n'avaient mesuré leurs forces en bataille rangée. Jamais un pareil défi n'avait paru devoir en imposer à l'audace même ; jamais l'espérance n'avait été enflammée par un prix aussi élevé. Cette journée devait montrer à l'Europe le premier de ses guerriers, et proclamer le vainqueur de celui qui jusque là n'en avait connu aucun ; elle devait décider si c'était le génie de Gustave-Adolphe qui avait vaincu au combat du Lech et à la bataille de Leipzick, ou si l'impétuosité de son adversaire avait été la seule cause de ce succès.

« C'était dans cette journée que le mérite du duc de Friedland devait justifier le choix de l'empereur, et que la grandeur de l'homme devait balancer l'énormité du prix qu'il avait coûté. Chaque soldat, fier de la gloire de son chef, semblait la partager tout entière ; sous chaque armure on retrouvait les sentiments qui enflammaient l'âme du général. L'issue était encore douteuse : mais les efforts, le sang qu'elle allait coûter au vainqueur comme au vaincu, ne l'étaient pas. Chacun connaissait bien l'ennemi avec lequel il avait affaire, et l'inquiétude que l'on ressentait de part et d'autre, et que l'on cherchait vainement à dissimuler, était le plus glorieux témoignage qu'ils pussent recueillir l'un et l'autre de leurs talents militaires.

« Enfin paraît ce jour redouté ; mais un brouillard impénétrable, qui couvre toute la plaine, diffère encore l'attaque jusqu'au moment où les armées pourront se découvrir. Le roi se jette à genoux devant le front de bataille

toute l'armée suit aussitôt son exemple, et entonne un cantique touchant que la musique militaire accompagne. Alors Gustave-Adolphe monte à cheval, et, vêtu d'un simple habit de drap, avec un justaucorps en buffle (les douleurs qu'il ressentait d'une ancienne blessure ne lui permettaient pas de porter la cuirasse), il parcourt les rangs pour inspirer à ses braves une confiance que son cœur, plein de funestes pressentiments, était loin de partager. *Dieu avec nous* était le mot de ralliement des Suédois ; *Jésus, Marie*, celui des Impériaux. Vers les onze heures, le nuage commence à se dissiper, et l'on aperçoit l'ennemi. On voit aussitôt les flammes de Lutzen, que le duc de Friedland avait fait incendier pour n'être pas tourné sur ce point. Alors retentit le signal de l'attaque : la cavalerie suédoise s'élance contre l'ennemi, et l'infanterie marche vers les fossés.

« Accueillis par un feu terrible de mousqueterie et par la grosse artillerie placée sur le revers, les intrépides bataillons suédois poursuivent leur attaque avec la même vigueur. Les mousquetaires ennemis abandonnent leur position, les fossés sont franchis ; on s'empare de la batterie même, que l'on dirige sur-le-champ contre les Impériaux. Les Suédois pénètrent avec une impétuosité irrésistible : la première des cinq brigades de Friedland est enfoncée ; bientôt après, la seconde, et déjà la troisième commence à plier : mais la présence d'esprit du duc arrête bientôt les progrès de l'ennemi ; avec la vivacité de l'éclair, il répare partout le désordre de son infanterie ; d'un mot il arrête les fuyards. Soutenues de trois régiments de cavalerie, ses brigades déjà battues font de nouveau face aux Suédois, et pénètrent avec fureur dans leurs rangs. Alors s'engage le combat le plus terrible : la proximité de l'ennemi ne permet plus l'usage de l'arme à feu ; la fureur de l'attaque enlève le temps nécessaire à la charge ; on combat homme à homme : à l'arme à feu, devenue inutile, succèdent la pique et l'épée ; l'art fait place à la rage. Enfin

les Suédois, fatigués, subjugués par le nombre, se replient jusq'au-delà des fossés, et la batterie qu'ils venaient d'emporter est abandonnée dans leur retraite; mille corps mutilés couvrent déjà la plaine, et l'on n'a pas gagné un pouce de terrain!

« Cependant l'aile droite des Suédois, conduite par le roi en personne, a attaqué l'aile gauche de l'ennemi. Le premier choc des cuirassiers finlandais a déjà dispersé tous les corps légers polonais et croates qui couvraient cette aile, et le désordre de leur fuite porte en un instant la terreur et la confusion dans le reste de la cavalerie. Dans ce moment, le roi apprend que son infanterie se retire au-delà des fossés, et que son aile gauche, fortement maltraitée par l'artillerie des moulins, commence aussi à plier. Avec la plus grande présence d'esprit, il charge aussitôt le général Horn de poursuivre l'aile gauche de l'ennemi qu'il vient de battre, tandis qu'il part lui-même, à la tête du régiment de Steinbock, pour aller arrêter le désordre de la sienne.

« Son fier coursier le porte comme un trait au-delà des fossés; mais le passage est plus difficile pour les escadrons qui le suivent, et un petit nombre de guerriers, parmi lesquels on compte le duc François Albert de Saxe-Lauenbourg, sont assez heureux pour se placer encore à ses côtés. Il pousse directement vers l'endroit où son infanterie paraît assaillie avec le plus de fureur, et, tandis qu'il jette ses regards autour de lui, pour tâcher de découvrir dans l'armée ennemie un jour vers lequel il puisse diriger son attaque, sa vue courte le conduit trop près d'elle. Un caporal impérial s'aperçoit que tout s'éloigne avec respect, pour laisser passer celui qui s'avance le premier, il ordonne aussitôt à un mousquetaire de tirer dessus: « Tire sur celui-là, crie-t-il, ce doit être un homme considérable. » Le soldat obéit, le coup part, et va fracasser le bras gauche du roi. Au même instant accourent autour de lui ses vaillants escadrons, et un bruit confus, au milieu duquel ils n'entendent que ces

paroles: **Le roi est blessé! le roi a reçu un coup de feu! vient les glacer d'épouvante et d'horreur.** « Ce n'est rien; suivez-moi, » s'écrie Gustave en recueillant toutes ses forces. Mais bientôt, vaincu par la douleur, près de s'évanouir, il prie, en langue française, le duc de Lauenbourg de le tirer sans éclat de la foule. Tandis que celui-ci se dirige vers l'aile droite avec le roi, et lui fait faire un long détour pour dérober à l'infanterie découragée ce spectacle accablant, Gustave reçoit dans le dos un second coup qui lui enlève le reste de ses forces. « J'en ai assez, mon frère, dit-il d'une voix mourante; toi, cherche seulement à sauver ta vie. » En même temps, il tombe de cheval, et, atteint de nouveau par plusieurs coups de feu, abandonné de toute sa suite, il rend le dernier soupir entre les mains des Croates. Bientôt son coursier, tout couvert de sang, erre seul dans la plaine, et apprend à la cavalerie suédoise la perte irréparable qu'elle vient de faire. Furieuse alors, elle s'élance vers l'endroit où il est tombé; elle veut arracher les précieux restes de son roi aux mains barbares qui le dépouillent: un combat meurtrier s'engage autour de son cadavre, et ce corps défiguré reste enseveli sous un monceau de morts.

« En un instant, cette nouvelle terrible a parcouru toute l'armée suédoise; mais, au lieu d'abatte le courage de ces braves légions, elle le renouvelle, elle l'échauffe, et le porte jusqu'à la rage. La vie n'a plus de prix, depuis que la plus sacrée de toutes n'est plus; la mort n'a rien d'effrayant, depuis qu'elle a frappé la tête la plus chère. Comme des lions furieux, les régiments uplandais, smalandais, finlandais, d'Ostrogothie et de Westrogothie, se précipitent, pour la seconde fois, sur l'aile gauche de l'ennemi qui n'oppose plus au général Horn qu'une faible résistance, et est bientôt entièrement défait. En même temps, le duc Bernard de Weimar, guerrier dont les talents égalaient le grand courage, prend le commandement de l'armée orpheline

de son roi, et le génie de Gustave-Adolphe conduit encore ces phalanges victorieuses. En un instant, l'ordre est rétabli à l'aile gauche; le duc Bernard enfonce l'aile droite des Impériaux; il s'empare de l'artillerie des moulins, qui causait les plus grands ravages, et la dirige contre l'ennemi. Le centre de l'infanterie suédoise, conduit par le duc Bernard et Kniphausen, franchit de nouveau les fossés, et, pour la seconde fois, la batterie de sept canons est emportée. Alors l'attaque recommence avec une nouvelle fureur contre les gros bataillons du centre; leur résistance devient toujours plus faible, et le hasard lui-même vient concourir avec la bravoure suédoise pour achever leur défaite: le feu prend aux caissons des Impériaux, et, au milieu d'un fracas horrible, on voit voler dans les airs une immense quantité de grenades et de bombes. L'ennemi épouvanté se croit surpris par derrière, tandis que les brigades suédoises l'attaquent par devant; le courage l'abandonne; il voit son aile gauche battue, sa droite sur le point de l'être, et son artillerie au pouvoir des Suédois. La victoire est prête à se déclarer; le destin de la journée ne dépend plus que d'un instant... Mais tout à coup paraît Pappenheim à la tête des cuirassiers et des dragons; alors tous les avantages obtenus jusque-là sont perdus, et une nouvelle bataille recommence.

« L'ordre qui rappelait ce général à Lutzen l'avait trouvé à Halle, au moment même où ses soldats achevaient le pillage de cette ville. Il était impossible de rassembler toute cette infanterie avec la promptitude qu'exigeaient l'urgence des ordres et l'impatience de ce guerrier. Sans attendre donc qu'elle fût réunie, il fait monter à cheval huit régiments de cavalerie, se met à leur tête, et accourt pour prendre part à la fête de cette journée. Il arriva encore assez à temps pour voir la défaite de l'aile gauche des Impériaux battue par Gustave Horn, et il fut, pendant quelques instants, enveloppé lui-même dans cette défaite;

mais sa présence d'esprit sut bientôt rallier ses bandes fugitives et les ramener à l'ennemi. Entraîné par son indomptable courage, brûlant d'impatience de combattre le roi lui-même, qu'il supposait commander cette aile, il fond avec furie sur les escadrons suédois, qui, las de vaincre, et accablés par la supériorité du nombre, reculent devant cette nouvelle masse d'ennemis, en faisant toutefois la plus vigoureuse contenance. La présence de Pappenheim, sur laquelle on ne comptait plus, réveille aussi l'ardeur presque éteinte de l'infanterie impériale, et le duc de Friedland saisit avec promptitude l'occasion de reformer sa ligne. Les bataillons suédois, serrés en masse, sont repoussés, après un combat terrible, jusqu'au-delà des fossés, et les canons, deux fois emportés, sont arrachés deux fois de leurs mains. Tout le régiment jaune, comme le plus brave de ceux qui signalèrent leur courage dans cette sanglante journée, était étendu sur le champ de bataille, dans le même ordre qu'il avait si vaillamment conservé avant de mourir. Tel fut aussi le sort d'un régiment bleu, que le comte de Piccolomini, à la tête de la cavalerie impériale, tailla en pièces, après le combat le plus terrible. Cet excellent général renouvela sept fois son attaque; sept chevaux furent tués sous lui, et, percé de six coups de feu, il n'abandonna le champ de bataille que lorsque l'armée entière l'entraîna dans sa retraite. On vit le duc de Friedland lui-même, au milieu d'une grêle de balles, parcourir avec calme toutes ses divisions, secourant le faible, applaudissant au brave, punissant le lâche d'un regard foudroyant. Autour de lui, à ses côtés, la mort moissonne en foule ses guerriers; son manteau même est criblé de balles. Mais les dieux vengeurs protègent en ce jour celui qui doit bientôt expirer par un fer assassin qu'on aiguise déjà dans l'ombre: Waldstein ne devait pas terminer une vie coupable sur le champ d'honneur où Gustave-Adolphe venait de finir la sienne.

« Le même bonheur ne fut pas réservé à Pappenheim, le Télémaque de l'armée, le plus redoutable soldat de la maison d'Autriche et de l'Église. Le désir brûlant de combattre le roi corps à corps avait entraîné ce guerrier furieux au milieu de la plus sanglante mêlée, là où il espérait le plus rencontrer son généreux ennemi. Gustave-Adolphe avait aussi cherché à voir de près cet adversaire qu'il estimait; mais l'ardeur secrète qui les animait l'un contre l'autre ne put être satisfaite, et la mort seule rapprocha ces deux héros. Deux balles de mousquet traversèrent la poitrine de Pappenheim, déjà couverte de cicatrices, et les siens furent obligés de l'arracher de force à cette scène de carnage. Tandis qu'on était occupé à le transporter sur les derrières, un bruit confus vient jusqu'à son oreille, et semble lui apprendre que celui qu'il cherchait est étendu mort sur le champ de bataille; bientôt cette nouvelle lui est confirmée. On vit alors tous ses traits s'épanouir, et ses yeux briller d'un dernier éclat. « Qu'on annonce au duc de Friedland, s'écria-t-il, que je suis blessé sans espérance, mais que je meurs content, « puisque l'implacable ennemi de ma « religion est mort le même jour que « moi. »

« Avec Pappenheim disparut du champ de bataille le bonheur des Impériaux. La cavalerie de l'aile gauche, à peine privée de ce chef victorieux qui venait de la rallier, crut tout perdu par sa mort, et, s'abandonnant au plus lâche découragement, prit la fuite. Un pareil désordre s'empara aussi de l'aile droite, qui prit la fuite également, à l'exception de quelques régiments, que l'intrépidité de leurs colonels, Götz, Terzki, Colloredo et Piccolomini, contraignit de demeurer à leur poste. L'infanterie suédoise sut profiter, avec promptitude et vigueur, de ce moment d'épouvante. Afin de remplir les vides que la mort venait de faire dans le premier corps de bataille, les deux lignes se réunissent, et hasardent enfin l'attaque décisive. Pour la troisième fois, l'infanterie

franchit les fossés, et, pour la troisième fois, les canons placés sur le revers tombent entre ses mains. Le soleil va terminer sa carrière, et les deux armées renouvellent leur sanglante lutte; le combat, près de finir, recommence plus terrible que jamais; de part et d'autre, les dernières forces sont aux prises: l'adresse, la fureur font les plus violents efforts pour ressaisir, dans ces instants précieux, les avantages de la journée. En vain le désespoir élève chaque combattant au-dessus de lui-même, aucun ne sait vaincre, aucun ne sait reculer; et la tactique ne semble épuiser, d'un côté, ses plus savantes ressources que pour donner lieu, de l'autre, à l'exécution des plus habiles, des plus surprenantes manœuvres. Enfin, le brouillard et la nuit viennent mettre à ce combat un terme que la fureur ne sait y mettre, et l'attaque cesse, parce qu'on ne découvre plus son ennemi. Un mouvement uniforme sépare les deux armées; les trompettes font entendre le signal consolant de la retraite, et chacun, désavouant sa défaite, abandonne la plaine.

« L'artillerie des deux armées passa la nuit sur le champ de bataille, faute de chevaux: elle devait être à la fois le prix et le gage de la victoire pour celui qui se rendrait maître du terrain. Mais la précipitation avec laquelle le duc de Friedland abandonna Leipzick et la Saxe, lui fit oublier d'aller retirer la sienne. Peu après la fin du combat, arriva l'infanterie de Pappenheim, forte de six régiments, et qui n'avait pu suivre assez vite son général; mais elle arriva trop tard, et le sort de la journée était fixé. Il est vraisemblable que, si ce renfort fût venu quelques heures plus tôt, il eût décidé de la victoire en faveur des Impériaux; il aurait même pu, en s'emparant, aussitôt après son arrivée, du champ de bataille, sauver l'artillerie du duc de Friedland et enlever celle des Suédois; mais, sans ordre pour régler sa conduite, ignorant entièrement l'issue de la bataille, il prit la route de Leipzick dans l'espoir de rencontrer l'armée. »

Tel est l'admirable tableau que Schiller a tracé de la bataille de Lutzen. Écoutons maintenant Richelieu. Il nous dira quelles furent les suites de cette lutte sanglante, et nous ne pourrions sans un vif intérêt entendre les réflexions que la mort de Gustave suggéra à ce grand ministre, l'homme le mieux fait, peut-être, pour comprendre le héros suédois.

« Le désordre des Impériaux fut si grand en leur fuite, que leur cavalerie, rencontrant leur propre bagage auprès de Leipzig, le pillà comme si c'eût été celui de l'ennemi.

« Pappenheim mourut d'une mousquetade en cette bataille, et dit qu'il mourait content puisque le roi de Suède étoit mort avant lui. Ce fut le capitaine le plus courageux et le plus heureux de tous ceux de l'empereur, et qui, pour marque de sa valeur, avoit cent cicatrices sur lui.

« La nuit suivante fut une des plus horribles dont on ait ouï parler, à cause des morts et des mourants blessés de part et d'autre, répandus dans le champ de bataille, où le duc de Weimar demeura jusqu'au lendemain.

« Il y eut six mille hommes de morts, la plupart Impériaux, grand nombre de blessés qui moururent presque depuis, et trente-six pièces de canon des ennemis prises.

« Ledit duc, après avoir retiré tous les blessés du champ, en partit sur les dix heures du matin, et s'en alla à Weissenfels avec son armée, qui ne savoit encore rien de la mort de son chef, qu'il avoit eu soin d'envoyer retirer par le sieur de Truxes et autres le jour précédent, lorsqu'il prit le commandement de l'armée et alla charger les ennemis. Ledit Truxes le mit sur un chariot d'artillerie, prenant son temps lorsque les ennemis furent un peu éloignés du lieu où il l'avoit remarqué, car tantôt ils s'avançoient et tantôt reculoient, allant d'une place à l'autre selon le choc qu'ils donnoient ou recevoient, et la variété du jour, où l'on voyoit un perpétuel changement de pluie et de beau temps. Étant arrivé à Weissefels, il fit assembler tous

les officiers, et leur dit que le roi étoit mort, et qu'il étoit résolu, après une si grande perte et une si grande victoire, de poursuivre les ennemis et de continuer une si juste vengeance. Tous les colonels louèrent son dessein, et il commanda aux troupes de marcher; et, après qu'elles furent au rendez-vous, il fit amener le corps du roi au devant de l'armée, qu'il harangua, disant, entre autres choses, qu'il ne vouloit pas céler davantage le malheur qui étoit arrivé de la mort d'un si grand prince, et les conjuroit tous, par la gloire qu'ils avoient acquise en la suivant, de lui aider à en prendre vengeance, et à faire voir à toute la terre qu'il commandoit à des soldats qui l'ont rendu invincible et, après la mort même, la terreur de ses ennemis. Toute l'armée répondit en criant qu'ils le suivraient partout où il voudroit, et jusques au bout du monde.

« Après ces choses, le duc de Weimar s'avança vers Lemnitz et Zwickau, sur la même route des ennemis, faisant porter le corps du roi de Suède au milieu de la bataille, accompagné de ses deux régiments de gardes, l'espace de quinze jours durant. Il prit les deux places là où s'étoit retiré le reste de l'infanterie des ennemis, et ensuite sépara son armée. Kniphausen alla, sous le duc de Lunebourg, assiéger Hameln, ville en Westphalie, et le duc Bernard prit le chemin de la Franconie, ayant fait conduire le corps du roi à Wolgast, et de là en Suède, en grande pompe et cérémonie. Arnheim joignit ledit duc de Weimar, qui ne se retira point en ses quartiers d'hiver, qu'il n'eût premièrement repris Leipzig et toutes les autres places de la Misnie, dans laquelle Walstein avoit laissé garnison, et qu'il n'eût chassé tous les Impériaux des états du duc de Saxe.

« La mort du roi de Suède est un exemple mémorable de la misère humaine, ne lui étant pas, à l'instant de sa mort, resté de tant de provinces qu'il avoit conquises sur ses voisins, et tant de richesses qu'il avoit gagnées en Allemagne, une seule chemise pour

couvrir son infirmité, l'orgueil de sa naissance et de la réputation de ses armes qui l'élevoit au-dessus de plusieurs grands monarques, ayant été battu jusques à ce point que d'être foulé aux pieds des chevaux amis et ennemis, et si égal au corps des moindres soldats, entre lesquels le sien étoit gisant, meurtri et souillé de sang, que ses plus familiers même eurent peine à le reconnoître pour lui rendre l'honneur de la sépulture. Telle fut la fin de toute sa grandeur.

« Le pape, oyant cette nouvelle, alla en l'église nationale des Allemands dire une messe basse. Les Espagnols, qui vouloient que ce roi, qui ne faisoit la guerre qu'à leur ambition et en faveur des princes qu'ils avoient opprimés, fût estimé comme si le but de ses armes étoit la destruction de l'Église, se plainquirent hautement de ce que le pape n'avoit point fait chanter le *Te Deum*, et tirer le canon en signe de réjouissance; ce qui fut fait le lendemain, qui étoit un dimanche, à l'issue de la chapelle : les uns disoient que c'étoit sur le sujet de ladite mort, les autres, sur celui de l'élection du roi de Pologne, dont l'avis étoit venu au même temps.

« Le roi de Suède fut fils du duc Charles, oncle de Sigismond, roi de Pologne, qui le laissa son lieutenant-général en Suède quand il alla recevoir la couronne de Pologne, à laquelle il avoit été élu. Il se rebella dans peu de temps, sous prétexte de la religion, et, après plusieurs guerres et plusieurs années, s'enhardit de prendre le titre de roi. Après sa mort, Gustave son fils, dont nous parlons maintenant, lui succéda, âgé de dix-sept ans, qui avoit déjà beaucoup voyagé et donnoit une grande espérance de soi, laquelle il confirma par ses actions, car il eut incontinent guerre avec les Polonois, les Danois et les Moscovites, qu'il attaqua l'un après l'autre, et emporta de chacun d'eux quelque province. Enfin il vint en Allemagne, où il brisa et fracassa tout ce qui s'opposa à lui; et si, après la bataille de Leipzick, il eût été droit attaquer

l'empereur en ses provinces héréditaires, aussi bien comme il tourna l'effort de ses armes contre les évêques et les électeurs catholiques, pénétrant jusques à Mayence, Spire et Worms, deçà le Rhin, c'étoit fait de la maison d'Autriche, vu que la moindre victoire qu'il eût remportée en ce lieu-là, qui lui étoit facile, ses forces ayant été défaites à Leipzick, elle n'avoit plus de ressources ni de lieu où pouvoir rassembler un corps d'armée, où, au contraire, tandis que ledit roi s'amusa contre les autres princes, toutes les provinces qui n'avoient point été affligées de la guerre, fournirent à l'Autriche des gens de guerre, des munitions, et des moyens de remettre sur pied et entretenir une armée deux fois plus grande que celle qu'elle avoit eue auparavant. Mais, ou Dieu ne vouloit pas l'entière destruction de cette maison, qui eût peut-être été lors trop préjudiciable à la religion catholique, et détourna le roi de Suède du conseil qui lui étoit avantageux de prendre, ou le même Dieu, qui ne donne pas tout à tous, mais divise ses dons diversement à chacun, avoit donné à ce roi, comme à Annibal, la science de vaincre, mais non pas celle d'user de la victoire.

« Il étoit prince savant, qui parloit beaucoup de langues, accort et affable, et qui savoit l'art de la guerre parfaitement, et avoit pris plaisir de le mettre en pratique depuis son avènement à la couronne, et non seulement donnoit les commandements, mais les faisoit exécuter lui-même en personne.

« Il avoit accoutumé de dire qu'un roi n'étoit pas digne de porter la couronne sur la tête, qui faisoit difficulté de la porter partout où un simple soldat pouvoit aller : aussi courut-il souvent fortune d'être pris, et eut quantité de coups sur lui, et, entre autres, un sur l'épaule dont la balle lui étoit demeurée; ce qui l'empêcha de pouvoir prendre sa cuirasse à la bataille de Lutzen.

« Ceux qui cherchent les ténèbres dans la lumière du soleil, et retrouvent à reprendre en la même vertu,

Je blâment d'être mort en soldat ; mais ils ne se souviennent pas que tous les princes conquérants sont obligés de faire, non seulement l'office de capitaine, mais de simple soldat, et d'être les premiers dans les périls pour y animer les soldats, qui ne s'y hasarderoient pas sans eux. N'a-t-on pas vu Alexandre sauter du haut des murailles dans une ville, et soutenir tout un temps l'effort de tout le peuple qui l'y vint assaillir ? Et César prit-il pas dans un combat le bouclier du premier de ses légionnaires, se mit à pied à la tête de tous les siens, pour combattre ses ennemis ? et une autre fois, il se jeta si courageusement dans le péril, qu'il fut contraint de s'exposer à la nage, et de sa hardiesse est demeuré ce proverbe : Que rien ne peut vaincre César et sa fortune.

« Le Suédois mourut d'autant plus glorieusement que l'un et l'autre, qu'il est plus convenable à la condition d'un grand capitaine et d'un conquérant de mourir l'épée à la main, faisant son tombeau du corps de ses ennemis dans le champ de sa victoire, que d'être haï des siens ou poignardé des mains de ses plus proches, ou mourir empoisonné et enseveli dans le vin.

« Cette dernière bataille est mémorable encore, en ce que et les Impériaux et les Suédois ont tous deux prétendu avoir remporté la victoire : les Suédois, pour le grand carnage qu'ils firent de leurs ennemis, le champ de bataille qui leur demeura avec le bagage et le canon ; les Impériaux pour la mort du roi de Suède, qui valoit seul plus que toutes les deux armées, et en la personne duquel ils prétendoient que consistoient la victoire et l'heureux succès de toute la guerre, espérant désormais bon marché de tout le parti destitué d'un tel chef.

« Ils avoient raison de faire tant d'estime de la personne de ce prince, et néanmoins ils furent trompés en l'espérance qu'ils avoient que tout seroit divisé après sa mort, car il avoit eu tant de prévoyance, qu'ayant fait reconnoître en Suède sa fille pour son héritière, il avoit désigné en Allema-

gne Oxenstiern, au cas qu'il mourût, pour avoir la direction des affaires et le souverain commandement des armées, de manière que sa mort n'étonna point en sorte le parti qu'il ne demeurât en état de pouvoir continuer la guerre. Outre que si la mort du roi de Suède ôtoit au parti un si grand capitaine, aussi déhvroit-elle tous les princes collègues de la jalousie qu'ils commençoient à avoir de ce conquérant, qui, bien que sage, commençoit néanmoins à s'emporter à quelques paroles insolentes contre ces princes, et les mettoit à une disposition plus affermie de demeurer dans l'union de la ligue de Leipzick, vu principalement qu'ils se voyoient commander dix armées dans l'Allemagne, avoir les deux tiers du pays et les principales villes à leur dévotion, et étoient entrés en connoissance de leurs forces, à faute de laquelle ils avoient reçu, durant quelques années, une dure loi de ceux auxquels ils étoient capables de la donner (*).»

CHRISTINE.

Quand Gustave eut terminé sa carrière à Lutzen, les États du royaume s'assemblèrent pour prendre les mesures qu'exigeaient les circonstances. Christine, qui n'avait alors que six ans, fut proclamée reine de Suède, et on lui désigna pour tuteurs les cinq grands dignitaires de la couronne, auxquels on confia en même temps les soins de l'administration. Gustave, qui voyait en Christine le seul espoir de son trône, avait donné les plus grands soins à l'éducation de cette princesse. Il avait voulu qu'on l'élevât d'une manière forte et mâle, et le plan qu'il avait tracé lui-même pour l'éducation de sa fille, fut continué après sa mort. Nous laisserons la jeune reine grandir au sein de l'étude qu'elle préfère aux jeux de son âge, et nous retournerons en Allemagne, où la Suède est encore pendant quelques années appelée à jouer un grand rôle. Nous ne rentrerons en

(*) Mémoires de Richelieu, t. VII, p. 261 et suiv.

Suède qu'avec l'armée suédoise, quand la paix de Westphalie aura rendu le repos au monde.

Peu de temps après Gustave, mourut, le 29 novembre 1632, le comte Palatin Frédéric V, ex-roi de Bohême. Bien qu'il eût perdu toute influence morale, il était le seul peut-être parmi les princes allemands qui eût pu seconder l'électeur de Saxe dans la direction des affaires du parti. Mais Axel Oxenstierna, chancelier de la couronne de Suède, éclipsa bientôt l'électeur par ses talents et par sa haute supériorité. Né en 1583, à Fanoë, dans la province d'Upland, il passa vers 1598 en Allemagne, où il étudia pendant cinq ans à Rostock et à Wittemberg le droit, la politique et la théologie, dans laquelle il prit ses degrés. En 1609, il fut nommé conseiller du royaume, et, à l'avènement de Gustave, chancelier. « La nature, a dit l'un de ses biographes, avait formé ces deux hommes pour aller ensemble à la gloire, l'un par ses exploits, son courage brillant, ses conceptions élevées et hardies; l'autre par sa prudence, son zèle infatigable, ses combinaisons profondes. Leurs deux noms sont devenus inséparables comme ceux de Henri IV et de Sully. »

Il n'est personne qui ne connaisse les lettres d'Oxenstierna à son fils, et les sages préceptes qu'elles renferment; mais on peut ajouter qu'il suivit toujours lui-même la règle qu'il traçait aux autres. « C'est l'homme le plus sage avec lequel j'aie jamais conversé à l'étranger, écrivait l'ambassadeur anglais, et son mérite répond à sa renommée. » La mort de Gustave, qu'il apprit à Hanau, dut bien le surprendre : il pouvait craindre qu'on ne reconnût pas plus long-temps son autorité en Suède et en Allemagne; mais il n'hésita pas un instant : il écrivit sans délai aux généraux suédois et aux confédérés allemands, et prit possession, par son ascendant moral, de l'autorité, que, peu de temps après, on lui confirma pleinement à Stockholm, en lui donnant même des pouvoirs illimités, mais en lui recomman-

dant de tout faire pour arriver à une paix générale qui assurât à la Suède des possessions territoriales en Allemagne, sur les côtes de la Baltique.

Au mois de décembre, Oxenstierna se rendit à Dresde, auprès de l'électeur de Saxe, qui ne put se résoudre à prendre aucune détermination; mais il fut plus heureux à Berlin, car l'électeur de Brandebourg était gagné par la France, et espérait épouser la jeune reine de Suède. Puis il revint à Heilbronn, présider une diète des protestants, qui devait lui décerner la direction des affaires.

Richelieu, qui s'était enfin décidé à agir avec plus d'énergie et plus de franchise, envoya vers cette époque en Allemagne le marquis de Feuquières, cousin du fameux P. Joseph. Les instructions de Feuquières portaient qu'il devoit se rendre à Dresde après s'être abouché, en passant, avec Oxenstierna, et persuader à l'électeur « de prendre la direction des affaires, « et donner près de lui la même part « à Oxenstierna, en ce qui concerne « ce fait, qu'il avoit auprès de son maître (*), » le roi de France s'obligeant d'ailleurs envers l'électeur aux mêmes subsides qu'il avait payés à Gustave. Mais l'habile négociateur vit bien qu'il était impossible d'exécuter cette partie de ses instructions : il dit donc à Oxenstierna, « que Sa Majesté (Louis XIII) « n'estimoit pas seulement que la subsistance du parti jusques ici ne lui fût « justement et entièrement due, mais « que pour l'avenir elle ne s'en attendoit « encore qu'à lui seul, et qu'elle « ne considéroit les autres que comme « des Allemands (**). »

L'ambassadeur parvint à faire décider, le 13 avril, à Heilbronn, qu'il serait formé une confédération, dont Oxenstierna serait nommé directeur, avec le pouvoir de décider seul des affaires de la guerre, avec l'assistance de six conseillers, nommés par les confédérés. En même temps, Feuquières conclut avec le chancelier un nouveau

(*) Négociations de Feuquières, t. I, p. 9.

(**) Ibid., p. 41.

traité entre la France et la Suède, et crut devoir s'en excuser auprès de son maître. Voici ce qu'il écrivait à Louis XIII : « Votre Majesté verra comme quoi je ne me suis pas trouvé peu embarrassé arrivant ici, pour y avoir rencontré les affaires en une assiette tout autre que celle qui étoit présumposée par mes instructions, et notamment en ce que M. l'électeur de Saxe passoit dans l'esprit du commun et au jugement des plus entendus, pour prince perdu de réputation et de crédit, pour être reconnu généralement d'une humeur portée au repos et à ses plaisirs; trop adonné au vin, partant incapable de présider à des affaires importantes, à la paix ou à la guerre; d'une trop grande dépendance du roi de Danemark; d'une aversion de la couronne de Suède, à cause principalement de leurs concurrence et prétentions sur les évêchés de Magdebourg et Halberstadt; toujours arrêté par son ancienne inclination à la maison d'Autriche, entretenant toujours correspondance avec l'empereur et Waldstein; nonchalant et négligeant de se mettre en état contre les ennemis communs, etc. Ces considérations jointes à l'information que j'ai eue que ce prince porte et témoigne ouvertement une haine à toute puissance étrangère, bien qu'auxiliaire dans l'empire, et qu'il a cette maxime à cœur de divertir par une paix cette guerre civile allemande, en la portant chez quelque voisin, m'ont obligé de croire qu'il seroit dangereux de s'opiniâtrer de la part de V. M., etc (*). »

Le portrait de l'électeur de Saxe n'étoit que trop vrai. En Allemagne même, il passait pour un désordonné buveur. Le comte Schwarzenberg, envoyé de l'électeur de Brandebourg à Dresde, écrivait à son maître qu'il lui avait fait le sacrifice de dix ans de sa vie, en buvant avec l'électeur de Saxe. Mais d'un autre côté, on remarquera que la lettre de l'ambassadeur français

accorde à l'électeur des sentiments de nationalité qui, bien qu'alors contraires aux vues de la couronne de France, et peut-être même aux intérêts bien entendus de la Saxe, n'en sont pas moins très-honorables. Au reste, l'union d'Heilbronn venait bien à propos pour renforcer l'autorité des chefs des armées protestantes où la discipline avait reçu une fâcheuse atteinte par la mort de Gustave.

Cependant Waldstein, retiré en Bohême, réorganisa son armée, en punissant avec la plus grande sévérité ceux qu'il croyait n'avoir pas fait leur devoir à la bataille de Lutzen, et en récompensant avec une générosité non moins grande ceux dont il approuvait la conduite. Il ne fut plus question de paix. On frappa des impôts énormes sur les états héréditaires de la monarchie autrichienne, et les confiscations servirent à procurer l'argent qui pouvait être encore nécessaire pour recommencer la guerre avec l'ardeur convenable.

A la tête de l'armée suédoise étoit Bernard de Weimar, cadet de la maison ducal de ce nom, guerrier d'inclination, ambitieux, actif, peu soumis aux faiblesses humaines, tel enfin qu'Oxenstierna ne put le voir sans quelque jalousie. A côté de Bernard se trouvoit le Suédois Gustave Horn, moins ambitieux et plus prudent que le duc de Weimar, dont il sut souvent modérer la fougue et réparer les fautes. En novembre, il obtint quelques succès sur les Impériaux et les Bava-rois. En janvier 1633, Bernard prit Bamberg et Hôchstet, qu'il fit sacca-ger; puis s'étant réuni à Horn, il reprit Munich, que les Bava-rois avaient pillé eux-mêmes pour ne rien laisser aux Suédois, et se fit céder à lui personnellement, par Oxenstierna, le duché de Franconie et les évêchés de Wurzburg et de Bamberg. L'électeur de Bavière s'étoit enfui dans le Tyrol. Ses paysans, qui se révoltèrent, furent maltraités par les deux partis, et on en massacra plus de deux mille.

Là ne s'arrêtèrent pas les succès des armes suédoises. En juillet 1633, les Impériaux furent battus près d'Olden-

(* Ibid., p. 135.

dorf sur le Weser. Les Suédois prirent Hameln et Osnabruck, et firent évêque de cette ville le comte de Wasabourg, fils naturel de Gustave. Ils parvinrent aussi à chasser les Impériaux de l'Alsace, de la Bavière et de la Souabe. Il est incontestable qu'on doit attribuer une partie de ces succès à l'inaction de Waldstein qui, ne voulant pas exposer son armée aux chances d'une nouvelle bataille, resta en Bohême pour protéger les états héréditaires de l'empereur, liant des négociations avec la Saxe et la France, et voyant avec plaisir ravager les états de l'électeur de Saxe. Enfin il s'avança vers la Silésie, et conclut un armistice avec la Saxe, négociant toujours avec l'électeur qu'il espérait séparer de la Suède; mais Oxenstierna ayant mis obstacle à ses projets, il s'élança soudain sur les Saxons, et, le 18 octobre 1633, il fit toute l'armée prisonnière et avec elle le vieux comte de Thurn, qu'il remit aussitôt en liberté.

A Vienne, où l'on commençait à soupçonner les desseins de Waldstein, la mise en liberté de Thurn excita le plus vif mécontentement. Waldstein, dans la conscience de sa force, répondit par des menaces : « Que voulez-vous, » dit-il, « que je fisse de ce vieux fou ? A « la tête des armées ennemies, il nous « est plus utile que dans une prison. » Ensuite profitant de la défaite des Saxons, il s'empara de toute la Silésie, et s'avança jusqu'à Berlin, où il entra le 11 novembre. Mais, le 4 novembre, le boulevard de la Bavière était tombé, Ratisbonne avait été prise par le duc de Weimar, et Waldstein, forcé par les instances réitérées de l'empereur de se rapprocher du midi de l'Allemagne, prit ses quartiers d'hiver en Bohême, frondant la cour, maudissant l'électeur de Bavière et les jésuites, et continuant ses négociations avec la France et la Saxe. Ces négociations, confirmées par les Mémoires du cardinal de Richelieu, nous ont été conservées dans tous leurs détails par la correspondance du marquis de Feuquières, et nous allons en reproduire les documents les plus intéressants,

comme étant les pièces les plus importantes du procès que l'histoire a dû tenter à Waldstein. Il faut toutefois faire observer qu'à cette époque les idées de souveraineté n'étaient pas encore aussi arrêtées qu'elles le furent plus tard; une négociation du sujet d'un prince avec le souverain d'un autre pays n'était pas précisément regardée comme une félonie, dans ce temps de dissolution du système féodal.

Dès l'époque où il reprit le commandement, Waldstein avait noué ces négociations secrètes, d'abord avec Arnheim, général de l'électeur de Saxe, puis avec les envoyés de France et de Suède, par l'entremise de Kinski, gentilhomme bohémien réfugié, qu'il avait, ainsi que beaucoup d'autres ennemis de l'empereur, accueilli dans son armée. Il paraît que ce Kinski, désirant amener la défection de Waldstein, agit en grande partie sans mandat, au moins n'a-t-il jamais produit aucun acte signé par Waldstein. Voilà pourquoi Oxenstierna regarda toujours cette négociation comme un piège qu'on lui tendait, et se tint sur la réserve, sans que les nouvelles qu'il pouvait recevoir personnellement fussent capables de le faire revenir de ses premières idées. D'ailleurs ce ministre, ayant des vues d'établissement en Allemagne, n'avait garde de se prêter à l'élevation d'un homme qui, dans ses arrangements, se proposait d'éloigner les Suédois de l'empire, après s'être servi d'eux pour parvenir à ses fins.

En France on n'avait pas ajouté plus de foi qu'Oxenstierna aux propositions de Waldstein; mais tout ce qui servait à les rendre suspectes et odieuses à Oxenstierna, devait précisément les faire godter au cabinet français. Le cardinal de Richelieu et le capucin Joseph ne ménageaient rien pour répondre aux vues de Waldstein. Tous les projets formés contre l'Autriche se réalisaient avec la défection de ce général, et dans le cas même où elle n'aurait pas réussi, la négociation devait servir de contre-poids aux prétentions de la Suède. Feuquières, à son arrivée en Allemagne, trouva les cho-

ses dans un état qui ne dissipait encore aucun des doutes qu'on pouvait concevoir; il dépêcha donc plusieurs personnes à Waldstein (*) pour « essayer à reconnoître par les discours « du duc de Friedland, si, dans la promesse qu'il fait, il y a lieu de prendre confiance, et ensuite de voir si « ledit duc lui veut donner par écrit « une assurance de ce qu'il promet « faire (**). »

Au commencement de 1633, il lui fit présenter le mémoire suivant qui, malgré son obscurité diplomatique, prouve toute l'importance que la France attachait à la conquête de Waldstein.

Mémoire par forme d'avis dressé par M. de Feuquières, à Friedland.

« Les amis les plus affectionnés et « les serviteurs les plus fidèles de M. le « duc de Friedland, dans la connoissance qu'ils ont de sa générosité, ne « croient pas qu'il puisse avoir perdu « le souvenir du traitement honteux « qu'il a reçu par ci-devant de la maison d'Autriche, et qu'en ayant reçu « tant de mépris pour récompense de « tant de si grands et si signalés services qu'il lui avoit rendus, il puisse « avec raison se promettre d'être mieux « récompensé à l'avenir de ceux qu'il « continue de lui rendre, et elle d'attendre de lui.

« Ce qu'elle a rappelé n'est pas une « raison qui soit jugée capable de le « satisfaire sur l'injure du mépris, puis- « qu'il est trop judicieux pour ne voir « pas, que comme elle ne lui ôta le « généralat que par méfiance de sa fidélité et jalousie de son autorité « parmi les gens de guerre, elle ne le « lui a redonné ensuite que par nécessité de ne s'en pouvoir passer.

« Les conséquences qu'il peut tirer « de cela pour l'avenir ne doivent pas

« peu augmenter la méfiance qu'il en « doit avoir, y considérant sa perte in- « faillible de quelque côté que les affaires tournent; car si le parti contraire vient à avoir du bon sur lui, il « trouvera sa ruine particulière dans « la générale de son parti; et si au « contraire il lui succède bien, le plus « de succès venant à être l'accroissement de son autorité, le sera par « conséquent de la jalousie de ceux « qui, suivant les maximes d'Espagne, « ne pouvant souffrir personne en état « de leur en donner, se porteroient aussitôt à le défaire, comme une personne qu'ils croiroient d'ailleurs ne « pouvoir jamais être contente d'eux, « après en avoir été traitée avec tant « de mépris, d'injustice et d'ingratitude.

« On comprend bien que ce fut plutôt pour satisfaire à ses généreuses « inclinations qu'aux importunes requêtes des Espagnols, qu'il se laissa « persuader de reprendre l'année passée le timon de leurs affaires; mais « y ayant satisfait de sorte qu'il les « puisse maintenant laisser sans pouvoir être accusé d'aucun reproche, « ses dits amis et serviteurs ne le trouveroient pas excusable dorénavant « s'il s'opiniâtroit davantage à suivre « une fortune dans les secrets de laquelle il pénètre trop avant pour « ne voir pas qu'elle est à la veille d'une « ruine sans ressources, et il est trop « habile homme pour ne juger pas que « les forces auxquelles il joint les siennes, ne peuvent plus être long-temps « capables de le soutenir, ni lui de les « faire subsister contre la puissance « des ennemis qui s'est rendue considérable, ajoutant à la force des armées la parfaite intelligence dans « laquelle se sont affermis non seulement les princes et états de l'union, « mais avec eux tous les rois, princes « et états ennemis de la maison d'Autriche; ayant, en suite des résolutions « prises à Heilbronn, disposé par leur « conseil de toutes leurs forces avec « un ordre qui les fait connoître capables, non seulement de soutenir « un effort puissant de plusieurs ar-

(*) Waldstein avait été nommé duc de Friedland et de Mecklenbourg. On lui donne toujours le premier titre dans les dépêches françaises pour ne pas offenser la couronne de Suède, alliée des ducs de Mecklenbourg, chassés par Waldstein.

(**) Nég. de Feuquières, t. I, p. 154.

« mées, mais même de maintenir une
 « guerre perpétuelle comme les Hol-
 « landois; de sorte que le jugeant bien
 « informé de cela, il ne croit pas que
 « son dessein soit de les combattre
 « par la patience, mais aussi qu'il
 « soit de hasarder un combat avec
 « eux; ils n'estiment pas se le devoir
 « persuader, vu que si l'événement
 « venoit à lui être contraire, sa perte
 « seroit entière et sans ressource, ce qui
 « ne se peut réciproquement affirmer.

« Ils font ces considérations sur sa
 « grande armée, qu'elle n'est composée
 « que de troupes nouvelles, d'assez
 « mauvais hommes, peu affectionnés à
 « leur parti; et que des officiers, il y
 « en a peu de la capacité desquels il
 « puisse s'assurer; et ne doutent pas
 « qu'il n'ait été contraint d'employer
 « le reste de son crédit, tant en hom-
 « mes qu'en argent, pour la mettre
 « au point où elle est. Ils ne peuvent
 « comprendre quels moyens il peut
 « prévoir de la faire subsister, vu
 « même qu'il a été obligé d'en faire
 « les levées dans ce peu de pays qui lui
 « reste tout ruiné, et que venant à
 « être obligé de tirer sa subsistance de
 « l'Autriche, il a considéré là-dessus
 « qu'il ne le pourra faire sans que la
 « foule du pays fasse aller beaucoup
 « de plaintes à la cour de Vienne, et
 « attirer sur lui autant de ce côté-là,
 « que des moyens semblables lui en
 « ont acquis de tous les autres de l'A-
 « lemagne.

« Toutes ces raisons et plusieurs
 « autres dans lesquelles il peut être
 « plus particulièrement que person-
 « ne, leur donnent sujet de s'éton-
 « ner, qu'après s'être soumis, il y a
 « quelque temps, à entendre à un
 « accommodement avec le roi de Suède,
 « qu'il connoissoit d'une humeur si
 « altière et ambitieuse qu'il ne pou-
 « voit souffrir auprès de lui personne
 « qui eût la moindre ombre de crédit,
 « et qui se portoit partout en per-
 « sonne, il laisse perdre une si belle
 « occasion qu'il a aujourd'hui en main,
 « de pouvoir, en sûreté et honneur,
 « non seulement assurer sa fortune et
 « se maintenir dans l'autorité, rang

« et dignités qu'il possède, mais s'é-
 « lever à une couronne dont la posses-
 « sion lui seroit assurée par l'appui
 « de si puissants amis, qu'il auroit
 « plutôt lieu d'espérer de passer plus
 « avant que de craindre de déchoir.

« Si c'est chose à quoi il veuille en-
 « tendre, et que pour passer plus avant
 « dans la connoissance de l'affaire, il
 « agréé de s'aboucher avec l'ami intime
 « et fidèle serviteur qui lui a fait l'ou-
 « verture, il lui fera voir dans la suite
 « ses avantages et ses sûretés si clai-
 « rement, que lui répondant du secret
 « et fidélité requise, et de tout le soin
 « et la diligence qui se peuvent désirer
 « en pareille occasion, il aura sujet
 « d'y prendre une entière confiance,
 « comme il peut faire dès à présent,
 « de lui faire savoir ses sentiments sur
 « ce sujet par telle voie qu'il jugera à
 « propos.»

Plus tard, après l'armistice entre
 la Saxe et Waldstein, Kinski s'étant
 de nouveau présenté à Feuquières, et
 lui ayant donné des espérances, Louis
 XIII écrit à son ambassadeur la
 lettre suivante, qui n'est pas l'un des
 documents les moins curieux de cette
 époque :

« Monsieur de Feuquières, j'ai un
 « contentement particulier de voir ce
 « que vous m'écrivez sur le sujet de
 « Friedland, lequel vous assurerez de
 « mon affection, lui faisant entendre
 « positivement, par voie sûre, que
 « s'il veut contribuer, ce qui dépendra
 « de lui, aux bonnes intentions que j'ai
 « pour établir une bonne paix dans
 « l'empire et dans toute la chrétienté,
 « pour la conservation de la religion
 « et de la liberté publique, j'emploierai
 « très-volontiers la puissance de mes
 « armes et de mes bons amis avec
 « toute mon autorité, pour le faire
 « élire roi de Bohême, et même le
 « porter plus haut; sur quoi vous ob-
 « servez et pénétrez, autant qu'il
 « vous sera possible, si ce qui vous a
 « été avancé de sa part n'est point un
 « artifice pour découvrir quels desseins
 « je puis avoir dans la part que je
 « prends aux affaires de delà. Quand
 « cela seroit, il sera toujours bon de

« lui faire savoir ce que dessus, et ce,
 « avec tel secret et telle manière qu'il
 « en demeure satisfait. Il est très-
 « soupçonneux; quoi que ce soit, il ne
 « peut être qu'à propos de donner ja-
 « lousie de lui à l'empereur; mais il
 « faut prendre garde aussi qu'il ne se
 « prévale point de ce que vous ferez à
 « son égard, pour le faire concevoir de
 « moi à mes amis. Je serois très-aise
 « qu'il y eût lieu de ménager ledit Fried-
 « land effectivement, dont vous me
 « donnerez prompt avis, afin d'avoir
 « mes ordres plus précis sur ce que
 « vous me ferez savoir. Je vous ré-
 « pèterai par cette lettre que je suis
 « très-satisfait de votre conduite et
 « prudence en tout ce que vous avez
 « fait par-delà, ainsi que je vous ferai
 « paroître en toutes les occasions qui
 « s'en offriront, priant sur ce Dieu
 « qu'il vous ait, monsieur de Feu-
 « quières, en sa sainte garde.

« Écrit à Forges le 19^e jour de juin
 « 1633. Signé LOUIS, et plus bas
 « BOUTHILLIER, avec paraphe. »

Feuquières répondit à cette missive,
 le 25 juin, que Waldstein prétextait
 une négociation avec le comte de
 Thurn, pour ne pas se prononcer vis-
 à-vis de la France. « Ces raisons, con-
 « tinue l'ambassadeur, quoique fortes
 « en apparence, ne me venant que de
 « la bouche d'un ami intime dudit
 « duc de Friedland (Kinski), j'ai pensé
 « que V. M. ne les trouveroit en effet
 « assez puissantes pour continuer de
 « ma part à presser la négociation que
 « j'avois commencée avec lui, de
 « crainte qu'il n'essayât de m'obliger
 « à lui faire quelque réponse, dont il
 « voulût se prévaloir. S'il m'est per-
 « mis de dire à V. M. mon opinion
 « sur ce sujet, elle est qu'en cas que
 « ledit duc de Friedland traite fran-
 « chement avec ledit comte de la Tour
 « (de Thurn), il désirera avoir la li-
 « berté de se venger du duc de Bavière,
 « qui est la plus forte passion qu'il ait
 « au monde; à quoi il est assuré de ne
 « trouver aucune opposition, si ce
 « n'est de la part de V. M.; ce qui le
 « pourroit porter à remettre à traiter
 « avec elle, après qu'il auroit satisfait

« à sa passion (*). » Le 16 juillet, Riche-
 lieu envoya à Feuquières le mémoire
 suivant, qui a uniquement rapport à
 la défection de Waldstein. Ce qui est
 assez curieux, c'est que d'après l'intitulé
 du mémoire, il paraît qu'il avait été
 délibéré en conseil.

*Mémoire envoyé par le commandement du
 roi au sieur de Feuquières, touchant l'af-
 faire résolue au conseil d'état.*

A Chantilly, le 16 juillet 1633.

« Sa Majesté approuve ce qu'il a ré-
 « pondu aux articles qui lui ont été
 « proposés par le comte de Kinski, de
 « la part de Friedland. Sur quoi Sa
 « Majesté a résolu de lui répondre :

« Que venant au particulier et tou-
 « chant le premier article, supposé que
 « Friedland se déclare contre l'empereur,
 « Sa Majesté fera de tout son
 « pouvoir avec ses alliés pour qu'ils
 « disposent présentement de leurs
 « troupes en sa faveur, soit par di-
 « version ou conjonction, selon qu'il
 « jugera lui-même être plus à propos.

« Que si Friedland a besoin de quel-
 « que argent pour cette heure, le roi
 « donne ordre au sieur Feuquières de
 « lui offrir cent mille écus présente-
 « ment; et s'il connoît nécessaire d'en
 « donner davantage, Sa Majesté lui
 « permet d'aller jusqu'à cinq cent
 « mille francs, ce qu'il ménagera néan-
 « moins avec sa retenue et circon-
 « spection accoutumée. Si ledit Fried-
 « land veut entrer en un traité, et qu'il
 « se veuille obliger à entretenir sur
 « pied trente mille hommes de pied
 « et quatre ou cinq mille chevaux, ou
 « au moins une armée considérable
 « pour s'opposer aux desseins de la
 « maison d'Autriche, qui pourroient
 « empêcher la liberté commune et le
 « repos de la chrétienté, outre les di-
 « versions puissantes que Sa Majesté
 « prépare de tous côtés, Sa Majesté
 « s'obligera de fournir audit duc un
 « million de livres par an, dont les
 « premiers six mois seront payés pré-
 « sentement et les six autres mois

(*) Ouvrage cité, t. I, p. 265.

« après par avance; lequel traité du-
 « rera autant de temps que les inté-
 « rêts communs pourront le requérir,
 « avec obligation de ne point traiter
 « avec les princes de la maison d'Au-
 « triche l'un sans l'autre, et d'un mu-
 « tuel consentement.

« S'il y a quelques autres moyens
 « par lesquels le roi puisse aider
 « Friedland, il s'y portera volontiers
 « autant qu'ils dépendront de lui, étant
 « résolu de l'assister de toute sa puis-
 « sance.

« Sa Majesté trouve à propos que
 « Friedland commence la déclaration,
 « en se rendant maître de la Bohême,
 « et entrant de la dans l'Autriche, se
 « remettant toutefois en la manière
 « qu'il jugera plus convenable de té-
 « moigner publiquement par quelque
 « acte d'hostilité qu'il se sépare des
 « intérêts de la maison d'Autriche.

« Sa Majesté remet au jugement du
 « sieur de Feuquières de considérer
 « qu'il est périlleux d'accorder une sus-
 « pension d'armes, si ce n'est pour peu
 « de jours, et que l'on fût très-assuré
 « que Friedland après cela viendrait se
 « déclarer incontinent, et que peut-être
 « il sera plus utile de presser ledit
 « Friedland à se résoudre, par la crainte
 « de ne pouvoir tenir les choses long-
 « temps en suspens.

« Pour ce qui regarde le duc de Ba-
 « vière, Sa Majesté fera ce qu'elle pour-
 « ra pour mettre ledit duc de Bavière
 « aux termes qu'il convient, c'est-à-dire
 « qu'il ne s'oppose point aux intérêts et
 « desseins dudit Friedland et des ali-
 « liés, auquel cas Sa Majesté sera bien
 « aise qu'étant prince catholique et
 « son allié, il soit conservé. Mais si
 « après les instances que lui en aura
 « faites Sa Majesté, il ne laisse de se te-
 « nir lié avec l'empereur contre ledit
 « Friedland et les alliés, Sa Majesté
 « entend de continuer l'assistance
 « qu'elle promet audit Friedland, et de
 « ne point s'opposer à ce que Friedland
 « pourra faire contre ledit Bavière,
 « suivant l'occasion qu'il lui en baillera.
 « Le sieur de Feuquières fera consi-
 « dérer qu'il n'est pas à propos, pour
 « la dignité du roi, de parler dans un

« traité plus aigrement contre Bavière,
 « et même prendra garde à ne point
 « bailler cet article, s'il n'est bien as-
 « suré que Friedland veuille se dé-
 « clarer.

« Il est bon de commencer et atta-
 « cher ledit traité entre Sa Majesté et
 « Friedland; que s'il veut que la cou-
 « ronne de Suède y ait part, Sa Ma-
 « jesté en demeure d'accord et le dé-
 « sire, estimant qu'il est encore plus
 « avantageux comme cela, et que la
 « France et la Suède et Friedland, étant
 « ensemble, se mettront en état que
 « les autres se joindront volontiers à
 « eux pour le bien commun.

« Le sieur de Feuquières remarque-
 « ra ici que si Friedland ne vouloit pas
 « que Suède eût connoissance de ce
 « traité pour le tenir plus secret, il ne
 « laissera pas d'en donner part à
 « Oxenstiern sitôt qu'il sera conclu,
 « afin qu'Oxenstiern n'en prenne ja-
 « lousie.

« Selon que ledit sieur de Feuqui-
 « ères verra jour en cette affaire, il
 « fera entendre audit duc que Sa Ma-
 « jesté estime être utile pour le bien
 « public, qu'il soit roi de Bohême,
 « comme étant un royaume occupé
 « contre les lois du pays par la maison
 « d'Autriche. Le roi s'offrant d'y em-
 « ployer tout ce qui dépendra de lui,
 « et de porter tous ses amis pour éta-
 « blir et maintenir Friedland en cette
 « dignité. Que si ledit sieur de Feu-
 « quières reconnoît quelque autre
 « chose qu'il désire qui soit faisable,
 « et qui ne choque point les intérêts
 « de ses alliés, il offrira tout de même
 « l'assistance du roi.

« Fait au conseil d'état du roi, tenu à
 Chantilly le 16^e jour de juillet 1633.

« Signé LOUIS,

« et plus bas BOUTHILLIER (*).

Voici comment, le 22 août, Feuqui-
 ères rendit compte du succès obtenu
 dans cette négociation :

« Quant à l'instruction par laquelle
 « Votre Majesté ne parle que de ce qui
 « concerne le duc de Friedland, je lui

(*) Ouvrage cité, t. II, p. 1 et suiv.

« dirai qu'étant arrivé à Dresde, le
 « comte de Kinski me vint voir et me
 « dit qu'il avoit reçu une lettre du duc
 « de Friedland, par laquelle il le prioit
 « de savoir de moi si je serois encore
 « dans les mêmes dispositions que
 « j'étois lorsqu'il reçut ma réponse à
 « ses propositions, et qu'il le prioit
 « de me pressentir sur cela; sur quoi
 « je lui répondis que le duc de Fried-
 « land agissoit avec trop de finesse
 « pour moi, que son silence aux ré-
 « penses que je lui avois faites me
 « faisoit assez connoître qu'il ne cher-
 « choit que les moyens d'en tirer
 « quelque chose, dont il se pût avan-
 « tager pour faire naître quelque més-
 « intelligence entre Votre Majesté et
 « ses alliés : que de son côté il avoit
 « à craindre qu'en usant de trop de
 « finesse, il ne se mit hors des termes
 « de pouvoir, par le moyen de Votre
 « Majesté et de l'union, s'assurer
 « contre ceux de qui nous savions qu'il
 « avoit plus de sujet d'avoir crainte et
 « considérer comme ses plus dange-
 « reux ennemis, avec lesquels telles
 « procédures ne sont point capables
 « de les mettre en créance, ni leur faire
 « diminuer la jalousie qu'ils ont de lui :
 « qu'il ne devoit pas douter qu'ayant
 « dessein d'agir avec Votre Majesté de
 « bonne foi, elle ne fût toujours prête
 « à lui donner tous les consentemens
 « qu'il pourroit espérer; mais que s'at-
 « tendre que je m'ouvrisse davantage
 « avec lui, qu'il ne m'eût fait savoir
 « ses sentiments sur les réponses que
 « je lui avois faites, étoit chose qu'il
 « ne devoit point attendre de moi.
 « Huit jours après que j'eus fait cette
 « réponse audit comte de Kinski, al-
 « lant chez lui, il me fit voir une
 « lettre de son beau-frère qu'il venoit de
 « recevoir, par laquelle il lui mandoit
 « que le duc de Friedland l'avoit chargé
 « de lui écrire qu'il fît savoir au
 « duc de Saxe que si on vouloit ren-
 « trer en quelque négociation avec lui,
 « il lui déclaroit qu'il ne prendroit
 « créance en qui que ce fût, qu'en la
 « personne du comte de Kinski, et que
 « pour cet effet il lui envoyoit aussi
 « un passeport qu'il me fit voir, et le

« convioit tant qu'il lui étoit possible
 « de ne manquer point d'y aller.

« Sur cette nouvelle, il m'entra en
 « même temps dans l'esprit que cette
 « proposition n'étoit que pour servir
 « de prétexte au voyage du comte de
 « Kinski vers lui, duquel il désiroit
 « savoir les termes auxquels nous en
 « étions ensemble, et ce qu'il avoit à
 « attendre de moi, n'étant nullement
 « à croire qu'il se voulût servir dudit
 « comte de Kinski vers l'électeur de
 « Saxe, avec lequel il sait qu'il est
 « mal au dernier point.

« Je lui conseillai de montrer cette
 « lettre au duc, sur la certitude que
 « j'avois que l'extrême désir qu'il a
 « d'un traité étoit capable de lui faire
 « recevoir toutes sortes de propositions
 « par les mains de qui que ce pût
 « être; ce qui s'est ensuivi de la même
 « sorte que je l'avois pensé, ayant non
 « seulement approuvé cette entremise,
 « mais convié ledit comte de Kinski
 « de faire promptement ce voyage.

« Le lendemain au soir arriva le
 « sieur Dubois avec l'instruction et le
 « pouvoir que Votre Majesté m'envoie
 « sur ce sujet; sur quoi, pour ne perdre
 « aucun temps, j'envoyai aussitôt
 « prier ledit comte de Kinski de
 « venir me voir, et lui fis entendre
 « bien au long tout ce jusques où je
 « jugeai nécessaire qu'il fût instruit
 « sur ce sujet, y ajoutant ses intérêts
 « particuliers pour lui donner plus de
 « chaleur, lesquels ne consistent qu'en
 « son rétablissement en tous ses biens
 « de Bohême, qui sont très-grands, et
 « quelques titres d'honneur qu'il dési-
 « roit dans son pays. »

Mais toutes ces démarches n'ame-
 nèrent aucun résultat. Waldstein fit son
 excursion dans le Brandebourg, et ce
 fut seulement le 1^{er} mars de l'année
 suivante (1634) que Feuquières, qui se
 trouva alors à Francfort, osa reparler
 de cette affaire.

« Comme j'achevois cette dépêche,
 « j'ai reçu une lettre en créance du
 « comte de Kinski, par un gentil-
 « homme qu'il m'a envoyé exprès, au-
 « quel il avoit donné charge de m'aller
 « chercher où seroit le chancelier, ce

« qui est cause qu'il a été long-temps
 « par le chemin, ce qu'il m'a fait sa-
 « voir par lui et la résolution arrêtée
 « du duc de Friedland à se déclarer
 « présentement, de quoi il a cette cer-
 « titude qu'il me prie et conjure de n'en
 « entrer dans aucun doute et de faire
 « en sorte que le chancelier, vers lequel
 « il a aussi envoyé, y ajoute la même
 « foi : l'excuse qu'il me donne au man-
 « quement de l'année passée, est que
 « ledit duc n'ayant pu s'assurer de
 « tous les officiers de son armée, n'a-
 « voit osé passer outre, de crainte d'en
 « être abandonné; que pour maintenant
 « il me peut assurer cette difficulté
 « levée, ayant été présent, lorsque le
 « dit duc de Friedland a reçu serment
 « de chaque officier en particulier de
 « servir sous son nom envers tous et
 « contre tous, ce qu'il leur a fait signer
 « à tous, et particulièrement à Galas,
 « lequel s'est fait fort pour Altiinguer
 « comme ayant pouvoir de lui. Pico-
 « lomini a fait le semblable, et le reste
 « des officiers jusqu'au moindre, à quoi
 « il a ajouté pour plus grande sûreté
 « cent cornettes de cavalerie qu'il a
 « fait lever sous son nom et autant de
 « compagnies de gens de pied compo-
 « sées de trois cents hommes. Tout cela
 « ne se pouvant faire sans être su, les
 « officiers de l'empereur en ayant avis,
 « sans prendre la peine de l'aller voir
 « et de s'en informer plus particuliè-
 « rement de lui, se sont retirés vers
 « l'empereur, auquel ils ont porté la
 « couronne de Bohême, de quoi en
 « ayant été averti, il répondit qu'il
 « lui suffisoit qu'ils ne pouvoient faire
 « le semblable du royaume, et qu'il
 « auroit assez d'or et de pierreries
 « pour en pouvoir faire une pareille.

« Ce qu'il promet faire aussitôt le
 « traité arrêté avec celui que j'y en-
 « verrai, et de se déclarer dès le len-
 « demain ouvertement en se faisant
 « proclamer roi de Bohême, et en
 « porter la nouvelle lui-même à l'em-
 « pereur, et le suivre en quelque lieu
 « qu'il se retire, fût-ce jusque dans
 « les enfers; ajoutant à cela plusieurs
 « discours d'un homme qui veut faire
 « croire une haine irréconciliable contre

« une maison qui, après tant de bons
 « services, cherchoit tous les moyens
 « de le perdre, même par le poison et
 « les assassins. Voilà en quoi consiste
 « la créance du porteur de la lettre
 « dont je vous envoie copie.

« Sur ce second avis, j'ai incont-
 « nent fait partir le sieur de la Boderie
 « avec le gentilhomme qui a apporté
 « son passeport, et lui ai donné les
 « pouvoirs nécessaires pour conclure
 « le traité, avec une très-ample instruc-
 « tion de laquelle je vous envoie co-
 « pie. Une des raisons qui m'a le plus
 « obligé à le faire partir sans délai a
 « été pour prévenir celui que je sais
 « que le chancelier y doit envoyer; de
 « crainte que, par l'accord qu'ils fe-
 « roient ensemble, il ne se passât
 « quelque chose au préjudice de Sa
 « Majesté, et particulièrement de la re-
 « ligion, à quoi je suis assuré qu'ils
 « n'oublieront rien de tout ce qu'ils
 « lui pourront faire contre.

« En même temps, sans faire sem-
 « blant que le comte de Kinski eut
 « envoyé vers le chancelier, j'ai jugé
 « à propos de lui envoyer mon secré-
 « taire avec lettres de créance, et
 « une instruction dont je vous envoie
 « copie. »

Mais lorsque Feuquières écrivoit
 cette lettre, le dénoûment du drame
 avait déjà eu lieu. La négociation
 avait duré trop long-temps, et trop de
 personnes y avaient pris part, pour
 qu'on n'en eût pas quelque soupçon à
 Vienne. Waldstein, bien loin de ras-
 surer l'empereur par des assurances
 de soumission, crut devoir l'intimider
 par des menaces contre les jésuites et
 les courtisans. Ses ennemis, qui étaient
 nombreux à Vienne, ne manquèrent
 pas d'en tirer parti auprès de l'empe-
 reur, qui résolut enfin de faire surveil-
 ler son général de plus près. Il lui
 dépêcha donc Questemberg pour lui
 persuader d'éloigner l'armée des états
 héréditaires de la maison d'Autriche.
 En même temps le P. Chiroga fut
 chargé d'annoncer à Waldstein com-
 bien l'empereur était désolé que la
 goutte et le mauvais état de la santé
 du duc de Friedland ne permissent pas

à ce général d'agir avec assez d'activité; il lui représenta qu'il ferait mieux de renoncer au commandement et de se retirer alors que sa réputation était dans tout son éclat, que de risquer de la perdre par l'inaction forcée à laquelle sa santé le condamnerait; qu'il ne devait point regarder cette démarche comme la preuve d'une disgrâce, et qu'il pouvait être assuré qu'on ne lui donnerait pour successeur que le roi de Hongrie, fils aîné de l'empereur, auquel il pouvait céder le commandement sans déshonneur.

Bien que ces insinuations fussent enveloppées de paroles douces et flatteuses, Waldstein répondit brièvement que l'empereur n'avait qu'à donner ses ordres, qu'il obéirait; mais qu'il espérait que Sa Majesté songerait à remplir les conditions du traité d'après lequel il s'était chargé d'organiser l'armée. On commença, en effet, à entrer en négociation à cet égard; mais en attendant on intrigua des deux côtés pour gagner l'armée. Le 11 janvier 1634, Waldstein assembla ses colonels à Pilsen et leur proposa les questions suivantes : 1° Peut-on détacher 6,000 chevaux de l'armée pour les envoyer au secours des Espagnols? 2° Peut-on prendre ses quartiers d'hiver autre part que dans les états héréditaires? 3° Peut-on s'emparer de Ratisbonne en hiver? Tous répondirent négativement à ces diverses questions.

Cependant plusieurs officiers profitant de l'assemblée pour exposer leurs griefs et leurs plaintes, Illo entreprit, avec la plus grande véhémence, la justification du duc, et accusa les conseillers impériaux, les jésuites, les Espagnols et d'autres encore, de ne songer qu'à renverser Waldstein, de retenir la solde de l'armée, de s'opposer à la paix contre l'avis du général, etc., etc. Échauffés par ces discours, les colonels assemblés prièrent Waldstein avec instance de ne pas abandonner le commandement, comme il avait annoncé vouloir le faire, et il consentit à rester à la tête de l'armée; mais il exigea que de leur côté les généraux s'engageassent à lui rester fidèles. En

conséquence, le 12 janvier, on fit rédiger, lire et approuver un document d'après lequel les officiers promettaient, sous la foi du serment, de ne jamais se séparer de Waldstein et de verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour le maintenir à la tête de l'armée. Cet engagement, aux termes de l'un des articles, devait avoir force et effet, tant que Waldstein resterait au service de l'empereur et qu'il emploierait l'armée dans les intérêts de S. M.

Tous ceux qui avaient pris part à cet acte furent réunis dans un festin par le maréchal Illo, et au moment où l'on allait se lever de table, l'acte, qui pendant ce temps avait été mis au net, fut présenté aux convives pour être signé. Déjà plusieurs officiers avaient apposé leur signature, quand on s'aperçut que la clause relative au service de l'empereur ne s'y trouvait point. Une rixe violente s'ensuivit. Illo prétendit que cette clause n'était point nécessaire, attendu qu'au commencement de l'acte on avait fait mention du service de l'empereur. Terzki traita de lâches et de parjures tous ceux qui ne se donneraient pas corps et ame à Friedland. Il était impossible de résister à des hommes ivres et exaltés, et quarante-deux colonels signèrent.

Waldstein ayant su ce qui s'était passé au banquet d'Illo, assembla de nouveau les colonels le lendemain, et leur répéta ses griefs. Après quelques discussions, on le pria d'oublier la scène de la veille, et tous l'assurèrent qu'ils étaient prêts à signer, ce qu'ils firent en effet sur-le-champ. Sur la copie de la veille, plusieurs signatures étaient illisibles, soit que les signataires fussent ivres, soit qu'ils eussent fait semblant de l'être. On ignore si la clause du service autrichien fut rétablie sur cette seconde copie; ce qu'il y a de certain, c'est qu'on n'avait point les signatures de Gallas et d'Altringer qui commandaient des corps séparés. Waldstein confia la commission importante de les gagner ou de les éloigner, à Octavio

Piccolomini, qu'il avait comblé d'honneurs et de richesses, et auquel il accordait la plus entière confiance; parce que, dit Richelieu, on lui avait dit *que sa nativité convenoit avec la sienne*; « ce qui, ajoute le cardinal, lui devoit donner le plus de défiance; car, puisqu'il étoit de naturel si rusé, il devoit croire que Piccolomini n'étoit pas moins trompeur que lui. »

Au lieu d'agir dans les intérêts de Waldstein, Piccolomini intrigua contre lui, et Altringer se rendit en toute hâte à Vienne, pour hâter la perte de Waldstein, avec l'assistance de l'ambassadeur d'Espagne, des jésuites, des confesseurs et des autres ennemis du duc. On agit avec tant de promptitude, et on garda si bien le secret, que les amis de Friedland eurent à peine quelques soupçons de ce qui se passait. Le 24 janvier, l'empereur transféra secrètement le commandement en chef à Gallas, délia tous les soldats des serments prêtés à Waldstein, promit une amnistie générale pour le passé, et menaça des peines les plus sévères ceux qui, à l'avenir, désobéiraient aux ordres envoyés de Vienne. Gallas, dans la conduite qu'il aurait à tenir, ne devait prendre conseil que de sa prudence et des circonstances: on l'invitait seulement à agir de manière à exécuter promptement ce dont on était convenu dans l'intérêt général, et à s'emparer de Waldstein mort ou vif.

Celui-ci s'apercevant bien qu'il se tramait quelque complot contre lui, convoqua de nouveau ses officiers; et lorsqu'il vit que Piccolomini, Gallas et Altringer ne se présentaient pas, il publia, le 20 février, un manifeste dans lequel il protestait contre l'accusation qu'on lui intentait de vouloir abandonner l'empereur et la religion catholique. Mais déjà, le 18 février, on l'avait déclaré publiquement à Vienne traître à l'empire, et le même jour il avait lui-même dépêché le duc Lauenbourg à Bernard de Weimar pour le presser de se réunir à lui. Bernard, bien qu'on lui montrât l'acte signé par les généraux, et qu'on l'assurât de ce qui s'était passé à Vienne, ne se

pressa point d'avancer. Peu de jours auparavant, Oxenstierna lui avait écrit de ne pas entraver Waldstein dans l'exécution de ses desseins, mais d'agir avec circonspection: il craignait en effet que Waldstein ne songeât peut-être qu'à tromper les Suédois, et que même, s'il venait à exécuter sa défection, il n'eût peut-être pas toutes les ressources nécessaires pour la faire réussir. Bernard répondit donc au duc de Lauenbourg qu'il ne pouvait se fier à un homme qui ne croyait point en Dieu. Mais Illo et Terzki lui ayant expédié courrier sur courrier, Bernard se mit, avec la plus grande circonspection, en marche vers Égra. Waldstein arriva dans cette ville le 24.

Il n'y avait plus à reculer. Piccolomini avait débauché la plus grande partie de l'armée, et la ville de Prague étoit au pouvoir de l'empereur. Waldstein se flatta qu'il pourrait s'échapper avec quelques fideles; mais ceux qui avaient conspiré sa mort se trouvaient précisément dans le nombre des fideles qui l'accompagnaient. Buttler, Gordon et Leslie, tous étrangers, étaient les chefs des conspirateurs, qui se composaient de trente soldats, dont deux Écossais, un Espagnol, et tous les autres Irlandais. Le 25, pendant un banquet, auquel Gordon invita ceux dont on voulait se défaire, des hommes armés entrèrent dans la salle du festin, et aux cris de *vive Ferdinand! vive la maison d'Autriche!* immolèrent Kinski, Illo et Terski, qui périrent en se défendant vaillamment. Ensuite, comme le duc ignorait encore ce qui s'était passé, on délibéra s'il fallait le faire prisonnier ou le tuer. On se décida pour l'assassinat. Waldstein, réveillé par le bruit qu'occasionnait le désarmement de ses gardes, se lève en sursaut au moment où le capitaine Deveraux pénètre dans sa chambre: « Voilà, s'écrie le capitaine, le lâche qui veut conduire à l'ennemi l'armée de l'empereur, et qui espère lui arracher sa couronne! » Waldstein, sans proférer un mot, ouvre les bras, et, percé d'un coup de pertuisane, tombe mort aux pieds de son bour-

reau. Dans toute la Bohême, des exécutions et des confiscations sans nombre eurent lieu, et les conspirateurs furent richement récompensés : Leslie et Buttler furent faits comtes, Piccolomini fut élevé au rang de prince.

« C'est, dit Richelieu dans ses mémoires (*), une chose bien étrange et qui montre la faiblesse et l'indignité des hommes, que, de tant d'hommes qu'il avoit obligés, il n'y en eut pas un seul dans la ville qui s'émût pour venger sa mort, chacun d'eux cherchant des prétextes imaginaires de son ingratitude ou de sa crainte.

« Sa mort est un prodigieux exemple ou de la méconnaissance d'un serviteur ou de la cruauté d'un maître, car l'empereur, durant sa vie, qui a été traversée d'accidents mémorables, n'a trouvé personne dont les services approchassent de ceux qu'il lui avoit rendus; mais aussi difficilement les histoires fourniront-elles un exemple d'un serviteur si hautement récompensé de son maître qu'il l'avoit été du sien.

« Néanmoins nous le voyons terminer sa vie d'une mort violente par le commandement de son maître, et l'ayant si souvent exposée pour son service, lui être ravie par lui-même. Son maître se plaint qu'il lui a été infidèle, et qu'ayant tant reçu de sa libéralité qu'il ne lui restoit plus rien à espérer de lui, il le méprise et est las de le servir. Mais il faut qu'il avoue qu'il ne peut coter aucun desservice qu'il en ait reçu, et Waldstein lui pourroit compter un million de services qu'il lui a rendus; et si l'empereur lui oppose les jalousies qu'il lui donne sujet d'avoir de lui, il pourroit avec justice lui répondre qu'aparavant que de les croire, il devoit peser en son esprit dépouillé de passion quels étoient les plus grands ou les témoignages effectifs de la fidélité ou les simples soupçons du contraire. Mais soit que l'empereur ait été un mauvais maître ou Waldstein infidèle serviteur, c'est toujours une preuve de la misère de cette vie, en laquelle

si un maître a peine de trouver un serviteur à qui il se doit confier entièrement, un bon serviteur en a d'autant avantage de se fier totalement en son maître, qu'il a près de lui mille envieux de sa gloire, et autant d'ennemis qu'il a faits pour son service, qui par mille flatteries l'accusent envers lui; que l'esprit d'un prince est jaloux, méfiant et crédule, et qu'il a toute puissance d'exercer impunément sa mauvaise volonté contre lui; que c'est crime à ceux qui demeurent en vie de s'en plaindre, et que pour lui plaire chacun lui déguise du nom de justice les actions de sa cruauté ou de son injuste jalousie. »

Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans une longue discussion sur le degré de culpabilité de Waldstein. Nous aurons occasion d'y revenir en nous occupant de l'histoire d'Allemagne. Nous nous contenterons de communiquer à nos lecteurs l'opinion qu'émet à cet égard M. Raumer, célèbre historien allemand, dont les travaux nous ont fréquemment servi de base dans tout ce qui concerne la guerre de trente ans. « Il faut avouer, dit-il, qu'à l'époque où l'empereur condamna Waldstein, il n'avait fait aucun traité, ni avec la Suède, ni avec la France, et que bien loin d'avoir des motifs suffisants pour faire tuer un homme investi du pouvoir illimité de l'empereur, on n'en avoit même pas pour le mettre en jugement. Mais c'était précisément l'étendue de ce pouvoir qui rendait sa perte inévitable. Au reste, l'idée de se constituer comme puissance indépendante, et comme médiateur entre deux partis également exagérés, entre ses compatriotes et l'étranger, n'était point à cette époque aussi extravagante qu'elle l'aurait été dans tout autre temps. La plus grande partie des ennemis du duc étoient des personnes méprisables qui enviaient sa puissance; mais lui, de son côté, manquait de cette franchise qui caractérise une grande âme. Flottant entre différentes résolutions, se laissant guider tout à la fois par la circonspection, l'audace, la superstition, l'orgueil, l'ambition et

(*) Tome VIII, p. 100-102.

l'avarice, il perdit non seulement la confiance de tous les princes, mais aussi cette confiance en soi-même, qui fait choisir avec indifférence entre le vice et la vertu. »

Quand Louis XIII apprit la mort de Waldstein, il s'écria : « J'espère que tous les traîtres à leurs souverains auront le même sort ! » Le cardinal de Richelieu ne put s'empêcher de dire à cette occasion : « Le roi peut bien se dispenser d'exprimer si librement ses pensées ! » C'est que le cardinal comptait beaucoup sur la défection de Waldstein pour balancer l'influence d'Oxenstierna, qui de son côté s'était bien aperçu des intentions du cardinal et mettait tous ses efforts à entraver ses projets.

« Le chancelier, écrit Feuquières (*), « étoit déjà entré dans une telle alarme de l'union des électeurs de Saxe et de Brandebourg avec Friedland joint à S. M., que quelque bonne mine qu'il ait faite, il y a long-temps qu'il n'a reçu une nouvelle qui lui ait plu « davantage que celle de sa mort, de laquelle le duc Bernard de son côté n'a aussi eu moins de joie. »

Au reste, la mort de Waldstein n'eut point pour la cause des protestants les suites qu'on aurait pu espérer; ils ne surent pas profiter du premier moment de consternation qu'elle causa, et le roi Ferdinand ayant pris Ratisbonne le 26 juillet, le théâtre de la guerre fut encore transporté en Bavière. En même temps les protestants ne purent plus se dissimuler que leurs alliés songeaient uniquement à gagner à la paix, la France, l'Alsace, la Suède, la Poméranie. La défiance entre les Français et les Suédois n'était pas moindre, c'est ce que prouvera ce passage de la correspondance de Feuquières : « Nous ne nous trouvons pas peu empêchés, M. De Lagrange et moi, de la sorte dont nous avons à nous conduire à l'égard dudit chancelier, auquel la fierté et l'orgueil brutal fait perdre le jugement : parce que si d'une part nous voulons le gagner par persuasion,

son humeur méfiante, couverte et insolente, nous ôte tout moyen de nous ajuster avec lui; et si d'un autre côté nous le voulons combattre, la mauvaise disposition de tous les esprits est telle contre lui qu'il nous sera difficile de l'ébranler sans le faire tomber, et par ainsi, ne voyant personne à pouvoir prendre sa place sans extrême péril de renverser toutes choses, nous nous conduirons le plus adroitement qu'il nous sera possible entre ces deux considérations. (*) »

Cependant les Impériaux prirent Ingolstadt et Donauwerth, et assiégèrent Nördlingen. Bernard et Horn, qui réunirent leurs armées pour débloquent cette ville, furent entièrement battus le 6 septembre 1634, et Horn fut fait prisonnier. La Bavière, la Souabe et la Franconie étaient perdues pour les protestants. Peu de temps après, l'électeur de Saxe, réconcilié avec l'empereur, signa à Prague un traité de paix qui, sous bien des rapports, était défavorable à la cause protestante. Le 12 juin 1635, l'empereur somma tous les états allemands d'accéder à la paix, et la plupart obéirent. Oxenstierna, qui n'avait jamais approuvé la guerre entreprise par Gustave en Allemagne, se voyant abandonné par ses alliés et une partie de son armée, et prévoyant d'ailleurs que le Danemark et la Pologne ne manqueraient pas de profiter des circonstances pour attaquer la Suède, offrit aussi de son côté la paix à l'empereur. Après avoir attendu long-temps, il reçut pour toute réponse, qu'on accorderait aux Suédois la liberté de se retirer dans leur pays.

Ces dures conditions ne pouvaient être acceptées sans déshonneur; aussi ne songeant plus qu'à continuer la guerre, Oxenstierna et Bernard mirent tous leurs soins à former une nouvelle armée sur les bords du Rhin; mais ils se virent bientôt forcés de reculer jusqu'à Metz, et, en avril 1635, le chancelier se rendit lui-même à Paris pour décider Louis XIII à prendre une part plus

(*) T. II, p. 259.

(*) Feuquières, t. II, p. 277.

active à la guerre. Des scrupules religieux retenaient encore le roi, et d'ailleurs la bonne harmonie entre les deux couronnes de France et de Suède avait été un peu altérée par la maladresse et la suffisance de Grotius, l'auteur du *Droit de la paix et de la guerre*, qui, forcé de quitter la Hollande comme partisan d'Olden-Barneveld, s'était réfugié à Stockholm et avait été pendant toute cette époque ambassadeur de Suède à Paris.

On a vu que Richelieu, en prescrivant à son ambassadeur Feuquières, de dire partout que la France n'agissait que pour le bien commun, avait surtout en vue d'acquérir les places les plus importantes de l'Alsace, d'affaiblir l'empereur et de tenir la Saxe et la Suède en échec l'une par l'autre. Cette politique, bien qu'elle ruinât les alliés de la France en Allemagne, eut les résultats que le cardinal de Richelieu voulait obtenir. Déjà, avant la bataille de Nördlingen, on avait cédé Philipsbourg à la France. Bientôt après et sans aucune autorisation, plusieurs gouverneurs lui vendirent les places qu'ils commandaient; mais, sans préjudice des droits de l'empire et de la religion, ajoutaient-ils ordinairement, comme pour se moquer de ceux qu'ils trahissaient.

Oxenstierna ne se laissant pas éblouir par les vaines promesses qu'on lui prodiguait à Paris, demanda formellement un nouveau traité, des subsides, et la médiation de la France pour la continuation de la trêve conclue avec la Pologne. Tout fut accordé; mais la trêve ne put être obtenue sans que la Suède cédât aux Polonais toute la Prusse polonaise, cette conquête si chèrement achetée par Gustave-Adolphe.

Pendant les armes de l'empereur continuaient à être victorieuses, et la perte des Suédois parut inévitable lorsque la Saxe lui déclara la guerre en octobre 1635. Richelieu profita de cette circonstance pour faire avec Bernard de Weimar un traité qui assurait à ce général des ressources considérables, mais aussi qui le soumettait presque entièrement aux ordres du cardi-

nal. La France alors envoya des armées sur le Rhin, sans toutefois déclarer la guerre à l'Autriche, et, pendant quelque temps, on combattit sur ce point sans autre résultat que l'entière dévastation du pays. A cette époque, la guerre éclata entre l'Espagne et la France; mais cette dernière puissance n'eut pas dans le principe tout le succès auquel on aurait pu s'attendre. Les Suédois, au contraire, reprirent courage, vainquirent les Saxons, le 22 octobre, près de Dömiz, et les Impériaux, le 7 décembre, près de Zyritz.

Ces avantages brillants étaient dus à Banner qui venait d'être nommé général en chef de l'armée suédoise. Ce capitaine, âgé de 40 ans, avait fait toutes les campagnes de Gustave; il avait commandé sous lui l'aile droite de l'armée à la bataille de Leipzig; Banner était capable de l'activité la plus énergique, mais il se livrait malheureusement avec non moins d'ardeur à la débauche et au vice. Le 4 octobre 1636, il obtint près de Wittstock une victoire signalée sur les Saxons et les Impériaux qui lui étaient supérieurs en nombre. Il leur tua 5,000 hommes, s'empara de 180 chariots avec les munitions dont ils étaient chargés, de tout le bagage, de l'argenterie et de la chancellerie de l'électeur, etc. Après cette victoire, le Brandebourg, la Saxe, la Thuringe et une partie de la Franconie furent ravagés et pillés, en punition de ce qu'ils avaient abandonné la cause commune. En Saxe surtout aucune violence ne fut interdite aux soldats.

L'année suivante, le 15 février 1637, mourut l'empereur Ferdinand II. On a très-bien dit que pour caractériser son règne, il suffisait d'un seul fait, c'est que la Bohême qui, à l'avènement de ce prince, avait 3 millions d'habitants, n'en avait plus que 760,000 à sa mort. Au reste, rien ne fut changé à la politique autrichienne sous son fils et son successeur Ferdinand III. Nous devons réserver à l'histoire de l'Allemagne les détails circonstanciés de la guerre qui eut lieu pendant les années suivantes, nous nous contenterons ici de rappeler sommairement

les faits principaux. En juin 1637, Banner fut environné par les Impériaux près de Torgau; mais il réussit à les tromper et à se retirer jusqu'en Poméranie, traversant avec 14,000 hommes une armée de 60,000 ennemis. Le cardinal Richelieu craignant sérieusement que les Suédois n'abandonnassent l'Allemagne, fit un nouveau traité avec eux, et leur promit un million de livres de subside annuel. En même temps, le duc Bernard, après plusieurs victoires sur les Impériaux, dont la plus remarquable est celle de Rheinfelden, livrée le 3 mars 1638, s'empara de Brisach, le 19 décembre. Déjà le duc commençait à inspirer de la crainte aux Français, et de la jalousie aux Suédois, lorsqu'une fièvre contagieuse l'enleva, le 18 juillet 1639, dans la 35^e année de son âge. On ne manqua pas de parler d'empoisonnement; *cujus suspicionem vix vitare possunt potentum exitus*, dit Grotius dans cette circonstance. Son armée et ses conquêtes tombèrent entre les mains de la France, qui avait sur les lieux des négociateurs habiles, d'Erlach et Guébriant, et qui pouvait disposer de sommes d'argent considérables, mobile plus puissant à cette époque que la patrie et la religion.

Trois ans plus tard, le 20 mai 1641, Banner trouva à Helberstadt le terme de sa glorieuse carrière, et, jusqu'au mois de novembre de la même année, il y eut dans l'armée suédoise une sorte d'inter-règne, pendant lequel la guerre ne fut pas faite avec beaucoup de bonheur. Enfin, Torstenson, l'un des anciens élèves de Gustave, chargé par ce prince du commandement de l'artillerie suédoise, accepta le titre de général en chef. Il chassa les Impériaux de la Silésie, et défit, le 2 novembre 1642, près de Leipzig, leur armée commandée par Piccolomini et par l'archiduc Léopold. Les armes suédoises ne furent pas moins heureuses l'année suivante, et, sans vouloir secourir les Français, battus par les Bavares à Duttlingen (24 novembre 1643), Torstenson alla faire la guerre en Danemark. Nous ne parlerons de cette guerre, qui dura jus-

qu'en 1645, qu'après avoir raconté les événements arrivés en Allemagne.

Le 24 février 1645, Torstenson, après une marche forcée, qui passe dans les fastes militaires pour l'une des plus extraordinaires que l'on connaisse, arrive tout à coup du Jutland, défait les Impériaux à Jankowitz, et s'établit en Bohême. Peu de temps après, le mauvais état de sa santé l'oblige de céder le commandement à Wrangel qui, le 31 juillet 1646, réunit son armée à celle de Turenne. Alors les deux armées pénétrèrent de concert dans la Bavière et dans la Souabe. Les Français auraient préféré conclure une trêve avec l'électeur de Bavière, afin de pouvoir employer leurs forces dans les Pays-Bas; mais Maximilien n'y consentit que le 14 mars 1647, et la rompit quelques mois après, ce qui attira sur son pays les plus cruelles vengeances de la part des Suédois, qui pénétrèrent ensuite en Bohême, et s'emparèrent d'une partie de la ville de Prague, le 15 juillet 1648. Déjà ils allaient fonder sur les états héréditaires de l'empereur, lorsque la paix fut signée, le 24 octobre 1648, à Munster et à Os nabruk. Nous n'avons rien dit jusqu'à présent des négociations relatives à cette paix, afin de les présenter ici dans leur ensemble.

Il est sans doute des circonstances où la guerre est inévitable et préférable cent fois à une paix avilissante; mais pour l'ami de l'humanité, il n'est pas de plus triste spectacle que cet entraînement qui s'empare des esprits après de longues guerres, alors que le but et la cause des hostilités commencent à s'oublier, et que l'on continue à se battre uniquement parce qu'on espère des succès plus importants que ceux qu'on a obtenus, ou bien encore parce qu'on croirait manquer à l'honneur si l'on consentait à la paix après avoir essayé un revers. Ce fut ce qui eut lieu durant cette guerre. Combien ne se présenta-t-il pas d'occasions favorables pour terminer la lutte sanglante qui désolait l'Allemagne? On les laissa toutes échapper. De part et d'autre on parlait sans cesse d'une paix générale; mais aucune puissance ne la

voulait sincèrement. Chacun ne songeait qu'à une paix particulière, au moyen de laquelle il pourrait satisfaire ses prétentions aux dépens de ses ennemis ou même de ses alliés.

A la diète de Ratisbonne, qui eut lieu en 1641, tout le monde demanda la prompte conclusion d'une paix quelconque; mais les faibles seuls la voulaient franchement. Cent cinquante-deux séances et des protocoles sans fin n'amènèrent la solution sérieuse d'aucune question. Les grandes puissances étaient trop animées les unes contre les autres, pour sentir combien elles achetaient chèrement la gloire de vaincre, ou de montrer de la fermeté dans les revers. Ce ne fut en quelque sorte que malgré elles qu'elles signèrent, à Hambourg, le 25 décembre 1641, non pas les articles préliminaires de la paix, mais une simple convention pour l'ouverture d'un congrès.

Les conférences devaient commencer le 25 mars suivant; mais la convention ne fut ratifiée qu'au commencement de l'année 1643, et l'Europe devait encore être huit ans en proie à la misère et à l'avilissement avant de pouvoir arracher la paix aux passions, à l'égoïsme et à une politique odieuse. La proposition faite par le pape Urbain VIII de commencer par la conclusion d'un armistice, fut écartée par les Français, et il est juste de reconnaître que dans le dessein qu'ils avaient conçu de s'étendre vers le Rhin, ils devaient souhaiter la continuation de la guerre; mais l'opposition que les princes d'Allemagne apportèrent constamment à un arrangement définitif, ne peut s'expliquer que par l'abaissement, la démoralisation sans exemple, l'ignorance et le ridicule égarement où de trop longues dissensions intestines les avaient fait tomber. En général, toutes les puissances croyaient que c'était le comble de l'adresse que de paraître vouloir la paix et de la retarder par tous les moyens possibles.

C'était dans les villes de Munster et d'Osnabruk, en Westphalie, que devaient se tenir les conférences. Le comte de Nassau, ambassadeur de

l'empereur, y arriva le premier en juillet 1643; l'arrivée des plénipotentiaires français n'eut lieu qu'au mois de mars de l'année suivante, et seize mois s'écoulèrent avant qu'on eût terminé l'examen des pouvoirs. On employa un temps précieux à se quereller sur le cérémonial, et le titre d'*Excellence* faillit faire rompre le congrès. En même temps une guerre de brochures aussi violente qu'absurde s'alluma et acheva d'anéantir ce que la guerre matérielle avait laissé d'honnêteté dans les cœurs.

D'Avaux, le principal négociateur français, accusa l'empereur d'aspirer à la monarchie universelle; et aussitôt des brochures autrichiennes se moquèrent des Français et de leur prétention à fonder et à protéger la liberté allemande.

La cause des Suédois ne resta pas sans défenseurs, et il parut dans leur intérêt un livre dont nous allons nous occuper un instant, parce qu'il a eu une influence immense sur la dissolution de la constitution germanique. Ce livre, écrit en latin et imprimé chez les Elzevir, comme presque tous les pamphlets de cette époque, a pour titre : *Dissertatio de ratione status in imperio nostro romano-germanico, auctore Hippolyto à Lapide*. L'auteur, caché sous ce pseudonyme, s'appelait Philippe de Chemnitz (mot qui signifie pierre dans les langues slaves), et était chancelier de la couronne de Suède en Poméranie. Il ne serait pas juste de dire que l'auteur, en affichant un patriotisme tout allemand, ne songeait qu'à servir les intérêts de la couronne de Suède; mais ses idées sur l'indépendance antique des électeurs et des princes, et sur le rétablissement de cet ancien état de choses, qui, du reste, n'avait jamais existé, sont tellement empreintes de haine pour la maison d'Autriche et pour toute puissance centraie, qu'il est impossible de ne pas soupçonner la pureté de ses intentions. Après avoir exposé ses idées sur l'état normal de la constitution de l'empire, dont il accuse les empereurs d'avoir détruit

la liberté, il exhorte les Allemands à l'unité, mais pour s'opposer plutôt à la maison d'Autriche qu'à l'ennemi extérieur. L'un des chapitres qui tendent à ce but, porte textuellement le titre suivant : « Qu'il faut laisser au prince le simulacre de la majesté et réserver à l'empire les véritables droits (*). » Dans la troisième partie, il indique les moyens qu'on doit, suivant lui, employer pour rétablir et affermir l'antique liberté (*avita libertas*). L'historien examinera jusqu'à quel point toutes les assertions de Chemnitz sont exactes ; mais personne ne saurait s'empêcher de comparer l'état actuel de l'Allemagne avec le projet hardi du pamphlétaire. Les moyens qu'il propose sont au nombre de six :

« 1° Amnistie générale et rétablissement de la concorde.

« 2° Extirpation de la maison d'Autriche.

« 3° Élection d'un nouvel empereur, auquel on imposera une capitulation d'un nouveau genre.

« 4° Faire disparaître la défiance et rétablir la confiance.

« 5° Rétablir les diètes et la constitution de l'empire, et dissoudre le conseil aulique.

« 6° Entretenir une armée permanente, et établir un trésor militaire (**). »

Voici maintenant quelques extraits du second chapitre intitulé : *Domus Austriacæ extirpatio*; ils prouveront mieux que tout ce que nous pourrions dire, l'aigreur qui s'était emparée des esprits pendant ce congrès destiné à rétablir la paix, et les prétentions ex-

gérées qu'élevaient les différents partis.

« Que les armes de tous se tournent contre les enfants du tyran défunt, contre toute cette famille si funeste à notre empire et à l'antique liberté, en un mot, contre la maison d'Autriche, qui n'a jamais été fidèle qu'à elle-même; qu'on la chasse, comme elle l'a mérité, de l'Allemagne entière; qu'on vende, au profit du trésor de l'empire, les biens considérables qu'elle a acquis en fief de l'empire, et qu'elle possède sous sa suzeraineté. Si ce que Machiavel a écrit est vrai, que dans toutes les républiques il y a des familles fatales qui naissent pour la ruine de la patrie, cette famille est vraiment fatale à notre Allemagne; elle qui, si faible à son origine, est parvenue à un tel degré de puissance, qu'elle est redoutable, nuisible même à tout l'empire. — Il nous est facile de prouver qu'ils ont abusé des ressources et des forces de l'empire pour établir leur puissance, et que plus ils ont accru leurs forces et leur puissance, plus on a vu décroître la majesté de l'empire, l'autorité des différents ordres de l'état, et la liberté commune. Ainsi, dit-on, quand la rate grossit, tout le reste du corps diminue. — Le titre d'archiduc n'a été pris par les Autrichiens que par pure arrogance, afin de l'emporter en quelque chose sur les autres familles de princes beaucoup plus anciennes que la leur. — Les Polonais, qui ont éprouvé l'ambition des Autrichiens, ont autrefois, dans leurs diètes, défendu, sous peine d'infamie, de jamais, lors de l'élection d'un nouveau roi de Pologne, nommer un membre de la maison d'Autriche, voire même de lui donner son suffrage. — Et qu'on n'objecte pas les vertus et les qualités de l'âme qui, à ce qu'on prétend, ont illustré cette famille; qu'on ne parle pas surtout de cette réputation de *clémence*, dont ils jouissent auprès de beaucoup de gens, qui vont disant partout qu'il n'y a jamais eu de tyran dans cette famille. Car bien que certains faux-semblants de vertu puissent s'offrir en eux au premier aspect, ces vertus ne sont pas moins nuisibles

(*) « Quod simulacra majestatis principii relinquenda sint, jura vera reipublicæ reservanda. »

(**) « 1° Universalis amnistie sanctio et concordie restitutio. 2° Domus Austriacæ extirpatio. 3° Novi imperatoris electio et capitulationis eidem præscribenda modus. 4° Diffidentie eradicatio et veræ confidentie restitutio. 5° Comitiorum et regimenti, sublato consilio aulico, restitutio. 6° Continui exercitus sustentatio et militaris ærarii institutio. »

que des vices toutes les fois qu'on s'en pare pour acquérir un trône. Et si la réputation de clémence est utile à ceux qui fondent un nouvel empire, l'affectation de clémence dans cette famille n'étant qu'un leurre pour acquérir un nouvel empire, n'en doit être que plus suspecte. Que les Autrichiens vantent tant qu'ils voudront leur clémence et leur mansuétude; nous, qui sommes nés et qui avons été élevés dans la liberté, nous approuvons cette parole généreuse de Démosthène qui, entendant louer l'humanité et la douceur d'Antipater, s'écria : *Nous repoussons un maître quelque doux qu'il soit.* — Bien que la saignée et la purgation enlèvent au malade beaucoup de bon sang, il faut cependant s'y résigner sous peine de perdre la vie; de même notre empire doit évacuer cette famille puissante et redoutable pour tous, lors même qu'elle ne serait pas entièrement mauvaise. — Ainsi donc, que tous ceux qui ont horreur de la servitude, réunissent leurs forces et conspirent contre cette race de vipères. Car c'est avoir presque vaincu les tyrans que de ne plus vouloir souffrir la tyrannie (*).

(*) « *Omnium arma in defuncti tyranni liberos ac totam istam familiam, imperio nostro, aviteque libertati exitiosam, nullique quam sibi fidam, domum, inquam, Austriacam, convertuntur: illa, prout de republica nostra merita est, Germania in totum pellitur: ditiones ejus, quas amplissimas imperii beneficio consecuta est et sub imperio possidet in fiscum rediguntur! — Si enim verum est, quod Machiavellus scripsit, esse in singulis rebus publicis familias fatales quæ earum exitio nascantur: hæc certe familia Germaniæ nostræ fatalis est, quæ, ab exiguis orta initis, eo progressa est potentia, ut toto imperio formidolosa, imo exitiosa existat. — Facili opera demonstrare possumus publicis imperii opibus ac viribus ad privatam potentiam suam stabilendam, eos abusus, quantumque illi viribus et potentia aucti sunt, tantum decrevisse imperii majestatem, ordinum auctoritatem, communemque libertatem; ut de liene referunt, eo crescente, reliquum corpus imminui. — Archiducis titulum ob meram arrogantiam Austriaci adsciverunt ut alias*

Ce langage exagéré était commun à tous les partis. De tous les négociateurs, il n'y avait de véritablement modérés que les ambassadeurs de quelques petites villes, la plupart d'entre elles donnant dans l'extrême opposé, et voulant la paix à tout prix. Cet état des esprits était un premier obstacle à tout accommodement. Mais la plus grande difficulté consistait dans la masse des intérêts à régler. Ce n'était pas seulement la constitution de l'Allemagne qui était en question, c'étaient encore ses relations avec les puissances de l'Europe, et les relations de toutes ces puissances entre elles; car, dans cet embra-

principum familias, longe antiquiores et eminentiores, aliqua præcellerent.—Poloni, Austriacorum ambitionem experti, in comitiis suis aliquando sauxere: Ne quis in electione novi regis Poloniae, deinceps aliquem ex domo Austriacæ nominare aut suffragio suo commendare auderet, alioquin, ipso facto infamem fore. — Nec virtutes aut animi dotes quibus familia ista clarescere vulgo jactatur quisquam objiciat et *clementiæ* inprimis famam, quam apud multos habet, quorum in ore pervulgatum est: *nulum in hac familia unquam existisse tyrannum.* Nam virtutum quædam species etsi primo intuitu sese offerant, attamen istæ quoque non minus noxiæ, quam vitia sunt, quoties parando regno finguntur; cumque *novum imperium inchoantibus utilis sit clementiæ fama* (Tacit. Hist. l. IV), ista quoque *clementiæ* in hac domo affectatio tamquam novi imperii illecebra, eo magis suspecta esse debet. Et, quicquid *clementiam* ac mansuetudinem suam jactitent Austriaci, nobis, in libertate natis et educatis, placet generosa illa Demosthenis vox, qui plerisque aliis Antipatri humanitatem ac facilitatem laudantibus: *Dominum, inquit, quantumcumque facilem repudiamus!* — Velut sanguinis emissionem ac purgationem plurimum etiam boni sanguinis elicitur, fieri tamen hoc expedit nisi vitæ velis periculum facere: ita imperium nostrum ejusmodi potenti et omnibus formidolosa familia evacuari oportet; etiamsi ea in totum mala non esset. — Obscurentur ergo et conspirent contra viperæum hoc genus, omnium, quicumque servire dedignantur, animi: *magna enim adversus tyrannos victoriæ pars est, nolle amplius tyrannidem pati.* » (Liv. VI.)

sement général de la chrétienté, il n'y avait que le pape et Venise qui pussent agir en médiateurs désintéressés. D'un autre côté, les négociations étaient encore entravées par le caractère personnel de presque tous les ambassadeurs. Tous avaient puisé leurs principes dans la diplomatie machiavélique de cette époque; et, indépendamment des menées de leurs cours, leurs passions privées opposaient encore un nouvel obstacle à la paix. On pourra s'en convaincre en lisant les portraits suivants qu'a tracés Waltmann, le continuateur de Schiller :

« La paix de l'église et du monde était l'unique pensée de l'envoyé du pape Fabio Chigi; impartial au milieu de tous les partis, il n'inclinait vers l'un d'eux que lorsqu'il découvrait en lui un sincère désir de faire la paix. Son esprit était si clairvoyant, ses connaissances si étendues, qu'il ne pouvait être porté vers une injustice. Passionné dès sa jeunesse pour la célébrité, il s'était livré avec ardeur à l'étude de la philosophie, de la jurisprudence et de la théologie; il avait même occupé la renommée par quelques productions poétiques. Parvenu à un âge plus avancé, il était également exempt de vanité et d'ambition. Lorsqu'il fut élu pape en 1655, il ne voulut accepter aucun présent; tout entier à ses devoirs et au monde, il vécut continuellement avec l'image de la mort sous ses yeux. Sur sa table, au milieu des aliments et de racines destinées à le nourrir, se trouvait une tête de mort; une bière de bois de cyprès était constamment sous son lit, et cet esprit si éloigné des choses terrestres était entièrement dégagé de toute influence résultant de la religion qu'il professait. Il y a plus : Chigi, depuis son exaltation, avait laissé percer quelque penchant pour la réforme.

« Sans un pareil médiateur, il n'y avait aucun rapprochement possible entre l'orgueil des Espagnols, l'opiniâtre retenue des Impériaux, et l'orgueilleuse légèreté, l'astucieuse politique des plénipotentiaires français. D'ailleurs l'inimitié personnelle qui

divisait ces derniers, embarrassait et retardait singulièrement les négociations.

« Le comte Claude d'Avaux jouissait de la plus grande réputation comme diplomate; diverses missions importantes qu'il avait remplies en Allemagne, en Danemark, en Suède, et en Pologne, avaient tellement formé son expérience et développé ses talents, qu'il pouvait être considéré avec raison comme capable de traiter les affaires les plus délicates : mais son orgueil, sa vanité lui faisaient facilement croire qu'il n'avait pas d'égal en politique. Cette présomption était fortement enracinée chez lui, parce qu'en général son esprit était lourd, et qu'il avait besoin de faire les plus grands efforts pour vaincre et dissimuler cette espèce de pesanteur naturelle. Il était obligé de retoucher plusieurs fois ce qu'il avait péniblement composé; mais alors il ne fallait pas que personne se crût capable de rédiger d'aussi belles phrases, ni de mettre un tel art dans l'ensemble de son travail. Son principal mérite en politique était une grande prudence, et beaucoup de mesure dans ses pensées comme dans ses démarches. Il était d'ailleurs trop pesant et trop orgueilleux pour savoir tirer parti des qualités ou des défauts des autres.

« Si d'Avaux ne souffrait point d'égal, le comte de Servien ne concevait du moins personne au-dessus de lui. C'était déjà un sujet de douleur pour son amour-propre, que son collègue, d'une famille plus ancienne que lui, et distinguée par ses alliances avec la cour, parût jouir d'un plus grand crédit, et c'est pour cette raison qu'il cherchait à l'écraser par l'éclat d'un génie supérieur; et sans doute que le feu, la plénitude et la promptitude de ses idées décelaient réellement en lui plus de génie que dans le comte d'Avaux avec sa science et ses pénibles efforts; sans doute aussi que Servien qui, en qualité de secrétaire d'état, avait servi avec gloire, même sous le cardinal de Richelieu, et jouissait encore en ce moment de la confiance particulière

de Mazarin, connaissait mieux les desseins et les pensées du ministère. Mais au lieu de faire tourner ces avantages vers la gloire et les intérêts de sa cour, il ne s'en servait que pour blesser l'amour-propre de son collègue; et les discussions amères qu'ils eurent ensemble, lui laissèrent la réputation d'un homme de mauvais caractère.

« La funeste influence que leur inimitié eut sur les négociations fut encore accrue par leurs liaisons naturelles avec l'ambassade de Suède, à la tête de laquelle était le comte Jean Oxenstierna.

« Celui-ci avait autant d'orgueil que d'Avaux, mais moins d'empire sur lui-même et moins de modération. Comme d'Avaux, il voulait directement ce qui était juste, mais avec encore plus de simplicité et de rudesse. Il était également jaloux de l'honneur et des privilèges de sa couronne, et les prétentions que s'arrogeaient les Français faisaient souvent éclater sa colère. Les écoles supérieures d'Upsal qu'il avait fréquentées, ses voyages en Belgique, en Angleterre et en France, et ses liaisons avec plusieurs personnages célèbres, lui avaient donné la connaissance du monde. Pendant la guerre qu'il avait faite comme colonel du régiment de cavalerie rouge, sous les ordres de son proche parent, le maréchal suédois Gustave Horn, il avait appris à connaître les provinces et le peuple d'Allemagne, et il était initié dans tous les secrets de la politique suédoise par rapport à l'Allemagne, car son père, en qualité de directeur des états évangéliques à Francfort-sur-le-Mein, lui avait fait prendre part à toutes les délibérations. Mais il manquait d'idées ou de la chaleur nécessaire pour les exprimer, et sa politique ne portait aucune trace de ce génie supérieur qui avait fait de son père l'ami de Gustave-Adolphe.

« Par cette raison, quoique chef de l'ambassade suédoise, il ne put jamais s'élever au-dessus de son collègue Adler Salvius. Celui-ci était doué d'un génie aussi délié qu'Oxenstierna était pesant. Lorsque ce dernier commettait quelque

erreur importante en politique, il s'excusait sur sa mauvaise mémoire; Salvius, au contraire, jouissait d'une mémoire qui ne laissait échapper aucune des nombreuses observations dont il l'avait enrichie. Ayant quitté ses parents dès l'enfance, et se trouvant dans une extrême misère, il s'était habitué de bonne heure à vivre dans la dépendance d'autrui, et à s'élever ainsi dans un abaissement apparent, tandis que l'ambition le devrait en secret. Non seulement il fut assez heureux pour terminer ses études à Upsal, mais encore il eut l'art d'acquiescer, dans différents voyages qu'il fit surtout en Allemagne, la science du monde, en même temps qu'il enrichit son esprit d'une foule de connaissances utiles.

« De retour dans sa patrie, il y jouissait d'une considération méritée, lorsqu'il épousa une veuve âgée, dont l'énorme fortune surpassait de beaucoup les obscures qualités. Majs Gustave-Adolphe remarqua bientôt l'extrême application et la sage conduite du mari; il découvrit que Salvius, entièrement adonné à la carrière diplomatique, était particulièrement versé dans les affaires d'Allemagne. Ses connaissances étaient aussi étendues qu'elles pouvaient l'être, à cette époque, dans un homme d'état. Il recherchait en parlant l'élégance et la précision; mais alors qu'on croyait avoir pénétré le fond de sa pensée, on n'en découvrait que ce qu'il avait voulu laisser entrevoir, et cette apparente clarté cachait toujours des équivoques. Au retour d'une mission secrète auprès de l'électeur de Saxe, il fut fait secrétaire d'état et admis dans la noblesse. Employé aux affaires les plus importantes, il s'y rendit constamment digne des plus grands éloges, parce qu'il sut toujours réunir au zèle la sagesse et la modération, de manière que, sans négliger aucune des parties de la mission qui lui était confiée, il n'outrepassait jamais les bornes qu'on lui avait prescrites. Lorsqu'il s'agissait de la gloire et des avantages de la couronne de Suède, il s'animait moins par attachement naturel pour son pays que

parce que son propre intérêt se trouvait lié à ces avantages; car son amour même pour sa patrie ne résistait pas aux atteintes de l'or et de la corruption. Vis-à-vis des grands suédois, il ne dépouilla jamais les dehors d'une basse humilité. Son ambition ne put porter son intérêt ni sa prévoyance à sentir que par des bienfaits il se créerait des partisans, et que s'il était honoré des uns, il avait excité la jalousie des autres. Il se dédommageait dans son intérieur des humiliations qu'éprouvait son orgueil en public, comme de la contrainte et de la dissimulation qu'il était obligé d'y garder. Là, il était aussi fier, aussi inconstant, aussi capricieux qu'il était soumis et rampant en public. Toujours semblable à lui-même, il se consolait de la gêne du mariage en se livrant aux voluptés les plus communes.

« Oxenstierna était jaloux de Salvius, comme d'Avaux l'était de Servien; et l'inimitié qui régnait entre les plénipotentiaires suédois trouvait un exemple funeste dans les querelles publiques des plénipotentiaires français, qui faisaient imprimer des lettres amères et injurieuses l'un contre l'autre. De semblables divisions ne se faisaient pas remarquer parmi les Impériaux à Munster; le comte de Nassau et le docteur Wolmar restèrent fidèles à leur ancienne intimité; mais chez eux le second plénipotentiaire était aussi l'ame de l'ambassade, et visait aux ruses, comme Servien et Salvius.

« L'humeur naturelle des chefs de ces trois ambassades était donc peu propre à frayer les premiers pas vers la paix, et les inimitiés personnelles venaient encore embrouiller une négociation assez embrouillée par elle-même.

« Grace aux difficultés qui s'étaient élevées à Munster, et aux inimitiés personnelles des plénipotentiaires, les négociations, après une année de durée, n'étaient encore qu'un chaos, qui devenait de jour en jour plus inextricable. Enfin, arriva la nouvelle que la cour impériale envoyait au congrès un nouveau plénipotentiaire, le comte

Maximilien de Trautmansdorf. Un rayon d'espoir vint luire aussitôt sur la malheureuse Allemagne.

« Ce ministre jouissait par-dessus tous ses collègues d'une grande considération dans les états d'Autriche, et de la confiance entière de sa cour. Après avoir employé sa jeunesse à l'étude des sciences et à la pratique des plus nobles vertus, et au perfectionnement de sa raison par le commerce des hommes et de nombreux voyages, il avait consacré au service militaire les premières années de l'âge viril; car, sans ces études, sans ces travaux de la jeunesse, la capacité active de l'homme ne se développe jamais complètement; de même que l'homme d'état n'arrive jamais à un degré remarquable en politique sans la connaissance de l'art de la guerre. Les Trautmansdorfs s'étaient montrés de tout temps vaillants dans les combats; quatorze d'entre eux tombèrent sur le champ de bataille, où ils aidèrent Rodolphe de Habsbourg à remporter une sanglante victoire sur Ottakar de Bohême; et de dix-huit membres de sa famille qui se trouvaient à la bataille de Mühldorf, seize périrent sur la place sans avoir pu préserver leur infortuné chef, Frédéric-le-Beau d'Autriche, de cette captivité à laquelle sa noble générosité donna une si longue durée.

« Parvenu à l'âge de maturité, riche de connaissances en tous genres, Trautmansdorf entra dans la carrière des affaires publiques. Sous le bizarre empereur Rodolphe, qui oubliait la politique pour rechercher les secrets de la nature, et sous Matthias, qui, fier et haineux, nommait sa stérile activité, à la comparaison à la lâche indolence de son prédécesseur, humeur entreprenante et hardie, Trautmansdorf traita les affaires les plus importantes, à la satisfaction de ces deux souverains. Tous les deux, quelque différents que fussent d'ailleurs leurs caractères, voyaient débrouiller et régler par ses grands talents ou sa grande sagesse ce qui n'était pour eux qu'incertain ou inconnu. Mais ce ne fut que sous Ferdinand II, sous cet empereur labo-

rieux, instruit et véritablement souverain, que brillèrent dans tout leur éclat la capacité, la prudence dans les affaires, l'universalité de connaissances, la fidélité de Trautmansdorf; et l'époque de la guerre de trente ans n'exigeait rien moins que le développement des plus grandes vertus comme des plus grands talents. Ferdinand, qui était si zélé pour la religion catholique, donna son entière confiance à Trautmansdorf, quoique celui-ci, élevé dans la doctrine évangélique, et devenu ensuite catholique, ne fût vu qu'avec une certaine méfiance de la part des catholiques.

« L'empereur, en mourant, ne crut pas pouvoir faire de présent plus précieux à Ferdinand III, son fils, que de lui laisser un conseiller aussi habile et aussi dévoué.

« A la paix de Prague (le 20 mai 1635), Trautmansdorf avait réconcilié les cours de Vienne et de Saxe, service essentiel rendu au chef des évangéliques. Il arracha au zèle des catholiques et des jésuites un article d'après lequel les protestants devaient rester, au moins pendant un certain temps, en possession des biens ecclésiastiques. Il montra autant de calme pour le zèle de ceux de sa croyance qui lui reprochaient la paix de Prague, que pour les protestants, qui la reprochaient à la cour de Saxe. Les gens impartiaux étaient d'accord sur ce point, que Trautmansdorf pouvait seul en ce moment rapprocher les deux partis, et les amener à une espèce de réconciliation. Aussi apprirent-ils avec un vif sentiment de reconnaissance qu'il n'avait pas craint de s'éloigner de l'empereur, quoiqu'il fût convaincu que les Espagnols et leurs partisans allaient employer tous leurs efforts, pendant son absence, pour lui faire perdre la confiance de son maître. Un noble sentiment de ses forces lui persuadait qu'il était indispensable à Ferdinand; mais son ame indépendante pouvait aisément se détacher de la cour et de ses faveurs.

« Lorsqu'il fut sur le point de partir pour le congrès, il reçut des pouvoirs beaucoup plus étendus que les

plénipotentiaires de sa cour qui y travaillaient depuis un an sans résultat. L'empereur lui adressa ses volontés secrètes écrites de sa propre main. Il est naturel de croire que le chef de l'empire désirait attirer à lui de nouveau les membres de l'empire, et les réunir en un même corps, afin que, tous ensemble, ils pussent s'opposer aux Français et aux Suédois, et chasser de l'Allemagne ces insolents étrangers; car pendant sa route Trautmansdorf fit répandre le bruit qu'il était chargé de pacifier tous les états de l'empire, et d'opérer au plus tôt leur réconciliation et leur réunion avec l'empereur, s'ils n'avaient pas perdu tout sentiment d'amour national.

« On attendait avec la plus vive impatience au congrès l'arrivée de ce nouveau plénipotentiaire; enfin, l'avant-dernier jour de novembre, on annonça tout à coup que Trautmansdorf était à Munster. Il y était entré, en effet, sans aucun cérémonial, pour éviter de tomber dans les discussions de préséance qui avaient jusqu'ici troublé les négociations. Mais son arrivée était à peine connue que les plénipotentiaires français lui firent demander s'il leur rendrait leur visite immédiatement après celle qu'il ferait au nonce. Il hésita un instant, car il connaissait toute la jalousie qui régnait entre les Français et les Espagnols relativement à la préséance. Enfin, il répondit par l'affirmative, et ajouta, en riant, qu'il était juste de visiter d'abord les amis, ensuite les indifférents, et puis les ennemis. Les Français observèrent avec soin le moment où le nonce lui fit sa visite; et, aussitôt après son départ, ils se présentèrent solennellement dans neuf voitures pour faire la leur. Le plénipotentiaire impérial rendit, à la vérité, cette visite immédiatement après avoir rendu celle du nonce, mais il avait déjà visité les plénipotentiaires d'Espagne, comme amis et servant la même maison que lui, et les Français en parurent satisfaits.

« Les diplomates eurent de la peine à se rendre compte de la sensation que leur causa Trautmansdorf. Une grande

taille sans être bien fait, des yeux enfoncés, un nez retroussé, un visage ombragé par une affreuse perruque, excitèrent d'abord le sourire, surtout des Français; mais sa gravité naturelle, fortifiée par ce que pouvait y ajouter un âge de plus de soixante ans, et sa suite magnifique, composée de nombreux chevaliers allemands, firent bientôt cesser cette première disposition. Lorsqu'il commençait à parler, le charme de ses paroles excitait l'admiration. L'art avec lequel il discutait les affaires les plus importantes, la profondeur de son jugement, étonnaient également. Une affaire était à peine commencée qu'il la poursuivait sans relâche jusqu'à ce qu'elle fût terminée; et dès qu'on eut entamé la question relative à la réunion des états d'Allemagne avec l'empereur, il ne permit plus qu'on l'abandonnât jusqu'à sa solution. Les présences faisaient-elles craindre de vives contestations, personne ne trouvait mauvais que Trautmansdorf dédaignât un vain cérémonial. Il était franc et ouvert, sans cependant jamais sortir des limites de la sagesse. Les envoyés des états prirent bientôt en lui une confiance entière, et les plénipotentiaires français eux-mêmes partagèrent l'opinion générale, que son arrivée devait amener la conclusion de la paix, et rendre enfin le repos à l'Allemagne. »

Quelque temps avant Trautmansdorf, on avait vu arriver à Munster le duc de Longueville, qui, par l'élévation de son rang, était destiné à maintenir l'harmonie entre d'Avaux et Servien, mais qui ne fit que soulever de nouvelles difficultés, en insistant fortement sur ses prétentions au titre d'*altesse*, qui lui était dû, disait-il, en sa qualité de prince du sang, et que cependant les Impériaux et les Espagnols s'obstinèrent à lui refuser.

Nous laisserons de côté ces discussions puérides et ridicules, pour indiquer rapidement les questions les plus importantes qui se présentèrent à examiner. La première était la question de savoir qui devait assister aux conférences, et de quelle manière les

voix seraient comptées. L'Autriche prétendait, ce qui pouvait être vrai dans des temps ordinaires, que les membres de l'empire n'avaient point à s'immiscer dans les négociations avec des puissances étrangères, et que l'ambassadeur de l'empereur les représentait tous; mais on abandonna bientôt cette prétention insoutenable dans les circonstances présentes, et contrairement même aux intérêts de l'Autriche, puisque éliminer les envoyés des princes de l'empire, c'était accroître l'influence des Suédois et de la France. On convint enfin que les membres de l'empire voteraient en trois sections (*curiæ*), et que dans certains cas on formerait des commissions. Une autre question préjudicielle, c'était celle de savoir si l'on s'occuperait d'abord de la paix dans l'empire, ou de ses relations avec les puissances étrangères. Les patriotes allemands demandèrent naturellement qu'on s'occupât avant tout du premier point, mais ne purent obtenir une décision formelle à cet égard. La politique extérieure prédomina pendant presque toute la durée du congrès.

On perdit beaucoup de temps en tâtonnements; car personne ne voulait faire de propositions, dans la crainte de demander trop peu. Enfin, en juin 1645, on apprit avec une joie qui fut universelle, que la France et la Suède avaient fait des propositions sérieuses. Mais quelle fut l'indignation générale, lorsqu'on sut en quoi elles consistaient! A côté de conditions qui pouvaient être fortement contestées, comme, par exemple, l'amnistie générale sans aucune exception, le rétablissement du *statu quo ante bellum*, la réforme de l'empire à peu près dans le sens de Chemnitz (*), la Suède ne demandait que la Silésie, la Poméranie, presque toutes les villes importantes sur la Baltique, et 20 millions d'écus! Quant à la France, elle se contentait d'acquiescer Metz, Toul, Verdun, la Lorraine, l'Alsace, l'Artois, la Flandre, le Roussillon, la Catalogne, et

(*) Voyez p. 136 et 137.

des avantages en Italie. Encore l'une et l'autre se réservaient-elles expressément le droit de présenter d'autres demandes dans le courant des négociations.

Les Impériaux répondirent que les Suédois, pour prix de leur intervention désintéressée, demandaient deux fois plus que toute la Suède ne valait, et que le cœur royal de Louis XIII, qui l'avait porté à se faire le protecteur de la liberté germanique, devait être vivement affligé de voir qu'on cherchât ainsi à démembrer l'empire. Pour peu, ajoutaient-ils, qu'on vienne encore une fois du Sud et du Nord pour nous protéger, il ne restera bientôt plus rien au centre de l'Allemagne. La Suède répondit qu'elle ne demandait la Silésie que pour pouvoir prêter un secours efficace à l'Allemagne contre les Turcs; les Français déclarèrent qu'ils ne réclamaient toutes les places nommées plus haut que par pur désintéressement, et qu'ils ne voulaient les occuper que pour être plus à portée de secourir l'Allemagne. Ces prétentions exagérées eurent l'effet qu'elles devaient avoir: presque tous les Allemands se rattachèrent à la maison d'Autriche.

« Nous devons représenter à Votre Excellence, écrivaient d'Avaux et Servien au cardinal Mazarin, que l'inclination des princes allemands est très-différente de celle des princes italiens. Ceux-ci, pleins de prévoyance et bien conseillés, approuvent et désirent tout ce qui peut contribuer à les rendre indépendants; en conséquence, ils se réjouissent beaucoup que la France conserve quelques places en Italie pour leur tendre la main en cas de besoin. Les princes allemands, au contraire, sont mus surtout par l'amour de la patrie: ils ne peuvent consentir à ce que les étrangers morcellent l'empire, et ils préférèrent, par une politique digne du climat, l'existence d'un corps politique dont ils sont membres, aux avantages que chacun d'eux pourroit retirer de la division de l'Allemagne. En un mot, ils désirent bien d'être rétablis dans leurs anciens droits, et que l'autorité de l'empereur soit restreinte par les constitutions, mais ils ne veulent pas

obtenir ce bienfait au prix d'une séparation des divers états de l'empire, ni que des princes étrangers, sous prétexte de mieux les aider par la suite, s'agrandissent à leurs dépens. Nous ne négligerons pas de leur faire comprendre dans l'occasion, que, dans l'intérêt de leur propre conservation, ils devraient adopter une tout autre maxime; mais il sera difficile de leur persuader ce que nous désirons, ni d'empêcher qu'ils ne préfèrent au fond nous voir rendre toutes nos conquêtes que de nous les voir conserver. »

Telle était la situation des affaires quand Trautmansdorf, pour réunir les Allemands, fit quelques concessions aux protestants; mais à peine en eut-on connaissance, que, dans leur zèle catholique, les ambassadeurs du pape et des Espagnols, et même ceux des Français, poussèrent des cris d'indignation. Mazarin, qui avait pour principe qu'on doit cacher ses intentions quand on veut atteindre un but, avait intérêt à retarder la paix, puisque par là il détournait l'attention des Français de l'état malheureux de leur patrie. D'Avaux, qui voulait passer pour un homme religieux, conseilla de faire durer les dissensions religieuses en Allemagne, afin d'avoir toujours un prétexte d'intervenir et de conquérir. Toutefois, ils s'aperçurent qu'ils avaient mal pris leurs mesures, et qu'ils avaient excité le mécontentement non seulement des Allemands, mais aussi des Suédois, par la brusquerie de leurs prétentions. On revint donc au système que Richelieu, ou plutôt le P. Joseph, avait déjà pratiqué avec tant de succès en Allemagne, c'est-à-dire à corrompre les ministres des petits états, et l'on y parvint si bien, que l'Autriche perdit, en peu de temps, tous ses avantages. Ils trouvèrent du reste le prince *prévoyant et bien conseillé* qui devait entrer dans leurs vues pour faire réussir les siennes. Ce fut le digne Maximilien de Bavière qui, par l'entremise du nonce Bagni, révéla les plans de l'empereur à Mazarin. En même temps qu'il obsédait l'empereur pour l'enga-

ger à ne céder sur aucun point aux protestants et aux Suédois, il négociait avec la France l'échange du Palatinat contre une partie des états héréditaires de l'Autriche.

Dès lors la question de savoir si la France et la Suède seraient indemnisées aux frais de l'Allemagne fut bientôt abandonnée, et il ne s'agit plus que de décider comment elles le seraient. Les Suédois étaient d'avis que l'on devait séculariser les évêchés, afin de rendre par là les princes plus puissants, en enlevant à l'influence de l'empereur la nomination aux prébendes; d'autres présentaient d'autres plans; mais, en définitive, les possesseurs des provinces frontières eurent à supporter la plus grande partie des pertes, et l'on convint peu à peu des places et des provinces qui seraient cédées définitivement à la France et à la Suède, au pouvoir desquelles elles étaient alors presque toutes. Nous n'avons point à nous occuper ici des acquisitions que la France fit à cette époque, nous dirons seulement quelles furent celles de la Suède.

« La satisfaction de la Suède est déterminée par l'article X de la paix d'Osnabruck, où l'on cède à la Suède :

1° La Poméranie citérieure avec une partie de l'ultérieure, nommément la ville de Stettin et celles de Gartz, Dam, Golnau, situées sur les deux rives de l'Oder vers son embouchure, avec l'île de Wolin et les droits que les ducs de la Poméranie citérieure avaient exercés sur le chapitre de Camin, ainsi que le droit de laisser éteindre les canonicats de cet évêché. La Suède a renoncé à ce dernier droit par une convention conclue, en 1635, à Stettin, avec la maison de Brandebourg;

2° L'expectative de toute la Poméranie et de l'évêché de Camin, à l'extinction des mâles de la maison de Brandebourg;

3° L'île de Rügen à titre de principauté;

4° La ville et le port de Wismar, sous le titre de seigneurie, avec les bailliages mecklembourgeois de Pœl et de Neukloster;

5° L'archevêché de Bremen, sous le titre de duché, et l'évêché de Verden, sous le titre de principauté. Les Suédois avaient enlevé le premier à Frédéric, prince de Danemark, fils de Christian IV, et l'autre à un bâtard de Bavière. Ce fut, au reste, pendant les négociations de Munster, qu'on se servit pour la première fois du mot de *séculariser*; les ministres de France en enrichirent la langue. Ils ne se montrèrent pourtant pas favorables aux sécularisations. Quant à la ville de Bremen, elle conserva ses droits et son immédiateté.

« Tous ces états furent concédés à la Suède à titre de fiefs perpétuels et immédiats, et en qualité d'états d'empire, avec la triple voix et séance à la diète pour Bremen, Verden et la Poméranie. On lui accorda pour ces états le privilège de *non appellando*, à condition qu'elle érigerait une cour souveraine en empire, où les autres causes seraient décidées en dernier ressort. Cette cour fut établie à Wismar. On accorda aussi à la Suède le privilège d'opter entre le conseil aulique et la chambre impériale, lorsqu'elle serait actionnée en justice pour ses possessions en Allemagne. Enfin, on lui donna le droit d'ériger une université où elle le jugerait à propos. Cette université fut fixée à Greifswald, dans la Poméranie citérieure (*). »

Enfin les Suédois, après de longues négociations, peu honorables pour les uns comme pour les autres, obtinrent la somme de cinq millions d'écus à titre de paie arriérée de leurs troupes, et le tout fut signé le 16 mars 1648. Une question fort importante qu'on agita dans les derniers temps fut celle de savoir si les deux états devaient entrer, en vertu de leurs acquisitions, dans les assemblées de l'empire, ou si on devait regarder les provinces cédées à ces deux royaumes comme définitivement aliénées de l'empire. La France se prononça d'abord pour la première alternative, mais finit par se décider pour la dernière. La Suède, au con-

(*) Sommaire du traité de Westphalie.

traire, opta sans hésitation pour la première. Est-ce à cette circonstance qu'il faut assigner la singulière destinée de ses conquêtes? La France a conservé toutes les siennes, tandis que la Suède n'en possède plus aucune.

« Par la paix de Stockholm, en 1719, elle céda au roi d'Angleterre, comme électeur d'Hanovre, les duchés de Bremen et de Verden. Par le traité de Stockholm, en 1720, elle abandonna au roi de Prusse la ville de Stettin avec la Poméranie située sur l'Oder et entre l'Oder et la Peenë. Elle céda la ville de Wismar au duc de Mecklembourg-Schwerin, pour une somme de douze cent mille écus de banque, en vertu d'une convention signée en 1803. Enfin, elle a abandonné au Danemark, après la paix de Kiel (en 1814), ce qui lui restait de la Poméranie, ainsi que l'île de Rügen, contre la Norvège. Cet arrangement éprouva néanmoins un changement pendant le congrès de Vienne. Le roi de Danemark renonça aux droits qu'il avait sur la Poméranie en vertu du traité de Kiel. La Suède céda enfin ce pays à la Prusse, moyennant une somme d'argent (*). »

Le tableau de la guerre de trente ans, et de ses résultats immédiats, serait incomplet, si, après avoir retracé les principaux événements qui la signalèrent, nous n'ajoutions pas quelques mots sur l'état des mœurs dans les armées et chez tous ceux qui étaient en rapport avec elles. On suppléera agréablement à ce que notre exposé aura d'incomplet, en relisant *le camp de Waldstein*, la première partie de cette admirable trilogie que le génie de Schiller a consacrée à Waldstein (**).

(*) Sommaire du traité de Westphalie.

(**) Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en transcrivant ici le jugement de madame de Staël sur l'ouvrage auquel nous les renvoyons :

« Le camp de Waldstein représente les effets de la guerre sur la masse du peuple et de l'armée. . . J'ai vu jouer ce prologue ; on se croyait au milieu d'une armée, et d'une armée de partisans bien

De tous les capitaines que la guerre de trente ans mit en évidence, Gustave-Adolphe fut le seul qui maintint dans son armée l'ordre et la discipline ; et toutefois, dès la seconde année de la campagne, il se vit forcé de recourir à une sévérité cruelle, pour prévenir le désordre qui, après sa mort, devint aussi commun dans l'armée suédoise que dans toutes les autres. Il ne faut pas s'en étonner : toutes les armées de cette époque étaient uniquement composées de soldats mercenaires, qui mettaient un prix très-élevé à leurs services ; et comme souvent les événements de la guerre rendaient impossible le paiement exact de leur solde, ils se croyaient autorisés à commettre des excès de tout genre.

plus vive et bien moins disciplinée que des troupes réglées. Les paysans, les recrues, les vivandières, les soldats, tout concourait à l'effet de ce spectacle ; l'impression qu'il produit est si guerrière, que lorsqu'on le donna sur le théâtre de Berlin devant des officiers qui parlaient pour l'armée, des cris d'enthousiasme se firent entendre de toutes parts. Il faut une imagination bien puissante dans un homme de lettres pour se figurer ainsi la vie des camps, l'indépendance, la vie turbulente excitée par le danger même. L'homme dégagé de tous ses liens, sans regret et sans croyance, fait des années un jour, et des jours un instant ; il joue tout ce qu'il possède, obéit au hasard sous la forme de son général : la mort toujours présente le délivre gaiement des soucis de la vie. Rien n'est plus original, dans le camp de Waldstein, que l'arrivée d'un capucin, au milieu de la bande tumultueuse des soldats, qui croient défendre la cause du catholicisme. Le capucin leur prêche la modération et la justice dans un langage plein de quolibets et de calembourgs, et qui ne diffère de celui des camps que par la recherche et l'usage de quelques paroles latines. L'éloquence bizarre et soldatesque du prêtre, la religion rude et grossière de ceux qui l'écoutent, tout cela présente un spectacle de confusion très-remarquable. L'état social en fermentation montre l'homme sous un singulier aspect ; ce qu'il a de sauvage reparait, et les restes de la civilisation errent comme un vaisseau brisé sur les vagues agitées. »

Souvent aussi les généraux favorisèrent les exactions des soldats, afin d'attirer auprès d'eux les hommes qui ne voyaient que ce seul but dans le métier des armes. Ce fut le principal mobile employé par Waldstein. Son armée était encombrée de chariots remplis d'objets provenant du pillage; et un auteur assure que dans son camp devant Nuremberg, il n'y avait pas moins de 15,000 femmes. On sait d'ailleurs quelles richesses énormes il avait amassées.

Les autres généraux suivaient son exemple; ainsi Altringer, indépendamment de l'or, de l'argent et des pierres précieuses dont il s'était emparé, avait déposé huit cent mille écus dans les banques de Gênes et de Venise. L'officier qui avait obtenu une terre en dotation, ou qui se l'était arrogée, se considérait comme souverain et au-dessus des lois : il ne payait aucun impôt, et exigeait des paysans tout ce que lui suggérait son bon plaisir. Il est inutile d'ajouter qu'au milieu d'un pareil désordre, les disettes étaient fréquentes, car on brûlait ou l'on détruisait tout ce qui ne pouvait être immédiatement consommé. En 1630, on fit du pain en Silésie avec des racines et des écorces d'arbre. Le nombre de ceux qui moururent de faim fut si considérable, qu'on vit des parents tuer leurs enfants pour diminuer le nombre des consommateurs. A Brisach, pendant le siège de 1639, on donna un florin pour une souris, et jusqu'à sept florins pour un quartier de chien. Des enfants furent volés et tués pour être mangés. Les cadavres de ceux qui mouraient dans les prisons étaient déchirés et dévorés par leurs compagnons d'infortune. Dans plusieurs provinces on enleva les cadavres jetés à la voirie ou suspendus à la potence. Il fallait placer des sentinelles dans les cimetières pour empêcher que les morts ne fussent déterrés et mangés. Il se forma des bandes qui chassaient les hommes comme la bête fauve; et l'on surprit dans les environs de Worms des malheureux qui, après une pareille chasse s'étaient

accroupis autour d'un chaudron dans lequel on trouva des bras, des mains et des jambes d'hommes qu'ils faisaient bouillir.

On conçoit facilement que d'affreuses épidémies durent éclater très-souvent : des armées entières périrent sans avoir vu l'ennemi; et ces fléaux, au lieu de ramener les esprits à la modération et à la vertu, ne servaient qu'à augmenter la démoralisation générale.

Pour les malheureux habitants de l'Allemagne, il était assez indifférent que ce fût une armée amie ou ennemie qui traversât leurs propriétés, car ils étaient sûrs de ne trouver qu'un désert après le départ des troupes. Les Croates furent, de tous les corps de l'armée impériale, celui qui commit les atrocités les plus révoltantes. Il faut convenir aussi, pour être juste, que les soldats suédois, sous Bernard et sous Banner, se portèrent à des extrémités dont heureusement on n'a plus d'idée aujourd'hui.

Dans les dernières années de la guerre, ce fut surtout des excès commis par les armées françaises qu'on eut généralement à se plaindre. En 1642, on vit le corps de Guébriant se dissoudre entièrement en petites bandes qui pillaient, incendiaient et tuaient tout ce qui se présentait sur leur passage. Quand on les menaçait, dit un auteur allemand contemporain, de la sévérité de leur roi ou de leur reine, ils s'écartaient dans leurs réponses du respect *que tout sujet doit à son gracieux souverain*. « Les choses, disaient-ils, se passent ainsi « même en France. » Les ordonnances rendues à cette époque ne témoignent que trop de cette démoralisation de l'armée française. Pour empêcher les troupes de se débânder, on se vit contraint de placer des piquets de cavalerie autour des camps, et l'ordonnance qui prescrit cette mesure prouve que les officiers ne désertaient pas moins que les soldats.

L'appauvrissement des villes et des campagnes dépassa de bien loin tout ce qu'on a pu voir dans les guerres qui

ont eu lieu de nos jours; des villages qui comptaient 400 habitants avant la guerre, n'en comptaient plus que 20 dans les derniers temps, et l'on vendit 70 florins des terres qui en avaient valu 2000. Il ne resta dans la Hesse qu'un quart de la population; celle d'Augsbourg tomba de 80,000 habitants à 18,000. Il n'était plus question d'écoles ni de professeurs; des curés se virent forcés de se faire cordonniers ou musiciens ambulants pour ne pas mourir de faim. D'un autre côté, le système de spoliation adopté par Mummus, en Grèce, fut, pour la première fois, appliqué dans l'Europe chrétienne; la bibliothèque d'Heidelberg fut envoyée à Rome, et les Suédois firent passer la Baltique à d'autres trésors de ce genre.

La Bavière fut l'un des pays qui eurent le plus à souffrir dans la dernière période de la guerre: dans la seule année 1646, les Français y incendièrent plus de cent villages. Lorsque le pays eut été pillé, dévasté et dépeuplé au point que des bandes de loups le parcouraient librement en tout sens, Maximilien, le principal auteur de la guerre, dit qu'il s'en consolait, en songeant qu'il avait combattu pour la cause de Dieu, qu'il n'y avait plus d'hérétiques dans son duché, et que la foi y était entièrement épurée. Malgré l'assurance de cette réponse, il jeûnait, se macérait, et se mortifiait sans cesse pour se délivrer des angoisses dont la sagesse éternelle ne manque jamais d'obséder les âmes superstitieuses. Les crânes de saint Cosme et de saint Damien, qui furent envoyés de Brême à Munich, lui parurent un ample dédommagement de la misère qui accablait ses états; et pour apporter remède à la démoralisation qui avait pénétré dans tous les rangs de la société, il força le peuple à aller à l'église, à porter des rosaires bénits, etc. La danse, les jeux et toutes les réjouissances furent sévèrement interdits. Défense inutile! car la tristesse et le dégoût de la vie étaient parvenus à ce point, que Maximilien fit publier un ordre par lequel il enjoignait aux hommes mariés de ne pas s'abstenir

des plaisirs du mariage. D'après tout ce qui précède, on ne s'étonnera pas de voir que les malheurs de la guerre n'aient jamais empêché le pieux électeur de faire rechercher les livres défendus, tandis que, d'un autre côté, dans l'armée de la ligue, les soldats assuraient qu'il était fort salutaire de réciter tous les matins l'alphabet où étaient contenues toutes les prières, entre lesquelles Dieu n'avait qu'à choisir. L'état général de la religion est assez bien caractérisé par le distique suivant de Logau, poète allemand de cette époque: *J'ai bien vu des luthériens, des papistes et des calvinistes, mais pour des chrétiens je ne sais pas où il s'en trouve!* (*)

Tels étaient les résultats d'une guerre entreprise sous le prétexte de défendre la religion!

Il est temps désormais de rentrer en Suède, dont la guerre de trente ans nous a tenus si long-temps éloignés. Lorsque la nouvelle de la mort de Gustave s'y répandit, partout l'expression de la douleur la plus vraie et la plus profonde s'y fit entendre. Plus les succès obtenus par le héros suédois avaient inspiré de confiance, plus ce revers inattendu parut irréparable. Toutefois on ne perdit point courage, et toutes les dispositions nécessaires furent faites, comme nous l'avons déjà dit, avec autant de promptitude que de sagesse. Pour écarter les prétentions de Sigismond, roi de Pologne, on avait, du vivant de Gustave, reconnu sa fille unique Christine, héritière de la couronne; on la reconnut alors comme reine, à la condition qu'elle confirmerait à sa majorité tous les droits et toutes les libertés du peuple. La tutelle fut confiée aux cinq grands officiers de la couronne, le chancelier Axel Oxenstierna, le drossart Gabriel Oxenstierna (frère puîné du chancelier), le maréchal de la Gar-

(*)

DIE GLAUBEN.

Luth'risch, Paptlich und Calvinisch,
Diese Glauben alle drei
Sind vorhanden, doch ist Zweifel
Wo das Christenthum deun sey!

die, le grand-trésorier Gabriel Oxenstierna (cousin d'Axel), et l'amiral Gyldehielm, frère illégitime de Gustave-Adolphe, tous d'un âge avancé et d'une sagesse reconnue. On leur adjoignit un conseil composé de 25 membres, et on leur donna des instructions très-détaillées sur la conduite à tenir dans la direction du gouvernement. La décision des affaires d'une haute importance fut réservée aux états du royaume, et l'on convint de n'accorder, tant que durerait la minorité, aucun privilège, aucun titre de noblesse. En même temps on s'occupait d'augmenter et d'approvisionner les armées, en leur enjoignant, de la manière la plus formelle, de ne point se mêler des affaires politiques.

La reine-mère et son frère, le comte palatin Jean-Casimir, ne dissimulèrent pas le déplaisir que leur causait cet arrangement; mais l'influence de la noblesse suédoise, et surtout celle de la maison d'Oxenstierna, l'emportèrent dans cette circonstance, et se maintinrent pendant tout le cours de la minorité.

Ladislas IV, qui en 1632 avait succédé à son père sur le trône de Pologne, n'avait pas voulu renoncer à ses prétendus droits sur la couronne de Suède, et la guerre entreprise en Allemagne ne permettant pas de l'y forcer, on conclut avec lui, en 1635, par l'entremise de la France, une trêve de vingt-six ans, aux termes de laquelle les Suédois gardaient la Livonie, mais devaient retirer leurs forces de la Prusse; de plus les habitants de ce duché avaient la liberté de quitter le pays dans le cours des trois années suivantes et une amnistie générale leur était accordée. Cette trêve, malgré les inconvénients que nous avons signalés plus haut (*), favorisait les succès des Suédois en Allemagne. Aussi excita-t-elle la jalousie du roi de Danemark, Christian IV, qui croyait pouvoir retarder les progrès d'un voisin déjà trop puissant en se présentant comme médiateur, et subsidiairement comme chef d'une nou-

velle ligue. Mais Oxenstierna et ses amis ne tardèrent pas à entraver ses projets. « Cet amour de la paix, disaient-ils, que le Danemark affecte dans les circonstances présentes, n'a d'autre mobile que l'envie et la jalousie; « sous le prétexte de s'interposer comme médiateur, il favorise les ennemis de la Suède, l'Autriche, la Russie et la Pologne. Il n'a mis en avant l'intention de protéger la Basse-Saxe que pour nous en exclure; et en même temps il élève le péage du Sund, il entrave de toutes les manières le commerce suédois, prohibe l'exportation des munitions de guerre, et se joue de nos représentations, parce que, nous voyant tant d'ennemis sur les bras, il nous croit hors d'état de prêter à notre droit l'appui de la force. Il faut désespérer de donner une heureuse issue à la guerre d'Allemagne, si l'on ne parvient à écartier l'influence insidieuse du Danemark. Mieux vaut l'attaquer maintenant, que de se voir attaquer par lui dans des circonstances plus critiques. Le Danemark paiera les frais de la guerre, qui sera courte et ne portera aucun préjudice à la continuation de la guerre d'Allemagne. Au reste, le roi de Danemark est pour la Suède un ennemi beaucoup plus dangereux que l'empereur, et nous ne devons point négliger nos propres intérêts pour ceux de nos alliés d'Allemagne. Ce serait une grande pusillanimité que d'avoir peur de s'embarquer dans cette nouvelle guerre; les hommes de cœur, les hommes prévoyants doivent reconnaître que la hardiesse de la résolution et l'énergie de l'exécution augmentent nos forces et notre autorité. »

D'autres, niant toutes ces assertions, répondirent : « La nouvelle guerre que l'on propose va renvoyer à un avenir incertain la conclusion de la paix qui est imminente. Les forces de la Suède étant partagées, les avantages importants qu'on a obtenus jusqu'ici pourront facilement être perdus. Des hostilités avec la

(*) Page 133.

« Russie et la Pologne peuvent en résulter, et il serait possible que la France ne voulût plus nous assister. Les impôts et les prohibitions imposés au commerce ne sont nullement insupportables, et ce qu'ils ont de plus gênant pourra vraisemblablement être modifié au moyen des négociations. » Cet avis prévalut, et un échange de notes entamé entre les couronnes scandinaves dura depuis le mois de juin 1643 jusqu'au mois de novembre de la même année, et finit par devenir si hostile, qu'on résolut à cette époque, avec l'assentiment de Christine, de faire la guerre au Danemark. Mais on tint cette résolution tellement secrète, que ni les Français ni les Danois ne purent en soupçonner rien.

Torstenson, après avoir fait parcourir à son armée avec une vitesse inouïe toute l'étendue de l'Allemagne, occupa, en décembre 1643, les duchés de Holstein et de Sleswig, et le Jutland en janvier 1644. Le vieux Christian se plaignit amèrement de la mauvaise foi des Suédois, qui lui suscitaient une guerre inattendue, au moment même où il s'interposait comme médiateur pour assurer la paix; mais Oxenstierna, se moquant de sa faiblesse, dit que son manifeste était méchant, absurde, mensonger et calomnieux. Le vieillard organisa alors la résistance avec autant d'activité que de prudence. Une armée impériale, sous Gallas, vint à son secours, et Torstenson eut besoin de tout son génie pour lui échapper et pour exécuter la marche fameuse dont nous avons parlé plus haut (*).

Toutefois, les menaces des Provinces-Unies et de la France forcèrent le Danemark à souscrire, en août 1644, à la paix de Bremsebroe, qui lui imposait des conditions assez dures, et qui lui enlevait quelques îles dans la Baltique.

Avant la conclusion de cette paix, le 8 décembre 1644, Christine avait pris les rênes du gouvernement, et tout semblait faire espérer à la Suède

un avenir fortuné et un règne glorieux. Les dons les plus heureux de l'esprit avaient été cultivés dans la jeune reine par l'éducation la plus soignée; pleine d'amour pour le travail et d'aptitude pour les affaires, elle était douée d'une éloquence remarquable, d'une pénétration rare et d'une modération qu'on aurait été loin d'attendre de son âge et de son rang. Dans le conseil, elle était modeste et prudente, et savait cependant faire respecter son autorité. Christine fit plus pour les arts et pour les sciences qu'aucun prince de son époque. Presque tous les savants distingués de toutes les contrées de l'Europe se réunirent à sa cour. On y voyait Saumaise, Freinsheim, Isaac Vossius, Heinsius, Descartes, Grotius, Conring, Bochart, Huet, Naudé, Meibom, Comenins et autres. Les spectacles, les chasses, les carrousels, les concerts se succédaient sans interruption, et ne manquèrent pas d'exciter l'indignation du clergé protestant. Malheureusement le caractère de la reine n'avait pas cette unité et cette élévation si nécessaires à un prince qui doit faire tendre toutes ses actions à une seule fin. Bientôt Christine regarda les plaisirs comme le but de sa vie, et subordonna ses devoirs à ses penchants et à ses goûts. Son ambition prit une direction mesquine, et son esprit moqueur la porta à tourner en dérision les choses les plus sacrées.

L'homme dont les conseils eurent l'influence la plus funeste sur Christine fut un médecin français, nommé Bourdelot, qui avait su fixer son attention par ses bons mots et par ses talents superficiels. La hardiesse de ses principes soi-disant philosophiques captiva entièrement l'esprit de la reine. Fort de son influence, il ne songea plus qu'à écarter les personnes qui avaient des connaissances plus solides que lui, et certes il ne lui était pas bien difficile de renverser par l'arme du ridicule des pédants dont l'unique occupation était de faire leur cour à la reine et de se quereller entre eux. Tout le monde sait qu'un jour il obligea deux vieillards, Meibom et Naudé,

(*) Page 134.

dont l'un avait écrit sur la musique et l'autre sur la danse des anciens, à chanter et à danser devant la cour. Et comme il se moquait d'eux avec trop d'amertume, Meibom appliqua un soufflet à Bourdelot qui le fit aussitôt bannir de la cour. Du reste, ce favori eût le bon sens de se retirer dans sa patrie avec une fortune assez considérable, avant que l'indignation publique ou l'humeur changeante de la reine vinssent détruire la faveur dont il jouissait.

Son successeur auprès de Christine fut Pimentel, ambassadeur d'Espagne: il avait ses appartements dans la maison de campagne de la reine, passait des nuits entières à converser avec elle, et en reçut des présents du plus haut prix. Quand il vint prendre congé de Christine, elle lui remit une écharpe brodée par elle-même, avec cette inscription : *Dolce nella memoria*.

La reine douairière se plaignit souvent de la vie déréglée de sa fille. « Si votre père vivait encore, lui disait-elle, il ne permettrait point tout cela. » — « Alors il a bien fait de mourir, » répartit insolemment Christine. Mais sa mère ressentit un chagrin beaucoup plus vif lorsque Christine assura devant elle qu'un païen pourrait être sauvé tout comme un chrétien. Elle alla même jusqu'à dire que sa mère était l'esprit de femme le plus pauvre et le plus faible qu'elle eût jamais connu et qu'elle était désespérée d'être sa fille.

Jamais non plus elle ne fut en très-bonne intelligence avec Oxenstierna, bien qu'elle reconnût tout ce qu'il valait et combien il lui serait impossible de se passer de lui; ses courtisans travaillaient sans cesse à l'indisposer contre le chancelier, et elle consentit même à entretenir avec Salvius une correspondance que l'on cacha à Oxenstierna. Plusieurs seigneurs, fatigués de tant d'intrigues, se retirèrent; le chancelier resta inébranlable à son poste: « Elle est toujours pour moi la fille de Gustave, » s'écria-t-il, et cependant il ne se faisait pas illusion sur son caractère irascible, jaloux et implacable.

Après la paix de Westphalie, quand il n'y eut plus de gloire militaire à acquérir et que le butin fut dissipé (dès 1651 les caisses étaient entièrement vides), la marche régulière et les soins souvent minutieux du gouvernement parurent à cette reine romanesque chose tellement fastidieuse qu'elle se retira, dans le cours de plusieurs mois, elle n'assemblait pas une seule fois son conseil. Aussi il arriva bientôt à Christine ce que nous avons vu arriver à plus d'un roi de Suède: on prétendit qu'elle était devenue folle. Ce fut alors que l'idée d'une indépendance complète vint s'emparer de son esprit. Elle pensa qu'il serait glorieux d'avoir volontairement renoncé à une couronne, et doux en même temps de faire succéder à la vie monotone et fastidieuse qui l'obsédait une existence aventureuse et variée, uniquement consacrée aux plaisirs, aux arts et aux sciences. Ce désir, d'abord vague et passager, prit bientôt une telle énergie que Christine ne le dissimula plus. Les représentations des grands de sa cour et des hommes d'état ne servirent qu'à la fortifier dans sa résolution. Enfin, après avoir mûri son dessein pendant plusieurs années, elle l'annonça hautement, et dit à l'ambassadeur anglais qu'elle allait abdiquer parce qu'un homme était plus capable qu'elle de régner, et aussi *of love of myself, to please my own fancy, by my private retirement* (*). Ce ne fut qu'en 1654 qu'elle exécuta son dessein. Le 16 juin, elle remit la couronne au comte palatin Charles-Gustave, fils d'une sœur de Gustave-Adolphe, qui fut reconnu par les états. Oxenstierna, qui s'était opposé à l'abdication de Christine avec toute la force de son caractère qui tenait quelque chose du nom qu'il portait (**), mourut quelques semaines après, en août 1654. Son fils hérita de toutes ses charges.

Christine obtint une pension considérable; mais on délibéra long-temps

(*) Dans mon propre intérêt, pour me livrer à mes goûts dans la vie privée.

(**) Oxenstierna signifie *front de bauf*.

pour savoir si on lui permettrait d'en jouir à l'étranger : la question fut résolue en sa faveur. Après son départ on s'aperçut qu'elle ou ses courtisans avaient enlevé presque tout le mobilier de la couronne. Christine, en quittant Stockholm, se rendit à Hambourg, et passa de là à Bruxelles. Arrivée à Inspruck, elle se convertit au catholicisme et fut par conséquent accueillie à Rome avec tous les honneurs imaginables, tandis qu'à Stockholm et dans tous les pays protestants on ne tarissait pas en invectives contre elle. D'ailleurs, avant de partir, elle avait renvoyé toutes ses femmes de chambre, qui ne manquèrent pas d'ébruiter ce qu'elles savaient, et allèrent même au delà de la vérité.

Le changement de religion de la fille de Gustave-Adolphe fit une grande impression dans toute l'Europe. Christine avait d'abord été zélée luthérienne; plus tard, l'influence de Bourdelot l'avait rendue indifférente à toute espèce de religion, et elle déclara même qu'elle n'était pas disposée à s'enfoncer dans les questions absurdes et extravagantes de la théologie. Il est à présumer que le désir de s'attirer la bienveillance et l'intérêt des princes catholiques du midi de l'Europe, et de se rendre par là plus agréable le séjour de l'Italie, le pays de ses rêves, eut plus d'influence sur sa résolution que tous les discours des jésuites dont elle se vit bientôt entourée. Au reste, les reproches sévères dont Christine a été l'objet durant toute sa vie, lui furent presque toujours adressés par des catholiques. *The beloved french galants*, écrivait de Rome Thomas Somers, *are her sole entertainment. The vanity of the french levity is most suitable to her wandering humour.* « Elle a des goûts fort dissipés, dit un autre, et passe son temps dans la société des hommes. Elle n'a aucun souci de la bienséance ni des mœurs. Les tableaux, les spectacles, les bouffonneries sont ses uniques plaisirs; tout ce qui touche à la religion, elle le fuit et l'évite avec soin. » Un pasteur protestant lui ayant demandé la cause de

sa conversion, elle répondit : « Ce sont vos ennuyieuses prédications ! » Elle dit dans ses lettres : « Ici, à Rome, il n'y a que des statues, des obélisques et des palais, mais point d'hommes. On ne voit que des malotrus, des scélérats, des bouffons, des fous, des impertinents, des fripons, des mendians et des vauriens; il faut bien que l'Église soit dirigée par Dieu lui-même, car j'ai connu quatre papes dont pas un seul n'avait le sens commun (*). » Dans un autre passage, elle se montre fort mécontente de la bigoterie de Louis XIV, et de l'ascendant que prenaient les jésuites. Par malheur, ce scepticisme et ce mépris superbe ne portaient point d'un esprit assez élevé pour mépriser la forme et atteindre l'idée même dans sa pureté philosophique; Christine, qui se moquait de Louis XIV, croyait à l'astrologie et à ses prédictions.

Bien qu'on ne doive pas croire légèrement tout ce qui s'est dit de la reine Christine, les témoignages s'accordent trop en de certains points pour ne pas reconnaître que son genre de vie était au moins très-singulier. « Elle s'habille comme un homme, dit un témoin oculaire; elle a la voix d'un homme et se conduit comme un homme en toutes choses; à Hambourg, elle portoit une longue redingote, une perruque, un chapeau et une épée. » « Elle est pleine d'esprit, dit un autre; mais elle jure à chaque instant comme un vieux soldat. » « Elle ne se peigne, assure un troisième, que tous les quinze jours; ses chemises et ses manches sont ordinairement tâchées d'encre et déchirées. Elle força un jour son amie, mademoiselle de Sparre, à lui réciter des passages du livre intitulé : *Moyens de parvenir*, et mettoit Pétrone au-dessus de tous les autres auteurs clas-

(*) C'est presque l'histoire de ce Juif de Chaucer qui se convertit après avoir vu Rome; car il y a là, dit-il, parmi ces prêtres de toutes couleurs tant de vices et d'infamies, qu'il faut bien que le christianisme soit la religion véritable, puisqu'elle ne meurt point malgré les crimes et les abominations de ses ministres.

siques.» « Madame Christine, dit la duchesse d'Orléans, avec son originalité ordinaire, étoit une dame galante, bien que fort contrefaite. La grande demoiselle m'a raconté qu'étant fort blanche, elle se couchoit toute nue sur un lit de velours noir pour se présenter ainsi à ses amants. Elle étoit très-vindicative, débauchée au plus haut point, et parloit de choses dont parlent seulement les plus grands débauchés.» Dans une lettre française contemporaine conservée à la bibliothèque Harléenne, voici comment on juge Christine : « Sa taille est tout à fait irrégulière; elle est voltée; elle a une hanche hors d'architecture; elle boite; elle a le nez plus long que le pied, les yeux assez beaux, mais elle n'a pas la vue bonne; elle rit de si mauvaise grace, que son visage se ride comme un morceau de parchemin que l'on met sur des charbons ardents; elle a un tétou plus bas que l'autre d'un demi-pied, et si enfoncé sous l'épaule, qu'il semble qu'elle ait la moitié de la gorge absolument plate; elle n'a pas la bouche laide, pourvu qu'elle ne rie point; elle n'a pas soin de ses dents; elle pue assez honnêtement pour obliger ceux qui s'approchent, à se précautionner et à parer de la main. On dit qu'elle avoit autrefois les cheveux admirablement beaux; mais depuis qu'elle les a fait couper pour faire le métier de vagabonde, elle a pris une perruque noire. La manière dont elle est habillée n'est pas moins extraordinaire que celle de sa personne, car, pour se distinguer de son sexe, elle porte des jupes fort courtes avec un justaucorps, un chapeau, un collet d'homme, ou un mouchoir qu'elle noue comme un cavalier qui va en partie; et quand elle porte une cravate comme les dames, elle ne laisse pas de fermer sa chemise jusqu'au menton, et de porter un petit collet d'homme, avec des manchettes telles que nous les portons; en sorte que la voyant marcher avec sa perruque noire, sa jupe courte, sa gorge fermée et son épaule élevée, on dirait que c'est un visage déguisé, etc. » Voici enfin comme elle se peint elle-

même : « J'ai une aversion et une antipathie invincibles pour tout ce que font et disent les femmes. Irascible, fière et railleuse, je ne fais grâce à personne. Je suis incrédule, fort peu dévot, et mon tempérament ardent et impétueux ne m'a pas donné moins de penchant pour l'amour que pour l'ambition; cependant j'ai toujours résisté, mais uniquement par fierté et pour ne me soumettre à personne. » Sans doute il est permis de ne pas la croire sur parole; mais il paraît certain qu'une aversion prononcée pour toutes les habitudes féminines fut le trait dominant de son caractère, et qu'elle blessa souvent les mœurs avec affection, pour faire preuve d'un esprit viril. Du reste, elle n'étoit nullement au-dessus des faiblesses de son sexe, car elle avoit un correspondant à Rome qui la tenoit au courant de toutes les petites intrigues de cette ville, et l'assassinat de son écuyer Monaldeschi ne prouva que trop jusqu'à quel point elle étoit femme (*). Nous ne parlerons ni de cette aventure ni des événements de cette vie si agitée (**), il suffira de dire qu'elle se repentit bientôt d'être descendue du trône, qu'elle tenta sans aucun succès d'y remonter après la mort de Charles-Gustave, et qu'elle ne fut pas plus heureuse dans les tentatives qu'elle fit pour épouser le roi de

(*) Il n'entre pas dans notre plan de raconter ici ce sanglant *jeu de prince*, par lequel Christine signala son passage à Fontainebleau; il n'appartient pas directement à l'histoire. Ceux de nos lecteurs qui voudront se rendre compte de l'impression qu'il produisit dans le temps, pourront consulter La Place, Recueil de pièces intéressantes, t. IV, p. 139; Saint-Évremont, Mémoires du comte D., t. II, p. 99; Gui Patin, Nouvelles lettres, t. II, p. 330; les Mémoires de Montglas, t. III, p. 46; et ceux de madame de Motteville, XXXIX, 419. Il en est aussi question dans les Mélanges de littérature de d'Alembert. Tout le monde connaît la tragédie que M. Alexandre Dumas a composée sur ce sujet.

(**) On sait qu'il existe un Recueil des lettres de Christine publié par Arckenholz; nous y renvoyons nos lecteurs.

Pologne. Elle fut contrainte de rester jusqu'à sa mort, arrivée en 1689, dans le cercle étroit où elle s'était volontairement renfermée.

Le mérite personnel de Gustave-Adolphe, et les succès extraordinaires obtenus par ce héros et par ses successeurs dans la guerre d'Allemagne, avaient fait retentir le nom suédois dans toute l'Europe. Mais en examinant de près l'état intérieur de la Suède, on sera promptement convaincu que toute cette gloire militaire cachait la misère la plus profonde, et que le peuple vainqueur avait eu non moins à souffrir de la guerre que les peuples vaincus. Le rôle que la Suède s'était arrogé dans les affaires de l'Europe dépassait de beaucoup ses forces réelles, et les subsides de l'étranger disparaissaient entre les mains d'un petit nombre de personnes; de sorte que les charges s'accrurent prodigieusement, et qu'on fut souvent dans la nécessité de recourir à des voies de rigueur pour faire rentrer les impôts. Oxenstierna, attaché aux idées aristocratiques et redouté de ses paysans comme un seigneur sévère, méprisait les plaintes du peuple et traitait les affaires intérieures en diplomate.

Dès 1617, on établit les impôts extraordinaires, dits de guerre, sur tous les objets de consommation, et cette nouvelle charge fut d'autant plus onéreuse que la noblesse trouva moyen de s'y soustraire, et que d'ailleurs on n'était pas accoutumé aux visites domiciliaires que ce genre d'impôt nécessite. A cette même époque, la couronne monopolisa le commerce des métaux, du sel et du blé, et créa une foule de ces règlements et de ces institutions par lesquels, dans l'enfance des théories sur l'économie politique, on croyait pouvoir accroître la fortune nationale.

La noblesse se sépara de plus en plus du peuple; une mésalliance rendait incapable de succéder aux fiefs, et les lois elles-mêmes établirent une ligne de démarcation entre la noblesse titrée, les familles sénatoriales et la simple noblesse.

Le clergé maintint sa hiérarchie et conserva son droit de voter dans les

diètes; mais le roi nommant à toutes les places, il se vit bientôt dans une étroite dépendance de la couronne.

Les paysans, qui continuaient également à assister aux diètes, furent ou intimidés par des menaces ou gagnés par *des dîners*, moyen de corruption si souvent mis en usage de nos jours, et que notre chansonnier national a si heureusement stigmatisé.

Du reste, les différents états continuaient à délibérer séparément, ce qui augmenta encore l'influence du gouvernement. Il est bien vrai que le sénat, qui avait acquis une nouvelle importance, depuis qu'il s'était interposé comme arbitre entre Charles et Sigismond, fit beaucoup de prétendus efforts en faveur de la liberté; mais dans le cours des deux derniers siècles, le caractère et les mœurs du peuple avaient bien changé; cet antique esprit d'indépendance avait disparu pour faire place à la subordination militaire, et l'on était trop éclairé sur les intentions égoïstes des nobles, pour appuyer des mesures tendant uniquement à concentrer l'autorité entre les mains d'un petit nombre d'hommes qui se faisaient déjà remarquer par leur orgueil insolent. De là naquirent entre la noblesse d'une part, et les paysans et les bourgeois de l'autre, des jalousies qui eurent pour résultat l'esclavage de tous.

Ce fut cette mésintelligence qui permit à Christine de traiter ses ministres avec aussi peu d'égards qu'elle osa le faire, et d'exiger de son peuple une obéissance aussi illimitée que si elle eût été le monarque de l'Europe le plus absolu. Elle porta le nombre des sénateurs de vingt-cinq à quarante, et leur enleva par cette mesure toute indépendance. Sans doute elle résista à Oxenstierna, lorsqu'il voulut punir les orateurs des autres états qui attaquaient continuellement et avec violence l'ordre de la noblesse; mais elle n'osa pas se placer ouvertement à la tête de cette opposition anti-aristocratique, qui peut-être lui aurait fait décerner le pouvoir absolu, comme cela eut lieu en Danemark quelques années plus tard.

Du reste, l'intolérance envers les catholiques et les querelles entre les théologiens continuaient toujours, et étouffaient tous les germes d'instruction et de civilisation que Gustave et Christine avaient répandus avec tant de soins. La passion des exploits militaires s'était exclusivement emparée de la nation.

CHARLES-GUSTAVE.

Charles-Gustave, cousin et successeur de Christine, était né à Nyköping en Suède, le 8 novembre 1622, et après avoir fait ses études à Upsal, il voyagea en France, en Allemagne et en Suisse, rejoignit l'armée de Torstenson en 1642, et assista aux batailles de Jenkau et de Leipzig. Plus tard, il fut le principal commissaire de Christine aux conférences qui eurent lieu pour l'exécution de la paix de Westphalie. De retour en Suède en 1650, il fut reçu avec beaucoup de distinction; mais on ne lui donna aucune part dans les affaires, et il vécut très-retiré, pour ne pas exciter la jalousie de Christine et des seigneurs suédois. On avait cru généralement que Christine le choisirait pour époux, et lui-même il avait recherché sa main, mais sans aucun succès; en sorte qu'il paraissait avoir perdu tout espoir de monter sur le trône, lorsque tout à coup, en 1654, il y fut élevé par l'abdication de sa cousine.

Charles-Gustave était alors dans la force de l'âge. Il était instruit, actif, affable, sans cependant jamais compromettre sa dignité, du reste d'un sang-froid peu commun dans les dangers et d'une ambition sans mesure. L'état intérieur de la Suède pouvait offrir un vaste champ à son activité; mais la tâche laborieuse d'accroître par une influence salutaire la prospérité intérieure du pays, ne promettait pas assez de gloire à son ambition. Il se persuada donc sans peine que la guerre seule pouvait remédier aux maux existants, et rehausser la gloire du nom suédois. Dans cette conviction, il se proposa d'imiter la con-

duite de Gustave-Adolphe par la hardiesse de ses entreprises et la rapidité de ses conquêtes. Mieux eût valu sans doute suivre une ligne toute pacifique; mais comment ne pas excuser un jeune monarque qui obéit à l'entraînement général et à l'élan généreux de son époque, surtout si l'on songe que chez un peuple aussi généralement disposé à l'obéissance que l'étaient alors les Suédois, un roi moins ardent et plus égoïste eût pu facilement, en donnant toute son attention aux affaires intérieures, changer la constitution et jeter les bases d'un despotisme constitutionnel?

Charles-Gustave monta sur le trône dans des circonstances peu favorables: à son avènement, les revenus du royaume étaient réduits à 800,000 écus, tandis que les dettes s'élevaient à dix millions; ce qui fit dire au nouveau roi, que, tout hardi qu'il était, il n'aurait pas accepté la couronne s'il eût été instruit de l'état des finances. La pension de Christine (qui, du reste, ne fut pas toujours payée très-exactement) s'élevait seule à la somme énorme de 200,000 écus. Aussi le vieil Oxenstierna s'écria, dit-on, après l'abdication de Christine, que jamais ennemi n'avait plus coûté à la Suède. Le mot était assez juste, et lors du couronnement de Charles, on put s'apercevoir qu'en se retirant, elle avait traité la Suède en pays conquis. Toutes les chambres du château royal avaient été dépouillées de leurs tapisseries et de tout le mobilier de la couronne: un vieux lit fut tout ce qu'elle avait laissé. Il fallut emprunter une batterie de cuisine, et, dans le repas donné à l'occasion du couronnement, on n'eut à offrir aux bourgeois que des assiettes d'étain, et aux paysans que des écuelles de bois.

Telle était la situation des affaires à l'avènement de Charles-Gustave. Aussi les personnes les plus sages conseillaient-elles d'écarter tout ce qui pourrait donner lieu à une nouvelle guerre. « La paix, ajoutaient-elles, est devenue indispensablement nécessaire au pays épuisé et appauvri, et déjà les

« puissances vaincues se plaignent avec
 « amertume de la soif de guerre et de
 « conquêtes qui s'est emparée des
 « Suédois. » Mais le nombre de ceux
 qui voulaient la guerre était beaucoup
 plus considérable. « Ce n'est que par
 « la guerre, disaient-ils, que la Suède
 « a pris place parmi les grandes puis-
 « sances, et l'on ne peut conserver
 « les biens de ce monde que par les
 « moyens qui ont servi à les acquérir.
 « La gloire de la Suède commence déjà
 « à s'effacer, les esprits s'amollissent,
 « et l'on ne doit pas entretenir une
 « armée pour n'en tirer aucun profit.
 « Le royaume est environné d'ennemis
 « secrets qui épient le moment favora-
 « ble pour éclater : il est juste et sage
 « de les prévenir »

Les motifs spécieux qui s'offrent
 toujours quand on veut faire la guerre,
 ne se présentèrent même pas dans
 cette circonstance, car on ne savait
 sur qui faire tomber cette humeur bel-
 liqueuse. On n'était fixé que sur un
 seul point : on voulait faire la guerre.
 Long-temps on délibéra si l'on atta-
 querait les Russes, les Danois ou les
 Polonais.

Cependant, en Danemark, Frédéric
 III qui, depuis 1648, avait succédé à
 Christian IV, continuait paisiblement
 le système d'améliorations intérieures
 qu'il avait adopté; et déjà la Russie
 avait commencé, depuis l'avènement
 de la dynastie des Romanof en 1613,
 cette marche progressive qui devait
 un jour lui donner une si grande in-
 fluence sur les destinées de l'Europe
 civilisée. Elle venait alors de terminer
 heureusement une guerre contre la
 Pologne.

Ce dernier royaume était devenu
 électif depuis l'extinction des Jagellons
 (en 1572), et les faibles monarques de
 la maison de Wasa, Sigismond III
 (1587), Ladislas IV (1632), et Jean-
 Casimir (1648), n'étaient pas en posi-
 tion de s'opposer aux empiétements
 de la noblesse et à la dissolution de
 l'empire. Cette situation malheureuse,
 les succès récents obtenus par les
 Russes et par les Cosaques, et les in-
 vitations de plusieurs seigneurs, déci-

dèrent le roi de Suède à attaquer
 d'abord la Pologne, sous le prétexte
 que Jean-Casimir avait protesté contre
 son avènement au trône. Ce grief, si
 l'on eût voulu entrer en négociations,
 eût pu facilement disparaître ainsi que
 beaucoup d'autres, et l'on aurait vu
 proroger la trêve, qui n'était point
 encore écoulée. Mais on était bien éloi-
 gné de vouloir recourir à ces moyens
 pacifiques, et les armées suédoises en-
 vahirent la Pologne au mois de juillet
 1655. Les villes de Varsovie, de Cra-
 covie, de Thorn, d'Elbing, de Posen
 et de Kalisch, furent prises dans la
 même année, et Jean-Casimir fut forcé
 de s'enfuir en Silésie. Les troupes irrégu-
 lières de la république n'étaient pas
 en état de s'opposer aux armées aguer-
 ries de la Suède; une grande partie de
 la noblesse se rangea du côté de Char-
 les-Gustave, prit du service dans l'ar-
 mée victorieuse, et trouva fort natu-
 rel qu'on punit de la confiscation de
 leurs biens et du bannissement ceux
 qui restaient fidèles à Jean-Casimir.
 L'opinion des nobles devint encore
 plus favorable à Charles, lorsqu'il con-
 firma les privilèges de tous ceux qui se
 rangeraient de son côté, et leur assura
 l'affranchissement des impôts de guerre
 et du service personnel. Ils ne voulu-
 rent point voir que ces avantages ne
 pourraient être achetés que par l'as-
 servissement de la nation entière, et
 qu'en se réjouissant hautement de l'ex-
 tension de leurs libertés, ils fai-
 saient retentir le bruit des chaînes
 qu'un prince étranger leur imposait
 par la force des armes. Cependant,
 peu à peu, le patriotisme reprit son
 ascendant naturel, surtout lorsque, par
 la manière barbare dont on fit la guerre,
 tout le pays eût été converti en une
 vaste solitude.

On pourra juger des ravages que les
 Suédois exercèrent, par le récit que
 nous allons emprunter aux Mémoires
 de Terlon, ambassadeur extraordinaire
 de Louis XIV près la cour de Char-
 les-Gustave. On verra par cette citation
 comme on a pu déjà s'en convaincre
 par quelques-unes de celles qui précè-
 dent, que les diplomates français du

grand siècle ne parlaient pas encore la langue des Pascal, des Bossuet et des Fénelon.

« Les troupes suédoises, jointes à celles du prince Rakocij (Rakoczy), brûlèrent, en allant et en revenant de Bretzié, ou par ordre ou par malice, tous les quartiers où l'on avoit logé, aussi bien que les villes et les villages qui se rencontrèrent à droite et à gauche sur leur marche : ce qu'elles firent sans doute pour empêcher qu'on ne les pût suivre qu'avec bien de l'incommodité, et qu'on trouvât la même difficulté pour attaquer la Prusse-Royale, que le roi de Suède avoit mise sous sa domination ; et cet embrasement tenoit depuis Bretzié de Lithuanie jusques à Thorn, capitale de la Prusse royale. Les troupes de l'électeur de Brandebourg brûlèrent aussi en Pologne toute ce qu'elles purent rencontrer, pour se venger de ce que les Tartares et les Polonois avoient brûlé l'année précédente dans la Prusse royale, lorsque le comte de Waldeck et le prince Radzeville y combattirent contre eux avec malheur et quelque perte, ce dernier ayant été fait prisonnier, et n'ayant été délivré qu'après un autre combat que les Tartares perdirent. Comme c'est leur coutume dans ces occasions d'attacher à des arbres les prisonniers qu'ils ont, le prince Radzeville fut heureusement trouvé par des officiers de Suède et de Brandebourg qui le détachèrent et le mirent en liberté, sans quoi il seroit sans doute mort de faim, si par bonheur quelqu'un ne fût passé par le lieu où il étoit. Dans cet embrasement il y eut des gentilshommes polonois, et même des dames, qui furent brûlés pour s'être cachés dans des granges parmi des gerbes de grain pendant le passage des armées suédoises et transylvaines, et qui, croyant par là se sauver de leurs ennemis, y périrent misérablement.

« Comme, en partant le matin, on mettoit le feu aux lieux où l'on avoit logé, ceux qui n'étoient pas assez diligents, couraient quelque risque. Il y eut même quelques personnes de la maison du roi de Suède brûlées ; un

page du comte Jacob de La Gardie et plusieurs autres furent surpris par le feu dans leurs maisons. Le comte d'Avaugour et moi, ayant eu l'honneur de dîner un jour avec le roi de Suède chez le prince Rakocij, ce prince nous fit boire dans un petit baril de bois au lieu de verre, d'un vin de Tokay fort doux et agréable à ceux qui l'aiment, mais violent et qui donne dans la tête particulièrement à ceux qui n'y sont pas accoutumés ; et comme la débauche fut assez longue, elle fut cause que nous couchâmes sur nos lits tout habillés, ce qui servit à nous sauver, quoiqu'il nous fallut passer par où les flammes faisoient déjà bien du ravage. Le roi de Suède même se trouva un matin dans un pareil danger, et le feu qui avoit pris à un logis joignant le sien l'obligea d'en sortir en diligence.

« En revenant de Britzié avec le roi de Suède, je marchois un jour à côté de l'armée pour passer dans les bois, afin d'éviter la chaleur, qui étoit excessive ; j'étois en compagnie du baron Banier, Suédois, du général Coreskj, Polonois, et d'un gentilhomme de la même nation, qui étoit au prince Radzeville, et qui marchoit avec l'armée pour faire conserver les terres de son maître. Nous vîmes des femmes et des filles bien faites qui conduisoient des bestiaux que les Suédois emmenaient de la Pologne. Nous résolûmes de les sauver, si nous pouvions connoître qu'elles fussent de qualité. Pour cet effet, nous demeurâmes un peu derrière l'armée, et abordant les Suédois qui leur servoient d'escorte, nous regardâmes de près ces Polonoises, et leur ayant vu les mains, nous jugeâmes qu'elles n'étoient pas de basse condition. Le général Coreskj et le gentilhomme du prince Radzeville leur ayant parlé en particulier, ils sûrent d'elles qu'elles étoient de naissance, ce qui nous obligea de les ôter à ces Suédois et de les conduire dans les bois qui étoient derrière nous, où nous les laissâmes en toute sûreté et en liberté de retourner chez elles ; mais comme pour leur procurer ce bien, et avoir eu le temps de le faire, nous nous étions fort

éloignés de l'armée, et qu'il y avoit plusieurs partis dans les bois, nous fûmes fort heureux de la pouvoir rejoindre sans avoir fait de mauvaise rencontre.

« A notre arrivée au quartier, nous scûmes qu'il y avoit aussi des dames de qualité et des religieuses qui avoient été prises par des officiers suédois, et qui étoient dans les régiments. Le comte d'Avaugour et moi envoyâmes prier ces officiers de nous donner ces dames, ce qu'ils firent de fort bonne grace : si bien qu'avec quinze ou seize autres femmes, filles et religieuses que mes gens avoient sauvées, après leur avoir fait la meilleure chère qu'il nous fut possible, nous les renvoyâmes toutes ensemble dans un carrosse et dans des chariots, avec un trompette et de l'escorte, pour les mettre dans une maison du prince Radzeville, qui étoit assez forte contre les partis qui couroient la campagne et où il y avoit une sauve-garde.

« L'avant-garde du roi de Suède, avant que d'arriver à Strasbourg, frontière de la Prusse-Royale, pilla un cloître de religieuses, et dès qu'elles scurent qui j'étois, elles me donnèrent un petit coffre plein de reliques pour les sauver et empêcher qu'on ne perdit auprès d'elles le respect qui leur étoit dû. Je tâchai autant qu'il me fut possible d'empêcher qu'on ne fit du mal à ces pauvres religieuses ; mais avant que j'y fusse, il leur étoit déjà arrivé quelque désordre. Le baron Banier m'aida à les sauver, et à chasser de l'église ceux qui la pilloient et qui manquoient de respect à de vertueuses filles, dont je croyois que l'abbësse étoit sœur du prince Rakocij. Je dois dire que lorsque je dis au roi de Suède l'état où les troupes avoient mis ce cloître, il eut la bonté d'y faire mettre des sauves-gardes, et fit même arrêter un cavalier qui en usoit trop insollement. »

Les suites de ces dévastations se firent promptement sentir ; il devint impossible de pourvoir à la subsistance d'une grande armée dans des contrées ravagées et désertes. Les troupes ne

connurent bientôt plus d'obéissance. Des bandes irrégulières se formèrent sur les derrières et sur les flancs de l'armée, et interceptèrent toutes les communications ; enfin l'on ne put obtenir la victoire sur les Polonais, réunis près de Varsovie, qu'avec l'assistance de l'électeur de Brandebourg, dont on avait acheté l'appui en lui sacrifiant des portions de territoire dans la Prusse ducale. La bataille dura trois jours (du 19 au 21 juillet 1656), et la victoire n'eut aucun résultat bien important. L'armée déjà épuisée et décimée se trouva dans une situation plus défavorable encore après le succès qu'elle venait d'obtenir. D'ailleurs Frédéric-Guillaume s'en retourna aussitôt en Prusse, et elle resta seule et sans appui au milieu de ce vaste empire.

Charles-Gustave crut pouvoir intimider les patriotes polonais par des mesures atroces ou absurdes. Ainsi, il déclara que tout Polonais de son parti qui tuerait un noble du parti opposé aurait la moitié des biens de ce dernier, s'il était noble lui-même, et la liberté avec l'usufruit de ces biens pendant six ans, s'il était paysan. Mais de tels moyens, loin de lui être utiles, ne firent que rallier à la cause nationale un grand nombre de Polonais égarés. D'un autre côté, les Polonais du parti de Gustave se plaignaient de la préférence qu'il accordait aux Suédois et aux Allemands, et voyaient avec indignation que les charges de la guerre pesassent uniquement sur les Polonais. Cependant un nouveau traité conclu avec l'électeur de Brandebourg, et d'après lequel la Suède renonçait à la suzeraineté sur la Prusse ducale, et en outre l'alliance contractée avec Rakoczy, prince de la Transylvanie, parurent un instant devoir affermir les Suédois en Pologne ; mais Frédéric-Guillaume n'était pas homme à faire les affaires d'autrui, et Rakoczy n'avait d'autre but que de se faire lui-même roi de Pologne.

La Russie avait vu avec inquiétude les progrès des Suédois, et sacrifiant son ressentiment contre les Polonais à ses intérêts bien entendus, elle

fit une diversion utile dans la Livonie. D'un autre côté, les puissances du midi ne devaient plus être les témoins indifférents des querelles qui agitaient les royaumes du nord : la guerre de trente ans ainsi que la paix de Westphalie avaient établi entre elles des rapports de haine et d'amitié. Aussi l'empereur Ferdinand III se souvenant avec indignation que la Suède avait été le premier auteur des disgrâces de sa maison, saisit cette occasion pour se venger, en envoyant des secours à Casimir et en engageant le Danemark à prendre les armes. Charles-Gustave fut enfin forcé de reconnaître que cette manière barbare de faire la guerre ne pouvait conduire à aucun résultat, et que de vains succès ne sauraient réparer les pertes journalières de son armée. « Ses forces, dit Terlon, qui étoient de plus de 30,000 hommes lorsqu'il entra dans la Pologne, étoient réduites (en 1657) à six ou sept mille; et vingt-cinq régiments qu'il avoit laissés dans la Prusse royale, étoient devenus si faibles, que tous ensemble ne faisoient que deux mille hommes; encore, dans cette petite armée, y avoit-il trois mille hommes de l'électeur de Brandebourg. »

En juin 1657, le Danemark, séduit par les promesses de l'empereur et des Polonais, et croyant le moment venu pour réparer des pertes encore récentes, déclara la guerre à Charles-Gustave, qui, bien qu'il affectât d'être fort surpris et fort courroucé d'un pareil procédé, dut être fort satisfait de trouver ce prétexte pour quitter la Pologne. Il passa rapidement en Poméranie; et tandis que les Danois, croyant que la retraite lui étoit coupée du côté de l'Allemagne, arrivaient avec leur flotte à Dantzic pour lui intercepter le passage par mer, il se trouva déjà sur les frontières du Holstein sans avoir vu un seul ennemi. Arrivé dans le Holstein, il rencontra le général Korber, qui soutint vigoureusement le premier choc, et aurait infailliblement rompu l'aile gauche des Suédois, s'il n'eût été abandonné par les siens; mais ceux-ci

crurent que le roi de Suède avoit avec lui toute son armée, qu'ils s'imaginaient plus forte et en meilleur état qu'elle ne l'étoit en effet. Korber fut fait prisonnier, et Charles-Gustave gagna le temps nécessaire pour refaire son armée aux frais du Holstein et de la ville de Hambourg. Après s'être emparé dans le courant de l'année 1657 de toutes les possessions continentales du roi de Danemark, il exécuta en janvier 1658 l'un des projets les plus téméraires dont l'histoire fasse mention; nous laissons parler le chevalier de Terlon qui se trouvoit sur les lieux (*):

« Le roi ayant depuis fort longtemps formé le dessein de faire une tentative sur l'île de Funen, en se prévalant des glaces, comme le grand froid qu'il faisoit depuis plusieurs jours, sembloit lui en donner occasion; il voulut exécuter son entreprise en cas que les glaces fussent assez fortes pour porter en sûreté son armée et son artillerie. Il avoit envoyé auparavant le grand-amiral Wrangel pour assembler ses troupes et les mettre en état de marcher, *qui*, étant arrivé le huit du même mois sur le bord du petit Belt, fit aussitôt passer quelques escadrons avec cent dragons, pour se saisir d'une petite péninsule qu'on appelle Bogen; *qui* s'avance jusqu'au milieu du petit Belt, entre les villes d'Assins et de Midelsar, où le prince se rendit le même jour en traîneau, m'ayant fait l'honneur de me faire mettre auprès de lui. Mais l'amiral Wrangel ayant sçu de ceux que le roi de Suède avoit envoyés pour reconnoître les glaces et pour passer dans l'isle de Funen en cas qu'elles fussent fortes, qu'elles étoient trop foibles du côté qu'ils marchaient; ce qui étoit véritable, car il avoit vu périr devant lui quelques-uns de ses

(*) Nous demandons encore une fois grâce à nos lecteurs pour le style du diplomate français. L'emploi fréquent et insolite qu'il fait des *qui* et des *que*, l'extrême longueur de ses périodes, la bizarrerie de ses expressions, rendent parfois la lecture de son livre très-fatigante; mais cet inconvénient est racheté par l'exactitude des faits et par la naïveté du récit.

cavaliers qui enfoncèrent dans la mer : de plus, les Danois qui étoient postés sur les bords de cette île avec de l'artillerie, tiroient sans cesse pour rompre et affaiblir les glaces ; et comme l'armée suédoise qui étoit à découvert en étoit fort incommodée en ce que les boulets de canon glissoient sur la mer qui étoit unie, hormis en quelques endroits où il y avoit des hauteurs de glaces et de neige, où trouvant de la résistance, ils s'élançoient avec impétuosité ; il en avertit le roi de Suède, qui crut se devoir retirer et remettre la partie au lendemain, espérant que les glaces seroient plus fortes. Cependant ce prince fit camper son armée le long du petit Belt, et envoya toute la nuit de petits partis de tous les côtés pour sonder la glace et reconnoître où l'on pourroit passer plus sûrement. Il en attendit des nouvelles avec bien de l'impatience et bien de l'inquiétude, et même sans prendre aucun repos toute la nuit, jusqu'à ce qu'il fût averti sur les deux heures du matin, par le retour des partis et par le rapport de divers paysans, qu'il avoit extrêmement gelé toute la nuit et qu'on pouvoit passer sur les glaces sans danger jusques l'île de Funen.

« J'étois pour lors dans sa chambre, et je lui vis donner l'ordre à la même heure de faire avancer toute son armée dans la péninsule dont il s'étoit emparé le jour précédent ; et pour exécuter son dessein, il donna les ordres du combat, et commanda que les cavaliers menassent leurs chevaux par la bride et marchassent assez loin les uns des autres ; que les canons iroient aussi dans une égale distance pour ne pas rompre les glaces par un trop grand poids, jusqu'à ce qu'on eût passé le courant de la mer où elles étoient plus foibles. Il commanda encore que l'armée se mit en bataille lorsqu'elle seroit passée, pour aller aux ennemis, qui paroisoient tout le long du bord de la mer. Le roi de Suède passa jusques là en traîneau, où il monta à cheval ; ce que je fis aussi pour être toujours auprès de sa personne.

« Il donna l'aile droite de son armée au grand-amiral Wrangel, sous qui commandoient le marquis de Baden, lieutenant-général, et le comte Toot, général-major et commandant de la cavalerie. Le roi de Suède prit l'aile gauche pour lui ; et le comte Jacob de la Gardie commandoit l'infanterie. Mais comme elle marchoit trop lentement, parce que les soldats étoient éparés pour n'enfoncer pas les glaces, et qu'ils avoient même beaucoup de peine à marcher ; le roi de Suède ayant vu que son avant-garde avoit déjà passé l'endroit du courant de la mer qui étoit le plus dangereux, donna l'ordre à l'amiral Wrangel de s'avancer avec l'aile droite et de seconder l'avant-garde quand elle donneroit sur les Danois, qui paroisoient en bataille tout le long du bord de la mer, tandis qu'il attendroit l'infanterie et qu'il mettroit l'aile gauche en état de le suivre.

« Le roi de Suède ne vouloit pas avancer trop vite, de crainte que les Danois, voyant toute son armée passée dans l'île, ne gagnassent le chemin qui va en Jutland et en Holstein, du côté que l'île regarde ce pays-là, et par le même chemin que le roi de Suède étoit venu en Funen, y ayant laissé tout le bagage de son armée pour aller plus librement à cette expédition. Ce qui auroit été d'un grand avantage aux Danois s'ils avoient été prévoyants pour prendre cette résolution, qui auroit beaucoup nui aux Suédois, et ils auroient mieux fait de prendre ce parti, voyant bien qu'ils n'empêcheroient pas le roi de Suède de se rendre maître de l'île, comme il fit.

« Le roi de Suède ayant remarqué que les troupes danoises s'ébranloient au lieu de venir charger, fit marcher diligemment l'aile gauche, d'autant plus qu'on le vint avertir que le grand-amiral Wrangel avoit poussé les Danois qu'il avoit trouvés devant lui, et fait prisonnier le colonel qui les commandoit, avec tous les officiers. Cela obligea ce prince de doubler le pas pour s'approcher de l'île où il scut que le colonel Jens, qui commandoit toutes les troupes danoises en l'absence du

général Guldenleu qui étoit fort malade, s'étoit posté en un lieu tout-à-fait avantageux, ayant les haies qui le couvroient d'un côté, et la mer de l'autre.

« Cette posture des ennemis fit que le roi de Suède partagea son aile droite et en donna une partie au grand-amiral Wrangel, avec ordre d'attaquer les Danois du côté de la mer, tandis qu'avec le reste il tâcheroit de passer les haies. Et comme ce prince jugea que le colonel Jens, qu'il connoissoit pour avoir autant de prudence que de cœur, se voyant trop foible pour lui résister, ne soutiendrait qu'une simple charge pour faire ensuite sa retraite avec plus d'honneur, il prit son temps si à propos pour l'environner, qu'il ne put échapper.

« Ayant enfin percé les haies, il commanda au marquis de Baden de commencer l'attaque avec trois escadrons; ce qu'il fit avec tant de succès, qu'il renversa d'abord quatre escadrons danois, et le grand-amiral Wrangel, qui étoit à la droite du roi de Suède, donna aussi en même temps, poussa et rompit pareillement tout ce qui lui fit résistance. Il est vrai que les glaces s'étant rompues en un endroit, il y eut deux compagnies de l'un et l'autre parti qui enfoncèrent dans la mer, et se noyèrent. Le roi de Suède perdit au même lieu le carrosse qui lui servoit ordinairement, et ma calèche eut la même infortune. Le roi de Suède ayant vu cet accident avoit raison de craindre qu'il ne lui en arrivât autant, et à toute son armée, à la tête de laquelle il étoit. Mais étant un prince intrépide, quoiqu'il connût bien le danger où il étoit, au lieu de prendre le parti de tourner du côté de la terre, ce qu'il pouvoit faire sans danger, il prit celui de laisser à sa gauche l'ouverture de la mer où ces cavaliers avoient péri, et alla chercher les ennemis qui étoient sur la mer, à sa droite; et de peur que les Danois ne se servissent de cette conjoncture pour prendre l'amiral Wrangel en flanc, le roi de Suède leur opposa le comte de Toot avec un régiment suédois, qui fit en cette rencontre tout

ce qu'un brave cavalier et très-brave officier pouvoit faire.

« Après que tous les escadrons danois furent rompus, l'amiral Wrangel alla lui-même à l'infanterie danoise qui étoit sur la glace et qui gardoit le poste où étoit l'artillerie, leur criant de mettre bas leurs armes. Le colonel Jens l'ayant reconnu, et ne se voyant pas en état de faire résistance, lui demanda quartier, et se rendit à lui, ce que l'amiral lui accorda de bonne grâce, et à tous ceux qui le voulurent avoir, parce qu'il avoit de l'estime et de l'amitié pour les officiers et les soldats qui témoignent avoir du cœur, sachant d'ailleurs que les armes sont journalières, que les plus vaillants ne sont pas exempts des malheurs de la guerre. Ainsi les troupes danoises furent défaites et prisonnières, et la fuite n'en sauva pas 200.

« Sur l'avis que le roi de Suède eut des prisonniers que l'on venoit de faire, il commanda le général-major Berner avec quelques régiments pour aller au-devant de 500 chevaux qui venoient se joindre aux troupes que ce prince avoit défaites; et le général Archamberg fut aussi commandé pour aller vers Midelsar, où il y avoit 600 chevaux qui étoient en chemin pour le même sujet. Ils exécutèrent si bien leurs ordres, que toutes les troupes de leurs ennemis, tant danoises qu'allemandes, capitulèrent et prirent parti avec les officiers suédois.

« Le colonel Jens avoua que toutes les troupes qui étoient dans l'île de Funen, sous son commandement, faisoient plus de 3000 chevaux, 700 hommes de pied Allemands, et 1500 de la milice du pays. Ce combat rendit le roi de Suède entièrement maître de l'île de Funen. »

Le lendemain Gustave tint un conseil de guerre pour savoir si l'on devoit tenter de passer sur les glaces, dans l'île de Zélande, comme on étoit passé dans celle de Funen; mais personne ne fut d'avis de hasarder le trajet du grand Belt, qui est de quatre lieues de largeur. Le roi seul vouloit le risquer, et il persévéra dans sa résolution

lorsqu'un courrier de l'ambassadeur anglais, qui s'interposait pour la paix, arriva par les glaces, fort à propos pour prouver qu'il y avait possibilité de les traverser à cheval. Toute hésitation cessa quand, le soir même, un petit parti de cavalerie qu'on avait envoyé pour tenter le passage, revint avec plusieurs paysans qu'il avait faits prisonniers en Zélande, pour prouver qu'il était allé jusque-là.

« Sur le rapport de ce parti, dit Terlon, le roi de Suède fit sonner à cheval, et se mit en marche avec ce qu'il avoit de troupes auprès de lui. Le grand froid que j'avois souffert tout le jour m'avoit obligé à me retirer à mon logis, autant pour me réchauffer que pour prendre un peu de repos. A peine commençois-je à le goûter qu'on me vint avertir que le roi de Suède étoit parti. Je me mis aussitôt en traîneau pour le suivre. Je puis dire avec vérité qu'il y avoit quelque chose d'affreux à marcher de nuit sur cette mer glacée, parce que la multitude des chevaux qui étoient avec le roi de Suède avoit, en frayant le chemin, fait fondre la neige; en sorte qu'il y avoit plus de deux pieds d'eau par-dessus la glace, et l'on étoit toujours dans la crainte de trouver la mer ouverte en quelque endroit. Il y eut plusieurs traîneaux qui s'égarèrent dans l'obscurité de la nuit, et qui périrent malheureusement pour avoir trouvé la glace trop foible ou trop ébranlée par le chemin qu'ils avoient pris.

« Je fis ainsi quatre lieues dans l'incertitude si à chaque pas que je faisois mon traîneau n'enfonçeroit pas dans la mer. Toutefois, je joignis heureusement le roi de Suède. Le lendemain il me fit monter avec lui en carrosse pour aller dans l'île de Laland, où la forteresse de Naskau est située.

« Le roi de Suède, qui n'en vouloit qu'à la capitale du royaume, ne se mettoit pas en peine de toutes les places qu'il trouvoit en son chemin, quelque fortes qu'elles fussent; et il avoit déjà passé celle de Naskau, quand on vint lui en apprendre la reddition; ce qui le surprit agréablement, aussi bien

que la nouvelle qu'il reçut en même temps qu'un grand parti détaché de son avant-garde avoit défait quatre cents hommes de pied qui se vouloient jeter dans Naskau avec quelques pièces de campagne. Après la reddition de Naskau, le roi de Suède envoya ordre au grand-amiral Wrangel de laisser quelque monde dans Nieubourg et dans l'île de Funen, et de le suivre après avec le reste des troupes.

« Je dois dire à V. M. (*) que le froid étoit si grand qu'il falloit couper le pain et les tonneaux de vin et de bière avec une hache, et en couper après des morceaux pour les faire dégeler, qui n'avoient après cela presque aucun goût; et l'on étoit encore bien obligé de mettre les viandes dans des poêles bien chauds pour les faire dégeler; et nonobstant tous ces soins, elles se trouvoient le plus souvent pourries. Le roi de Suède rioit de toutes les incommodités qui ne regardoient que le boire et le manger, et les méprisoit, quoiqu'il en eût sa part et qu'elles fussent plus grandes que je ne saurois jamais dire. Il ne songeoit qu'à réussir dans ses grands desseins et à passer de l'île de Laland en celle de Zélande.

« Le roi de Suède passa sur les glaces dans l'île de Falster, qui est l'apanage de la reine de Danemarck, où, ayant pris le château royal de Nicoping, il y laissa peu de gens en garnison, ainsi qu'il avoit fait à Naskau, et, sans s'arrêter en aucun de ces lieux, il passa sur les glaces et fut droit à Waernembourg, première ville de Zélande, de ce côté-là où le chevalier Medoué vint trouver le roi de Suède.

« Après qu'il lui eut fait son compliment, il m'aborda et me dit qu'il eût bien souhaité de me voir chez moi pour m'y rendre sa visite. Je lui dis ce que je devois pour répondre à sa civilité, mais que le roi de Suède marchant avec une armée victorieuse, les affaires qu'il venoit traiter demandoient de la diligence, et qu'ainsi les cérémonies et

(*) Terlon dans tout le cours de son livre s'adresse à Louis XIV, dont il avait été l'ambassadeur en Suède.

les compliments n'étoient pas de saison; qu'il savoit bien que le roi de Suède avoit nommé pour commissaires en cette négociation le comte Wlfeldt et le baron Steinbielke, et le roi de Danemarck, le grand-maitre de son royaume Guestorf, avec les sénateurs Skel et Mons Hoëuck, qui s'étoient rendus à Waernembourg, où nous devons commencer les préliminaires de la paix. Il fut aisé de voir en ce moment qu'elle se feroit infailliblement à l'avantage du roi de Suède, à qui on offroit d'abord des choses si considérables qu'il ne les pouvoit refuser, à moins de faire connoître à toute l'Europe qu'il aspireroit à la conquête entière de tous les états du Danemarck.

« Quand nous fûmes demeurés d'accord des préliminaires, le ministre d'Angleterre et les commissaires danois s'en retournèrent à Copenhague pour rendre compte au roi de Danemarck de leur négociation. Le roi de Suède partit ensuite pour aller à Keuek, petite ville qui est à 4 lieues de Copenhague, où ce prince logea avec toute son armée, ayant fait mettre une garde de 400 chevaux à 2 lieues de Copenhague, et une autre de 800 pour la soutenir. Les neiges étoient si grandes que les chevaux avoient de la peine à marcher, et l'infanterie n'en pouvoit sortir qu'avec beaucoup de difficulté. Si le roi de Danemarck eût été absolu dans son royaume, il auroit pu beaucoup incommoder le roi de Suède et le mettre en très-grand danger lorsqu'il étoit dans la ville de Keuek avec toute son armée, son artillerie et les munitions nécessaires pour la guerre, et ne lui auroit jamais fait les offres qu'il lui fit, puisqu'il n'y avoit aucune nécessité de les faire; car il pouvoit sortir de Copenhague avec presque autant de monde qu'en avoit le roi de Suède pour l'aller combattre, et avec des troupes qui n'étoient pas si fatiguées que les suédoises. Le général Krempen, qui commandoit la cavalerie dans Copenhague, offrit de faire une sortie qu'il pouvoit entreprendre avec plus de 2,000 chevaux et 2,000 fantassins, qui, quelque événement

qu'elle eût pu avoir, n'eût pas fait faire au roi de Danemarck une paix plus désavantageuse; et par cette sortie on auroit eu assez de temps pour brûler tous les fourrages et les vivres qui étoient dans les lieux circonvoisins, et de faire entrer tous les bestiaux dans Copenhague; et, par ce moyen, on auroit ruiné l'armée de Suède, qui, manquant de vivres et de fourrages, auroit été contrainte de repasser la mer, ou d'en faire venir des îles voisines, ce qui étoit presque impossible par la rigueur de la saison. Mais outre cela, Krempen auroit pu mettre le feu dans Keuek et la réduire en cendres, nonobstant la présence du roi de Suède et de son armée.

« Le roi de Danemarck eut même le dessein de sortir à la tête de ce grand parti. Mais il en fut empêché par son conseil, qui crut que si son parti étoit abattu, la ville de Copenhague en auroit une telle épouvante, que dans la foiblesse où elle étoit, dénuée de ses forces, et ouverte de tous côtés, le malheur la pourroit peut-être forcer à capituler.

« Tout ce que je viens de dire fait savoir clairement qu'un état est malheureux quand un roi n'est pas absolu (*); car la conduite du sénat de Danemarck montre visiblement qu'il mit le royaume à deux doigts de sa perte par son trop de crainte et de prévoyance. Il est aisé de voir que si le roi de Suède eût cru que les Danois se fussent voulu mettre en défense, comme il n'auroit pas eu lieu d'en douter par cette sortie, il auroit été plus modéré sur les conditions de la paix, et peut-être on l'auroit obligé par là d'abandonner les îles du Danemarck, ou par la force, ou par le manquement de vivres, si le conseil danois eût eu assez de résolution pour les ruiner; du moins on auroit empêché la deuxième guerre, la prudence voulant qu'on ruinât le pays pour conserver l'état, et qu'on mit tout en pratique pour éloigner les Suédois de la capitale, qui, étant en

(*) De tels principes devoient plaire à Louis XIV.

danger, y mettoit infailliblement tout le royaume.

« Aussi une vigoureuse défense ne pouvoit être que très-avantageuse au Danemarck, où au contraire le grand nombre des sénateurs, qui se peut trouver d'ordinaire de différens avis, fait voir quelle infortune c'est pour un état quand le prince n'en est pas le maître, et que ses secrets sont scëus de tant de personnes, qu'il ne peut exécuter ses projets comme il les a conçus.

« Tel fut le manquement du roi de Danemarck, après avoir déclaré la guerre aux Suédois, pendant que leur roi étoit si avancé dans la Pologne, qu'il n'auroit pu jamais empêcher le pillage de Stockholm, ni sa flotte d'être brûlée, si le roi de Danemarck eût su la terreur que le bruit de ses armes avoit répandue par toute la Suède, et s'il les eût fait briller aux yeux de ses ennemis, que l'éloignement de leur prince et l'état où ils se trouvoient rendoient à demi vaincus.

« Pour reprendre la suite de mon discours, je dirai à V. M. que le roi de Suède alla le lendemain sur une hauteur assez proche de Copenhague, où il y avoit une forte garde de cavalerie danoise qu'il fit pousser, et en mit une aussi forte au même lieu où avoit été celle de ses ennemis, pour empêcher les sorties de Copenhague; et après avoir observé toutes choses et donné ses ordres, il s'en alla coucher à un village nommé Tostrop, qui est à trois lieues de Copenhague, où nous commençâmes le traité de paix dans la maison du comte de Toot, les commissaires danois s'y étant rendus avec le ministre d'Angleterre. Nous y demeurâmes quelques jours où étant enfin demeurés d'accord des principaux points du traité, nous fîmes à Roskild, qui est à quatre lieues de Copenhague, où l'on étoit plus commodément, tant pour les logements que pour les vivres. Nous achevâmes à Roskild ce que nous avions commencé à Tostrop, et nous y mîmes le traité dans sa perfection. »

Cette paix fut conclue le 7 mars 1658. On céda à la Suède les provinces de

Halland, de Scanie et de Bleckinge, ainsi que l'île de Bornholm et plusieurs autres portions de territoire moins importantes; de plus, on convint que les vaisseaux de la Suède et de ses sujets ne seraient soumis à aucun péage, à aucune visite, à aucune charge, en passant le Sund et le Belt, qui seraient fermés aux flottes de toutes les autres nations.

Charles-Gustave avait conçu des projets de conquêtes beaucoup plus vastes encore, et il eût sans doute cherché à les réaliser, si les représentations des autres puissances ne l'eussent contraint à les abandonner pour le moment. Ainsi, par exemple, il avait proposé aux Hollandais et aux Anglais le partage du Danemarck; mais Cromwell lui fit répondre que les temps barbares, où l'on avait vu anéantir la nationalité d'un peuple, étaient heureusement bien éloignés. D'un autre côté, l'électeur de Brandebourg, abandonné par les Suédois en Pologne, et recherché par les Polonais, avait fait avec ces derniers, en septembre et novembre 1657, les traités de Wehlau et de Bromberg; par lesquels, en échange d'une cession considérable de territoire, il avait promis de se ranger du côté des Polonais et des Autrichiens. Alors Charles, voyant qu'il avait échoué dans ses tentatives auprès de l'Angleterre et de la Hollande, relativement au Danemarck, proposa au Brandebourg et à l'Autriche le *partage de la Pologne*. Mais à cette époque les gouvernements de ces deux pays étaient encore aussi honnêtes que celui de Cromwell: c'étoit seulement un siècle plus tard, que, sur la proposition de la Russie, ils devaient consentir à l'acte de barbarie auquel le *Protecteur* s'étoit refusé avec une si généreuse indignation.

Ces refus successifs décidèrent Charles à signer le traité de Roskild; mais à peine la paix fut-elle conclue, qu'il s'en repentit. La facilité avec laquelle il avait fait des acquisitions si considérables éveilla en lui le désir d'en faire de plus importantes, et, dans le sentiment de sa force, il déclara qu'après la conquête il prouverait son droit; qu'un

grand roi devait continuellement faire la guerre afin d'occuper ses sujets, de se rendre redoutable à ses voisins et d'étendre les frontières de son pays; qu'il suffisait pour avoir un juste motif de commencer la guerre qu'un pays ou un prince n'eussent pas les forces nécessaires pour résister. « En effet, ajoutait-il, Dieu ne punissant pas « immédiatement les fautes des grands « de ce monde, la faiblesse d'un voisin « est comme un signal donné par la « Divinité, et impose le devoir de se « constituer à son égard le représentant « de la vengeance divine. »

Il ne pouvait être question d'accorder avec un roi qui n'avait pas honte de professer publiquement de semblables principes. Après avoir fait assurer le roi de Danemarck de son *affection et de son amitié*, Charles-Gustave aborda inopinément, le 8 août 1658, en Séelande, rejeta la proposition que lui fit le roi Frédéric de terminer la guerre par un combat singulier, et s'adressant aux Danois, qui ne voulaient point prendre parti pour lui, prétendit qu'il devait leur être indifférent que leur roi s'appelât Charles-Gustave ou Frédéric. Le roi Frédéric assembla, le 9 août, les sénateurs et les bourgeois de Copenhague, refusa d'embarquer pour la Norvège, et déclara qu'il ne renoncerait jamais à l'honneur et à l'indépendance de son royaume. Le bourgmestre ayant demandé ce qu'il devait répondre au roi, tout le monde s'écria que ce serait une honte que de se rendre sans combattre le perfide Suédois. On prit donc les armes sans distinction d'âge et de rang.

Charles-Gustave, qui ne s'était point avancé avec sa rapidité ordinaire, trouva la résistance bien organisée, et ne put commencer le bombardement de la ville qu'après avoir pris, le 6 septembre, la forteresse de Cronembourg. Les bourgeois, auxquels Frédéric avait accordé des privilèges importants, défendirent la capitale avec succès, et firent plusieurs sorties heureuses. Leur courage prit une nouvelle vigueur lorsqu'en octobre ils virent arriver à leur secours une flotte hol-

landaise, qui parvint à jeter dans la ville des troupes et des vivres, après avoir livré une bataille navale aux Suédois, le 29 octobre 1658. Bien qu'on fût en hiver et que la disette se fît sentir, on repoussa, en février 1659, avec le plus grand courage, deux assauts terribles des Suédois. On donna ainsi aux Polonais et autres ennemis de Charles-Gustave le temps d'envoyer des secours, et aux autres puissances de l'Europe celui d'intervenir dans les négociations, en sorte que le roi de Suède dut renoncer à l'espoir d'un prompt succès en Séelande.

Charles-Gustave pressait sa réconciliation avec la Pologne, afin de pouvoir plus librement attaquer la Norvège, quand, le 23 février 1660, il mourut d'une fièvre chaude, à Gothenbourg, dans la 37^e année de son âge. Au lieu de regarder la guerre comme un moyen d'assurer la paix, Charles-Gustave la regarda toujours comme la seule occupation digne d'un roi, et cette erreur donna lieu à de nombreuses injustices dont la mémoire a survécu à la gloire éphémère de ses exploits guerriers. « Il s'en trouve plus d'un dans le sénat (écrivait peu après la mort de Charles l'ambassadeur hollandais au pensionnaire de Witt), et même parmi ceux qui gouvernent conjointement avec la reine douairière, qui avouent franchement que la mort de leur roi a été un heureux événement pour eux; il ne pouvait leur arriver un malheur plus grand que de faire la conquête du Danemark, puisqu'ils n'appréhendent rien tant qu'un gouvernement despotique, et qu'un roi conquérant et fort de ses victoires n'eût pas manqué de les assujettir. » Les plaintes sur la misère générale éclatèrent de toutes parts, et la minorité du nouveau roi Charles XI, né en 1655, vint encore rendre le gouvernement plus difficile.

Plusieurs prétendants à la tutelle se présentèrent : la reine Christine, qui reparut en Suède, fut très-mal accueillie par suite de son changement de religion, et forcée même de renouveler son abdication, pour obtenir que sa pension lui fût continuée. Les sénateurs écar-

tèrent ensuite le duc Adolphe, frère de Charles-Gustave, en alléguant qu'ils n'avaient pas eu connaissance du testament qui le nommait à ces fonctions, et qu'une mesure qui se rattachait aussi immédiatement au gouvernement du royaume ne pouvait être valable sans l'approbation des États. On s'en tint donc à ce qui avait été fait, en 1634, et l'on remit la tutelle à la reine-mère, Hedwige-Éléonore, et aux cinq grands dignitaires de la couronne, qui devinrent bientôt les véritables régents. Ainsi l'aristocratie s'empara encore une fois de la direction des affaires, et si aucune amélioration n'eut lieu à l'intérieur, on doit reconnaître du moins que dans les traités de paix que l'on se hâta de conclure, les intérêts du royaume furent ménagés avec habileté. La Pologne céda par la paix d'Oliva (3 mai 1660), l'Esthonie, une partie de la Livonie et l'île d'Oesel; de plus, Jean Casimir renonça à ses prétentions sur la couronne de Suède. La paix avec la Russie fut faite, en 1661, d'après le *statu quo ante bellum*; et à la paix qui dès le 6 juin 1660 fut conclue à Copenhague, avec le Danemark, on conserva presque toutes les acquisitions obtenues par le traité de Roskild, mais on fut forcé de restituer Bornholm et Drontheim, et l'influence des puissances maritimes fit rétablir le péage du Sund sur l'ancien pied.

CHARLES XI.

Les administrateurs du royaume, pendant la minorité de Charles XI, étaient, comme nous venons de le dire, sous la dépendance de la reine douairière; mais bientôt cette princesse ne figura dans les affaires que de nom, car elle n'avait pas cet esprit vif et facile qui, dans la direction des affaires publiques, peut quelquefois suppléer au mérite et aux connaissances acquises. Le drossart Pierre Brahe était un vieillard pieux et économe, et il tardait à son gendre, le duc Adolphe-Jean, de recueillir sa succession. Le maréchal Lars Kagge, vieillard encore assez vert, était un général expérimenté,

allié aux premières familles du royaume. L'amiral Charles Wrangel, l'un des plus grands capitaines de son époque, aurait mieux aimé se voir à la tête d'une armée que d'avoir à se mêler d'intrigues domestiques; il avait un goût prononcé pour le luxe, dépensait plus qu'aucun autre, et cependant ne put jamais consumer entièrement ses revenus. Il n'en était pas de même du chancelier, le comte De la Gardie, qui n'avait que trop bien réussi à dissiper une fortune immense; on le regardait comme le premier homme de son siècle, pour tout ce qui concerne la représentation, et la reine-mère le préférait à tous ses conseillers. Parmi les autres grands fonctionnaires, le trésorier Gustave Bonde avait seul quelque autorité, qu'il devait à ses connaissances financières; mais le reste des membres du sénat se groupait autour de chacun des administrateurs auxquels appartient l'entière direction des affaires pendant la plus grande partie de la minorité: les États semblaient ne plus exister, ou, du moins, n'avaient plus aucune influence.

L'éducation savante donnée à la reine Christine avait produit des résultats tellement différents de ceux qu'on en attendait en Suède, que, pour celle de Charles XI, on tomba dans l'extrême opposé. D'autres circonstances vinrent encore contribuer à le laisser grandir dans l'ignorance: sa mère l'aimait avec une tendresse extravagante, et ne s'inquiétait que de son développement physique; d'un autre côté, ses tuteurs trouvaient leur intérêt à empêcher qu'il acquît des connaissances solides, puisque c'était un moyen d'accroître leur pouvoir. Du reste, les inclinations du jeune prince ne favorisaient pas médiocrement ces vues coupables, car il n'avait de penchant que pour les exercices du corps, et se laissait diriger par des jeunes gens avec lesquels il se livrait à une vie désordonnée.

Charles XI, de toutes les langues étrangères, ne parlait que l'allemand, et cela, parce qu'il l'avait appris de sa nourrice; mais il ne put jamais acquérir aucune connaissance: il ne savait même

pas lire lorsque âgé de 20 ans, il se rendit à l'armée. Les suppliques qu'on lui présentait lui causaient le plus grand embarras; il rougissait, puis pâlisait tout à coup, faisait semblant de lire et retournait sans cesse la feuille. C'était sans doute une sévère leçon; aussi se mit-il à étudier durant toute la campagne, et en revenant à Stockholm, il avait fait la conquête de l'alphabet, il savait lire et écrire! Peut-on s'étonner, après cela, qu'il ait toujours regardé ses tuteurs avec l'indignation la plus vive, et qu'il se soit montré disposé à croire toutes les calomnies dont ils étaient l'objet? « Toi, dit-il un jour à son vieil écuyer, tu m'as appris à monter à cheval, mais tous les autres ne m'ont rien appris. » Le bon sens qui perce dans ces paroles caractérise toutes les actions de Charles XI, qui par cela même, peut-être, que son esprit manquait de culture et de connaissances, avait conservé avec plus d'énergie le sentiment de la dignité royale, un courage imperturbable et un cœur plein de bienveillance.

Dire que les tuteurs du roi et les seigneurs qui se rattachaient à chacun des membres de la tutelle, travaillaient à ébranler l'autorité royale, c'est dire aussi que les contestations étaient fréquentes entre ces différents partis. La Suède n'avait plus, comme durant la minorité de Christine, un Axel Oxenstierna qui, par l'autorité d'un esprit supérieur et honnête, ralliait toutes les ambitions pour les faire tendre à un même but, celui de l'intérêt commun. Aussi bientôt se formèrent des factions qui devaient long-temps agiter la Suède.

La guerre de trente ans, et le système de pillage qui la caractérisa, avaient, ainsi que les secours en argent tirés de la France, accoutumé les principaux seigneurs de la Suède à des dépenses auxquelles les revenus ordinaires du royaume ne pouvaient suffire. Dès lors, pour conserver le grand train auquel ils s'étaient accoutumés, il fallut trouver moyen d'entamer des négociations qui leur ouvrirent les trésors des pays étrangers. Dans ce dessein, ils tournèrent les yeux sur la France, dont

l'alliance leur avait toujours été si utile et si honorable (dit l'abbé de Choisi, au commencement du 4^e livre de ses Mémoires); et comme cette couronne paraissait résolue à entretenir la paix avec l'Espagne, il fallut songer à des projets qui, sans obliger la Suède à rentrer en guerre ouverte pendant la minorité de son roi, pussent être assez utiles à la France, pour l'engager à fournir des subsides considérables. En conséquence, on proposa de faire assumer la couronne de Pologne au duc d'Enghien; mais comme on prévoyait que du côté de l'empereur cette élection rencontrerait de grands obstacles, la Suède s'engagea par un traité à fournir une armée nombreuse, pour soutenir, en Pologne, les intérêts de la France, et cela moyennant un subside de 600,000 écus par an.

Le comte de Tott, ambassadeur de Suède à Versailles, reçut le premier paiement, qu'il mangea en peu de temps. « Tott, dit encore l'abbé de Choisi, étoit un homme bien fait, jeune, de beaucoup d'esprit, magnifique, galant, grand joueur, donnant dans toutes les dépenses; l'air noble et parlant mieux français que pas un courtisan; et c'est une remarque qu'on a faite, que de tous les étrangers les Suédois sont les plus ressemblants aux Français, ont les manières les plus aisées et gardent moins l'accent de leur pays. Le comte Tott, adoré et flatté des femmes, qui trouvoient leur compte avec lui, ne fut pas embarrassé sur les moyens de dépenser son argent. Les affaires s'étant depuis tournées en Pologne de manière à n'y pouvoir faire agir les Suédois, la régence de Suède, qui se vit hors d'état d'exécuter ce qu'elle avoit promis, et le roi Louis XIV, qui vit de son côté qu'il n'y avoit rien à faire en Pologne, tombèrent d'accord pour rompre le traité. On laissa aux Suédois, ou, pour mieux dire, au comte Tott, ce qu'il avoit touché et mangé; on le dispensa d'exécuter ce qu'il avoit promis. »

Peu de temps après, le parti français, à la tête duquel étoit le chancelier, essaya, en Suède, un échec considérable par suite de la non-réussite d'une

entreprise honteuse, que l'on tenta contre la liberté de la ville de Brême, et qui fit inutilement dépenser plus de deux millions de rixdalers. Le chevalier de Terlon et le marquis de Pomponne, envoyés en Suède pour séparer cette puissance de l'Angleterre et des Néerlandais pendant la guerre que Louis XIV faisait aux Pays-Bas espagnols, ne purent ni relever le parti français, ni effacer la mauvaise impression que l'ambition de la cour de Versailles commençait à produire sur toute l'Europe, et, en 1668, la Suède, en accédant à la triple alliance, força Louis XIV à conclure la paix d'Aix-la-Chapelle, par laquelle il ne conserva qu'une partie de ses conquêtes.

Mais après cette résolution vigoureuse, tout retomba dans l'état ordinaire : les finances étaient dans le désordre le plus incroyable, et il y avait à peine une seule personne marquante à Stockholm qui ne fût point pensionnée par une puissance étrangère. « Le roi de France (écrit l'ambassadeur hollandais de Groat à son gouvernement) a donné en une seule fois à M. R... K... soixante mille florins, sous prétexte de faire un présent à l'un de ses enfants dont il a été le parrain ; et quoique je croie M. B... un très-honnête homme, on est persuadé ici que ce n'est pas pour rien qu'il a été si avant dans les intérêts de l'Angleterre : *c'est pourquoi j'avais pris la liberté de vous marquer qu'on ferait un singulier plaisir à la reine, que je mets à cet égard au nombre des particuliers*, de lui faire présent d'un de ces yachts dont on se sert dans les parties de plaisir (*). » On lit encore dans une autre lettre du même ambassadeur : « Je suis d'avis qu'on ne doit point négliger l'avantage qu'on peut tirer d'une judicieuse distribution de quelques sommes d'argent, surtout dans un royaume où tout est fort cher, où l'on a coutume de dépenser plus que l'on a, où l'on ne fait rien pour rien, où chacun préfère le particulier au pu-

blic ; en un mot, où personne ne ferait un pas pour le public, s'il n'était assuré d'y trouver son intérêt particulier. Il y a des seigneurs ici qui ont 60 à 70 mille rixdalers de revenu, qui ne leur suffisent pas ; il y en a d'autres qui, sans avoir des revenus considérables, dépensent tous les ans, en vin seulement, quatre à cinq mille rixdalers. Enfin, il n'y en a pas un qui n'ait besoin ou des *revenants-bon* de la guerre, ou des libéralités de leurs alliés. C'est par ce moyen que la France a toujours ici un parti formé ; c'est par ce moyen que le roi d'Angleterre l'a emporté dans la dernière guerre, et c'est ce moyen qu'il faudra mettre en œuvre si l'on veut engager cette couronne à quitter tout à fait le parti de la France. Je trouve même que c'est le plus court, le moins dispendieux et le moins préjudiciable, puisqu'avec 20,000 rixdalers de présents on fera plus qu'avec 200,000 de subsides... Je ne mets point de distinction à cet égard entre la reine et les particuliers, d'autant plus qu'elle n'a rien à dire par rapport aux finances, et qu'elle est souvent sans argent, etc. (*) »

Il est inutile d'ajouter que sous une telle administration l'état entier menaçait ruine : les vaisseaux pourrissaient abandonnés dans les ports ; les troupes se débandaient faute de solde ; les paysans, écrasés par mille vexations, étaient prêts à se révolter. Cette désolation intérieure, on ne prenait aucun soin de la cacher aux étrangers, et les ambassadeurs suédois étaient obligés, pour vivre, de vendre leur indépendance, en se mettant aux gages des princes près desquels ils résidaient. Le roi, malgré son jeune âge et sa dissipation, ne pouvait se faire illusion sur cet état déplorable ; il en conserva une longue méfiance contre ses tuteurs.

Lorsqu'il prit en main les rênes du gouvernement, en décembre 1672, il avait 17 ans. Le 18 du même mois, il prêta le serment de ne souffrir

(*) Lettre du 28 novembre (8 décembre) 1668.

(*) Lettre du 13 janvier (2 février) 1669.

l'exercice d'aucun autre culte que celui qu'avait consacré la confession d'Augsbourg, d'aimer et d'honorer sa mère, etc.; puis il ajouta : « Nous maintiendrons et observerons également tout ce que les lois de la Suède exigent de nous, relativement aux États. Nous nous conduirons de la même manière à l'égard de tous nos sujets, dans tout ce qui concernera leurs droits, etc...; et dans le cas où il serait nécessaire de faire quelque changement relatif à la défense, à la sûreté, à la prospérité et aux besoins du royaume, nous ne ferons ni ne souffrirons qu'il se fasse rien sans l'avis du sénat ou sans la participation et le concours des États. » On sait ce que valent tous ces serments : style de chancellerie, formalité convenue qui ne trompe personne; qui lie le faible, mais ne peut enchaîner le fort. Aussi ne faut-il point s'étonner si, deux ans après, Charles devint le monarque le plus absolu qui eût encore porté le sceptre en Suède.

Bien que ses jeunes amis le pressassent de faire le procès à ses tuteurs, Charles se contenta des comptes sans pièces à l'appui qui lui furent présentés; mais il se forma aussitôt un conseil privé composé de personnes étrangères à la haute noblesse, entre lesquelles Lindskjöld obtint bientôt le plus de crédit. Nous parlerons plus tard de l'ascendant que l'autorité royale parvint à reconquérir en Suède. Nous devons d'abord présenter un tableau rapide de la part que la Suède prit, sous Charles XI, dans les affaires générales de l'Europe, qui, pendant toute la seconde moitié du XVII^e siècle, fut agitée par les guerres et par les négociations de la cour de Versailles.

Le cabinet de Versailles et De la Gardie n'avaient jamais cessé de mettre tout en œuvre pour regagner l'influence que le parti opposé, à la tête duquel se trouvait Bjoernklo, lui avait fait perdre depuis quelques années. Ce parti s'était entièrement dévoué aux intérêts de la Hollande et de l'Angleterre; mais on ne pouvait tirer des subsides de l'un ni de l'autre de ces deux états. La constitution singu-

lière des Provinces-Unies rendait la chose presque impossible, et ce ne fut qu'à force d'intrigues, en remuant toutes les autres provinces, que le pensionnaire de la Hollande, de Witt, put donner quelque suite aux négociations de la république avec les états de l'Europe. Il imagina de faire payer à la Suède des subsides par l'Espagne; mais la chose était difficile, car les finances de ce royaume étaient déjà dans un état déplorable. Quant à l'Angleterre, le roi Charles II lui-même recevait une pension de Louis XIV, et sa sœur, la duchesse d'Orléans, avait plus d'une affaire de ce genre à négocier. Le parti Bjoernklo, opposé à la France, fut donc obligé de songer à se rapprocher de l'Autriche; mais le peu d'empressement que l'empereur, lié secrètement avec la France, mit à répondre aux avances de la Suède, acheva la victoire de De la Gardie, que Pomponne, venu pour la seconde fois en Suède en 1671, avait préparée par des libéralités faites avec discernement.

Courtin, successeur de Pomponne, agit avec encore plus d'adresse, et le 14 avril 1672, la France et la Suède conclurent un traité d'alliance, par lequel elles se promettaient une assistance mutuelle; et dans plusieurs articles secrets, que l'on signa à la même époque, on alla jusqu'à se faire la promesse d'attaquer quiconque assisterait les ennemis de l'une des deux parties contractantes; c'était dire que la Suède attaquerait l'électeur de Brandebourg, dans le cas où ce prince viendrait au secours des Hollandais. En revanche, la France promit un subside annuel de 400,000 rixdalers, et ce subside devait être augmenté de la moitié, dans le cas où la guerre éclaterait. On sait qu'elle éclata effectivement peu de temps après, que Louis XIV fit des progrès rapides, et que l'électeur fut contraint d'abandonner l'alliance hollandaise par le traité de Vassen, en date du 16 juin 1673.

Les Suédois ne s'étaient pas attendus à ces brillants succès des armes

françaises; ils ne voulaient nullement la destruction d'une république dont l'indépendance était de la plus haute importance pour leur commerce; ils avaient voulu seulement montrer à l'empereur qu'on ne devait pas mépriser leur alliance, et ils s'étaient unis à la France uniquement parce qu'ils ne pouvaient se faire donner d'argent ailleurs, *quod alias nemo esset qui pecunie quid dare vellet* (*), et ils avaient cru que cette alliance, comme celle qu'ils avaient contractée avec la Hollande et l'Angleterre en 1668, ne les forcerait pas à tirer l'épée, *pecunia gratis accepta*. Quand donc ils s'aperçurent que Louis XIV annonçait l'intention de se rendre maître de tous les Pays-Bas, ils se rapprochèrent de l'empereur et de l'électeur, et conclurent une alliance étroite avec ce dernier le 1^{er} décembre 1673, bien que précédemment ils eussent contribué à lui faire conclure la paix de Vassen. La Suède offrit ensuite sa médiation aux parties belligérantes, et des conférences eurent lieu à cet effet dans la ville de Cologne. Mais les ambassadeurs suédois Tott, Sparre et Ehrenstein étant, à la connaissance de tout le monde, à la solde de la France, personne ne leur accorda confiance, et le congrès ne produisit aucun résultat. L'électeur de Brandebourg forma, peu de temps après, une nouvelle alliance avec l'empereur, l'Espagne et la Hollande (1^{er} juillet 1674), et l'ambassadeur de France à Stockholm, le marquis de Feuquières (**), demanda alors dans une audience publique que la Suède exécutât les clauses du traité secret de 1672, c'est-à-dire qu'elle attaquât, sans plus tarder, l'électeur de Brandebourg. Charles XI, brûlant du désir de se trouver sur un champ de bataille, fit taire tous ceux qui s'opposaient à la guerre, bien qu'on eût gaspillé, suivant l'usage, les subsides de la France, que l'armée fût dans un

état de délabrement complet, et qu'il n'y eût pas un sou dans les caisses. Une partie des sénateurs espéraient que l'on pourrait se borner à occuper sans coup férir quelques villes de l'électeur, pour satisfaire aux exigences de Feuquières. Vainement on leur représenta que si les subsides de la France n'arrivaient pas aux époques fixées, ou se trouvaient insuffisants, on serait forcé d'envahir d'autres provinces pour faire vivre l'armée; le parti qui voulait la guerre l'emporta.

On nomma général en chef de l'armée le connétable Wrangel, autrefois amiral. Celui-ci, qui était vieux et gardait habituellement le lit, refusa de se charger du commandement; mais le roi l'y contraignit, car on espérait que la grande renommée de ce capitaine et l'estime particulière que l'électeur avait pour lui amèneraient promptement la conclusion de la paix. On donna pour second à Wrangel le maréchal Helmfeld, qui était une créature de De la Gardie, et ne songea qu'à susciter des embarras au connétable. L'armée resta quelque temps dans les provinces que la Suède possédait alors en Allemagne; mais ces provinces étaient si épuisées, et les menaces que la France fit de retenir les subsides devinrent si sérieuses, qu'en décembre 1674 Wrangel entra dans la Marche de Brandebourg.

On crut en Allemagne que la guerre de 30 ans allait recommencer. La valeur suédoise n'avait rien perdu de sa renommée, et quelques princes, entre autres les électeurs de Saxe et de Bavière, se déclaraient déjà hautement pour les Suédois. La cour de Versailles avait gagné l'envoyé du duc de Florence; on avait obtenu de lui qu'il écrivit à Vienne afin d'y faire croire que l'armée suédoise devait uniquement traverser les états de l'électeur de Brandebourg pour s'unir aux protestants de la Silésie, et attaquer l'empereur dans ses états héréditaires. Wrangel, de son côté, ne négligea rien pour faire supposer qu'il existait des intelligences secrètes entre la Suède et l'électeur. D'abord il

(*) Puffendorf. Fred. Guill, pag. 612.

(**) C'était le fils du marquis de Feuquières dont nous avons eu souvent occasion de parler dans le récit de la guerre de 30 ans.

déclara qu'il ne commençait la guerre que pour rétablir la paix et la bonne amitié entre le Brandebourg et la France; il veilla à ce qu'on ne traitât pas les soldats de l'électeur en ennemis, et parvint, dans le principe, à faire observer une discipline sévère; mais bientôt les habitants refusant d'entretenir l'armée suédoise, des pillages, non moins affreux que ceux de la guerre de 30 ans, commencèrent. Des provinces entières furent dévastées; les villes devinrent désertes, et plus de 7000 habitants se réfugièrent en Pologne.

L'électeur, qui se trouvait alors en Alsace avec son armée, fit entendre aussitôt les plaintes les plus vives et les plus énergiques; il implora partout des secours; et l'Angleterre, qui venait d'abandonner la France, lui accorda son appui. De son côté, la république de Hollande ne se borna pas seulement à déclarer qu'elle était prête à attaquer la Suède par terre et par mer, mais elle chercha encore à exciter le Danemark et la Russie à suivre son exemple. Les hostilités furent, il est vrai, retardées par les menées de l'ambassadeur suédois et par quelques villes qui redoutaient l'interruption du commerce dans la Baltique; mais l'électeur, s'étant rendu à La Haye, parvint sans peine à vaincre tous les obstacles, et la guerre fut déclarée le 15 juin 1675.

L'Espagne, peu de jours après, suivit l'exemple de la Hollande; mais en Allemagne, l'électeur ne trouva point d'auxiliaires. Les intérêts étaient trop partagés, et la forme des délibérations de la diète de Ratisbonne trop absurde pour que l'on pût promettre à l'électeur autre chose que de garantir ses états au nom de l'Empire. L'Autriche aurait bien voulu profiter de l'occasion pour chasser les Suédois de l'Allemagne, mais les avis qu'elle avait reçus de Paris lui inspiraient de trop vives terreurs.

Cependant les Suédois s'étaient répandus dans le Brandebourg où les violences et le désordre allèrent toujours croissant dès l'instant que Wrangel,

par suite du mauvais état de sa santé, eut cédé le commandement à son frère puîné Waldemar. L'électeur, qui avait réorganisé son armée en Franconie, n'eut pas plutôt obtenu de la Hollande qu'elle déclarât la guerre à la Suède, qu'il accourut au secours de son malheureux pays. Il avait ordonné pour le 10 juin des prières générales et des prédications sur les versets 11 et 12 du chapitre XX de Jérémie (*), et le jour suivant, au moment où l'on croyait généralement qu'il allait commencer à se mettre en marche, on le vit arriver avec toute son armée à Magdebourg. Là, il apprit que l'ennemi n'avait pas des forces considérables, et que ses troupes étaient dispersées dans la contrée. En conséquence, il convoqua un conseil de guerre, et tint les portes de la ville fermées, afin que l'ennemi ne pût être informé de ses résolutions. Le soir du 12, il ordonna à toute sa cavalerie, ainsi qu'aux dragons, de passer le pont de l'Elbe avec dix pièces de petit calibre; mille fantassins d'élite les suivirent, sur quatre-vingt-six chariots, dont chacun portait en outre une nacelle. L'électeur lui-même se mit en marche, accompagné de tous les officiers supérieurs de son armée; mais il fut retardé par le mauvais temps, et n'arriva devant Rathenow que le 14 à dix heures du soir. Aussitôt il fit décharger les nacelles, et 600 fantassins passèrent le Havel, au-dessus de la ville, pour l'attaquer du côté opposé. De grand matin, la cavalerie se présenta devant le pont extérieur du Havel, feignant d'être un corps suédois poursuivi par l'électeur. Cette ruse réussit;

(*) « 11. L'Éternel est avec moi comme un homme fort et terrible, c'est pourquoi ceux qui me persécutent seront renversés; ils n'auront point le dessus, ils seront honteux, car ils n'ont pas été prudents : ce sera une confusion éternelle qui ne s'oubliera jamais.

« 12. C'est pourquoi, Éternel des armées, qui sondes les justes, qui unis les mains et le cœur, fais que je voie la vengeance que tu en feras, car je t'ai découvert ma cause. »

mais les Suédois prirent bientôt l'alarme, et il fallut emporter d'assaut les autres ponts construits sur les différents bras du fleuve. Les Suédois opposèrent la résistance la plus acharnée; sur plusieurs points, les soldats commis à la garde des postes se firent tous tuer jusqu'au dernier, et les fantassins brandebourgeois qui, à la pointe du jour, voulurent se rendre maîtres de l'une des portes, ne purent s'en emparer que plusieurs heures après; mais enfin les troupes de l'électeur pénétrèrent de tous les côtés dans la ville, et tout ce qui s'y trouva de Suédois fut ou massacré, ou fait prisonnier. Dans la soirée du même jour on prit un faubourg de la ville de Brandebourg.

L'électeur, par la prise de Rathenow, avait séparé Wrangel, qui était à Havelberg avec son état-major et un corps considérable de troupes, de l'armée suédoise qui était campée près de Brandebourg. Il se proposait de séjourner dans cette dernière ville, pour y attendre son infanterie, qui était encore à Magdebourg, quand le lendemain on lui annonça que les Suédois avaient abandonné le camp de Brandebourg et se dirigeaient sur Barnewik. Il résolut aussitôt de profiter du succès qu'il venait d'obtenir, et se mit sans tarder à leur poursuite. Les Suédois voyant qu'ils ne pourraient passer le Havel sans engager un combat, se rangèrent en bataille près de Fehrbellin. L'électeur accepta le défi, quoiqu'il n'eût avec lui que les forces indiquées plus haut, encore étaient-elles déjà considérablement affaiblies par les marches forcées et par différents combats. Le connétable Wrangel n'étant pas présent; la jalousie la plus folle éclata parmi les chefs suédois, qui prirent une position désavantageuse; et, pour régler l'ordre de bataille, Waldemar Wrangel fut au moment d'en venir aux mains avec les autres généraux.

Le 18 juin, à huit heures du matin, commença une lutte sanglante: une partie de l'armée suédoise s'étant trop avancée, força, par cette ma-

nœuvre inconsidérée, le corps principal d'accourir en toute hâte pour la soutenir; mais partout les Suédois furent repoussés et purent à peine se replier sur Fehrbellin, qu'ils quittèrent dans la nuit, après une perte de 1500 morts et d'un grand nombre de blessés. L'électeur entra le lendemain dans la ville, où il trouva une partie du train et de l'artillerie des Suédois, et poursuivit ensuite l'ennemi jusqu'à la frontière du Meklembourg, que l'autre corps, commandé par Wrangel, avait déjà franchie. Alors seulement il s'arrêta pour donner du repos à sa cavalerie, qui n'avait fait qu'une seule halte depuis son départ de la Franconie.

Cette bataille, si peu importante par elle-même, eut un immense résultat politique. Elle détruisit l'ancienne gloire des armes suédoises, et la fit passer tout entière à celles de l'électeur qui, par l'énergie et par la rapidité de ses mesures, avait en moins de huit jours chassé de ses états un ennemi que l'on regardait comme le plus aguerri de l'Europe. L'électeur, à qui on a depuis donné en Prusse le nom de Grand, fut reçu à Berlin avec un enthousiasme bien mérité; la diète de Ratisbonne prononça le ban de l'empire contre la Suède, et l'Autriche, ainsi que tous les autres princes de l'Allemagne, se déclara contre elle. Ils ne prévoyaient pas sans doute quelle puissance allait être fondée sur la victoire de Fehrbellin.

Au mois d'août suivant, une diète s'assembla à Upsal; la nouvelle des pertes essayées en Allemagne y fit d'autant plus d'impression qu'à cette époque le Danemark déclara aussi la guerre à la Suède. Le parti de De la Gardie désirait continuer la guerre avec vigueur; mais les États se montrèrent peu disposés à voter des subsides. « Les sénateurs, disaient-ils, ont sans doute dans leur sagesse préparé les moyens de terminer heureusement cette entreprise avant que de la commencer. D'ailleurs, pendant quatorze ans de paix, on doit avoir amassé des

« sommes d'argent considérables (le « trésor était vide !), et les sénateurs con-
« naissent sans doute d'autres moyens
« que les impôts extraordinaires pour
« se procurer de l'argent ; mais s'ils
« persistent à demander des subsides,
« ils doivent avant tout exposer claire-
« ment aux États sur quels motifs on
« a commencé la guerre. »

A ces objections embarrassantes, les sénateurs ne purent faire que des réponses évasives, et les États présentèrent au roi une supplique, dans laquelle ils se plaignaient de la direction donnée aux affaires durant la minorité, et de l'alliance conclue avec la France. Ils terminaient leur requête en demandant qu'on nommât dans leur sein une commission d'enquête, qui serait chargée de poursuivre les coupables. Quatorze sénateurs s'étant réunis aux États, le roi se vit dans l'obligation de nommer la commission d'enquête. Cette concession faite, les subsides et les levées de troupes furent votés sans restriction et sans difficulté. Les poursuites commencèrent aussitôt avec la plus grande rigueur, et tout ce qu'on put obtenir, ce fut que la reine-mère ne serait pas enveloppée dans la procédure.

Ainsi tout se préparait pour la révolution qui devait anéantir le pouvoir aristocratique des seigneurs : peut-être ceux-ci auraient-ils pu résister, s'ils eussent été plus unis ; mais, persuadés que l'orage atteindrait uniquement le chancelier, qui était effectivement l'homme le plus impopulaire du royaume, ils ne virent pas qu'il y allait de leur salut commun, et ils furent tous renversés. Avant de nous occuper de cette révolution, voyons comment se termina la guerre.

Nous avons dit que la diète germanique avait mis le roi de Suède au ban de l'empire ; par suite de cette mesure, tous les sujets allemands de ce prince furent déliés de leur serment de fidélité. Aussitôt le Danemark, le duc de Lunebourg, l'évêque de Munster et Frédéric-Guillaume conclurent des alliances publiques et secrètes, des traités particuliers et généraux pour se partager le

pays à conquérir, et pour s'exclure mutuellement. Mais les conquêtes ne se firent pas aussi rapidement qu'on l'avait espéré, et si, à Stockholm, l'on eût pris en temps plus convenable les mesures que réclamaient les circonstances, on eût pu sans aucun doute conserver les provinces allemandes. L'électeur, qui continuait la guerre dans la Poméranie citérieure, ne put prendre Stettin qu'à la fin de l'année 1677, et ne s'empara de Stralsund qu'au mois d'octobre de l'année suivante. Dans le cours de cette même année, une armée suédoise de 16,000 hommes, qui envahit la Prusse du côté de la Livonie, périt presque tout entière, sans avoir livré bataille, autant par la faute de ses chefs que par les habiles manœuvres de l'électeur.

Dans l'hiver de 1677 à 1678, eut lieu une négociation diplomatique trop curieuse pour que nous la passions ici sous silence. Le comte de Liljehoek, ambassadeur extraordinaire du roi de Suède en Pologne, avait tellement irrité l'électeur par des écrits publiés contre ce prince, que celui-ci dit à l'ambassadeur de Pologne que Liljehoek méritait de recevoir des coups de bâton. L'ambassadeur polonais s'empressa de reporter ces paroles à Liljehoek, qui aussitôt demanda une audience publique au roi de Pologne, et déclara que si l'électeur venait à exécuter ses menaces, lui, Liljehoek, userait de représailles. L'électeur, instruit de cette démarche et de ces paroles insolentes, fit, au nom de la majesté souveraine outragée, un appel à toutes les cours de l'Europe, pour avoir satisfaction de ce propos ; mais tout ce qu'il put obtenir, ce fut un désaveu peu explicite de la part du roi de Suède.

Cependant la Suède n'avait rien négligé pour prévenir une rupture avec le Danemark ; Nils Brahe fut envoyé à Copenhague à cet effet. Il était en outre chargé de demander en mariage, pour son souverain, une sœur du roi de Danemark, et cette demande fut, il est vrai, accordée, à la sollicitation

de la reine-mère du Danemark, mais la guerre n'en fut pas moins déclarée le 2 septembre 1675. Une partie des forces danoises se réunirent à celles de l'électeur; d'autres corps d'armée attaquèrent la Suède du côté de la Norvège et de la Scanie, tandis que la flotte danoise occupait toutes les îles de la Baltique. Le 1^{er} juin 1676, l'amiral Creuz, dans une bataille importante, livrée près de l'île d'Oeland, contre la flotte réunie du Danemark et de la Hollande, perdit la vie et presque tous ses vaisseaux. A la suite de ce désastre, toute la Scanie fut occupée par l'armée danoise, dont les progrès ne furent arrêtés que par la résistance de De la Gardie, qui cherchait, par des exploits militaires, à se réhabiliter dans l'opinion, et par la présence de Charles XI qui, pour empêcher la jonction de l'armée norvégienne et de celle de Scanie, se porta en personne sur la côte occidentale, et surprit, entre Halmstad et Laholm, un corps danois de 4000 hommes, qu'il fit prisonnier le 17 août.

Mais deux jours auparavant les Danois avaient pris d'assaut la ville de Christianstad, et à la suite de ce succès ils avaient établi leurs quartiers d'hiver en Scanie. Charles les poursuivit, et du 30 octobre au 14 décembre, les deux armées se trouvèrent en présence, l'une et l'autre dans le plus grand déndment. Enfin, le 14 décembre, le roi voyant que la situation devenait insoutenable, et décidé à mourir plutôt que de consentir à une retraite, qui dégènerait bientôt en fuite, attaqua l'ennemi et lui fit essuyer une défaite complète. Toute l'artillerie et tous les équipages des Danois furent pris, et dix mille morts couvrirent le champ de bataille. Peu à peu on reprit toutes les places occupées par les Danois; mais les paysans, qui s'étaient formés en bandes armées, incommodèrent beaucoup l'armée en interceptant les communications.

Au printemps de l'année 1678, Charles s'approcha de Landskrona, pour observer les mouvements de l'armée danoise, qu'il trouva infiniment su-

périeure à la sienne; mais elle était si mal dirigée, qu'il put se retirer sain et sauf sur Christianstad. Les Danois, au lieu de la poursuivre, allèrent assiéger Malmö, dont ils tentèrent l'assaut avant d'avoir pratiqué aucune brèche, ce qui leur fit perdre inutilement 4,000 hommes et les força de regagner Landskrona.

En revanche, la flotte suédoise, qui était dans un délabrement complet depuis l'époque de la minorité, fut partout battue, et le 11 juin 1678, l'amiral Sjöblad, à la hauteur de Rostock, fut fait prisonnier avec cinq vaisseaux, par l'amiral danois Juel, qui, le 1^{er} juillet, après s'être réuni à la flotte hollandaise commandée par Tromp, anéantit entièrement les forces maritimes de la Suède, commandées par Henri Horn. Le roi, pour atténuer le mauvais effet de ces désastres, se décida de nouveau à attaquer les Danois, les battit encore une fois, le 14 juillet, aux environs de Landskrona, et les chassa entièrement de la Scanie, où ils ne conservèrent que quelques forteresses; mais sur les frontières méridionales de la Norvège, ils s'emparèrent de la forteresse importante de Marstrand; De la Gardie se fit battre près d'Udevolla, et Juel, maître de la mer, aborda sur plusieurs points et ravagea le pays.

Le 3 février 1678, la diète fut ouverte à Halmstad; peu de membres s'y rendirent, et elle ne dura que jusqu'au 20; mais dans ce court intervalle le chancelier fut l'objet des sorties les plus violentes: on l'accusa d'avoir fait conclure l'alliance française, d'avoir provoqué l'envoi des troupes suédoises en Allemagne, de s'être laissé gagner par des présents, et d'avoir contribué au désordre des finances. De la Gardie répondit qu'il n'avait jamais reçu de la France que quelques bijoux; que d'autres en avaient accepté des présents plus considérables, et qu'on ne saurait lui imputer le mauvais état des finances, puisqu'on n'avait jamais eu égard à ses remontrances. Mais les besoins du moment

étaient trop pressants pour qu'on eût le temps de donner suite à de pareilles récriminations ; on se hâta donc de voter des subsides, en demandant en termes exprès une réforme dans les finances. Charles XI continua le siège de Christianstad, et se rendit maître de cette forteresse par capitulation le 4 août 1678 ; les Danois de leur côté transportèrent une nouvelle armée en Scanie et prirent Helsingborg ; mais de part et d'autre on était épuisé au dernier point, et d'ailleurs les négociations de Nimègue étaient déjà fort avancées.

Ces négociations avaient commencé en 1676 ; mais elles traînèrent en longueur, parce que l'intérêt de la Suède était de désunir les alliés, qui élevaient les prétentions les plus exagérées. L'électeur Frédéric-Guillaume demandait une indemnité en argent pour les frais de la guerre, et en outre l'abandon de la Poméranie, « car, disait-il, tant que les Suédois ne seront pas expulsés de l'Allemagne, il n'y aura pas de repos pour le saint Empire ; d'ailleurs, ajoutait-il encore, les Suédois eux-mêmes attachent peu d'importance à leurs possessions en Allemagne. » Sur quoi Jenkins, l'un des ambassadeurs anglais, répliqua que telle était peut-être l'opinion des paysans suédois. L'Autriche et l'Espagne prétendaient à une indemnité, sans spécifier en quoi elle pouvait consister ; le Danemark voulait le rétablissement du *statu quo* avant le paix de Bromsebro, l'exclusion des Suédois de l'Allemagne, l'île de Rugen, le pays de Brême et Wismar, etc. Quant aux Hollandais, ils ne voulaient que la paix. La Suède, représentée par le comte Oxenstierna et par le savant Olivecranz, ne demandait que le rétablissement du *statu quo ante bellum*.

Louis XIV leur avait donné l'assurance qu'il ne rendrait aucune de ses conquêtes qu'autant qu'on restituerait à la Suède tout ce qu'elle avait perdu ; malheureusement la lettre qui contenait cette promesse fut interceptée, et les princes allemands formèrent aussitôt une nouvelle li-

gue ; mais la Hollande, fatiguée de tant de lenteurs, ayant fait la paix séparément le 4 août 1678, et l'Espagne ayant suivi son exemple le 17 septembre suivant, le parti franco-suédois reprit le dessus, et chacun s'empressa de suivre l'exemple de la Hollande. Les plaintes amères de l'électeur et du roi de Danemark ne purent empêcher l'empereur de signer, le 5 février 1679, un traité de paix par lequel il s'engageait à rétablir la Suède dans toutes ses possessions allemandes. L'évêque de Munster et les ducs de Lunebourg firent la paix en même temps, et l'électeur la signa le 29 juin à Saint-Germain-en-Laye, contraint à cette démarche par une irruption que les Français firent dans ses provinces d'outre Rhin, et, de toutes ses conquêtes il ne put garder qu'un petit territoire sur l'Oder.

Le Danemark voulut d'abord continuer seul la guerre ; mais les troupes françaises ayant occupé une partie du duché d'Oldenbourg, il se décida à entrer en négociations avec la Suède, à Lund, où la paix fut signée le 17 septembre 1779. On convint qu'il y aurait amnistie générale et qu'on se rendrait mutuellement toutes les conquêtes faites pendant la dernière guerre. Ainsi la Suède sortit, presque sans aucune perte de territoire, d'une guerre commencée si légèrement et conduite avec tant de faiblesse ; mais elle ne dut cet heureux résultat qu'à la politique magnanime de son allié Louis XIV, et cette politique dut paraître d'autant plus généreuse, que les alliés s'étaient abandonnés mutuellement avec l'égoïsme le plus méprisable.

Le jeune roi de Suède avait montré dans cette guerre toutes les qualités dignes du chef d'une grande nation : du courage, de la sagesse et une activité infatigable. A la bataille de Lund, il combattit à la tête de son armée, et, au plus fort de la mêlée, il se trouva tout à coup au milieu des ennemis ; mais, par une présence d'esprit remarquable, il feignit qu'il était un officier de l'armée danoise et excita un corps ennemi à fondre sur les troupes

suédoises, qu'il regagna de cette manière. Au reste, après avoir prouvé qu'il n'était pas dépourvu des qualités d'un grand capitaine, il résolut fermement de ne jamais prendre les armes que pour défendre sa patrie. Les désordres de la guerre et la misère de toute une génération firent une impression profonde sur son esprit religieux : « Je « sais, disait-il en 1679, dans une « maladie grave, que Dieu deman- « dera beaucoup de moi, car il m'a « beaucoup confié ; mais ce Dieu qui « m'a imposé une responsabilité si « pesante, a vu ma bonne volonté, « et lui seul peut me donner la force « nécessaire. Ce que j'ai juré à mes « sujets, ce n'est pas la sagesse et « l'habileté, mais la fidélité et la jus- « tice, et je crois avoir autant que « personne fait preuve de ces deux « qualités. »

Des travaux non moins rudes que ceux de la guerre attendaient le roi après la conclusion de la paix. Nous avons déjà dit que toutes les provinces de la Suède étaient entièrement épuisées d'hommes (la guerre en avait moissonné 100,000) ; le trésor royal était vide, la flotte anéantie et le commerce presque nul ; la Scanie et les provinces voisines étaient devenues des déserts que parcouraient des bandes de paysans armés. Il fallait trouver des remèdes à tous ces maux. Le roi n'avait jamais abandonné l'idée de cimenter l'union des royaumes scandinaves par son mariage avec une princesse danoise, et rien ne put l'empêcher d'exécuter ce dessein aussitôt après la conclusion de la paix. Si Ulrique Éléonore qu'il épousa ne fut pas complètement heureuse, ce ne fut la faute ni de son propre caractère, ni de celui du roi, mais seulement de la trop grande déférence que ce prince eut pour sa mère.

Ce fut dans les diètes de 1680 et de 1682 que le roi, avec l'assistance des autres états, porta aux sénateurs le coup mortel qu'ils avaient si bien mérité. Le conseil du royaume devint un simple conseil du roi, les tuteurs furent condamnés à indemniser l'état de leurs

malversations, et l'on décréta que toutes les terres séparées de la couronne y seraient de nouveau réunies. L'usage glorieux que Louis XIV faisait alors de son autorité illimitée, l'exemple du Danemark et la haine pour la haute noblesse, déterminèrent les autres ordres à remettre leurs droits respectifs entre les mains du roi.

Ce qui les irritait surtout, c'était que les nobles ne supportassent pas, ou du moins ne supportassent que faiblement le fardeau des impôts, si lourd, que le reste de la nation n'était pas en état d'y suffire. On commença donc par abolir ce privilège odieux et injuste ; puis Charles obtint le décret qui réunissait à la couronne toutes les terres qui en avaient été détachées depuis 1609 ; mesure qui portait uniquement sur la noblesse. Les ordres inférieurs ne s'en tinrent pas là ; la défiance que leur avait inspirée le pouvoir dont le sénat s'était récemment emparé, égalait l'impatience du roi. Ils restreignirent donc l'autorité de ce corps dans des limites si étroites, qu'il cessa entièrement d'être un frein pour l'autorité royale ; enfin on prit la résolution suivante : « Les États « ont décidé que toutes les formes « de gouvernement, avec leurs ad- « ditions nécessaires, ne seraient plus « considérées comme liant le roi, mais « qu'il serait le maître de les changer, « selon son bon plaisir ; ils ont re- « connu qu'il est nécessaire, pour le « bien du royaume, qu'il ne soit « obligé de suivre aucune forme de « gouvernement, pourvu qu'il s'as- « treigne à gouverner selon les lois « et statuts du royaume (!!) ; que « s'il arrive qu'il gouverne avec le « consentement du sénat, il ne sera « censé le faire que comme volon- « tairement et en vertu de son bon « et juste discernement. De sorte que « S. M., en qualité de roi revêtu du « suprême pouvoir de gouverner son « royaume, conformément aux lois et « aux statuts, comme un héritage qu'il « tient de Dieu, n'est responsable de « son autorité qu'à Dieu seul ! (*) » En

(*) Déclaration du 9 décembre 1682.

1693, on supprima même la clause relative aux lois et statuts du royaume. Depuis 1683 les États ne furent plus nommés les États du royaume, mais les États de S. M. ! Shéridan, qui a écrit un livre excellent sur la constitution suédoise, s'écrie, à cette occasion : « Elle mérite bien de souffrir tous les maux de la tyrannie, « la nation capable de forger ainsi « ses propres chaînes et d'établir le « despotisme par ses lois ! »

On doit avouer cependant que si jamais l'établissement d'un pouvoir illimité put être justifié par les besoins pressants de l'époque, et par l'usage sage et modéré qu'en peut faire celui auquel il est accordé, ce fut surtout dans cette circonstance. Tous ceux qui ne souffrirent pas personnellement de cette révolution, reconurent que si le roi l'accomplissait avec sévérité, il satisfaisait en même temps à toutes les obligations de la couronne. Toutes les dettes furent payées en peu d'années; l'arriéré des appointements civils et militaires fut entièrement soldé, la flotte réorganisée, et en 1693 on n'eut plus besoin de subsides extraordinaires pour les dépenses imprévues.

On conçoit combien cet état prospère des finances dut affermir l'autorité et l'indépendance du pouvoir royal. Charles XI consacra tout son temps et tous ses soins aux affaires extérieures de la Suède, et sous aucun règne ce pays ne jouit d'un bien-être plus général et plus solide. Il ne frappa jamais d'autres impôts que ceux que les États avaient établis et répartis, et il fit publier tous les ans un compte-rendu très-détaillé des recettes et des dépenses. Un grand nombre de mesures administratives et d'ordonnances, qui presque toutes sont encore aujourd'hui en vigueur, contribuèrent à régler les services publics et à protéger les paysans contre l'arbitraire des officiers royaux; mais ce qui affermit surtout l'ordre dans l'administration, ce furent les voyages continuels du roi, qui voulait tout voir par lui-même.

Quant aux affaires étrangères, Charles XI avait de trop justes motifs d'être offensé de la manière immorale dont la cour de Versailles avait établi son influence à Stockholm, pour ne pas se séparer de l'alliance française. Les relations entre les deux états furent encore exaspérées par les prétentions de suzeraineté que la France éleva sur le duché de Deux-Ponts, dont Charles XI avait hérité en 1681. Toutefois Charles resta neutre pendant la guerre de 1692. Les relations avec le Danemark furent quelquefois troublées par les invasions des Danois dans le Holstein; mais Charles XI sut par son autorité et sa modération ramener toujours la paix, et cette violation des traités n'occasionna d'hostilités entre la Suède et le Danemark que sous son successeur. En octobre 1681, on conclut une alliance étroite avec la Hollande, et en 1688 on y envoya 6,000 hommes, qui y restèrent jusqu'en 1698. Les relations avec la Russie, la Pologne et l'Allemagne, furent amicales.

Ajoutons encore que sous ce prince on réunit à la couronne 10 comtés, 70 baronnies et une infinité de terres; qu'en 1696, Charles fit distribuer aux pauvres, pendant une disette, 110,000 tonneaux de blé, et qu'après lui on trouva plusieurs millions de rixdalers dans le trésor public. La rédaction d'un code général fut poursuivie avec persévérance, et était à moitié terminée à la mort du roi. Pendant la minorité, on avait publié sur le droit commercial et maritime, d'excellentes ordonnances qui précédèrent celles de Louis XIV, et ne le leur cèdent en rien.

Charles mourut le 5 avril 1697, et laissa son royaume dans la situation la plus prospère. Le règne de son successeur pouvait être d'autant plus heureux, qu'il n'avait plus qu'à profiter des mesures énergiques de son père, sans encourir la haine de ceux qui en avaient souffert, et surtout de la noblesse. Mais tous les travaux de Charles n'eurent d'autre résultat que de fournir à son fils le moyen de ruiner le royaume pour toujours; on recon-

nut, mais trop tard, quelle faute on avait commise en détruisant toutes les barrières que la sagesse des temps avait opposées au pouvoir royal. Après vingt ans d'une paix heureuse et honorable, la Suède va commencer une nouvelle guerre, qui finira par la rayer du rang des grandes puissances de l'Europe.

CHARLES XII.

La minorité du roi Charles XI avait laissé des souvenirs si amers dans tous les esprits, que les états, dès leur première réunion, s'empressèrent de déclarer Charles XII majeur : peut-être par cette mesure les nobles espéraient-ils pouvoir persuader au jeune roi de revenir sur les réformes opérées par son père et d'éloigner des affaires la reine, son aïeule; si tel était leur espoir, il fut entièrement déçu.

Charles XII, né le 27 juin 1682, sous le signe du cœur de lion, reçut à peu près la même éducation que son père; mais si cette éducation donna au père la force nécessaire pour résister aux attaques de la mauvaise fortune, et pour réformer l'état en faisant peser sur lui une main de fer, elle causa la perte du fils qui, n'ayant pas à lutter contre des dangers imminents, s'en créa pour trouver l'occasion de déployer l'énergie de son caractère et ses forces physiques. Les exercices du corps furent la base principale de l'éducation que reçut le jeune prince, et Charles XI crut pouvoir tout espérer d'un fils qui, dans sa douzième année, tua un ours du premier coup. Dès lors comment s'étonner si chaque jour le jeune Charles devint plus téméraire? D'un autre côté il montra dès son plus jeune âge un entêtement qui faisait fléchir tous ceux qui l'environnaient, lors même qu'il prétendait que ce qui était bleu était noir, et que le peintre du roi était un singe. On crut pouvoir permettre beaucoup à un enfant qui, à peine âgé de sept ans, s'écria avec une énergie surprenante : « Il faut être doux comme un agneau envers ses amis; mais vif, courageux et ardent comme un lion envers ses ennemis. »

12^e Livraison. (SUÈDE.)

Charles XI mourut le 5 avril 1697, et son fils, à peine âgé de quinze ans, fut déclaré majeur le 27 septembre de la même année. Le comte Piper, qui paraît avoir beaucoup contribué à son émancipation, devint son favori et son premier ministre, et lui fit conclure, en juillet 1698, une alliance avec la France. Deux mois auparavant on en avait fait une avec la Hollande et l'Angleterre; mais du reste tout le monde se préparait alors à la guerre que la succession d'Espagne devait bientôt allumer, et il était évident que cette fois les états de l'ouest de l'Europe ne pourraient ni demander, ni fournir des secours aux royaumes du nord. Les relations de la Suède avec le Brandebourg et l'Empire laissaient le gouvernement suédois à l'abri de toute crainte; mais l'ambition de Pierre, qui venait de se débarrasser des intrigues de sa sœur et des Strélitz, causait les plus vives inquiétudes.

Un voyage de ce monarque en Hollande lui avait fait apprécier combien il est important pour un état de posséder une grande étendue de côtes. Or la Russie, à cette époque, ne touchait à la mer que du côté d'Archangel, beaucoup trop éloigné du centre pour prendre une part active au commerce de l'Europe. Rien n'était donc plus naturel que le désir de rendre au commerce russe ses anciennes communications avec la Baltique par les embouchures de la Néwa, dont la Suède s'était emparée. Il n'en fallait pas davantage au czar pour chercher querelle à cette puissance; mais Piper, trop bon politique pour s'engager dans une guerre avec les Moscovites, alors que l'Europe occidentale était menacée d'un embrasement général, s'efforça de calmer l'ambition du czar par l'envoi d'une ambassade somptueuse et de présents magnifiques. Pierre reçut les présents avec beaucoup de bienveillance, et, pendant que les ambassadeurs suédois se laissaient amuser à Moscou, il signa un traité d'alliance avec Frédéric-Auguste, électeur de Saxe, qui, en 1691, après la mort de Sobieski, était parvenu, au moyen de

sommes considérables distribuées habilement, à écarter le prince de Conti et à se faire élire roi de Pologne. Dans son *pacta conventa*, qu'il dut signer à son avènement, on avait emprunté aux capitulations des empereurs la clause qui obligeait le souverain de réunir à l'empire les provinces aliénées. Il paraît que les Polonais, en introduisant cette clause dans cet acte solennel, avaient eu surtout en vue de recouvrer le territoire de la république occupé par la Porte ottomane, et qui fut en effet restitué par la paix de Carlovitz, en 1699.

Frédéric-Auguste, qui était un roi magnifique, à la manière de Louis XIV, ou qui, du moins, avait l'ambition de passer pour tel, était animé du plus vif désir de faire des conquêtes, autant pour mériter la gloire d'avoir rendu à la Pologne son ancien lustre, que pour occuper par une guerre extérieure la noblesse factieuse et turbulente de ses états. Frédéric-Auguste devint donc l'ame de la coalition qui allait se former contre le jeune monarque suédois. Ce fut lui qui excita contre Charles XII le czar et le roi de Danemark. Ses principaux conseillers étaient Flemming, négociateur habile, qui lui avait procuré la couronne de Pologne, et Pattkul, gentilhomme livonien, qui, par suite des représentations très-énergiques qu'il fit à Charles XI, au sujet de la révolution opérée par ce prince, s'était vu forcé de s'expatrier. Pattkul appela surtout l'avidité de l'électeur-roi sur la Livonie. Mais comme il était probable que les Polonais mettraient peu de zèle à conquérir cette province, qui, entre les mains de la Suède, leur paraissait moins dangereuse pour leur liberté qu'elle ne le serait entre celles du roi de Pologne, on songea à les entraîner, en brusquant la conquête sans déclaration de guerre préalable, sauf à les apaiser ensuite en réunissant la Livonie à la république polonaise : ce que désiraient surtout les nobles de la Livonie, dont Pattkul défendait les intérêts.

Frédéric-Auguste amusa les ambassadeurs suédois à Varsovie, comme

Pierre les avait amusés à Moscou, et, le 21 novembre 1699, un traité d'alliance offensive fut conclu entre ces deux monarques, sans que la diplomatie suédoise en eût le plus léger soupçon. Bientôt la ligue s'adjoignit un troisième membre, le roi de Danemark, Frédéric IV, ennemi naturel de la Suède, qui venait de monter sur le trône de son père, et qui était d'autant plus exaspéré contre Charles XII, que celui-ci ne cessait de soutenir par tous les moyens possibles son beau-frère, le duc de Holstein, dans ses querelles éternelles avec la couronne de Danemark. Frédéric renouvela et étendit les alliances que son père avait déjà faites avec la Saxe-Pologne et la Russie : on convint formellement de donner au czar une province sur la Baltique, et d'arracher à la Suède tout ce qui n'avait jamais appartenu à l'une des puissances alliées.

Frédéric alors remplit toutes les cours de l'Europe de plaintes contre Charles XII, au sujet de l'assistance qu'il prêtait à son beau-frère. Vainement le duc veut entrer en négociations ; en vain l'Empire s'offre comme médiateur, Frédéric pénètre à main armée dans le Holstein, occupe Sleswig, prend Gottorp, prélève des contributions et assiège Tönningue. En même temps les Saxons s'approchent de la Livonie ; mais le gouverneur suédois de Riga, le comte Dalberg, prend aussitôt l'éveil et rassemble ses forces. Les Saxons feignent d'être alarmés par ces réunions de troupes, et enlèvent quelques détachements suédois. Flemming déclare, le 21 février 1700, dans une proclamation aux Livoniens, qu'il doit entrer dans la province pour prévenir une attaque de la part des Suédois. Il s'empare de quelques ouvrages avancés, et, le 24, il se présente devant Riga ; mais, négligeant de profiter du premier embarras des Suédois, il leur donne le temps de se fortifier, et Dalberg n'est pas homme à se rendre au premier coup de canon. En même temps Pattkul parcourt le pays pour le révolter ; mais la noblesse se méfie de lui, et les paysans qu'il a débau-

chés commencent à se livrer au pillage.

Charles XII reçut coup sur coup la nouvelle de l'incursion des Danois en Holstein et celle de l'entrée des Saxons en Livonie. Aussitôt toute sa vie est changée : il n'est plus question désormais ni de spectacles, ni de chasse aux ours. Une seule pensée le préoccupe : la guerre. « Je m'étais proposé, dit-il « à son conseil, de ne jamais prendre les « armes le premier ; mais puisque mes « ennemis commencent la guerre, elle « ne finira pas sans qu'ils aient à s'en repentir. » — « Eh bien ! » s'écria-t-il, à la nouvelle des premières hostilités, « Dieu nous sera en aide ; parlons d'abord à l'un, puis nous aurons affaire « à l'autre. » Le premier qui sentit la force de son bras fut le roi de Danemark.

« Il partit pour sa première campagne le 8 mai (nouveau style) de l'année 1700. Il quitta Stockholm, où il ne revint jamais. Une foule innombrable de peuple l'accompagna jusqu'au port de Carlserona, en faisant des vœux pour lui, en versant des larmes, et en l'admirant. Avant de sortir de Suède, il établit à Stockholm un conseil de défense composé de plusieurs sénateurs. Cette commission devait prendre soin de tout ce qui regardait la flotte, les troupes et les fortifications du pays. Le corps du sénat devait régler tout le reste provisionnellement dans l'intérieur du royaume. Ayant ainsi mis un ordre certain dans ses états, son esprit, libre de tout autre soin, ne s'occupa plus que de la guerre. Sa flotte était composée de 43 vaisseaux ; celui qu'il monta, nommé le *Roi Charles*, le plus grand qu'on ait jamais vu, était de cent vingt pièces de canon ; le comte de Piper, son premier ministre, et le général Renschild s'y embarquèrent avec lui. Il joignit les escadres des alliés. La flotte danoise évita le combat et laissa la liberté aux trois flottes combinées de s'approcher assez près de Copenhague pour y jeter quelques bombes.

« Il est certain que ce fut le roi lui-même qui proposa alors au général Renschild de faire une descente et

d'assiéger Copenhague par terre, tandis qu'elle serait bloquée par mer. Renschild fut étonné d'une proposition qui marquait autant d'habileté que de courage dans un jeune prince sans expérience. Bientôt tout fut prêt pour la descente ; les ordres furent donnés pour faire embarquer cinq mille hommes qui étaient sur les côtes de Suède et qui furent joints aux troupes qu'on avait à bord. Le roi quitta son grand vaisseau et monta une frégate plus légère. On commença par faire partir trois cents grenadiers dans de petites chaloupes. Entre ces petites chaloupes, de petits bateaux plats portaient des fascines, des chevaux de frise et les instruments de pionniers ; cinq cents hommes d'élite suivaient dans d'autres chaloupes ; après, venaient les vaisseaux de guerre du roi, avec deux frégates anglaises, et deux hollandaises, qui devaient favoriser la descente à coups de canon.

« Copenhague, capitale du Danemark, est située dans l'île de Zélande, au milieu d'une belle plaine, ayant au nord-ouest le Sund, et à l'orient la mer Baltique, où était alors le roi de Suède. Au mouvement imprévu des vaisseaux, qui menaçaient d'une descente, les habitants, consternés par l'inaction et par le mouvement des vaisseaux suédois, regardaient alors, avec crainte, en quel endroit fondrait l'orage : la flotte de Charles s'arrêta vis-à-vis Humlebek, à sept milles de Copenhague. Aussitôt les Danois rassemblent en cet endroit leur cavalerie. Des milices furent placées derrière d'épais retranchements, et l'artillerie qu'on put y conduire fut tournée contre les Suédois.

« Le roi quitta alors sa frégate pour s'aller mettre dans la première chaloupe, à la tête de ses gardes. L'ambassadeur de France était alors auprès de lui. « Monsieur l'ambassadeur, » lui dit-il en latin (car il ne voulait jamais parler français), « vous n'avez rien à « démêler avec les Danois : vous n'irez « pas plus loin, s'il vous plaît. » « Sire, » lui répondit le comte de Guiscard, en français, « le roi, mon maître, m'a or-

« donné de résider auprès de votre majesté, je me flatte que vous ne me chasserez pas aujourd'hui de votre cour qui n'a jamais été si brillante. » En disant ces paroles, il donna la main au roi qui sauta dans la chaloupe où le comte de Piper et l'ambassadeur entrèrent. On s'avancait sous les coups de canon des vaisseaux qui favorisaient la descente. Les bateaux de débarquement n'étaient encore qu'à trois cents pas du rivage. Charles XII, impatient de ne pas aborder assez près ni assez tôt, se jette de sa chaloupe dans la mer, l'épée à la main, ayant de l'eau par delà la ceinture : ses ministres, l'ambassadeur de France, les officiers, les soldats suivent aussitôt son exemple, et marchent au rivage, malgré une grêle de mousquetades. Le roi, qui n'avait jamais entendu de sa vie de mousqueterie chargée à balles, demanda au major général Stuart, qui se trouva auprès de lui, ce que c'était que ce petit sifflement qu'il entendait à ses oreilles. « C'est le bruit que font les balles de fusil qu'on vous tire, » lui dit le major. « Bon, dit le roi, ce sera là dorénavant ma musique. » Dans le même moment, le major, qui expliquait le bruit des mousquetades, en reçut une dans l'épaule; et un lieutenant tomba mort à l'autre côté du roi.

« Il est ordinaire à des troupes attaquées dans leurs retranchements d'être battues, parce que ceux qui attaquent ont toujours une impétuosité que ne peuvent avoir ceux qui se défendent, et qu'attendre les ennemis dans ses lignes, c'est souvent un aveu de sa faiblesse et de leur supériorité. La cavalerie danoise et les milices s'enfuirent après une faible résistance. Le roi, maître de leurs retranchements, se jeta à genoux pour remercier Dieu du premier succès de ses armes. Il fit sur-le-champ élever des redoutes vers la ville, et marqua lui-même un campement. En même temps, il renvoya ses vaisseaux en Scanie, partie de la Suède voisine de Copenhague, pour chercher neuf mille hommes de renfort. Tout conspirait à servir la vivacité de Charles. Les neuf mille hommes

étaient sur le rivage prêts à s'embarquer, et dès le lendemain matin un vent favorable les lui amena.

« Tout cela s'était fait à la vue de la flotte danoise, qui n'avait osé s'avancer. Copenhague, intimidée, envoya aussitôt des députés au roi pour le supplier de ne point bombarder la ville. Il les reçut à cheval, à la tête de son régiment des gardes : les députés se mirent à genoux devant lui. Il fit payer à la ville quatre cent mille rixdales, avec ordre de faire voiturer au camp toutes sortes de provisions, qu'il promit de faire payer fidèlement. On lui apporta des vivres, parce qu'il fallait obéir; mais on ne s'attendait guère que des vainqueurs daignassent payer : ceux qui les apportèrent furent bien étonnés d'être payés généreusement et sans délai par les moindres soldats de l'armée. Il régnait depuis long-temps dans les troupes suédoises une discipline qui n'avait pas peu contribué à leurs victoires. Le jeune roi en augmenta encore la sévérité : un soldat n'eût pas osé refuser le paiement de ce qu'il achetait, encore moins d'aller en maraude, pas même de sortir du camp. Il voulut de plus que dans une victoire ses troupes ne dépouillassent les morts qu'après en avoir eu la permission, et il parvint aisément à faire observer cette loi. On faisait toujours dans son camp la prière deux fois par jour, à sept heures du matin et à quatre heures du soir; il ne manqua jamais d'y assister et de donner à ses soldats l'exemple de la piété, qui fait toujours impression sur les hommes quand ils n'y soupçonnent pas de l'hypocrisie. Son camp, mieux policé que Copenhague, eut tout en abondance; les paysans aimaient mieux vendre leurs denrées aux Suédois, leurs ennemis, qu'aux Danois qui ne les payaient pas si bien. Les bourgeois de la ville furent même obligés de venir plus d'une fois chercher, au camp du roi de Suède, des provisions qui manquaient dans leurs marchés.

« Le roi de Danemark était alors dans le Holstein, où il semblait ne s'être rendu que pour lever le siège

de Tönningue. Il voyait la mer Baltique couverte de vaisseaux ennemis, un jeune conquérant déjà maître de la Zélande, et prêt à s'emparer de la capitale. Il fit publier dans ses états que ceux qui prendraient les armes contre les Suédois auraient leur liberté. Cette déclaration était d'un grand poids dans un royaume autrefois libre, où tous les paysans, et même beaucoup de bourgeois, sont esclaves. Charles fit dire au roi de Danemark qu'il ne faisait la guerre que pour l'obliger à faire la paix; qu'il n'avait qu'à se résoudre à rendre justice au duc de Holstein, ou à voir Copenhague détruite, et son royaume mis à feu et à sang. Le Danois était trop heureux d'avoir affaire à un vainqueur qui se piquait de justice. On assembla un congrès dans la ville de Travendal, sur les frontières du Holstein. Le roi de Suède ne souffrit pas que l'art des ministres trainât les négociations en longueur; il voulut que le traité s'achevât aussi rapidement qu'il était descendu en Zélande. Effectivement, il fut conclu, le 5 d'août, à l'avantage du duc de Holstein, qui fut indemnisé de tous les frais de la guerre et délivré d'oppression. Le roi de Suède ne voulut rien pour lui-même, satisfait d'avoir secouru son allié et humilié son ennemi. Ainsi Charles XII, à dix-huit ans, commença et finit cette guerre en moins de six semaines (*).

Cependant, Flemming s'était emparé de Danamunde le 26 mars, et croyait que Riga, ainsi privé de communications avec la mer, allait tomber de lui-même en son pouvoir; mais Riga était défendu par le vieux comte Dalberg, général suédois « qui, à l'âge de quatre-vingts ans, joignait le feu d'un jeune homme à l'expérience de soixante campagnes (**). » Dalberg avait fait entrer dans la ville des provisions considérables, et, pour rendre sa résistance plus durable encore, il avait renvoyé de la ville une partie de la population. En outre, il était parvenu à faire

désavouer Patkul par la noblesse du pays, et un secours étant arrivé de la Finlande, les Saxons se virent contraints à se retirer derrière la Duna, qu'ils ne purent repasser qu'au mois de juin, lorsque le roi Auguste arriva lui-même sur les lieux. Ce prince amenait un renfort de troupes envoyé par la république polonaise qui venait de déclarer la guerre à la Suède. Le siège de Riga fut repris, mais sans plus de succès, et à la nouvelle de la descente opérée en Zélande, Auguste saisit un prétexte futile pour le lever (*).

Il allait se retirer entièrement, et déjà il avait imploré la médiation de la France et de l'Angleterre, quand il apprit qu'enfin Pierre commençait à agir. Le czar, qui avait déclaré à plusieurs reprises que ce serait déroger à sa dignité que d'attaquer un voisin sans cause légitime, et qui avait même envoyé une ambassade à Charles XII, lui déclara tout à coup la guerre, et fit, en septembre, présenter aux États-Généraux une note dans laquelle il exposait les motifs qui le portaient à cette résolution. C'était la première fois que les Moscovites adoptaient les usages de la diplomatie européenne. Il est vrai que la note contenait les mensonges les plus absurdes (**). Pierre y alléguait pour raison de la guerre, qu'on ne lui avait pas rendu assez d'honneurs lorsqu'il avait passé incognito à Riga, et qu'on avait vendu les vivres trop cher à ses ambassadeurs. « C'était là, s'écrie Voltaire, les griefs pour lesquels il ravageait l'Ingrie avec 80,000 hommes! »

(*) « Riga était plein de marchandises appartenant aux Hollandais. Les États-Généraux ordonnèrent à leur ambassadeur auprès du roi Auguste de lui faire sur cela des représentations. Le roi de Pologne ne se fit pas long-temps prier. Il consentit à lever le siège plutôt que de causer le moindre dommage à ses alliés, qui ne furent point étonnés de cet excès de complaisance dont ils surent la véritable cause. » Voltaire, Histoire de Charles XII.

(**) On ne saurait trop admirer les rapides progrès que la diplomatie russe a faits depuis ce temps.

(*) Voltaire, Histoire de Charles XII.

(**) Voltaire, *ibid.*

Au mois d'août, l'armée russe quitta Moscou et se dirigea sur Narva, et, comme l'électeur de Saxe avait envoyé un ingénieur pour diriger les travaux du siège, la place fut serrée de près. Charles XII, de son côté, non moins empressé de secourir la Livonie, arriva, le 17 octobre, dans la rade de Pernan; le yacht qui devait le conduire à terre était tellement surchargé qu'on crut un instant qu'il allait chavirer. Aussitôt le général Rhenskjoeld (*) se jeta à la mer avec toute sa suite, et ne parvint à terre qu'avec peine. Charles n'oublia jamais cette preuve de courage et de dévouement.

A peine eut-il rassemblé 5,000 hommes d'infanterie, 3,000 chevaux et 37 bouches à feu, qu'il résolut d'attaquer l'ennemi. Le 28 novembre, il força les défilés de Pyhäjoko, et deux jours après il livra bataille.

Pierre, accompagné de ses favoris Golowin et Menzikoff, avait quitté le camp la veille, et confié le commandement en chef au duc de Croy. Le camp russe, fortifié tout à la fois par la nature et par l'art, était défendu par 60,000 hommes, dont à peu près la moitié se composait de troupes régulières. Charles ne balança pas un instant à les attaquer derrière leurs retranchements. L'enthousiasme guerrier du jeune monarque se communiqua à toute son armée : chacun espérait se venger sur l'ennemi des privations auxquelles il avait été exposé. A deux heures de l'après-midi commença la lutte. Une neige furieuse, qui donnait au visage des ennemis, permit à l'aile gauche des Suédois de s'approcher des retranchements; ils les escaladèrent. Aussitôt une terreur panique s'empare des Russes, le désordre se met dans leurs rangs. L'aile droite s'empresse de se réfugier derrière la Narva, mais le pont s'enfonce sous le nombre des fuyards; ceux qui sont coupés cherchent à prendre position derrière les chariots du train, et se rendent à la merci du vainqueur pendant la nuit. Charles s'exposa constamment au

(*) C'est celui que Voltaire nomme Renschild.

feu (*); et l'aile droite ayant également repoussé l'ennemi sur tous les points, il se trouva, à l'approche de la nuit, maître de la plus grande partie du camp et d'une hauteur qui le dominait. Le lendemain le général Weide demanda à capituler, et Charles, ne pouvant garder tant de prisonniers, consentit à renvoyer les soldats et les officiers subalternes (**). La perte des Suédois fut peu considérable; le butin qu'ils firent, en canons et en munitions de guerre, fut immense.

Le 3 décembre, Charles fit son entrée à Narva. Sa gloire se répandit bientôt dans tout l'Europe, et l'amour et la confiance de son armée devinrent sans bornes. Toutefois on ne saurait considérer cette victoire que comme un événement malheureux pour la

(*) « Son cheval fut tué sous lui... Le roi sauta légèrement sur un autre cheval, en disant : Ces gens-ci me font faire mes exercices; et il continua de combattre et de donner les ordres avec la même présence d'esprit. » Voltaire, Histoire de Charles XII.

(**) « Parmi les prisonniers faits à la journée de Narva, on en vit un qui était un grand exemple des révolutions de la fortune. Il était fils aîné et héritier du roi de Géorgie. Son père Mittelek avait été chassé de son royaume par ses propres sujets en 1688, et avait choisi de se jeter entre les bras de l'empereur de Moscovie, plutôt que de recourir à celui des Turcs. Le fils de ce roi, âgé de 19 ans, voulut suivre Pierre-le-Grand dans son expédition contre les Suédois, et fut pris en combattant par quelques soldats finlandais, qui l'avaient déjà dépouillé et qui allaient le massacrer. Le comte Renschild l'arracha de leurs mains, lui fit donner un habit, et le présenta à son maître. Charles l'envoya à Stockholm, où ce prince malheureux mourut quelques années après. Le roi ne put s'empêcher, en le voyant partir, de faire tout haut, devant ses officiers, une réflexion naturelle sur l'étrange destinée d'un prince asiatique né au pied du mont Caucase, qui allait vivre captif parmi les glaces de la Suède. « C'est, dit-il, comme si j'étais un jour prisonnier chez les Tartares de la Crimée. » Ces paroles ne firent alors aucune impression; mais dans la suite on ne s'en souvint que trop, lorsque l'événement en eut fait une prédiction. » Voltaire, *ibid.*

Suède : elle remplit l'ame du jeune roi d'un profond mépris pour les Russes, et il ne tint plus aucun compte de leurs armées : dédain funeste chez un prince qui avait pour adversaire un homme tel que Pierre-le-Grand (*)!

Charles, après avoir passé l'hiver à Narva, conduisit au printemps toute son armée en Livonie, et en chassa les Saxons sans beaucoup de peine. On aurait dû croire que la guerre allait finir, mais Auguste venait de conclure une nouvelle alliance avec le czar; il avait obtenu de lui des subsides considérables et 19 régiments. D'un autre côté, en Pologne, le parti des Sapieha, opprimé par celui des Oginski et de la cour, supplia le monarque suédois de venir à son secours. Auguste avait déclaré à la diète de Ratisbonne qu'il ne ferait pas la guerre comme électeur et membre de l'empire, et la république de Pologne, de son côté, avait également protesté de sa neutralité; mais Charles n'en persista pas moins à attaquer son ennemi, bien que ses généraux et ses vieux conseillers lui représentassent combien c'était se hasarder que de faire la guerre en Pologne, même dans la supposition d'un succès: la guerre était devenue l'objet de tous ses desirs. Il demanda à la république polonaise de prononcer la déchéance d'Auguste pour mieux prouver sa neutralité, et il fit ravager et ravagea en personne les terres des Oginski.

Alors Auguste sonna l'alarme dans toutes les cours de l'Europe; il envoya même à Charles des ambassadeurs et des ambassadrices: mais celui-ci persista dans la demande qu'il avait adressée à la Pologne, et, le 24 mai, il occupa Varsovie, sans avoir rencontré aucune résistance. Le roi Auguste se retira à

Cracovie, et Charles ayant négligé de le poursuivre, il eut le temps d'y former une armée et de s'avancer de nouveau vers Varsovie. Il trouva à Kliszow les Suédois, qui le vainquirent près de cette ville, le 20 juillet 1702; mais la victoire fut fortement disputée par les Saxons, et les Suédois y perdirent le valeureux duc de Holstein, beau-frère de Charles. Cracovie capitula devant la témérité de Charles, qui occupa tout le pays. Il avait, il est vrai, ordonné la discipline la plus sévère à ses soldats; mais il permit les exactions des généraux pour rendre les Polonais *plus dociles*, et il les autorisa même à pressurer les pays *comme des Autrichiens*.

Nous n'entrerons pas dans tous les détails d'une guerre racontée avec tant d'intérêt et de charme par l'historien de Charles XII; il suffira de dire que le caractère de la guerre fut toujours le même: Charles renversait tous les obstacles et dominait partout où il était présent, tandis que les seigneurs polonais intriguaient et ne savaient quel parti prendre. Auguste de son côté faisait tous ses efforts pour obtenir la paix, afin de pouvoir mieux se préparer à la guerre, et donnait à son adversaire, par ses perpétuelles tergiversations, une occasion toujours nouvelle de la continuer, satisfaisant ainsi les plus vifs desirs du roi de Suède; car où celui-ci aurait-il pu courir autant de dangers qu'au milieu des marais et des forêts de la Pologne?

Ce fut seulement en 1704 que le cardinal primat convoqua la diète pour négocier la paix avec le roi de Suède, qui avait déclaré ne vouloir traiter qu'avec la république de Pologne. La noblesse y vint en grand nombre, et d'après les plaintes amères qui éclatèrent contre Auguste, on vit bien qu'il s'agissait de toute autre chose que de conclure la paix avec la Suède. La déchéance d'Auguste fut donc prononcée et le trône déclaré vacant. L'électeur de Saxe, qui ne s'était pas attendu à une détermination aussi énergique, remua ciel et terre pour former une confédération opposée aux

(*) « A la nouvelle du désastre de Narva, Pierre, qui amenait un renfort de 40,000 hommes, retourna sur ses pas, poursuivant toujours le dessein de discipliner ses troupes pendant qu'il civilisait ses sujets. « Je sais bien, dit-il, que les Suédois nous battront long-temps, mais à la fin ils nous apprendront eux-mêmes à les vaincre. » Voltaire, *ibid.*

décrets de Varsovie, et Pattkul parvint encore une fois à faire donner de l'argent et des troupes par le czar, qui commençait à craindre de rester seul exposé au courroux de Charles. Cependant Auguste ne pouvait pas plus compter sur les Polonais de son parti, que Charles ne pouvait se fier sur les autres, et l'enlèvement des princes Sobieski en Sibérie, sur un territoire neutre, révolta au plus haut point les esprits. La confédération de Varsovie s'augmenta donc de jour en jour, surtout lorsque le prince Lubomirski et la ville de Dantzick s'y furent joints.

Bientôt on s'occupa d'élire un nouveau roi. On aurait facilement fait agréer le prince de Conti à la confédération; mais Charles, sourd à tous les conseils, voulut un noble polonais, bien que tous les Polonais lui assurassent qu'un étranger seul pourrait maintenir la concorde. On proposa donc Radziwil, Lubomirski et Lekzinski; et ce dernier fut élu, parce que le roi de Suède le protégeait ouvertement. Il fut proclamé roi le 13 juillet; mais la contrainte manifeste que l'on avait faite à la diète lui aliéna, dès le principe, l'esprit public, qui, du reste, dans les temps de troubles, s'éloigne assez ordinairement de ceux-là même qu'il a portés au pouvoir, une fois que le fait est accompli.

Cependant Charles s'étant éloigné de la capitale pour s'emparer de Lemberg, Auguste profita avec adresse de son absence, et surprit le petit corps suédois qui défendait Varsovie sous les ordres du général Horn. Ce dernier fut fait prisonnier, et Stanislas s'enfuit en toute hâte à Lublin. Par suite de ces événements, la confédération de Varsovie fut dissoute, et Lubomirski, ainsi que beaucoup d'autres nobles, embrassa de nouveau le parti d'Auguste. Mais à peine Charles fut-il revenu de la Pologne orientale, que les Saxons se virent forcés de s'enfuir en Allemagne. Auguste fut tellement irrité de l'inconstance des Polonais, qu'il songea à abdiquer la couronne; Pattkul ne parvint à l'en empêcher qu'en gagnant les seigneurs de la cour, qui représen-

tèrent au roi combien une pareille résolution serait honteuse, et parvinrent ainsi à l'en détourner. D'un autre côté, pour relever un peu le parti saxon en Pologne, Pattkul alla lui-même attaquer, mais sans aucun succès, les Suédois près de Varsovie.

Le 21 septembre 1705 eut lieu le couronnement de Stanislas, qui, le 28 novembre, signa la paix avec la Suède. Charles ne demanda pas un pouce de terrain; il promit même de contraindre le czar à rendre ce qu'il avait enlevé à la Pologne; tout ce qu'il exigea, ce fut qu'on rétablît la maison de Sapieha, et qu'on tolérât la religion protestante.

Le czar, qui avait désiré la paix après la bataille de Narva, reprit courage lorsqu'il vit Charles s'enfoncer dans la Pologne. Il n'était resté en Finlande, pour protéger les frontières suédoises, que quelques bataillons de nouvelles troupes, qui presque jamais n'attendaient l'ennemi; et comme d'ailleurs la jalousie qui divisait alors les chefs de ces corps empêchait toute résolution énergique de leur part, Pierre eut tout le temps d'exercer ses soldats, et releva leur courage par des incursions sur le territoire suédois, qui réussirent presque toujours. En 1702, il délit un corps suédois assez considérable, commandé par le comte Schlippenbach, et s'empara ensuite de Notebourg, situé à l'embouchure de la Néwa. Il reconnut bientôt l'importance de cette position, changea le nom de Notebourg en celui de Schlüsselbourg (cette place étant en effet la clef de l'Ingrie et de la Finlande), et commença aussitôt à jeter les fondements de Saint-Petersbourg. Ensuite amusant les Suédois en Livonie, il poursuivit ses progrès dans le nord. La ville de Dorpat capitula en juillet 1704; Narva fut pris d'assaut en août, et les autres villes tombèrent, sans coup férir, en son pouvoir. Dès lors le czar fut trop bien établi dans le pays pour avoir à redouter les attaques des Suédois. En même temps, il ne négligeait rien pour exciter Auguste contre Charles : il fournissait

des armes et de l'argent aux Lithuaniens; et lorsqu'ils se furent laissés battre par le général suédois Lewenhaupt, il envoya sa grande armée en Lithuanie pour repousser ce général. Mais les Suédois lui firent encore une fois essuyer une défaite complète, le 26 juillet 1705, près de Gemauerhof.

A la fin de cette année, Charles se décida enfin à tourner ses armes contre le czar; le 16 janvier 1706, il passa le Bug, et s'avança sur Grodno; mais ne trouvant nulle part l'ennemi, et ne voulant pas trop s'éloigner de la Pologne, où Auguste commençait à reprendre de l'influence, il ne fit que fatiguer son armée dans les plaines marécageuses et dans les forêts de la Lithuanie : heureusement Rhenskjold, pendant cette marche infructueuse, anéantit l'armée saxonne, et se réunit au roi, qui s'était rapproché de la Vistule.

Cette expédition en Lithuanie avait fait reconnaître à Charles qu'il serait impossible de terminer cette guerre, et de punir le czar, s'il ne parvenait à détruire entièrement, en Pologne, la puissance saxonne, qui se relevait toujours dès qu'il s'éloignait. Mais au lieu d'attaquer Cracovie, où Auguste s'était fortifié, il résolut de pénétrer en Saxe. On eut beau lui représenter que les puissances maritimes allaient en prendre ombrage, il se rit des considérations politiques, et ne se fit aucun scrupule de traverser la Silésie impériale : l'empereur en avait tant de fois permis le passage aux armées de l'électeur ! D'ailleurs, il comptait bien être en Saxe avant qu'on en fût informé à Vienne. Il passa l'Oder le 2 septembre, et le 16, l'Elbe. Les Saxons, trop faibles pour lui résister, s'enfuirent de tous côtés. Les 15,000 cavaliers et les 20,000 fantassins qui s'avançaient sous les ordres du roi de Suède, ne paraissaient devoir s'arrêter devant aucune résistance, et le gouvernement de Dresde conseilla sagement au peuple de se soumettre. Auguste lui-même donna l'exemple. Le 25 septembre, il signa, à Altrenstadt

les dures conditions que le vainqueur lui imposa. Il renonça par ce traité au titre et aux droïts de roi de Pologne, reconnut Lekzinski, lui envoya la couronne polonaise, remit en liberté les princes Sobieski, renonça à tous les traités faits avec la Russie, et s'obligea à livrer aux Suédois tous les transfuges et surtout Pattkul, bien qu'il fût ambassadeur du czar (*).

(*) « Le sacrifice de Pattkul fut ce qui dut coûter le plus à Auguste. D'un côté, le czar le redemandait hautement comme son ambassadeur; de l'autre, le roi de Suède exigeait, en menaçant, qu'on le lui livrât. Pattkul était alors enfermé dans le château de Kœnigstein en Saxe (*). Le roi Auguste crut pouvoir satisfaire Charles XII et son honneur en même temps. Il envoya des gardes pour livrer ce malheureux aux troupes suédoises; mais auparavant il envoya au gouverneur de Kœnigstein un ordre secret de laisser échapper son prisonnier. La mauvaise fortune de Pattkul l'emporta sur le soin qu'on prenait de le sauver. Le gouverneur, sachant que Pattkul était très-riche, voulut lui faire acheter sa liberté. Le prisonnier, comptant encore sur le droit des gens, et informé des intentions du roi Auguste, refusa de payer ce qu'il pensait devoir obtenir pour rien. Pendant cet intervalle, les gardes commandés pour saisir le prisonnier arrivèrent, et le livrèrent immédiatement à quatre capitaines suédois, qui l'emmenèrent d'abord au quartier-général d'Altrenstadt, où il demeura trois mois attaché à un poteau avec une grosse chaîne de fer. De là il fut conduit à Casimir.

« Charles XII, oubliant que Pattkul était ambassadeur du czar, et se souvenant seulement qu'il était né son sujet, ordonna au conseil de guerre de le juger avec la dernière rigueur. Il fut condamné à être rompu vif et à être mis en quartiers. Un chapelain vint lui annoncer qu'il fallait mourir, sans lui apprendre le genre de supplice. Alors cet homme, qui avait bravé la mort dans tant de batailles, se trouvant seul avec un prêtre, et son courage n'étant plus soutenu par la gloire ni par la colère, source de l'intrépidité des hommes, répandit amèrement des larmes dans le sein du chapelain.

« Il était fiancé avec une dame saxonne, nommée madame d'Einsiedel, qui avait de la naissance, du mérite et de la beauté, et

(*) Il était devenu suspect au roi de Pologne.

Enfin, il promit de protéger dans l'Empire la religion protestante, et de faire garantir cette paix par l'empereur, l'Angleterre et la Hollande. L'armée suédoise devait rester en Saxe jusqu'à ce

qu'il avait compté d'épouser à peu près dans le même temps qu'on le livra au supplice. Il recommanda au chapelain d'aller la trouver pour la consoler, et de l'assurer qu'il mourait plein de tendresse pour elle. Quand on l'eut conduit au lieu du supplice, et qu'il vit les roues et les pieux dressés, il tomba dans des convulsions de frayeur, et se rejeta dans les bras du ministre, qui l'embrassa en le couvrant de son manteau et en pleurant. Alors un officier suédois lut à haute voix un papier dans lequel étaient ces paroles :

« On fait savoir que l'ordre très-express de Sa Majesté, notre seigneur très-clément, est que cet homme, qui est traître à la patrie, soit roué et écartelé pour réparation de ses crimes, et pour l'exemple des autres. Que chacun se donne de garde de la trahison et serve son roi fidèlement. »

« A ces mots de seigneur très-clément, « Quelle clémence ! » dit Patkul, et à ceux de traître à la patrie, « Hélas ! dit-il, je l'ai trop bien servie. » Il reçut seize coups, et souffrit le supplice le plus long et le plus affreux qu'on puisse imaginer. Ainsi périt l'infortuné Jean Reginold Patkul, ambassadeur et général de l'empereur de Russie.

« Ceux qui ne voyaient en lui qu'un sujet révolté contre son roi disaient qu'il avait mérité la mort ; ceux qui le regardaient comme un Livonien, né dans une province laquelle avait des privilèges à défendre, et qui se souvenaient qu'il n'était sorti de la Livonie que pour en avoir soutenu les droits, l'appelaient le martyr de la liberté de son pays. Tous convenaient d'ailleurs que le titre d'ambassadeur du czar devait rendre sa personne sacrée. Le seul roi de Suède, élevé dans les principes du despotisme, crut n'avoir fait qu'un acte de justice, tandis que toute l'Europe condamnait sa cruauté. » Voltaire, Hist. de Charles XII.

La cruauté de Charles XII envers Patkul imprime une tache ineffaçable à la mémoire de ce héros, et appelle un vif intérêt sur sa victime. Déjà on a oublié que Patkul, dans sa lutte contre la Suède, était plutôt animé par un esprit de vengeance personnelle que par un véritable patriotisme ; mais l'on se souviendra toujours des horribles circonstances de son injuste supplice.

que toutes ces conditions fussent remplies.

Mais pendant ces rapides et brillants succès, il arriva en Pologne ce qu'on aurait dû prévoir : le parti saxon se releva, et une armée russe s'unix avec mécontents. Forts de leur nombre, ils marchèrent contre le général suédois Mardefeld, qui avait été instruit de l'état des négociations par son maître et par Auguste, et qui néanmoins, au lieu de se replier sur Posen, attendit l'ennemi près de Kalisch, où il fut entièrement défait (30 août). Charles alors imposa à l'électeur des conditions plus dures encore ; et croyant avoir découvert que ce prince entamait de nouvelles négociations avec le Danemark, le czar, l'empereur et le roi de Prusse, il exigea que la paix fût immédiatement publiée, et forma la résolution d'épuiser la Saxe, afin de la mettre pour longtemps hors d'état de prendre part à une nouvelle guerre. Le gouvernement saxon a évalué à 100 millions les sommes prélevées par la Suède, et cette estimation ne paraît pas exagérée. Ce fut Charles lui-même qui régla la répartition des impôts et leur mode de prélèvement.

On sait que, pendant le séjour de Charles en Saxe, le duc de Marlborough vint lui rendre visite, et Charles aurait pu alors s'immiscer d'une manière glorieuse dans les affaires de l'Europe occidentale ; mais son opiniâtreté l'entraîna dans les déserts de la Russie. On n'ignore pas d'ailleurs que la jalousie de ses deux favoris, Piper et Rhenskjold, contribua pour beaucoup à lui suggérer sans cesse de téméraires entreprises. Pierre, de son côté, fit tout pour s'attirer le courroux du roi de Suède. Pendant son absence, il fit ravager la Pologne ; et, fermement convaincu que Charles viendrait bientôt l'en chasser, il fit piller les châteaux afin de se procurer le moyen d'embellir ceux qu'il allait construire à Moscou ; de plus, il ne négligea aucun moyen pour perpétuer la discorde en Pologne : aussitôt que la renonciation d'Auguste fut publiée, il fit proposer le prince Rakoczi, qui eut la faiblesse

d'envoyer un ambassadeur, et le prince Eugène de Savoie, qui se garda bien d'accepter ce dangereux présent.

Cependant le cabinet de Versailles, qui désirait profiter de la présence des armées suédoises en Allemagne^(*), s'efforçait d'amener la paix entre le czar et le roi de Suède; mais, des deux côtés, on était bien éloigné de la vouloir à des conditions raisonnables. La guerre contre la Russie fut donc résolue, et, en août 1707, les Suédois quittèrent la Saxe au nombre d'environ 44,000 hommes, dont plus de la moitié se composait de cavalerie. Les Russes évacuèrent aussitôt la Pologne, et Charles se mit à les poursuivre, en laissant à Stanislas 5,000 hommes de troupes suédoises. Il paraît que d'abord on eut l'idée de pénétrer en Finlande pour reprendre les places tombées au pouvoir de l'ennemi, et de marcher ensuite sur Moscou en passant par Pleskov; mais ce projet fut abandonné. Au commencement de l'année 1708, on passa la Vistule; Grodno fut pris le 8 février, et la poursuite de l'armée russe entraîna le roi de Suède vers la Bérézina, qu'il passa le 17 mai; le 14 juin, il battit l'armée russe dans un camp retranché près d'Holofzie, sur le Valis. Il prit ensuite Mohilev, et, pour la première fois, le drapeau suédois flotta sur les bords du Dniépr.

Charles, qui n'avait pas de plan de campagne bien arrêté, poussa toujours en avant, et quand il fut parvenu près de Smolensk, il demanda

(*) «Après la déposition du roi Auguste, Louis XIV fit les plus grands efforts pour retenir Charles XII en Allemagne, et l'investir du rôle brillant d'un second Gustave-Adolphe. Nos ambassadeurs lui adressèrent, en conséquence, ainsi qu'au sénat de Stockholm, les propositions les plus honorables. Mais l'empereur et le duc de Malborough corrompirent le comte Piper par de grosses sommes d'argent. Le général anglais eut une entrevue secrète avec ce ministre avare, qui entraîna furtivement son maître au parti le moins sensé. Oxenstiern avait d'ailleurs nourri la jeunesse de Charles XII de préventions et de jalousies contre la France.» Lemontey, Hist. de la Régence, t. II, p. 383.

naïvement au chef de son état-major ce qu'il y avait maintenant à faire. Le seul parti raisonnable était de se replier sur la Duna; mais l'idée seule d'une retraite fit rejeter ce projet sans discussion. En s'approchant de Moscou, on pouvait espérer de rallier les nombreux mécontents que les innovations introduites par le czar n'avaient pas manqué de faire en Russie: Charles aimait mieux se fier aux promesses de l'hetman des Cosaques, Mazeppa, et se diriger vers le sud. Mazeppa, qui ne se dissimulait pas combien les réformes effectuées par Pierre menaçaient la constitution et la liberté des Cosaques, avait résolu de s'unir aux Suédois pour réprimer la puissance croissante de la Russie, et s'en était ménagé les moyens de longue main; mais Pierre le fit surveiller de si près, qu'il prévint presque tous ses desseins, et qu'il l'empêcha d'être d'une utilité réelle à son rival.

Charles avait envoyé à Lewenhaupt, qui était en Livonie avec 10,000 hommes, l'ordre de le rejoindre en Lithuanie. Ce général réussit, après des fatigues extraordinaires, à passer le Dniépr; mais Charles, au lieu de l'attendre, se laissa pousser en avant par les conseils de Rhenskjold, qui prenait peu d'intérêt au sort d'un ami de Piper. Le 28 septembre, Lewenhaupt fut attaqué par l'armée russe, et, après avoir défendu le champ de bataille pendant deux jours, il fut forcé de se retirer, en détruisant tous les bagages que l'on attendait si impatiemment à l'armée du roi. Il erra pendant quelque temps, avec 6000 hommes qui lui restaient, dans un pays inconnu, jusqu'à ce qu'enfin un hasard lui fit rencontrer l'avant-garde suédoise.

Toutes les places dont Charles, à en croire les promesses de Mazeppa, devait prendre possession presque sans coup férir, étaient déjà occupées par les Russes, et les Suédois perdirent toute leur artillerie dans ces marches inutiles.

Enfin, vers la fin de l'an 1708, pendant un hiver tellement rigoureux que plus de 4000 Suédois avaient déjà succombé, on occupa Gadiatch, sur

la Soula. On aurait pu y trouver des quartiers d'hiver tolérables ; mais Charles ne voulait point de repos : dès le 28 décembre, il recommença à marcher en avant, et parvint jusqu'à Boudichtchæ. « Demandez le chemin de l'Asie, » dit-il au chef de son état-major, quand il fut près de Kolomak. L'officier tout ébahi s'efforça de lui faire comprendre que l'Asie était encore bien éloignée, et dans une direction toute différente. « Mais Mazeppa, reprit le roi, m'a assuré que l'Asie n'était pas à une grande distance, et il faut que nous puissions dire que nous avons été en Asie. » De Budichtchæ, Charles s'étendit sur les rives de la Vorskla, et presque tous les jours avaient lieu de petits engagements avec les Russes.

Enfin le 12 mai, on commença le siège de Pultava, et cette fois ce devait être un siège régulier : on voulait suivre en tout point les préceptes de Vauban. Malheureusement cette résolution éloigna de l'armée les Cosaques qui étaient venus la rejoindre. Les Russes qui étaient de l'autre côté de la Vorskla, se préparant à la passer pour venir secourir la place, Charles les devança, et, dans une reconnaissance, il fut blessé au pied. « Ce n'est qu'au pied, dit-il à Lewenhaupt qui était près de lui ; la balle est dans les chairs et nous la ferons extraire sans peine. » Mais la blessure était plus dangereuse qu'il ne l'avait cru lui-même, et il se vit forcé de céder le commandement en chef à Rhenskjold.

« [8 juillet 1709]. Dans le temps même qu'on lui mettait un appareil, il ordonna un assaut pour le lendemain ; mais à peine avait-il donné cet ordre, qu'on vint lui apprendre que toute l'armée ennemie s'avancait sur lui. Il fallut alors prendre un autre parti. Charles, blessé et incapable d'agir, se voyait entre le Borysthène et la rivière qui passe à Pultava, dans un pays désert, sans places de sûreté, sans munitions, vis-à-vis une armée qui lui coupait la retraite et les vivres. Dans cette extrémité, il n'assembla point de conseil de guerre, comme tant de relations l'ont déblité ; mais la nuit du 7

au 8 juillet, il fit venir le feld-maréchal Renschild dans sa tente, et lui ordonna sans délibération, comme sans inquiétude, de tout disposer pour attaquer le czar le lendemain. Renschild ne contesta point, et sortit pour obéir. A la porte de la tente du roi, il rencontra le comte Piper, avec qui il était fort mal depuis long-temps, comme il arrive souvent entre le ministre et le général. Piper lui demanda s'il n'y avait rien de nouveau. « Non, » dit le général froidement, et il passa outre pour aller donner ses ordres. Dès que le comte Piper fut entré dans la tente : « Renschild ne vous a-t-il rien appris ? » lui dit le roi. « Rien, » répondit Piper. « Hé bien, je vous apprends donc, reprit le roi, que demain nous donnons bataille. » Le comte Piper fut effrayé d'une résolution si désespérée ; mais il savait bien qu'on ne faisait jamais changer son maître d'idée ; il ne marqua son étonnement que par son silence, et laissa Charles dormir jusqu'à la pointe du jour.

« Ce fut le 8 juillet de l'année 1709 que se donna cette bataille décisive de Pultava, entre les deux plus singuliers monarques qui fussent alors dans le monde. Charles XII, illustre par neuf années de victoires ; Pierre Alexiowitz, par neuf années de peines, prises pour former des troupes égales aux troupes suédoises : l'un, glorieux d'avoir donné des états ; l'autre, d'avoir civilisé les siens : Charles, aimant les dangers, et ne combattant que pour la gloire ; Alexiowitz, ne fuyant point le péril, et ne faisant la guerre que pour ses intérêts : le monarque suédois, libéral par grandeur d'ame ; le Moscovite, ne donnant jamais que par quelque vue : celui-là, d'une sobriété et d'une continence sans exemple, d'un naturel magnanime, et qui n'avait été barbare qu'une fois ; celui-ci, n'ayant pas dépouillé la rudesse de son éducation et de son pays, aussi terrible à ses sujets qu'admirable aux étrangers, et trop adonné à des excès qui ont même abrégé ses jours : Charles avait le titre d'invincible, qu'un moment pouvait lui ôter ; les nations avaient déjà donné à

Pierre Alexiowitz le nom de grand, qu'une défaite ne pouvait lui faire perdre, parce qu'il ne le devait pas à des victoires.

« Pour avoir une idée nette de cette bataille, et du lieu où elle fut donnée, il faut se figurer Pultava au nord, le camp du roi de Suède au sud, tirant un peu vers l'orient; son bagage derrière lui, à environ un mille, et la rivière de Pultava au nord de la ville, coulant de l'orient à l'occident.

« Le czar avait passé la rivière à une lieue de Pultava, du côté de l'occident, et commençait à former son camp.

« A la pointe du jour, les Suédois parurent hors de leurs tranchées avec quatre canons de fer pour toute artillerie : le reste fut laissé dans le camp avec environ trois mille hommes; quatre mille demeurèrent au bagage : de sorte que l'armée suédoise marcha aux ennemis, forte d'environ vingt et un mille hommes, dont il y avait environ seize mille Suédois.

« Les généraux Renschild, Roos, Levenhaupt, Slipenbak, Hoorn, Sparre, Hamilton, le prince de Wirtemberg, parent du roi, et quelques autres, dont la plupart avaient vu la bataille de Narva, faisaient tous souvenir les officiers subalternes de cette journée, où huit mille Suédois avaient détruit une armée de quatre-vingt mille Moscovites, dans un camp retranché. Les officiers le disaient aux soldats; tous s'encourageaient en marchant.

« Le roi conduisait la marche, porté sur un brancard à la tête de son infanterie. Une partie de la cavalerie s'avança par son ordre pour attaquer celle des ennemis; la bataille commença par cet engagement, à quatre heures et demie du matin : la cavalerie ennemie était à l'occident, à la droite du camp moscovite; le prince Menzikoff et le comte Golowin l'avaient disposée par intervalles entre des redoutes garnies de canons. Le général Slipenbak, à la tête des Suédois, fondit sur cette cavalerie. Tous ceux qui ont servi dans les troupes suédoises savent qu'il était presque impossible de résister à la fureur de leur premier choc. Les escadrons

moscovites furent rompus et enfoncés. Le czar accourut lui-même pour les rallier; son chapeau fut percé d'une balle de mousquet; Menzikoff eut trois chevaux tués sous lui : les Suédois crièrent *victoire*.

« Charles ne douta pas que la bataille ne fût gagnée; il avait envoyé, au milieu de la nuit, le général Creuts avec cinq mille cavaliers ou dragons, qui devaient prendre les ennemis en flanc, tandis qu'il les attaquerait de front; mais son malheur voulut que Creuts s'égarât et ne parût point. Le czar, qui s'était cru perdu, eut le temps de rallier sa cavalerie. Il fondit à son tour sur celle du roi, qui, n'étant point soutenue par le détachement de Creuts, fut rompue à son tour; Slipenbak même fut fait prisonnier dans cet engagement. En même temps soixante et douze canons tiraient du camp sur la cavalerie suédoise, et l'infanterie russe, débouchant de ses lignes, venait attaquer celle de Charles.

« Le czar détacha alors le prince Menzikoff pour aller se poster entre Pultava et les Suédois : le prince Menzikoff exécuta avec habileté et avec promptitude l'ordre de son maître; non seulement il coupa la communication entre l'armée suédoise et les troupes restées au camp devant Pultava, mais ayant rencontré un corps de réserve de trois mille hommes, il l'enveloppa et le tailla en pièces. Si Menzikoff fit cette manœuvre de lui-même, la Russie lui dut son salut; si le czar l'ordonna, il était un digne adversaire de Charles XII. Cependant l'infanterie moscovite sortait de ses lignes, et s'avavançait en bataille dans la plaine. D'un autre côté la cavalerie suédoise se ralliait à un quart de lieue de l'armée ennemie; et le roi, aidé de son feld-maréchal Renschild, ordonnait tout pour un combat général.

« Il rangea sur deux lignes ce qui lui restait de troupes, son infanterie occupant le centre, sa cavalerie les deux ailes. Le czar disposa son armée de même : il avait l'avantage du nombre et celui de soixante et douze canons, tandis que les Suédois ne lui en oppo-

saient que quatre, et qu'ils commençaient à manquer de poudre.

« L'empereur moscovite était au centre de son armée, n'ayant alors que le titre de major-général, et semblait obéir au général Czermetoff; mais il allait, comme empereur, de rang en rang, monté sur un cheval turc, qui était un présent du Grand-Seigneur, exhortant les capitaines et les soldats, et promettant à chacun des récompenses.

« A neuf heures du matin, la bataille recommença; une des premières volées du canon moscovite emporta les deux chevaux du brancard de Charles: il en fit atteler deux autres; une seconde volée mit le brancard en pièces et renversa le roi. De vingt-quatre drabans qui se relayaient pour le porter, vingt et un furent tués. Les Suédois, consternés, s'ébranlèrent, et le canon ennemi continuant à les écraser, la première ligne se replia sur la seconde, et la seconde s'enfuit. Ce ne fut en cette dernière action qu'une ligne de dix mille hommes de l'infanterie russe qui mit en déroute l'armée suédoise: tant les choses étaient changées!

« Tous les écrivains suédois disent qu'ils auraient gagné la bataille si on n'avait point fait de fautes; mais tous les officiers prétendent que c'en était une grande de la donner, et une plus grande encore de s'enfermer dans ces pays perdus, malgré l'avis des plus sages, contre un ennemi aguerri, trois fois plus fort que Charles XII par le nombre d'hommes, et par les ressources qui manquaient aux Suédois. Le souvenir de Narva fut la principale cause du malheur de Charles à Pultava.

« Déjà le prince de Wirtemberg, le général Renschild et plusieurs officiers principaux étaient prisonniers, le camp devant Pultava forcé, et tout dans une confusion à laquelle il n'y avait plus de ressources. Le comte Piper avec quelques officiers de la chancellerie étaient sortis de ce camp, et ne savaient ni ce qu'ils devaient faire, ni ce qu'était devenu le roi; ils couraient de côté et d'autre dans la plaine. Un ma-

jor, nommé Bère, s'offrit de les conduire au bagage; mais les nuages de poussière et de fumée qui couvraient la campagne, et l'égarément d'esprit naturel dans cette désolation, les conduisirent tout droit sur la contrescarpe de la ville même, où ils furent tous pris par la garnison.

« Le roi ne voulut point fuir et ne pouvait se défendre. Il avait en ce moment auprès de lui le général Poniatowsky, colonel de la garde suédoise du roi Stanislas, homme d'un mérite rare, que son attachement pour la personne de Charles avait engagé à le suivre en Ukraine sans aucun commandement. C'était un homme qui, dans toutes les occurrences de sa vie, et dans les dangers où les autres n'ont tout au plus que de la valeur, prit toujours son parti sur-le-champ, et bien, et avec bonheur. Il fit signe à deux drabans, qui prirent le roi par-dessous les bras et le mirent à cheval malgré les douleurs extrêmes de sa blessure.

« Poniatowsky, quoiqu'il n'eût point de commandement dans l'armée, devenu, en cette occasion, général par nécessité, rallia cinq cents cavaliers auprès de la personne du roi: les uns étaient des drabans, les autres des officiers, quelques-uns de simples cavaliers. Cette troupe rassemblée et ranimée par le malheur de son prince se fit jour à travers plus de dix régiments moscovites, et conduisit Charles au milieu des ennemis, l'espace d'une lieue, jusqu'au bagage de l'armée suédoise.

« Le roi, fuyant et poursuivi, eut son cheval tué sous lui; le colonel Giéta, blessé et perdant tout son sang, lui donna le sien. Ainsi on remit deux fois à cheval, dans sa fuite, ce conquérant qui n'avait pu y monter pendant la bataille.

« Cette retraite étonnante était beaucoup dans un si grand malheur; mais il fallait fuir plus loin. On trouva dans le bagage le carrosse du comte Piper, car le roi n'en eut jamais depuis qu'il sortit de Stockholm. On le mit dans cette voiture, et l'on prit avec pré-

cipitation la route du Borysthène. Le roi, qui depuis le moment où on l'avait mis à cheval jusqu'à son arrivée au bagage, n'avait pas dit un seul mot, demanda alors ce qu'était devenu le comte Piper. « Il est pris avec toute la chancellerie, » lui répondit-on. « Et le général Renschild et le duc de Wirtemberg ? » ajouta-t-il. « Ils sont aussi prisonniers, » lui dit Poniatowsky. « Prisonniers chez les Russes, » reprit Charles en haussant les épaules. « Allons donc, allons plutôt chez les Turcs. » On ne remarqua pourtant point d'abattement sur son visage; et quiconque l'eût vu alors, et eût ignoré son état, n'eût point soupçonné qu'il était vaincu et blessé.

« Pendant qu'il s'éloignait, les Russes saisirent son artillerie dans le camp devant Pultava, son bagage, sa caisse militaire, où ils trouvèrent six millions en espèces, dépouilles des Polonais et des Saxons. Près de neuf mille hommes, Suédois ou Cosaques, furent tués dans la bataille, environ six mille furent pris. Il restait encore environ seize mille hommes, tant Suédois et Polonais que Cosaques, qui fuyaient vers le Borysthène, sous la conduite du général Lewenhaupt. Il marcha d'un côté avec ses troupes fugitives, le roi alla par un autre chemin avec quelques cavaliers. Le carrosse où il était rompit dans la marche, on le remit à cheval. Pour comble de disgrâce, il s'égara pendant la nuit dans un bois. Là, son courage ne pouvant plus suppléer à ses forces épuisées, les douleurs de sa blessure devenues plus insupportables par la fatigue, son cheval étant tombé de lassitude, il se coucha quelques heures au pied d'un arbre, en danger d'être surpris à tout moment par les vainqueurs qui le cherchaient de tous côtés.

« Enfin, la nuit du 9 au 10 juillet, il se trouva vis-à-vis le Borysthène. Lewenhaupt venait d'arriver avec les débris de l'armée. Les Suédois revirent, avec une joie mêlée de douleur, leur roi qu'ils croyaient mort. L'ennemi approchait; on n'avait ni pont pour passer le fleuve, ni temps pour en

faire, ni poudre pour se défendre, ni provisions pour empêcher de mourir de faim une armée qui n'avait pas mangé depuis deux jours. Cependant les restes de cette armée étaient des Suédois, et ce roi vaincu était Charles XII. Presque tous les officiers croyaient qu'on attendrait là de pied ferme les Russes, et qu'on périrait ou qu'on vaincrait sur les bords du Borysthène. Charles eût pris sans doute cette résolution, s'il n'eût été accablé de faiblesse. Sa plaie suppurait, il avait la fièvre, et on a remarqué que la plupart des hommes les plus intrépides perdent, dans la fièvre de la suppuration, cet instinct de valeur qui, comme les autres vertus, demande une tête libre. Charles n'était plus lui-même. C'est ce qu'on m'a assuré, et qui est plus vraisemblable. On l'entraîna comme un malade qui ne se connaît plus.

« Il y avait encore, par bonheur, une mauvaise calèche qu'on avait amenée, à tout hasard, jusqu'en cet endroit; on l'embarqua sur un petit bateau. Le roi se mit dans un autre avec le général Mazeppa. Celui-ci avait sauvé plusieurs coffres pleins d'argent; mais le courant étant trop rapide, et un vent violent commençant à souffler, ce Cosaque jeta plus des trois quarts de ses trésors dans le fleuve pour soulager le bateau. Mullern, chancelier du roi, et le comte Poniatowsky, homme plus que jamais nécessaire au roi, par les ressources que son esprit lui fournissait dans les disgrâces, passèrent dans d'autres barques avec quelques officiers. Trois cents cavaliers et un très-grand nombre de Polonais et de Cosaques, se fiant sur la bonté de leurs chevaux, se hasardèrent de passer le fleuve à la nage. Leur troupe, bien serrée, résistait au courant et rompait les vagues; mais tous ceux qui s'écartèrent un peu au-dessous furent emportés et abîmés dans le fleuve. De tous les fantassins qui risquèrent le passage, aucun n'arriva à l'autre bord.

« Tandis que les débris de l'armée étaient dans cette extrémité, le prince Menzikoff s'approchait avec dix mille

cavaliers ayant chacun un fantassin en croupe. Les cadavres des Suédois morts dans le chemin de leurs blessures, de fatigues et de faim, montraient assez au prince Menzikoff la route qu'avait prise le gros de l'armée fugitive. Le prince envoya au général suédois un trompette pour lui offrir une capitulation. Quatre officiers généraux furent aussitôt envoyés par Lewenhaupt pour recevoir la loi du vainqueur. Avant ce jour, seize mille soldats du roi Charles eussent attaqué toutes les forces de l'empire moscovite, et eussent péri jusqu'au dernier plutôt que de se rendre; mais après une bataille perdue, après avoir fui pendant deux jours, ne voyant plus leur prince, qui était contraint de fuir lui-même, les forces de chaque soldat étant épuisées, leur courage n'étant plus soutenu par aucune espérance, l'amour de la vie l'emporta sur l'intrépidité. Il n'y eut que le colonel Troutfetre qui, voyant approcher les Moscovites, s'ébranla avec un bataillon suédois pour les charger, espérant entraîner le reste des troupes, mais Lewenhaupt fut obligé d'arrêter ce mouvement inutile. La capitulation fut achevée et cette armée entière fut faite prisonnière de guerre. Quelques soldats, désespérés de tomber entre les mains des Moscovites, se précipitèrent dans le Borysthène. Deux officiers du régiment de ce brave Troutfetre s'entre-tuèrent, le reste fut fait esclave. Ils défilèrent tous en présence du prince Menzikoff, mettant les armes à ses pieds, comme trente mille Moscovites avaient fait, neuf ans auparavant, devant le roi de Suède à Narva. Mais au lieu que le roi avait alors renvoyé tous ces prisonniers moscovites qu'il ne craignait pas, le czar retint les Suédois pris à Pultava (*). »

Charles, après avoir traversé le Dniépr, avait fait détruire tous les moyens de passage, et, par cette mesure, s'était donné quelques jours d'avance sur les ennemis, qui le poursuivaient. Mais des fatigues de tout genre, l'ardeur du soleil pendant le

jour, la rigueur du froid pendant la nuit, la faim et la soif attendaient la petite armée dans le voyage qu'elle allait entreprendre à travers une plaine aride, sans arbres, sans eau, et n'offrant pas la plus légère trace de chemins. On n'osait même pas, durant les courts intervalles de repos que l'on se permettait, laisser paître librement les chevaux, dans la crainte de ne plus les retrouver au moment du départ. Il y en eut même qui se déroberent aux mains de leurs cavaliers épuisés. Les hommes manquèrent de vivres dès le premier jour, et on ne tarda pas à imiter les Cosaques, qui abattaient leurs chevaux pour s'en nourrir. Enfin, le 14 on trouva quelques cerisiers sauvages et un peu de gibier; le lendemain on rencontra heureusement un paysan, qui conduisait en Ukraine un chariot chargé de sel.

On avait eu d'abord le projet de passer le Bog dans l'intérieur même du pays; mais les eaux étant trop fortes, on dut descendre la rive gauche de ce fleuve et prier le pacha d'Oczakof d'envoyer des bateaux. Celui-ci crut devoir en référer au séraskier de Bender. Il redoutait d'ailleurs les désordres que les Cosaques de la suite du roi pourraient commettre sur le territoire turc. Poniatowsky le décida enfin, au moyen d'un présent de 200 ducats, à accueillir les fugitifs, et le 19 on passa le Bog, peu de temps avant l'arrivée des Russes, qui firent prisonniers 3 à 400 Suédois, avant qu'ils eussent pu traverser le fleuve; les Cosaques parvinrent à se sauver dans le désert.

Il fallut encore supporter quelques journées bien pénibles dans la campagne stérile qui environne Oczakof; mais du moins on n'avait plus à redouter l'ennemi, et l'on parvint à se procurer quelques chariots et quelques vivres. Ce fut seulement le 23 que le roi put coucher dans une tente que le pacha de Bender lui envoya avec une lettre obligeante. Dès les premiers moments, la générosité et le calme de Charles dans un si grand revers, avaient fait l'impression la plus favorable sur l'esprit

(*) Voltaire, Histoire de Charles XII.

des Turcs, et cette admiration ne s'affaiblit jamais.

Le malheureux Charles n'avait pas encore épuisé le calice d'amertume. Depuis la veille de la bataille de Pultawa, on lui cachait la mort de la seule femme qu'il aimât, sa sœur la duchesse de Holstein-Gottorp (*). Quand enfin, le 24, le chancelier Mullern se décida à lui faire part de ce triste événement, les vétérans suédois virent pour la première fois leur souverain, accablé par la douleur, se renfermer dans sa tente, et verser d'abondantes larmes, lui à qui jusque-là on n'en avait jamais vu répandre qu'au moment de la confession.

Charles aurait désiré s'établir à Ozakoff, près de la frontière russe; mais le pacha de cette contrée se montra peu disposé à y consentir, et d'ailleurs de ce point les communications avec Constantinople étaient trop difficiles. On se remit donc en marche le 25, et le 1^{er} août on arriva à une lieue de Bender, où l'on apprit que le sultan avait refusé de livrer Mazeppa au czar. Le pacha de Bender se présenta le lendemain à la tête de ses troupes, et conduisit le roi avec tous les hon-

(*) Voici quelques détails curieux sur la mort de cette princesse, nous les empruntons aux pièces justificatives de l'Histoire de la régence, par M. Lemontey (t. II, p. 383).

« Lorsque ce prince opiniâtre fut prisonnier chez les Turcs (*), on ne désespéra pas assez de sa fortune dans son propre pays, pour ne pas songer à lui en fermer l'entrée. La duchesse de Holstein, devenue veuve, aspira au trône de son frère; Anne, reine d'Angleterre, charmée de voir une nouvelle couronne sur une tête de son sexe, la favorisa de tous ses moyens. Les principaux membres du sénat furent gagnés, et la révolution allait éclater lorsque tout échoua par un accident particulier aux conspirations de femmes. L'ambition n'avait pas suffi pour remplir le cœur de la voluptueuse Edwige, et un breuvage qu'elle prit pour se faire avorter lui donna la mort. Charles XII fut encore roi. »

(*) M. Lemontey se trompe, Edwige-Sophie est morte, le 22 décembre 1708, pendant l'expédition de Charles en Russie, et non pendant sa captivité chez les Turcs.

neurs militaires dans un camp magnifique, qu'il avait fait préparer près de la ville (*). Mais, malgré tout l'éclat de cette réception, Charles ne pouvait se faire illusion, il était prisonnier chez les Turcs!

Dans cette triste situation, le roi de Suède lui seul ne désespérait pas du salut de son royaume. Cette armée formidable pour laquelle on avait épuisé toutes les ressources du pays, était anéantie; tous les vieux généraux étaient ou tués ou prisonniers; les anciennes alliances étaient ou négligées ou rompues, et les nombreux ennemis de la Suède s'avancèrent de toutes parts pour la démembrer; le roi enfin, l'espoir de la patrie, vivait encore, mais en Turquie, ne déployant plus son énergie que pour se refuser à toute transaction. Sans doute, l'admiration que toute l'Europe conserva pour lui, même dans son malheur, était bien faite pour consoler ses amis; mais elle contribua à le rendre plus opiniâtre, et fut ainsi une nouvelle calamité pour la Suède.

Long-temps dans l'âme de Charles XII des scrupules religieux s'étaient opposés à une alliance avec les Turcs, et ce fut seulement pendant son séjour en Ukraine que Mazeppa parvint à le convaincre des avantages importants que l'on pourrait tirer de mouvements combinés entre cette puissance et les autres ennemis du czar. Alors la Pologne envoya à Constantinople le général Poniatowsky, et la Suède Martin Neugebaner, né à Dantzick; mais malheureusement tous deux, par une jalousie intempestive, firent échouer la négociation qui leur était confiée.

La Porte, du reste, n'était plus cette puissance envahissante qui avait autrefois inspiré de si justes craintes à l'Europe: il y avait à Constantinople un parti de la paix à tout prix; et Tolston, ambassadeur du czar, sut tellement pro-

(*) Les détails que nous venons de donner sur la fuite de Charles XII en Turquie sont extraits du récit officiel qui fut envoyé de Bender en Suède, et auquel vingt ans plus tard un officier supérieur qui avait accompagné le roi a ajouté quelques notes.

fiter de ces dispositions pacifiques, que le sultan permit aux Russes d'enlever sur le territoire turc un parti de 1500 hommes que Charles avait détaché de Bender pour retourner en Pologne. Bien plus, le grand vizir se laissa gagner par l'or des Russes, au point de vouloir livrer le roi de Suède au czar; mais en 1710, on parvint, avec l'assistance de la France et du khan de Crimée, à le faire remplacer par Numan Kuperli, qui arma aussitôt contre la Russie. Il est vrai que ce dernier se vit forcé à la retraite; mais son successeur Muhamet Balta-dochi persévéra dans le même système, et l'ambassadeur moscovite fut envoyé au château des Sept-Tours.

Le désir de porter un coup fatal au czar retint cinq ans Charles à Bender, et ce séjour eut les suites les plus funestes pour la Suède. Sa présence seule dans son royaume aurait probablement empêché la Saxe et le Danemark de recommencer les hostilités. Vainement la Hollande et le sultan lui-même lui offrirent une flotte pour le reconduire dans ses états, vainement l'empereur promit de lui donner un sauf-conduit pour voyager dans les contrées soumises à sa domination; Charles, qui ne prit jamais conseil que de ses propres inspirations et qui ne connut jamais les véritables devoirs d'un roi, eut le fol orgueil de ne vouloir rentrer dans son pays qu'en vainqueur.

A peine l'électeur de Saxe sut-il le résultat de la bataille de Pultawa, qu'il déclara que la paix d'Altranstädt lui avait été extorquée par la violence. Il se rendit aussitôt à Varsovie, pour s'entendre avec le czar, qui venait de reconquérir presque toute la Pologne. Le général Krassow, que Charles y avait laissé avec des forces peu considérables, n'avait pas voulu exposer ce dernier noyau d'une armée suédoise et s'était retiré en Poméranie.

En Finlande, la lâcheté du général Jubener fit détruire un corps suédois de 14,000 hommes. Le 10 juin 1710 le czar prit Wiborg, le 9 septembre Kexholm, et successivement toutes les forteresses de cette province. Dans le cours de la

même année il occupa les provinces suédoises au sud de la Baltique, restées sans défense depuis le départ de Lewenhaupt, et dans ces diverses contrées il se fit prêter serment de fidélité par les magistrats, et réunit les troupes à son armée.

Frédéric IV, roi de Danemark, n'avait jamais renoncé au désir de se venger de Charles; mais tant que le héros resta en Europe, il n'eut pas le courage de reprendre les armes; toutes les démarches que firent auprès de lui Patkul et les partisans de la guerre restèrent sans résultat; mais à peine sut-il l'armée suédoise détruite, qu'il se ligua de nouveau avec le czar et l'électeur, et déclara la guerre à la Suède (9 nov. 1709). Le conseil du royaume de Suède assembla aussitôt les états, qui se déclarèrent prêts à sacrifier jusqu'à la dernière goutte du sang suédois pour la défense de la patrie. Les anciens impôts furent doublés et on en créa de nouveaux. Des levées de troupes furent faites; mais malheureusement une maladie contagieuse, qui dans la seule ville de Stockholm enleva plus de 30,000 hommes en moins de six mois, vint ralentir les efforts du patriotisme.

Pendant que le comte Stenbock, gouverneur de la Scanie, s'efforçait de mettre sa province en état de défense, les Danois réunirent en Scanie une armée de 18,000 hommes, qui se répandit, sous la conduite du comte Rewenklow, dans les campagnes de la Scanie, où les paysans étaient encore attachés au Danemark, et menaça bientôt le Blekingen. Karlshamm fut pris en janvier 1711. Alors Stenbock, malgré le conseil du royaume, provoqua une levée en masse, et en peu de temps il se vit à la tête de 7 à 8000 paysans. Aussitôt, avec cette troupe indisciplinée, il attaqua les Danois partout où il put les rencontrer, et en mars le sol de la patrie fut délivré de la présence de l'ennemi.

Ce succès si rapide rétablit un peu la gloire des armées suédoises; mais l'absence du roi ne permit pas d'en recueillir les fruits. Charles s'opposait continuellement à toute négociation; il

voulait qu'on lui demandât son avis sur toutes les mesures importantes, et comme ses réponses ne pouvaient arriver qu'au bout de neuf mois, le défaut de promptitude dans les résolutions à prendre et l'état malheureux du pays ne permirent pas de réorganiser l'armée; et il fallut toute la persévérance, tout le dévouement de Stenbock, pour en former une de 20,000 hommes mal équipés, et encore plus mal approvisionnés.

Cependant le czar ne cessait pas d'exciter le Danemark, qui avait en Norwège une armée de 20,000 hommes, à reprendre les armes pour attaquer les Suédois; il promettait même de faire une descente en Suède, où les Danois opérèrent plusieurs débarquements. Les autres puissances de l'Europe étaient trop occupées par la guerre de la succession à la couronne d'Espagne pour que les Suédois pussent espérer d'en être secourus. Les Hollandais eux-mêmes voyaient avec plaisir les succès du czar, dont ils espéraient obtenir des privilèges pour leur commerce dans la Baltique. D'un autre côté, la flotte suédoise ne pouvait sortir des ports, faute des moyens d'armement nécessaires, et Charles avait encore augmenté les mauvaises dispositions des puissances maritimes, en ordonnant de délivrer des lettres de marque contre ceux qui commerciaient avec les provinces et les places au pouvoir du czar. On avait, il est vrai, par la médiation des puissances coalisées contre la France, conclu un traité de neutralité pour les provinces suédoises situées dans l'empire; mais Charles repoussa cette neutralité qui aurait condamné à l'inaction l'armée du général Krassow, et la Poméranie fut aussitôt envahie par les forces réunies de la Saxe et du Danemark. Les places de Wismar, de Stettin et de Stralsund étaient les seules qui tinsent encore pour la Suède; une armée de 36,000 Russes s'avança pour les assiéger.

Cependant Charles était toujours à Bender, espérant un heureux résultat de la guerre que la Porte préparait contre les Moscovites. Dès le

mois de janvier 1711, les Tartares saccagèrent les provinces du czar, et enfin, au mois de mai, deux armées turques se mirent en mouvement, l'une se dirigeant sur Azow, l'autre au-devant du czar, qui, comptant sur le secours de Cantemir, hospodar de Moldavie, s'avança sans précaution, et se trouva enveloppé sur le Pruth. Mais le vizir lui accorda une paix extravagante, et Charles n'arriva qu'au moment où elle venait d'être conclue.

Une pareille conduite aurait dû lui prouver qu'il ne pouvait rien espérer des Turcs; mais au lieu de s'en retourner sur ses pas, il ne craint pas de reprocher au vizir son imprudente générosité envers les Russes, et s'en fait un ennemi mortel. Cependant le vizir est renvoyé au mois de décembre; mais son successeur renouvelle pour vingt-cinq ans la paix avec la Russie, et alors Charles commence à songer au retour; mais il s'obstine à demander le passage par la Pologne, et Auguste n'a garde de le lui accorder.

Cependant en Suède, une partie de la noblesse ne voyait dans cette longue absence du roi qu'une occasion de recouvrer ses anciens privilèges, et l'on commençait à désirer sa mort. La faveur qu'il accordait à Steinbock dans ses dépêches irrita les adversaires de ce général, et l'on ne songea plus qu'à entraver l'organisation d'une armée, qui, sous sa conduite, devait chasser les ennemis de la Poméranie. Steinbock ne put mettre ses troupes en état de partir qu'en s'adressant à la bourgeoisie et aux paysans, qui lui accordèrent une avance sur les impôts de 1713.

Pendant ce temps le comte Welling, se fiant aux promesses de l'électeur de Hanovre, laisse occuper le duché de Brême par une armée danoise, et la flotte de ce royaume devenant chaque jour plus puissante dans la Baltique, l'île de Rügen se voit au moment de tomber au pouvoir de l'ennemi. Enfin la flotte suédoise sort des ports, et l'amiral Wachtmeister chasse la flotte danoise, qui se réfugie dans le Sund. On profite alors de l'instant où la

mer est libre, pour transporter à Rügen dix mille hommes; mais au moment même où les munitions et les vivres vont être débarqués, la flotte danoise reparait. Wachtmeister lui donne aussitôt la chasse, et pendant ce temps d'autres navires détruisent tout le matériel de guerre et tous les vivres, pour lesquels on avait épuisé les dernières ressources de la Suède.

Steinbock, ne pouvant plus soutenir son armée dans la petite île de Rügen, la quitte le 2 novembre 1712, franchit, sous les yeux des Saxons, un marais réputé impraticable, entre dans le Meklembourg, dont la neutralité avait déjà été plus d'une fois violée par les coalisés, et s'empare de Rostock. Là, il signe une trêve avec le roi de Pologne, qui ne veut que gagner du temps pour attendre les Danois et les Russes. Steinbock, pour empêcher la jonction, quitte Rostock dans la nuit du 14 décembre et trouve les Danois près de Gadebusch. Il les attaque aussitôt, malgré leur position avantageuse, les défait complètement, leur tue 3000 hommes et fait 4000 prisonniers. Mais il sait aussi peu profiter de cette victoire que de celle de l'année précédente : au lieu de marcher contre les Russes et de les chasser de la Poméranie, il va dans le Holstein prendre des quartiers d'hiver, et incendier Altona (9 janvier 1713), pour venger le sac de Stade par les Danois. Cette cruauté gratuite lui aliène le pays et sa propre armée; huit jours après cet acte de barbarie, une armée saxonne et russe vient lui couper toute communication avec Hambourg. Il ne lui reste plus d'autre ressource que de s'ouvrir un passage à travers le Danemark, et tous les fruits de la campagne sont perdus. Après beaucoup de marches et de contre-marches, il se jeta dans la forteresse ducale de Tonningen, et le 16 mai il se vit obligé de se rendre aux Danois avec toute son armée. Frédéric, au mépris de la capitulation, le fit jeter dans un cachot, où il périt.

Durant cette lutte si longue et si acharnée, le Holstein ducal était parvenu à conserver une sorte de neutralité, grâce à l'esprit et aux intrigues de son premier ministre, le baron de Gœrtz, que bientôt nous allons voir paraître sur une plus vaste scène. Cet habile homme d'état, voyant que le duché ne pouvait manquer d'être absorbé par le Danemark, si la Suède ne conservait pas une position forte en Allemagne, et ne se dissimulant pas d'ailleurs combien elle était peu en mesure de s'y maintenir dans les circonstances présentes, imagina de faire confier à une puissance neutre l'administration des provinces allemandes jusqu'à la fin de la guerre. L'évêque de Lubeck, qui fut d'abord proposé, ayant été jugé trop peu puissant, on songea au Brandebourg, où Frédéric-Guillaume 1^{er} venait de monter sur le trône; mais ce roi, qui n'entreprit jamais rien sans y trouver un avantage immédiat, se contenta d'occuper une partie de la Poméranie et la forteresse de Stettin, qu'il promit de restituer à la paix. Stralsund seule tint toujours ferme, et le général Duker défendit l'île de Rügen.

Pendant ce temps, le czar continuait à étendre ses conquêtes en Finlande. En 1713, il résolut de chasser entièrement les Suédois de l'est du golfe de Bothnie : les villes d'Abo et d'Helrinfors furent prises, et, en 1714, la flotte russe ravagea les îles d'Aland. Déjà à Stockholm on se préparait à un siège; les états furent convoqués extraordinairement, et d'un avis unanime on reconnut la nécessité de remettre l'administration du royaume entre des mains énergiques. On proposa donc de placer à la tête du pouvoir exécutif la princesse Ulrique-Éléonore, fiancée au prince de Hesse; mais les dépêches du roi, le peu d'unanimité qui existait dans le sénat même, la jalousie des autres états contre la noblesse, et le peu de capacité de la princesse, empêchèrent tout résultat. On s'occupait déjà sous main de la succession à la couronne : Gœrtz intrigua pour le jeune duc de Holstein, fils de

la sœur aînée du roi, et la princesse Ulrique pour son futur époux. La noblesse eût volontiers prononcé la déchéance de Charles, mais elle redoutait les paysans, qui étaient encore fort attachés au roi.

Durant toutes ces intrigues, Charles restait toujours à Bender, et fatiguait les Turcs de ses fréquentes demandes d'argent. Bientôt le sultan commença à se lasser d'un hôte qui lui coûtait si cher, et donna des ordres sérieux pour qu'on le fit partir. Charles, qui avait fait construire des maisons, et qui les avait entourées d'une espèce de retranchement, apprit avec plaisir les préparatifs des Turcs pour l'en chasser de vive force : il allait enfin voir rompre l'ennuyeuse monotonie de son exil !

Le 11 février 1714, des janissaires, ayant avec eux quelques pièces de canons, vinrent l'attaquer, et se mirent en devoir de piller sa demeure. Les Suédois de la suite de Charles ne se défendirent que faiblement, mais Charles se battit en désespéré. Les retranchements furent bientôt abandonnés ; quelques gardes entraînaient le roi dans sa maison, où il résista assez long-temps encore avec 20 ou 30 hommes, dont plusieurs maniaient l'épée pour la première fois. Enfin on mit le feu à la maison où il se trouvait, et il allait se faire jour à travers les ennemis, quand il tomba tout à coup embarrassé dans ses éperons : on se jeta sur lui, et on le désarma.

Il est triste de voir tant de valeur dépensée si follement. Cette journée coûta la vie à plus de 60 hommes. Charles accusa les siens de lâcheté : « Si tous s'étaient battus comme moi, disait-il, cela aurait fini autrement. » Au reste, il se tint tranquille dans sa prison. « On prétend, lui dit Fabrice, envoyé du Holstein, que Votre Majesté a tué vingt janissaires de sa main. » — « Bon ! bon ! répondit-il, il ne faut croire que la moitié de ce que disent les gens. » Les Turcs lui donnèrent le surnom de *Demir Bach* (tête de fer). Ils le traitèrent avec beaucoup de déférence ; mais ils n'osèrent lui rendre

son épée. Il fut conduit à Andrinople, où l'on sait qu'il garda le lit pendant 43 semaines, sous prétexte de maladie, afin de ne pas voir le vizir. Ensuite, on l'envoya passer l'hiver à Démotika, et il est probable que de long-temps il n'aurait songé à retourner en Suède, si le sénat ne lui eût envoyé le comte de Liewen, qui, par la franchise avec laquelle il lui retraça le tableau de l'état intérieur du royaume, parvint à vaincre sa résistance.

On réunit non sans beaucoup de peine quelque argent, et, accompagné d'une escorte honorable, Charles arriva, le 4 octobre, à la frontière autrichienne, où il se sépara de sa suite et ne garda près de lui que le baron Rosen et le colonel Doring. Ils s'étaient procuré des passeports sous des noms supposés : le roi s'appelait le capitaine Carl Frisch ; il portait une perruque noire, un chapeau bordé d'un galon d'or, un habit brun et un manteau bleu. Ils marchaient jour et nuit, sans guide, forcés souvent de descendre de cheval pour chercher leur chemin. Rosen resta en arrière et Doring tomba épuisé de fatigue ; mais Charles ne se ressentit de rien, et fut même fort mécontent d'avoir à traverser la Hongrie en voiture. A Vienne, il remonta à cheval avec le comte Doring, sans que personne pût soupçonner que l'homme à la perruque noire était le roi de Suède. Lorsque, par hasard, quelques léggers soupçons commençaient à se manifester, un énorme flacon de vir qu'il vidait les faisait aussitôt disparaître, car toute l'Europe connaissait jusqu'à ses moindres habitudes, et savait qu'il avait de bonne heure renoncé à l'usage du vin.

Il avait en quinze jours fait à cheval 268 milles d'Allemagne, quand, le 22 novembre, à minuit, il arriva, avec Doring, aux portes de la ville de Stralsund. Duker eut peine à le reconnaître. Le lendemain de bonne heure, il fit manœuvrer les troupes, reçut les autorités de la ville et visita les fortifications. Son premier soin fut de tenter une attaque sur Wollin, afin de décider le roi de Prusse à entrer ouvertement dans la ligue. Malgré les efforts de

la France, ce prince se mit en campagne, assiégea Stralsund, et l'île de Rügen fut occupée après une résistance héroïque. Charles paraissait résolu à s'ensevelir sous les murs de la ville, et ce fut seulement au mois de décembre de l'année suivante (1715) qu'on put le décider à se retirer. Encore n'y voulut-il consentir que parce que la retraite l'exposait aux plus grands dangers. Il aborda, après un court trajet, à Trellebourg, en Scanie. Le commandant de Stralsund capitula aussitôt qu'il vit le roi en sûreté.

Pendant ce siège, et comme pour empirer encore la situation de Charles, l'Angleterre s'unit, sans aucun motif apparent, aux ennemis de la Suède; c'est que Georges I^{er}, qui venait de monter sur le trône, poursuivait comme roi d'Angleterre les plans de l'électeur de Hanovre, et convoitait le duché de Brême.

Ainsi abandonné de toutes les puissances de l'Europe, Charles XII entra en Suède, après une absence de 15 ans, ne rapportant que son épée et son courage, et un peu plus de respect pour les négociations. Dans ce moment se présenta à lui le baron de Gœrtz, ministre du duc de Holstein, qui déjà, pendant le séjour de Charles en Turquie, s'était rendu le roi favorable par quelques négociations que Fabrice, son ami, avait su faire valoir. Le baron de Gœrtz possédait les dons les plus brillants de l'esprit et avait acquis une connaissance profonde de tous les ressorts de la société; à une imagination ardente, il unissait l'avantage de pouvoir calculer froidement les moyens d'exécution. Il était d'une activité prodigieuse, plein de ressources dans les disgrâces, mais sans aucune idée élevée qui le dominât, sans aucune autre passion que l'intrigue.

Ce qui mettait surtout obstacle à tous les projets que Charles pouvait encore former, c'était l'épuisement total des finances du royaume. L'édifice que son père avait construit avec tant de fatigues était entièrement ruiné, et le déficit annuel qui s'était fait sen-

tir dès les premières années de la guerre allait toujours croissant. En 1699 le roi avait frappé un nouvel impôt sans consulter les états, et l'on se vit bientôt contraint à altérer les monnaies. Au commencement de la guerre, la Hollande et l'Angleterre avaient fourni quelques subsides; plus tard la France avait envoyé de faibles sommes; mais bientôt ces ressources avaient manqué: la banque de Stockholm était créancière de l'état pour plus de 20 millions, et aucun étranger ne voulait plus prêter à la couronne, même au taux d'intérêt le plus exagéré. Charles, qui n'avait aucune connaissance en matière de finances, était disposé à approuver tout ce qui pourrait faire rentrer de l'argent dans le trésor, pourvu que les moyens ne fussent pas d'une injustice manifeste.

Ce fut dans de telles circonstances que Gœrtz, après s'en être défendu pendant long-temps, accepta la direction des finances pour un an, à la condition qu'on ferait tout ce qui serait possible pour obtenir la paix. Gœrtz possédait, pour son temps, une grande connaissance de la nature du crédit, et il sut promptement se rendre compte de la constitution et de l'état présent de la Suède: mais de toutes parts on lui suscita des obstacles; les employés du gouvernement surtout, craignant de voir mettre un terme aux dilapidations que l'absence du roi avait favorisées, le décrièrent comme étranger, et il eut le sort de Law en France.

Le principal soin de Gœrtz fut de rompre la coalition qui menaçait d'anéantir la Suède. Dans ce dessein, il s'adressa à l'ambassadeur russe en Hollande, après un voyage à Paris, où il put se convaincre que le régent était dans la ferme intention de ne rien faire pour la Suède. Ses premières ouvertures eurent quelque succès. Il vit ensuite le czar lui-même à Amsterdam. On convint d'ouvrir les négociations pour la paix dans l'une des îles d'Aland, et une trêve de 3 mois fut conclue (*).

(* M. Lemontey, dans les notes de son

Quant à Charles lui-même, le changement le plus étonnant s'était opéré

dans son caractère; son ardeur belliqueuse l'avait abandonné, il était in-

Histoire de la régence, a donné des éclaircissements aussi nouveaux que curieux sur un prétendu projet conçu à cette époque et ayant pour but de faire opérer par le roi de Suède une descente en Angleterre, afin d'y rétablir le Prétendant. Le ministre d'Espagne, Alberoni, ce fou de génie, qui méditait de si grandes choses avec de si petits moyens, crut en effet pouvoir réconcilier Charles XII et le czar pour les précipiter ensuite contre l'empereur et le roi d'Angleterre. Ces intrigues, qui font connaître la position des ministres suédois dans les cours étrangères, et l'idée que la folie guerrière de Charles XII avait donnée de lui en Europe, nous paraissent mériter d'être consignées ici : c'est d'ailleurs un point d'histoire que Voltaire a mal connu et que M. Lemontey a rétabli par de laborieuses recherches.

« Le projet d'associer la folie de Charles XII aux espérances des jacobites était ancien. M. Deberville en écrivait ainsi à M. de Torci, durant la vie de Louis XIV : « Il y a long-temps que j'ai les oreilles battues du bruit que le roi de Suède doit être le libérateur de la Grande-Bretagne ; c'est une vieille chanson des jacobites. « Leur passion les avengloit au point qu'ils « la répétoient dans le temps même où « Charles XII étoit enfermé dans Stralsund. J'en ai, dans le temps, informé Sa « Majesté, avec la circonstance que des jacobites offroient deux cent mille livres sterling pour l'expédition... M. Mullern, « auquel l'envoyé de Suède avoit écrit la « proposition de quelques jacobites, dont « j'ai eu l'honneur de vous informer, a répondu qu'il n'a pas jugé à propos d'en « parler au roi, de peur qu'il ne donnât, « tête baissée, dans un projet si scabreux ; « ce prince ayant besoin de procurer un « long repos à ses sujets, au lieu de s'engager dans de nouvelles affaires (*). »

« Gyllenberg imagina alors de s'associer avec Gørtz et Sparre, et même, à ce qu'on croit, avec Wendernat, ministre des finances de Suède, et tous ensemble exploitèrent pour leur compte la crédulité des jacobites. On se piqua peu de discrétion dans une intrigue où il ne s'agissait que de vendre de vaines promesses, et le roi Georges, averti de toutes parts, fit arrêter Gyllen-

borg à Londres, et Gørtz en Hollande, par l'intermédiaire des états-généraux. Personne, en Europe, ne crut le roi de Suède complice de ses ministres. Le marquis de Châteauneuf s'en expliquait en ces termes : « Le but de M. Gørtz a été de tirer de l'argent des Anglois, et le roi de Suède n'a rien su des espérances qu'il leur donnoit. « Comment ce prince auroit-il projeté des descentes, quand il a peine à descendre « chez lui? comment les auroit-il concertées avec le czar, quand la paix n'est pas faite entre eux? M. Gørtz ne parle pas sensément, il passe depuis long-temps pour un fripon, il mérite à présent le titre d'étourdi : sa négociation est celle d'un filou (*). »

« Le comte de la Mark et M. de Campredon écrivent de leur côté : « Le roi m'a protesté hautement qu'il n'a jamais pensé à la prétendue descente, et il demande qu'on lui renvoie ses ministres pour en faire justice..... L'opinion de la Suède et de tous les sénateurs, c'est que la conspiration n'étoit qu'une escroquerie d'argent..... Gørtz est convenu qu'il ne vouloit que prendre l'argent des jacobites, et qu'il avoit ainsi tiré pour sa part « 80,000 écus (**). »

« Mais ce qui couvrit les prétendus conspirateurs de ridicule et mit leur fourberie au grand jour, ce fut leur propre correspondance que le roi Georges fit imprimer. Ces lettres sont au nombre de trente-quatre, depuis le commencement de septembre 1716 jusqu'à la fin de février suivant. La misère, la fraude et la sottise y tiennent la plume tour à tour. Gyllenberg écrit à Gørtz, le 10 février : « Je vous prie de faire en sorte que je sois quitte du soin de savoir où prendre le nécessaire. Un esprit borné comme le mien n'y suffit pas assurément. » Ce pauvre conspirateur manquoit souvent de quelques guinées pour faire imprimer les petits libelles qu'il composait contre le roi d'Angleterre. Dans l'impossibilité où il était, ainsi que ses complices, de produire aucun engagement de leur maître, ils s'épuisaient en fables de toute espèce pour délier la bourse de leurs dupes,

(*) Lettres de Châteauneuf au maréchal d'Uxelles, des 2, 9, 12 et 19 mars 1717.

(**) Lettres et mémoires des 20 mai et 1^{er} juin 1717.

(*) Lettres des 10 février et 10 avril 1716.

décis et ne savait plus quel parti prendre; sa valeur personnelle mon-

trait seule que c'était bien le même homme. En 1716 il attaqua la Nor-

seulement, disaient-ils, *ad captandam regiam benevolentiam*. Les jacobites de France et d'Avignon étaient naturellement plus crédules et plus généreux. Mais ceux d'Angleterre désolaient Gyllenborg. « Un de leurs chefs, écrivait-il à Goertz, le 4 décembre, m'a parlé en ces termes : « Se flatter que « par respect ou par amitié nous donnions « notre argent à qui que ce soit, ce serait « ne point connaître les Anglais. Vous ne « sauriez nous changer sur ce point. Il faut « nous prendre tels que nous sommes. *Manus nostræ oculatæ sunt; credunt quod « vident.* » Le maréchal d'Uxelles fit de plus vérifier la fausseté d'un prétendu armement à Gellenbourg, et il fit constater qu'il n'existait dans ce port que douze vieilles frégates non armées et hors d'état de tenir la mer.

« Les ministres suédois eurent l'effronterie de laisser entrevoir dans leur correspondance le concours du czar et de citer pour garant son médecin Areskin. Le czar se hâta de donner à la cour de Londres un désaveu formel « de ces infâmes insinuations, de ces artifices imaginés pour diviser les alliés du Nord et redresser des affaires délabrées. » Il y traite Charles XII « d'ennemi violent, vindicatif et irréconciliable, et il annonce que son médecin « Areskin engage sa tête contre l'imposture « des ministres suédois. » Charles XII, de son côté, « combattit entre sa vanité qui répugnait à donner satisfaction au roi d'Angleterre, et son honneur compromis par l'escroquerie de ses ministres, fournit aussi son désaveu écrit au landgrave de Hesse et au régent de France. Georges consentit à le recevoir de ce dernier médiateur, dans les mêmes termes dont s'était servi le roi de Suède. Le voici : « Assure S. M. B. que le « roi de Suède n'a jamais eu et qu'il n'a « point encore l'intention de troubler la « tranquillité de la Grande-Bretagne; qu'il « n'est entré dans aucun des desseins attribués à ses ministres; que ce prince regarde comme une chose injurieuse pour « lui le simple soupçon qu'il eût part à de « pareils projets, et qu'il se propose, lorsque ses ministres lui seront remis, d'examiner leur conduite pour en faire bonne justice, s'ils ont abusé de leur caractère. »

« Lorsque Alberoni tâcha de relever cette

intrigue, il n'insista point sur le projet de descente, parce que le roi de Suède était sans moyens pour l'exécuter, que le czar ne s'intéressait point au Prétendant, redoutant les Anglais plus qu'il ne haïssait leur roi, et qu'il fût entré en fureur à la simple proposition de hasarder sa marine naissante contre une flotte anglaise. Mais il tenta de réunir les deux monarches contre l'électeur de Hanovre et surtout contre l'empereur. Il soupçonnait avec raison que le czar désirait avoir un établissement en Allemagne, et qu'il soutenait dans cette vue son neveu, le duc de Mecklenbourg, que poursuivait l'empereur pour quelques contraventions aux lois de l'empire.

« Alberoni ne manqua pas d'ouvrir, suivant son usage, sur des données aussi faibles, des négociations vagues et multipliées. Il envoya en Suède Posio-Bueno, qui ne put atteindre le roi dans ses courses continuelles. Goertz fit partir de son côté pour Madrid le fils de son ami, le comte Weling, jeune homme sans consistance, dont le voyage fut inutile. A Paris, Cellamare sonda l'ambassadeur de Suède, qui, au seul mot de subsides, promit tout ce qu'on voulut. Mais quand il fallut en concerter les conditions avec le baron de Schleitz, ministre de Russie, ce dernier prétendit que les subsides destinés à la Suède passassent par les mains du czar. Cellamare indigné écrivit à Alberoni, qu'il était environné de serpents et de sangsues. *Può ben da ciò V. E. inferire che dappertutto siamo cinti o da serpenti che ci vogliono mordere ed avvelenare, o da sanguisughe che vogliono dolcemente dissanguarci* (*).

« En Hollande, qui était le principal foyer de l'intrigue, le marquis Berrettin-Landi retira par l'ordre exprès d'Alberoni toute offre d'argent et rompit la négociation, plus de deux mois avant la mort de Charles XII.

« Les conférences de l'île d'Aland n'étaient pas un champ moins stérile. Le czar inflexible prétendait garder toutes ses conquêtes. Les deux ministres suédois, Goertz et Mullern, n'étaient point d'accord; le premier voulant la paix avec la Prusse et la Russie, et le second la voulant générale.

(*) Lettre de Cellamare, du 26 septembre 1718.

wége et s'avança jusqu'à Christiania; mais ayant laissé plusieurs forteresses

derrière lui, et plusieurs expéditions ayant été inutiles, il revint en Suède

Pendant ce temps, le roi de Suède, se moquant à la fois et de ses ministres et des conférences, négociait personnellement avec le baron de Fabrice, envoyé secret du roi d'Angleterre et neveu de son ministre hanovrien. La France connaissait parfaitement toutes ces menées d'Alberoni, et Du bois se réjouissait de ces projets d'une ligue impossible qui alarmait l'empereur, et l'attachait davantage à la quadruple alliance.

« Voltaire a complètement ignoré toute cette politique du Nord, ce qui ne l'empêcha pas de parler avec beaucoup de confiance, dans le huitième livre de son Histoire de Charles XII, de la conspiration de Gyllenborg, et des négociations de Gœrtz, du czar et d'Alberoni. Mais si on en excepte l'écorce de quelques faits matériels et publics, ce qu'il en dit est une erreur continuelle. Entre plusieurs preuves, je n'en citerai que deux. Voltaire assure que Charles XII ne désavoua pas ses ministres, et j'ai lu l'original de ce désaveu. Il assure encore que dans les conditions de la paix entre la Suède et la Russie, qu'on trouva parmi les papiers de Gœrtz, il était stipulé que le czar fournirait des vaisseaux pour transporter dix mille Suédois en Angleterre. J'ai lu ces conditions et je puis certifier qu'elles ne contiennent rien de semblable. Il n'y est question ni de Prétendant, ni de descente. On y dit seulement que si le roi d'Angleterre ne restitue pas Bremen et Werden, on s'indemniserait sur l'électorat de Hanovre. Ce n'est pas que je pense qu'il faille ajouter aucune foi à ce prétendu projet; il n'a rien d'authentique; il n'est écrit par aucun ministre, et ressemble à ces mille chiffons que les hommes d'état sont exposés à recevoir de toutes mains. Un éditeur de l'Histoire de Charles XII prétend qu'Alberoni a certifié toutes ces assertions de Voltaire dans une lettre qu'il adressa lui-même à cet écrivain. C'est tirer une conséquence bien exagérée d'une simple politesse de ce cardinal.

« Lorsqu'après la mort de Charles XII, on arrêta le baron de Gœrtz, on trouva sur lui des lettres d'une date fort récente, qui lui étaient écrites de Paris par quelques Suédois, relativement à cette expédition de pirates sur laquelle on a tant débité de fables. La reine remit ces lettres au comte

de la Mark, avec prière au régent d'en faire emprisonner les auteurs. Ces pièces confidentielles ont révélé tout le secret de l'intrigue, qui n'était réellement qu'une honteuse spéculation mercantile, étrangère à toute vue politique ou militaire, ignorée du roi, et protégée dans l'ombre par Gœrtz, qui accueillait volontiers toutes les méchantes affaires.

« Les entrepreneurs de celle-ci étaient quatre Suédois appelés Klinkostrom, Gellenschip, Vrangél et Nericiur. Le premier, ancien agent de la compagnie des Indes, et à qui les trois autres paraissent subordonnés, avait imaginé de mettre à profit les désordres de la guerre, en armant des flibustiers en Europe pour aller rançonner le commerce dans les mers des Indes. « Il n'y a pas d'apparence, écrit Klinkostrom « au baron de Gœrtz, que nous puissions « établir un comptoir à Madagascar. Les « peuples en sont trop farouches et trop « jaloux de leur liberté pour souffrir l'établissement des étrangers. Mais nous comptons prendre en retour l'île de Saint-Thomé et en chasser les Danois. »

« Klinkostrom avait en conséquence appelé en France Morgan et quelques centaines de ses bandits ou matelots, et il avait choisi, de concert avec eux, le port de Cadix, comme le lieu plus propre à masquer le brigandage de leur expédition. « Tout ce qui m'embarrasse le plus, » écrivait-il encore, « ce sont mes argonautes. Je « ne sais comment les faire passer en Espagne, soit faute d'argent, soit par rapport aux ordres rigoureux du régent, « d'arrêter au passage tous ceux qui ne sont « pas munis de passeports. » Il prit, en attendant, le parti de les envoyer à Deux-Ponts, où ils devaient être habillés et nourris à meilleur marché. Ces choses se passaient à la fin de novembre 1718, peu de jours avant la mort de Charles XII et la détention de Cellamare.

« Ces aventuriers agissaient à l'insu du roi et se cachaient avec soin de l'ambassadeur de Suède, que Klinkostrom avait trompé en lui annonçant qu'il était venu à Paris pour se faire traiter d'une hydroisie. Cependant un baron de Hoggers, ancienne créature du contrôleur général Desmarts, et l'un des plus fameux intrigants de ce temps-là, imagina de mettre en rap-

après avoir perdu plus de 4000 hommes. L'année 1717 se passa en affaires d'avant-postes sur les frontières. Enfin en 1718 on fit une guerre plus systématique pour occuper la Norvège. Le général Armfeld passa, au nord, des montagnes réputées insurmontables, et pénétra jusqu'à Drontheim; mais il ne put prendre cette ville, et se vit séparé de la Suède par l'armée ennemie. Le roi s'avança de son côté au mois de novembre; mais cette fois il ne voulut plus laisser de forteresses sur ses derrières; il s'empara de la ville de Fridrikshall et mit le siège devant le château. On ouvrit la tran-

chée; un ouvrage extérieur fut emporté d'assaut. Dans la soirée du 11 décembre, le roi parcourait la tranchée, suivant son usage ordinaire, quand tout à coup la nouvelle de sa mort se répandit; on le trouva appuyé sur le parapet, la figure tournée du côté de la forteresse; la balle était entrée du côté droit et sortie du côté opposé; sa main était encore sur la garde de son épée. Il est prouvé que la balle n'était qu'une balle de pistolet, et, l'on n'en saurait plus douter, ce héros, qui avait échappé aux dangers de tant de batailles, périt assassiné. On ignore encore quel fut l'assassin; mais nous verrons bientôt à qui l'assassinat devait profiter (*).

port ce Suédois et Cellamare. « Comme il « était déjà résolu par Morgau et ses asso- « ciés, écrit Klinkostrom au baron de « Gørtz, de faire notre armement à Cadix, « et que je devais passer en Espagne, je « crus devoir d'autant moins refuser de voir « Cellamare, que j'avais besoin des recom- « mandations de ce ministre pour m'en ser- « vir dans les occurrences. » Cette entrevue n'eut point de suite, parce que Klinkostrom n'avait reçu ni instruction, ni pouvoir de sa cour, et n'était dans la confiance d'aucune négociation; il se borna à remettre de son chef un mémoire qui m'a paru fort ridicule, où il tente de prouver que la conquête de la Norvège par la Suède sera fort avantageuse à l'Espagne. Cellamare ne daigne pas en parler dans sa correspondance avec Alberoni.

« La chute du baron de Gørtz fit crouler cette infâme entreprise des quatre Suédois, qui ne fut jamais qu'un brigandage privé et qui resta ignorée de Charles XII et d'Alberoni, et n'eut pas la moindre affinité avec les affaires du Prétendant et les projets de descente en Angleterre. Il n'est pas étonnant que les historiens superficiels aient pris le change sur ce point, puisque le régent lui-même ne connut la vérité que par les lettres dont je viens de parler. Les mouvements des sifustiers lui avaient donné quelque ombrage, si on en juge par l'ordonnance qu'il publia, le 5 septembre 1718, portant amnistie en faveur des forbans français, sous la seule condition que ces brigands, couverts de crimes, *seroient catholiques, ou en disposition prochaine de le devenir*. Singulière façon de témoigner son respect pour l'orthodoxie! »

(*) Nous ne pouvons nous séparer de Charles XII, sans reproduire ici un portrait de ce prince que nous empruntons aux pièces justificatives de l'Histoire de la régence, par Lemontey, et qui est extrait des documents les plus authentiques.

« Voici quelques traits à ajouter à la peinture de ce monarque aventurier. Rien n'est si difficile à définir que le roi de Suède. Il est d'une taille avantageuse; très-bien fait; la tête grosse avec très-peu de cheveux, courts et hérissés sur le sommet; les yeux grands, et dans lesquels on remarque quelque chose d'extraordinaire. Il a une mémoire prodigieuse, beaucoup de présence d'esprit et de pénétration, d'éloquence même, quoiqu'il parle très-peu; d'un accès libre à tout le monde; poli; inviolable dans ses promesses, inflexible dans ses résolutions; généreux, bienfaisant; inaccessible à ce qu'on appelle la politique du temps, mais méfiant au dernier point; d'une dissimulation impénétrable, affectant un rire continuel et en surface, tel qu'on pourrait le figurer sur un masque; paraissant le plus gai, lorsqu'il porte dans le cœur les chagrins les plus cuisants, ou les mécontentements les plus violents; regardant tout le monde d'un œil égal et gracieux, quoiqu'il n'aime ni n'estime véritablement personne. Insensible à la misère de ses sujets, il croit qu'ils peuvent souffrir les fatigues, la faim, la soif, les travaux où il s'expose sans nécessité. Les Suédois sont en effet d'excellents soldats. Presque tous mariés, mais nés pour la guerre, ils la font avec la même tranquillité qu'ils cultiveraient leurs terres; robustes jusqu'à

ULRIQUE-ÉLEONORE.

Dès que les officiers qui suivaient le roi se furent aperçus de sa mort,

l'insensibilité, supportant les privations sans murmure; paisibles dans leurs quartiers comme dans leurs marches, ils ne sont jamais oisifs, ne désertent point, et sont profondément convaincus que leur vie appartient à leur souverain. En Saxe, l'excès des richesses et de l'abondance étourdit des gens accoutumés à la pauvreté. Des régiments refusèrent de combattre à Pultawa. D'autres tournèrent le dos à leur entrée en Norwège. Il est vrai que le recrutement de ceux-ci s'était opéré singulièrement: le roi avait fait enlever de toutes les églises les marguilliers et les sonneurs. Revenons à la personne de Charles XII.

« Le commun du peuple l'a cru inspiré. Sa piété apparente a occasionné cette erreur. Jamais prince n'a été tant aimé ni respecté dans ses prospérités, tant plaint, ni obéi avec tant de zèle de la populace dans ses malheurs. Son retour a détruit tout d'un coup ces bonnes dispositions, par le choix qu'il a fait de ses ministres, par la confiance qu'il a donnée aux étrangers au mépris de ses sujets, par les expédients ruineux qu'on a mis en usage pour soutenir la guerre la plus folle. Il ne fait qu'un repas à quatre heures du soir; il ne parle jamais à table, mange beaucoup et ne boit que de l'eau. In sensible à toutes sortes de plaisirs, rien ne l'occupe que le soin de ses troupes. Il en fait la revue homme par homme; et tandis que les cavaliers s'exercent à tirer au blanc, on a vu ce prince tenir la bride de leurs chevaux. Quoiqu'il se couche à sept heures, il dort très-peu. C'est ordinairement sur de la paille, habillé, botté, et enveloppé dans son manteau. Ce n'est que depuis que M. le comte de la Mark l'a joint qu'il se sert d'un lit. Il se lève à une heure du matin. Son habillement est aussi simple que sa nourriture. Il est toujours botté et prêt à monter à cheval. On ne le distingue du soldat que par sa bonne mine, par sa politesse, et par un air gai qui ne l'abandonne jamais. Il donne audience depuis deux heures jusqu'à quatre, à toute sorte de personnes sans distinction, excepté aux étrangers. Ses ministres doivent être dans sa chambre ce temps-là; mais il arrive souvent que le roi de Suède appelle le premier officier qui paraît: celui-là en attire un

ils convinrent ensemble qu'il fallait la cacher aux travailleurs et aux soldats, de peur de les alarmer et de les décourager. Ils trouvèrent donc convenable d'envelopper son corps d'un manteau et de le faire enlever comme si c'était celui de quelque officier tué. Siquier, aide-de-camp du prince de Hesse-Cassel, campé avec le gros de l'armée près de Torpum, arrivant sur ces entrefaites avec des dépêches de son maître pour Charles XII, prit le chapeau du roi, lui mit le sien avec sa perruque sur la tête, et après qu'on eut porté le corps dans une hutte, il monta à cheval pour rejoindre l'armée du prince, auquel il raconta ce qu'il avait vu. Le prince fit aussitôt appeler les principaux officiers et leur communiqua cette triste nouvelle. On tint ensuite un conseil de guerre, dans lequel il fut résolu, entre autres choses, de lever le siège, et d'envoyer arrêter le baron de Gœrtz, qui était en chemin pour se rendre en Norwège. Siquier fut dépêché pour porter à Ulrique-Éléonore la triste nouvelle de la mort du roi son frère, et comme on n'avait pas eu le temps de lui remettre des dépêches, on lui enjoignit de descendre chez le gouverneur, pour lui dire ce qu'il avait vu, et l'inviter à en informer la princesse.

« Cependant (*) cette nouvelle ne fut

autre, et le temps se passe à écouter des aventures de toute espèce, auxquelles il prend un plaisir singulier, jusqu'à ce que ce prince montant à cheval, ce qu'il fait tous les jours, les ministres sont obligés de s'en retourner sans avoir pu parler d'aucune affaire. Il entre dans les moindres minuties, se défie de tout, et fait expédier ses ordres par le premier secrétaire qu'il rencontre, à l'insu des ministres que la chose regarde. Le roi de Suède n'a point de cour à Lunden; il est servi à table par deux officiers de son régiment des gardes qui se relèvent tous les trois mois. Il mange sur de la vaisselle de fer étamé. Dès qu'il est levé de table, tous les officiers qui se trouvent dans sa chambre s'y placent et vivent de ce qui est resté. »

(*) Nous empruntons le récit du procès et de la mort de Gœrtz au Voyage du

pas plutôt répandue dans l'armée qu'elle proclama Ulrique-Éléonore pour reine. Le colonel Baumgarden, chargé de la commission d'arrêter le baron de Gøertz, l'ayant joint entre Stromstadt et Swinsund, s'en acquitta sans l'instruire de la mort du roi, et l'ayant mené à Udewalla, Py laissa sous bonne garde jusqu'à nouvel ordre, et envoya ou porta au prince la lettre qu'il lui donna pour le roi. Cette lettre contenoit, dit-on, en substance « que le désintéressement avec lequel le baron avoit servi le roi, ne lui avoit jamais fait craindre un tel traitement, et qu'il n'étoit coupable de rien; que l'envie et la malice de ses ennemis avoient apparemment trouvé le moyen de surprendre et prévenir sa justice et équité royale contre sa personne, et qu'il supplioit S. M. d'ordonner qu'on lui indiquât quel crime on lui imputoit, qu'on lui confrontât ses accusateurs. » Quoi qu'il en soit, Siquier arriva à Stockholm le 3, et mit pied à terre, selon son instruction, chez le gouverneur. Ce seigneur ayant entendu le sujet de son voyage, lui recommanda de rester caché dans sa maison, et de n'en rien dire à personne, et alla en informer la princesse. Son Altesse apprit avec la douleur qu'on peut assez imaginer la perte qu'elle venoit de faire; le gouverneur l'ayant consolée de son mieux comme d'une chose sans remède, lui conseilla de faire appeler tous les sénateurs auprès d'elle, sous prétexte de quelque affaire importante à leur communiquer; ce qu'elle fit, après avoir versé bien des larmes que son affliction ne pouvoit refuser à la mémoire de son frère.

« Les sénateurs en arrivant la trouvèrent encore versant des larmes, qu'elle ne put qu'avec peine interrompre un peu pour leur en dire la cause; ils lui firent là-dessus leurs complimens de condoléance et de consola-

sieur De la Mothray, qui, témoin de ces événemens, les a racontés avec une impartialité en faveur de laquelle nos lecteurs lui pardonneront sans doute quelques incorrections et quelques bizarreries de style.

tion; ils tinrent ensuite conseil sur les mesures qu'il y avoit à prendre pour l'inter règne, et ils firent appeler Siquier pour l'interroger. Il leur apprit ce qui s'étoit passé à l'armée avant son départ, et l'arrestation du baron de Gøertz qu'il avoit rencontré sur sa route sans se faire connoître à lui.

« On résolut de faire aussi arrêter le comte Van Dernas et le secrétaire Ecclef, comme ceux qui avoient le maniement des finances; ce qui fut exécuté le soir même sur les neuf heures. On arrêta aussi le lendemain matin toutes les créatures et domestiques du baron de Gøertz, qui se trouvoient à Stockholm, entre autres le conseiller Haagen et un monnoyeur françois, nommé Rouyer, que le baron avoit amené de Hollande. On envoya aussi ordre au comte de Gyllenborg, qui se trouvoit à Lofto, d'arrêter le secrétaire Stambke, et de se saisir de tous ses papiers. Mais soit que celui-ci en eût eu avis à temps, ou par quelque prudente crainte ou pressentiment d'un tel accident, il les avoit mis chez les plénipotentiaires russes, où il se trouvoit lui-même quand l'ordre arriva; cependant quelques-uns croient plutôt que le comte favorisa sa fuite sous main.

« Le 5 de décembre, le lieutenant général Bennet apporta la confirmation de la mort du roi, avec diverses lettres, tant pour la princesse que pour les sénateurs; et sur le bruit qu'il répandit que l'armée avoit proclamé Son Altesse pour reine, le clergé pria Dieu pour elle, après l'avoir annoncée comme telle au peuple dans les églises. Mais le sénat, qui avoit des vues plus étendues, et surtout celle de rappeler l'ancienne liberté de l'élection des rois et les anciens privilèges des sujets, sans pourtant rien faire contre la voix et les inclinations du peuple, qui avoit déjà choisi la princesse, lui conseilla de faire publier un manifeste, sorte de déclaration qu'il lui dicta, par laquelle elle protestoit contre tout pouvoir despotique, et invitoit les états à se trouver à Stockholm le 20 de janvier, pour consulter, tant avec eux qu'avec le sé-

nat, sur le gouvernement du royaume.

« Vers la fin de novembre, le baron de Gœrtz fut amené à Stockholm dans sa chaise de voyage, avec une garde d'environ cent hommes armés, non pas tant par la crainte de quelque soulèvement en sa faveur, que pour le garantir des insultes de la populace animée contre lui; car les chaires, aussi bien que les maisons de la noblesse, ne cessoient de retentir d'invectives contre son administration.

« Cette même année on avoit émis une grande quantité de monnoies de cuivre, qui, avec celles de papier, étoient les seules espèces qui eussent cours, en vertu d'un édit royal. Cet édit rendoit confisquables toutes les autres espèces d'or ou d'argent, comme anciens écus, demi-écus, carolins, etc., qu'on ne découvroit pas et qu'on ne changeoit pas avec le gouvernement contre ses valeurs imaginaires, dont on comptoit jusqu'à dix-huit millions de dallers à trente-deux sous. Les dernières monnoies qui avoient été frappées, étoient au nombre de dix sortes différentes. Elles portoient pour empreintes les figures de Saturne, de Jupiter, de Mars, de Phébus, de Mercure, de l'Espérance.

« Ces divinités païennes représentées sur les pièces qui portoient leur nom donnèrent lieu à quelques-uns de les appeler par dérision les dieux du baron de Gœrtz. Une bonne femme, qui les avoit entendus ainsi appeler, voyant cet infortuné baron devant sa fenêtre, escorté comme j'ai dit, lui cria : « Notre Dieu t'a mis entre nos mains, vois si les tiens que tu nous a donnés pour monnoie t'en délivreront. » La populace lui disoit les dernières injures, et auroit fait pis, selon les apparences, s'il n'avoit pas été si bien gardé. Quoi qu'il en soit, il fut conduit dans la maison de ville, au faubourg du Sud, où on le resserra étroitement dans une chambre, et on lui refusa non-seulement la vue de tous ses domestiques, mais même d'être servi par son cuisinier, c'est-à-dire de manger des mets apprêtés par ce cuisinier dans quelque cuisine voisine, et qu'on lui apporte-

roit, proposoit-il, si on vouloit, sans laisser paroître son serviteur devant lui. Un Suédois qui tenoit cabaret dans une partie de cette maison eut ordre de lui fournir à manger à sa manière, et comme cette nourriture étoit bien différente de celle à laquelle étoit accoutumé le baron, il ne mangea presque rien pendant plusieurs jours, et eut quelques accès de fièvre; ce qui donna lieu de faire courir le bruit que se sentant coupable jusqu'à ne pouvoir échapper au supplice, il avoit dessein de se laisser mourir de faim plutôt que de mourir de la main du bourreau. Mais comme on s'accoutume enfin à tout avec le temps, et la bonté du tempérament l'emportant sur les coutumes les plus rudes, peu de jours découvrirent la fausseté du dessein, car il commença à manger à la suédoise et à se bien porter.

« Cependant, soit qu'il eût craint ou prévu ce qui étoit arrivé, et pris les précautions nécessaires pour ne pas donner d'armes contre sa personne, on ne trouva rien dans ses papiers qui lui pût faire tort; on disoit qu'il les avoit brûlés ou laissés à son secrétaire, à Lofto. Il n'en fut pas de même de ceux du comte Van Dernat, parmi lesquels se trouva un brouillon d'une lettre qu'il écrivoit au baron, pour l'informer que le clergé suédois lui avoit déclaré la guerre; que les chaires retentissoient dans toutes les églises d'invectives contre son administration; qu'en particulier, les prêtres mettoient en usage toute l'autorité que leurs fonctions leur donnoient sur le cœur et l'esprit du peuple, pour le porter à se défaire de sa personne, et qu'il en étoit assuré par un membre de leur corps. Outre bien d'autres témoignages, cette lettre produite anima si furieusement la colère du clergé contre le comte, qu'au lieu d'une victime qu'il vouloit et qu'il avoit déjà pour ainsi dire en la personne du baron de Gœrtz, dont la voix publique prononçoit la sentence de mort, il chercha tous les moyens d'en avoir une seconde dans Van Dernat.

« Je ne dirai pas que cette asser-

tion de la lettre du comte fût bien fondée, mais je sais bien que c'étoit le prêtre Brenner qui en étoit le principal auteur, et que cet ecclésiastique méritoit tout le mal que le clergé vouloit au comte, qui n'étoit proprement que le copiste de ce que lui avoit dicté Brenner, qui lui nomma malicieusement comme le plus acharnés à la ruine de Gœrtz, les principaux ecclésiastiques dont il envioit le poste et qu'il vouloit supplanter.

« Une autre lettre, ou copie de lettre, du même comte au baron, lui fut aussi avantageuse qu'elle étoit nuisible à Gœrtz.

La substance de cette lettre étoit que « lui, baron de Gœrtz, agissoit « comme s'il eût eu le dessein de ruiner « entièrement le roi avec son armée de « Norwége, en encourageant ce prince « à y faire une campagne et à assiéger « des villes pendant la plus dure des « saisons, lorsque les autres nations, « qui entendoient la guerre et vivoient « dans des climats plus tempérés, étoient « retirées dans leurs quartiers d'hiver ; « que lui-même craignoit, par les me- « sures qu'il lui voyoit prendre, que « le public qui l'en accusoit, ne dit vrai, « sinon quant aux desseins, au moins « quant à la conséquence. Il fulminoit « surtout contre un placard ou édit « royal dressé par lui et près d'être « publié par lui, par lequel chaque « sujet suédois étoit obligé de payer, « outre les contributions annuelles et « ordinaires, le sixième de tout ce « qu'il possédoit en argent comptant, « en terres, maisons, même en meu- « bles, et de le déclarer par serment, « sous peine de confiscation du tout, « si la déclaration n'étoit faite à certain « terme limité et fort court, ou si elle « ne se trouvoit pas fidèle. »

« Malgré cette lettre et beaucoup d'autres preuves de l'innocence du comte Van Dernath, il est resté prisonnier jusqu'au milieu de l'année 1720, quoique traité plus civilement que le baron, toujours dans une maison de louage, ou dans celle du comte Bonde son ami, et servi par ses propres domestiques, mais presque sur le même

pied que ceux de l'inquisition, à qui on ne dit ni pourquoi ils sont emprisonnés, ni quels sont leurs accusateurs ; en un mot, sans être examiné, condamné, ni absous.

« Les états se réunirent, à la vérité, au temps marqué par la reine ; mais ils ne la traitèrent encore que de princesse royale, et déclarèrent qu'ils ne s'assembloient que de leur propre mouvement, le trône étant vacant, pour élire un successeur. Au reste, ils firent assez entendre qu'ils n'en voulaient pas choisir d'autre qu'elle, pourvu qu'elle voulût s'engager aussi authentiquement qu'inviolablement, de régner selon une *forme de gouvernement* qu'ils dressèrent et qui bornoit l'autorité royale en elle plus qu'elle n'avoit été encore bornée en aucun des rois élus de la Suède. Ils lui firent signer et publier outre cela une assurance, comme on l'appeloit, « par laquelle elle reconnoissoit tenir la couronne d'eux, après Dieu, sans y avoir le moindre droit depuis son mariage avec un prince étranger, non plus que feu sa sœur, la duchesse de Holstein, n'en avoit eu depuis le sien, etc. » après quoi elle fut déclarée librement élue.

« Cependant le peuple, à qui le clergé et la noblesse avoient fait regarder le baron de Gœrtz comme l'auteur de la misère publique, le demandoit pour victime. Les chaires ne cessoient de retentir d'invectives contre l'administration de ce ministre. Quelques prêtres des plus violents attaquoient jusqu'à ses pensées sur la Divinité, en le traitant d'athée : enfin tous les Suédois étoient si prévenus et si déchainés contre lui, que personne n'osoit rien dire en sa faveur. Le duc de Holstein même le déclara lui et le comte Van Dernath démis de son service. Le baron, ainsi abandonné à la haine publique, et désespérant de sauver sa vie par aucune des raisons qu'il avoit pour sa justification, choisit pour son conseiller spirituel, ou directeur de conscience, le docteur Conrardi, prêtre de l'église allemande, le plus savant, ou du moins le plus modéré d'entre ses confrères luthériens. Ce docteur

fut le seul qui eut permission de le visiter dans sa prison, et je lui ai entendu dire que plus il le fréquenta, moins il le crut digne de la manière dont on le traitoit et du sort dont il étoit menacé.

« On ne commença à procéder contre lui dans les formes, quoique sans beaucoup de formalités, que vers la fin de janvier. Voici quels étoient les principaux chefs d'accusation dirigés contre lui : 1° *l'invention d'espèces imaginaires*; 2° *le dessein de ruiner le roi et l'armée, en lui conseillant d'entreprendre la campagne de Norvège pendant la saison la plus rigoureuse*; 3° *d'attirer l'ennemi dans le cœur du royaume, pour donner à la Suède un roi de sa main*; 4° *le péculat*. Il y répondit que « quant aux espèces imaginaires, il n'avoit fait que suivre un plan qu'on avoit soumis au roi avant son départ de Stralsund; qu'il avoit seulement ajouté à ce plan les moyens d'empêcher qu'on ne contrefît les monnaies, ou qu'on n'en introduisît de contrefaites dans le royaume; que c'étoit sans doute un grand malheur pour le public que la *députation* eût été réduite, contre ses intentions, à en faire frapper une quantité si peu proportionnée avec celle de la bonne monnoie courante; mais que, tout bien considéré, ce malheur, quelque grand qu'il parût, ou plutôt ce remède inévitable, quelque onéreux qu'il fût, avoit préservé la Suède du joug que ses ennemis vouloient lui imposer.

« Que pour preuve qu'il n'avoit pas encouragé le roi à faire la guerre en Norvège (résolution pour laquelle on savoit d'ailleurs qu'il n'avoit besoin ni d'aiguillon ni de conseil), c'est qu'il avoit su porter ce prince et le czar à consentir à un accommodement, alors même qu'ils paroissoient le plus animés l'un contre l'autre. « Que le principal but qu'il avoit eu dans le congrès de Lofto, c'étoit de diviser les puissances conjurées contre Sa Majesté, et de délivrer la Suède du plus redoutable ennemi qu'elle eût, du czar, et d'en faire son allié;

« que l'inaction dans laquelle ce prince étoit resté, pendant que le roi dirigeoit toutes ses forces contre le Danemark, étoit une preuve de la bonté et de la sincérité de ses intentions.

« Que quant au péculat, personne n'étoit aussi innocent que lui. Que les impôts et les taxes dont le peuple se plaignoit, avoient été des remèdes indispensables, dans l'extrême crise où se trouvoit la Suède, prête à devenir la proie de ses ennemis. Que non-seulement il n'avoit jamais voyé un sou hors du royaume, pour son propre compte, mais qu'il pouvoit prouver qu'il avoit dépensé en Suède une grande partie de sa fortune; qu'il avoit même refusé les 4 pour cent que le roi lui avoit offerts sur tout l'argent qu'il pourroit négocier tant au dedans qu'au dehors du royaume, et surtout celui qui lui passeroit par les mains; et que même il avoit prié Sa Majesté de suspendre l'effet de ses généreuses intentions à son égard, jusqu'à ce que les finances du royaume fussent sur le pied où il espéroit les mettre un jour. »

« Il offrit en outre de rendre compte des deniers publics qui avoient passé par ses mains; et dans le cas où on trouveroit qu'il en avoit diverti la plus foible somme, ou qu'il l'avoit employée sans un ordre de Sa Majesté, à d'autres usages qu'aux besoins du royaume, il consentoit à indemniser la Suède en lui abandonnant tous ses biens. Il faisoit valoir, comme un service considérable rendu au commerce suédois, le bonheur qu'il avoit eu de mitiger la sévérité du règlement sur la *course*, en obtenant de Sa Majesté qu'elle lui permit d'accorder des passeports aux vaisseaux amis, pour se rendre de leurs ports dans ceux de Suède. En un mot, il se défendit si bien, qu'on ne jugea pas à propos de lui accorder l'avocat ou le conseiller qu'il demanda, chose que les nations chrétiennes ne refusent jamais en pareil cas; soit qu'en effet on n'ait pas voulu qu'il pût se justifier, soit qu'on crût avoir d'autres preuves pour lui ôter la vie. On n'accepta pas non plus

l'offre qu'il faisoit relativement aux finances.

« Quoiqu'il fût extraordinairement affaibli par quelques accès de fièvre, causés par son nouveau genre de vie, il fut obligé de subir divers interrogatoires debout, et cela pendant deux ou trois heures consécutives; et tous les moyens qu'il présenta pour sa défense, même les ordres qu'il avoit reçus du roi, ne purent lui sauver la vie.

« Aussitôt que le docteur Conradi le vit en danger, il alla prier la reine de ne pas commencer son règne par l'effusion du sang, mais plutôt par un généreux pardon des offenses, si elle avoit eu personnellement à se plaindre du prisonnier; mais, d'un autre côté, les confrères de Conradi faisoient tous leurs efforts pour porter cette princesse au ressentiment et à la vengeance; ils lui représentoient sous les couleurs les plus noires, avec quel mépris et quelle hauteur cet étranger l'avoit traitée, ainsi que tous les corps politiques de la Suède, pendant la vie de son royal frère, et quelle autorité despotique il avoit exercée sur tous les Suédois en général.

« Ulrique, plus touchée des prières de Conradi que des conseils de ceux qui l'excitoient à la vengeance, répondit « qu'elle seroit disposée à pardonner au baron de Goertz tout ce qu'il avoit commis contre sa personne, et même plus encore; mais que, tenant la couronne des états après Dieu, elle ne devoit ni ne vouloit oublier le tort qu'il pouvoit avoir fait au public sans leur consentement. »

« Conradi s'adressa alors aux états pour en obtenir le consentement que semblait réclamer la reine; mais tout fut inutile; le baron de Goertz fut condamné à avoir la tête tranchée au pied du gibet, situé sur le grand chemin, hors de la ville, là où l'on exécute les voleurs et les brigands, et même à y être enterré. On lui lut la sentence le 11 mars, après l'avoire dégradé de tous ses titres tant naturels qu'acquis, et parmi ces derniers étoit l'ordre de l'Orange, dont le roi de Prusse l'avoit honoré, et qui fut renvoyé à sa majesté

prussienne. L'arrêt portoit en substance, « que George-Henri Goertz étoit « condamné à perdre la tête et à être « enterré, par les mains du bourreau, « au pied du gibet, pour avoir rendu « suspecte au feu roi la fidélité de ses « sujets; pour avoir détruit la confiance « que ce prince avoit dans le sénat et « dans les autres corps politiques, et « avoir éloigné par ce moyen de l'administration des plus importantes « affaires les personnes les plus zélées « pour le service de Sa Majesté et le « bien public; pour avoir, par ses pernicious conseils, par les voies tyranniques qu'il avoit inventées, et par « l'abus de l'autorité que Sa Majesté « lui avoit donnée, encouragé le roi à « continuer la guerre; pour avoir mis « la dissension et la mésintelligence « entre Sa Majesté et les plus sincères « amis de la Suède; pour avoir dépouillé « les Suédois de leur bon argent et des « autres effets solides et réels qui leur « restoient : en un mot, pour être l'auteur des plus grands malheurs; et « autres raisons capitales déduites de « ses papiers et de ses actions. »

« Goertz entendit la lecture de cette sentence avec un visage serein et une fermeté d'ame extraordinaire. Cependant, être enterré au pied du gibet lui paroissant le comble de la honte et de la barbarie, il adressa une requête aux états, pour qu'il leur plût d'adoucir cette disposition, en permettant à ses amis ou domestiques de disposer de son corps après sa mort; mais on le lui refusa, et l'on accorda seulement à ses serviteurs de le suivre depuis la porte de la prison jusqu'au lieu du supplice.

« Pendant les cinq ou six jours qui précédèrent son exécution, Conradi continua, ou plutôt redoubla ses visites auprès de lui, et ne remarqua aucune inquiétude, aucune crainte de la mort dans les entretiens qu'il eut avec lui; mais il trouva sa conversation aussi facile et aussi libre qu'à l'ordinaire. Il y composa, entre autres choses son épitaphe qu'il donna au docteur telle que je la rapporte ici :

Fides erga regem et ducem, mors regis, mors mea.

Ma fidélité envers le roi et le duc, et la mort du roi, me coûtent la vie.

« Il se fit faire, pour le jour de l'exécution, un habit de velours noir avec des épaulettes qui se boutonnaient. Il fut tiré de sa prison le 19; et, apercevant auprès de la maison de ville, par laquelle il sortit, ses domestiques qui l'attendaient, les larmes aux yeux, pour lui rendre leurs derniers devoirs, il leur dit : *Ne pleurez pas, mes amis; il n'y a si bons amis, maîtres ou serviteurs, qui ne doivent un jour se quitter.* En même temps il dit à M. Conradi qui l'accompagnait, de monter le premier dans un carrosse de louage qu'on lui avait accordé pour le conduire au supplice, et il y monta ensuite; après quoi le convoi se mit en marche. Il consistait en deux cents gardes armés de piques, qui entouraient le carrosse, et quelques milliers de spectateurs, parmi lesquels on pouvait compter environ soixante prêtres, dont la présence, qui marquait assez le mal qu'ils lui voulaient, n'était pas un sujet d'édification.

« Aussitôt que le carrosse fut arrivé au pied du gibet, il en sortit le chapeau sur la tête; et, ayant promené ses yeux sur les spectateurs d'un air ferme et calme, il demanda à M. Conradi, qui le tenait par la main : *Ne serait-il pas à propos que j'adressasse quelques paroles à ces gens?* Non, répondit le docteur, *il ne faut plus penser qu'au ciel.* Après quoi, ne voyant pas l'échafaud, il lui demanda où était le billot; Conradi le lui montra sur un tas de sable, à quelques pas de là, et l'y conduisit. Dès qu'il y fut, il donna son chapeau et sa perruque à son valet de chambre, qui lui mit un bonnet de nuit sur la tête, et lui ôta sa cravate, pendant qu'il déboutonnait lui-même les épaulettes de son habit; puis il se coucha le ventre contre terre, le cou sur le billot, disant en allemand, assez haut pour être entendu de plusieurs : *Rassasie-toi, Suède, du sang innocent dont tu es altérée.* Le bourreau, s'avancant alors la hache à la main, fut

arrêté par le docteur qui, lui remettant vingt ducats, le menaça de l'excommunié s'il touchait le corps de Gœrtz après avoir rempli son ministère. Celui-ci promit de n'en rien faire; et aussitôt, avec une adresse remarquable, trancha la tête de Gœrtz d'un seul coup de sa hache.

« Cela fait, quand le sang eut coulé sur le sable et qu'il l'eut imbibé, les domestiques, en pleurs, mirent la tête et le corps de leur cher maître dans un cercueil couvert de velours noir, qu'ils avaient eu la liberté de faire apporter, et le déposèrent dans une fosse creusée tout près de là, mais qui était peu profonde, parce que la terre était alors fortement gelée. Ils y jetèrent ensuite le sable imbibé de son sang, et la comblèrent de terre.

« Peu de temps après, quand l'attention publique fut entièrement occupée des obsèques du roi, ces serviteurs fidèles, ayant déterré son corps, l'emportèrent avec la tête dans la maison où ils logeaient, en détachèrent les jambes comme trop embarrassantes, et, après l'avoir embaumé de leur mieux et déposé dans un coffre de voyage, ils le transportèrent de l'autre côté de la mer. »

Maintenant que nous avons dit comment la Suède, par l'injuste condamnation de Gœrtz, se vengea de ses longues souffrances, occupons-nous des mesures qu'elle avait cru devoir prendre pour prévenir le retour de semblables malheurs, et consacrons quelques pages à l'analyse de cette nouvelle constitution qui, de la monarchie la plus absolue de l'Europe, fit tout à coup la monarchie la plus limitée.

Les causes qui facilitèrent ce grand changement sont faciles à saisir. La Suède venait de perdre ses meilleures provinces; son commerce était anéanti, ses forces militaires détruites, et, depuis quelques années, elle ne continuait la guerre qu'à l'aide des expédients que Gœrtz seul pouvait trouver, et auxquels Charles pouvait seul consentir. Aussi les Suédois, bien qu'admirateurs insensés des quali-

tés brillantes, mais funestes, de Charles XII, étaient-ils au moment de perdre patience, quand la mort de ce prince vint les dispenser de pousser plus loin le dévouement. L'exécution de Gœrtz prouve assez le ressentiment caché de la nation et le mécontentement qu'elle avait été contrainte de dissimuler. Ce mécontentement était commun à tous les ordres de l'État : la noblesse et le clergé, les bourgeois et les paysans, tous avaient également souffert, tous ne soupiraient qu'après la tranquillité et la paix ; et comme il était évident que tous leurs malheurs devaient être attribués au pouvoir illimité des deux derniers rois, ils étaient résolus à ne plus souffrir que ce pouvoir demeurerait plus longtemps attaché à la royauté, et à secouer le joug qu'ils avaient eu la folie de s'imposer volontairement. Le sénat, privé de toute son autorité par Charles XI, et dépouillé par Charles XII du peu de privilèges qui lui restaient encore, sentit que le plus sûr moyen de conserver ses droits, c'était que les états fussent maintenus dans l'entière possession des leurs. D'un autre côté, les états avaient pu se convaincre, par une cruelle expérience, combien ils s'étaient mépris en humiliant ce corps au point de lui ôter le pouvoir de résister aux fatales entreprises de la couronne.

Animés de ces sentiments et favorisés d'ailleurs par les circonstances, les Suédois se trouvaient en position de recourir à l'antique usage d'élire leur souverain. On a vu plus haut qu'à la mort de Charles, le sénat résolut d'appeler au trône Ulrique-Éléonore, sa sœur cadette, épouse du prince de Hesse bien qu'elle fût déchuë de tout droit, parce qu'elle était mariée, et, lors même qu'on n'aurait pas fait valoir cet empêchement, parce que sa sœur aînée, feu la duchesse de Holstein-Gottorp, avait laissé un héritier. Si elle fut préférée à son neveu, c'est qu'on voulut précisément n'appeler au trône qu'une personne qui y monterait uniquement en vertu du choix libre des états et aux conditions qu'il leur plairait de lui imposer. On pensa qu'un prince

qui, comme le jeune duc de Holstein, croirait avoir quelque droit héréditaire, pourrait vouloir conserver, en vertu de ce droit, toute l'autorité dont avaient joui ses prédécesseurs ; tandis qu'Ulrique n'était en position de débattre aucune des conditions auxquelles on lui offrait le sceptre ; et nous avons déjà parlé plus haut de la déclaration par laquelle, avant même que les états se fussent assemblés, elle renonçait pour elle et pour sa postérité, à tout pouvoir absolu et à toutes les prérogatives de la couronne qui seraient incompatibles avec les libertés de la nation.

Le premier soin des états, lorsqu'ils se virent réunis, fut de déclarer qu'ils s'étaient assemblés de leur propre mouvement pour élire un successeur à la couronne. Ulrique, une fois élue, les assura par écrit qu'elle porterait la couronne en vertu de l'élection libre des états, et non en s'appuyant sur aucun autre titre. Les états, à leur tour, remercièrent la reine « d'avoir témoi-
gné dans sa déclaration une aversion
« si juste et si raisonnable pour le pou-
« voir absolu, dont les effets avaient
« grandement affaibli le royaume, et
« lui avaient fait un tort tel, que la ruine
« presque irréparable de tous les ci-
« toyens pouvait en être la suite. Aussi,
« ajoutaient-ils, nous, les conseillers
« et les états du royaume assemblés,
« avons sérieusement et unanimement
« résolu d'abolir entièrement un pou-
« voir arbitraire devenu si préjudi-
« ciable. »

Quelle sérieuse et quelque unanime que fût cette résolution, ils s'imposaient une tâche qu'il n'était pas aisé de remplir. Sans doute, il ne semblait pas difficile de lier les mains à un prince qui devait recevoir d'eux la couronne, aux conditions qu'il leur plairait de lui prescrire ; mais de simples conventions avec un prince étaient-elles suffisantes pour prévenir le retour du pouvoir arbitraire ? Il fallait, pour se préserver sûrement d'un tel danger, opérer une révolution complète dans l'organisation de l'État ; il fallait arrêter une constitution capable de rendre à la liberté un peuple accoutumé à une

obéissance servile, et établir ce nouveau pacte sur des fondements solides, ce qui n'était pas la moindre des difficultés. Les nobles, alors plongés dans la pauvreté, avaient perdu toute indépendance; les bourgeois, par suite de l'anéantissement du commerce, avaient cessé d'être influents; les paysans eux-mêmes, oubliant la généreuse audace et l'amour de la liberté, qui avaient distingué leurs ancêtres, ne se faisaient plus remarquer que par une soumission sans bornes. Mais ce qui mettait surtout obstacle à l'établissement d'une véritable liberté, c'était cette division même de la nation en classes distinctes, entre lesquelles il n'existait aucun lien d'association, et qui, au lieu de se contre-balancer, devaient toujours chercher à s'entre-détruire. Un exposé rapide de la *Forme du gouvernement* établi à la mort de Charles XII, fera voir combien les intérêts des différents ordres étaient continuellement en opposition.

Cette constitution, qui se compose de cinquante et un articles, fut présentée par les états à Ulrique-Éléonore, qui ne pouvait se dispenser d'y souscrire. Les états étaient composés, comme par le passé, de quatre ordres : les nobles, le clergé, les bourgeois et les paysans.

Ils devaient s'assembler tous les trois ans au milieu de janvier, et plus souvent même, si le roi, ou le sénat (en cas d'absence, de maladie ou de mort) croyait nécessaire de les convoquer.

Si le roi ou le sénat négligeait de les assembler à l'expiration des trois ans, ou si même la convocation ne se faisait pas au jour déterminé par les états dans le cours de la diète précédente, ils avaient le droit de s'assembler *proprio motu*, et tout ce que le roi ou le sénat aurait fait dans l'intervalle devenait nul de plein droit.

Le temps fixé pour la durée de la diète était de trois mois; mais comme ses membres avaient seuls le droit de la dissoudre, il dépendait d'eux de la prolonger à leur gré.

Les états une fois assemblés, c'était en eux que résidait, de fait, tout le

pouvoir suprême. L'autorité du roi et du sénat était suspendue; ils cessaient d'avoir part à ce qui se passait, ou n'y participaient que pour apposer leur signature et leur sceau aux décisions de la diète, qu'ils les approuvassent ou non.

En tout temps le pouvoir législatif leur était réservé dans son entier. Le roi et le sénat, qui n'y avaient pris aucune part, ne jouissaient même pas du droit de s'opposer aux résolutions de la diète qui attaquaient directement les droits royaux et sénatoriaux, dont la conservation dépendait ainsi uniquement de la modération des états. En outre, ils possédaient seuls le pouvoir de déclarer la guerre ou de faire la paix, et de changer le titre des monnaies.

S'il venait à vaquer une place de sénateur, ils présentaient au roi trois candidats, parmi lesquels le roi était obligé de choisir, et ce privilège fut encore limité dans la suite.

Ainsi donc, si un sénateur mourait dans l'intervalle de deux diètes, sa place ne pouvait être remplie qu'à l'assemblée suivante des états.

Enfin ils étaient les maîtres de déposer tout membre du sénat dont ils désapprouvaient la conduite, ou de lui accorder sa retraite s'il la demandait.

La diète, lorsqu'elle se réunissait, commençait par nommer, dans les trois premiers états, le *comité secret*, dont les pouvoirs duraient pendant toute la session, et dont les deux tiers devaient être composés de nobles.

Pendant l'assemblée des états, le pouvoir exécutif résidait presque uniquement dans ce comité; car le sénat ne pouvait plus l'exercer, puisque, devant compte aux états de son administration et pouvant être dissous ou blâmé, il se serait vu, s'il eût été en possession du pouvoir exécutif, forcé dans certains cas de se détruire lui-même.

Quant au pouvoir judiciaire, les états s'attribuaient le droit d'évoquer à eux les causes pendantes aux cours ordinaires, pour les faire juger par une commission prise dans leur sein.

« Rien ne pouvait être plus formidabile, » dit l'auteur anglais auquel nous empruntons ces extraits (*), rien ne pouvait être plus propre à anéantir toute liberté que cette cour, qui, dans le fait, réunissait tout à la fois les puissances législative, judiciaire et exécutive. Ce qui la rendait plus odieuse encore, c'est que, jugeant tous les crimes de haute trahison, elle était souvent tout à la fois juge et partie. Elle connaissait aussi de ces sortes d'écrits où l'on examine les actes du gouvernement, et que ceux qui gouvernent trouvent bon de qualifier de libelles. Or, je le demande, la liberté de la presse pouvait-elle subsister lorsque le parti offensé devait être juge de l'offense et condamner l'offenseur? » Mais continuons notre analyse.

A l'expiration de la diète, le pouvoir exécutif était partagé entre le roi et le sénat, mais de telle sorte que le prince n'y avait que très-peu de part.

Il n'était distingué des sénateurs qu'en ce qu'il avait deux voix, et qu'en cas de partage par égalité des voix, son opinion prévalait.

La personne des sénateurs était sacrée dans tout ce qui avait rapport à leurs fonctions; et la peine de mort était décernée contre quiconque accuserait un sénateur pour quelque acte relatif à ses fonctions, à moins que l'accusateur ne pût prouver légalement ce qu'il avait avancé. Quiconque attaquait de vive voix ou par écrit un sénateur en sa qualité d'homme public, devait lui demander pardon publiquement et payer une amende de 500 écus.

On disposait de la manière suivante de tous les emplois militaires, depuis le grade de colonel jusqu'à celui de feld-maréchal, ainsi que de toutes les charges du même rang dans les départements civils : le sénat choisissait et présentait au roi trois candidats, parmi lesquels le prince devait faire un choix, lors même qu'il aurait eu

de bonnes raisons pour les refuser tous. Quant aux emplois inférieurs, les autorités compétentes présentaient trois candidats au roi en présence de deux sénateurs.

Pour les commandements militaires, le sénat présentait un candidat, le bureau de la guerre un autre, et le roi choisissait.

Les ministères et les emplois d'une haute importance étaient donnés à la pluralité des voix par le sénat, qui, comme on le voit, disposait de presque toutes les places.

Enfin, le sénat avait le pouvoir de s'assembler sans l'ordre du roi, et de traiter, en son absence, les affaires les plus importantes.

Il ne restait par conséquent au roi que peu de pouvoir; et, dans la réalité, il ne pouvait être considéré comme souverain : il n'était vraiment que le représentant de la majorité des états; encore l'autorité de ce représentant était-elle trop limitée par ses commettants pour qu'il eût une autorité à lui.

Il ne prenait aucune part à la législation, pas même par un *veto* suspensif, et il n'avait par conséquent aucun moyen de conserver ses minces prérogatives.

Ces prérogatives se réduisaient à ce qui suit :

1° La dignité de roi était héréditaire; toutes les autres ne l'étaient pas.

2° Il avait la prééminence avec toute la pompe extérieure et les insignes de la majesté.

3° Sa personne était sacrée, comme celle des sénateurs; de sorte que quiconque lui manquait de respect encourait la peine de mort.

4° Il était l'unique source visible des honneurs, c'est-à-dire, que lui seul pouvait conférer des titres de noblesse; mais l'exercice de ce droit était fort restreint.

5° Il pouvait seul faire grâce à un criminel, mais seulement après le prononcé de l'arrêt de condamnation, et le sénat était autorisé à le dissuader de faire usage de sa prérogative, ce qui

(*) Shéridan, De la dernière révolution de Suède, Londres, 1781.

équivalait à l'obligation de consulter ce corps.

6° Il disposait, comme nous l'avons déjà dit, de deux voix dans le sénat.

Il ne pouvait ni lever des troupes, ni équiper des flottes, ni bâtir des forteresses sans le consentement des états. Il ne pouvait, de sa propre autorité, faire la guerre ou la paix, contracter des alliances ou conclure des traités. Il dépendait de chaque diète pour les fonds nécessaires à ses dépenses personnelles.

Telles furent les dispositions principales de la constitution établie en Suède à l'avènement d'Ulrique-Éléonore. Il est clair que le principal but des Suédois fut d'enlever au roi tout moyen de redevenir absolu. Aveuglé par les maux auxquels on venait à peine d'échapper, on oublia que la liberté peut courir d'autres dangers que ceux auxquels exposent les usurpations de l'autorité royale. Telle était l'aversion des Suédois pour toute autorité arbitraire, qu'on eût probablement aboli la royauté, si la masse de la nation n'eût été encore favorable à cette forme de gouvernement.

Le vice le plus essentiel de cette constitution était sans doute le défaut d'équilibre dans toutes ses parties; mais il n'était pas moins absurde de conserver dans une constitution libre la magistrature royale sans la rendre utile à la liberté. Le premier fonctionnaire du royaume n'avait une influence suffisante ni sur le pouvoir législatif, ni même sur le pouvoir exécutif, et par conséquent les Suédois se voyaient tour à tour exposés aux empiétements de l'aristocratie, et à la licence des assemblées populaires. Pendant l'assemblée des états, ils éprouaient tous les désordres qui naissent des factions et de la violence des partis; et pendant les intervalles des sessions, le sénat leur faisait sentir toute la rigueur de l'oppression, qui est naturellement le fruit de l'oligarchie.

Si de plus nous examinons la composition des états, nous découvrirons des vices sans nombre. Le corps de la noblesse, d'abord, formait une classe

absolument distincte du reste de la nation. Les honneurs et les propriétés de chaque famille se partageant également entre tous les fils, la noblesse était nécessairement nombreuse et pauvre, et son orgueil la rendait inévitablement dépendante, puisque les nobles dédaignaient de s'enrichir par le commerce. Du reste, ils tenaient à une très-grande distance les membres des autres ordres; et dans un gouvernement libre ils conservaient, vis-à-vis de leurs inférieurs, cette arrogance qui, dans un gouvernement absolu, semble les consoler de leur abaissement auprès du maître.

Le chef de chaque famille avait seul le droit de siéger aux états; mais comme il était obligé de partager les biens avec le reste de la famille, il se trouvait souvent hors d'état d'exercer ce droit, beaucoup d'entre eux ne pouvant subvenir aux dépenses que nécessitait un séjour de trois mois à Stockholm. Le principal revenu de tous les nobles, même de ceux qui appartenaient aux premières familles du royaume, consistait dans les émoluments des emplois qu'ils occupaient. Il en était de même des sénateurs; et comme, en cas de déposition, ils ne pouvaient plus accepter de fonctions inférieures, ils étaient forcés de recourir à tous les moyens possibles pour se maintenir en place. Ainsi la constitution exposait les nobles à se laisser corrompre, et elle obligeait les sénateurs à corrompre, puisque leur existence même dépendait du parti qu'ils pouvaient se créer dans les états.

Si les nobles qui avaient droit de siéger à la diète ne voulaient ou ne pouvaient y assister en personne, ils donnaient à quelque membre de leur ordre, qui n'avait pas le même droit, un plein pouvoir pour y voter à leur place, et ces mandataires exerçaient alors les fonctions de membres de la diète dans toute leur étendue et sans être responsables envers leurs commettants. En peu de temps ces pleins pouvoirs devinrent une espèce de marchandise que l'on vendait au plus offrant; et on ne payait même pas très-cher un droit qui,

faute des moyens nécessaires pour l'exercer, serait resté inutile au propriétaire. Il fallait cependant que l'acquéreur se tint sur ses gardes, car il arriva souvent que les mêmes pouvoirs furent vendus deux fois aux agents des partis opposés.

Comme le pouvoir du sénat devait durer trois ans, et que pendant ce temps il disposait du trésor et de presque tous les emplois, tant civils que militaires, les moyens ne lui manquaient pas pour se préparer d'avance un parti dans la diète, et le gouvernement devait naturellement tendre à l'oligarchie.

Le second état, composé du clergé, n'avait pas en Suède autant d'influence que partout ailleurs. Le clergé de Suède étant peut-être le plus pauvre de toute l'Europe, la noblesse ne pensa jamais à prendre le parti de l'Église. Mais comme, dans chaque district, ce sont les paroissiens qui élisent leurs ministres, ceux-ci ont toujours fait preuve d'une certaine indépendance.

Les bourgeois, comme nous l'avons dit, formaient le troisième ordre; mais par ce nom de bourgeois on ne doit entendre que ceux qui exerçaient le commerce. Ils étaient nommés par les corporations municipales; eux et les paysans, qui comprenaient le quatrième ordre, ne pouvaient nommer leurs représentants que dans leur propre corps, ce qui contribuait encore à rendre plus sensible la distinction des classes.

La manière de procéder dans les assemblées n'était pas moins étrange que le mode de nomination. Encore aujourd'hui, chaque ordre vote à part, de sorte qu'on peut dire qu'il y a en Suède quatre chambres. Le consentement des quatre ordres n'était cependant pas nécessaire pour donner à une délibération force de loi; il suffisait que trois d'entre eux l'approuvassent. Il arrivait de là que, comme à l'assemblée des notables, en 1788, une proposition pouvait passer contre le gré de la pluralité de tous les membres. Supposons, par exemple,

qu'un ordre rejetât unanimement une proposition admise dans chacun des trois autres, à une majorité d'une ou de deux voix, qui ensemble ne pouvaient s'élever qu'à une demi-douzaine; il est évident que, dans ce cas, l'opinion de six personnes devait l'emporter sur un ordre entier.

Ce qui était bien plus dangereux encore, c'est que par les raisons dont nous venons de parler, un parti formé dans trois ordres pouvait prendre des résolutions ou faire des lois très-préjudiciables aux intérêts du quatrième, et se trouvait maître de régler les questions auxquelles le quatrième seul était intéressé. Ainsi, les nobles qui méprisaient le commerce, le clergé qui n'y avait aucun intérêt, et les paysans, qui n'y entendaient rien, pouvaient donner force de loi à des actes importants sur cette matière, quoiqu'ils fussent rejetés unanimement par les bourgeois. Mais ce qu'on doit regarder comme l'erreur la plus funeste des auteurs de cette constitution, c'est qu'ils oublièrent entièrement d'assurer la liberté individuelle; omission funeste, qui prépara une nouvelle arène à la lutte des partis.

FRÉDÉRIC.

Ulrique-Éléonore fut couronnée le 17 mars 1720, et peu de temps après elle céda le gouvernement à son époux, *Frédéric de Hesse-Cassel*, qui monta sur le trône du consentement des états, en souscrivant aux mêmes conditions qu'Ulrique. Par l'arrestation et surtout par la condamnation du baron de Gœrtz, on s'était imposé la nécessité d'abandonner son système politique et les négociations entamées par lui avec le czar. L'Angleterre fut assez habile pour conclure la première un traité de paix avec la Suède (20 novembre 1719). Les duchés de Brême et de Verden furent cédés à l'électeur de Hanovre, moyennant un million d'écus. Le paiement de cette somme permit à la Suède de continuer la guerre contre la Russie, qui, dès cette époque, affichant l'intention de protéger les rois légitimes, intriguait pour le préten-

dant. Le 21 janvier 1720, on fit la paix avec Frédéric Guillaume, premier roi de Prusse, en lui abandonnant la forteresse importante de Stettin et toute la Poméranie antérieure jusqu'à la Peene, ainsi que les îles d'Usedom et de Wollin, cessions pour lesquelles il devait payer deux millions d'écus. Le Danemark, qui désirait s'allier à la Suède pour s'emparer du Holstein, rendit toutes ses conquêtes, et n'exigea de la Suède que 600,000 écus et la renonciation à l'exemption du péage du Sund (3 juillet 1720).

La Russie restait donc seule à combattre. Pierre, qui à la nouvelle de la mort de Charles s'était écrié : *Pauvre frère Charles, combien je te regrette!* se montra l'ennemi le plus acharné du gouvernement, et se disposa à l'accabler. En 1719, il avait déclaré qu'il mettrait la Suède à feu et à sang, si l'on ne se hâtait pas d'accepter les conditions qu'il proposait, et il tint sa parole. En juillet 1719, Apraxin aborda sur la côte de l'Upland, et, véritable barbare, détruisit en peu de temps 13 villes ouvertes, 361 villages, 141 châteaux de nobles, 43 moulins, 14 usines et d'immenses forêts; les hommes et les animaux furent massacrés sans distinction, et ces dévastations occasionnèrent un dommage qui fut évalué à 12 millions d'écus.

L'année suivante, les ravages recommencèrent, et la Suède se vit contrainte de consentir à toutes les demandes du czar. Par la paix de Nystadt (10 septembre 1721), la Suède perdit pour toujours les belles provinces de Livonie, d'Esthonie, d'Ingrie, et une partie de la Finlande et de la Carélie, en échange desquelles le czar s'obligea à payer 2 millions d'écus; Auguste fut reconnu par la Suède comme roi de Pologne, mais il dut payer à Stanislas un million d'écus.

Si l'on excepte la Suède, personne n'eut plus à souffrir de cette paix que le jeune duc de Holstein-Gottorp. Exclu du trône de Suède par Ulrique, et chassé du Holstein par les Danois, il s'était jeté dans les bras du czar, qui, dans ses négociations avec Gœrtz, lui

avait assuré la succession au trône de Suède; mais, à la paix de Nystadt, Pierre, pressé par des démonstrations hostiles de la Turquie, avait tout à fait sacrifié les intérêts du jeune duc. A l'audience où les ministres étrangers vinrent le féliciter de ses brillants succès, le czar déclara avec quelque embarras à Bassewitz, ministre du jeune duc, qui jusqu'alors avait été amusé par les plus belles promesses, que cette fois le ciel ne lui avait pas permis de faire pour le duc de Holstein tout ce que son cœur lui aurait inspiré; mais qu'il lui était doux d'espérer que dans une autre occasion il serait plus heureux. Bassewitz ne put s'empêcher de lui répondre : « Je souhaite que cette nouvelle promesse ait plus de force que toutes celles par lesquelles on a jusqu'à présent leurré mon maître. Quant à moi, je ne me consolerais jamais d'avoir cru à la parole d'un mortel, et d'avoir amené en Russie un descendant des Wasa pour servir de jouet à la politique. » A cette réponse énergique, tous les assistants pâlirent et tremblèrent pour Bassewitz; mais le czar sentit lui-même combien ces reproches étaient fondés, et, avec une douceur inattendue, il dit à l'assemblée : « On doit lui pardonner l'excès de son zèle; je voudrais pour beaucoup avoir des serveurs comme lui. Tenez, » continua-t-il en présentant à Bassewitz une coupe remplie de vin, « buvez à la santé de votre maître; l'avenir prouvera que vous ne devez pas regretter de l'avoir amené en Russie. » Le duc recouvra dans la suite une partie du Holstein, par l'intervention de l'empire germanique, et plus tard son fils monta sur le trône de Russie, sous le nom de Pierre III. Du reste, la paix avec la Suède parut au czar un événement de la plus haute importance; car le 22 octobre 1721 il prit le titre de *Pierre le Grand, empereur de Russie, père de la patrie.*

Ainsi la guerre du Nord fit de la Russie, jusqu'alors puissance asiatique, une puissance européenne, lui donna un littoral sur la Baltique, des milliers de prisonniers, et surtout des

officiers, qui formèrent le noyau d'une armée formidable. La Suède, au contraire, qui naguère encore pesait d'un si grand poids dans la balance de la politique européenne, ne fut plus désormais que l'instrument subalterne d'intrigues étrangères.

On a vu que le roi n'avait aucun moyen de corrompre les membres de la législation; mais malheureusement il n'en avait pas non plus pour empêcher les Suédois de se laisser corrompre par l'étranger; et la pauvreté de ceux qui tenaient en main le pouvoir était si grande, qu'elle les portait naturellement à se vendre, de quelque côté que vissent les offres. Cet état de choses ne put échapper longtemps à l'attention des puissances étrangères. Chacune d'elles chercha à en profiter pour acquérir dans ce royaume l'influence qui convenait à ses vues.

De tous les Etats de l'Europe, ce fut la France qui s'assura en Suède le parti le plus nombreux. Il existait entre ces deux royaumes d'antiques et glorieuses relations. Gustave Wasa s'était allié à François I^{er} contre Charles-Quint, et Gustave-Adolphe à Louis XIII contre la prépondérance de la maison d'Autriche. Mais depuis il s'était opéré un changement total dans les affaires du Nord, et c'était en pure perte que le cabinet de Versailles continuait, par routine, à dépenser en Suède des sommes considérables. Depuis que le petit électorat de Brandebourg était devenu un royaume important, la Suède ne pouvait plus avoir aucune influence en Allemagne, et l'idée de l'opposer à la Russie était une erreur funeste. Semer la division entre ces deux États, c'était fournir au plus puissant un prétexte pour faire des conquêtes, et par conséquent augmenter encore un pouvoir déjà si dangereux pour la liberté et pour le repos de l'Europe civilisée. On ne saurait donc nier que si l'alliance française nuisit dans plusieurs occasions aux intérêts de la Suède, la France à son tour se méprenait étrangement en recherchant une alliance dont elle n'a jamais retiré aucun fruit. Du reste, elle s'attachait indifférem-

ment au parti qui dominait dans le sénat, ou dans la diète, quand celle-ci était assemblée.

La Russie, dans le désir de conserver la paisible possession des provinces enlevées à la Suède, attisait secrètement le feu de la discorde, et augmentait la mésintelligence des partis, qui, eux-mêmes, se trouvaient divisés par cette double corruption. Mais la France avait plus de prépondérance par trois grands moyens, qui lui permettaient d'agir presque publiquement : 1^o elle était, depuis le règne de Charles XII, en compte de subsides annuels avec le gouvernement : ainsi elle pouvait menacer de retenir les fonds, toujours arriérés, ou promettre d'en envoyer, selon que l'exigeaient ses propres vues; 2^o elle entretenait à son service un régiment portant le nom de *Royal Suédois*, dont les soldats étaient, pour la plupart, Poméranien ou Allemands, mais dont les officiers étaient Suédois : sous ce prétexte elle pensionnait un grand nombre de familles de ce royaume; 3^o dans les cas urgents elle faisait distribuer de l'argent par les chefs de son parti, pour séduire et entraîner d'autres individus dans ses intérêts; mais elle avait surtout le plus grand soin d'être constamment en bonne intelligence avec la cour qui fermait les yeux sur le manège des agents français.

Quant à la Russie, elle ne travaillait qu'à jeter le royaume de Suède dans le dernier degré d'avilissement, qu'à nuire au roi, qu'à ruiner le commerce extérieur, enfin, qu'à se faire regarder comme le garant des pactes les plus humiliants que l'aristocratie imposait au monarque. L'Angleterre, vouée à une politique mercantile, s'était de bonne heure rapprochée de la Russie, lorsque Pierre I^{er} eut définitivement ouvert l'entrée de ses États par la Baltique.

Indépendamment de plusieurs partis d'une moindre importance, deux partis principaux existaient dans le sein de l'aristocratie : celui de Gyllenberg (les *chapeaux*), et celui de Horn (les *bonnets*). Ces partis, pour emprunter les paroles de Gustave III,

faisaient d'une même nation deux peuples, qui n'avaient rien de commun que le désir de perdre la patrie. Dans le principe, les *bonnets* étaient vendus à la Russie, les *chapeaux* à la France, et la politique de la Suède se réglait sur les sommes que ces deux puissances payaient à l'un ou à l'autre de ces deux partis. Les diètes devenaient des arènes où les partis combattaient, et au lieu de songer à l'administration de l'État, on ne s'occupait que d'intriguer pour obtenir la majorité, et pour se garantir des violences du parti opposé; aussi dans cette lutte acharnée le sang coula-t-il plus d'une fois.

Tel était l'état déplorable de la Suède quand on résolut de faire la guerre à la Russie. En 1735, la France avait su paralyser les intentions pacifiques du comte de Horn, et on avait conclu avec cette puissance un traité par lequel, moyennant 300,000 écus par an, on s'engageait à ne faire aucune alliance sans le consentement de la France. En 1738, le parti français remporta une victoire complète; Horn se retira des affaires, et c'est alors que son parti, à cause de son amour pour la paix, fut surnommé le parti des *bonnets* (*). Le comte de Tessin fut appelé à la charge importante de maréchal de la diète. Les *bonnets* furent chassés du sénat et remplacés par des *chapeaux* partisans de la guerre. Pour réveiller l'honneur des Suédois, on leur peignit avec indignation le royaume avili et dépouillé par la paix de Ny-stadt; et la Russie étant alors occupée par une guerre contre les Turcs, on présenta cette occasion comme favorable pour effacer la honte de tant de défaites et reconquérir les provinces perdues. Un attentat, dont heureusement il existe peu d'exemples dans l'histoire, vint encore exciter une juste indignation. Le major Sinclair avait été envoyé à Constantinople et en Pologne pour négocier une alliance contre la Russie; à son retour il fut assassiné en Silésie, dans les États héréditaires de l'empereur, par un détachement

russe, qui ne chercha pas même à nier cette honteuse violation du droit des gens.

Toutefois, quand on envoya en Finlande une petite armée de 6,000 hommes, les Russes avaient déjà fait la paix avec la Turquie, et par là tout espoir de conquête était perdu pour la Suède, comme pour la France tout motif de faire une utile diversion en faveur du sultan. Mais les passions étaient excitées. Bientôt la mort de l'impératrice Anne et les événements qui suivirent cette mort parurent favoriser les intentions de la Suède; bientôt aussi, la mort de l'empereur Charles II, et la guerre à laquelle sa succession donna lieu, firent souhaiter à la France que l'attention de la Russie fût détournée par quelque danger imminent. Mais en s'efforçant de vaincre le parti opposé à la guerre, on eut le tort d'accuser ses principaux membres de haute trahison, et de renvoyer la question de la guerre à un comité gagné d'avance. Par là on perdit encore une fois le moment favorable, et la guerre ne fut déclarée que le 4 août 1741. On s'attendait néanmoins à conquérir au moins la Carélie, Kexholm, Viborg, les embouchures de la Néva, Schlüsselbourg, Pétersbourg, Kronstadt et Kronschlott.

Le début de la campagne prouva combien on avait mal calculé. Les généraux russes Keith et Lascy pénétrèrent en Finlande et battirent les Suédois à Willmanstrand, le 3 septembre 1741. Mais si l'on avait eu lieu de reconnaître qu'en commençant la guerre on ne s'était pas bien rendu compte de la puissance des Russes, on comptait maintenant sur les désordres occasionnés par la nouvelle révolution qui avait eu lieu dans le palais de Saint-Petersbourg. En effet, la nouvelle impératrice Elisabeth fit offrir une trêve; mais les Suédois, croyant que la Russie ne pourrait se dispenser de conclure la paix, élevèrent des prétentions ridicules, et négligèrent d'augmenter leurs forces. Les Russes entrèrent donc de nouveau en Finlande, et l'armée suédoise fut re-

(*) Des bonnets de coton.

poussée jusqu'à Helsingfors, où, abandonnée par la flotte, elle fut cernée par les Russes et forcée de se rendre, le 20 août 1742.

Ainsi, au lieu de songer à de glorieuses conquêtes, il fallut s'attendre à de nouvelles pertes, et déjà l'on prévoyait qu'il faudrait céder toute la Finlande à un ennemi aussi puissant. Toutefois, il s'offrit un moyen moins dispendieux de calmer la czarine. Frédéric n'avait point d'enfants, et l'on délibérait depuis quelque temps sur la question de savoir quel serait son successeur; il y avait, il est vrai, dans la maison de Holstein, un prince descendant, par les femmes, de Charles XI; c'était le petit-fils de la sœur de Charles XII, Pierre-Ulric, fils du duc qui s'était retiré en Russie, et d'Anne, fille de Pierre I^{er}. Mais ce prince étant destiné à monter sur le trône de Russie, on proposa un autre prince de la maison de Holstein, Adolphe-Frédéric, qui descendait d'une petite-fille de Charles IX. Les paysans suédois, et surtout les Dalécarliens, qui envahirent Stockholm à main armée, voulaient nommer le prince royal de Danemark et rétablir l'union de Calmar. Le Danemark promettait, dans le cas où cette tentative réussirait, un secours de 12,000 hommes et douze vaisseaux de ligne; mais la noblesse, qui craignait pour son pouvoir, s'opposa à cette combinaison. D'un autre côté, la czarine ne voyait pas d'un meilleur œil le rétablissement de l'union. On se rapprocha donc; la noblesse se prononça pour Adolphe-Frédéric, qui fut élu successeur de Frédéric, et Élisabeth accorda une paix équitable, qui fut signée à Abo (1743). Elle se contentait de la cession de quelques portions de territoire pour s'arrondir en Finlande, de la province de Kymmenegard, et des forteresses de Frédérikshamn, de Willmanstrand et de Nyslat. Le sénat rejeta tous les torts sur les généraux Buddenbrok et Löwenhaupt, qui avaient mal exécuté un plan de campagne détestable, et leur fit trancher la tête.

Huit ans plus tard (25 mars 1751),

le roi Frédéric mourut, frappé d'apoplexie, à l'âge d'environ 76 ans. Il avait, en 1732, fondé à Stockholm une académie, dont le célèbre Linné fut le premier président. Mais le monument le plus durable de son règne, c'est le code civil, publié en 1736, et qui régit encore aujourd'hui la Suède.

ADOLPHE-FRÉDÉRIC.

Adolphe-Frédéric, de la maison de Holstein, monta sur le trône, le 5 avril 1751, à l'âge de 21 ans, après avoir adopté la *forme de gouvernement* de 1720, qu'il devait confirmer en signant un acte d'assurance par lequel les faibles prérogatives de la couronne étaient encore plus restreintes. Il était marié à Ulrique-Éléonore, sœur du roi de Prusse; et l'intention que l'on supposa à cette princesse de vouloir rétablir l'autorité royale dans ses anciens droits, fit le principal intérêt de son long règne. L'influence de la France sur les décisions du sénat était alors presque illimitée, et la diète qui s'assembla en 1756 fut encore presque entièrement composée de *chapeaux*.

On doit se rappeler qu'à cette époque la politique de la France changea entièrement, et qu'en 1755 madame de Pompadour avait conclu avec sa *cousine*, Marie-Thérèse, un traité d'alliance auquel l'impératrice de Russie ne resta pas étrangère; on sait que ce triumvirat féminin voulait porter un coup fatal au roi de Prusse, qui ne cessait de lancer des sarcasmes contre elles et contre leurs amants. Ce rapprochement inattendu entre la France et la Russie mit le parti des *chapeaux* dans l'agréable position de recevoir des deux mains et de complaire également au cabinet de Versailles et à celui de Saint-Petersbourg. Les *bonnets*, alors, trouvant qu'une pareille conduite était intolérable et contraire à la constitution, s'unirent au parti de la cour, c'est-à-dire, à la reine, que l'on savait opposée à l'alliance qui avait pour but d'humilier son frère: on se rapprocha d'autant plus volontiers de

cette princesse, que l'Angleterre avait promis quelques secours pour renverser le parti français ; mais ces secours se firent longtemps attendre.

Ulrique - Éléonore avait une âme ferme, un caractère décidé et entreprenant : elle chercha à s'attacher les *bonnets* ; et pour y parvenir, elle engagea à Hambourg une partie de ses diamants. Mais une de ses dames d'honneur vendit son secret aux *chapeaux*, moyennant une pension que les états lui accordèrent. Les *chapeaux*, afin d'enlever aux *bonnets* les sommes que leur distribuait la reine, mirent tout en œuvre pour la contraindre à racheter sans délai les diamants engagés. Voici les moyens qu'on employa pour atteindre ce but : dès l'ouverture de la diète, les états présentèrent à sa majesté une délibération par laquelle, en vertu d'un article du règlement de 1723, qui conférait aux états le droit d'examiner et de comparer avec les inventaires, la situation des immeubles et des diamants de la couronne, ils lui donnaient communication d'un décret de la diète ordonnant que cet examen eût lieu. En même temps, ils prièrent le roi de leur faire connaître quand il lui conviendrait que les diamants de la couronne, tant ceux qui étaient dans le trésor, que ceux qui avaient été présentés à la reine à Berlin, lors de son mariage, fussent visités par les députés nommés à cet effet. Les états, jusqu'alors, n'avaient jamais usé de ce droit, qui ne devait être exercé que dans le cas d'une minorité ou d'une vacance ; mais la lettre du règlement favorisait les prétentions des *chapeaux*.

La reine refusa de se soumettre à cette investigation pour les diamants que l'ambassadeur de Suède à Berlin lui avait présentés au nom du roi en personne. Elle en écrivit au sénat : « Cette mesure, » disait-elle dans sa lettre, « semble faire supposer quelque méfiance de la part des états ; je dois donc déclarer que je suis dans l'intention de séparer mes diamants de ceux de la couronne, qui seront remis aux états, car désormais je se-

« rais humiliée de les porter. » Le comité secret engagea alors les états à adresser au roi la remontrance suivante, qui servira à faire connaître, et les procédés de ce corps, et la position du roi : « Les états du royaume ne peuvent dissimuler plus longtemps à V. M. ce qu'ils n'ont pu s'empêcher d'observer, savoir : que la reine ne regarde pas les états sous le point de vue où ils doivent être considérés, c'est-à-dire, comme ayant en main le pouvoir, comme étant vos fidèles sujets, comme ayant élevé V. M. à un rang si glorieux, et comme disposés à exposer leur vie et leur fortune pour le bien commun de V. M. et du royaume, toutes les fois que l'occasion le commanderait. »

« Non contente d'agir ainsi envers les états, la reine a témoigné son mépris (*) pour les sénateurs et autres grands officiers du royaume, par des actes qui n'ont d'autre mobile que le caprice et l'absence de tous égards pour la dignité des personnes ; comme s'il pouvait y avoir une autre fidélité et un autre mérite que l'obéissance aux lois, ou d'autres marques de dignité et d'autres récompenses que celles que la justice de V. M. distribue à ses fidèles sujets. »

« L'assemblée générale des états est persuadée, ainsi que tout le royaume, que V. M. désapprouve entièrement de tels procédés. Ils ne désirent pas un gouvernement plus heureux que celui que leur promettent les dispositions bienfaisantes et paternelles de V. M. ; mais lorsqu'il se passe si près du trône des choses si contraires à ces généreuses dispositions,

(*) Shéridan dit que ce prétendu mépris n'était autre chose qu'un ordre donné par le roi, environ un an auparavant, de ne laisser entrer que les carrosses de la famille royale dans la cour intérieure du palais, et que les sénateurs persuadèrent à l'ambassadeur de France de se plaindre au sénat, qui décida que toutes les personnes d'un certain rang jouiraient de cet important privilège.

« cela ne peut que donner matière à
 « réflexions parmi les étrangers, et
 « causer de l'inquiétude et du trouble
 « dans le royaume. La sagesse de
 « V. M. ne peut manquer d'observer
 « que ces sortes d'exemples font im-
 « pression sur l'âme des princes héréditaires,
 « qui, au lieu de concevoir
 « de l'amour pour la nation, pour un
 « peuple libre, et de l'estime pour la
 « fidélité et le mérite, apprennent à
 « regarder les autres hommes comme
 « les jouets de leur caprice, et comme
 « devant être heureux ou malheureux,
 « bien ou mal intentionnés, selon les
 « faveurs ou les disgrâces qu'ils reçoivent
 « de la cour.

« La reine est venue dans ce royaume
 « pour être l'épouse de V. M., et non
 « pas pour aggraver le poids du gouvernement.

« Ce poids doit être porté d'autant
 « plus aisément par un roi aussi gracieux
 « et aussi juste, que V. M. possède le plus
 « haut degré de pouvoir, et que sa plus sûre
 « récompense est dans les cœurs de ses sujets.

« Lors donc que d'autres personnes
 « suivent une route qui s'écarte des
 « engagements qu'a contractés V. M. devant
 « Dieu et le royaume, et qui, par conséquent,
 « s'éloigne de nos vues et de nos intentions,
 « elles tendent, ou à introduire deux gouver-
 « nements dans le royaume, l'un s'appuyant
 « sur les lois, et l'autre les méconnaissant,
 « ou à rendre le roi étranger à la constitution,
 « et à anéantir le pouvoir des lois.

« Rien ne paraît devoir être plus
 « contraire à l'attente des états que la
 « déclaration de la reine, donnée par écrit,
 « dans laquelle S. M. dit qu'elle regarde
 « le désir du comité secret, de faire la
 « visite des diamants, comme une marque
 « de méfiance, et conclut en ces termes :
 « qu'elle se croit humiliée de les porter
 « désormais.

« Il n'est ni dans les usages ni dans
 « la forme de notre gouvernement qu'aucune
 « communication ou correspondance ait lieu
 « entre la reine et les états; mais quand
 « les états n'ont rien fait pour s'attirer de pareilles expres-

« sions de la part de S. M., et qu'il leur
 « tombe entre les mains un écrit contenant
 « un mépris si manifeste du gouvernement,
 « il ne convient plus à leur dignité
 « de garder le silence, bien que les
 « mesures auxquelles les états jugeront
 « à propos de recourir dans cette circonstance
 « ne doivent pas tirer à conséquence
 « pour d'autres et devenir un précédent,
 « d'autant que l'assemblée générale
 « des états espère et *prendra soin* aussi
 « que ce qui occasionne aujourd'hui
 « de tels procédés n'arrive plus
 « désormais.... Les états ne souhaitent
 « pas que V. M. change de sentiments
 « à l'égard de la reine, mais que la
 « reine en change à l'égard du royaume.

« Tout ce qu'ils demandent, c'est
 « qu'on laisse V. M. assurer tranquillement
 « le bonheur de ses sujets et la gloire
 « de son règne; mais ils désirent aussi
 « qu'une personne dont le droit est si
 « étroitement lié à celui de V. M. puisse
 « jouir constamment de tout leur respect
 « et de tout leur dévouement.

« Toute l'assemblée des états s'en
 « rapporte humblement, à cet égard, aux
 « soins paternels de V. M., et ils se
 « réjouissent de n'avoir pas besoin de
 « recourir aux moyens que Dieu et leur
 « droit leur ont mis entre les mains.

« Les engagements de V. M. envers
 « le royaume sont les premiers et les plus
 « importants qu'elle puisse avoir; c'est
 « de leur observation qu'une nation
 « entière doit attendre sa prospérité
 « et que dépend le bonheur des générations
 « suivantes.

« En maintenant la constitution
 « comme elle doit être maintenue, V. M.
 « sera délivrée d'une foule de soins,
 « et le pays et ses habitants jouiront
 « pleinement des fruits du gouvernement
 « d'un si digne prince.»

« Le roi, dans sa réponse, fut obligé
 « de protester des hauts sentiments d'estime
 « et d'amour que la reine avait pour
 « toute la nation suédoise. Il s'efforça
 « d'adoucir la dureté de quelques expressions
 « dont elle s'était servie dans sa lettre
 « aux états, les attribuant à ce

qu'elle avait écrit cette lettre dans une langue qu'elle n'entendait pas suffisamment. Il déclara de plus que les diamants donnés à la princesse, à Berlin, lui ayant été offerts en son nom, elle ne pouvait les regarder que comme lui appartenant, conformément à l'un des articles du contrat de mariage. Les états répliquèrent, et dans leur réplique on trouve le passage suivant : « Les états prient V. M. d'être seule maître dans sa cour et roi de son royaume; et enfin ils la supplient humblement de faire cesser toute correspondance ultérieure, tant sur ce sujet que sur tout autre sujet semblable. »

Après avoir emporté un point aussi important, les états se livrèrent à des actes encore plus personnels. Le sous-gouverneur que le roi venait de donner au prince royal, alors âgé de dix ans, déplut aux *chapeaux*; on résolut, en conséquence, de supprimer la place de sous-gouverneur du prince, et, à cet effet, on adressa au roi une très-humble requête, non moins impérieuse que celles qui précèdent. Elle était conçue en ces termes :

« Très-grand et très-puissant roi,
« Après avoir délibéré sur une éducation qui est de si haute importance pour V. M. et pour le royaume, il nous a paru entre autres choses que l'emploi de sous-gouverneur de Son Altesse Royale n'était pas nécessaire. En conséquence, les états représentent humblement à V. M. que de pareilles fonctions sont entièrement inusitées, et que ce qui se pratique dans d'autres pays n'est point applicable à un royaume qui a d'autres principes de gouvernement.

« Dans l'opinion des états, tant qu'un gouverneur a assez de santé et de vigueur pour remplir la place qui lui est confiée, la charge de sous-gouverneur ne peut être d'aucun avantage, et peut être susceptible de quelques inconvénients.

« Les états respectent en toute soumission les vues sages et tendres qui ont porté V. M. à créer cet emploi; mais ils croient donner une preuve

« de ce respect et de cette soumission « en l'avertissant, avec le plus grand « empressement, que ledit emploi de « sous-gouverneur peut être entièrement supprimé par la suite.

« En outre, les états supplient très-humblement V. M. que, conformément au droit qui leur est donné par la *forme de gouvernement*, il ne soit créé, sans leur participation, aucun nouvel emploi pour tout ce qui concerne l'éducation des princes, et qu'il ne soit fait dans le personnel aucun changement qui ne serait pas conforme à ce qui est prescrit dans les instructions du gouverneur. »

Le roi eut à peine obéi à cette injonction, qu'on lui intima, sous forme de supplicque, l'ordre de renvoyer le gouverneur du prince, et en même temps on lui signifia que le comité secret avait choisi le sénateur Scheffer pour remplir ces fonctions. Le roi répondit que, bien qu'il fût intimement convaincu du mérite de Scheffer, il ne pouvait acquiescer à cette nomination, attendu que le droit de nommer à cette place lui était explicitement réservé par l'article III de la *forme du gouvernement*. La réponse du comité secret, bien que conçue en termes obscurs, n'en allait pas moins droit au but. « Les états du royaume, y dit-on, ont la puissance législative et exécutive : c'est là ce qui caractérise leur position. Mais la législation et le pouvoir seraient sans effet si des obstacles ou quelque résistance pouvaient empêcher l'exécution, ou si les sentiments des législateurs étaient sujets à la censure de qui que ce fût. C'est pour cette raison que S. M. s'est engagée, par un serment solennel, à être toujours d'accord avec les états assemblés, de sorte que leurs actes sont ou doivent être de bon plaisir de S. M., etc., etc. » Les états nommèrent alors non-seulement le gouverneur du prince royal, mais encore tous ceux qui devaient être attachés à sa personne, et le roi fut obligé de céder sur ce point comme sur tous les autres.

Les *chapeaux* cependant n'étaient

point encore arrivés au terme de leur insolence aristocratique; car on ne peut pas donner d'autre nom à de pareils procédés, si l'on réfléchit combien tout cela était éloigné d'avoir le plus léger intérêt pour la chose publique et pour le maintien de la constitution. Ils exposèrent au roi que, suivant le XVI^e article de la constitution, dans le cas où le roi serait absent ou assez malade pour ne pouvoir vaquer aux affaires publiques, les sénateurs étaient autorisés à signer les dépêches qui n'admettaient point de délai; que, par le XX^e article de l'ordonnance de 1723, si le roi différait de signer plus longtemps que ne le nécessitait l'importance d'une affaire, les sénateurs étaient chargés de signer tout ce que les états enverraient à S. M. pour qu'elle l'exécutât. Ils ajoutèrent que des motifs autres que l'absence et la maladie pouvaient empêcher le roi de signer les actes qui lui étaient présentés, et que, indépendamment des affaires décidées par les états, il en était encore d'assez importantes pour ne permettre aucun délai. « Les états généraux, » est-il dit dans cette naïve remontrance, « ayant « scrupuleusement égard à cette consi- « dération, que le *grand nom de roi* « rend les commandements et les expé- « ditions plus efficaces, etc., l'humble « opinion des états est que dans toutes « les affaires, sans exception, où la si- « gnature manuelle du roi a été acquise « jusqu'alors, le nom de S. M. soit « *apposé dorénavant au moyen d'une* « *estampille*, toutes les fois que sa si- « gnature ne suivra pas la première « ou la seconde réquisition du sénat. » Le roi fut encore forcé de céder.

Peu d'années après, ce même parti des *chapeaux*, soutenu encore par la France, embrassa les intérêts de la cour, parce qu'alors la politique étrangère avait changé de face à Versailles; mais le prétexte de leurs menées fut toujours le même: la liberté de la nation suédoise!

On aurait tort cependant de croire que le roi et ses partisans ne firent aucun effort pour détruire la prépondérance des *chapeaux*; mais leurs

tentatives eurent peu de succès. Le roi était entièrement dépouillé des moyens que la constitution de 1720 lui avait assurés pour défendre son autorité, et désormais la force seule pouvait la rétablir. Du reste, le peuple, fatigué de la domination du parti aristocratique, désirait vivement le retour de l'ancienne constitution; mais les nobles avaient pris tant de précautions, qu'ils étaient certains, tant qu'il ne s'opérerait pas une scission entre eux, de pouvoir faire échouer tout ce qu'on oserait entreprendre. L'outrecuidance des *chapeaux* amena bientôt ce résultat. Le comte de Brahé, le baron de Horn, le maréchal de la cour, et d'autres *bonnets*, formèrent un complot, dont l'objet semble avoir été de remettre le roi en possession de tout le pouvoir dont il jouissait en 1721. Ils comptaient y parvenir en corrompant les soldats et les matelots qui se trouvaient alors à Stockholm; car, d'ailleurs, on était sûr du peuple. Cette conspiration fut découverte au moment de l'exécution; de Brahé, de Horn, et plusieurs autres personnages suspects, furent arrêtés par ordre du comité secret. L'affaire fut portée devant un de ces tribunaux monstrueux dont les membres étaient choisis par les états, dans leur propre sein, et par conséquent dans le parti dominant, contre lequel Brahé et ses complices étaient accusés d'avoir conspiré. Toute la procédure eut lieu sans aucune publicité, et la question, qui jamais n'a été admise en Suède dans les cours de justice ordinaire, fut appliquée sans ménagement. Le principal chef d'accusation dirigé contre le comte de Brahé, c'était la saisie faite, dans sa maison de campagne, d'un grand nombre de balles et de cartouches. Vainement il alléguait pour sa défense qu'il n'avait rassemblé ces munitions que par l'ordre immédiat du roi, et pour défendre S. M. en cas d'une attaque imprévue; il fut condamné à perdre la tête, ainsi que le baron de Horn et six autres complices, et la sentence fut exécutée. Dans cette circonstance, le roi et la reine ne craignirent pas de s'abaisser jusqu'à des supplications;

on les repoussa avec dureté et dans le style le plus impérieux.

Désormais l'influence du roi était assez annihilée pour qu'il ne pût opposer aucun obstacle à ce que la Suède prît parti dans la guerre contre le roi de Prusse. Les instigations de la France, la peur qu'on avait de la Russie, l'espoir de regagner ce qu'on avait perdu en Poméranie, entraînèrent le parti dominant dans cette guerre, qui chargea la Suède d'une nouvelle dette de vingt millions d'écus et du mépris universel. On sait que les armes suédoises ne se montrèrent jamais sous un point de vue plus triste pour elles. Les troupes, il est juste de le dire, combattirent vaillamment quoique manquant de tout; mais la cour intriguait d'un côté pour qu'on n'entreprît rien de décisif, et de l'autre côté les généraux, redoutant le sort de Buddenbrot et de Löwenhaupt, s'attachaient à la lettre des instructions que le sénat envoyait de Stockholm. En 1762, avant l'avènement de Pierre III, on fit la paix à Hambourg, et l'on rétablit le *statu quo ante bellum*.

Depuis la diète de 1756, les *chapeaux*, par leurs violents procédés, avaient perdu la confiance de la nation, et les *bonnets* avaient vu insensiblement s'augmenter leur crédit, à mesure que celui de leurs adversaires s'affaiblissait. Le mauvais succès de la guerre contre la Prusse, le manque d'argent occasionné par les grandes et inutiles dépenses de l'armée, la suppression des subsides que la France s'était engagée à payer, et les sommes que l'Angleterre avait fait passer dès 1756 à la cour et aux *bonnets*, toutes ces circonstances réunies contribuèrent à leur faire gagner du terrain durant la diète de 1762. A cette époque les arrérages des subsides dus par la France se montaient à dix ou onze millions de livres. La cour de Versailles, au lieu de satisfaire aux demandes réitérées qu'on lui adressa à cet égard, proposa de conclure un nouveau traité pour dix ans, pendant lesquels elle donnerait un million et demi par an, à condition que les Suédois lui accor-

deraient, pendant cet espace de temps, l'usage de six vaisseaux de ligne et de quatre frégates, complètement armés et équipés. Un traité de cette nature devait intéresser puissamment l'Angleterre, en ce qu'il mettait entre les mains de la France toutes les forces maritimes de la Suède. Elle réussit donc à faire échouer cette négociation. La cour de Stockholm répondit qu'il était impossible d'accueillir aucune proposition de la part de la France, avant que celle-ci eût payé au moins quatre millions sur les arrérages qu'elle devait à la Suède. On fit en même temps courir le bruit que si la France ne satisfaisait pas sur-le-champ à cette demande, le ministère suédois consentirait à recevoir à Stockholm un ambassadeur anglais; et la France ne donnant aucune réponse satisfaisante, on admit, en avril 1764, sir John Goodricke en qualité d'envoyé extraordinaire de S. M. britannique.

Ce ministre qui, depuis quelques années, dirigeait, de Copenhague, où il était accrédité, les intrigues anglaises en Suède, devait conclure à Stockholm la grande alliance entre l'Angleterre, la Russie et la Suède, par laquelle on espérait contre-balancer le pacte de famille et l'alliance entre la France et l'Autriche. La tâche n'était rien moins qu'aisée : la France jusque-là n'avait rencontré en Suède aucune opposition à ses vues, et il fallait renverser un système qui avait prévalu pendant vingt-huit ans, dont rien n'aurait pu ébranler les solides fondements, si les subsides qui devaient l'étayer n'eussent pas manqué; un système enfin dont la conservation se trouvait liée aux intérêts personnels de ceux qui gouvernaient. Mais d'un autre côté l'impossibilité où la France se trouvait de payer les arrérages, le désordre des finances en Suède, et l'état chancelant des partis, favorisaient les opérations anglo-russes, et Goodricke prit si bien ses mesures avec Ostermann, l'ambassadeur russe, que le sénat convoqua une diète extraordinaire pour le commencement de l'année 1765.

Malgré l'argent que répandit la Fran-

ce, les *bonnets* obtinrent une majorité considérable dans les quatre ordres, et se trouvèrent ainsi maîtres de la diète. Ils décidèrent que les subsides payés par la France, loin d'être avantageux à la Suède, lui avaient été au contraire très-préjudiciables, en l'engageant à des dépenses qui en excédaient au moins trois fois le montant, et qui mettaient le gouvernement dans le plus grand embarras; d'autant plus que non-seulement la France diffèrait de payer les douze millions d'arrérages qu'elle devait légitimement, mais qu'elle établissait même des comptes qui réduisaient la somme à sept millions, lesquels peut-être ne seraient pas payés en sept ans, et ne sauraient, en aucun cas, compenser les maux qu'entraînerait une rupture avec l'Angleterre, rupture inévitable si le traité proposé par la France avait lieu; qu'au reste la Suède avait en elle-même des ressources suffisantes pour se tirer de ses embarras actuels sans l'assistance d'aucune puissance étrangère, pourvu que le gouvernement ne contractât aucun nouvel engagement et restât quelques années sans s'immiscer dans aucune guerre.

Quant à la réforme des abus qui s'étaient introduits dans la constitution, l'intention des *bonnets* était de rétablir l'autorité royale dans les droits que la forme de gouvernement de 1720 lui avait donnés, et de restreindre l'autorité du sénat. Mais un changement qui se manifesta bientôt dans les dispositions de la cour les obligea d'apporter quelques modifications à leur premier plan. La cour avait dissipé en dépenses futiles les subsides que la Russie et l'Angleterre lui payaient depuis deux ans, et elle se rapprocha de la France aussitôt que ces puissances cessèrent de les payer.

On s'aperçut bientôt de ce changement en voyant la majorité revenir tout d'un coup aux *chapeaux* dans la chambre des nobles. Les ministres d'Angleterre et de Russie, auxquels l'envoyé de Prusse venait de s'unir, formèrent donc un nouveau plan. Ne pouvant plus compter sur la cour, ils ne songèrent plus à augmenter la puissance

royale aux dépens du sénat, ils travaillèrent au contraire à affermir l'autorité de ce corps, et à s'y assurer autant d'influence que la France en avait eu par le passé. Il fallait pour y parvenir faire renvoyer tous les sénateurs attachés à la France et au parti des *chapeaux*. D'un autre côté, la France, pour calmer les clameurs de la nation au sujet des arrérages, offrit de payer douze millions en huit ans, ce que le sénat jugea à propos d'accepter. Les finances du royaume étaient si délabrées, qu'on s'attachait avidement à tout ce qui paraissait pouvoir faire sortir la Suède de l'état de détresse où elle se trouvait. Cependant le comité secret, pour montrer à la France qu'elle avait perdu tout ascendant dans la diète, supprima la place d'ambassadeur à Versailles, et exclut, comme ayant abusé de la confiance des états, sept sénateurs connus pour être dévoués à la France. On s'attendait bien à ce que cette mesure ne serait pas approuvée dans la chambre des nobles; mais, au grand étonnement de tous, le nombre des voix pour et contre fut égal dans la chambre du clergé, et les *bonnets* ne l'emportèrent que de deux voix dans la chambre des bourgeois. C'est que l'ambassadeur de France avait répandu la veille plus de 170,000 livres, dont près de la moitié avait été distribuée au clergé.

Le triomphe des *chapeaux* ne fut pas de longue durée; le lendemain même l'or de la Russie rétablit les choses sur l'ancien pied; et la question ayant été reproduite, il y eut, en faveur du renvoi des sénateurs, une grande majorité dans les trois ordres inférieurs. Il n'y a peut-être pas, dans l'histoire d'aucun état, un exemple plus frappant d'une corruption aussi générale et aussi éhontée. Et en effet, on craignait alors si peu de se montrer à découvert, que quelque temps avant la réunion de cette diète, on proposa publiquement, dans une réunion de bourgeois, de prendre tout l'argent qui serait offert, et de voter ensuite suivant sa conscience. Ce stratagème réussit. La corruption fut intimidée,

et les *bonnets* obtinrent, surtout par suite de cette circonstance, la majorité dans la chambre des bourgeois.

Rien ne s'opposant plus à l'influence de la Russie et de l'Angleterre, cette dernière puissance conclut, en 1766, avec la Suède, un traité d'amitié, par lequel les deux puissances s'assuraient mutuellement le traitement de la nation la plus favorisée : on n'osa faire plus dans la crainte de mécontenter la France ; mais celle-ci, s'appuyant sur les traités de 1738 et de 1758, qui imposaient à la Suède l'obligation de ne faire aucun traité que d'un commun accord avec la France, crut voir dans l'alliance des Suédois avec l'Angleterre un motif suffisant pour refuser le paiement des subsides, et l'ambassadeur français répondit au sénat qui s'en plaignit : « Que la Suède, en ne tenant « aucun compte de ses engagements, « avait dérangé les vues politiques de « S. M. le roi de France, de même le « non-paiement des subsides pourrait « bien déranger les vues économiques « de la Suède. »

La cour, à cette époque, ne cacha plus ses liaisons avec la France, et fit une guerre ouverte aux *bonnets*. Le mariage du prince royal avec une princesse danoise ne servit qu'à augmenter la mésintelligence. La cour avait voulu profiter de cette occasion pour tirer quelque argent du Danemark ; mais les *bonnets* ayant réuni tous leurs efforts pour la contrecarrer, elle prit enfin la résolution de tenter une réaction. Pour y parvenir, on résolut de brouiller la chambre des nobles avec les autres ordres, de hâter la clôture de la diète, de travailler sans retard à en rassembler une autre, de décrier dans toutes les provinces l'administration des *bonnets*, d'insinuer qu'ils étaient entièrement dévoués à la Russie, que la Suède allait devenir une province russe, tandis que ses manufactures seraient sacrifiées à celles de l'Angleterre, et qu'enfin il n'y avait d'autre remède à ces désordres que l'intervention de l'autorité royale.

On eut bientôt des preuves des projets subversifs de la cour. Un nommé

Hoffmann, prétendant agir au nom du roi, excita un soulèvement ; mais il fut livré par les paysans. L'instruction prouva que sa conduite était l'effet d'un plan concerté, qu'il avait fait échouer par sa trop grande précipitation. Les *bonnets* oubliant alors leurs anciennes protestations, établirent à cette occasion un de ces tribunaux odieux dont nous avons parlé, et les *chapeaux*, de leur côté, oubliant l'exemple qu'ils avaient donné eux-mêmes en 1756, crièrent hautement à l'inquisition, à la persécution. La conduite des *bonnets* fut néanmoins plus modérée que celle de leurs antagonistes ; pour avoir le moins de sang possible à verser, ils évitèrent soigneusement de pousser leurs investigations trop loin. Hoffmann et deux de ses complices eurent seuls la tête tranchée.

Cependant les *bonnets*, abandonnant leurs anciennes vues gouvernementales, entreprirent de mettre de nouvelles entraves à l'autorité du roi. Jusqu'ici, en cas de vacance d'une place de sénateur, le prince avait choisi entre trois candidats présentés par les états : mais les *bonnets* firent passer une loi statuant que dans le cas où un candidat aurait été présenté trois fois sans être agréé, les états pourraient le nommer sans le concours de l'autorité royale. En même temps, on prit une autre résolution qui semblait compenser ce que la première avait de contraire aux principes proclamés si souvent par les *bonnets* pendant qu'ils faisaient de l'opposition. Il y était dit qu'on ne ferait aucun changement dans les lois fondamentales, à moins qu'il ne fût proposé dans une diète et approuvé dans une autre par les quatre ordres. D'après la première de ces résolutions, le baron Duben, présenté pour une place de sénateur, ayant été rejeté trois fois par le roi, les états n'hésitèrent pas à le nommer eux-mêmes. Le roi refusa de signer le brevet, disant qu'on pouvait l'estampiller de son nom, si l'on voulait ; et l'on répandit le bruit que la reine ne souffrirait pas que le nouveau sénateur fût admis à lui baiser la main, suivant l'usage.

Peu de temps après, le roi fit une démarche plus énergique. Il rejeta trois candidats qui lui furent présentés pour la place de secrétaire d'État, et en nomma un quatrième de sa propre autorité : action directement contraire à la constitution. Cette conduite indiquait assez que le roi espérait être puissamment appuyé; c'était évidemment le prélude de ce qui arriva peu de temps après. Mais les *bonnets* se croyaient trop forts pour avoir rien à craindre de l'autorité royale. On régla avec une petitesse sans exemple les moindres détails du mariage du prince royal; et ensuite la diète se sépara.

L'influence française eût été complètement détruite dans cette circonstance, si l'Angleterre et la Russie eussent autorisé leurs ministres à offrir un subside; mais leur jalousie mutuelle les en empêcha. A la tête des affaires se trouvait alors le comte Löwenhielm, chef du parti anti-français; des seize sénateurs, douze étaient entièrement dévoués aux intérêts anglo-russes, et les instructions du comité secret enjoignaient au sénat de déclarer à l'Angleterre que la Suède était actuellement libre d'entendre des propositions pour un traité d'alliance défensive. De plus, s'il venait à se former une alliance dans le nord pour contre-balancer celle des puissances du midi, le ministère suédois devait y accéder et n'écouter aucune proposition de la part de la France, jusqu'à ce qu'elle eût payé l'arriéré des subsides, et, dans ce cas même, ce paiement ne devait, en aucune façon, préjudicier à l'union projetée des États du nord. Enfin, par la dernière résolution du comité, il fut pourvu aux dépenses publiques jusqu'en 1770, sans tenir compte des subsides de la France; et c'est sur ce fait que les *chapeaux* fondèrent principalement l'espérance de forcer le sénat à convoquer une nouvelle diète. Aussi, à peine celle dont nous venons de parler fut-elle dissoute, qu'on s'attacha à en réclamer une autre, et à mettre tout en œuvre pour embarrasser le ministère.

Le duc de Choiseul, alors ministre des affaires étrangères, après avoir

empêché le ministère suédois de conclure un emprunt à Gènes, offrit de payer 4 millions et demi, à condition que la Suède renouvellerait le traité de 1738; et ses émissaires répandaient dans le pays assurément aux paysans que si l'argent de la France arrivait, ils seraient déchargés de leurs contributions. On espérait que le sénat, ne pouvant résister à tant de clameurs, consentirait à convoquer une nouvelle diète. Cependant les négociations avec l'Angleterre n'avancant que lentement, le sénat se vit forcé à demander un subside, et le ministère britannique ne voulut pas en accorder.

La cour, impatiente de se rendre plus libre, imagina un nouveau projet : c'était de faire déclarer par le roi en plein sénat qu'il était résolu d'abdiquer la couronne. Les deux partis de la cour et de la France promettaient au roi que les états, une fois assemblés, le prieraient de la reprendre. Adolphe-Frédéric fit d'abord présenter au sénat, par son fils Gustave, une énumération de ses griefs. Ensuite, le prince royal fit une tournée dans le royaume, et, par son adresse insinuante et ses manières aimables, il gagna l'affection du peuple. Il sut engager plusieurs gouverneurs de provinces et un assez grand nombre de négociants, à présenter au sénat des adresses, par lesquelles ils se plaignaient des désordres qui régnaient dans l'administration intérieure, et prouvaient en même temps la nécessité de convoquer les états.

Les *chapeaux* étaient déterminés à poursuivre leurs projets à la première occasion favorable : ils la trouvèrent dans la mort du comte Löwenhielm, qui fut un coup fatal au parti des *bonnets*, et dans la guerre entre la Russie et la Turquie. Le roi résolut de ne plus différer l'exécution de son plan d'abdication simulée; il refusa, le 12 décembre 1768, de signer un acte que lui présentait le sénat, et lui adressa une lettre pour le presser de convoquer une diète extraordinaire, devenue nécessaire par suite de l'accroissement continuel des malheurs publics, comme l'attestaient, disait-il,

les différentes requêtes présentées à son fils. « Si le sénat, ajoutait-il, contre mon attente, s'obstine à refuser la convocation, je suis forcé de déclarer que, dans ce cas, je renonce au fardeau du gouvernement que les larmes de tant de mes malheureux sujets et la décadence de mon royaume me rendent insupportable; me réservant, lorsque mes fidèles conseillers des états seront assemblés, de leur exposer les raisons qui me portent à me démettre du gouvernement. Jusqu'à ce moment cependant je défends très-strictement qu'il soit fait usage de mon nom dans les résolutions du sénat. »

Le roi demanda une réponse dans les vingt-quatre heures; mais n'en ayant point reçu au bout de quinze jours, il se rendit lui-même au sénat. On demanda encore un répit, et l'on fit observer au roi que l'intention qu'il avait manifestée d'abdiquer la couronne était contraire aux lois. Adolphe-Frédéric répliqua que, considérant cette réponse comme un refus, il ne se mêlerait plus du gouvernement. Il sortit aussitôt, et dès qu'il fut rentré au château, il envoya le prince royal en grande cérémonie à la chancellerie, pour demander la restitution de l'estampille. La chancellerie l'ayant refusée, le prince se rendit auprès des autres collèges ou grandes administrations, leur déclara que le roi son père s'était démis du gouvernement, et fit répandre un exposé imprimé des raisons qui engageaient le roi à cette démarche. Tous ces corps se montrant favorables à la famille royale, le sénat envoya d'abord une députation de quatre de ses membres au roi pour le prier de ne pas abdiquer; mais le roi tenant ferme, ils se virent forcés de convoquer une diète, et le roi révoqua aussitôt son abdication. Voici deux documents curieux, pour ne pas dire ridicules, quand on songe à l'usage singulier qu'on y fait du nom du roi; le sénat les publia à cette occasion, le premier avant de céder, et l'autre lorsqu'il se vit contraint de céder aux volontés de la cour.

« Attendu que SA MAJESTÉ a été in-

« formée dans le sénat que le prince
« royal, par ordre particulier, a notifié hier à tous les collèges que le
« roi ne prendrait plus aucune part
« aux affaires du gouvernement, il devient indispensable de rappeler aux
« collèges comment le royaume doit
« être gouverné selon la forme de gouvernement qu'ils ont juré de maintenir; et en conséquence de laquelle
« les seuls ordres valides, les seuls auxquels on doit obéir, sont ceux qui émanent du sénat au nom de Sa Majesté, et dûment contre-signés; SA MAJESTÉ ayant cette confiance en tous ceux qui servent dans les différents emplois du royaume, que dans ces circonstances si pressantes et si dangereuses pour la nation et la liberté, ils se conduiront selon la forme de leur gouvernement, de manière que leur conduite soit irréprochable envers Dieu, le roi et les états. »

Les principaux collèges ayant répondu que, comme, selon la constitution, la Suède ne pouvait pas plus être gouvernée sans roi que sans sénat, ils resteraient dans l'inaction jusqu'à la convocation des états; et le sénat fut obligé d'en venir à la résolution qui suit :

« Attendu que les différents collèges ont déclaré qu'ils n'obéiraient point aux ordres de Sa Majesté, émanés du sénat, jusqu'à ce que les états du royaume fussent convoqués; que la trésorerie a refusé de faire aucun paiement, et que le général de Fer sen et le colonel Ehrensward ont déclaré qu'ils ne peuvent répondre de l'obéissance des deux régiments en garnison dans la ville, le sénat se trouve obligé de convoquer une assemblée des états pour le 19 avril suivant. »

Dès lors le roi se rendit de nouveau au sénat; il y témoigna toute sa satisfaction de la mesure qui venait d'être prise; il ajouta qu'il était sûr de pouvoir montrer combien ses intentions avaient été pures dans tout ce qui s'était passé les jours précédents, et qu'il était pleinement convaincu que sa conduite serait approuvée dans la suite.

La France avait alors le plus grand

intérêt à ressaisir son ancienne influence en Suède, afin que ce royaume fit une diversion en faveur des Turcs; aussi l'ambassadeur français ne négligea-t-il rien pour soutenir les *chapeaux*. Relativement aux mesures qu'exigeaient des circonstances si extraordinaires, il avait un avantage considérable sur les ambassadeurs de Russie et d'Angleterre : il était seul muni d'ordres éventuels. On annonçait que dans peu il aurait à sa disposition douze millions, et que dix étaient déjà déposés à Amsterdam. En même temps les marchands suédois ouvrirent une souscription pour soutenir les partisans de la France; et, à l'ouverture de la diète, la grande majorité des nobles, du clergé et de la bourgeoisie, parut décidée en faveur du parti opposé à l'administration existante. Les *chapeaux* firent même nommer, dans l'ordre des paysans, un président de leur parti, en répandant, dans la nuit qui précéda l'élection, que l'intention des *bonnets* était de déposer le roi. Fersen, l'un des plus habiles et des plus zélés partisans de la France, fut nommé maréchal de la diète, et dans le comité secret il n'y eut pas un seul *bonnet*.

Heureusement pour les *bonnets*, leurs adversaires étaient divisés en deux partis, le *parti de la cour*, qui tendait à rendre le roi absolu, et le *parti des vieux chapeaux*, qui n'avait en vue que de déposséder le ministère actuel pour se mettre à sa place, et qui ne montrait pas moins d'aversion que les *bonnets* pour tout changement essentiel dans la constitution. Ceux-ci avaient à leur tête le colonel Pecklin, homme du premier mérite, qui jouissait du plus grand crédit dans la diète, et qui ne s'attachait à un parti qu'autant que ce parti tenait aux principes dont il ne voulut jamais s'écarter. Toutefois tous les *chapeaux* furent d'accord pour déposer, dès le commencement de la session, les sénateurs nommés par la dernière diète, et pour rappeler ceux qu'elle avait renvoyés. La chambre des nobles vota ensuite une adresse au roi, pour le remercier d'a-

voir par ses résolutions énergiques amené la convocation d'une nouvelle diète.

Les ambassadeurs des puissances du nord n'eurent plus dès lors d'autre soin que d'empêcher un changement dans la constitution de l'État, et nouèrent des intrigues avec le parti de Pecklin. Celui-ci, quelque mouvement que se donnât l'ambassadeur de France, sut empêcher une rupture avec la Russie; rupture que le cabinet de Versailles désirait aussi ardemment qu'il désirait la concentration du pouvoir entre les mains du roi. Le clergé seul se montra seul disposé à seconder les vues de la France; mais l'arrière des subsides n'arrivant point ou ayant été dépensé sous main, le traité d'alliance proposé par cette puissance fut repoussé à la presque unanimité. Cependant les instructions données au sénat par le comité secret étaient assez conformes à la politique du cabinet de Versailles. Elles portaient que sans doute le sénat devait maintenir la Suède en bonne intelligence avec toutes les cours voisines, mais qu'il n'était pas prudent de contracter une alliance avec aucune d'elles, et particulièrement d'entrer dans la ligue du Nord projetée depuis quelque temps par l'impératrice de Russie. Le comité, dans ces instructions, ajoutait que la France et la Porte Ottomane étaient les alliés naturels de la Suède, et rangeait aussi l'Espagne et l'Autriche parmi les puissances amies, à cause de leur union intime avec la France. Il faisait observer en outre que l'unique but de l'Angleterre, c'était d'envahir l'empire des mers, et d'augmenter son commerce aux dépens des autres nations; qu'elle ne devait donc pas être considérée comme bien intentionnée pour la Suède, depuis surtout qu'ayant eu une occasion de se lier étroitement avec ce royaume, elle n'avait pas voulu en profiter. Il concluait à ce que le sénat ne contractât aucun engagement avec la cour de Londres. On fit en même temps comprendre au ministère français que ses partisans, bien qu'il leur eût été impossible de le satisfaire pen-

tant la diète, comme ils l'avaient promis, ne négligeraient aucun moyen pour mettre le royaume en état de défense, et empêcher toute diète extraordinaire à l'avenir; et qu'on ne laisserait pas de donner suite au projet de changer la constitution, pourvu que les arrérages fussent payés et qu'on fournit l'argent nécessaires pour les préparatifs qu'on se disposait à faire dès que la diète serait dissoute. On adressa de semblables promesses à la Porte, et la diète fut close le 30 janvier 1770.

Le parti de la cour et de la France ayant ainsi échoué dans les tentatives qu'il avait faites pour changer la constitution par l'intermédiaire des états eux-mêmes, prit dès lors la résolution d'employer la force. Mais l'humeur douce et pacifique d'Adolphe-Frédéric s'y opposait; ce prince était étranger, et la nation ne pouvait avoir en lui la confiance qu'elle aurait mise dans un souverain né et élevé en Suède. Doué de toutes les vertus de la vie privée, il n'était ni assez ambitieux pour désirer un plus grand pouvoir, ni assez entreprenant pour le conquérir. D'ailleurs ses sentiments paternels ne lui auraient jamais permis aucune démarche qui, venant à échouer, eût pu entraîner la ruine de sa famille. Ce n'avait même été qu'avec beaucoup de répugnance qu'il s'était hasardé, quelque temps avant la diète de 1770, à abdiquer la couronne. L'âge ajoutait encore aux dispositions naturelles qui le portaient à la tranquillité et au repos. Cependant on affectait de préparer des forces militaires pour répondre aux assurances données à la Porte, et le prince royal s'étant rendu à Paris, les partisans de la France fondèrent de grandes espérances sur l'issue de ce voyage, et sur les conférences du prince avec le duc de Choiseul. D'un autre côté, les *bonnets* se tenaient tranquilles, mettant leur confiance dans le résultat définitif de la dernière diète, dans le caractère du roi, et dans l'aversion de la nation à entreprendre une guerre contre la Russie, et enfin dans le mécontentement que causaient

les délais éternels apportés au payement des subsides français.

Telle était la situation des affaires lorsque Adolphe-Frédéric mourut, le 12 février 1771, à l'âge de 61 ans. Son fils et son successeur en reçut la nouvelle à Paris au Théâtre-Français.

GUSTAVE III.

Quand Adolphe-Frédéric mourut, Gustave et son frère le prince Frédéric étaient depuis quelque temps à la cour de France, où ils s'étaient rendus pour se procurer les moyens de rétablir l'autorité royale en Suède, et s'assurer l'assistance du gouvernement français. Louis XV, malgré ses luttes contre les parlements et les dissipations de sa vie privée, ne cessa pas un seul instant de faire personnellement une sorte de diplomatie mystérieuse, qui avait ses agents particuliers et différents de ceux qu'employait le ministère des affaires étrangères. Gustave, qui s'était attaché aux d'Aiguillon, alors en grande faveur, sut par leur intervention obtenir de traiter directement avec le roi pour tout ce qui concernait les affaires de la Suède, et surtout pour le payement des subsides que la France refusait depuis le changement survenu dans la politique suédoise en 1766. Il y a tout lieu de croire que dans ces entrevues le jeune prince convint avec le vieux monarque de la conduite qu'il devait tenir plus tard pour anéantir l'autorité du sénat, et qui eut un si plein succès. Le titre de roi, en donnant au négociateur une nouvelle importance, fit contre toute attente réussir la négociation principale. On assure aussi que le comte Scheffer, envoyé en France par le sénat pour complimenter le nouveau roi, contribua beaucoup à ce résultat en venant inopinément au milieu de la nuit annoncer à Louis XV la nouvelle de la mort du roi de Suède. Louis, dit-on, parut fort affecté de cet événement, et le comte saisit ce moment pour peindre au monarque français la déplorable situation des finances de la Suède et les

maux qui en résultaient; il insinua adroitement que le défaut de paiement des arrérages dus par la France en était la seule cause. Dans l'étonnement où le roi se trouvait jeté, l'éloquence du comte ne manqua pas de produire son effet, et Louis promit que le lendemain il ordonnerait à ses ministres de satisfaire aux demandes des Suédois. Ce remboursement devait procurer à la Suède une somme de quinze cent mille livres par an. Indépendamment de cette somme, des crédits considérables furent ouverts à M. de Vergennes, nommé ambassadeur à Stockholm sur la demande de Gustave. Ces crédits étaient destinés à acquitter *les dépenses inséparables de la tenue d'une diète.*

Cette diète aurait dû être convoquée dans les trente jours qui suivirent la mort du roi; mais l'absence du prince qui devait succéder à la couronne et la nécessité de lui laisser le temps de terminer les négociations qui l'avaient appelé en France, décidèrent le sénat à remettre l'assemblée au mois de juin. Tel était du moins le prétexte de ce délai; car le motif véritable, c'était le désir qu'avaient les *bonnets* de laisser aux ministres d'Angleterre et de Russie le loisir convenable pour préparer, à la faveur de l'absence du jeune roi, l'entier succès de leurs desseins. On pressentait déjà que de grands événements se prépareraient, et que Gustave, comme roi né en Suède et comme héritier de la couronne, ne se contenterait pas du rôle de roi fainéant auquel avaient été condamnés des rois électifs qui avaient figuré sur le trône depuis la mort de Charles XII. Aussi les *bonnets* firent de si grands efforts dans cette occasion, et furent si bien soutenus par les ministres de l'Angleterre et de la Russie, que, les élections faites, ils purent croire que la majorité leur était acquise dans les trois ordres inférieurs. Cependant le jeune roi écrivit dans les termes les plus obligeants au sénat, approuvant toutes les mesures qu'il avait prises, et l'assurant plusieurs fois dans sa lettre qu'il en-

tendait gouverner selon les lois du royaume. Le langage des partisans de la France se modelait sur celui du roi et tendait à accroître la sécurité de leurs adversaires.

Gustave en quittant Paris alla faire une visite à son oncle le roi de Prusse, auquel il donna, dit-on, les assurances les moins équivoques du désir où il était de conserver la paix avec ses voisins et de gouverner d'après les lois établies. De Berlin il se rendit dans la Poméranie suédoise; et vers la fin du mois de mai 1771 il arriva à Stockholm. Voici le portrait qu'a fait de ce prince, peu de temps après la révolution de 1772, l'auteur anglais que nous avons déjà cité plus d'une fois :

« Gustave III était âgé d'environ vingt-cinq ans lorsqu'il fut proclamé roi de Suède. Sa mère, sœur du roi de Prusse, semblait lui avoir transmis le courage et les grandes qualités de son oncle, comme il parut tenir de son père cette bonté de cœur qui rend encore chère aux Suédois la mémoire d'Adolphe-Frédéric.

« Les talents qu'il reçut de la nature, capables d'illustrer quelque rang que ce fût, semblèrent s'adapter plus particulièrement à celui qu'il devait occuper : ses qualités naturelles acquirent en se développant tout ce qu'on pouvait attendre de l'éducation la mieux entendue et la mieux appropriée à une situation qui devait probablement un jour exiger qu'il les mit en usage dans toute leur étendue.

« La douceur et la force de son éloquence, ses manières engageantes et une adresse insinuante, lui gagnaient les cœurs de ceux qui ne le voyaient qu'en public; l'étendue de ses connaissances et la profondeur de son jugement captivaient l'admiration de ceux qui avaient occasion de l'approcher de plus près. Mais ni les uns ni les autres ne soupçonnaient encore ce génie pour la politique; cet esprit courageux et entreprenant qui l'ont distingué depuis. On s'attendait encore moins que ce prince, en employant ce génie au soutien de ses intérêts parti-

culiers, ne perdrait jamais de vue le bonheur de son peuple, que son courage serait toujours dirigé par la prudence, et que toute sa conduite serait caractérisée par une modération aussi touchante qu'elle est rare.

« Indifférent pour les plaisirs sans en être ennemi, on le voyait goûter les amusements d'une cour, sans être dissipé, et conserver, au milieu de l'application la plus sérieuse à l'étude, l'aisance et les grâces qui font briller dans un cercle. Il s'exerçait avec un égal succès dans l'art de gouverner et de plaire, et savait tout à la fois se concilier le respect et l'affection de ses futurs sujets.

« Sous l'apparence du patriotisme le plus désintéressé, il cachait une ambition aussi grande que ses talents, et le zèle pour le bien de ses sujets couvrait si bien ses projets contre la liberté, qu'ils devaient échapper à la pénétration la plus habile. Tel était ce prince destiné à porter un sceptre qui ne devait ni satisfaire son ambition, ni ouvrir à ses talents une carrière digne de lui, et qui, doué de toutes les qualités qui pouvaient le faire chérir dans un gouvernement populaire, devait se soumettre aux caprices d'un sénat, ou aux suggestions impérieuses d'un ministre étranger; qui, capable de gouverner les autres, ne devait point avoir de volonté, et qui, possédant les cœurs de ses sujets, ne devait être leur roi que de nom; obligé de se contenter de la pompe extérieure de la royauté qu'il savait dédaigner, et de se garder d'aspirer au pouvoir qui faisait le grand objet de ses desirs.

« Rien n'égalait les démonstrations de joie de la nation à l'arrivée du roi à Stockholm, si ce n'est la touchante affabilité avec laquelle il reçut tous ceux qui l'approchèrent. Rien de plus propre à étendre sa popularité jusque dans les parties les plus reculées de ses États, que la conduite qu'il adopta.

« Trois fois par semaine il donnait régulièrement audience à tous ceux qui se présentaient. Ni le rang, ni la fortune, ni le crédit n'étaient néces-

saires pour avoir accès auprès de lui. Il suffisait d'être opprimé ou d'avoir quelque sujet légitime de se plaindre. Il écoutait les derniers de ses sujets avec la dignité d'un souverain et avec la tendresse d'un père. Il entraînait dans les détails les plus minutieux sur ce qui les regardait; il s'informait de leurs affaires particulières, et paraissait prendre à leur bonheur cet intérêt qui flatte tant les infortunés, et qu'on rencontre si rarement dans ceux que la supériorité du rang et de la fortune a mis hors de portée de sentir ou même de connaître les souffrances des dernières classes de la société.

« Un souverain qui descend à des soins de cette espèce ne peut manquer d'être considéré comme le père de ses sujets. Dans la chaleur de leur reconnaissance, ils oublièrent que l'ambition pouvait avoir part à une conduite qui ne paraissait fondée que sur la plus pure bienveillance.

« En s'attachant à gagner le cœur de son peuple, ce prince travaillait en même temps à convaincre les principaux de la nation de son attachement sincère et inviolable à la constitution de son pays; il se montrait satisfait de la portion de pouvoir que cette constitution lui avait laissée, et saisissait toutes les occasions de déclarer qu'il se glorifiait d'être le premier citoyen d'un peuple libre.

« Il parut donner toute son attention à éloigner la corruption et à réunir les esprits; il disait qu'il ne voulait embrasser d'autre parti que celui de la nation, et qu'il rendrait l'obéissance la plus implicite à tout ce que la diète déciderait (*). »

Ces assurances inspiraient aux partisans de la constitution de 1720 une sécurité fatale; peu d'esprits étaient assez pénétrants pour remarquer que le roi introduisait partout des partisans de la France, et qu'il promettait trop pour que l'on pût se fier à ses promesses.

(*) Shéridan, Hist. de la dernière révolution de Suède, trad. de l'anglais. Londres, 1783.

Peu de temps après l'arrivée du roi, on vit paraître à la cour M. de Vergennes, décoré du titre d'ambassadeur. Un ministre de la cour de Madrid le suivit de près. Les ministres d'Angleterre et de Russie s'en alarmèrent, et réunirent tous leurs efforts pour préparer la déposition des sénateurs dévoués au roi et à la France, et pour parvenir ainsi à la conclusion de la grande ligue du Nord.

Nous avons déjà dit que *les bonnets* avaient la majorité dans les trois ordres inférieurs; mais *les chapeaux* prévalurent dans celui des nobles, et par conséquent le maréchal de la diète fut de leur parti. On se tromperait toutefois étrangement si l'on croyait qu'à cette époque *les chapeaux* étaient à la dévotion du roi; ils comptaient plutôt sur l'attachement que le roi leur portait, et pour leur en donner des preuves solides, le prince fut forcé de recourir à des moyens tout à fait extraordinaires. Le premier terme du paiement promis par la France échéait au mois de janvier 1772. Gustave, pressé par des besoins de toute espèce, se fit avancer par la maison de commerce qui était chargée de toucher le premier terme montant à 1,500,000 livres, une somme de 600,000 livres, bien qu'il sût que quand viendrait l'époque du paiement, il se trouverait dans l'impossibilité de le remplacer, et qu'il devait s'attendre à toute l'animadversion du sénat pour avoir ainsi détourné à son usage particulier les deniers de l'État. On n'en saurait douter, le prince, qui ne recula pas devant une négociation de ce genre, avait déjà formé le dessein de renverser les lois de son pays, qu'en attendant il cherchait à éluder. Et pourtant rien n'était encore bien préparé pour assurer le succès de cette tentative : le nombre des amis aveuglément dévoués à Gustave était très-petit, et il ne pouvait encore compter avec certitude ni sur l'armée ni sur les paysans. Mais il sut tout conduire avec tant de prudence et d'habileté, qu'il trompa tous les partis, et les amena insensiblement à seconder ses desseins, tout en croyant ne travail-

ler qu'à déjouer les projets de leurs adversaires:

La diète s'assembla le 13 juin 1771. Elle commença comme à l'ordinaire par la vérification des pouvoirs, c'est-à-dire, par l'exclusion de plusieurs députés de la minorité. L'élection du maréchal et des orateurs ayant été achevée le 19 juin, le lendemain les quatre ordres furent admis par députation à l'audience du roi, qui fit cette réponse aux députés de la noblesse :

« L'affliction que témoigne la noble blessure que le temps seul est capable de guérir parfaitement. Les larmes que le peuple a répandues sur la tombe d'un si bon roi m'invitent à imiter son exemple. Le bonheur du roi est si intimement lié à celui de la patrie et de la noblesse, que vous devez être assurés que je ne négligerai rien de ce qui peut contribuer au vôtre. Ma première attention sera de maintenir les lois et la liberté de mon peuple, de prévenir, de fortifier et d'augmenter leur union. Descendu d'un gentilhomme suédois qui mérita la couronne pour avoir éteint le feu de la discorde et délivré son pays des chaînes étrangères, je ne puis tenir ce sceptre à un titre plus noble, ni donner de plus fortes preuves de la droiture de mes intentions, qu'en m'attachant à suivre ses traces. »

Le 24, le héraut du royaume, accompagné des hérauts d'armes et précédé des timbales et des trompettes royales, fit publier pour le lendemain l'ouverture des états généraux du royaume, enjoignant à tous ceux qui avaient droit de les composer de s'y rendre. Le 25, quand les états furent assemblés dans la grande salle de leurs séances, le monarque, revêtu de ses habits royaux, accompagné de ses frères et de sa cour, s'y rendit pour en faire l'ouverture. Depuis Charles X, les souverains avaient coutume de charger le président de la chancellerie de parler pour eux à la diète; mais

Gustave prononça lui-même le discours suivant :

« Tout, dans ce moment, jusqu'à la place que j'occupe, me rappelle notre grande et commune perte. Lorsque les états du royaume terminèrent leur dernière assemblée, ils virent dans ce palais un roi également respecté et chéri, environné de sujets fidèles et de trois fils qui leur disputaient l'avantage de lui donner les plus fortes preuves de leur vénération et de leur amour. Au lieu de ce spectacle imposant, vous ne voyez aujourd'hui que trois fils privés d'un père chéri et plongés dans la douleur, qui mêlent leurs larmes aux vôtres, et qui sentent leurs plaies se rouvrir à la vue de celles dont vos cœurs paraissent déchirés.

« Les larmes des sujets sont le plus glorieux monument qu'on puisse élever à la mémoire d'un bon roi ; celles que vous répandez aujourd'hui sont pour moi un aiguillon qui m'anime encore à la vertu, et un encouragement pour mériter, à l'exemple d'un père si sincèrement regretté, votre attachement et votre confiance par la clémence et la bonté.

« Je ne vous parlerai pas ici des changements arrivés dans le gouvernement depuis votre dernière assemblée ; vous en serez informés par les pièces qui vous seront communiquées. Mon absence m'a empêché de rien faire pour le bien public. Si nous avons aujourd'hui le bonheur de voir la paix régner au dedans et au dehors, l'amitié et la confiance bien établies avec nos voisins et les plus anciens alliés de ce royaume, ce sont les fruits de la prudence et de la sagesse d'une administration pour laquelle je suis bien aise de témoigner ici publiquement ma reconnaissance.

« Quant à l'objet qui vous rassemble aujourd'hui, je ne crois pas qu'il soit besoin de vous en parler. Vous savez ce que le grand changement arrivé dans l'État exige de vous ; vous connaissez vos droits, et c'est pour les exercer que vous avez été convoqués. Je vous souhaite pour cela la béné-

diction du ciel, afin que la paix et l'union président à vos conseils, et leur préparent un heureux succès.

« Né et élevé parmi vous, j'ai appris dès ma tendre jeunesse à aimer ma patrie, à regarder comme mon plus grand bonheur d'être Suédois, et comme ma plus grande gloire d'être le premier citoyen d'un peuple libre. Tous mes désirs seront remplis si les résolutions que vous allez prendre contribuent à affermir la félicité, la gloire et l'indépendance de la Suède. Mon premier objet est de la voir heureuse ; le dernier terme de mon ambition est de gouverner un peuple libre et indépendant. Ne croyez pas que ce soient là de vaines paroles, démenties peut-être par les mouvements secrets de mon cœur ; elles sont la fidèle expression des sentiments de ce cœur qui brûle du plus ardent amour pour la gloire et pour sa patrie, d'un cœur trop sincère pour n'être pas de bonne foi dans ses promesses, et trop fier pour manquer jamais à ses engagements.

« J'ai vu plusieurs pays, j'ai tâché d'en connaître les mœurs et le gouvernement, et de m'instruire des avantages et des désavantages de la situation du peuple. J'ai trouvé que ce n'est ni le pouvoir absolu, ni le luxe, ni la magnificence, ni les trésors amassés, par l'économie qui font le bonheur des sujets, mais l'unanimité et l'amour de la patrie : il ne dépend donc que de nous d'être la plus heureuse nation de la terre. Puisse cette diète être à jamais distinguée dans nos annales par le sacrifice de toute vue particulière, de toute haine et de toute jalousie personnelle au grand intérêt du bien public ! Je continuerai de mon côté, autant qu'il dépendra de moi, à rapprocher les esprits divisés, à réunir les cœurs aliénés les uns des autres, afin que cette assemblée puisse, avec l'aide du Tout-Puissant, devenir l'époque de la félicité de ce royaume. »

Ce discours, d'une éloquence sage et modérée, attendrit l'assemblée jusqu'aux larmes ; mais il amena très-

peu de changement dans la majorité des états, et le roi, dont le principal objet était de retarder la déposition du sénat, ne négligea rien pour tenir la diète dans l'inaction, en lui suscitant sans cesse de nouvelles difficultés.

Elle avait été surtout convoquée pour délibérer sur quatre points principaux : 1^o sur les funérailles du feu roi ; 2^o sur le couronnement de son successeur ; 3^o sur la pension de la reine douairière ; et 4^o sur l'apanage des princes frères du roi. Les funérailles du feu roi ne pouvaient admettre aucun délai ; mais la cérémonie du couronnement s'y rattachait immédiatement, et l'on ne voulait pas y procéder avant d'être tombé d'accord sur la forme de l'*acte d'assurance* que le roi devait signer. On était à cet égard bien éloigné de s'entendre. Les esprits s'échauffèrent de part et d'autre. Après un mois de violentes et inutiles querelles, on décida que les obsèques d'Adolphe-Frédéric auraient lieu le 30 juillet, et le roi composa pour cette circonstance un discours académique, que l'évêque de Linköping substitua à l'oraison funèbre d'usage.

On reprit ensuite les débats sur l'acte d'assurance. La noblesse voulait qu'il fût tel que l'avait signé le feu roi en 1751 ; les trois ordres inférieurs prétendaient qu'on y fit mention des lois introduites depuis cette époque. Aux termes de la constitution, toute résolution prise par trois ordres devait avoir force de loi toutes les fois qu'il ne s'agissait point des privilèges de l'un des quatre ordres. Les nobles profitèrent de cette clause pour entraver la décision que venaient de prendre le clergé, les bourgeois et les paysans ; ils prétendirent que plusieurs des articles qu'on voulait ajouter à l'assurance royale étaient autant d'infractions à leurs privilèges, et par conséquent exigeaient un consentement unanime des quatre ordres.

Le roi alors refusa de signer l'assurance tant que les nobles ne l'auraient pas approuvée. C'était un moyen sûr de traîner les choses en longueur, et de gagner du temps pour préparer l'ac-

complissement de ses projets. Enfin, d'autres difficultés étant survenues, la diète devint entièrement inactive, et toutes ses opérations furent suspendues pendant huit mois, au bout desquels la question de l'assurance fut enfin réglée, grâce à la modération de quelques chefs des *chapeaux*. Le roi signa, en protestant qu'il n'avait d'autre désir que la réunion des différents partis et le bien du royaume.

Cependant ce délai avait été assez long pour convaincre le peuple des vices du gouvernement et de l'influence qu'exerçaient les puissances étrangères dans les affaires de la Suède. Le roi en avait aussi profité pour faire valoir la sagesse, le désintéressement et le patriotisme qui l'avaient porté si souvent à offrir sa médiation pour terminer les continuelles divisions de la diète. Le parti de Gustave n'avait également rien épargné pour exciter de plus en plus la jalousie qui existait entre les quatre ordres, et pour amener une rupture ouverte entre eux. Quelques émissaires s'étaient répandus dans les différentes provinces du royaume pour exciter le mécontentement des habitants, pour les détacher de la constitution et les engager à lever l'étendard de la révolte. Les débats relatifs à l'assurance royale terminés, on s'occupa avec plus d'acharnement que jamais du renouvellement du sénat. Le comité secret, choisi dans l'ordre des bourgeois, accusa les sénateurs d'avoir abusé de la confiance des états ; en conséquence, les trois ordres inférieurs décidèrent qu'il fallait les déposer tous, et le roi fit si bien manœuvrer ses amis, que l'ordre des nobles y consentit et que la résolution passa à l'unanimité. Ainsi les *bonnets* triomphèrent complètement, et dès lors la révolution devint inévitable.

La cour vit avec joie l'administration des affaires passer pour un temps entre les mains des *bonnets*, espérant que l'abaissement dans lequel se trouveraient les *chapeaux* changerait les opinions de ceux d'entre eux qui s'étaient déclarés les défenseurs zélés de la constitution présente, et que, se

voyant exclus du pouvoir, des charges et des dignités, avec la perspective d'être opprimés et maltraités par un parti dont ils avaient, en 1756, fait monter les chefs sur l'échafaud, ils chercheraient un refuge auprès du roi et l'aideraient à faire réussir le plan qu'il avait formé.

L'effet répondit à cette attente; les craintes que les *chapeaux* ressentirent pour eux-mêmes firent oublier à ce parti l'intérêt qu'il avait pris jusqu'alors au maintien de la constitution; le plus grand nombre d'entre eux firent secrètement assurer le roi qu'ils le soutiendraient dans tout ce qu'il voudrait entreprendre, tandis que ceux qui s'étaient déclarés publiquement avec le plus de chaleur contre l'autorité royale quittèrent Stockholm et se retirèrent dans leurs terres.

Du nombre de ces derniers était le feld-maréchal comte de Fersea, un des chefs les plus habiles du parti des *chapeaux*, et qui, bien que zélé partisan de la France, s'était toujours déclaré ardent défenseur de la constitution établie. L'absence de ce seigneur, qui était en même temps colonel des gardes, fut l'une des circonstances qui favorisèrent le plus Gustave.

Après la déposition de l'ancien sénat, il fallut s'occuper d'en composer un nouveau. Les formalités usitées à cet égard permettaient au roi de différer cette nomination tant qu'il le jugeait convenable, et de suspendre pendant cet intervalle les opérations de la diète. Il sut profiter de cette circonstance avec beaucoup d'adresse, et s'empressa de rassembler à Stockholm, sous les ordres du lieutenant-colonel de Sprengporten, un corps d'environ cent cinquante officiers, sous prétexte de les exercer à des manœuvres militaires, mais dans le fait afin de s'environner d'une espèce de garde noble. Il gagna bientôt la confiance de ces jeunes officiers, qui tous témoignèrent le zèle le plus ardent pour ses intérêts.

Dans le même temps survint une disette de blé dans tout le royaume. Le parti de la cour s'empressa de répandre parmi le peuple que le renché-

rissement des grains devait être attribué à l'imprudence et à l'incurie des états. Les membres de la diète répondirent vainement qu'ils avaient envoyé une quantité considérable de blé aux gouverneurs des différentes provinces. Les gouverneurs avaient été gagnés par la cour, et, sous différents prétextes, retinrent dans les magasins les grains destinés à soulager la misère générale. Cette ruse réussit complètement; le peuple, exaspéré contre le gouvernement, éclata de tout côté en murmures, et le mécontentement devint général. On ne se contenta pas de préparer la nation à un changement, on le lui fit désirer, et dans toutes les provinces on l'excita à marcher sur Stockholm pour venir exposer ses griefs au pied du trône.

Enfin, le parti du roi leva tout à fait le masque; les courtisans répandirent dans tous les endroits publics de la capitale des libelles contre le gouvernement, dans lesquels on provoquait les citoyens à la révolte. Les *bonnets* s'alarmèrent, et voulurent s'adresser au comité secret pour qu'il prit les mesures nécessaires et mit l'autorité à l'abri de toute surprise; mais le maréchal de la diète, entièrement dévoué au roi, refusa de convoquer le comité, et ajourna ainsi une démarche qui demandait la plus grande célérité. Lorsqu'enfin le comité s'assembla, il envoya ordre aux régiments d'Upland et de Sudermanie de se tenir prêts à marcher sur Stockholm. Le colonel de Sprengporten, dont les *bonnets* se confiaient plus que de tout autre, reçut l'injonction de se rendre immédiatement en Finlande pour y prévenir une rébellion que l'on disait menaçante. Le général Rudbeck, gouverneur de Stockholm, l'homme de confiance du nouveau sénat qui venait d'être institué, fut dépêché vers la Scanie, pour tranquilliser les esprits et pour surveiller les démarches des émissaires de la cour; et le général Pecklin, le plus habile et le plus hardi des chefs du parti des *bonnets*, fut chargé de veiller, pendant l'absence du gouverneur, à la sûreté de la capitale.

Toutes ces précautions inquiétaient le parti du roi; Gustave seul était tranquille; il pouvait compter sur la plus grande partie de la garnison de Stockholm, et ne craignait rien pour sa personne. Cependant, pour faire réussir l'entreprise projetée, il était nécessaire de s'assurer aussi des régiments qui se trouvaient dans les provinces. Les frères du roi, sous différents prétextes, firent plusieurs tournées dans la Scanie et dans l'Ostrogothie, et réussirent à gagner les troupes. Mais il fallait trouver un prétexte pour les rassembler; la loi n'accordait pas aux princes le droit de leur donner des ordres, et les officiers, en leur obéissant, pouvaient être considérés comme coupables du crime de haute trahison. Il fallait donc trouver un moyen qui pût les justifier aux yeux des états. Voici celui qu'on imagina. A un jour fixé, le 1^{er} août 1772, le capitaine Hellichius, commandant de Christianstadt, publia le manifeste suivant :

« Afin d'instruire les citoyens du véritable motif des mesures qui ont été prises pour mettre cette ville et la forteresse en état de défense et pour y établir une garde suffisante, on déclare, par ce manifeste, qu'on a été forcé à cette démarche, parce que des gens, par ruse et par violence, et aux dépens des lois et du peuple, ont osé porter injustement le nom d'états du royaume de Suède. Ils ont exercé un pouvoir tyrannique; ils se sont écartés des lois du royaume et ils ont outragé la justice; ils ont exclu l'honnêteté de leurs actions et favorisé des vues étrangères. En se livrant à ces excès, ils n'ont pris aucune précaution pour prévenir la disette de grains, et la misère qui opprime et afflige la plus grande partie du royaume; ils n'ont pris aucunes mesures pour procurer les ressources nécessaires, et pour favoriser le commerce et la circulation de l'argent. Les forteresses n'ont point été réparées et sont restées sans défense. Le royaume est sur le penchant de sa ruine; il n'y a aucune sûreté ni pour l'État en général ni pour les

« particuliers. La réputation, l'honneur et les biens des citoyens sont en danger. On a porté les plus violentes atteintes au pouvoir juste et légitime du roi; l'obéissance, les devoirs, les égards même dus à Sa Majesté, tout a été violé.

« Dans cette circonstance, la garnison de cette ville et de cette forteresse considérant que cette manière de gouverner tend au pouvoir illimité, auquel tout citoyen est obligé de s'opposer en vertu de son serment et de ses engagements envers la patrie, refuse de déférer et d'obéir aux soi-disant états; elle regarde et déclare tout ce qu'ils ont fait comme nul et non avenue; et pour porter remède à tant de maux, elle est déterminée à persister dans le parti qu'elle a pris de ne mettre bas les armes que lorsque l'État sera rentré dans la forme qu'il doit avoir.

« Braves Suédois, l'ouvrage est enfin commencé! rappelez-vous vos obligations envers le roi et la patrie; donnez des preuves de votre zèle chacun dans l'état qu'il occupe; unissez-vous à nous : c'est le seul moyen qui nous reste pour sauver le royaume de sa chute, et peut-être du joug étranger dont nous sommes menacés. Nous protestons devant Dieu et à la face de toute la terre que nos intentions sont pures; elles tendent uniquement au bien de la patrie et à rendre à Dieu ce qui est à Dieu, et au roi ce qui est au roi. »

Lorsque Hellichius crut que le manifeste avait produit l'effet désiré, il excita la garnison à se révolter, fit fermer les portes de la forteresse et la mit en état de défense; ensuite il en donna secrètement avis au prince Charles, qui, sous le prétexte spécieux d'apaiser cette révolte, engagea les officiers des environs à rassembler leurs soldats et à se mettre sous ses ordres, de sorte que tout d'un coup il parut à la tête de cinq régiments.

Comme les troupes ignoraient entièrement ce qui se passait à Stockholm, il ne fut pas difficile de leur faire croire qu'on voulait renverser la

constitution, abolir la royauté et établir un gouvernement aristocratique sous la protection de la Russie, contre laquelle les Suédois avaient eu de tout temps la plus vive antipathie.

Le général Rudbeck dans sa tournée arriva devant Christianstadt, et, trouvant les portes fermées, courut à Stockholm pour avertir les états de ce qui se passait. Le sénat aussitôt envoya deux régiments de cavalerie investir Christianstadt, et intima aux princes l'ordre de revenir sur-le-champ. On supplia le roi de ne pas quitter sa capitale, et l'on fit marcher sur Stockholm deux régiments provinciaux. Le roi, à la nouvelle de la révolte, affecta une grande surprise; il feignit d'approuver sincèrement les mesures prises par le sénat, et alla même jusqu'à accompagner les patrouilles de la cavalerie bourgeoise chargée de garder Stockholm pendant la nuit; il voulait, disait-il, veiller lui-même à la sûreté de la capitale. C'était se ménager le moyen de gagner les bourgeois, et il y parvint tellement, qu'au moment décisif ils se déclarèrent tous pour lui.

Enfin la lettre du prince Charles, qui devait décider le roi à agir, arriva deux jours après la nouvelle de la révolte. Il lui apprenait qu'il se trouvait à la tête de cinq régiments. Le roi transmit aussitôt cette lettre au sénat, en l'engageant à confirmer le prince dans le commandement, comme il en témoignait le vif désir, tout en protestant de son attachement inviolable pour la liberté. Le sénat n'eut garde d'accéder à ce désir, et nomma un sénateur pour remplacer le prince. Dès lors tout délai pouvait devenir funeste au roi. Il envoya des émissaires dans tous les quartiers de la ville pour gagner la garnison, rassembla autour de sa personne les officiers qu'il savait lui être dévoués, et se promenant avec cette escorte dans les rues principales, il s'entretenait familièrement avec tous ceux qu'il rencontrait. Les sénateurs furent avertis de la fermentation qui se manifestait dans la ville; mais les uns, pleins de confiance dans les mesures

qui avaient été prises, se livraient à une sécurité inconvenable, tandis que les autres, et c'était le plus grand nombre, se laissaient intimider par la popularité du roi. On résolut donc d'attendre l'arrivée des régiments qui n'étaient plus qu'à une journée de la ville. Le roi n'en pressa que plus vivement l'exécution de son plan; six personnes à peine dans tout le royaume étaient initiées à son secret, il ne pouvait donc prendre conseil que de lui-même; mais il montra dans cette occasion une présence d'esprit et une habileté dignes d'une meilleure cause.

Le 19 août 1772, trois jours après l'arrivée de Rudbeck, il résolut de porter le coup décisif. Avant dix heures du matin il était à cheval, entouré de ses officiers, et commença par s'assurer du parc d'artillerie. Il y fit appeler le comte de Hessenstein, fils naturel du roi Frédéric, le nomma commandant de la garnison et l'invita à lui prêter serment. Le comte pour toute réponse mit son épée aux pieds du roi et se constitua prisonnier (*).

(*) La conduite de cet officier a été interprétée de différentes manières: quelques personnes ont prétendu que les *bonnets* lui avaient fait envisager l'espoir d'obtenir la couronne si le roi échouait dans son entreprise; mais la vanité connue du comte a pu seule donner lieu à cette supposition; car la rapidité des événements rendait toute négociation de ce genre presque impossible. Voici, du reste, la lettre que le comte écrivit au roi après la première séance des états; elle donnerait plutôt lieu de croire que le dépit de ne pas avoir été initié dans les plans de Gustave fut seul le motif du refus de Hessenstein.

SIRE,

« Les bontés dont V. M. m'a toujours honoré m'avaient pénétré de la plus vive reconnaissance, et me plongent dans ce moment dans le plus grand désespoir. J'ai été obligé, Sire, de vous désobéir, parce que j'ai cru que les états ne pouvaient lever le serment que je leur avais fait, et parce que je ne voulais pas servir d'instrument au pouvoir arbitraire que j'ai en horreur, et que je croyais devoir être une suite de cette révolution. Vous avez eu, Sire, ce

En traversant la ville, le roi redoubla de politesse et de familiarité envers tous ceux qu'il rencontra, et il rentra au château au moment où la garde montante venait de relever celle du jour précédent. Il fit alors entrer les officiers des deux gardes dans le palais, et leur adressant la parole avec cette éloquence qui lui fut si utile, il leur dit que sa vie était en danger, leur retraça, dans les termes les plus énergiques, le triste état où se trouvait le royaume, leur rappela l'esclavage sous lequel la nation gémissait par suite de l'influence étrangère, les dissensions qui régnaient dans les états et qui avaient prolongé la diète durant quatorze mois; il protesta qu'il n'avait d'autre but que de remédier à ces désordres, de bannir la corruption, de rétablir la liberté et de faire revivre l'ancien éclat du nom suédois, terni depuis longtemps par une vénalité honteuse. Puis, affirmant dans les termes les plus énergiques qu'il renonçait à tout pouvoir absolu, il termina en ces termes: « Je suis obligé de dé-
« fendre ma propre liberté et celle du
« royaume contre l'aristocratie qui
« nous opprime. Voulez-vous m'être

« pouvoir arbitraire pendant deux jours;
« mais vous venez de rendre la liberté à la
« nation, action qui n'a presque point d'exem-
« ple et que je ne pouvais prévoir, malgré
« l'opinion que j'ai toujours eue de vos gran-
« des qualités. C'est donc en bonne cons-
« cience que je reporte mon hommage aux
« pieds de V. M.; mais, Sire, permettez
« qu'après avoir parlé à mon roi je m'adresse
« à mon ami: ce terme de la part d'un sujet
« ne doit pas choquer les oreilles de Gus-
« tave. Vous avez outragé mon cœur; un
« mot m'eût fait voler à vos côtés; il y a eu
« un complot contre votre personne et vous
« ne me l'avez pas dit.... Il ne me reste plus
« que de remettre mon emploi. La plume me
« tombe des mains.... »

Aussitôt que Gustave eut reçu cette lettre, il se rendit auprès du comte et lui présenta son épée. M. de Hessenstein fut dans la suite un des plus chauds partisans du roi et revêtu des fonctions les plus distinguées. Pendant plusieurs années il administra, comme gouverneur général, la Poméranie suédoise.

« fidèles comme vos ancêtres l'ont été
« à Gustave Vasa et à Gustave-Adol-
« phe? Alors je risquerai ma vie pour
« votre bien et pour celui de ma pa-
« trie! »

Les officiers, qui pour la plupart étaient des jeunes gens attachés à sa personne, et qui peut-être ne pénétraient point ses intentions, lui prêtèrent avec enthousiasme serment de fidélité, et promirent de le suivre partout où il voudrait les conduire. Trois d'entre eux cependant refusèrent. L'un d'eux, Frédéric Cederstrom, capitaine d'une compagnie des gardes, alléguait le serment qu'il avait prêté aux états. « Son-
« gez, lui dit Gustave, à ce que vous
« allez faire. — J'y songe, lui répondit
« le loyal officier, et ce que je pense
« aujourd'hui, je le penserai demain.
« Si j'étais capable de violer le ser-
« ment par lequel j'ai promis fidélité
« aux états, je serais également ca-
« pable de manquer à celui qu'exige
« de moi Votre Majesté. » Gustave, ébranlé par cette réponse noble et courageuse, voulut rendre à Cederstrom son épée, sans insister sur le serment; mais Cederstrom demeura ferme dans sa généreuse résolution.

Cependant les soldats semblaient irresolus et inquiets, et Gustave, surpris de leur attitude, hésita un instant. Sa position était critique; mais un sergent décida tout en s'écriant: « Tout ira bien, vive Gustave! » Le roi répliqua sans perdre un instant: « Allons, je m'abandonne à la fortune. » Puis s'avançant vers les troupes, il leur tint à peu près le même discours qu'il venait d'adresser aux officiers, et il eut le même succès. Une seule voix cria *non!* mais on n'y fit pas attention. Cependant, tandis que les officiers rassemblaient le régiment des gardes et celui d'artillerie, on répandit le bruit que le roi avait été arrêté. A cette nouvelle, la populace courut en foule au château, et témoigna par les plus vives acclamations sa satisfaction de le voir en liberté.

Les sénateurs assemblés en conseil entendant ce bruit et voyant par les fenêtres ce qui se passait, descendi-

rent pour en apprendre la cause; trente-six grenadiers, la baïonnette au bout du fusil, les firent rétrograder et les enfermerent à clef. On les fit ensuite passer dans différents appartements du château, d'où ils ne sortirent que trois jours après, le roi ne jugeant pas à propos qu'ils assistassent à la nouvelle assemblée des états; cependant on ne les laissa manquer de rien, et Gustave eut même l'attention de faire assurer à leurs épouses et à leurs familles qu'il ne leur arriverait aucun mal. En même temps, le général Rudbeck et tous les chefs du parti des *bonnets* furent arrêtés, sans qu'aucun d'eux fit la moindre résistance ou proférât la plus légère plainte. Alors Gustave remonta à cheval, suivi de tous les officiers l'épée à la main, d'un détachement de soldats et d'une populace nombreuse; il visita les différents corps de la garnison et leur fit prêter serment. Il répétait partout qu'il n'avait d'autre dessein que de les défendre et de sauver la patrie, ajoutant que s'ils n'avaient pas de confiance en lui, il se désisterait de son entreprise et déposerait la couronne. Mais partout on se jeta à ses genoux et on le supplia les larmes aux yeux de ne point abandonner son peuple.

Dans l'espace d'une heure toute la garnison de Stockholm avait prêté serment. Gustave ordonna qu'on lui distribuât des cartouches, et fit poster des pièces de canon aux portes du palais, sur les ponts et dans tous les endroits importants. Personne ne pouvait sortir de la ville sans une autorisation signée de la main du roi. Un officier d'ordonnance porta aux régiments que le sénat avait fait marcher sur Stockholm l'ordre de regagner leurs quartiers, et comme ils ignoraient absolument ce qui venait de se passer dans la ville, ils obéirent sans difficulté.

« Ainsi, s'écrie Shéridan, le roi qui s'était levé le matin, le prince le plus limité de l'Europe, se rendit dans l'espace de deux heures non moins absolu à Stockholm que le monarque français

l'est à Versailles (*), ou le Grand Seigneur à Constantinople. Le peuple vit avec la plus grande satisfaction le pouvoir d'une aristocratie dont il avait éprouvé toute l'insolence, transféré à un roi qui possédait son amour et son affection. Le parti des *chapeaux*, transporté de la chute de ses adversaires, parut oublier dans l'ivresse de sa joie que le renversement du parti opposé était en même temps celui de la constitution. Ils virent avec un délire insensé le pouvoir arraché des mains de leurs rivaux, sans songer qu'ils ne gagnaient rien à un événement dont le roi seul recueillerait tout l'avantage! »

Gustave continua à parcourir la ville durant tout le reste de la journée, et même la nuit suivante (**); sa suite deve-

(*) Le traducteur français de Shéridan a substitué au roi de France et à Versailles le roi de Prusse et Berlin. Ce ne sont pas les seules variantes qu'il se soit permises.

(**) Dans la soirée même du 19, Gustave fit prier les ministres étrangers de se rendre près de lui, et il les reçut vers sept heures. « C'est pour votre sûreté, leur dit-il en français, ou plutôt pour votre tranquillité, Messieurs, que je vous ai priés de vous rendre ici. J'aurais été au désespoir qu'il vous fût arrivé quelque chose de désagréable, et le trouble d'un pareil moment ne me permettait pas de répondre des événements. Je ne vous dis rien de ce qui se passe: il y a longtemps que vous avez dû le prévoir; j'y ai été forcé, et les circonstances me justifient assez. Ce que je ne veux pas vous laisser ignorer un instant, et ce que je vous prie de mander à vos cours, c'est que ceci ne change en rien mes dispositions pacifiques, et que je cultiverai avec soin l'amitié et la bonne harmonie avec mes voisins et mes alliés. » Cette version du discours de Gustave est donnée par M. d'Aguiila, qui a vécu en Suède sous le règne de Gustave III, dont il a écrit l'histoire; mais M. Jean Cohen, dans l'histoire de la révolution de 1772, qu'il a insérée dans une excellente traduction de l'ouvrage de Brown, intitulé *les Cours du Nord*, en présente une autre qui diffère un peu par la forme, et qui contient de plus la phrase suivante: « Il dépend encore de vous, ou de retourner dans vos hôtels ou de rester au

naît de plus en plus nombreuse, et tous les citoyens s'attachaient un mouchoir au bras gauche : c'était le signe de ralliement que le roi avait indiqué pour reconnaître ses amis. Les magistrats de la municipalité et tous les corps constitués prêtèrent ensuite serment; mais Gustave, connaissant le caractère religieux du peuple, ne crut pas inutile de le faire prêter au peuple en masse. Une foule innombrable se rassembla deux jours après la révolution dans une très-grande place. Le roi y parut à cheval l'épée à la main. Il prononça un discours très-pathétique d'une voix si claire et si distincte que personne n'en perdit un seul mot. Suivant son habitude, il déclara qu'il n'avait d'autre intention que de rendre la tranquillité à sa patrie, de faire renaître

« château, où je tâcherai de vous donner des
« logements convenables. »

« A ce discours, » dit M. Cohen, qui paraît avoir eu à sa disposition des papiers provenant de l'ambassade de M. de Vergennes, « à ce discours, le désespoir et les passions les plus violentes se peignirent sur les traits des ministres de Russie, d'Angleterre et de Danemark; pas un d'eux ne répondit un seul mot aux choses obligantes que le roi venait de leur dire (la Russie avait garanti, en 1743, la constitution de 1720); l'ambassadeur de France lui fit seul les remerciements convenables; le ministre d'Angleterre n'ouvrit la bouche que pour demander le passe-port d'un courrier qu'il voulait expédier à sa cour. Le roi le lui refusa jusqu'au moment où la sûreté rétablie lui permettrait d'ouvrir les portes de la capitale. On a lieu de croire (c'est toujours M. Cohen qui parle (*)) que ces ministres voulurent exciter quelques mouvements dans la nuit du 19 au 20 : on tenta de corrompre les gens de l'amirauté; mais ils furent inexorables. Les banquiers, qui servaient les ministres de Russie et d'Angleterre, se donnèrent beaucoup de soins pour trouver de l'argent; mais le roi fit mettre le premier aux arrêts dans sa maison, où quatre hommes le gardèrent; le second se sauva pour éviter le même sort. »

(*) Aucun autre auteur ne fait la plus légère mention de cette circonstance grave.

la liberté éteinte, et de remettre en vigueur les anciennes lois telles qu'elles existaient avant l'année 1680. « Je re-
« nonce, dit-il, à toute idée de sou-
« veraineté, de pouvoir absolu, met-
« tant ma principale gloire à me regarder comme le premier citoyen d'un
« peuple véritablement libre. » Il fut interrompu par de vives acclamations. L'éloquence de son discours et les belles phrases de renonciation à la souveraineté et de bonheur du peuple, prononcées dans la langue du pays, qu'aucun roi n'avait plus parlée depuis Charles XII, arrachèrent des larmes de joie à la multitude assemblée. En même temps, des hérauts proclamèrent dans tous les quartiers de la ville une assemblée des états pour le lendemain, déclarant traîtres à la patrie tous les membres qui ne s'y rendraient point. Gustave y parut dans tout l'éclat de la royauté, entouré de ses gardes, et tenant en main le sceptre d'argent de Gustave-Adolphe. Il prononça le discours suivant :

« Pénétré de la plus vive douleur à
« la vue de la situation malheureuse de
« la patrie, je me trouve obligé d'ex-
« poser au grand jour des vérités
« amères. Lorsque le royaume est à
« deux doigts de sa perte, vous ne de-
« vez pas être surpris si je ne vous
« reçois pas avec les mêmes sentiments
« de joie dont mon cœur était rempli
« lorsque vous vous assembliez devant
« le trône. Je n'ai pas à me reprocher
« de vous avoir jamais rien déguisé.
« Deux fois je vous ai parlé avec la
« franchise qu'exigeait ma dignité, et
« avec la sincérité que l'honneur ins-
« pire. La même sincérité, la même
« franchise vont me guider dans ce dis-
« cours. Il faut vous rappeler le passé
« pour porter remède au présent.

« C'est une vérité bien triste, mais
« généralement reconnue, que la haine
« et la discorde ont déchiré le royaume.
« Depuis longtemps la nation est en
« proie aux dissensions de deux partis
« qui en ont fait, pour ainsi dire, deux
« peuples distincts, mais conspirant
« ensemble à la ruine de la patrie. La
« division a produit la haine; la haine

« a inspiré la vengeance ; la vengeance
 « a excité la persécution ; de là, ces
 « nouvelles, ces fréquentes révolu-
 « tions.

« Ces secousses, produites par un
 « petit nombre de personnes, ont
 « ébranlé le royaume. L'un et l'autre
 « parti ont fait couler des flots de
 « sang, et le peuple a été la victime
 « d'une désunion qui ne l'intéressait
 « que par les malheurs qu'elle a en-
 « traînés après elle, et dont il est ac-
 « cablé le premier. L'unique but de
 « ceux qui dominaient était d'affer-
 « mir leur pouvoir. Tout devait s'y
 « rapporter, souvent aux dépens des
 « citoyens, et toujours au détriment
 « de l'État. La loi était-elle claire, ils
 « en altéraient le texte ; était-elle évi-
 « demment contraire à leurs vues, ils
 « la détruisaient entièrement. Rien n'é-
 « tait sacré pour des hommes guidés
 « par la haine et la vengeance. La li-
 « cence, enfin, a été portée si loin,
 « que c'était une opinion presque gé-
 « néralement reçue, que la pluralité
 « des suffrages était au-dessus des
 « lois, et qu'elle n'avait d'autres bor-
 « nes que celles qu'on y voulait mettre.

« C'est ainsi que la liberté, le droit
 « le plus noble de l'humanité, a été
 « changée en un despotisme aristocra-
 « tique dans la main du parti domi-
 « nant, qui était bientôt terrassé par
 « le parti opposé, lequel était subjugué
 « lui-même par un petit nombre de
 « particuliers. On tremblait aux ap-
 « proches d'une diète. Au lieu de pen-
 « ser aux moyens les plus propres pour
 « diriger les affaires du royaume, toute
 « l'attention d'un parti se portait à
 « s'assurer une pluralité de voix qui
 « pût le garantir de la supériorité et
 « de la violence de l'autre ; si la situa-
 « tion intérieure du royaume était pé-
 « rilleuse, combien ne devait-elle pas
 « être humiliante au dehors ? J'ai honte
 « de le dire. Né Suédois et roi de
 « Suède, il devrait m'être impos-
 « sible de croire que des vues étran-
 « gères aient pu entrer dans le cœur
 « d'un Suédois, encore moins que leur
 « influence ait été préparée par les
 « moyens les plus vils et les plus bas.

« Vous m'entendez, et ma rougeur
 « suffit pour vous faire sentir à quel
 « degré d'ignominie ces dissensions
 « ont réduit le royaume.

« C'est dans cette funeste situation
 « que j'ai trouvé l'État, lorsque, par les
 « décrets de la Providence, j'ai été élevé
 « au trône ; vous savez que je n'ai rien
 « épargné pour vous réunir ; j'ai tou-
 « jours insisté, lorsque je vous ai parlé
 « comme votre roi, et dans d'autres oc-
 « casions, sur l'union nécessaire entre
 « vous et sur l'obéissance aux lois. J'ai
 « sacrifié tout ce qui pouvait me tou-
 « cher personnellement, tout ce qui
 « peut être cher à un roi. Je ne me suis
 « refusé à aucun engagement, a au-
 « cune démarche, quelque pénible
 « qu'elle fût, pour parvenir à un but
 « si salutaire à la nation. S'il y a
 « quelqu'un parmi vous qui ose nier
 « cette vérité, qu'il se lève hardiment
 « et qu'il dépose contre moi.

En prononçant ces mots, Gustave se leva et regarda fièrement l'assemblée. Tous, honteux et confus, gardèrent le silence. Gustave, après avoir quelque temps joui de ce spectacle, continua en ces termes :

« J'espérais que mes efforts rom-
 « praient les liens que l'or étranger, les
 « haines mutuelles, la licence, vou-
 « laient vous imposer ; que l'exemple
 « des autres nations serait pour vous
 « un avertissement menaçant. Tout
 « a été inutile. Tantôt vous avez été
 « séduits par vos chefs, tantôt vous
 « avez été entraînés par votre propre
 « vengeance. Toutes les barrières ont
 « été renversées, toutes les conven-
 « tions enfreintes, toutes les promesses
 « oubliées. La licence a franchi toutes
 « les digues, les plus grands efforts
 « n'ont pu la réprimer : les citoyens
 « les plus vertueux et les plus éclairés
 « ont été sacrifiés ; d'anciens officiers,
 « recommandables par leur zèle et leur
 « fidélité, ont été déshonorés ; des
 « corps entiers de magistrats déposés.
 « Le peuple même, oui, le peuple a
 « été foulé, sa voix étouffée, ses plain-
 « tes traitées de sédition, et la liberté
 « a dégénéré en un joug aristocrati-
 « que, odieux à tout citoyen suédois.

« Le Tout-Puissant a manifesté sa
 « colère contre l'injustice de ceux qui
 « avaient usurpé la domination. La
 « terre a fermé son sein ; elle a refusé
 « ses dons. La cherté, la famine ont
 « répandu la calamité dans tout le pays,
 « et vous, bien loin de recourir aux
 « remèdes dans le temps que je vous
 « en pressais, vous ne pensiez qu'à
 « satisfaire vos vengeances particulières,
 « tandis que vous deviez voler au
 « secours de ceux qui vous avaient
 « confié leurs intérêts. Lorsque la nécessité
 « vous a forcés, enfin, à prendre des
 « mesures pour secourir un peuple malheureux,
 « le remède est venu trop tard. C'est ainsi que
 « vous avez prolongé pendant une année
 « entière une diète onéreuse à l'État,
 « et que, faisant tout pour vous, vous
 « n'avez rien fait pour la nation. Mes
 « représentations ayant été inutiles,
 « mes efforts superflus, j'ai gémi sur le
 « sort de ma chère patrie, j'ai attendu
 « dans le silence ce que la nation penserait
 « de la conduite de ses députés tant envers
 « moi qu'envers elle-même. Une partie de
 « cette nation a porté patiemment le joug en
 « soupirant, ne sachant où trouver du secours
 « contre tant de maux, et quel parti elle
 « devait prendre pour sauver la patrie. Le
 « désespoir a éclaté dans un coin du royaume,
 « et l'on y a pris les armes.

« Dans cette circonstance le royaume,
 « la vraie liberté, et la sûreté publique,
 « sans parler de ma propre vie, étaient
 « exposés au plus grand danger. Je n'ai
 « trouvé, après l'assistance du Très-Haut,
 « d'autre remède à nos maux que celui de
 « recourir aux moyens dont toutes les
 « nations courageuses se sont servies, et
 « que la Suède elle-même mit autrefois en
 « usage lorsque, sous les drapeaux de
 « Gustave Vasa, elle brisa le joug de la
 « tyrannie et de l'oppression. Dieu a
 « béni mon entreprise. J'ai vu tout à
 « coup se ranimer dans l'esprit de mes
 « peuples ce zèle pour la patrie qui
 « enflamma Engelbrecht et Gustave-
 « Ericson. Tout a heureusement réussi.
 « J'ai sauvé ma personne et le royaume,
 « sans qu'au-

« cun de mes sujets ait essayé le moindre
 « préjudice.

« Vous êtes dans l'erreur si vous
 « me supposez d'autres vues que de
 « faire régner la liberté et les lois. J'ai
 « promis de gouverner un peuple libre ;
 « cette promesse est d'autant plus sacrée
 « qu'elle était volontaire ; et ce qui
 « arrive aujourd'hui ne me fera point
 « désister d'une résolution qui n'est
 « pas fondée sur la nécessité, mais sur
 « ma conviction intime. Loin de porter
 « atteinte à la liberté, je ne veux
 « qu'abolir la licence et substituer à
 « l'arbitraire, qui jusqu'ici a gouverné
 « le royaume, une forme de gouvernement
 « sage et régulière, telle que la
 « prescrivait les anciennes lois de
 « Suède, et telle qu'elle était établie
 « sous nos glorieux prédécesseurs.

« La seule fin que je me suis proposée,
 « c'est de rétablir une vraie liberté :
 « elle seule, mes chers sujets, peut vous
 « rendre heureux. Les lois étant
 « immuables, vos propriétés en seront
 « plus assurées, l'industrie honnête
 « n'aura plus aucune entrave, l'adminis-
 « tration de la justice sera impartiale,
 « le bon ordre régnera dans les villes
 « et dans les campagnes, tout concourra
 « à l'augmentation de l'opulence générale,
 « chacun jouira de la sienne sans
 « trouble ; enfin, nous verrons naître
 « une piété pure, dégagée de toute
 « superstition.

« Pour parvenir à ce bonheur, il faut
 « que le royaume soit gouverné par une
 « loi invariable, dont la lettre claire et
 « précise ne laisse point lieu à de fausses
 « interprétations ; qui lie non-seulement
 « le roi, mais réciproquement les états ;
 « qui ne puisse être abrogée ni changée
 « sans le consentement libre du roi et
 « des états ; qui permette à un roi zélé
 « pour la patrie de se consulter avec les
 « états, sans que ces derniers s'en fassent
 « un objet d'alarme et d'épouvante ;
 « qui réunisse enfin le roi et les états
 « dans un même intérêt, le bien commun
 « du royaume.

« Cette loi, qui doit nous lier respectivement,
 « on va vous la lire.

« Vous remarquerez, par tout ce

« que je viens de vous dire, que je n'ai
 « aucune vue particulière et que je
 « rapporte tout au bien de l'État. Si
 « j'ai été forcé de vous montrer la vé-
 « rité dans son plus grand jour, je ne
 « l'ai pas fait par des motifs de ressen-
 « timent, mais uniquement par amour
 « pour votre bien. Je ne doute point
 « que vous ne receviez avec reconnais-
 « sance ces nouvelles dispositions, et
 « que vous ne soyez prêts à concourir
 « avec moi pour asseoir sur un fonde-
 « ment solide et inébranlable l'édifice
 « de la félicité publique et de la vraie
 « liberté.

« Des rois illustres, dont la mémoire
 « sera immortelle, ont porté le sceptre
 « que j'ai dans les mains; je n'ai pas
 « la présomption de me comparer à
 « eux, mais je leur dispute à tous de
 « zèle et d'amour pour mon peuple.

« Si vos cœurs sont également bien
 « disposés pour la patrie, j'espère que
 « le nom suédois acquerra bientôt la
 « considération et la gloire dont il
 « jouissait au temps de nos ancêtres.

« Le Dieu tout-puissant, devant qui
 « rien n'est caché, lit dans mon cœur
 « les sentiments dont je suis pénétré;
 « que sa bonté daigne répandre sa bé-
 « nédiction sur vos conseils et sur vos
 « décisions!»

Personne n'osa répliquer un mot; la honte et la crainte se lisaient sur tous les visages. Pendant ce silence général le roi se leva de nouveau, et ordonna à son secrétaire de lire la nouvelle forme de gouvernement qu'il proposait à l'acceptation des états. Elle consistait en six articles, qui, pour la plupart, ne différaient pas beaucoup de l'ancienne constitution. Mais le roi se réservait le droit de convoquer et de dissoudre à volonté l'assemblée des états. Par un autre article il avait seul la disposition de l'armée, de la marine, des finances, et de tous les emplois civils et militaires. Les impôts existants étaient rendus perpétuels, et dans le cas d'une invasion ou d'une nécessité pressante, le roi pouvait en établir de nouveaux en attendant la réunion des états. Enfin, les états, naguère souverains, ne pouvaient plus

délibérer que sur les questions proposées par le roi.

Quand ce projet de constitution fut lu, un seul membre de la noblesse osa se lever pour demander qu'on limitât les contributions à un certain nombre d'années; mais le maréchal de la diète refusa de mettre la question en délibération sans le consentement du roi, qui témoigna qu'il désirait que les nobles eussent dans ses soins paternels la même confiance que les autres ordres. On signa ensuite la constitution, et on prêta le serment que le roi dicta lui-même. Cette scène extraordinaire se termina d'une manière non moins étrange. Tout à coup le roi tira de sa poche un petit livre de psaumes, et, après avoir ôté sa couronne, il entonna le *Te Deum*, qui fut très-dévotement et sans doute très-sincèrement chanté par tous les assistants.

Aucun sénateur n'avait assisté à cette assemblée; Gustave, en les faisant arrêter, leur avait déclaré qu'il ne reconnaissait plus en eux les représentants de la nation.

Ainsi se termina cette singulière révolution sans effusion de sang. Il est permis de penser que les changements qu'elle introduisit ne déplurent pas à la nation, car les ordres inférieurs de l'État avaient tout à gagner à l'abaissement de l'aristocratie.

Le lendemain, les personnes arrêtées furent mises en liberté après avoir juré fidélité à Gustave; les princes, frères du roi, parcoururent le royaume pour faire prêter le serment dans les villes principales, et la révolution, qui à Stockholm avait été l'ouvrage de quelques heures, s'opéra dans tout le royaume en quelques jours, sans opposition et sans murmure.

Gustave ne montra de ressentiment envers personne, et ne sembla avoir acquis tant d'autorité que pour répandre plus sûrement ses bienfaits. Plusieurs bonnets, et même quelques-uns de ceux qui, à la diète de 1756, avaient envoyé à l'échafaud les amis du feu roi, furent continués dans des places de confiance et très-lucratives. Les personnes qui avaient particulièrement été

les instruments des desseins du roi furent récompensées au delà de leurs espérances. Le capitaine Hellichius fut fait colonel et anobli sous le nom de Gustafs-schöldt (*bouclier de Gustave*); le colonel de Springporten fut créé commandant de l'ordre de l'Épée à la tête de quatre régiments qu'il amena de Finlande peu de jours après la révolution. On se rappelle sans doute que le sénat l'y avait envoyé pour apaiser les troubles, et il avait si bien rempli sa mission, qu'il marcha avec les troupes révoltées sur Stockholm pour renverser le sénat; mais des vents contraires l'empêchèrent d'arriver à temps, et il trouva tout fait. Il n'en fut pas moins nommé lieutenant-général commandant des gardes. Quant aux princes Charles et Frédéric, ils furent, à leur retour dans la capitale, décorés des titres de ducs de Sudermanie et d'Ostrogothie.

Le dimanche 23, toute la famille royale assista au *Te Deum* qui fut chanté dans la cathédrale. On n'y pria que pour Leurs Majestés et pour la famille royale; pour la première fois on ne fit mention ni des états ni du sénat.

Un des premiers soins de Gustave fut d'abolir l'horrible usage de la question, employée quelquefois, comme nous l'avons vu, dans les cours extraordinaires de justice, par une chambre bien improprement appelée la *Chambre des roses*. Ne se contentant pas d'encourager par son exemple la réunion des partis, il fit publier le 24 la proclamation suivante :

« Nos soins pour votre union générale ont eu, par la puissante protection et la bénédiction de Dieu, le succès le plus heureux; les états du royaume ont unanimement reçu et confirmé par serment une nouvelle forme de gouvernement qui a établi la sûreté des sujets de la manière la plus solennelle, et mis fin en même temps à toutes les causes de discorde et de division. Nous sommes bien fondés à nous flatter que, dès ce moment, l'ancien esprit de parti qui a divisé et déchiré la nation a entière-

ment disparu. Nous ne verrons plus le père opposé au fils, le frère au frère, et chaque famille en proie aux divisions les plus fatales, se déshonorer par des actions aussi contraires à toutes les lois divines et humaines qu'affligeantes pour les honnêtes gens, qui avaient peine à se persuader que de pareilles mœurs pussent exister parmi des chrétiens.

« Pour accomplir avec plus de promptitude nos desseins, et pour voir remplir plus tôt nos espérances, nous nous croyons obligés d'ordonner qu'on s'abstienne, dans toute espèce d'écrits, d'aucun reproche qui pût offenser les différents partis qui ont régné jusqu'ici, et de défendre d'employer à l'avenir aucun des noms qui ont servi à les distinguer, dans le sens odieux qu'on avait coutume de leur donner.

« La confiance que nous inspire la fidélité de nos sujets nous fait espérer que l'amour du repos et de la tranquillité du pays fera également observer dans les conversations particulières ce qui est dit et ordonné par rapport aux écrits et aux discours publics. Par là, les lois et les mœurs concourront également au même but, et feront des Suédois une nation heureusement unie dans son respect pour Dieu, dans l'obéissance et l'amour de la patrie, et dans la pratique de toutes les vertus sociales.

« Donné au château de Stockholm, le 24 août 1772. *Signé*, GUSTAVE.

Et plus bas, JEAN DE HÉLAND. »
A la première assemblée des états qui suivit la séance royale, on vota une adresse au roi pour le remercier d'avoir au risque de sa vie délivré le royaume de l'anarchie, et l'on fit frapper une médaille en mémoire de cet événement. Le 9 septembre, le roi prononça la clôture de la diète et s'exprima en ces termes :

« En terminant cette assemblée des états, l'une des plus mémorables entre celles qui distingueront nos annales, je suis pénétré de la reconnaissance la plus vive envers le Tout-Puissant qui a daigné protéger

« notre patrie, et dissiper l'orage destructeur qui menaçait nos libertés et nous-mêmes.

« L'ouverture de la diète a été marquée par les regrets qu'excitait en nous la perte d'un bon roi et d'un père chéri. La discorde et l'animosité des partis ont souvent interrompu vos délibérations. On dirait que la Providence n'a permis aux maux qui ont opprimé nos ancêtres de parvenir à leur comble, que pour mieux montrer la force de sa puissance dans le changement qui leur a succédé.

« Cette heureuse révolution est devenue, sous les auspices du Tout-Puissant, le remède immédiat des maux qui désolaient le royaume depuis près d'un siècle; d'une nation livrée auparavant aux dissensions les plus cruelles, elle a fait un peuple uni, libre, puissant, indépendant, brûlant de zèle pour le bien public. C'est dans de pareilles circonstances que le gouvernement du royaume passa de vos mains dans les miennes. La liberté est assurée, les lois sont fixées, la concorde renaît. Concevez, s'il se peut, avec quels sentiments de tendresse et de satisfaction je vous vois aujourd'hui rassemblés autour du trône.

« Le peu de temps qui s'est écoulé depuis ce changement important a suffi pour m'offrir les preuves les plus certaines de votre affection et de votre confiance. J'ai vu ces vertus, ces grandes qualités, par lesquelles vos ancêtres surent illustrer leur siècle, germer dans vos cœurs et se manifester dans vos actions. Elles n'ont pas cessé d'y exister; elles n'attendaient que les circonstances actuelles pour se développer avec éclat.

« J'ai vu renaître ce courage, cet attachement pour le roi et la patrie dont s'honoraient jadis les nobles Suédois, et leurs efforts puissants m'ont soutenu. On a vu reparaître dans le clergé la soumission aux décrets de la Providence, le zèle pour la gloire de Dieu, l'obéissance à leurs supérieurs, l'amour de la paix et du

« bien public. Soyez attentifs à inspirer les mêmes sentiments à vos frères absents. Le zèle de l'ordre des bourgeois pour le commerce du royaume s'est montré dès qu'ils ont acquis des idées justes sur leurs véritables intérêts et sur leur prospérité réelle. Le respect de l'ordre des paysans envers Dieu et le gouvernement a paru complètement, en ce qu'aussitôt qu'ils ont été livrés à eux-mêmes, ils n'ont plus consulté que cet amour de la patrie qui dans tous les temps a caractérisé le peuple suédois.

« Je ne vous quitte donc aujourd'hui qu'avec un cœur plein de reconnaissance et de joie. Après avoir couru avec moi à rétablir l'ancienne liberté et à lui donner les fondements les plus solides, après avoir donné la sanction à une forme de gouvernement qui la favorise, après vous être unis à moi par les liens les plus puissants, des temps plus heureux vont remplir vos espérances.

« Soyez assurés que mes soins et mon attention à mériter la confiance que vous avez placée en moi seront sans bornes. Si, par votre union mutuelle, votre économie et votre modération, vous secondez mes efforts pour le bien de l'État, je regarderai sa prospérité comme certaine; je verrai mes espérances comblées en vous recevant dans six ans comme un peuple fidèle, heureux, uni, libre et indépendant. »

Les orateurs des quatre ordres répondirent à ce discours par des harangues qui seraient ridicules si l'abjection pouvait jamais l'être. Dans le recez de la diète (*), les états semblèrent s'attacher à se condamner eux-mêmes et à justifier l'entreprise du roi. L'extrait suivant mérite d'être cité pour qu'on puisse juger de cette étrange palinodie :

« Une division déjà ancienne dans la nation a brisé les liens qui auraient dû réunir les sujets dans une confiance et un amour réciproques. Sa Majesté,

(*) Compte rendu qu'on publie en Suède à la clôture de chaque diète.

« s'est souvent efforcée, dans ses gra-
 « cieuses harangues, de rapprocher les
 « esprits divisés et de ramener l'union,
 « la concorde et le zèle patriotique,
 « fondement du bonheur et de la force
 « des nations libres; mais voyant que
 « les effets de sa bienveillance seraient
 « perdus tant que les lois ne seraient
 « pas immuables, qu'il n'y aurait
 « point de balance du pouvoir dans le
 « gouvernement, et que l'on pourrait
 « abuser de la liberté, notre généreux
 « monarque a enfin fait éclore au mi-
 « lieu de la tempête un moment de
 « calme, pour nous donner le temps
 « de réfléchir plus mûrement sur no-
 « tre situation et celle de notre pays.

« Il serait superflu de rappeler ici le
 « changement qui se fit dans le gou-
 « vernement du royaume, lorsque les
 « Suédois considéraient la puissance
 « royale comme trop dangereuse, et
 « que nous craignons plutôt que nous
 « n'aimions celui qui régnait. Une ex-
 « périence également longue et doulou-
 « reuse nous a convaincus que les lois
 « fondamentales ont été souvent sou-
 « mises à des changements, à des in-
 « terprétations forcées, et à des res-
 « trictions hors de propos; qu'on s'est
 « permis sur le pouvoir de la couronne
 « des usurpations, d'où il est résulté
 « une foule de désordres; que l'exé-
 « cution des lois a souvent été con-
 « flée à ceux même qui en étaient
 « les auteurs; que la corruption des
 « mœurs étant devenue générale, les
 « lois n'obtenaient plus le respect, et
 « les juges l'obéissance qui leur était
 « due. Des vues étrangères influèrent
 « sur les délibérations nationales; les
 « semences de la discorde étaient soi-
 « gneusement cultivées dans un soldéjà
 « malheureusement trop bien préparé
 « à leur faire produire une moisson
 « abondante; la haine et la vengeance
 « éclataient par des exécutions publi-
 « ques; l'ambition et l'envie ont fait
 « couler le sang, et causé des mécon-
 « tentements, des troubles sans nom-
 « bre. On sentait que l'amélioration de
 « la constitution était indispensable-
 « ment nécessaire pour soutenir un
 « édifice chancelant; qu'il fallait à la

« sûreté publique de nouvelles lois;
 « enfin, que le joug imposé aux ci-
 « toyens, insupportable en tout temps,
 « avait accablé un peuple qui devait
 « s'appliquer entièrement à regagner
 « son ancienne force et son ancienne
 « splendeur par le recouvrement de
 « sa liberté légitime sous un roi qui
 « ferait des lois la règle de sa con-
 « duite.

« Ce devait être l'ouvrage de notre
 « roi chéri, le magnanime Gustave III,
 « et ce sera pour lui une gloire im-
 « mortelle, d'avoir, avec l'aide de la
 « Providence, par sa propre intrépi-
 « dité, par le courage et l'amour pa-
 « triotique de Leurs Altesses Royales
 « les princes Charles et Frédéric,
 « sauvé le royaume sur le penchant
 « de sa ruine. Nous reconnaissons et
 « révérons l'intrépidité et la clémence
 « de notre roi. Nous bénissons ce grand
 « ouvrage accompli par un monarque
 « soumis aux lois, qui, de son propre
 « mouvement, a abjuré le despotisme
 « par un nouveau serment et une nou-
 « velle assurance. Nous voyons l'an-
 « cienne liberté et la sûreté des Sué-
 « dois confirmée dans la nouvelle forme
 « de gouvernement que nous avons
 « acceptée, approuvée et confirmée,
 « tant en notre nom, qu'en celui de
 « nos descendants, le 21 août de cette
 « année, et que nous acceptons, ap-
 « prouvons et confirmons en dernière
 « instance, comme si elle était insérée
 « ici mot pour mot. Par ce moyen, la
 « Suède a obtenu l'avantage de voir
 « son trône occupé par un véritable
 « roi, et tous les habitants de l'État
 « peuvent laisser à présent sans in-
 « quiétude l'administration entre les
 « mains d'un monarque à qui il con-
 « vient de les gouverner et de les pro-
 « téger, qui est roi, non pas pour son
 « avantage particulier, mais pour ce-
 « lui de ses sujets, et qui met sa plus
 « grande gloire à régner sur un peu-
 « ple indépendant, et à être le pre-
 « mier citoyen d'une société libre (*).

(*) C'est à l'excellent ouvrage de Shéridan sur la révolution de 1772 et sur les causes qui l'ont amenée, que nous avons emprunté les principaux détails de cette révolution

Du moment où l'oligarchie qui dévorait la Suède fut détruite, une nouvelle race d'hommes parut à la cour de Stockholm. Les sénateurs se retirèrent dans leurs terres, accablés de honte et de douleur; car ils emportaient avec eux le mépris du pays. A leur place on vit paraître une troupe de parasites dissolus, qui regardaient le roi comme le représentant de Dieu sur la terre. On devait s'y attendre. La noblesse était trop corrompue pour ne pas vendre au roi après la révolution ce qu'avant cet événement elle vendait aux puissances étrangères. Gustave lui-même, on doit le reconnaître, ne désira d'abord obtenir plus de pouvoir que pour satisfaire plus librement ce besoin de réformes qui, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, s'empara de plusieurs monarques, et qui, du reste, ne pouvait trouver nulle part un champ plus vaste que dans la Suède oligarchique. Si, plus tard, il ne voulut plus prendre conseil que de lui-même, et s'il tenta des entreprises tout à fait en disproportion avec les ressources de son royaume, il subit en cela le sort de tous ceux qui ont une fois, même dans une bonne intention, dévié de la ligne droite.

Gustave s'attacha d'abord à détruire la vénalité révoltante de la justice. Il déploya dans l'exécution de cette mesure une sévérité excessive, et n'eut

mémorable; c'est aussi à cette source qu'ont puisé tous ceux qui jusqu'ici ont retracé cet événement sans exemple dans l'histoire. Nous avons aussi consulté avec fruit l'histoire du règne de Gustave III, par M. d'Aguila, et *les Cours du Nord*, par Brown, ouvrage traduit de l'anglais par M. Cohen. Pour l'époque suivante, nous avons consulté ces deux derniers livres et un Voyage en Suède, publié en 1789, par un officier hollandais. Si ces matériaux ne nous permettent plus d'indiquer avec autant de soin le développement de la constitution, nous pouvons en revanche donner plus de détails sur la vie intérieure de Gustave, et surtout sur la cour, à laquelle on doit une attention particulière, sous le règne d'un prince qui chercha son modèle à Versailles.

aucun égard à la position et aux relations des personnes. Les finances appelaient aussi une réforme. Gustave établit une commission pour régulariser les dépenses et les recettes, et fit préparer un plan pour la réalisation de la masse énorme de papier-monnaie qui avait fait disparaître du royaume presque tout le numéraire. Mais les dépenses immenses qu'il faisait pour l'armée et la marine, jointes au luxe de sa cour, s'opposèrent à toute amélioration, et l'on verra plus tard que le désordre des finances et l'accroissement des impôts furent l'une des plus grandes calamités de son règne.

Au commencement de novembre, il alla, suivant la coutume des anciens rois (*), faire le tour du royaume pour en prendre possession. Dans cette tournée, il visita les chantiers de Carls-crona, le canal de Trolhetta (**), les fortifications des places frontières, les magasins, et, fit la revue des troupes. Il s'informait avec soin de tout ce qui avait quelque rapport à l'administration intérieure, et peu avare de belles paroles, témoignait partout la satisfaction la plus vive de se voir désormais à la tête d'un peuple libre. Le peuple croyait voir en lui un second Gustave Vasa, et l'on comparait l'oppression de l'aristocratie à la tyrannie de Christian. De retour à Stockholm avant la fin de l'année, il y trouva la reine mère. Au moment de la révolution, cette princesse était en Allemagne, et elle dut éprouver une vive joie en se voyant vengée de cette aristocratie, qui, en 1756, avait fait monter sur l'échafaud ses plus fidèles serviteurs.

Le roi ne vivant pas avec la reine(***), on jugea convenable de donner une épouse au prince Charles, et l'on choisit la princesse de Lubeck-Eutin, jeune, belle, et pleine de talents. Mais comme

(*) Voyez pag. 43, col. 2.

(**) Fameux canal à 25 lieues de Gothenbourg, qui réunit la Baltique à l'Océan par une suite de lacs.

(***) Sophie Madeleine de Danemark, à laquelle il avait été fiancée en 1754, et qu'il avait épousée en 1766.

Le duc son époux, dont les mœurs étaient aussi dépravées que celles du roi, ne changea pas de façon de vivre après son mariage, on s'attendait peu à la naissance d'un héritier au trône. Toutefois on publia quelques mois après la célébration des noces, que la duchesse était enceinte. Déjà la nation se livrait à la joie, déjà les canons étaient chargés pour annoncer à la capitale la délivrance de la duchesse, quand tout à coup on apprit que la duchesse s'était trompée. Nous ne croyons pouvoir mieux expliquer cet étrange événement qu'en donnant ici un extrait d'un écrit anonyme, que Brown a inséré dans ses *Cours du Nord*, et qui a été traduit par M. J. Cohen.

« Louise Ulrique, malheureuse par les vices cachés de ses fils, et surtout des deux aînés, Gustave et le prince Charles de Sudermanie, depuis Charles XIII, reportait toute son affection sur sa fille unique, la princesse Sophie-Albertine. C'était une femme charmante, et bien digne d'un meilleur sort. Cette aimable princesse possédait un cœur plein d'une sensibilité que l'étiquette royale n'était pas en état d'étouffer. Plusieurs illustres prétendants, parmi lesquels se trouveraient même des souverains, demandèrent sa main; mais elle déclara que, n'éprouvant aucune affection pour eux, elle préférerait renoncer à son rang et à ses titres, et quitter son palais pour une chaumière, plutôt que d'épouser un homme qu'elle ne pourrait aimer. En attendant, sa conduite était si prudente, que la calomnie, qui se plaît tant à attaquer les mœurs des dames d'un rang élevé, n'avait même osé ternir du plus léger souffle sa réputation sans tache. Le moment arriva à la fin, où elle donna son cœur à un étranger aimable et vertueux, qui se trouva à la cour de son frère. Ils furent unis en secret, et tout fut préparé pour leur fuite; mais un coup affreux était sur le point de frapper le couple inquiet. L'époux expira subitement; il expira la veille même du jour destiné à leur départ. Le prêtre qui les avait mariés et un vieux domesti-

que qui leur avait servi de témoin disparurent sans laisser aucune trace de leurs pas. La malheureuse princesse fut donc privée au même instant non-seulement d'un époux jeune et adoré, mais encore du seul moyen de prouver qu'elle fût réellement sa femme. Ce coup fatal faillit la priver de la raison et de la vie; elle y survécut cependant, mais ce ne fut que pour connaître l'abîme où elle était tombée; elle se sentit enceinte. La jeune veuve crut devoir mettre dans sa confiance l'aimable duchesse de Sudermanie, qui lui conseilla de cacher sa grossesse, et offrit d'en feindre une elle-même pour adopter l'enfant que portait Albertine. Ce plan fut approuvé. La grossesse de la jeune duchesse fut officiellement annoncée, et des prières publiques furent ordonnées dans toutes les églises de la Suède: on assure même que les canons qui devaient annoncer son heureux accouchement avaient été chargés d'avance, quand il arriva un événement qui déjoua les projets de ces deux tendres amies, et qui, pour me servir des expressions de l'auteur d'un ouvrage intitulé: *Caractères et Anecdotes de la cour de Suède*, « causa autant d'humeur au roi qu'au duc. » J'ai cité ces expressions, parce qu'elles servent à confirmer la conjecture que, quel que fût le père de l'enfant qu'on attendait, le roi et le duc avaient participé au projet d'adopter l'un et l'autre celui d'Albertine. La cause immédiate de la rupture fut que la reine-douairière soupçonna la réalité de cette feinte grossesse. La manière dont elle y fut amenée est remplie de ce merveilleux qui plaît à l'esprit; mais il serait trop long d'en rendre compte ici. Sachant que le duc ne pouvait en aucune manière avoir contribué à l'état où se trouvait sa femme, et n'ayant aucun lieu de douter de la vertu de cette princesse, elle devina la supercherie. Louise Ulrique était courageuse; ses résolutions et sa conduite étaient, dans toutes les occasions, fermes, ouvertes et décidées. Sans avoir égard à des sentiments particuliers, elle était résolue à déjouer

ce projet, et elle menaça en conséquence de le dévoiler. Quelque absolu que fût Gustave, il ne put parer le coup. Le baron, Benzeltjerna, un des secrétaires d'État, fut chargé d'en porter l'avis à la jeune et enjouée duchesse. « Eh bien, » répondit-elle, « si ce n'est pas pour aujourd'hui, cela peut arriver une autre fois. » Le même jour on annonça que l'inexpérience de la duchesse avait été cause qu'elle s'était méprise sur son état, et qu'elle avait été trompée par une fausse conception. Sur ces entrefaites, la princesse Albertine fut délivrée en secret d'une fille, qu'on éleva comme l'enfant posthume d'un bourgeois de Stockholm, mais sous les yeux de sa belle et intéressante mère, et qui depuis a été connue à la cour de la princesse sous le nom de mademoiselle F***.

« Cependant, au milieu de ces intrigues, les années s'écoulaient, et n'apportaient aucun changement au sort de la jeune reine. Quoique, par l'ordre du roi, elle donnât régulièrement audience aux seigneurs de la cour, la toilette la plus brillante et la pompe dont elle était environnée partout où elle allait, ne remplissaient pas le vide qui régnait dans son cœur. Elle était depuis onze ans la femme d'un époux qui n'avait pas encore consommé son mariage. Le roi, sentant la nécessité d'un héritier pour donner de la stabilité au gouvernement qu'il avait créé, adopta un expédient extraordinaire. Il proposa à sa femme d'admettre un de ses amis intimes, le major Muncke, dans sa couche. Un pareil projet est si odieux par lui-même, que des personnes, assez heureuses pour naître dans des pays où l'on préfère la décence à la volupté, en rejettent l'idée comme faite pour calomnier la mémoire de Gustave III; mais ces personnes auraient tort : je suis, pour ce qui me regarde, aussi convaincu de la réalité de ce fait, que de celle de l'assassinat qui termina les jours de ce monarque magnifique et dépravé.

« Le fameux Abailard, quand il suppliait l'aimable Héloïse de céder à ses

vœux, n'employait pas sans doute plus d'éloquence pour parvenir au but de ses désirs, que l'étrange Gustave pour assurer son propre déshonneur. Avec des larmes feintes et avec des soupirs qui paraissaient s'élever d'un cœur réellement oppressé par le chagrin et par la honte, il avoua qu'une incapacité physique l'éloignait seule du lit de son épouse, et afin de la faire consentir plus facilement à une proposition si vile, il insinua que sa mère avait été la cause volontaire de son malheur. Quoiqu'il fût difficile de se persuader qu'il n'eût pas été de moitié dans l'expédient qui venait d'être déjoué par la mâle fermeté de sa mère, le monarque l'attribua à l'ambition du duc et de la duchesse de Sudermanie, et fit les plus grands efforts pour persuader à son épouse que la stabilité de son trône dépendait de sa condescendance. Il lui offrit une répudiation, et voulut jurer une discrétion éternelle; mais la reine connaissait trop bien ce prince artificieux pour confier son honneur à sa garde. Rougissant, le cœur agité de mille passions diverses qui se combattaient, pouvant à peine parler, et n'osant regarder le perfide roi, elle lui fit signe de se retirer, et de lui accorder un peu de temps pour rappeler ses esprits agités. A leur prochaine entrevue, la reine, ayant repris courage, dit à son époux : Qu'après avoir réfléchi mûrement à la proposition extraordinaire qu'il venait de lui faire, elle croyait qu'il fallait d'abord que le roi consentît à un divorce, et qu'il la mariât ensuite au major Muncke; ajoutant que, si Sa Majesté daignait agir ainsi, elle était prête à accorder, de son côté, tout ce qu'on lui demandait; sinon, les principes moraux et religieux dans lesquels elle avait été élevée, et qu'elle n'avait jamais perdus de vue, l'empêcheraient de rien écouter de semblable. Quand le roi sentit que rien n'était capable de lui faire changer d'avis, il céda de bonne grâce. En attendant, il fallait colorer aux yeux du public sa prétendue réconciliation avec la reine; on répandit donc que pendant le sé-

jour du roi en Finlande, il avait, par le moyen d'un de ses mignons, nommé Rosenstein, découvert que la reine, qu'il avait jusqu'alors accusée de manquer d'amour pour lui, était, au contraire, éperdûment éprise de son bien-aimé Gustave. Ma belle compatriote (*), madame ***, qui fut payée assez magnifiquement pour la consoler de l'exécration d'un peuple qu'elle n'avait jamais aimé, et qu'elle ne comptait plus revoir, fut accusée d'avoir transcrit les lettres de la reine, et de les avoir altérées, omettant toutes les expressions de tendresse qu'elles contenaient. Elle l'avoua, disant que le monarque, généreux et trompé, avait lu son style au lieu de celui de sa maîtresse. En un mot, les avocats et les curés ne firent pas languir pour le divorce; et le même jour où le bon peuple de Stockholm se réunit dans l'église de Ridderholm, pour rendre grâce à Dieu, sous les yeux du roi et de la reine, de cette heureuse réconciliation, ce même jour, dans cette même église, dans la tribune royale, la ci-devant reine, qui avait été légalement divorcée, fut mariée au major Muncke. Les plus brillantes fêtes suivirent ce prétendu mariage, auquel Gustave Adolphe IV dut sa naissance (**).

(*) L'auteur anonyme du mémoire auquel nous empruntons cet extrait est Danois.

(**) Cours du Nord, t. I, p. 28 et suiv. — Les principaux hommes d'État de l'Europe n'ignoraient pas cette circonstance, qui fut la véritable cause de son abdication en 1809.

« Pour laisser un monument durable de sa tendre amitié pour le major Muncke, le roi donna le nom de *Munckin's Baken* (montagne de Muncke) à une énorme masse de granit, qui fut laissée dans son état primitif lors de la distribution des magnifiques jardins de Drottumholm. Le terrain était couvert de gros rochers, placés dans des marais arides et malsains. On fit sauter les rochers de granit au moyen de la poudre. Les marais furent desséchés après d'excessives dépenses. Pour conserver le souvenir de son aridité naturelle, on permit à une

Tout ce qui est dit dans cet extrait de la princesse Albertine paraît assez

seule masse hideuse de lever sa tête nue au milieu des fleurs et des buissons odoriférants. L'idée était heureuse et réussit complètement. Peu de temps après la naissance du prétendu prince royal, depuis Gustave IV, et maintenant comte de Gottorp, ce rocher fut tout entier couvert de terre. On lui donna une forme régulière, on y porta du gazon, et l'on y planta des arbustes et des fleurs. Au sommet on plaça, sur un beau piédestal en granit de Suède, un groupe de marbre de Carrare, représentant Castor et Pollux sous les traits de Gustave et de son ami Muncke. Ce monument de sculpture, qui ne saurait être comparé aux ouvrages de Sergel ou de Canova, fut fait en Italie, où le roi l'avait commandé lui-même en 1783, pendant ses voyages. La statue qui est à droite représente le roi; celle à gauche Muncke. Le rocher sauvage, d'abord stérile et dépourvu, maintenant décoré de fleurs et d'arbustes et ombragé de beaux arbres, fut peut-être destiné à offrir un symbole mystérieux de la stérilité de la reine, qui cessa dès que cette princesse eut été confiée au comte Muncke.

« Ce qui ajoute encore à la vraisemblance de cette anecdote, c'est l'existence avérée du *coffre de fer*, dont parle sir John Carr, et d'autres voyageurs, et qui se conserve dans une chambre appartenant à l'université d'Upsal. Le contenu de ce coffre doit être connu de bien peu de personnes vivantes aujourd'hui, à moins qu'on ne l'ait ouvert depuis la révolution de 1809, ce qui ne serait pas impossible. Il y aurait de la présomption à rien affirmer de positif sur un point aussi délicat, mais je fonde mon opinion sur celle des patriotes suédois, qui ont fait la révolution de 1809. Je pense donc qu'il contient l'histoire secrète de la naissance de Gustave Adolphe IV. Le roi avait ordonné que ce coffre restât fermé jusqu'à l'expiration d'un demi-siècle après sa mort; et il n'y a pas de preuve certaine que, même à cette époque, on soit autorisé à l'ouvrir. Le coffre est grand; il a trois serrures et autant de clefs. En outre, il a été scellé par le roi Charles XIII, au moment où il fut déclaré régent, du grand sceau de l'université, et par le ryksdrotts, ou chancelier de Suède. Les clefs furent déposées, l'une entre les mains du roi régnant, l'autre dans celles du ryksdrotts, et la troisième resta en

vraisemblable; mais ce qui concerne la naissance de Gustave IV l'est beaucoup moins, et les raisons politiques qui, après l'abdication de ce roi, peuvent avoir donné naissance à de pareilles anecdotes, doivent empêcher le lecteur d'y ajouter une foi implicite. Peut-être un jour les manuscrits de Gustave III, conservés à Upsal, jetteront-ils quelque lumière sur ce point.

Gustave commença à cette époque à adopter une magnificence sans bornes; il prodigua les ressources du royaume en fêtes et en tournois, et au bout de deux ans il avait déjà beaucoup perdu, non-seulement de l'admiration, mais encore de l'estime de la partie éclairée des Suédois. La reine douairière prévoyait une catastrophe, et ne laissait échapper aucune occasion d'adresser à son fils de sages remontrances; mais Gustave la traitait avec hauteur et mépris. Malgré cet amour insensé pour le faste, il employa les six premières années de son règne assez utilement pour son royaume; et si presque tous ses projets pour l'encouragement de l'agriculture, des fabriques et du commerce, n'eurent pas de suites ou eurent des suites funestes, on doit moins s'en prendre à ses institutions ou à son incapacité qu'à l'esprit du temps et à l'état d'imperfection où se trouvait alors la science de l'économie politique. Il rétablit le bon ordre et la discipline dans l'armée, et la marine, tout à fait abandonnée sous la domination de l'aristocratie, fut bientôt rétablie, et dans un état respectable. Mais les arts et les belles-lettres appelaient surtout son attention, et il assistait souvent en personne aux séances de son académie. En 1773 il fit élever devant l'hôtel des Nobles une statue équestre de Gustave Vasa, une autre de Gustave Adolphe fut érigée en 1786 (*). La Bourse, le

théâtre de l'Opéra national, qui coûtait plus d'un million, le palais du duc de Sudermanie, celui de la princesse Albertine, la maison destinée aux bals et aux concerts, la place de Gustave Adolphe, un magnifique pont de pierre, offrirent à des artistes de tout genre une occasion favorable d'exercer leurs talents. Toutefois, l'Opéra était l'objet de sa prédilection; les paroles des pièces qu'on y représentait étaient presque toujours de la composition du roi (*), et l'on a prétendu que son talent pour ce genre de composition avait excité la jalousie littéraire de Frédéric II, qui, probablement sous ce rapport comme sous beaucoup d'autres, avait servi de modèle à Gustave.

Mais ce goût pour les arts épuisa les ressources de la Suède, déjà pauvre et endettée, et bientôt la cour se trouva dans une pénurie qui ne pouvait manquer d'avoir les résultats les plus funestes. Un dignitaire de l'Église dit un jour à Gustave: « Il y a deux choses dont un roi de Suède, quand il est sage, ne se mêle jamais: la religion et l'eau-de-vie. » Gustave abandonna en effet la première aux soins du clergé; mais la seconde offrait une tentation à laquelle il ne put résister. Peu de temps après la révolution, pour payer à la disette de grains, il avait défendu la fabrication de l'eau-de-vie dans l'intérieur; un an plus tard, il monopolisa cette industrie au profit de la couronne, et enleva aux paysans le droit de distiller l'eau-de-vie pour leur consommation. Cette mesure ébranla violemment sa popularité et occasionna plusieurs révoltes; même dans la capitale il fut jugé nécessaire de mettre des factionnaires à la porte des entrepôts royaux, pour les protéger contre la populace indignée. Mais l'opiniâtreté de Gustave sur ce point fut si grande, qu'il aimait mieux risquer sa couronne que de renoncer à ce revenu odieux.

tous deux en bronze, sont dus à un sculpteur français nommé l'Archevêque.

(*) Il existe une traduction française du théâtre de Gustave III, en cinq volumes. On y a réuni ses discours,

dépôt à l'université d'Upsal. Si ces manuscrits royaux n'avaient eu rapport qu'à la littérature, il n'est pas probable que l'on eût pris à leur égard de si grandes précautions. (Note de Brown.)

(*) Ces deux monuments remarquables,

Tandis que le luxe de la cour allait toujours croissant, il conçut l'idée ridicule de mettre un frein à celui des particuliers par des lois somptuaires et par l'introduction d'un costume national imité de l'espagnol. Au commencement de l'an 1778 il en fit la proposition au sénat, et peu de jours après parut une circulaire qui en recommandait l'adoption. Tous les hommes du royaume s'affublèrent de ce costume; mais le beau sexe eut plus de peine à s'y résoudre. Voici ce qu'en dit M. John Carr, voyageur anglais qui visita Stockholm en 1804 (*): « Les Suédoises sont en général très-bien faites; elles joignent à beaucoup d'embonpoint un teint de la plus grande fraîcheur; mais, quoique extrêmement favorisées par la nature du côté des charmes, elles mettent à les cacher le même soin que les femmes des autres pays prennent pour les faire admirer. Une longue mante noire couvre les belles lorsqu'elles sortent, et confond dans sa vaste ampleur toutes les marques distinctives de la symétrie et de la difformité: leurs pieds mêmes, qui sont aussi légers et aussi délicats que ceux d'une Française, sont rarement visibles sans le secours de l'haleine du vent. Les chaleurs de l'été ne peuvent pas même parvenir à faire quitter aux Suédoises les plus élégantes cette sombre draperie. Nous rencontrâmes cependant dans les rues de Stockholm quelques femmes dont le bon esprit avait su triompher d'une mode aussi contraire à leurs intérêts, et qui remonte nécessairement aux lois somptuaires, dont les dispositions avaient prohibé l'usage des soieries de couleur (**). »

(*) Traduction de M. F. P. Bertin. Paris, 1808.

(**) Dans le récit d'un autre Anglais, du célèbre voyageur Coxe, qui visita la Suède pendant le règne de Gustave, se trouve le passage suivant: « Nous vîmes la cour dans toute sa splendeur: l'habit de gala pour les hommes comme pour les femmes est en soie ou en satin bleu doublé en blanc et avec des ornements. Aux yeux d'un étranger, la

A l'époque où fut introduit ce costume, les dames de la cour furent l'objet des railleries et des caricatures, et employèrent tous les moyens pour s'y soustraire.

Les dépenses excessives de la maison du roi avaient cependant une excuse: les fêtes étaient pour Gustave un moyen de séduction très-efficace. Il arriva un jour que des habitants de Stockholm, déjeunant en famille, déplorèrent la fatale prodigalité de leur roi; suivant eux, la banqueroute et une insurrection générale devaient en être les suites inévitables. Vers midi, un page de la cour vint apporter un billet qui invitait les mécontents à assister, avec leurs femmes et leurs filles, à un spectacle magnifique. Aussitôt les dames, modifiant la sévérité de leur jugement, applaudirent d'une voix unanime à l'esprit et à la galanterie de leur aimable roi. Gustave, en effet, connaissait le caractère de tous les habitants distingués de Stockholm; il étudiait aussi celui de leurs femmes et de leurs filles, et s'efforçait, en cherchant à leur plaire, de neutraliser le mécontentement public. De là une succession non interrompue de fêtes magnifiques, de spectacles, de ballets, de tournois et d'opéras (**).

La révolution de 1772 avait été pour Catherine, impératrice de Russie, un sujet d'étonnement et de douleur, car elle n'était nullement préparée à un semblable événement; mais quand elle apprit que la cour de Gustave réunissait à l'étiquette de Versailles un faste encore plus révoltant, elle ne douta plus

société aurait semblé prête à partir pour un bal masqué. Le roi portait un costume de fantaisie en soie couleur de pourpre, richement brodé en or; car tandis qu'il limite ses sujets à certaines couleurs, il porte lui-même toutes les teintes de l'arc-en-ciel. »

(*) On dépensa 50,000 écus pour un tournoi qui eut lieu en 1776 à Eckolsund. Gustave, sous l'habit d'un chevalier étranger, combattit pour soutenir que: l'amour régnait avec plus de force et de constance dans les cœurs dont il s'emparait le plus tard. Il est inutile de dire que le roi fut vainqueur.

que la carrière de Gustave ne dût se terminer par quelque catastrophe, et souriait avec malice quand on lui parlait de la magnificence de ce prince. Catherine, en effet, avait à sa cour des seigneurs qui, à eux seuls, possédaient des revenus plus considérables que ceux qui devaient servir à l'entretien de toute la famille royale de Suède. Elle lui prodiguait les épithètes les plus offensantes, l'appelait *le petit roi*, *le comédien amateur de Stockholm*. Ces sarcasmes firent une vive impression sur l'esprit de Gustave. Dès ce moment il joignit à son inimitié politique une haine ardente et personnelle contre la czarine. Il redoubla d'efforts pour mettre sa marine et son armée sur un pied formidable, et résolut de faire une irruption soudaine sur le territoire russe à la première occasion qui s'en présenterait.

Mais la cour de Saint-James l'ayant offensé de son côté, en ne lui envoyant pas l'ordre de la Jarretière, il se laissa entraîner, par un mouvement d'humeur, à une alliance avec Catherine. En 1777 il alla lui faire une visite à Saint-Pétersbourg; Catherine lui fit la plus brillante réception. Leur conversation roula surtout sur les prétentions maritimes de la Grande-Bretagne et sur le partage définitif de la Pologne. Au mois d'août il revint à Stockholm dans un yacht superbe dont la czarine lui avait fait présent, et l'on évalue à environ 400,000 roubles les cadeaux que lui et ses courtisans rapportèrent de Saint-Pétersbourg.

Ce fut dans cette même année 1777 qu'eut lieu la réconciliation vraie ou feinte dont fait mention l'écrit que nous avons cité plus haut (*), et dont la grossesse de la reine fut la suite.

Cependant l'époque où la diète devait se réunir allait arriver. Le roi en pressa la convocation, parce que la reine approchait de son terme, et qu'il voulait qu'elle accouchât pendant la diète, afin que les états pussent être parrains de l'enfant qui naîtrait sous

leurs yeux. Tout fut réglé pour cette diète suivant l'ordonnance rendue par Gustave Adolphe en 1617; le roi nomma le maréchal de la diète et les orateurs des trois autres ordres, et fit ensuite l'ouverture des états par un discours dans lequel, après avoir tracé le tableau le plus riant de la situation présente du royaume, il assura que, malgré les dépenses considérables et les besoins urgents des six dernières années, une sage économie lui avait permis de remettre le royaume en bon état de défense et de lui rendre son ancienne splendeur; que ce n'était point pour demander des secours ou des subsides, dont grâce à la bonté suprême il n'avait pas besoin, qu'il avait convoqué les états, mais uniquement pour se réjouir avec eux de la situation heureuse de la patrie, etc., etc. Il les pria ensuite de vouloir bien être parrains de l'enfant auquel il espérait que la reine allait donner le jour, et il finit par ces mots où il trouva moyen de plaier ses formules favorites : « Si le ciel m'accorde un héritier, puisse-t-il être digne de monter un jour sur le trône de Gustave Vasa et de Gustave Adolphe... » S'il devait jamais oublier que le premier devoir d'un roi suédois est d'aider et d'honorer un peuple libre, « je regarderais comme une faveur du ciel qu'il le retirât à lui, etc., etc. »

Deux jours après cette séance solennelle, Sophie Madeleine accoucha d'un enfant mâle, qui fut le premier héritier immédiat de la couronne né en Suède depuis Charles XII; car Gustave III était né avant que son père montât sur le trône. Il fut baptisé avec la plus grande pompe et nommé Gustave Adolphe. « Les sentiments du public à la naissance de ce prince, dit M. Brown, se manifestèrent par le grand nombre de manières différentes que l'on imagina pour la célébrer; mais, d'un autre côté, les agents secrets du roi furent si actifs dans les soins qu'ils prirent pour donner de l'éclat aux fêtes, qu'il est assez difficile de distinguer ce qu'il faut attribuer à l'attachement, de ce qui ne fut

(*) Voyez page 248.

que l'effet d'une influence secrète (*).»

Cette naissance, regardée comme un événement si heureux pour la Suède, occasionna à Stockholm une catastrophe affreuse, dans laquelle une centaine de personnes perdirent la vie. Triste prélude des calamités plus grandes que le règne de ce prince devait causer à son pays ! Indépendamment des brillantes illuminations et des fontaines d'où coulait le vin avec profusion, le roi fit construire, sur le modèle des anciens chars romains, des chars de triomphe qui parcoururent les rues de la capitale. Sur ces chars étaient placées des femmes jeunes et belles, habillées en déesses de l'abondance, qui, de leurs belles mains, repandaient, en passant, de l'argent et des sucreries à la multitude enchantée.

On érigea aussi un grand édifice amplement pourvu de provisions et de liqueurs de toute espèce; une musique brillante s'y faisait entendre. La populace s'y porta avec tant d'ardeur, pour y obtenir sa part des distributions, que les gardes ne purent la retenir. On avait imprudemment placé des marches à l'entrée; elles firent trébucher quelques personnes qui disparurent pour ne plus se relever : elles furent écrasées sous les pieds de la foule. Telle était néanmoins la fureur avec laquelle on s'efforçait d'être admis dans l'intérieur de la salle, que l'on passa par-dessus les morts et les mourants, et que ceux qui purent y pénétrer continuèrent de manger, de boire et de danser jusqu'à six heures du matin.

(*) On donna pour nourrice au jeune prince une Dalécarlienne, femme d'un paysan qui descendait de ce Prestson qui avait sauvé Gustave Vasa. Tant que l'enfant royal fut vêtu en robe longue, on ne le laissa jamais sortir, à moins qu'il ne fût accompagné d'un détachement de cavalerie légère. La nourrice du prince, ne s'imaginant pas que tant d'honneurs fussent rendus à un enfant en maillot, dit un jour qu'elle était confuse du respect qu'on lui témoignait à la cour, et qu'elle craignait d'inspirer de la jalousie à ses voisines quand elle retournerait dans son pays.

Dans le premier moment, le ministre de la police crut que, pour ne pas diminuer la joie publique, il fallait cacher toute l'étendue de cette calamité; mais le nombre de ceux qui tombaient et la fureur de la populace augmentèrent à un tel point, qu'il fut obligé d'envoyer chercher un renfort de troupes; et ce ne fut pas sans user de violence, et sans courir les risques d'une sédition, que la foule fut à la fin dispersée.

Le lendemain matin, le temple du plaisir fut converti en une maison de deuil. Les parents, les frères, les enfants et les amis vinrent chercher parmi les morts ceux qui leur étaient chers, et à mesure qu'ils les trouvaient, ils faisaient retentir l'air de leurs cris, et de tristes lamentations succédèrent dans ces mêmes lieux aux accents de l'ivresse et de la folie. Le roi réprimanda sévèrement le gouverneur de Stockholm de n'avoir pas pris des précautions suffisantes. Le gouverneur répondit : « Sire, c'est la première fois que j'ai eu l'honneur de régaler la canaille. Je n'étais pas préparé à de pareils accidents. Une autre fois je saurai mieux prendre mes mesures. »

La diète accorda au roi un don gratuit de six cent mille écus, payable en sept ans, dont la moitié devait servir à augmenter son revenu particulier; l'autre moitié devait être distribuée entre la reine et les princes. Le 25 janvier 1779, le roi termina la diète par un discours très-gracieux, dans lequel il était, suivant l'usage, fréquemment question des lois et de la liberté du pays. Mais la partie pensante de la nation crut voir que cette diète n'avait pas été moins influencée par la couronne, que les précédentes avaient pu l'être par l'aristocratie.

La naissance d'un prince héréditaire avait été, sous plus d'un rapport, un événement très-heureux pour Gustave; car, sans le don gratuit, il n'aurait pu longtemps continuer sa vie splendide. Malgré cette nouvelle ressource, il ne voulut pas révoquer ses ordonnances sur les distilleries d'eau-de-vie, et les

paysans lui devinrent de plus en plus hostiles. On commença à accuser le roi de dissimulation, de perfidie; des doutes même s'élevèrent sur la légitimité de l'enfant qui venait de naître.

En 1780, la guerre ayant éclaté entre la France et l'Amérique d'une part, et l'Angleterre de l'autre, Gustave et son voisin, le roi de Danemark, cherchèrent à profiter de leur situation comme puissances neutres, pour faire le commerce maritime des nations belligérantes. On sait que l'Angleterre, se fondant sur d'anciens traités, réclama le droit de visiter les navires neutres, et bien loin de reconnaître que le pavillon protège la marchandise, elle prétendit même que la marchandise devait faire confisquer le navire. Cette prétention donna lieu à la ligue de la neutralité armée, signée par la Russie, la Suède et le Danemark. Cette ligue, qui indisposa au plus haut point l'Angleterre, eut peu de conséquences immédiates, par suite de la méfiance des puissances contractantes; mais elle eut plus tard une grande influence sur les progrès du commerce dans le Nord.

Gustave passa une grande partie de l'été de 1781 à Aix-la-Chapelle, dont on lui avait ordonné les eaux. Le séjour de Spa le rétablit entièrement, et il revint à Stockholm à la fin d'octobre, après avoir traversé la Hollande. En 1782, la reine devint de nouveau enceinte, et accoucha heureusement d'un prince; mais cet événement causa tant de chagrin à la reine douairière, qu'elle n'y put survivre. On prétend qu'elle ne voulut jamais reconnaître pour ses petits-fils les enfants de Sophie Madeleine. Du reste, le nouveau-né mourut sept mois après avoir vu le jour.

Le commencement de l'année 1783 fut marqué par une émeute qui éclata en Dalécarlie. Elle fut assez sérieuse pour qu'on fût obligé d'envoyer un corps de troupes dans cette province. Les principaux chefs furent arrêtés et punis; mais on ne put détruire avec eux le mécontentement général que le monopole odieux de l'eau-de-vie excitait dans tout le royaume.

Les projets de Catherine, relativement à la Crimée et à la navigation de la mer Noire, exigeaient qu'elle s'assurât l'alliance de la Suède, dont les forces maritimes devenaient respectables, et dont l'armée de terre était alors parfaitement organisée. Elle redoutait un voisin qui, guidé par son ambition, ou influencé par le cabinet de Versailles, pouvait tenter un coup de main sur sa capitale (*). Pour pénétrer les desseins de Gustave, elle lui proposa à Frédérikshamn une entrevue qu'il accepta. Il se rendit au lieu convenu le 29 juin.

Afin de flatter les goûts de Gustave pour la magnificence, elle fit préparer à Saint-Petersbourg un palais qui se démontait à volonté, et dont elle fit transporter par eau, à Frédérikshamn, les pièces détachées et l'ameublement. Le palais fut monté avec tant de mystère et de célérité que Gustave ne se douta pas ou feignit du moins de ne pas se douter de ce que l'on projetait, jusqu'au moment où Catherine elle-même l'introduisit dans un magnifique salon. Il y avait dans ce palais une très-belle salle de spectacle, où une troupe française, qu'elle avait amenée, donnait tous les soirs des représentations. On a assuré dans le temps, s'il faut en croire Brown, que Catherine corrompit Gustave à l'aide d'un présent d'un million d'écus, et qu'elle lui donna sa parole de souveraine qu'elle ne fomenterait point de troubles en Suède ou en Finlande, si, de son côté, il s'abstenait de toute hostilité secrète ou déclarée contre elle. Jamais, peut-être, deux monarques, ressentant l'un pour l'autre une

(*) Lors de la visite que Gustave fit à Catherine en 1777, l'impératrice lui dit qu'elle avait beaucoup entendu louer la position de la ville de Stockholm, et qu'elle désirait bien savoir ce qu'il pensait de Saint-Petersbourg. — « C'est une belle ville, répondit Gustave; mais elle n'a point l'air d'être naturellement placée. » Le lendemain, Catherine trouva l'occasion de lui rappeler cette réponse, en disant qu'aucun Russe n'avait pu expliquer son énigme. « Je le crois bien, » répliqua Gustave en souriant, il faut être « Suédois pour l'entendre. »

haine plus invétérée, n'ont eu d'entrevue ensemble. Mais l'impératrice trouva convenable d'oublier que Gustave l'avait accusée des vices les plus infâmes, et Gustave, toujours poli, lui pardonnant les épithètes de *petit roi* et de *comédien amateur*, joua la comédie avec elle en artiste consommé.

Il revint à Stockholm le 4 juillet, et vers la fin d'août il déclara au sénat que, d'après l'avis de ses médecins, il était résolu à passer l'hiver sous un climat méridional, et au commencement d'octobre il se mit en route pour l'Italie, où on lui avait conseillé de prendre les bains de Pise. Pour subvenir aux frais du voyage, il négocia une somme considérable hypothéquée sur les revenus des distilleries d'eau-de-vie, et quelques semaines après son départ, la banque mit tout d'un coup pour 150,000 rixdalers de papier en circulation.

Pendant son voyage sur la terre classique, Gustave acheta des statues, des tableaux, des médailles, qu'il fit transporter en Suède pour orner le palais dont il projetait la construction à Lille-Haga (petit Haga (*)). Parmi les chefs-d'œuvre de la sculpture antique dont il enrichit la Suède, on remarque surtout un Endymion couché, de grandeur naturelle et des meilleurs temps de l'école grecque; Gustave le paya deux mille ducats.

Gustave passa en Italie l'hiver et

(*) Ce château de Haga, situé à une lieue de la partie septentrionale de Stockholm, fait aujourd'hui un des plus beaux ornements des environs de la capitale. Il a été bâti d'après les dessins de Gustave secondé par *Marselier*, et l'on assure qu'il rappelle le petit Trianon. « Gustave passait une grande partie de son temps dans ce séjour, et l'on rapporte, dit M. Coxe, que si ces lieux avaient autant de charme pour lui, c'était parce qu'à la révolution de 1772, il avait consulté secrètement ses amis dans l'enfoncement des rochers qui forment une des grandes beautés de ces lieux romantiques : cette circonstance le détermina à prendre dans ses voyages le titre de *comte de Haga*. »

le printemps de l'année 1784. Il visita Pise, où il prit les bains, Rome, Naples, Florence et Venise. Le luxe et les manières nobles du moderne roi des Goths et Vandales enchantèrent d'abord les Italiens; mais l'admiration se changea bientôt en indifférence, quand il refusa de payer les prix exorbitants que les habitants de la péninsule croyaient pouvoir exiger d'un voyageur couronné (*). Au commencement du mois de juin, il arriva à Paris, où il fut reçu avec le plus grand éclat. La cour de Versailles ayant depuis quelques années négligé le payement des subsides, il parvint à obtenir comme dédommagement la cession de la petite île de Saint-Barthélemy, près de la Guadeloupe; mais de son côté il accorda aux Français le droit d'entrepôt dans la ville de Gothenbourg. Après avoir passé quelque temps à la cour de France, qui célébra sa présence par une suite de fêtes magnifiques, il repartit pour la Suède, et arriva à Stockholm le 3 août 1784.

Huit ans s'étaient écoulés depuis la clôture de la diète de 1778, quand Gustave, pressé par les besoins du trésor, et désirant se préparer les moyens de réaliser ses projets de conquête en Russie, convoqua une nouvelle assemblée des états. La proclamation parut pendant le séjour de Gustave en Finlande, et causa la plus grande surprise à Stockholm et dans les cours étrangères. La diète s'ouvrit le 7 mai 1786. Dans le discours d'ouverture que Gustave prononça, il fit le tableau le plus séduisant de la situation florissante du royaume et des avantages que la nation avait retirés de son règne. « Cependant, ajouta-t-il, les vicissitudes, inséparablement attachées à la nature humaine, n'ont pu être écartées de notre patrie. Les pro-

(*) Les pasquinades ne l'épargnèrent pas : l'une d'elles, qui commence par ces deux vers :

*Il conte di Haga
Che molto vede e poco paga, etc.*

prouve suffisamment ce qui en lui déplaisait à ses hôtes.

« ductions de la terre, les premières
 « de toutes les richesses, nous ont été
 « refusées pendant les trois dernières
 « années, et cette disette n'a pas peu
 « aggravé le poids de ma couronne.
 « En effet, *mes chers sujets*, vos maux
 « sont les miens. Les soins que j'ai
 « employés pour prévenir les suites
 « que ces années désastreuses pouvaient
 « entraîner, les secours considérables
 « que je me suis efforcé sans cesse
 « de donner aux nécessiteux, vous sont
 « déjà connus par leurs effets... Com-
 « bien ne doit-il pas être intéressant
 « pour vous-mêmes de concourir avec
 « moi aux mesures qui vous mettront
 « en état de contribuer de votre côté
 « à éloigner de pareilles craintes pour
 « l'avenir ! » Après quelques autres
 phrases de ce genre, il termina son
 discours par quatre propositions :

1° Que l'infanticide cessât d'être
 puni de mort. Cette punition, consac-
 rée par le chapitre 16 de la section
 criminelle du code de 1736, existe en-
 core aujourd'hui en Suède, car la pro-
 position de Gustave fut repoussée ; tou-
 tefois on amenda la disposition de la
 loi de manière à limiter la peine de
 mort aux cas où il y aurait eu prémédita-
 tion constante avant la délivrance.

2° L'abolition du partage égal entre
 les enfants, et l'établissement du droit
 d'aînesse. Repoussé.

3° L'établissement de greniers d'ab-
 bondance, au moyen de fonds qui se-
 raient tirés de la banque. Cette pro-
 position fut accueillie, mais avec des
 amendements propres à empêcher le
 roi de détourner les fonds de leur des-
 tination.

4° Que le roi fût autorisé à tirer de
 la banque les sommes nécessaires pour
 l'exploitation de diverses mines, en
 déposant une valeur égale en cuivre.
 Repoussé.

Le sort de ces propositions prouve
 suffisamment que l'on commençait à
 se méfier de Gustave ; une forte oppo-
 sition anti-royaliste se fit vivement
 sentir durant le cours de la diète. En
 1778, on avait accordé les impôts sans
 y fixer un terme ; en 1786, on ne les ac-
 corda que pour quatre ans, et l'on dé-

clara qu'à l'avenir les dettes de la cou-
 ronne ne seraient plus reconnues comme
 dettes de l'État. La distillation des
 eaux-de-vie donna encore lieu à des
 scènes violentes dans la chambre des
 paysans, mais sans aucun résultat.
 Gustave fit éclater son mécontentement
 dans le discours de clôture qu'il pronon-
 ça le 24 juin. Il se plaignit qu'une
 inquiète défiance, mal fondée en elle-
 même et peu méritée de la part de celui
 qui avait rendu le peuple libre, eût
 menacé de troubler l'union et la con-
 corde. « La vérité, dit-il, finira par
 triompher » ; il cita, suivant l'usage,
 l'exemple de Gustave Vasa et en ap-
 pela à la postérité. Ensuite il congédia
 les états en faisant des vœux pour la
 continuation de la paix, pour le retour
 de temps plus heureux, et pour qu'*au-
 cune circonstance ne l'obligeât de
 longtemps à convoquer une nouvelle
 diète*. Voici le tableau que trace M.
 Brown de la situation de Gustave en
 1786 (*).

« A cette époque, Gustave n'était
 pas aimé : on lui soupçonnait le projet
 de convertir l'autorité royale en une
 autorité arbitraire. Ses liaisons peu
 décentes avec quelques jeunes seigneurs
 de la cour, et les querelles qui s'en-
 suivirent quelquefois, donnèrent lieu
 à des imputations malignes. Le roi
 montra surtout ce manque de dignité
 dans sa conduite envers le colonel
 Armfelt. Cet officier était, lors de la
 révolution de 1772, enseigne dans les
 dragons légers. Gustave le fit cheva-
 lier de l'ordre de l'Épée, l'anoblit et
 lui conféra un grade élevé ; ce qui
 n'empêcha pas qu'il ne se retirât de
 la cour en témoignant du mécon-
 tentement, et qu'il ne se montrât
 dans la diète de 1786 un des plus
 violents adversaires du roi ; et cepen-
 dant, les différents appointements
 dont il jouissait s'élevaient à près de
 cinquante mille francs. C'est ainsi que

(* Nous n'assumons pas sur nous la respon-
 sabilité de toutes les assertions d'un auteur
 qui paraît avoir adopté pour principe, que
 toutes les actions de Gustave doivent être in-
 terprétées défavorablement.

Gustave s'efforçait de soulager la détresse d'une population affamée. Il accordait d'énormes pensions à d'indignes favoris, qui, malgré les grâces dont il les comblait, le méprisaient en secret.

« Le soin extraordinaire que le roi prenait du prince royal, tandis qu'il ne lui témoignait, du reste, aucune affection paternelle, donna lieu à d'étranges soupçons. Tout annonçait que Gustave visait à l'effet théâtral. Le pauvre enfant fut si tourmenté, qu'il est surprenant qu'on ne l'ait pas rendu imbécile. On l'éleva d'une manière fort dure. Dans les temps les plus froids, on le plongeait dans l'eau froide jusqu'à ce que ses jambes devinssent bleues; du reste, il reçut, dès le moment de sa naissance, toutes les marques de respect que l'orgueil royal ou l'étiquette put imaginer. Gustave traînait le jeune prince avec lui dans toutes les provinces du royaume, et le forçait à de longues et pénibles répétitions, qui devaient servir à le préparer à la représentation journalière de ses talents précoces. Il est inutile d'observer que tous ceux qui approchaient de cet enfant-prodige, écoutaient avec une profonde attention les discours qu'il avait appris par cœur, et examinaient ses mouvements comme ils auraient fait de ceux d'un automate curieux. Un pareil système d'éducation ne pouvait que gâter son esprit et son cœur; il eût tout autant valu le confier à une troupe d'acteurs ambulants. Gustave se servait surtout de *cet héritier du trône* comme d'un conducteur qui devait émousser la foudre de l'indignation populaire, et il ne manquait jamais de le rendre utile au succès de ses plans d'ambition personnelle. Après l'avoir ainsi montré dans plusieurs villes, il lui fit prendre place sur les bancs de l'université d'Upsal, avant qu'il eût achevé sa huitième année. Pendant *six semaines* qu'il y resta, le jeune Gustave ne jouit pas d'un seul moment de repos ou de tranquillité. Chaque jour il était obligé de déployer toutes ses connaissances. Le successeur du célèbre botaniste Linné dit un jour ironiquement : *Il faut*

que j'aie trouver le prince royal pour prendre une leçon de botanique. Le roi assistait, ou plutôt instruisait le malheureux enfant dans la plupart des exercices particuliers et dans tous ceux qu'il faisait en public. Ceux qui répandaient la flatterie avec le plus de prodigalité plaisaient infiniment à l'artificieux Gustave, non qu'il se laissât tromper à leurs discours, mais il s'embarrassait peu de la façon de penser, pourvu qu'on lui rendit des hommages extérieurs. Il n'y avait sans doute aucun mal à faire voyager son fils dans les provinces, à lui montrer les formes de l'éducation académique, à le familiariser avec les assemblées publiques, et à lui faire connaître les jeunes gens qui étudiaient alors dans l'université; mais ce fut l'exagération que Gustave mit à toutes ces actions, qui prévint le bien qui aurait pu en résulter, de sorte que ces comédies royales devinrent en effet aussi ridicules qu'ennuyeuses.

« Tandis que la magnificence et les plaisirs, se présentant sous mille formes différentes, distinguaient la cour efféminée de Gustave III, la misère et la famine s'appesantissaient avec rapidité d'un bout de la Suède à l'autre sur les classes ouvrières. Ni les gémissements des misérables qui mouraient de faim, ni les malédictions des pauvres, qui se disputaient une nourriture que les chiens de la meute royale auraient refusée, ne produisirent la moindre diminution dans les dépenses de la cour. Le prince cruel, qui avait toujours à la bouche les mots de sympathie et de compassion, n'en déployait pas moins, dans toutes les occasions, une coupable magnificence, et témoignait, à la vue de la misère que ses prodigalités avaient, sinon causée, du moins considérablement aggravée, une indifférence aussi grande que les rochers nus sur lesquels périssaient en foule ses sujets. La cour retentissait des éloges du *meilleur des rois*, tandis que la ville et les provinces ne jetaient qu'un cri pour la réforme et l'économie. Gustave se montrait sourd aux prières; ses ministres et ses favoris les

attribuaient toutes à un esprit de révolte. Des troubles eurent lieu, en effet; il fallut les réprimer par les armes, et lutter contre le peuple que l'excès de ses souffrances portait à se soulever. Plusieurs distilleries royales furent brûlées, et les inspecteurs ainsi que les autres employés furent tués. Ces événements et les *pertes* qui en furent la suite, engagèrent enfin le roi à l'abandon d'une partie de ce monopole odieux : il permit aux paysans de distiller la quantité d'eau-de-vie nécessaire à leur consommation particulière, moyennant le paiement de quelques mesures de seigle à prendre sur chaque récolte, et dont le nombre était proportionné à l'étendue des fermes. »

A cette époque, les premières conséquences du partage de la Pologne commençaient à jeter le trouble dans la société européenne; l'ancien équilibre des États avait été rompu par cet acte odieux d'une politique astucieuse et sans pitié, qui, foulant aux pieds toutes les maximes de la justice et de la morale, ne craignit pas de violer l'ancien droit des nations. Une puissance barbare et égoïste jeta sa lance de cosaque dans le plateau des destinées de l'Europe civilisée, et prodigua l'or pour gagner les courtisans et les ministres de tous ces gouvernements, que tant de leçons terribles n'ont pas encore détournés d'une voie qui peut leur être un jour si funeste. Frédéric II avait profité du premier partage de la malheureuse Pologne, sans s'inquiéter des dangers auxquels serait exposé son pays, quand sa main ferme et puissante n'en dirigerait plus les destinées. Son successeur, par sa politique vacillante, fit ressortir toute l'étendue de cette faute. L'Autriche, de son côté, sous Joseph II, n'abandonna point sa politique de temporisation et de ménagements; elle se flatta que, par une alliance et des relations d'amitié, elle pourrait arrêter les rapides progrès de la Russie. Mais Catherine, comptant sur les difficultés intérieures qu'elle suscitait sans relâche à ses voisins, crut que le moment était venu pour

s'emparer de la souveraineté du Pont-Euxin, et rassembla toutes ses forces sur les frontières de la Turquie.

Alors tous les cabinets, dans l'impossibilité où ils s'étaient placés d'agir directement contre la conquérante moscovite, tournèrent leurs regards vers Gustave III, héritier d'un trône jadis rival de celui des czars. Le roi désirait la guerre plus que personne. Dans sa marche usurpatrice, il en était venu à ce point où l'éclat des victoires et le bruit des armes peuvent seuls couvrir les murmures d'un peuple opprimé. Mais la constitution qu'il avait imposée en 1772 défendait expressément au roi d'entreprendre une guerre offensive sans le consentement des états, et l'esprit d'opposition qui s'était manifesté à la diète de 1786 ne lui permettait pas d'espérer qu'il pût obtenir dans cette circonstance l'autorisation qui légitimerait ses tentatives contre la Russie. Il commença néanmoins ses préparatifs de guerre, et ne négligea rien pour acquérir de l'influence sur l'esprit du prince royal de Danemark, son neveu, qui venait d'arracher à sa grand-mère la direction de son père imbecile. Gustave fit deux voyages à Copenhague; mais sa réputation de perfidie était trop bien établie, et le comte de Bernstorff, principal ministre du prince de Danemark, était trop systématiquement attaché à la Russie, pour que ses efforts pussent amener le moindre résultat, et enlever cet allié redoutable à la Russie.

Cependant l'animosité des Suédois et des Russes prenait chaque jour une nouvelle violence, car Gustave employait tous les moyens propres à réveiller l'ancienne haine de la Suède pour un empire qui l'avait privé de ses plus belles provinces, et Catherine de son côté n'épargnait aucune de ces menées sourdes auxquelles elle avait eu si efficacement recours en Pologne pour diviser la nation, et s'y faire un parti. Son ambassadeur Rasumofsky agitait Stockholm, comme d'autres émissaires de la czarine avaient agité Varsovie, et l'on préludait à la guerre par un échange de notes irritantes que, de part et

d'autre, on s'empresait de rendre publiques. Gustave ordonna enfin au ministre russe de quitter la Suède sous huit jours, et cela par mer. Ni l'un ni l'autre ne convenait à Rasumofsky; il feignit une maladie, et resta à Stockholm. Néanmoins le roi parvint à faire croire généralement que la czarine, dont toutes les forces étaient rassemblées sur les côtes de la mer Noire, se préparait à des hostilités contre lui; il rassemble donc ses troupes en Finlande, ordonne à ses vaisseaux de mettre à la voile, et fait approuver par le sénat ses mesures de *précaution*. Lui-même, il s'embarqua le 23 juin, pendant une de ces nuits du Nord qui conservent toute la clarté du jour, aux acclamations de tous les habitants de la capitale, et accompagné de l'élite des troupes du royaume. Dès le 19, il avait fait expédier un courrier à Pétersbourg pour y porter ce qu'il appelait son *ultimatum*. Il demandait :

1° La punition du comte Razumofsky, pour avoir tenté d'exciter des troubles en Suède;

2° La cession par Catherine à la Suède de quelques parties de territoire enlevées à ce royaume par les traités de Nystadt et d'Abo;

3° Que Catherine acceptât sa médiation et l'autorisât à offrir aux Turcs la *cession de la Crimée*, etc.;

4° Le désarmement des flottes russes pendant que celles de la Suède resteraient armées en guerre.

En faisant ces propositions absurdes, il n'avait, sans doute, d'autre but que de flatter l'orgueil national de la partie ignorante du peuple suédois, et de rendre tout accommodement impossible. La guerre devint, en effet, populaire aux yeux des classes peu éclairées; mais Catherine de son côté sut agir sur les esprits du reste de la nation, dont les fanfaronnades de Gustave augmentaient le mécontentement. Elle répondit par un manifeste destiné à calmer les craintes des cabinets de l'Europe, et à exciter en Suède de la résistance aux desseins de Gustave. Voici un passage de ce document, qui ne peut manquer de paraître singulier dans la bouche

d'une autocrate russe, d'une femme qui avait assassiné son époux et usurpé le trône: « Lorsque ce prince, y est-il dit, renversa d'une manière violente la constitution de la Suède, sur laquelle reposaient le pouvoir du sénat et la *liberté du peuple*, et qu'il parvint au *pouvoir absolu*, nous ne fîmes point valoir le droit que nous avions de nous opposer à ses entreprises, etc. »

Gustave arriva en Finlande le 2 juillet, quinze jours après le commencement des hostilités. La czarine avait rassemblé en toute hâte un petit corps de troupes qui ne montait pas à vingt mille hommes et qui devait arrêter la marche des Suédois sur la capitale, où la terreur était telle que les habitants songeaient déjà à l'abandonner. Gustave, gêné par l'article de la constitution qui lui défendait de faire une guerre offensive, prétendit que des Cosaques avaient les premiers passé la frontière et incendié deux villages, violation dont le capitaine provincial, baron de Kaerpelen, avait dressé procès-verbal; mais la cour de Russie nia que cet acte d'hostilité eût eu lieu, et plus tard on prétendit à Stockholm que ces prétendus Cosaques n'étaient autres que des soldats allemands déguisés, apostés par le *comédien-amateur*.

Quoi qu'il en soit, les Suédois entrèrent sans délai dans la Finlande russe, s'assurèrent des passages et investirent Nyslott; en même temps le duc Charles, commandant de la flotte, commença la guerre maritime en capturant deux frégates russes (*). Mais la conduite de ce prince a toujours eu quelque chose d'*inexplicable*: le 9 juin, ayant rencontré une petite division de la flotte russe, commandée par l'amiral Dessen, il le fit sommer de saluer le pavillon suédois. L'amiral, qui s'était attendu à être pris, fut agréablement surpris par cette *modération*; il

(*) D'après le récit de d'Aguila, ces frégates ne furent prises qu'après la bataille de Hogland, ce qui, en effet, paraît plus probable.

répondit qu'il ne ferait aucune difficulté de rendre les honneurs du pavillon au frère du roi de Suède, et poursuivit sa route. Le 4 juillet la grande flotte russe sortit de Cronstadt, et le 17 elle rencontra la flotte suédoise. Une bataille s'engagea près de l'île de Hogland, à l'ouest du golfe de Wibourg : elle dura près de cinq heures et fut très-sanglante ; mais il n'y eut d'avantage décisif ni de part ni d'autre ; l'une et l'autre flotte rejeta sur le temps son peu de succès : le rapport des Suédois faisait mention d'une brume et d'un vent d'est ; la dépêche de l'amiral russe portait au contraire que le ciel était très-clair et le vent au sud-est, et les deux relations différaient encore sur beaucoup d'autres points. Néanmoins, on chanta le *Te Deum* aussi bien à Stockholm qu'à Pétersbourg.

Pendant ce temps, Gustave bloquait Wibourg et s'avancait contre la forteresse de Frédérikshamn, devant laquelle il plaça son camp le 19 juillet. Il envoya par mer un corps de six mille hommes pour s'emparer de Mendolax et pour fermer le chemin de Wibourg ; mais la trahison était déjà tout à fait organisée quand ses ordres furent exécutés ; le commandant de Frédérikshamn avait eu le temps de prendre les mesures nécessaires pour rendre la tentative inutile.

Les causes de la révolte et de la trahison des officiers finlandais doivent surtout être recherchées dans la situation de cette province limitrophe, qui devait toujours servir de théâtre à la guerre en cas d'hostilité entre la Suède et la Russie. Les agents de Catherine et l'accroissement continu de la puissance russe avaient inspiré aux nobles finlandais la pensée que rien ne pourrait les empêcher de tomber tôt ou tard sous la domination moscovite : cette persuasion devait faciliter au gouvernement russe les moyens de se les rendre favorables, et Gustave, de son côté, ne leur donna que trop de prétextes pour pallier leur parjure. Plusieurs chefs de la noblesse finlandaise, et à leur tête les colonels Sprengporten

et Hesteko, sachant à quel point Gustave avait éludé la constitution de 1772, et effrayés de la vengeance que Catherine pourrait exercer sur leurs propriétés, résolurent de résister à l'autorité du roi.

« Après avoir, dit Brown, sondé les dispositions des soldats, qu'ils trouvèrent aussi favorables qu'ils pouvaient le désirer, ils dressèrent en secret une protestation solennelle, dans laquelle ils commençaient par déclarer qu'invinciblement attachés aux lois de la Suède, ils étaient prêts à défendre au prix de leur sang la province contre toute invasion. Ils se plaignaient ensuite avec indignation d'avoir été appelés, sans l'aveu des états du royaume, à porter une guerre offensive dans un pays étranger. Ainsi préparés, ils n'attendaient plus qu'une occasion pour se déclarer. Cette occasion se présenta quand le roi ordonna au colonel Hesteko de monter à l'assaut de Frédérikshamn. Le colonel fit d'abord quelques remontrances sur les dangers et les difficultés de la route par laquelle le roi voulait faire approcher ses troupes : elles devaient traverser un marais impénétrable. Irrité de son peu de zèle, Gustave dit qu'il voulait être obéi. Alors les officiers confédérés déclarèrent en termes clairs et directs au roi, qui resta muet de surprise, qu'il n'avait aucun droit de les conduire à une guerre offensive sans le consentement des états du royaume ; que si leur patrie était attaquée, ils verseraient pour sa défense la dernière goutte de leur sang, mais qu'ils se borneraient à défendre leurs propres frontières contre l'invasion. Le roi, se fiant à son éloquence et à son pouvoir sur les esprits, en appela aux soldats qui l'entouraient. Ceux-ci, au lieu de se séparer de leurs chefs, écoutèrent le roi dans un morne silence, et le régiment d'Abo, que commandait le colonel Hesteko, mit les armes bas sur-le-champ.

« Jamais peut-être les coupables desseins d'un prince ambitieux n'éprouvèrent un échec plus sensible. Le rêve brillant qui lui représentait Catherine et sa cour chassés de Saint-Pétersbourg,

et qui paraissait sur le point de se réaliser, s'évanouit à jamais (*).

« Affligé à la fois et humilié, Gustave ne se sentit pas assez fort pour punir cette trahison. S'il eût voulu faire arrêter les officiers finlandais, nul doute que les soldats ne se fussent aussitôt soulevés pour leur défense. Le colonel Hesteko dit au roi à voix basse : « Prenez garde, Sire, le moment est critique ! Rappelez-vous « qu'une seule fausse mesure peut entraîner la perte de votre couronne. » Le front de Gustave pâlit, mais non de crainte, ce sentiment lui était inconnu. Il se rappela en effet des choses qu'il voulait laisser, sinon pour toujours, du moins pendant longtemps, couvertes du voile du mystère. La honte causait sa pâleur : il craignait la publicité ; il craignait que la noblesse mécontente ne fût peut-être dans le moment même assemblée à Stockholm pour porter un coup mortel à sa puissance ou même à sa vie. Tandis que son cœur, rempli de rage et de douleur, palpait du désir de la vengeance, ses lèvres tremblaient d'une colère qu'il avait peine à maîtriser. S'apercevant que l'orage approchait, Gustave eut la sagesse de céder à un pouvoir qui aurait pu l'écraser ; il montra de la tranquillité et de la résolution. Le cœur navré, mais calme, il ordonna au général Seigeroth de rembarquer les troupes qui étaient descendues à terre, et de faire sa retraite le plus promptement possible. Le blocus de Nyslot, forteresse imprenable de toute autre manière que par la famine, et qui était

(*) C'est un fait incontestable que l'alarme fut si grande à Saint-Petersbourg, que l'impératrice Catherine avait déjà ordonné de faire emballer les archives de l'État, et tout ce que son trésor renfermait d'objets précieux et portatifs. Il est hors de doute que la révolte de l'armée de Finlande et les désastres qui accompagnèrent les expéditions maritimes de la Suède, sauvèrent la ville de Saint-Petersbourg ; exploit qui eût couvert Gustave de ce que l'on appelle communément de la gloire, mais qui aurait entraîné la ruine complète de son royaume. (*Note de Brown.*)

sur le point de se rendre aux forces suédoises sous le colonel Haster, fut précipitamment levé. L'armée entière se replia et abandonna tous ses avantages. Le roi, voyant ses espérances déçues, revint en hâte dans sa capitale, le cœur rempli des sentiments les plus pénibles.

« La campagne ainsi terminée d'une manière soudaine et honteuse, les officiers révoltés de l'armée de Finlande entrèrent directement en négociation avec la cour de Russie. Cependant le ministre russe Rasumofski restait toujours à Stockholm, et il est probable que son influence ne contribua pas peu aux événements qui eurent lieu. Les chefs de l'armée révoltée eurent l'audace d'envoyer des députés à Saint-Petersbourg pour proposer la conclusion d'un armistice qui devait durer jusqu'à ce que le sénat de Suède eût décidé les mesures qu'il faudrait prendre pour mettre un frein à l'ambition d'un roi aux yeux de qui nul serment n'était sacré. Il est inutile de dire que ces traités furent bien reçus de Catherine, qui était enchantée de leur conduite, quoiqu'elle les méprisât intérieurement. Ce qu'il y a de plus extraordinaire, et ce qui donna quelque apparence de vérité au bruit généralement répandu à Saint-Petersbourg de la trahison du duc de Sudermanie, ce fut que les négociations entre l'armée révoltée et la cour de Russie se faisaient pour ainsi dire sous ses yeux. Le duc Charles avait quitté la flotte pour prendre le commandement de l'armée, et dans le premier moment il avait paru vouloir mettre tout en œuvre pour empêcher cette correspondance perfide ; mais il changea bientôt de conduite, et ratifia lui-même les conditions de cette étrange convention. Les suites en furent que les Suédois abandonnèrent tous les postes qu'ils occupaient sur le territoire russe, et que l'armée ennemie, avançant au même instant, prit possession de ces passages sans lesquels elle n'aurait jamais pu pénétrer dans la Finlande suédoise. Un seul officier général, le lieutenant général Plaaten, conserva

courageusement sa position en Carélie, disant qu'il ne pouvait être lié par une convention arrachée à son chef par la force. Tels furent les premiers effets d'une révolte qui ébranla le trône de Gustave III (*).

Le prince royal de Danemark, qui, lié à la Russie par ses traités, désirait profiter de l'absence de Gustave pour enlever à la Suède les provinces qu'elle avait conquises dans les guerres précédentes, n'eut pas plutôt appris les pertes que la flotte suédoise avait essuyées au combat de Hogland, qu'il fit mettre en mer la flotte danoise et rassembler des forces considérables en Norwége. Gustave, à cette nouvelle, fit sommer les Danois de rester neutres, et Bernstorff répondit au nom de son roi, que le Danemark, en fournissant à la Russie les vaisseaux et les troupes stipulés par le traité, ne violait point la paix, et qu'il ne demandait pas mieux que de conserver des relations d'amitié, quoiqu'il eût déjà commencé les hostilités. Gustave fit répondre par son ministre des affaires étrangères : « Qu'il accédait avec plaisir à la condition, pourvu que la « défaite des auxiliaires danois par les « armées suédoises ne fût pas considérée comme un acte d'hostilité contre Sa Majesté danoise. »

Cependant le prince Charles de Hesse, gouverneur de la Norwége, entra bientôt dans la Suède à la tête d'une armée de douze mille hommes; le 26 septembre 1788, il prit la petite ville de Stromstad (dans le Göteborgslän), et, le 1^{er} octobre, celle d'Udevalla, d'où il menaça la ville importante de Göteborg (**), qui paraissait devoir tomber entre ses mains après la première sommation. Le quartier général des Suédois était dans l'intérieur, à Wenersborg sur le lac Wener, et un colonel suédois, qui devait garder le défilé important de Quistrom, s'était laissé faire prisonnier avec tout son corps, parce que, dit-on, il avait hé-

sité de détruire la maison d'une femme dont il était épris.

Ce danger imminent réveilla toutes les grandes qualités de Gustave. La nouvelle d'une attaque de la part des Danois lui avait fourni un prétexte plausible pour revenir de la Finlande, et son prompt retour avait rompu le plan formé par le sénat de convoquer une diète sans le concours du souverain. L'opinion de la grande masse du peuple ne pouvait être que favorable au roi, qui s'était vu arrêté dans sa carrière victorieuse par une trahison, dont les auteurs avaient eu peine à cacher les motifs honteux. Après s'être retiré pendant quelques jours à Haga, Gustave, debout sur le *Slottsbacken*, éminence située derrière le palais, harangua les habitants de Stockholm, et sut inspirer à la multitude le plus vif enthousiasme. Deux mille bourgeois s'engagèrent sur-le-champ pour remplir toutes les fonctions d'une garnison régulière. L'ancienne haine que les Suédois portaient aux Danois était encore plus forte que celle qu'ils avaient vouée aux Russes, et Gustave, en faisant, avec son éloquence ordinaire, un appel au sentiment national, recouvra sans peine toute sa popularité.

Alors il dirigea sur Göteborg toutes les troupes disponibles que la garde bourgeoise pouvait remplacer, et lui-même il se rendit en Dalécarlie, où il sut si bien agir sur l'esprit des paysans de cette province, naturellement braves et impétueux, que trois mille jeunes gens s'enrôlèrent volontairement, et que trois mille autres promirent de les suivre si leur secours était nécessaire. Gustave, à la tête de ce renfort, s'avança dans le Wermland, où les contingents des autres provinces le rejoignirent.

Cependant les dangers de la place de Göteborg devenant de plus en plus pressants, Gustave quitta en secret son quartier général, et, seul à cheval, il franchit une distance d'environ quarante lieues, courant à chaque instant le risque d'être pris par l'ennemi. Minuit sonnait quand il arriva à la vieille porte de la forteresse, et ne

(*) Brown, Cours du Nord, t. III, p. 24 et suiv. de la traduction française.

(**) Ou Gothenbourg.

parvint qu'avec peine à se faire introduire. Le général Duretz, qui commandait à Göteborg, s'écria, en voyant le roi, que rien ne pouvait empêcher la ville d'être prise. Gustave lui répondit : « Vous vous trompez ; je suis venu pour la sauver. » Le général se jeta alors à ses pieds et le supplia de quitter une place si peu susceptible de résistance. « L'ennemi, dit-il, approche, dès aujourd'hui il sommerá la ville de se rendre. En cas de refus, un assaut sera livré, et la personne sacrée de Votre Majesté se trouvera exposée. — Puisque telle est votre opinion, repartit le roi, retirez-vous, le comte Jean Sparre est votre successeur. »

La présence du roi, son courage, son éloquence ranimèrent bientôt l'ardeur des habitants de Göteborg, qui, en peu de jours, fut à l'abri d'un coup de main. La lettre qui devait sommer le général Duretz de se rendre arriva en effet ; mais l'étonnement du héraut qui l'apporta fut extrême quand il se vit en présence du roi de Suède lui-même. Les Danois étaient tellement sûrs du commandant de la place, qu'ils avaient négligé d'occuper le pont qui traverse le Göta-Elf, à quelques milles de là. Gustave s'empressa de la faire brûler, et de dresser des batteries qui dominaient le passage, en sorte que la place n'eut bientôt plus rien à craindre. En même temps, l'intervention de la diplomatie vint seconder les efforts de Gustave. M. Elliot, envoyé d'Angleterre à Copenhague, était venu au quartier général du roi de Suède concerter avec ce prince les moyens les plus propres à rétablir la paix. Il écrivit de Carlstad plusieurs lettres au commandant de l'armée danoise, pour l'engager à se retirer promptement, faute de quoi la guerre serait déclarée au Danemark par l'Angleterre et la Prusse. Ces lettres eurent l'effet désiré, et le 12 novembre l'armée ennemie évacua la Suède.

Gustave rentra dans sa capitale le 20 décembre 1788, et y fut reçu avec les plus vives acclamations. Il ne put voir sans une joie secrète l'expression de l'amour que le peuple lui portait. Il

compta bien en profiter pour punir les officiers de l'armée finlandaise et terrasser la noblesse. Il convoqua donc dans le palais de Frédérikshoff un conseil de guerre, devant lequel il fit traduire un grand nombre d'officiers. Ils furent condamnés les uns à des peines afflictives, les autres à un emprisonnement perpétuel ou très-long dans des forteresses éloignées. Le capitaine Ankarstroem était de ce nombre ; mais sa sentence, comme celle de bien d'autres officiers, fut commuée par le roi. Sprengporten, Hestesko et d'autres chefs de la conspiration furent condamnés à mort ; mais ils s'étaient enfuis en Russie.

Le déficit occasionné par les dépenses de la dernière guerre força Gustave à convoquer une nouvelle diète. Prévoyant cette nécessité, il n'avait rien négligé pour gagner les trois ordres inférieurs ; car il espérait porter un coup décisif à l'influence de la noblesse. La diète se réunit le 2 février 1789, et, malgré les menaces que le discours du trône contenait contre la noblesse, celle-ci se montra hautaine et inflexible. Elle refusa de concourir à l'adresse composée dans le sens du discours, à moins qu'on n'y ajoutât une clause pour engager le roi à conclure la paix le plus promptement possible, et elle finit par en voter une de son propre chef, dans laquelle elle pria le roi de punir les auteurs de quelques libelles qui tendaient à l'extension des prérogatives de la couronne.

Bientôt elle voulut limiter l'autorité du comité secret, qui, depuis 1772, était à la dévotion du roi. Un orage violent éclata alors contre le comte de Löwenhaupt, maréchal de la diète, zélé partisan de la couronne. Gustave fit aussitôt marcher sur la capitale plusieurs milliers de Dalécarliens, et quand ils n'en furent plus éloignés que d'une journée, il assembla les quatre ordres. Il commença par compléter les ordres inférieurs, et les remercia de l'ardeur qu'ils avaient mise à soulager la détresse du royaume ; puis se tournant brusquement vers

la noblesse, il lui ordonna de nommer une députation pour faire des excuses publiques au maréchal. S'adressant en particulier au comte de Fersen et au baron de Geer, il leur dit d'un ton sévère qu'il considérait leur conduite envers le maréchal comme une insulte à sa personne que le comte représentait. Jetant ensuite un regard plein de fierté sur le comte Axel Fersen, le roi s'écria avec beaucoup de violence : « Vous avez plus d'une fois ébranlé le trône de mon père ; gardez-vous de jamais toucher au sceptre de son fils. » Le comte voulut se défendre, et d'autres seigneurs tentèrent de parler en sa faveur ; mais Gustave, d'un geste dédaigneux, fit signe aux nobles de se retirer, et, quelques jours plus tard, les principaux d'entre eux furent arrêtés par la garde bourgeoise. On les conduisit au palais de Frédérikshoff, où ils furent traités avec égards, quoique gardés étroitement.

Mais la noblesse était bien éloignée de se laisser intimider ; plusieurs membres des premières familles abandonnèrent les places qu'ils occupaient dans l'armée ou à la cour, les dames mêmes cessèrent de se rendre au palais du roi, qui devint désert. Gustave supporta ces privations en philosophe, tant il était enchanté de sa *ménagerie patricienne* de Frédérikshoff.

Le lendemain de l'arrestation des nobles, Gustave se rendit à l'assemblée des états, et leur soumit la *loi de sûreté et d'union*, qui n'était rien moins qu'une nouvelle constitution, par laquelle le pouvoir politique était concentré entre les mains du roi. Le premier article de cet acte est ainsi conçu : « Nous reconnaissons avoir un roi héréditaire, qui a le pouvoir de gouverner le royaume, de le mettre en sûreté tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, de le maintenir en liberté et de le défendre ; de commencer la guerre, de faire la paix, de conclure des alliances, de distribuer des grâces, etc. » L'article II admet les roturiers dans le tribunal suprême, et l'article III leur permet d'acheter des terres nobles. L'article IV réserve à la no-

blesse les hautes dignités du royaume et les emplois de la cour. D'après l'article V, le vote de l'impôt reste à la diète ; mais l'article VI porte que les diètes ne doivent discuter que les questions qui lui seront soumises par le roi, etc., etc. « Cette loi enfin détruisait le sénat, institution flétrie, à la vérité, par ses usurpations passées et par sa récente bassesse, mais néanmoins respectable aux yeux des Suédois par son antiquité, qui remontait presque aux temps fabuleux, et par les services réels qu'elle avait en diverses occasions rendus au royaume (*). »

L'acte de sûreté et d'union fut adopté sans difficulté par les trois ordres inférieurs ; la noblesse le mit en délibération. Mais cette délibération s'étant prolongée durant trois semaines, et ne paraissant pas toucher à sa fin, le roi adressa un message à l'ordre des nobles pour exiger une prompté décision. On répondit en rejetant la loi à l'unanimité. Gustave ne se tint pas pour battu : il entama de nouvelles négociations ; mais elles furent infructueuses. Enfin la bourgeoisie et les Dalécarliens campés dans les environs de Stockholm ayant menacé de massacrer la noblesse si elle persistait dans son refus, celle-ci, privée de ses chefs, qui, pour la plupart, étaient retenus dans les fers par Gustave, ou s'étaient retirés à la campagne, crut devoir céder à l'autorité du roi, et signa l'acte le 27 avril. Le lendemain la diète fut dissoute. Ainsi l'aristocratie était frappée à mort ; les trois ordres inférieurs, qui hâteraient sa chute, ne virent pas qu'ils auraient pu profiter de cette occasion pour réprimer tout à la fois le pouvoir excessif de l'aristocratie et le despotisme du monarque, et fonder à jamais la liberté du pays. Ils gagnèrent cependant quelque chose au changement, l'hydre qui les dévorait n'avait plus qu'une tête.

Le comité secret et la majorité constituée par les trois ordres inférieurs, ayant accordé à la couronne tous les subsides et toutes les ressources qu'elle

(*) Cours du Nord, t. III, p. 58.

avait réclamés, Gustave ne songea plus qu'à continuer la guerre contre la Russie. L'entêtement insensé qui amena la chute de tant de rois de Suède, commençait à égarer aussi son esprit. Il ne vit pas que le moment favorable pour attaquer la Russie était passé, et qu'il ne serait plus désormais que le jouet de l'Angleterre et de la Prusse. Ces deux puissances empêchèrent de nouvelles hostilités entre la Suède et le Danemark, qui brûlaient du désir de se mesurer. L'ambassadeur anglais déclara sèchement à Gustave que s'il ne faisait point la paix avec le Danemark, il serait attaqué par l'Angleterre; de semblables menaces furent faites à la cour de Copenhague, et le prince royal signa la paix, quand Catherine, qui n'avait aucun intérêt à laisser brûler la flotte danoise par les Anglais, l'eut dégagé de ses serments.

Vers la fin de l'hiver de 1789, la guerre recommença par une expédition du baron de Stedingk contre Nyslot, et, le 5 juin de la même année, Gustave en personne arriva au quartier général, et se mit à la tête de l'armée. Il obtint d'abord quelques succès, et assiégea Frédérikshamn; mais le prince de Nassau survint avec la flotte russe et força à la retraite les vaisseaux suédois qui formaient le blocus du côté de la mer. Gustave se vit alors contraint de se replier vers la Finlande suédoise, et le reste de la campagne se passa en combats sans importance et sans résultat. Le 1^{er} septembre, Gustave rentra à Stockholm, où l'état des esprits et les menées des factions rendaient sa présence nécessaire. La campagne de l'année 1790 ne fut pas plus décisive sur terre, mais la guerre maritime devint très-acharnée, et se termina par la célèbre bataille de Swensk-Sund (9 juillet), où Gustave, commandant en personne la flotte suédoise, remporta une victoire complète et brillante sur les frégates et les galères russes, commandées par le prince de Nassau. Le 14 août 1790, on conclut la paix à Werelac, et l'on prit pour base du traité le *statu quo ante bel-*

lum. Mais la Suède avait perdu ses meilleurs vaisseaux et ses meilleurs marins, et elle n'avait pas, pour réparer de semblables désastres, les moyens dont pouvait disposer la czarine.

Gustave, néanmoins, rentra triomphant à Stockholm, et le peuple le reçut comme un conquérant et un pacificateur. La gloire militaire devint désormais sa passion dominante, et il forma le projet de la satisfaire sur un champ plus vaste. La révolution française venait d'éclater, et Louis XVI s'était trouvé tout d'un coup hors d'état de payer le subsidé. Catherine, qui n'ignorait point les embarras dans lesquels Gustave serait jeté par la perte de cette importante ressource, et qui savait d'ailleurs qu'il devait à la France le rétablissement de l'autorité royale en Suède, ce qui lui ferait regarder comme un devoir de rendre le même service au successeur de Louis XV, Catherine forma le projet de se servir de lui pour lutter contre l'esprit révolutionnaire en France. « Elle lui fit offrir un secours en argent, et, à son instigation, plusieurs des plus illustres émigrés français s'adressèrent, vers le même temps, à Gustave, et lui dépeignirent leur belle reine et les dames de sa cour accablées de douleur, tournant leurs yeux baignés de larmes vers le peux Gustave, qu'elles regardaient comme leur chevalier et leur futur libérateur. L'appât réussit; Gustave promit d'accepter les subsides de Catherine, et de plonger son royaume dans une nouvelle guerre, contre un peuple qui n'avait pas à se reprocher l'ombre d'une offense contre la Suède (*). » Cette guerre, d'ailleurs, ne devait obtenir aucune popularité en Suède, car elle ne flattait aucun des préjugés nationaux.

Pour ne plus abandonner les commandements à des officiers déloyaux, ou *patriotes*, il forma une *académie de guerre*, où la jeunesse qui se destinait au service militaire devait être élevée dans l'habitude d'une obéissance

(*) Cours du Nord, t. III, p. 91.

aveugle. En même temps, il pressa les armements de tout genre sous des prétextes plus ou moins spécieux. Il devint l'idole des réfugiés français, et une sorte de roi Stanislas aux yeux des Russes, qui l'appelaient « le fidèle et digne chevalier de leur immortelle maîtresse. »

Les sentiments hostiles du peuple contre la noblesse, sentiments que Gustave avait lui-même excités, rendirent les doctrines de la révolution française extrêmement populaires en Suède, et Gustave, pour enflammer le religieux paysan suédois contre les Français, ne crut pouvoir mieux faire que de les appeler une nation d'athées, qui avait renoncé à la foi chrétienne et massacré ses prêtres; mais on neutralisa facilement cette impression en répondant que les Français avaient uniquement renoncé au papisme, et qu'ils étaient sur le point de devenir luthériens.

La conduite insensée du roi était généralement blâmée, mais il n'en persévéra pas moins dans sa résolution d'étouffer la liberté naissante en France; il défendit toute discussion sur les nouvelles politiques qui arrivaient de ce pays, établit une censure rigoureuse des journaux, et, en un mot, se montra le digne allié de Catherine II. Pour se concerter plus sûrement avec les chefs de l'émigration française et les cabinets absolus, il se rendit au mois de juillet 1791 à Aix-la-Chapelle; mais il en repartit précipitamment, quand le marquis de Bouillé l'eut informé qu'une alliance étroite avait été formée entre les révolutionnaires français et les mécontents suédois, et qu'on se disposait à l'assassiner.

Malgré les sommes énormes que les Bourbons d'Espagne et de Naples, et d'autres encore, lui avaient comptées, ses embarras financiers se trouverent si grands qu'il se vit forcé de convoquer une nouvelle diète. Elle s'assembla le 27 janvier 1792 à Gesle, ville maritime sur le golfe de Bothnie, dans la province de Gestricie, voisine de la Dalécarlie. En quelques séances toutes les propositions du roi furent agréées,

et l'assemblée fut close le 24 février.

Gustave revint à Stockholm sombre, mécontent, mais toujours fermement résolu à la guerre. Ses jours étaient comptés; un nombre assez considérable de nobles crurent pouvoir recourir à l'assassinat pour se venger de l'abaissement de leur ordre, et sans doute aussi pour épargner à leur pays les maux d'une guerre injuste et insensée. Celui qui devait immoler le roi, Jean-Jacques Ankarstroem, était issu d'une famille noble, et doué d'une volonté forte et énergique. On assure que de bonne heure Gustave l'avait irrité par des injustices, et que des ressentiments personnels avaient fortifié dans son âme la haine politique. Pendant la guerre de Russie il commandait dans l'île de Gôthland, et avait capitulé à l'approche d'une escadre russe, pour ne pas exposer l'île aux ravages de l'ennemi. Il fut pour ce motif traduit devant le conseil de guerre de Frédéricshoff, condamné à une captivité perpétuelle et gracié par le roi. Quand on lui annonça que Gustave lui pardonnait, il dit, s'il faut en croire des témoignages qui ont été contestés : « J'aimerais mieux périr par l'inimitié « du roi que de vivre déshonoré par sa « clémence. Je suis innocent des accu- « sations que l'on a forgées contre moi « et qui ont été soutenues par des té- « moins subornés. Mes juges dans leur « iniquité ne l'ignoraient pas. J'ai de- « mandé justice, on me l'a refusée. Je « regarde cette exemption d'un arrêt « injuste comme un droit et nullement « comme une grâce. » D'autres racontent que quand on lui annonça la grâce que le roi lui faisait, il répondit seulement : « Et moi je ne la lui fais pas. »

Peu de temps après, le roi, par une ordonnance, diminua d'un tiers la valeur du papier-monnaie. Ankarstroem venait de vendre la veille pour trois cent mille écus de propriétés foncières, et perdit d'un seul coup le tiers de sa fortune. On accusa le roi d'avoir annoncé d'avance la mesure à ses amis qui l'avaient exploitée. Une foule de familles nobles se virent ruinées, et le projet de détrôner et d'assassiner

Gustave fut définitivement formé. On le suivit à Gesle, mais on n'y trouva pas l'occasion d'agir. Le 2 mars on l'attendit à un bal masqué, mais il n'y parut pas; plus tard, un grand bal qui devait avoir lieu à la cour fut inopinément contremandé. Mais ces obstacles et bien d'autres encore ne purent ébranler la ferme résolution qu'avait prise Ankarstroem de tuer celui qu'il croyait le plus grand ennemi de sa patrie. A la fin on annonça pour le 16 mars un bal masqué à la salle de l'Opéra, et les nobles conjurés, abandonnant le projet d'enlever le roi, choisirent cette nuit pour l'exécution de leur sanglant complot.

Pour tout ce qui va suivre, nous devons prévenir nos lecteurs que les motifs du crime du 16 mars n'étant pas encore suffisamment connus, et devant peut-être rester à jamais cachés, nous ne pouvons garantir l'entière exactitude du récit que nous avons cru devoir emprunter à Brown, et qu'il tenait lui-même d'une personne attachée à la maison du roi.

On prétend que Gustave, pendant qu'il se faisait coiffer pour aller au bal masqué, recut une lettre anonyme qui l'informait de l'existence d'un complot et qui l'engageait à *rester chez lui*, c'est-à-dire, à ne pas se rendre au bal, et à ne pas effectuer l'attaque qu'il projetait contre la France. On ajoute que le roi communiqua cette lettre au baron Bielke, son secrétaire particulier, qui lui-même était du nombre des conjurés. « Il me paraît, Sire, » répondit celui-ci du plus grand sang-froid, « qu'on cherche à vous intimider. — M'intimider! s'écria Gustave; je ne fais jamais attention à des sottises pareilles. Si j'écoutais tous les aveustissements que je reçois, je ne jouirais pas d'un moment de repos... » Si l'insolent écrivain a prétendu me railler, il dira que le roi a eu peur!... » Non, je suis décidé à aller au bal! »

Bielke était convenu avec les conjurés que si le roi se décidait à aller au bal il enverrait sa montre chez un bijoutier, sous prétexte de la faire réparer; si au contraire le roi changeait d'avis, le bijou-

tier devait recevoir une tabatière. Le comte Ribbing attendait dans la boutique. Quand on eut apporté la montre, il prévint aussitôt les conjurés, et tous se tinrent prêts à agir. Gustave cependant se décida fort tard, et n'entra dans la salle que peu d'instants avant minuit; sa figure était gaie et animée. Arrivé dans la salle, il crut avoir échappé à tout danger. Toutefois, ayant saisi au passage quelques regards qui réveillèrent ses craintes, il résolut de se retirer, et chercha, en tenant le bras de l'ambassadeur de Prusse, à percer la foule des masques. Mais les conjurés lui barrèrent le passage, et le firent reculer vers une coulisse derrière laquelle Ankarstroem se tenait caché. Celui-ci, s'étant assuré avec le plus grand sang-froid que la personne placée devant lui était réellement sa victime, appuya le canon d'un pistolet à vent contre les reins du monarque et lâcha le coup. Le roi aussitôt arracha son masque en s'écriant : « Je suis blessé! » Déjà Ankarstroem saisissait un couteau ébréché et dentelé, qu'il avait fait préparer tout exprès, et il était sur le point de l'enfoncer dans la poitrine du prince, quand il le vit tomber. Ce fut alors seulement qu'il se retira. Les conjurés avaient, en attendant, crié au feu, afin d'occasionner un désordre, à la faveur duquel l'assassin aurait pu s'enfuir. Mais, au premier cri du roi, un de ses plus jeunes aides de camp, M. de Polet, avait donné l'ordre de fermer les portes et de ne laisser sortir personne. Le bruit du crime se répandit bientôt dans la ville, et le théâtre fut cerné par plusieurs régiments. On plaça le roi sur un sofa, qui ne tarda pas à être couvert de son sang. Aussitôt qu'il put se faire entendre, il ordonna de faire fermer les portes de la ville, et dit aux ambassadeurs présents qu'ils ne pourraient envoyer des courriers à leurs cours que quand on saurait s'il survivrait à sa blessure. La sueur froide qui baignait son front marquait les souffrances horribles qu'il éprouvait; il n'en prescrivit pas moins les mesures qu'il fallait prendre pour découvrir l'assassin.

Toutes les personnes qui se trouvaient dans la salle devaient ôter leur masque, se laisser fouiller, et écrire leurs noms et leurs qualités sur des registres préparés à la hâte. Ankarstroem, qui avait laissé tomber ses pistolets et son couteau, fut le dernier appelé à subir cette épreuve, et ne montra pas la moindre émotion au chancelier Benzeltierna, qui tenait le registre et observait attentivement sa physionomie.

« Les chirurgiens (dit le témoin oculaire, auteur du mémoire communiqué à Brown), les chirurgiens, ayant sondé la blessure du monarque, et réfléchissant à la direction que la balle avait prise, jugèrent du premier moment qu'il y avait peu de chose à espérer pour la vie de leur auguste malade. Pendant cette opération, qui fut excessivement douloureuse, le roi déploya ce courage et cette force d'âme que peu d'hommes ont poussés plus loin que lui. Quand le chirurgien appliqua la sonde, le roi crut remarquer que sa main tremblait; étouffant le sentiment de la douleur, il dit d'une voix ferme : « Ne souffrez pas que « votre affliction vous empêche de rem- « plir votre ministère; rappelez-vous « que si la balle n'est pas extraite, il « devient impossible de me sauver. » Le chirurgien s'arrêta un moment comme pour prendre courage, puis il retira de la plaie des balles de différentes formes. Naguère, Gustave avait descendu légèrement le large escalier de granit qui conduisait au vestibule du palais; dans ce moment on l'y reconduisait à pas lents, étendu sur un brancard que portaient des grenadiers, et dont le moindre mouvement augmentait ses douleurs inexprimables. Le grand escalier du palais est, comme le palais lui-même, d'une forte dimension; l'épaisse rampe est en marbre poli, les marches en granit, et les ornements, de proportions colossales, sont parfaitement exécutés et bien conformes au vaste et beau dessin de ce superbe édifice. Quoique l'on eût fermé les portes du palais aussitôt que le roi fut arrivé, et que l'on n'y admit que des soldats et quelques courtisans

choisis, l'escalier fut néanmoins encombré de monde. Plusieurs ministres étaient en habit de cérémonie, et la plupart des personnes attachées à la maison portaient encore ceux qu'elles avaient mis pour aller au bal. Ces costumes élégants et variés, l'état du roi étendu sur son brancard, son front décoloré, appuyé sur sa main droite, les physionomies diverses sur lesquelles se peignaient à la fois la douleur, la consternation et l'effroi, l'éclat des flambeaux et des torches nombreuses que portaient les militaires, celui des casques polis, des habits brodés et couverts de paillettes, joint aux sabres nus et aux baïonnettes, la lumière forte qui se projetait sur la figure du roi, sur le brancard et sur le groupe qui l'entourait, les larges masses d'ombres qui se répandaient au-dessus et au-dessous de ce groupe principal, et les accidens de lumière qui éclairaient diversement les parties détachées de ce vaste tableau, formaient un spectacle grand, pittoresque, et qui ne pouvait manquer de produire la plus vive impression. Les yeux du roi n'avaient rien perdu de leur lustre, et ses traits indiquaient le triomphe du courage sur la douleur. Quoique ce malheur fût terrible et soudain, il ne lui fit pas perdre sa présence d'esprit; il parut plus affecté des larmes qui sillonnaient les joues des vieux compagnons de ses travaux militaires que du coup qui, selon toute apparence, allait bientôt terminer ses jours. A mesure que les porteurs montaient l'escalier, le roi levait la tête comme pour se pénétrer du majestueux spectacle dont il formait lui-même l'objet principal. Quand il fut arrivé à la grande galerie, qui était de plain-pied avec son appartement, il fit signe de la main qu'on le laissât reposer un moment; puis, regardant autour de lui d'un air attentif, il dit au baron d'Armfelt, qui ne pouvait retenir ses sanglots : « N'est- « il pas étrange que je me sois ainsi « précipité au-devant de ma destinée « après les avis que l'on m'avait don- « nés? Mon esprit m'annonçait un mal- « heur. Je ne suis allé qu'à regret,

« comme si j'eusse été poussé par une
 « main invisible. Je suis entièrement
 « persuadé que quand son heure est
 « venue, c'est en vain qu'un homme
 « voudrait fuir son sort... » Après une
 courte pause, il continua en ces mots :
 « La mienne n'est peut-être pas encore
 « arrivée. Je ne serais pas fâché de
 « vivre; mais je ne crains pas de mou-
 « rir. Si je vis, je descendrai de nou-
 « veau à pas légers cet escalier; sinon,
 « la première fois qu'on m'y reportera,
 « ce sera pour aller au *Gustavianska*
 « *Grafi Riddarholm Kyrkan* (au tom-
 « beau des Gustave, dans l'église de
 « Riddarholm.) » Le roi parlait lente-
 ment et à voix basse. Le silence qui
 suivit fut terrible; chacun paraissait
 avide d'apercevoir ses traits, ne fût-ce
 que de loin, ou de saisir quelques-uns
 des mots qu'il proférait. Des larmes
 remplissaient tous les yeux. On vit des
 personnes, tenant une torche de la
 main gauche, se couvrir le visage de
 leur manteau pour cacher l'excès de
 leur émotion. Gustave était, selon
 toute apparence, le plus calme des
 acteurs de cette scène. Aussitôt que
 la violence de sa douleur se fut un
 peu calmée, il fit signe aux porteurs
 d'avancer. Les vastes portes à deux
 battants du grand salon furent ou-
 vertes et refermées dès que le roi y fut
 entré avec les personnes les plus in-
 times de sa suite. La triste procession
 traversa les appartements de cérémo-
 nie jusqu'à la chambre à coucher du
 prince. Là, le brancard fut soigneuse-
 ment posé à terre, et le roi fut porté
 dans son lit, d'où il ne se releva plus.

« Après que Gustave eut pris deux
 heures de repos, malgré les ordres des
 médecins et des chirurgiens, et malgré
 les prières de son frère, le duc Charles
 de Sudermanie, il ordonna au baron
 d'Armfelt de lui faire la lecture de la
 liste des personnes qui avaient assisté
 au bal. Les hommes de l'art et les do-
 mestiques s'étaient retirés. Chaque fois
 qu'Armfelt prononçait un nom qui
 inspirait quelques soupçons au roi, il
 le marquait avec un crayon. Tout à
 coup le roi dit : « De grâce, mon cher
 « Armfelt, le nom d'Ankarstroem s'y

« trouve-t-il? — Oui, Sire, répondit le
 « baron, et il est le dernier de la
 « liste. » Le roi prit un air sombre,
 secoua la tête et dit : « Un pressenti-
 « ment m'annonce que cet homme a
 « été mon assassin (*) ».

Dependant le directeur de la police
 avait dans la nuit même fait amener
 chez lui tous les armuriers de la capi-
 tale, pour soumettre à leur inspection
 les pistolets trouvés à l'endroit du
 meurtre, et pour savoir d'eux s'ils
 les reconnaissaient. L'un des armu-
 riers se rappela qu'il les avait nettoyés
 pour le capitaine Ankarstroem. Celui-
 ci était rentré chez lui vers sept heures
 du matin. Quand il fit grand jour, sa
 servante vint, tout effrayée, lui dire
 que le roi avait été assassiné dans la
 nuit. « Est-il mort? » lui demanda-
 t-il. — « Non, mais il est grièvement
 blessé. » — « So, so (**), » reprit-il, et
 il la renvoya. Vers les dix heures, il
 sortit avec un ami, se rendit dans
 un café, et se dirigea ensuite vers la
 place des nobles. C'est là que le direc-
 teur de la police l'aperçut et le prit
 sous le bras, en lui disant : « Vous
 voilà bien à propos, j'ai à vous parler. »
 Il ne nia pas un instant le crime dont
 il se glorifiait, mais il assura ne pas
 avoir de complices. Le baron d'Arm-
 felt, membre de la régence provisoire
 et favori du roi, le menaça de la tortu-
 re s'il refusait de tout avouer. Ankar-
 stroem, les bras croisés et la tête droite,
 le regarda fixement, et lui dit d'un
 ton lent et dédaigneux : « Ne t'attends
 « pas, audacieux criminel, que je t'o-
 « béisse. Ce fut et ton vil exemple et ta
 « contagieuse bassesse qui rendirent
 « l'infortuné roi parjure à ses serments,
 « qui l'initèrent à des crimes inconnus
 « jusqu'à toi sur le sol suédois. Déjà
 « ton nom est un terme de reproche.
 « Tes os ne reposeront point sur la
 « terre de la patrie. Ma main sera
 « bénie par les siècles à venir; j'ai
 « délivré la nature d'un monstre et
 « mon pays d'un tyran parjure. »

(*) Cours du Nord, p. 118 et suiv.

(**) Équivalent de *ah! ah!* dit avec indif-
 férence.

Après le premier interrogatoire, on n'avait laissé à Ankarstroem ni couteau, ni fourchette, ni aucun autre instrument avec lequel il aurait pu se donner la mort. Au second interrogatoire, il remit au directeur de la police une lancette qu'il tira de la manche de sa pelisse. « Voyez, lui dit-il, comme « toutes vos précautions eussent été « vaines, si la religion ne m'avait em-
« péché de commettre un suicide. »

Dans la nuit même du 17, on avait expédié des courriers pour arrêter la malle qui n'était partie que depuis quatre heures. On y trouva plus de cent lettres anonymes avec cette phrase : « A minuit il ne sera plus; arrangez-vous en conséquence. » En même temps, on découvrit la personne qui avait porté au château la lettre anonyme adressée au roi; on sut qu'elle venait du comte Lillehorn, major des gardes. Sur ses dépositions et sur quelques autres indices, on arrêta encore le comte Horn, qui était venu chercher Ankarstroem pour aller au bal, le comte Ribbing, fils naturel du roi, dont on avait voulu faire un nouveau Brutus, les barons Ebrensward, Engerstroem, Pechlin, etc.

Le baron Bielke, l'un des principaux conjurés, avait accompagné le monarque blessé au château. Quand Lillehorn le dénonça, le roi fut très-affecté, et l'indignation de la cour fut pour ainsi dire plus vive contre lui que contre Ankarstroem lui-même. Conduit devant Armfelt et le ministre de police, il s'écria avec une joie barbare : « Oui, c'est moi qui ai « fait aller le monstre au bal. La main « sacrée d'Ankarstroem lui a donné « le passe-port pour l'éternité. » Armfelt le somma de nommer ses complices. Bielke, qui avait eu le temps d'avaler une forte dose de poison, reparti d'une voix horriblement altérée : « Scélérat, je ne te crains pas. La « main de la mort est déjà sur moi. « Mes amis me vengeront de toi. » En disant ces mots, il tomba dans une agonie affreuse, et ne tarda pas à rendre le dernier soupir. On exposa son corps au lieu du supplice, et il fut

enseveli au pied de la potence; mais on l'en retira secrètement.

Ankarstroem se montra vivement affecté de la trahison de Lillehorn, et, rougissant bien plus d'avoir dit une fausseté que d'avoir commis un meurtre, il saisit la première occasion pour accabler Lillehorn de reproches, et pour justifier sa première déposition, en s'avouant le principal instigateur du complot. On ne put lui extorquer aucun aveu qui inculpât personne; mais il affecta de répondre que le pistolet avait été chargé de clous rouillés, afin de rendre la plaie incurable.

La position de Gustave était affreuse. Pendant que les douleurs les plus vives et la perspective d'une mort certaine le tourmentaient, il dut encore s'inquiéter des événements qui, après sa mort, pourraient couvrir son nom d'ignominie, si le duc Charles prétendait à la couronne, que les nobles de l'opposition venaient de lui offrir. Mais le duc, touché de la position de son frère, promit tout ce qu'on exigea de lui, à la condition toutefois qu'Armfelt serait éloigné du pouvoir, et qu'on ne ferait point la guerre à la France. A ces conditions, lui et son parti promirent de reconnaître comme roi le fils de la reine.

On résolut de sacrifier Ankarstroem, et Gustave consentit sans regret à la grâce des autres conspirateurs. Il voulait même étendre cette faveur au meurtrier; mais les chefs de la justice l'en empêchèrent. Après ces arrangements, les comtes de Brahe et Fersen se rendirent près du roi, et Gustave, toujours gracieux, leur dit, d'une voix affaiblie, que sa blessure n'était pas sans quelque douceur, puisqu'elle lui procurait le plaisir de se réconcilier avec ses amis. Ces seigneurs furent d'autant plus portés à promettre de reconnaître le prince royal, que l'esprit révolutionnaire commençait à faire des progrès, et menaçait leur influence, non moins que le pouvoir royal. Ensuite, une grande quantité de papiers furent soigneusement emballés et scellés du sceau du roi, qui les déposa dans un coffre à trois ser-

rures, dont il confia les clefs au duc son frère, au chancelier et à l'archevêque d'Upsal. Ce dépôt mystérieux, qui est conservé encore aujourd'hui à l'université d'Upsal, ne doit être ouvert, à ce qu'on assure, que cinquante ans après la mort du roi, c'est-à-dire en 1842. Le 28, on commença à désespérer de la vie du roi; la gangrène gagna les vaisseaux absorbants. Le chambellan Benzelstiern fut chargé d'apprendre au malheureux Gustave qu'il n'avait plus què vingt-quatre heures à vivre. Dès ce moment on assure qu'il perdit toute son énergie, et fut en proie aux remords les plus cruels. Il ne voulut plus voir Armfelt, le compagnon de ses vices. Vers midi, il s'enferma pendant une heure avec le duc Charles. Quand les médecins vinrent engager le prince à se retirer, pour épargner au roi une émotion trop vive, il s'écria : « Ne pouvez-vous par votre art me donner un sursis ? Ne pouvez-vous éloigner le coup fatal pendant trois jours ? trois jours ! c'est tout ce que je vous demande. J'ai encore quelques affaires pénibles à arranger. Eh quoi ! ni les médicaments, ni le scalpel ne peuvent donc prolonger ma vie !... »

Le soir, le malade devint plus calme; il s'entretint avec son chapelain. Pour diminuer le sentiment de la douleur corporelle, on lui administra de l'opium à fortes doses. Toutes ses facultés étaient affaiblies. Vers huit heures, il reçut les sacrements, et après cette cérémonie, on introduisit la reine. Ni elle, ni son fils n'avaient été admis auprès du roi depuis son assassinat. Elle ne put s'empêcher de jeter un cri d'horreur en apercevant Gustave mourant, et elle tomba sans connaissance dans les bras du prince Charles. Quand elle eut repris ses sens, elle resta seule pendant quelque temps avec le roi et son frère. Après son départ, Gustave ne parla plus, et, dans la matinée du 29, il expira au milieu des plus cruelles douleurs. « Grâce au ciel, s'écria le chapelain, ses souffrances temporelles sont terminées. Puisse-t-il obtenir le pardon de ses péchés ! Puisse son

« âme reposer'en paix ! » Le chambellan et le médecin répondirent : *Amen! amen!* Tous les autres courtisans étaient allés s'incliner devant le nouvel arbitre des faveurs, le duc Charles de Sudermanie. L'artillerie du fort et les fanfares des trompettes annoncèrent l'avènement du nouveau souverain Gustave IV, Adolphe, roi de Suède, des Goths et des Vandales.

Le premier acte du régent fut la punition d'Ankarstroem. « Il était détenu dans une prison appelée le *Smedjesgaard*, située dans une rue qui conduit vers le sud-ouest de la *Drottning-Gaten*, à *Roerstrands-Sjon*. L'édifice n'est ni grand ni fort. Les prisonniers ne sont jamais mis aux fers avant leur condamnation; ils ne le sont pas même après, à moins que l'arrêt ne le porte en propres termes. Les lois de la Suède considèrent toute personne comme innocente jusqu'à ce que le crime soit prouvé; et dans ce royaume les fers sont par eux-mêmes un supplice qui emporte une infamie perpétuelle. Ankarstroem était gardé par des sentinelles. Il passait la plus grande partie de son temps à lire des livres pieux, à prier et à songer à son existence future : ces pensées l'occupaient beaucoup plus que la punition terrible à laquelle il était sûr de ne pouvoir échapper. Quand il apprit l'excès des souffrances du roi, il dit avec douceur : « J'en suis réellement fâché; mon intention était de tuer le tyran, et non de le faire souffrir. Il est impossible qu'il guérisse : pour moi, je mourrai d'un supplice affreux; mais la certitude d'avoir mis fin à sa coupable carrière, d'avoir sauvé la vie de plusieurs milliers de mes compatriotes, et d'avoir délivré ma patrie de l'esclavage, me donnera la force de tout supporter. » La gravité et la douceur de son ton parurent produire beaucoup d'effet sur ceux qui étaient chargés de le surveiller. Il ne considérait ni les murs de sa prison, ni la mort ignominieuse qui l'attendait; ses regards étaient sans cesse dirigés vers un monde meilleur que celui qu'il allait quitter. — « Là, » disait-il en em-

pruntant les paroles de l'Écriture sainte, « les méchants cessent d'importuner, et ceux qui sont là se reposent. » Il y avait tant de dignité dans sa personne, qu'on eût dit de lui qu'il était plutôt un martyr souffrant pour la foi, qu'un mortel coupable qui venait de tremper ses mains dans le sang de son semblable.

« Quand le bruit du canon vint frapper son oreille, et lui apprendre que la victime avait cessé de vivre, Ankarstroem, se jetant tout à coup à genoux, et baissant la tête, s'écria : « Grâce à Dieu ! ses tourments ont cessé. Puisse son créateur avoir pitié de son âme, et lui pardonner ses nombreuses fautes. Maintenant je puis mourir en paix. » Singulier assemblage de crime et de vertu, de fanatisme et de religion ! Il soutint ce caractère jusqu'au dernier moment de son existence. Son sort ne resta pas longtemps incertain. Le 18 avril 1792, la sentence de mort fut prononcée ; son exécution devait être précédée d'une torture de trois jours. Il entendit son arrêt sans émotion, et passa dans la prière le peu de temps qui lui restait à vivre. Le lendemain matin, il fut conduit au *Riddarhus-Torg*, où un échafaud avait été dressé non loin de la statue équestre de l'illustre fondateur de la dynastie des Wasa, et en face du palais de la noblesse. Une potence fut élevée sur l'échafaud, et au sommet de la potence on attachait le pistolet et le couteau dentelé, avec cette inscription : « *Johan - Jacob Ankarstroem, kongungs mordnar* (Jean-Jacques Ankarstroem, régicide). » Une lourde chaîne de fer descendait de la potence et venait s'attacher à un large anneau qui devait entourer son cou. Sa tête était découverte ; mais on lui permit de porter une pelisse fourrée. Il monta sur l'échafaud d'un pas ferme, d'un air tranquille, mais sans arrogance. Le collier fut passé autour de son cou, et il resta ainsi exposé pendant deux heures, ce qui, dans un climat aussi froid que celui de la Suède, est déjà un supplice assez rude. Ensuite il fut

dépouillé et frappé de verges. Il supporta cette peine sans donner aucun signe de souffrance. On le reconduisit ensuite à sa prison, où il demanda au ciel le pardon de ses péchés et de ceux de ses ennemis, ainsi que la force nécessaire pour supporter les tortures qui lui étaient encore réservées. Le lendemain on le conduisit au *Torg*, ou marché, dans *Sodermalm*, où le même traitement fut réitéré. Ils s'efforça vainement de conserver autant de tranquillité que la veille ; car il avait tant souffert du froid, et il était si fort affaibli, que les verges, s'imprimant de nouveau sur les mêmes parties déjà déchirées, il ne put s'empêcher de pousser quelques gémissements sourds, qui néanmoins ne furent entendus qu'au pied de l'échafaud. Quand on le ramena dans sa prison, il succomba à la douleur et à la faiblesse, et se trouva mal. Le médecin avait ordonné qu'on lui donnât une nourriture fortifiante, dans le but charitable d'empêcher que le malheureux n'échappât, par une mort plus douce, aux tourments qu'il était condamné à souffrir. Ankarstroem n'ignorait pas la cause de cette cruelle sollicitude ; mais il ne s'opposa en rien à ce que l'on exigeait de lui, disant que Jésus-Christ, dont la mort devait lui assurer une vie éternelle, avait souffert un supplice plus terrible encore. Le troisième jour, il pouvait à peine se soutenir, et ses traits altérés indiquaient l'excès de ses souffrances. Il fut entraîné et exposé de la même manière sur la *Stora Torget*, vis-à-vis de l'Opéra, où il avait commis le crime pour lequel il souffrait un châtement si cruel, et précisément en face du palais du roi. Là ses reins déchirés furent de nouveau livrés aux verges impitoyables. On le détacha ensuite du pilier, et on l'étendit sur le bloc ; la main droite fut d'abord coupée, puis la tête, que l'exécuteur saisit par les cheveux et montra sanglante aux regards du public, comme la tête d'un traître et d'un régicide. Ainsi se termina une suite de tortures les plus inutiles qui aient jamais été infligées à un criminel. Le corps mutilé fut ouvert, coupé par

quartiers et transporté à travers la ville et le faubourg de *Sodermalm* jusqu'au lieu d'exécution ordinaire, où il devait rester exposé pour devenir la pâture des oiseaux de proie. Ses membres furent attachés sur des roues, et la tête placée au centre sur un pieu, avec la main droite clouée au dessous (*).»

GUSTAVE-ADOLPHE IV.

Gustave IV n'avait que treize ans, quand il succéda à son père. Nous avons déjà rapporté les bruits qu'on avait répandus en Suède sur la naissance de ce prince malheureux, et nous avons dit comment Gustave exploita, pour ainsi dire, la jeunesse de son fils dans l'intérêt de sa politique. Le baron Frédéric Sparre, sénateur du royaume, qui s'était fait remarquer par l'obéissance sans bornes qu'il professait pour toutes les volontés de Gustave, avait été nommé gouverneur du prince royal; mais, en 1787, ayant montré quelques velléités d'indépendance, à l'occasion d'un voyage en Finlande, où le roi voulait emmener l'héritier de sa couronne, Sparre fut forcé de donner sa démission, et le comte Gyllenstolpe prit sa place, ou du moins son titre. La partie littéraire de l'éducation du jeune prince fut confiée à l'un des favoris du roi, à M. de Rosenstein, qui, en 1777, lors de la réconciliation du roi avec la reine, avait été chargé de la singulière négociation dont nous avons parlé plus haut, et avait joué son rôle à la satisfaction du roi. Ce jeune seigneur possédait quelques talents littéraires, et sut les mettre à profit en habile courtisan. On lui attribue le récit du voyage de Gustave III et de son fils en Finlande, qu'on supposa avoir été composé par Gustave IV, alors âgé de neuf ans. Quelques autres seigneurs, plus ou moins soumis à la volonté de Gustave III, contribuèrent aussi pendant plus ou moins de temps à l'éducation du prince royal; mais celui qui sut au plus haut point captiver la confiance de son élève, et

dont l'influence devait lui être un jour fatale, fut le général d'Armfelt.

A l'âge de douze ans, le prince fut nommé chancelier de l'université d'Upsal, et installé dans cette dignité avec toute la pompe académique. En général, on ne négligea rien pour lui donner les idées les plus extravagantes de son mérite et du pouvoir souverain auquel la Providence l'avait appelé par sa naissance. D'un autre côté, on lui inculqua ce mysticisme religieux, qui flatte tant la superstition du droit divin, et ce pédantisme biblique qui a remplacé l'enthousiasme religieux des premiers temps de la doctrine de Luther. On lui avait appris à regarder la nation française, récemment affranchie, comme maudite de Dieu, comme la bête prédite par Daniel, comme la prostituée vêtue d'écarlate dont il est parlé dans l'Apocalypse; et quand Gustave fut assassiné par Ankarstroem, on persuada sans peine à son successeur que l'assassin n'avait pu être qu'un instrument des athées français.

En même temps Armfelt inspirait au jeune prince une opinion très-peu favorable du duc de Sudermanie, son oncle. Le duc ayant souvent exprimé combien il désapprouvait la croisade que son frère était sur le point d'entreprendre contre la France, Armfelt n'eut pas de peine à le présenter à son jeune élève comme un second d'Orléans, ligué avec les révolutionnaires pour monter sur le trône de son neveu. On exagéra l'influence du duc et des idées révolutionnaires, et l'on fit entendre au jeune Gustave que la czarine était la seule puissance qui pût le protéger contre les intentions malveillantes du régent et des partisans de la France. Ainsi l'on remplissait son cœur d'alarmes et de méfiance, et bientôt il crut que la dissimulation la plus profonde pouvait seule lui sauver la vie. Bien qu'il redoutât et qu'il haït intérieurement le régent, il lui prodiguait néanmoins les marques du respect le plus profond, et le traitait comme un second père, s'habituant dans l'âge de la confiance et de la franchise à la contrainte et à la du-

(*) Cours du Nord, t. III, p. 149.

plicité, et se détachant du seul prince qui lui fût sincèrement dévoué, pour se jeter dans les bras d'une reine ambitieuse qui voulait réduire la Suède à n'être plus qu'une province russe.

La régence commença, comme presque tous les règnes, par des réductions et des économies, et par le rapport des lois, au moyen desquelles Gustave avait, peu de temps avant sa chute, voulu enchaîner la liberté de la pensée. La construction d'un vaste palais près de Haga fut interrompue, et les matériaux, accumulés depuis plusieurs années, furent employés à achever l'académie militaire. Les plaies faites à la Suède par la prodigalité du feu roi et par une guerre coûteuse n'étaient pas faciles à fermer. D'un autre côté, les esprits étaient alors dans un état d'irritation presque général, et l'on peut se convaincre, en parcourant les écrits politiques de cette époque, que l'on s'attendait à une nouvelle révolution en Suède; mais le sens droit et la modération du prince Charles rétablirent bientôt le calme et la confiance.

Deux partis divisaient la Suède en 1792, l'un composé des partisans de la Russie et des anciens courtisans de Gustave III, à la tête desquels était le baron d'Armfelt; l'autre, favorable aux idées qui venaient de se faire jour en France, était sans doute moins nombreux, mais il était soutenu par le talent des hommes qui le composaient, par le mécontentement général et par l'amour de la liberté qui animait toute la nation. On craignait, non sans fondement, que l'armée, avec laquelle Gustave avait espéré rétablir l'ancienne monarchie française, ne songeât à attaquer et peut-être à renverser le trône de Suède. L'idée de faire de la Suède une république fédérative trouva de l'écho dans la nation, et un auteur hardi, Thorild, exposa les avantages du gouvernement républicain dans un ouvrage intitulé : *La Liberté de la raison développée au régent et à la nation suédoise*. La brochure fut supprimée le jour même où elle parut, et l'auteur fut arrêté; mais les esprits

étaient déjà si exaltés que cette mesure de rigueur faillit occasionner une insurrection, et l'on ne put calmer la fermentation qu'en ordonnant que l'affaire serait jugée dès le lendemain, et que les débats seraient publics. Le prévenu plaida lui-même sa cause et se défendit avec tant de courage et d'éloquence, qu'il entraîna son auditoire, et qu'à plusieurs reprises il se fit applaudir avec enthousiasme. Il fut acquitté, reconduit par la multitude et accueilli par des cris de « Vive la liberté ! vive Thorild ! » Ces mouvements indiquaient un grand esprit de résistance. Le régent ne songea point à l'irriter par des mesures sévères; il apaisa l'orage par la modération qu'il montra lui-même, et qu'il imposa à son parti, qui était celui de l'aristocratie. Il fit aussi preuve du même bon sens en refusant d'entrer dans la coalition des grandes puissances contre la république française, et par un traité, qu'il conclut le 27 mars 1794, avec le Danemark, il chercha à assurer la navigation libre des deux royaumes scandinaves qui, à cette époque, étaient les seules puissances neutres de l'Europe.

Catherine, voyant qu'elle n'obtenait rien ni par les menaces ni par la corruption, envoya à Stockholm le plus habile de ses agents, le comte de Stackelberg, célèbre par le rôle important qu'il avait joué lors de la destruction de la Pologne. Il devait, avec l'assistance du parti d'Armfelt, travailler à éloigner le régent et à assurer le mariage du jeune roi avec la fille du grand-duc Paul. Stackelberg, peu accoutumé aux ménagements, intrigua si ouvertement et avec tant d'insolence, que l'impératrice, sur les vives remontrances du régent, se vit contrainte de le rappeler. Son successeur, le comte Romanzoff, agit avec encore plus d'audace, et fut aussi rappelé, quand la conspiration d'Armfelt eut été découverte. On accusa ce seigneur, qui avait eu le temps de se réfugier en Russie, d'avoir voulu assassiner le régent, et l'on assure qu'après sa fuite, on trouva chez lui des pa-

piers par lesquels il fut prouvé qu'il avait fait les plus grands efforts pour persuader au roi de faire un voyage vers le golfe de Finlande, afin qu'une frégate russe, qui devait être prévenue de son arrivée, pût, à un signal convenu, le recevoir à son bord et le conduire à Saint-Pétersbourg. Armfelt fut condamné à mort par contumace; on attachait son nom au pilori, et ses biens furent confisqués.

Le régent, pour mettre un terme à toutes les intrigues de la czarine, résolut de marier promptement le roi, et négocia une union avec une princesse de Mecklembourg. Les fiançailles furent célébrées solennellement, et le mariage fut annoncé à toute l'Europe. Mais Catherine ne s'avoua pas encore vaincue; elle fit renvoyer à la frontière l'envoyé qui venait lui donner avis de ce mariage, et elle adressa à toutes les cours de l'Europe une note dans laquelle elle accusait le régent de Suède d'être lié avec les révolutionnaires français, et insinuait même qu'il avait eu part à l'assassinat de son frère. Ensuite elle intrigua si efficacement en Mecklembourg, que la princesse fit notifier au régent sa renonciation à l'alliance projetée. Pendant ce temps, on feignait à Pétersbourg de se préparer à une guerre contre la Suède, et l'on ne négligeait aucun moyen pour renforcer le parti d'Armfelt en Suède, et pour répandre dans le royaume les bruits les plus absurdes. On prétendait que le jeune monarque était éperdument amoureux de la belle Alexandrine, et qu'il allait être sacrifié par un oncle cruel et insensible. On était en effet parvenu, par l'entremise d'Armfelt, à établir une correspondance entre la grand-duchesse Alexandrine et Gustave, que l'on crut de cette manière engager irrévocablement. Enfin, pour assurer la réussite de ses projets, Catherine envoya à Stockholm M. Budberg, accompagné de quelques adroits auxiliaires, parmi lesquels se trouvait un Allemand, M. Christine, autrefois secrétaire de M. de Calonne. Il parvint à s'introduire auprès du régent, et après avoir vanté la beauté

de la princesse Alexandrine, il parla de la douleur que la czarine éprouvait en voyant l'inclination de sa petite-fille contrariée, et des sentiments d'affection sincère qu'elle portait à l'oncle du jeune roi.

Le duc, qui ne voulait ni avoir à soutenir une guerre contre la Russie, ni consentir à un mariage dont le résultat eût été de faire de la Suède une province moscovite, s'appliqua à éluder la difficulté par la ruse. Il feignit d'écouter avec complaisance M. Christine, et d'être intimidé par les intrigues et les menaces de M. Budberg. On renoua donc les négociations, et le régent ne se contentant pas d'accepter au nom du roi l'invitation que Catherine avait faite à ce jeune prince de se rendre à Saint-Pétersbourg, annonça, à la grande surprise de la cour, que son intention était d'accompagner son neveu.

« Le régent et le jeune roi arrivèrent avec une suite nombreuse et magnifique à Saint-Pétersbourg, le 25 août 1796, et, après les fêtes les plus brillantes, le 21 septembre fut fixé pour le mariage du roi de Suède et de la belle Alexandrine. Mais ce jour que l'impératrice attendait avec impatience, ce jour si longtemps désiré et qui devait combler ses espérances, renversa au contraire ses projets, et blessa si cruellement son orgueil, qu'il y a tout lieu de croire que sa mort en fut accélérée. Ce revers fut l'ouvrage du régent, d'un homme qu'elle méprisait, et qu'elle n'avait cessé de tourner en ridicule, d'un homme enfin qu'elle croyait avoir intimidé au point de le forcer à seconder ses vues.

« Le régent était bien instruit de l'humeur intraitable du jeune monarque suédois, et de son extrême ténacité dans tout ce qui avait rapport à la religion. Gustave en effet regardait l'église grecque comme plus corrompue et plus contraire encore à l'esprit du christianisme que celle de Rome. Le régent trouva moyen de gagner le précepteur religieux du roi, le docteur Fleming, qui ne négligea aucune occasion d'encourager et de fortifier cette aversion. Quand les illustres

étrangers arrivèrent à Saint-Pétersbourg, ils trouvèrent dans le peuple de cette capitale une ignorance et une superstition si révoltantes, qu'elles achevèrent d'indisposer le roi. C'était là ce que le régent désirait.

«Aucun homme n'aurait pu contempler sans émotion la beauté de la princesse Alexandrine Paulowna, sa fraîcheur, sa jeunesse; il aurait fallu que le cœur du jeune roi fût de marbre pour y rester insensible. Il devint éperdument amoureux. Alexandrine, de son côté, avait, depuis quatre ans, si souvent entendu parler du jeune roi de Suède, qu'elle s'en était éprise sur le portrait qu'on lui en avait fait; car Gustave, sans posséder une beauté remarquable, était, à l'âge de 17 ans, bien fait et d'une tournure élégante: il était grand et sa démarche était singulièrement noble et grave.

«Gustave, malgré la violence de son amour, crut devoir confier à son oncle à quel point il craignait que son bonheur ne rencontrât un obstacle insurmontable dans la religion de la princesse. Le régent reçut cet aveu avec un plaisir secret, qu'il eut de la peine à déguiser. Il se borna à répondre que sur ce point Gustave ne pouvait mieux faire que de consulter son propre jugement. Il n'osait lui donner ouvertement le conseil de ne pas accomplir ce mariage, dans la crainte que cette démarche ne le portât à y consentir.

«La prévoyante Catherine ne fut pas longtemps à s'apercevoir que la complaisance soudaine du régent de Suède était une feinte pour neutraliser sa colère et pour frustrer son attente. Son esprit vif et pénétrant découvrit l'écueil où devaient se briser ses espérances. Elle résolut en conséquence de prévenir le duc, et de le vaincre, s'il était possible, avec ses propres armes. A cet effet, elle fit demander en secret au chef ecclésiastique de l'Église russe si, pour des raisons d'État de la plus haute importance, sa petite-fille ne pourrait pas abjurer extérieurement la communion grecque pour professer celle de Luther. Le prêtre,

ayant consulté ses confrères et les ayant trouvés contraires à l'apostasie projetée, s'agenouilla, baissa la tête et dit avec humilité: «Votre Majesté est toute-puissante.» Le régent avait joué son rôle avec un rare talent. Il connaissait parfaitement la nature de la croyance religieuse de Catherine, et savait que cette croyance cédaît toujours à ses passions. Il fit donc répandre par ses émissaires le bruit que le roi de Suède ne consentirait à épouser une princesse russe que dans le cas où elle renoncerait formellement à la religion grecque. Ce bruit s'étant accrédité, détruisit la dernière espérance de l'impératrice; car elle sentait qu'en persistant, elle armerait contre elle le clergé, et causerait peut-être un schisme funeste au repos intérieur de son vaste empire.

«Le général baron d'Armfelt, quoique dans l'ombre et ne pouvant paraître à la cour, ne restait cependant pas oisif. Il communiquait secrètement avec le roi, à qui il insinuaît que le régent, sous prétexte de défendre les intérêts de Sa Majesté, s'efforçait en secret d'obtenir la confiance et les bonnes grâces de Catherine, dans l'espoir que cette souveraine l'aiderait à s'emparer du grand-duché de Finlande, dont il voulait jouir sa vie durant. Le baron persuadait en même temps au roi que le seul moyen de déjouer les projets intéressés du régent, c'était de se montrer généreux envers sa future épouse, et, s'il le fallait même, de permettre à la princesse de conserver sa religion. Ce conseil ne plut pas au roi, et la première fois qu'il se retrouva seul avec le régent, il lui demanda, en le regardant fixement, ce qu'il en arriverait si une princesse de la communion grecque devenait reine de Suède. «Une insurrection, sire, répondit le duc, et la perte de trois couronnes.» Cette réponse laconique fit réfléchir le roi; il se dit que si en effet le régent couvait secrètement les projets ambitieux que lui attribuait Armfelt, il ne s'opposerait point à une démarche qui ne pouvait que les favoriser. C'est ainsi que l'esprit du jeune monarque

était rempli de trouble et d'inquiétude. Tantôt il voulait sacrifier les intérêts de sa religion à sa passion pour Alexandrine, tantôt il se décidait, malgré ses charmes, à renoncer à sa main, si elle ne consentait à abjurer l'Eglise grecque pour celle de Luther.

« Sur ces entrefaites, le général baron Stedingk, ambassadeur de Suède, dans une audience solennelle qu'il avait obtenue à cet effet, demanda officiellement la princesse au nom de son maître, et le 21 septembre fut le jour fixé pour la cérémonie du mariage.

« Il était impossible de voir un objet plus séduisant qu'Alexandrine Paulowna, dans ses habits de noce. Elle était environnée de tout ce que la cour offrait de plus grand et de plus important. L'impératrice, le grand-duc Paul, son épouse, leurs enfants, et la suite nombreuse et brillante de la souveraine étaient rassemblés dans le costume le plus riche. On peut assurer que l'or et les diamants qui étincelaient de tous côtés surpassaient en valeur les biens territoriaux réunis du royaume sur lequel la jeune princesse allait régner. Le moment arriva où le roi de Suède devait paraître. Il ne se montra point. Le fard qui couvrait les joues ridées de Catherine n'empêcha pas que la consternation et l'effroi ne fussent visibles sur ses traits. Son favori, le prince Suboff, parut, dit quelques mots à l'oreille de sa maîtresse et se retira. Il revint bientôt pour se retirer encore. On ne put cacher à la jeune épouse que son mariage éprouvait des difficultés; elle était trop jeune et trop profondément affectée pour cacher l'émotion qui troublait son âme. L'impératrice elle-même avait de la peine à retenir la rage qui brillait dans ses yeux et qui soulevait son sein rempli d'indignation. Cependant le temps se passait; l'épouse tremblait, et ses parents attendaient avec impatience, depuis trois heures, quand les ministres arrivèrent, pétrifiés d'étonnement et de terreur, et annoncèrent à l'impératrice que le roi de Suède avait péremptoirement refusé de signer le contrat qu'on lui avait

présenté, et qu'il s'était retiré dans son appartement.

« La véritable cause de cette brusque résolution fut une ruse grossière des ministres russes qui interpolèrent dans le contrat de mariage des conditions différentes de celles qui avaient été convenues avec le roi de Suède (*). Ces ministres crurent qu'en différant la signature de cet acte jusqu'au dernier moment, le roi ne prendrait pas la peine de le lire; mais ils étaient dans l'erreur. Gustave examina le contrat avec la plus grande attention; quand il en vint à la clause d'après laquelle la princesse Alexandrine, devenue reine de Suède, devait continuer à professer librement la religion grecque, il se tourna vers M. de Marcoff, et dit : « Ceci a-t-il été inséré par l'ordre de l'impératrice? » Le ministre ayant répondu affirmativement, le roi ajouta d'une voix ferme : « Je n'y ai jamais consenti, et je ne le signerai point. » Ce fut en vain que les grands dignitaires de l'empire lui représentèrent que l'impératrice et la jeune princesse attendaient. Messieurs de Besborodko, de Marcoff, de Suboff le supplièrent vainement de signer. Le roi avait consulté son directeur spirituel, le docteur Fleming. Celui-ci, zélé luthérien, lui avait prédit l'entière destruction de l'Eglise réformée en Suède s'il souffrait une abomination si grande. Les prêtres grecs ne furent pas moins contraires à toute espèce de concession, et ce conflit de préjugés occasionna réellement la rupture que le régent avait prévue, et qu'il avait désirée.

« Le jeune roi mérita de grands éloges pour sa fermeté; car il n'aurait pu céder sans compromettre son honneur et celui de son royaume. Le ré-

(*) Les principales de ces conditions étaient que la princesse pourrait avoir une chapelle et des prêtres grecs dans son palais, et que le roi déclarerait sur-le-champ la guerre à la république française. La première interpolation avait été faite par l'ordre de Catherine, l'autre était due aux manœuvres du général baron d'Armfelt.

gent prit Gustave à part et lui parla à voix basse, avec des gestes suppliant. On ne peut former que des conjectures sur le sujet de leur entretien. Tous les nobles suédois de leur côté se réunirent pour prier le roi de ne pas rompre le mariage; mais il refusa de les écouter, et ne cessa de s'écrier : « Je ne puis pas, je ne veux pas signer ces papiers. Je ne veux rien faire qui soit contraire aux lois de la Suède. »

« On essaya cependant de renouer les négociations; mais le roi éluda toutes propositions qui lui furent faites à ce sujet, en offrant de s'en rapporter à la diète qu'il devait convoquer dès qu'il aurait atteint sa majorité, ajoutant qu'il serait trop heureux d'épouser la princesse Alexandrine, si les quatre ordres de la Suède consentaient à ce que la reine professât la religion grecque. L'autocrate l'écoula d'un air dédaigneux, croyant, peut-être avec raison, que ses discours étaient une feinte par laquelle il cherchait à déguiser la résolution qu'il avait formée de ne jamais céder sur ce point. Elle lui dit que si c'était là la seule difficulté, il n'avait qu'à convoquer la diète sur-le-champ, et qu'elle lui fournirait une armée assez puissante pour forcer ses sujets à l'obéissance, dans le cas où ils se montreraient rebelles.

« Le monarque suédois et le régent, ayant heureusement échappé aux embûches de Catherine, partirent le huitième jour après celui qui avait été fixé pour le mariage, et arrivèrent heureusement à Stockholm. Il y eut quelque mérite de la part de Catherine à ne pas profiter de l'occasion qui lui était offerte de s'emparer de la personne du roi et du seul héritier de la couronne de Suède. Elle en eut incontestablement le pouvoir, et cependant elle ne mit aucun obstacle à son départ.

« Peu de temps après le retour du roi et du régent, le monarque atteignit sa majorité, et le duc, fidèle à sa promesse, lui remit un sceptre qu'il aurait pu garder sans rencontrer d'obs-

tacles, et rentra dans la vie privée. A peine le jeune roi eut-il pris en main les rênes de l'État, qu'il renvoya les ministres du régent, et qu'il rappela le baron d'Armfelt de son bannissement. Mais il lui fut impossible d'obtenir du *riks drots* (chancelier de Suède) que la condamnation du baron fût biffée sur les registres du tribunal, et il dut se contenter de lui accorder sa grâce, avec la restitution de ses biens et de ses titres. La planche sur laquelle le nom d'Armfelt avait été inscrit fut aussi à cette époque retirée du pilori. Cette résistance du comte de Wachtmeister aux erreurs d'un jeune monarque, et aux artifices d'un vieil intrigant, fait honneur au caractère de cet homme d'État, et peut servir à prouver l'équité de la sentence (*).

Pour adoucir un peu le ressentiment de la cour de Saint-Petersbourg, on choisit pour épouse du roi une princesse de Bade, sœur de celle que le grand-duc Alexandre venait d'épouser. Le mariage fut célébré le 31 octobre 1797. S'il faut en croire Brown, Gustave, qui avait pour principe qu'un roi ne doit jamais ni rire ni montrer aucune gaieté, glaça d'abord d'effroi le cœur de sa jeune épouse. Il ne l'étonna pas moins quand le soir, avant de se mettre au lit, il lui ordonna de lire à haute voix, dans une Bible allemande, le premier chapitre du livre d'Esther, et quand, cela fait, il lui déclara qu'elle devait se préparer à lui obéir ponctuellement, attendu qu'il était résolu à être, comme Assuérus, le maître dans sa maison. Mais bientôt la scène devait changer; cette nuit était la première qu'il eût passée dans les bras d'une femme, et ses transports furent si violents que sa jeune épouse courut tremblante et confuse chercher un asile auprès de ses dames. Le mariage ne put être consommé qu'au bout de quelques semaines.

En peu d'années Gustave se rendit aussi insupportable à la nation qu'il l'était à sa famille, et dans toutes ses actions le ridicule seul l'emporta sur l'extravagance. Prétendant être à la fois

(*) Cours du Nord, t. III, p. 106 et suiv.

prophète, pontife et roi, il commettait les erreurs les plus absurdes avec une gravité sans exemple, et son humeur était déjà si violente que personne n'osait plus lui donner aucun avis. Les ministres eux-mêmes, loin de pouvoir lui adresser des remontrances, étaient traités par lui comme les fonctionnaires les plus obscurs, et il n'y eut bientôt plus que des hommes bas et serviles qui osassent approcher de lui.

Tandis que Gustave se montrait capricieux et violent envers ses ministres et les moindres de ses serviteurs, la jeune reine, par sa grâce naturelle et par sa gaieté inaltérable, se faisait aimer de tous ceux qui l'approchaient. Quoiqu'elle ne fût pas heureuse, elle avait assez de générosité pour s'efforcer de rendre ceux qui l'entouraient heureux et contents; elle traitait les dames de sa cour comme ses égales, et leurs filles devenaient les compagnes de ses jeux innocents. Gustave jugea qu'il était indigne d'une reine d'avoir des amies, et l'accusa d'avoir perdu de vue le rang qu'elle occupait. Il ajouta que ce manque de dignité devait être sans doute attribué à ce qu'elle avait été élevée dans la *chétive cour* de son grand-père. Il chassa du palais les jeunes amies de la reine, la menaçant elle-même de la renvoyer à Bade, si jamais il la retrouvait jouant avec les dames de sa suite. Dès ce moment elle ne se vit plus entourée que de vieilles douairières. La tristesse s'empara d'elle, et sa santé ne tarda pas à s'altérer.

Gustave avait hérité de la haine de son père contre la France; mais il ne pouvait voir sans indignation les prétentions ambitieuses des Anglais. Aussi quand la seconde alliance du Nord fut formée, il crut devoir y accéder. Personne n'ignore tout ce que les Danois eurent à souffrir pour avoir voulu maintenir la neutralité maritime. L'alliance fut bientôt dissoute, et l'on assure que Gustave ne put s'en consoler qu'en songeant aux pertes essayées par les Danois. Dès ce moment, la Suède se rapprocha de l'Angleterre, et le Danemark resta, jusqu'en 1814, fermement attaché à la France. Lorsque la

guerre eut éclaté de nouveau, après le moment de repos qui suivit la paix d'Amiens, Gustave traversa l'Allemagne, comme émissaire des Anglais, pour former une nouvelle coalition contre la France. L'enlèvement du duc d'Enghien agita si vivement ses esprits qu'il interdit à ses sujets toute communication avec la France, d'où il rappela son ministre; et peu de temps après, se trouvant offensé d'un passage du *Moniteur* qui le concernait (*), il ordonna à l'ambassadeur de France de quitter Stockholm. Napoléon ne s'étant montré que faiblement choqué de ces mesures, Gustave devint furieux et se vengea sur les bustes et sur les portraits de son adversaire. Quelque temps après, le roi de Prusse ayant envoyé à Napoléon l'ordre de l'Aigle noir, Gustave lui renvoya cette décoration, ne voulant rien avoir de commun avec l'usurpateur. La Prusse suspendit aussitôt toute communication avec la Suède, et le commerce de ce royaume en souffrit cruellement. Une démarche non moins imprudente fut au moment de le brouiller avec la Russie, et de faire perdre aux Suédois la Finlande. Alexandre, qui alors était encore dans toute la ferveur de sa générosité, consentit à oublier l'insulte faite à son ambassadeur et aux couleurs moscovites. Ce n'était pas Gustave qu'il ménageait, c'était la Suède, dont il allait avoir besoin.

Le seul projet dans lequel Gustave montra de la suite et de la persévérance, ce fut la résolution qu'il avait prise de rétablir le trône des Bourbons. Il ne craignit pas de manifester hautement cette intention à une époque où des monarques plus puissants que lui cachaient les vœux secrets qu'en haine de la France ils formaient pour cette famille. Le 15 janvier 1805, il signa une alliance avec la Russie, qui

(*) « Sa main, » était-il dit dans cet article, qui probablement avait été rédigé par Napoléon lui-même, « sa main est trop faible pour soulever l'épée de Charles XII, dont il n'a que la folie et les bottes. »

devait le mettre à la tête d'une armée anglo-russe, renforcée par 25,000 Suédois, pour attaquer la république batave. Mais quand l'armée russe se fut avancée sur l'Elbe, il renonça au commandement par méfiance envers la Prusse, et ne voulut pas même qu'un seul Suédois se réunît à l'armée coalisée. On sait combien ces différends furent funestes à l'Autriche.

Cependant Bernadotte ayant abandonné le Hanovre pour se réunir aux Bavaois, une armée russo-suédoise alla occuper ce pays. Gustave dirigea en personne cette occupation, et l'armée s'en aperçut bien aux désordres qui eurent lieu : tantôt les troupes devaient faire halte dans des villages qui n'existaient que sur de mauvaises cartes; tantôt les vivres étaient préparés dans une ville autre que celle qui était indiquée aux commandants. Entrés dans le Hanovre, les Suédois occupèrent Hasbourg, petite ville sur l'Elbe, située en face de Hambourg. Ils irritèrent tous les esprits en doublant les droits de douane pour l'entretien de leur armée, et cette mesure, contraire à tous les traités, produisit 26 écus!

Lorsque, peu de temps après, vers le commencement de l'année 1806, les Prussiens vinrent à leur tour prendre possession du Hanovre, Gustave s'arrogea le titre de protecteur du duché de Lauenbourg, et annonça l'intention de se maintenir dans ce pays. Mais bien avant l'arrivée des Prussiens, il se retira à Ratzebourg, laissant 1800 Suédois, commandés par le comte de Lowenhjelm, pour s'opposer aux Prussiens, avec ordre de tirer sur eux s'ils tentaient le passage de l'Elbe. Les représentations du ministre anglais ne purent le déterminer à révoquer cet ordre. Le comte de Lowenhjelm se vit bientôt entouré par un camp prussien d'une force infiniment supérieure; il fit néanmoins feu sur eux, et il se préparait à forcer le passage, quand les Prussiens ouvrirent leurs rangs et laissèrent passer les Suédois sans opposition, leur rendant même les honneurs militaires. Deux chevaux qui

avaient été pris par des soldats prussiens furent restitués; mais Gustave refusa de les recevoir, prétendant qu'ils étaient *prisonniers de guerre*, et qu'ils devaient être traités comme tels.

Pour se venger de la compassion que le roi de Prusse lui montrait, il donna ordre à ses vaisseaux de courir sus aux navires prussiens, et il alla même jusqu'à bombarder quelques villes sans défense, situées sur la Baltique. Cependant il changea de conduite dès que la rupture entre la France et la Prusse eut éclaté; il n'hésita pas un instant à transporter son armée en Poméranie quand les armes françaises approchèrent de cette province; mais bientôt il abandonna ses projets guerriers, les reprit quelques mois plus tard, et fit attaquer l'arrière-garde du maréchal Mortier, qui repoussa sans peine le corps d'armée suédois, et accorda, le 18 avril 1807, un armistice au comte d'Elsen, gouverneur de la Poméranie. Gustave s'en montra fort courroucé, et en signant cette convention, il déclara ne pas reconnaître Napoléon comme empereur et roi. Après la paix de Tilsitt, au lieu de transiger de son côté avec le vainqueur, comme le lui conseillaient le roi de Prusse et l'empereur de Russie, il renouvela, le 23 juin, son alliance avec l'Angleterre, et les hostilités recommencèrent. Gustave, qui voulut commander en personne, montra dès les premiers coups de canon de l'ennemi une faiblesse et une pusillanimité qu'on était loin de prévoir, et envoya un parlementaire au maréchal Brune pour lui proposer un armistice. « Eh quoi! dit le maréchal, est-ce bien un descendant de Charles XII qui demande une trêve trente-six heures après le commencement de la guerre? » Brune continua son mouvement; mais au moment où les deux armées allaient se trouver en présence, Gustave tourna bride, s'enfuit à Stralsund, se mit au lit en arrivant, prit un émétique pour faire croire qu'il était malade, et prétendit le lendemain que le vent d'un boulet lui avait fait à la jambe une forte contusion.



Une fois à l'abri, derrière les remparts de Stralsund, Gustave se souvint de Charles XII, et annonça l'intention de se refuser à tout accommodement. « Si, dit-il, je traitais avec la bête de l'Apocalypse (*), je consentirais à ma perte dans ce monde et dans l'autre. » Mais, peu de temps après, avant même que les Français eussent une seule pièce en batterie pour assiéger Stralsund, le roi ordonna d'évacuer cette ville, si glorieusement défendue par Charles XII dans des circonstances plus difficiles. Les soldats indignés brisèrent leurs fusils de rage en défilant devant le roi, qui crut les consoler en déclarant le lendemain, par un ordre du jour, que la place de Stralsund était déchue du rang de forteresse!

Gustave resta quelque temps à Rugen, plongé dans un profond abattement et dans une sombre mélancolie. On commença dès lors à craindre que sa raison ne vînt un jour à s'altérer. Enfin, Rugen fut également évacué et abandonné aux Français.

Nous placerons ici un fait peu connu, mais qui est trop caractéristique pour que nous le passions sous silence. Après avoir occupé la Suède tout l'été de 1807, les Anglais jugèrent à propos de l'évacuer. Le gouvernement britannique fit alors offrir à Gustave-Adolphe d'envoyer un corps suédois relever le corps anglais qui allait se rembarquer. Cette proposition fut faite sans condition et réitérée à plusieurs reprises. Il refusa obstinément, et cependant il avait en Suède plus de troupes qu'il n'en fallait pour cette occupation, qui n'exigeait pas même un coup

de fusil. Quel pouvait être le motif de ce refus? Son attachement pour le Danemark? mais nous avons vu plus haut qu'il le détestait, et qu'il s'en était fait détester en témoignant hautement sa joie du bombardement de Copenhague. Ajoutons que dans le même temps où il refusait d'ajouter la Suède à la Suède, il offrait l'île de Gottland aux chevaliers de Malte.

Une des clauses secrètes de la paix entre la France et la Russie avait été l'engagement pris par cette dernière puissance de faire adopter le système continental par la Suède et par le Danemark. Alexandre, en conséquence, fit faire quelques ouvertures à Gustave; mais celui-ci les repoussa avec aigreur et insolence. Son aveuglement et sa folle obstination irritèrent Alexandre, qui, d'ailleurs, sentait le besoin de faire oublier à ses sujets, par quelque exploit brillant, la honte du traité de Tilsitt et des désastres qui l'avaient précédé. La conquête de la Finlande fut donc résolue. Alexandre, dans cette occasion, se montra le digne héritier de Catherine. Avant même que l'ultimatum du roi de Suède fût arrivé à Saint-Petersbourg, les Russes passèrent la frontière sans déclaration de guerre, et les habitants furent sommés par des proclamations de se révolter contre les autorités suédoises. A Saint-Petersbourg on annonça laconiquement aux ministres étrangers que la Finlande avait été réunie à la Russie. Toutefois les Suédois se montrèrent dignes de leur ancienne renommée de bravoure; 100,000 soldats, 10,000 matelots furent mis sur pied. Dans l'état de désorganisation où se trouvait l'armée russe après la bataille de Friedland, la moitié eût suffi pour pénétrer jusqu'à Pétersbourg, et pour faire renaitre les beaux jours de Narva; mais l'extravagance du roi et la trahison rendirent ces efforts inutiles. Le malheureux Gustave ne sut jamais que gaspiller les ressources immenses que la nation mettait si généreusement à sa disposition. Aucune opération militaire ne fut conçue sur un plan raisonnable; toutes les troupes, au lieu

(*) Gustave, pendant son voyage d'Allemagne, en 1803, avait vu le fameux Stelling. Il avait lu le commentaire de Jung sur l'Apocalypse, et ce livre était devenu son breviaire politique. Des calculateurs ayant découvert que les caractères du nom de Napoléon, formaient le nombre 666, ce qui, suivant l'évangéliste, est le nombre de la bête, Gustave se persuada sans peine que l'empereur des Français était réellement la bête prédite par saint Jean et qu'il lui était réservé de la terrasser.

d'être concentrées et disposées en masses compactes, prêtes à fondre sur les points vulnérables de l'ennemi, furent dispersées sans motifs. On les épuisait en marches et contremarches, sans aucun but stratégique; des régiments entiers furent détruits par des marches forcées consécutives, et l'on en cite plusieurs qui furent renouvelés trois fois en entier dans le cours de la campagne sans avoir vu une seule fois l'ennemi. Après la prise d'Abo (23 mars 1808), la forteresse de Swéaborg et la flotte se rendirent sans résistance; la guerre cependant traîna encore quelque temps; les Suédois reprirent même quelques positions, mais les Russes restèrent partout victorieux. Ainsi la Finlande, cette conquête de Birger Jarl, que la Suède avait possédée sans interruption pendant l'espace de huit siècles, fut enlevée à la Suède, non par la valeur de son ennemi, mais par l'extravagance de son roi.

Nous avons déjà dit plus haut que le prince royal de Danemark, outragé par les mesures violentes du cabinet britannique, s'était, dès la fin du XVIII^e siècle, fermement uni à la France; néanmoins la politique franchement pacifique de ce prince aurait assuré à la Suède toute sécurité de ce côté, si Gustave eût su modérer ses ressentiments personnels et son zèle chevaleresque pour les rois détrônés. Mais bien loin de rechercher l'amitié du Danemark pendant sa guerre contre la Russie, il ne fit qu'irriter le cabinet de Copenhague par son arrogante outrecuidance, et la guerre que ce cabinet lui déclara enfin le 29 février 1808 lui parut presque une bonne fortune, tant il s'était aveuglé sur ses propres ressources et sur la position de ses ennemis. Oubliant les pertes irréparables que la Suède venait d'essuyer par sa faute en Finlande, il ne rêvait plus que la conquête de la Norvège et de la Suède. Par son ordre, un corps d'armée suédois franchit les frontières de la Norvège; mais il le dirigea lui-même avec cette imprévoyance et cette irrésolution dont il avait donné tant de preuves dans les

dernières années. Aussi le courage des Norvégiens, qui se levèrent en masse, força non-seulement les Suédois à reculer, mais menaça bientôt les frontières de la Suède. Vers cette époque, le général anglais sir John Moore aborda en Suède avec un renfort de 10,000 hommes de troupes anglaises; mais Gustave, bien loin de penser à suivre un plan de campagne sagement combiné, s'obstina à disséminer ses forces disponibles dans des entreprises téméraires. Le général anglais s'y opposa avec toute la franchise, et l'on peut même dire avec toute l'arrogance qui caractérise les officiers de cette nation. Gustave, non moins irritable, donna l'ordre de l'arrêter, et le général dut s'enfuir précipitamment et s'embarquer sans délai pour se soustraire à la captivité qui le menaçait (24 juin 1808).

Ainsi cette dernière ressource lui échappait encore. La situation malheureuse de la Suède devint tellement évidente, que le cabinet de Saint-James lui-même, qui, du reste, malgré les folies outrageantes de Gustave, n'avait jamais discontinué le paiement des subsides, conseilla la paix et promit de ne pas traiter la Suède en ennemie, lors même que ce royaume se verrait forcé d'accéder au système continental. Mais Gustave s'obstina à vouloir la guerre, bien que des cent mille soldats avec lesquels il avait commencé la campagne de l'année précédente, il ne lui restât plus que 30,000 hommes, et que les Russes, établis pour la seconde fois aux îles Aland, menaçassent déjà sa capitale. Bien plus : oubliant que l'Angleterre était le seul allié qui lui restât, Gustave, irrité de la résistance de Sir John Moore, avait déclaré la guerre à la Grande-Bretagne et mis l'embargo sur les navires marchands appartenant aux Anglais, sans s'inquiéter de représailles qu'on exercerait nécessairement sur les bâtiments suédois. « Je forcerai, dit-il, ces fiers « insulaires à me demander pardon à « genoux, et j'écraserai leur marine. » Et quand il proférait cette folle menace, pas un seul vaisseau suédois ne pouvait tenir la guerre faute de matelots.

Dès lors on ne put douter de l'aliénation mentale du roi.

Dans ce danger pressant, les premiers fonctionnaires de l'État crurent devoir lui adresser des représentations. Il leur répondit avec un calme plus effrayant encore que ses violences ordinaires : « Je vous remercie de vos conseils ; je crois même que vous avez raison ; mais je ne puis agir autrement sans me damner. »

Dans cette situation désespérée, Gustave demanda 100,000 hommes et 30 millions à un pays accablé par tant de revers. Quelques mouvements qui eurent lieu dans la garde royale à cette occasion furent sévèrement réprimés. C'est alors que le mécontentement général étant parvenu à son comble, l'armée entière se révolta. Nul doute que les événements qui eurent lieu ensuite n'aient été préparés de longue main ; mais il faut néanmoins voir une preuve de la faiblesse et de l'incapacité de Gustave dans la facilité avec laquelle on se délivra de lui. Ceux qui le détrônèrent eurent raison de dire qu'il fallait que le roi fût devenu un membre inutile pour la nation suédoise, puisqu'en se séparant de lui elle n'éprouva pas la plus légère convulsion. Ce qui est presque sans exemple dans l'histoire, le malheureux roi n'avait alors aucun parti pour lui, pas même un seul partisan. Les amis de la France et de la Russie, alliées à cette époque, voulaient l'écarter à quelque prix que ce fût ; le parti anglais, de son côté, s'allia aux libéraux, et projeta une nouvelle constitution qui aurait donné plus d'influence au tiers état. Ce parti aurait consenti à conserver le roi s'il eût pu espérer lui imposer la constitution projetée ; mais le caractère connu de Gustave ne permettait pas d'y songer. On sonda le ministère britannique, que Spencer Percival présidait alors ; mais ce cabinet, qui s'était fait le champion de la légitimité en France, ne pouvait pas donner les mains à la déposition du roi de Suède.

Toutefois le danger devenait de jour en jour plus imminent, le bruit s'était répandu qu'au congrès d'Erfurt on

avait résolu de partager la Suède entre le Danemark et la Russie, et l'on citait pour preuve de cette détermination la réponse que Napoléon devait avoir faite à un émissaire suédois, qui lui avait parlé de la déposition de Gustave : « La demande arrive trop tard ; ma parole est déjà donnée au prince royal de Danemark et à l'empereur de Russie. » Ce qui était plus positif que ces vaines rumeurs, c'est que le prince de Ponte-Corvo, qui, depuis la campagne de 1806, commandait un corps d'armée française dans le nord de l'Allemagne, devait se réunir aux Danois et faire une descente en Scanie, et qu'il n'en fut empêché que par la défection des Espagnols sous la Romana, et par la guerre avec l'Autriche, qui rendit sa présence nécessaire dans le midi de l'Allemagne. M. Brown, qui, de son propre aveu, retourna vers cette époque en Angleterre, dans l'intérêt des conjurés suédois, et qui probablement était venu en Suède dans l'intérêt du ministère anglais, affirme qu'on l'avait chargé d'offrir la couronne au duc de Gloucester, et qu'il ne consentit à se charger de cette commission qu'à condition que la vie de Gustave serait épargnée.

Cependant tout n'était pas encore perdu. « L'aimable et vertueuse épouse de Gustave IV, dit M. Brown, fit de vains efforts auprès du roi pour qu'il permit que sa famille, étroitement unie à la nouvelle dynastie française (*), intercédât pour lui et sauvât son trône

(* Le margrave de Bade, créé grand-duc par Napoléon, avait épousé la princesse Stéphanie de Beauharnais, fille adoptive de l'empereur des Français. La maison de Bade n'a jamais oublié les liens qui l'unissaient à la famille des Wasa : l'une des filles de la grande-duchesse Stéphanie est devenue, il y a quelques années, la femme du fils de Gustave, officier général au service d'Autriche. Par un singulier concours de circonstances, une autre branche de la famille Beauharnais se trouve aujourd'hui sur les marches du trône suédois : on sait que la fille aînée d'Engène, vice-roi d'Italie, et plus tard duc de Leuchtenberg, a épousé le prince royal de Suède Oscar, fils de Charles-Jean.

et les débris de ses États. Gustave était assez triste, livré à de profondes réflexions, quand la reine se présenta devant lui. Tombant à ses pieds, elle baigna ses mains de larmes et le supplia d'avoir pitié d'elle et de ses enfants. La nature parut un moment émouvoir son cœur insensible, la compassion se peignit dans ses yeux; mais dès que la reine eut nommé son frère comme médiateur entre son époux et l'empereur des Français, l'attendrissement du roi disparut soudain, et, se livrant à un excès terrible de colère, il saisit vivement la reine, et la repoussant avec violence, il l'étendit sur le parquet, sans connaissance et hors d'état d'écouter les malédictions qu'un époux furieux lançait contre elle et contre toute sa famille.»

Cette anecdote assez vraisemblable peut servir à constater l'opinion qu'on s'était généralement formée à Stockholm sur les procédés du roi envers la reine. Les ennemis de Gustave avaient déjà eu soin de faire naître une occasion pour mettre en évidence sa pusillanimité; à cet effet, on avait envoyé de la côte plusieurs messagers pour annoncer que l'armée russe avait opéré une descente en Suède sur un point assez rapproché de Stockholm, pour que dès le lendemain les Cosaques pussent se montrer devant la ville. On était alors au milieu de la nuit. Le roi assembla aussitôt son conseil, où, pour la première fois depuis sa majorité, il appela le duc de Sudermanie; il déclara qu'il était dans l'intention de se rendre à Gothembourg, et chargea son oncle de négocier avec les Russes. Déjà il avait fait dire à la reine de s'habiller et de se tenir prête à partir, quand, au milieu des préparatifs de départ, on apprit que la prétendue descente n'était qu'une fausse alarme et qu'on avait pris quelques bateaux de pêcheurs pour une flotte russe. Mais la conduite de Gustave avait prouvé qu'il était sans courage, et ceux, dit Brown, qui, résolus d'arracher le sceptre de ses mains, auraient pu le croire trop dangereux pour épargner sa vie, furent convaincus

que sa mort n'ajouterait rien à leur sécurité.

La Suède ne pouvait pas conserver plus longtemps un pareil roi. Au moment de retracer les principaux faits de la révolution qui l'en délivra, nous devons reconnaître que cet événement est peut-être trop récent pour être bien jugé. Les sources d'ailleurs sont peu nombreuses: d'abord c'est le bulletin du parti vainqueur qui ne mérite d'autre confiance que celle qu'on peut accorder à un récit officiel; ensuite vient le factum que le roi détrôné a publié lui-même en 1814, et qui est encore plus insignifiant. Enfin, M. Brown, témoin oculaire de l'événement, par suite de l'égoïsme étroit qui caractérise si souvent les Anglais, ne parle presque que de lui-même, et fait regretter qu'à sa place un second Shéridan n'ait point assisté à la révolution de 1809 (*). Mais s'il peut rester quelque incertitude sur les détails de cet événement, il ne peut en exister aucune sur les causes qui l'ont amené. Il fallait que les Suédois déposassent le monarque en démeance qui les gouvernait, ou qu'ils se résignassent à disparaître pour jamais du rang des nations.

Le récit publié à Stockholm commence par proclamer le grand principe révolutionnaire, que lorsqu'il y a conflit entre les intérêts du pays et la foi jurée, une conduite qui, dans le cours ordinaire des événements, serait très-criminelle, devient le devoir le plus sacré. Gustave IV, y est-il dit, n'a pas même cherché à se dissimuler les conséquences inévitables d'un système qui laissait tout à craindre et rien à espérer. On convient que le roi était toujours aimé du peuple, surtout en haine de l'aristocratie; mais l'importation des livres étrangers étant défendue et la liberté de la presse supprimée, il

(*) Nous ne pouvons citer parmi les pièces officielles le récit contenu dans l'ouvrage intéressant que M. Daumont a publié récemment sur la Suède; ce récit mérite d'ailleurs beaucoup de confiance en ce qu'il a été rédigé d'après des renseignements recueillis sur les lieux, et dont l'auteur a fait usage avec une grande impartialité.

n'y avait plus moyen de s'instruire sur le véritable état des affaires. Le récit officiel et celui de Gustave sont d'accord sur ce point, que l'issue malheureuse de la campagne de 1808 avait démoralisé l'armée et dépopularisé le roi. Ce dernier se plaint qu'on n'ait pas assez soutenu ses plans pour reprendre la Finlande; ses adversaires affirment au contraire que les plans d'opération les plus absurdes rendaient une révolution plus nécessaire que jamais; les bruits du partage projeté à Erfurt avaient alarmé la nation, et le roi, en disséminant une armée dont il ne voulait partager ni les travaux, ni les périls, avait encore augmenté les inquiétudes. Ils prétendent ensuite que plusieurs projets de révolution avaient été formés, et que l'on délibéra si longuement, qu'un gouvernement plus vigilant n'eût pas manqué de tout découvrir; que tous ces projets n'aboutirent à rien, et que le plan aurait été abandonné sans la persévérance de l'armée de l'ouest. Le lieutenant-colonel Adlersparre était l'âme des conjurés; il fit prendre aux troupes qui composaient ce corps la résolution de marcher sur la capitale le 8 mars. Ce fut lui qui, au moment où les troupes se mirent en mouvement, harangua chaque bataillon, et lui communiqua le motif pour lequel on le mettait en mouvement. Il obtint un succès complet, et sa marche sur la capitale s'effectua sans le moindre désordre; mais avant d'y arriver, l'armée apprit le 15, à Orebro, que la révolution était consommée. Le roi n'avait su ce qui s'était passé à l'armée que le 12 mars. Il se rendit aussitôt de Haga à Stockholm et fit fermer les portes de la ville. Ne pouvant rien espérer d'un peuple qu'il avait eu le malheur de s'aliéner, il ne lui resta d'autre parti que la fuite. Toute la nuit fut consacrée aux préparatifs du départ. Gustave se proposait de se rendre à Christianstadt pour y rallier les partisans qu'il croyait avoir conservés. A quatre heures du matin, il manda près de lui les commissaires de la banque, et leur donna l'ordre de lui remettre les fonds de

l'Etat et de le suivre avec leurs employés. Ces fonds devaient être livrés à quatre heures, attendu que le départ était fixé pour la soirée. Les commissaires répondirent que ces fonds appartenaient à l'Etat, qu'ils n'en étaient que les dépositaires, et ils refusèrent de les livrer. Le roi s'emporta, et les commissaires se retirèrent, convaincus que leur dépôt serait violé d'un instant à l'autre.

Cependant les conjurés qui, suivant toute vraisemblance, n'étaient pas aussi sôrs des habitants des provinces que des bourgeois de Stockholm, ne voulurent en aucune façon permettre au roi de partir, et il paraît que dans la nuit même ils revêtirent le baron Adlercreutz d'une sorte de dictature. Celui-ci, avant de se rendre au château, où le roi l'avait mandé pour huit heures du matin, eut une conférence avec quelques autres officiers supérieurs. On sut que les gouverneurs de la banque avaient déclaré que, sans le consentement des états, ils ne pourraient remettre au roi la plus faible somme, et qu'au château les préparatifs de départ avaient tout mis dans le plus grand désordre; que ni le duc de Sudermanie, ni le comte Ugglas, favori du roi, n'avaient pu décider le roi à abandonner son projet d'évasion.

Aussitôt que le duc de Sudermanie eut quitté le roi, le comte de Klingspor fut appelé. Il eut avec Gustave une conversation dans laquelle il représenta fortement au roi combien il serait imprudent de sa part de quitter sa capitale. Le roi fut inflexible, s'emporta, et annonça qu'il allait se mettre à la tête de ses troupes en Scanie et châtier bientôt des sujets rebelles. « Le baron d'Adlercreutz vit que le moment décisif était arrivé. Après avoir fait dire à ceux qui étaient aux portes du palais, ou qui se trouvaient dispersés dans son enceinte, de se tenir sur leurs gardes, il rassembla un certain nombre d'officiers, avec lesquels il entra dans la chambre du roi. Quand la porte s'ouvrit, le roi parut surpris, et le baron, qui venait pour le détrôner, s'approcha d'un air

déterminé, et lui dit d'un ton ferme quoique respectueux : « *Sire, les grands fonctionnaires de l'État, les principaux officiers de l'armée, ainsi que les habitants les plus riches et les plus respectables de la capitale, m'ont engagé à me présenter devant vous pour vous faire des représentations sur votre départ de Stockholm, et en même temps pour informer Votre Majesté que le triste aspect des affaires publiques cause dans tous les esprits la plus vive agitation.* » Ici Gustave interrompit soudain le baron, en s'écriant : *Trahison! trahison! Vous êtes tous corrompus et vous serez tous punis!* — Nous ne sommes point des traîtres, sire, dit le baron avec sang-froid, mais de *fidèles et loyaux chevaliers qui veulent sauver leur patrie et Votre Majesté.* Le roi tira sur-le-champ son épée; mais le baron se précipita sur lui et le saisit au milieu du corps, tandis que le colonel Silfversparre lui arrachait l'épée des mains. Alors Gustave s'écria : *Ils vont m'assassiner! au secours! au secours!* Ils s'efforcèrent de rassurer le roi, qui promit de rester tranquille *si l'on voulait lui rendre son épée.* Ils cherchèrent à éluder cette demande; mais tout à coup Gustave, oubliant la position où il se trouvait, exigea impérieusement qu'on lui obéît. Alors le baron lui donna à entendre que son épée ne lui serait pas rendue, et qu'il serait désormais étranger au gouvernement de la Suède.

« Les cris du malheureux Gustave avaient alarmé quelques gardes du corps qui venaient d'arriver. Ils tâchèrent de forcer la porte; mais ne pouvant y réussir, ils brisèrent le panneau supérieur avec leurs sabres et avec des instruments de fer. Aussitôt, le baron d'Adlercreutz fit ouvrir les deux battants de la porte, et, se jetant au milieu de la foule, il saisit le sabre d'un hussard et le bâton de commandement de l'adjudant général; puis, tenant ce bâton élevé, il cria d'une voix forte et d'un air menaçant : « C'est moi qui suis maintenant adjudant général, et, en cette qualité,

« j'ordonne aux gardes de se retirer sur-le-champ. » Après quelques moments d'hésitation, cet ordre fut suivi, et quelques officiers, dont les sentiments paraissaient douteux, furent mis aux arrêts. Le baron monta alors dans la chambre où les gardes avaient coutume de se réunir, il en trouva un assez grand nombre qui tous paraissaient confondus de ce qui venait d'arriver. Le baron leur assura que la personne du roi ne courait aucun danger, et que l'on n'avait d'autre but que de soustraire le royaume à une perte inévitable; il les pria de la manière la plus forte de ne rien entreprendre qui pût faire couler le sang, et causer la mort du roi. Son discours ne convainquit pas les gardes, et certes, dans des circonstances semblables, leur indécision était digne d'excuse. Le baron, voyant qu'ils balançaient, réitéra l'assurance de la pureté de ses intentions, de la sûreté du roi, de la folie ainsi que du danger qu'il y aurait à lui résister : il parvint enfin à les persuader. Des mesures convenables furent ensuite adoptées pour pourvoir à la sûreté et à la tranquillité de la capitale. La bourgeoisie armée monta la garde à la banque et à tous les bureaux du gouvernement. Des patrouilles de cavalerie bourgeoise et de gardes à cheval parcoururent les rues avec ordre de ne rien dire qu'à ceux qui chercheraient à troubler le repos public.

« Tandis que le baron d'Adlercreutz s'occupait ainsi d'assurer la tranquillité de la ville, le malheureux Gustave demanda qu'on lui épargnât la honte et la mortification de se voir entouré de ceux qui l'avaient désarmé, et que le baron avait chargés de la garde de sa personne. Les officiers se retirèrent, et lui envoyèrent les comtes Ugglas et Stromfeld pour lui tenir compagnie et pour le consoler dans sa cruelle position. Gustave trouva moyen, sans qu'on s'en aperçût, de tirer l'épée du comte de Stromfeld. Celui-ci, s'en étant aperçu, pria le roi de la lui rendre; mais Gustave s'écria : « Vous pouvez aussi bien être général sans épée que je puis être roi. » Dans ce

moment, le baron d'Adlercreutz arriva, et ayant appris ce qui venait de se passer, il sentit la nécessité de faire garder le roi par quelques officiers. Il alla donc en choisir deux, et il les conduisit au poste qu'il leur destinait, quand Gustave, voyant approcher le baron par la porte qui avait été brisée, se sauva précipitamment par la porte opposée *qui n'était pas gardée* et qu'il ferma à la clef en dehors. Les suites funestes que pouvait avoir la fuite du roi engagèrent le baron à faire de nouveaux efforts. Il s'élança contre la porte, la brisa, et courut après le roi. Dans la pièce voisine se trouve un escalier en colimaçon, ouvert de tous côtés, et qui conduit à l'étage supérieur. Le baron, en entrant dans la chambre, aperçut le roi au haut de cet escalier. Gustave en le voyant lui jeta à la figure un grand trousseau de clefs qu'il tenait à la main, et disparut à l'instant. Le roi avait une si grande avance sur le baron, que quand celui-ci arriva au haut de l'escalier, il ne le découvrit plus. Le hasard seul lui fit suivre la même route que le roi avait prise. Quelques domestiques qu'il rencontra l'aiderent à diriger ses pas. Déjà cependant il était parvenu dans la cour sans avoir découvert aucune trace de l'illustre fugitif, qui, dans la rapidité de sa course, s'était laissé tomber sur le grand escalier de pierre et s'était blessé au bras.

« La confusion et l'effroi se répandirent parmi les auteurs de la révolution, quand ils eurent découvert la fuite de Gustave. Ils en prévirent les suites funestes. Tous les escaliers du palais se remplirent de gens qui descendaient en hâte pour l'arrêter. Un des forestiers du roi, nommé Greiff, fut le premier qui parvint dans la cour, où il aperçut le prince l'épée à la main, courant vers la seule porte qui fût restée ouverte. Aussitôt que Greiff fut arrivé à la portée de l'arme, le roi lui poussa une botte, mais d'un bras si peu sûr que l'épée passa dans la manche de l'habit du forestier et lui fit une légère blessure au bras. L'épée du roi étant embarrassée, son haleine et

ses forces épuisées, il ne fut pas difficile de l'arrêter. Plusieurs personnes arrivèrent au secours de Greiff, et le roi, soit qu'il ne voulût pas marcher, soit qu'il ne pût réellement pas se soutenir, fut, à sa demande, porté dans la chambre blanche. On le plaça sur une chaise près de la porte, et précisément en face du portrait de l'infortunée reine de France Marie Antoinette. Épuisé par les efforts qu'il avait faits, troublé par l'indignation et par la douleur, le roi garda pendant toute la journée un morne silence. Il ne fut pas difficile de conserver la tranquillité dans la ville. Il ne s'y manifesta pas le plus léger mécontentement, et le spectacle, qui le soir fut ouvert comme à l'ordinaire, réunissait un grand nombre de spectateurs. Quand le tumulte se fut apaisé au palais, et que l'on n'eut plus rien à craindre des tentatives que le roi pourrait faire pour recouvrer sa liberté, le baron d'Adlercreutz et le colonel Silfversparre se rendirent auprès du duc de Sudermanie, et lui ayant représenté la situation déplorable du royaume, ils le supplièrent de remplir les fonctions d'administrateur. Le duc fut très-affligé de la catastrophe qui avait précipité du trône le dernier rejeton de sa famille, et il voulut se dispenser, vu son âge avancé et l'état précaire de sa santé, d'accepter une place qui exigeait toute la vigueur et toute la force d'esprit de la jeunesse. Les députés lui firent observer que, même quand il refuserait de prendre en mains les rênes du gouvernement, il leur était impossible de revenir sur la démarche qu'ils avaient faite, qu'on devait craindre les résultats les plus terribles du défaut d'un gouvernement régulier; enfin, que le nom et l'autorité de S. A. R. étaient indispensablement nécessaires pour donner du poids et du crédit aux négociations de paix qu'ils voulaient entamer, et qui seules pouvaient sauver le royaume. Vaincu par ces arguments et par les instances du baron et de ceux qui l'accompagnaient, le duc céda à regret, et le changement de gouvernement fut à l'instant pro-

clamé. La nouvelle en fut accueillie par le peuple avec de grandes acclamations. Il n'y a peut-être jamais eu de despotisme plus facilement renversé. La révolution ne fut suivie d'aucun trouble; pas une goutte de sang ne fut versée dans la Suède; et rien ne démontre mieux que le roi était devenu un membre inutile de la société, puisqu'en se séparant de lui elle n'éprouva pas la plus légère convulsion. Les ordres qui avaient été donnés pour le départ des troupes et la fermeture des portes du palais, firent soupçonner aux personnes qui n'étaient pas tout à fait ignorantes de la situation des affaires publiques, qu'il allait se passer quelque mouvement extraordinaire. Le beau temps avait attiré dans les environs du palais des personnages du plus haut rang: mais il n'y eut pas le moindre désordre; pas une voix n'exprima le mécontentement, et la force militaire devint inutile pour préserver la tranquillité publique.

« Plusieurs personnes ayant appris les événements du jour au moment même où ils s'étaient passés, ne s'en cachèrent pas, et bientôt la nouvelle s'en répandit en tous lieux. En attendant, le calme étant souvent le précurseur de l'orage, on ne négligea aucune précaution pour en assurer la durée.

« A deux heures du matin l'ex-roi fut conduit à Drottningholm par le colonel Silfversparre, accompagné de plusieurs autres officiers et d'un détachement de cuirassiers de la garde. L'illustre prisonnier y resta pendant quelques jours, après quoi il fut transféré au palais de Gripsholm. La reine et les princes restèrent pendant quelque temps à Haga.

« Le 29 mars Gustave avait abdicqué volontairement le trône de Suède, et le 10 mai l'acte d'abdication fut lu aux états assemblés. Voici en quels termes il était conçu :

« Au nom de la très-sainte Trinité,
« Nous Gustave-Adolphe, roi de Suède,
« des Goths et des Vandales, duc de
« Sleswig, de Holstein, etc., etc., sa-
« voir faisons. Après avoir été proclamé

« roi, il y a aujourd'hui dix-sept ans, et
« avoir hérité, le cœur encore saignant,
« du trône ensanglanté d'un père chéri
« et respecté, notre intention a cepen-
« dant été de concourir au bien et à
« la gloire de cet antique royaume,
« comme étant inséparables du bon-
« neur d'un peuple libre et indépen-
« dant. Ne pouvant plus, conformément
« à notre pure intention, continuer plus
« longtemps nos fonctions royales, et
« conserver le bon ordre et la tranquillité
« dans le royaume; à ces causes nous
« regardons comme un devoir sacré
« d'abdiquer notre dignité et notre cou-
« ronne royale, ce que nous faisons
« par les présentes librement et sans y
« être forcé, pour consacrer à la gloire
« de Dieu les jours qui nous restent;
« appelant sur tous nos sujets la mi-
« séricorde et la bénédiction de Dieu,
« leur souhaitant un avenir plus heu-
« reux pour eux et pour leurs descen-
« dants.

« Oui craignez Dieu et honorez le
« roi.

« Fait, écrit et signé de notre pro-
« pre main et revêtu de notre grand
« sceau royal, au château de Grips-
« holm, le 29 mars de l'an de grâce
« 1809, après la naissance de notre
« seigneur et sauveur Jésus-Christ.

« Signé : GUSTAVE-ADOLPHE. »

« Les états regardèrent comme superflue la renonciation à un droit déjà perdu; ils passèrent outre sans même donner acte de cette communication et sans ordonner que l'acte serait déposé aux archives. Sur la proposition du baron Mamerhjelm, ils abjurèrent pour toujours leur allégeance à Gustave IV Adolphe et à ses héritiers, les déclarant à jamais incapables d'occuper le trône de Suède. Cet acte fut signé par les états et envoyé par eux au roi déposé à Gripsholm.

« Gustave exprima alors le désir de se rendre en Allemagne avec sa famille, et de se réunir à une association religieuse à Christianfeld. Il ne fut pas possible de lui accorder sur-le-champ sa demande. Les états crurent devoir d'abord considérer si la sûreté du royaume permettait qu'il vécût hors du

territoire suédois. Dans l'intervalle, des affaires plus importantes occupèrent l'attention des états. L'âge avancé et la santé affaiblie du nouveau roi ne laissaient pas espérer que son règne pût être de longue durée. Il était par conséquent nécessaire de lui choisir un successeur. On ne pouvait se flatter de rencontrer l'unanimité en faisant un pareil choix. Il y eut même des personnes qui firent tous leurs efforts pour retarder l'élection et même pour la rendre impossible. Ces intrigues ne conduisirent à rien, et le prince d'Augustenbourg fut élu prince royal de Suède. Dès que cette grande question fut décidée, les états purent s'occuper librement du roi déposé et de sa famille. Il fut convenu qu'il était nécessaire de les éloigner de la Suède, et que la Suisse était pour eux le séjour le plus convenable. On se partagea seulement sur l'époque de leur départ, quoiqu'il fût généralement reconnu qu'il fallait commencer par conclure une paix, sinon universelle, du moins avec les deux puissances les plus formidables.

« Le duc de Sudermanie élevé sur un trône auquel son père avait été appelé, embrassa vivement la cause de la famille déchue et infortunée. Il supplia les états d'accorder un revenu honorable à un prince qui avait gouverné pendant dix-sept ans la Suède, et il s'efforça d'obtenir de l'empereur Napoléon qu'il fût permis à Gustave IV de résider en Suisse.

« Les états firent évaluer les propriétés réelles et personnelles du roi déposé et de sa famille. Il se trouva qu'elles donnaient un revenu de 216,000 fr. par an. Le comité ayant déclaré qu'une somme de 360,000 était nécessaire à l'entretien de l'ex-roi, il fallut que le pays contribuât pour 144,000 fr. à cet entretien. Cette dernière pension fut divisée en trois parts, dont une fut assignée au roi, une seconde à la reine et la dernière aux princes leurs enfants, pour en jouir pendant leur vie (*).

(*) Depuis lors, les états ont capitalisé cette somme, et remise a été faite du mon-

« Gustave IV resta tout l'été à Gripsholm, et passa la plus grande partie du temps avec la reine et ses enfants. La manière dont il fut traité fit le plus grand honneur à ceux qui l'avaient si justement détrôné. Il montra souvent de l'impatience de quitter le royaume; mais son départ ne pouvait avoir lieu avant que l'on eût reçu la réponse de l'empereur des Français. En attendant, une frégate se tenait prête à Carlserona pour le recevoir et le transporter en Allemagne. La permission ayant été à la fin accordée, le roi et la reine quittèrent Gripsholm, le 6 décembre 1809, et furent suivis au bout de quelques jours par leurs enfants. Gustave IV resta en tout huit mois et onze jours au château de Gripsholm (*).»

Le récit publié par le roi ne diffère de celui qu'on vient de lire que dans quelques détails sans importance; nous nous bornons à en insérer ici le dernier alinéa qui caractérise parfaitement ce malheureux prince : « Si la Providence daigna protéger les jours de *Gustave-Adolphe* en lui refusant l'honneur de tomber victime de cette révolte, lorsqu'il combattait pour la défense de ses droits et l'honneur du nom suédois, elle lui a au moins accordé la gloire de n'avoir été vaincu que par le nombre, l'épée à la main, ce qui l'a probablement préservé d'éprouver le sort de l'infortuné Louis XVI ou celui de Charles I^{er}!!! »

De Gripsholm, Gustave se rendit à Ystad pour s'y embarquer. Il voyageait avec sa famille, comme un simple particulier, sous la protection des lois et sans qu'on eût eu besoin de lui donner un seul homme d'escorte. Dans tout ce trajet à travers la Suède, la population accourait en foule aux relais de poste pour voir passer ce prince; elle se découvrait en sa présence, mais

tant capital à la famille de Gustave-Adolphe par l'intermédiaire et sous les auspices de l'empereur Alexandre.

(*) Extrait d'un ouvrage publié à Stockholm pour justifier la déposition de Gustave Adolphe IV. Voyez Cours du Nord, t. III, p. 386 et suiv.

sans proférer le moindre cri. Il fut retenu pendant près de huit jours à Ystad par les vents contraires; mais son séjour dans cette ville ne causa aucune sensation, à peine excita-t-il la curiosité publique.

Ainsi se termina cette admirable révolution opérée par quelques hommes généreux, qui, après avoir arraché le sceptre des mains d'un roi qui en faisait un pernicieux usage, n'eurent d'autre soin que d'assurer le maintien de l'ordre. On ne les voit point s'empresser de nommer un successeur au trône pour partager le pouvoir avec lui, ou du moins se donner des droits à ses faveurs. Convaincus qu'après une telle crise c'est à la nation seule qu'il appartient de régler ses futures destinées, ils confient au duc de Sudermanie l'administration du royaume et convoquent une diète; ils la convoquent dans le mois de mars, et ce n'est que le 9 mai qu'elle se rassemble, quand tous les esprits ont pu s'éclairer, et méditer mûrement l'acte fondamental qui doit assurer le bonheur de la patrie; et quand le pacte est rédigé, alors seulement ils songent à faire un roi. L'acte d'abdication du roi détrôné est considéré comme inutile; on ne songe même pas à le déposer aux archives, et le roi déchu peut rester impunément en Suède pendant huit mois; et quand il part, il part seul, sans escorte, sans qu'une seule voix s'élève en sa faveur, sans qu'un seul cri d'indignation soit proféré contre lui; on le salue froidement, et il s'embarque. Oui, les Suédois avaient donné là un grand exemple.

Il n'appartient pas à l'histoire de s'occuper de ce que Gustave IV a pu faire depuis qu'il est rentré dans la vie privée (*), il suffira de dire que jamais

il n'a tenté de ressaisir les rênes du gouvernement, bien qu'il ait plusieurs

petit bateau armé de quatre rames, que lui avait procuré un inconnu à qui il s'était ouvert sur son nom et sur son dessein; mais au moment où le bateau poussait au large, le poste prussien menaçait de faire feu sur l'équipage; et l'officier commandant déclara à Gustave, au nom du roi de Prusse, qu'il lui était interdit de rentrer en Suède et de se rendre à bord de la flotte anglaise, mais qu'il pouvait à son choix voyager en Allemagne ou en Russie. Gustave partit alors pour Saint-Petersbourg, où il eut avec l'empereur Alexandre une entrevue, sur l'objet et les résultats de laquelle on n'a jamais rien su de positif. Vers le mois d'octobre de la même année, Gustave s'embarqua à Memel pour l'Angleterre, où il reçut l'accueil le plus empressé de toute la cour. Il passa une partie de l'année 1811 à Hartwell, et visita plusieurs fois le prince de Condé à Wimbledon. L'année suivante on le vit à Altona sous la protection du Danemark; il se montra même dans Hambourg, qui était alors occupé par les Français. A la fin de décembre 1814, il reparut à Bâle en Suisse sous le nom de comte de Gottorp, et conçut le dessein de faire un voyage à la terre sainte. Il adressa à cette occasion à tous les peuples de la chrétienté une invitation dans laquelle on trouve ce passage: « O vous qui vivez dans l'aisance et l'abon-
« dance; vous qui jouissez, dans le sanc-
« tuaire de la religion, de tous les avantages
« de votre existence, n'oubliez pas les gar-
« diens du tombeau sacré, qui n'est plus
« protégé que par les larmes de nos frères,
« et qui n'a d'autre appui que des prières
« ferventes! » Cette pièce contenait en outre les statuts d'un ordre de frères noirs que le prince se proposait d'établir, et qui devaient l'accompagner à Jérusalem. Ces pèlerins devaient être pris parmi toutes les nations de l'Europe, et porter un costume particulier. Le comte de Gottorp se chargeait d'une grande partie des frais de voyage et d'équipement. Néanmoins on ne s'empressa pas de répondre à cet appel, et le voyage fut indéfiniment ajourné. En 1815 Gustave-Adolphe, qui portait alors le nom de duc de Holstein, fit remettre au congrès de Vienne, par sir Sidney Smith (comme ancien supérieur de la marine suédoise et commandant de l'ordre de l'Épée) une déclaration relative à ses droits au trône de

(*) Voici quelques détails curieux sur les destinées de Gustave IV depuis sa déchéance. Je les emprunte à la *Biographie des hommes du jour*, t. II, 2^e partie, p. 191.

« Gustave-Adolphe parcourut d'abord l'Allemagne sous différents noms. Se trouvant à Pillau dans les domaines de la Prusse, il tenta de se rendre à bord d'un des vaisseaux de la station anglaise, dans un

fois protesté en faveur de ses enfants (*), dont l'aîné a pris le nom

de prince de Wasa, et est aujourd'hui général-major au service de l'Autriche.

Suède, et aux droits de son fils. Cette note n'obtint pas de réponse officielle du congrès, mais plusieurs articles en réfutation furent insérés dans les journaux de l'Allemagne.

« A peu près à la même époque, sur quelques observations venues, dit-on, du Danemark, Gustave renonça au titre de duc de Holstein, et se fit appeler le colonel *Gustafson* (fils de Gustave), nom qu'il porta jusqu'à sa mort. En 1817 il sollicita et obtint le droit de bourgeoisie à Bâle, et l'ex-roi absolu de Suède devint ainsi citoyen d'une république. Il parut cependant préférer le séjour de Francfort à celui de la Suisse, et y vivait habituellement très-retiré et avec la plus stricte économie, n'ayant avec lui qu'une dame et un seul domestique.

« Depuis lors ce prince n'appela plus sur lui l'attention publique; toutefois les journaux allemands apprirent à l'Europe, il y a quelques années, que l'ex-roi de Suède avait eu une main gelée en voyageant pendant la nuit sur l'impériale d'une diligence : triste retour des grandeurs d'ici-bas. »

Vers la fin de l'année 1836, le colonel Gustafson écrivit au duc de Cumberland pour le prier de lui faire obtenir du roi d'Angleterre et de Hanovre la permission d'habiter la ville de Norden dans l'Ost-Frise. Le roi y consentit non sans répugnance, car il connaissait le caractère difficile du colonel. Le duc de Cumberland en annonçant cette décision à Gustave l'avait qualifié de *roi* et de *majesté*. A quelque temps de là il fut fort surpris de recevoir une réponse dans laquelle le colonel lui disait « qu'il l'avait gravement offensé, en lui donnant « un titre qu'il avait abdiqué depuis nombre « d'années, et qu'il ne consentirait pas à « reprendre, si on le lui offrait de nouveau. »

Les journaux ont annoncé il y a quelques mois la mort de ce royal exilé.

(*) On a souvent demandé pourquoi les Suédois préférèrent au fils de Gustave le vieux duc de Sudermanie. Nous laisserons à un Suédois le soin de répondre à cette question.

« Le prince Gustave, est-il dit dans une notice manuscrite sur la révolution de 1809, aussi remarquable par son impartialité que par son patriotisme, le prince Gustave avait deux torts à nos yeux : le premier, c'est qu'il n'était âgé que de onze ans. Dans la position

CHARLES XIII (*).

Le nouveau roi, neveu du grand Frédéric, avait, comme nous l'avons vu

désespérée où se trouvait notre malheureuse patrie, c'était un homme qu'il nous fallait, et non pas un enfant. Les minorités et les régence ont toujours eu en Suède, même dans les temps les plus heureux, les résultats les plus funestes. Nous qui n'avons jamais su obéir à nos égaux, comment, dans les circonstances déplorables où nous nous trouvons, aurions-nous pu songer à une minorité de dix ans ?

« Son autre tort, c'est qu'il était le fils de Charles Gustave; et qu'à ce titre il se serait trouvé dans l'alternative de devenir mauvais fils ou prince parjure; car il ne pouvait monter sur le trône qu'en confirmant le bannissement de son père.

« D'ailleurs, le prince Gustave, en succédant à son père, se serait rendu coupable d'usurpation. Nul à mes yeux n'est plus usurpateur que le fils prenant la place de son père expulsé. Ferdinand VII, fils de Charles IV, est plus usurpateur à mes yeux que Joseph, lieutenant du vainqueur.

« C'est ici le lieu de dire que jamais Charles XIV n'a permis qu'on comptât l'illégitimité de la naissance de Gustave IV parmi ses droits à notre trône. Les pièces qui la prouvaient eussent été imprimées s'il ne l'eût expressément défendu. « Croit-on, dit-il, que je consentirai jamais à souiller de « ces infamies le trône auquel j'ai été appelé? Gustave est né dans la pourpre, il « doit être fils légitime à vos yeux. Que deviendraient les trônes et les peuples, s'il « était permis de fouiller ainsi dans le lit « des reines? Je n'ai pas besoin de ces turpitudes là pour régner. Je n'ai rien de commun avec la déposition de la famille « de Gustave IV. Ce n'est pas moi qui les « ai fait tomber du trône. Deux de vos élections sont entre eux et moi. Votre choix « libre et unanime, l'adoption de mon père, « voilà mes droits; ceux-là, je les soutiens « drai; tous les autres, je les repousse. »

(*) Pour le règne de ce prince et de son successeur, on a suivi et souvent transcrit les documents contenus dans le rapport du baron d'Engelström en date du 7 janvier 1813, dans le chapitre xxxv du *Voyage en*

plus haut, exercé la régence pendant la minorité de Gustave IV, et il avait laissé d'honorables souvenirs de la sagesse de son administration. Sa vie n'avait pas été sans gloire. Ses penchans l'avaient porté vers le service de la marine, et lorsqu'il parvint au commandement des armées navales, il ajouta quelques lauriers aux lauriers de sa patrie, par la victoire navale qu'il remporta en 1788 contre la flotte russe, près de Hogland. Pendant le règne orageux de son neveu, il vécut retiré des affaires, habitant son palais de Stockholm pendant l'hiver, et passant la belle saison dans son château de Rosersberg, près de Sigtuna, château qui, par un sentiment que l'on comprend, est devenu le séjour de prédilection du souverain actuel.

Au moment où s'accomplit la révolution qui renversa Gustave IV du trône, le duc de Sudermanie se disposait à suivre le roi dans sa fuite dont il n'avait pu le dissuader, quand son aide de camp de confiance (*) vint lui annoncer que le roi était arrêté. Le prince saisit aussitôt son épée et ses pistolets, persuadé qu'on voulait aussi s'emparer de sa personne; mais l'aide de camp lui apprend qu'au contraire on va venir lui proposer l'administration du royaume. Le premier mouvement du duc de Sudermanie fut de refuser avec indignation. Cependant on lui représenta que la monarchie est perdue et va cesser d'exister, s'il repousse le pouvoir dont son neveu a fait un si malheureux usage; que l'ennemi est dans le pays et marche sur Stockholm; que dès lors un prince suédois ne peut refuser de combattre; et que, pour combattre avec succès, il faut nécessairement qu'il gouverne. Il n'y avait plus à hésiter. Le duc de Sudermanie, administrateur général

Suède, par Dumont, et dans la biographie de Bernadotte, que contient la *Biographie des hommes du jour*, par MM. Germain Sarrut et B. Saint-Edme.

(*) M. de Suremain, émigré français, aujourd'hui lieutenant général en retraite en France.

provisoire, convoque les états; il réorganise l'armée, et les Russes s'arrêtent.

La proclamation qu'il fit publier en prenant les rênes du gouvernement, fut accueillie avec enthousiasme. Elle était conçue en ces termes :

« Nous Charles, par la grâce de
« Dieu, prince de Suède, des Goths
« et des Vandales, etc., duc de Suder-
« manie, grand amiral, etc., etc., sa-
« voir faisons : que des événements
« récents ayant mis Sa Majesté le roi
« hors d'état de soigner les importantes
« affaires du royaume, nous nous som-
« mes vu obligé, comme premier et
« seul prince du sang majeur, de nous
« charger provisoirement de gouver-
« ner, ce qu'avec l'aide de Dieu nous
« tâcherons de faire, de manière à re-
« couvrir la paix intérieure et exté-
« rieure, et à rendre au commerce et
« à l'industrie une vie qui semblait
« éteinte.

« Notre immuable résolution, aussi-
« tôt que nous aurons posé les pre-
« mières bases de notre projet, étant
« de convenir avec les états du royaume
« des autres mesures à prendre pour
« rendre au peuple suédois son an-
« cienne prospérité, nous invitons par
« la présente tous les habitants du
« royaume, et nous ordonnons aux
« forces de terre et de mer, aux fonc-
« tionnaires de tout grade, de nous
« montrer la fidélité et l'obéissance
« que mérite la pureté de nos vues,
« et que dans les circonstances ac-
« tuelles leur intérêt exige.

« Stockholm, le 13 mars 1809.

« CHARLES. »

Dès les premiers moments de la révolution, l'opinion universelle de la Suède réclamait une réforme complète de la constitution de 1772, qui, depuis Gustave III, avait régi le pays, et de l'acte d'union et de sûreté obtenu par ce souverain à la diète de 1789, acte qui avait donné une extension si considérable à la prérogative royale.

L'un des principaux objets de la convocation de la diète réunie à Stockholm, était la révision de ces institutions; elle ne fit point languir la

nation : elle s'occupa immédiatement de la rédaction du nouveau pacte fondamental, et cinq semaines suffirent pour élaborer cet acte important. Le 6 juin 1809, les états assemblés sous la présidence du duc de Sudermanie, régent, présentèrent à ce prince la nouvelle charte qu'il jura d'observer, et il fut aussitôt proclamé roi de Suède sous le nom de Charles XIII (*).

(*) Nous avons raconté plus haut (p. 271) avec quelle générosité le duc de Sudermanie avait, à la mort de Gustave III, son frère, refusé la couronne qui lui était offerte par un parti nombreux, et l'avait conservée à son neveu, en se contentant du titre de régent; nous avons dit aussi avec quel noble empressement, lorsqu'arriva la majorité de Gustave IV, il lui remit un sceptre qu'il aurait pu conserver sans rencontrer d'obstacles. Nous venons de voir encore que s'il accepta la couronne à la déchéance de son neveu, ce ne fut pas sans répugnance, et qu'il fallut, pour le décider à monter sur le trône, qu'on lui représentât que seul il pouvait soustraire la Suède à une ruine imminente. De tels faits suffiraient sans doute pour répondre aux injustes attaques dont ce prince a été l'objet, surtout dans le supplément à la Biographie universelle, t. LX, p. 478 et suiv., et pour détruire l'effet d'un passage de mon livre (p. 260) qui pourrait sembler jeter aussi quelque doute sur la loyauté de ce prince lors de la guerre de 1788; j'ajouterai néanmoins à ces preuves quelques documents curieux recueillis à Stockholm par une personne digne de la plus grande confiance, qui a bien voulu me les communiquer. Ce sera le moyen le plus sûr de détruire l'effet d'une assertion dont l'inexactitude m'est démontrée. On ne doit jamais rougir d'avouer une erreur, ni jamais hésiter à la réparer.

Il est faux que le duc de Sudermanie ait été toute sa vie préoccupé du désir de monter sur le trône, et que ce désir lui ait fait oublier ses devoirs envers la patrie, lors de la guerre de 1788 et de la révolte des troupes de Finlande; il est faux qu'une odieuse ambition ait fait de lui le chef occulte de l'opposition qui arma le bras d'Ankarstroem et qui renversa Gustave IV du trône. En effet, il résulte des témoignages les plus respectables que, durant les dissensions qui troublèrent le règne de Gustave III, l'attitude du duc de Sudermanie fut toujours

Le préambule de cette constitution nouvelle, dont nous ferons connaître plus tard les principales dispositions, est trop remarquable, il fait trop

nettement et franchement celle d'un sujet, bien convaincu qu'il est placé sur les marches du trône pour donner l'exemple d'une loyale fidélité. S'il a quelquefois intérieurement désapprouvé ce qu'il voyait, jamais il n'a manifesté sa désapprobation. On ne lui a jamais connu de relations patentes ou secrètes avec les hommes de l'opposition, et pour n'être pas admis à sa cour il suffisait de n'être avec le roi que dans des termes équivoques. Personne ne s'est douté qu'il brigât l'influence, et jamais les ministres de Gustave III ne le trouvèrent sur leur chemin. On a bien pu soupçonner qu'il ne dissimulait pas à son frère les inquiétudes que la marche des affaires devait lui inspirer dans l'intérêt du trône, mais on ne l'a jamais su d'une manière positive, puisqu'il n'a jamais raconté à qui que ce fût ses entretiens avec le roi. Aux yeux même de ses intimes, son régiment de cavalerie et sa cour étaient pour lui le monde. Cette opinion si favorable au duc de Sudermanie est fondée sur des faits nombreux, attestés par les autorités les plus respectables.

Personne n'ignore en Suède les témoignages d'entière confiance que, dans les circonstances les plus critiques, le duc de Sudermanie reçut de son souverain, et jamais, certes, Gustave III ne fut accusé de manquer de pénétration. Lorsqu'en 1788 la guerre éclata avec la Russie, le commandement de la flotte fut confié au prince Charles, qui la commandait en personne à la glorieuse bataille d'Hogland. Peu de jours après, le roi, appelé à la défense de ses frontières occidentales par l'agression imprévue du Danemark, laissa à son frère le commandement de l'armée de Finlande, avec des instructions que le prince exécuta à la lettre. La sédition germaït dans cette armée; la conspiration d'Anjala venait d'éclater; jamais commandement ne fut plus critique, jamais plus forte preuve d'immense confiance ne fut donnée. Avant l'époque des quartiers d'hiver, le prince Charles avait extirpé tout mauvais levain, et il laissa en Finlande une armée fidèle et disciplinée. L'année suivante, pendant l'orageuse diète de 1789, le roi l'appela à Stockholm pour y commander, et lui donna ainsi une nouvelle preuve de confiance illimitée. Après la diète,

bien connaître la disposition des esprits à cette époque, et les princi-

pes politiques de la Suède, pour ne pas trouver sa place en cet endroit.

le roi lui rendit le commandement de la flotte, qui, durant le reste de la guerre, combattit toujours sous les ordres de son valeureux grand amiral. A la paix, les passions devinrent encore plus animées; mais le prince Charles resta toujours fidèle à ses devoirs.

Lorsqu'au bal de l'Opéra, le 16 mars 1792, Gustave III fut frappé par Ankars-troem, le duc de Sudermanie, déjà couché, n'en fut informé qu'une heure après. Il accourut aussitôt à l'Opéra, et l'on ne peut imaginer de scène plus touchante que celle que l'on vit à son arrivée. Son désespoir fut tel, que, de son lit de douleur, Gustave III, mortellement blessé, s'écria : « *Secourez donc mon frère!* »

Le duc de Sudermanie régent se montra le plus loyal des tuteurs. Gustave IV, pendant sa minorité, souffrait assez souvent de congestions sanguines au cerveau, desquelles résultait une torpeur momentanée. Quelques-uns des principaux membres du conseil de régence crurent, sincèrement ou non, qu'il importait d'éclaircir les doutes que ces accidents faisaient naître relativement aux facultés mentales du jeune roi. Dans une séance du conseil, ils exposèrent au régent la nécessité d'une consultation authentique. Des médecins furent introduits; un interrogatoire était déjà inséré au procès-verbal, et l'on allait conclure, quand le régent, concevant quelques soupçons, voulut interroger lui-même, et fit appeler des médecins de son choix. Les intentions loyales du régent s'étant ainsi manifestées, la consultation devint beaucoup moins défavorable au roi mineur, et l'on abandonna ce moyen de reculer l'époque de sa majorité.

Il en existait un autre dont le succès eût été infaillible; si l'on eût pu ébranler la résolution qu'avait prise le prince Charles de remettre le gouvernement à son neveu au jour fixé par le testament de Gustave III, c'est-à-dire, lorsque le jeune roi aurait dix-huit ans accomplis. L'opinion du pays était unanime contre une législation qui suppose la faculté de régner à un âge auquel la loi commune ne reconnaît pas la capacité requise pour régir une fortune particulière. Pour gouverner au moins trois ans de plus, le régent n'avait pas même à en laisser voir le désir, il n'avait qu'à ne pas vouloir le contraire et à laisser faire.

A l'appui de ces faits, voici une anecdote qu'il nous paraît d'autant plus à propos de citer, que nous la tenons d'un personnage distingué, dont la loyauté est trop connue, à Paris même, pour laisser aucun doute sur l'authenticité de notre récit, dont plusieurs de nos lecteurs pourront facilement s'assurer.

Le duc de Sudermanie n'avait qu'un chambellan; cette place vaquait vers la fin de la régence, et fut demandée par le comte Gustave de Løwenhielm (*). « Y songes-tu? » lui dit le prince; es-tu le seul à voir que « je vais n'être rien? » Et en effet, il était trop visible que la nouvelle cour se formait des désertions de l'ancienne. Le comte insista. « A la bonne heure, lui dit le prince; « mais tu as un singulier goût pour le soleil « couchant. » Le nouveau chambellan commença son service, le jour même où le régent remit le sceptre à son neveu, en présence des grands et du peuple réunis dans la salle des états, le 1^{er} novembre 1796. Rentré dans son appartement après cette longue cérémonie, le prince dit au comte de Løwenhielm : « Allons, Gustave, débarrasse-moi « de tout cela (couronne ducale, manteau, « etc.); je viens de me débarrasser du reste, « qui, pendant ces quatre ans et demi, a été « assez lourd. Ce jour pouvait venir bien « plus tard; mais alors je n'aurais pas là, » ajouta-t-il en mettant la main sur son cœur, « ce que, Dieu merci, j'y sens, et je ne fu- « merais pas aussi content la pipe que tu vas « m'allumer. »

On le voit, quoi qu'en puisse dire la calomnie, la vie du duc de Sudermanie fut une de ces vies rares où l'homme reste fidèle à lui-même, et trouve sa récompense dans l'accomplissement du devoir, dans le témoignage d'une conscience pure. Une telle vie n'a donc rien d'*inexplicable*, et je suis heureux de retirer cette expression, que m'avaient inspirée les récits de Brown et d'Aguila, auxquels j'ai peut-être, pour la guerre de 1788, accordé une trop grande confiance.

Je ne connaissais pas alors une critique de ce livre insérée dans le *Moniteur* du 27 septembre 1820; elle m'eût mis en garde contre le livre de Brown. Je ne puis plus aujourd'hui que signaler et rectifier les erreurs dans lesquelles ce guide infidèle m'a entraîné, et qui, du reste, n'ont, sous le rapport historique, qu'une légère importance.

(*) Ministre de Suède à Paris depuis quinze ans.

« Nous soussignés les états du
« royaume de Suède, comtes, barons,

Page 262, col. 2. Ce qu'il dit de la conduite du duc de Sudermanie est suffisamment réfuté par tout ce qui précède.

Page 264, col. 2, ligne 10 et suiv. Il est faux qu'Ankarstroem ait servi dans la guerre de 1788; il s'était retiré du service depuis longtemps; Sprengporten s'était expatrié plusieurs années avant la guerre en question; quant au colonel Hetesko, il ne fut jamais contumace; à l'issue de son procès, il eut la tête tranchée en place publique à Stockholm (novembre 1790).

Page 266. Jamais Ankarstroem ne fut traduit devant le tribunal de Frédérickshoff. Il était entièrement étranger à l'affaire dont ce tribunal était investi, puisque, comme nous venons de le dire, il avait depuis longtemps quitté le service.

Page 268. Le récit de la mort de Gustave III contient de nombreuses erreurs, que je relèverai par amour pour la vérité, bien que j'aie déjà mis ma responsabilité à couvert, en prévenant mes lecteurs que je ne garantissais pas l'exactitude de ce récit.

Un Bjelke était, il est vrai, au nombre des conspirateurs, mais il vivait depuis longtemps retiré dans sa province, et ne fut jamais auprès du roi dans une position qui eût rendu possibles les menées que lui impute M. Brown, et la scène de mélodrame qu'il a bâtie sur l'astuce avec laquelle ce secrétaire de sa création aurait attiré Gustave dans un piège.

Il paraît aussi que ce ne fut pas en se faisant coiffer que le roi reçut la fameuse lettre anonyme. Il soupait dans ses appartements à l'Opéra, quand elle lui fut remise en mains propres, par un page nommé Tigerstedt, qui la tenait d'un valet de pied, auquel un inconnu l'avait donnée dans la rue. Le roi lut la lettre, assis entre le comte d'Essen, son premier écuyer, et le comte de Löwenhielm, capitaine de cheval-légers en quartier, aujourd'hui ministre de Suède à Paris. Après souper, Gustave la communiqua au comte d'Essen, resté seul avec lui. Le comte conjura vivement le roi de ne pas s'exposer à ce bal, ou du moins de permettre que des précautions fussent prises ou qu'on veillât à sa sûreté. Ce fut en vain: le roi prit le bras du comte et descendit au bal; vingt minutes après il était frappé. M. Brown se trompe également quand il dit qu'au bal le roi tenait le bras du roi de Prusse. Ces erreurs,

« évêques, ordres de la noblesse, du
« clergé, de la bourgeoisie et des
« paysans, qui sommes maintenant as-
« semblés en diète générale, pour nous
« et nos concitoyens absents, savoir
« faisons: que, par le changement de
« gouvernement qui vient d'avoir lieu,
« et auquel nous avons donné notre
« unanime confirmation, nous, les
« mandataires de la nation suédoise,
« sommes rentrés dans le droit d'amé-
« liorer nous-mêmes, pour l'avenir,
« la situation de la patrie, en établis-
« sant une autre constitution. Ainsi,
« en abrogeant les lois fondamentales
« plus ou moins en vigueur jusqu'à ce
« jour, etc., etc., nous sommes con-
« venus et avons résolu d'établir, pour
« le royaume de Suède et les pays qui
« en relèvent, la forme de gouverne-
« ment suivante, etc. »

peu importantes en elles-mêmes, prouvent cependant le peu de soin de l'auteur à se procurer des notions exactes. Il est, par exemple, absolument faux que le roi se soit fait lire par Armfelt la liste que la police avait dressée des personnes qui étaient au bal, une liste portant onze ou douze cents noms! Il est au contraire très-connu que le lendemain, quand, par inadvertance, un garçon de la chambre dit au roi qu'Ankarstroem était arrêté, le roi défendit qu'on lui nommât ses complices, et il mourut sans les connaître.

Page 272. Le prétendu chambellan Benzeltiern n'a jamais existé. Depuis plusieurs années, le roi n'avait plus de chambellans. Il n'en avait jamais eu de ce nom.

Ibid. Le roi n'accabla pas Armfelt de reproches avant sa mort. Il l'aima jusqu'à son dernier soupir, et une heure encore avant de mourir il signa pour lui le brevet de grand gouverneur de Stockholm.

Ibid. Il est faux que la reine n'ait été admise qu'une fois auprès du roi depuis l'assassinat de ce prince; elle entra trois fois chez le roi. Le jour de sa mort, Gustave ne vit personne de sa famille.

Page 276 et 278. Le docteur Fleming est une création de Brown. Gustave IV, lors de son voyage à Pétersbourg, avait avec lui son premier gentilhomme de la chambre, le baron de Flemming. C'est de ce seigneur, âgé alors de vingt-quatre ans, que Brown fait un grave docteur en théologie.

Voici en quels termes le nouveau roi proclama la nouvelle constitution :

« Nous Charles, etc., savoir faisons, « qu'après avoir, avec une confiance « illimitée, remis, sans réserve quel- « conque, aux états du royaume le « soin d'établir une nouvelle forme de « gouvernement, nous remplissons un « devoir cher et précieux à notre cœur, « en proclamant, par les présentes, la « loi fondamentale, qui, après la plus « exacte délibération, a été fixée, et « reçue unanimement par les états du « royaume maintenant assemblés, et « nous a été remise aujourd'hui par « eux, conjointement avec l'offre libre « et unanime de la couronne et du gou- « vernement de Suède. En allant au- « devant de ce vœu avec la plus vive « émotion, etc., nous voulons rece- « voir, accepter et confirmer cette « forme de gouvernement établie par « les états du royaume, ainsi qu'elle « suit mot pour mot ci-après. »

Certes, il n'est pas de monarchie plus pure, plus légitime ; il n'est pas de constitution où l'on reconnaisse plus formellement la souveraineté du peuple. Et c'était, pour ainsi dire, en présence de deux armées ennemies qu'il fallait repousser, que ces importantes délibérations étaient prises avec tant de sagesse et de calme. Cela seul ne suffisait-il pas pour donner une haute idée de la nation suédoise et de son patriotisme.

Charles XIII était parvenu au trône à un âge trop avancé pour conserver l'espoir d'avoir des héritiers directs. Les états devaient élire un successeur de la couronne. Dès le mois de mai, la voix de la nation désignait le prince Christian-Auguste de Holstein-Augustembourg. Il fut proposé par le roi, le 14 juillet, et, le 28 août, les états confirmèrent ce choix.

Ce prince était issu des anciens rois de Suède ; son frère avait épousé la sœur du roi de Danemark. Jeune encore, doué des plus brillantes qualités, adoré des habitants de la Norwège, dont il avait été gouverneur, il avait pendant la dernière guerre, dans le commandement des armées danoises,

donné des preuves multipliées d'humanité et de générosité, qui lui avaient mérité de la part des Suédois des sentiments de reconnaissance et d'affection, dont ils venaient lui donner le plus éclatant témoignage (*).

Tout annonçait que la Suède allait bientôt changer de système, et cette puissance se trouvait alors placée dans la plus étrange position. Pressée d'un côté par la Russie qui, tout en lui imposant le plus cruel des sacrifices, exigeait en même temps qu'elle fermât ses ports aux Anglais, elle était, d'un autre côté, observée et presque menacée dans la Baltique par les escadres britanniques, qui se disposaient, au moindre signe, à bloquer ses ports et à ruiner sa navigation. Le commerce anglais prenait des mesures qui annonçaient clairement toute l'étendue de ses craintes ; dans un seul jour, deux cents navires de cette nation étaient entrés à Gothembourg pour y enlever les marchandises qu'elle y avait accumulées.

La Russie exigeait impérieusement la cession de la Finlande et celle des îles d'Aland ; la Suède cherchait à repousser ces excessives prétentions et

(*) M. Brown prétend que l'élection du prince de Holstein fut une nécessité politique à laquelle les Suédois durent se résigner. « Au moment où allait éclater la révolution, dit-il, les Russes se préparaient à envahir la Suède par Aland et par Nya-Carleby ; les Danois avaient passé les frontières, pénétré dans le Wermeland et menaçaient la capitale et Gothembourg. Dans ces tristes circonstances, il n'y avait d'autre alternative que de conclure une trêve avec les Danois ; pour l'obtenir, il fallut que les principales personnes qui méditaient la déposition du roi, consentissent à ce que le prince d'Augustembourg fût élu héritier présomptif de la couronne dans une diète qui s'assemblerait aussitôt que le roi serait détrôné. C'est à cette circonstance qu'il faut attribuer l'élection de ce prince, qui dut son élévation à Napoléon, et sa mort à l'antipathie des Suédois ; car rien, ajoute M. Brown dans une note, ne pouvait consoler les Suédois de l'idée qu'ils seraient gouvernés un jour par un prince danois. » Cours du Nord, t. III, pag. 286 et 398.

à retarder ce sacrifice, espérant tout du temps et de l'intervention de l'homme qui tenait alors dans ses mains les destinées du monde. M. de Rosen, le chevalier Arfvidson et le comte de Lœvenhielm, lui avaient été successivement envoyés avec des dépêches du gouvernement suédois qui sollicitait son appui. Ils l'avaient trouvé ou sur le champ de bataille de Ratisbonne, ou dans Vienne, occupé à saper la monarchie autrichienne dans ses fondements.

Jamais la Suède n'avait eu plus besoin d'un puissant appui. La Russie, pour la contraindre à s'abandonner à sa discrétion, venait de reprendre les armes. Le général russe Érickson, qui commandait à Pitéo une division de neuf mille hommes, informa le général suédois Cronstedt qu'il avait reçu l'ordre de l'attaquer.

Le Norland ne peut être efficacement défendu sans le secours d'une flotte qui couvre ses côtes. Dépourvu de places fortes qui servent de pivot aux mouvements stratégiques, cette province n'a pas un seul point, sur une étendue de cent cinquante lieues, qui ne puisse être tourné par mer. La côte étant également sans moyens de défense, toutes les positions de l'armée pouvaient être prises de flanc.

Le général Cronstedt avait occupé une forte position à Skellefteo; mais les Russes se présentèrent avec une telle supériorité numérique, que les Suédois n'eurent d'autre ressource que de faire un mouvement de retraite, abandonnant un poste d'autant plus important qu'il couvrait les magasins de l'armée. Le général Wrède, qui commandait alors en chef les troupes suédoises sur ce point, fut forcé d'évacuer une partie de la Bothnie occidentale, et de se replier jusqu'à Uméo; les Russes le suivirent et occupèrent cette ville.

Le gouvernement suédois comprit alors que des opérations maritimes bien combinées pouvaient seules arrêter les progrès des Russes. Vers le milieu du mois d'août 1809, des dispositions furent faites à Carlsrona et à Stock-

holm pour mettre la flotte sur un pied respectable. L'amiral Puke, homme de tête et d'expérience, fut chargé du commandement de l'expédition, que l'on prépara dans ces deux ports. L'expédition, qui se composait de deux vaisseaux de ligne, trois frégates, environ cinquante chaloupes canonnières, et de bâtiments de transport, avait à bord près de dix mille hommes de troupes, sous les ordres du général comte Wachtmeister. Les bâtiments de la flottille et les transports se réunirent à Graddœ, sur la côte de Roslag, où ils furent ralliés par l'escadre de Carlsrona, sous le commandement de l'amiral Puke; et toute l'expédition mit à la voile pour le Nord.

On se proposait de reprendre l'offensive, d'attaquer les Russes de front, tandis que la flotte tournerait leurs positions. On envoya en même temps de nombreux renforts à l'armée du Nord; mais il paraît que l'on essaya vainement de faire partir de Stockholm, pour la même destination, le corps de troupes, qui, sous le commandement du colonel Adlersparre, avait quitté le Vermeland pour venir faire la révolution, et qui, depuis cette époque, était toujours resté en garnison dans la capitale. L'on a dit aussi que, lorsque les Russes débarquèrent d'Aland, on proposa de la faire marcher vers la côte, mais qu'Adlersparre s'y opposa. Cet homme exerçait depuis la révolution une grande influence dans les affaires publiques; il avait été décoré des premiers ordres de la monarchie, élevé au grade de général major, créé baron, nommé conseiller d'État et membre du conseil privé, et l'on ne décidait rien qu'après avoir pris son avis. Il pensa sans doute que la présence de son corps d'armée était plus utile à Stockholm; et peut-être était-il redevable de son influence passagère à la présence de ces troupes qui lui étaient toutes dévouées.

L'amiral Puke, favorisé par un épais brouillard, déroba sa marche à l'ennemi, et vint prendre tout à coup à revers ses positions, en débarquant les dix mille hommes du général Wachtmeister au port de Ratan, au nord

d'Uméo. Le général russe Kamenski, sentant toute la gravité de sa situation, se hâta de rallier ses troupes, et vint attaquer l'armée suédoise qui s'était avancée jusqu'à Sæfvar, entre Uméo et Ratan, et qui, après avoir soutenu un combat opiniâtre, fut obligée de se replier jusqu'à Ratan, où elle se rembarqua. Néanmoins le but de l'expédition était rempli, et elle avait eu le résultat que l'on s'en était promis; car les Russes furent obligés de se retirer vers le nord pour rétablir leurs communications, et d'évacuer ainsi une grande partie du territoire qu'ils occupaient précédemment.

A cette époque, des plénipotentiaires furent envoyés à l'empereur Napoléon pour traiter de la paix avec la France; c'étaient le feld-maréchal comte d'Essen et le baron de Lagerbielke, connu depuis si avantageusement par ses talents diplomatiques, et qui, lorsque la paix fut conclue, resta à Paris comme ambassadeur de Suède. Les négociateurs trouvèrent d'abord Napoléon fort indifférent: « Adressez-vous à l'empereur Alexandre, leur dit-il; il est grand et généreux. » Parole imprudente, que la Suède devait lui rappeler un jour dans une circonstance solennelle. Cependant il céda plus tard aux représentations des deux envoyés, et le traité fut signé le 6 janvier 1810.

Mais déjà la paix avec la Russie avait été conclue par le traité signé à Frédérikshamn, le 17 septembre 1809. La Suède l'avait achetée par le sacrifice de la Finlande et des îles d'Aland, c'est-à-dire, par l'abandon du tiers de sa population et la cession de ses plus importantes possessions extérieures, des boulevards qui commandaient le golfe de Finlande et celui de Bothnie. Aussi l'on peut dire que la réunion de la Finlande à la Russie fut de tous les événements du règne d'Alexandre, sinon le plus glorieux, du moins le plus utile. Du reste, ce que la paix du 17 septembre 1809 eut d'honorable fut dû à Charles XIII; ce qu'elle eut d'humiliant et de pénible était la conséquence inévitable des actes insensés du gouvernement déchu.

Pendant la durée de cette guerre,

dont l'issue fut si fatale à la Suède, le soldat suédois, accablé de privations, combattant constamment avec une immense infériorité numérique, ne fut jamais découragé. Il déploya, dans toutes les occasions, une constance et une bravoure dignes d'un meilleur sort. On vit souvent un seul bataillon suédois repousser quatre à cinq bataillons russes; et, lorsque le général Cronstedt fut attaqué la première fois à Uméo, par le général Barclay de Tolly, dont la grande habileté fut cependant vantée en Russie, il n'avait que huit cents hommes à opposer à huit mille Russes.

La Suède avait subi toutes les calamités de la guerre; sa situation était déplorable. La province de la Bothnie occidentale, qui avait été surtout le théâtre des opérations militaires, était complètement ravagée; la plupart des habitants avaient fui devant les exactions et les violences d'une soldatesque féroce; ceux qui étaient restés succombaient sous le poids de la misère et des maladies; plus de quinze cents personnes moururent dans le seul district d'Uméo. Les terres restaient sans culture, les champs sans moissons; les vives, les bestiaux avaient été enlevés pour la subsistance de l'armée; les pâturages étaient détruits, et un grand nombre de maisons incendiées.

Dès les premiers moments de la paix, une généreuse compassion éclata de toutes parts en faveur des habitants de cette contrée; des souscriptions furent ouvertes dans les différentes provinces, et leur résultat attesta les sentiments d'humanité qui animaient les Suédois à peine échappés à tant de désastres.

Le roi Charles XIII annonça la conclusion de la paix à la diète, par un discours dont quelques passages méritent d'être rappelés ici.

« Sans la révolution, disait-il, par laquelle fut anéantie une volonté qui ne calculait jamais les obstacles, cet antique royaume, si longtemps victorieux des siècles et du destin, aurait peut-être cessé d'exister!... Il y a treize ans que je livrai à mon neveu

« un royaume paisible, tel que je l'avais
 « reçu d'un frère mourant; j'espérais
 « voir, sous un gouvernement pater-
 « nel, la Suède gagner en force et en
 « prospérité... Dans les circonstances
 « actuelles, je me trouve chargé, non
 « pas de maintenir un pays florissant
 « dans son état prospère, mais de con-
 « duire vers un état de tranquillité un
 « royaume qui portait dans son sein
 « les funestes germes de la dissolu-
 « tion. »

Il serait impossible de dépeindre la profonde et douloureuse impression que ces tristes paroles produisirent sur l'assemblée; elle écouta dans un morne silence la lecture de ce funeste traité qui arrachait à la Suède un si grand nombre de ses enfants.

Depuis le commencement de l'année 1810, le jeune Christian, nommé successeur au trône, était arrivé en Suède. Il devint bientôt l'espoir de la nation, et sa conduite lui attira l'affection générale; mais la mort vint le surprendre dans la force de l'âge, et la douleur profonde que le peuple montra en apprenant sa perte, prouve que les Suédois avaient su apprécier son mérite. Parti de Stockholm le 10 mai 1810, pour aller visiter les provinces méridionales de la Suède, il arriva à Eksjö, où il fut retenu plusieurs jours par la fièvre. A peine rétabli, il continua sa route et se rendit à Ramlösa en Scanie, pour y recevoir son frère le prince régnant d'Augustembourg, qui vint passer quatre jours avec lui; le 28 au matin, les deux frères se séparèrent en se prodiguant les marques de leur affection mutuelle, et six heures après le prince Christian avait cessé de vivre.

Après le départ de son frère qui retournait dans ses États, le prince monta à cheval pour aller passer dans la lande de Quidinge, près d'Helsingborg, la revue d'une division de cavalerie. Arrivé sur le front du régiment de Scanie, on le vit chanceler sur son cheval, et aussitôt il tomba frappé d'une apoplexie foudroyante. On fit d'inutiles efforts pour le rappeler à la vie; un lit fut dressé sur le lieu même où il était tombé; on essaya vainement

une saignée; il n'était plus temps. Son corps, rapporté à Ramlösa, fut conduit à Stockholm avec le cérémonial usité dans ces occasions.

Une nouvelle catastrophe devait signaler l'entrée du convoi dans la capitale. C'était le 20 juin. Le peuple, à la nouvelle de la mort du prince, avait manifesté les plus vifs regrets; bientôt il se livra à d'injustes soupçons: le bruit se répandit que cette mort n'était pas naturelle, qu'elle était le résultat d'un crime (*) dont on désignait les auteurs, et parmi eux on nommait le comte Axel de Fersen, qui, en 1783, à son retour de la guerre d'Amérique, dans laquelle il avait servi comme volontaire et avec beaucoup de distinction, avait été présenté à la cour de Louis XVI, où on le désignait sous le nom du beau Fersen, et où il était devenu célèbre par ses aventures galantes, mais plus encore par la faveur dont l'honorait Marie-Antoinette.

Le comte, en sa qualité de grand maître de la maison du roi, était dans sa voiture, qui précédait l'escorte lorsque le convoi entra dans la capitale. Tout à coup la fermentation est portée à son comble; une populace furieuse attaque la voiture à coups de pierres; le comte parvient à s'échapper; il se cache dans une maison voisine de l'hôtel de ville et en est bientôt arraché. Le général Silfversparre accourt pour le sauver; mais cette protection ne peut le soustraire à la fureur des assaillants, et il est massacré, presque sous les yeux du général, à coups de pierres et de bâtons.

L'émeute avait commencé vers midi; à deux heures l'assassinat était consommé. La populace, devenue plus furieuse par le sang qu'elle venait de répandre, résista à tous les efforts que

(*) Brown dit formellement qu'on se débarrassa de lui par le poison, mais il n'indique pas les auteurs du crime. Il a cru trop aveuglément une rumeur populaire dont l'absurdité est aujourd'hui reconnue. L'investigation judiciaire la plus solennelle et la plus sévère n'a jamais pu fournir le moindre indice d'empoisonnement.

l'on tenta pour lui persuader de se disperser. De la place du palais des Nobles, où le crime avait été commis, elle monta vers le château; mais elle en fut repoussée par les feux de peloton que commanda le général Adlercreutz.

La comtesse Piper, sœur du comte de Fersen, et le comte Ugglas, étaient signalés par la populace comme les complices de la mort du prince, et leurs hôtels furent assaillis avec fureur. La garde à cheval accourut, chargea et dispersa cette multitude; à neuf heures tout était rentré dans l'ordre.

On fit venir des troupes des environs de la capitale; mais la tranquillité était parfaitement rétablie lorsqu'elles arrivèrent. Le gouvernement fit publier et annoncer qu'il serait payé une somme considérable à celui qui découvrirait ceux qui avaient donné la mort au prince Christian, et en même temps les tribunaux furent chargés de commencer une instruction pour parvenir à connaître les auteurs du crime; toutes ces mesures de prudence contribuèrent à ramener le calme dans les esprits.

La mort du prince Christian déterminina la convocation d'une diète pour l'élection d'un nouvel héritier de la couronne; mais les troubles dont la capitale venait d'être le théâtre déterminèrent le gouvernement à la réunir à Orébro.

Cette diète mémorable fut réunie le 23 juillet 1810; et la séance royale, que le souverain valétudinaire vint ouvrir en personne, eut lieu le 30 du même mois. Cette assemblée se trouvait alors revêtue de la mission la plus solennelle, celle d'élever une nouvelle dynastie au trône. Un comité secret fut nommé pour examiner les titres des prétendants et donner son avis. Ce comité se composait du général comte Wrède, du baron Adlersparre et du comte Silfversparre pour la noblesse; de l'évêque Rosenstein, de l'évêque Nordin et du docteur Wickman pour le clergé; de M. Arfvidson de Gothembourg, de M. Halkuist, bourgmestre de Stockholm, et de M. Roshost pour la bourgeoisie; enfin, pour l'ordre des paysans, du célèbre orateur Petter

Matsen et de deux autres de ses collègues.

A cette époque, la situation de la Suède était affreuse; jamais elle ne s'était vue si près de sa perte. Au-dedans un peuple malheureux et exaspéré qui ne s'en tenait plus à des menaces; à l'extérieur, au nord, le colosse russe qui depuis la conquête de la Finlande pesait sur la Suède de tout son poids; à l'ouest, un ennemi qui jamais ne l'avait attaquée en face, mais qui jamais non plus n'avait manqué de profiter de ses malheurs. Ainsi resserrée entre la Baltique et la Norvège, la Suède n'avait d'autre perspective qu'une agonie plus ou moins longue.

Dans cette position désespérée, quel successeur devait-on donner à Charles XIII? Les prétendants ne manquaient pas. Le roi de Danemark sollicitait le choix de la nation tant par lettre (*) que par l'entremise de son ministre à Stockholm, et Napoléon faisait appuyer cette royale candidature par son chargé d'affaires en Suède (**). Quelques amis du feu prince royal proposèrent son frère le duc régnant d'Augustembourg (***) ; mais il fallait à la Suède un homme d'État ferme et résolu, capable d'assurer l'ordre intérieur si fortement ébranlé; il lui fallait un capitaine habile capable de la défendre et de la venger; aussi le pays tout entier fut-il pour Bernadotte, maréchal de France et prince de Pontecorvo.

La réputation de désintéressement et d'habileté que le prince de Pontecorvo s'était acquise d'abord dans l'administration du royaume de Hanovre, et, plus tard, dans le commandement

(*) On a publié dans la Bibliothèque historique, t. VIII, p. 141, une lettre autographe de ce prince et la réponse pleine de franchise et de dignité que lui fit Charles XIII.

(**) M. Désaugiers, aujourd'hui chef de la division commerciale au ministère des relations étrangères.

(***) Il n'y eut aucun souvenir pour le fils de Gustave IV, pas même une voix pour le présenter à la candidature.

supérieur des villes anséatiques et du nord de l'Allemagne, fut, après sa célébrité militaire, la cause la plus efficace du choix des Suédois. Cependant il est une circonstance remarquable qui contribua infiniment à attirer sur lui l'attention de la nation et à lui gagner son affection.

Après la destruction du corps de Blücher, sous les murs de Lubeck, en novembre 1806, quelques bataillons suédois, qui occupaient le Lauenbourg, furent embarqués sur la Trave pour retourner en Scanie. L'officier général qui commandait ces troupes, ne comptant pas sur une attaque, avait fait placer les fusils des soldats dans des caisses, qui furent soigneusement déposées à fond de cale. Les navires descendaient paisiblement le fleuve, lorsqu'un détachement des troupes du prince de Ponte-Corvo, placé sur le rivage, intercepta leur passage, et s'empara des bâtiments et des troupes qui étaient à bord.

Les généreux traitements que le prince fit éprouver aux officiers et aux soldats de ces bataillons devenus ses prisonniers, popularisèrent son nom dans l'armée suédoise; les relations fréquentes que la plupart des officiers avaient eues avec lui leur inspirèrent bientôt pour ses qualités personnelles la même estime qu'ils avaient pour ses talents militaires. Affable, obligeant, communicatif, il possédait au plus haut degré l'art de se concilier l'affection de tout ce qui l'approchait. Les officiers suédois surent apprécier toutes les ressources de cette âme élevée; les éloges qu'ils ne manquèrent pas de prodiguer au prince, à leur retour dans leur patrie, ne manquèrent pas d'inspirer aux Suédois une haute opinion de son mérite. Cette opinion, propagée par la reconnaissance, devint bientôt universelle, et lorsqu'il fut question de choisir un héritier du trône parmi les illustrations militaires de l'Europe, les regards de la Suède se tournèrent naturellement sur lui.

Le prince de Ponte-Corvo ignorait les dispositions de la nation suédoise à son égard. Le baron Othon Mørner

vint l'en instruire et lui demander s'il les agréerait. Le prince répondit qu'il se sentirait honoré du vote libre d'un seul membre de la diète; mais que s'il devenait l'objet de l'élection, ce qu'il ne croyait pas possible, il ne pouvait disposer de lui-même sans le consentement de l'empereur Napoléon. Dès le lendemain, l'empereur, informé de toutes ces circonstances, répondit qu'étant monarque élu du peuple, il ne saurait s'opposer aux élections faites par d'autres peuples, et que le choix libre des Suédois aurait son assentiment; et, pour prouver qu'il ne voulait y exercer désormais aucune influence, il ordonna le rappel de son chargé d'affaires (*).

(*) L'impartialité dont l'historien doit se faire un devoir, ne me permet pas de passer sous silence l'opinion que le Mémorial de Sainte-Hélène prête à Napoléon sur l'élection du prince de Ponte-Corvo, et sur la conduite du prince royal de Suède.

« Quelque temps après l'expulsion de Gustave, disait l'empereur, les Suédois, voulant m'être agréables, et s'assurer la protection de la France, me demandèrent un roi. Il fut question un moment du vice-roi; mais il eût fallu qu'il changeât de religion, ce que je trouvais au-dessous de ma dignité et de celle de tous les miens. Puis je ne jugeais pas le résultat politique assez grand pour excuser un acte si contraire à nos mœurs. Toutefois j'attachais trop de prix, peut-être, à voir un Français occuper le trône de Suède. Dans ma position ce fut un sentiment puéril. Le vrai roi de ma politique, celui des vrais intérêts de la France, c'était le roi de Danemark, parce que j'eusse alors gouverné la Suède par mon simple contact avec les provinces danoises. Bernadotte fut élu, et il le dut à ce que sa femme était sœur de mon frère Joseph, régnant alors à Madrid.

« Bernadotte, affichant une grande dépendance, vint me demander mon agrément, protestant avec une inquiétude trop visible, qu'il n'accepterait qu'autant que cela me serait agréable.

« Moi monarque élu du peuple, j'avais à répondre que je ne savais point m'opposer aux élections des autres peuples. C'est ce que je dis à Bernadotte dont l'attitude trahissait l'anxiété que faisait naître l'attente de ma

Cependant le roi de Suède, après avoir consulté l'opinion du comité se-

cret et celle du conseil d'État, devait proposer un candidat à la diète. Le 18

réponse, ajoutant qu'il n'avait qu'à profiter de la bienveillance dont il était l'objet, que je ne voulais être pour rien dans son élection, mais qu'elle avait mon assentiment et mes vœux. Toutefois, il dirai-je, j'éprouvais un arrière-instinct qui me rendait la chose désagréable et pénible. En effet, Bernadotte a été le serpent nourri dans notre sein; à peine il nous avait quittés, qu'il était dans le système de nos ennemis, et que nous avions à le surveiller et à le craindre. Plus tard il a été une des grandes causes actives de nos malheurs; c'est lui qui a donné à nos ennemis la clef de notre politique, la tactique de nos armées; c'est lui qui leur a montré le chemin du sol sacré! Vainement dirait-il pour excuse qu'en acceptant le trône de la Suède il n'a plus dû qu'être Suédois; excuse banale, bonne tout au plus pour la multitude et le vulgaire des ambitieux. Pour prendre femme on ne renonce point à sa mère, encore moins est-on tenu à lui percer le sein et à lui déchirer les entrailles. On dit qu'il s'en est repenti plus tard, c'est-à-dire, quand il n'était plus temps et que le mal était accompli. Le fait est qu'en se retrouvant au milieu de nous, il s'est aperçu que l'opinion en faisait justice; il s'est senti frappé de mort. Alors ses yeux se sont dessillés; car on ne sait pas dans son aveuglement à quels rêves n'auront pas pu le porter sa présomption et sa vanité, etc. »

Nous avons fait connaître l'attaque; donnons maintenant la réponse que nous empruntons à des mémoires inédits qui ont été communiqués aux auteurs de la *Biographie des hommes du jour*.

« On lisait au roi Charles-Jean le *Mémorial de Sainte-Hélène*. A la fin d'une page où l'auteur fait dire à Napoléon, accusant Bernadotte d'avoir été une des grandes causes de nos malheurs : *Vainement dirait-il qu'en acceptant le trône de Suède il n'a dû être que Suédois. Excuse banale, bonne tout au plus pour la multitude et le vulgaire des ambitieux. Pour prendre femme on ne renonce point à sa mère, encore moins est-on tenu de lui percer le sein*, Ce bon M. de Lascazes, dit le roi, interrompant le lecteur, comme il dut être content de sa façon après avoir écrit ces balivernes! Et, remarquant dans le lecteur un mouvement de surprise, il ajouta : « Est-ce que vous penseriez que Napoléon lui ait dit tout cela ?

Vous le connaissiez mal. C'était l'esprit le plus positif, et son langage exprimait nettement ses pensées. Il savait bien que la France n'était pas plus sa patrie que la mienne, que celle d'Eugène, de Murat, du brave et trop malheureux Ney, etc., etc. Dans le langage figuré elle était notre mère à tous. Napoléon peut-il avoir pensé que cette mère soit devenue sa femme quand elle le reconnut pour consul ou pour empereur? Et quand la Suède m'a reconnu pour prince héréditaire, pourquoi l'aurais-je regardée comme femme et non comme mère adoptive. Napoléon était fils aîné si l'on veut, l'enfant chéri, et si l'on veut encore le plus méritant de cette belle France, notre mère commune; j'en étais fils aussi, et je m'en suis toujours glorifié. Pendant trente ans je l'ai prouvé par mes services, et l'on sait bien que j'avais contribué à augmenter sa gloire et ses domaines avant l'apparition de celui qui voulut les étendre au point de ne pouvoir les conserver. Appelé par les vœux unanimes d'une nation à laquelle j'étais tout à fait étranger, Napoléon, qui tient en main les destinées de ma patrie, m'engage à profiter de la bienveillance dont je suis l'objet, me disant, qu'il ne veut être pour rien dans mon élection, mais qu'elle aura son assentiment et ses vœux. L'élection faite, il me relève de mes serments; je fais abandon de mes droits, et, FILS ÉMANCIPÉ, je quitte la mère patrie au plus haut point de splendeur, pour vouer le reste de mon existence à améliorer le sort de ma patrie adoptive. Ayant dès lors avec Napoléon une mère commune, j'avais de plus une mère adoptive. Telle fut notre position bien réelle et sans la moindre équivoque.... Tout cela n'est-il pas d'une vérité incontestable?... Eh bien! reportez-vous à l'époque où la Corse était indépendante; supposez que Bonaparte ait été appelé et reçu en France au même titre, aux mêmes conditions que je le fus en Suède, et qu'il apprend un beau matin que les troupes d'un Paoli ont débarqué nuitamment à Fréjus et se sont emparées de la Provence; qu'elles en ont saisi les caisses publiques, fait prisonniers et emmené en Corse tous les administrateurs avec leurs employés, ainsi que deux régiments qui n'avaient pas songé à se défendre, croyant avoir à faire à des alliés, etc., etc; souvenez-vous du 13 vendémiaire, et voyez si Bonaparte aurait

août, il vint lui déclarer qu'une grande majorité du comité secret et le conseil d'Etat d'une voix unanime s'étant prononcés pour le prince de Ponte-Corvo, il le proposait pour candidat, et, dans la séance du 21 août, les états le proclamèrent prince héréditaire de la couronne de Suède. Voici en quels termes Charles XIII s'exprima en proposant le prince de Ponte-Corvo au choix de la diète :

« La voix de la nation se déclare hautement pour le prince de Ponte-Corvo. Des talents militaires et des qualités distinguées comme homme d'Etat avaient illustré son nom, qui occupera une place éminente dans l'histoire. Sa douceur, sa loyauté l'ont fait chérir; et les rapports que des guerriers suédois ont eus avec lui, par suite des malheurs de la guerre, leur ont fait connaître l'attachement de ce prince pour un peuple qu'il combattait à regret. »

En se prononçant ainsi pour le prince de Ponte-Corvo, Charles XIII sacri-

dit à sa patrie adoptive : *Pour prendre femme on ne renonce pas à sa mère, et je dois laisser faire les Corses, etc.* »

On peut d'ailleurs, sur cette grave accusation, laisser à Napoléon le soin de se répondre à lui-même. Voici les paroles que met dans la bouche de l'empereur le docteur O'Meara. (*Napoléon en exil*, t. II, p. 401) :

« Je ne puis dire qu'il m'ait trahi; il était devenu Suédois en quelque manière, et n'a jamais promis que ce qu'il avait l'intention de tenir. Ni lui, ni Murat ne se fussent jamais déclarés contre moi, s'ils avaient cru que je dusse être détrôné. Ils désiraient voir mon pouvoir abaissé, mais non pas détruit. »

Nous reviendrons plus tard sur cette grave question, et nous prouverons que Bernadotte ne saurait mériter le reproche de fils ingrat; qu'un fatal enchaînement de circonstances et d'événements imposèrent à Napoléon et à son ancien frère d'armes des devoirs différents que l'honneur obligeait chacun d'eux à remplir, et que ces devoirs, contre leurs dispositions réciproques, et pour ainsi dire malgré eux, les opposèrent l'un à l'autre dans une lutte qui devait être si funeste à la France, mais que Bernadotte avait tout fait pour éviter.

fiait au vœu de son peuple sa prédilection pour la maison de Holstein. Il en fut récompensé. Jamais souverain ne trouva dans un fils issu de son sang une piété filiale plus tendre et plus persévérante. Pendant les huit années qu'il vécut encore, il fut heureux père et roi non moins heureux. Il dut à ce fils de son choix le bonheur le plus digne de sa grande âme. La Suède fut, sous son règne, replacée au rang des nations indépendantes, et ses derniers regards la virent heureuse et tranquille (*).

Cette élection nationale du prince de Ponte-Corvo fut libre, spontanée; elle ne fut ni influencée par Napoléon (**), ni sollicitée par le prince. Ce fut le comte Gustave Mørner, qui, sortant précipitamment de la diète au moment de l'élection, se rendit chez le roi pour lui rendre compte de ce résultat. Il reçut aussitôt de Charles XIII une lettre qu'il fut chargé de porter au prince. Il partit en poste, courut nuit et jour, et lui en donna la première nouvelle. Le comte Rosen se rendit ensuite à Paris, où il fut chargé d'annoncer l'élection à l'empereur, et de lui remettre l'acte par lequel le roi adoptait pour fils le nouveau prince héréditaire. Il repartit peu de temps après pour Stockholm avec les lettres d'ac-

(*) Peu de temps après l'adoption, Charles XIII disait, et il répéta souvent depuis : « Dieu m'a magnifiquement récompensé d'avoir sacrifié mes sentiments personnels au vœu de mon peuple. Les Suédois m'ont donné un fils tel qu'il me le fallait pour être le plus heureux des pères et le plus heureux des rois. »

(**) Beaucoup de personnes en France, s'imaginèrent alors, et il en est beaucoup encore aujourd'hui qui croient que le prince de Ponte-Corvo avait été envoyé en Suède par l'empereur, à peu près comme il envoyait ses frères régner sur des peuples étrangers, ou ses généraux gouverner ses conquêtes, ou même les préfets administrer ses départements. D'autres se sont persuadés que c'est à l'influence de Napoléon que le prince fut redevable de son élévation au trône. Tout ce qui précède prouve que ces opinions n'ont aucun fondement.

ceptation du prince, et la réponse approbative de Napoléon à Charles XIII.

Du reste, il n'y eut entre Napoléon et Bernadotte aucun pacte, ni formel, ni tacite, qui mit la moindre restriction aux devoirs du nouveau prince suédois.

Quelques jours avant son départ, le prince vint presser l'empereur de lui faire délivrer des lettres d'émancipation. « Le conseil privé, lui dit Napoléon, est d'avis que vous signiez, avant votre départ, un acte par lequel vous vous engagerez à ne jamais porter les armes contre la France. »

« Je ne puis, répondit le prince, me soumettre à cette obligation; mon acte d'élection me défend de contracter aucun engagement de vassalité étrangère. Devenu sujet du roi de Suède, je lui ai déjà prêté serment de fidélité en acceptant, par suite de votre autorisation, la succession au trône, décrétée par les états généraux. La condition que l'on veut m'imposer maintenant ne vient pas de Votre Majesté; ce ne peut être qu'une idée du grand juge ou de l'archichancelier. Au reste, par là ils m'honorent infiniment, puisqu'ils me placent au même rang que Votre Majesté comme capitaine. Ce glorieux parallèle vaut une couronne. Si Votre Majesté insiste, je vais expédier un de mes officiers au roi de Suède pour le prévenir que, par suite des obligations que Votre Majesté m'impose, je me trouve dans l'impossibilité de faire usage des droits qui m'ont été décernés comme prince suédois, et que c'est avec regret que je suis forcé d'y renoncer. »

Napoléon, qui avait écouté attentivement et avec quelque émotion, fixa ses regards sur le prince et lui répondit : « Partez; que nos destinées s'accomplissent. » Le prince, qui avait bien entendu, mais qui voulait avoir la certitude que telle était la réponse de Napoléon, s'excusa de ce qu'il n'avait pas compris ses dernières paroles, et pria l'empereur de vouloir les redire. L'empereur répéta donc : « Partez; que nos destinées s'accomplissent ! » et, repre-

nant tout à coup son calme ordinaire, il parla du système continental, et de l'obligation où était la Suède de s'y soumettre; à quoi le prince répondit qu'il ignorait les principes d'administration et l'état du commerce de la Suède; qu'il suppliait l'empereur de lui donner quelque temps pour juger l'opinion, et connaître par lui-même ce qui pouvait être le plus avantageux pour sa nouvelle patrie. « Combien de mois vous faut-il ? » répondit l'empereur brusquement. — « Jusqu'au mois de mai. » — « J'y consens; à cette époque prononcez-vous : ami ou ennemi. » Prenant ensuite le ton le plus amical, Napoléon promit au prince trois millions en indemnité de sa principauté de Ponte-Corvo et de ses dotations en Pologne, en lui laissant toutes ses autres propriétés; il lui fit remettre un million en or, et lui permit d'emmener tous ses aides de camp.

Cependant les lettres d'émancipation avaient été expédiées (*), et le prince de Ponte-Corvo quitta la France pour aller se consacrer à sa nouvelle patrie. Il arriva le 19 octobre à Elseneur. La principale noblesse du royaume était réunie dans cette ville; le maréchal de la cour, comte Platen, et le général comte d'Essen avaient été chargés par le roi d'aller au-devant du prince, qui fut reçu par le comte Charles-Axel de Læwenhielm, grand chambellan, et par le comte Gustave de Læwenhielm, chef de l'état-major général, commandant les troupes. L'archevêque d'Upsal et l'évêque de Lund vinrent aussi pour

(*) Voici la lettre que Napoléon écrivit au prince de Ponte-Corvo pour lui annoncer sa décision à cet égard.

Saint-Cloud, le 10 septembre 1810.

« Mon cousin, j'ai donné l'ordre au grand juge de rédiger les lettres patentes qui vous autorisent à accepter la nouvelle dignité à laquelle vous êtes appelé par le roi et par la diète de Suède. Je vous souhaite succès et bonheur pour vous et pour les Suédois.

« Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte et digne garde.

« Signé NAPOLÉON.

« Au maréchal prince de Ponte-Corvo. »

recevoir sa profession de foi à la religion luthérienne, avant son entrée dans le royaume.

Le lendemain, le prince passa le Sund et débarqua à Helsingborg, où un corps de cavalerie vint le recevoir. Il leur adressa ces paroles, qui font présager tout son règne :

« Messieurs,
 « Le roi et la nation suédoise m'ont
 « donné une grande preuve d'estime
 « et de confiance. J'ai tout sacrifié afin
 « d'y répondre. J'ai quitté la France
 « pour laquelle j'avais vécu jusqu'à ce
 « jour; je me suis séparé de l'empe-
 « reur Napoléon, auquel la plus vive
 « reconnaissance et une infinité d'au-
 « tres liens m'attachaient. Ce n'est pas
 « l'espoir d'une couronne qui peut dé-
 « dommager mon cœur de sacrifices si
 « sensibles; non, Messieurs, je ne
 « trouverai de véritable dédommage-
 « ment que dans le bonheur de ma
 « nouvelle patrie. Je viens donc au
 « milieu de vous avec l'abandon le plus
 « absolu, et avec le désir le plus ardent
 « de tout faire pour contribuer à ce
 « bonheur. J'apporte au roi, que vous
 « chérissez à si juste titre, un dévoue-
 « ment sans bornes. Unissons-nous à
 « l'envi, Messieurs, pour remplir ses
 « vœux paternelles, et ne souffrons ja-
 « mais que la patrie perde rien de cet
 « illustre rang qu'elle doit à la valeur
 « et aux vertus de ses ancêtres. »

À peine arrivé à Helsingbord, le prince de Ponte-Corvo adressa à Napoléon la lettre suivante, où se peint tout à la fois son respect et sa déférence pour l'empereur, et son vif désir de maintenir la bonne intelligence entre son ancienne et sa nouvelle patrie.

A Sa Majesté l'empereur et roi.

Helsingborg, le 20 octobre 1810.

« Sire,

« Au moment où je viens de débar-
 « quer sur cette terre pour laquelle
 « j'ai fait le sacrifice de mes plus chères
 « affections, je ne puis résister au
 « désir de renouveler à Votre Majesté
 « l'expression des regrets que mon
 « cœur a éprouvés en me séparant
 « d'elle. J'en serais inconsolable si je

« n'espérais que, de loin comme de
 « près, Votre Majesté daignera me
 « conserver les bontés dont elle m'a
 « toujours honoré. Je réclame égale-
 « ment vos conseils, Sire; vous ne les
 « refuserez pas, j'ose l'espérer, à un
 « prince qui sera toujours fier d'avoir
 « été un de vos lieutenants dès les pre-
 « mières époques de votre glorieuse
 « carrière. A mon passage à Cassel, le
 « roi de Westphalie a bien voulu me
 « conférer le grand ordre de sa cou-
 « ronne; le roi de Danemark m'a com-
 « blé d'attentions pendant tout mon
 « voyage dans ses États. J'ai passé fort
 « heureusement le grand Belt, au mi-
 « lieu de cinq cents voiles anglaises
 « stationnées au nord et au sud du ca-
 « nal. J'ai été reçu sur le rivage sué-
 « dois par une députation des états et
 « par le comte d'Essen, grand maré-
 « chal du royaume. La noblesse sca-
 « nienne, qu'on soupçonnait d'avoir été
 « opposée à mon élection, est venue en
 « corps me rendre hommage. Au mi-
 « lieu des protestations de fidélité de
 « la part de tous les ordres de l'État,
 « je reconnais, avec le juste orgueil
 « d'un cœur français, la prédilection
 « particulière des Suédois pour mon
 « ancienne patrie, et la haute vénéra-
 « tion dont chacun est pénétré pour le
 « grand empereur. On m'a fait la ga-
 « lanterie d'arborer le pavillon impérial
 « sur la tour d'Helsingborg, et les An-
 « glais peuvent apercevoir de leurs
 « vaisseaux ce signe de l'union de deux
 « nations qu'il n'est plus en leur pou-
 « voir de diviser. »

Cette lettre prouve que le prince était parti plein de confiance en Napoléon; mais son illusion ne dura pas longtemps. Même avant d'arriver en Suède, il avait appris d'un de ses amis, le duc de Frioul, qu'il savait en grande faveur auprès de Napoléon, que le jour même de son départ l'empereur avait dit : « Eh bien! le prince ne regrette-t-il pas la France? — Oui, sans doute. — Et moi, j'aurais été charmé qu'il n'eût pas accepté; mais que voulez-vous.....? Au reste, il ne m'aime pas. » Sur la réponse du duc de Frioul à Napoléon qu'il était dans

l'erreur, et que le prince était franchement et cordialement revenu à lui depuis longtemps, l'empereur avait dit : « Nous ne nous sommes pas entendus ; « à présent il est trop tard, *il a ses intérêts ; ma politique et la sienne ne pourront facilement s'accorder.* »

D'Helsingborg, le prince continua sa route jusqu'à Stockholm, où il fit son entrée le 2 novembre. Partout sur son passage se pressait une population nombreuse, avide de le voir ; partout son affabilité et sa bienveillance excitaient l'admiration et l'enthousiasme.

Reconnu comme fils adoptif du souverain et héritier du trône, il fut bientôt investi du commandement général des armées de terre et de mer, et la maladie du roi lui offrit l'occasion de déployer, dès son arrivée, ses talents supérieurs et sa haute capacité ; mais dès son arrivée aussi dut commencer pour lui un combat bien pénible entre son affection pour la France et ses devoirs envers sa nouvelle patrie ; bientôt il dut prévoir qu'il lui serait impossible de réaliser son vœu le plus cher, celui de concilier et de servir les intérêts des deux pays.

Les rapports de la Suède avec la Grande-Bretagne n'avaient pas encore, au commencement du mois de novembre 1810, pris un caractère d'hostilité ouverte. Le commerce de la Suède, quoique limité dans son activité, surtout par la paix de Paris, n'était cependant pas entièrement interrompu, grâce à la modération du cabinet anglais.

Les manifestations de malveillance de la part de la France, qui, dans le cours de 1810, menacèrent souvent de devenir des prétentions sérieuses, parurent d'abord se borner au maintien sévère des principes du système continental dans la Poméranie ; mais elles se dirigèrent ensuite ouvertement contre la Suède, et l'on porta l'exigence jusqu'à vouloir qu'elle exclût les Américains de ses ports ; mais le roi résista, et ces prétentions n'eurent pas de suite.

Il était néanmoins à présumer que cette situation si heureuse, qui offrait

à la Suède les moyens de réparer ses forces épuisées par une guerre destructive, ne pourrait pas longtemps se prolonger. Napoléon avait établi pour l'Europe subjuguée cette règle péremptoire, qu'il ne reconnaissait pour amis que les ennemis de la Grande-Bretagne ; que la neutralité, autrefois le rempart des États faibles durant la lutte des plus puissants, n'était plus désormais qu'un mot vide de sens, et que toute combinaison politique, tout sentiment de dignité devait disparaître devant l'omnipotence de ses armes et de son immuable volonté.

Napoléon avait, nous l'avons vu plus haut, promis d'attendre jusqu'au mois de mai 1811 l'adhésion de la Suède au blocus continental ; mais sa patience n'alla pas jusque-là. Dès le 7 novembre, cinq jours après l'arrivée du prince, et peu de jours avant la séparation des états du royaume, le baron Alquier, ambassadeur de France à Stockholm, vint exiger que la Suède déclarât la guerre à l'Angleterre, et cela avec un ton de hauteur qui annonçait l'intention de jouer le rôle de proconsul, et ne contribua pas peu aux funestes divisions qui devaient bientôt éclater entre les deux États.

Surpris de cette injonction si formelle, le prince royal adressa le 11 novembre la lettre suivante à l'empereur :

« Sire,
« Dans ma première entrevue avec
« M. le baron Alquier, il m'a été fa-
« cile de voir que ce ministre avait reçu
« des instructions très-sévères rela-
« tivement au commerce anglais, et
« qu'elles avaient été motivées sur des
« plaintes portées à V. M., contre la
« faveur que la Suède semblerait ac-
« corder à ce commerce.

« J'ai voulu connaître la vérité. J'ai en-
« voyé, tout de suite, une personne sûre
« à Gothembourg, pour y prendre des
« informations. Le commerce anglais
« n'y est point toléré, comme on a pu
« le dire à V. M. Il est vrai qu'il y a
« eu, comme partout, des contreban-
« diers ; et ce sont, pour la plupart,
« des juifs qui s'entendent avec d'au-

« tres juifs , établis dans les pays voi-
 « sins ; mais le gouvernement prend
 « toutes les mesures pour faire cesser
 « ce commerce illicite. Je prie seule-
 « ment V. M. de ne point ajouter foi
 « à des rapports exagérés , qui ne peu-
 « vent être dictés que par l'intérêt per-
 « sonnel de ceux qui se plaisent à les
 « faire , et par un esprit de haine , que
 « les ennemis de la Suède aiment à pro-
 « pager.

« Je prie aussi V. M. de vouloir
 « bien remarquer que l'autorité royale
 « en Suède est très-limitée , et qu'il est
 « des usages et des prérogatives que
 « la constitution ne lui permet pas de
 « froisser. Ce dont je puis assurer
 « V. M. , c'est que tout ce qui est pos-
 « sible sera fait , pour seconder le sys-
 « tème continental. »

Mais à peine cette lettre était-elle
 partie , que M. Alquier revint à la
 charge , et remit , le 13 novembre , la
 note suivante.

*Au ministre d'État, baron d'En-
 geström.*

« Monsieur le baron ,

« J'ai plusieurs fois prédit à Votre
 « Excellence que l'interprétation évi-
 « demment fausse , donnée par la Suède
 « à ses engagements avec la France ,
 « produirait quelque événement grave
 « et important. Je ne perdrai point ,
 « monsieur le baron , à rappeler des ex-
 « plications désormais inutiles , le peu
 « de temps qui m'est laissé pour expo-
 « ser les demandes que je suis chargé
 « de faire à votre cour.

« Sa Majesté l'Empereur et Roi est
 « informée qu'en contravention au
 « traité de Paris , le commerce le plus
 « actif continue entre la Suède et l'An-
 « gleterre ; qu'il existe une correspon-
 « dance régulière entre les deux pays ;
 « que des paquebots vont et viennent
 « régulièrement d'Angleterre et d'É-
 « cosse à Gothenbourg ; qu'il part des
 « ports suédois , non pas quelques na-
 « vires avec une destination simulée ,
 « mais d'immenses convois , dirigés
 « ouvertement vers l'Angleterre. Des
 « renseignements incontestables ont
 « prouvé que , du 20 au 22 septembre ,
 « plus de quinze cents bâtimens , avec

« des cargaisons anglaises destinées
 « pour la Baltique et la mer du Nord ,
 « se trouvaient en rade de Gothem-
 « bourg , et que le ministère suédois ,
 « ne se bornant pas à fermer les yeux
 « sur cet état de choses , donnait des
 « permissions de commercer directe-
 « ment avec l'Angleterre. Sa Majesté
 « l'Empereur et Roi ne se croit pas
 « seulement blessée par une violation
 « si manifeste du traité de Paris , mais
 « elle y voit avec un ressentiment pro-
 « fond et légitime une des causes qui ,
 « en empêchant la conclusion de la
 « paix avec l'Angleterre , aggrave et
 « prolonge les malheurs de l'Europe.
 « Si le gouvernement britannique ne
 « se reposait pas avec sécurité sur la
 « funeste condescendance de la Suède ,
 « les bâtimens anglais , qui ont péné-
 « tré en si grand nombre cette année
 « dans la Baltique , n'y seraient pas
 « entrés , parce qu'aucun asile ne leur
 « eût été offert ; mais ils étaient sûrs
 « de recevoir , sur le littoral suédois ,
 « un accueil amical. Là , on leur four-
 « nissait de l'eau , des vivres , du bois ;
 « là , ils pouvaient attendre et saisir à
 « propos le moment d'introduire leurs
 « denrées sur le continent , et partout
 « cette importation était favorisée. Sa
 « Majesté l'Empereur doit à sa dignité
 « de ne pas souffrir plus longtems
 « une infraction si éclatante d'un traité ,
 « dans lequel , n'écoutant que ses senti-
 « mens d'estime et d'affection pour le
 « roi , elle s'est montrée si généreuse
 « envers la nation suédoise.

« Il est constant , Monsieur , que la
 « Suède , par ses relations commer-
 « ciales avec les Anglais , rend inutiles
 « les sacrifices et les efforts du conti-
 « nent ; que , dans sa prétendue neutra-
 « lité , elle est l'alliée la plus utile qu'ait
 « jamais eu le gouvernement britan-
 « nique , et qu'elle se constitue ainsi
 « l'ennemie des puissances continen-
 « tales , après avoir adhéré à leurs prin-
 « cipes. Mais lorsque la France , la
 « Russie , l'Autriche , la Prusse , et
 « toutes les autres contrées de l'Alle-
 « magne souffrent et s'imposent des
 « privations pénibles pour acheter la
 « paix , on ne doit pas s'attendre que

« la Suède puisse trouver plus long-
 « temps, dans la violation de ses pro-
 « messes, le moyen d'assurer paisible-
 « ment sa prospérité, et de se procurer
 « d'immenses richesses. Sa Majesté
 « l'Empereur et Roi mon maître, dé-
 « sirant changer un ordre de choses
 « aussi opposé au système adopté par
 « la presque totalité de l'Europe, m'a
 « formellement chargé de presser, par
 « les plus vives instances, Sa Majesté
 « suédoise de déclarer la guerre à l'An-
 « gleterre, d'ordonner en même temps
 « la saisie des bâtimens anglais dans
 « tous ses ports, ainsi que la confisca-
 « tion des denrées et marchandises an-
 « glaises ou coloniales, partout où elles
 « se trouveront, et sous quelque pa-
 « villon qu'elles aient été importées,
 « contre la teneur des traités, et pos-
 « térieurement à la déclaration du roi,
 « qui interdisait ses États au commerce
 « britannique. Je dois, de plus, déclara-
 « rer à Votre Excellence que Sa Majesté
 « impériale attache une telle impor-
 « tance aux propositions que je viens
 « d'énoncer en son nom, qu'elle m'or-
 « donne expressément, dans le cas où
 « le roi ne jugerait pas à propos d'y
 « consentir pleinement et sans restric-
 « tion, de me retirer, sans prendre
 « congé, cinq jours après la date de la
 « dépêche que j'ai l'honneur d'adresser
 « à Votre Excellence.

« Je vous prie, etc.

« ALQUIER. »

A la réception de cette dépêche, le conseil fut assemblé, et l'on mit en délibération la déclaration de guerre exigée par Napoléon. Que faire? où trouver un appui? Les puissances du continent ne suivaient alors que l'impulsion de la France, et la saison éloignait tout espoir d'être assisté par l'Angleterre, dans le cas où le royaume aurait été attaqué dans le cours de l'hiver. Le court délai fixé pour donner une réponse ne laissait pas le temps nécessaire pour s'assurer des dispositions des États limitrophes, et les ressources du royaume, tant en argent qu'en moyens de défense, étaient tellement bornées, qu'on ne pouvait raisonnablement se flatter de garantir l'inté-

grité et la liberté de la Suède. Le prince royal, pénétré de la nécessité de sauver l'État, fit taire ses affections et déclara solennellement que le roi ne devait avoir aucun égard ni à sa position particulière, ni à ses rapports passés, et qu'il exécuterait avec fidélité et avec zèle ce qui lui serait enjoint pour la gloire et le maintien de l'indépendance du royaume.

Le roi, réservant pour une époque plus opportune le dévouement de son fils adoptif, regarda comme un devoir impérieux de céder, pour le moment, à l'orage; il se flattait que Napoléon ne voudrait pas tout d'un coup épuiser les dernières ressources de la Suède, en exigeant rigoureusement qu'elle se portât à des hostilités ouvertes contre la Grande-Bretagne. La guerre avec l'Angleterre fut donc décidée; et, le 18 novembre, M. d'Engeström adressa au baron Alquier la réponse suivante.

« Monsieur le baron,

« J'ai mis sous les yeux du roi la
 « lettre que vous avez bien voulu m'a-
 « dresser en date du 13 de ce mois; et
 « c'est par ordre exprès de Sa Majesté
 « que j'ai l'honneur de vous faire la
 « réponse suivante :

« Que le roi, accoutumé à remplir
 « avec exactitude toutes les obligations
 « qu'il a contractées, a agi envers la
 « France avec sa loyauté ordinaire. Il
 « ne s'est pas permis d'expliquer le
 « traité de Paris. Il a voulu qu'il fût
 « observé par ses sujets selon sa teneur
 « littérale. Le traité a été publié pour
 « leur servir de règle. Aucune permis-
 « sion spéciale n'a été donnée, comme
 « vous paraissez le croire.

« Le gouvernement suédois a fait
 « cesser toute communication avec
 « l'Angleterre. Les comptoirs de poste
 « de la Suède ne reçoivent aucune
 « lettre venue de ce pays, et n'y font
 « aucune expédition.

« Aucun paquebot anglais n'entre
 « dans un port de la Suède, qui se
 « trouve sous surveillance. Il est pour-
 « tant très-possible que des communi-
 « cations puissent avoir lieu par fraude,
 « et, par conséquent, à l'insu du gou-
 « vernement. Les côtes de la Suède

« sont d'une si grande étendue, qu'il
 « est impossible de les garder. Il faut
 « croire que d'autres pays se trouvent
 « dans le même cas, car nous voyons
 « tous les jours dans les gazettes des
 « nouvelles d'Angleterre arrivées par
 « la France; et déjà, avant la paix de
 « Paris, des lettres anglaises sont ve-
 « nues en Suède par l'Allemagne.

« D'immenses convois ne sont as-
 « surément pas sortis des ports de la
 « Suède pour l'Angleterre. Ce que vous
 « appelez la rade de Gothembourg
 « est apparemment Vinga-Sand, éloi-
 « gné de Gothembourg de huit lieues
 « de France, et de six du continent de
 « la Suède, et par conséquent très-fort
 « hors la portée du canon. Les convois
 « s'y rassemblent, parce qu'ils ne peu-
 « vent pas y être troublés. Les quinze
 « cents bâtiments et au delà qui doi-
 « vent s'être trouvés à Vinga, où sont-
 « ils allés? Assurément pas dans les
 « ports de la Suède. S'ils ne sont pas
 « confisqués chez nos voisins, il faut
 « croire à la vérité des rapports qui
 « annoncent des fraudes immenses,
 « commises même chez ceux qui en
 « mettent sur notre compte, dans l'in-
 « tentation de nous nuire.

« On n'a qu'à jeter les yeux sur la
 « carte de Suède, pour se persuader
 « de l'impossibilité de garder sur tous
 « les points des côtes aussi vastes, rem-
 « plies de ports, et garnies d'une im-
 « mense quantité d'îles, toutes propres
 « au débarquement. Si l'on parvient à
 « mettre une d'elles en état de dé-
 « fense, les Anglais s'emparent d'une
 « autre, et tout ce qu'on peut faire est
 « en pure perte. L'année passée, toute
 « la puissance de l'empire russe n'é-
 « tait pas en état d'éloigner les An-
 « glais de Nargön, île située à l'entrée
 « du port de Revel, devant laquelle
 « une partie de la flotte anglaise était
 « stationnée. Il n'y a pas eu de con-
 « descendance de la part du gouverne-
 « ment suédois; il a dû souffrir ce qu'il
 « n'a pas été en état d'empêcher,
 « n'ayant pas les moyens pécuniaires
 « nécessaires, ni des forces navales suf-
 « fisantes pour éloigner les Anglais.
 « Ils étaient maîtres de la mer. *Si de*

« *là ils attendaient et saisissaient le*
 « *moment d'introduire leurs denrées*
 « *sur le continent*, la Suède ne pou-
 « vait pas l'empêcher; et si *cette im-*
 « *portation était partout favorisée*,
 « ce n'est pas à la Suède, mais bien
 « aux puissances continentales qu'il
 « faut s'en tenir.

« Vous me parlez, Monsieur, d'im-
 « menses richesses accumulées en Suède
 « par le commerce, et vous ne pouvez
 « pas ignorer que l'argent de la Suède
 « perd quatre-vingts pour cent contre
 « celui de Hambourg, et encore plus
 « contre celui de France; et le cours
 « du change étant l'unique échelle d'a-
 « près laquelle on puisse juger du gain
 « que fait le commerce d'un pays, je
 « vous laisse à vous-même à détermi-
 « ner, Monsieur, les avantages que la
 « Suède a retirés du sien.

« Sa Majesté l'empereur des Fran-
 « çais et roi d'Italie ayant maintenant
 « cru devoir faire de nouvelles deman-
 « des, qui donnent une plus grande
 « extension aux traités subsistants en-
 « tre la Suède et la France, et le roi,
 « mon auguste maître, n'écoulant en
 « cette occasion que ses sentiments in-
 « variables d'estime et d'amitié envers
 « Sa Majesté Impériale et Royale, s'est
 « décidé à donner une nouvelle garan-
 « tie de ses intentions et des principes
 « qui le guident.

« Sa Majesté m'a en conséquence
 « ordonné de vous annoncer, Monsieur,
 « qu'elle déclare la guerre à l'Angle-
 « terre; qu'elle ordonne la saisie des
 « bâtiments anglais qui se trouveraient,
 « contre toute attente, dans les ports
 « de Suède; que, pour ne donner lieu à
 « aucune imputation ultérieure par rap-
 « port à une connivence secrète avec
 « la Grande-Bretagne, ou à une intro-
 « duction suivie et frauduleuse de den-
 « rées coloniales sur le continent, le
 « roi fera renouveler, de la manière la
 « plus sévère, la prohibition déjà exis-
 « tante, contre l'introduction en Suède
 « de denrées ou de marchandises an-
 « glaises, quels que soient leur origine
 « ou le pavillon sous lequel elles soient
 « apportées, et ne permettra plus dès
 « à présent, et sans la moindre res-

« triction, aucune exportation de Suède
 « sur le continent desdites marchan-
 « dises anglaises ou denrées. De plus,
 « Sa Majesté donnera des ordres néces-
 « saires pour que, par des recherches,
 « la totalité des denrées ou marchan-
 « dises anglaises ou coloniales, impor-
 « tées en Suède, sous quelque pavillon
 « que ce soit, postérieurement au 24
 « avril de la présente année, soit constatée et mise à la disposition légale
 « du roi.

« En se portant à ces sacrifices, dont
 « l'expérience prouvera la grandeur, le
 « roi a principalement en vue, et son
 « amitié constante pour Sa Majesté
 « l'empereur des Français, et son désir
 « de contribuer aussi de son côté au
 « succès du grand principe qui vient
 « d'être allégué contre la Suède, par
 « rapport à la paix maritime. Ce n'est
 « qu'en réunissant ses efforts à ceux
 « du continent, pour accélérer cette
 « époque si bienfaisante pour l'humani-
 « té, que Sa Majesté pourra justifier
 « en partie, aux yeux de ses sujets, les
 « pertes immenses auxquelles les cir-
 « constances vont les assujettir, et prou-
 « ver à l'Europe qu'il n'a point dépendu
 « d'elle de voir en ce moment la paix
 « régner sur les mers, et le commerce
 « rendu à son indépendance primitive.
 « C'est avec les sentiments, etc.

« Le baron d'ENGESTRÖM. »

La diplomatie impériale ne s'en tenait pas aux notes officielles; elle faisait jouer en même temps quelques-uns de ces ressorts qu'elle employa toujours avec prédilection. A peine arrivé, le prince put lire dans le *Moniteur* des lettres datées d'Elseur ou de Copenhague, qui étaient évidemment imaginées, ou pour lui servir de guide et de règle de conduite, ou pour l'inquiéter sur des dangers imaginaires. Tantôt on y parlait, comme dans la note de M. Alquier, de l'encombrement des marchandises anglaises à Gothembourg, d'où elles étaient portées et recélées dans les mines, pour être ensuite répandues dans le pays; l'on dénonçait une correspondance clandestine du consul anglais de cette ville; l'on annonçait que le gouvernement anglais se

refusait à reconnaître Charles XIII pour souverain de la Suède, ou bien que le comte de Gottorp (Gustave IV) avait été recu à bord de la flotte anglaise dans la Baltique, avec les honneurs que l'on rend aux têtes couronnées. Ces misérables tracasseries n'étaient pas faites, il faut en convenir, pour entretenir la bonne intelligence entre les deux pays. Néanmoins la Suède entra loyalement dans les vues du gouvernement français; elle adopta le système continental, et le 20 novembre la guerre fut déclarée à l'Angleterre. Ainsi une nation pauvre, à peine sortie toute meurtrie d'une lutte sanglante, se voyait, au moment où elle pouvait espérer de réparer ses désastres dans le calme de la paix, contrainte de rentrer dans une carrière de privations et peut-être de combats.

La nature a accordé aux mers qui baignent les côtes de la Suède une grande abondance de poissons; c'est la base de la nourriture des habitants; mais en même temps elle lui a refusé le sel nécessaire à la conservation de cet aliment. Elle lui a prodigué le fer, le cuivre et le bois, mais elle ne peut consommer tout ce qu'elle exploite en ce genre; ce ne sont que des objets d'échange, auxquels le commerce peut seul donner de la valeur. Or c'était l'Angleterre qui, avec les Américains, achetait alors les trois quarts des productions de la Suède, et par son adhésion au système continental, cette dernière puissance pouvait se voir condamnée à la misère la plus profonde au milieu de l'abondance de ses produits. Elle n'hésita pas cependant, et voulut pour sa part contribuer à la grande mesure qui semblait devoir amener la conclusion de la paix et la liberté des mers.

Sur ces entrefaites, le roi de Suède reçut du baron de Lagerbielke, son ministre à Paris, une dépêche, en date du 26 octobre, qui annonçait que Napoléon ne donnait à la Suède que cinq jours pour se décider. Cette dépêche contient des renseignements historiques trop précieux, les vues politiques de Napoléon y sont formulées d'une

manière trop originale et trop précise, pour ne point transcrire ici en entier l'extrait qui en a été rendu public.

Extrait d'une dépêche adressée au roi par M. le baron de Lagerbielke, ministre de Suède à Paris, en date du 26 octobre 1810.

« Malgré toutes les prévenances personnelles dont je venais d'être l'objet, « il m'avait été facile de me préparer « à une scène peu agréable. La nature « de mes conférences avec le duc de « Cadore, le départ précipité de M. de « Czernicheff, la catastrophe dont la « Suisse s'était vue menacée pour affaires de commerce, les avantages remportés dans le Portugal, dont on voudrait sans doute profiter pour accabler les Anglais sur tous les points à la fois, toutes ces circonstances réunies m'avaient assez fait juger quel serait l'objet de l'audience; mais j'avoue que je ne m'attendais pas à une explosion aussi violente. « Jamais je n'avais vu l'empereur en colère; et cette fois-ci il l'était à un point qui surpasse toute imagination.

« Je fus introduit un peu après neuf heures du matin. Je trouvai le duc de Cadore avec l'empereur; et la présence de ce tiers me fit d'abord juger que j'étais appelé pour entendre une déclaration officielle, mais que la discussion ne me serait point permise. « Je n'en résolus pas moins de répondre à chaque occasion où je pourrais placer un mot.

« Il m'est impossible de rendre compte à Votre Majesté de tout ce que l'empereur a dit pendant cinq quarts d'heure au moins, parce que son agitation était si forte, son discours si coupé, ses répétitions si fréquentes, qu'il était trop difficile de tout classer dans la mémoire. Je débatai par la présentation de la lettre de Votre Majesté. « Savez-vous, dit l'empereur, quel est le sujet de cette lettre? » Je l'exprimai, en ajoutant un compliment. Sans y répondre, l'empereur continua (chaque reprise du discours de l'empereur fera suffisamment connaître à Votre Majesté le genre des courtes réponses que je

« tâchai de placer dans les intervalles): « *Ah ça, M. le baron, cessera-t-on enfin de croire en Suède que je ne suis qu'une dupe? pense-t-on que je puisse m'accommoder de cet état mixte ou métis?—Oh! point de sentiments! c'est par les effets qu'on fait ses preuves en politique. Voyons ces effets. Vous signâtes la paix avec moi au commencement de l'année. Vous vous engagâtes à rompre toute communication avec l'Angleterre; vous gardâtes un ministre à Londres, un agent anglais en Suède, jusque fort avant dans l'été; vous n'interrompîtes la communication ostensible par Gothenbourg que plus tard encore; et qu'en résulta-t-il? Que la correspondance est restée la même, ni plus ni moins active.—Bah! il n'est pas question d'une communication particulière, par-là; elle est régulière, elle est très-considérable; vous avez des bâtiments dans tous les ports de l'Angleterre.—Vraiment, du sel! prend-on du sel dans la Tamise? Des bâtiments de commerce anglais assiègent Gothenbourg.—La belle preuve qu'ils n'y entrent pas! On échange les marchandises en pleine mer ou près des côtes. Vos petites îles serviront de magasins pendant l'hiver. Vos bâtiments transportent ouvertement des denrées coloniales en Allemagne; j'en ai fait saisir une dizaine à Rosstock. Est-il possible que l'on puisse affecter ainsi de se méprendre sur le premier principe du système continental?—A la bonne heure! vous n'approuvez point cela dans votre note; ce n'est point d'elle que je me plains, c'est du fait. Je n'ai pas dormi une seule heure de la nuit, à cause de vos affaires; on pourrait me laisser reposer en paix: j'en ai besoin.—Encore, est-elle convenable cette restitution des prisonniers anglais qui avaient si imprudemment attenté à la dignité du roi, et violé son territoire? Rendus sans aucune satisfaction! N'est-ce pas M. de Cadore? » (Le ministre,*

tout tremblant, ne manqua pas de ré-
 pondre affirmativement, comme à
 quelques autres questions semblables.)
 « Autre violation du droit territorial,
 « la capture d'un corsaire français
 « dans l'intérieur du port de Stral-
 « sund; mais on ne m'a rien rendu,
 « à moi; ce n'est que pour ses amis
 « qu'on a ces petites attentions-là.
 « Eh bien! restez avec les Anglais!
 « S'il faut en juger par le mal que
 « vous m'avez fait cette année-ci,
 « jamais vous ne fûtes plus amis des
 « Anglais que dans ce moment.—Oh!
 « oh! c'est vous qui le dites; c'est
 « vous qui m'assurez que la Suède
 « aime mieux rester avec moi; mais
 « des preuves, vous dis-je, des preu-
 « ves!—A la bonne heure! votre état,
 « à la suite d'une guerre malheu-
 « reuse, réclamait des ménagements.
 « Eh bien! j'en ai eu à mes dépens,
 « comme une dupe. Vous m'avez en-
 « jolé vous-même; vous avez eu l'a-
 « dresse de gagner la mauvaise sai-
 « son; vous avez eu le temps de dé-
 « brouiller vos intérêts avec l'Angle-
 « terre. Est-il juste, s'il en existe en-
 « core contre la foi des engagements,
 « que j'en supporte la peine! Vous
 « avez eu le loisir de vous mettre en
 « état de défense; vous avez encore
 « l'hiver devant vous; que risquez-
 « vous donc?—Oui, le commerce d'ex-
 « portation, c'est le cheval de bataille;
 « où est-il donc ce pavillon neutre?
 « Il n'y a plus de neutres: l'Angle-
 « terre n'en reconnaît point; je ne
 « veux pas plus en reconnaître.—Le
 « sel! oui, le sel! on trouve moyen
 « d'avoir ce qui est nécessaire. Que
 « faites-vous lorsqu'en 1801 vous étiez
 « en brouillerie ouverte avec l'Angle-
 « terre?—Souffrir! croyez-vous que
 « je ne souffre pas, moi? que la
 « France, que Bordeaux, que la Hol-
 « lande, que l'Allemagne ne souffrent
 « pas? Mais voilà précisément pour-
 « quoi il faut en finir. La paix mari-
 « time à tout prix! » (Ici l'empereur
 « s'anima terriblement.) « Oui, la Suède
 « est la seule cause de la crise que
 « j'éprouve. La Suède m'a fait plus
 « de mal que les cinq coalitions en-

« semble. Mais aujourd'hui, rendue à
 « ses communications avec le reste de
 « l'Europe, elle en profite pour faire
 « le commerce de l'Angleterre.—Ah!
 « Monsieur, du temps, toujours du
 « temps! J'en ai trop perdu. Il vous
 « en fallait, dites-vous, pour entrer
 « sans trop de sacrifices dans le nou-
 « veau système; il m'en fallait aussi,
 « ajoutez-vous, pour faire du bien à
 « la Suède. Eh bien! n'ai-je rien fait?
 « Écoutez: lorsque vous fîtes choix
 « du prince de Ponte-Corvo, ne ris-
 « quai-je rien en lui promettant d'ac-
 « cepter? N'ai-je pas été sur le point
 « de me brouiller avec la Russie?
 « N'y a-t-on pas cru, n'y croit-on
 « pas peut-être encore, que vous de
 « votre côté, les Saxons et les Polo-
 « nais de l'autre, soutenus par moi,
 « s'armeraient pour reconquérir leurs
 « provinces perdues? Les têtes ne
 « sont-elles pas, dans ce moment
 « même, fort électrisées en Pologne?
 « Qu'ai-je fait alors? J'ai laissé dire;
 « j'ai laissé circuler des bruits qui
 « pouvaient détacher la Russie de
 « mon système; ce n'est que mainte-
 « nant que, plus en plus détrompé
 « sur la politique suédoise, j'ai dû
 « prendre un parti. Je ne vous le
 « cacherais point, je viens de renvoyer
 « M. de Czernicheff en Russie; je
 « l'ai instruit de la déclaration que
 « je vous fais aujourd'hui; j'engage
 « fortement l'empereur Alexandre de
 « faire la même démarche de son
 « côté. Choisissez! des coups de ca-
 « non aux Anglais qui s'approchent
 « de vos côtes et la confiscation de
 « leurs marchandises en Suède, ou la
 « guerre avec la France! Je ne puis
 « vous faire grand mal: j'occupe la
 « Poméranie, et vous ne vous en sou-
 « ciez pas trop; mais je puis vous
 « faire attaquer par les Russes, par
 « les Danois; je puis confisquer tous
 « vos bâtiments sur le continent; et
 « je le ferai, si dans quinze jours vous
 « n'êtes pas en état de guerre avec
 « l'Angleterre.—Oui, vous avez rai-
 « son, il faut compter l'allée et le re-
 « tour du courrier, et quelque chose
 « de plus.—Eh bien! je vous ordonne,

« M. de Cadore, d'expédier un cour-
 « rier sur-le-champ. Je vous engage,
 « M. le baron, d'en faire autant. Si
 « cinq jours après la démarche offi-
 « cielle de M. Alquier, le roi ne s'est
 « point décidé pour l'état de guerre
 « avec l'Angleterre, M. Alquier par-
 « tira sur-le-champ, et la Suède aura
 « la guerre avec la France et tous ses
 « alliés. — Oui, c'est juste, je n'ai
 « point positivement demandé l'état
 « de guerre avant ce moment; mais
 « j'y suis maintenant forcé par tous
 « les motifs imaginables. D'abord, la
 « Suède a prouvé qu'elle ne peut res-
 « ter dans un état mixte avec l'An-
 « gleterre sans faire le plus grand
 « tort au continent; ensuite les choses
 « ont pris un développement général
 « qui exige une parfaite égalité de
 « mesures, ou bien un état ouvert
 « d'hostilités. Voyez ce que toutes les
 « autres puissances ont cru devoir
 « faire. La Russie, plus forte que les
 « autres, n'a obtenu la paix avec
 « moi qu'à condition de déclarer sur-
 « le-champ la guerre à l'Angleterre.
 « L'Autriche, puissance du premier
 « ordre si la France n'existait point,
 « a franchement pris son parti. J'ai
 « assez longtemps été la dupe de la
 « Prusse comme la vôtre. Elle vient
 « enfin de reconnaître, par la catas-
 « trophe de la Hollande, qu'il fallait
 « se déterminer; elle a franchement
 « adopté l'état de guerre. Le Dane-
 « mark l'a fait depuis longtemps;
 « mais à quel titre puis-je exiger de
 « ce pays ce que je ne puis obtenir de
 « la Suède. Eh! me dis-je souvent,
 « qui sait si je serai toujours bien
 « avec la Russie! qui peut connaître
 « le chapitre des événements? Ne
 « sera-t-il pas un jour du plus grand
 « intérêt pour moi d'avoir dans le
 « Nord une puissance amie, forte de
 « ses propres moyens ainsi que de
 « mon alliance? Mais croit-on main-
 « tenant en Suède que je pourrais, en
 « faveur du nouveau prince royal,
 « relâcher quelque chose de mes prin-
 « cipes invariables? Au contraire, la
 « crise politique dans laquelle je me
 « suis mis en faveur d'elle, me four-

« nit un titre de plus. — Cependant la
 « Suède a une grande obligation à la
 « personne du prince royal, car sans
 « ce choix (nullement influencé par
 « moi), j'aurais il y a deux mois fait
 « la démarche à laquelle je me vois
 « aujourd'hui forcé. Je me repens
 « maintenant de ce délai, qui, vu la
 « saison, vous a été si profitable, non
 « parce que je regrette ce qui peut
 « vous arriver de bien, mais parce
 « que vous m'avez trop mal traité.
 « Depuis longtemps l'office qui devait
 « vous être adressé se trouve préparé
 « dans les bureaux de M. de Cadore
 « (révérence affirmative du ministre);
 « mais je voulais attendre l'arrivée
 « du prince royal, qui est instruit de
 « ma façon de penser. Je ne l'ai pas
 « pu. Je vous l'ai dit, j'étais sur le
 « point de me brouiller avec la Rus-
 « sie; je donnais à toute l'Europe la
 « pensée que dans ce moment décisif
 « mon système pouvait être suscepti-
 « ble de modifications. D'ailleurs de
 « nouvelles plaintes sur la Suède
 « m'arrivaient de toutes parts. — Ah!
 « je sais ce que vous avez à me dire;
 « j'ai lu tout ce que vous avez
 « écrit. Eh bien! soit; il peut y avoir
 « eu des exagérations dans les plain-
 « tes, mais assez de vérité reste.
 « J'aurais désiré que vous eussiez eu
 « une meilleure cause à défendre. —
 « Eh non! la position du prince royal
 « ne deviendra pas si difficile; tout
 « vient d'ici; il n'a point l'embaras
 « de l'initiative. Mais encore, a-t-on
 « cru en Suède pouvoir, sans ressen-
 « timent de mon côté, servir la cause
 « de l'Angleterre, parce que j'aime
 « et j'estime le prince royal? J'aime
 « et j'estime aussi le roi de Hollande;
 « il est mon frère; je suis cependant
 « encore brouillé avec lui; j'ai fait
 « taire la voix du sang pour écou-
 « ter celle de l'intérêt général. Si
 « vous étiez sur mes frontières, je
 « serais à regret forcé d'en agir
 « comme je viens de le faire avec la
 « Suisse; j'ai fait marcher des trou-
 « pes; le gouvernement a confisqué
 « les marchandises anglaises. Enfin
 « résumons-nous. Que la Suède fasse

« les choses comme elle l'entend; je
 « sais que je suis hors d'état de la
 « forcer. Qu'elle se mette franchement
 « du côté de l'Angleterre contre moi
 « et mes alliés, si c'est là son inté-
 « rêt, ou qu'elle se réunisse avec moi
 « contre l'Angleterre. Mais le temps
 « du doute est passé : les cinq jours
 « expirés, M. Alquier part, et je
 « vous donne vos passe-ports. Vous
 « n'avez fait que dire ce que vous de-
 « viez dire; mais je ne puis alors
 « que vous renvoyer. Guerre ouverte
 « ou amitié constante, voilà mon der-
 « nier mot, ma déclaration ultime.
 « Adieu. Puissé-je vous revoir sous
 « de meilleurs auspices! »

« L'empereur me quitta sans vou-
 « loir plus m'entendre. En sortant de
 « chez l'empereur, je ne vis plus per-
 « sonne dans l'autre pièce, pas même
 « les officiers du service. Je ne sais ce
 « qui avait donné lieu à cette circons-
 « tance extraordinaire, si c'était un
 « ordre ou bien la discrétion spontanée
 « des fonctionnaires, parce que l'em-
 « pereur avait souvent élevé la voix
 « d'une telle force, qu'il était impos-
 « sible de ne point l'entendre dans la
 « pièce voisine.

« J'eus ensuite une conférence avec
 « le duc de Cadore, au sortir de la-
 « quelle je partis pour Paris. Cet en-
 « tretien ne fut qu'une répétition de
 « ce qui s'était passé chez l'empereur,
 « pour que ma dépêche à Votre Majesté
 « et celle du ministre au baron Alquier
 « s'accordassent autant que possible.
 « Tout étant dit sur le fond, je témoi-
 « gnai au duc de Cadore combien j'étais
 « sensible à la forme dure et violente
 « que l'empereur avait mise dans ses
 « demandes. Le ministre fit valoir de
 « son mieux la satisfaction que j'avais
 « eue (me disait-il) d'adoucir la viva-
 « cité de l'empereur, surtout vers la
 « fin, et fit beaucoup ressortir les pas-
 « sages qui exprimaient quelque intérêt
 « ou qui donnaient quelques espérances
 « pour l'avenir. Il me donna un passe-
 « port de courrier tout préparé d'a-
 « vance. Il me promit de n'envoyer
 « son courrier de Fontainebleau que
 « vers le même temps où j'expédierais

« le mien de Paris, c'est-à-dire, dans
 « la soirée d'aujourd'hui, pour que
 « celui-ci pût prendre un peu l'avance.
 « Il m'assura que M. Alquier aurait
 « deux jours pour préparer son office,
 « outre les cinq qui formaient le terme
 « de prescription. Il s'attacha beau-
 « coup au fait qu'il me pria de bien
 « faire valoir, que l'élection de mon-
 « seigneur le prince royal, loin d'avoir
 « provoqué la démarche de l'empereur,
 « l'avait retardée de quelques mois, et
 « avait par là préparé à la Suède un
 « délai doublement important à cause
 « de la saison. Il ajouta même que la
 « résolution de l'empereur de faire sa
 « démarche pendant que le prince était
 « censé en voyage, avait en partie pour
 « but l'attention de ne point le dépo-
 « pulariser innocemment.... »

Cette dépêche produisit à la cour de
 Suède l'effet que Napoléon s'en était
 promis; et, le 19 novembre, le prince
 royal adressa à l'empereur la lettre sui-
 vante :

« Sire,
 « Par ma lettre du 11 novembre, j'ai
 « eu l'honneur d'instruire Votre Ma-
 « jesté que le roi était prêt à faire tout
 « ce que les lois constitutionnelles lui
 « permettaient, pour arrêter l'intro-
 « duction des marchandises anglaises.
 « Le ministère s'occupait d'un règle-
 « ment très-sévère à ce sujet, lors-
 « qu'une dépêche de M. Lagerbielke
 « est venue porter la douleur dans
 « l'âme du roi, et déranger sa santé
 « d'une manière bien sensible. Cette
 « dépêche nous prouvait à quel point
 « Votre Majesté était prévenue contre
 « nous, puisqu'en nous donnant cinq
 « jours pour répondre, elle nous trai-
 « tait avec la même rigueur qu'une na-
 « tion ennemie; et la note officielle,
 « remise par M. le baron Alquier, n'a
 « laissé à la Suède que l'affligeante al-
 « ternative ou de voir rompre les liens
 « qui l'unissent à la France, ou de se
 « livrer à la merci d'un ennemi formi-
 « dable, en lui déclarant la guerre,
 « sans posséder aucun moyen pour
 « le combattre.

« En me décidant à accepter la suc-
 « cession au trône de Suède, j'avais

« toujours espéré, Sire, concilier les
 « intérêts du pays que j'ai servi fidèle-
 « ment et défendu pendant trente an-
 « nées, avec ceux de la patrie qui ve-
 « nait de m'adopter; à peine arrivé,
 « j'ai vu cet espoir compromis, et le
 « roi a pu remarquer combien mon
 « cœur était douloureusement com-
 « battu entre son attachement à Votre
 « Majesté et le sentiment de ses nou-
 « veaux devoirs. Dans une situation si
 « pénible, je n'ai pu que m'abandon-
 « ner à la décision du roi, et m'abste-
 « nir de prendre part aux délibérations
 « du conseil d'État.

« Le conseil d'État ne s'est pas dissi-
 « mulé :

« 1^o Qu'un état de guerre ouverte,
 « provoqué par nous, causera infailli-
 « blement la capture de tous les bâti-
 « ments qui sont allés porter du fer en
 « Amérique.

« 2^o Qu'à la suite d'une guerre mal-
 « heureuse, nos magasins sont vides,
 « nos arsenaux sans activité et dépour-
 « vus de tout, et que les fonds man-
 « quent pour parer à tous les besoins.

« 3^o Qu'il faut des sommes consi-
 « dérables pour mettre à couvert la
 « flotte de Carlserona, et réparer les
 « fortifications de cette place, sans
 « qu'il y ait aucun fonds pour cet
 « objet.

« 4^o Que la réunion de l'armée exige
 « une dépense extraordinaire d'au moins
 « sept à huit millions; et que la cons-
 « titution ne permet pas au roi d'éta-
 « blir aucune taxe sans le consente-
 « ment des états généraux.

« 5^o Enfin, que le sel est un objet
 « de première et absolue nécessité en
 « Suède, et que c'est l'Angleterre seule
 « qui l'a fourni jusqu'ici.

« Mais toutes ces considérations,
 « Sire, ont disparu devant le désir de
 « satisfaire Votre Majesté. Le roi et son
 « conseil ont fermé l'oreille au cri de
 « la misère publique, et l'état de guerre
 « avec l'Angleterre a été résolu, uni-
 « quement par déférence pour Votre
 « Majesté, et pour convaincre nos ca-
 « lomnieux que la Suède, rendue à
 « un gouvernement sage et modéré,
 « n'aspire qu'après la paix maritime.

« Heureuse, Sire, cette Suède si mal
 « connue jusqu'à présent, si elle peut
 « obtenir, en retour de son dévoue-
 « ment, quelques témoignages de bien-
 « veillance de la part de Votre Ma-
 « jesté. »

La Suède avait sacrifié ses intérêts
 les plus pressants au désir de se main-
 tenir en paix avec la France; mais ce
 sacrifice était au-dessus de ses forces.
 L'état de guerre auquel elle s'était
 engagée exigeait des ressources qui lui
 manquaient entièrement, mais qu'elle
 était en droit d'attendre de la puis-
 sance à laquelle elle venait de donner
 une aussi grande preuve de dévoue-
 ment. Sans les subsides de la France,
 ce dévouement pouvait devenir inutile;
 et, le 8 décembre, le prince royal crut
 devoir adresser à l'empereur la lettre
 suivante, où il lui exposait avec con-
 fiance dans quelle situation pénible se
 trouverait sa nouvelle patrie, si la
 France ne venait point à son secours.

« Sire,

« Par ma lettre du 19 novembre,
 « j'ai eu l'honneur de vous informer
 « que le roi, fidèle aux sentiments qu'il
 « a voués à Votre Majesté, a déclaré
 « la guerre à l'Angleterre, malgré tout
 « ce que la sûreté de ses États lui
 « objectait contre cette démarche, et
 « dans l'unique vue de plaire à Votre
 « Majesté.

« Le roi sera toujours fier d'avoir
 « donné cette preuve de son dévoue-
 « ment à Votre Majesté; c'est à moi,
 « qui suis chaque jour témoin de ses
 « peines et de ses inquiétudes, c'est
 « à moi d'en appeler à la magnanimité
 « de Votre Majesté dans une circons-
 « tance qui peut influer sur la santé du
 « roi et sur le bonheur de la Suède.
 « Je me flatte que Votre Majesté ac-
 « cueillera avec bonté mes observa-
 « tions. En m'adressant à vous direc-
 « tement, Sire, j'use d'un ancien
 « avantage que j'aimerai toujours à
 « conserver, et qui fait renaître dans
 « mon âme des souvenirs aussi agréa-
 « bles que glorieux.

« La Suède, dans le triste état où le
 « dernier règne l'a réduite, ne devait,
 « ne pouvait plus aspirer qu'à une lon-

« gue paix. C'était l'unique moyen de
 « réparer par l'agriculture et le com-
 « merce les pertes qu'elle a faites, de
 « rétablir ainsi par degré ses finances,
 « et de recréer entièrement son système
 « militaire et son administration. Loin
 « de cela, c'est elle qui vient de déclai-
 « rer la guerre; elle a hasardé cette
 « démarche sans avoir un seul bataillon
 « prêt à marcher, sans que ses arse-
 « naux ni ses magasins renfermas-
 « sent le moindre approvisionnement;
 « et, ce qui est pis encore, sans le pre-
 « mier sou pour fournir aux dépenses
 « d'une si grande entreprise; en un
 « mot, dans l'état où se trouve le gou-
 « vernement de ce pays, une telle dé-
 « marche le ferait sans doute accuser
 « de folie, si l'appui de Votre Majesté
 « ne devait tout légitimer.

« La Suède, il est vrai, possède en
 « elle-même les principes d'une grande
 « force; ses habitants sont naturelle-
 « ment guerriers; sa constitution per-
 « met de mettre quatre-vingt mille
 « hommes sur pied, et sa population
 « mâle est telle que cette levée peut se
 « faire très-aisément. Mais, vous le
 « savez, Sire, la guerre ne se nourrit
 « que par la guerre; et un grand État
 « militaire, purement défensif, est une
 « charge que la Suède ne peut suppor-
 « ter sans un secours étranger.

« Les lois constitutionnelles défen-
 « dent au roi d'établir de nouvelles
 « taxes sans le consentement des états
 « généraux; et la guerre vient de dé-
 « truire une des principales branches
 « du revenu public, le produit des
 « douanes, qui rapportait plus de six
 « millions de francs par an. Il faut
 « ajouter à cela que les contributions
 « sont arriérées de plus de deux années,
 « et que les confiscations qui s'exercent
 « portent sur les sujets suédois, et non
 « sur les étrangers qui ont eu la pré-
 « caution de s'assurer du paiement des
 « marchandises importées.

« Enfin, Sire, notre situation est
 « des plus alarmantes, si la France ne
 « vient à notre secours. Depuis la pre-
 « mière alliance conclue entre Gustave
 « Vasa et François I^{er}, la France a été
 « non-seulement l'amie constante de

« la Suède, mais encore elle l'a ap-
 « puyée et secourue dans toutes les
 « guerres. La nature semble avoir des-
 « tiné ces deux nations à vivre en har-
 « monie : *leurs caractères s'accordant*
 « *parfaitement*; et si elle a refusé aux
 « Suédois les richesses, elle les a doués
 « de valeur et de toutes les qualités
 « propres à l'exécution des plus vastes
 « desseins. Il n'y a ici qu'un vœu, ce-
 « lui d'être sincèrement d'accord avec
 « la France, et de participer à sa gloire,
 « toutes les fois que l'occasion s'en pré-
 « sentera; mais l'argent nous manque;
 « c'est donc à Votre Majesté que nous
 « devons nous adresser pour en ob-
 « tenir.

« En paix, le Suédois laborieux, con-
 « tent de ses champs et de ses mines,
 « eût attendu patiemment du temps et
 « de son économie un état plus heu-
 « reux; forcés par Votre Majesté à dé-
 « clarer la guerre, nous nous tournons
 « avec confiance vers elle, nous lui of-
 « frons des bras et du fer, et nous lui
 « demandons en retour les moyens que
 « la nature nous a refusés.

« Daignez, Sire, prendre en consi-
 « dération particulière l'état de ce pays,
 « et veuillez agréer avec bonté l'expres-
 « sion des sentiments respectueux, etc.»

« Peu de jours après le départ de cette
 « lettre, M. Alquier insista de nouveau
 « auprès du gouvernement suédois sur
 « la nécessité de prouver son adhésion
 « au système continental, en faisant
 « confisquer toutes les marchandises an-
 « glaises. Déjà Napoléon avait mis en
 « avant cette prétention dans son entre-
 « vue avec M. Lagerbielke. C'était évi-
 « demment exiger l'impossible.

« A cette époque, M. de Czernicheff
 « qui se rendait à Paris, envoyé de nou-
 « veau par la Russie, passa par Stock-
 « holm, porteur d'une lettre de l'empereur
 « Alexandre, qui, sans doute, dési-
 « rait connaître les dispositions du prince
 « royal. Celui-ci profita de cette occasion
 « pour mettre sous les yeux de Napoléon
 « la situation de la Suède, et il confia au
 « diplomate russe la lettre suivante,
 « datée du 11 décembre.

« Sire,
 « M. de Czernicheff m'a demandé si

« je le chargerais d'une lettre pour
 « Votre Majesté. Je me suis empressé
 « de la faire, espérant qu'il dira à Votre
 « Majesté ce qu'il a vu en Suède. En
 « effet, Sire, plein de confiance en
 « votre magnanimité et dans vos bon-
 « tés particulières pour moi, je n'ai
 « qu'une chose à désirer, c'est que la
 « vérité vous soit connue. M. de Czer-
 « nicheff dira à Votre Majesté que la
 « Suède est sur le point d'être réduite
 « à l'état le plus déplorable, qu'elle est
 « sans aucun moyen pour soutenir la
 « guerre qu'elle vient de déclarer; que
 « cependant le gouvernement redouble
 « d'efforts, dans une crise aussi vio-
 « lente, mais qu'il n'est pas au pou-
 « voir du roi d'étendre, comme ail-
 « leurs, le système des confiscations;
 « que la constitution garantit ici les
 « droits et les propriétés de chacun,
 « et que, si le roi même adoptait une
 « mesure contraire, aucun conseiller
 « d'État ne pourrait y donner son as-
 « sentiment.

« J'ai le bonheur d'avoir pour moi
 « l'opinion générale de la nation; mais
 « bien certainement je perdrais cette
 « force morale, le jour où l'on me croi-
 « rait l'intention de porter la moindre
 « atteinte à la constitution.

« Le roi offre à Votre Majesté tout
 « ce qui est en son pouvoir. Aucun sa-
 « crifice ne lui coûtera, pour prouver
 « à Votre Majesté son dévouement à
 « la France; mais, je vous en conjure,
 « Sire, daignez calculer nos moyens,
 « et accordez-nous la confiance que
 « nous méritons par notre attachement
 « sincère et inaltérable. »

Ces deux lettres, comme d'autres
 encore, restèrent sans réponse. Ainsi
 la Suède ne retirait d'autre fruit de sa
 déclaration de guerre à l'Angleterre
 que de voir son commerce abandonné
 à la discrétion du cabinet britannique.
 Mais on devait exiger d'elle d'autres
 sacrifices, et l'on peut juger de la sur-
 prise de son gouvernement, quand
 M. Alquier remit, le 26 décembre, à
 M. Engeström, une note conçue en
 ces termes :

« Monsieur le baron,
 « Je suis heureux d'obéir à l'ordre

« qui m'a été donné d'annoncer à Votre
 « Excellence combien Sa Majesté l'em-
 « pereur et roi a été satisfaite, en ap-
 « prenant que Sa Majesté le roi de
 « Suède, convaincue de la nécessité de
 « forcer l'Angleterre à consentir enfin
 « à la paix, avait déclaré la guerre à
 « cette puissance. L'empereur n'atten-
 « dait pas moins, monsieur le baron,
 « de la longue expérience du roi, de
 « l'attachement de ce monarque aux
 « intérêts de la France, et de la sagesse
 « d'un conseil dans lequel délibère un
 « prince qui connaît les intentions pa-
 « cifiques de Sa Majesté impériale, et
 « qui a combattu si longtemps, et
 « avec tant de gloire, pour la cause
 « qui arme aujourd'hui la Suède. L'em-
 « pereur mon maître, attachant beau-
 « coup de prix à procurer à votre com-
 « merce tous les avantages dont il
 « pourra le faire jouir, a donné ses
 « ordres, non-seulement dans les ports
 « de son empire, mais encore dans
 « tous ceux qui sont au delà de la Bal-
 « tique, de recevoir tous les produits
 « de leur sol que les Suédois voudraient
 « y transporter, et de leur permettre
 « d'en retirer les approvisionnements
 « qui leur seront nécessaires. Sa Ma-
 « jesté impériale veut même expressé-
 « ment que, dans le cas où la Suède
 « aurait besoin de blé, elle puisse en ex-
 « porter librement des ports français,
 « en ne payant que le dixième des droits
 « qui sont perçus sur les cargaisons
 « destinées pour toutes les autres con-
 « trées de l'Europe. Sa Majesté ne met
 « à cette faveur d'autre mesure, que
 « l'engagement qui sera imposé aux
 « armateurs, de ne pas faire passer
 « ces blés en Angleterre.

« Le dernier entretien que j'ai eu
 « l'honneur d'avoir avec Votre Excel-
 « lence, a dû vous convaincre, mon-
 « sieur le baron, de l'intention dans
 « laquelle est l'empereur mon maître,
 « de rétablir dans toute leur étendue
 « les liaisons qui existaient autrefois
 « entre la France et la Suède. J'ai à
 « me féliciter, et j'en informerai ma
 « cour, des dispositions que Votre Ex-
 « cellence a manifestées à ce sujet, en
 « m'observant que son adhésion per-

« sonnelle était la conséquence d'un
 « système qu'elle avait toujours regardé
 « comme essentiellement utile à la
 « gloire du roi et au bonheur de ses
 « peuples. Sa Majesté l'empereur, ac-
 « coutumée à compter sur les intentions
 « amicales de son prince, en jugeant des dis-
 « positions de ce prince par celles dont
 « il est pénétré lui-même pour les in-
 « térêts de Sa Majesté suédoise, m'a
 « chargé, monsieur le baron, de de-
 « mander, comme un bon office auquel
 « il attache infiniment de prix, et qui
 « doit contribuer au succès de la cause
 « commune, de mettre à sa solde le
 « nombre des marins nécessaire pour
 « compléter les équipages de quatre
 « vaisseaux de la flotte de Brest. Il
 « suffirait, pour répondre au désir de
 « l'empereur, et pour satisfaire à la
 « demande que j'ai l'honneur de vous
 « adresser en son nom, que le nombre
 « n'excédât pas, tant en officiers, mai-
 « tres d'équipages, soldats et matelots,
 « celui de deux mille hommes. L'empe-
 « reur se chargera de toutes les dé-
 « penses de leur voyage, et toutes les
 « précautions seront prises pour que
 « les soldats et les matelots soient con-
 « venablement entretenus, et que mes-
 « sieurs les officiers soient pleine-
 « ment satisfaits de leurs traitements.
 « Dans l'état de crise où se trouvent
 « momentanément les finances de la
 « Suède, il sera peut-être agréable au
 « roi de diminuer les dépenses de sa
 « marine, sans cependant laisser in-
 « actifs le talent et le courage de ses
 « marins.

« Le bon office que l'empereur de-
 « mande à Sa Majesté le roi de Suède,
 « ayant déjà été rendu avec empresse-
 « ment par le Danemark, Sa Majesté
 « impériale est convaincue qu'elle n'a
 « pas trop présumé de l'amitié d'une
 « puissance attachée depuis si long-
 « temps à la France par une récipro-
 « cité d'intérêt et de bienveillance qui
 « n'a jamais cessé d'exister.

« Je prie Votre Excellence de rece-
 « voir les assurances de la haute con-
 « sidération, etc.,

« ALQUIER. »

A ces offres stériles de la France, à

ces exigences auxquelles la constitu-
 tion ne permettait pas de se prêter,
 le cabinet suédois, par l'organe de
 M. Engeström, répondit la lettre sui-
 vante, en date du 31 décembre.

« Je me suis empressé de mettre
 « sous les yeux du roi mon maître la
 « lettre que vous m'avez fait l'honneur
 « de m'adresser, Monsieur, en date du
 « 26 de ce mois.

« Lorsque Sa Majesté se détermina
 « à déclarer la guerre à l'Angleterre,
 « et à donner au traité de Paris une
 « extension ouvertement hostile, elle
 « fut moins guidée dans cette résolu-
 « tion par les devoirs que lui impo-
 « saient ses engagements, que par ceux
 « de l'estime et de l'amitié invariable
 « qu'elle a voués à l'empereur votre
 « auguste maître; elle espérait d'avance
 « que Sa Majesté Impériale et Royale
 « apprécierait la grandeur des sacri-
 « fices que faisait la Suède. Votre let-
 « tre, Monsieur, vient d'en donner au
 « roi une nouvelle assurance, et Sa
 « Majesté m'a ordonné de vous témoi-
 « gner combien elle s'estime heureuse
 « d'avoir pu, à cette occasion, assu-
 « jettir la politique de son royaume aux
 « seuls penchans de son cœur.

« Le roi a appris avec une recon-
 « naissance bien sincère la résolution
 « qu'a daigné prendre Sa Majesté Im-
 « périale et Royale, par rapport à l'ex-
 « portation des blés du continent en
 « Suède, ainsi qu'à l'admission des
 « produits de son sol dans les ports de
 « l'empire français et dans ceux situés
 « au delà de la Baltique. Tout en ap-
 « préciant, comme il le doit, l'inten-
 « tion bienveillante de l'empereur, le
 « roi ne croit pas devoir cacher à Sa
 « Majesté que les progrès journaliers
 « de l'agriculture en Suède mettent
 « heureusement ce royaume à l'abri de
 « la disette; que l'expérience des der-
 « nières années a prouvé qu'il pouvait
 « même exporter du blé, et que dans
 « le moment actuel le prix de cette pro-
 « duction est au-dessous de toutes pro-
 « portions avec celui d'autres denrées.

« Quant à l'exportation des produits
 « du sol de la Suède, l'état de guerre
 « avec l'Angleterre vient de faire ces-

« ser la possibilité de continuer cette
 « exportation; au moins sera-t-elle as-
 « sujettie à des chances trop incertaines
 « pour pouvoir influer d'une manière
 « efficace sur les intérêts commerciaux
 « de la Suède. Le roi espère cependant
 « que l'empereur, par une suite de ses
 « bonnes dispositions pour la Suède,
 « voudrait peut-être lui acheter son fer.
 « Il s'en trouve une quantité si consi-
 « dérable accumulée dans les magasins
 « du pays, qu'on pourrait en livrer de
 « suite pour plus de vingt millions de
 « francs. Un achat aussi considérable
 « ranimerait cette branche principale
 « de l'industrie nationale, et ferait ou-
 « blier à une classe nombreuse des ha-
 « bitants de la Suède les pertes consi-
 « dérables que l'avenir lui prépare.

« Les lois constitutionnelles de l'État
 « empêchent le roi d'acquiescer de lui-
 « même à la demande de l'empereur,
 « par rapport aux deux mille matelots.
 « Rivalisant avec le Danemark, dans
 « le désir de contribuer à l'accomplis-
 « sement des grandes vues de Sa Ma-
 « jesté Impériale et Royale, le roi ne
 « croit cependant pas que l'exemple de
 « ce pays, où la volonté du souverain
 « est absolue, puisse être applicable à
 « la Suède. A la suite des derniers évé-
 « nements qui ont placé Sa Majesté sur
 « le trône, il a été renouvelé entre le
 « souverain et la nation un pacte cons-
 « titutionnel qu'il n'est au pouvoir de
 « personne d'enfreindre. Sa Majesté re-
 « grette par conséquent, d'une manière
 « bien vive, que le premier bon office
 « que l'empereur lui demande tombe
 « précisément sur une chose qui ne dé-
 « pend pas de sa seule volonté. Aucune
 « nouvelle levée ne peut être faite, d'a-
 « près la teneur de la constitution,
 « qu'avec le consentement des états;
 « celle à laquelle ils ont déjà consenti
 « présuppose expressément la défense
 « de la patrie, et le nombre des mate-
 « lots ordinaires se trouve, après la
 « perte de la Finlande, tellement di-
 « minué, qu'il suffit à peine au service
 « de la marine, surtout dans les cir-
 « constances présentes.

« Mais si le roi, comme il le dési-
 « rerait, pouvait même réussir à écar-

« ter toutes les entraves que lui impo-
 « sent les lois de l'État et les droits
 « des citoyens, Sa Majesté craindrait
 « cependant que les deux mille mate-
 « lots suédois transférés à Brest n'y
 « remplissent point entièrement la
 « juste attente de Sa Majesté Impériale
 « et Royale. Attaché à son sol agreste,
 « à ses relations domestiques et à ses
 « habitudes, le soldat suédois ne ré-
 « siste point à l'influence d'un ciel mé-
 « ridional. Il sera prêt à tout sacrifier
 « pour la défense de ses foyers; mais
 « loin d'eux, et en combattant plus im-
 « médiatement pour eux, son cœur
 « n'aspirera qu'après la patrie: il por-
 « terait par conséquent dans les rangs
 « français cette inquiétude et ce décou-
 « ragement qui, plus que le fer des
 « ennemis, détruisent les plus belles
 « armées.

« Quant aux officiers de la marine,
 « aucun obstacle ne s'opposant à leur
 « service en France, Sa Majesté per-
 « mettra avec plaisir qu'ils profitent
 « de l'offre généreuse de Sa Majesté
 « Impériale et Royale. La marine sué-
 « doise compte encore au nombre de
 « ses officiers les plus distingués ceux
 « qui jadis ont suivi la carrière de l'hon-
 « neur sous le pavillon français.

« En vous communiquant, Monsieur,
 « ces déterminations du roi mon mai-
 « tre, je crois de mon devoir de vous
 « réitérer combien Sa Majesté éprouve
 « de regret de ne pas pouvoir se prêter
 « entièrement à l'accomplissement des
 « désirs de l'empereur; Sa Majesté es-
 « père que les gages solennels qu'elle a
 « donnés à cet auguste souverain, sur
 « ses dispositions personnelles à son
 « égard, lui serviront en ce moment
 « de défense efficace auprès de Sa Ma-
 « jesté Impériale et Royale. Le roi n'a
 « point hésité à déclarer la guerre à la
 « Grande-Bretagne, sans égard aux
 « pertes énormes auxquelles il exposait
 « ses sujets, ni à celle de la branche la
 « plus considérable de ses ressources
 « financières. L'intérêt bien prononcé
 « de son royaume est fondé sur la paix;
 « c'est la guerre qui a détruit et dé-
 « membré la Suède. Les habitants qui
 « lui restent n'aspirent qu'après le re-

« pos : ils veulent tout sacrifier pour la
 « défense de l'indépendance de la pa-
 « trie; mais ils exigent aussi de leur
 « gouvernement de ne point provoquer
 « pour eux de nouvelles charges, ni de
 « nouveaux dangers par une guerre
 « offensive; et cependant ce cas vient
 « d'arriver, pour prouver à Sa Majesté
 « l'empereur des Français tout le prix
 « que le roi attache à son amitié. Sa
 « Majesté n'aura jamais d'autre but,
 « même lorsque des considérations in-
 « surmontables arrêteront sa bonne vo-
 « lonté.

« C'est avec les sentiments, etc.

« Le baron d'ENGSTROM. »

Les choses en restèrent là. M. Alquier, peu de temps après son arrivée, avait parlé de la nécessité d'une alliance plus intime entre la Suède et la France, et quoiqu'on lui eût répondu d'une manière polie, cette ouverture n'avait amené aucun résultat. Il proposa ensuite une alliance entre la Suède, le Danemark, et le grand-duché de Varsovie, sous la protection et la garantie de la France. Cette proposition avait pour objet de créer une confédération du Nord, semblable, pour les obligations et pour le but, à celle qui avait réuni les forces de l'Allemagne sous la domination française. Mais Charles XIII n'ayant jugé conforme, ni à sa position ni à ses droits, de répondre affirmativement, on renouvela bientôt après l'ancienne proposition d'une alliance particulière avec la France. Bien que M. Alquier n'eût annoncé que verbalement le désir de l'empereur à cet égard, il exigea cependant une réponse par écrit; et comme on tardait à la lui remettre, il vit dans cette hésitation une marque de l'indifférence du gouvernement suédois pour le système français.

Le gouvernement suédois pouvait sans doute exiger aussi qu'on lui fit une communication plus ample, et surtout écrite, des véritables intentions de l'empereur Napoléon relativement à l'alliance projetée; et quoiqu'il pût craindre qu'une réponse par écrit, exigée à l'occasion d'une ouverture faite verbalement, n'eût d'autre but

qued'être montrée à Saint-Petersbourg, afin de prouver que la Suède était en tout dépendante de la France, le conseil résolu de fermer les yeux sur toutes ces considérations, et s'attacha à ne négliger aucun des moyens propres à appeler l'intérêt de l'empereur des Français sur la Suède. A cet effet, la note suivante fut remise au ministre Alquier :

« J'ai rendu compte au roi mon
 « maître de ce que vous m'avez mar-
 « qué, Monsieur, sur le désir de Sa
 « Majesté l'empereur des Français, de
 « resserrer plus étroitement, par une
 « alliance, les liens qui l'unissent à Sa
 « Majesté; elle m'a autorisé à vous an-
 « noncer que ses sentiments pour Sa
 « Majesté Impériale et Royale la porte-
 « ront à écouter de tout temps avec
 « intérêt les propositions qui lui se-
 « ront faites, persuadée, comme elle
 « est d'avance, que ces propositions
 « s'accorderont toujours avec l'intérêt
 « de ses peuples et la dignité de sa cou-
 « ronne.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« Le baron d'ENGSTROM. »

M. Alquier déclara aussitôt que cette réponse était insignifiante, que du reste elle portait le caractère d'une résolution déjà prise par Charles XIII, et par le prince royal, de rester indépendants de la politique continentale; et lorsque, pour pouvoir répondre plus amplement, on lui demanda ce que l'empereur exigeait de la Suède, et ce que ce pays pouvait se promettre en dédommagement des nouveaux sacrifices qui pourraient être le résultat des prétentions de la France, le ministre se borna à cette réponse remarquable, « que l'empereur exigeait d'abord des faits, conformes à son système, après quoi il était possible qu'il fût question de ce que Sa Majesté Impériale voudrait bien faire en faveur de la Suède. » Ces diverses demandes n'eurent et ne pouvaient avoir aucune suite.

A la même époque, Napoléon, qui avait, comme nous l'avons vu plus haut, permis au prince royal d'emmener tous ses aides de camp, et qui

avait prolongé d'une année le congé accordé à ces officiers, ordonna leur rappel immédiat, sans doute pour témoigner à son ancien lieutenant le mécontentement qu'il éprouvait de ne pas le voir s'enchaîner aveuglément à sa politique. Le prince sentit vivement tout ce que cette mesure avait d'hostile, mais il se contenta de s'en plaindre avec respect, et, le 20 janvier 1811, il adressa à l'empereur cette lettre, qui fait si bien apprécier tout ce qu'avait de pénible l'alternative dans laquelle sa nouvelle position l'avait placé.

« Sire,
 « Au moment où j'allais adresser à
 « Votre Majesté des remerciements pour
 « la bonté qu'elle avait eue de prolonger
 « d'une année le congé des officiers
 « français qui m'ont accompagné en
 « Suède, j'apprends que Votre Majesté
 « m'a retiré cette faveur. Ce contre-
 « temps imprévu et tout ce qui me re-
 « vient de Paris m'annoncent que Votre
 « Majesté est indisposée contre moi.
 « Qu'ai-je fait, Sire, pour mériter ce
 « désagrément? Je suppose que la ca-
 « lomnie seule a pu me l'attirer. Dans
 « la nouvelle position où le sort m'a
 « placé, j'y serai sans doute plus exposé
 « que jamais, si je ne suis assez heu-
 « reux pour trouver un défenseur
 « même dans le cœur de Votre Majesté.
 « Quoi qu'on puisse vous dire, Sire, je
 « vous prie de croire que je n'ai rien
 « à me reprocher, et que je suis entiè-
 « rement dévoué à votre personne,
 « non-seulement par la force de mes
 « anciennes habitudes, mais encore par
 « un sentiment pur et inaltérable. Si
 « l'on ne fait pas ici tout ce que Votre
 « Majesté désire, *la constitution en est*
 « *seule la cause*; enfreindre cette cons-
 « titution n'est pas au pouvoir du roi,
 « et encore moins au mien. Il existe
 « ici encore bien des partis, et je ne
 « puis parvenir à m'asseoir un jour sur
 « le trône de Suède que par une con-
 « duite très-sage et bien mesurée.

« M. Gentil-Saint-Alphonse, mon
 « aide de camp, rentrant en France,
 « conformément aux ordres de Votre
 « Majesté, je le charge de cette lettre.

« Votre Majesté pourra le questionner,
 « il a tout vu. Qu'il dise la vérité à
 « Votre Majesté; elle saura dans quelle
 « position je me trouve, combien j'ai
 « de ménagements à garder pour me
 « maintenir. Il connaît aussi ma ma-
 « nière de penser; il dira à Votre Ma-
 « jesté si j'ai envie de la satisfaire, et
 « si je ne suis pas ici dans un tourment
 « continuel entre la crainte de lui dé-
 « plaire et mes nouveaux devoirs.

« Sire, Votre Majesté m'a affligé en
 « me retirant les officiers qu'elle avait
 « daigné d'abord m'accorder pour un
 « an. Outre les motifs personnels que
 « j'avais de les désirer encore pour
 « quelque temps auprès de moi, la pré-
 « sence de quelques officiers français à
 « la cour de Suède n'était pas sans un
 « certain effet au dehors, que j'aurais
 « cru conforme à la politique de Votre
 « Majesté. Puisqu'elle l'ordonne, je les
 « renvoie en France. Peut-être Votre
 « Majesté reviendra-t-elle sur sa déci-
 « sion; dans ce cas, je la prie de fixer elle-
 « même le nombre qu'elle veut me ren-
 « voyer, je les recevrai d'elle avec re-
 « connaissance; si au contraire Votre
 « Majesté les retient en France, je les
 « recommande à ses bontés: ils ont
 « toujours servi avec distinction, et
 « n'ont eu aucune part aux récompen-
 « ses distribuées après la dernière cam-
 « pagne d'Autriche.

« Je vous prie, Sire, de vouloir bien
 « agréer, etc. »

A son arrivée à Paris, M. Gentil-Saint-Alphonse s'empressa de porter cette lettre à Napoléon. L'empereur eut avec lui un long entretien qui rappela beaucoup l'audience de M. Lagerbielke; il se refusa à croire que le prince royal fût enchaîné par la constitution. Quand tout pliait servilement devant ses moindres volontés, comment pouvait-il admettre qu'un souverain n'imitât pas son exemple et respectât les lois! Du reste, il se montra bienveillant pour le prince, et consentit à ce que M. Gentil-Saint-Alphonse retournât auprès de lui.

Le prince royal, impatient de connaître l'effet que sa lettre et les renseignements fournis de vive voix par

M. Gentil-Saint-Alphonse auraient produit sur l'esprit de Napoléon, avait invité son aide de camp à rédiger immédiatement l'entretien qu'il aurait eu avec l'empereur et à le lui envoyer. Seulement, pour plus de promptitude, il devait remettre le paquet à Bourienne qui, chaque semaine, envoyait un courrier à Hambourg. L'aide de camp se conforma à ces instructions; mais Bourienne, au lieu d'expédier le paquet, le porta chez le duc de Rovigo qui le remit à Napoléon. Celui-ci se montra fort irrité, et une heure après M. Gentil-Saint-Alphonse, au moment où il allait se mettre en route pour Stockholm, reçut l'ordre de partir, le jour même, pour Naples.

A la même époque, le prince royal apprit que l'empereur, par une démarche non moins malveillante, avait fait prendre possession des biens qui composaient sa dotation, sans régler l'indemnité à laquelle il avait droit et dont ils étaient convenus verbalement. Il ne crut pas de sa dignité de s'en plaindre à Napoléon, mais il adressa la lettre suivante à M. de Fermont, ministre d'État, qui lui avait notifié cette mesure.

Stockholm, le 20 janvier 1811.

« Monsieur le comte, j'ai reçu la
« lettre par laquelle vous me prévenez
« que Sa Majesté l'empereur et roi a
« fait prendre possession des biens
« composant mes dotations comme
« prince de Ponte-Corvo, mais vous ne
« me marquez pas quelle indemnité
« m'a été allouée. En acceptant, par
« suite de l'autorisation de l'empereur,
« l'élection de la nation suédoise, je
« me suis confié aux promesses de
« Sa Majesté Impériale. J'ai servi la
« France pendant trente ans, et je ne
« dois pas perdre la fortune qui m'a
« été donnée comme récompense de
« mes services. Je vous prie donc,
« monsieur le comte, si cette indem-
« nité n'est pas encore réglée, d'en
« faire l'objet d'un rapport particulier
« à Sa Majesté, et de vouloir bien me
« faire connaître sa décision. »

Aucune réclamation n'était plus juste; elle fut réitérée trois mois plus

tard: mais Napoléon ne prit aucune décision, et le prince se vit injustement dépouillé du fruit de ses glorieux services. Et cependant, comme nous le verrons bientôt, il ne cessa pas jusqu'au moment fatal, et même encore après, de donner à l'empereur les preuves les moins équivoques de son dévouement personnel.

Cependant Napoléon crut devoir enfin rompre le long silence qu'il avait observé avec le prince royal, et tenter un dernier effort pour le gagner à sa politique. Lui, si puissant alors, il ne pouvait, dans l'aveuglement de sa puissance, qu'être surpris et indigné de ne pouvoir imprimer à la Suède le mouvement auquel s'étaient soumis des États plus puissants. Que devenait son système continental, si une seule puissance maritime refusait de s'y associer aveuglément (*)? Il adressa donc au prince royal, en réponse aux lettres que nous avons fait connaître plus haut, la lettre suivante, en date du 8 mars 1811. La date est remarquable, puisque douze jours plus tard la fille des Césars allait lui donner un héritier, et consolider ainsi, du moins à ses yeux, l'édifice de sa puissance.

(*) L'accession pleine et entière de la Suède au blocus continental était, comme on a pu le voir par tout ce qui précède, une mesure délétère pour ce pays, et n'offrait guère à l'empereur qu'une satisfaction d'amour-propre. Quand toutes les côtes de l'Europe, de Pétersbourg jusqu'à Constantinople, étaient interdites au commerce de l'Angleterre par une armée de douaniers français, de quel inconvénient était-il que la Suède, cette ancienne amie de la France, pût écouler le produit de ses mines en réduisant son état de guerre avec l'Angleterre à une simple neutralité armée. N'était-il pas facile à Napoléon, attendu la position presque insulaire de la Scandinavie, d'empêcher que les marchandises anglaises importées en Suède pussent être exportées sur les côtes de la Baltique et de l'Océan? et d'ailleurs Napoléon lui-même, si sévère pour les autres États, ne porta-t-il pas une grave atteinte à son système par la délivrance d'un grand nombre de licences, qui, comme on le sait, furent pour ses courtisans l'objet du trafic le plus honteux.

Aux Tuileries, le 8 mars 1811.

« Monsieur le prince royal de Suède, votre correspondance particulière m'est parvenue; j'ai apprécié, comme la preuve des sentiments d'amitié que vous me portez, et comme une marque de la loyauté de votre caractère, les communications que vous me faites. Aucune raison politique ne m'empêche de vous répondre.

« Vous appréciez, sans doute, les motifs de mon décret du 21 novembre 1806. Il ne prescrit point de lois à l'Europe, il trace seulement la marche à suivre pour arriver au même but; les traités que j'ai signés font le reste. Le droit de blocus que s'est arrogé l'Angleterre nuit autant au commerce de Suède, est aussi contraire à l'honneur de son pavillon et à sa puissance maritime, qu'il nuit au commerce de l'empire français et à la dignité de sa puissance.

« Les prétentions dominatrices de l'Angleterre sont plus offensives envers la Suède. Votre commerce est plus maritime que continental; la force réelle de la Suède est autant dans l'existence de sa marine que dans celle de son armée.

« Le développement des forces de la France est tout continental. J'ai créé dans mes États un commerce intérieur qui donne l'impulsion à l'industrie agricole et manufacturière, par la rigoureuse prohibition des produits étrangers: cet état de choses est tel, que je puis me passer du commerce extérieur.

« Le maintien, l'observance ou l'adoption du décret de Berlin est donc, j'ose le dire, plus dans les intérêts de la Suède et de l'Europe que dans les intérêts de la France.

« Telles sont les raisons que ma politique peut opposer à celle de l'Angleterre. L'Angleterre ne veut pas la paix; elle s'est refusée à toutes les ouvertures que je lui ai fait faire; la guerre ayant agrandi son commerce et sa domination, elle craint les résistances; elle ne veut point consolider le système politique de l'Europe par un traité, parce qu'elle ne veut

pas que la France soit puissante. Je veux la paix; mais je la veux durable, entière; je veux qu'elle assure les nouveaux intérêts créés par la conquête. Sur ce point, Votre Altesse Royale ne doit pas différer de sentiments avec moi.

« J'ai des vaisseaux, je n'ai point de marins; je ne puis lutter avec l'Angleterre; je ne puis la forcer à la paix qu'avec le système continental. Je n'éprouve en cela aucun obstacle de la Russie et de la Prusse; leur commerce n'a qu'à gagner par les prohibitions.

« Votre cabinet se compose d'hommes éclairés; il y a de la dignité et du patriotisme dans la nation suédoise; l'influence de Votre Altesse Royale dans le gouvernement est généralement approuvée; elle trouvera peu d'obstacles à soustraire des peuples à la domination mercantile d'une nation étrangère. Ne vous laissez pas prendre aux appâts trompeurs que vous présentera l'Angleterre. L'avénir prouvera que, quels que soient les événements, les souverains de l'Europe seront forcés d'en venir à des lois prohibitives qui les rendent maîtres chez eux.

« L'art. 3 du traité du 24 février 1810 corrige les stipulations incomplètes du traité de Frédéricksham. Il faut qu'il soit rigoureusement observé pour tout ce qui regarde les produits de l'Angleterre. Vous me dites que vous ne pouvez vous en passer, et qu'à défaut de leur introduction les revenus de vos douanes diminuent. Je vous donnerai pour vingt millions de denrées coloniales que j'ai à Hambourg; vous m'enverrez du fer en échange; vous n'aurez point d'argent à exporter de la Suède; cédez ces denrées à des marchands, ils payeront les droits d'entree; vous vous débarrasserez de vos fers.

« Soyez fidèle au traité du 24 février; chassez les contrebandiers anglais de la rade de Gothembourg; chassez-les de vos côtes, où ils trafiquent librement. Je vous donne ma parole que,

« de mon côté, je garderai scrupuleusement les conditions de ce traité; « je m'opposerai à ce que vos voisins « s'approprient vos possessions continentales. Si vous manquez à vos engagements, je me croirai dégagé des « miens.

« Je désire m'entendre toujours amicalement avec Votre Altesse Royale.

« Je verrai avec plaisir qu'elle communique cette réponse à Sa Majesté suédoise, dont j'ai toujours apprécié « les bonnes intentions.

« Mon ministre des affaires étrangères répondra officiellement à la « dernière note que le comte d'Essen a « fait mettre sous mes yeux.

« Cette lettre n'étant à autre fin, je « prie Dieu, M. le prince royal de « Suède, qu'il vous tienne en sa sainte « et digne garde.

« NAPOLÉON. »

Quoi qu'en ait pu dire Napoléon, il était impossible que la Suède se crût plus intéressée que la France à fermer ses ports au commerce anglais, et peut-être se trompait-il aussi en ne voyant dans la France qu'une puissance continentale. C'était par la mer qu'il fallait attaquer l'Angleterre; c'était par des nuées de hardis corsaires, français et étrangers, qu'il fallait assaillir et ruiner son commerce. S'il eût accueilli Fulton, quand il vint lui offrir d'appliquer à la navigation la vapeur, ce moteur alors inconnu, il n'était plus besoin pour lui d'aller attaquer la Grande-Bretagne en Russie; il pouvait la frapper à Londres même, en prenant pour base d'opération l'Irlande, cette vieille ennemie de l'Angleterre, l'Irlande, où le général Humbert, avec quinze cents hommes seulement, avait pu débarquer sans obstacle. La destinée, plus forte que son génie, ne lui réservait pas ce triomphe.

Du reste, pour engager la Suède à tout sacrifier à la France, il fallait lui offrir d'autres dédommagements que ceux auxquels Napoléon consentait. Que pouvait faire le gouvernement suédois de vingt millions de denrées coloniales qu'il ne pouvait exporter? Les propriétaires de fer ne les auraient

pas reçues en échange de leurs produits. D'ailleurs comment porter ce fer à Hambourg, quand les croisières anglaises fermaient tous les ports de la Baltique et de l'Océan? C'étaient des subsides qu'il fallait à la Suède; le prince royal l'avait bien fait entendre par sa lettre du 8 décembre 1810. Si Napoléon les eût fournis, la campagne de Russie eût eu une issue bien différente.

Cependant Charles XIII n'avait pu résister à la lutte pénible que depuis un an il avait à soutenir; sa santé avait été grièvement altérée, et, dans le courant du mois de mars, il se vit dans la nécessité de remettre à son fils adoptif les rênes du gouvernement. La première démarche du prince royal fut un acte de déférence pour Napoléon. Voici la lettre par laquelle il lui donna connaissance de cette mesure :

Stockholm, le 18 mars 1811.

« Sire,

« Je m'empresse d'avoir l'honneur « d'instruire Votre Majesté que le roi, « à la suite d'une indisposition assez « grave, a pris, hier 17 mars, la résolution de me charger du gouvernement du royaume. J'espère que, par « le secours du Tout-Puissant, le roi « pourra bientôt reprendre le pouvoir « qu'il m'a confié, et suivre lui-même « ses relations d'amitié avec Votre Majesté Impériale; mais si, ce que Dieu « ne veuille, sa maladie venait à se « prolonger, je prie Votre Majesté de « continuer à m'honorer de ses bontés, « qui, dans tous les temps, m'ont été « si précieuses, et qui dans cette circonstance me deviendront encore plus « nécessaires. Je prie Votre Majesté « de vouloir bien compter invariablement sur la sincérité des sentiments « qui m'attachent à elle pour la vie, et « dont je désire trouver l'occasion de « lui donner de nouvelles preuves. »

Peu de temps après, la cour de Suède reçut la nouvelle de la naissance du roi de Rome, et le prince royal crut devoir, en son propre nom, adresser à l'empereur la lettre de félicitation suivante :

Stockholm, le 6 avril 1811.

« Sire,
 « Il m'est doux de me rappeler tout
 « ce que je dois aux bontés de Votre
 « Majesté; c'est surtout dans une cir-
 « constance qui me procure l'avantage
 « de pouvoir lui témoigner la part que
 « je prends à l'heureuse délivrance de
 « Sa Majesté l'impératrice. Ce grand
 « événement comble les vœux de tous
 « les Français, les vœux de ceux qui,
 « comme moi, conservent le plus par-
 « fait dévouement pour Votre Majesté.
 « Veuillez agréer, Sire, ceux que je
 « fais pour le prompt rétablissement
 « de votre auguste épouse et pour la
 « conservation des jours du roi de
 « Rome. Qu'il vive longtemps pour le
 « bonheur de la France, pour le bon-
 « heur particulier de Votre Majesté.

« Mon plus grand désir sera tou-
 « jours, Sire, de pouvoir donner à
 « Votre Majesté de nouvelles preuves
 « de l'inviolable attachement que je lui
 « porte, et j'ose espérer que mes ef-
 « forts pourront un jour répondre à
 « mon attente.

« C'est avec ces sentiments, etc. »

Plusieurs souverains quittèrent alors
 leurs États pour venir féliciter Napo-
 léon : le prince royal, retenu en Suède
 par les soins du gouvernement, envoya
 pour le remplacer le comte de Brahé,
 descendant des anciens rois de Suède,
 qui fut chargé de la lettre suivante
 pour Napoléon.

Stockholm, le 6 avril 1811.

« Sire,
 « J'ai l'honneur d'annoncer à Votre
 « Majesté que le roi vient d'ordonner
 « à M. le comte de Brahé de se rendre
 « à Paris, pour la complimenter sur
 « l'heureux accouchement de Sa Ma-
 « jesté l'impératrice et la naissance du
 « roi de Rome.

« Si la santé du roi avait pu me per-
 « mettre de m'absenter, j'aurais rem-
 « pli moi-même cette honorable mis-
 « sion. Chargé pendant sa maladie de
 « l'administration du royaume, j'ai dû
 « renoncer à ce bonheur. M. de Brahé
 « est le premier seigneur de Suède, le
 « plus ancien parmi les comtes, et
 « aussi distingué par ses principes mo-

« narchiques que par sa conduite et sa
 « naissance.

« Le roi, Sire, espère que ce choix
 « pourra être agréable à Votre Majes-
 « té, et il me charge de la prier d'a-
 « gréer les vœux qu'il forme pour le
 « prompt rétablissement de l'impéra-
 « trice et la conservation des jours du
 « roi de Rome. »

Il est inutile de remarquer à quel
 point toutes les lettres du prince royal
 à l'empereur sont empreintes de dé-
 férence et de dévouement, à quel point
 on y voit reproduites, sous toutes les
 formes, ses vives instances pour en-
 gager Napoléon à mettre la Suède en
 position de le servir (*). Mais le mal-

(* La lettre suivante ajoute une nouvelle
 preuve à tout ce qui précède.

Stockholm, 10 juin 1811.

« Sire,
 « Le général Simon m'a adressé d'Angle-
 « terre, où il est prisonnier de guerre, un
 « paquet qu'il me prie de transmettre à M. le
 « duc de Rovigo, ministre de Votre Majesté.
 « Les renseignements qu'il contient ont éveillé
 « mon attention, en ce qu'il m'est par-
 « venu, il y a quelque temps, des frontières
 « d'Allemagne des nouvelles semblables, sur
 « lesquelles je fis alors peu de fonds, mais
 « dont cependant je crois devoir faire l'objet
 « d'une communication à M. le baron Al-
 « quier. Je me serais encore servi de son
 « ministère, dans cette circonstance, s'il
 « n'était question que de guerre ou de po-
 « litique; mais comme nos ennemis paraissent
 « avoir d'autres projets, j'ai pensé devoir
 « adresser directement à Votre Majesté la
 « dépêche du général Simon. Votre Majesté
 « connaît cet officier; je ne lui en dirai rien :
 « personne ne sait mieux qu'elle le degré de
 « confiance que l'on peut avoir en lui. Quant
 « à ce qui concerne l'état présent de la
 « Grande-Bretagne sous le rapport de sa
 « situation militaire et financière, le mal
 « qu'elle éprouve par l'expulsion de son
 « commerce du continent, et le changement
 « qui résulterait dans sa politique de l'avè-
 « nement du régent au trône, j'ai trouvé ce
 « qu'en dit le général Simon entièrement
 « d'accord avec les avis secrets et les lettres
 « reçues de ce pays. Sire, les relations qui
 « existent entre la France et la Suède de-
 « mandent qu'on ne laisse pas ignorer au
 « ministère de Votre Majesté ce qui peut

heur voulut que, malgré toutes ces preuves d'intérêt et d'affection, l'empereur, prêtant toujours l'oreille aux insinuations des ennemis du prince royal qui étaient aussi les siens, comme les événements ne l'ont que trop prouvé, continuât ses mesures hostiles contre la Suède, mesures sans lesquelles il n'eût jamais été au pouvoir du prince royal, lors même qu'il en eût eu le désir, de faire déclarer la Suède contre Napoléon. Le fait suivant, qu'a déjà fait connaître la *Biographie des hommes du jour* (*), en est la preuve la plus évidente.

Lors de la diète d'Orébro, les deux comtes de Lævenhielm se firent remarquer parmi les huit ou dix personnages qui, dans le but ultérieur de la réunion des trois couronnes, agissaient en faveur du roi de Danemark; mais voyant leurs efforts inutiles, et que Charles XIII lui-même, cédant au vœu général, proposait le prince de Ponte-Corvo, comme ils ne désiraient que l'indépendance de la Suède, ils n'insistèrent pas, et l'élection se fit à l'unanimité le 21 août.

Par une politique toute de bienveillance pour les deux Lævenhielm, le roi Charles XIII désigna, comme on l'a vu plus haut, le comte Charles, son chambellan de cabinet, pour aller recevoir à Elseneur le nouveau prince royal, et le comte Gustave, pour le recevoir à son débarquement à Helsingborg, et commander les troupes sur sa route jusqu'à Stockholm.

Les deux comtes de Lævenhielm continuant leur service auprès du prince royal, en attendant qu'il eût formé sa

« intéresser la politique des deux puissances
« contre l'ennemi commun; mais dans cette
« circonstance, le souvenir de mes relations
« particulières avec Votre Majesté et les sen-
« timents personnels que je lui ai voués
« m'ont porté à lui adresser directement ce
« paquet; heureux toutes les fois que je puis
« trouver l'occasion de lui renouveler l'ex-
« pression de mon ancien et respectueux
« attachement. Je suis, etc. »

(*) *Biographie des comtes de Lævenhielm*, t. II, 2^e partie, p. 326.

« maison, voyaient bien qu'il ne man-
« quait pas d'aspirants pour les places
« nouvelles qu'elle devait faire créer.
« C'était pour eux une position délicate
« à laquelle ils voulurent mettre un
« terme. A cet effet, ils demandèrent
« audience au prince royal, lui exposè-
« rent leurs motifs pour le prier de les
« faire remplacer, lui déclarant d'ailleurs
« qu'ils se décidaient à quitter le service
« de Suède. « J'ai su, leur dit le prince
« royal, quelles ont été vos opinions
« et vos démarches lors de mon élec-
« tion. Vous vous proposez maintenant
« de quitter le service de Suède, et
« c'est probablement parce que vous
« craignez de servir dans une préfec-
« ture française; les apparences auto-
« risent vos appréhensions, mais elles
« vous trompent, car il est de mon
« devoir de servir les intérêts de la
« Suède aussi loyalement que j'ai servi
« ceux de la France. Ne vous pressez
« donc pas de quitter votre patrie. Si,
« dans un an, nous reconnaissons en-
« semble qu'il m'est impossible de la
« relever, je consentirai volontiers à
« votre départ, et peut-être m'en irai-
« je avec vous. Maintenant, ajouta le
« prince, parlez-moi avec franchise.
« Mon système d'indépendance sera-
« t-il populaire? »

« Le comte Gustave répondit avec une
« sincérité doublement commandée par
« cette noble confiance : « Quelques hom-
« mes, dans les hauts rangs, parta-
« gent seuls nos sentiments pour ce
« système; le reste de la nation n'é-
« coutant que le désir de se venger de
« la Russie, et ne comprenant pas
« qu'Alexandre, en envahissant la Fin-
« lande, n'a fait que céder à la politi-
« que convenue à Tilsitt avec Napoléon,
« ne voit de vengeur que celui-ci, et
« lui est dévoué. » — « Je le savais,
« reprit le prince, mais je vous sais
« gré de votre franchise. Mon entre-
« prise est difficile, elle l'est double-
« ment dans ma position chez vous;
« mais je me regarde comme engagé
« d'honneur et par le plus impérieux
« devoir, à maintenir l'indépendance
« de la couronne à laquelle je suis ap-
« pelé. Agissez avec mesure sur l'opi-

« nion ; détournez les Suédois de re-
« garder sans cesse à l'orient ; portez
« leur attention sur la Norwège, et
« espérons. »

Mais reprenons le fil des événements. La saison navigable était enfin arrivée, et avec elle commença la capture des bâtiments suédois par les corsaires français. Le ministre suédois à Paris demanda le redressement des torts faits au commerce de sa nation : des représentations furent adressées, dans le même but, au ministre Alquier ; les réponses de ce dernier portèrent l'empreinte du rôle de dictateur qu'il s'était proposé de jouer en Suède.

Le roi, dont la ferme résolution était de remplir fidèlement les engagements qu'il avait contractés, veillait, avec une attention non interrompue, à l'observation scrupuleuse des ordonnances publiées contre le commerce anglais. Cependant les journaux français insultaient périodiquement le gouvernement suédois, et étalaient avec emphase l'immensité du commerce de la Suède. Or la diminution considérable du revenu des douanes dans le cours de l'année 1811, prouve l'exagération et la fausseté de ces imputations.

Toutefois les violences des corsaires français contre le pavillon suédois augmentèrent journellement ; le ministre de Suède à Paris présenta dans les termes les plus convenables les pertes immenses qui en résultaient pour la nation ; mais loin d'obtenir la remise des vaisseaux capturés et une répression de ces abus pour l'avenir, les tribunaux des prises donnèrent presque toujours gain de cause aux capteurs. A la vérité, dans quelques affaires, le droit parut si évident aux tribunaux, que leurs sentences furent favorables aux Suédois ; mais le gouvernement français qui s'était réservé le droit de valider ces décisions, n'en confirma jamais aucune en faveur de la Suède. Ainsi les corsaires, assurés de l'impunité, eurent le champ libre pour exercer leurs rapines. On ne se contenta point de condamner, comme bonne prise, les vaisseaux suédois, sous le prétexte qu'ils étaient pourvus de licences anglaises ou qu'ils auraient dû

l'être ; de capturer dans le Sund les petits bâtiments de cabotage, chargés de comestibles et de produits des manufactures du pays ; d'arrêter ceux qui se trouvaient dans les ports allemands, où ils attendaient des cargaisons ; mais encore on traita les matelots suédois comme des prisonniers de guerre ; ils furent mis aux fers et ensuite envoyés dans les ports d'Anvers et de Toulon pour y servir sur les flottes françaises.

Des démêlés désagréables et presque journaliers eurent lieu dans le cours de l'été de 1811, entre la régence de la Poméranie et le vice-consul de France. Pour garantir cette province de l'arrivée de troupes françaises, une force militaire considérable y fut levée, sur la demande expresse de Napoléon et au grand détriment du pays ; et la plus scrupuleuse surveillance y était observée, à l'égard du commerce illicite de denrées coloniales. Malgré cette condescendance, il ne fut jamais possible de contenter les prétentions toujours croissantes du vice-consul français. Une rixe qui eut lieu à Stralsund, entre l'équipage d'un corsaire français et quelques recrues de la landsturm, et dans laquelle il resta prouvé que les Français avaient commencé par outrager et attaquer les soldats poméranais, fut néanmoins regardée à Paris comme une infraction à la paix, et l'on exigea que les soldats suédois fussent punis de mort.

M. le baron Alquier présenta, au mois de juillet, une note officielle, dont le contenu et le style peu mesuré exigèrent une réponse, qui lui rappela le respect qu'il devait à la nation et les égards que se doivent réciproquement les souverains. M. Alquier prit sur lui de déclarer qu'il ne pouvait plus traiter avec M. Engeström, et demanda qu'un individu particulier fût nommé pour correspondre avec lui.

Dès lors tous les rapports officiels avec M. le baron Alquier cessèrent ; néanmoins le langage du duc de Bassano parut devoir amener quelque changement dans la politique de la France envers la Suède. On crut en voir une preuve dans le rappel du mi-

nistre, rappel qui avait été formellement demandé.

Quelques mois avant ces discussions pénibles, une levée de troupes avait été ordonnée par les états, et cette mesure avait donné lieu à quelques troubles dans l'île de Vermdön, voisine de Stockholm, et dans la province de Roslagen. Ces troubles furent promptement apaisés, et offrirent au prince royal une nouvelle occasion de déployer sa modération, sa prudence, son esprit de conciliation et son patriotisme éclairé. Voici quelques extraits des discours qu'il prononça dans cette circonstance.

« Le roi, disait-il à une députation de Vermdön, n'a rien ordonné qui soit contraire aux lois. Sa Majesté a seulement fait exécuter une résolution des états du royaume, sanctionnée et approuvée par Sa Majesté. Le roi est par conséquent en droit d'attendre la plus stricte obéissance. Le temps du désordre est passé, il faut que le règne des lois commence.

« Le roi pouvant légalement lever cinquante mille hommes, d'après la résolution des états, pour le recrutement de son armée, n'en a cependant exigé que quinze mille, parce qu'il les croit suffisants pour la défense de la patrie.

« Et vous avez pu méconnaître les intentions paternelles de Sa Majesté ? Si vos pères avaient été aussi peu patriotes que vous, la Suède serait esclave maintenant sous un joug étranger. Je vous le demande : voulez-vous rester ce que vous êtes, Suédois et indépendants ?

« Je porte tous les bons Suédois dans mon cœur. J'ai été appelé dans ce pays par le vœu réuni de la nation et du roi. Je suis venu, avec confiance, pour vous protéger et vous défendre ; mais si l'on ose s'opposer à l'exécution des ordres donnés, le coupable sera frappé par l'autorité légale, aussi promptement qu'il pourrait être frappé par le feu du ciel.

« Au reste, je me mets à votre place ; vous conservez encore un

« souvenir déchirant du traitement de l'ancien *landtvärn* (*) ; celui qui vit alors son fils périr d'une manière misérable, put hésiter au moins, avant d'abandonner un autre enfant, pour lequel il redoute le même sort. Mais je vous le répète, si l'intérêt de l'État exige que vos fils marchent, ce que je ne crois point encore, je marcherai avec eux et ils seront traités comme mon fils.

« Calmez donc ces alarmes puériles, et souvenez-vous que le seul moyen d'être maître chez soi, c'est d'être préparé contre toute attaque hostile.

« ... Je ne veux point savoir les noms des individus qui ont pris part au désordre ; mais je conserverai toujours le souvenir de ceux d'entre les habitants de Vermdön, qui se sont montrés bons Suédois, et heureusement leur nombre est le plus grand.

« Pour vous prouver que je veux tirer le rideau sur le passé, j'irai l'un de ces jours vous voir dans votre île avec mon fils. Je serai sans garde ; je ne veux en avoir d'autre que celle que je dois toujours trouver dans vos cœurs.

— « Sire, dit-il encore dans un discours au roi, les mesures prises pour le recrutement de l'armée sont fondées sur une résolution des états du royaume, sanctionnée par Votre Majesté. Elles sont fondées sur la justice. Quel est le paysan surtout, qui ne doive en apprécier le bienfait, lorsque les terres jusqu'ici privilégiées ne sont point affranchies de la levée, lorsque tout individu qui a l'âge requis en est passible sans distinction, lorsqu'enfin cette charge extraordinaire ne pèse pas plus sur une classe que sur une autre !

« Tous les bons Suédois sentiront que l'intention de Votre Majesté est plutôt de convaincre nos ennemis que la Suède est en état de se défendre, que de faire marcher le renfort qu'elle demande à la nation, pour

(*) *Landtvärn*, conscription.

« le tenir en réserve afin d'être en
« mesure contre tout événement.

— « Portez vos regards sur le pas-
« sé, disait-il à la députation de Ros-
« lagen; examinez ce que vous étiez
« il y a vingt ans et ce que vous êtes
« aujourd'hui; pour conserver ce
« qui vous reste, il n'y a de garantie
« pour vous que dans les armes et la
« ferme volonté de vous en servir au
« besoin.

« Ne craignez pas que vos enfants
« soient maltraités; j'adoucirai leurs
« besoins, je partagerai leurs priva-
« tions quand il en sera temps. La car-
« rière des honneurs est ouverte à
« tous; celui qui se conduira bien,
« peut aspirer à être officier, et à de-
« venir même un des chefs de l'ar-
« mée.

« Maintenant que vous avez l'espé-
« rance d'obtenir votre pardon, dites-
« moi, avouez-moi franchement, si
« dans vos assemblées tumultueuses
« vous n'avez pas craint de voir planer
« au milieu de vous l'ombre de Char-
« les XII, pour vous reprocher d'hési-
« ter un moment de fournir des défen-
« seurs à la patrie ! »

Peu de temps après, le désaccord
toujours croissant entre la Suède et
la France excita dans l'âme du prince
royal de si violents combats, de si
cruels chagrins, qu'il fut atteint d'une
maladie des plus graves, pendant la-
quelle on le vit invoquer la mort et
refuser les secours de l'art. Cependant
il se rétablit, et à cette occasion tous
les ordres de l'État vinrent lui présen-
ter les témoignages de leur joie. On a
conservé la réponse qu'il adressa aux
députés de la banque. Nous croyons
devoir en faire connaître quelques
passages qui prouvent sa sollicitude
pour sa nouvelle patrie, et la sagesse
de ses vues administratives.

« ... Sa Majesté est généralement
« satisfaite du zèle des magistrats et
« du bon esprit qui anime tous les ha-
« bitants du royaume. Partout l'*extra-
« rotering* (*) est sur le point d'être

(*) Nouvelle formation de régiments par
les terres jusqu'alors privilégiées ou affran-
chies.

« encadré dans l'armée, et les quinze
« mille hommes demandés pour son
« recrutement sont tous prêts à l'être,
« si les besoins de la patrie l'exigent.
« Par ce moyen, l'armée de terre sera
« d'environ soixante mille hommes,
« et l'armée navale de quinze mille
« matelots. Ces forces paraissent suf-
« fisantes au roi pour conserver intact
« le territoire suédois; mais l'union
« intime qui existe entre lui et la
« nation, est le garant le plus as-
« suré de notre indépendance. Cette
« union rendra aussi vains les efforts
« que l'on pourrait faire pour nous as-
« servir, que le sont ceux des vagues
« qui viennent se briser contre nos
« rochers.

« Messieurs, un dépôt bien précieux
« vous est confié : celui de la fortune
« publique. J'ai vu et je vois avec bien
« de la peine les atteintes que lui
« portent les spéculations de l'agio-
« tage. Les personnes qui persistent à
« le confondre avec le commerce, sont
« dans une erreur qui pourra leur
« être funeste. Le gouvernement pro-
« tégera le commerce licite; il encou-
« ragera l'industrie, mais il poursuivra
« et punira l'agiotage.

« S'il est impolitique de ne pas sui-
« vre la marche du siècle, c'est surtout
« en matière de finances; les gouver-
« nements les plus puissants de l'Eu-
« rope nous offrent de grands exem-
« ples. Sachons profiter de leurs le-
« çons. »

Cependant la santé du roi s'était
rétablie, et lui permit de reprendre en
main le sceptre qu'il avait confié à son
fils. Le prince profita de cette occa-
sion pour présenter au souverain un
compte rendu de sa gestion. Quelques
passages de cet acte important trou-
vent naturellement leur place ici, puis-
qu'ils font connaître tout ce que la
Suède avait déjà gagné, tout ce qu'elle
avait réparé de maux, malgré les en-
traves que son accession au système
continental avait apportées à sa prospé-
rité.

« Quand Votre Majesté, dit le
« prince, se décida à embrasser la po-
« litique continentale et à déclarer la

« guerre à la Grande-Bretagne, la Suède
 « sortait d'une lutte malheureuse; ses
 « plaies étaient encore saignantes. Il lui
 « fallut faire de nouveaux sacrifices,
 « dans le moment même où elle per-
 « dait une des principales branches des
 « revenus publics la presque totalité
 « du produit de ses douanes.

« Malgré l'isolement où se trouve la
 « Suède, elle a fait, pour l'intérêt de
 « la cause commune, tout ce que l'on
 « pouvait attendre d'un peuple fidèle à
 « ses engagements. Plus de deux mil-
 « lions de rx. ont été employés pour
 « le recrutement de l'armée et la mise
 « en état de défense de nos côtes, de
 « nos îles, de nos forteresses et de
 « notre flotte.

« Je ne dissimulerai pas à Votre Ma-
 « jesté que notre commerce, pour ainsi
 « dire réduit à un simple cabotage de
 « port à port, a beaucoup souffert de
 « cet état de guerre. Des corsaires,
 « sous pavillons amis, contre lesquels
 « il eût été injurieux de prendre des
 « mesures de sûreté et de précaution,
 « ont profité de notre confiance dans
 « les traités pour capturer, les uns
 « après les autres, près de cinquante
 « de nos bâtiments. Mais enfin votre
 « flottille, Sire, a reçu l'ordre de pro-
 « téger le pavillon suédois et le com-
 « merce innocent de vos sujets, contre
 « des pirateries qui ne sauraient être
 « avouées ni autorisées par aucun gou-
 « vernement.

« Les croiseurs sous pavillon fran-
 « çais ont donné une extension illi-
 « mitée à leurs lettres de marque; les
 « torts qu'ils nous ont faits ont été
 « l'objet de nos réclamations; la jus-
 « tice et la loyauté de Sa Majesté l'em-
 « pereur des Français sont garants de
 « leur redressement.

« La justice et la loyauté envers tous
 « les peuples sont les guides de la po-
 « litique de Votre Majesté, de même
 « que l'indépendance et le bonheur de
 « ses sujets en sont le but.

« L'armée et les finances, ces deux
 « principaux garants de la conservation
 « d'un État, ont surtout attiré ma
 « constante sollicitude.

« Une sage économie a présidé à

« l'emploi des fonds, qui ont été des-
 « tinés aux armements que l'état de
 « guerre avait rendus nécessaires. Cette
 « guerre, en influant essentiellement
 « sur les exportations des productions
 « de la Suède, sur la marche générale
 « du commerce et sur l'imagination des
 « commerçants, avait fait monter le
 « cours du change d'une manière exor-
 « bitante. Je me suis particulièrement
 « attaché à arrêter ce fléau des États.
 « En réprimant d'un côté l'agiotage,
 « j'ai cherché de l'autre à activer l'in-
 « dustrie intérieure et le commerce
 « licite de la Suède.

« J'ai eu la satisfaction de voir que
 « mes efforts ont été couronnés de
 « succès, et que le cours du change sur
 « Hambourg, porté jusqu'à cent trente-
 « six sk. le 19 mars, s'est amélioré
 « jusqu'à quatre-vingt-quatre sk. le 3
 « janvier.

« J'ai pris des mesures pour encou-
 « rager et rendre plus générale la cul-
 « ture du lin et du chanvre, pour ac-
 « tiver la recherche des sources de sel,
 « pour continuer les défrichements
 « dans la Dalécarlie, pour établir une
 « nouvelle communication et de nou-
 « veaux marchés dans le Vermland,
 « pour former une compagnie destinée
 « à pêcher le hareng dans la haute mer,
 « pour prolonger les relations de com-
 « merce avec la Finlande, pour mettre
 « en exécution les résolutions finan-
 « cières des états du royaume, pour
 « donner à la direction des magasins,
 « à celle des douanes et au gouverne-
 « ment de l'île de Saint-Barthélemy,
 « une nouvelle organisation.

« La récolte n'ayant pas été bonne,
 « j'ai avisé aux moyens de prévenir la
 « disette, en faisant venir du blé de
 « l'étranger, et en permettant, pour
 « que cette importation n'influat pas
 « sur le cours du change, qu'on pût
 « exporter du sel, contre l'obligation
 « de prendre des grains en retour. Cet
 « échange a pu s'effectuer d'autant plus
 « facilement, qu'il existe encore une
 « provision suffisante de sel dans le
 « pays pour la consommation de deux
 « ans.

« J'ai vu avec douleur que l'usage et

« la fabrication immodérée de l'eau-
 « de-vie, en faisant disparaître l'intérêt
 « général pour l'intérêt particulier, dé-
 « moralisera la nation, et l'exposera
 « tôt ou tard à une disette inévitable.
 « Je n'ai pu employer, à cet égard, que
 « les exhortations que j'ai puisées dans
 « les sentiments paternels de Votre
 « Majesté, et je remets à d'autres temps
 « et aux lumières des états du royaume
 « le soin d'arrêter un mal que chaque
 « particulier reconnaît, et qui va tou-
 « jours croissant.

« J'ai porté une attention particu-
 « lière sur l'état et l'organisation des
 « hôpitaux, sur les établissements
 « pieux, sur les moyens d'arrêter, ou
 « au moins de soulager la mendicité.

« La police intérieure et l'agricul-
 « ture n'ont pas été perdues de vue,
 « et une académie centrale d'agricul-
 « ture vient d'être formée pour donner
 « à l'économie publique et aux con-
 « naissances statistiques une impulsion
 « et un encouragement qui contribu-
 « ront à assurer la prospérité de l'État.

« Les travaux du canal de Gothie,
 « ce grand monument du règne de
 « Votre Majesté, ont été poussés avec
 « une grande activité; ceux du canal
 « de Södertelje, arrêtés par des obsta-
 « cles que le zèle de la direction n'a pas
 « pu surmonter, reprendront une mar-
 « che plus rapide.

« J'ai mis à exécution la résolution
 « solennelle des états du royaume,
 « sanctionnée par Votre Majesté, tou-
 « chant l'armement national; mais
 « soigneux de n'enlever à l'agriculture
 « que les bras indispensablement néces-
 « saires pour la défense de la patrie,
 « je n'ai ordonné que la levée de quinze
 « mille hommes sur les cinquante mille
 « que les états avaient mis à la dispo-
 « sition de Votre Majesté. Les cadres
 « du nouveau *rotering* et de l'arme-
 « ment national sont presque entière-
 « ment remplis, et toutes les mesures
 « ont été prises pour en utiliser l'em-
 « ploi. L'armée réglée a été recrutée,
 « et, ainsi que toute la réserve, ha-
 « billée à neuf et munie d'armes en
 « bon état. Il s'en trouve une quantité
 « suffisante dans les dépôts, et les fa-

« briques d'armes ont reçu une nou-
 « velle activité. La fabrication de la
 « poudre et du salpêtre a été étendue
 « et améliorée; l'artillerie se trouve
 « dans un état respectable.

« Votre Majesté daignera voir, par
 « ce résumé, que, quoique les détract-
 « teurs de la Suède aient osé dire qu'il
 « faudrait soixante ans pour y organi-
 « ser une armée de soixante mille hom-
 « mes, celle-ci pourra cependant se
 « montrer, au mois d'avril prochain,
 « aux amis comme aux ennemis de
 « Votre Majesté. Le but de cette aug-
 « mentation de nos forces militaires
 « n'est entièrement que défensif. Sans
 « autre ambition que celle de conserver
 « sa liberté et ses lois, la Suède veut
 « pouvoir se défendre, et elle le peut.
 « Bornée d'un côté par la mer, et de
 « l'autre par des montagnes inaccessi-
 « bles, ce n'est pas seulement du cou-
 « rage de ses habitants, ni de ses beaux
 « souvenirs de gloire, qu'elle doit se
 « former une garantie de son indépen-
 « dance, c'est encore de sa position
 « locale, de ses monts, de ses forêts,
 « de ses lacs et de ses frimas. Qu'elle
 « sache donc profiter de ces avantages
 « réunis, et que ses habitants se per-
 « suadent intimement de cette vérité,
 « que si le fer, enfant de leurs monta-
 « gnes, prépare les moissons en sillon-
 « nant leurs champs, c'est aussi le fer
 « seul et la ferme volonté de s'en servir
 « qui peuvent les défendre. »

On était alors au 7 janvier 1812.
 Les plaintes proférées par le prince
 contre les corsaires français se rap-
 portaient surtout à un fait tout récent.
 Depuis que la saison avait éloigné la
 flotte anglaise de la Baltique, les cor-
 saires français avaient renouvelé leurs
 violences avec une nouvelle activité.
 Le gouvernement suédois s'était vu
 dans la nécessité de donner ordre à sa
 marine d'arrêter les pirates qui gêne-
 raient le commerce du pays de port à
 port, et qui auraient fait des prises
 suédoises. Plusieurs corsaires français
 qui insultaient les côtes avaient été
 chassés; l'un d'eux, le *Mercur*, qui
 osa pénétrer jusque dans les ports de
 la Suède, avait été pris.

Le roi, affligé de voir ainsi maltraiter ses sujets, et ruiner le commerce suédois, au sein de la paix la plus solennelle, ordonna qu'un courrier fût envoyé sur-le-champ à Paris avec un état exact et détaillé de tous les dommages que le commerce suédois avait soufferts, et avec la demande que de pareilles violences ne se renouvelassent pas à l'avenir. Le *Mercur*e et son équipage furent mis à la disposition de M. de Cabre, chargé d'affaires de France à Stockholm, auquel M. Engeström remit le 3 janvier la note suivante :

« J'eus l'honneur de vous annoncer avant-hier que le roi, s'étant adressé à Sa Majesté l'empereur des Français pour porter des plaintes sur les pirateries exercées par le corsaire le *Mercur*e, s'en remettait trop à sa justice et à l'amitié de Sa Majesté Impériale et Royale, pour ne pas juger superflu de garder le corsaire jusqu'à l'arrivée d'une réponse de Paris : qu'ainsi ce bâtiment avec tous les sujets de l'empereur qui étaient à son bord, seront remis à votre disposition quand vous le désirerez.

« C'est pour rendre cette démarche d'autant plus officielle, que j'ai l'honneur de vous la renouveler par écrit.

« Des ordres étant donnés de faire entrer le corsaire en question dans un port de Suède, où il peut se trouver plus en sûreté qu'à la rade de Vardöse, je ne manquerai pas de vous marquer le nom du port où il est stationné, aussitôt que j'en aurai reçu le rapport. »

À cette lettre, M. de Cabre répondit dès le lendemain en ces termes :

« J'ai reçu la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrite hier, dans laquelle elle m'annonce que Sa Majesté le roi de Suède juge superflu de garder le corsaire français le *Mercur*e, jusqu'à ce qu'il ait reçu une réponse de Paris ; et que ce bâtiment et les sujets de l'empereur qui étaient à son bord sont à ma disposition.

« Je n'ai rien appris relativement à

« cette affaire, que ce que vous avez bien voulu m'en communiquer, monsieur le baron ; j'ignore absolument où se trouve le *Mercur*e ; il m'est par conséquent impossible de lui transmettre les nouvelles dispositions de la cour de Stockholm à son égard. Il est donc nécessaire, pour leur donner leur plein effet, que Votre Excellence fasse parvenir dans le port de Suède, où ce bâtiment aura pu être conduit, l'ordre du roi de faire savoir à celui qui commande qu'il est maître d'aller où bon lui semblera. Je soumets cette mesure à votre sagesse, monsieur le baron ; et Votre Excellence jugera si elle est convenable.

« En attendant, je me suis empressé d'informer Son Excellence monsieur le duc de Bassano du contenu de la lettre de Votre Excellence, en date d'hier. Je lui ai pareillement adressé les pièces relatives à la même affaire, que vous aviez bien voulu me communiquer précédemment.

« Agréez, monsieur le baron, etc. »

Le chargé d'affaires de Suède à Paris exécuta ce qui lui avait été ordonné. Le ministère de France donna l'espérance que les représentations de la Suède seraient écoutées, et que les griefs dont elle se plaignait seraient examinés avec une impartiale justice. Pendant que le gouvernement suédois se livrait à l'espérance consolante de voir enfin disparaître tout motif d'éloignement entre les deux cours, par une explication loyale et généreuse du gouvernement français, il apprit que déjà dès le commencement de l'automne, le prince d'Eckmühl, commandant les troupes françaises dans le nord de l'Allemagne, avait annoncé qu'il ferait entrer ces troupes dans la Poméranie et dans l'île de Rugen, aussitôt que les glaces le lui permettraient. Les instructions que le commandant suédois avait reçues, donnaient lieu d'espérer que ses troupes défendraient les provinces allemandes contre toute agression étrangère. Malheureusement l'astuce prévalut sur le devoir, le courage des troupes suédoises fut paralysé

par la faiblesse de leur chef, et la Poméranie fut envahie.

Ce nouvel outrage excita une vive indignation en Suède, et l'exaspération de la nation fut à son comble. A peine cette nouvelle fut-elle parvenue à Stockholm, que le prince royal crut devoir adresser la lettre suivante à l'empereur.

Stockholm, le 11 février 1812.

« Sire,

« Les rapports qui viennent d'arriver portent qu'une division de l'armée aux ordres du prince d'Eckmühl a envahi le territoire de la Poméranie suédoise dans la nuit du 26 au 27 janvier : cette division a poursuivi sa marche, est entrée dans la capitale du duché, et s'est emparée de l'île de Rugen.

« Le roi attend que Votre Majesté fasse connaître les causes qui ont pu la porter à agir d'une manière aussi diamétralement opposée aux traités existants. Mes anciens rapports avec Votre Majesté m'autorisent à la supplier de ne pas tarder à faire connaître ses motifs, pour que je puisse donner au roi mon opinion sur l'adoption de la politique que la Suède doit embrasser désormais.

« L'outrage fait gratuitement à la Suède est vivement senti par le peuple, et doublement par moi, Sire, qui suis chargé de l'honneur de le défendre. Si j'ai contribué à rendre la France triomphante, si j'ai constamment souhaité de la voir respectée et heureuse, il n'a jamais pu entrer dans ma pensée de sacrifier les intérêts, l'honneur et l'indépendance du pays qui m'a adopté. Votre Majesté, si bon juge dans le cas qui vient d'avoir lieu, a déjà pénétré ma résolution. Peu jaloux de la gloire et de la puissance qui vous environnent, Sire, je le suis beaucoup de ne pas être regardé comme vassal. Votre Majesté commande à la majeure partie de l'Europe, mais sa domination ne s'étend pas jusqu'au pays où j'ai été appelé. Mon ambition se borne à le défendre, et je le regarde comme

« le lot que la Providence m'a départi. L'effet que l'invasion, dont je me plains, a produit sur ce peuple, peut avoir des conséquences incalculables ; et quoique je ne sois point Coriolan ; et quoique je ne commande pas à des Volsques, j'ai assez bonne opinion des Suédois pour vous assurer, Sire, qu'ils sont capables de tout oser et de tout entreprendre, pour venger les affronts qu'ils n'ont point provoqués, et pour conserver des droits auxquels ils tiennent peut-être autant qu'ils tiennent à leur existence. »

L'entrée des troupes françaises en Poméranie fut immédiatement suivie de l'arrestation des employés suédois dans cette province. Ils furent conduits dans les prisons d'Hambourg. Là on les menaça de la mort ; on s'efforça vainement de les obliger, par des promesses, à rompre leurs serments ; les dernières ressources du pays furent épuisées par des contributions énormes ; on força, par des coups de canon, les bâtiments suédois à rester dans les ports de la Poméranie, et on les arma aussitôt en course ; les emplois publics de la province furent occupés par des agents français, enfin deux régiments suédois furent désarmés et envoyés en France comme prisonniers de guerre.

Pendant que ces hostilités s'exerçaient dans la Poméranie, on arrêtait les postes suédoises à Hambourg, et on y faisait des perquisitions secrètes pour découvrir les sommes que les Suédois y possédaient. Le chargé d'affaires de Suède à Paris, privé de toute nouvelle de la Suède, eut bientôt, par la voie publique, la certitude de l'entrée des troupes françaises dans la Poméranie. Il présenta en conséquence une note au duc de Bassano, pour obtenir des éclaircissements sur cette occupation. On lui demanda si c'était par ordre de sa cour qu'il faisait cette représentation, et lorsqu'il eut déclaré que, dans une affaire de cette importance, il avait cru devoir prévenir les ordres du roi son maître, le duc de Bassano lui fit observer qu'il fallait les

attendre, avant qu'il pût s'expliquer sur l'objet principal.

Dans cet état des choses, on conçoit que le premier soin de Charles XIII devait être de s'assurer des dispositions des puissances dont l'influence était la plus intéressante pour la Suède, et de se préparer, par de nouvelles alliances, la plus grande sécurité pour l'avenir.

Le silence du cabinet français continuait, et tout annonçait une rupture prochaine entre cette puissance et la Russie. La saison s'approchait où les flottes anglaises visiteraient de nouveau la Baltique, et il y avait tout lieu de prévoir que le ministère britannique, en récompense des ménagements accordés au commerce suédois, exigerait une conduite pacifique plus décidée de la part de Charles XIII. La Suède se voyait par conséquent à la fois exposée au ressentiment de l'empereur Napoléon ou aux hostilités de la Grande-Bretagne, et aux agressions de la cour de Russie. Le Danemarck avait déjà pris une attitude menaçante.

Charles XIII, convaincu du danger qu'il y avait à se laisser entraîner par la marche précipitée des événements, jugea qu'il était temps de se rapprocher du cabinet anglais. Le marquis de Wellesley, alors ministre des affaires étrangères, se montra disposé à accueillir les propositions de la Suède, et pénétré du danger imminent que courait l'Europe. Quelque temps après, un traité de paix, avantageux aux deux pays, fut conclu à Orébro avec l'Angleterre.

Le gouvernement suédois devait regarder l'ignorance où l'empereur des Français laissait la Suède, relativement à ses intentions ultérieures, comme une preuve de la ferme résolution où il était de l'entraîner despotiquement dans son système continental, système dont elle se trouvait naturellement détachée par la prise de la Poméranie. Il avait d'ailleurs sous les yeux un exemple frappant dans le sort que subissait une puissance de l'Allemagne, amie de la Suède, qui, après avoir été très-longtemps laissée dans

l'incertitude, sur la question de savoir si ses offres d'alliance seraient acceptées, avait été tout à coup cernée par des armées françaises, et s'était vue contrainte de se livrer à la discrétion de l'empereur.

La réunion du pays d'Oldenbourg à l'empire français donna lieu à des différends, tant à cet égard que relativement au système continental, entre les cours de France et de Russie, et les préparatifs de guerre qui se faisaient des deux côtés devaient naturellement conduire à des hostilités ouvertes. Cependant la France n'avait encore fait auprès de Charles XIII aucune démarche tendante à engager la Suède dans une guerre contre la Russie.

Mais quand les rapports des deux États devaient être regardés comme rompus par l'occupation de la Poméranie, les propositions suivantes furent faites de la part de l'empereur, non pas officiellement, mais par une voie non moins sûre, M. de Signeul, chargé d'affaires de Suède à Paris, que Napoléon se décida à envoyer à Stockholm dans le courant du mois de mars.

Après avoir fait un long exposé des déviations souvent répétées de la Suède, d'une observation sévère des principes du système continental, déviations qui, disait-il, l'avaient à la fin forcé de faire entrer ses troupes en Poméranie, sans cependant l'occuper, Napoléon exigeait :

Qu'une nouvelle déclaration de guerre fût faite à l'Angleterre; que toute communication avec les croiseurs anglais fût sévèrement défendue; que les rivages du Sund fussent pourvus de batteries, la flotte équipée, et le canon tiré contre les bâtiments anglais.

Qu'en outre, la Suède mit sur pied une armée de trente à quarante mille hommes pour attaquer la Russie, au moment où les hostilités commenceraient entre cette puissance et l'empire français.

Pour dédommager la Suède, l'empereur lui promettait la restitution de la Finlande, des possessions en Alle-

magne, et des secours pour continuer la guerre.

Napoléon s'obligeait, en outre, à acheter pour vingt millions de francs de denrées coloniales, à condition que le paiement ne s'effectuait qu'après que les marchandises auraient été déchargées à Dantzic ou à Lubeck.

Enfin, Napoléon permettait que la Suède pût participer à tous les droits et avantages dont jouissaient les Etats de la confédération du Rhin.

Le gouvernement suédois fixa d'abord son attention sur la différence immense qui existait entre les sacrifices exigés et le dédommagement que le royaume pouvait s'en promettre. Il ne se dissimula point qu'un état de guerre active avec la Russie, dont la suite nécessaire serait des hostilités ouvertes avec la Grande-Bretagne, surpasserait les forces et les ressources de la Suède; que la présence d'une flotte anglaise dans la Baltique pourrait enchaîner, pendant l'été, les opérations suédoises, et que d'ailleurs il n'existait aucun grief contre la Russie depuis le traité conclu avec elle; qu'en attendant, les côtes et les ports de la Suède seraient abandonnés à la vengeance de l'Angleterre; qu'une complète stagnation du commerce et l'interruption du cabotage occasionneraient une misère publique; que le besoin pressant où allait se trouver la Suède de se pourvoir de blé, exigeait impérieusement des rapports pacifiques tant avec la Russie qu'avec l'Angleterre; que la fin subite de la guerre entre la France et la Russie laisserait infailliblement la Suède sans aucune augmentation de territoire, surtout si l'armée suédoise, par l'effet de la guerre avec l'Angleterre, était mise hors d'état de s'éloigner de ses parages; que d'ailleurs ces préparatifs et une année de guerre demanderaient une dépense de douze à quinze millions de rixdalers, dépense au-dessus de ses ressources. Charles XIII n'hésita donc plus, et il ouvrit ses ports aux pavillons de toutes les nations.

Il fallait cependant répondre aux propositions de la France; Charles XIII fit déclarer à Napoléon, par M. de Si-

gneul, que *la Suède, convaincue que ce n'était qu'à lui qu'elle devait la perte de la Finlande, ne pourrait jamais croire à son amitié pour elle, s'il ne lui faisait donner la Norwége, pour la dédommager du mal que sa politique lui avait fait.*

Nous avons vu plus haut (*), que dès son arrivée en Suède, le prince royal avait senti la nécessité de cette accession, qui devait faire de la presque île scandinave un tout homogène et compacte, en réunissant deux peuples de même origine et dont les intérêts devaient être les mêmes. Aussi n'avait-il rien négligé pour faire sentir aux Suédois que cette acquisition leur serait beaucoup plus utile que la restitution de la Finlande, dont le peuple était sans doute dévoué à la Suède, mais dont la noblesse, d'ailleurs très-influente, s'était montrée si indocile et si vénale sous le règne de Gustave III, et sous celui de son fils. En acquérant la Norwége, la Suède augmentait l'étendue de son littoral et les ressources de sa marine, elle obtenait de nombreux débouchés sur la mer du Nord, et vingt-quatre villes régulières presque toutes sur les côtes. En outre, la Norwége pouvait fournir trente mille hommes d'infanterie et cinq mille de cavalerie, qui, réunis aux ressources de la Suède, faisaient de la presque île un État important, et capable de lutter avec avantage contre toute agression étrangère, tandis que la Finlande pouvait être reprise sans peine par la Russie, et que l'invasion de la Poméranie par les Français, jointe à l'exemple du passé, prouvait à quel point étaient peu stables les établissements suédois en Allemagne.

Napoléon, qui modifiait si facilement la carte de l'Europe, aurait pu consentir à cette cession, en dédommageant le Danemark par quelque échange; mais, invoquant dans cette circonstance le droit des nations qu'il avait si souvent violé, il déclara qu'étant l'allié et l'ami du roi de Danemark, il ne consentirait jamais à le dépouiller,

(* Page 328, col. 1.

et qu'il regardait cette proposition comme un outrage.

Le ton de suzeraineté que prenait Napoléon, était plus propre à accroître l'irritation, qu'à faire oublier de justes griefs ; aussi le gouvernement suédois qui prévoyait un refus de ce genre, avait noué des négociations avec la Russie. Le prince royal, par ordre du roi, répondit en ces termes à Napoléon :

Stockholm, le 24 mars 1812.

« Sire,

« Des notes viennent de me parvenir, et je m'empresse de m'en ouvrir à Votre Majesté Impériale, avec toute la franchise qui constitue mon caractère.

« Lorsque les vœux du peuple suédois m'appelèrent à succéder au trône, j'espérais, en quittant la France, pouvoir toujours allier mes affections personnelles aux intérêts de ma nouvelle patrie. Mon cœur nourrissait l'espoir qu'il pourrait s'identifier avec le sentiment de ce peuple, tout en conservant le souvenir de ses premiers penchants, et en ne perdant jamais de vue la gloire de la France, ni l'attachement sincère qu'il a voué à Votre Majesté ; attachement fondé sur une confraternité d'armes que tant de hauts faits avaient illustrée.

« C'est avec cet espoir que je suis arrivé en Suède ; j'ai trouvé une nation généralement attachée à la France, mais plus encore à sa liberté et à ses lois ; jalouse de votre amitié, Sire, mais ne désirant jamais l'obtenir aux dépens de son honneur et de son indépendance. Le ministre de Votre Majesté a voulu heurter ce sentiment national, et son arrogance a tout gâté. Ses communications ne portaient aucun caractère des égards que se doivent mutuellement les têtes couronnées ; en remplissant au gré de ses passions les intentions de Votre Majesté, le baron Alquier parlait en proconsul romain, sans se rappeler qu'il ne s'adressait point à des esclaves.

« Ce ministre a donc été la première

« cause de la méfiance que la Suède a commencée à montrer pour les intentions de Votre Majesté à son égard ; des événements subséquents ont dû y ajouter un nouveau poids.

« Déjà, Sire, j'avais eu l'honneur de faire connaître à Votre Majesté Impériale, par mes lettres du 19 novembre et 8 décembre 1810, la situation de la Suède, et le désir qu'elle avait de trouver en Votre Majesté un appui ; elle n'a pu voir, dans le silence de Votre Majesté, qu'une différence non méritée ; et elle a dû se prémunir contre l'orage prêt à fondre sur le continent.

« Sire, l'humanité n'a déjà que trop souffert. Le sang des hommes inonde la terre depuis vingt ans ; et il ne manque à la gloire de Votre Majesté que de l'empêcher de couler.

« Si Votre Majesté trouve bon que le roi fasse connaître à Sa Majesté l'empereur Alexandre la possibilité d'un rapprochement, j'augure assez bien de la magnanimité de ce monarque pour oser assurer qu'il se prêtera à des ouvertures également équitables pour votre empire et pour le Nord ; si un événement si inattendu et si universellement désiré pouvait avoir lieu, combien les peuples du continent ne béniraient-ils pas Votre Majesté ! Leur reconnaissance serait augmentée, en raison de l'effroi que leur inspire le retour d'un fléau qui a tant pesé sur eux, et dont les ravages ont laissé des traces si cruelles.

« Sire, un des moments les plus heureux que j'aie éprouvés depuis que j'ai quitté la France, c'est celui qui m'a procuré la certitude que Votre Majesté ne m'avait pas tout à fait oublié. Votre Majesté a bien jugé mon cœur ; elle a reconnu combien il devait être tourmenté par la perspective douloureuse de voir les intérêts de la Suède à la veille d'être séparés de ceux de la France, ou de sacrifier ceux de la patrie qui m'a adopté avec une confiance sans bornes. Sire, quoique Suédois par honneur, par devoir et par religion, je m'identifie encore par mes vœux à cette belle

« France qui m'a vu naître, et que j'ai
 « servi fidèlement depuis mon enfance;
 « chaque pas que je fais en Suède, les
 « hommages que j'y reçois réveillent
 « dans mon âme ces beaux souvenirs
 « de gloire qui ont été la principale
 « cause de mon élévation, et je ne me
 « dissimule pas non plus que la Suède,
 « en me nommant, a voulu payer ce
 « tribut d'estime au peuple français. »

Cette lettre fut portée à Paris par le courrier Desables, qui la remit aux Tuileries à l'officier de service. Napoléon en la lisant s'abandonna à une violente colère. « Le misérable, s'écria-t-il, il ose me donner des conseils ! » L'ordre fut aussitôt intimé d'arrêter Desables et de l'enfermer à Vincennes, d'où il ne sortit qu'au bout d'un mois, grâce à l'intervention de la reine d'Espagne, Julie, sœur de la princesse royale de Suède.

Et pourquoi Charles-Jean n'aurait-il pas été en droit de donner des conseils à Napoléon ? Était-ce donc la première fois qu'il le faisait, et Napoléon s'était-il donc si mal trouvé, avant le traité de Leoben et à Wagram, des conseils de son lieutenant ? Pourquoi ne comprit-il pas cette lettre ? pourquoi, au moment d'engager une lutte si incertaine et qui devait lui être si funeste, se laissa-t-il étourdir par sa confiance dans sa fortune, et ne vit-il pas de quels secours seraient pour ses ennemis les directions d'un général formé à la même école que lui, et non moins favorisé que lui de la victoire ?

C'est que depuis longtemps Napoléon dans ses vastes desseins avait sacrifié la Suède ; c'est qu'il la voulait non comme alliée, mais comme ennemie dans la lutte terrible qu'il allait engager. Sans doute il n'ignorait pas de quel secours la Suède pouvait être pour lui ; il n'ignorait pas que le prince royal, débarquant en Finlande à la tête de quelques bataillons et avec le drapeau suédois, arriverait à Saint-Petersbourg plus promptement qu'il n'arriverait lui-même à Moscou ; mais au retour de cette expédition, dont on doit reconnaître qu'il pouvait se flatter de sortir vainqueur, quand on songe quelle

était sa puissance alors qu'il entraînait presque toute l'Europe à sa suite, et qu'il voyait à Dresde huit têtes couronnées, assister chaque matin à son lever, au retour de cette expédition, dis-je, il eût fallu reconnaître les services de la Suède, et depuis longtemps la presqu'île scandinave était réservée par lui comme un dédommagement qu'il pouvait offrir à la Russie, ou comme une récompense destinée au Danemark allié, docile et dévoué. Cette dernière intention, son agent Desaugiers l'avait laissée entrevoir en juillet 1810, lorsqu'il appuya la candidature du roi Frédéric VI, et lui-même ne l'avait pas dissimulée quand il engagea la Suède à s'en remettre aux sentiments généreux de l'empereur Alexandre. Voilà pourquoi toutes ses mesures tendirent à exaspérer la Suède ; voilà le secret de la conduite du ministre Alquier. Certes, si quelque chose dut surprendre Napoléon, c'est que le gouvernement suédois eût tant tardé à se tourner contre lui, et qu'il eût fallu tant d'efforts pour l'amener à cette résolution.

Quand Napoléon, dans sa dernière entrevue avec le prince de Ponte-Corvo, lui dit : *Partez, que nos destinées s'accomplissent* ; quand le jour même où le prince quitta Paris, Napoléon dit au duc de Frioul : *J'aurais été charmé qu'il n'eût pas accepté* ; c'étaient autant de paroles prophétiques. Il prévoyait dans quelle position il allait placer un homme auquel, malgré leurs désaccords passés, il lui était impossible de refuser son estime ; il pensait qu'il pourrait avoir un jour à le combattre et peut-être à le vaincre, et il aurait voulu se soustraire à cette nécessité dans laquelle le plaçaient les grandes résolutions qu'il avait prises.

Répétons-le, Napoléon et son ancien frère d'armes avaient tous deux des devoirs différents, et tous deux les remplirent. Napoléon voulait assurer le bonheur de la France en terrassant l'Angleterre, et pour atteindre ce but, il fallait, selon lui, qu'il dominât en Europe ; Charles-Jean aussi voulait la prospérité de la Suède, et pour cela

il fallait qu'il restât libre et indépendant, dût-il se voir dans la pénible nécessité de tourner ses armes contre son ancienne patrie. Voilà le véritable fond des choses. Tous deux ont été ce qu'ils devaient être. Napoléon vainqueur se fût sans doute montré généreux envers Charles-Jean, et celui-ci, réduit à combattre son ancien souverain, n'a rien négligé pour l'arrêter sur le bord du précipice.

Les négociations avec la Russie touchaient à leur terme. Le prince royal pouvait compter sur l'empereur Alexandre qui, dès le mois de décembre 1810, lui avait demandé son amitié, dans une lettre confidentielle dont il avait chargé le général Suchtelen. Voici cette lettre :

« Pour Votre Altesse Royale seule.

« Après m'être acquitté de mes devoirs envers le prince royal, qu'il me soit permis de m'adresser à l'homme distingué par ses talents, son caractère, ses principes. Je désire sincèrement votre amitié, votre confiance ; je les ambitionne même, parce que mon estime vous était vouée depuis longtemps et quand vous n'étiez que simple général.

« Je suis fait pour comprendre et répondre à l'expression dont vous vous êtes servi envers Czernischeff, et *c'est d'âme* que je veux être votre ami. Élevé moi-même par un républicain, j'ai de bonne heure appris à priser plus l'homme que les titres. « Ainsi, je me trouverai plus flatté des liens qui s'établiront entre nous comme homme à homme que comme souverains. L'envoi de Czernischeff n'a été que dans ce but et dans l'intention de vous rassurer sur les inquiétudes qu'on s'était plu à vous donner sur moi. Tout ce qu'il m'a marqué sur vos sentiments m'a fait un plaisir extrême, parce que j'y ai reconnu ce caractère que j'ai toujours affectionné en vous ; comptez constamment sur moi, et ne vous laissez jamais effaroucher par les craintes qu'on essayera de vous donner sur la Russie. Son intérêt se trouve dans la conservation de la Suède.

« Veuillez me répondre de la même manière ; une lettre particulière sans étiquette me sera infiniment chère de votre part.

« ALEXANDRE.

« Dix-neuf décembre 1810. »

A des ouvertures si honorables, le prince royal avait fait cette réponse pleine de noblesse :

« La lettre que Votre Majesté a jointe à la lettre qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire, m'a pénétré de la plus vive reconnaissance. Je suis heureux d'avoir pu inspirer à Votre Majesté les sentiments qu'elle veut bien me témoigner. Déjà, à Tilsitt, Votre Majesté daigna s'expliquer sur mon compte d'une manière flatteuse et obligeante ; depuis, Votre Majesté m'a donné un témoignage bien éclatant de son estime, elle n'a point traversé mon élection en Suède.

« Cette conduite généreuse dans une conjoncture où la politique de l'Europe aurait justifié tout ce qui aurait été pratiqué de contraire, m'a attaché sans réserve à Votre Majesté.

« J'ai souffert, à la vérité, des menaces qu'on m'a faites en son nom, et, je l'avoue, je ne me confiais plus que dans le courage de la nation et la justice de ma cause. Mais M. de Czernischeff est arrivé sur ces entreprises ; les assurances qu'il m'a données de la part de Votre Majesté m'ont fait le plus grand plaisir ; je ne lui ai pas caché que je voulais vivre indépendant ; je me suis expliqué sur tout ce qui touche si essentiellement Votre Majesté et son immense empire. Si M. de Czernischeff a rendu fidèlement nos conversations, Votre Majesté a pu se convaincre de mon affection pour elle comme homme, et de mes sentiments comme prince du Nord.

« Oui, Sire, je deviendrai l'ami de Votre Majesté, puisqu'elle veut bien me dire que *c'est d'âme* qu'elle veut l'être. Des cet instant, je compte sur son amitié, et elle peut compter invariablement sur la mienne. De longs et sanglants démêlés ont existé entre la Russie et la Suède ; peut-

« être alors avait-on raison de décider
« par les armes des prétentions réci-
« proques ; aujourd'hui ces temps ne
« sont plus, et la paix doit être l'objet
« commun des deux nations.

« CHARLES-JEAN.

« Stockholm, le 16 janvier 1811. »

Des relations aussi affectueuses
avaient bien préparé les voies aux négocia-
tions, et quand la Suède, humiliée et
blessée par la France, vint offrir son
alliance à la Russie, Alexandre n'hésita
pas un seul instant à accueillir les ou-
vertures qui lui étaient faites. Le comte
Gustave de Löwenhielm fut chargé par
le prince royal de cette mission. Il
était porteur de la lettre suivante :

Stockholm, le 7 mars 1812.

« Sire,

« L'occupation de la Poméranie sué-
« doise par les troupes françaises en-
« gage le roi à dépêcher le comte de
« Löwenhielm, son aide de camp gé-
« néral, près de Votre Majesté Impé-
« riale. Cet officier, qui jouit de toute
« la confiance de son souverain, est
« chargé de faire connaître à Votre
« Majesté les motifs qui ont servi de
« prétexte à cette invasion, diamétra-
« lement opposée aux traités exis-
« tants.

« Les côtes de la Méditerranée, de
« la Hollande et de la Baltique, suc-
« cessivement réunies, l'intérieur de
« l'Allemagne cerné, ont dû faire en-
« trevoir aux princes, les moins clair-
« voyants, que les règles de la politique,
« mises de côté, allaient incessamment
« faire place à un système qui, détrui-
« sant toute espèce d'équilibre, réuni-
« rait une foule de nations sous un seul
« chef. Les monarches tributaires, ef-
« frayés de cette domination toujours
« croissante, attendent, consternés, le
« développement de ce vaste plan.

« Au milieu de ce deuil universel,
« le regard des hommes se tourne vers
« Votre Majesté ; déjà il s'élève ; mais
« souffrez que j'observe à Votre Ma-
« jesté qu'il n'est, dans aucun succès
« de la vie, rien de semblable à la ma-
« gie du premier instant ; tant que son
« pouvoir dure, tout dépend de celui
« qui veut agir ; les esprits étonnés

« sont incapables de réflexion, et tout
« cède à la volonté et à l'impulsion du
« charme qu'ils craignent, ou qui les
« attire.

« Veuillez, Sire, recevoir, avec bonté,
« l'expression de ma reconnaissance
« pour les sentiments que Votre Ma-
« jesté me témoigne. S'il me reste des
« vœux à former, c'est pour la conti-
« nuation d'un bonheur dont je serai
« toujours digne par le prix que j'y at-
« tache. »

A l'époque où cette lettre partit,
Napoléon n'avait point encore déclaré la
guerre à la Russie ; personne alors ne
doutait de la puissance du conquérant
et du succès de son entreprise (*).

Alexandre répondit avec empresse-
ment à cette marque de confiance.
Avoir pour lui la Suède et l'habile gé-
néral qui la gouvernait c'était, à la
veille de la lutte qui allait s'engager,
garantir son flanc droit, accroître son
armée de plus de cent mille hommes
et doubler ses chances de succès. Un
traité d'alliance entre la Russie et la
Suède fut signé le 24 mars à Saint-Pé-
tersbourg (**). Le prince royal devait
entrer en campagne et réunir sous ses
ordres un corps russe. La Norvège
était promise à la Suède. Le 3 mai
suivant la Grande-Bretagne accéda à
ce traité.

Ce fut également vers la fin de mars
que la France fit une nouvelle tentative
pour engager la Suède dans une guerre
ouverte contre l'Angleterre et la Rus-
sie. M. Niepperg, ministre d'Autriche
à la cour de Suède, reçut du prince de
Schwartzemberg, ambassadeur d'Autri-
che à Paris, un courrier qui lui appor-
tait la nouvelle qu'une alliance avait été

(*) C'est donc à tort qu'on a reproché à
la Suède d'avoir attendu les revers de Na-
poléon pour se tourner contre lui.

(**) C'est ce traité qu'on désigne ordinairement, mais à tort, sous la dénomination
de *traité d'Abo*. L'entrevue demandée au
prince royal n'eut lieu à Abo que le 28 août
suivant (voyez plus bas). Elle n'avait pour
but que de consulter le prince royal sur les
opérations ultérieures, et de régler la part
que la Suède voudrait y prendre.

conclue à Paris le 14 mars, entre la France et cette puissance. Le prince de Schwartzenberg chargea le ministre de sa cour à Stockholm de communiquer cette nouvelle à Charles XIII, et d'employer toute son influence pour faire participer la Suède à la guerre contre la Russie. Voici quelle fut la réponse que M. Engeström remit à M. Nieperg au nom du gouvernement suédois :

« Les menaces de la France, ses attaques réitérées contre le commerce de la Suède, l'enlèvement de près de cent bâtiments destinés pour des ports amis et soumis à la France, le séquestre mis sur les propriétés suédoises à Dantzig et autres ports de la Baltique, et enfin l'invasion de la Poméranie, faite au mépris des traités, justifieraient suffisamment la Suède de tous les engagements qu'elle aurait pu prendre avec les ennemis de la France. Quels que soient les justes griefs qu'elle a contre cette puissance, elle ne désire pas la guerre, et elle rejette la pensée d'être forcée de la faire, même pour conserver son indépendance et ses lois. La Suède est donc prête à écouter toutes les propositions conciliatoires qui pourront lui être faites. La justice est pour elle. Si la Suède avait la conviction que Sa Majesté l'empereur Alexandre arme pour asservir l'Europe et pour tout soumettre au système russe, et étendre ses États jusqu'au nord de l'Allemagne, la Suède n'hésiterait pas un moment à se déclarer et à combattre pour arrêter cette ambition ; elle serait dirigée par le prince d'État, qui devrait lui faire craindre un accroissement de puissance aussi dangereux ; mais si, au contraire, la Russie n'arme que pour sa propre défense, pour préserver ses frontières, ses ports et même sa capitale, de toute invasion étrangère ; si, en cela, elle ne fait qu'obéir à l'impérieux devoir de la nécessité, il est de l'intérêt de la Suède de ne pas balancer un moment à défendre les intérêts du Nord, puisque les siens y sont communs.

« La Suède ne peut pas se flatter

« de pouvoir, comme puissance du second ordre, se soustraire à l'état de servitude dont la France menace les États du premier ordre. Une guerre entreprise pour reconquérir la Finlande n'est nullement de l'intérêt de la Suède ; l'Europe est instruite des causes qui la lui firent perdre ; entreprendre une guerre pour s'en remettre en possession, serait méconnaître les intérêts du peuple suédois ; cette conquête occasionnerait des dépenses que la Suède n'est pas en état de supporter ; et son acquisition, en admettant qu'elle pût s'effectuer, ne pourrait jamais balancer les dangers qui en résulteraient pour elle ; les Anglais lui porteraient des coups funestes pendant l'éloignement de ses armées ; ses ports seraient brûlés ou détruits, et ses villes maritimes réduites en cendres : d'ailleurs, dès qu'un changement s'effectuerait dans le système politique de la Russie, soit après des succès, soit après des défaites, ses anciennes vues sur la Finlande ne manqueraient pas de faire peser sur la Suède une guerre désastreuse : le golfe Bothnique sépare les deux États ; aucun motif de division n'existe, et la haine nationale disparaît chaque jour, par suite des dispositions pacifiques des deux souverains.

« Si la France veut reconnaître la neutralité armée de la Suède, neutralité qui doit emporter avec elle le droit d'ouvrir ses ports, avec des avantages égaux pour toutes les puissances, elle n'a aucun motif de se mêler dans les événements qui pourraient avoir lieu. La France s'engagerait à restituer la Poméranie ; et, dans le cas où elle se refuserait à cette restitution que réclament à la fois les droits des nations et la foi des traités, Sa Majesté le roi de Suède accepte la médiation, pour cet objet seulement, de Leurs Majestés l'empereur d'Autriche et l'empereur de Russie ; il se prêtera à une réconciliation compatible avec l'honneur national et les intérêts du Nord.

« Sa Majesté le roi de Suède, per-

« suadé que tous les préparatifs faits
 « par Sa Majesté l'empereur Alexandre,
 « n'ont qu'un but purement défensif,
 « et ne visent qu'à préparer à son em-
 « pire cette même neutralité armée,
 « que la Suède désire établir de con-
 « cert avec la Russie, s'engage à faire
 « tous ses efforts auprès de Sa Majesté
 « Impériale, pour qu'une rupture n'ait
 « pas lieu avant qu'on se soit entendu
 « sur l'époque où des plénipotentiaires
 « suédois, français, autrichiens et
 « russes pourront se réunir pour con-
 « venir à l'amiable d'un système de
 « pacification qui, basé sur la neutra-
 « lité susmentionnée, en terminant
 « les différends actuellement existants
 « entre le Nord et la France, puisse
 « assurer à l'Europe le repos dont elle
 « a un si grand besoin.

« Le baron d'ENGESTROM. »

Il n'était pas dans le caractère de Napoléon de se prêter à de pareils engagements, et, tout préoccupé de sa vaste entreprise, il se mit en route sans s'inquiéter davantage de la Suède, de ses alliances et de ses réclamations. A peine depuis vingt jours il était parti, quand M. d'Ohsson, chargé d'affaires de Suède à Paris, remit par ordre de son gouvernement la note suivante au duc de Bassano.

Paris, le 28 mai 1812.

« Les vexations exercées par les cor-
 « saires, sous pavillon français, contre
 « le commerce de la Suède, se multi-
 « pliant dans une progression inouïe,
 « et s'étendant même à des domesti-
 « ques, auxquelles l'avidité donnait les
 « qualifications à sa convenance, de-
 « vaient nécessairement imposer l'obli-
 « gation sacrée au roi, de chercher à
 « s'éclairer lui-même, ainsi que ses su-
 « jets, sur un état de choses qui pré-
 « tait à la paix tout le caractère de la
 « guerre.

« Le corsaire le *Mercur* s'étant
 « établi sur les côtes de la Suède, afin
 « d'y exercer librement ses pirateries,
 « et s'étant ainsi constitué de fait en
 « ennemi, fut enfin arrêté dans ses
 « courses, et amené dans un port sué-
 « dois par un motif de défense, qui ne
 « devait point être méconnu.

« Le roi, qui n'avait jamais douté
 « un seul instant des sentiments de
 « justice qui animent Sa Majesté l'em-
 « pereur des Français, roi d'Italie,
 « s'était à différentes reprises adressé
 « à ce souverain, pour porter des
 « plaintes sur la conduite des corsaires
 « français, si diamétralement contraire
 « à la nature des relations qui subsis-
 « taient entre les deux cours, à la te-
 « neur des traités, et même à celle des
 « lettres de marque dont ces corsaires
 « étaient munis. Sa Majesté n'ayant
 « cependant pas obtenu de réponse aux
 « justes réclamations que les intérêts
 « de son peuple lui prescrivaient de
 « faire, envoya, aussitôt après avoir
 « reçu la nouvelle de la détention du
 « corsaire le *Mercur*, un courrier ex-
 « traordinaire au soussigné, à l'effet
 « de mettre, dans tout son ensemble,
 « sous les yeux du ministère français,
 « un résumé, et de ce qui s'était passé,
 « et de ce que la Suède désirait, comme
 « une garantie pour l'avenir. Le sous-
 « signé s'est acquitté de ces ordres le
 « 15 janvier dernier, et cette commu-
 « nication est pareillement restée sans
 « réponse.

« Au milieu de cette attente, et lors-
 « que Sa Majesté, en n'écoutant que
 « ses sentiments d'estime et d'amitié
 « pour Sa Majesté Impériale et Royale,
 « se livrait déjà aux espérances les plus
 « justes, elle apprit qu'un corps très-
 « considérable de troupes françaises
 « était entré, le 27 janvier, dans la Po-
 « méranie suédoise. Le chargé d'aff-
 « faires de France, résidant à Stock-
 « holm, fut interpellé de s'expliquer
 « sur les motifs de cette invasion sou-
 « daine et inattendue, mais il allégu-
 « a n'en avoir pas la moindre connais-
 « sance. Le soussigné s'adressa, au
 « même effet, à Son Excellence M. le
 « duc de Bassano, et obtint pour ré-
 « pponse, qu'il fallait attendre les or-
 « dres de la cour de Suède.

« Ces ordres, se bornant à deman-
 « der une explication franche et ouverte
 « sur les intentions de Sa Majesté l'em-
 « pereur et roi, par rapport à l'occu-
 « pation de la Poméranie, furent expé-
 « diés le 4 et le 7 février de Stockholm.

« Ces dépêches ne sont jamais parvenues au soussigné.

« L'interruption du cours ordinaire des lettres destinées pour la Suède, ayant commencé peu après l'invasion française en Poméranie, la certitude qu'on acquit de recherches faites à Hambourg, des fonds qui s'y trouvaient pour compte de la Suède, l'arrestation et la vente même des bâtimens suédois dans les ports du Mecklenbourg et de Dantzic, ouvraient un vaste champ aux conjectures. Afin d'acquérir quelque certitude quant à l'état des choses dans la Poméranie suédoise, le roi y envoya le général d'Engelbrechten, en qualité de parlementaire; mais, ayant bientôt reçu la nouvelle que le général comte Friant s'était refusé de recevoir le général suédois, et même de répondre par écrit à la lettre que celui-ci lui avait adressée, Sa Majesté crut apercevoir alors un système suivi dans l'ignorance où l'on voulait conserver la Suède, sur les affaires générales et sur celles qui lui étaient particulières.

« On apprit, malgré toutes les précautions y contraires, plusieurs détails sur la conduite des troupes françaises en Poméranie, conduite qui cadrait difficilement avec cet étalage amical qu'on semblait vouloir attacher à l'invasion de cette province, dont l'intégrité, aussi bien que celle de la Suède, se trouvait garantie par Sa Majesté l'empereur dans le traité de Paris.

« Des fonctionnaires publics arrêtés, traînés jusqu'à Hambourg, menacés des traitements les plus rigoureux pour les faire fausser leurs devoirs et leurs sermens; les caisses du roi mises sous les scellés; les bâtimens de Sa Majesté forcés, à coups de canon, de suspendre leur départ. et finalement déchargés et séquestrés au profit de la France; les charges onéreuses imposées à un pays qui avait à peine eu le temps de respirer après les malheurs qu'il avait éprouvés, et finalement le désarmement des troupes suédoises qui s'y trouvaient:

« tous ces motifs réunis devaient justifier le désir du roi, de recevoir une explication que réclamaient à la fois et la dignité des souverains et les stipulations des traités subsistant entre la Suède et la France.

« Le roi n'avait aucun engagement avec d'autres puissances qui fût contraire au traité qui le liait à la France, et dont Sa Majesté s'était constamment attachée à remplir les clauses. Si les escadres britanniques ménageaient le commerce de cabotage de la Suède, cette conduite était gratuite de leur part, et provenait sans doute d'une envie d'opposition dans leurs mesures, à celles adoptées par les corsaires des puissances amies de la Suède. Si les bâtimens suédois, qui apportaient des productions de leur pays dans les ports de l'Allemagne, se servaient de licences anglaises pour échapper aux croiseurs ennemis, ils ne devaient point s'attendre à être confisqués en arrivant, lorsqu'ils savaient de science certaine, que des bâtimens de Dantzic, destinés pour l'Angleterre, avaient passé le Sund, munis de licences de Sa Majesté l'empereur et roi.

« Si le roi, attaqué dans une de ses provinces par la France, commençait alors à songer à la sûreté de son royaume, Sa Majesté se flatte que Sa Majesté Impériale et Royale elle-même n'en aurait pas agi autrement à sa place. On peut tout nier, excepté les faits qui subsistent, et c'est aussi sur les faits seuls que le roi s'appuie.

« Par une suite de cet exposé, Sa Majesté a ordonné au soussigné de déclarer officiellement à Son Excellence le duc de Bassano :

« Que le roi proteste formellement contre l'invasion des troupes françaises dans la Poméranie suédoise.

« Que Sa Majesté ne saurait envisager cette invasion que comme une violation du traité de paix entre la Suède et la France; mais que, par suite des principes de modération que le roi aime à conserver dans la marche de sa politique, et de la con-

« tination de ses sentiments pour la
« France, Sa Majesté ne se regarde
« cependant pas en état de guerre avec
« elle, mais attend de son gouverne-
« ment une explication franche et ou-
« verte sur l'invasion de la Poméranie.

« Que, pour établir une réciprocité
« parfaite, en attendant cette explica-
« tion, le payement des intérêts et du
« capital des sommes dues aux pays
« réunis à la France, en vertu des dé-
« crets impériaux, sera suspendu; me-
« sure qui sera continuée jusqu'à ce
« que la Poméranie suédoise soit éva-
« cuée, et la bonne harmonie rétablie
« entre les deux cours.

« Que finalement, comme l'occupa-
« tion militaire de la Poméranie sué-
« doise mettait Sa Majesté en mesure
« de se regarder entièrement libérée
« des engagements particuliers qu'elle
« a contractés avec la France, et prin-
« cipalement de l'obligation de conti-
« nuer une guerre que la Suède n'a
« entreprise que par une suite de son
« adhésion au système continental,
« adhésion qui n'a été que la consé-
« quence de la restitution de la Pomé-
« ranie, le roi déclare : qu'il se regarde
« dès ce moment en état de neutralité
« vis-à-vis de la France et de l'Angle-
« terre; qu'en conséquence de ce sys-
« tème adopté par Sa Majesté, elle
« emploiera tous les moyens en son
« pouvoir, pour protéger le pavillon
« neutre de la Suède contre des dépré-
« dations qui n'ont dû leur durée qu'à
« une longue patience.

« La Suède, attachée à la France
« depuis François I^{er}, ne désire que de
« pouvoir allier ses affections au main-
« tien de l'indépendance du Nord. Le
« roi éprouverait ainsi une vive dou-
« leur, s'il se voyait forcé de sacrifier
« son penchant naturel aux grands in-
« térêts de sa patrie, qui repoussent à
« la fois la servitude et la honte. Mais
« fermement résolue de soutenir la di-
« gnité de sa couronne et la liberté de
« ses sujets, Sa Majesté attendra avec
« tranquillité le développement ulté-
« rieur des événements.

« Le soussigné supplie Son Excel-
« lence M. le duc de Bassano de vou-

« loir bien porter cette note à la con-
« naissance de Sa Majesté l'empereur
« et roi, et de communiquer, aussitôt
« que possible, au soussigné, la ré-
« ponse de Sa Majesté Impériale et
« Royale.

« Le soussigné à l'honneur, etc.

« C. D'OHSSON. »

Cette protestation resta sans réponse. Napoléon était alors engagé dans l'expédition la plus gigantesque dont l'histoire fasse mention; les résultats devaient être proportionnés à l'immensité de l'entreprise : elle devait changer la face du monde ou causer la perte de son auteur.

Cependant l'empereur Alexandre, qui ne pouvait se dissimuler de quel secours seraient pour lui les conseils de Charles-Jean, surtout depuis les succès rapides qui avaient accompagné les armes de Napoléon depuis Kowno (24 juin) jusqu'à Witepsk (28 juillet), lui fit proposer une entrevue. Le prince royal répondit, le 11 août :

« Dès l'instant que M. le comte de
« Löwenhielm m'eut fait connaître le
« désir de Votre Majesté Impériale
« d'avoir une entrevue avec moi, j'en
« rendis compte au roi, qui s'empressa
« d'y donner son assentiment... je n'at-
« tends plus que le retour du courrier
« pour me mettre en route... Tout me
« fait présumer qu'il y aura déjà eu
« une grande bataille entre Orza et
« Mohilow; mais, si elle n'a pas eu
« lieu, sans doute que les troupes de
« Votre Majesté occupent déjà Smo-
« lensk, et qu'elles y attendent l'en-
« nemi, avec l'intention de se bien
« battre. Quels que puissent en être les
« résultats, Votre Majesté n'en doit
« pas être alarmée : ses corps de ré-
« serve répareront ses pertes, tandis
« que l'empereur Napoléon, s'affaiblis-
« sant tous les jours par les maladies
« et les combats, doit, avant long-
« temps, se trouver réduit à un nom-
« bre bien inférieur à celui de Votre
« Majesté. Il est possible qu'il ait ga-
« gné la première, la seconde, même
« la troisième bataille; la quatrième
« sera indécise, comme celle d'Eylau;
« et si Votre Majesté persévère, il est

« indubitable qu'elle gagnera la cinquième.

« A toutes les levées que Votre Majesté vient d'obtenir, je pense qu'elle aura ajouté cette armée valeureuse et aguerrie qui a fait trembler le croissant. Je crois que Votre Majesté doit la faire venir en poste, et la diriger sur la capitale de la Lithuanie. Cette marche me paraît devoir intimider d'autant plus l'empereur Napoléon, que, quand même il serait vainqueur à Smolensk, aucun de ses renforts ne pourrait plus lui parvenir; et si, au contraire, la bataille a été indécise, ce mouvement audacieux le forcera, ou à repasser le Niémen, ou à détacher un grand corps pour aller à la rencontre de ces braves, et dès lors Votre Majesté peut reprendre l'offensive. »

La réunion fut fixée, pour le 28 août, à Abo. Il fut question des garanties que la Russie donnerait à la Suède. Parmi les Suédois qui avaient accompagné le prince royal, les uns voulaient la reprise de la Finlande jusqu'à Abo inclusivement; une partie se contentait des îles d'Åland et de tout le territoire jusqu'à Uléaborg. Le baron Armfeldt, Suédois de naissance, et alors aide de camp de l'empereur Alexandre, était d'avis que la Suède devait de suite obtenir une concession quelconque. Un ci-devant général suédois, Aminoff, aussi au service de Russie, était d'un avis contraire. L'empereur dit qu'il accorderait volontiers la partie de la Finlande qu'on demandait, mais qu'il était certain que cette concession le déconsidérerait dans son pays, et qu'il préférerait remettre en dépôt à la Suède les îles d'Åsel, de Dagho, et Riga. Le prince royal pria l'empereur de lui dire franchement s'il croyait que l'autre concession pût avoir le résultat dont il venait de parler. Sur la réponse affirmative de l'empereur: « Eh bien! lui dit le prince royal, je renonce à toute garantie; je n'en veux d'autre que celle de votre parole: je m'en rapporte à vous. »

L'empereur, lui serrant affectueusement la main, lui dit: « Je n'oublierai

« de ma vie la réponse loyale et généreuse que vous venez de me faire. »

Le dernier jour des conférences, le prince dit à l'empereur: « J'ai vu les troupes que vous me destinez (trente-cinq mille hommes pour marcher, avec les Suédois, contre le Danemark, et opérer un débarquement en Selande); elles sont bonnes et belles, c'est l'élite de votre armée; mais le moment n'est pas opportun pour les mettre sous mes ordres; vous en aurez vous-même un besoin plus urgent. Wittgenstein se défend comme un lion sur la Duna; mais il s'affaiblit; il ne lui reste guère que quatorze mille hommes, je le sais. Il est impossible que Macdonald et Victor ne finissent pas par lui passer sur le corps et aller à Pétersbourg; envoyez-lui de suite ces trente-cinq mille hommes. — Rien de plus noble que ce que vous faites là, dit l'empereur; mais je ne puis accepter votre offre, car comment auriez-vous la Norvège(*)? — C'est ce qui presse le moins, répliqua le prince; si vous êtes heureux, je l'aurai toujours, vous tiendrez vos promesses; mais si vous succombiez, l'Europe serait asservie, ses couronnes seraient flétries, on ne les porterait que sous le bon plaisir de Napoléon, et mieux vaut labourer un champ que régner à cette condition. »

Les trente-cinq mille hommes furent aussitôt dirigés vers le corps de Wittgenstein, qui, sans ce puissant renfort, ne pouvait empêcher les Français d'aller à Pétersbourg, où ils n'auraient probablement pas trouvé ce qu'ils trouvaient à Moscou: Pétersbourg n'eût pas été incendié comme Moscou, et l'empereur de Russie eût été contraint de signer la paix (**).

Cependant la Suède continuait ses armements. Les alliés de Napoléon

(*) Nous avons vu plus haut, p. 340, que la Suède devait obtenir la Norvège. La Russie s'était engagée à lui fournir un secours pour la conquérir.

(**) Extrait de l'Histoire de France de Montgaillard, t. VII, p. 109 et suiv.

s'en alarmèrent, et le 13 septembre une note fut remise à M. Engeström, par l'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du roi de Prusse près la cour de Stockholm. Elle était ainsi conçue :

« Sa Majesté le roi de Prusse a manifesté, dans plus d'une occasion, le prix qu'elle attache au maintien des relations d'amitié et de bonne harmonie qui l'unissent à la Suède... Alliée à la France, la Prusse doit s'opposer à toutes les tentatives méditées contre cette puissance; elle le doit, à plus forte raison, si ces tentatives, dirigées contre le nord de l'Allemagne, menaçaient de troubler sa propre tranquillité. Malgré les bruits qui circulent sur les armements qui se préparent en Suède pour effectuer une descente sur les côtes de l'Allemagne, le roi se plaît à croire que Sa Majesté suédoise ne se décidera jamais, dans sa haute sagesse, à prendre un parti qui paraît incompatible avec la prospérité de son royaume. Si toutefois, et contre toute attente, ce projet devait se réaliser, la Prusse n'aurait plus le choix des moyens, et elle se verrait obligée, quoique à regret, de repousser la force par la force. Le soussigné a été chargé, en conséquence, de déclarer officiellement à Son Excellence M. le baron d'Engeström, ministre d'État et des affaires étrangères de Sa Majesté le roi de Suède, *que la moindre entreprise faite contre le continent, soit en Poméranie, Prusse, Mecklenbourg, soit dans la trentième division militaire, tendant à troubler la tranquillité de l'Allemagne, provoquerait la marche de trente mille Prussiens tirés de la Silésie et d'autres parties du royaume, et prêts à marcher au premier signal pour tomber sur les agresseurs.*

« Le soussigné prie Son Excellence, etc.

« Signé, F. DE TARRACH. »

Le ministre d'État de Suède répondit le 16 à l'envoyé extraordinaire de Prusse :

« Le soussigné, etc., a mis sous les yeux du roi, etc. Il a été chargé de répondre que le roi apprécie les motifs qui ont obligé Sa Majesté le roi de Prusse à faire la déclaration que contient ladite note; et quoique Sa Majesté y ait vu avec regret quelques expressions peu concordantes avec l'harmonie qui unit les deux gouvernements, et l'attachement personnel que portent le roi et la famille royale de Suède à l'auguste famille de Prusse, Sa Majesté n'en continuera pas moins de faire des vœux pour que la monarchie du grand Frédéric puisse reprendre son ancienne splendeur, et elle a chargé le soussigné de déclarer qu'elle ne s'écartera en rien du système qu'elle a adopté pour maintenir la liberté de ses peuples et l'honneur de sa couronne.

« Signé, ENGESTRÖM. »

Cette réponse si fière semblait d'autant plus courageuse, que Napoléon poursuivait le cours de ses succès. En effet, dix jours plus tard, on apprit à Stockholm la prise de Moscou. « A cette nouvelle, toutes les pensées se fixent sur le prince royal. Sera-t-il assez téméraire pour persister? disaient les partisans de Napoléon; sera-t-il maintenant en son pouvoir de rester fidèle à ses engagements? disaient les personnes que la prise de Moscou frappait d'étonnement. Il y avait cercle à la cour ce jour-là; le prince paraît; on attend avec anxiété ses premières paroles. Il s'approche du ministre russe: « Je plains votre seconde capitale, dit-il, mais je félicite votre empereur; Napoléon est perdu... Oui, Monsieur, ajouta-t-il en se tournant vers le chargé d'affaires d'Autriche, oui, Monsieur, Napoléon est à Moscou et il est perdu; vous pouvez écrire à votre cour que tel est mon avis sur cet événement. » Et puis revenant au général Suchtelen (ministre de Russie): « Un courrier parti, il y a deux heures, porte au comte de Löwenhielm les ordres du roi pour resserrer davantage les liens qui nous unissent à l'empereur Alexandre. »

Aux instructions dont le courrier

était porteur pour le ministre, le prince royal avait joint la lettre suivante pour l'empereur Alexandre. « Des cinq officiers que j'ai eu l'honneur d'adresser successivement à « Votre Majesté Impériale, un seul, « le baron de Stjencrona, est revenu « avec les détails de la bataille de Borodino, que Votre Majesté a bien « voulu me faire parvenir. Je jouissais « déjà du succès que semblait promettre cette sanglante affaire, quand « on m'a remis la nouvelle de l'entrée « de l'armée française à Moscou. Un « avis aussi inattendu m'a vivement « surpris.

« L'empereur Napoléon atteint son « but : il frappe l'Europe d'étonnement, et il croit, par cette occupation, effrayer Votre Majesté, et la « forcer à souscrire aux conditions « qu'il dictera. Mais tant qu'il a devant lui une armée plus forte que la « sienne, je ne vois dans la prise de « Moscou qu'une gloire qui a pu être « obscurcie dès le lendemain. Que la « grande âme de Votre Majesté soit « au-dessus de cet événement ! Je la « conjure d'organiser de suite de nouvelles masses pour les jeter successivement dans l'armée régulière. « Sans doute que le général Kutusoff « aura donné l'ordre à l'armée de Moldavie de se porter sur Minsk ou « Smolensk, et que le prince Wittgenstein, après avoir battu le corps qui « lui était opposé, se sera porté sur « Witepsk et aura opéré sa jonction, « au moins par des détachements, « avec l'armée de Moldavie. Ces deux « corps réunis peuvent organiser des « levées dans les pays qu'ils occupent, « et les armer des fusils qu'on trouvera dans les dépôts français. Au « reste, si l'on ne peut donner des « fusils à toutes les masses, on peut « du moins leur donner des lances et « des piques (*). »

Sans doute, Charles-Jean avait été forcé par Napoléon à se tourner contre la France ; sans doute, en prenant cette triste résolution, il avait obéi à

(*) Histoire de France, par Montgaillard, t. VII, p. 126 et suiv.

un devoir impérieux ; mais qu'il est pénible d'entendre ainsi un général de la république, tracer à nos ennemis leur plan de campagne, et de le voir amené à se réjouir de nos défaites ! Quels reproches ne mérite pas celui qui nous avait privés d'un tel auxiliaire, et qui l'avait mis dans la cruelle nécessité d'embrasser une cause autre que celle de la France !

Cependant Napoléon, parvenu à Moscou, s'était vu contraint d'abandonner sa conquête, et de commencer le mouvement rétrograde qui devait avoir des suites si funestes. Il dut vivement regretter alors de n'avoir pas assez ménagé un prince et une nation qui, dans ce moment critique, eussent pu, par un simple mouvement sur Saint-Pétersbourg, sauver l'armée française et changer les destinées du monde.

Il n'entre pas dans notre sujet de raconter la fin désastreuse de cette campagne ; mais, à peine les faibles débris de nos troupes étaient-ils rentrés en Allemagne, que la Suède rompit ouvertement avec la France, et que la note suivante fut remise par M. d'Engeström à M. de Cabre, chargé d'affaires de France à Stockholm, qui, depuis trois mois, était invité à déclarer s'il résidait à Stockholm comme agent d'une puissance amie ou ennemie, et qui, loin de répondre, se livrait, dit-on, à des intrigues ténébreuses peu conformes au droit des nations.

« Dès le moment où l'invasion de la « Poméranie suédoise par les troupes « françaises, contre la foi des traités « et les engagements les plus solennels, « donna la mesure des intentions de « Sa Majesté l'empereur Napoléon à « l'égard de la Suède, le roi, justement étonné de cette agression inattendue, n'a fait que réitérer ses « démarches pour en obtenir une explication franche et loyale, tandis que « le gouvernement français n'y a répondu que par de nouveaux actes « d'hostilités.

« Sa Majesté a cru que, si la force « donne des droits qu'attestent suffisamment les malheurs de nos temps,

« la cause de la justice et le sentiment
« de sa propre dignité peuvent aussi en
« réclamer quelques-uns.

« Elle n'a donc pas vu avec indiffé-
« rence une de ses provinces occupée
« par la même puissance qui en avait
« garanti l'intégrité, les troupes que le
« roi y avait laissées déclarées prison-
« nières de guerre, et comme telles
« amenées en France, ainsi que les dé-
« prédatations continuelles de la part des
« corsaires français contre le com-
« merce de la Suède. Sa Majesté avait
« par conséquent chargé M. de Berg-
« stedt, au mois d'août dernier, et pos-
« térieurement le soussigné, de s'a-
« dresser officiellement à M. de Cabre,
« d'abord pour demander les raisons
« qui avaient motivé les hostilités sus-
« mentionnées, et finalement pour lui
« déclarer que, comme sa cour après
« un très-long délai ne s'était point ex-
« pliquée à cet égard, et donnait ainsi
« à connaître qu'elle ne voulait point
« revenir à un système plus pacifique à
« l'égard de la Suède, M. de Cabre ne
« pouvait plus être regardé comme
« agent d'une puissance amie, et que
« ses relations diplomatiques avec le
« ministère du roi devaient cesser jus-
« qu'au moment où il recevrait les
« éclaircissements qu'il avait demandés
« du cabinet des Tuileries.

« Plus de trois mois se sont écoulés
« depuis cette époque; et le gouverne-
« ment français, continuant toujours
« le même silence, le roi a cru se de-
« voir à lui-même et à son peuple de
« ne plus compter sur une explication,
« que tant de faits au reste paraissent
« rendre illusoire.

« D'après ces considérations et d'au-
« tres pour le moins aussi importan-
« tes, le soussigné a reçu les ordres
« du roi son maître de déclarer à M. de
« Cabre que sa présence ici devenant
« absolument inutile dans les circons-
« tances actuelles, Sa Majesté désire
« qu'il quitte la Suède aussitôt que pos-
« sible, et le soussigné a l'honneur de
« lui envoyer ci-inclus les passe-ports
« nécessaires pour son voyage.

« Le soussigné a l'honneur, etc.

« Le baron D'ENGESTROM. »

A cette notification, M. de Cabre
répondit en ces termes :

Stockholm, le 21 décembre 1812.

« Le soussigné, chargé d'affaires de
« Sa Majesté l'empereur des Français,
« roi d'Italie, a reçu la note officielle
« que Son Excellence M. le baron d'En-
« gestrom lui a adressée hier 20 dé-
« cembre, dans laquelle il est dit en
« substance « que Sa Majesté suédoise
« ayant vainement attendu une expli-
« cation relativement à l'entrée des
« Français en Poméranie, à la trans-
« lation des officiers du roi à Magde-
« bourg, et à la capture des bâtiments
« suédois par les corsaires français, Sa
« Majesté a ordonné à son ministre
« d'Etat et des affaires étrangères de
« déclarer au soussigné que sa présence
« à Stockholm étant tout à fait inutile,
« Sa Majesté désire que le soussigné
« quitte la Suède aussitôt que possible,
« et de lui envoyer en même temps
« les passe-ports nécessaires pour son
« voyage. »

« Le soussigné croit inutile de s'ap-
« pesantir sur l'imputation que con-
« tient ladite note officielle, que Sa
« Majesté l'empereur et roi a agi contre
« la foi des traités. Il serait facile au
« soussigné de la réfuter en rappelant
« les clauses de celui qui fut conclu à
« Paris le 6 janvier, et en prouvant par
« ces faits que la Suède n'a rempli dans
« aucun cas les obligations qu'elle y
« contractait, quoique la France se fût
« empressée de lui restituer cette même
« Poméranie, conquise dans la dernière
« guerre par les armées impériales et
« royales.

« Le soussigné doit observer que
« jamais il ne lui a été notifié, verbale-
« ment ou par écrit, que ses relations
« diplomatiques seraient suspendues
« jusqu'à ce qu'il eût répondu catégo-
« riquement aux éclaircissements de-
« mandés par le ministère suédois. Son
« Excellence le ministre d'Etat et des
« affaires étrangères, dans sa lettre du
« 7 septembre dernier, adressée au
« chargé d'affaires de France, se
« borne à lui demander « s'il se trouve
« en Suède comme agent d'une puis-
« sance amie ou ennemie, » et déclare

« au soussigné que « son séjour dans
« les États du roi dépend de la réponse
« qu'il sera à même de donner. »

« Quant à l'objet principal de la note
« officielle de Son Excellence le mi-
« nistre d'État et des affaires étrangè-
« res, le soussigné ne perdra pas un
« moment pour la porter à la connais-
« sance de sa cour. Il ne dépend pas
« de lui d'obtempérer au désir de Sa
« Majesté le roi, et il doit au contraire
« déclarer que jamais il ne consentira
« à abandonner le poste que l'empereur
« et roi, son auguste maître, a daigné
« lui confier, avant d'avoir reçu ses
« ordres à cet égard.

« Si Sa Majesté suédoise, usant de
« ses droits de souverain, fait signifier
« au soussigné, *officiellement et par*
« *écrit*, qu'elle ne permettra pas plus
« longtemps son séjour en Suède, le
« soussigné, croyant alors ne céder
« qu'à la force, n'hésitera pas à pro-
« fiter, dans le plus court délai possi-
« ble, du passe-port qu'il a l'honneur
« de renvoyer ci-joint à Son Excellence
« M. le baron d'Engeström, ministre
« d'État et des affaires étrangères,
« parce que jusque-là il lui est parfai-
« tement impossible de s'en servir et
« par conséquent de le garder.

« Le soussigné à l'honneur, etc.

« AUG. DE CABRE. »

La réponse du ministre suédois ne
se fit pas attendre longtemps.

Stockholm, le 23 décembre 1812.

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez
« adressée, Monsieur, en date du 21
« de ce mois. Je l'ai mise de suite sous
« les yeux du roi, et Sa Majesté me
« charge de nouveau de vous répéter
« que votre présence à Stockholm ne
« saurait être tolérée plus longtemps.
« Votre caractère diplomatique ayant
« déjà cessé, vous vous trouvez, Mon-
« sieur, dans la catégorie de tous les
« étrangers, et par conséquent soumis
« à exécuter les ordres que la police
« pourra vous donner. Le grand gou-
« verneur, à qui il a été fait des rap-
« ports peu avantageux sur votre
« compte, a reçu l'ordre de vous faire
« quitter la capitale dans vingt-quatre
« heures. Un commissaire de police

« vous accompagnera jusqu'à la fron-
« tière, et de cette manière vous n'au-
« rez plus besoin des passe-ports que
« vous m'avez renvoyés (*).

« Le baron d'ENGESTRÖM. »

M. de Cabre n'insista pas plus long-
temps, et il répondit le même jour à
M. Engeström le billet suivant :

« Je reçois à l'instant la lettre que
« vous m'avez écrite aujourd'hui, dans
« laquelle Votre Excellence, en m'an-
« nonçant pour la première fois que
« mes fonctions diplomatiques ont ces-
« sé, me prévient en même temps
« que je deviens soumis aux ordres de
« la police, et que le gouverneur a reçu
« ses instructions pour me faire con-
« duire à la frontière. »

« Cette détermination du gouverne-
« ment suédois et la manière dont elle
« m'est communiquée, me paraissent
« plus que suffisantes pour me justifier
« vis-à-vis de ma cour, en abandon-
« nant le poste que j'ai rempli avec
« honneur pendant plus d'un an près
« Sa Majesté le roi de Suède. Je prie
« en conséquence Votre Excellence de
« m'envoyer mes passe-ports, dont je
« compte profiter dans le plus court
« délai.

« J'ai l'honneur, etc.

« AUG. DE CABRE. »

De son côté, M. d'Ohsson, chargé
d'affaires de Suède à Paris, avait de-
mandé ses passe-ports, et le duc de
Bassano les lui avait remis le 13 fé-
vrier 1813, avec la note officielle qui
suit.

« Le soussigné, ministre des rela-
« tions extérieures, ayant rendu compte
« à Sa Majesté l'empereur et roi de la
« demande que M. d'Ohsson, chargé
« d'affaires de Sa Majesté le roi de
« Suède, a faite de ses passe-ports, a
« reçu de Sa Majesté l'ordre de les dé-
« livrer, et il a l'honneur de les joindre
« à la présente note.

(*) Par suite de la réponse de M. de
Cabre à cette lettre du baron d'Engeström,
on lui rendit ses passe-ports, et le com-
missaire de police ne fut point envoyé avec
lui. Il obtint l'autorisation de rester trois
jours à Stockholm, d'où il partit le 27 dé-
cembre.

« Mais comme, en adressant verbalement cette demande au soussigné, M. d'Ohsson a jugé convenable de déclarer que sa cour, n'ayant pas obtenu jusqu'à présent des explications sur l'occupation de la Poméranie suédoise, pouvait croire que des relations diplomatiques entre les deux pays étaient désormais sans objet, comme ensuite il s'est plaint de l'envoi en France de trois à quatre cents hommes, officiers et soldats, des régiments suédois qui se trouvaient en Poméranie, le soussigné a aussi reçu l'ordre de lui faire la réponse suivante :

« La Suède, non contente d'avoir violé ouvertement, pendant une année entière, les conditions de la paix conclue par le traité de Paris du 6 janvier 1810, fit, au mois de décembre 1811, attaquer et enlever en haute mer des bâtiments français armés, et jeter en prison les équipages de ces bâtiments; elle n'offrit ni ne donna aucune satisfaction pour une insulte inattendue et si grave.

« Ce fut alors que la Poméranie fut occupée. L'occupation fut presque immédiatement suivie, non pas simplement d'explications, mais d'ouvertures qui ne permettaient pas au gouvernement suédois de douter qu'en prenant une mesure à laquelle l'honneur l'avait impérieusement forcée, la France ne conservât pour la Suède les sentiments qui les avaient unies depuis des siècles.

« Une guerre, que Sa Majesté n'avait en aucune manière provoquée, mais dont l'issue pouvait rendre à la Pologne son antique indépendance et assurer à la Porte ottomane l'intégrité de ses possessions, paraissant sur le point d'éclater, c'était donner au gouvernement de Suède une preuve des dispositions de la France, que de lui offrir les moyens d'embrasser une cause qui était vraiment celle de la nation suédoise. Il le sentit bien lui-même, et autorisa le sieur Signeul à entrer en négociation d'un traité de subsides; négociation qui ne fut rompue que parce que le sieur Si-

gneul fut chargé de demander que Sa Majesté autorisât la Suède à acquérir la Norvège et la lui garantît. L'alliance et l'amitié qui unissent Sa Majesté au Danemark étant connues de toute l'Europe, cette demande était un outrage auquel Sa Majesté se contenta d'opposer l'indignation et le silence. Ces circonstances, qui sans doute n'ont pas été soustraites à la connaissance du roi, prouvent assez que la raison donnée par le cabinet suédois de la démarche qu'il vient de faire n'est pas la véritable.

« Si cette démarche avait été déterminée par la considération des pertes que l'intempérie des saisons a fait éprouver aux armées françaises; si de ces pertes était née l'opinion que la France ne peut plus rien pour la Suède, qu'elle ne peut plus lutter avec avantage contre des ennemis qu'elle a tant de fois vaincus, et qu'elle doit leur être sacrifiée, Sa Majesté ne saurait s'étonner assez qu'un tel jugement pût avoir été porté par un prince qui, dans d'autres temps, et lorsqu'il gouvernait la Suède comme régent, jugea si bien l'issue de la lutte où la France se trouvait alors engagée contre les coalitions qui se battaient de l'anéantir, apprécia toute l'étendue de ses ressources, prévit ses triomphes quand l'Europe ne lui présageait que des désastres, et montra ainsi autant de pénétration que de sagesse. Ce serait d'ailleurs une politique bien étrange, que de prendre occasion des succès de son propre ennemi naturel pour insulter un ancien ami, un ancien et fidèle allié, sur lequel les succès auraient été obtenus.

« Quoi qu'il en puisse être, Sa Majesté sait que ni des haines particulières, ni des séductions momentanées, ne peuvent détruire les rapports que la nature même des choses a mis entre deux nations, les intérêts qui naissent de ces rapports, et les sentiments qui en dérivent. Elle ne changera donc point de système; elle repoussera de tous ses vœux une

« guerre qu'elle considérerait comme
 « une guerre civile. Tels furent ses sen-
 « timents lorsque le dernier roi de
 « Suède se mit en état d'hostilité con-
 « tre elle. Elle ne fut point l'ennemie
 « de la Suède; et lorsque le prince eut
 « amené lui-même, par les erreurs de
 « sa politique, la catastrophe qui l'a
 « frappé, elle plaignit et ses fautes et
 « ses malheurs.

« Sa Majesté retardera donc, autant
 « qu'il est en elle, l'éclat d'une rupture.
 « Elle ne donnera point ce nom à l'in-
 « terruption des relations diplomati-
 « ques et commerciales; elle ne croira
 « à la guerre que si la Suède la dé-
 « clare, ou si, exécutant ses projets,
 « qui sont représentés comme le but de
 « ses armements, elle attaque à force
 « ouverte les côtes de la Baltique, ou
 « les possessions du roi de Danemark,
 « pour la défense desquelles Sa Majesté
 « s'est engagée à disposer d'un corps
 « de quarante mille hommes; même
 « alors, Sa Majesté ne fera la guerre
 « que pour la défense de ses alliés,
 « pour empêcher que la Suède ne leur
 « nuise, et non pour nuire à la nation
 « suédoise, qu'elle s'affligera de voir
 « entraînée, par des passions violentes
 « et par une ambition mal dirigée, dans
 « l'une des plus grandes fautes politi-
 « ques qui aient jamais été commises.

« Quant aux officiers et soldats sué-
 « dois qui se trouvaient en Poméranie,
 « ce n'est point par ordre du gouver-
 « nement qu'ils ont été envoyés en
 « France, mais par une mesure de pré-
 « caution que les généraux qui com-
 « mandaient dans cette province cru-
 « rent devoir prendre, lorsqu'à la fin
 « de l'été dernier plusieurs descentes
 « partielles, tentées sur l'île de Briges
 « par des vaisseaux de guerre suédois,
 « et des menaces de descente annon-
 « cées avec ostentation, donnèrent lieu
 « de craindre que les armements qui
 « se faisaient en Suède ne fussent des-
 « tinés contre la Poméranie. Ces offi-
 « ciers et ces soldats seront renvoyés
 « en Suède aussitôt que la Suède ren-
 « verra en France les équipages des
 « bâtimens français enlevés par ses
 « chaloupes canonnières suédoises, et

« qui, depuis plus d'une année, gémis-
 « sent injustement dans les fers.

« Paris, 13 février 1813.

« DUC DE BASSANO. »

Cette note était évidemment dirigée
 contre le prince royal; aussi celui-ci
 n'hésita pas à répondre directement à
 Napoléon, auprès duquel il tente un
 dernier effort pour l'amener à la paix.

Stockholm, le 23 mars 1813.

« Sire,

« Aussi longtemps que Votre Majesté
 « a agi ou fait agir contre moi direc-
 « tement (*), j'ai dû ne lui opposer que
 « du calme et du silence; mais aujour-
 « d'hui que la note du duc de Bassano
 « à M. d'Ohsson cherche à jeter, entre
 « le roi et moi, le même brandon de
 « discorde qui facilita à Votre Majesté
 « l'entrée en Espagne, toutes les rela-
 « tions ministérielles étant rompues,
 « je m'adresse directement à elle pour
 « lui rappeler la conduite loyale et
 « franche de la Suède, même dans les
 « temps les plus difficiles.

« Aux communications que M. Si-
 « gneul fut chargé de faire par ordre
 « de Votre Majesté, le roi fit répondre :
 « que la Suède, convaincue que ce
 « n'était qu'à vous qu'elle devait la
 « perte de la Finlande, ne pourrait ja-
 « mais croire à votre amitié pour elle,
 « si vous ne lui faisiez donner la Nor-
 « wège, pour la dédommager du mal
 « que votre politique lui avait fait.

« Pour tout ce qui, dans la note du
 « duc de Bassano, est relatif à l'inva-
 « sion de la Poméranie, et à la con-
 « duite des corsaires français, les faits

(*) Le prince royal avait été fort maltraité
 dans la plupart des adresses présentées à
 l'impératrice régente au commencement de
 1813. « Napoléon s'est fait plus d'ennemis
 par les personnalités et les diatribes directes
 de son *Moniteur* contre les personnages
 puissants ou distingués des pays étrangers,
 que par les violences commises envers les
 gouvernements eux-mêmes; on peut se rap-
 peler ce qu'il faisait écrire contre la belle
 reine de Prusse, contre lord Castlereagh, le
 comte Stadion, le baron de Stein, et aussi
 contre Bernadotte longtemps avant l'union
 de la Suède aux cabinets alliés. » Montgail-
 lard, Histoire de France, t. VII, p. 229.

« parlent ; et , en comparant les dates ,
 « on jugera , Sire , qui de Votre Ma-
 « jesté ou du gouvernement suédois a
 « raison .

« Cent vaisseaux suédois étaient cap-
 « turés , et plus de deux cents matelots
 « mis aux fers , lorsque le gouverne-
 « ment se vit dans la nécessité de faire
 « arrêter un forban , qui , sous le pa-
 « villon français , venait dans nos ports
 « enlever nos bâtiments , et insulter à
 « notre confiance dans les traités .

« M. le duc de Bassano dit que
 « Votre Majesté n'a point provoqué la
 « guerre ; et cependant , Sire , Votre
 « Majesté a passé le Niémen à la tête
 « de quatre cent mille hommes .

« Du moment que Votre Majesté
 « s'enfonça dans l'intérieur de cet em-
 « pire , l'issue ne fut plus douteuse .
 « L'empereur Alexandre et le roi pré-
 « virent déjà , dès le mois d'août , la fin
 « de la campagne , et ses immenses ré-
 « sultats . Toutes les combinaisons mi-
 « litaires assuraient que Votre Majesté
 « serait prisonnière . Vous avez échappé
 « à ce danger , Sire ; mais votre armée ,
 « l'élite de la France , de l'Allemagne
 « et de l'Italie , n'existe plus . Là sont
 « restés sans sépulture les braves qui
 « sauvèrent la France à Fleurus , qui
 « vainquirent en Italie , qui résistèrent
 « au climat brûlant de l'Égypte , et qui
 « fixèrent la victoire , sous vos dra-
 « peaux , à Marengo , à Austerlitz , à
 « Iéna , à Halle , à Lubeck , à Fried-
 « land , etc .

« Qu'à ce tableau déchirant , Sire ,
 « votre âme , Sire , votre âme s'atten-
 « drisse ; et , s'il le faut pour achever
 « de l'émouvoir , qu'elle se rappelle la
 « mort de plus d'un million de Fran-
 « çais restés sur le champ d'honneur ,
 « victimes des guerres que Votre Ma-
 « jesté a entreprises .

« Votre Majesté invoque ses droits
 « à l'amitié du roi ; qu'il me soit per-
 « mis de vous rappeler , Sire , le peu
 « de prix que Votre Majesté y attacha ,
 « dans des moments où une récipro-
 « cité de sentiments eût été bien
 « utile à la Suède . Lorsque le roi ,
 « après avoir perdu la Finlande , écri-
 « vit à Votre Majesté pour la prier de

« conserver à la Suède les îles d'Aland ,
 « elle lui répondit : *Adressez-vous à*
 « *l'empereur Alexandre , il est grand*
 « *et généreux* ; et , pour combler la
 « mesure de son indifférence , elle fit
 « insérer dans un journal officiel (Mo-
 « niteur du 21 septembre 1810 , n° 264) ,
 « qu'il y avait un interrègne dans ce
 « royaume , pendant lequel les Anglais
 « faisaient impunément le commerce .

« Le roi se détacha de la coalition
 « de 1792 , parce que cette coalition
 « prétendait partager la France , et
 « qu'il ne voulait point participer au
 « démembrement de cette belle monar-
 « chie . Il fut porté à cet acte , monu-
 « ment de sa gloire politique , autant
 « par attachement pour le peuple fran-
 « çais , que par le besoin de cicatriser
 « les plaies du royaume . Cette con-
 « duite sage et vertueuse , fondée sur
 « ce que chaque nation a le droit de se
 « gouverner par ses lois , par ses usages
 « et par sa volonté , est la même qui
 « lui sert de règle en ce moment .

« Votre système , Sire , veut inter-
 « dire aux nations l'exercice des droits
 « qu'elles ont reçus de la nature , ceux
 « de commercer entre elles , de s'en-
 « traider , de correspondre et de vivre
 « en paix ; et cependant l'existence de
 « la Suède est dépendante d'une exten-
 « sion de relations commerciales sans
 « lesquelles elle ne peut point se suf-
 « fire .

« Loin de voir , dans la conduite du
 « roi , un changement de système ,
 « l'homme éclairé et impartial n'y trou-
 « vera que la continuation d'une poli-
 « tique juste et constante , qui dut être
 « dévoilée dans un temps où les sou-
 « verains se réunissaient contre la li-
 « berté de la France , et qui est suivie
 « avec énergie dans un moment où le
 « gouvernement français continue de
 « conjurer contre la liberté des peuples
 « et des souverains .

« Je connais les bonnes dispositions
 « de l'empereur Alexandre et du cabi-
 « net de Saint-James pour la paix ; les
 « calamités du continent la réclament ,
 « et Votre Majesté ne doit pas la re-
 « pousser .

« Possesseur de la plus belle monar-

« chie de la terre, voudra-t-elle tou-
 « jours en étendre les limites, et lé-
 « guer à un bras moins puissant que
 « le sien le triste héritage de guerres
 « interminables. Votre Majesté ne s'at-
 « tachera-t-elle pas à fermer les plaies
 « d'une révolution dont il ne reste à la
 « France que les souvenirs de sa gloire
 « militaire et des malheurs réels dans
 « son intérieur? Sire, les leçons de
 « l'histoire rejettent l'idée d'une mo-
 « narchie universelle; et le sentiment
 « de l'indépendance peut être amorti,
 « mais non effacé du cœur des nations.
 « Que Votre Majesté pèse toutes ces
 « considérations, et pense une fois
 « réellement à cette paix générale dont
 « le nom profané a fait couler tant de
 « sang.

« Je suis né dans cette belle France
 « que vous gouvernez, Sire; sa gloire
 « et sa prospérité ne peuvent jamais
 « m'être indifférentes. Mais, sans ces-
 « ser de faire des vœux pour son bon-
 « heur, je défendrai de toutes les fa-
 « cultés de mon âme, et les droits du
 « peuple qui m'a appelé, et l'honneur
 « du souverain qui a daigné me nom-
 « mer son fils. Dans cette lutte entre
 « la liberté du monde et l'oppression,
 « je dirai aux Suédois: *Je combats*
 « *pour vous et avec vous; les vœux*
 « *des nations libres accompagnent nos*
 « *efforts.*

« En politique, Sire, il n'y a ni
 « amitié ni haine; il n'y a que des de-
 « voirs à remplir envers les peuples
 « que la Providence nous a appelés à
 « gouverner. Leurs lois et leurs privi-
 « lèges sont les biens qui leur sont
 « chers; et si, pour les conserver, on
 « est obligé de renoncer à d'anciennes
 « liaisons et à des affections de fa-
 « mille, un prince qui veut remplir sa
 « vocation ne doit jamais hésiter sur
 « le parti à prendre.

« M. le duc de Bassano annonce que
 « Votre Majesté évitera l'éclat d'une
 « rupture; mais, Sire, n'est-ce pas
 « Votre Majesté qui a interrompu nos
 « relations commerciales, en ordon-
 « nant la capture des vaisseaux suédois
 « au sein de la paix? N'est-ce pas la
 « rigueur de ses ordres qui, depuis

« trois ans, nous a interdit toute com-
 « munication avec le continent, et
 « qui, depuis cette époque, fait rete-
 « nir plus de cinquante bâtiments sué-
 « dois à Rostock, Wismar, et autres
 « ports de la Baltique.

« M. le duc de Bassano ajoute que
 « Votre Majesté ne changera pas de
 « système, et qu'elle repoussera de
 « tous ses vœux une guerre qu'elle
 « considérerait comme une guerre ci-
 « vile; ce qui indique que Votre Ma-
 « jesté veut retenir la Poméranie sué-
 « doise, et qu'elle ne renonce pas à
 « l'espoir de commander la Suède, et
 « d'avilir ainsi, sans courir aucun
 « risque, le nom et le caractère sué-
 « dois. Par le mot de guerre civile,
 « Votre Majesté désigne sans doute la
 « guerre entre les alliés; or, on sait le
 « sort qu'elle leur destine. Mais que
 « Votre Majesté se rappelle le mécon-
 « tentement qu'elle fit éclater en ap-
 « prenant l'armistice que j'accordai à
 « cette brave nation, en avril 1809, et
 « elle y trouvera la nécessité où ce pays
 « s'est vu réduit, de faire tout ce qu'il
 « a fait jusqu'à présent pour conserver
 « son indépendance, et se préserver
 « du danger où l'aurait entraîné votre
 « politique, Sire, s'il l'eût moins con-
 « nue.

« Si les événements qui se sont pres-
 « sés depuis quatre mois ont fait re-
 « jeter sur les généraux de Votre Ma-
 « jesté le désarmement et l'envoi en
 « France, comme prisonniers de guerre,
 « des troupes suédoises de la Pomé-
 « ranie, il ne se trouvera pas, Sire, un
 « prétexte aussi facile de justifier le
 « refus que Votre Majesté a toujours
 « fait de confirmer le jugement du con-
 « seil des prises, et les exceptions par-
 « ticulières qu'elle a faites depuis trois
 « ans contre la Suède, quoique ce tri-
 « bunal ait prononcé en notre faveur.
 « Au reste, Sire, personne, en Europe,
 « ne se méprendra sur le blâme que
 « Votre Majesté jette sur ses géné-
 « raux.

« La note du ministre des affaires
 « étrangères du roi, et la réponse que
 « M. Cabre lui fit le 4 janvier 1812,
 « vous prouveront, Sire, que Sa Ma-

« j'esté avait été au-devant de vos dé-
« sirs, en mettant en liberté tous les
« équipages des corsaires. Le gouver-
« nement depuis lors a porté les égards
« jusqu'à renvoyer des Portugais, des
« Algériens et des Nègres, pris sur le
« même corsaire, qui se disaient sujets
« de Votre Majesté. Rien ne devait
« donc s'opposer à ce que Votre Ma-
« jesté ordonnât le renvoi des officiers
« et soldats suédois, et cependant ils
« émissent encore dans les fers.

« Quant aux menaces que contient
« la note du duc de Bassano, et aux
« quarante mille hommes que Votre
« Majesté veut donner au Danemark,
« je ne crois point devoir entrer dans
« des détails sur ces objets, d'autant
« plus que je doute que le roi de Da-
« nemark puisse profiter de ce se-
« cours.

« Pour ce qui concerne mon ambi-
« tion personnelle, j'en ai une très-
« grande, je l'avoue. C'est celle de
« servir la cause de l'humanité, et d'as-
« surer l'indépendance de la presqu'île
« scandinave. Pour y parvenir, je
« compte sur la justice de la cause que
« le roi m'a ordonné de défendre, sur
« la persévérance de la nation, et sur
« la loyauté de ses alliés.

« Quelle que soit votre déterminati-
« on, Sire, relativement à la paix
« ou à la guerre, je n'en conserverai
« pas moins pour Votre Majesté les sen-
« timents d'un ancien frère d'armes. »

Quand le prince royal écrivait cette lettre, déjà depuis vingt jours, 3 mars, un traité avait été conclu à Stockholm entre l'Angleterre et la Suède. Ce traité confirmait les stipulations précédentes et y ajoutait l'engagement pris par la Suède d'entrer en campagne avec un corps de troupes nationales d'au moins 30,000 hommes. L'Angleterre devait faciliter l'annexion à perpétuité de la Norvège à la Suède. En outre la cour de Stockholm devait recevoir de celle de Londres un subside de vingt-cinq millions de francs avec la cession de la Guadeloupe enlevée au général Ernouf par les Anglais. Peu de jours après (19 mars), un traité avait été conclu entre l'Espagne et la Suède, qui

reconnaissait pour légitimes les cortès générales et extraordinaires réunies à Cadix, ainsi que la constitution qu'elles avaient décrétée et sanctionnée.

L'accession de la Suède à la coalition contre Napoléon était la suite inévitable de son alliance avec la Russie. Elle fut fidèle à cette puissance comme elle l'aurait été plus volontiers à la France, si Napoléon, mû par sa politique de blocus continental absolu, ne l'eût pas rejetée.

Le prince royal débarqua à Stralsund le 18 mai 1813 avec les trente mille Suédois auxquels devaient se joindre soixante-dix mille Russes et Prussiens pour former l'armée du nord de l'Allemagne, dont il devait prendre le commandement. C'est à Stralsund qu'il eut avec Moreau cette entrevue dont on a tant parlé, et sur laquelle on a déjà donné des documents dont l'exactitude ne saurait être révoquée en doute (*). Le prince royal développa

(*) On a prétendu que Moreau avait quitté l'Amérique par les conseils et à l'instigation du prince royal de Suède. C'est une erreur. Moreau était l'âme d'une vaste conspiration militaire à laquelle Bernadotte avait été de tout temps étranger. Les désastres de Baylen redonnèrent de l'audace aux conjurés; ils dressèrent de nouveaux plans, et Moreau vint en Europe. Nous devons même croire qu'il ne mit pas Bernadotte dans la confiance de ses projets, mais celui-ci les soupçonnait sans doute quand il lui dit : « Prenez garde, mon cher général; il est douteux que les Français reconnaissent le vainqueur d'Hohenlinden sous l'uniforme « russe. »

C'est ici le lieu de dire avec Mongaillard (Histoire de France, t. VII, p. 218 : « La conduite de Bernadotte ne saurait être assimilée à celle de Moreau. Le prince de Ponte-Corvo ne portait pas les armes contre son pays, il avait cessé d'être Français, il était prince royal de Suède, et à ce titre, son bras et ses talents appartenaient à son roi et à la nation suédoise. La conduite de Moreau est sans dignité, sans honneur; rien ne saurait le justifier aux yeux de tout homme impartial qui n'a pas renoncé à sa propre estime, qui est digne d'avoir une patrie. Moreau a flétri son nom d'un ineffaçable opprobre. »

son plan de campagne dans le plus grand détail et sans rien cacher des considérations politiques qui le forçaient à prendre une ligne d'opération si dangereuse. Moreau, qui en saisit dès l'abord tous les inconvénients, s'attacha à faire remarquer au prince les dangers qu'il aurait à courir en remontant jusqu'à la hauteur de Berlin, entre la Baltique, l'Elbe et l'Oder, entourée des places fortes de Hambourg, Magdebourg, Torgau, Custrin et Stettin, occupées par l'ennemi.

« Vous avancez dans un vrai coupe-gorge, lui disait-il, pour défendre une ville trop rapprochée du foyer de l'ennemi ; c'est aventurer votre armée. » — « Oui, général, ma position est mauvaise, je n'en saurais disconvenir ; mais je serai franc avec vous, car notre ancienne amitié m'est garant que vous n'abuserez pas de ma confiance. Cette position si périlleuse, si contraire à votre génie stratégique, est pourtant pour la Suède et pour moi aussi politique que militaire. Elle est *politique*, parce que j'influence le nord de l'Allemagne, dont je me trouve maintenant le seul arbitre ; parce que j'électrise les Prussiens, les Meklembourgeois et les villes anseatiques, et que je me prémunis ainsi contre le sort des coalitions. En effet, supposons quelque grand revers : vous verriez *un sauve qui peut* universel, des paix précipitées, des engagements trahis, des alliés sacrifiés ; car, vous le savez, nous avons à faire à un homme dont la tactique est plus active encore dans les négociations que sur le champ de bataille. Elle est *militaire*, par la raison que je contiens avec moins de dix-huit mille hommes, commandés par le comte Walmoden, l'armée du maréchal Davoust et l'armée danoise, qui s'appuyant sur les places de Lubeck et de Hambourg menacent constamment mon flanc droit. Je suis maître d'écraser les masses qui sortiraient de Magdebourg, de Wittemberg et de Torgau pour marcher sur Berlin. Je suis éclairé et protégé sur mes flancs et sur mon front par une nom-

breuse cavalerie légère, et j'aurai toujours soixante mille hommes en poche pour fondre sur les premières têtes de colonne qui débouchent des places de l'Elbe... » Après beaucoup d'autres considérations politiques qui portaient le prince royal à défendre Berlin, Moreau lui dit : « Je suis trop peu au fait des affaires et des ressorts intérieurs qui font agir les cabinets coalisés pour pouvoir entrer en discussion sur une matière si délicate, » et il se tut, faisant un geste qui exprimait ses doutes sur l'issue. Un regard investigateur du prince lui fit répondre : « Je vous dois la vérité, je pense que vous serez battu. » « J'espère que non, répliqua Bernadotte, décidé que je suis à ne jamais accepter une lutte inégale. » Moreau aurait voulu qu'aucune opération sérieuse n'eût lieu de ce côté ; il voulait tout concentrer à la grande armée de Bohême, dont il était destiné à être le directeur suprême.

Le prince royal ne fut pas longtemps à Stralsund sans éprouver un avant-goût des embarras et des soucis qu'entraîne une coalition. Parmi plusieurs griefs dont il eut à se plaindre, le plus sensible fut la conclusion d'un armistice accepté par l'empereur Alexandre et le roi de Prusse, sans participation de l'Angleterre ni de la Suède. Il s'en plaignit à l'empereur Alexandre dans une longue lettre, où, exposant les dangers d'une paix qui n'offrirait pas les garanties les plus sûres, il disait : « Accepter en ce moment une paix dictée par l'empereur Napoléon, c'est poser la pierre sépulcrale sur l'Europe, et si ce malheur arrive, il n'y a que l'Angleterre et la Suède qui puissent espérer de demeurer intactes. Je suis toujours le même homme qui eut l'honneur de vous parler à Abo... Je ne saurais vous dissimuler, Sire, que de grands malheurs nous menacent, si les principes d'une éternelle justice ne sont pas notre guide. L'Allemagne veut être libre ; elle veut une constitution simple et facile dans sa marche. Profitons, Sire, des bonnes dispositions

« de ce peuple qui est constant dans
 « ses haines comme dans ses affec-
 « tions. Réfléchissons que ce pays est
 « le cœur de l'Europe; qu'il est le
 « centre des hommes éclairés, et qu'il
 « n'a besoin que d'être soutenu pour
 « se relever. Du reste, il est plus im-
 « portant que jamais, ajoutait-il, que
 « nulle divergence d'opinions n'existe
 « entre nous, et pour y parvenir rien
 « ne me paraît plus propre qu'une en-
 « trevue personnelle, dont une heure
 « vaut mieux qu'un mois de corres-
 « pondance. »

Le rendez-vous eut lieu au château de Trachenberg, petite ville de Silésie. Voici le récit qu'en a fait un témoin oculaire : « Ceux qui virent descendre le prince royal de voiture conçurent d'abord de vives appréhensions sur les résultats de cette entrevue. Il rendait aux deux souverains tout ce qu'il leur devait comme prince royal, mais il ne donnait que cela, et répondait à leurs prévenances amicales avec une dignité qui tenait de la froideur. On voyait clairement que l'armistice conclu sans sa participation lui restait sur le cœur. Le lendemain on parla d'affaires, mais sans rien décider. Vingt-quatre heures après, le comte Stadion reçoit un courrier autrichien. Ce courrier n'apporte qu'une lettre; elle était pour le prince royal. L'empereur François lui écrivait : « J'apprends que vous êtes avec
 « votre armée sur le continent, et dans
 « les rangs de la coalition. Cette nou-
 « velle m'a décidé à m'y joindre, si
 « l'empereur Napoléon rejette la paix
 « que je lui ai proposée. » Dans la situation des affaires, cette résolution de l'Autriche était assurément de la plus haute importance. Ceux qui eurent les premiers connaissance du contenu de la dépêche craignirent un redoublement de roideur chez le prince royal : ils se trompaient; dès ce moment il fut affable et prévenant, on eût dit qu'il n'avait eu nul grief. Les conversations entre les deux souverains et le prince royal devinrent longues et fréquentes. Le prince développa très-franchement et sans réserve ses sentiments et ses principes. On a tout lieu de croire

qu'il fut parfaitement compris et approuvé, et que si les autres membres de la coalition ou ceux qui s'y joignirent depuis n'eussent pas concouru, avec la fatale obstination de Napoléon, à neutraliser les décisions prises à Trachenberg, l'Europe et la France elle-même n'auraient eu qu'à s'en féliciter, car voici ce qu'elles étaient.

Le prince royal était convaincu que Napoléon ne pourrait vivre en paix qu'autant que l'Europe lui serait asservie, et qu'il n'y aurait de couronnes que sous son bon plaisir. Pour son compte, il s'en tenait toujours à ce qu'il avait déjà dit à l'empereur Alexandre dans l'entrevue d'Abo : « *Mieux vaut labourer un champ que de régner à cette condition.* » Son avis était donc : 1° que l'objet de la coalition devait être nettement déterminé, et n'avoir d'autre but que de conquérir et d'assurer l'indépendance des nations; 2° que pour la conquérir il fallait d'abord refouler Napoléon et son armée dans les limites de la France, telles qu'il les avait trouvées en arrivant au pouvoir; 3° que ce n'était qu'alors que l'on pourrait proposer et conclure une paix solide et durable, en reconnaissant l'indépendance de la Hollande, où Louis serait rappelé, celle de l'Italie sous le sceptre d'Eugène, du royaume de Naples sous celui de Murat, et constituant fortement l'Allemagne sur des principes assez généreux pour la porter à ne jamais souffrir aucun joug étranger; 4° enfin, pour assurer cette paix générale, chaque puissance devait s'engager à se trouver toujours prête à réprimer toute entreprise d'un État contre un autre, et renoncer à toute influence sur les affaires intérieures de toute autre nation que la sienne (*).

(*) On ne saurait nier que ce ne fût un très-beau plan. Sans doute Charles-Jean en croyait l'exécution possible; mais l'expérience a prouvé qu'il se trompait sur les intentions généreuses de ses alliés. Faut-il lui faire un crime d'une erreur honorable qui fut partagée alors par tous les peuples qu'on lança sur nous en les électrisant par la promesse mensongère d'une liberté qu'on leur refusa après le succès?

Pour l'exécution de l'article qui prescrivait de refouler la puissance française dans ses limites naturelles, on s'occupait de concevoir un plan de campagne. Le prince royal l'exposa tel qu'il l'avait conçu. La conversation entre les souverains dura plusieurs heures, au bout desquelles le chef d'état-major du prince fut appelé pour rédiger ce qui venait d'être convenu. Une heure après, les trois chefs d'état-major signèrent et prirent chacun une copie de cet important travail, dont les derniers mots dictés par le prince étaient : « *Notre rendez-vous est à Leipzig.* » Ces mots, consignés dans chacun des trois exemplaires de ce plan de campagne, ne pouvaient pas échapper à l'histoire. »

A la suite de cette entrevue, Charles-Jean prit le commandement de l'armée combinée du nord de l'Allemagne. Au moment d'entrer en campagne, il adressa à ses troupes la proclamation suivante :

*Au quartier général d'Oranienbourg,
le 13 août 1813.*

« Soldats !

« Appelé, par la confiance de mon roi et celle des souverains ses alliés, à vous guider dans la carrière qui va se rouvrir, je me repose, pour le succès de nos armes, sur la protection divine, sur la justice de notre cause, sur votre valeur et votre persévérance.

« Sans un concours d'événements extraordinaires, qui ont rendu si cruellement célèbres les douze années qui viennent de s'écouler, vous ne seriez pas réunis sur le sol germanique ; mais vos souverains ont senti que l'Europe est une grande famille, et qu'aucun des États qui la composent ne peut rester indifférent aux malheurs que fait peser, sur l'un d'eux, une puissance conquérante. Ils ont aussi reconnu que, lorsqu'une telle puissance menace de tout envahir et de tout soumettre, il ne doit exister qu'une seule volonté chez les peuples, qui ont résolu d'échapper à la honte et à l'esclavage.

« Dès cet instant, vous avez été appelés des bords du Wolga, des rives du Don, des côtes britanniques et des montagnes du Nord pour vous unir aux soldats allemands qui défendent la cause de l'Europe : c'est maintenant que les rivalités, les préjugés et les haines nationales doivent disparaître devant le grand but de l'indépendance des nations.

« L'empereur Napoléon ne peut vivre en paix avec l'Europe, qu'autant que l'Europe lui est asservie. Son audace a conduit quatre cent mille braves à sept cents lieues de leur patrie ; des malheurs, contre lesquels il n'a pas daigné les prémunir, sont tombés sur leurs têtes, et trois cent mille Français ont péri sur le territoire d'un grand empire, dont le souverain avait tout essayé pour rester en paix avec la France.

« On devait espérer que ce grand désastre, effet de la colère céleste, ramènerait l'empereur de France vers un système moins dépeuplateur, et qu'enfin, éclairé par l'exemple du Nord et de l'Espagne, il renoncerait à l'idée de subjuguier le continent, et consentirait à laisser la paix au monde ; mais cette espérance a été déçue, et cette paix, que tous les gouvernements désirent, que tous les gouvernements ont proposée, a été rejetée par l'empereur Napoléon.

« Soldats ! c'est donc aux armes qu'il faut avoir recours pour conquérir le repos et l'indépendance. Imités les Français de 1792. L'ennemi était sur leur territoire, ils s'unirent pour le combattre. Qu'aujourd'hui un sentiment pareil vous anime et dirige votre valeur contre celui qui, après avoir envahi le sol qui vous a vus naître, enchaîne encore vos frères, vos femmes et vos enfants.

« Soldats ! quel bel avenir se présente à vous ! La liberté de l'Europe, le rétablissement de son équilibre, le terme de cet état convulsif qui dure depuis vingt ans, la paix du monde enfin seront le résultat de vos efforts. Rendez-vous dignes, par votre union, votre discipline et vo-

« tre courage, des belles destinées qui
« vous attendent ! »

Le projet de Napoléon était de se porter sur Berlin, et de frapper son ennemi au cœur. Le général Jomini, chef de l'état-major du corps d'armée commandé par le maréchal Ney, passa à l'ennemi le 15 août, et fit connaître aux alliés ce plan de campagne. Le maréchal Oudinot était chargé d'opérer ce mouvement qui devait être favorisé par l'approche d'une division française sortie de Magdebourg, ainsi que par un mouvement rapide, à travers le Mecklembourg, du maréchal Davoust qui commandait sur le bas Elbe.

Oudinot ne s'étant pas avancé sur Berlin aussi promptement qu'il aurait pu le faire, perdit un temps précieux. Ses premières manœuvres se trouvèrent par là interrompues et changées, et le prince royal de Suède avait pu être averti et pénétrer son dessein. Charles-Jean avait fortement appuyé dans le conseil des alliés sur la nécessité de préserver à tout prix Berlin, le dépôt général des ressources matérielles de la Prusse, le foyer de l'enthousiasme de ses peuples, le centre de la défense du royaume. Moreau représentait au contraire avec la plus grande vivacité, combien l'armée du nord de l'Allemagne serait aventurée dans une position si peu basée, et il ajoutait que, d'ailleurs, Berlin se trouvait beaucoup trop dans les rayons de l'ennemi pour qu'il fût possible au corps commandé par le prince royal de sauver cette capitale. Cet avis était partagé et appuyé par le roi lui-même et par ses généraux, par Blücher surtout, qui, dans son langage soldatesque, comparait cette capitale à une prostituée, et prétendait que, *livrée une fois de plus, elle n'en serait pas plus flétrie*. Malgré cette opposition, le prince royal de Suède se porte en avant, gagne du terrain, et enlève à Oudinot l'initiative des mouvements et l'avantage qui en résulte. La victoire de Gross-Beeren (23 août) est le premier garant de ce succès. Oudinot, qui n'avait pas craint d'engager la bataille contre des forces triples des siennes, essuie des pertes tellement graves qu'il

se décide à une retraite générale, laissant à l'ennemi 1,500 prisonniers et 14 pièces d'artillerie.

Napoléon, peu satisfait d'Oudinot, le remplace dans le commandement de son aile gauche par le maréchal Ney, qui reçoit l'ordre de se porter de nouveau sur Berlin. Mais Ney n'est pas plus heureux que son collègue ; il est défait, le 6 septembre, à Dennewitz, par le prince royal, et perd avec les deux tiers de son artillerie, ses munitions, ses bagages, ainsi que douze mille hommes.

Trois jours après la bataille de Dennewitz, Bernadotte écrit au maréchal Ney la lettre suivante en date de Jüterboch.

« Le 6 au soir, après la bataille de
« Dennewitz, j'appris qu'un de vos ai-
« des de camp avait été blessé et fait
« prisonnier. Je m'empressai d'envoyer
« de suite un des miens à sa rencontre
« à Treuenbritzen, où il eut le déplai-
« sir d'apprendre qu'il avait été déjà
« dirigé sur Berlin ; mais avant son
« départ, il m'avait adressé une lettre
« que le magistrat de la ville remit à
« mon aide de camp et que vous trou-
« verez ci-jointe. J'ai donné des ordres
« pour que le colonel Clouet soit traité
« avec tous les soins que son état exige,
« et avec les égards qui sont dus à son
« rang et à la personne à laquelle il
« était attaché.

« Quoique les intérêts que nous ser-
« vons soient différents, j'ai du plaisir
« à penser que nos sentiments sont tou-
« jours restés les mêmes, et je saisisrai,
« avec le plus vif empressement, tou-
« tes les occasions de vous assurer que
« je suis constant dans ceux que vous
« m'avez connus pour vous.

« Depuis longtemps nous ravageons
« la terre, et nous n'avons encore rien
« fait pour l'humanité. La confiance
« dont vous jouissez à si juste titre
« auprès de l'empereur Napoléon pour-
« rait, ce me semble, être de quelque
« poids pour déterminer ce souverain
« à accepter enfin la paix honorable et
« générale, qu'on lui a offerte et qu'il
« a repoussée. Cette gloire, prince, est
« digne d'un guerrier tel que vous, et

« le peuple français rangerait cet émi-
« nent service au nombre de ceux que
« nous lui rendions, il y a vingt ans,
« sous les murs de Saint-Quentin, en
« combattant pour sa liberté et pour
« son indépendance.

Le revers de Dennewitz fut surtout attribué à la conduite de deux divisions saxonnes dont la fidélité était, dit-on, déjà ébranlée : elles se battirent mollement, lâchèrent pied, et entraînaient les troupes voisines dans leur fuite. Toutefois, ce fut seulement le 10 septembre que Charles-Jean adressa aux Saxons la proclamation suivante :

*Au quartier général de Jüterboch, le
10 septembre 1813.*

« Saxons !

« L'armée combinée du nord de
« l'Allemagne a dépassé vos fronti-
« res : cette armée ne fait point la
« guerre aux peuples de vos contrées,
« elle n'est dirigée que contre leur op-
« presseur.

« Vous devez faire des vœux pour
« nos succès, puisqu'ils tentent à ré-
« tablir votre prospérité détruite, et à
« rendre à votre gouvernement son
« lustre et son indépendance. Nous
« persistons à considérer comme amis
« tous les Saxons. Vos propriétés se-
« ront respectées, l'armée observera
« la plus exacte discipline, et l'on pour-
« vira à ses besoins de la manière la
« moins onéreuse au pays. Ne quittez
« point vos foyers, et continuez à vous
« livrer à vos occupations habituelles.

« Bientôt de grands événements vous
« mettront à l'abri de toute politique
« ambitieuse. Soyez les dignes descen-
« dants des anciens Saxons, et si le
« sang allemand coule, que ce soit
« pour l'indépendance de la Germanie,
« et non pour la volonté d'un seul
« homme, auquel aucun lien, ni au-
« cun intérêt ne vous attachent. La
« France est un pays assez beau, assez
« étendu, et les anciens conquérants
« se seraient contentés d'un semblable
« partage. Les Français eux-mêmes
« désirent rentrer dans les limites que
« la nature leur a prescrites. Ils hais-
« sent la tyrannie, tout en la servant.

« Osez leur dire que vous avez résolu
« d'être libres, et ces mêmes Fran-
« çais, en vous admirant, vous enga-
« geront à persévérer dans votre noble
« et généreuse entreprise. »

Cependant, l'armée française avait été contrainte de se replier et de se concentrer dans Leipzig; elle se voyait réduite, par les rapides manœuvres de Charles-Jean, à la nécessité d'accepter une bataille décisive sur le point qu'il avait indiqué trois mois auparavant à l'entrevue de Trachenberg. Nous ne raconterons pas cette bataille funeste où la France fut blessée à mort. Le succès en fut dû aux savantes combinaisons de Charles-Jean et à la proclamation par laquelle, quelques jours auparavant, il avait invité les Saxons à rentrer dans les rangs de leurs compatriotes. En effet, au moment où une colonne de troupes françaises sortant de la ville allait rendre la position du prince royal très-critique, un officier saxon vint se ranger sous ses drapeaux avec une batterie de douze pièces, et ces douze pièces, employées à l'instant, mutilèrent la colonne française et la refoulèrent dans Leipzig. Cette défection ne fut pas la seule : deux autres batteries, deux régiments de cavalerie saxonne, sept bataillons et plusieurs régiments wurtembergeois, vinrent aussi augmenter le nombre des ennemis que les Français avaient à combattre.

L'affection des Saxons pour le prince royal datait de la bataille de Wagram et de la disgrâce qu'il avait encourue par suite de la proclamation dans laquelle il avait voulu rendre justice à leur valeur. Plus d'une fois avant Leipzig, on avait engagé Napoléon à ne pas opposer les Saxons à Charles-Jean. L'événement prouva combien il avait eu tort de ne pas suivre ce conseil (*).

(* Le jour où l'on venait d'apprendre à Dresde et coup sur coup les défaites de Kulm, de Katsbach et de Dennewitz, le général Gersdorf fut appelé dans le cabinet de l'empereur, d'où le général Gérard venait de sortir. « Vous avez servi sous le prince royal de Suède, lui dit l'empereur, vous le

Napoléon battait en retraite et Leipzig était au pouvoir des confédérés. L'empereur de Russie, le roi de Prusse et Charles-Jean y pénétrèrent par trois portes différentes. Le roi de Saxe fut fait prisonnier; mais le prince royal de Suède, dès son entrée dans la ville, se rendit au palais pour présenter ses hommages à l'auguste prisonnier, et ordonna à son chef d'état-major de prendre toutes les mesures nécessaires pour que l'infortuné monarque fût entouré de respect et d'égards. Il y avait quelque courage à montrer autant de bienveillance pour ce vénérable monarque qu'Alexandre et Frédéric Guillaume avaient refusé de recevoir, sans doute parce qu'ils craignaient de laisser ébranler la résolution qu'ils avaient prise d'incorporer la Saxe à la monarchie prussienne.

Dès le lendemain de la bataille, les alliés se mirent dans tous les sens à la poursuite de l'armée française. Le prince royal voyant bien que Napoléon, qui avait dépassé Erfurt, ne pensait pas à reformer son armée en avant du Rhin, regarda le premier but de la campagne comme atteint de ce côté, et, tournant à droite, il dirigea son

armée par le Hanovre vers le Danemark. Il ne manqua pas des partisans de discorde pour colporter à Londres comme à Francfort des conjectures accusatrices contre ces mouvements. C'était un abandon de la cause commune, il y avait mésintelligence, défection, peut-être même trahison. Mais l'officier général envoyé par le prince à Francfort et à Londres, en revint chargé, par les souverains alliés, de lui exprimer leur plein assentiment à ses vues, et leur désir qu'il employât à leur exécution tout ce qu'il avait de leurs troupes sous ses ordres. Il n'usa pas de cette latitude, il se priva bien volontairement de soixante mille Russes et Prussiens que commandaient Wintzingerode et Bulow, et les dirigea sur le bas Rhin. Les avant-postes de ces deux généraux avaient passé le fleuve avant qu'un seul homme des autres armées alliées ne l'eût franchi, et ils avaient donné la Belgique et la Hollande à la coalition avant l'ouverture de la campagne de 1814 (*).

(*) Voici la singulière proclamation publiée par Wintzingerode en pénétrant en France. On a peine à concevoir la distinction qu'il cherche à établir entre les soldats et les citoyens français.

Aux habitants de la France.

« Nous entrons dans vos anciennes frontières; le prince royal de Suède nous suit avec toutes ses armées.

« Le ciel a béni nos armes, pour la gloire de la Russie et la délivrance de l'Allemagne; il achèvera son ouvrage, et forcera l'empereur Napoléon à vous rendre la paix que vous implorez tous. Lisez les proclamations des souverains alliés, vous verrez que leur volonté est la paix: demandez à vos compatriotes comment ils sont traités par nos soldats, et vous verrez que c'est en amis qu'ils entrent dans vos villes, dans vos villages.

connaissez. — « Sire, je fus par votre ordre son chef d'état-major. » L'empereur, se promenant à grands pas, se mit à parler du prince royal avec une vivacité toujours croissante, et, s'arrêtant tout à coup devant le général: « Eh bien! qu'en pensez-vous? » — « Sire, Votre Majesté a pu connaître le prince de Suède bien mieux que moi; mais dans tout ce qu'elle vient d'en dire comme capitaine, elle me paraît avoir oublié un point très-important. — « Lequel? » — « L'attachement qu'il inspire à tous ceux qui servent sous lui. » — « Et vous croyez cela, vous? Les Français le haïssent. » — « Sire, je parle des Allemands. Que Votre Majesté me permette de lui rappeler qu'on l'a plusieurs fois avertie de ne pas lui opposer des Saxons, parce qu'on ne pourrait répondre de des suites. » — « Mais, par tous les diables, comment cela se fait-il? Gérard et le roi de Naples me rabâchent la même chose.... » « Eh bien! eh bien! je vais le trouver moi-même, et ce ne sera pas avec des Allemands. »

« Un héros français, qui jadis combattait pour votre liberté, pour la gloire de la France, auquel la Suède a confié ses destins, que vos armées redoutent, revient acquérir de nouveaux droits à votre reconnaissance, en nous menant à la victoire, pour vous rendre le bonheur et la paix.

« Recevez amicalement nos soldats, ils ne

Ces avantages immenses étaient menés de front par le prince royal avec l'avantage non moins grand de s'assurer du bas Elbe et du Danemark. Lubeck fut pris, les Danois plièrent à Bornofd; Gluchstad et Frederiksort furent assiégés et emportés; le prince de Hesse avec l'armée danoise enfermé à Rendsbourg, et un traité de paix, portant cession de la Norwége à la Suède, fut signé à Kiel le 14 janvier 1814.

Le jour même où ce traité fut signé, le prince royal donna les ordres de départ à toutes les divisions de son armée, qu'il dirigea vers le Rhin, leur prescrivant la marche la plus rapide, et cela sans laisser un seul homme dans le Schleswig ni le Holstein, s'abandonnant à la foi des traités avec une confiance qui fut depuis cruellement déçue. Il établit bientôt son quartier général à Liège où il se tint longtemps (*).

En arrivant à Cologne, Charles-Jean

« vous demanderont que leur nourriture. « Accourez à moi au moindre désordre qu'ils « pourraient commettre, à toute heure vous « me trouverez prêt à vous entendre, et à « punir celui de mon armée qui, contre la « volonté de mon auguste souverain, oserait « offenser ou piller un Français.

« Que chaque citoyen reste dans sa demeure; que chaque employé du gouvernement continue ses fonctions, il sera respecté et acquerra des droits à la reconnaissance de ses concitoyens, en prévenant, par sa présence, les désordres de l'anarchie, et en devenant l'interprète de leurs besoins. Nous ne combattons que les soldats de l'empereur Napoléon; le ciel vous préserve de vous joindre à eux! l'inocent serait confondu avec le coupable; des populations entières seraient livrées à la vengeance des Cosaques, si un bourgeois, un paysan, quittait ses paisibles occupations pour prendre les armes.

« Donné au quartier général de Namur, « le 5 février (24 janvier) 1814.

« Le général en chef,

« Baron de WINTZINGERODE. »

(*) Montgaillard, t. VII, p. 354, dit que Charles-Jean, d'après les ordres transmis du grand quartier général, s'arrêta à Liège pour appuyer le corps du prince de Weimar.

avait adressé aux Français la proclamation suivante :

Au quartier général de Cologne, le 12 février 1814.

Français,

« J'ai pris les armes par ordre de « mon roi, pour défendre les droits du « peuple suédois. Après avoir vengé les « affronts qu'il avait reçus et concouru « à la délivrance de l'Allemagne, j'ai « passé le Rhin.

« En revoyant les bords de ce fleuve, « où j'ai si souvent et si heureusement « combattu pour vous, j'éprouve le « besoin de vous faire connaître ma « pensée.

« Votre gouvernement a constamment essayé de tout avilir pour avoir le droit de tout mépriser, il est temps que ce système change.

« Tous les hommes éclairés forment des vœux pour la conservation de la France, ils désirent seulement qu'elle ne soit plus le fléau de la terre.

« Les souverains ne se sont pas coalisés pour faire la guerre aux nations, mais pour forcer votre gouvernement à reconnaître l'indépendance des États : telles sont leurs intentions, et je suis, auprès de vous, garant de leur sincérité.

« Fils adoptif de Charles XIII, placé par l'élection d'un peuple libre sur les marches du trône des grands Gustaves, je ne puis désormais avoir d'autre ambition que celle de travailler à la prospérité de la presque Scandinave.

« Puissé-je, en remplissant ce devoir sacré auprès de ma nouvelle patrie, contribuer en même temps au bonheur de mes anciens compatriotes! »

Ce fut pendant le séjour du prince à Liège, séjour qui excita tant de clameurs, que le prince royal donna les plus fortes preuves de sa constance dans les principes qui l'avaient fait entrer dans la coalition. C'est là qu'il fit contre le passage du Rhin et l'invasion en France la vive opposition, les protestations énergiques que l'on trouve dans ses lettres diplomatiques. « Franchir les frontières de la France, disait-il à ses

« alliés, c'est imiter Napoléon lui-même
 « et justifier sa conduite précédente
 « envers nous; c'est encourir nous-
 « mêmes les justes reproches que nous
 « lui avons adressés, c'est méconnaître
 « et fausser les principes d'éternelle
 « justice que nous invoquons contre
 « lui, les seuls qui nous autorisaient à
 « repousser la force par la force. Pour
 « quels intérêts combattrions-nous,
 « écrivait-il à l'empereur Alexandre?
 « Votre Majesté est trop grande, trop
 « éclairée, pour vouloir porter la guerre
 « civile en France. Si elle y éclatait, peut-
 « être nous créerait-elle des dangers
 « aussi grands, aussi réels, que ceux dont
 « nous avons voulu nous préserver. Et
 « pourquoi, Sire, après avoir combattu
 « avec tant de gloire, pour des motifs
 « si purs, et avoir dirigé d'une main
 « si sage et si ferme cet ingrat et ca-
 « pricieux assemblage qu'on appelle
 « coalition, pourquoi, dis-je, compro-
 « mettrions-nous plus longtemps une
 « gloire si justement acquise et l'inté-
 « rêt de nos peuples pour une cause qui
 « nous devient désormais étrangère? »

Répondant à une lettre du 10 novem-
 bre 1813 (la date est à remarquer)
 par la quelle l'empereur Alexandre dem-
 andait son avis sur les opérations
 ultérieures, le prince royal disait : « Je
 « sens tout ce qu'il y a de juste dans
 « le raisonnement de ne pas laisser à
 « Napoléon le temps de réorganiser des
 « forces nouvelles; mais quand j'op-
 « pose à cet inconvénient toutes les
 « raisons que me dictent et l'expérience
 « du passé et la connaissance que j'ai
 « du caractère du peuple français, les
 « dangers de l'entreprise projetée (le
 « passage du Rhin) me paraissent bien
 « plus grands que les résultats que l'on
 « s'en promet. J'ai toujours pensé que
 « les alliés ne pouvant reprocher à la
 « France que les torts de son chef, il
 « fallait le leur désigner comme le seul
 « obstacle à la paix et porter la nation
 « à maîtriser une volonté qui a fait le
 « malheur de la France et de l'Europe.
 « Comment faire comprendre que les
 « alliés n'ont combattu que pour la dé-
 « fense de leur territoire et qu'ils dé-
 « sirent la paix, s'ils ne proclament

« hautement les bases de cette paix en
 « reconnaissant pour frontières de la
 « France le Rhin, à l'exception de la
 « Hollande, les deux mers, les Alpes
 « et les Pyrénées, et ne déclarent, en
 « opposition à toutes les calomnies que
 « Napoléon ne manquera pas de répan-
 « dre sur leurs intentions, qu'ils veu-
 « lent que la France reste France, par
 « la même raison et le même droit qui
 « les a fait combattre pour reprendre
 « et assurer l'intégrité de leur propre
 « territoire. »

En date du même jour, 14 novembre,
 après l'expédition de cette réponse, le
 prince royal écrivit encore à Alexandre
 pour appuyer ses observations par des
 faits : « Je vous prie, Sire, de considé-
 « rer mes observations commel'expres-
 « sion pure et franche de ma première
 « pensée après la lecture de votre lettre
 « du 10, et que cette pensée est la suite
 « de la connaissance qui m'est si bien
 « acquise des sentiments de la nation
 « française, de son élan, et du patrio-
 « tisme qu'elle est capable de dévelop-
 « per dans les crises violentes. A
 « l'époque de mon entrée au ministère,
 « le territoire français était menacé; la
 « nation, épuisée d'hommes et d'argent,
 « méprisait les membres du Directoire
 « et désirait leur expulsion; elle vou-
 « lait la paix et la demandait à grands
 « cris. Eh bien! je n'eus qu'à parler;
 « je réveillai tous les courages assoupis.
 « Je m'adressai directement à cette
 « nation si justement mécontente, et
 « dans un mois j'en avais déjà obtenu
 « plus que je n'avais demandé. Toute
 « l'Europe était liguée contre elle, et
 « cependant elle maintint sa ligne dé-
 « fensive entre les Alpes et les Apen-
 « nins liguriens, et fut victorieuse sur
 « tous les autres points. Le général
 « Bonaparte revint d'Égypte; votre
 « Majesté sait le reste. »

En adressant au ministre suédois,
 au congrès de Châtillon, les instruc-
 tions du roi de Suède, Charles XIII,
 le prince royal écrivait à ce ministre :
 « ... Mon devoir me porte à être plus
 « sage que brillant. Mon respect et
 « mon dévouement pour le roi s'accor-
 « dent avec mes obligations, et me

« disent que le sang suédois est trop
 « pur pour le répandre pour une cause
 « qui devient désormais injuste... Les
 « considérations que vous êtes chargé
 « de faire valoir sont trop justes pour
 « ne pas être approuvées par les puis-
 « sances ; toutes se rappelleront qu'il
 « ne fut jamais question, dans nos con-
 « ventions, de passer le Rhin, mais
 « seulement de refouler la puissance
 « française sur la rive gauche du fleu-
 « ve ; que, même à Trachenberg, il
 « fut résolu qu'on n'aurait jamais cette
 « pensée. Je ne saurais trop le répé-
 « ter, une guerre en France est con-
 « traire aux intérêts de l'Europe, et
 « particulièrement aux intérêts de la
 « Suède qui n'a aucun motif, aucune
 « raison de continuer cette querelle
 « quand on dépasse le but pour lequel
 « elle s'était armée. Une guerre qui a
 « pour but de rétablir une dynastie
 « est une guerre injuste en principe,
 « barbare par les malheurs qu'elle doit
 « entraîner. Les lumières, la civilisa-
 « tion reculeraient de dix siècles ; les
 « moines et les bourreaux couvriraient
 « bientôt de deuil et de ténèbres cette
 « belle France, à laquelle on ne peut
 « reprocher que l'ambition démesurée
 « de son chef, ambition dont la France
 « elle-même n'a pas moins à souffrir
 « que les autres nations. La Suède n'a
 « aucun motif, aucune raison de con-
 « tinuer cette querelle ; le sang de ses
 « enfants est trop précieux pour être
 « versé pour une cause qui amènerait
 « en Europe un asservissement mille
 « fois plus insupportable que celui de
 « Napoléon. En deux mots, M. le ba-
 « ron, ayons le courage de le dire,
 « point de guerre s'il faut la continuer
 « contre les principes qui nous ont
 « mis les armes à la main. Les Sué-
 « dois ne sont pas conduits comme des
 « troupeaux, et celui ou ceux qui veu-
 « lent les conduire de cette manière
 « ne connaissent ni leur clairvoyance,
 « ni leur valeur. » Quelques jours plus
 « tard, le prince royal écrivait au mi-
 « nistre suédois, au congrès de Châtillon :
 « ... Vous me dites, M. le baron, que
 « l'on ne connaît pas le développement
 « que les chances de la guerre peuvent

« donner aux vues des alliés, surtout
 « s'ils obtiennent des succès. Il ne me
 « paraît cependant pas difficile de pé-
 « nétrer leurs vues, dans le cas où ils
 « auraient des succès marquants : la
 « marche déjà suivie indique assez le
 « sort réservé, dans ce cas, à la Fran-
 « ce, et peut-être au reste de l'Eu-
 « rope. Rappelez donc, M. le baron,
 « qu'il n'a jamais été question de passer
 « le Rhin ; que, même à Trachenberg,
 « il a été résolu qu'on n'aurait jamais
 « cette pensée. Les événements con-
 « duisent les hommes, et presque ja-
 « mais les hommes, quelque sages qu'ils
 « soient, n'ont la prudence de conduire
 « les événements. »

A ces lettres il convient d'ajouter un fait publié tout récemment et qui, reproduisant la preuve des principes politiques de Charles-Jean, répond plus directement aux accusations dont il a été si souvent l'objet. Entre le 15 et le 20 mars, le prince royal reçut à Liège un émissaire français qui lui était envoyé par son beau-frère Joseph et quelques autres membres de sa famille. Cet émissaire, alors attaché à la maison du roi Joseph, l'avait été pendant longtemps à celle du prince ; il était par conséquent bien connu des généraux qui avaient servi sous ses ordres, et c'est à la faveur de ces connaissances qu'il était parvenu jusqu'à lui. Cet émissaire était porteur d'un billet de Joseph, ne contenant que ces mots : « M. F... vous remettra ce billet ; croyez tout ce qu'il vous dira. » — « Eh bien, lui dit le prince royal, qu'avez-vous à m'apprendre ? » — « Joseph a voulu informer Votre Altesse Royale que l'Autriche est décidée à se détacher. Je suis chargé d'ajouter que cette détermination de l'Autriche ne peut manquer de produire un grand effet sur l'esprit public en France ; que cette coopération, jointe aux grandes levées qui se font déjà, triplera prochainement les moyens de l'empereur qui sont encore considérables, et qu'il compte placer bientôt entre deux feux la majeure partie des alliés. L'empereur demande quel parti prendra le prince royal de Suède

« dans la nouvelle situation des choses. » — « Est-ce là tout? » — « Je n'ai plus rien à dire pour ce qui concerne ma mission spéciale. » — « Eh bien! reprit le prince royal, vous direz à mon beau-frère Joseph que je connais trop bien Napoléon pour voir autre chose qu'un piège dans tout ce qui me vient de sa part; que je suis convaincu ou qu'il veut me tromper, ou qu'il se trompe lui-même dans cette circonstance, tant sur ses espérances que sur les moyens qui lui restent; que je réponds à sa demande insidieuse sur le parti que je prendrai en lui disant avec franchise quel est celui qu'il fera bien de prendre lui-même : c'est de faire la paix, et au plus tôt. Dites à mon beau-frère qu'il peut assurer à l'empereur que ce n'est ni pour mon intérêt personnel, ni par la crainte qu'il batte les alliés, que je l'engage à faire la paix; car, si je ne pensais qu'à moi, je devrais désirer que, continuant la guerre, il eût d'abord sur eux de très-grands avantages, parce qu'alors je réunirais leurs débris à mon armée encore intacte, et que la décision serait de lui à moi. D'après les dispositions bien connues de l'Europe et de la France même à son égard, j'ai tout lieu de croire que j'aurais pour moi la chance la plus favorable qui puisse s'offrir à l'homme le plus ambitieux, et il sait assez, par expérience, que je ne crains ni ses menaces ni sa tactique; qu'il se souvienne de la Saale (*). L'empereur comprendra fort bien tout cela, car c'est indubitablement ce qu'il ferait lui-même à ma place. Mais je ne sais pas sacrifier à mon ambition personnelle le repos de l'Europe et l'intérêt de l'humanité. C'est donc pour lui plus que pour moi que je l'engage à la paix, quoique je sache fort bien que j'ai toujours

« été l'objet secret de sa haine, parce qu'il m'a toujours mal jugé. Et s'il ne veut pas croire que son intérêt me touche à ce point, qu'il pense, s'il le veut, que c'est celui de cette belle France qui méritait un meilleur sort. Que mon beau-frère lui dise de se méfier de ceux qui l'éloignent de faire la paix. *Je suis certain qu'il est trahi.* Il n'est plus temps pour lui de marchander cette paix; il y va de sa couronne, et ce n'est qu'en faisant la paix qu'il peut la conserver. »

Après avoir promis de rendre exactement au roi Joseph tout ce que le prince royal venait de dire, M. F... exposa ce qu'il était chargé de lui communiquer de la part de plusieurs autres personnages qui tenaient un rang distingué dans les premiers corps de l'État. Tous leurs avis s'accordaient à faire savoir au prince que, dans le cas où les événements amèneraient les alliés jusqu'à Paris, il devait s'y présenter le premier. Quand il eut exposé les divers motifs qui devaient l'y porter (*): « C'est-à-dire, reprit le prince, qu'il s'agirait d'établir une guerre civile en France, et d'y aller prendre ma part, en oubliant tout à coup les sentiments et les principes qui m'ont armé pour le repos de l'Europe et de la France elle-même. Cela ne peut me convenir. Hâtez-vous de retourner à Paris; rendez bien exactement à mon beau-frère la réponse que je vous ai faite pour lui, et, quant aux autres, dites-leur que je suis loin de partager leur opinion sur les circonstances actuelles, qu'ils feront mieux de s'entendre, s'ils le peuvent, pour saisir promptement les moyens les plus sûrs de conserver à leur patrie sa gloire et son indépendance, tout en mettant celle des autres peuples à l'abri de nouveaux dangers. »

M. F... partit et retourna auprès du

(*) Le prince royal, en passant la Saale et appelant Blücher sur la gauche de la Mulda, avait déjoué un des plus beaux plans de Napoléon, sauvé Berlin et l'armée de Silésie d'une perte certaine, et préparé la bataille décisive de Leipzig.

(*) Sièyes avait dit que c'était le seul moyen de consolider notre grande révolution et de nous en assurer les beaux résultats. « C'est bien contre mes intérêts que je parle, avait-il ajouté, car si le prince de Suède arrive, il faut que je m'en aille. »

général Maison, qui avait facilité son passage. Il lui déclara que l'intention du prince royal n'était nullement de détruire le pouvoir de Napoléon, mais bien de l'abaisser et de le réduire à la France. Il s'étendit sur la douleur qui accablait le prince en voyant la France ravagée par des armées étrangères, ce qu'il n'attribuait qu'aux fautes de Napoléon. Le général Maison écrivit au ministre de la guerre (le duc de Feltre) les détails de sa conversation avec M. F... Le duc en rendit compte directement à l'empereur, et, présumant que cette dépêche pouvait semer des divisions parmi les alliés, il en expédia un duplicata par un officier à qui l'on donna une fausse direction pour qu'il fût jeté dans leurs avant-postes et fait prisonnier. Ces dépêches furent envoyées à l'empereur Alexandre, qui les remit lui-même au prince royal dès son arrivée à Paris.

Les événements des premiers jours d'avril 1814 affectèrent douloureusement Charles-Jean. Ces événements, qui lui montraient à quel point on s'écartait des principes qu'il se flattait d'avoir fait adopter par les alliés, étaient bien de nature à lui faire craindre le même oubli de leurs engagements pour l'exécution du traité qui cédait la Norvège à la Suède. Impatient de savoir lui-même ce qu'il avait à craindre ou à espérer de ses alliés, il se rendit à Paris, n'amenant avec lui que douze hommes d'escorte. Une demi-heure après son arrivée il reçut la visite de l'empereur de Russie.

Dans les rapports directs et personnels assez souvent répétés qu'il avait eus avec le prince royal de Suède, l'empereur Alexandre avait été frappé de la manière franche, loyale et expansive avec laquelle le prince lui avait exposé les dangers de leur position commune et les moyens de les conjurer, et cela lorsqu'ils ne pouvaient compter que sur l'Angleterre pour résister à celui qui disposait du reste de l'Europe. Alexandre avait conçu pour le prince royal un sentiment de haute estime et de sincère amitié, qu'il lui a conservé même au

delà de la vie, puisqu'il l'a légué à sa famille et surtout à son frère, en lui recommandant de ne jamais oublier les services que le prince leur avait rendus (*). Il s'était établi entre eux une espèce de confraternité d'armes et de sympathie.

Dans de telles dispositions, Alexandre avait parfaitement senti combien le prince royal devait être affecté de ce qui venait de se passer, et, apprenant qu'il arrivait à Paris, il voulut être le premier à le voir, pour le calmer et le tranquilliser sur ses intérêts personnels.

En lui remettant la lettre dont nous avons parlé plus haut, l'empereur Alexandre dit qu'il s'était félicité qu'elle fût tombée entre ses mains et non dans celles de tel ou tel autre de ses alliés, qui, ne connaissant pas comme lui les intentions et les principes du prince royal, aurait pu mal interpréter ce qu'elle contenait. « Je puis m'être « trompé, ajouta-t-il, mais certes, je « n'ai rien vu ici de ce patriotisme que « cette nation était, me disiez-vous, « capable de développer dans les crises « violentes (**). Après l'inconcevable « aveuglement de Napoléon, c'est bien « à elle-même ou du moins à ceux qui « devaient la défendre et veiller à ses « intérêts que la France doit adresser « ses reproches, s'il lui arrive d'avoir « à souffrir des changements qui vien- « nent de s'opérer. » — « Non-seule- « ment la France, mais plusieurs peu- « ples de l'Europe s'en trouveront fort « mal et pour longtemps; ce qui ne « serait pas arrivé si l'on n'eût pas dé- « vié du plan que nous avons adopté « à Trachenberg, comme le mieux « fondé sur les vrais principes de droit « et de justice. — « Nous n'y pouvons « plus rien, reprit vivement l'empereur, dont le ton et le geste semblaient

(*) L'empereur Nicolas, annonçant au roi de Suède son avènement, lui écrivait : « Je regarde la continuation de vos senti- « ments d'amitié comme la portion la plus « précieuse de l'héritage de mon frère. »

(**) Voyez la lettre du 14 novembre 1813 citée plus haut, p. 362.

« exprimer le regret, et puisqu'il ne
 « s'agit maintenant que d'intérêts parti-
 « tiels, faisons régler ce qui concerne
 « votre patrie adoptive. La cession de
 « la Norwége, déjà décidée par le traité
 « de Kiel, doit être reconnue et garan-
 « tie par tous les alliés; j'en fais mon
 « affaire personnelle, et je mets à votre
 « disposition les soixante mille hommes
 « que j'ai en Holstein, sous le comman-
 « dement de Benigsen.

Tous les actes relatifs à la reconnaissance et à la garantie du traité de Kiel (14 janvier 1814) par les cinq grandes puissances furent en effet rédigés et signés dans les formes voulues, et le prince royal partit aussitôt pour aller mettre fin aux intrigues ourdies par quelques diplomates et par le prince Christian, qui s'était fait déclarer roi de Norwége.

Le prince royal n'eut pas besoin des troupes que l'empereur Alexandre avait mises à sa disposition : avec ses seuls Suédois il se présenta sur les frontières de la Norwége, et en quinze jours la campagne fut terminée (*). Le prince Christian, qui avait jeté cette brave nation dans les dangers de la résistance au traité de Kiel, ne voulut pas les partager avec elle et se retira. Les Norwégiens, abandonnés par leur roi de quelques jours, n'avaient plus qu'à se soumettre à la loi du vainqueur; mais ce vainqueur savait que ce n'est pas en s'emparant d'un pays par la force qu'un prince donne au peuple qui l'occupe une haute idée de ses vertus; aussi, renonçant au droit positif que lui donnaient les traités, il ne leur imposa d'autre loi que de devenir libres, comme les Suédois, sous le sceptre de son père, d'avoir comme eux des droits politiques, et de mettre en commun leurs moyens de défense contre un danger commun. « Quel est le souverain des vieilles dynasties, a dit à ce sujet un historien, qui dans la même position aurait montré un tel éloignement pour l'emploi de la force,

(*) Voyez pour les détails de cette campagne l'Histoire de la Norwége à la fin de ce volume.

un tel respect pour les droits des nations? Quel est celui qui eût rendu un tel hommage à leur indépendance? (*) »

Ainsi, tandis que le sort des divers peuples de l'Europe était encore loin d'être fixé, Charles-Jean rentra dans la capitale de sa patrie adoptive avec la gloire d'avoir, par la réunion des deux peuples de la presqu'île scandinave, jeté les fondemens d'une puissance qui doit avoir un poids important dans la balance de l'Europe.

La Suède devait être fière et heureuse de l'élection de 1810. A cette époque elle était pauvre, humiliée et affaiblie à tel point, qu'elle ne devait plus espérer de compter parmi les puissances influentes. Deux ans après, son commerce était déjà prospère, et son alliance recherchée par les plus puissants monarques. La Russie et l'Angleterre avaient fait la paix sous ses auspices, et bientôt après elle voyait ses drapeaux mêlés à ceux devant lesquels Napoléon allait cesser d'être vainqueur. Dès la quatrième année de son règne, le vieux monarque, l'ancien grand amiral, le vainqueur de Hogland, devait à son fils l'inexprimable joie de se retrouver sur sa flotte devant les côtes de Norwége, et de renouveler, disait-il, connaissance avec les boulets. Dans cette même année, sa tête vénérable fut ceinte de l'antique couronne norwégienne que le prince royal lui apporta, payant ainsi d'une seconde couronne l'adoption qui lui en avait promis une. Ajoutons que plus de quatre-vingts millions de francs étaient acquis à la Suède par les négociations du prince royal; qu'elle avait acquitté pour vingt-cinq millions de dette étrangère, et qu'elle ne devait plus une obole; tandis que, dans l'intérieur, la diminution graduelle des charges publiques, l'accroissement des produits du commerce et de l'industrie amenaient le rétablissement des fortunes particulières. Ainsi, quatre ans après cette mémorable élection, la Suède avait repris son rang politique et mi-

(*) Montgaillard, Histoire de France, t. VIII, p. 40.

litaire, et Charles XIII était en droit de dire : « Le génie de mon fils a marchandé la guerre sur chacune des larmes que la gloire coûte aux familles. »

Charles XIII vit quatre années de bonheur succéder à ces glorieux résultats. Le prince royal gouvernait, on le conçoit facilement ; mais c'était à peine si le roi pouvait s'en apercevoir. Jamais un emploi ne fut donné sans qu'il n'eût prononcé ; il régnait dans le véritable sens du mot. Si un ministre ou un courtisan venait à l'oublier, le prince royal le lui rappelait sévèrement. Et de quelle tendresse, de quels soins affectueux le vénérable frère de Gustave III n'était-il pas entouré par son fils adoptif ! Les Suédois se souviendront toujours avec quel doux étonnement ils virent le général de la république, le maréchal de l'empire, prodiguer à leur roi âgé et infirme les attentions les plus touchantes et les plus assidues, conformer toutes ses habitudes à celles de son père, et mériter la tendresse des deux vieilles reines et de la princesse Sophie, mère et tantes de Gustave IV. Que de fois, au cercle de la reine, ils ont vu les traits du bon vieux roi s'épanouir à l'arrivée du prince royal qui venait, après les travaux du jour, lui consacrer sa soirée ! Avec quel doux orgueil ils le voyaient marcher appuyé sur son glorieux bâton de vieillesse ! « C'est mon Antigone, leur disait-il en souriant ; mais cette Antigone est un gagnant de batailles. »

De retour à Stockholm, le prince royal s'occupait avec activité des soins de l'administration. Ce fut alors que les représentants suédois et norwégiens se réunirent à Stockholm pour rédiger le pacte d'union des deux royaumes. La sagesse du prince, sa franchise, son esprit conciliant et ferme tout à la fois, facilitèrent cette importante transaction, qui devait confier à sa dynastie les destinées de deux peuples frères (*).

(*) Voyez pour plus de détails l'Histoire de la Norvège à la fin de ce volume.

Pendant ce temps, les souverains réunis à Vienne se partageaient le fruit de la victoire qu'ils devaient surtout à Charles-Jean, et déjà quelques-uns d'entre eux songeaient à lui ravir la couronne qu'il avait conquise au prix d'un si grand sacrifice ; mais l'amitié d'Alexandre plaida pour lui, et ces honteuses machinations n'eurent aucune suite.

Alors que le principe de la légitimité reprenait partout faveur, on avait attaqué celle du fils adoptif de Charles XIII ; Alexandre l'avait défendue. « Le prince royal, avait-il dit, a rendu d'immenses services à l'Europe ; il s'est élevé par ses mérites au rang qu'il occupe, et il justifie aux yeux du monde entier l'enthousiasme de sa nation. Je ne cesserai jamais d'avoir pour lui l'estime et l'amitié que j'éprouve pour moi, et je suis d'autant plus pénétré du devoir de faire respecter les vœux et les décisions d'une nation libre, que le choix fait par elle dans la personne du prince royal me semble aussi heureux pour la Suède que pour l'Europe. »

Charles-Jean écrivit alors à l'empereur Alexandre pour lui témoigner sa gratitude ; il ajoutait : « Élu par les états généraux du royaume de Suède, adopté par Charles XIII, je suis heureux de pouvoir ajouter à ces titres l'amitié de Votre Majesté Impériale et la gloire du nom suédois relevé. Je crois avoir avec cela des droits plus sûrs et plus légitimes que si je descendais en ligne directe d'un usurpateur du siècle même de Charles Martel. Je n'ai point cherché le trône, les Suédois m'en ont offert la succession ; en l'acceptant, je me suis confié à leur loyauté, et je leur ai donné la mesure de mon estime et de mon dévouement pour la nation ; ainsi je n'ai rien à démêler ni avec Gustave ni avec sa famille. Au reste, ma cause, Sire, est celle de la bonne foi publique, par conséquent celle de tous les princes et de tous les gouvernements. J'instruis mon fils de manière à le rendre digne de commander aux Suédois ; je lui donne

« pour règle de n'ambitionner le bien
 « de personne, mais de savoir conser-
 « ver ses droits, tout en défendant ceux
 « du peuple qui l'a appelé. Je lui lé-
 « guerai les sentiments que m'ont ins-
 « pirés, Sire, votre déférence pour les
 « droits des nations, et la noble cha-
 « leur avec laquelle Votre Majesté dé-
 « fend la sainte cause des peuples. »

Le prince n'avait pu voir sans indi-
 gnation des souverains qui lui devaient
 tant le payer d'une si honteuse ingra-
 titude; il ne put dissimuler ce senti-
 ment dans sa réponse à une adresse
 que les états généraux présentèrent le
 13 mars au roi et au prince royal pour
 les remercier d'avoir assuré l'indépen-
 dance de la Suède.

« Appelé par le choix unanime de
 « la nation, disait-il, j'arrivai au mi-
 « lieu de vous avec la ferme résolution
 « d'entourer le nom suédois de l'éclat
 « qui, pendant des siècles, l'avait rendu
 « l'objet de l'admiration de l'Europe;
 « je sentis, pour ainsi dire, une nou-
 « velle vie, je jurai de la consacrer au
 « service de la patrie qui m'avait
 « adopté. Je trouvai un peuple géné-
 « reux et loyal; cent années de mal-
 « heur avaient détruit ses espérances
 « et ralenti son élan, sans cependant
 « éteindre ni son courage ni sa primi-
 « tive énergie. En appelant ce peuple
 « aux armes, je n'ai point eu en vue
 « ma gloire personnelle; content de
 « celle que j'avais eu le bonheur d'ob-
 « tenir, ma seule ambition était de
 « faire jouir des douceurs de la paix la
 « nation qui m'avait librement appelé
 « sur les marches du trône. Je lui de-
 « vais tout; elle devait être tout pour
 « moi. Mais aussi je connaissais les
 « Suédois; je savais qu'ils ne vou-
 « draient pas d'une paix achetée aux
 « dépens de leur honneur et de leur
 « liberté; et cependant cette liberté,
 « ce premier besoin de l'homme, eût
 « été perdue, si nous nous fussions en-
 « dormis dans une fausse sécurité. Un
 « conquérant fameux, dont le nom rap-
 « pellerà toujours de grands souvenirs,
 « même malgré ses fautes et ses mal-
 « heurs, menaçait d'envahir l'Europe.
 « Quinze années de succès continuels

« semblaient lui en assurer de nou-
 « veaux. Un traité ou d'alliance ou de
 « neutralité n'aurait pas garanti pour
 « l'avenir notre indépendance; Napo-
 « léon ne voulait pas de puissance qui
 « refusât de fléchir sous son joug. Pa-
 « raissant vouloir prendre Charlema-
 « gne pour modèle, il ne profitait pas
 « de son exemple. Charlemagne, après
 « avoir en vain sollicité l'alliance du
 « Nord dans ses expéditions contre la
 « Germanie, osa menacer les peuples
 « scandinaves. Il eut la douleur avant
 « de mourir de reconnaître combien il
 « avait mal apprécié leur caractère.
 « Napoléon voulait nous forcer à traîner
 « son char de triomphe; le monde a vu
 « quelles ont été pour lui les suites
 « d'une pareille agression.

« Je n'ai pas besoin, Messieurs, de
 « vous rappeler les grands événements
 « qui ont été la suite de la magnanime
 « résolution du roi, que vous avez no-
 « blement secondée. Au moment où
 « cette résolution fut prise, il n'y avait
 « plus dans toute la péninsule espa-
 « gnole que Cadix et les lignes de
 « Terre-Vedras qui résistaient au vain-
 « queur. Depuis le Tage jusqu'au Nié-
 « men, tout obéissait à sa volonté; en
 « un mot, le continent était envahi ou
 « menacé. Vos voisins, les alliés les
 « plus soumis du conquérant, for-
 « maient des places pour le démembre-
 « ment de la Suède. Mais la Providence
 « a déjoué leurs projets, et la Suède
 « a repris parmi les États son ancien
 « rang dans le système politique de
 « l'Europe. Secondés par des alliés
 « fidèles, nous nous sommes procuré
 « une paix solide et glorieuse; nous
 « avons assuré notre indépendance;
 « enfin nous avons consolidé notre
 « existence politique par la réunion
 « d'un peuple que la nature, les mœurs,
 « la religion et le langage, auraient dû
 « de tout temps rendre l'ami de la
 « Suède, et qui l'eût été en effet sans
 « une influence étrangère. Mais les
 « temps sont changés, le prestige est
 « détruit; les Norwégiens et les Sué-
 « dois, éclairés par les principes d'une
 « saine politique, ne rivaliseront plus
 « que de dévouement pour le bien et

« la gloire de la commune patrie. Forts
 « de cette union, nous n'ambitionnons
 « plus rien que de vivre libres et indé-
 « pendants au milieu de nos forêts et
 « de nos montagnes.

« Entourés des mers du Nord et de
 « la Baltique, nous possédons dans
 « notre intérieur tous les éléments
 « d'une existence libre et heureuse.
 « *Nous n'avons pas lieu de présumer*
 « *que quelque gouvernement, jaloux*
 « *de ce bonheur, cherche à le trou-*
 « *bler; mais s'il en existait, qu'il*
 « *sache que si les annales de ce pays*
 « *parlent des insultes qu'on a osé*
 « *quelquefois lui faire, elles parlent*
 « *aussi de la vengeance qu'il en a*
 « *tirée.*

« L'indignation que vous avez res-
 « sentie, Messieurs, en lisant les atta-
 « ques faites contre votre liberté et
 « contre votre indépendance, ajoute-
 « rait s'il était possible à la profonde
 « estime que j'ai pour vous et à mon
 « dévouement absolu pour la nation.
 « Fort des droits que vous n'avez
 « donnés, heureux d'en avoir mesuré
 « l'étendue, plus heureux encore d'a-
 « voir rempli mes devoirs envers la
 « patrie, j'attendrai avec tranquillité
 « ceux qui voudraient nous disputer
 « des titres aussi légitimes; je les at-
 « tendrai jusqu'à ce que le délire ait
 « aveuglé les hommes au point de
 « leur faire croire que les peuples ont
 « perdu tout droit d'élection; et alors
 « déployant toute l'énergie de mon
 « âme et tout le courage que le ciel
 « m'a donné, je les emploierai pour
 « défendre mes droits et les vôtres. »

Au moment même où le prince royal tenait un langage si noble et si digne, le congrès de Vienne venait de recevoir une nouvelle qui dut faire sentir aux puissances alliées combien étaient imprudentes leurs sourdes menées contre le vainqueur de Gross-Beeren, de Dennewitz et de Leipzig : Napoléon avait quitté l'île d'Elbe. Débarqué au golfe Juan, il était en vingt jours parvenu, sans coup férir, à Paris, et avait relevé le trône impérial. L'Europe étonnée avait ressaisi ses armes, et se préparait à une nouvelle lutte.

M. de Rumigny, ministre de Louis XVIII près la cour de Suède, ayant informé le prince royal du retour de Napoléon, un grand conseil se tint, dans lequel Charles XIII déclara que la Suède ayant contribué à repousser les Français au delà du Rhin, et ayant rempli toutes les obligations que lui imposaient ses traités avec les alliés, son intention était désormais de garder la neutralité, et qu'il ne prétendait se mêler en rien des affaires intérieures de la France (*).

La sincérité de cette résolution est prouvée par une note que le prince royal adressa au comte de Lœvenhielm, ministre de Suède près du congrès de Vienne. « L'arrivée de Napoléon à Paris, disait-il, l'accueil qu'il a reçu pendant sa route, l'enthousiasme général que la nation a manifesté, les armements extraordinaires qui s'opèrent, enfin l'indépendance dont chaque nation doit jouir, sont les motifs puissants qui ont déterminé la décision du roi et de son conseil. Faire la guerre à une nation contre laquelle nous n'avons maintenant aucun grief, ne serait-ce pas s'interdire les avantages d'un système que nous prescrivons à la fois notre position géographique, nos relations extérieures et notre propre organisation politique? Ne serait-ce pas abandonner sans réserve le droit inaliénable de tout gouvernement représentatif, et nous exposer aux plus grandes pertes sans espoir de compensation, même dans le cas d'une réussite complète? Il ne s'agit donc pour nous que de replacer les choses dans leur état primitif, et de

(*) Charles-Jean a donné depuis de nouvelles preuves de son respect pour le principe de l'indépendance des nations en reconnaissant Louis-Philippe roi des Français, Léopold roi des Belges, Dona Isabelle reine d'Espagne, et Dona Maria reine de Portugal, aussitôt qu'il a reçu notification de leur avènement consommé sans opposition de leurs peuples. — Du reste, M. de Rumigny put continuer à résider à Stockholm, mais sans titre officiel.

« nous tenir au traité de Paris, qui a
« terminé la guerre entre la France et
« la Suède, en mettant fin à cette
« coalition.

« Le roi veut donc, M. le comte,
« que vous évitiez de nous placer en
« guerre avec quelque puissance que
« ce soit. »

Malgré les nouvelles difficultés que les événements de 1815 apportaient aux décisions du congrès de Vienne, la Suède atteignit le but qu'elle s'était proposé. Aux termes du traité de Kiel, elle devait céder la Poméranie au Danemark, en compensation de la Norvège; mais comme le Danemark n'avait pas rempli les clauses de ce traité, et que la Suède avait été contrainte de prendre possession de la Norvège les armes à la main, le traité devenait nul, et la Poméranie resta à ses anciens possesseurs. Mais, peu jalouse de conserver cette province, qu'elle pouvait si facilement perdre dans le cas d'une guerre européenne, la Suède crut devoir, sous la médiation de l'empereur Alexandre, la céder, ainsi que l'île de Rugen, à la Prusse, moyennant une somme de cinq millions. Toutefois cette transaction n'eut pas lieu sans que Charles XIII stipulât de la manière la plus formelle le maintien des droits, libertés et privilèges de ses anciens sujets.

Cependant la Norvège se montrait satisfaite des nouvelles destinées auxquelles elle était appelée. Au mois de septembre, le prince royal y fit une tournée et put se convaincre des avantages qu'il avait si bien prévus.

« J'ai l'honneur de rendre compte à
« Votre Majesté, écrivait-il au roi, que
« je suis arrivé à Drontheim. Votre
« Majesté verra par le bulletin de mon
« voyage, que j'ai été, pendant ma
« route, accueilli d'une manière em-
« pressée et respectueuse de la part
« des habitants. Leur bonhomie et
« leur simplicité m'ont donné la con-
« viction que, dans peu de temps,
« Votre Majesté pourra les classer au
« nombre de ses plus fidèles sujets. La
« réception qui m'a été faite à Dron-
« theim m'a fait grand plaisir; tout ce
« que les malveillants se sont plu à

« débiter sur l'esprit de cette ville est
« complètement faux; les habitants
« sont hospitaliers et polis. Tous les
« Suédois qui sont avec moi se louent
« de la cordialité avec laquelle leurs
« hôtes les ont reçus. Je ne m'atten-
« dais pas que de vieux préjugés pus-
« sent commencer à disparaître si tôt.
« Je crois même que si la première
« autorité civile avait rempli ses de-
« voirs constitutionnellement, les re-
« lations entre ce pays et la Dalécarlie
« et le Jemtland seraient plus inti-
« mes. Cependant, bien qu'elle ait fait
« tous ses efforts pour diminuer la
« bienveillance des habitants de Dron-
« theim pour nous, il est facile de s'a-
« percevoir qu'il y a une tendance na-
« turelle en notre faveur. Le peuple
« paraît bon, affable et doux. »

Le 14 mars 1817, une conspiration contre la vie du prince royal fut découverte; c'était un complot assez ridicule et sans nulle importance. Un mauvais traître, appelé Limbrom, voulait obtenir la permission d'établir une espèce de guinguette dans le jardin royal dont on allait faire la place de Charles XIII; il crut se rendre intéressant auprès de quelques agents subalternes, en leur révélant qu'il avait entendu des propos de conspiration tendant à empoisonner le prince royal avec du verre pilé. Les employés auxquels il avait fait cette confidence, voulant à leur tour se faire valoir, donnèrent à la révélation de Limbrom une importance exagérée. Le traître fut mis en jugement et condamné à quarante jours de réclusion, au pain et à l'eau; ce que l'on regarde comme une très-grande peine en Suède, où le pain seul ne nourrit pas. On lui fit néanmoins passer d'autres aliments. Du reste, dans cette circonstance le peuple donna une nouvelle preuve de son amour et de son admiration pour le prince, et ce dernier en profita pour rappeler aux Suédois ses droits à leur affection et à leur dévouement

« Quand, dans l'abattement où vous
« avait plongés une longue suite de dé-
« sastres, vous portiez, leur disait-il,
« votre attention sur les princes connus
« par les services qu'ils avaient rendus à

« leur patrie, et que vous fixâtes votre
 « choix sur moi, je résolu d'y répondre;
 « je me sentis grandir même par l'idée
 « de vos périls, et capable de reformer les
 « plus vastes desseins pour répondre à
 « votre confiance; je consentis à quitter
 « pour vous les douceurs de la vie pri-
 « vée, à laquelle j'avais résolu de con-
 « sacrer le reste de mon existence; je
 « me dévouai au service d'une nation
 « jadis si célèbre et alors si malheu-
 « reuse; je vins au milieu de vous; je
 « vous apportai pour titres et pour ga-
 « rantie mes actions et mon épée. Si
 « j'avais pu y ajouter une lignée d'an-
 « cêtres depuis Charles Martel, je ne
 « l'aurais désiré que pour vous, car
 « pour moi je suis également fier de
 « mes services et de la gloire qui m'a
 « élevé. A tous ces titres, je joins
 « ceux de l'adoption du roi, de l'élec-
 « tion unanime d'un peuple libre. C'est
 « sur eux que je base mes droits; et
 « aussi longtemps que la justice et
 « l'honneur ne seront pas bannis de
 « cette terre, ces droits sont plus légi-
 « times et plus sacrés que si je descen-
 « dais d'Odin. Les annales du monde
 « prouvent que jamais prince n'est
 « monté sur un trône que par l'assen-
 « timent du peuple ou par la force des
 « armes. Ce n'est pas par les armes
 « que je me suis frayé une route à la
 « succession du trône de Suède; c'est
 « le choix libre de la nation qui m'y a
 « appelé, et c'est de ce droit que je
 « vous parle. Rappelez-vous l'état où
 « nous étions à mon arrivée, et voyez
 « ce que nous sommes maintenant.

« Il est vrai qu'il y a des malveil-
 « lants dans tous les pays, mais le petit
 « nombre qui peut se trouver ici n'a
 « d'autre sujet de mécontentement que
 « la tranquillité dont jouit cette con-
 « trée. Il y a des êtres malfaisants qui
 « n'aiment que le trouble; le désordre
 « est leur élément, et fait, pour ainsi
 « dire, leur existence; mais cette faible
 « poignée de turbulents n'a pas besoin
 « de mesures extraordinaires pour être
 « réprimée et contenue dans le devoir.
 « Le roi marche avec la loi, et la loi
 « aura assez de force pour dispenser
 « de recourir à des moyens extrêmes.

« Tout doit, Messieurs, vous inspirer
 « cette sécurité. L'intérieur est tran-
 « quille; le cours de la justice n'a été
 « nulle part interrompu; le cultivateur
 « remercie le ciel du calme dont il
 « jouit; nous n'avons rien à redouter
 « du dehors; nous ne nous occupons
 « pas de ce qui s'y passe, et nous
 « avons la certitude qu'on fait de même
 « pour nous. Vos droits sont donc as-
 « surés tant dans l'intérieur qu'à l'ex-
 « térieur, et tout annonce que de long-
 « temps nous ne serons pas dans la
 « nécessité de les défendre; mais s'il
 « le fallait, si l'honneur national l'exi-
 « geait, suivi d'une armée fidèle,
 « aguerrie et disciplinée, appuyé par la
 « volonté suprême du roi et de la na-
 « tion, je marcherais au-devant de nos
 « ennemis, précédé par l'augure du
 « succès; et dans ces occasions je sen-
 « tirais couler tout mon sang avec plai-
 « sir pour le service de la patrie.

« Je ne puis pas m'exprimer, comme
 « je souhaiterais, dans la langue sué-
 « doise; mais mon fils la parle pour
 « moi; il est élevé au milieu de vous,
 « et c'est sur lui que vos grandes es-
 « pérances doivent se fixer; je parle la
 « langue de l'honneur, de la liberté, et
 « c'est elle qui est entendue par tout
 « Suédois qui aime vraiment sa pa-
 « trie. »

Quatre mois après, le 14 juillet
 1817, le jeune duc de Sudermanie,
 Oscar, entra dans sa dix-neuvième
 année, et avait ainsi atteint sa majori-
 té. Cet événement, accueilli avec en-
 thousiasme par les deux royaumes
 unis, fut célébré à Stockholm par une
 de ces fêtes vraiment nationales dont
 les peuples aiment à conserver le sou-
 venir. Charles XIII vint se placer sur
 le balcon du château, vis-à-vis du pont
 qui conduit de la résidence royale à la
 place de Gustave-Adolphe. Là, entouré
 de sa cour, des fonctionnaires publics
 et du peuple, il assista à des jeux mi-
 litaires, dans lesquels les différents
 corps de l'armée firent des évolutions,
 commandées par le jeune prince sur le-
 quel repose l'espoir de la patrie.

Ce même jour, pour consacrer plus
 solennellement encore la majorité de

son petit-fils, Charles XIII voulut qu'il vint prendre séance au conseil. Dès qu'il fut introduit, le prince royal demanda la parole pour exposer les motifs qui l'y avaient appelé.

« Sire, dit-il, cette séance du conseil où mon fils vient de siéger pour « la première fois, excite dans mon « cœur une vive émotion. Pour lui, « comme pour moi, c'est un nouveau « bienfait que nous devons à Votre « Majesté. Je suis certain qu'il n'a pu « se méprendre sur les motifs qui l'appellent à votre conseil d'Etat, Sire. « J'ose espérer que Votre Majesté permettra que je les développe, et que « messieurs les membres du conseil « aimeront à céder, pour cette fois, à « la tendresse d'un père une fonction « que chacun d'eux pourrait également « remplir.

« Mon cher fils, l'éducation que vous « avez reçue n'était qu'une éducation « préparatoire(*); les connaissances que « vous avez acquises vous sont communes avec tous les jeunes gens de « votre âge, dont les parents ont voulu « faire des hommes instruits et vertueux, des citoyens utiles. Elle suffit « à ceux qui, dans la vie privée, se bornent à jouir honnêtement de leur « fortune; mais ceux qui se destinent « aux charges de l'Etat, à des fonctions publiques, doivent s'y rendre « propres par des travaux d'un nouveau genre. Ce n'est donc qu'aujourd'hui

(*) Le prince Oscar a reçu une brillante éducation. Charles XIII en 1812 lui avait nommé pour gouverneur le baron Cederhielm. Ses professeurs ont été pour la littérature et l'histoire M. Lemoine, ancien chef d'institution à Paris, pour les mathématiques M. Olivier, l'une des soutiens les plus éclairés de notre École polytechnique. Toutes les autres connaissances lui ont été transmises par des savants nationaux et notamment la chimie par Berzelius. Je regrette que l'espace me manque pour insérer ici les instructions adressées en 1812 par Charles-Jean à l'homme distingué que la confiance du roi venait d'appeler auprès de son fils. Ce sont les leçons d'une haute sagesse. Heureux les princes qui reçoivent une telle direction.

« que commence votre éducation patricienne, celle du rang auquel vous « êtes appelé.

« Dans les soins que j'ai pris pour « vous y préparer, j'ai principalement « insisté sur l'étude de l'histoire. C'est « maintenant que vous allez sentir « combien ses leçons peuvent vous être « utiles. Elle vous a fait connaître l'origine des princes, quelle est la source « de leurs titres, comment ces titres « se perdent et se détruisent. Elle a dû « vous convaincre qu'un prince doit « racheter la faveur de son rang par « de grandes vertus et des qualités supérieures; que par de belles actions « on excite l'admiration des peuples, « mais qu'il faut en faire de bonnes « pour s'attirer leur amour. Tout ce « que l'intérêt ou la flatterie ont inventé pour donner aux princes le « change sur leurs actions disparaît « bientôt à la lumière de la vérité. « Utilité, justice, c'est là le sceau que « respectent les temps, la seule illustration durable.

« Voilà, mon fils, ce que l'étude de « l'histoire a déjà dû vous apprendre. « Gravez dans votre cœur ses profondes leçons; songez que l'auguste « couronne que décerne un peuple libre « sera toujours mal affermie sur une « tête gonflée d'orgueil et de caprices; « qu'il faut s'y préparer par un sentiment profond des devoirs des rois et « des droits des peuples.

« Malheur au prince qui se persuade « qu'en effaçant les traces des droits « de sa nation il rehausse l'éclat et le « pouvoir du trône. Souvenez-vous, « mon fils, que le prince le plus sage « est celui qui suit de l'œil les éléments « qui menacent de détruire les empires, qui les saisit avant que l'explosion arrive, et qui sait prévenir « leur retour par son propre respect « pour les lois.

« C'est à bien connaître ces lois, « pour les suivre vous-même, pour les « faire observer, et pour les perfectionner encore, qu'il vous faut désormais apporter tous vos soins. « C'est la science du gouvernement qui « doit être l'objet de vos nouvelles

« études, le complément de votre éducation. »

Le prince royal exposait ensuite avec de longs développements ses sages principes sur le gouvernement de l'État, et que depuis vingt ans son fils lui a vu mettre trop constamment en pratique pour ne pas s'en être pénétré, et n'avoir pas formé la résolution d'imiter un si bel et si rare exemple.

Charles XIII voulut aussi ajouter ses exhortations aux leçons que le jeune duc de Sudermanie venait d'entendre de la bouche d'un père. « Mon âge et mes infirmités, lui dit le vénérable vieillard, ne me permettent pas d'exprimer dans ce moment solennel, tout ce que ma longue expérience et ma tendresse pour toi m'inspirent. Je me borne à te rappeler que tu gouverneras un jour deux peuples libres. *Prouve-leur, en respectant leurs droits, comment tu veux qu'ils respectent les tiens.* N'oublie pas, mon cher petit-fils, que je t'enjoins aujourd'hui un devoir cher et sacré, celui d'acquitter, quand je ne serai plus, ma dette envers ton père, pour les soins prévenants et la tendresse infatigable qu'il m'a prodigués depuis le premier moment où il unit son sort à celui de ce pays. Sois toujours pour lui ce qu'il est pour moi; sois son appui comme il est le mien; rends à ses vieux jours toute la joie, toutes les consolations que lui doit ma vieillesse. La patrie, ton père et toi, voilà, mon petit-fils, ce que tu liras dans mes derniers regards. Que le Tout-Puissant te protège, et te conduise selon sa volonté! »

Charles XIII ne devait pas survivre longtemps à cette imposante cérémonie. Vers la fin de l'année 1817 sa santé s'affaiblit d'une manière alarmante. Sentant bien que sa fin était prochaine, il ordonna au prince royal de prévenir le corps diplomatique de l'état dangereux dans lequel il se trouvait, et adressa en même temps cette proclamation à ses peuples.

« Une maladie dont nous espérons bientôt triompher avec l'aide du Tout-Puissant, ne nous permettant pas de

« nous occuper présentement des affaires de l'État, nous donnons avis à nos fidèles sujets que notre très-cher fils le prince royal, conformément à l'acte de la diète du 18 août 1812, se trouve dès cet instant investi de la plénitude de la puissance royale, jusqu'à ce que nous la reprenions nous-même. »

On ne peut se rappeler sans attendrissement les derniers moments de ce monarque respectable. Le 4 février au soir il reçut la sainte cène, suivant le rite luthérien. « Je meurs tranquille, dit-il presque au moment de fermer les yeux, je sais à qui je laisse mes royaumes et mes sujets qui furent toujours mes enfants. »

La reine, instruite du malheur qui allait la frapper, entra dans l'appartement du roi pour lui rendre les derniers devoirs. Voyant que Dieu allait le rappeler à lui, elle s'approcha avec recueillement du lit royal, et posant ses mains sur la poitrine de son époux, elle dit d'une voix émue : « Que Jésus, notre seigneur, reçoive ton esprit! » A peine eut-elle proféré ces paroles solennelles, cette pieuse bénédiction, que Charles XIII rendit le dernier soupir. La reine, sans retirer ses mains, tomba à genoux et se mit en prières.

Telle fut la fin de ce roi dont la vie entière avait été vouée au bonheur et à la gloire de sa patrie, et qui eut la douce consolation en mourant de voir la Suède heureuse et honorée, désormais à l'abri des maux dont l'avaient deux fois préservée sa sagesse et son patriotisme.

CHARLES XIV JEAN (*).

A peine Charles XIII avait-il rendu son âme à Dieu, que le prince royal

(*) Voici le glorieux état de services de ce soldat couronné, le seul que l'orage de 1814 ait laissé sur le trône, où le vœu libre du peuple l'avait appelé.

BERNADOTTE (*Jean-Baptiste-Jules*),

Né à Pau, le 26 janvier 1764, a été successivement soldat volontaire au régiment royal marine le 3 septembre 1780;

fut reconnu roi sous le nom de *Charles XIV Jean*, par le conseil d'État qui avait été immédiatement assemblé, conformément aux lois du royaume. Le nouveau roi signa, en présence de ce conseil, l'acte de garantie qui, aux termes de la constitution, doit être signé par le souverain de la Suède au moment de son intronisation. Ensuite il reçut le serment de fidélité de tous les corps constitués de l'État; et quand la voix du héraut fit entendre dans les rues de Stockholm ces paroles solennelles : *Charles Jean est déjà roi de Suède, lui et point d'autres*, la voix puissante du peuple répéta avec enthousiasme cette expression du vœu national.

La diète fut, par ordre du roi, convoquée le 7 février, *in pleno pleno*

Grenadier 30 mai 1782;
 Caporal 16 juin 1785;
 Sergent 31 août;
 Fourrier 21 juin 1786;
 Sergent major 11 mai 1788;
 Adjudant 7 février 1790;
 Lieutenant au régiment d'Anjou (36°)
 6 novembre 1791;
 Adjudant-major 30 novembre 1792;
 Capitaine 18 juillet 1793;
 Chef de bataillon 8 février 1794;
 Chef de la 71° demi-brigade, 4 avril suivant;
 Général de brigade en juin;
 Général de division dans la même année.
 Général de la république française en 1794;
 Ambassadeur à Vienne en avril 1798;
 Ministre de la guerre en juillet 1799;
 Conseiller d'État et général en chef de l'armée de l'Ouest en 1800;
 Maréchal de l'empire dès la création de cette dignité (19 mai 1804);
 Général en chef de l'armée de Hanovre, gouverneur du pays en 1805;
 Prince de Ponte-Corvo en juin 1806;
 Gouverneur des villes anséatiques, et général en chef de l'armée destinée à coopérer aux mouvements de la Russie et du Danemark contre la Suède en 1807;
 Élu prince héréditaire par les états généraux de Suède, le 21 août 1810, et adopté pour fils par le roi Charles XIII;
 Proclamé roi de Suède et de Norwège le 5 février 1818.

rum. Les députés s'assemblèrent, ayant à leur tête le maréchal comte Sandels et les orateurs des quatre ordres. La réunion eut lieu suivant l'usage dans l'antique salle des États (*). Le roi s'y rendit à une heure, suivi du duc de Sudermanie, Oscar, devenu prince royal de Suède.

Charles XIV s'étant assis sur son trône, et le maréchal du royaume, comte d'Essen, ayant réclamé le silence, l'acte de garantie signé par le roi fut lu par le baron de Wetterstedt, chancelier de la cour. Après cette lecture, le prince royal s'agenouilla devant le trône, et, la main sur la Bible, prêta, comme premier citoyen du royaume, le serment de fidélité dont le baron d'Engeström, ministre d'État, venait de lire à haute voix la formule. Les membres de la diète remplirent ensuite le même devoir par l'organe du comte de Sandels, de l'archevêque d'Upsal et des orateurs; puis Charles XIV se retira aux cris unanimes de *Vive le Roi!*

Ce fut à la suite de cette cérémonie imposante, que le héraut d'armes du royaume proclama l'avènement de Charles XIV Jean comme roi de Suède, de Norwège, des Vandales et des Goths; et sur toutes les places, dans tous les carrefours de la ville, on lut une proclamation du nouveau souverain. En voici les passages les plus remarquables.

« La mort nous a ravi celui qui nous
 « avait voué toutes ses affections. Ar-
 « raché de nos bras, de ceux d'une
 « épouse inconsolable, du cercle de sa
 « famille éplorée, enlevé à un peuple
 « dont il fut deux fois le sauveur, il
 « est mort avec la tranquillité du sa-
 « ge, avec la paix d'une conscience
 « pure, et, accompagné des consolations
 « de la religion et des larmes de
 « la reconnaissance, il est allé recueillir
 « sa récompense éternelle dans un
 « meilleur monde. Nous avons reçu
 « pour vous ses dernières bénédictions.

(*) C'est à cette antique salle que se rattache la tradition fantastique racontée avec tant de charme par M. Mérimée.

« tions, qui, au terme de sa carrière,
 « étaient aussi ferventes qu'au jour de
 « la plénitude de ses forces. Nous avons
 « déposé entre ses mains mourantes
 « le serment sacré d'hériter avec sa
 « couronne, de sa tendre sollicitude
 « pour la patrie, de ses vœux ardents
 « pour votre bonheur.

« Montant aujourd'hui, par suite de
 « ce triste événement, sur le trône de
 « Suède et de Norwége, pour gouver-
 « ner les deux royaumes d'après leurs
 « lois fondamentales et le *Riks-Akt*,
 « décrété et consenti par les états
 « généraux de Suède, le 6 août, et
 « par le storting de Norwége, le 31
 « juillet 1815, nous vous donnons l'as-
 « surance royale de gouverner le royaume
 « d'après le rescrit de la diète du
 « 2 mai 1810.

« Dès notre première entrée sur le
 « sol suédois, le principal objet de nos
 « soins a été de défendre votre liber-
 « té, vos droits et votre indépendan-
 « ce. La Providence a daigné couron-
 « ner nos efforts; aussi, dans cette
 « occasion douloureuse, notre premier
 « devoir, comme notre première pen-
 « sée, nous ont portés à invoquer sa
 « puissante protection pour l'heureuse
 « issue de nos travaux ultérieurs. Nous
 « nous attendons à être fortement ap-
 « puyés par votre union et par votre
 « patriotisme. Etroitement unis à vo-
 « tre roi constitutionnel, vous conti-
 « nuerez d'être libres et indépendants;
 « c'est alors que vous honorerez le
 « plus dignement la mémoire du prince
 « que nous pleurons aujourd'hui avec
 « vous. Puissent ses mânes protec-
 « teurs veiller toujours sur la destinée
 « d'un peuple qui fut heureux par ses
 « soins, et qui, sur la tombe de son
 « roi, peut dire avec toute l'effusion
 « de sa reconnaissance : *Sans lui,*
 « *nous n'aurions pas ces lois que nous*
 « *avons nous-mêmes établies, ni cette*
 « *terre libre qui couvre les cendres de*
 « *nos pères, ni cette perspective de*
 « *l'avenir que ses vertus et ses sacri-*
 « *fices nous ont préparée.* »

Charles XIV Jean fut reconnu par
 tous les souverains de l'Europe, qui
 eurent les cérémonies du couronnement

lui firent remettre dans les formes d'u-
 sage leurs lettres de condoléance et de
 félicitation. Le comte de Gotthorp
 lui-même (*) reconnut les droits du
 nouveau roi, en lui adressant de Båle
 cette lettre remarquable.

« J'ai reçu la dépêche par laquelle
 « Votre Majesté m'apprend la perte irré-
 « parable qu'elle vient de faire de son
 « père adoptif, le feu roi Charles XIII,
 « mon oncle bien-aimé. Votre Majesté
 « ne doute pas que je ne partage bien
 « vivement sa profonde affliction.

« Comme, par suite de cet événement,
 « Votre Majesté se trouve appelée au
 « trône de Suède, je la félicite sur son
 « avènement. Puisse-t-elle gouverner
 « la Suède pour le bonheur des Suédois!
 « Tels sont les vœux que je forme. Je
 « ne serai jamais étranger à tout ce
 « qui pourra contribuer au bonheur
 « et à la prospérité du pays qui m'a vu
 « naître. »

Signé GUSTAVSON.

L'avènement de Charles XIV fut
 salué par la Norwége avec non moins
 d'empressement que par la Suède. En
 Norwége comme en Suède, toutes les
 classes de la société témoignèrent leur
 vénération pour la mémoire du feu roi
 en prenant le deuil, qu'elles ne quittè-
 rent un instant que pour les cérémonies
 du sacre et du couronnement.

Cette solennité nationale eut lieu le
 11 mai. La diète de Norwége, alors as-
 semblée à Christiania, envoya à Stock-
 holm une députation pour assister au
 sacre et supplier le roi de venir ceindre
 la couronne d'Harald au milieu d'un
 peuple qui lui devait le rétablissement de
 son antique nationalité. Depuis plus de
 quatre siècles, les Norwégiens n'avaient
 pas vu l'imposante solennité du couron-
 nement de leurs rois, et ils étaient
 avides d'une pompe qui devait mettre,
 disaient-ils, le sceau à leur régénération
 et à leur indépendance. Le roi accueillit
 cette demande avec bonté et promit de
 se rendre à leur vœu.

Charles XIV, après avoir été cou-
 ronné comme roi de Suède par l'arche-

(*) C'est le nom qu'avait pris l'ex-roi
 Gustave IV.

vêque d'Upsal prononça le discours suivant :

« Messieurs de l'ordre de la noblesse, « du clergé, de la bourgeoisie, et vous « bons paysans,

« Le sceau religieux et solennel, « imprimé au pacte qui a uni les des- « tinées du peuple suédois aux miennes « et à celles de mon fils, a lié d'une « manière indissoluble notre existence « à la vôtre.

« Résolus à maintenir et à défendre « vos droits, nous ferons tous nos ef- « forts pour nous placer sur la ligne « des peuples heureux, et non sur celle « des peuples conquérants. Séparés du « reste de l'Europe, notre politique, « comme notre intérêt, nous portera « toujours à ne jamais nous immiscer « dans aucune discussion étrangère aux « deux nations scandinaves; mais mon « devoir et votre dignité seront tou- « jours la règle de notre conduite, et « l'un et l'autre nous prescrivent de « ne jamais permettre qu'on inter- « vienne dans nos affaires intérieures. « Cette nation, aussi brave que jalouse « de son indépendance, a payé d'un re- « tour loyal nos soins et notre dévoue- « ment; elle a justifié et rempli notre « attente. Les preuves sans nombre « qu'elle nous a données de son amour, « la gratitude qu'elle exprime pour « celui que nous lui portons, garan- « tissent la stabilité de ses destinées « et l'inviolabilité de ses serments.

« C'est à la vue de ce monument, « élevé par la reconnaissance publique « à la mémoire du grand monarque « qui mourut en combattant pour la « liberté de la pensée (*), que nous vous « invitons, Messieurs, à prêter à votre « roi constitutionnel le serment dicté « par nos lois. Le souverain à qui la « Suède doit la gloire d'avoir repris « parmi les nations la fierté de son an- « cienne attitude, et qui, par l'adop- « tion dont il m'honora, confirma « votre choix, vous contemple en ce « moment. Du haut des régions cé- « lestes, où sa belle âme reçoit la ré- « compense de ses vertus, il applaudira

(*) Gustave-Adolphe.

« à cette cérémonie majestueuse. En « même temps que vous allez prononcer « ce serment, mon cœur répétera celui « que j'ai déjà prêté devant le Tout- « Puissant et devant vous. Que ne « puis-je en ce moment, de ce trône « où vous m'avez élevé, voir ici ras- « semblés tous les Suédois, devenus « mes enfants, et leur faire entendre « ces mots, qui sont l'expression de « mes sentiments : Si le titre de votre « roi m'est précieux, c'est que je pour- « rai m'occuper plus particulièrement « de vous et de votre bonheur. Voilà « ma plus chère, ma seule ambition; « elle inspirera toutes mes pensées, elle « dirigera toutes mes actions, et votre « amour sera ma récompense (*). »

Le roi, dans sa réponse à la députa- tion norvégienne, avait, comme nous l'avons vu, promis d'aller à Drontheim consacrer par son sacre les liens constitutionnels qui l'unissaient à la Norvège. Il ajouta que la diète de Suède, en reconnaissance de ce que le storting avait envoyé des députés à Stockholm pour assister au couronnement, s'était empressée de nommer une semblable députation, qui devait se rendre en Norvège à l'occasion du sacre. « Ainsi, continua-t-il, nous verrons « notre trône deux fois entouré des « représentants de deux peuples soumis « à notre autorité légitime et protec- « trice, et leur amour fraternel sera le « plus beau titre par lequel nous devons « régner.

« Les oriflammes de la Scandinavie, « enlacées des liens constitutionnels, « protégées par les montagnes et par « l'Océan, et mieux encore par le cou- « rage de leurs défenseurs, ne pourront « pas plus être ébranlées par la force « qu'elles ne le seront par les manœu- « vres de l'envie et par les préjugés. »

La mort de la reine Hedwige-Élisa-

(*) Les rois de Suède, suivant un usage antique, adoptent une devise à leur couronnement. Celle de Charles XIV est *Folkets kärlek min belöning* (l'amour du peuple est ma récompense). Cette devise est gravée au revers de la médaille frappée à l'occasion du couronnement.

beth-Charlotte de Holstein Gottorp, veuve de Charles XIII, qui ne survécut que quatre mois à son époux, apporta quelque retard au départ du roi pour la Norwége. Le roi fit célébrer ses funérailles avec pompe, et la dépouille mortelle de cette respectable princesse fut déposée dans l'église de Ritterholm.

Vers la fin du mois de juillet, au moment où Charles XIV allait se rendre en Norwége pour y être couronné, des personnes dignes de confiance révélèrent au baron de S....., gentilhomme scanien qui se trouvait alors à Copenhague, l'existence d'une conspiration qu'on formait en Norwége, mais qui avait son foyer sur le continent, et qui tendait à assassiner le roi de Suède et son fils sur la route de Drontheim. M. de S..... repasse aussitôt le Sund et se dirige immédiatement sur Stockholm. Là, admis auprès du roi, il lui fait connaître le complot qu'il a découvert à Copenhague, et le conjure de différer son voyage. Charles XIV le remercia de cette preuve de dévouement, mais il déclara qu'il persistait dans son projet de départ. Le baron, effrayé de cette résolution, fit part de ses craintes à plusieurs personnages influents. L'un d'eux, qui partageait les appréhensions de M. de S....., vint joindre ses instances à celles du noble scanien, et insista sur toutes les considérations que lui suggéra sa fidélité. Charles XIV le laissa parler longuement et lui répondit enfin : « Vous voulez que je vous gouverne et que je redoute la mort ; cela ne peut être. Laissons à la Providence le soin de régler les destinées humaines et faisons notre devoir. Je vais donner à l'instant l'ordre du départ ; j'irai au-devant de mes assassins, si toutefois ils existent, mais c'est ce que je ne crois pas. »

L'accueil que le roi recut en Norwége, l'allégresse qui éclata partout sur son passage, prouvèrent qu'il ne s'était pas trompé dans ses prévisions, ou du moins que le courage avec lequel il avait été au-devant du danger avait arrêté le bras des assassins. Parti le 5

août, accompagné du prince royal et d'une suite peu nombreuse, il fut reçu partout avec enthousiasme ; partout des fêtes vraiment populaires signalèrent son passage, partout une joie sincère accueillit le *roi chéri*, partout des couronnes de chêne et de laurier étaient offertes au roi-citoyen et au soldat-roi. A Christiania, il reçut la diète, et s'occupa avec le storting des intérêts de la Norwége ; il se fit rendre compte des besoins du royaume, de ses ressources, des moyens d'exécution, et sur plusieurs points sa sollicitude éclairée prévint les Norwégiens eux-mêmes.

Les douze jours que Charles XIV passa dans la capitale du royaume de Norwége furent douze jours de fête ; chaque soir la ville était illuminée avec cette spontanéité que ne sauraient obtenir des ordonnances de police, mais que rendent facile l'admiration et l'amour.

La même allégresse, les mêmes transports accompagnèrent le roi sur la route de Drontheim. Cependant sa joie fut troublée un instant par un événement qui lui donna une nouvelle occasion de déployer sa fermeté et sa sagesse. Parvenu au presbytère de Storea, il apprit qu'un soulèvement avait eu lieu dans le Hedemarken, province qu'il venait de traverser, et dans le bailliage de Christian : les paysans marchaient, disait-on, sur Christiania pour discuter le storting et proclamer le roi *souverain absolu*. Ainsi les ennemis de la Suède avaient renoncé au projet de double assassinat dont nous avons parlé plus haut, et tentaient par un autre moyen d'atteindre le but qu'ils se proposaient. Le roi ordonna à l'amtmand du Hedemarken, qui l'accompagnait à Drontheim, de retourner dans son bailliage, et de prescrire en son nom aux paysans de rentrer dans leurs foyers, en leur faisant connaître que leur souverain ne voulait pas du pouvoir despotique ; que les lois lui donnaient une autorité suffisante, si chacun se soumettait à leur empire. Il envoya en même temps un de ses aides de camp norwégiens à Frédéric-

rikshall, avec ordre de réunir les troupes des environs, et d'arrêter la marche des insurgés du Hedemarken, s'ils n'obéissaient pas à leur amtmand. Si ces bandes prenaient une autre route, il devait les suivre dans leurs mouvements, et s'en rendre maître en évitant, de tout son pouvoir, l'effusion du sang.

Des officiers furent également expédiés auprès du rigsstatholder, comte de Mørner, pour l'instruire de ce qui se passait, et lui ordonner d'envoyer un corps de cavalerie, d'artillerie et d'infanterie, à la rencontre des insurgés du bailliage de Christian.

Sur ces entrefaites, des paysans de ce bailliage, se disant députés par leurs concitoyens, se présentèrent devant Charles XIV; ils lui déclarèrent qu'ils ne pouvaient plus supporter l'oppression du storthing, sans cependant pouvoir alléguer aucun acte oppressif, et lui annoncèrent qu'ils marchaient avec la ferme intention de dissoudre cette assemblée. Le roi, après les avoir entendus, chargea le prince royal de leur répondre. Oscar leur parla avec autant de calme que de fermeté; il peignit à ces hommes égarés toute l'énormité de leur crime, leur mit sous les yeux les conséquences funestes de leur soulèvement, et leur fit comprendre qu'aveugles instruments d'une conspiration dont les moteurs se cachaient, ils en seraient seuls les malheureuses victimes.

Ce discours, prononcé en langue norvégienne, produisit sur les paysans une vive impression. Charles XIV, après leur avoir accordé le blé qu'ils lui demandaient, leur ordonna de rejoindre sur-le-champ ceux qui les avaient envoyés, et de leur intimer au nom du roi l'ordre de se disperser sans délai, afin de lui épargner la douleur de sévir contre eux avec toute la rigueur à laquelle ils s'étaient exposés.

Ils obéirent, et arrivèrent derrière la colonne des insurgés au moment où les troupes parties de Christiania allaient être forcées de l'attaquer de front. Cinq cents paysans se rendirent à discrétion; le reste se dispersa. Les

prisonniers, conduits à la citadelle d'Aggerhuus, furent presque tous relâchés avant les fêtes du couronnement. Les chefs de l'insurrection, qui n'étaient eux-mêmes que les agents aveugles du dehors, subirent une courte détention. Des révélations obtenues depuis ne laissèrent aucun doute sur le but de la conjuration et sur le résultat définitif auquel devait conduire la proclamation du pouvoir absolu. Nous verrons que cette tentative peut facilement être rattachée à des intrigues sur lesquelles nous aurons malheureusement l'occasion de revenir.

Pendant que les insurgés cédaient aux conseils de la prudence et aux sages mesures prises par l'autorité, le roi parvenait à Drontheim, au milieu des habitants qui venaient, conduits par leurs prêtres, le remercier des bienfaits qu'il avait répandus sur eux durant les années de disette, et contempler le souverain qui était, disaient-ils, la Providence de leur patrie, comme son fils en était l'espérance.

L'espace nous manque pour raconter les fêtes qui attendaient, à Drontheim, le roi, auquel cette ville importante devait le retour de son antique splendeur (*). Disons seulement que la pompe du couronnement de Charles XIV comme roi de Norvège surpassa en magnificence la solennité qui avait eu lieu à Stockholm le 11 mai; que quand le roi eut été sacré par l'évêque d'Aggerhuus, selon le rit luthérien, et qu'il se fut assis sur son trône, la couronne sur la tête et le sceptre à la main, le héraut d'armes du royaume se leva et prononça d'une voix forte ces paroles: *Maintenant Charles XIV Jean est roi couronné de Norvège et des provinces y adjacentes, lui et point d'autres*; qu'alors le peuple qui remplissait l'église répondit: *Vive le roi Charles-Jean!* tandis que les salves d'artillerie de la forteresse, et des vais-

(*) *Priscum restituit Nidarosia decus* (il a rendu à Drontheim son antique splendeur). Telle était l'inscription de l'arc triomphal construit au milieu de la belle rue de Munkegarden.

seaux de guerre mouillés dans la rade, annonçaient l'accomplissement de l'acte solennel qui consacrait à jamais la confraternité des deux peuples.

Le roi, en parcourant pour retourner en Suède la route qu'il avait suivie pour se rendre en Norwége, retrouva partout les mêmes preuves d'amour et de dévouement. *Lui, et point d'autres ; Lui, sa dynastie, et point d'autres :* telles étaient les inscriptions qu'il retrouvait partout sur son passage, et le vœu que faisaient entendre les populations qui accouraient à sa rencontre.

La presque île scandinave formait désormais une seule famille, et la malveillance a vainement cherché jusqu'à ce jour à troubler une union cimentée par les deux peuples, en déposant sur le même front le diadème de Gustave et celui de Harald.

Les cérémonies du sacre étaient à peine terminées quand le roi de Suède reçut de chacun des souverains réunis ou représentés au congrès d'Aix-la-Chapelle, une lettre qui, individuelle par la forme et la signature, pouvait être regardée comme collective par l'identité de la rédaction. A ces quatre lettres s'en joignit bientôt une du roi de France Louis XVIII, non dans les mêmes termes, mais dans le même sens et pour le même objet. Chacune des quatre lettres était conçue en ces termes :

« L'œuvre de la pacification générale que l'Europe voit terminer aujourd'hui par le moyen des réunions d'Aix-la-Chapelle, est le motif qui porte les souverains amis et alliés de Votre Majesté à lui adresser l'expression affectueuse des vœux que nous formons tous, quant à un objet justement envisagé comme *un des éléments constitutifs du repos et de la sécurité commune*. Cette sécurité est garantie par la ferme résolution qu'ont unanimement adoptée les puissances européennes d'observer les principes du droit des gens. C'est à une époque aussi désirée que solennelle, en vertu des résultats qu'elle a consolidés et de la parfaite identité de sentiments qui m'unit aux monarques mes alliés et mes frères, que je crois

« devoir faire connaître à Votre Majesté combien il m'est douloureux de voir se prolonger encore entre la Suède et le Danemark un différend dont l'aplanissement préparé par la teneur des traités semblait devoir être le fruit des négociations suivies jusqu'à ce jour.

« Quoiqu'une aussi légitime espérance ne se soit pas réalisée, j'aime à la conserver encore, j'aime à partager cette même conviction à mes alliés. C'est la confiance que la sagesse et la droiture de Votre Majesté nous inspirent qui m'autorise à présumer favorablement du succès d'une sollicitation amicale à laquelle je me félicite de prendre part. Mes instances se joignent à celles de mes alliés pour inviter Votre Majesté à terminer aussi promptement que possible, à l'exclusion de toute mesure dilatoire, le funeste différend que l'Europe déplore, et qu'une négociation bienveillante ajustera sans effort.

« Sûr de vous voir apprécier de tels sentiments et justifier l'espoir qui nous anime, j'ai, de concert avec les puissances réunies à Aix-la-Chapelle, acquiescé à la suspension des démarches arrêtées d'un commun accord par nos plénipotentiaires respectifs à la suite des réclamations fondées du cabinet de Copenhague; c'était concentrer toutes les chances d'accordement dans l'âme élevée de Votre Majesté. *C'est maintenant à elle à ne pas décevoir notre attente.* »

Quel était donc ce funeste différend que l'Europe déplorait? Rien autre chose qu'une liquidation encore débattue entre la Suède et le Danemark, et sur laquelle on était au moment de s'entendre. La nation norvégienne, affranchie par le traité de Kiel et par la constitution qu'elle s'était elle-même donnée, n'en devait pas moins participer aux dettes contractées par le Danemark dans le temps où elle était sous sa dépendance. Le cabinet de Stockholm n'avait jamais contesté les droits du Danemark à cet égard; mais depuis l'émancipation des Norwégiens,

il était difficile de leur faire comprendre la nécessité de supporter les charges d'une monarchie suzeraine, qui les avaient laissés dans un dénûment dont ils ne pouvaient alors entrevoir le terme. L'origine de cette répugnance doit être cherchée dans les principes établis par le prince de Danemark lui-même, qui, en provoquant les actes d'Eidswold et l'oubli du traité de Kiel, avait présenté à ce peuple, comme un appât séduisant, l'espoir d'échapper par une clause négative à l'obligation de supporter une partie de la dette du gouvernement danois. Ainsi encouragée dans ses prétentions, la nation, appelée à délibérer sur cette question, avait présenté de nouvelles réclamations : le *storting* demandait au Danemark la restitution des îles de Féroé, de l'Islande et du Groënland, etc. Dans une telle disposition des esprits, c'était seulement avec le temps et par les voies de persuasion que le roi pouvait se flatter de ramener la Norvége constitutionnelle à des idées plus justes sur ses obligations. Enfin, après bien des efforts, il avait atteint ce but. Le *storting* admettait le partage de la dette danoise, et, pour en opérer la liquidation, il faisait des offres conformes à ses ressources et au traité de Kiel. Le roi lui-même abandonnait la moitié de sa liste civile et de celle du prince royal, et à la fin de 1818, il ne restait qu'à fixer la proportion du partage et les moyens de paiement; ce qui, malgré la bonne volonté des Norvégiens, présentait d'assez grandes difficultés.

Tout cela devait être su des diplomates réunis à Aix-la-Chapelle, et la quadruple lettre n'était autre chose qu'un moyen d'éprouver la fermeté du nouveau roi de Suède.

En se reportant à cette époque (décembre 1818) et en se rappelant tout ce que nous avons vu depuis, on pourra être tenté de croire que le roi d'un pays qui n'avait guère plus de trois millions d'habitants, auxquels encore, par sa naissance et par les quarante-six premières années de sa vie, il était tout à fait étranger, s'était empressé de répondre qu'il allait satisfaire au

vœu qui lui était si amicalement exprimé. Il n'en fut rien. Charles XIV, dans sa réponse, montre à quel point il est pénétré du grand principe de l'indépendance des nations. Après avoir nettement exposé ce qu'il avait déjà fait pour terminer ce différend d'une manière également juste et honorable pour les deux parties, et les obstacles qui en avaient retardé la conclusion, le roi disait, dans sa réponse à l'empereur Alexandre :

« Votre Majesté Impériale et Royale
« m'avait fait déclarer par l'organe de
« son ministre, qu'on ne s'occuperait
« à Aix-la-Chapelle que d'affaires par-
« ticulières aux cours qui y étaient re-
« présentées; et cependant je vois par
« votre lettre, non-seulement qu'on
« s'y est occupé d'une réclamation de
« la cour de Copenhague, en opposi-
« tion et à l'insu de celle de Suède,
« mais encore que cette réclamation a
« donné lieu à des démarches arrêtées
« d'un commun accord par les pléni-
« potentiaires respectifs.

« D'après l'exposé que je viens de
« faire à Votre Majesté Impériale et
« Royale, je me persuade qu'elle re-
« connaîtra que cette affaire ne peut
« être classée que parmi les nombreu-
« ses discussions d'intérêts qui exis-
« tent encore entre divers États de
« l'Europe, et dont la régularisation
« se débat et se règle par des négocia-
« tions entre les parties intéressées,
« sans détruire, ni suspendre, ni même
« altérer les rapports de bon voisi-
« nage; que ce serait exagérer son im-
« portance que de la regarder comme
« un des éléments constitutifs du re-
« pos et de la sécurité commune, et
« qu'elle est bien plus loin encore de
« présenter les caractères d'un funeste
« différend dont l'Europe aurait à
« déplorer la prolongation; surtout
« quand on considère qu'il s'agit d'un
« État dont la population formerait à
« peine une province dans un des grands
« empires qui la composent.

« Il m'est très-agréable sans doute,
« et je regarde comme très-flatteur
« pour moi, Sire, que les sentiments
« d'amitié que me témoignent les sou-

« verains réunis à Aix-la-Chapelle, les
 « aient portés à l'acquiescement d'une
 « suspension des démarches arrêtées
 « d'un commun accord par vos pléni-
 « potentiaires; mais je me persuade
 « que les règles de la justice et du
 « droit des gens en auraient exigé la
 « suppression; car, en examinant les
 « choses de plus près, les souverains
 « réunis ne pouvaient manquer de re-
 « connaître que toute démarche et
 « toute décision de leurs plénipoten-
 « tiaires sur un objet de cette nature
 « dépassait les bornes de leurs attri-
 « butions, et ne pouvait avoir que des
 « résultats contraires au but et aux
 « principes de cette sainte alliance qui
 « doivent servir de règle à nos déter-
 « minations politiques.

« En effet, Sire, lorsque les puis-
 « sances ont proclamé leurs principes
 « politiques d'une manière si précise,
 « par les déclarations les plus solen-
 « nelles; lorsque, par ces déclara-
 « tions, l'Europe sait que cette sainte
 « union des monarques n'a d'autre but
 « qu'un système politique basé sur la
 « morale, et de rétablir dans toute sa
 « pureté la doctrine du droit des gens
 « et de l'indépendance des nations, quel
 « bon esprit aura pu craindre que l'on
 « trouvât dans une institution si no-
 « ble et si pure les moyens de donner
 « aux principales puissances une su-
 « prématie d'autorité sur toutes les au-
 « tres? Mais ne devra-t-on pas croire
 « à cette illégitime extension, si l'on
 « voit quatre plénipotentiaires s'arro-
 « ger le droit de décider tout litige par-
 « ticulier entre deux Etats: et comme
 « la volonté réunie des souverains les
 « plus puissants ne connaît point sur
 « la terre de juge capable de redresser
 « ses arrêts, ne serait-ce pas rentrer
 « sous le règne de la force dont on a
 « tant promis de délivrer les peuples?

« C'est toujours par des extensions
 « inconsidérées et illégales que les ins-
 « titutions les plus salutaires se déna-
 « turent et produisent des résultats tout
 « contraires à ceux qu'on s'en était
 « promis. Puisse la Providence nous
 « préserver de ce malheur; car une telle
 « conduite anéantirait de fait l'indé-

« pendance de tout État du second or-
 « dre, et je ne pense pas qu'il soit au
 « pouvoir d'un prince qui gouverne des
 « peuples constitutionnellement unis,
 « de se soumettre volontairement à
 « une situation de dépendance que les
 « lois de son pays réprouvent.

« Voilà, Sire, les sentiments et les
 « réflexions par lesquels j'ai cru répon-
 « dre dignement à la nouvelle marque
 « d'intérêt et d'amitié que j'ai recon-
 « nue dans votre lettre du 14 novem-
 « bre. Ces réflexions m'ont été inspi-
 « rées aussi par mes devoirs en ma
 « qualité de membre de cette sainte
 « alliance, dont nous avons tous un
 « égal intérêt de conserver les princi-
 « pes dans toute leur pureté, si nous
 « voulons en recueillir les fruits (*).

(*) Comme la discussion entre la Suède
 et le Danemark se termina tout naturelle-
 ment ainsi qu'elle se serait terminée sans
 cette correspondance, tout son effet s'éva-
 pora dans des articles de journaux, dont
 le *Constitutionnel* fit la clôture en publiant
 le sien sous la rubrique de Stockholm, ainsi
 qu'il suit. « Le courrier de Paris nous ap-
 porta hier les journaux français du 15 au
 18; j'attendrai quelques jours pour vous
 parler de l'effet que produiront ici les nou-
 velles qu'ils veulent bien nous donner sur
 la Suède et la Norwège, mais je puis vous
 dire déjà celui qu'elles ont fait sur le roi.
 Jamais lecture ne l'avait mis en plus belle
 humeur. Toute la cour en fit la remarque,
 et l'on en cite des traits dont je vais vous
 donner les plus saillants. On lui lisait dans
 le *Journal des Débats* du 17 l'article du
Times, qui commence par annoncer qu'il
 ne garantit pas l'authenticité des nouvelles
 que vient de lui donner un ami récemment
 arrivé de Paris, et qu'en sa qualité d'ami
 de la paix des nations il n'a pu apprendre
 sans une inquiétude sérieuse... Le roi a
 beaucoup ri du sérieux de cette inquiétude.
 « Tâchez donc, a-t-il dit, de consoler ces
 « amis de la paix des nations. Il me semble,
 « a-t-il ajouté, qu'il y aurait un moyen bien
 « simple pour qu'elle ne fût point troublée,
 « ce serait que chacun voulût bien ne se
 « mêler que de ses affaires... Mais voyons
 « ce que dit cet ami récemment arrivé de
 « Paris. » — « Il assure que l'empereur de
 « Russie et le roi de Prusse ont intimé au
 « roi de Suède de quitter le trône suédois. »

Cependant la sainte-alliance, qui avait soulevé les peuples contre Napoléon, en inscrivant sur son drapeau le mot si puissant de *liberté*, bien loin de tenir ses séduisantes promesses, n'avait négligé aucun moyen pour réprimer toute tentative d'affranchissement. Le congrès réuni à Carlsbad en 1819, sous prétexte de fixer les droits et les pouvoirs de la diète germanique, n'avait pas d'autre but que de rechercher et de poursuivre les sociétés secrètes qui avaient pris au sérieux les proclamations de 1814, et qui voulaient substituer le régime constitutionnel au

despotisme et à l'arbitraire. On les divisa en cinq classes : 1° les *turnistes*, 2° les *burschen*, 3° les *illuminés*, 4° les *noirs*, 5° les *anciens*. De nouvelles entraves furent imposées à la presse allemande, et l'on créa une commission inquisitoriale dont le siège fut fixé à Mayence, mais dont l'action s'étendait à toute l'Allemagne.

Un État aussi franchement constitutionnel que la Suède était une anomalie aux yeux des monarches absolus qui avaient dicté de pareilles mesures ; on ne négligea donc aucun moyen pour gagner Charles XIV aux principes qu'on voulait faire prédominer. M. de Tarrach, ministre de Prusse, le même qui, le 13 septembre 1812, avait adressé au cabinet de Stockholm la note que nous avons publiée plus haut (*), fit à ce sujet une communication au gouvernement suédois. Charles XIV resta fidèle à ses principes, et le comte d'Engeström adressa en son nom la réponse suivante au diplomate prussien :

Stockholm, le 13 octobre 1819.

« Intimé, dit le roi, c'est un peu fort ; l'expression serait inconvenante lors même que ces souverains m'auraient placé sur ce trône et que je n'aurais rien fait pour conserver le leur. J'ai lu quelque part qu'un monarque d'Égypte fit avertir le roi de Samos de sa tyrannie, le sommant de s'en corriger, et que, celui-ci n'en faisant rien, il lui envoya dire qu'il renonçait à son amitié et à son alliance. . . Il y avait quelque chose de grand dans la conduite de ce monarque d'Égypte. Mais... voyons, poursuiviez. » Le lecteur poursuivant l'article du *Times*, apprend au roi que l'empereur Alexandre lui offre en compensation une place de gouverneur général avec six millions de revenu. — « C'est très-généreux, dit le roi, mais je crois que l'on doit plaindre les habitants d'un pays où la place de gouverneur rapporte six millions. » La suite de l'extrait du *Times* et le long article qui vient après dans le *Journal des Débats* donnèrent lieu à une foule de réflexions de ce genre, que le roi termina par celle-ci : « Ce qui m'étonne surtout, c'est la disposition constante de ces politiques à rechercher ce qui peut arriver le lendemain, en oubliant ce qu'ils ont vu la veille. Je me persuade pourtant que les peuples que je gouverne ne sont pas les seuls qui se souviennent des événements qui m'ont amené parmi eux, et qui sachent ce que j'y fais et ce que j'y peux faire. Si j'avais une autre ambition que celle de remplir leurs vœux, je croirais devoir de grands remerciements à ceux qui publient ou font publier de pareils articles, car par le temps qui court on ne peut avoir de doute sur les effets qu'ils peuvent produire. »

« Je n'ai pas manqué de faire mon très-humble rapport au roi, mon auguste souverain, des communications que vous venez de me faire, Monsieur, par ordre de votre cour, relativement à l'objet et aux résultats des conférences de Carlsbad, ainsi que sur les dernières décisions adoptées à l'unanimité par la diète germanique assemblée à Francfort-sur-le-Mein, par rapport aux symptômes de révolution qui ont commencé à se manifester en Allemagne.

« En m'ordonnant de vous témoigner, Monsieur, sa reconnaissance sincère de la nouvelle preuve de confiance que votre cour vient de donner à Sa Majesté, le roi m'a ordonné d'ajouter qu'attaché au bien-être de l'Allemagne, tant par suite de ses principes politiques que par le souvenir glorieux des luttes soutenues par la Suède à différentes époques pour l'affranchissement des peuples germaniques, le roi ne cessera d'ac-

(*) Page 346, col. 1.

« compagner de ses vœux toutes les
« mesurés, dictées par une sage pré-
« voyance, qui pourraient conjurer
« l'orage dont différentes parties de
« l'Allemagne semblent être menacées.

« Isolée par les mers, forte de ses
« habitudes constitutionnelles et de la
« moralité de ses habitants, la Suède
« doit s'interdire toute autre interven-
« tion à cet égard, que celle où elle
« pourrait se trouver appelée par la
« teneur de ses traités. Ainsi, dans un
« moment où le gouvernement prus-
« sien lui-même annonce l'intention
« d'introduire dans ses États de nou-
« velles formes, il serait du devoir de
« l'ancien souverain de la Poméranie,
« ci-devant suédoise, d'intercéder par-
« ticulièrement en faveur de cette pro-
« vince pour la conservation des droits
« constitutionnels, privilèges et immu-
« nités, que lui assure l'article 8 de la
« convention conclue à Vienne le 7
« juin 1815, à moins toutefois que la
« nation ne voulût y renoncer; mais
« Sa Majesté se repose, pour l'exécu-
« tion de cet article, sur la loyauté et
« les sentiments de Sa Majesté Prus-
« sienne. »

Depuis le milieu de l'année 1816, le
roi s'occupait avec une vive sollicitude
d'assurer l'exécution des clauses du
traité de Kiel, qui imposait à la Nor-
wège l'obligation d'acquitter sa part
de la dette publique du Danemark.
Le 1^{er} septembre 1819, un traité d'ac-
commodement avait été conclu à Stock-
holm entre la Suède et le Danemark,
relativement à la dette de Norwège,
et le 20 avril suivant une convention
avait été signée par les deux puis-
sances, au sujet des réclamations pé-
cuniaires que les deux pays pouvaient
avoir à exercer. Mais rien n'était en-
core terminé en 1821; les moyens pro-
posés par le storting étaient contraires
à l'équité et au pacte fondamental. Il
voulait que la Suède participât à l'acquit-
tement de la quote-part de la dette
échue à la Norwège par suite de son
ancienne union avec le Danemark. Or,
aux termes de sa constitution, la Nor-
wège forme un État libre et indépen-
dant réuni à la Suède sous un même

roi; ses finances, son administration,
ses lois, son armée de terre et de mer,
sont distinctes et séparées du royaume
de Suède, et par un article spécial de
sa constitution cet État s'était reconnu
débitéur de sa propre dette nationale.

Dans cet état de choses, Charles XIV
dut presser le storting de mettre un
terme à des hésitations qui compro-
mettaient gravement le pays aux yeux
de l'Europe. Tel fut l'objet du message
qu'il fit remettre à cette assemblée, le
12 avril 1821, et dans lequel il s'expri-
mait en ces termes :

« Si l'influence qui agissait sur les
« bons, loyaux et paisibles habitants
« de la Norwège n'avait eu pour but
« que le bien-être de ce pays, cette in-
« fluence ne l'aurait pas chargée d'une
« dette de vingt-deux millions de rigs-
« banque pour faire la guerre à un
« peuple frère; la Suède n'aurait pas
« été forcée de dépenser une somme
« triple pour ses armements, et les
« finances des deux pays auraient vivifié
« les canaux, où les sources de la pros-
« périté publique vont se confondre
« pour faire fructifier ensuite tous les
« intérêts individuels. Si le passé n'est
« plus en notre pouvoir, le présent est
« à notre disposition, et l'avenir à la
« prévoyance des hommes d'État, des
« amis de l'humanité et des patriotes
« des deux royaumes. Mais les idées
« chimériques ne doivent pas faire
« perdre de vue l'importance des con-
« jonctures présentes; et en voulant
« travailler pour se décharger d'un far-
« deau juste et légitime, il faut prendre
« garde de ne pas saper les fondements
« de la liberté, et de cette sûreté ac-
« quise sous les auspices bienfaisants
« d'une bonne foi religieuse et d'un
« épanchement fraternel. »

Quant aux prétentions du storting,
le roi répondait qu'il ne pouvait faire
une communication de ce genre aux
états généraux de Suède, avant de sa-
voir si la Norwège était disposée de
son côté à contribuer à l'extinction de
la dette suédoise; que d'ailleurs une
question de ce genre, qui n'était prévue
par aucune des deux constitutions, ne
pouvait être discutée dans les formes

constitutionnelles adoptées par les deux pays. Que son premier devoir était d'inviter le storting à ne point contrevenir aux règles fondamentales de l'ordre social. Il insistait ensuite pour que la représentation norvégienne le mit enfin dans la possibilité de remplir fidèlement et loyalement les conventions existantes entre la Norvège et le Danemark, conventions basées sur le droit public et la garantie de tous les États policés. « La dignité de la nation norvégienne, ajoutait le roi en terminant, sa bonne foi héréditaire, ne peuvent pas être plus longtemps compromises aux yeux de l'Europe; et il est du devoir de Sa Majesté de faire disparaître promptement un soupçon qui, s'il continuait à se répandre, arrêterait toute espèce de commerce et de rapport avec le reste du continent. L'amour de la liberté est un sentiment qui s'évapore, lorsque l'amour de la justice, de la vérité, et la religion du serment, ne le soutiennent pas. »

Ce fut dans le cours de cette session que le storting abolit la noblesse héréditaire, comme étant une institution nouvelle dans le royaume.

Le roi envoya un message à l'assemblée, par lequel il proposait d'indemniser les familles auxquelles cette mesure portait préjudice, et de créer une nouvelle noblesse pour récompenser les services rendus à la patrie. Mais le storting persista dans sa résolution.

Depuis longtemps Charles XIV sentait que, pour arriver à confondre les intérêts de ses deux royaumes et mettre un terme à des collisions pénibles, une modification ou du moins une interprétation claire et précise de plusieurs articles de la constitution devenait indispensable; qu'en un mot il n'y aurait jamais équilibre entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif tant que le pacte fondamental n'accorderait pas au roi un *veto* absolu. Il fit de cette question l'objet d'un message au storting, en date du 2 août 1821.

« Il est de fait, est-il dit dans ce message, que là où il existe un roi et une législature il faut que leurs

« pouvoirs se balancent, pour que l'une
« de ces deux autorités ne vienne pas
« empiéter sur les attributions de l'autre. Lorsque ce principe est méconnu, et, qui pis est, lorsque le contraire est consacré par le pacte fondamental, la lutte entre ces deux pouvoirs, qui, pour l'intérêt de tous, doivent marcher de front, se trouve pour ainsi dire établie de droit, et le résultat ne saurait jamais être prévu.
« Quand l'initiative des lois appartient également au roi et à la législature, quand pour la rédaction d'une loi il faut leur assentiment réciproque, alors les parties sont égales, les chances sont les mêmes, et l'équilibre des droits devient la garantie de la liberté. Si une méfiance aveugle ou une fausse théorie jettent les assemblées législatives dans un sens opposé, et si, en voulant s'élever contre les empiétements présumés de la puissance exécutive, on forge des entraves qui donnent à la législature une prépondérance basée sur l'arbitraire, puisque dans un État bien constitué tout ce qui n'a point un contre-poids est arbitraire, alors il n'existe plus de garantie; celle-ci exige une base solide et non de mobiles fondements: or tout est mobile lorsque la législature peut faire des lois indépendamment du concours et de l'assentiment du roi. Dans ce cas, les reproductions de la loi adoptée par la législature, reproductions qui ont lieu parce que la sanction a été refusée, n'invalident en rien tout ce qu'il y a de pernicieux dans le principe; car il n'est point présumable que lorsqu'un roi rejette ce que trois législatures différentes lui ont proposé, ce rejet ne soit pas basé sur des considérations tellement majeures que, dans l'intérêt de l'État, cette loi n'ait été de nature à ne jamais devoir être adoptée.

« Nul souverain constitutionnel n'en appelle volontiers au droit du *veto* vis-à-vis d'une représentation nationale; mais ce droit doit exister, puisqu'il est, de son essence, constitutionnel, et qu'il offre un moyen légal

« pour arrêter une effervescence dan-
 « gereuse sans avoir recours à la force,
 « devant laquelle se tait la loi. Cette
 « effervescence prend souvent sa source
 « dans quelques prétentions locales,
 « dans quelques amours-propres bles-
 « sés, ou dans quelques ambitions dé-
 « çues. Une représentation qui craint
 « son roi ou qui méconnaît ses con-
 « seils, et qui, par suite de cette
 « crainte ou de cette méfiance, veut
 « devenir législature exclusive, provo-
 « que elle-même les dangers que, par
 « un faux calcul, elle a voulu pré-
 « venir. Si le combat est entamé une
 « fois, et si la législature domine, il
 « n'existe plus de monarchie, et cette
 « législature règne par l'anarchie; si au
 « contraire le corps représentant suc-
 « combe, il entraîne la liberté dans sa
 « chute; *car quel est le prince qui ne
 « profite pas d'un succès politique?* »

Le message du roi soulevait une question plus délicate encore, en réclamant le droit de dissoudre la représentation nationale. « Cette prérogative, disait Charles, corrige la précipitation, non-seulement du côté de la législature, mais aussi du côté du gouvernement, et c'est la nation à laquelle on en appelle qui prononce en dernier ressort, soit en renouvelant, soit en annullant ses élections précédentes. »

Le roi abordait ensuite une question qu'on s'étonnait de ne pas voir résolue dans la constitution, le droit de révoquer tous les fonctionnaires publics, les juges exceptés. Il proposait encore au storting divers changements, additions ou modifications, au pacte fondamental, comme, par exemple, de réserver au roi la nomination du président de l'assemblée et de chacune de ses deux sections; d'établir un ordre de travail plus précis, qui, en classant les affaires dont on aurait à s'occuper, préviendrait les lenteurs et permettrait d'utiliser le temps de la session; de régler le mode d'ouverture de la session par le roi, etc., etc.

Ces différentes propositions furent discutées par le storting avec la franchise et la loyauté qui caractérisent les

peuples scandinaves, mais de manière à prouver que les Norwégiens, longtemps soumis à un pouvoir absolu, n'avaient point encore atteint la maturité nécessaire pour exercer utilement leurs droits. Le président d'une députation de storting l'avait reconnu lui-même lorsqu'il dit au roi, en 1816 : « Les nations ont leur enfance comme les individus, et le père de la patrie, comme chef de famille, doit les aider à parvenir à l'âge de maturité. »

L'action du gouvernement constitutionnel ne rencontrait pas les mêmes obstacles en Suède, où la nation, qui, depuis longtemps, avait mûri son expérience dans les assemblées nationales, rendait plus de justice aux intentions généreuses et au dévouement du roi qu'elle s'était donné. Le calme intérieur fut tel, la marche des affaires si régulière, que, de 1819 à 1823, on ne sentit pas la nécessité d'assembler extraordinairement les états généraux, qui, aux termes de la constitution, doivent se réunir tous les cinq ans.

Six mois avant l'ouverture de cette diète, le prince royal avait atteint sa vingt-troisième année. Charles XIV, dans sa constante sollicitude pour le bonheur de ses deux royaumes, préparait depuis quelque temps un événement qui devait donner à la Scandinavie de nouveaux éléments de sécurité. Le duc de Sudermanie partit pour visiter plusieurs cours d'Allemagne et d'Italie, et arriva le 27 octobre à Vérone, où étaient alors réunis en congrès les empereurs de Russie et d'Autriche, le roi de Prusse et les ministres plénipotentiaires des autres puissances. Il fut reçu avec tous les honneurs dus à son rang, et partit le 1^{er} novembre pour Eichstädt, résidence du prince Eugène, du digne fils de l'impératrice Joséphine, et qui, comme Bayard, pouvait prendre pour devise : *Sans peur et sans reproche.*

Charles XIV avait su apprécier le noble et le loyal caractère du vice-roi d'Italie, alors que tous deux étaient frères d'armes, et lui-même avait reçu de ce prince de nombreuses preuves d'estime. Le duc de Sudermanie vit à

Eichstädt la fille aîné d'Eugène, la princesse Joséphine-Maximilienne-Eugénie. Plein d'admiration pour ses qualités éminentes, et convaincu qu'elle réunissait en elle toutes les vertus qui, d'après les vœux de Charles XIV, pouvaient assurer le bonheur des Scandinaves, il demanda sa main. Le vénérable roi de Bavière, aïeul maternel de la jeune princesse, donna avec une vive joie son consentement à cette union. Le noble cœur du bon Maximilien se souvenait encore avec reconnaissance que, dans la campagne de 1805, le maréchal Bernadotte lui avait rendu une partie de ses États et sa capitale, et il saisissait d'ailleurs avec empressement cette occasion de réparer, autant qu'il était possible, l'injustice et le manque de foi dont son gendre avait eu à se plaindre lors des partages du congrès de Vienne.

Le prince royal revint à Stockholm dans le courant de décembre, et son mariage fut annoncé à l'ouverture de la diète, le 23 janvier 1823.

Ainsi, en dépit des ennemis de tout pouvoir fondé sur le choix libre des peuples, la nouvelle dynastie scandinave n'avait point à craindre de se voir éteindre faute de rejetons. Mais, alors les aveugles partisans du pouvoir absolu prétendirent que cette dynastie en était réduite à l'alliance de la famille Beauharnais. Ils ignoraient que Charles XIV, par suite des propositions brillantes qui lui avaient été faites, était maître de choisir l'épouse de son fils dans les familles royales les plus anciennes; mais qu'uniquement préoccupé du bonheur de son fils et de sa patrie, il avait compris, dans sa haute sagesse, que la princesse Joséphine était la seule qui pût répondre à ses vœux paternelles. Fille d'Eugène et petite-fille du roi de Bavière, elle rattachait, par son union avec Oscar, les illustrations modernes aux antiques monarchies. Il savait d'ailleurs que Joséphine, élevée sous les yeux de son père, prince éclairé et ami d'une sage liberté, n'apporterait dans sa nouvelle patrie que des sentiments conformes aux institutions qui régissent la Scandinavie,

et qui sont la garantie de son bonheur. Toute autre alliance n'eût pas présenté ce précieux avantage. L'exemple de Napoléon était là pour lui apprendre quel compte on pouvait faire des liens de parenté contractés avec les vieilles dynasties.

Trompés dans leur attente, les ennemis du gouvernement suédois eurent recours à d'autres armes. Des lettres anonymes, adressées à la cour de Stockholm dans les premiers jours de mars 1823, annonçaient que des étrangers avaient pénétré en Suède avec l'intention d'assassiner le roi et le prince royal. On ne put parvenir à s'assurer jusqu'à quel point ces assertions étaient fondées; mais la Scandinavie ne laissa pas échapper cette occasion de donner au souverain et à son fils les preuves les plus énergiques de son dévouement, et de vaincre leurs ennemis que toute tentative serait vaine pour arriver jusqu'à des princes auxquels l'amour des peuples servait de rempart. La diète poursuivant ses travaux avec calme, fit revivre, dans sa sollicitude, d'anciennes ordonnances qui rendaient difficiles pour les étrangers l'entrée de la presque île scandinave.

La principale proposition faite par le roi dans la nouvelle session ouverte cette année, était une nouvelle preuve de la sincérité des principes constitutionnels du souverain. Il s'agissait de décider par une loi qu'à l'avenir la présidence du tribunal suprême, donnée au roi par la constitution, serait confiée à d'autres mains. En proposant cette modification à la *Forme de gouvernement*, Charles XIV voulait évidemment que le pouvoir judiciaire ne pût jamais être influencé par la présence du souverain dans la première cour du royaume, et que l'autorité royale n'eût d'autre point de contact avec la justice que le droit de faire grâce.

Le roi avait aussi appelé l'attention des états sur la triste situation des villes de Norrköping et de Borås, presque entièrement détruites par un double incendie. L'assemblée répondit gé-

néressement à l'appel du roi, qui déjà, par lui-même, avait consolé plus d'une victime de ces désastres.

Vers la fin du mois de mai, le comte Gustave de Löwenhielm, ambassadeur de Suède à Paris, reçut l'honorable mission de se rendre à Munich pour y épouser par procuration la princesse Joséphine, qu'il accompagna ensuite à Stockholm. Deux bâtimens de guerre magnifiquement équipés avaient été envoyés à Lubeck pour la recevoir. Le trajet de Lubeck à Stockholm, par un temps où ces parages n'ont point de nuit, fut pour la princesse royale un heureux présage du bonheur qui l'attendait et de celui qu'elle apportait dans sa nouvelle patrie.

L'entrée solennelle de la princesse royale à Stockholm, les cérémonies du mariage qui fut célébré le 19 juin avec toute la pompe réservée à ces sortes de solennités, donnèrent lieu à une suite de fêtes d'autant plus brillantes, qu'elles coïncidaient avec la réunion des troupes et des milices au camp de Ladugärt-Gårdet pour les exercices annuels. A tous ces grands mouvemens se joignait le magnifique coup d'œil de la flotte complètement pavoisée et réunie dans la baie du parc, ainsi que d'une multitude d'embarcations ornées de riches banderoles et montées par les habitans des îles voisines, qui venaient en foule prendre part à l'allégresse commune. La présence des états généraux et d'une députation du storting de Norwège donnait d'ailleurs à toutes ces fêtes un caractère éminemment national.

Pour compléter le récit des événemens qui graveront à jamais le souvenir de l'année 1823 dans le souvenir des Suédois, nous ajouterons que les états généraux, par une députation prise dans les quatre ordres et présentée par le grand maréchal de la diète, demandèrent au roi de mettre le comble aux vœux de la nation, en faisant couronner la reine son épouse. Charles XIV répondit à cette députation :

« Messieurs,

« Le désir que les états généraux

« viennent de me manifester me fait
« éprouver une vive sensation. Déjà,
« depuis plusieurs mois, j'aurais de-
« vancé leurs vœux, en ordonnant les
« préparatifs nécessaires pour le cou-
« ronnement de la reine mon épouse,
« si je n'eusse été retenu par la pensée
« que cette solennité, consacrée par
« un usage antique, était du domaine
« exclusif des grandes cérémonies de
« l'État. Cette persuasion a suffi pour
« me décider à attendre que l'expres-
« sion des états généraux parvint jus-
« qu'à moi; et je la reçois avec la re-
« connaissance que m'inspire chaque
« nouvelle preuve de leur dévouement
« pour ma famille. J'acquiesce à leur
« demande, et je fixerai ultérieurement
« l'époque.

« Je vous renouvelle, Messieurs,
« l'assurance de mes sentimens et de
« ma bienveillance royale. »

L'époque du couronnement de la reine fut fixée au 21 août 1829, jour anniversaire de l'élection du roi, qui est aussi celui de la fête de la princesse royale.

La diète suédoise de 1823, ouverte le 23 janvier, ne fut close que le 18 décembre. Ce fut l'une des plus longues qu'on eût tenues depuis longtemps. La *Forme de gouvernement* fixe la durée ordinaire de ces assemblées à quatre mois; mais le roi est maître de la prolonger, et c'est ce qu'il fit dans cette circonstance, pour donner plus de maturité aux délibérations.

Le roi, toujours pénétré du désir de hâter le moment où ses deux royaumes seconderaient, avec le même zèle et les mêmes lumières ses vues paternelles et bienfaisantes, se décida, en 1824, à envoyer son fils en Norwège, dont la vice-royauté est confiée au prince royal par un article de la constitution. Voici quelques-uns des préceptes qu'il adressa au prince Oscar, au moment où il allait se mettre en route pour Christiania. Ces préceptes, qui prouvent et la haute capacité du roi, et les sages principes qui président à son administration, font aussi l'éloge du prince qu'un père aussi éclairé juge digne de les entendre.

« Le plus habile homme du monde doit toujours écouter l'avis, même de ceux qu'il croit moins habiles que lui, dès le moment qu'il les a appelés dans son conseil. Il est de la prudence du prince de parler peu; il est de son intérêt d'écouter beaucoup: il profite alors de toutes sortes d'avis; les bons sont utiles par eux-mêmes, et les mauvais font ressortir les bons.

« La probité d'un homme d'État n'est pas toujours d'accord avec une rigueur permanente: cette rigueur est souvent compagne de l'injustice; il faut apprendre à la distinguer d'une sévérité dont on doit user par nécessité dans beaucoup de circonstances; lorsque cette sévérité est commandée par l'intérêt général, elle nous enjoint d'être inexorable.

« Une probité noble, un caractère ouvert et franc obligent de refuser hardiment ceux qui ont des prétentions exagérées; tu dois contracter cette habitude.

« L'intérêt public exige que celui qui a la conduite des États les gouverne en sorte qu'il ait les moyens de les garantir non-seulement de tout le mal qu'il peut éviter, mais encore de l'appréhension qu'ils en pourraient avoir. La raison veut qu'il y ait une proportion entre ce qui soutient et ce qui est soutenu. Il s'ensuit que le chef d'un État constitutionnel ne doit jamais hésiter, quand il s'agit de maintenir l'équilibre politique; cet équilibre n'est assuré que par l'exécution ponctuelle et religieuse de la loi.

« Une longue paix a éloigné la nation norvégienne de son antique penchant pour la gloire militaire, ajoutait le roi dans une recommandation spécialement applicable aux devoirs du vice-roi; nous devons donc nous attacher à lui faire faire des progrès dans tout ce qui tient à l'art de la guerre si éminemment nécessaire; car un État qui n'a point d'armée est à la merci du premier occupant. Tancrède de Hauteville subjuga la Sicile avec une trentaine de Normands; si la Sicile avait eu un esprit guerrier, si elle eût entre-

tes, elle eût évité ce honteux asservissement. »

Le storthing ouvert le 9 février devant encore s'occuper de la question du *veto* et de la noblesse. Il crut devoir persister dans le maintien de la constitution norvégienne. Le 10 août, la clôture de cette assemblée fut faite par le prince royal, qui prononça ce discours :

« Sa Majesté annonce au storthing « que ses séances sont closes. Pendant « tout le temps qu'il a été assemblé, le « roi a vu avec satisfaction le bon es- « prit qui l'a dirigé.

« Plusieurs lois essentielles pour l'in- « téré t général et particulier ont été « adoptées; Sa Majesté en espère les « meilleurs résultats. Sa Majesté re- « grette que les propositions constitu- « tionnelles faites par elle en 1821, et « notamment celle qui regarde le para- « graphe 79 sur le *veto* absolu, n'aient « pas été adoptées dans cette session; « mais, en même temps, Sa Majesté « éprouve un motif de consolation par « la conviction qu'elle a acquise, que la « non-acceptation de cette proposition « n'a pas eu pour cause un esprit d'op- « position, mais bien plutôt la crainte « de toucher trop tôt au pacte consti- « tutionnel. Sa Majesté croit que les « éclaircissements qui ont été fournis « depuis au storthing feront disparaître « les doutes qui pourraient encore « exister au sujet du *veto* absolu, que « le chef suprême de l'État doit avoir « sur les propositions de la législation. « Le roi pense que le storthing partage « le bonheur que Sa Majesté éprouve « par l'amélioration de toutes les bran- « ches de l'administration publique. « Quoique le bien s'opère lentement, « l'évidence de ce même bien se déve- « loppe tellement aux yeux de tous, que « l'injustice même la plus tenace ne « saurait la révoquer en doute. »

Le 28 juillet de cette même année, le roi, toujours pénétré du désir de s'attacher les Norvégiens par de nouveaux bienfaits, avait fondé une nouvelle université à Christiania. L'année suivante, il institua un musée d'antiquités norvégiennes à Bergen, et fit

travailler activement à la jonction des canaux des deux royaumes.

Cependant, en 1826, une révolte de paysans éclata dans le Gudbrandsdalen. Elle avait pour chef un certain Belle, qui prit le titre de gouverneur des paysans dans la province de Drontheim. Cette révolte toute locale fut facilement réprimée. Dans la même année, l'incendie de plusieurs forêts, des maladies pestilentielles, de mauvaises récoltes, la stagnation du commerce, occasionnèrent une misère générale, à laquelle Charles XIV s'efforça de porter remède par les plus sages mesures.

Le storting de 1827 continua son opposition contre les propositions que le roi crut devoir renouveler. Il réduisit considérablement les appointements du gouverneur de Norvège; le 19 juin, il refusa d'accorder les fonds demandés pour continuer la construction du château de Christiania.

Depuis la réunion de la Norvège à la Suède, Charles XIV s'était constamment efforcé d'amener la fusion des deux peuples dans une confédération fraternelle. Ce but, l'objet de ses vœux les plus chers, était atteint, et la Norvège, malgré l'opposition de son storting, semblait bien convaincue que ses destinées étaient désormais inséparables de celles de la Suède. Cependant le roi était informé que depuis quatre ans une fête était célébrée le 17 mai par quelques parties de la population norvégienne et par le storting lui-même, en commémoration de la diète d'Eidswold. C'était le 17 mai 1814 (*), que la diète d'Eidswold, illégalement convoquée, s'était affranchie de l'obéissance due au traité de Kiel, qui avait cédé la Norvège à la Suède, et s'était mise en hostilité ouverte contre les droits acquis à Charles XIII, en procédant à l'élection d'un roi dont l'autorité n'était fondée que sur la rébellion. Charles XIV, dans un discours adressé aux présidents et vice-présidents du storting, exprima son juste

mécontentement au sujet de cet acte d'ingratitude. Devait-il s'attendre à voir ainsi récompensés les efforts qu'il avait faits depuis quatorze ans pour assurer la félicité de la nation? Le storting extraordinaire, convoqué en 1828, comprit combien ces plaintes étaient fondées; il décréta l'abolition de la fête du 17 mai, qu'il s'efforça d'excuser dans une adresse où il s'exprimait en ces termes :

« En célébrant le 17 mai, les habitants de la Norvège croyaient agir entièrement dans l'esprit que leur roi magnanime leur a recommandé toutes les fois que Votre Majesté, par amour pour la liberté publique, fixa l'attention de la nation sur les garanties de sa consolidation. Animer et entretenir l'esprit national nouvellement éveillé, faire naître dans le cœur des citoyens la confiance et l'union, que produisent les expressions d'une joie commune pour la possession d'un bien commun, voilà ce qui fut partout le but de la fête. »

Cette excuse était loin d'être solide. Pour entretenir l'esprit national, pour faire naître l'union entre les citoyens, c'était bien mal choisir que de rappeler le 17 mai et l'acte décrété à cette époque. Sans doute la convention conclue à Moss le 14 août avait, en prononçant l'amnistie du passé, légitimé les délibérations jusqu'alors illégales du storting; mais c'était du 20 octobre et du 4 novembre seulement que datait l'affranchissement de la Norvège, qui ne pouvait être réel que par le concours de la Suède et la protection de son souverain. « Alors seulement, répondit le roi à la députation du storting, alors seulement de nouveaux liens, de nouveaux devoirs s'établirent, et deux peuples issus des mêmes pères abjurèrent sur l'autel d'une patrie commune leurs langues et fatales inimitiés; ils déplorèrent le sang qui avait coulé récemment. Les pertes en argent avaient détruit les ressources de la Norvège; un capital considérable, comparativement à celui qui circule maintenant, fut englouti dans une guerre fomentée par des hommes ja-

(*) Voyez l'Histoire de la Norvège à la fin de ce volume.

« loux de l'horizon pacifique qui se fai-
 « sait apercevoir sur la presqu'île. Ces
 « pertes, indépendamment du sang de
 « ses enfants, ont été sensibles pour la
 « Norwége. Avoir essayé, après dix ans
 « d'une amitié franche, d'une union
 « fidèle, de recueillir des souvenirs
 « douloureux pour les deux peuples,
 « et rappeler la mémoire d'une haine
 « éteinte en insultant aux cendres des
 « morts, sous prétexte de célébrer le
 « passage d'un régime absolu à un ré-
 « gime constitutionnel, c'est tout à la
 « fois déplaire au souverain qui a cédé
 « et au souverain qui a acquis, c'est
 « chercher à faire courir encore aux
 « deux peuples de nouvelles chances de
 « destruction. »

Si le storthing extraordinaire de 1828 seconda les intentions du roi relativement à la fête du 17 mai, il ne montra pas la même condescendance pour d'autres propositions qui furent repoussées. De ce nombre était une loi sur la conscription.

Les états généraux de Suède s'assemblèrent le 4 novembre de la même année. La chambre des nobles reprocha au gouvernement quelques abus de pouvoir; mais ces reproches, renfermés dans les bornes constitutionnelles, ne portèrent aucune atteinte à l'amour des quatre ordres pour le roi. Il fut également décidé dans cette diète que les débats de l'ordre des nobles, jusqu'alors secrets, deviendraient publics, et le roi fut prié de renvoyer ses conseillers intimes qu'on accusait d'opprimer la presse. Un seul d'entre eux fut destitué. Les états étaient encore assemblés quand la reine, ainsi qu'il avait été décidé en 1823, fut couronnée. Cette cérémonie eut lieu le 21 août.

L'histoire de Suède depuis cette époque jusqu'en 1836 présente peu d'événements remarquables. Contentons-nous d'indiquer les faits les plus importants.

Le roi de Suède, fidèle à ses principes, fut l'un des premiers souverains qui, après la révolution de 1830, reconnut le roi des Français. L'année suivante, une grande famine affligea la Suède. Le peuple vit avec reconnais-

sance les efforts du roi pour adoucir l'horreur de ce fléau. Le choléra commençait alors à sévir en Europe; le gouvernement, craignant qu'il ne vint ajouter encore aux maux de la Suède, crut devoir interrompre toutes les relations de la presqu'île scandinave avec les pays voisins. Pour prévenir plus efficacement encore les attaques de cette cruelle épidémie, des sociétés de tempérance furent établies; leur but était de mettre un terme à l'abus des liqueurs fortes, cause de la plupart des maladies qui règnent chez les Scandinaves, comme aussi des crimes, assez rares d'ailleurs, que les lois ont à y punir.

L'année 1832 fut signalée par une conspiration des barons de Vegesack et de Duben, qui rêvaient encore le rétablissement de l'ancienne famille royale. Des lettres adressées au prince Gustave à Vienne furent interceptées. Les deux coupables, accusés de haute trahison, furent exilés l'année suivante, et compris deux ans plus tard dans l'amnistie dont nous aurons bientôt occasion de parler.

Le choléra, qu'on était parvenu à éviter en 1831, envahit la Suède en 1834, et exerça de terribles ravages. Le prince royal donna dans cette circonstance des preuves de courage et de dévouement qui auraient accru l'amour du peuple pour lui, s'il eût été possible d'ajouter aux sentiments des Suédois pour le fils de Charles XIV.

Le fléau qui affligeait la Suède n'était pas encore entièrement éteint, quand le roi, profitant de l'anniversaire de son élection, publia un décret d'amnistie qui aurait pu servir de modèle à plus d'un acte de ce genre.

« Appelé en 1810 par les suffrages
 « unanimes des quatre ordres du royaume,
 « me, convoqués en diète pour être
 « un successeur au trône, et double-
 « ment honoré par l'adoption du roi
 « Charles XIII, nous crûmes que ce
 « choix unanime du souverain et du
 « peuple nous imposait l'obligation de
 « l'accepter et d'y répondre. Nous con-
 « fiant dans la continuation de la bonté
 « divine, dans la loyauté et dans la
 « fidélité de la nation suédoise, nous

« nous abandonnâmes sans réserve à
 « la tendresse du souverain qui daignait
 « nous nommer du nom de fils; nous
 « quittâmes les douceurs de la vie pri-
 « vée pour consacrer aux Suédois le
 « reste des jours que la Providence
 « nous réservait.

« En mettant le pied sur le sol de la
 « presque Scandinavie, nous reçûmes
 « l'hommage des populations, des ma-
 « gistrats et de l'armée. Nous n'avions
 « formé d'autre vœu que celui d'em-
 « bellir la vieillesse du roi et de réta-
 « blir l'indépendance extérieure du
 « royaume, premier appui de la liberté
 « des peuples. La Providence a béni
 « nos travaux et a couronné nos efforts.
 « La presque Scandinavie est indépen-
 « dante de toute influence quelconque;
 « les citoyens ont continué de n'être
 « justiciables que de la loi et des tribu-
 « naux qu'elle a créés. Malgré l'agi-
 « tation que laisse toujours dans les
 « esprits et souvent même dans les ac-
 « tions une secousse de l'ordre social
 « telle que la Suède venait de la subir,
 « la patrie n'a eu à regretter que la sé-
 « paration de quelques individus, qui
 « ont provoqué sur eux l'application
 « de ces mêmes lois pour des délits po-
 « litiques de lèse-majesté.

« Nous rappelant qu'à pareil jour, il
 « y a vingt-quatre ans, nous abordâ-
 « mes sur le rivage suédois, nous
 « avons cru devoir saisir l'occasion de
 « cet anniversaire pour remercier la
 « Providence de la diminution du fléau
 « cruel qui a ravagé différentes parties
 « des royaumes unis; nous profitons
 « encore de cette journée pour déclarer,
 « comme nous déclarons par la pré-
 « sente :

« 1° Que nous accordons une amnistie
 « pleine et entière à ceux qui, depuis
 « notre arrivée en Suède, ont été con-
 « damnés pour des délits politiques ou
 « de lèse-majesté;

« 2° Qu'en conséquence de l'article
 « précédent, ceux qui ont été condamnés
 « à l'exil pour causes susdites auront
 « la faculté de revenir en Suède, et y
 « jouiront de la plénitude des droits
 « qu'ils étaient acquis avant leur ju-
 « gement;

« 3° Celui ou ceux qui se trouvent
 « détenus par suite de sentences por-
 « tées contre eux seront immédiate-
 « ment mis en liberté.

« En foi de quoi nous avons signé la
 « présente de notre main, et y avons
 « fait apposer notre sceau royal. Donnée
 « au château de Stockholm, le 20 oc-
 « tobre 1834. »

Au mois d'août de l'année suivante, Charles XIV fit un voyage en Norvège où il fut accueilli avec des transports d'amour et d'enthousiasme, non moins vifs qu'à l'époque de son couronnement. Cette réception si affectueuse et si empressée, ces preuves si unanimes de la confiance et de la reconnaissance des Norvégiens, devaient porter à croire que les sages représentations de Charles XIV, et la décision prise par le storting de 1828, avaient produit un effet salutaire; elles permettaient d'espérer que les vues paternelles du roi ne rencontreraient plus d'obstacles dans ce royaume, et que désormais il n'y serait plus question de cette fête du 17 mai, qui réveillait de si tristes et de si funestes souvenirs. Cependant le roi apprit que dans le sein même du storting assemblé en 1836, on n'avait pas craint de rappeler cette époque désastreuse. Et cependant, depuis le pacte d'union du 4 novembre 1814, la Norvège devait à la sage administration de Charles XIV des avantages que tous les bons esprits savaient apprécier: les dettes de l'État s'étaient éteintes dans une heureuse progression, les ressources du pays s'étaient étendues et consolidées par suite de la confiance accordée aux institutions politiques. Cet oubli coupable des bienfaits d'un gouvernement uniquement occupé, depuis vingt-deux ans à consolider l'édifice de la nationalité norvégienne, cet acte d'ingratitude si peu mérité, joint à d'autres causes de mécontentement, déterminèrent le roi à dissoudre le storting par une résolution en date du 2 juillet 1836. Avant de recourir à cette mesure, autorisée sans doute par la constitution, mais qui répugnait à ses principes, il avait, dans plusieurs lettres, représenté au

conseiller d'État Collett, président du gouvernement royal de Norvège, les graves inconvénients de la conduite inconstitutionnelle du storting. A ce prince qui, loin de gêner en rien les prérogatives des assemblées délibérantes, laissait les diètes se prolonger au delà du terme prescrit, afin d'obtenir par la maturité des travaux législatifs toutes les garanties possibles de sagesse et de prudence, à ce prince, dis-je, il fallait des raisons bien puissantes pour se décider à un pareil acte de sévérité.

Le storting réclama contre sa dissolution ; mais le roi persista avec fermeté dans la décision qu'il avait prise.

« Le roi n'est pas étonné de la douleur qu'exprime le storting, » disait Charles XIV dans son message du mois de juillet, « car cette assemblée doit s'affliger de n'avoir pas profité d'un intervalle de cinq mois pour terminer les affaires les plus essentielles, celles pour lesquelles ses membres avaient été convoqués et envoyés par leurs concitoyens. Les faits prouvent que, bien que la loi fondamentale n'accorde au storting que trois mois pour ses délibérations, il en a passé cinq dans des discussions souvent inutiles, au lieu de s'occuper de l'intérêt présent du peuple norvégien, de sa tranquillité et de sa prospérité future. »

« Les actes du storting ont seuls décidé le roi à le dissoudre ; ces actes sont des faits ; chaque citoyen peut s'en convaincre. »

« Le roi n'a pas expliqué tous ses motifs : il en a de très-légitimes. Il a trouvé chez quelques hommes l'intention persévérante de rappeler une époque où les deux peuples étaient en armes l'un contre l'autre ; époque où leurs dissensions, si elles eussent continué, auraient couvert de deuil les deux pays. Le roi a consulté le pacte fondamental, et il a reconnu que le paragraphe 10 lui commandait de ne pas tarder à ordonner son exécution. Il l'a fait. La loi est souveraine pour tous, et c'est au roi à la faire respecter. »

Dans le temps même où le roi déployait cette juste sévérité, il donnait à la Norvège de nouvelles preuves de sa sollicitude paternelle, en prenant les mesures les plus efficaces pour faire disparaître de ce pays les dernières traces d'un malaise dont la prolongation pouvait être, jusqu'à un certain point, attribuée, sinon à la malveillance de certains esprits, du moins à leur égarement ; il faisait créer des ateliers destinés à occuper les classes pauvres, et allouait des sommes considérables pour l'extinction de la mendicité.

« L'aperçu qui accompagne votre rapport du 5 juillet 1836, écrivait Charles XIV au président du conseil d'État, fait voir que, nonobstant la diminution de moitié des impôts décrétee en 1833, la caisse d'État possède le résidu considérable d'un million cent cinquante-trois mille sept cent vingt-neuf espèces en argent, et de deux cent soixante-seize mille huit cent quatre-vingt espèces en papier. Ces ressources sont une preuve matérielle de la bonne administration du pays ; elles sont à la vérité la propriété de l'État ; mais c'est le gouvernement qui les a ménagées ; un emploi sage et utile aux familles doit procurer du travail aux citoyens nécessaires, en diminuant les charges des contribuables, et former une réserve en cas de besoin. »

Cependant le storting, malgré sa dissolution, continuait à délibérer, persuadé que ses observations du 7 lui en donnaient le droit. Et cependant les termes de la constitution étaient précis : « Le storting, est-il dit au paragraphe 80, restera assemblé aussi longtemps qu'il le jugera nécessaire, *cependant pas au delà de trois mois sans la permission du roi.* » Ainsi la dissolution prononcée après deux mois de prorogation consacrés à des discussions inconstitutionnelles était un acte légitime que le gouvernement royal de Norvège aurait dû faire exécuter immédiatement. Le conseil d'État n'en fit rien ; il laissa le storting délibérer après la notification qu'il avait reçue de la résolution royale, et cette

faiblesse amena d'autres empiétements. L'assemblée décréta la réunion de l'*odelsthing* (*) pour examiner la conduite du conseil. Le roi qui, dans un pareil état de choses, pouvait recourir aux voies de rigueur, ne se départit pas de sa modération; il écrivit au président Collett :

« Je demande à chacun des mem-
« bres du conseil son opinion particu-
« lière; qu'il dise si cette réunion de
« l'*odelsthing* doit être regardée comme
« un acte que la passion a provoqué
« dans l'intention d'inspirer de l'effroi
« aux conseillers de la couronne, ou
« si cette mesure n'a été que l'effet du
« moment, occasionné par l'irritation
« d'une espérance déçue. »

Recourir à ce moyen, c'était laisser au storthing le temps de persévérer dans sa résistance, à laquelle, on n'en pouvait plus douter, la malveillance n'était pas étrangère. L'*odelsthing* traduisit le ministre d'État comte de Löwenskiöld devant le *rigs-ret*, tribunal composé en grande partie des membres de l'assemblée qui avaient réclamé contre la dissolution, ce qui constituait le storthing juge dans sa propre cause.

Malgré cette illégalité flagrante, le roi se contenta d'ordonner à son conseil de Norwège d'examiner les changements qui, d'après un tel abus des attributions du *rigs-ret*, devaient être apportés dans les règlements de ce corps judiciaire, relativement à la responsabilité et à la publicité des votes. Il ordonna de plus au conseil d'examiner la loi sur la responsabilité des membres du storthing, du conseil d'État, du *housete-ret*, et les articles de la loi fondamentale qui auraient besoin de plus de clarté, afin de mettre les conseillers d'État, les fonctionnaires publics et le peuple lui-même à l'abri

(*) Le storthing choisit un quart de ses membres pour former le *lagsting*, les trois autres quarts composent l'*odelsting*, ce qui donne deux chambres ayant leurs présidents et leurs secrétaires particuliers, mais qui, dans certaines circonstances, se réunissent et délibèrent ensemble.

de l'arbitraire. Quant à la question soulevée par l'ordonnance de dissolution, Charles XIV la renvoyait avec confiance à un storthing extraordinaire convoqué pour le mois d'octobre. Sans doute le roi ne se dissimulait pas que dans cette assemblée il aurait à traiter avec l'opposition qui venait de donner un si fâcheux exemple, mais il espérait aussi que les bons citoyens, les hommes sincèrement dévoués aux intérêts du pays, lui prêteraient un appui salutaire. Dans les instructions adressées, le 2 octobre, au *rigstatholder*, comte de Wedel-Jarlsberg, relativement à l'ouverture du storthing extraordinaire, Charles XIV disait :

« Il faut que je sache moi-même si
« l'union est un vain mot ou si elle
« commande le respect qui lui est dû;
« si la bonne foi préside à nos transac-
« tions ou si je dois toujours y suspec-
« ter un sens caché; si, lorsque je ne
« veux que le bien, on doit essayer de me
« priver ainsi que la nation des moyens
« de l'exécuter, et si je dois léguer à
« mes descendants et aux deux royau-
« mes deux peuples heureux, loyaux et
« tranquilles, avec des semences d'a-
« narchie et de confusion, qui, éten-
« dant leurs racines, pourront se dé-
« velopper tout à coup au jour du
« danger, et menacer alors l'indépen-
« dance et les libertés communes. »

Le comte de Wedel-Jarlsberg, homme ferme et éclairé, sut imprimer une marche régulière au gouvernement royal de Norwège pendant la durée du storthing extraordinaire. L'assemblée elle-même délibéra avec calme et sagesse, et toutes les difficultés qui avaient troublé un instant le repos de l'État furent entièrement aplanies. Charles XIV n'abusa point de cette victoire; il prouva qu'il y avait encore un prince assez fort de ses loyales intentions pour ne pas profiter d'un succès politique (*).

La longanimité du roi, sa modération, sa prudence, son respect pour les lois, avaient présenté un contraste trop frappant avec les prétentions exa-

(*) Voyez plus haut p. 385.

gérées et illégales de ses adversaires, pour ne pas convaincre tous les esprits que ces dissentiments devaient être surtout attribués à la malveillance d'un petit nombre d'esprits inquiets.

« Loin de m'opposer à des demandes « fondées sur la justice et l'équité, » disait Charles XIV au comte de Wedel-Jarlsberg, par son message du 23 février 1837, « on me trouvera toujours « fidèle observateur du pacte fondamental, mais en même temps résolu « à repousser les funestes interprétations. De vaines paroles, débitées « à la tribune, ne peuvent pas faire « disparaître les faits; calme et prospérité depuis vingt-deux ans, liberté « plus étendue que celle des sauvages « de l'Amérique, industrie croissante, « finances rétablies et marchant vers la « perfection des calculs, cessation de « l'impôt foncier pendant les trois années de budget, voilà les résultats « obtenus. Et que peut-on vouloir en « Norwége? que désire-t-on de plus? « Que l'on s'explique, et je répondrai « la loi à la main, la justice dans l'âme, « l'affection dans le cœur. »

Ces prétentions si vagues, que Charles XIV ne pouvait comprendre, se sont dévoilées tout récemment.

Vers le commencement d'avril, une association de jeunes littérateurs annonça la publication d'une feuille hebdomadaire intitulée *Nordiske Ugeskrift* (Union du Nord), ayant pour objet de rapprocher les opinions en Suède, en Danemark et en Norwége, sous le prétexte d'une communauté d'origine et d'intérêts, afin de diriger ainsi les idées vers un renouvellement de l'ancienne union, dite de Calmar.

Une gazette de province suédoise ayant reproduit cette annonce d'une manière qui pouvait faire croire qu'elle cherchait à propager en Suède un semblable projet, le roi se fit présenter le numéro qui contenait cette sorte de manifeste, et l'ayant lu avec le sourire sur les lèvres, il dit, en le posant tranquillement sur une table: « Quant aux « États scandinaves, je m'en rapporte

« à la raison publique pour répondre « à de pareilles rêveries. »

Voulant éviter néanmoins qu'on pût élever quelques doutes sur ses intentions, il dicta les considérations suivantes, qu'il fit transmettre à ses agents diplomatiques et aux autorités de l'intérieur, pour qu'ils les fissent connaître dans le cas où l'on réussirait à donner quelque consistance à de tels projets :

« Les principes qui règlent la politique de Sa Majesté ne datent pas « d'hier. Ce qu'elle était en 1814, elle « l'était en 1830, elle l'est encore aujourd'hui. Ses antécédents forment « aussi son avenir et la garantie de sa « fixité; car elle s'appuie, avant tout, « sur le respect mutuel de ses droits et « de ceux d'autrui : c'est là le secret de « ses maximes, sa base et sa conduite « première. Elle n'ignore pas les sources « des menées qui s'agitent en Europe « de près ou de loin, cherchant partout « à réchauffer, dans un but subversif, « des animosités éteintes, qu'un esprit « de vertige peut seul évoquer du néant. « Elle en déplore les tentatives chez les « autres; mais, dans la sphère de sa « propre action, elle saura les réprimer « de quelque côté qu'elles se présentent « et quels que soient les souvenirs « qu'on veut remuer, qu'ils soient empruntés à un temps reculé ou à une « époque plus récente que cette union « de Calmar, de mémoire si douloureuse pour la Suède. La Providence « en a reconstruit les éléments dans « les seules dimensions que réclamaient « impérieusement la position géographique et les intérêts politiques de la « Scandinavie. D'accord avec eux, la « sainteté des traités et un pacte bilatéral ont tracé aux deux royaumes « unis les limites qui doivent leur assurer le bonheur et la tranquillité au « dedans, la paix et l'indépendance au « dehors. Une autre combinaison quelconque n'est plus ni dans leurs vœux, « ni dans leurs intérêts. Conserver intact ce qui existe, repousser avec autant d'énergie que de mépris toute « insinuation d'un bouleversement des « idées et des choses, maintenir l'ordre

« et le repos public, augmenter par de
 « sages institutions la prospérité inté-
 « rieure de ses États, cultiver l'amitié
 « de ses voisins et alliés, et leur offrir
 « au besoin ses bons offices dans l'in-
 « térêt de la paix générale, voilà la
 « sollicitude constante du roi, son am-
 « bition, et le but de ses efforts. Gui-
 « dée par ses principes, heureuse de
 « les avoir plus d'une fois mis en pra-
 « tique non sans succès, Sa Majesté
 « ne peut donc que désapprouver hau-
 « tement les velléités irréfléchies qui
 « tendraient à altérer l'ordre de choses
 « actuel dans les trois royaumes du
 « Nord. Elle désire que ses sentiments
 « là-dessus soient aussi clairement com-
 « pris qu'ils sont sincèrement expri-
 « més. »

Certes, il était impossible de donner une improbation plus complète, ni mieux motivée, à un projet inexécutable dans la situation actuelle de l'Europe, à un projet où l'on ne tient aucun compte de l'intérêt que peuvent avoir les États maritimes, et notamment la Russie et la Prusse à ce que les deux côtés du Sund n'appartiennent pas à la même puissance.

La Suède est contente de son sort, car jamais aucune époque de son existence politique n'a été plus glorieuse ni plus prospère. Libre, régie par de sages lois, voyant chaque jour s'améliorer son agriculture, son industrie, son commerce; en paix avec tous les États de l'Europe, estimée, respectée par eux, elle n'a d'autres souhaits à former que de conserver à jamais l'heureuse position qu'elle doit à la sagesse et aux talents de son roi. Elle la conservera: elle sait tout ce qu'elle peut attendre, quand le ciel lui enlèvera ce roi bien-aimé, des lumières d'un prince, suédois par l'éducation et par le cœur.

Le même bonheur est réservé à la Norvège, et, pour en jouir, il ne lui manque rien que de mieux comprendre ce qu'elle doit à Charles XIV. Qu'elle compare ce qu'elle était en 1814, et ce qu'elle est aujourd'hui. L'état florissant de son commerce et de ses revenus, l'accroissement de sa population, ses impôts diminués des

deux tiers, sont autant de bienfaits du souverain auquel elle doit son indépendance. Elle ne peut l'oublier sans ingratitude, et sans compromettre son avenir, inséparable désormais de celui d'une nation avec laquelle elle ne doit plus former qu'une même famille.

Au moment où j'écris ces lignes, Charles XIV est dans sa soixante-quatorzième année; mais sa verte vieillesse permet à la Suède de fonder encore de longues espérances sur cette vie qui lui est si chère.

Encore quelques mots, non plus sur le Suédois, mais sur le Français; car si le devoir a imposé à Charles XIV de pénibles sacrifices, jamais par le cœur il n'a cessé d'être notre compatriote. Quiconque aura étudié avec impartialité cette vie restée si pure, malgré tant de vicissitudes, aimera à reconnaître que le dévouement de Charles XIV pour la Suède, sa seconde patrie, ne lui a jamais fait oublier la France, pour laquelle il a combattu trente ans, et qui doit être fière de le compter au nombre de ses plus illustres enfants. Les secours prodigués par le prince royal aux prisonniers français après les batailles de Gross-Beeren, de Dennewitz et de Leipzig; le renvoi furtif de plusieurs officiers de marque tombés au pouvoir des alliés dans les journées des 16, 18 et 19 octobre 1813; son attitude pendant la campagne 1814; la neutralité dangereuse à laquelle il se réduisit pour ne pas pénétrer les armes à la main sur le sol de son ancienne patrie; le refus non moins dangereux de prendre part à la coalition après le retour de Napoléon en 1815; le généreux asile qu'il offrit à plusieurs proscrits pendant les réactions qui signalèrent en France les derniers mois de 1815 et le commencement de 1816(*);

(*) Voici quelques passages de la lettre qu'il écrivit en 1816 au maréchal Grouchy, proscrit et sans asile: « Personne n'a pris
 « une part plus vive que moi aux malheurs
 « qui vous ont accablés. . . . Si les démar-
 « ches que je me propose de faire pour vous
 « auprès du gouvernement français étaient
 « infructueuses, nous tâcherions de trouver

la libéralité pleine de délicatesse avec laquelle, devenu roi, il dota, en 1818, la fille d'un ancien frère d'armes; l'accueil paternel qu'il fit quelques années plus tard aux fils de Ney, admis, par une honorable exception, dans les rangs de l'armée suédoise; son empressément à reconnaître les résultats de la révolution de 1830; enfin la cordialité avec laquelle il reçoit nos voyageurs; tout prouve que Charles XIV n'a jamais oublié son ancienne patrie, et qu'il s'estime heureux de pouvoir concilier l'amour qu'il lui porte avec ses droits de souverain.

Cette impression que laisse l'étude de sa vie politique est aussi celle qu'éprouve quiconque est admis auprès de lui. C'est celle qu'a rapportée de Suède un voyageur dont le caractère est aussi estimable que le talent, et dont les lecteurs de ce livre aimeront sans doute à retrouver ici le témoignage. « Avant de quitter Stockholm, dit M. J. J. Ampère dans ses *Esquisses du Nord*, j'eus l'honneur d'être appelé auprès de Leurs Majestés le roi et la reine, faveur que Charles-Jean se plaît à accorder à ses compatriotes. C'était ma première entrevue avec une tête couronnée; je craignais qu'elle ne se passât en questions indifférentes de la part du monarque, et de la mienne en réponses insignifiantes. Au lieu de cela j'eus le plaisir d'entendre, pendant une heure, le roi s'expliquer avec une grande supériorité d'esprit et une grande noblesse de sentiments sur la révolution et la France, sur lui-même, sur sa destinée et sa politique. Je voyais avec orgueil le seul représentant de la gloire française resté sur un trône d'Europe, se plaire au souvenir de l'époque où il était l'un des généraux de la république. Je ne saurais dire quelle peine m'aurait causée l'ombre

« quelque autre moyen pour vous procurer
« en Suède une existence honorable. Dans
« tous les cas, Monsieur le comte, je vous
« prie de ne jamais douter du désir sincère
« que j'ai de vous obliger et de faire quel-
« que chose qui puisse changer la position
« où vous vous trouvez. »

d'un oubli en ce genre. L'infatuation de la royauté, qui avait aveuglé un homme du génie de Napoléon, pouvait me faire craindre la même faiblesse dans son ancien compagnon d'armes. Il n'en fut rien, et je n'entendis pas sans émotion sortir d'une bouche royale ces mémorables paroles : *Moi, républicain, sur le trône!* »

ÉTAT DE LA SUÈDE SOUS LES RÈGNES DE
CHARLES XIII ET DE CHARLES XIV.

CONSTITUTION.

Avant de retracer le tableau des améliorations successives et importantes que la Suède doit à ses deux derniers souverains, dont les règnes n'en forment qu'un seul à ses yeux et sont l'objet d'une commune admiration, je crois devoir mettre sous les yeux de mes lecteurs, en suivant l'ordre des matières et non la série fort confuse des paragraphes (*), la constitution qu'elle se donna en 1809 lorsqu'elle eut reconquis sa liberté (**). Rien n'est plus propre à bien faire connaître un État que le pacte fondamental qui en règle les destinées.

(*) Lorsque les états en 1809 s'occupèrent de la rédaction d'un nouvel acte constitutionnel, chacun des députés, uniquement préoccupé d'opposer des entraves aux envahissements du pouvoir royal, apporta son article qui, après mûre délibération, fut ajouté aux autres sans qu'on s'inquiât beaucoup de la place qu'il convenait de lui donner. Il en résulte que la constitution suédoise est en apparence très-confuse et fort difficile à comprendre. C'est pour obvier à cet inconvénient que j'ai cru devoir la classer dans un ordre plus méthodique qui a déjà été proposé à l'adoption de plusieurs diètes et qui ne peut manquer d'être accueilli un jour. Afin de faciliter la comparaison des deux classifications, j'indique entre parenthèses le numéro donné aux paragraphes dans l'ordre officiel. Pour le texte, j'ai suivi la traduction française, publiée à Stockholm en 1819, in-4.

(**) Voyez plus haut, p. 296 et 297, le préambule de ce pacte fondamental et la proclamation qu'en fit Charles XIII.

FORME DE GOUVERNEMENT.

(§ 1). Le royaume de Suède sera gouverné par un roi et sera une monarchie héréditaire, suivant l'ordre de succession pour les descendants mâles d'un roi décédé, que les états auront fixé.

CHAPITRE I^{er}.

DE L'AUTORITÉ LÉGISLATIVE.

Article 1.

Autorité législative. (§ 87). Les états du royaume ont, de concert avec le roi, le pouvoir d'établir des lois générales civiles, criminelles et ecclésiastiques, et de changer et abroger de pareilles lois établies auparavant. Le roi, sans le consentement des états, ni les états, sans le consentement du roi, ne pourront faire une loi nouvelle, ni en abroger une ancienne. Les questions à ce sujet pourront être mises en avant dans les assemblées générales des ordres, et seront décidées par les états, lorsque le comité des lois aura été entendu dans l'ordre que le § 5 de l'art. 3 du chap. 1 (§ 56) prescrit en général. Si les états conviennent d'une loi nouvelle, ou de la suppression d'une loi ancienne, ou d'un changement à y faire, ils en feront présenter le projet, par leurs orateurs, au roi, qui prendra l'avis du conseil d'État et du tribunal suprême; et lorsqu'il aura pris sa résolution, il assemblera les états dans la salle du trône, pour recevoir son accession à leur désir, ou entendre ses motifs pour la refuser. Le roi trouve-t-il à propos de présenter aux états une question relative aux lois, il demandera à ce sujet l'énoncé du conseil d'État et du tribunal suprême, et il communiquera aux états sa proposition, ainsi que lesdits énoncés. Les états, après avoir demandé l'avis du comité des lois, décideront, et remettront au roi leur réponse dans la salle du trône, s'ils ont accédé à la proposition royale, ou la feront remettre par écrit, par leurs orateurs, s'ils ont refusé. Dans toutes les questions pareilles relatives aux lois, l'avis des trois ordres formera le décret des états. S'il y a deux ordres contre deux, la question tombe, et il en restera comme il avait été statué auparavant.

Mode de proposition des lois. 2. (§ 89). Dans les assemblées générales des états il pourra être mis en avant des questions sur le changement, l'explication et la suppression des lois et règlements, qui se rapportent à l'économie générale du royaume, sur

la formation de lois nouvelles de cette nature, ainsi que sur les bases des établissements publics de toute espèce; lesquelles questions doivent être remises au comité général des griefs et d'économie. Les états n'ont cependant pas le droit de décréter dans ces affaires autre chose ou davantage, que des représentations ou vœux pour être portés devant le roi, et auxquels le roi, après avoir entendu le conseil d'État, aura égard selon qu'il le trouvera utile au royaume. Si le roi veut conférer aux états de décider, de concert avec lui, quelque objet relatif à l'administration générale du royaume, il sera procédé de la même manière dont il est statué pour les questions relatives aux lois.

3. (§ 90). Il ne sera soumis aux délibérations et à l'examen des états ou de leurs comités, dans les cas et de la manière littéralement prescrite par cette loi fondamentale, que des questions relatives à la nomination et à la destitution des employés et fonctionnaires publics, aux arrêtés et résolutions des pouvoirs exécutif et judiciaire, aux relations des particuliers et des corporations, ou à l'exécution d'une loi, d'un règlement, ou d'une institution publique.

Interprétation des lois. 4. (§ 88). Pour les explications des lois civiles, criminelles et ecclésiastiques, il sera procédé comme pour la formation de ces lois. Les explications que le roi donne dans l'intervalle des diètes, par le tribunal suprême, en réponse aux demandes sur le vrai sens de la loi, pourront être rejetées par les états, après quoi elles ne seront plus en vigueur, ni ne pourront plus être observées ou alléguées par les tribunaux.

Article 2.

DE LA CONVOCATION DES ÉTATS EN DIÈTE.

Mode et cas de la convocation des états en diète.

1. (§ 49). Les états du royaume s'assembleront, en vertu de la présente loi fondamentale, lorsqu'il y aura cinq années écoulées depuis la diète tenue en dernier lieu. Dans le recès de chaque diète les états détermineront le jour où en conséquence ils s'assembleront de nouveau, et ils y feront entrer, en termes exprès, la convocation, avec les instructions nécessaires pour les élections des députés. Il sera cependant libre au roi de convoquer, avant ce temps, les états du royaume en diète extraordinaire.

2. (§ 93). Lorsque le roi meurt, et que le successeur au trône est encore mineur, le conseil convoquera les états. La publication à cet effet aura lieu dans l'espace de quinze jours après le décès du roi, dans les églises de la capitale, et immédiatement après, dans le reste du royaume. Il appartiendra aux états, sans avoir égard à un testament du roi décédé concernant l'administration du royaume, de constituer un ou plusieurs tuteurs, qui, jusqu'à ce que le roi devienne majeur, présideront au gouvernement en son nom et suivant la présente constitution.

3. (§ 94). Si l'événement malheureux avait lieu, que la famille royale revêtu du droit de succession au trône, s'éteignit dans la ligne masculine, le conseil d'État, dans l'espace de temps après la mort du dernier roi, fixé au paragraphe précédent, convoquera les états du royaume à une diète générale. Les états choisiront alors une nouvelle dynastie, en conservant la présente forme de gouvernement.

4. (§ 91). Dans le cas prévu par le § 6, art. 11, ch. 2 (§ 39), que le roi, après avoir entrepris un voyage, restât au delà de douze mois hors du royaume, le conseil d'État convoquera par lettres patentes les états à une diète générale, et fera publier, dans l'espace de quinze jours après ce terme, la convocation dans les églises de la capitale, et sans retard dans les autres parties du royaume. Si, après que le roi en aura été instruit, il n'est pas retourné dans le pays, les états prendront, au sujet de l'administration du royaume, les mesures qu'ils jugeront les plus utiles.

5. (§ 92). Il en sera de même dans le cas où la maladie du roi continuerait à être de nature qu'il se soit écoulé au delà de douze mois, sans qu'il ait pu s'occuper des affaires du gouvernement.

6. (§ 95). Si, contre toute attente, le conseil d'État négligeait dans les cas mentionnés dans les §§ 2, 3 et 4 (93, 94 et 91), de convoquer sur-le-champ les états du royaume, alors il sera du devoir indispensable de la direction de la noblesse, des consistoires du royaume, de la municipalité de la capitale, et des gouverneurs des provinces, d'en donner avis par des proclamations publiques, afin que les élections des députés à la diète puissent être faites sans délai, et que les états puissent s'assembler pour observer et maintenir leurs droits et ceux du royaume. Une pareille diète sera

ouverte le cinquantième jour après celui où le conseil d'État aurait dû, au plus tard, faire publier les lettres de convocation dans les églises de la capitale.

Article 3.

SIÈGE ET DURÉE DES DIÈTES.

1. (§ 50). Les diètes seront tenues dans la capitale du royaume, excepté dans les cas où cela est rendu impossible ou dangereux pour la liberté et la sûreté des états, soit par l'approche de l'ennemi, soit par la peste, ou d'autres obstacles également graves. Le roi désignera alors, de concert avec les députés des états à la banque et au bureau de la dette publique, un autre endroit, où les états s'assembleront, et les convoquera pour le temps qu'ils auront eux-mêmes déterminé auparavant.

2. (§ 51). Dans le cas où les états du royaume sont convoqués par le roi, ou par le conseil d'État, l'époque du commencement de la diète sera fixée après le trentième et dans l'espace du cinquantième jour à partir de celui où les lettres de convocation auront été publiées dans les églises de la capitale.

3. (§ 109). La diète ne durera pas au delà de trois mois, à compter du jour où le roi aura donné connaissance aux états, ou à leur comité d'État, de la situation des finances publiques et des besoins de l'État. Si cependant, à ce terme, les états du royaume n'ont pas terminé les affaires de la diète, ils en informeront le roi, et demanderont que la diète puisse être prolongée pour un temps déterminé, qui sera d'un mois au plus, ce que le roi n'aura pas le pouvoir de refuser, ni d'empêcher. Si, contre l'attente, il arrive qu'à l'expiration du terme de cette prolongation, les états du royaume n'aient pas réglé l'état des dépenses, ou pris l'engagement et déterminé le montant d'un nouveau subside, alors le roi pourra dissoudre les états, et le subside antérieur continuera jusqu'à la diète suivante. Si le montant total du subside est déterminé, mais que les états ne soient pas d'accord sur la répartition, alors, conformément au rapport de la somme déterminée à celle qui avait été répartie à la diète précédente, les articles fixés dans le dernier édit du subside seront haussés ou diminués en proportion égale; et les états chargeront leurs députés à la banque et au bureau de la dette publique de rédiger et expédier, d'après ce principe, un nouvel édit du subside.

Article 4.

DES DISPOSITIONS CONSTITUTIVES DE LA DIÈTE
ET DE SES TRAVAUX PRÉPARATOIRES.

Dispositions constitutives d'une diète. 1. (§ 52). Le roi nommera le maréchal de la diète, les orateurs de l'ordre de la bourgeoisie et de celui des paysans, ainsi que le secrétaire de l'ordre des paysans. L'archevêque sera toujours orateur de l'ordre du clergé.

Opérations préparatoires. 2. (§ 53). Aussitôt que la diète aura été ouverte, les états éliront les comités qui devront préparer les affaires. Ces comités nécessaires à chaque diète sont : le comité de constitution, pour proposer ou recevoir les questions relatives aux changements dans les lois fondamentales, pour en référer aux états, et pour examiner les procès-verbaux du conseil d'État; le comité d'État (des finances), pour connaître et présenter aux états la situation, l'administration et les besoins du fisc et du bureau de la dette publique; le comité de subsides, pour donner le projet de la répartition du subside; le comité de la banque, pour revoir la gestion et la situation de la banque, et pour donner des instructions relatives à l'administration de cet établissement; le comité des lois (de législation), pour rédiger les projets d'amélioration dans les lois civiles, criminelles et ecclésiastiques, qui lui sont envoyés par les états en assemblée plénière, et le comité général des griefs et d'économie, pour désigner, par suite des affaires traitées dans les différents ordres, les déficiences des mesures d'économie générale, et pour proposer les changements à y faire.

3. (§ 54). Si le roi demande aux états un comité particulier, pour délibérer avec lui sur des affaires qui ne sont pas de la compétence des autres comités, et qu'il juge devoir être tenues secrètes, les états choisiront ce comité, qui cependant n'aura pas le pouvoir de prendre de résolutions, mais se bornera à donner au roi des opinions sur les objets que le roi lui aura communiqués.

Dispositions générales et réglementaires. 4. (§ 55). Les états ne pourront décider d'aucune affaire en présence du roi. D'autres comités des états, que celui qui est mentionné dans le paragraphe précédent, ne pourront point délibérer devant le roi.

5. (§ 56). Les questions générales mises en avant dans les assemblées générales des

états, ne pourront être accueillies pour une décision immédiate, mais seront remises au comité compétent, qui les discutera et donnera son rapport. Les projets des comités doivent d'abord être présentés aux assemblées générales des ordres, pour être adoptés ou rejetés sans changements ou additions. Si, dans les assemblées générales des ordres, il est fait des observations qui empêchent l'admission du projet, ces observations seront communiquées au comité, afin que le projet y soit ultérieurement revu et modifié. Lorsqu'un projet ainsi préparé est de nouveau soumis aux ordres, ils auront le droit de l'accepter, soit sans, soit avec des changements, ou de le rejeter totalement. Les questions sur les changements de quelques réglemens dans les lois fondamentales, seront traitées ainsi qu'il suit. Si le comité de constitution appuie la proposition qu'un député lui aura soumise à cet effet, ou si le comité appuie l'adoption d'une pareille proposition faite par le roi, ou en dissuade, l'opinion du comité sera envoyée, pendant le cours de la même diète, aux états généraux pour en délibérer, mais non pour en décider. Si les états, en assemblée plénière, ne font point d'observations contre l'opinion du comité de constitution, elle sera valide comme une opinion émanée des états, dont on ne pourra décider qu'à la diète prochaine, et sur laquelle on ne prononcera alors que par *oui* ou par *non*, et de la manière prescrite par le § 75 du règlement des diètes. Mais si les états, en assemblée plénière, font des observations contre l'opinion du comité, alors ces observations seront renvoyées au comité de constitution, accompagnées de déclarations de tous les ordres séparément, portant qu'elles ont été faites par suite de leur avis unanime. Le comité devra alors modifier les opinions de tous les ordres en un mémoire général, autant que faire se peut, et s'il se trouve des avis qui diffèrent trop pour être réunis, il les soumettra à l'examen de tous les ordres. Si alors tous les ordres tombent d'accord sur le mémoire, l'affaire sera ajournée pour être définitivement adoptée ou rejetée, à l'époque et de la manière prescrites ci-dessus. Mais si l'opinion d'un ordre diffère, dans un ou plusieurs points, de celle des autres, et que cet ordre ne veuille pas se rendre à l'avis des autres, le comité de constitution sera augmenté, par voie d'élection dans les assemblées des ordres, de vingt membres de chaque ordre, qui voteront en

assemblée générale, et non par ordres, pour réunir les points qui diffèrent. Le mémoire qui aura ainsi été parfaitement préparé, sera ajourné, pour que les états en décident, ainsi qu'il est dit plus haut.

6 (§ 84). Lorsque le comité de constitution n'a pas jugé convenable d'approuver et de présenter aux états, pour en connaître, un projet pour changer ou pour expliquer les lois fondamentales, que le comité a reçu de la part d'un député à la diète, le comité sera obligé, si l'auteur du projet le requiert, de lui en communiquer son opinion, avec permission de la rendre publique par l'impression, conjointement avec le projet, et en ce cas l'auteur sera légalement responsable, en cette qualité, du contenu du projet.

Article 5.

OBJETS DES DÉLIBÉRATIONS DE LA DIÈTE.

SECTION I.

Finances. Impôts et subsides. 1. (§ 57). Le droit immémorial de la nation suédoise de s'imposer elle-même, est exercé par les états, exclusivement, dans une diète générale.

2. (§ 58). A chaque diète le roi fera produire au comité d'état, choisi par les états du royaume, la situation du fisc dans toutes ses parties, tant revenus que dépenses, créances et dettes. S'il revient au royaume des sommes en vertu de traités avec des puissances étrangères, il en sera rendu compte de la même manière.

3. (§ 59). Selon la situation et les besoins du royaume et du fisc, le roi fera exposer aux délibérations du comité ce qui pourra être nécessaire à l'État au delà des revenus ordinaires, et quelles sont les dépenses auxquelles il faudra faire face au moyen du subside.

4. (§ 60). Dans le subside sont compris les droits des douanes de terre et de mer, ainsi que les droits d'accise, le revenu des postes, et du timbre, la fabrication domestique de l'eau-de-vie, et ce qu'en outre les états statuent à chaque diète sous la dénomination de subside. Aucune imposition publique, de quelque nature qu'elle soit, excepté les droits de douane maritime sur les grains qui entrent ou sortent, ne pourra être haussée, sans le consentement des états du royaume. Le roi ne mettra pas non plus les revenus de l'État en ferme, et n'établira point de monopoles, ni pour son profit et celui de la couronne, ni pour le profit de particuliers ou de corporations.

5. (§ 61). Toutes les impositions accordées par les états sous les dénominations indiquées dans le paragraphe précédent, seront perçues jusqu'à la fin de l'année où les états auront fixé le nouveau subside.

6. (§ 62). Lorsque les besoins du fisc ont été présentés par le comité d'État et discutés par les états du royaume, il dépend des états de se charger d'un subside qui y réponde, de statuer en même temps comment les différentes sommes devront être affectées à différentes destinations, et d'assigner ces sommes dans l'état des dépenses de la couronne, sous des titres généraux et fixes.

Fonds de réserve. 7. (§ 63). En outre il doit y avoir en réserve, pour des cas imprévus, deux sommes suffisantes, l'une pour être disponible lorsque le roi, après avoir pris l'avis de tout le conseil d'État, la juge indispensablement nécessaire pour la défense du royaume, ou pour quelque autre but très-important; la seconde, pour être levée par le roi, à la banque des états, en cas de guerre, après qu'il aura entendu le conseil d'État en assemblée générale, et qu'il aura convoqué les états du royaume. L'assignation cachetée des états pour cette dernière somme ne pourra être ouverte, ni la somme délivrée par les députés à la banque, avant que les lettres de convocation pour la diète n'aient été dûment publiées dans les églises de la capitale.

Spécialité des dépenses. 8. (§ 64). Les moyens et revenus ordinaires du fisc, aussi bien que les sommes qui (selon ce qui a été mentionné) sont assignées au fisc par les états, sous les noms d'impôts extraordinaires ou subside, seront à la disposition du roi, pour les besoins reconnus par les états et suivant le tableau dressé par eux.

9. (§ 65). Ces revenus ne pourront être employés autrement qu'il n'a été déterminé; les membres du conseil d'État étant responsables, s'ils permettent de s'écarter de cette détermination, sans faire de représentation au procès-verbal, et alléguer ce que les états ont statué à ce sujet.

Dettes publiques. 10. (§ 66). Le bureau des états pour la dette publique continuera d'être sous la direction, surveillance et administration des états; et comme les états se sont chargés de garantir l'acquittement de la dette dont s'occupe ce bureau, ces mêmes états, après que le comité d'État aura fait son rapport sur la situation et les besoins du bureau, fourniront, par un subside particulier, les moyens qui seront trouvés in-

dispensables pour l'acquittement, tant des intérêts que du capital, afin que le crédit du royaume soit conservé et maintenu.

11. (§ 67). Le mandataire du roi près le bureau de la dette publique n'assistera aux assemblées des députés, que lorsque ceux-ci désireront de conférer avec lui.

12. (§ 68). Les revenus appartenant ou affectés à l'établissement créé pour la dette publique, n'en seront détournés sous aucun prétexte quelconque, et ne seront employés à d'autres besoins qu'à ceux qui auront été déterminés par les états. Toute disposition contraire restera sans vigueur.

Règlement des dépenses. 13. (§ 69). S'il s'élève, soit dans les assemblées générales de tous les états, soit dans quelqu'un des ordres du royaume, des scrupules pour admettre ce que le comité d'État a fait valoir comme son avis, soit relativement à la manière de régler l'état des dépenses du fisc, ou au montant total du subside y proportionné, soit relativement aux dépenses et aux revenus du bureau de la dette publique, ou aux bases de l'administration et de la direction de cet établissement, il faudra alléguer les motifs sur lesquels ces scrupules sont fondés, et les communiquer au comité, qui ensuite en fera l'objet d'une délibération ultérieure. Si le comité d'État croit ne pouvoir s'écarter de l'opinion qu'il a émise, ou entrer dans les idées soit des états, soit d'un ordre en particulier, le comité nommera des députés, qui se rendront près des ordres, ou de l'ordre, où les difficultés se sont élevées, et donneront de plus amples explications. Si un ordre persiste néanmoins dans l'opinion adoptée par lui précédemment, la question sera décidée d'après un arrêté de trois ordres. Dans le cas où il y aurait deux ordres contre deux, le comité d'État sera renforcé d'un nombre suffisant de membres des états, choisis d'après la méthode ordinaire, pour qu'il y en ait trente de chaque ordre. Les membres de ce comité particulier opineront en commun et non par ordres, au scrutin secret, pour adopter ou rejeter, sans condition, ce que le comité d'État avait proposé, uniquement par rapport aux questions sur lesquelles les états ont été partagés d'avis; l'opinion de la pluralité de ceux qui voteront ainsi, devant alors valoir comme décret des états. Afin d'éviter la parité des voix, on ôtera au scrutin, avant le dépouillement des votes, un des billets qui sera mis à part sans être décacheté. Si, lors du dépouillement du scrutin,

il y a parité, ce billet sera ouvert et décidera la question. Si la majorité est évidente, le billet qui avait été mis à part, sera détruit sans être ouvert.

14. (§ 70). Il est du devoir du comité de subside choisi par les états, d'indiquer à chaque diète, sans en attendre l'ordre, les bases générales de la répartition du subside; après quoi, et lorsque le montant de la somme aura été fixé, le comité sera chargé de rédiger le projet pour la rentrée du subside, en appliquant ces mêmes bases. Ces travaux, à mesure qu'ils avanceront, seront soumis aux assemblées plénières des ordres.

15. (§ 71). S'il se manifeste une diversité d'opinions entre plusieurs des ordres du royaume sur ces dispositions, sur la manière de les appliquer, et sur la répartition du subside; ou si, ce que l'on ne doit pas attendre, quelqu'un des ordres du royaume cherchait à se soustraire à la participation au subside déterminé, proposée par le comité de subside, tout ordre du royaume qui désire un amendement au projet du comité, communiquera aux autres ses raisons, indiquant en même temps la manière dont un pareil amendement pourra avoir lieu, sans que le but soit manqué. Le comité de subside sera ensuite entendu à ce sujet, après quoi les états s'occuperont de la décision de la question, ou des questions, par rapport auxquelles il s'est élevé une diversité d'opinions entre eux. Si trois ordres admettent ce qui a été observé contre le projet du comité dans l'une ou l'autre de ses parties, le projet sera rejeté dans ces parties. Si trois ordres rejettent ce qu'un ordre en particulier a fait valoir, et que cet ordre persiste néanmoins dans son opinion, ou s'il y a deux ordres contre deux, la question sera remise pour être décidée de la manière prescrite dans le § 13 de la présente section (§ 69), au comité d'État, renforcé du même nombre de membres qui est déterminé dans le paragraphe mentionné. Si la pluralité des membres de ce comité approuve le projet du comité de subside dans une ou plusieurs des parties, par rapport auxquelles les états n'étaient pas auparavant d'un accord unanime, le projet acquiert sur ces points toute la force d'un décret des états. Si la pluralité du comité rejette le projet dans quelqu'une de ces mêmes parties, alors, ainsi que lorsque le projet a été rejeté par trois ordres, il sera de l'obligation du comité de subside de proposer une autre répartition, ou d'autres bases pour la rentrée de

cette portion seulement du subside, à laquelle se rapporte la partie rejetée du premier projet.

Banque des états. 15. (§ 72). La banque des états restera par la suite, comme elle a été jusqu'ici, sous la propre garantie et surveillance des états, de telle manière qu'elle sera administrée, sans atteinte, par les mandataires que chaque ordre aura constitués à cet effet, selon les règlements, statuts et instructions qui existent déjà, ou que les états pourront établir par la suite; les états ayant seuls le droit d'émettre, par la banque, des billets destinés à être reconnus comme monnaie du royaume.

Contributions de guerre. 16. (§ 73). Aucune nouvelle imposition, réquisition d'hommes, d'argent ou de denrées, ne pourra à l'avenir être ordonnée, levée ou exigée, sans la volonté et le consentement libre des états, suivant les formes établies ci-dessus.

17. (§ 74). Le roi n'aura pas le droit d'exiger pour une guerre qui se sera élevée, aucune autre contribution qu'une cotisation de comestibles qui peut devenir nécessaire dans un canton pour l'entretien des troupes pendant leur marche, lorsque les différents endroits par lesquels cette marche a lieu, ne sont pas en état de fournir aux troupes les vivres dont elles ont besoin. Toutefois cette contribution sera payée sans délai et en argent, à ceux qui l'auront fournie, par le fisc, d'après les taxes établies pour les marchés publics, et avec une hausse de ces taxes équivalant à la moitié de leur montant. Elle ne pourra pas être exigée pour des troupes qui sont cantonnées dans quelque endroit, ou employées pendant les opérations de la guerre, les troupes devant alors être pourvues par les magasins établis à cette fin.

Taxes annuelles pour les marchés publics. 19. (§ 75). Les taxes annuelles pour les marchés publics seront réglées par des mandataires de tous les ordres du royaume, nommés de la manière que chaque ordre prescrit pour soi en particulier. Ce que ces mandataires statuent, servira de règle, à moins que, selon les formes prescrites, on ne demande et n'obtienne un changement.

20. (§ 113). Les mandataires chargés de régler les taxations et d'appliquer au nom des états les dispositions concernant le subside, ne pourront être soumis à aucune responsabilité à l'occasion des mesures qu'ils auront prises pour l'accomplissement de leur mission.

Emprunts. 21. (§ 76). Sans le consente-

ment des états du royaume, le roi ne peut lever des emprunts dans le pays ou à l'étranger, ni grever l'État d'une nouvelle dette.

Domaines royaux. 22. (§ 77). Les domaines royaux, avec les fonds de terre et appartenances rurales qui en relèvent, les forêts, bois et paires de la couronne, les prairies de la couronne et celles qui sont destinées à l'entretien des écuries du roi, les pêcheries de saumon et les autres pêcheries de la couronne, ainsi que ses autres appartenances, ne seront point aliénés par le roi, soit par vente, hypothèque, ou don, sans le consentement des états. Ils seront administrés d'après les bases que les états détermineront; de manière cependant que les personnes et les communautés qui, selon les règlements en vigueur jusqu'ici, sont en possession ou en jouissance de ces biens de la couronne, jouiront à leur égard du bénéfice de la loi, et que les défrichements, ou les terrains susceptibles d'être défrichés, dans les forêts de la couronne, pourront, selon les formes déterminées par les règlements actuels ou futurs, devenir, par la vente, des propriétés territoriales, payant des redevances à l'État.

Inaliénabilité du territoire du royaume. 23. (§ 78). Aucune partie du royaume ne pourra être aliénée par vente, hypothèque, don, ou d'une autre manière analogue.

Monnaie. 24. (§ 79). Aucun changement dans la monnaie du royaume, soit pour en hausser, soit pour en baisser le titre et le poids, n'aura lieu sans le consentement des états du royaume; le droit du roi de faire battre monnaie, restant cependant sans atteinte.

Établissements militaires. 25. (§ 80). Les établissements militaires nationaux pour l'infanterie, la cavalerie et les matelots de la flotte, seront maintenus selon les contrats passés avec les provinces, les villes et l'institution appelée la répartition, lesquels demeureront, quant à leurs bases, sans atteinte, jusqu'au moment où le roi et les états jugeront nécessaire d'y faire, de concert, des changements; aucune nouvelle répartition d'hommes sur les terres ne pouvant avoir lieu, sans que le roi et les états soient d'accord pour le décret qui devra prescrire cette mesure.

SECTION II.

De la surveillance attribuée aux états sur l'exercice de la justice.

Procureur de justice, mandataire des

états. 1. (§ 96). Les états du royaume constitueront à chaque diète un homme connu par son savoir dans les lois et d'une probité distinguée, qui, en qualité de leur mandataire, et d'après l'instruction qu'ils lui expédieront, veillera à ce que les juges et les employés se conforment aux lois, et qui, auprès des tribunaux compétents, poursuivra, selon la procédure légale, ceux qui, dans l'exercice de leurs emplois, commettent des illégalités, par partialité, par égard aux personnes, ou par d'autres motifs, ou qui négligent de remplir dûment les devoirs de leurs places : ce mandataire étant néanmoins entièrement soumis aux obligations que le code et la procédure déterminent pour les accusateurs publics.

2. (§ 97). Le procureur de justice des états du royaume sera choisi par les états, chaque ordre nommant à cet effet douze électeurs, qui se réuniront, pour faire l'élection, le jour même de leur nomination, et qui ne se sépareront pas avant d'avoir terminé leur choix. En observant ce que le § 1^{er} de la section 1^{re} du présent article (§ 69) statue pour la parité de voix, ces électeurs se réuniront en assemblée générale et non par ordres, et chacun désignera au scrutin secret celui qu'il juge devoir être l'objet des votes. Si plus de la moitié des électeurs votants sont d'accord sur un candidat, il sera censé dûment élu. Si les voix sont partagées sur plusieurs, et qu'ainsi la majorité absolue n'ait pas lieu, on procédera à un nouveau ballottage, au scrutin secret, pour le choix de celui qui a obtenu la majorité des voix, ou, s'il n'est pas admis, pour le choix de celui qui a obtenu, après lui, le plus grand nombre des voix des électeurs, et ainsi de suite. S'il arrive que deux ou plusieurs individus, objets des votes particuliers, aient parité de voix, on commencera par voter sur la question de savoir lequel d'eux sera proposé, en premier lieu, au scrutin. Si, après tous ces scrutins, aucun candidat n'a obtenu la majorité ci-dessus prescrite, on soumettra à un nouveau scrutin tous ceux dont il a été question au premier; et celui qui aura alors la majorité des voix, sans égard à leur nombre, sera censé dûment élu. Aussitôt qu'un individu, objet de ces votes réguliers, aura été choisi par la majorité des électeurs, l'acte d'élection étant terminé, il sera établi dans ses fonctions par les états. Celui à qui ces fonctions auront été confiées, pourra être élu de nouveau par les états des diètes

subséquentes d'après le mode précédemment prescrit.

3. (§ 98). Les électeurs devront, en même temps qu'ils désignent le procureur de justice, et de la même manière, choisir un homme ayant les qualités requises chez ce fonctionnaire, pour lui succéder, au cas qu'il viendrait à décéder avant la diète suivante.

4. (§ 99). Le procureur de justice des états du royaume pourra, lorsqu'il le jugera nécessaire, assister aux délibérations et résolutions du tribunal suprême, du comité préparatoire des affaires, de la révision inférieure de justice, des parlements, des collèges administratifs et de tous les tribunaux inférieurs, sans avoir néanmoins le droit d'y émettre son opinion; et il aura également accès aux procès-verbaux et actes de tous les tribunaux, collèges administratifs et autres corps d'administration publique. En général, tous les employés du roi seront tenus de prêter au procureur de justice un appui légal, et tout procureur fiscal de l'assister par des poursuites en justice, lorsqu'il l'en requiert.

5. (§ 100). Le procureur de justice sera tenu de présenter, à chaque diète, aux états du royaume un exposé général de l'administration de la charge à lui confiée, d'y développer la situation de l'ordre judiciaire dans le royaume, d'indiquer les défauts des lois et des règlements, et de proposer des projets pour leur amélioration. En outre il sera tenu, dans l'intervalle des diètes, de publier, chaque année, par la voie de l'impression, un rapport sur ces objets.

Surveillance des états sur le tribunal suprême. 6. (§ 101). Si par un événement inattendu, il arrivait que tout le tribunal suprême du roi, ou qu'un ou plusieurs de ses membres fussent prévenus d'avoir, par intérêt, infraction aux lois, ou négligence, jugé assez injustement, pour que par là quelqu'un, contre le sens évident de la loi et l'état reconnu et dûment prouvé de l'affaire, ait perdu ou ait été exposé à perdre la vie, la liberté personnelle, l'honneur et la fortune, le procureur de justice des états sera obligé, et le chancelier de justice du roi recevra l'autorisation, de poursuivre le prévenu et de le rendre responsable suivant les lois du royaume, devant le tribunal indiqué ci-après.

7. (§ 102). Ce tribunal, appelé cour du royaume, sera composé, en pareil cas, du président du parlement de Suède, qui occupera le fauteuil, des présidents de tous

les collèges administratifs du royaume, des quatre plus anciens membres du conseil d'État, du commandant en chef des troupes faisant le service dans la capitale, et du principal commandant présent de l'escadre de la flotte de l'armée stationnée dans le port de la capitale, des deux plus anciens conseillers du parlement de Suède, et du plus ancien conseiller de chacun des collèges administratifs du royaume. Lorsque le chancelier de justice, ou le procureur de justice, se trouve obligé de poursuivre, devant la cour du royaume, le tribunal suprême ou quelque membre de ce tribunal en particulier, il demandera au président du parlement de Suède, comme portant la parole dans la cour du royaume, une citation légale pour faire comparaître celui ou ceux qui doivent être poursuivis. Le président du parlement de Suède prendra ensuite des mesures pour la convocation de la cour du royaume, afin que la citation soit expédiée et la cause traitée ultérieurement selon la procédure légale. Si, contre toute attente, il négligeait de prendre ces mesures, il sera responsable devant la loi de cette négligence volontaire du devoir de sa charge. Il en sera de même dans le cas où quelqu'un des autres employés ci-dessus nommés se dispenserait de venir siéger à la cour du royaume. S'il arrive qu'un ou plusieurs membres de la cour du royaume aient des empêchements légitimes, ou qu'ils soient trouvés légalement récusables, la cour n'en sera pas moins compétente, s'il y assiste douze personnes. Si le président du parlement de Suède est légalement empêché ou récusable, le président le plus ancien en fonction prendra sa place. Il sera du devoir de cette cour, après que les recherches seront terminées et que le jugement aura été rendu selon la loi, de faire publier ce jugement à huis ouverts. Personne n'aura le pouvoir de changer un pareil jugement; le roi conservant néanmoins son droit de faire grâce, lequel ne s'étendra cependant pas jusqu'à rétablir dans des fonctions publiques celui qui aura été jugé.

8. (§ 103). A chaque diète les états choisiront douze députés de chaque ordre, pour composer un jury, qui aura le droit de juger si tous les membres du tribunal suprême ont mérité d'être maintenus dans leurs importantes fonctions, ou si quelques-uns d'entre eux, sans être légalement prévenus d'avoir commis des fautes ou des délits, ce dont traite le § précédent, peuvent être censés devoir être exclus du droit

d'exercer la prerogative royale de rendre la justice. Ce jury s'assemblera le même jour qu'il aura été élu. Tous les membres voteront alors au scrutin secret, chacun séparément, et non par ordres, d'après le mode prescrit dans les §§ 13 de la section 1, et 2 de la section 11 du présent article (§§ 69 et 97), sur cette question: Ira-t-on aux voix pour exclure quelqu'un des membres du tribunal suprême? S'il est répondu unanimement, ou par la majorité des voix, à cette question, par *non*, tous les membres du tribunal suprême seront maintenus. S'il y est répondu par *oui*, chaque membre du jury dressera une liste composée de ceux des membres du tribunal suprême, en plus ou moins grand nombre, qu'il regarde comme devant être congédiés. Les trois membres qui ont eu le plus grand nombre de voix contre eux, seront soumis successivement à un nouveau ballottage, et, dans ce cas, il faudra les deux tiers des voix contre celui ou ceux qui devront être regardés comme ayant perdu la confiance des états. Ensuite, les états ayant donné connaissance de cette décision au roi, le membre ou les membres en question seront éloignés de leur place par un congé du roi, qui leur accordera cependant une pension annuelle qui s'éleva jusqu'à la concurrence de la moitié de leur traitement.

9. (§ 104). Les états n'entreront point dans un examen particulier des résolutions du tribunal suprême, lesquelles ne pourront pas être non plus l'objet d'une discussion publique dans le jury.

SECTION III.

De la surveillance attribuée aux états sur les actes du gouvernement.

1. (§ 105). Le comité de constitution des états du royaume aura le droit d'exiger communication des procès-verbaux rédigés au conseil d'État, à l'exception de ceux qui concernent les relations extérieures et le commandement militaire, lesquels ne pourront être exigés que pour les affaires relatives à des faits de notoriété publique et indiqués par le comité.

2. (§ 106). Si le comité découvre par ces procès-verbaux, qu'un ministre d'État, un conseiller d'État, le chancelier de la cour, un secrétaire d'État, ou autre membre du conseil d'État, ou l'employé qui a donné des conseils au roi pour les objets de commandement militaire, ont agi évidemment contre ce que prescrit clairement

la présente forme de gouvernement, ou qu'ils ont conseillé la violation de la constitution, ainsi que l'infraction à d'autres lois du royaume en vigueur, ou qu'ils ont négligé de faire des représentations contre de pareilles infractions, ou qu'ils y ont donné lieu et les ont favorisées en cachant, de dessein prémédité, des éclaircissements qui pouvaient prévenir le mal, il appartiendra au comité de constitution de mettre le prévenu sous l'action du procureur de justice, devant la cour du royaume, dans laquelle, au lieu de conseillers d'État, siégeront en pareil cas les quatre plus anciens conseillers de justice, deux nobles et deux non nobles, et la procédure aura lieu comme il est prescrit dans les §§ 6 et 7 de la section II du présent article (101 et 102), relativement aux poursuites dirigées contre le tribunal suprême. Lorsque les membres du conseil d'État, ou le conseiller du roi pour les objets de commandement militaire, se sont mis, de la manière susdite, dans le cas de voir rechercher leur conduite, la cour du royaume les jugera selon le code des lois et le règlement particulier qui, pour déterminer une pareille responsabilité, aura été fixé par le roi et les états.

3. (§ 107). Si le comité de constitution reconnaît que les membres du conseil d'État, tous ensemble, ou l'un ou plusieurs d'entre eux, n'ont point, dans leurs avis sur des mesures générales, eu égard aux vrais intérêts du royaume, ou qu'un secrétaire d'État n'a pas exercé l'emploi qui lui a été confié, avec zèle, capacité et activité, il appartiendra au comité d'en donner connaissance aux états, lesquels, s'ils trouvent que le bien du royaume l'exige, peuvent présenter au roi, par écrit, leur vœu, pour qu'il veuille éloigner du conseil d'État et de sa charge celui ou ceux contre lesquels l'observation a été faite.

Les questions à ce sujet pourront être mises en avant dans les assemblées générales des états, et d'autres comités que celui de constitution pourront les présenter devant les ordres; mais elles ne pourront être décidées par les états, avant que le comité de constitution n'ait été entendu. Dans les délibérations des états à ce sujet, les résolutions du roi dans les affaires concernant les droits et les intérêts des particuliers et des corporations, ne pourront pas même être mentionnées, encore moins soumises à la discussion des états.

SECTION IV.

Surveillance des états pour le maintien de la liberté de la presse.

1. (§ 86). Par liberté de la presse on entend le droit qu'a tout Suédois de publier des écrits, sans que l'autorité publique y porte obstacle d'avance; de ne pouvoir ensuite être poursuivi pour leur contenu, que devant un tribunal légal, et de ne pouvoir en être puni, à moins que ce contenu ne soit contraire à une loi claire, portée pour maintenir le repos public, sans arrêter le progrès des lumières générales. — Tous les actes et procès-verbaux concernant quelque affaire que ce soit, les procès-verbaux exceptés, qui sont rédigés dans le conseil d'État et devant le roi, dans les affaires diplomatiques et de commandement militaire, pourront sans réserve être publiés par l'impression. Ne seront point imprimés les procès-verbaux ni actes de la banque et du bureau de la dette publique, concernant des objets qui doivent être tenus secrets.

2. (§ 108). Pour le maintien de la liberté de la presse, les états nommeront, à chaque diète, six hommes connus par leurs lumières et leur savoir, qui seront présidés par le procureur de justice. Ces mandataires, parmi lesquels, outre le procureur de justice, deux devront être jurisconsultes, auront l'attribution suivante: si un auteur ou un imprimeur leur remet lui-même un écrit avant l'impression, en leur demandant de déclarer si cet écrit sera dans le cas d'être poursuivi en vertu de la loi concernant la liberté de la presse, le procureur de justice et au moins trois mandataires, dont l'un jurisconsulte, donneront cette déclaration par écrit. S'ils déclarent que l'écrit peut être imprimé, l'auteur et l'imprimeur seront à l'abri de toute responsabilité, laquelle retombera sur les mandataires. Ces mandataires seront élus par six électeurs choisis par chaque ordre des états, lesquels opineront en commun, et non par ordre. Si, dans l'intervalle des diètes, quelqu'un de ces mandataires vient à manquer, les cinq autres nommeront un homme ayant les qualités requises pour remplir la place vacante.

Article 5.

PRÉROGATIVES ET GARANTIES DES MEMBRES DE LA DIÈTE.

1. (§ 112). Aucun employé, aucun fonctionnaire public, par l'autorité de sa place, n'exercera une influence inconvenante dans

les élections de députés. Si quelqu'un le fait, il perdra sa place.

2. (§ 110). Aucun député à la diète ne pourra être poursuivi en justice, ni privé de sa liberté, pour ses actions et discours dans les assemblées des ordres du royaume, ou dans les comités des états, à moins que l'ordre dont il fait partie ne l'ait permis par un arrêté formel, auquel ont accédé les cinq sixièmes des membres de l'ordre, présents lorsqu'on a donné les opinions en assemblée générale. Un député ne pourra pas non plus être relégué loin du lieu où se tient la diète. Si quelque particulier ou un corps, soit militaire, soit civil, ou bien une réunion de peuple de quelque nom qu'elle soit, entreprend, soit de son propre mouvement, soit par suite d'un ordre, de faire violence aux états du royaume, ou à leurs comités, ou à un député en particulier, ou de troubler la liberté de leurs délibérations et décisions, cela sera regardé comme trahison, et il dépendra des états de faire poursuivre légalement de pareils délits.

3. (§ 111). Si, pendant la diète, ou pendant ses voyages pour s'y rendre ou pour en revenir, un député est inquiété par des paroles ou des faits, après avoir donné à connaître que telle est sa destination, le cas sera regardé et puni comme délit de violation de la sûreté publique (*Edsöre*).

CHAPITRE II.

DE L'AUTORITÉ ROYALE ET DU POUVOIR EXÉCUTIF.

Article I.

DE L'AUTORITÉ ROYALE.

1. (§ 2). Le roi doit toujours être de la pure doctrine évangélique, telle qu'elle est interprétée dans la confession d'Augsbourg, et reçue par le décret du Synode d'Upsal de l'année 1593.

2. (§ 3). La majesté du roi doit être maintenue sacrée et en vénération; ses actions seront exemptes de toute censure.

3. (§ 41). Le roi sera majeur lorsqu'il aura dix-huit ans accomplis. Si le roi meurt avant que le successeur au trône ait atteint cet âge, le gouvernement sera dirigé par le conseil d'État, avec le pouvoir et l'autorité royale et au nom du roi, jusqu'à l'assemblée des états du royaume, et l'organisation de la régence qu'ils auront nommée; le conseil prenant pour règle invariable la présente constitution.

4. (§ 40). Si le roi est malade au point

qu'il ne s'occupe point du gouvernement, le conseil d'État en prendra la direction, de la manière déterminée dans le paragraphe suivant.

5. (§ 39). Si le roi veut entreprendre un voyage à l'étranger, il communiquera son dessein au conseil d'État en assemblée plénière, et en entendra l'avis à ce sujet, de la manière dont il est dit dans le § 6 de l'article 2 du présent chapitre (§ 9). Si ensuite le roi prend la résolution de voyager, et l'exécute, il ne s'occupera pas du gouvernement du royaume et n'exercera pas le pouvoir royal pendant qu'il séjournera à l'étranger; mais le conseil d'État, durant l'absence du roi, dirigera le gouvernement en son nom, avec tous les droits qu'attribue au roi la présente forme de gouvernement; cependant le conseil d'État ne pourra jamais accorder des titres de noblesse, ni élever au rang de comte ou de baron, ni distribuer des ordres de chevalerie; de même que toutes les charges vacantes ne pourront être gérées que provisoirement par ceux que le conseil d'État aura constitués. Ce qu'il y aura à observer, si le roi reste au delà de douze mois hors du royaume, est statué dans le § 4 de l'article 2 du chap. 1 (§ 91).

6. (§ 42). Si le malheur arrivait que toute la maison royale, qui est revêtue du droit de succession au royaume, s'éteignît dans la ligne masculine, le conseil d'État dirigera également le gouvernement, avec le pouvoir et l'autorité royale, jusqu'à ce que les états se soient réunis, qu'ils aient élu une nouvelle dynastie, et que le roi élu ait pris les rênes du gouvernement. — Dans tous les cas indiqués dans les trois paragraphes précédents et dans le § 8 de l'article 2 du présent chapitre (§ 38), tous les conseillers et secrétaires d'État doivent être présents dans le conseil d'État et donner leur opinion.

7. (§ 44). Aucun prince de la maison royale, soit prince royal, prince héréditaire, ou autre, ne pourra se marier sans le su et le consentement du roi. Si ce cas arrivait, ledit prince perdrait par là le droit de succéder au trône, et tant pour lui-même que pour ses enfants et ses descendants.

8. (§ 45). Ni le prince royal, ni le prince héréditaire, ni les autres princes de la maison royale, n'auront des apanages, ni des charges civiles; cependant il pourra leur être conféré, suivant l'ancien usage, des titres de duchés et de principautés, sans

aucun droit sur les provinces dont ils porteront le nom.

Article 2.

DE L'EXERCICE DU POUVOIR EXÉCUTIF.

SECTION I.

Administration générale.

1. (§ 4). Il appartient au roi de gouverner seul le royaume de la manière dont il est statué par cette forme de gouvernement. Il prendra cependant les informations et les avis d'un conseil d'État, dans les cas indiqués ci-dessous. Le roi choisira, pour former ce conseil, des hommes éclairés, expérimentés, intègres et généralement estimés, nés Suédois, nobles ou non nobles, et professant la pure doctrine évangélique.

2. (§ 5). Le conseil d'État doit être composé de neuf membres, qui auront le droit d'assister à toutes les délibérations ayant lieu dans le conseil, savoir : un ministre d'État de la justice, qui en même temps sera toujours membre de la haute cour du roi ; un ministre d'État pour les affaires étrangères ; six conseillers d'État, dont au moins trois doivent avoir rempli des charges civiles ; et le chancelier de la cour. Chaque secrétaire d'État, ou celui qui le remplace dans ses fonctions, aura voix et séance au conseil d'État, lorsqu'il aura des rapports à présenter, ou lorsque le roi y fera discuter des objets de son ressort. Le père et le fils, ou les deux frères, ne pourront pas à la fois être membres permanents du conseil d'État.

3. (§ 6). Il doit y avoir quatre secrétaires d'État, savoir : un pour le département de la guerre ; un pour le département des affaires camérales (*), de l'agriculture, des mines, et des autres objets d'administration intérieure et civile qui s'y rapportent ; un pour le département des finances, du commerce intérieur et extérieur, et des manufactures ; un pour les objets qui concernent la religion, l'église, l'instruction publique, et la police des pauvres.

4. (§ 7). Le roi fera proposer et décidera dans le conseil d'État toutes les affaires relatives au gouvernement, excepté les affaires diplomatiques, ou celles qui concernent les relations du royaume avec les

puissances étrangères, et les objets de commandement militaire, c'est-à-dire, ceux dont le roi s'occupe immédiatement, en sa qualité de chef suprême des forces de terre et de mer.

5. (§ 8). Dans les affaires sur lesquelles le conseil d'État doit être entendu, le roi ne prendra point de décision, s'il n'y a trois conseillers d'État présents, ainsi que le secrétaire d'État du ressort duquel est l'affaire, ou celui qui le remplace dans ses fonctions. Tous les membres du conseil d'État, lorsqu'ils n'ont point d'empêchement légitime, doivent être présents à toutes les affaires d'une étendue et d'une importance majeure, qui, suivant les tableaux qui leur en seront communiqués, sont portées devant le conseil d'État et concernent l'administration générale du royaume. Telles sont les questions et les projets relatifs à la création de nouveaux règlements généraux, à la suppression et au changement de ceux qui ont été précédemment en vigueur, à de nouveaux établissements à créer pour des branches particulières d'administration, et autres de même nature.

6. (§ 9). Il sera tenu un procès-verbal de toutes les délibérations qui auront lieu devant le roi dans le conseil d'État. Les ministres d'État présents, les conseillers d'État, le chancelier de la cour, les secrétaires d'État ou leurs suppléants, ne pourront nullement se dispenser de déclarer et expliquer leurs opinions ; mais il est réservé au roi seul de décider. Si jamais le cas inattendu avait lieu, que la décision du roi fût ouvertement contraire à cette forme de gouvernement ou au code des lois du royaume, il sera du devoir des membres du conseil d'État d'y opposer de fortes représentations. S'il ne se trouve point d'opinion particulière consignée au procès-verbal, ceux qui ont été présents seront censés avoir appuyé le roi dans la résolution qu'il a prise. Les membres du conseil d'État seront responsables de leurs conseils, comme il est statué ultérieurement dans le § 2 de la section 3 du chapitre 1 (106).

7. (§ 10). Après que les éclaircissements nécessaires auront été requis et obtenus des collèges administratifs (*) et des employés compétents, les affaires seront préparées,

(*) Par les affaires camérales on entend, suivant l'acception de ce mot reçue en Suède, celles qui sont du ressort du corps administratif appelé le collège de la chambre, savoir tout ce qui concerne le cadastre et les papiers terriers, le mode de perception des impôts fonciers, et en général la partie exécutive de l'économie du fisc.

(*) Tels sont actuellement le collège de la guerre, l'administration de la marine, la direction de la chancellerie, le collège de la chambre, le comptoir d'État, le collège des mines, le collège du commerce, et la cour de révision des comptes.

pour être portées devant le roi dans le conseil d'État, par le secrétaire d'État à qui en appartient le rapport, ou par son suppléant, et par huit hommes habiles et intégrés, quatre nobles et quatre non nobles, lesquels seront constitués par le roi, pour former un comité préparatoire des affaires publiques, de manière que ceux des membres de ce comité, qui auront d'autres charges et emplois, les conserveront. Sur toutes les affaires portées devant ce comité préparatoire, le rapporteur et les autres membres considéreront dans le procès-verbal, qui y sera tenu, leurs opinions, lesquelles seront ensuite mentionnées devant le roi dans le conseil d'État.

8. (§ 38). Toutes les expéditions et tous les ordres émanés du roi, excepté pour les objets de commandement militaire, doivent, pour recevoir leur exécution, être contresignés par le rapporteur, qui sera responsable de leur conformité avec le procès-verbal. Si le rapporteur trouve quelque résolution du roi contraire à la présente forme de gouvernement, il fera à ce sujet des représentations dans le conseil d'État. Si le roi insiste néanmoins pour qu'une telle résolution soit expédiée, il sera du droit et du devoir du rapporteur de refuser son contre-seing, et en conséquence il se démettra de sa charge, qu'il ne reprendra plus avant que les états aient examiné et approuvé sa conduite. En attendant il sera maintenu dans la jouissance de son traitement et des autres revenus attachés au service.

9. (§ 43). Si le roi va à la guerre, ou fait un voyage dans les parties lointaines du royaume, il constituera quatre des membres du conseil d'État, du nombre desquels sera le ministre d'État et de justice, pour diriger le gouvernement dans les affaires que détermine le roi. Relativement à celles qu'il décide alors lui-même, il sera procédé de la manière statuée dans le § 5 de la présente section (§ 58).

SECTION II.

Défense de l'État.

1. (§ 14). Le roi a le commandement suprême des forces de terre et de mer du royaume.

2. (§ 13). Si le roi veut entreprendre une guerre ou faire la paix, il assemblera en conseil d'État extraordinaire les ministres d'État, les conseillers d'État, le chancelier de la cour, et tous les secrétaires d'État, leur présentera les motifs et les circonstances qu'il s'agira de prendre en considération,

et demandera leurs avis, qu'ils donneront chacun en particulier, pour être inscrits dans le procès-verbal, sous la responsabilité que détermine le § 3 de la section 3 du chapitre 1 (§ 107). Le roi aura ensuite le pouvoir de prendre et d'exécuter la résolution qu'il jugera la plus utile au royaume.

3. (§ 15). Le roi décidera des objets relatifs au commandement militaire, en présence de celui à qui il en aura confié la direction générale. Lorsque ces objets sont présentés pour être discutés, cet employé est tenu, sur sa responsabilité, de déclarer son opinion sur les entreprises que forme le roi, et, si son opinion ne s'accorde pas avec la résolution du roi, de faire consigner ses représentations et ses conseils dans un procès-verbal, que le roi certifiera en le parafant. Si le susdit employé trouve que ces entreprises sont d'une direction ou d'une étendue hasardeuses, ou fondées sur des moyens d'exécution soit incertains, soit insuffisants, il insistera en outre pour que le roi veuille appeler pour cet objet un conseil de guerre de deux ou d'un plus grand nombre d'employés militaires présents, des grades supérieurs; néanmoins le roi sera libre d'avoir égard ou non à la proposition de convoquer un conseil de guerre, et, si cette proposition est agréée, aux avis de ce conseil, consignés dans un procès-verbal.

SECTION III.

Relations extérieures.

1. (§ 11). Le roi pourra faire préparer et diriger les affaires qui concernent les relations extérieures, comme il le jugera le plus convenable. Il appartient au ministre d'État pour les affaires étrangères de faire le rapport de ces affaires au roi, en présence du chancelier de la cour, ou, si celui-ci ne peut être présent, de quelque autre des membres du conseil d'État. Si le ministre d'État est absent, le rapport sera présenté par le chancelier de la cour, ou par celui des membres du conseil d'État que le roi appellera également en ce cas. Lorsque le roi aura entendu les avis de ces employés, consignés au procès-verbal, et dont ils deviennent responsables, le roi donnera sa résolution en leur présence, le procès-verbal devant être dressé par le chancelier de la cour, ou par celui que le roi désignera. Des résolutions ainsi prises, il sera communiqué au conseil d'État ce que le roi jugera convenable, afin que le conseil soit ainsi au fait de cette partie de l'administration.

2. (§ 12). Il appartient au roi de faire des traités et des alliances avec les puissances étrangères, après avoir, conformément à l'article précédent, entendu sur ces objets le ministre des affaires étrangères et le chancelier de la cour.

SECTION IV.

Administration de la justice.

1. (§ 16). Le roi doit appuyer et favoriser la justice et la vérité, prévenir et empêcher la violence et l'injustice, ne point léser, ni permettre de léser qui que ce soit dans sa vie, son honneur, sa liberté personnelle, ou son bien-être, s'il n'est légalement convaincu et condamné; ne point ôter, ni permettre qu'il soit ôté à qui que ce soit, de ses biens meubles ou immeubles, sans procédure et jugement dans l'ordre prescrit par les lois et statuts de la Suède; ne troubler la paix de personne dans son domicile, ni permettre qu'elle soit troublée; ne reléguer personne d'un lieu dans un autre; ne forcer la conscience de personne, ni permettre qu'elle soit forcée, mais maintenir chacun dans le libre exercice de sa religion, tant qu'il ne trouble point le repos public, ou ne cause point de scandale. Le roi fera juger chacun par le tribunal dont il relève selon la loi.

2. (§ 17). La prérogative royale de rendre la justice sera conférée à douze hommes versés dans la connaissance des lois, nommés par le roi, et dont six nobles et six non nobles, qui se seront acquittés de ce que les réglemens prescrivent à ceux qui sont employés dans les charges de judicature, et qui dans cette carrière auront donné des preuves de connaissances, d'expérience et d'intégrité. Ils porteront le titre de conseillers de justice, et formeront le tribunal suprême du roi.

3. (§ 18). Il sera également du ressort de ce tribunal de juger toutes les demandes de reprise d'instance et de restitution en entier.

4. (§ 19). S'il vient au roi, de la part des tribunaux et des employés, des demandes en explication du vrai sens de la loi, dans les cas qui sont du ressort des juges, il appartiendra aussi au tribunal suprême de donner les explications demandées.

5. (§ 20). En temps de paix, les affaires qui sont portées devant le roi, de la part des tribunaux militaires, seront discutées et décidées par le tribunal suprême. Deux membres militaires du conseil d'État, que le roi

choisit et constitue à cette fin, doivent être présents à ces délibérations dans le tribunal suprême, et donner leur opinion. Ils seront récusables et responsables en leur qualité de juges; mais ils n'auront pas de traitement dans ces occasions. Le nombre des juges ne doit cependant pas être de plus de huit. — En temps de guerre, il sera procédé en pareil cas suivant le code militaire.

6. (§ 21). Le roi a deux voix dans la décision des affaires, au rapport et à la discussion desquelles il juge à propos d'assister dans le tribunal suprême. Toutes les demandes en explication des lois doivent être communiquées au roi, et ses voix à leur sujet doivent être recueillies et comptées, lors même qu'il n'aurait point pris part aux délibérations dans le tribunal suprême.

7. (§ 22). Dans le tribunal suprême, les affaires de moindre importance pourront être discutées et décidées par cinq membres, ainsi que par quatre lorsque tous les quatre tombent d'accord sur la décision. Dans les affaires majeures, il doit y avoir au moins sept membres pour porter un jugement. Il n'y aura pas à la fois en fonction plus de huit membres, quatre nobles et quatre non nobles. Dans toutes les affaires, il doit assister au moins deux conseillers nobles et deux non nobles.

8. (§ 23). Toutes les décisions du tribunal suprême seront expédiées au nom du roi, et avec sa signature, ou son sceau.

9. (§ 24). Les affaires judiciaires seront préparées, pour le rapport au tribunal suprême, dans la révision inférieure de justice.

10 (§ 25). Il appartient au roi, dans les causes criminelles, de faire grâce, d'adoucir la peine capitale, et de rendre l'honneur, ainsi que les biens confisqués au profit de la couronne. Cependant le tribunal suprême sera entendu sur les requêtes à ce sujet, et le roi donnera sa résolution dans le conseil d'État. Il dépendra ensuite du coupable d'accepter la grâce que le roi lui accorde, ou de subir la peine à laquelle il a été condamné.

11. (§ 26). Lorsque les affaires judiciaires sont rapportées dans le conseil d'État, doivent être présents le ministre de la justice, au moins deux conseillers d'État, deux membres du tribunal suprême, et le chancelier de justice, avec l'obligation de consigner leurs avis au procès-verbal, ainsi qu'il est prescrit pour les membres du conseil d'État.

en général dans le § 6 de l'article 2 du présent chapitre (§ 9).

12. (§ 27). Le roi choisira pour chancelier de justice un homme versé dans la connaissance des lois, instruit et impartial, et qui aura été employé dans les fonctions de juge. C'est à lui qu'il appartient, en sa qualité de premier procureur du roi, de faire valoir lui-même, ou par les fiseaux qui lui sont subordonnés, l'autorité du roi dans les affaires qui concernent la sûreté publique et les droits de la couronne, ainsi que d'avoir, de la part du roi, la surveillance sur l'exercice de la justice, et, en cette qualité, de poursuivre les juges et les employés pour les fautes par eux commises.

SECTION V.

Nomination aux emplois et promotion au rang des nobles.

1. (§ 28). Il appartient au roi de nommer et d'appeler, dans le conseil d'État, des hommes nés Suédois à toutes les charges et emplois supérieurs et inférieurs, qui sont de nature que le brevet en soit accordé par le roi; devront néanmoins, ceux à qui il appartient, avoir auparavant présenté les tableaux de candidats, dans les cas où de pareils tableaux ont été admis jusqu'ici. Il sera cependant libre au roi d'employer dans les charges militaires des étrangers d'un grand talent, excepté comme commandants des places fortes. Le roi aura, dans tous les avancements, égard uniquement au mérite et au talent des candidats, et non à leur naissance. Il ne sera nommé aux places de ministre d'État, de conseiller d'État, de conseiller de justice, de secrétaire d'État et aux autres emplois civils dans le royaume, ainsi qu'aux places de juges, que des hommes professant la pure doctrine évangélique.

2. (§ 29). L'archevêque et les évêques seront choisis comme ci-devant, et le roi nommera à ces places un des trois candidats proposés.

3. (§ 30). Le roi nommera, suivant l'usage observé jusqu'ici, aux cures royales. Quant aux cures appelées consistoriales, les paroisses seront maintenues dans leur droit d'élection.

4. (§ 31). La bourgeoisie des villes continuera de jouir du droit de proposer pour les places de bourgmestre trois hommes capables, parmi lesquels le roi en choisira un. Il sera procédé de même pour les places de conseillers et de secrétaire de la municipalité de Stockholm.

5. (§ 32). Les envoyés auprès des puissances étrangères et les employés aux missions diplomatiques seront nommés par le roi, en présence du ministre des affaires étrangères et du chancelier de la cour.

6. (§ 33). Lorsque des places, pour lesquelles les tableaux de candidats ont été dressés, doivent être données par le roi, les membres du conseil d'État émettront leur opinion sur les talents et le mérite des aspirants. Ils auront aussi le droit de faire d'humbles représentations contre les nominations faites par le roi à d'autres places et emplois.

7. (§ 34). Les nouvelles charges déterminées dans la présente forme de gouvernement, savoir celles de ministres d'État, de conseillers d'État et de conseillers de justice, seront portées sur l'état du royaume, et ne seront remplies par aucune personne revêtue d'un autre emploi civil. Les deux ministres d'État sont revêtus des premières dignités du royaume. Les conseillers d'État vont de pair avec les généraux, et les conseillers de justice avec les lieutenants généraux.

8. (§ 37). Il appartient au roi d'élever au rang et à la dignité de nobles des hommes qui, par leur fidélité, leur courage, leur vertu, leur science et leurs services signalés, auront particulièrement bien mérité du roi et du royaume. Le roi pourra élever au rang de comte et de baron ceux qui en sont jugés dignes pour de grands et éminents mérites. La noblesse et la dignité de comte et de baron, accordées par la suite, ne pourront échoir à d'autre qu'à celui qui a été anobli ou élevé en dignité, et après lui à l'ainé de ses héritiers mâles en ligne directe et descendante, et, à l'extinction de cette ligne, au descendant mâle le plus proche du chef, et ainsi de suite.

SECTION VI.

Emplois révocables. — Inamovibles.

1. (§ 35). Le ministre d'État des affaires étrangères, les conseillers d'État, les présidents des collèges administratifs, le grand gouverneur, le sous-gouverneur et le lieutenant de police de la capitale, le chancelier de la cour, le chancelier de justice, les secrétaires d'État, les gouverneurs des provinces et des châteaux, les feld-maréchaux, les généraux et amiraux de tout grade, les adjudants généraux, les premiers adjudants, les adjudants, les commandants des fortresses, les capitaines-lieutenants et les offi-

ciers des drabans, les colonels des régiments, les chefs en second des régiments des gardes à cheval et à pied, les lieutenants-colonels de la brigade du régiment du corps, les chefs de l'artillerie, des corps du génie, des arpenteurs et des ingénieurs hydrographes, les ministres et les envoyés, et les agents de commerce auprès des puissances étrangères, ainsi que les fonctionnaires qui sont employés dans le cabinet du roi pour la correspondance étrangère et dans les missions diplomatiques, ont des places de confiance, dont le roi peut les destituer, quand il juge que le service de l'État le demande. Le roi fera cependant connaître de pareilles résolutions dans le conseil d'État, dont les membres sont tenus de faire d'humbles représentations, lorsqu'ils croient avoir des motifs qui les y invitent.

2. (§ 36). Ceux qui remplissent des places de judicature, tant supérieures qu'inférieures, ainsi que tous les employés et fonctionnaires, autres que ceux mentionnés dans le § précédent, ne peuvent, sans procédure et jugement préalables, être destitués par le roi, ni être nommés ou transférés à d'autres emplois, qu'à leur propre réquisition.

CHAPITRE III.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

1. (§ 46). Le pays restera réparti en gouvernements, subordonnés à l'administration provinciale ordinaire. Il ne pourra y avoir à l'avenir de gouverneur général dans le royaume.

2. (§ 47). Les parlements (*) du royaume et tous les autres tribunaux jugeront d'après la loi et les réglemens ayant force de loi; les collèges administratifs du royaume, les gouvernements des provinces, et tous les autres corps d'administration, ainsi que les fonctionnaires supérieurs et inférieurs, devront remplir les fonctions et gérer les affaires de leur ressort conformément aux instructions, réglemens et statuts qui ont déjà été donnés, ou qui pourront être donnés par la suite, obéir aux commandemens et ordres du roi, se prêter mutuellement main forte pour leur exécution et pour celle de tout ce que demande d'eux le service du royaume, devenant responsables vis-à-vis du roi, selon la procédure légale, si quelque

chose est par eux négligé, ou traité d'une manière contraire aux lois.

3. (§ 81). Cette forme de gouvernement, ainsi que les autres lois fondamentales du royaume, ne peuvent être changées ni abrogées, si ce n'est par un décret unanime du roi et de tous les états du royaume. Il ne sera point mis en avant des questions à ce sujet dans les assemblées générales des ordres, mais elles seront présentées au comité de constitution, choisi par les états à chaque diète. Ce comité, dont le devoir sera d'examiner les lois fondamentales, a le droit de proposer aux états les changements à y faire, qu'il regarde comme très-nécessaires ou utiles, et comme pouvant être mis à exécution. Les états ne pourront point donner leur résolution à ce sujet à la même diète où les changements auront été proposés par le comité, mais à la diète suivante au plus tôt. Si alors tous les ordres du royaume tombent d'accord sur les changements, ils en feront présenter le projet au roi, par leurs orateurs, avec le désir que le roi veuille y donner son assentiment. Le roi recueillera à ce sujet les avis de tous les membres du conseil d'État, prendra ensuite sa résolution, et communiquera aux états, dans la salle du trône, son assentiment, ou les raisons pour lesquelles il n'accède point à leur désir.

Si le roi veut proposer aux états du royaume un changement dans les lois fondamentales, il entendra le conseil d'État, et fera remettre ensuite sa proposition, avec l'avis du conseil aux états qui, immédiatement, sans délibérer sur cette proposition, chargeront le comité de constitution de leur en remettre son opinion. Si le comité appuie la proposition du roi, la question restera suspendue jusqu'à la diète suivante, pendant laquelle les états prendront leur résolution. Si le comité n'appuie point la proposition du roi, alors les états pourront de suite ou la rejeter, ou décider qu'ils en feront l'objet d'un décret à la diète suivante; l'avis de trois ordres l'emportant dans ce cas, ou, s'il y en a deux contre deux, ce sera l'avis de ceux qui auront ajourné la résolution définitive qui prévaudra. Mais les états ne pourront, sous aucun prétexte, délibérer, avant la diète suivante, sur la proposition pour y accéder. Si alors tous les ordres du royaume donnent leur assentiment à la proposition du roi, ils demanderont qu'un jour soit fixé pour qu'ils puissent remettre cet assentiment des états dans la salle du trône. Si

(*) C'est par cette dénomination qu'on a cru devoir désigner les deux tribunaux supérieurs de Suède et de Gothie, ainsi que le haut tribunal de guerre.

les ordres n'acceptent pas unanimement la proposition, elle sera regardée comme rejetée, et les états feront remettre au roi, par leurs orateurs, leur refus, avec ses motifs, par écrit. Si, dans une diète propre à la décision légale d'affaires concernant les lois fondamentales, on propose de les ajourner de nouveau, ce délai ne pourra avoir lieu, à moins que le roi et tous les quatre ordres n'y consentent d'un commun accord.

4. (§ 82). Ce qui, selon l'ordre maintenant prescrit, aura été décrété unanimement par les états du royaume et approuvé par le roi, ou proposé par le roi et reçu unanimement par les états, pour changer et améliorer les lois fondamentales, aura force de loi fondamentale.

5. (§ 83). Il ne sera point fixé d'explication des lois fondamentales, valable pour l'avenir, si ce n'est de la manière qui, selon les deux §§ précédents, doit être employée pour les changements. Elles seront appliquées d'après la lettre dans chaque cas particulier.

6. (§ 85). Seront regardés comme lois fondamentales cette forme de gouvernement, ainsi que le règlement pour tenir les diètes, l'acte de succession, et l'édit concernant une liberté générale de la presse; lesquels seront établis pendant cette diète par les états et le roi, d'un commun accord, conformément aux principes déterminés dans la présente forme de gouvernement.

7. (§ 114). Le roi maintiendra tous les états du royaume dans la jouissance de leurs privilèges, avantages, droits et libertés; attendu qu'il doit dépendre de l'accord unanime des ordres du royaume, et du consentement du roi, qu'il y soit fait les changements ou modifications que le besoin du royaume pourra exiger. Aucuns nouveaux privilèges concernant un ordre du royaume, ne pourront, sans le su et le consentement du roi et de tous les ordres, être distribués ou conférés.

« Cette constitution, résultat de la révolution de 1809, offre une étude aussi curieuse qu'instructive. Complicquée dans ses ressorts, méticuleuse à l'excès au milieu des excellentes dispositions qu'elle renferme, elle est de nature à faire naître une foule de réflexions sur le caractère suédois et sur les révolutions qui ont agité ce pays. On retrouve à chaque instant dans cette

charte toute l'empreinte de la méfiance d'une nation ombrageuse, dont les droits furent trop souvent violés : cependant l'esprit profondément monarchique du pays l'a évidemment emporté sur les dispositions de la commission constituante et des états de 1809, car nul souverain constitutionnel ne réunit des pouvoirs aussi nombreux que ceux qu'elle conserva au roi de Suède.

« Les vices de la constitution de 1809 tiennent à la précipitation avec laquelle elle fut rédigée à la suite d'une révolution qui offrait une occasion précieuse de faire table rase de tous les antiques abus : on ne sut point mettre à profit cette circonstance pour en opérer une réforme complète, et ils sont restés en grand nombre.

« Les empiétements du pouvoir royal, depuis Gustave III, avaient plus particulièrement frappé les esprits; et l'on voit par toutes les combinaisons de cette loi fondamentale, que les députés de la nation furent surtout préoccupés du soin de se prémunir contre ses envahissements. Néanmoins sa puissance d'action fut maintenue et l'on conserva les quatre ordres, institution consacrée par le temps et essentiellement favorable à l'autorité royale. On conçoit d'ailleurs que les députés, juges dans leur propre cause, n'avaient nulle envie de se suicider (*).

« Avant de montrer les inconvénients que présente l'organisation du corps législatif suédois, disons en quelques mots quelle est cette organisation.

La Suède est de tous les pays de l'Europe celui qui le premier a eu un gouvernement représentatif. Dès les temps les plus reculés, son histoire fait mention d'une diète partagée en plusieurs ordres; ce n'est cependant que vers la fin du quinzième siècle, sous l'administrateur Sten-Sture l'Ancien, que les paysans firent formellement partie de la représentation nationale. Depuis lors jusqu'à nos jours, les états se sont constamment divisés en quatre ordres :

(*) Daumont, Voyage en Suède, t. II, p. 219 et suiv.

la noblesse, le clergé, la bourgeoisie et les paysans.

« Il y a en Suède environ deux mille quatre cents familles nobles. Le chef de chacune de ces familles est de droit membre des états; mais il est rare que le nombre de ceux qui assistent à cette assemblée dépasse quatre cents personnes. Un grand dignitaire de l'État, nommé par le roi, préside, sous le titre de maréchal de la diète, non-seulement les réunions de la noblesse, mais encore celles des autres ordres lorsqu'ils se forment en diète générale. Il existe au palais des nobles un registre analogue au livre d'or de Venise; les noms de toutes les familles nobles y sont inscrits, et chacun d'eux est surmonté d'un numéro d'ordre invariable et perpétuel, et lorsque les chefs des familles de la noblesse signent les actes de la diète, ils font précéder leur signature de ce numéro, qui est inséparable de leur nom propre. Plusieurs familles nobles sont éteintes; mais leurs noms et leurs numéros subsistent toujours sur les registres.

« L'ordre du clergé se compose de l'archevêque d'Upsal, qui en est toujours le président; des onze autres évêques du royaume, et des députés nommés par les ecclésiastiques réunis dans chaque diocèse. Le nombre total des députés du clergé ne dépasse pas soixante membres.

« La bourgeoisie est représentée par les députés des quatre-vingt-cinq villes de la Suède, dont dix pour Stockholm, trois pour Gothenbourg, deux pour Norkœping, et un seul pour toutes les autres. Deux petites villes peuvent se réunir pour nommer un député.

« Les paysans choisissent leurs députés par arrondissement; les conditions d'éligibilité sont les mêmes que pour la bourgeoisie: il faut être propriétaire d'immeubles. Il y a environ cent quarante à cent cinquante députés de cet ordre. L'ordre des paysans et celui de la bourgeoisie sont chacun présidés par un orateur nommé par le roi.

« Les députés du clergé, de la bourgeoisie et des paysans reçoivent, pendant la durée de la session, une indem-

nité pécuniaire; elle est payée par leurs commettants qui en fixent volontairement la quotité. Un député des paysans peut représenter plusieurs arrondissements, et en cumuler le traitement.

« La noblesse se réunit dans son hôtel, sur la place des Chevaliers. Pendant la tenue des états, le maréchal de la diète a table ouverte. Le clergé tient ses séances dans la sacristie de la cathédrale; les bourgeois à la bourse, et les paysans dans les salles de l'hôtel de ville. Pendant toute la durée de la session, ces derniers ont un club où ils se rassemblent dans l'intervalle des séances pour boire et fumer. C'est un spectacle curieux de voir ces paysans, vêtus de leurs larges et longues redingotes de drap commun, s'entretenir des plus graves affaires publiques avec un sens et un jugement qui feraient honneur à beaucoup d'hommes d'État. Il en est parmi eux qui ont reçu une éducation parfaite; quelques-uns sont doués du talent de la parole: ils s'en servent pour exercer sur leurs collègues une grande influence. Leur langage, ordinairement calme et persuasif, devient souvent mâle et vigoureux; il s'élève aux plus hautes pensées, et s'ennoblit des plus chaleureuses inspirations lorsqu'il s'agit d'émouvoir et d'exciter l'amour de la patrie. Ander Danielson, député du gouvernement de Westrogothie, est l'orateur le plus remarquable de cet ordre (*).

Signalons maintenant les inconvénients que présente un tel état de choses. « Sur quatre ordres, il y en a un qui est purement industriel (la bourgeoisie); un autre qui ne possède rien (le clergé); un troisième qui compte autant de fonctionnaires que de propriétaires (la noblesse); et enfin celui des paysans propriétaires.

« En Suède, nul ne peut aspirer à représenter le pays, s'il n'est noble de naissance, ecclésiastique, bourgeois ou paysan; et les fonctions législatives sont l'apanage exclusif de la naissance pour la noblesse, des fonctions pour le clergé, du droit de bourgeoisie dans

(*) Daumont, *ibid.*, p. 216 et suiv.

les villes, et de la propriété rurale possédée par les paysans.

« Chaque chef de famille noble est de droit membre des états, c'est-à-dire, qu'un être privé de l'intelligence la plus vulgaire, un misérable dégradé par sa conduite et voué au mépris, peut être appelé à l'honneur de représenter la nation, parce que le hasard de sa naissance l'aura placé à la tête d'une famille noble ; plusieurs de ces familles sont d'ailleurs complètement ruinées, et elles subissent toutes les tristes et humiliantes conséquences de la pauvreté.

« L'ordre du clergé, par sa composition, ses lumières et l'indépendance de sa position, forme l'ordre le plus compacte de la Suède. Pourquoi donc le clergé forme-t-il un ordre séparé ? La direction des consciences ne lui donne-t-elle pas une assez grande influence, sans l'accroître encore de sa participation aux affaires de l'État ? N'est-il pas singulier de voir une assemblée de prêtres discuter les lois sur l'organisation de l'armée, sur les finances, la guerre et la paix ? En s'occupant ainsi des intérêts du ciel et de ceux de la terre, ils doivent quelquefois éprouver de terribles scrupules pour en fixer les limites respectives.

« Des quatre ordres qui forment les états, l'on a d'abord remarqué que celui de la noblesse représente le mieux par sa dignité et sa tenue, et celui du clergé beaucoup mieux qu'il ne convient peut-être à des hommes destinés à donner l'exemple de l'humilité chrétienne. Pendant la session de 1828 à 1830, l'on trouvait, en Suède, que par sa tendance et son esprit de corps, c'était de tous les ordres celui qui rappelait le mieux l'idée d'une chambre aristocratique. Il est juste cependant d'ajouter que cet ordre se distingue aussi par ses lumières et par des vertus réelles.

« Pour être député de l'ordre de la bourgeoisie, il faut être domicilié ou exercer une profession dans la ville ; mais les suffrages portent presque toujours sur les bourgmestres.

« Quant à la classe nombreuse des

paysans, elle ne peut nommer pour députés que des paysans propriétaires. Les députés des paysans et de la bourgeoisie peuvent être nommés par plusieurs arrondissements ou villes, et les représenter à la diète.

« Ainsi, une partie considérable de la population est formellement exclue du droit le plus précieux, celui de délibérer sur les affaires publiques ; et cette exclusion atteint des classes aussi nombreuses qu'honorables. Le propriétaire du plus vaste domaine rural, ou le plus savant agronome, ne sera jamais député, parce qu'il n'est pas un paysan : toute la classe connue, en Suède, sous le nom de *stand personer*, se trouve comprise dans cette catégorie ; et elle compte plus de soixante-dix mille individus, peut-être les plus respectables de la société.

« Un maître de forges millionnaire, un laborieux industriel, qui fait vivre des milliers d'ouvriers et enrichit son pays, s'il ne possède que cette industrie, ne peut être membre de la diète. Cependant depuis 1820 ou 1821, les états, par une faveur spéciale, ont daigné accorder aux maîtres de forges et propriétaires de mines, la faculté de nommer trois députés qui assistent à ses assemblées, et siègent avec l'ordre de la bourgeoisie ; mais ils ne peuvent délibérer et voter que sur les questions relatives aux mines et aux forges.

« Un gouverneur de province, un haut fonctionnaire, le savant dont les travaux auront immortalisé le nom, l'artiste le plus illustré par ses chefs-d'œuvre, ne seront point députés, à moins qu'ils ne soient nobles ou bourgeois. Linné n'aurait pu représenter son pays, s'il n'eût été que président de l'académie de Stockholm, et professeur à Upsal. Le célèbre Berzélius n'était pas éligible avant d'être anobli.

« L'opinion générale des hommes instruits de la Suède appelle de tous ses vœux une réforme complète de ces malheureux abus, et de tous ceux qui se sont perpétués dans les différentes branches de l'administration. En 1830, l'on publia à ce sujet, à Stockholm, un ouvrage dans lequel on proposait de

substituer deux chambres aux quatre ordres des états : cette idée fut accueillie avec beaucoup de faveur par un grand nombre d'hommes éclairés ; mais comment espérer de faire adopter un projet si opposé à tant d'intérêts isolés ? Pense-t-on que la noblesse renoncât volontiers à son privilège de représenter le pays, et que, pour parvenir à la députation, elle se vit confondue de son propre gré avec la masse plébéienne, ou réduite à solliciter le vote du plus humble paysan ? Quant à ceux-ci, voici ce que disait, à ce sujet, un riche laboureur qui paraissait tout à fait intrigué de ce projet, et ses raisonnements étaient propres à donner une idée du sens droit de ces hommes : « Savez-vous bien ce qui arrivera, disait-il, si ce projet vient à se réaliser ? c'est que nous autres paysans, nous ne serons plus rien dans l'État, dès qu'il y aura deux chambres ; nous n'y aurons plus d'accès, parce que les habitants influents des villes s'empareront des élections, qui deviendront la proie des ambitieux, des financiers, des grands propriétaires, et de tous ceux dont la faconde en imposera à des hommes simples. L'action de l'autorité royale, ajouta-t-il, sera bien plus puissante sur une assemblée ainsi composée que sur nos états tels qu'ils sont constitués. » Ce n'était pas trop mal raisonner pour un paysan.

« On comprend que le clergé ne doit pas être extrêmement disposé à s'enthousiasmer pour un ordre de choses qui détruirait son existence d'ordre privilégié dans l'État.

« Il est donc bien difficile de voir se réaliser en Suède un projet qui rencontrerait un aussi grand nombre de contradicteurs ; et comme aucune modification ne peut être faite à la forme actuelle de gouvernement qu'avec le concours unanime du roi et des quatre ordres de l'État, il est probable que les Suédois ne sont pas à la veille de voir opérer quelque changement dans leurs institutions fondamentales. Cependant on est en droit de penser que les modifications indiquées par le temps et l'expérience s'effectueront dans l'or-

ganisation des quatre ordres de l'État (*). »

Voici d'ailleurs la réponse qu'un Suédois éclairé faisait aux critiques que nous venons d'exposer. « Il existe certainement en Suède des abus nombreux et trop bien constatés ; mais enfin où n'en existe-t-il pas ? Ne sont-ils pas inhérents à notre misérable nature humaine et une triste compensation du peu de bien qui existe ? Les abus, lorsqu'ils ne sont pas extrêmes, sont peut-être aux nations ce que les préjugés sont à l'homme : l'ordre social, sans eux, ne saurait exister.

« Vous trouvez donc bien surprenant que les éléments de la représentation nationale, en Suède, soient composés de quelques classes d'habitants ; mais au moins elles forment plus des deux tiers de la population, et, pour mieux dire, la totalité de la population réellement sédentaire.

« Vous avez vraiment bonne grâce, vous autres Français, de vous récrier contre les imperfections de nos institutions. Tournez-donc vos regards vers votre patrie, et veuillez m'expliquer comment il se fait, que, dans une nation aussi puissante, aussi riche, aussi intelligente, le droit électoral se trouve concentré entre les mains de quatre-vingts à cent mille individus, formant une classe mobile maintenant, mais qui bientôt deviendra la base d'une nouvelle aristocratie.

« Vous croyez donc que le roi devrait proposer la réforme des abus : le roi n'est pas venu parmi nous comme réformateur, il y est venu comme conservateur ; il est d'ailleurs des préjugés qu'il n'est pas facile de fronder, et des abus que leur antiquité rend très-tolérables : un prince sorti du peuple a dû, avant tout, s'attacher à respecter les institutions du peuple telles qu'elles lui ont été transmises et confiées ; c'est là son premier devoir comme souverain et dépositaire de la garde des lois. Il n'est guère présumable qu'il consente à prendre l'initiative dans cette occasion ; les innovations

(*) Daumont, *ibid.*, p. 221 et suiv.

doivent être réglées par la prudence ; elles ne doivent jamais être entreprises prématurément et avec précipitation : c'est au temps à en démontrer la nécessité, et alors les améliorations s'introduisent d'elles-mêmes et sans secousse. Si les quatre ordres étaient unanimes pour opérer un changement, il est hors de doute que Sa Majesté se rendrait avec empressement aux vœux qu'ils auraient manifestés... »

LÉGISLATION.

En Suède comme en France il existe une multitude de lois que la constitution n'a point abrogées et qui compliquent d'une manière fâcheuse la marche des affaires. Aussi, dès l'année 1811, une commission de cinq membres fut-elle créée pour reviser la législation et établir plus d'unité entre ses diverses parties et la *forme de gouvernement*. En 1818, parut un recueil de tous les changements apportés dans les lois du royaume de Suède depuis 1807 ; ce recueil fut rédigé et publié par ordre du roi. En 1822, plusieurs docteurs en droit furent chargés de rassembler les anciennes lois suédoises, et d'en publier un recueil. Ce travail fut suivi avec tant de zèle, que, dès l'année suivante, on put mettre au jour la collection des anciennes lois de Westrogothie.

Dans le courant de 1826, la révision des lois civiles prescrite en 1811, ayant été achevée au sein du comité de législation, le roi ordonna aux cours de justice supérieure d'examiner le projet d'un nouveau code civil présenté par ce comité, et de donner leur avis sur ce travail en 1827. Ces différentes cours ayant présenté leurs observations au gouvernement, Charles XIV en ordonna l'impression, et décida qu'elles seraient soumises, ainsi que le projet, aux fonctionnaires publics et même à tous les citoyens, avec invitation de donner leur avis sur le tout. Certes, il était impossible de procéder avec plus de sagesse et de prudence.

Pendant que la nation entière se livrait à cet important examen, un re-

cueil officiel des changements apportés dans les lois du royaume depuis 1819, était publié par ordre du roi en 1830, pour faire suite au recueil qui s'arrêtait à l'année 1818.

Après un examen qui n'avait pas duré moins de six ans, le code civil revint en 1833, avec les observations de tout genre auxquelles il avait donné lieu ; et le tribunal suprême, à la suite de mûres délibérations, soumit au roi son avis sur un acte d'une si haute importance.

Dans le courant de la même année, le comité de législation fut chargé de rédiger le projet d'un nouveau code criminel, et l'année suivante on le soumit au même mode d'examen que l'on avait employé pour le code civil.

Ni l'un ni l'autre de ces deux codes n'a encore été promulgué ; mais tout doit faire espérer que lorsqu'ils seront mis en vigueur, ils répondront pleinement à l'attente générale.

La législation norvégienne n'a subi aucune amélioration importante, et cependant elle présente de graves et nombreuses imperfections. La plupart des lois de ce pays sont en désaccord avec les mœurs actuelles de la nation et le régime constitutionnel sous lequel il vit. Charles XIV, fidèle à la promesse qu'il a faite aux Norvégiens de respecter leurs institutions, attend qu'ils comprennent enfin la nécessité d'une réforme législative.

Le storthing, depuis environ dix-huit ans, annonce la présentation d'une nouvelle loi criminelle, en harmonie avec la constitution du pays ; mais ce travail n'a point encore paru. Il est à désirer que le roi prenne enfin l'initiative ; car un peuple libre et indépendant ne peut être régi par une législation faite dans des temps de barbarie ou pour des temps de servitude.

En 1825, un recueil officiel a commencé à paraître sous le titre de *Recueil d'ordonnances suédoises* destiné à rendre publics les arrêts, circulaires du gouvernement et des autorités, jugements, sentences et actes officiels d'un intérêt général. C'est le *Bulletin des lois* de la Suède.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

L'institution des justices de paix n'existe pas en Suède. Des tribunaux spéciaux sont établis pour les villes et pour les campagnes.

Le premier degré de juridiction, dans les villes, est un tribunal nommé *kæmnersrætt*, composé d'un président et de deux juges. Il prononce sur toutes les causes civiles et criminelles; mais les appels de ces dernières sont portés devant la cour supérieure, et les appels des affaires civiles devant un autre tribunal établi dans la ville sous le nom de *radhusrætt*. Ce dernier est composé du bourgmestre qui le préside et des assesseurs élus par les habitants. En outre, le gouverneur de la province exerce une espèce d'autorité judiciaire pour les rixes, les injures, les voies de fait, l'ivrognerie et les délits de simple police.

Quant aux tribunaux de la campagne, il y a ordinairement dans chaque canton (*hærad*) un juge de première instance nommé *hæradshæfding*; quelquefois aussi sa juridiction s'étend sur deux ou trois cantons. Ce juge est assisté de douze paysans nommés par les paroisses; mais ils ne figurent guère dans ce tribunal que comme conseillers, attendu que leur opinion unanime peut seule prévaloir contre celle du juge: un seul paysan qui partage l'avis de ce dernier décide la question en sa faveur. Les appels de première instance sont portés devant un juge institué dans chaque gouvernement sous le nom de *lagman* (homme de la loi), aidé, comme le *hæradshæfding*, de douze assesseurs nommés par les paysans, et dont les votes, s'ils sont unanimes, l'emportent sur son avis.

On peut appeler des décisions des juridictions à la cour supérieure de justice (*hofrætt*). Il y en a trois pour toute la Suède: celle de Stockholm, pour tout le nord du royaume; celle de Jöuköping, pour la Gothie; et celle de Christianstadt pour la Scanie et le Blecking. Cette dernière a été instituée en 1831, les deux autres cours supérieures ne suffisant pas pour l'expédi-

tion des affaires. Les deux premières sont composées d'un président, un vice-président, huit conseillers et douze assesseurs; la troisième n'a qu'un président, deux conseillers et quatre assesseurs. Les cours supérieures jugent toutes les affaires au-dessus de 100 francs.

Enfin, il existe une cour suprême de justice (*högstadomstol*), composée de douze conseillers, dont six nobles et six non nobles. Présidée par le ministre de la justice, elle interprète le sens des lois en matière judiciaire, prononce en cassation pour défaut de formes et violation des lois; en un mot, elle remplit les mêmes fonctions que notre cour de cassation. Mais indépendamment de ces attributions, elle juge en dernier ressort sur toutes les instances. Les appels des tribunaux militaires sont même portés devant cette cour, et dans ces occasions le roi lui adjoint deux conseillers d'État militaires qui ne siègent que pendant la durée de la cause. Lorsque le roi juge convenable d'assister aux délibérations et de voter, il ne lui est compté que deux voix. Avant de commencer une instance devant la cour suprême, il faut déposer un cautionnement égal à la valeur de l'objet en litige.

La noblesse jouit du privilège de ne point passer par toutes les instances; elle peut porter directement ses causes devant les cours supérieures de justice.

Il existe des tribunaux spéciaux pour la douane et l'armée de terre et de mer. Le tribunal du château est investi de la prérogative de juger toutes les personnes qui appartiennent à la cour. Il est présidé par le maréchal du royaume.

Les débats judiciaires sont publics dans les tribunaux de première et de deuxième instance, mais les cours supérieures et la cour suprême jugent à huis clos. Les lois sont fort simples, généralement douces et humaines, très-justes et appliquées avec une impartialité exemplaire. Dans les causes civiles, chaque partie paye les dépens. Les parties qui se croient lésées peu-

vent, après avoir passé par toutes les instances, demander au roi la révision de leur procès. Quiconque intente une poursuite en matière criminelle n'est tenu de payer aucun des frais que cette action entraîne.

Aucun accusé ne peut être condamné si son aveu et les dépositions des témoins ne se réunissent pas contre lui. Son aveu seul ne suffit pas, mais il est nécessaire. Nul arrêt de mort ne peut être exécuté dans le royaume sans avoir été confirmé par le roi dans son conseil. La peine de mort n'est prononcée que pour des crimes énormes, tels que l'assassinat, le vol sur les routes, etc.

Les châtimens en Suède sont la décollation, la potence, le fouet, l'emprisonnement et la condamnation au pain et à l'eau. Les trois premières de ces punitions s'infligent sur la place du marché : l'instrument de la flagellation consiste dans une verge faite de branches de bouleau nattées. Il existe dans ce pays une coutume horrible, c'est celle d'exposer les corps nus des criminels qui ont été exécutés, et de les laisser suspendus aux branches d'un arbre, jusqu'à ce qu'ils tombent en pourriture. Il est vrai que cette aggravation de la peine n'est ordonnée par la loi que pour des crimes extraordinaires, pour le parricide, par exemple.

La condamnation au pain et à l'eau n'est jamais appliquée que pour un mois, parce que le peu de substance de la nourriture et la vivacité de l'air qui exige plus d'aliments qu'ailleurs, ne permettent pas de prolonger cette punition sans compromettre la vie des condamnés (*).

Il résulte d'un rapport présenté au roi en 1831 par le ministre de la justice, que le nombre d'individus poursuivis correctionnellement et criminellement en Suède pendant l'année 1830, s'est élevé pour une population de deux millions huit cent mille habitans, à vingt-quatre mille cinquante-deux. Ce chiffre paraît exorbitant comparé à ceux que présentent la

France et l'Angleterre ; puisqu'en France, le nombre des accusés pour une population de trente-trois millions d'âmes, n'est que d'environ six mille ; et qu'en Angleterre, il s'élève pour vingt-quatre millions d'habitans, à dix-huit mille par année. Mais le nombre exaessif des préventions poursuivies en Suède, provient de ce qu'on a fait entrer dans le calcul cette multitude de petits délits et de contraventions, qui, chez nous comme en Angleterre, sont jugés par les tribunaux de simple police ou par les juges de paix, qui n'existent pas en Suède. Si des vingt-quatre mille cinquante-deux préventions, on déduit les délits pour tapage nocturne et ivrognerie, ainsi que les amendes pour défaut de balayage des rues et négligence dans l'entretien des routes, il ne restera pour toute la Suède que deux mille deux cents crimes et délits un peu graves, dont mille huit cent cinquante-huit vols.

La contrainte par corps peut être exercée pour une modique somme de 20 francs. Il faut, pour l'obtenir, un jugement dont les frais sont très-faibles. La détention est illimitée, et ne finit qu'avec le paiement de la dette. Néanmoins, comme le créancier doit nourrir son prisonnier, et qu'il paye pour cela d'avance environ 12 francs tous les mois, ce qui, d'après la valeur des denrées, représente près de 30 francs de notre monnaie, il est rare que l'on ait recours, du moins pour de petites sommes, à cette mesure rigoureuse.

Les juges de première et deuxième instance tiennent les registres des hypothèques. Un seul créancier, le dernier en ordre ou le plus faible en somme, peut poursuivre l'expropriation sans le concours des autres créanciers. Toutefois, il n'est payé que dans l'ordre de son inscription.

Le partage des héritages offre de singulières inégalités. Les biens de la noblesse et ceux des paysans, c'est-à-dire les propriétés rurales, sont partagés, savoir : les deux tiers aux héritiers mâles, et le tiers restant aux filles. Dans le seul canton de Warend, près de Wexiö, une loi spéciale a ac-

(*) Voyez plus haut, p. 370, col. 2.

cordé aux femmes le droit de partager également les successions avec les hommes, en mémoire du courage qu'elles montrèrent dans les anciennes guerres contre les Danois, qu'elles battirent complètement et chassèrent du royaume (*). Parmi les bourgeois des villes, il y a égalité de partage.

La profession d'avocat est entièrement libre; il suffit, pour être admis à l'exercer, d'avoir subi devant l'université un examen sur la jurisprudence.

RÉPRESSION DES DÉLITS DE LA PRESSE.

Nous avons vu plus haut quelle définition large et précise la constitution donne de la liberté de la presse, qu'elle met sous la sauvegarde des états. L'institution du jury, inconnue pour les causes ordinaires, est appliquée au jugement des délits de la presse. Ce jury est composé de treize membres, dont quatre choisis par l'accusé, quatre par le ministère public, et cinq par le tribunal de première instance, qui juge ces sortes de délits sans appel. L'accusé et le ministère récusent chacun deux jurés, de sorte que les treize se trouvent réduits à neuf qui prêtent serment, entendent les débats, délibèrent et votent comme notre jury. Le juge soumet au jury la question suivante, en y joignant par écrit un résumé court et précis de la nature et de l'état de l'affaire : « L'écrit, aux termes invoqués par la partie plaignante, est-il criminel ? » Et après que le président et les membres du tribunal se sont retirés, le jury ne peut se séparer sans avoir résolu cette question par oui ou par non. *Les deux tiers des votes au moins sont indispensables pour que la condamnation de l'accusé puisse être prononcée. Dans le cas contraire, il est absous.* Ainsi, sur neuf membres, dont deux au moins

ont été nommés par l'accusé, il en faut six pour qu'il soit condamné, et le jugement est sans appel. Certes, il est peu de lois plus libérales, et un tel fait répond victorieusement aux écrivains qui ont si souvent reproché à Charles XIV son aversion pour la presse. Ces injustes reproches ne peuvent être attribués qu'à l'ignorance où étaient les écrivains en question de ce que dans la loi du 16 juillet 1812, les états généraux voulant éviter tout motif de contestation avec les puissances étrangères, classèrent parmi les délits de la presse les jugements et propos injurieux et outrageants sur les nations avec lesquelles la Suède est dans des rapports pacifiques, sur leurs souverains, leur gouvernement, leur régime intérieur, et que cette diète statua que le chancelier pourrait supprimer de tels écrits sans procédure. De ces dispositions de la loi il a dû résulter que sur la plainte des ministres ou ambassadeurs étrangers contre certains écrits ou articles de journaux, concernant leur gouvernement ou eux-mêmes, le chancelier en ordonne la suppression, ce qui n'empêche pas le journal de paraître le lendemain avec un léger changement de titre. C'est ainsi qu'en assez peu de temps on a vu se succéder Argus, Argus II, Argus III et Argus IV. C'est à cela que se réduisent les dispositions restrictives de la loi, qui assure d'ailleurs si largement à tout citoyen suédois *le droit de publier ses pensées et opinions sur toutes choses, dans n'importe quel genre d'écrit et quel qu'en soit le sujet*, ne le soumettant pour les délits que la loi spécifie qu'au jugement d'un jury, et dans les formes indiquées plus haut.

Quant aux dispositions du roi relativement à la liberté de la presse, voici un fait curieux raconté par M. Arvedson, rédacteur en chef du journal de l'opposition *Dagligt Allahanda*, lors de son dernier séjour à Paris. « Un article remarquable avait paru dans une feuille ministérielle; il était très-piquant pour l'opposition, et personne ne doutait que le roi ne l'eût dicté. Mon journal riposta rudement, et voilà que

(*) Les femmes de Suède étaient autrefois renommées par leur intrépidité. On les voyait souvent accompagner les guerriers dans les combats, portant le casque et la cuirasse. Quelquefois même elles conduisaient des bandes armées, et on les appelait alors *sköldmör* (filles au bouclier).

le chancelier s'imagine qu'il doit saisir. Le roi s'y refusa. Mais, dit le chancelier qui sait fort bien d'où vient l'article, il y a attaque à la personne du roi, et... — Du tout, du tout, interrompit le roi; il n'y a d'attaqué qu'un auteur, par conséquent pas de délit, ni de saisie à ordonner. Laissons-les discuter; le public jugera. On ne peut qu'y gagner. »

En Norwége, ni l'autorité ni les citoyens ne jouissent des mêmes garanties, quant à la liberté de la presse, malgré tous les efforts de Charles XIV pour les leur assurer. L'article 100 de la constitution norvégienne, en consacrant cette liberté, se tait sur les moyens d'en réprimer les abus, et n'indique pas les lois d'après lesquelles ils pourront être jugés.

De ce système vicieux sont souvent résultés de graves inconvénients. Plusieurs écrivains norvégiens, à différentes reprises, abusèrent de la liberté d'écrire. L'armée fut insultée; plusieurs membres du storting, malgré leur caractère de représentants, se virent exposés aux mêmes outrages; l'union scandinave elle-même et les constitutions des deux royaumes furent attaquées avec violence.

Le gouvernement espérait que le temps calmerait enfin cette effervescence, qu'il attribuait avec raison à des influences étrangères, et ferma assez longtemps les yeux sur ces attaques imprudentes; mais les choses finirent par aller si loin, que le roi crut devoir s'occuper des moyens d'y mettre un terme. Il proposa, en 1818, une loi répressive des délits de la presse, et qui tendait à faire respecter l'inviolabilité de la constitution de chacun des deux peuples. Cette proposition fut considérée comme une modification du pacte fondamental, et fut traitée comme telle. Renouvelée au storting suivant, elle fut remise jusqu'à la rédaction d'un nouveau code criminel où les délits de la presse devaient être prévus, et qui, comme nous l'avons dit, depuis dix ans qu'il est annoncé, n'a pas encore été mis au jour, même en projet.

D'ailleurs, disait le storting pour

motiver ce rejet, il existe des lois répressives contre les libellistes. Mais il n'ajoutait pas que ces lois, appartenant à une époque où la Norwége était soumise à un gouvernement absolu, portaient des peines tellement rigoureuses qu'on ne pouvait songer à les appliquer, ce qui entraînait l'impunité des coupables et pouvait attirer sur le pays les fléaux les plus terribles, la guerre étrangère, la guerre civile, la ruine du crédit public.

Charles XIV, qui voyait bien que tous les écrits dont il se plaignait cachaient, sous un faux semblant de patriotisme, l'intention de détruire l'union scandinave, résolut de déployer une nouvelle énergie. Dans son dernier projet, il avait proposé l'établissement d'un jury, à l'instar de celui qui était en vigueur en Suède. La rareté des condamnations prononcées dans ce royaume pour de semblables délits, devait faire taire toutes les craintes que cette juridiction pouvait inspirer; mais le storting la repoussa comme incompatible avec les formes de procédure actuelle. Le roi vit alors qu'il fallait recourir à un autre moyen pour amener l'assemblée norvégienne à adopter une législation conforme au régime constitutionnel. Il fit donc remettre au storting, le 2 juin 1821, un message conçu en ces termes : « D'après la dernière « déclaration du storting, Sa Ma- « jesté envisage l'ordonnance sur la li- « berté de la presse, en date du 27 « septembre 1799, comme ayant pleine « et entière vigueur, et Sa Majesté la « sanctionne jusqu'à ce que le stor- « thing, d'accord avec le roi, ait adopté « une loi sur la répression de la licence « de la presse, qui donne le développe- « ment nécessaire à cette partie de la « législation de l'État. Mais afin de « rendre dans l'intervalle cette ordon- « nance plus analogue à l'esprit du « temps et de la constitution, le roi « propose au storting de faire statuer « sur les délits de la presse par un ju- « ry, en ne réservant aux tribunaux « que le droit d'appliquer les peines « portées dans l'ordonnance.

« De cette manière, une garantie de

« plus est offerte à la liberté des opinions; mais si le storthing ne la juge « point nécessaire, Sa Majesté croit « ne pas devoir insister une seconde « fois sur son adoption, et cela parce « que le droit de faire grâce lui est « toujours réservé par la constitution.

« L'ordonnance du 27 septembre 1799 « ne pouvant naturellement rien préciser de spécial sur les rapports entre « la Norwége et la Suède, Sa Majesté « entend que les articles 1, 2, 6, 7, « 10, 12 et 13 de ladite ordonnance « sont applicables à l'union entre les « deux royaumes. »

Ainsi le storthing, en se refusant à une sage mesure, avait lui-même fourni des armes au pouvoir, l'avait mis dans la nécessité de les accepter, toutes terribles qu'elles étaient, sauf à recourir au droit de grâce. Du reste, le but que le roi s'était proposé fut atteint. L'ordonnance de 1799 étant d'une excessive rigueur, les libellistes se ralentirent, et se turent même presque entièrement.

Depuis que la Suède jouit du gouvernement constitutionnel, l'importation des livres étrangers y est libre. Cette importation présente les résultats suivants : 100,000 fr. de livres français, 40,000 fr. de livres anglais, et 10,000 fr. de livres allemands.

ADMINISTRATION CIVILE.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE.

La Suède, pour l'administration civile, est partagée en vingt-cinq gouvernements (*län*), qui se divisent en districts, lesquels à leur tour se subdivisent en cantons (*hærad*) de quatre à douze paroisses. Les gouverneurs représentent nos préfets, mais avec des attributions beaucoup plus étendues, parce que leurs fonctions ne se bornent pas à l'administration civile; ils sont aussi chargés de la perception des impôts, de l'administration militaire, et même de quelques fonctions judiciaires.

Au-dessous des gouverneurs sont des fonctionnaires nommés *Kronofogde*, qui représentent nos sous-pré-

fets et administrent quatre ou cinq cantons. Ils sont aussi chargés de la recette des contributions qu'ils versent au trésorier du gouvernement (*ræntmästare*).

Dans chaque canton est un *lænsman* qui exécute les ordres du *kronofogde*. Ces employés sont à la fois maires, commissaires de police et même huis-siers, étant chargés d'exercer les poursuites et les saisies contre les contribuables en retard.

Les bourgmestres des villes remplissent des fonctions analogues à celles de nos maires, mais avec plus d'attributions. Dans quelques grandes villes, comme Norköping et Gothenbourg, il y a deux bourgmestres, l'un pour l'administration civile, l'autre pour la police et la justice.

Charles XIV, dès le commencement de son règne, avait été frappé de la confusion qui se faisait remarquer dans la délimitation du pouvoir judiciaire et du régime administratif. Il en résultait souvent des conflits qui nuisaient à l'expédition des affaires. Le roi s'est efforcé de faire cesser un état de choses aussi préjudiciable. Un comité a été chargé en 1819 de rédiger et de présenter le projet d'une nouvelle organisation des bureaux administratifs, en distinguant d'une manière précise les affaires qui doivent être du ressort de l'autorité judiciaire. Malheureusement cette réforme si désirable ne pourra s'opérer qu'avec le temps. La confusion des attributions dont on se plaint avec raison en Suède, est surtout sensible dans les campagnes, où l'autorité municipale et le pouvoir judiciaire sont exercés par un même magistrat, le bourgmestre.

Un autre vice du système administratif suédois, c'est que la centralisation y est poussée plus loin peut-être encore qu'en France. Les affaires les moins importantes arrivent jusqu'au roi en passant par une longue filière hiérarchique, et il en résulte que le prince est obligé de signer annuellement plus de douze mille expéditions, d'un intérêt purement local.

Du reste, les réformes s'opèrent

difficilement dans ce pays si attaché aux anciens usages; ainsi, le trafic provincial, connu sous le nom de *vénalité des emplois*, contre lequel Charles XIV avait prescrit des mesures rigoureuses aux gouverneurs dès l'année 1819, subsistait encore en 1831 dans plusieurs parties du royaume, malgré les défenses expresses du gouvernement. Le roi, en ordonnant formellement l'extinction de cette coutume indigne du XIX^e siècle, a rendu les gouverneurs responsables de l'exécution des mesures sévères qu'il a prises à cet égard.

TRAVAUX PUBLICS.

Depuis vingt-sept ans que la Suède s'est soustraite au joug d'un despotisme stupide, et qu'elle vit sous des princes amis des lois, jaloux de l'indépendance et de la prospérité nationale, les soins de l'administration ont constamment tendu à rendre la Scandinavie heureuse à l'intérieur et inattaquable au dehors. Tel est le but des nombreux et importants travaux exécutés depuis cette époque. Des ports creusés ou agrandis, des forteresses construites sur tous les endroits vulnérables, des canaux creusés, des routes ouvertes, des villes et des bourgs fondés, voilà ce qui a été fait pour le bien-être matériel du pays, en même temps que par d'autres mesures non moins sages on travaillait à accroître son bien-être intellectuel et moral.

Nous avons déjà parlé des grands travaux exécutés à Carlsrona, de la fondation de Warnäs, destiné à être le plus ferme rempart de la Suède. Là ne se sont pas arrêtés les bienfaits de Charles XIV. A cette création importante il faut encore ajouter la ville maritime de *Borgholm*, bâtie dans l'île d'Oland, en 1816; le bourg de *Morbilanga*, fondé dans la même île, en 1820; celui de *Motala*, sur le lac *Vettern*, en 1823; celui de *Ljengberg*, construit dans le gouvernement de Kronoberg; l'aqueduc construit en 1832, pour conduire les eaux potables à Carlsrona, qui en était privée; la

construction d'un grand nombre d'établissements hospitaliers; l'agrandissement de la bibliothèque d'Upsal, pour laquelle Charles XIV a donné trente mille florins de sa caisse particulière; enfin les améliorations utiles qu'a reçues l'université de Lund.

Ces monuments d'un règne pacifique et paternel suffiraient pour recommander le souvenir de ce roi à la postérité; mais il en est deux surtout qui, par leur importance et leurs dimensions gigantesques, doivent immortaliser à jamais le chef de la nouvelle dynastie suédoise. Je veux parler du canal de Gothie qui, en traversant le continent de la Suède dans sa plus grande largeur, de Söderköping à Gothenbourg, unit la Baltique à la mer du Nord, et de la route qui, franchissant les Alpes Scandinaves, met en communication les provinces septentrionales des deux royaumes unis.

Dès le douzième et le treizième siècle on reconnut en Suède les avantages que l'on retirerait pour le commerce de la navigation des eaux intérieures, et plus d'une fois depuis on s'occupa de ce moyen de favoriser l'industrie nationale. Pendant la longue période de dépendance et de troubles qui précéda le seizième siècle, aucun plan à cet égard ne paraît avoir été arrêté. Le grand homme qui, sorti des rangs de la noblesse suédoise, monta sur le trône en brisant le joug de l'étranger, fut le premier qui sut apprécier les avantages de cette grande entreprise nationale et qui en prépara l'exécution.

Gustave Wasa, dès son avènement, adopta le vaste projet que le célèbre évêque catholique de Linköping, Brask, avait conçu dès 1516. Le roi commença par fonder la ville de Lödöse, aujourd'hui Gothenbourg; il voulait créer au commerce, entre cette ville et Stockholm, une route directe, qui, en évitant le Sund, profiterait des lacs Wenern, Hjelmarn, Mälarn et autres moins grands. Ce fut encore dans cette intention que Gustave Wasa fit nettoyer et améliorer le port de Jönköping sur le lac *Wettern*, ville

déjà assez considérable à cette époque.

Eric XIV et Jean III firent dresser plusieurs plans de canalisations entre ces lacs, mais les troubles et les malheurs de leurs règnes en empêchèrent l'exécution. Charles IX, troisième de Gustave, s'occupa surtout de la communication entre le lac Wenern et la mer du Nord. Dans ce but, il fit creuser le canal de Carlsgraf, qui forme encore une partie essentielle de cette communication, et fit bâtir les villes de Mariestad et de Carlstad, sur les bords du Wenern.

Son fils, le grand Gustave-Adolphe, malgré les guerres continuelles où il se trouva engagé, ne perdit jamais de vue les immenses avantages que cette entreprise promettait à la Suède. Son projet était de conduire la ligne de communication directement à Stockholm, et en 1631, pendant la guerre qu'il soutenait en Allemagne, il ordonna l'exécution d'une jonction des lacs Hjelmarn et Mälarn, d'après un plan qu'il avait tracé lui-même. Cet ouvrage, appelé depuis canal d'Arboga, du nom d'une petite ville située sur le Mälarn, fut achevé, avec ses douze écluses, pendant la minorité de la reine Christine, et en 1635, des études furent entreprises sur la possibilité d'une jonction des lacs Wenern et Wetterern. Les ingénieurs, chargés de cet examen, indiquèrent à peu près la ligne le long de laquelle le canal traverse maintenant la partie la plus élevée du pays.

En 1640, quelques députés hollandais présentèrent au gouvernement le projet d'une canalisation à établir à travers tout le pays; mais on craignit de s'engager dans une entreprise trop gigantesque pour pouvoir être conduite à bien. A cette époque néanmoins, une écluse fut construite à Lilla-Edet, à cinq lieues de Gothenbourg, ce qui prolongeait de deux milles la partie praticable du fleuve de Gothie.

En 1691, Charles XI fit reconstruire d'une manière plus solide le canal d'Arboga, déjà fort délabré; il voulut aussi établir une communi-

cation directe du Hjelmarn au Wenern, mais des études répétées démontrèrent l'impossibilité de ce projet.

Son fils Charles XII, bien qu'engagé presque constamment dans des guerres étrangères, apprécia vivement encore que ses prédécesseurs l'utilité que la Suède pouvait retirer d'une navigation intérieure. Son célèbre ingénieur Polhem lui présenta un projet pour rendre navigables les cataractes de Trollhätta et pour ouvrir une communication, non-seulement du Trollhätta au Wenern, mais encore de ce lac à Norköping par le Wetterern, le Boren et le Roxen. On devait donner à ce canal les dimensions nécessaires pour le passage des grands bâtiments de commerce. Les difficultés n'arrêtèrent jamais le génie entreprenant de Charles XII; aussi le projet de Polhem fut-il adopté aussitôt que présenté, et mis immédiatement à exécution. Ce plan cependant annonce moins une profonde et véritable appréciation des travaux à exécuter, qu'un esprit hardi et entreprenant. Le plan de Polhem était, quant au Trollhätta, d'arrêter, au moyen de digues, les nombreuses chutes du fleuve, et de former ainsi un bassin pour la navigation entre les trois écluses qu'il proposait de percer dans la montagne granitique et de creuser à un abaissement de cent quatorze pieds.

D'après le traité que Polhem signa en 1718 avec le gouvernement, le canal de la mer du Nord à la Baltique devait être achevé en cinq ans; mais, cette même année, le roi fut tué, et l'entreprise abandonnée jusqu'en 1748. Elle fut alors reprise; mais il fut résolu cette fois de conduire le canal au Wenern, puis de ce lac au Wetterern, et de celui-ci à la ville de Söderköping, en conservant le plan de Polhem pour les travaux à exécuter entre la mer du Nord et le Wenern. Les principales écluses étaient achevées en 1755, et l'une d'entre elles, nommée l'écluse de Polhem, ayant cinquante-six pieds et demi de profondeur, a été percée dans le roc granitique, sur une longueur de huit cent soixante pieds, tout près

des cataractes. Mais le plus étonnant de tous ces travaux, une digue transversale destinée à faire monter le fleuve entier de trente-quatre pieds, pour former un bassin entre l'écluse de Polhem et l'écluse voisine, dont l'abaissement est aussi de trente-quatre pieds, se brisa en septembre 1755, mettant à sec les trois écluses, anéantissant en un instant l'ouvrage de plusieurs années, et prouvant ainsi que l'intrepide génie de Polhem s'était trompé dans ses calculs sur les résistances. Ce désastre produisit l'effet ordinaire des accidents de ce genre : la méfiance et le découragement. L'entreprise fut longtemps abandonnée, et il était réservé au grand ingénieur Daniel Thunberg de lui faire reprendre faveur.

Les docks de Carlscrona et les admirables écluses de Brinkebergskulle, par lesquelles, dès 1768, il avait remplacé les anciennes digues du canal de Carlsgraf, lui avaient acquis la confiance du gouvernement et de la nation.

En 1776, un canal fut creusé et une écluse construite au-dessous des cataractes de Trollhätta, à Akerström, où la navigation sur le fleuve de Gothie est interrompue par une chute.

Dès 1757, Thunberg avait proposé le plan d'un canal qui devait passer à côté des cataractes de Trollhätta, projet qui fut exécuté cinquante ans plus tard. Dans les années 1781-1784, il entreprit et acheva des études complètes sur la possibilité d'une jonction des deux mers, traçant dès lors, à peu d'exceptions près, la ligne qui a été suivie depuis. Thunberg voulait conduire à travers le pays un canal de dimensions beaucoup plus considérables que celui qui vient d'être achevé; mais, au moment où il achevait son travail, la Suède se trouva dans des conjonctures qui ne permirent pas d'en entreprendre l'exécution pendant le reste du règne de Gustave III.

Ainsi, durant un espace de trois siècles, la pensée de cette communication a occupé la nation et ses rois, excitant souvent d'énergiques efforts, mais plus souvent contrariée par des

revers. Les lumières, le commerce et la prospérité générale, ne s'étaient pas encore assez développés pour qu'une pareille entreprise pût réussir, et l'expérience atteste que les grands ouvrages entrepris dans des vues d'utilité publique bien calculées, mais devant le temps, commencent toujours par échouer.

Sous la régence du duc de Sudermanie, depuis Charles XIII, l'avantage immense et même l'urgent besoin d'une navigation intérieure de la Baltique à la mer du Nord était généralement compris et senti vivement. En 1793, une compagnie particulière se forma pour l'exécution du canal de Trollhätta d'après le plan de Thunberg, mais sur une échelle réduite. On voulait par là achever toute la communication de Gothenbourg au lac Wenern. Ces travaux furent commencés en 1795 et achevés en 1800.

En 1808, le grand projet de Thunberg fut ressuscité par le baron de Platen, alors capitaine de vaisseau, plus tard amiral, conseiller d'Etat, comte et gouverneur général de la Norvège, où il est mort en 1829. Dès 1806, il avait publié un traité sur l'utilité et la possibilité de cette entreprise. Le gouvernement ordonna des études approfondies qui furent dirigées par Platen, auquel on adjoignit un ingénieur anglais très-distingué, Christophe Telford, appelé en Suède pour ce travail. Platen adopta, à très-peu de chose près, les plans de feu Thunberg, et son rapport au roi éclaircit parfaitement toutes les opérations locales de cette grande entreprise.

En 1809, le nouveau plan fut présenté à la diète. La Suède sortait alors d'une révolution et se trouvait encore engagée dans une guerre malheureuse, et cependant les états généraux votèrent l'exécution de ce canal.

L'espace nous manque pour entrer ici dans tous les détails scientifiques des travaux gigantesques qu'il a fallu exécuter pour mener à bien une pareille entreprise (*). Disons seulement

(*) Ceux de nos lecteurs que de pareils

que pour son exécution il a fallu surmonter tous les obstacles, toutes les difficultés d'un terrain escarpé ou inégal, ouvrir par la mine des montagnes de granit et franchir des torrents impétueux. Les travaux ont été exécutés, à la manière des Romains, par les troupes suédoises, et dirigés d'après les meilleures méthodes usitées en Angleterre. On a apporté un soin extrême au choix des matériaux et à tous les détails de construction, afin d'assurer la solidité et la durée d'un monument consacré à la postérité. Les travaux dirigés par l'amiral Platen furent continués après sa mort par le baron de Sparre, général du génie, et le 26 septembre 1832 le canal fut ouvert à la navigation, en présence du roi Charles XIV.

L'étranger qui connaît les faibles ressources de la Suède reste frappé d'étonnement à la vue de ce grand monument national. Certes, il a fallu tout le dévouement qu'inspire le patriotisme pour entreprendre des travaux aussi dispendieux (*), et dont on ne pourra être indemnisé que dans un avenir éloigné. Du reste, dès à présent, la Suède en retire des avantages immenses. Par là, elle active son commerce intérieur, elle affranchit son pavillon marchand des dangers, des lenteurs et des frais de l'ancienne route, ainsi que du péage du Sund, et elle s'assure le transit du commerce de la Russie avec l'Angleterre et l'Amérique. D'un autre côté, elle facilite sa défense intérieure, et, à cet égard, il suffira de dire que Charles XIV a basé sur cette communication un vaste système défensif, qu'une grande forteresse centrale s'élève à Warnäs, point central de la ligne, et que désormais une route inaccessible aux flottes ennemies est ouverte à l'escadre de Stockholm

allant renforcer celle de Gothenbourg dans la mer du Nord, comme à l'escadre de Gothenbourg allant se réunir à celle de Stockholm dans la mer Baltique.

Le 26 septembre 1832, jour de l'ouverture du canal, des bâtimens de guerre venus de ces deux extrémités se sont rencontrés à Mem, et, en présence du roi, les salves de leur artillerie ont célébré la jonction des deux mers.

Il nous reste à parler d'un monument qui doit aussi avoir pour la Suède d'importants résultats, en ce qu'il facilite les communications des provinces méridionales des deux royaumes unis. Il s'agit de la route qui, traversant les Alpes norwégiennes du côté du Jämtland, conduit de Stockholm à Drontheim. Cette route magnifique, l'un des travaux les plus remarquables en ce genre, se prolonge dans une étendue de dix lieues à travers des précipices, des torrents et des gorges sinueuses, triomphant de tous les obstacles qu'opposait à l'industrie humaine une nature aussi sauvage que gigantesque. C'est le 30 août 1835, lors de son second voyage en Norwège, que Charles XIV a fait, au milieu des cris d'allégresse et de reconnaissance de toute la population, l'ouverture de cette route, dont les travaux ont été dirigés par l'intendant des ponts et chaussées Krogh, et par le capitaine du génie Tönder, qui, avec la permission du roi, ont donné à cet admirable monument le nom du souverain éclairé qui en a ordonné l'exécution; et ce nom, *Kong Carl-Johans klew* (montagne du roi Charles-Jean), gravé en lettres d'or sur le rocher, rappellera sans cesse à la postérité le nom du monarque dévoué auquel elle est redevable de ce bienfait.

détails intéresseraient, pourront consulter la *Notice sur les canaux de Trollhätta et de Gothie*, publiée à Stockholm en 1834.

(**) Ils ont coûté dix-huit millions de francs, somme très-considérable pour la Suède; douze millions ont été fournis par l'État et six par les actionnaires.

INSTITUTIONS MÉDICALES. — HÔPITAUX. —
SECOURS PUBLICS.

Au milieu des soins nombreux d'un gouvernement dont le but est constamment le bien général, Charles XIV n'a négligé aucune des mesures pro-

pres à assurer la santé publique, et la Suède lui doit en ce genre de nombreux établissements.

Un institut médical et chirurgical, fondé en 1815, à Stockholm, sous le nom d'Institut Carolin, a reçu, en 1822, une nouvelle extension. En 1833, le roi lui a alloué un supplément de fonds pour achats de livres, d'instruments et de diverses collections.

Dès l'année 1819, des mesures ont été prises pour former des chirurgiens habiles, et des fonds ont été faits pour leur donner la possibilité d'aller étudier leur art dans les pays étrangers.

En 1827, de nouvelles instructions ont été publiées pour les médecins des pauvres et pour les médecins municipaux de la capitale.

Dans quelques districts du royaume les secours de la science médicale ayant été jugés insuffisants, le roi a nommé, en 1829, dix médecins extraordinaires, qui devront résider à Helsingborg, à Sölvihsborg, à Wårnamo, en Smaland, à Alingsas, dans la paroisse de Wingaker en Sudermanie, à Sigtuna, à Ljusdal, à Helsingland, et à Hernösand, pour se porter de ces différents points sur tous ceux où leur présence sera nécessaire. Cette mesure a été étendue depuis à presque tous les gouvernements.

Une société de pharmacie a été instituée dans la capitale en 1831, le roi en a réglé les statuts.

Dès l'année 1816, le défaut de ressources pharmaceutiques s'étant fait sentir dans les paroisses rurales, et les curés qui, depuis le commencement du siècle, s'appliquent à l'étude de la médecine pendant leur séjour à l'université, manquaient des drogues nécessaires pour soigner leurs paroissiens malades. Le gouvernement, afin d'encourager la formation de dépôts de médicaments dans les paroisses, a fait publier un manuel pharmaceutique.

Un nouvel hôpital général a été, par ordre du roi, fondé à Stockholm, dans le faubourg du Sud. La même décision prescrit l'agrandissement de l'hôpital

de Kungsholmen, où trois cents malades peuvent être reçus désormais.

En 1832, un nouvel hôpital a été fondé dans la ville de Söderhamn, et le roi a fixé la somme nécessaire pour l'entretien de cet établissement.

En 1815, un hôpital destiné à recevoir les individus atteints de la maladie vénérienne a été organisé à Stockholm, et le roi a décidé que de semblables maisons seraient ouvertes dans les provinces qui n'en ont point encore.

Avant 1825, il n'existait pas d'établissements spéciaux pour le traitement des maladies mentales. Le roi ordonna à cette époque que des maisons centrales, destinées à recevoir les aliénés, seraient ouvertes à Malmö, à Vadsstena et à Upsal. En 1833, une maison de ce genre a été établie dans le voisinage de la capitale. De semblables établissements existent aujourd'hui à Vexjö, Nyköping, Gothenbourg, Westeras, Falun, Gefle, Hernosand et Wisby.

En 1817, des fonds ont été assignés au collège de santé pour être employés en cas d'épidémie.

Le cholera n'a pas épargné la Suède. Après avoir sévi en Angleterre, en France, en Allemagne, il envahit la péninsule scandinave en 1834, et y exerça de cruels ravages. Dans la petite ville de Jönköping le fléau emporta un habitant sur sept. Le roi ne négligea rien pour atténuer les effets de ce terrible fléau, ou pour adoucir les malheurs qu'il avait causés. Des fonds considérables furent faits pour venir au secours des nécessiteux. Les orphelins ont été recueillis, l'État s'est chargé de leur entretien et des dispositions ont été prises pour qu'il soit pourvu à l'éducation de tous ceux que les paroisses ne pourraient soutenir.

En 1812, un système régulier de vaccination a été établi dans chaque paroisse, et dix grands dépôts de vaccin ont été formés sur différents points du royaume. Une ordonnance de 1816 a prescrit que des récompenses seraient décernées à l'avenir aux médecins vacinateurs qui présenteraient les résultats les plus nombreux.

En 1812, l'hospice des enfants trouvés de Stockholm a reçu une nouvelle organisation, et en 1825, d'importantes améliorations ont été apportées à cet établissement.

Il existe à Stockholm deux maisons d'accouchement pour les femmes peu aisées ou pour celles qui désirent rester inconnues. Une école de sages femmes est attachée à chacun de ces établissements.

Le nombre des sages-femmes, successivement augmenté, s'élevait, à la fin de 1833, à plus de huit cents; une active surveillance est exercée sur leurs études et sur l'examen qui précède leur nomination. La plupart de ces matrones sont habiles à faire des opérations pour lesquelles on ne s'en rapportait précédemment qu'au talent des chirurgiens.

En 1827, fondation, à Stockholm, d'une société pour secourir les mères pauvres qui veillent à la sante et à l'éducation morale de leurs enfants.

La récolte ayant été mauvaise en 1825, le roi a fait remettre aux gouverneurs des provinces où la disette s'était fait ressentir, des sommes considérables, avec ordre de les employer en achats de grains destinés aux plus nécessiteux. Quatre années de suite ayant été mauvaises dans plusieurs provinces, et notamment dans les provinces occidentales, Charles XIV leur a fait distribuer des secours qui s'élevaient, en 1833, à plus de un million cinq cent quatre-vingt mille rixdalers.

Cependant, ayant reconnu que les secours en argent accordés dans les années de disette, ne pouvaient remédier que tardivement à ce fléau, il jugea qu'il était plus prudent de le prévenir en formant des réserves de grains sur tous les points où la disette peut être à craindre. Cette mesure, mise à exécution depuis quelques années, présentait pour résultat, en 1834, neuf cent quatre-vingt-neuf magasins, renfermant environ cent soixante-quatre mille cent soixante-trois tonneaux de grains, et pouvant disposer en outre d'une somme de soixante-

sept mille six cent quarante-huit rixdalers pour augmenter au besoin ces approvisionnements.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

En Suède, l'enseignement est libre; quiconque fournit à l'autorité du lieu des garanties morales, peut, à son gré, former un établissement pour l'éducation de la jeunesse.

La Suède est l'un des pays de l'Europe où l'instruction élémentaire est le plus répandue. Depuis un siècle, on n'y rencontre plus un seul individu qui ne sache lire, et presque tous les Suédois savent écrire et compter. Cet avantage est dû à deux lois, l'une de Jean III (1574), qui décréta que tout gentilhomme qui ne saurait pas lire perdrait sa noblesse, et l'autre de Charles XI (1584), qui ne permet aux curés d'admettre les enfants à la première communion que lorsqu'ils savent parfaitement lire, et que par conséquent ils sont en état de bien comprendre le catéchisme. Ces deux ordonnances, dont la dernière est encore en vigueur, expliquent peut-être pourquoi la noblesse suédoise acquit une si grande réputation dans le seizième et le dix-septième siècle, et pourquoi les paysans suédois sont les plus éclairés et les plus religieux de l'Europe.

1^o *Enseignement primaire.* Le comité d'instruction publique, constitué en 1825 par ordre de Charles XIV, a arrêté les principes suivants, relativement à l'enseignement primaire :

Dans toutes les paroisses, autant que les circonstances le permettront, des écoles populaires seront établies. On y enseignera la lecture, l'écriture, la grammaire suédoise, le catéchisme, l'histoire sainte, le chant religieux, la gymnastique, la natation. Les élèves y apprendront en outre, d'une manière succincte, l'histoire nationale, la géographie, et particulièrement celle de la Suède; il leur sera fait un exposé sommaire des constitutions qui régissent les deux royaumes de Suède et de Norwège, de la situation des deux pays, de leurs productions naturelles.

Ces principes ont été mis sur-le-champ en pratique; et il n'est guère de paroisse aujourd'hui qui n'ait une école exactement fréquentée par tous les enfants du lieu, et où les différentes branches d'enseignement indiquées plus haut ne soient en vigueur. Dans quelques-unes même, on donne en outre aux élèves des notions de dessin linéaire.

Si l'on excepte les paroisses qui ont des fondations particulières pour l'entretien de leur école, ou qui s'imposent à cet effet, le salaire du maître dans les écoles paroissiales consiste en contributions volontaires, ou autres gratifications accidentelles. Les maîtres sont en général nommés par l'évêque du diocèse; quelquefois aussi ils le sont par les paroissiens ou par les fondateurs des écoles.

Aucune méthode spéciale n'est prescrite pour ces établissements; seulement l'enseignement mutuel a été plus particulièrement encouragé que tous les autres; et une école normale, ayant pour but de propager ce mode d'enseignement, a été fondée à Stockholm.

Toutes les écoles qui ne sont pas sous l'inspection des paroisses, par exemple celles des mines, des forges, des manufactures, sont tenues de suivre la direction donnée par le consistoire ou par le curé.

2^o *Instruction secondaire.* L'organisation de l'instruction secondaire est à peu près la même en Suède qu'en Allemagne. Les établissements où la jeunesse reçoit cette instruction sont les écoles préparatoires (*apologist-skolor*), qui préparent les enfants aux professions industrielles; les écoles supérieures (*laerdomsskolor*), qu'on peut comparer à nos collèges communaux, et enfin les gymnases, qui répondent à peu près à nos collèges d'externes.

Dans les écoles supérieures et dans les gymnases, l'enseignement est ainsi divisé :

I. *Connaissances positives* : 1^o catéchisme, histoire sacrée et théologie; 2^o géographie, histoire générale et statistique; 3^o géométrie; 4^o éléments

de physique, de chimie et d'histoire naturelle.

II. *Philologie* : 5^o langue suédoise, son histoire et sa littérature; 6^o latin; 7^o grec; 8^o hébreu; 9^o français; 10^o allemand; 11^o anglais.

III. *Arts*. 12^o calligraphie; 13^o dessin; 14^o exercices gymnastiques; 15^o chant religieux et musique.

16^o Philosophie, éléments d'anthropologie et de logique; notions de grammaire générale et d'histoire littéraire.

Les gymnases ont ordinairement six à sept professeurs; les écoles supérieures, de trois à six, subordonnés dans ces deux genres d'établissements à un recteur. Quelques-uns de ces établissements sont richement dotés par des particuliers ou par l'État. Des bourses y sont distribuées annuellement aux élèves qui se distinguent.

Le montant des appointements des professeurs dépend en général du prix des grains qui est fixé chaque année.

Chaque évêque, en qualité d'*éphore*, a l'inspection des écoles supérieures de son diocèse.

Il existe aussi en Suède quelques institutions particulières. Stockholm en possède plusieurs bien organisées.

3^o *Enseignement supérieur. Universités.* Des deux universités suédoises, celle d'Upsal et celle de Lund, la première est incontestablement la plus importante, puisque sa population est à celle de la seconde dans le rapport de cinq à deux.

L'université d'Upsal est la plus célèbre de tout le Nord; elle doit son origine à Sten-Sture, l'ancien régent ou administrateur du royaume, qui la fonda en 1476, à l'imitation de l'université de Paris, alors très-célèbre (*). Dissoute en 1583 par suite de l'influence des jésuites qui firent créer une nouvelle académie à Stockholm, elle fut rétablie en 1598. Gustave Wasa, qui y avait reçu son éducation, lui accorda des privilèges et des encouragements de toute espèce, et Gustave-Adolphe la reconstitua et la dota de tous les biens patrimoniaux

(*) Voyez p. 39, col. 1.

des Wasa. C'est surtout depuis cette époque qu'elle a jeté un si grand éclat dans le monde savant. Christine se montra très-favorable à l'université suédoise et en prit un soin particulier; mais les constitutions qui servent de règle à cet établissement, et qui constatent ses immunités et ses prérogatives, ne datent que de 1655 : c'est dire qu'elle les dut à Charles-Gustave.

Un chancelier est à la tête de l'université. Le prince royal est revêtu de cette éminente fonction, dont l'étendue de ses connaissances le rend parfaitement digne. La nomination du chancelier est faite par le roi. L'archevêque d'Upsal est de droit vice-chancelier.

L'enseignement se partage entre vingt-quatre professeurs, dont :

Cinq pour la faculté de théologie;

Deux pour la jurisprudence : l'un pour la jurisprudence civile et commerciale, et l'autre pour le droit romain et national;

Cinq pour la médecine, dont trois pour la médecine théorique et pratique, un pour l'anatomie chirurgicale, et un pour la botanique démonstrative;

Quatorze professeurs de la faculté de philosophie, savoir : éloquence, histoire, littérature, mathématiques, économie politique, chimie, botanique, logique, métaphysique, langue grecque et langues orientales.

Chaque professeur doit donner quatre leçons d'une heure par semaine, excepté pendant le temps des vacances, qui durent en tout quatre mois et demi, savoir : six semaines d'hiver et trois mois d'été.

Parmi les professeurs actuels les plus célèbres à l'étranger, sont Afzelius, Wahlenberg, Svanberg, Gejer, Fries et Nilsson.

Les professeurs sont nommés par le roi, sur une liste de trois candidats remise au chancelier par le consistoire de l'université, après un concours préalable.

Les honoraires des professeurs, quoique peu considérables en apparence, sont cependant fort avantageux;

leurs traitements fixes ne dépassent guère trois mille francs, mais ils donnent des leçons particulières à la plupart de leurs élèves, et les rétributions qu'ils en reçoivent contribuent à leur assurer une existence très-honorable. Le professeur d'économie politique, Olof Kolmodin, est le seul qui jouisse du logement gratuit. Cette faveur lui est accordée par suite d'un legs institué par Skytte, sénateur et chancelier de l'université, que l'on suppose avoir été frère naturel de Gustave-Adolphe. Lorsque les professeurs ont rempli leurs fonctions pendant un certain nombre d'années, ils sont admis à jouir d'une pension de retraite qui, après trente ans d'exercice, est égale à leur traitement intégral.

A chaque faculté sont attachés un certain nombre d'*adjoints*, nommés par le chancelier sur la présentation de la faculté. Ils ont le droit de faire des cours particuliers, qu'on appelle *collèges*, et remplacent les professeurs en cas de maladie ou d'absence. Ils doivent aussi s'occuper des élèves nouvellement inscrits qui ne sont point encore en état de suivre les cours publics.

Indépendamment des professeurs et des *adjoints*, le corps enseignant de l'université comprend encore un certain nombre de maîtres qui, sous le nom de *docentes*, ont la permission de donner des leçons, et de se préparer ainsi des titres à une position plus élevée. Ils doivent, avant d'être revêtus de ce titre, soutenir une thèse de leur composition.

L'université possède encore deux maîtres de langues, l'un pour le français, l'autre pour l'allemand; un maître de dessin, et un maître de musique. En outre, elle a sa bibliothèque et son imprimerie particulières, son libraire, un manège, une salle d'armes et une salle de danse.

Tous les étudiants, à l'exception de la noblesse qui fait corps à part, sont partagés en différentes nations, qui portent les noms des provinces d'où ils viennent. Chacune de ces nations a un inspecteur qui, choisi par elle entre les

professeurs, veille sur les mœurs et les études de ses subordonnés, et les exerce de temps à autre à discuter sous sa direction. Chaque nation a en outre son curateur et ses anciens, chargés de maintenir l'ordre et de diriger les études.

Le nombre des élèves a toujours été croissant. Sous Gustave-Adolphe, il n'était que de cent cinquante; en 1780, il s'était élevé à trois cents; en 1800, à cinq cents; il était, en 1830, de quatorze cent cinquante-trois, dont huit cent quarante-quatre présents. Les étudiants vivent séparément chez les habitants, où ils se mettent en pension, ou bien ils prennent leurs repas à des espèces de tables d'hôte. Le soir, ils se rassemblent dans des clubs composés généralement des étudiants de la même province.

Pour être admis à l'université, il faut, au sortir du gymnase, subir un examen qui, depuis 1831, a été rendu beaucoup plus sévère; aussi, depuis cette époque, le nombre des étudiants a-t-il sensiblement diminué.

Les classes opulentes de la noblesse et de la haute bourgeoisie ne sont pas les seules qui jouissent des avantages d'une éducation libérale; l'instruction s'est également propagée parmi les classes moyennes, et a pénétré jusqu'à celle des paysans. Sur à peu près quatorze cent cinquante étudiants qui fréquentent l'université d'Upsal, environ cent cinquante appartiennent à la noblesse, trois cent cinquante au clergé, deux cent cinquante à la bourgeoisie, deux cent trente à la classe des paysans, trois cent vingt à celle des employés, et deux cents à cette partie distinguée de la nation (les *standspersoner* (*), qui, comme les *capacités* de la France, forment une classe de parias politiques. A l'université de Lund en Scanie, on remarque que le nombre des enfants de cultivateurs est en proportion beaucoup plus considérable qu'à Upsal. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en Suède les diverses classes de la population participent aux bienfaits de l'instruc-

tion plus généralement que dans beaucoup de pays de l'Europe plus riches et plus favorisés de la nature. Les étudiants les plus pauvres, et en même temps les plus distingués, reçoivent un secours annuel sous le titre de *stipendium*. Ce secours est prélevé, soit sur les fonds de la couronne, soit sur les revenus de certaines fondations particulières : *stipendia magnatum*.

L'académie a une garde à elle, distincte de celle de la ville, et qui est chargée de veiller au maintien de la tranquillité publique.

La police des étudiants appartient exclusivement à l'université, d'après ses antiques privilèges. Les professeurs réunis forment, quand le cas l'exige, une cour de justice, qui se divise en deux sections, l'une d'instance, l'autre d'appel. La première est présidée par le pro-recteur, l'autre par le recteur. Toutes les contestations qui s'élèvent entre les étudiants, et tous les délits qu'ils peuvent commettre, comme, en général, toutes les affaires de l'académie, sont du ressort de ce tribunal, qui prend le titre de *consistoire*. Le condamné peut en appeler au chancelier, et, dans des cas graves, au roi.

La charge de recteur est ambulatoire. Tous les six mois, il est élu sous les auspices du chancelier de l'université, en suivant l'ordre des facultés, à commencer par celle de théologie. Pour être éligible, il faut avoir deux ans d'emploi comme professeur. Le recteur est chargé d'une surveillance générale et d'une sorte de magistrature conciliatrice. Il veille à l'exécution des arrêts du consistoire, fait rentrer les amendes, et est dépositaire de l'une des clefs des archives, de la caisse et de la prison. Chargé de soins nombreux et continuels, il est dispensé de tout enseignement pendant la durée de ses fonctions. Il ne peut s'absenter plus de huit jours dans le cours de l'année scolaire, ni plus de quinze durant les vacances. Il est alors suppléé par le pro-recteur. La personne du recteur est sacrée et inviolable. Son installation se fait dans l'église cathédrale, avec une grande solennité,

(*) Voyez p. 414, col. 2.

et lorsqu'il dépose ses fonctions, il prononce un discours d'apparat.

Après le recteur vient le doyen de chaque faculté, dont les fonctions sont aussi ambulatoires et ne durent également que six mois. Il est chargé de diriger les études de la faculté, de faire au consistoire tous les rapports qui le concernent, d'examiner les thèses, d'y apposer son approbation ou son improbation.

C'est au chancelier qu'il appartient de décerner les honneurs académiques, qui sont au nombre de deux : le doctorat et la maîtrise ès arts (*doctores et magistri philosophiæ*). Il y a des docteurs pour la théologie, la jurisprudence, la médecine et la philosophie. Ces derniers portent aussi le titre de maîtres ès arts. C'est le roi qui nomme les docteurs en théologie. Le nombre des maîtres ès arts est limité à 75, et la décision royale de 1831, dont j'ai déjà parlé, a rendu fort difficiles les trois épreuves successives que les candidats subissent (*pro exercitio, examen rigorosum, pro gradu*). Les facultés peuvent cependant avec la permission du roi accorder le brevet de docteurs à des savants d'une érudition célèbre, sans qu'ils soient tenus de passer par ces épreuves; mais de telles faveurs sont rares. Du reste, quiconque quitte l'université pour entrer dans les fonctions publiques, de quel que genre qu'elles soient, est tenu de subir un examen préalable. Ces examens sont publics et ont lieu deux fois l'an.

Les bâtimens de l'université sont considérables; mais je renvoie, pour en parler, à la description que je donnerai plus tard de la ville d'Upsal.

L'université de Lund, fondée en 1666 par Charles IX, pour retenir la jeunesse scanienne, qui, jusque-là, avait fréquenté l'université de Copenhague, a une organisation analogue à celle de l'université d'Upsal, et a, comme elle, le prince royal pour chancelier. Elle doit des améliorations nombreuses et des agrandissemens considérables à la protection du roi régnant, qui vient, tout récemment encore (octobre 1837),

de la visiter, et d'y signaler sa présence par de nouveaux bienfaits.

ADMINISTRATION RELIGIEUSE, CULTE.

Le christianisme, comme on l'a vu plus haut, n'a été introduit en Suède que vers l'an 830 de notre ère (*). Pour célébrer cette époque mémorable, Charles XIV, en 1830, ordonna un jubilé solennel. A cet anniversaire se rattachait aussi l'adoption, par le clergé suédois, de la confession d'Augsbourg en 1530, et sa participation à la grande lutte soutenue en 1630 sur le sol allemand pour le maintien de la foi protestante.

La religion de l'État est, comme le dit la constitution, *la pure doctrine évangélique telle qu'elle est interprétée dans la confession d'Augsbourg et qu'elle a été recue par le décret du synode d'Upsal de l'année 1593*. Un seul point essentiel dans lequel elle diffère du luthéranisme, c'est qu'elle admet la hiérarchie ecclésiastique, et que cette hiérarchie aboutit au roi. Ainsi la Suède a un archevêque, celui d'Upsal, et onze évêques, qui sont nommés par le roi, sur une liste de trois candidats présentée, pour l'archevêque, par le clergé du royaume, et pour les évêques, par les curés du diocèse. Bien plus, les cures royales elles-mêmes, c'est-à-dire celles des villes et de quelques communes, sont à la nomination du roi. Pour les seules cures consistoriales, les paroisses ont le droit d'élection, et c'est la voix du peuple qui décide entre les candidats. Quelques cures sont à la nomination des propriétaires de certains fiefs.

Les affaires de la religion ont été pour les deux derniers souverains de la Suède l'objet d'une constante sollicitude. Afin de faire disparaître le schisme qui s'était manifesté dans quelques diocèses, Charles XIII, en 1811, chargea un comité de rédiger un nouveau psautier. La même année, un

(*) En 1834 le roi a accordé les fonds nécessaires pour élever dans l'île de Björkå un monument à la mémoire d'Anschaire (Angarius), qui introduisit le christianisme en Suède.

nouveau rituel fut publié par ordre du roi, et, peu de temps après, une ordonnance régla les dispositions à observer pour les examens religieux.

En 1824, une divergence d'opinions s'étant manifestée au sujet d'un nouveau livre d'évangiles rédigé par un comité ecclésiastique, le roi décida que l'on continuerait à se servir de l'ancien jusqu'à nouvel ordre.

La législation ecclésiastique réclamait depuis longtemps une révision qui la mit en harmonie avec les progrès de l'esprit humain. Le roi, pour appeler l'attention du clergé sur ce point, ordonna, en 1813, la publication des lois et ordonnances en vigueur qui modifient ou expliquent le code ecclésiastique de 1686. Plus tard, en 1823, une ordonnance royale chargea trois ecclésiastiques versés dans la jurisprudence cléricale de reviser les lois et ordonnances ecclésiastiques, et de présenter un projet sur les améliorations dont elle était susceptible. Après un travail de dix ans, cette commission a présenté, en 1833, un projet de code ecclésiastique. Mais les consistoires ayant adressé au roi un grand nombre d'observations contre ce travail, ce prince les a remises à la commission, en lui prescrivant de dresser, avant tout, un recueil complet des arrêts et résolutions d'après lesquels les changements dans les lois religieuses ont été déterminés, et de rédiger ensuite le code en question, de manière à ce que tout ce qui concerne la discipline soit séparé de la loi ecclésiastique proprement dite.

Néanmoins, quelques réformes importantes ont été opérées. Ainsi un ancien usage voulait que les conseils d'administration des églises pussent, en expiation de certains délits jugés par elle, infliger la peine de l'exposition à la porte du temple. Cette pénalité ecclésiastique ne pouvait être maintenue sous le régime constitutionnel, où l'on ne reconnaît qu'à la loi civile le droit de punir les citoyens. Le roi, en 1831, prononça l'abolition de cette peine.

Le clergé jouit en Suède d'une exis-

tence honorable et d'une grande aisance. Le revenu de l'archevêque d'Upsal et celui des évêques se composent de leurs *bostellen*, ou propriétés affectées à leur entretien. Ils prélèvent en outre la dîme sur les habitants de quatre ou cinq paroisses situées dans le voisinage de la résidence épiscopale, et cette dîme est désignée sous le nom de *prébende*. Quoique curés de ces paroisses, les prélats y exercent rarement les fonctions curiales, et se font remplacer par des vicaires. La totalité des revenus de l'archevêque d'Upsal n'excède pas vingt mille francs. Le plus riche des évêchés, celui de Linköping, peut rapporter quatorze mille francs, et le plus pauvre, celui d'Hernösand, environ six mille francs.

« Les curés, à Stockholm, reçoivent du gouvernement de modiques honoraires; le surplus de leur traitement dépend de la générosité de leurs paroissiens, et il paraît que, sous ce rapport, ils n'ont pas beaucoup à s'en plaindre. Il y a cependant peu de convenance dans la manière dont ils opèrent la perception de cette partie de leurs revenus. D'abord le casuel n'est fixé par aucun tarif: la quotité en est abandonnée à la discrétion des paroissiens; pour le surplus, voici comment on procède: dans le premier mois de chaque année, le chantre de l'église parcourt successivement toutes les maisons de sa paroisse; il est porteur d'un registre qu'il présente, et sur lequel chaque habitant inscrit la somme qu'il consent à payer pendant l'année pour l'entretien du curé, et ensuite séparément pour celui du vicaire et du chantre. Il y a dans cette manière de solliciter une juste rémunération quelque chose de dégradant pour le caractère sacerdotal; néanmoins, il paraît que les curés ne s'en trouvent pas trop mal, car, par ce moyen, ils parviennent à se former un revenu qui varie de six à dix mille francs, et celui du curé de la cathédrale s'élève au double de cette somme.

« Le revenu des curés de campagne se compose de leurs *bostelles*, qui forment leurs presbytères; du casuel,

toujours payé volontairement, et enfin du produit de la dîme, qui se prélève uniquement sur les céréales, les autres productions de la terre en étant exemptes. Les presbytères sont entretenus avec un soin remarquable; les curés ne négligent rien pour la culture de leurs terres: ils y vivent avec leur famille, ordinairement nombreuse, et y vieillissent entourés des respects des habitants. Cette douce et paisible existence attire dans cet état une foule de jeunes gens qui, en sortant d'achever leurs études, embrassent cette carrière. Après la mort d'un curé, sa veuve peut, si elle le désire, résider pendant deux ans au presbytère; et les habitants regardent ordinairement comme un devoir sacré de la soigner, de manière au moins à la préserver des nécessités les plus absolues; mais elle doit ensuite pourvoir elle-même à ses besoins. Cet avenir serait bien désolant, et peu de femmes se décideraient, avec une aussi triste perspective, à unir leur sort à celui d'un ecclésiastique. Aussi la plupart des jeunes curés, qui ont calculé les avantages et les inconvénients de leur position, se gardent bien de s'engager légèrement dans les liens du mariage, et, avant de rechercher la main d'une femme, ils ont bien soin de s'assurer qu'elle possède des moyens suffisants pour garantir l'avenir de leurs enfants. Lorsqu'ils ont une fortune indépendante du revenu de leur cure, alors c'est différent; ils peuvent se marier comme ils le veulent, il n'y a plus d'inconvénients; mais si ni l'une ni l'autre de ces conditions ne se rencontrent, il n'y a pas à balancer: le curé doit chercher, par la plus sévère économie, à conserver quelques ressources à sa famille. Au résumé, les ecclésiastiques font ordinairement de fort bons mariages; une vie tranquille et le presbytère, de la considération et les dîmes, du respect et le casuel, tout cela promet des jours heureux, une existence très-sortable.

« Il y a des cures de campagne dont le revenu est beaucoup plus considérable que celui des évêchés: quelques paroisses de la belle province d'Ostrogothie payent

à leurs curés plus de quatorze mille francs par an. La cure de Vingaker, en Sudermanie, rapporte douze mille francs. Cependant le terme moyen du produit des cures de campagne est évalué entre seize cents et deux mille quatre cents francs (*). »

Le roi s'est efforcé de faire disparaître cette inégalité, par une répartition plus judicieuse des biens ecclésiastiques, soit en apportant quelques changements dans la délimitation de certaines cures, soit en faisant intervenir le gouvernement dans les démêlés entre les paroisses et leurs pasteurs, au sujet de l'acquittement des dîmes et autres droits ecclésiastiques.

Les ecclésiastiques chargés de la direction des paroisses ne sont pas les seuls qui excitent la sollicitude du gouvernement. Une décision royale de 1830 statue que les prédicateurs des prisons de Stockholm et de Carlserona, ainsi que ceux des hôpitaux de Malmö, de Wadstena et d'Upsal, sont admis à faire valoir comme doubles les années pendant lesquelles ils auront été chargés de ce service. Mais les prédicateurs des autres prisons, dont les devoirs sont moins pénibles, ne pourront faire admettre chaque année de service que pour dix-huit mois.

L'année suivante, les ecclésiastiques remplissant les fonctions d'instituteurs adjoints dans les écoles publiques, ont été admis à la même faveur que les prédicateurs de Stockholm et de Carlserona, en récompense des fonctions laborieuses qu'ils ont à exercer.

Du reste, des garanties sont prises pour que les fonctions ecclésiastiques soient remplies par des hommes dignes par leur caractère et par leurs connaissances d'une aussi importante mission. Une circulaire du gouvernement, adressée, en 1813, aux consistoires, a réglé le mode d'examen des citoyens qui entrent dans les ordres, et des ecclésiastiques déjà ordinés qui sollicitent des cures.

Aux termes d'un décret royal de 1820, nul ne peut entrer dans les ordres sa-

(*) Daumont, Voyage en Suède.

crés avant l'âge de vingt-trois ans. Par cette sage mesure, les ministres du culte, avant de commencer leur apostolat, ont appris à connaître et à pratiquer les devoirs de citoyen.

Une circulaire du roi, adressée, en 1824, aux consistoires, leur prescrit de veiller scrupuleusement à ce que les membres du clergé remplissent leurs devoirs avec exactitude.

D'après un rapport du comité d'instruction publique, le roi étant autorisé à croire que l'érudition des jeunes gens destinés à la prêtrise manquait quelquefois de profondeur, par suite du système d'enseignement qui leur était appliqué, a décidé, en 1831, que certains changements seraient apportés aux réglemens en vigueur dans les universités; et, pour donner à ces améliorations toute l'extension désirable, il a décrété que le nombre des chaires théologiques à l'université de Lund serait, à l'avenir, égal à celui des chaires du même genre à l'université d'Upsal.

Le gouvernement suédois n'a également négligé aucune des mesures propres à favoriser la propagation du christianisme dans les provinces septentrionales des deux royaumes. En 1815, l'établissement d'une société biblique a été autorisé à Stockholm, et le roi lui a accordé le règlement qu'elle désirait.

En 1825, le roi a publié une instruction relative aux inspections annuelles qui doivent être faites chaque année en Laponie, pour y observer les progrès du christianisme. Un règlement a été établi à la même époque pour l'administration des fonds alloués aux églises de la Laponie, et pour faciliter l'enseignement religieux dans cette contrée; enfin Charles XIV a ordonné, en 1826, que le catéchisme suédois fût traduit en lapon.

C'est également dans le but de propager l'instruction religieuse que le roi a fait construire deux chapelles sur la frontière du Vermland et de la Norvège, afin de faire jouir du service divin les paysans finlandais qui habitent cette frontière. Des fonds ont été

faits pour l'établissement d'une école, et le catéchisme suédois a été traduit en finlandais pour être enseigné dans cet établissement.

La liberté des cultes existe en Suède, avec cette restriction que nul ne peut obtenir même le plus mince emploi s'il ne professe le culte luthérien. Ce n'est que depuis 1781 que l'exercice de la religion catholique a été autorisé. Le nombre des personnes qui appartiennent à ce culte n'excède pas 1800. Ce sont, pour la plupart, des étrangers allemands, français et italiens; il n'y a parmi eux aucun Suédois. On en compte 869 à Stockholm, 329 à Gothembourg; le surplus est réparti dans le reste de la Suède. La reine et la princesse royale professent publiquement la religion catholique, et elles ont à Stockholm une chapelle desservie par un vicaire apostolique.

Les juifs ne sont admis en Suède que depuis cinquante ans. Ils ont maintenant des synagogues à Stockholm, à Gothembourg, à Norköping, et à Carlskrona. Leur nombre n'est que de 867 dans la première de ces villes, de 156 dans la seconde, et de 100 environ dans chacune des deux autres.

FINANCES.

En Suède, la banque, qui date de l'année 1557, est entièrement indépendante du roi, mais soumise à la surveillance d'une commission nommée par la diète et choisie parmi ses membres. Durant les sessions, un comité secret vérifie toutes les opérations. La banque tient en dépôt les recettes de l'Etat, et émet en son propre nom le papier-monnaie; souvent elle prête à l'agriculture ou au commerce, à raison seulement de trois pour cent.

Les revenus ordinaires de la Suède se composent principalement de l'impôt foncier, et des dîmes établies sur l'agriculture, les mines, les forges, etc.; enfin d'une capitation de 1 fr. 83 cent. (44 schellings) payée par tous les individus de dix-sept à soixante ans. Les sexagénaires qui ont plus de 200 fr. de revenu y sont même as-

treints. La capitation des femmes est moitié de celle des hommes. Le total de ces revenus est de 3,950,000 rixdales banco.

Les revenus extraordinaires soumis aux votes de chaque diète, s'élèvent à 3,310,000 rixdales, savoir : douanes, 2,200,000 rixdales, postes, 250,000, papier timbré, 300,000, eau-de-vie, 560,000.

Comme ces revenus seraient insuffisants, chaque diète vote une subvention complémentaire (*bevilling*), qui est formée au moyen d'une taxation annuelle d'environ cinq pour cent de tout revenu net, provenant des propriétés immobilières et mobilières. Les traitements des fonctionnaires publics et celui des officiers de l'armée y sont même soumis. Cet impôt, qui s'élève à 2,300,000 rixdales, est réparti par les députés des quatre ordres, choisis dans chaque district de répartition.

Outre ces impôts, dont le montant est de 9,560,000 rixdales, il y a encore des prestations en nature qui pèsent principalement sur les propriétaires des terres (*): c'est l'entretien des milices, évalué en espèces à 2,683,000 rixdales; celui du clergé, à 2,758,000; celui des pauvres, 471,000; le transport des dépêches, 683,000; enfin diverses autres corvées dont l'estimation peut être de 960,000.

Tous ces impôts peuvent s'élever à 34 ou 36 millions de fr.; c'est-à-dire environ 11 fr. par tête. On paye par tête, en France, 32 fr.; en Angle-

(*) Il y a pour ainsi dire deux classes de propriétés foncières. Les terres qui ont fait partie autrefois des domaines de la couronne et qui ont été vendues à condition d'une redevance annuelle payent seules l'impôt foncier, consistant encore aujourd'hui dans cette redevance qui est restée invariable. Mais l'inégalité entre ces deux espèces de biens-fonds est effacée par le *bevilling*; c'est-à-dire, que la répartition de cet impôt est faite de telle sorte qu'un bien-fonds grevé d'un fort impôt foncier, paye d'autant moins en subvention complémentaire et extraordinaire, et *vice versa*.

terre, 56 fr. La valeur de toutes les propriétés de la Suède étant évaluée à 757 millions, d'un revenu annuel de 162 millions de fr., l'impôt fixé à 40 millions est encore la dix-neuvième partie du capital; en France, il est $\frac{1}{16}$; en Angleterre, $\frac{1}{30}$; le capital de l'une étant de 26,056,000,000, le produit 6,400,000,000, et l'impôt 1 milliard; le capital de l'autre étant 65,644,000,000, le produit 11,500,000,000, et l'impôt 1,260,000,000.

Ce sont les baillis de districts qui font la levée des impôts; mais il y a des receveurs particuliers pour les douanes, la poste et le papier timbré.

Les frais de perception s'élèvent, pour les contributions directes, à environ cinq pour cent, ceux des douanes à seize pour cent de recettes brutes, et vingt pour cent de revenu net.

BUDGET DES DÉPENSES.

Administrations civiles.....	3,052,630
Armée de terre.....	3,249,524
— mer.....	1,201,027
Clergé et instruction.....	512,668
Beaux-arts.....	17,080
Secours et charité.....	117,197
Pensions.....	83,000
Dépenses générales et extraordinaires.....	554,657
Agriculture, commerce.....	134,348
Traitements de retraite.....	286,098
TOTAL.....	8,228,227

A cette somme, il faut ajouter la liste civile du roi de 420,000 rixdales, celle du prince royal de 150,000, et une rente de 200,000 rixdales que l'État doit à Charles XIV pour les fonds qu'il employa à libérer la Suède du poids de la dette étrangère.

L'administration du trésor effectue ses paiements par des mandats sur la banque pour les dépenses générales. Pour les dépenses locales, il y a dans chaque province une caisse qui reçoit les contributions de la province, et on paye les dépenses sur des ordonnances du trésor, qui reçoit l'excédant ou comble le déficit des caisses provinciales.

Les dépenses locales des villes se payent par leurs propres revenus, ou par des taxations sur les habitants. Les villes maritimes ont de certains

droits, réglés par des ordonnances royales, sur les marchandises importées ou exportées.

L'État doit à la banque quatre millions de rixdales banco, à quatre pour cent d'intérêt depuis 1835; deux pour cent sont amortis sur le capital.

En 1830, il y avait pour 67 millions de francs de billets de banque, dont 59 millions étaient en circulation; son fonds en espèces s'élevait à 12,670,000 francs. Si l'on ajoute sa créance sur l'État de 8,800,000 francs, 32,000,000 de francs de créances particulières, on trouvera que la banque est en mesure de faire face aux demandes accidentelles de conversion de billets en numéraire, d'autant plus que le paiement des contributions demande 20 millions de francs, et que la valeur des exportations, égale et parfois supérieure à celle des importations, entretient et augmente la quantité des espèces dans le pays. Les états généraux ont d'ailleurs pris des mesures pour porter le fonds métallique de la banque à 37 millions et demi de francs.

Le roi Charles XIV a contribué puissamment à la réforme des finances de la Suède. Sous son administration, il y a eu, de 1811 à 1831, une amélioration de 57,828,225 rixdales banco, tant par l'extinction de toute dette étrangère, que par l'augmentation du fonds métallique de la banque. Dans ce même espace de vingt années, il a été exécuté pour 88,983,198 rixdales banco de travaux d'utilité publique.

DOUANES.

Depuis dix ans, disait, en 1834, M. de Skogman, secrétaire d'Etat des finances et du commerce, le gouvernement suédois a adopté le système de la diminution des droits et de l'extension progressive de la liberté commerciale, avec les ménagements nécessaires aux établissements d'industrie nationale, qui ont encore besoin de jouir des avantages des brevets d'invention représentés par les prohibitions. Le ré-

sultat de ce système a été que les revenus de la douane se sont élevés, de 1,904,000 rixdales qu'ils étaient en 1824, à 2,700,008 en 1831, que la contrebande a diminué, et que les produits de l'industrie croissent en qualité et en quantité. Par suite de la réduction des droits, le prix des denrées baissant, la consommation a augmenté, et, au lieu de 6,870,000 livres de sucre et de 1,410,000 livres de café importées en 1824, on a importé, en 1829, 9,487,000 livres de sucre et 2,808,000 livres de café.

Les denrées étrangères, qui ont acquitté les droits d'entrée dans le royaume, ne sont assujetties à aucun droit d'octroi à leur introduction dans les villes.

La Suède a été assez sage pour ne pas entrer dans cette guerre de tarif que se font les puissances commerciales; tandis que la France imposait le droit énorme de 18 fr. 50 cent. par 100 kilog. sur le fer de Suède, la Suède a continué son système de réduction des droits, et reçu nos vins, qui font vivre trois millions de vigneron, et autant de courtiers et de marchands, sans les frapper de ces prétendus tarifs protecteurs qui ne profitent jamais qu'à quelques industries privilégiées. Elle en a été récompensée: depuis 1828, époque où elle a réduit de moitié les droits sur les vins, la consommation a doublé.

COMMERCE.

Commerce intérieur. Les diverses provinces de la Suède fournissant toutes les mêmes produits, le commerce intérieur est fort limité; cependant il paraît trois fois plus considérable encore que tout le commerce extérieur; mais on a trop peu de données pour en parler avec certitude.

Commerce extérieur. De 1827 à 1830, les exportations se sont élevées, terme moyen, à 14,294,000 rixdales banco, savoir: 140,000 tonnes de grains et 7,600,000 kilogr. de fer.

TABLEAU COMPARATIF DU COMMERCE DIRECT DE LA SUÈDE AVEC LES PAYS ÉTRANGERS EN 1829.

	VALEUR						OBJETS PRINCIPAUX	
	DES EXPORTATIONS			DES IMPORTATIONS			D'IMPORTATION.	D'EXPORTATION.
	par navires suédois.	par navires étrangers.	TOTAL.	par navires suédois.	par navires étrangers.	TOTAL.		
Rx. b.	Rx. b.	Rx. b.	Rx. b.	Rx. b.	Rx. b.			
Norwége.....	687,782	863,220	1,551,002	161,228	276,344	437,572	Harengs et autres poissons.....	Blé, goudron, bois, fer, cuivre et savon.
Finlande.....	12,544	1,481,200	1,493,744	27,367	621,805	549,172	Poix, goudron, potasse et planches....	Sel, sardines, fer et toiles.
Russie.....	1,086,369	1,086,369	200,098	1,362	201,460	Suifs, peaux, chanvre, lin, huile et graine de lin.....	Sel, alun, harengs.
Prusse.....	7,450	31,864	39,314	275,183	48,852	324,035	Laine, fil de laine, plâtre, moutons, noix.	Fer, goudron, chaux, ocre, planches, poix, laiton, pierres et bois.
Mecklembourg.	149,290	281	149,571	390,441	10,086	400,527	Laine, orge, graine de lin, peaux, chevaux.	Papier, ocre rouge et cuivre.
Danemark (ex- Copenhague).	51,606	156,274	207,880	640,555	99,111	739,656	Sucre, laine, peaux, harengs, huile de poisson, houblon, poisson sec, toiles, bétail, fromages, fruits, lin, foin, lard, bijoux, jouets d'Allemagne.....	Fer, acier, pavés, goudron, bois, tabac, ocre, écorce de chêne, fil de laiton, ferronnerie, cuivre, papiers, blé, douves, poix, alun, chaux, pierres à aiguiser, clous, etc.
Pays-Bas (sans Rotterdam)..	10,790	24,617	44,307	537,336	244,012	781,348	Houblon, peaux, huile, corne, argile...	Blé, fer, acier, cuivre, alun, planches, poix, goudron, bois.
Angleterre....	1,327,660	460,605	1,788,265	2,931,699	1,296,567	4,228,266	Sel, bouteilles.....	Elle, fer, goudron, bois et acier.
France (sans le Havre).....	311,537	16,910	328,447	800,789	193,317	994,106	Vin, eau-de-vie, fruits, sel.....	Bois, fer, goudron, poix, cobalt, porphyre, cuivre, douves, blé.
Espagne.....	130,851	130,851	199,277	2,782	202,059	Sel et fruits.....	Bois, goudron, poix, fer, clous, porter.
Portugal.....	243,448	243,448	610,102	610,102	Vin, sel, fruits, cuir, liège.....	Bois, goudron, fer, acier.
Gibraltar.....	60,321	60,321	Sel.....	Fer, bois et goudron.
Sardaigne.....	51,079	51,079	Sel.....	Bois, goudron, fer.
Deux-Siciles..	15,146	15,146	25,773	25,773	Sel.....	Goudron, poix et ocre.
États-Unis...	175,000	450,000	625,000	160,000	2,540,000	2,700,000	Tabac, coton, sucre, café, riz, eau-de-vie, peaux, bois d'acajou, teinture...	Fer, bois, carreaux de briques.
Brésil.....	495,900	490,900	477,920	477,920	Sucre, tabac, eau-de-vie, peaux, cochenille.	Fer, bois, etc.
			8,199,244			12,883,396		
			Total en fr. 18,448,209			Total en fr. 28,987,641		

Le nombre de navires employés dans les ports de Suède est de 1,178, formant un tonnage de 61,200 tonneaux; la navigation intérieure emploie 486 bateaux portant 9,000 tonneaux; le commerce avec l'étranger occupe environ 700 navires d'un tonnage de 45,200 tonneaux, montés par 4,800 marins.

Ajoutons à ce tableau, que Livourne a reçu vingt-deux navires chargés de bois et de fers pour 133,000 rixdales; Trieste a reçu six navires d'un chargement de 18,000 rixdales; un seul navire est venu à Ancône. Deux navires suédois, frétés pour la mer Noire, ont passé par Constantinople; deux autres ont relâché à Smyrne; trois, chargés de bois, cuivre et goudron, ont vendu à Alexandrie leur cargaison; deux sont entrés dans le port d'Alger, mais avec une faible cargaison.

Le commerce suédois est trop peu considérable pour que les commerçants forment une classe à part; la plupart d'entre eux sont en même temps industriels, surtout maîtres de forges, et l'on ne compte qu'un assez petit nombre de grandes maisons commerciales.

On sait que certaines villes ont seules le privilège de commercer avec l'étranger; les principales sont: Stockholm, qui fait les deux tiers de tout le commerce extérieur; et Gothembourg, si florissante il y a vingt ans, durant le blocus continental, que sa population de vingt mille âmes s'était doublée. Une grande entreprise fut proposée il y a quelques années pour relever cette ville; il s'agissait de créer une compagnie qui achèterait directement les produits des contrées baignées par la Baltique, tels que bois, fers, suifs, etc., et de les entreposer à Gothembourg pour être expédiés à l'étranger. La construction du canal de Gothie offrait de grandes facilités pour l'exécution de ce projet. S'il avait réussi, nulle doute que les bâtiments des puissances étrangères, au lieu de traverser le Categat, le Sund et la mer Baltique, par une navigation longue et périlleuse, auraient préféré s'arrêter à

Gothembourg, dont le port n'est jamais fermé par les glaces.

Après ces deux villes, il faut citer encore Norköping, l'entrepôt des céréales de l'Ostrogothie, et dont le port reçoit annuellement de deux à trois cents navires; Gêlle, Carlshamn, excellent port de mer.

C'est depuis l'administration de Charles XIV que le commerce, arrêté dans son développement par les événements de 1815, a repris son essor. Les soins du gouvernement, secondé par le zèle des sociétés économiques établies dans toutes les provinces, ont tellement amélioré l'agriculture, qu'au lieu de dépenser des sommes énormes à l'approvisionnement de grains, la Suède a pu, dès l'année 1820, en vendre à l'étranger; la Norvège seule a encore besoin de s'approvisionner au dehors.

Aux objets d'exportation, qui consistent tous, à l'exception d'un dixième sorti des manufactures, en matières premières, il faut ajouter, comme revenus, les sommes énormes que gagnent les habitants des deux royaumes par le commerce de commission. Ils transportent sur leurs vaisseaux les marchandises étrangères, surtout dans les ports de l'Europe méridionale, et vendent aussi annuellement aux négociants étrangers un grand nombre de bâtiments tout construits: l'abondance et le bas prix des matières premières, à l'exception du chêne et du chanvre, leur permettent de construire à trente pour cent meilleur marché que par tout ailleurs.

NAVIGATION ET PÊCHE.

Au quatorzième siècle, la Suède n'avait que 200 navires; en 1800, elle en comptait 1,224; leur nombre s'était élevé, en 1831, à plus de 2,400, sans compter les bâtiments servant au cabotage. Sur ce chiffre de 2,400, 1,500 navires ont fait, en 1831, le commerce de la Baltique et du Danemark, 215 ont visité les ports de l'Océan et de la mer du Nord, 345 ceux de l'Adriatique et de la Méditerranée, 122 ont été expédiés pour l'An-

gleterre, 45 pour le Brésil, et 19 pour les États-Unis.

Le nombre des navires étrangers qui prennent part au commerce maritime de la Suède est à peu près égal à celui des navires nationaux. La France est, de toutes les puissances maritimes, celle qui en envoie le moins; dans les deux années 1829 et 1831, il n'est entré dans les ports suédois que 12 bâtimens de cette nation, tandis que l'Angleterre en a envoyé 292, et les États-Unis 138.

En 1834, la Suède avait déjà 14 bâtimens à vapeur. Ces nombres augmenteront rapidement, tant pour satisfaire aux besoins du commerce extérieur que pour les transactions intérieures; les denrées que la Suède exporte étant généralement d'une faible valeur sous un énorme volume, elle a besoin d'avoir une navigation à bon marché. Cette considération arrêtera peut-être le développement de la navigation au long cours par la vapeur; mais, à l'intérieur, la navigation sur les grands lacs Wenern, Wettern, Mälarn, Hielmarn, qui sont comme de petites mers intérieures, trouverait d'immenses avantages dans l'application de la vapeur.

En 1831, lorsqu'il n'y avait encore qu'une partie du canal de Gothie d'achevé, 507 bâtimens en avaient déjà parcouru la partie ouverte à la navigation; le canal de Trollhätta, destiné à ouvrir une communication avec le lac Wenern et les provinces intérieures, a vu la même année 2,353 bâtimens au-dessus de 120 tonneaux dans l'espace de huit mois. Le canal Vedde facilite la communication des provinces septentrionales avec le lac Mälarn et Stockholm; celui de Sødertelje, qui réunit la Baltique au Mälarn, et qui a été construit en grande partie par des Français faits prisonniers à la suite de la campagne de 1809, facilite le cabotage des provinces méridionales; il a été fréquenté, en 1831, par 1,593 bâtimens. Citons encore les canaux Hielmarn, entre le lac de ce nom et le Mälarn, et celui de Strömsholm, qui conduit les denrées des contrées du Nord dans le lac Mälarn.

La pêche, dans les lacs et les rivières, appartient aux riverains; en mer, elle est libre. Le hareng était jadis très-abondant du côté de Gothembourg, qui en exportait jusqu'à 300,000 tonnes; mais, depuis 1805, le hareng s'étant éloigné, l'exportation par cette ville se réduit à 2,000 tonnes. Cependant la pêche du *strømning*, sorte de petit hareng, du saumon et d'un grand nombre d'autres poissons, est très-abondante. Mais la Suède manque de sel, et est forcée d'en aller chercher à Cette, à Trapani, et à Setuval en Portugal; en 1831, 116 navires suédois ont été employés à ce chargement.

MINES.

En compensation d'un sol peu fertile, la Suède recèle des richesses minérales qu'il lui faudra des siècles pour épuiser; ce sont ses 586 mines, qui contiennent le fer le plus ductile et le plus malléable de tous les fers connus. Un fait curieux, c'est que la plupart de ces mines se trouvent aux environs d'Upsal. Ce centre métallique, qui comprend le Vermeland, la Néricie, la Westmanie et une partie de la Dalécarlie, possède à lui seul 361 mines. En descendant de ce point vers le sud, les mines disparaissent peu à peu; en remontant vers le nord, elles diminuent aussi de nombre, mais non pas, à ce qu'il semble, de richesse, car celle de Gellivare en Laponie pourrait, dit-on, si elle était exploitée, fournir des fers au monde entier.

Si la Suède savait tirer parti de cette immense quantité du métal le plus précieux, de celui à qui l'industrie peut donner une valeur soixante mille fois plus grande que sa valeur primitive, elle prendrait rang bien vite parmi les plus riches nations du monde; mais elle se contente presque de l'extraire de ses mines; trente-cinq mille ouvriers y sont occupés, et des contrées entières sont couvertes d'usines.

Après le fer, le cuivre forme la principale branche des richesses minérales de la Suède. La mine de Falun est la plus importante; elle fournit seule les

trois quarts de la production totale; le surplus provient des mines des gouvernements de Westeras, d'Oestersund, d'Orebro et de Linköping. La mine de Falun passe pour la meilleure de l'Europe; la moitié de son produit est employée à la fabrication du laiton, du cuivre à rosette, et l'autre moitié en planches destinées à doubler les navires, couvrir les maisons, ou pour divers ustensiles de fabriques et d'usages domestiques. La totalité du

produit des mines de cuivre de la Suède est de 1,700,000 fr.

Quant aux mines de métaux précieux, elles sont peu nombreuses, et ont été épuisées de bonne heure. La totalité du produit des mines d'argent de la Suède n'excède pas 3,022 livres, représentant 60,440 rixdales banco.

Il n'y a en Suède qu'une seule mine de charbon de terre, située dans le voisinage d'Helsingborg; son produit s'élève à 135,000 tonneaux.

PRODUITS DES MINES EN 1825.

		Rixd.	Rixd. banco.
Or.....	3 livres 1/2 à	"	12,000
Argent.....	3,022 à	20	60,440
Cuivre.....	6,111 à	128	794,436
Cobalt.....	46,629 à	3 1/2	155,430
Plomb.....	253 à	76	19,332
Alun.....	10,148 à	18	182,664
Soufre.....	577 shipp.	à 50	28,588
Vitriol.....	1,504 à	20	30,080
Zinc.....	471 à	187	89,566
Étain.....	135,112 tonneaux à	1	135,112
Fer.....	515,000 shipp.	à 20	8,500,000
		Rixd. banco.....	10,007,948

MANUFACTURES.

La Suède a peu de manufactures, car l'industrie y est dans l'enfance, et, malgré les encouragements du gouvernement, elle restera sans doute longtemps encore dans cet état. D'antiques lois somptuaires, des habitudes invétérées de simplicité et d'économie, la coutume des habitants des campagnes de fabriquer eux-mêmes tout ce qui leur est nécessaire, le préjugé enfin qui dirige les capitaux plutôt vers l'exploitation des mines et l'agriculture, enfin les privilèges des corporations, s'opposent invinciblement aux progrès des arts industriels. Tous les états, depuis la plus humble profession jusqu'à la plus relevée, sont organisés en corporations, qui, en étouffant la concurrence, arrêtent les progrès de l'industrie; il faut, pour être apprenti, pour être compagnon, un temps déterminé, que ni l'âge ni l'aptitude du sujet ne peuvent faire varier. Cependant cette institution du moyen âge commence à être attaquée; l'on a établi

à Stockholm un institut technologique, d'où les enfants sortent compagnons après avoir subi un examen préalable. Le roi peut aussi accorder des brevets pour des marchands qui se disent attachés à la cour, et qui restent en dehors des corporations; mais ces exceptions sont bien rares; aussi pense-t-on à une réforme radicale qui supprimerait toutes les maîtrises et corporations. Tous les esprits sages et éclairés du pays commencent à sentir les inconvénients de ce système qui arrête l'essor de l'industrie nationale, et empêche les manufacturiers étrangers de s'établir dans le pays.

Du reste, pour être juste, il faut dire que la Suède a trop peu de matières premières, à l'exception de ses fers, pour alimenter un grand nombre de manufactures; cependant le chiffre des personnes employées aux manufactures s'est élevé, de 8,576 qu'il était en 1771, à 9,283 en 1825, à 11,887 en 1830, et à 12,143 en 1831. En 1771, il n'y avait dans toute la Suède que 835 fabriques; on en comp-

taït, en 1831, 1,884. L'Angleterre, sans y comprendre l'Irlande et l'Écosse, comptait, en 1830, 7,332,765 individus employés au commerce et aux manufactures, sur une population de 16,000,000. En France, cette classe peut s'élever à 5,000,000; en Suède, elle ne dépasse pas 42,560 personnes. Ajoutons encore que le capital industriel, qui, depuis vingt-cinq ans, a doublé en France et quadruplé en Angleterre, est resté en Suède à peu près stationnaire.

La branche la plus importante de l'industrie manufacturière de la Suède est la fabrication des tissus de laine; Alingsos, Nyköping, Stockholm et surtout Norköping, en fabriquent pour une valeur de 2,594,000 rixdales banco. Cette fabrication, si faible encore, n'a pu cependant s'établir qu'à l'aide de fortes primes de quinze pour cent pour les exportations en Europe, et de vingt pour cent pour les draps vendus dans les autres parties du monde; en même temps, tous les draps étrangers ont été frappés d'une prohibition absolue. Mais la contrebande, qui est la justice du pauvre, et qui souvent balance les erreurs des économistes, introduit en grande quantité les draps français, très-recherchés à cause de la qualité et de la durée, et même des draps anglais, quoique l'on sache qu'il entre dans leur fabrication un quart et quelquefois un tiers de coton.

La raffinerie de sucre tient le second rang dans l'industrie suédoise. Il y a dans le royaume 23 raffineries qui occupent 315 ouvriers; leurs produits, qui sont de 1,813,000 rixdales, ne peuvent encore subvenir qu'à la moitié des besoins. Les importations de sucre, qui n'étaient, en 1824, que de 1,314,000 rixdales, se sont élevées, en 1831, à 1,813,000 rixdales.

La fabrication du tabac, faite dans

77 manufactures, par 696 ouvriers, a été, en 1831, de 817,000 rixdales. L'importation est à peu près égale à cette valeur.

Le coton qui, devenu depuis soixante-dix ans d'un usage général, a fait si grand tort à l'agriculture européenne, n'occupait en 1831, concurremment avec le lin, pour sa fabrication, que 658 ouvriers, répartis dans 42 établissements. Les achats de coton ne dépassent pas annuellement 800,000 livres. On sait que l'Europe en achète chaque année pour environ 200 millions, sans compter 50,000 balles de mousselines et autres tissus de coton.

On compte 42 fabriques de soie et 951 ouvriers, dont les produits s'élèvent à environ 620,000 rixdales.

Les papeteries, au nombre de 90, et occupant 1,338 ouvriers, sont restées bien en arrière des perfectionnements que cette branche d'industrie a reçus en Europe. Les papiers d'impression surtout sont de la plus détestable qualité. Cependant les fabricants viennent de s'apercevoir de la distance qui séparait leurs produits de ceux de plusieurs autres contrées européennes; ils ont fait récemment des améliorations notables dans leurs établissements, et l'un d'eux vient même d'établir des mécaniques anglaises.

La fabrication des cuirs à la manière anglaise, et celle des toiles à voiles pour la marine et à tentes pour l'armée ont fait de grands progrès.

Il y a pour toute la Suède deux fabriques de porcelaines, l'une à Røerstrand, l'autre à Gustafsberg. Leurs produits n'excèdent pas 161,000 rixdales. Néanmoins ces deux établissements tendent à prendre plus d'accroissement. Au reste, l'industrie suédoise est si peu compliquée, qu'il n'y a dans tout le royaume qu'un seul lampiste et un fondeur en cuivre.

TABLEAU COMPARATIF DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE DE LA SUÈDE EN 1830 ET 1831.

INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE.	1830			1831		
	Fabri- ques.	Ouvriers	Produits. Rr.	Fabri- ques.	Ouvriers	Produits. Rr.
Manufactures de lin et coton . . .	38	677	247,160	42	658	269,706
— de rubans	10	151	84,368	9	152	87,065
— de draps	99	2,698	2,514,205	97	2,335	2,794,458
— de toiles à voiles . . .	6	41	30,461	7	37	26,826
— de soie	21	639	424,739	19	552	467,089
Filatures de soie	14	37	50,500	13	31	42,500
Poteries	10	390	98,762	9	365	111,555
Imprimeries d'étoffes de coton . .	4	103	71,172	4	71	60,937
Teintureries	260	851	424,896	258	766	423,984
Verreries	13	603	304,968	13	698	298,268
Mécaniques et machines	3	222	90,556	2	141	155,512
Tanneries et corroiries	176	516	479,900	186	547	502,993
Fabriques d'huiles	37	66	107,138	37	65	103,788
Papeteries	91	1,331	515,269	90	1,338	517,215
Fabriques de porcelaines	2	210	129,250	2	317	161,243
— de parfumeries	10	13	19,561	11	14	18,724
— de savon	20	62	101,065	19	53	104,800
Raffineries de sucre	24	293	1,669,212	23	294	1,813,069
Fabriques d'ornements en marbre .	5	18	24,621	4	16	26,384
— de tabac	77	695	832,281	77	696	817,225
— d'horlogerie	140	241	30,061	146	236	38,849
— de bougies	7	19	30,747	8	26	55,682
— de vinaigre	16	53	34,331	13	35	28,169
— de porter	»	»	»	1	63	109,448
— diverses	774	1,898	451,919	794	2,227	663,973
TOTAL	1857	11,827	8,767,142	1884	11,733	9,699,462

AGRICULTURE.

La Suède, avec ses lacs et ses montagnes, son sol pierreux et granitique,

ne semblait point destinée à devenir un pays agricole; aussi a-t-elle été pendant des siècles désolée par des famines qui revenaient à des périodes rappro-

chées. Naguère encore, elle était tributaire de l'étranger pour l'approvisionnement de ses marchés de grains; mais aujourd'hui, grâce aux encouragements du gouvernement, la Suède peut porter au dehors l'excédant de ses récoltes. Il faut dire aussi que les sept neuvièmes de la population se livrent aux travaux agricoles, puisque, sur 2,871,000 habitants, la Suède compte 2,067,000 paysans, plus un nombre considérable de propriétaires cultivateurs qui appartiennent aux autres classes.

Ce qui a favorisé surtout les progrès de l'agriculture suédoise, c'est le nombre de ses troupeaux; elle a compris que le sol le plus rebelle ne pouvait résister à un bon système d'engrais et de fumures, et que les productions végétales devaient être en rapport avec l'abondance des productions animales. La Suède possède 400,000 chevaux,

1,900,000 bœufs, vaches ou veaux, 1,562,000 moutons, 600,000 porcs, 170,000 chèvres (*). Les chevaux et les bœufs de la Scanie sont plus grands et plus forts que dans le reste du royaume; mais c'est dans le Vermeland et la Dalécarlie que se trouvent les plus riches pâturages. Malheureusement les moutons sont de la plus chétive espèce, malgré les efforts des propriétaires pour améliorer leur race par des croisements avec des moutons de France, d'Angleterre et d'Espagne. C'est un mal auquel le temps seul et des efforts soutenus pourront remédier.

En Angleterre, sur cent acres de terre, il y en a quatre-vingts en prairies et vingt en blé. C'est à peu près le contraire en France. En Suède, l'étendue des prairies est au moins double de celle des terres de labour. Le tableau suivant donne une idée du produit des terres.

NATURE DES CULTURES.	SEME.	RÉCOLTÉ.	PRODUIT pour un
Froment.....	31,000	188,000	6
Seigle.....	372,000	1,798,000	5 $\frac{1}{4}$
Orge.....	383,000	1,620,000	4 $\frac{1}{4}$
Avoine.....	407,000	1,704,000	4 $\frac{1}{4}$
Blé mêlé.....	206,000	824,000	4
Pois.....	70,000	365,000	5
Pommes de terre.....	460,000	3,248,000	7
TOTAL.....	1,929,000	9,747,000	

Un tiers de cette récolte sert à l'ensemencement, aux brasseries, aux animaux et aux distilleries, qui font une énorme consommation de grains. En 1786, la consommation de l'eau-de-vie n'était que de 10,800,000 litres; en 1831, elle s'élevait à 44,000,000.

C'est dans la Scanie et l'Ostrogothie que les céréales réussissent le mieux. On sema cependant en 1825, dans

l'Uméo, trente mesures de froment, qui en rapportèrent cent quatre-vingts. L'orge croît jusqu'au delà du cercle

(*) En France, on compte 2,176,000 chevaux, ou 66 par mille habitants, 7,000,000 de bêtes à cornes, ou 213 par mille habitants, et 20,000,000 de bêtes à laine. L'Angleterre a 2,200,000 chevaux, ou 92 par mille habitants.

polaire; mais en général les grains ont moins de parties nutritives, et se conservent moins bien que dans le midi de l'Europe.

Depuis 1809, tout Suédois a le droit d'acquérir des terres nobles. Les terres sont rarement affermées à prix d'argent, si ce n'est dans les provinces les plus riches. Dans les baux ordinaires, on convient de partager les récoltes, ou bien encore le propriétaire abandonne quelques pièces de terre à une famille, qui travaille certains jours de la semaine sur le domaine principal. Pour être électeur dans l'ordre des paysans, il faut être propriétaire de terres que l'on a acquises ou dont on a hérité, et que l'on peut transmettre à ses enfants.

Le prix des salaires pour l'agriculture varie de seize à vingt-quatre schellings; dans le Norland et la Laponie, il s'élève jusqu'à trente-deux.

On compte en Suède 923,000 propriétés partagées entre 322,000 familles; la France en a 10,414,000 appartenant à 4,805,000 contribuables. La même proportion existe donc à peu près dans les deux pays.

Tout le sol de la Suède contient 65,265 hemmans, dont 50,000 appartiennent à des particuliers; 4,045 sont affectés à l'armée, 359 à la couronne et au roi, 374 aux académies et aux universités, et 27 aux hôpitaux et aux divers établissements publics. Un hemman est une portion de terre d'une étendue indéterminée, de dix-neuf milles carrés environ, qui contient des lacs, des bois, des terres en friche et des terres labourées. Cette division du sol remonte, dit-on, à Sténon Sture; peut-être faut-il la rapporter aux Goths. C'étaient des terres du domaine royal, dont les paysans n'étaient que les fermiers. En 1723, Charles XI décida qu'en payant six années du revenu ils deviendraient propriétaires.

En Suède comme en France, la loi autorise le partage des héritages. Cependant, pour prévenir la misère, elle interdit le partage des lots qui ne peuvent suffire qu'aux besoins d'une famille de trois personnes valides, et ne

peuvent nourrir qu'un cheval, une paire de bœufs, trois ou quatre vaches, et cinq ou six moutons ou chèvres. Les lots de cette espèce sont de neuf à quinze tunnlands. Mais la loi est souvent éludée, et grâce à la permission spécialement accordée par Charles XI à la Dalécarlie, cette province compte un nombre immense de pauvres. Ainsi la propriété de Westaner, de soixante arpents d'étendue, est divisée en plus de trois cents lots; il y a tel lot qui se vend pour deux ou trois rixdales.

La culture du tabac est pratiquée en grand dans les environs de Stockholm. Après la Hollande, les provinces du nord de la Suède sont peut-être celles qui fabriquent la plus belle toile de lin; mais le chanvre est peu abondant; quelques cantons cultivent aussi la garance et le pastel.

Sur une surface de 3,800,000 tunnlands carrés, la Suède, suivant M. Daumont, en contient 2,200,000 de forêts, qui recèlent peu de gibier à poil, mais une immense quantité de gibier à plumes; les animaux sauvages sont le loup, le renard, le glouton, l'ours dans le nord et au centre, avec l'élan, le lynx, la martre et l'hermine.

MORTICULTURE.

Le baron de Sprengporten, gouverneur de Stockholm et président de la Société d'horticulture, a établi les faits suivants dans son compte rendu de 1833. Le jardin de la Société possède dans la principale pépinière douze cents pieds d'arbres fruitiers, une grande quantité de plantes tinctoriales et culinaires; parmi les tubercules et les plantes légumineuses, on compte dans les jardins quarante-neuf espèces de pommes de terre; les serres renferment trois cents espèces de fleurs rares. Les jardins de l'Académie des sciences de Stockholm possèdent vingt mille pieds d'arbres à fruits, et dix mille arbres pour parcs et allées. Dans les jardins du vice-président de la Société, certains arbres des tropiques croissent en plein vent. Dans la séance de la Société du mois d'octobre 1833,

on lui présenta de superbes ananas venus dans les serres du château royal de Finspong, et une espèce de seigle de France d'une telle fécondité, qu'un seul grain produit seize à vingt tiges, et que chaque épi a de soixante à soixante-dix grains; enfin le vice-président fixa l'attention sur le dahlia ou georgina, dont il présenta des racines cuites à l'eau, et qui peuvent prendre place parmi les végétaux alimentaires.

Les forêts de la Suède produisent naturellement et en très-grande quantité des noisettes, fraises, framboises, le myrtille rouge et noir, le *rubus arcticus*, qui croît sur les confins de la Laponie, et dont on fait à Stockholm des confitures très-estimées. Le groseillier est comme la vigne du Nord; on le rencontre partout, et il semble se plaire dans les lieux les plus agrestes.

Le noyer et le cerisier portent des fruits jusqu'à Stockholm; le raisin, la pêche et l'abricot, ne viennent pas hors des serres en Scanie. La Normandie exporte pour la Suède une grande quantité de pommes. Le tonneau de onze cents pommes se vend de trente-six à soixante fr. Les châtaignes sont considérées du peuple comme un objet de curiosité plutôt que comme un aliment. Si les fruits sont rares, les légumes sont nombreux, et d'excellente qualité pour la plupart.

Le prix vénal des denrées a d'ailleurs éprouvé en Suède la même progression que dans le reste de l'Europe. On a remarqué que presque toutes les denrées alimentaires et de consommation ont subi, dans une période de vingt-cinq ans, une augmentation du tiers de leur valeur, ce qui en triple le prix tous les cent ans. Cette augmentation est la suite naturelle de l'accroissement du travail et de la population.

ARMÉE DE TERRE ET DE MER (*).

COMPOSITION DE L'ARMÉE.

L'armée de terre suédoise se com-

pose de trois parties distinctes, savoir :

1° L'*Armée indelta*, composée de régiments dont les soldats sont entretenus par les propriétaires de certaines terres, et les officiers par divers domaines qui leur sont attribués;

2° La *varfvade*, troupes permanentes et soldées, recrutées par des enrôlements volontaires;

3° La *beværing*, espèce de conscription ou de landwehr.

On fait encore figurer dans l'armée le corps de milice de Stockholm (*borgerskap*), dont les cadres sont permanents, mais qui ne se réunit que dans de rares occasions; elle se compose de toute la bourgeoisie de la capitale en état de porter les armes.

1° *Armée indelta*. — L'organisation curieuse et unique en Europe de cette armée, est digne d'exciter un vif intérêt; mais, pour la bien comprendre, il faut aller en chercher l'origine dans l'histoire nationale.

Les documents historiques les plus anciens de la Suède nous montrent les propriétaires de terres se réunissant à l'appel des souverains pour voter la loi et l'impôt; mais aussi tous étaient obligés de suivre le prince à l'armée, et d'y conduire un nombre de combattants proportionné à l'étendue de leurs possessions. L'usage des armes à feu n'étant pas encore connu, la cavalerie, qui décidait du sort des batailles, constitua la force des armées; et les souverains, intéressés à en accroître la masse, cherchèrent à y attirer le plus grand nombre possible de combattants, par les honneurs, les distinctions qu'ils accordèrent aux propriétaires riches qui servaient à cheval: de là, l'institution de la chevalerie. Les terres des cavaliers obtinrent des exemptions, et leurs personnes furent anoblies: on les appela *frälse* (exemptées), tandis que celles des paysans, qui composaient la plebs des armées, furent désignées sous le nom d'*ofrälse* (non exemptées).

Telle fut l'origine des deux ordres, des nobles et des paysans propriétaires; et l'on voit que les uns et les

(*) Tout cet article est extrait du Voyage de M. Daumont, t. II, p. 72 et suiv.

autres siégeaient aux mêmes titres dans les diètes, soit personnellement, soit par leurs délégués.

Ainsi, d'après le droit antique et fondamental, le souverain pouvait appeler toute la population à la défense de la patrie. La cavalerie se composait des nobles et des hommes qu'ils conduisaient à leur suite; l'infanterie se formait par *utskrifning*, espèce de conscription dont les paysans déterminaient entre eux arbitrairement la répartition.

C'est ainsi que Charles XI trouva les choses établies, à cela près que, pendant les guerres de Gustave-Adolphe et de Charles X, il avait été formé, sur le modèle des autres États de l'Europe, un certain nombre de régiments soldés et entretenus par la couronne.

Or, Charles XI était un grand administrateur; c'était plus: c'était un génie vaste et ferme.

Après avoir fait la guerre avec succès, et obtenu des titres à la gloire, ce prince habile comprit que les ressources de la Suède étaient insuffisantes pour subvenir à l'entretien d'une armée permanente, assez nombreuse pour la défense d'un vaste territoire et de possessions éloignées. Il lui fallut créer des moyens financiers pour constituer une force armée imposante, et il les trouva dans cette mesure que l'Histoire de Suède appelle la *Réduction* de 1680 (*), et que la plupart de nos écrivains français ont désignée inexactement sous le nom de *Révolution* de 1680. Le nom importe peu; mais ce fut un événement dont les résultats ont eu la plus grande influence sur les destinées de la Suède.

A la mort de Charles IX, le domaine de la couronne était devenu immense, par suite d'héritages et de biens qui lui étaient revenus par les déshérences.

Les successeurs de ce prince aliénèrent considérablement ce domaine en faveur de la haute noblesse; souvent ces investitures devinrent la récompense des services les plus éclatants, comme celles que le grand

Gustave accorda à ses célèbres généraux; souvent aussi la faveur de la cour en disposa, et la reine Christine en avait comblé ses favoris.

Déjà, sous le règne de Charles X, cet objet avait préoccupé les esprits. Il avait été question, à plusieurs reprises, de revenir sur ces énormes abus; et il y eut même des commencements d'exécution, que, cependant, les intrigues et le crédit des parties intéressées parvinrent à faire échouer.

Il était réservé à Charles XI d'accomplir cette œuvre importante. Agissant avec l'énergie et la tenacité de volonté qui le caractérisaient, il institua la fameuse commission, espèce de chambre ardente, qui, soutenue vigoureusement par le souverain, procéda avec une vigueur inexorable à la révision de tous les titres de propriété, et fit impitoyablement rentrer au domaine de la couronne tous les biens qui en avaient été illégalement aliénés.

Le roi se trouva alors avoir à sa disposition une masse considérable de propriétés, et il mit ses plans à exécution. Une portion de ces biens retourna au domaine de la couronne; une autre fut consacrée à la dotation du clergé, des universités, des écoles et de la magistrature territoriale, composée de juges nommés *lagman* et *hœradshæfding*; une partie fut affectée à divers services publics, tels que le transport des malles de la poste aux lettres et la conduite des prisonniers; quelques belles propriétés furent converties en haras, comme *Stræmsholm* et *Flyinge*; mais la plus grande partie de ces biens fut affectée à l'armée de terre et de mer; non pas cependant à l'entretien des soldats, qui demeura réglé comme par le passé et à la charge du pays, mais à constituer des traitements fixes et suffisants pour l'état-major général et pour les officiers et sous-officiers des divers corps de l'armée.

Voici l'organisation qui résulta des ordonnances de ce souverain:

Les régiments soldés, appelés régiments de garnison (*verfvade*), de-

(*) Voyez plus haut p. 175.

meurèrent composés comme ils l'étaient auparavant, savoir : des gardes, de l'artillerie de terre et de mer, et de quelques régiments d'infanterie.

Parmi les domaines dont l'État venait de reprendre possession, et qui furent affectés au service de l'armée, l'on réserva diverses terres plus ou moins étendues pour les officiers généraux, supérieurs, subalternes, et même pour les sous-officiers : ce sont les *boställen* ; ce mot, traduit littéralement, signifie lieu de demeure. La jouissance ou l'usufruit de ces domaines compose le traitement des officiers et des sous-officiers ; et, à partir de la modeste métairie du sergent, ces habitations augmentent en importance et en valeur jusqu'au superbe château du colonel et du général.

Un bostelle est donc un domaine plus ou moins considérable, selon les grades des titulaires ; il est accordé par le gouvernement aux officiers pour leur tenir lieu de solde : naguère ils devaient les faire valoir eux-mêmes sans pouvoir les affermer ; mais cette disposition de la loi, contre laquelle il s'était depuis longtemps élevé de nombreuses réclamations, a été abrogée en 1830. Les bostelles des officiers subalternes et des sous-officiers sont affermés par les soins de l'administration de la guerre ; les autres sont, à volonté, affermés ou exploités par les titulaires.

Le bostelle d'un général-major (maréchal de camp) doit produire un revenu annuel de 8 à 10,000 fr. ; celui d'un colonel, 5 à 6,000 fr. ; celui d'un major, 3,000 fr., et ainsi de suite. Les officiers titulaires de bostelles jouissent, en outre, d'un petit traitement en espèces.

Quant aux troupes, l'obligation imposée au pays de fournir les soldats de l'infanterie de campagne et les matelots, subsista ainsi qu'elle était déjà établie ; mais cette institution fut régularisée. Les provinces du royaume furent subdivisées en petites circonscriptions nommées *rote*, qui forment, selon les circonstances, l'étendue d'une seule propriété ou de plusieurs proprié-

tés réunies. Le rote doit consacrer une portion de terrain à la formation d'un petit domaine suffisant pour l'existence d'un simple soldat et de sa famille. Ces domaines, que l'on confond avec les bostelles, et qui ont la même destination, sont désignés sous le nom de *soldattorp*.

Un torp se compose d'une chaumière pourvue d'instruments aratoires, d'un jardin, et de quelques arpents de champs, de prairies et de bois.

Le rote doit, en outre, fournir au soldat le petit uniforme qui est renouvelé tous les deux ans ; mais le grand uniforme et le surplus de l'équipement et l'armement sont au compte du gouvernement. Le rote doit assister son soldat dans l'ensemencement et la récolte du champ qui forme son enclos ; et, en cas d'insuffisance des produits, il doit y suppléer par une rente en blé, laquelle est déterminée, ainsi que les services que le soldat peut exiger du rote, par le contrat d'engagement.

Le voyageur qui parcourt la Suède aperçoit souvent sur sa route de petites maisons d'une apparence agréable, et entourées de cultures ; on y remarque, sur le mur, une inscription d'environ deux pieds carrés, peinte en lettres noires, sur un fond blanc ou jaune ; elle indique le numéro de contrôle du soldat établi sur le torp. Cette inscription est conçue à peu près de la manière suivante :

N°
—
Régiment de
—
Compagnie de

Le soldat indelta sert aussi longtemps qu'il est valide ; il réside sur son torp ; il le cultive comme il l'entend, et les produits qu'il en retire lui tiennent lieu de solde, et suffisent pour faire exister sa famille, s'il se marie. Lorsqu'il est réformé, le rote prend ordinairement soin de lui et de ses enfants. A sa mort, le torp passe à un

autre soldat, choisi par le propriétaire du domaine, qui lui paye ordinairement un engagement de 20 à 60 fr. ; mais, lorsque les terres sont très-fertiles, il s'établit une grande concurrence entre les prétendants, qui alors ne reçoivent pas d'engagement.

Le rote ne peut exiger aucun travail du soldat qu'au moyen d'une rétribution convenue entre eux par le contrat d'engagement ; mais le gouvernement peut l'employer à des travaux d'utilité publique, en lui payant un salaire particulier. C'est par l'armée *indelta* qu'ont été exécutés, depuis vingt ans, la plupart des grands travaux d'utilité publique, et notamment ceux de la forteresse de Carlsbourg, le canal de Gothie, etc. ; et cette heureuse idée est encore un bienfait de Charles XIV. Chaque régiment fournit son contingent, qui part, le sac sur le dos et en armes, sous la conduite de quelques officiers. Arrivés sur les lieux où les travaux doivent s'exécuter, les soldats sont mis à la disposition des ingénieurs. Chaque soldat a sa tâche, et recoit, pour son travail, une solde journalière proportionnée à la valeur des denrées. Pendant la durée des travaux, les troupes conservent une organisation militaire : chaque jour, les tambours indiquent les heures des appels ; ils battent la diane, la retraite ; en un mot, le soldat est assujéti à tous les devoirs du service et de la discipline, comme dans un cantonnement ou dans une ville de garnison. Le dimanche, il y a service divin, inspection des armes et de l'équipement, revue et manœuvre.

En temps de guerre, le soldat reçoit sa solde de campagne comme les autres troupes ; et alors le rote fait cultiver le torp, et a soin de sa famille ; il doit aussi entretenir le soldat au camp pendant la durée des grandes manœuvres annuelles.

Les *hostelles* et les *torps*, répandus dans une même province, forment l'arrondissement d'un régiment ; les officiers et les soldats d'une même compagnie sont groupés dans des cantonnements contigus. Le colonel et

l'état-major ont leurs *hostelles* dans l'enceinte de la province dont le régiment prend le nom. Les centres de réunion des régiments et des compagnies sont connus, et invariablement les mêmes en tout temps.

Les régiments de cavalerie *indelta* sont formés d'après des principes différents. Il n'y a point, pour ces troupes, de circonscription territoriale : l'équipement, l'armement, le cheval et le cavalier sont fournis par certains domaines désignés sous le nom de *rustholl*, assujéti à cette contribution. Lorsque le cavalier est hors de service, ou qu'il est tué, le possesseur du *rustholl* doit fournir un remplaçant ; et, s'il ne peut point s'en procurer, il est obligé de monter lui-même à cheval. Si le cheval est tué ou hors de service, il doit aussi le remplacer. L'engagement des cavaliers dure aussi longtemps qu'ils sont valides ; les avantages dont ils jouissent dépendent des conditions qu'ils ont contractées avec les propriétaires du *rustholl*.

L'ensemble de ces ordonnances porte le nom d'*indelnings verket* (travail de répartition). C'est de là que dérive le nom d'armée *indelta*, qui veut dire armée répartie ou distribuée sur le sol. On voit que cette institution n'a rien de commun avec celle des *Grenzer* de l'Autriche, ni avec les colonies militaires russes, où toute la population du pays où elles sont établies est assujéti au service, et universellement astreinte à tous les devoirs de la discipline militaire.

L'organisation de l'armée *indelta* sur ces bases était de nature à obtenir l'assentiment général ; et, en effet, cet arrangement parut tellement avantageux à la nation, que la diète décida que les dispositions en seraient déclarées constitutives et lois d'État. Le souverain et les états prêtèrent serment de les maintenir fidèlement, et déclarèrent qu'aucune volonté ne pourrait plus les détruire. C'est à l'aide des ressources que ce système fournit à Charles XII, que ce prince se lança, avec son audace impétueuse, dans cette carrière qu'il parcourut, sinon avec

bonheur, du moins avec tant de gloire. Ce fut au retour de la Turquie que ce prince mit la dernière main au grand travail de la répartition des terres entre les troupes; et cette organisation n'a presque pas subi d'altération jusqu'à nos jours.

Beaucoup de propriétaires de terres patrimoniales se trouvaient exempts du recrutement de l'armée; en 1812, ils offrirent d'y concourir, et leur exemple fut imité par les officiers titulaires de hostelles; les uns et les autres prirent l'engagement de contribuer au recrutement; ces offres furent acceptées et converties en loi. Les soldats qui proviennent de ce recrutement, forment l'*extra-rotéring*, le recrutement extraordinaire, qui sert à compléter, en cas de besoin, les cadres de l'armée indelta.

Tous les ans, au mois de juin, c'est-à-dire avant la récolte, les régiments indeltas, ainsi que ceux des autres parties de l'armée indistinctement, sont réunis dans des camps et exercés pendant vingt et un jours. Les grandes manœuvres ont lieu dans un terrain qui environne le camp; les troupes sont placées sous la tente.

Autrefois les propriétaires des rotes et des rustholls étaient obligés de fournir en nature à leurs soldats les vivres et autres objets qui leur étaient nécessaires pendant la durée des manœuvres; cet usage a été aboli, et converti en une contribution, qui, payée en argent, est spécialement affectée à l'entretien du soldat au camp.

L'organisation de l'île de Gothland diffère de celle de la Suède. Comme il n'y existe point de terres affectées à l'entretien de l'armée indelta, tous les habitants, depuis l'âge de vingt ans jusqu'à cinquante, y sont assujettis au service de la *beværing*, appelée à prendre les armes en cas de guerre, mais seulement pour la défense de l'île.

L'organisation de l'armée indelta offre des avantages positifs, dont le plus évident est, sans contredit, l'économie. De pareilles troupes sont essentiellement nationales. En temps de paix, les bras destinés à défendre la

patrie au premier signal, tracent les sillons qui doivent la nourrir; et ces soldats laboureurs ne sont jamais énervés par la paresse et les vices des garnisons.

On a prétendu que cette armée ne saurait être exercée d'une manière assez satisfaisante pour pouvoir être présentée de suite en ligne devant l'ennemi. Loin que la vie tour à tour agricole et guerrière des soldats de l'armée indelta nuise à leur instruction et à leur tenue, ceux qui ont vu ces régiments sous les armes les comparent aux plus beaux de l'Europe; il en est peu qui aient une meilleure apparence, qui manœuvrent avec plus de précision, et les pages de l'histoire de la guerre attestent assez leur brillante valeur, qui ne peut être comparée qu'à leur étonnante discipline.

Il a fallu des circonstances particulières, un événement aussi extraordinaire que celui qui mit tout à coup à la disposition de la nation, une masse immense de domaines, pour donner naissance à cette admirable institution, qui offre au gouvernement suédois le moyen d'avoir toujours sous sa main une armée de trente-six mille hommes, dont l'entretien ne lui coûte presque rien. Et, non-seulement cette armée, la principale force de l'État, est, d'après les combinaisons de son institution, la plus économique de toutes celles de l'Europe, mais l'on a encore trouvé le moyen d'utiliser, au sein de la paix, les bras des soldats à des travaux avantageux à l'État.

2° *Værfvade* (recrutement). — Cette partie de l'armée se compose de divers corps spéciaux, comme la garde et l'artillerie, qui sont recrutés par enrôlements volontaires, et destinés à faire le service, l'un près de la personne du souverain, et l'autre dans les garnisons et les places fortes.

L'avancement des officiers de cette partie de l'armée roule en concurrence avec celui de l'armée indelta, de sorte que les officiers de ces armes peuvent passer de l'une à l'autre avec de l'avancement.

3° *Beværing* (conscription ou land-

wehr). — Indépendamment de l'indelta et de la *varfvåde*, qui composent l'armée nationale permanente, il existe encore une force armée disponible, qui peut, à chaque instant, être appelée à la défense du pays : c'est la *beværing*, que l'on désigne quelquefois, même en Suède, sous le nom de conscription, mais qui n'a réellement aucune analogie avec cette institution, telle qu'elle est établie parmi nous, où elle est seulement destinée à alimenter les cadres de l'armée par des hommes que le sort désigne chaque année. En Suède, la *beværing* se compose de tous les hommes âgés de vingt et un à vingt-cinq ans; c'est une véritable *landwehr*, prête à marcher au premier signal, armée et habillée au compte du gouvernement, mais qui ne reçoit de solde qu'en campagne, ou lorsqu'elle est appelée à prendre les armes; elle est réunie tous les ans, au mois de juin, pendant quatorze jours, dans les camps, pour y être exercée aux manœuvres militaires. Il y a, dans tous les régiments d'infanterie, un certain nombre d'officiers de divers grades, qui sont spécialement affectés à ce service; c'est pour ce motif que l'on voit figurer sur les cadres un si grand nombre d'officiers, qui, d'abord, paraît superflu et hors de toute proportion avec l'effectif des hommes présents sous les armes.

Cette milice a porté autrefois le nom de *landwehr*; on lui a substitué depuis celui de *beværing*, qui vient du mot suédois *beværa* (garder), ou de *beværa* (armer). Ce fut à la diète de 1812 que le roi régnant créa la conscription pour tout le royaume, telle qu'elle existe aujourd'hui, en faisant abroger la très-défectueuse organisation prescrite par la loi de 1810.

La *beværing* se rassemble quelques jours avant le reste de l'armée. Les jeunes soldats arrivent au lieu de réunion avec leurs vêtements habituels; les effets d'armement et d'habillement

leur sont aussitôt délivrés, mais pour la durée du temps des manœuvres seulement. Dès qu'elles sont terminées, on les leur retire pour les déposer dans les magasins, où l'on veille à leur conservation et à leur entretien d'une année à l'autre. Chaque arme, chaque partie de l'équipement porte le numéro de contrôle de l'homme auquel elle appartient.

Si l'organisation de l'armée suédoise est faite pour être méditée, les combinaisons qui ont été conçues pour la réunir promptement ne sont pas moins dignes d'attention. Non-seulement les points de ralliement des compagnies, des régiments, des divisions sont déterminés d'avance, mais il y a, en outre, trois grands centres de réunion, Stockholm, Christianstad et Venersborg; de sorte qu'au premier signal, un grand mouvement de concentration peut être opéré avec un ordre et une rapidité admirable. La totalité de l'armée peut être mobilisée et rassemblée autour de la capitale en trente-cinq jours de marche forcée; devant Christianstad, en trente-neuf jours; et à Venersborg, en quarante et un jours. La moitié de ce temps suffit pour réunir la moitié de l'armée.

FORCE NUMÉRIQUE DE L'ARMÉE.

La Suède, placée à l'extrémité de l'Europe comme un poste avancé, doit avoir sans cesse à sa disposition une force assez imposante pour faire respecter cette barrière. Il est généralement reconnu que dans l'état actuel des choses le nombre des troupes entretenues par chaque puissance ne devrait pas s'élever au delà du centième de sa population. La Suède, pour assurer sa sécurité, a dû dépasser de beaucoup cette limite. D'après les tableaux statistiques du colonel Ch. Forsell, l'armée suédoise présente l'effectif suivant, que nous exprimons en chiffres ronds.

DÉSIGNATION DES CORPS.	Værfvade ou recru- tement.	Indelta ou armée rurale.	Beværing ou landwehr.	TOTAL.
Infanterie.....	3,670	29,400	130,000	163,070
Cavalerie.....	1,100	4,000	"	5,100
Artillerie.....	2,800	200	"	3,000
Génie.....	370	"	"	370
TOTAL.....	7,940	33,600	130,000	171,540

On voit, par ce tableau, que l'armée indelta et la værfvade s'élèvent ensemble à environ quarante-deux mille hommes, qui forment l'effectif des troupes permanentes et soldées; mais la beværing offre, en outre, une masse de cent trente mille hommes au moins, armés, habillés et parfaitement exercés, qui peuvent être réunis au premier signal; et si l'on ajoute à cette force celle de l'armée norvégienne, qui se compose de cinq brigades d'infanterie, une brigade de cavalerie et une d'artillerie, présentant un total de quatorze mille soldats, auxquels il faut joindre dix mille hommes de landwehr, nombre qui peut être triple avec une extrême facilité, on verra que les ressources militaires des deux royaumes unis s'élèvent à environ deux cent vingt mille hommes, force imposante et capable de peser dans les balances de la politique européenne.

Dans la værfvade est comprise, en grande partie, la garde royale, qui se compose de deux régiments d'infanterie de huit cents hommes chacun, d'un régiment de gardes à cheval, et d'un escadron de chasseurs norvégiens (*).

Le corps des drabans, dont il est si souvent fait mention dans l'histoire de

Suède, et qui faisaient le service de gardes du corps auprès du souverain, n'existe plus depuis 1822.

Du reste, la garde, bien que recrutée par des enrôlements volontaires, doit être considérée comme un corps d'élite; mais plusieurs régiments de l'armée l'égalent en beauté.

La force de la cavalerie n'a point été calculée sur le chiffre total de l'armée, mais sur celui de l'armée permanente; les ressources limitées du pays ne permettraient pas de faire plus. La Suède paraît surtout appelée à une guerre défensive, et la nature de son sol, coupé de vallées et de montagnes, rend l'emploi de cette arme moins nécessaire. D'ailleurs les mesures sont prises pour qu'en temps de guerre l'effectif de la cavalerie puisse être porté à dix mille hommes.

Pendant longtemps, la cavalerie suédoise a tiré ses remontes du Danemark, du Holstein et du Meklenbourg; mais aujourd'hui elle ne monte plus que des chevaux suédois. Cet avantage est le résultat du perfectionnement des races, dû surtout aux haras fondés ou améliorés par le roi actuel.

L'effectif de l'artillerie paraît au-dessous des besoins; trois mille artilleurs semblent insuffisants pour le service des nombreuses places fortes, et pour celui des batteries de campagne et des parcs de siège; aussi s'occupe-

(* Voyez pour les uniformes de la garde et de l'armée suédoise les pl. 46 et 47.

l'on d'augmenter la force de cette arme par la création d'un nouveau régiment. Le prince royal est grand maître de l'artillerie, et cette arme, qui est dans l'état le plus florissant, lui doit d'importantes améliorations. L'école de perfectionnement, établie depuis quelques années à Marieberg, ne peut que contribuer encore à ses progrès.

L'artillerie de la Suède se compose de deux cent vingt pièces de divers calibres, savoir :

Artillerie à cheval.	36	} 220.
Artillerie montée.	96	
Artillerie à pied.	88	

En y comprenant l'artillerie norvégienne, les pièces de campagne des deux royaumes s'élèvent à trois cent huit bouches à feu.

Les équipages de pont, depuis longtemps hors de service, viennent d'être rétablis.

Chaque corps possède le matériel d'un train d'équipages. Le matériel des ambulances est dans le meilleur état. Ce matériel, formé sur le modèle des armées anglaises, se compose de fourgons couverts parfaitement suspendus, et dont l'intérieur est disposé de manière à pouvoir recevoir sur le champ de bataille un grand nombre de blessés.

ARSENAUX ET PLACES FORTES.

Les arsenaux de l'armée sont à Stockholm, à Gothembourg et à Christianstad.

Les places fortes de la Suède sont Varnæs ou Carlsborg, forteresse centrale bâtie par Charles XIV, dont elle porte le nom, et destinée à servir de refuge à l'armée en cas de revers. Ses remparts sont armés de près de trois cents bouches à feu (*).

Vaxholm, qui commande les passes du port de Stockholm, est une forteresse d'une haute importance, dont on augmente chaque année les moyens de défense. On y compte cent cinquante pièces de canon en batterie (**).

Le fort de Kungsholm, armé de plus

(*) Voyez plus bas, page 471.

(**) Voyez *pl.* 43.

de deux cents bouches à feu, défend l'entrée du port de Carlscrona. Cette ville elle-même, inabordable par mer, est d'un accès très-difficile par terre, tant à cause de ses moyens de défense que de sa position insulaire (*).

Les fortifications de Gothembourg n'existent plus, mais l'on a conservé celles du fort d'Elfsborg, construit à l'embouchure du fleuve de Gothie, à une petite distance de la ville.

Christianstad, place forte de la Scanie, est la clef de cette province du côté du Danemark, et le boulevard du midi de la Suède. Ses fortifications sont parfaitement entretenues, et sa position des plus avantageuses (**).

Plusieurs anciens points fortifiés ont été abandonnés comme inutiles à la défense du pays et d'un entretien onéreux; parmi ces postes, nous citerons le château de Carlshamn, Landscrona, Malmö, Bohus et Jönköping.

Les provinces du nord sont dégarries de places fortes, sans doute parce que ce moyen de défense a été reconnu superflu. Mais si la Suède n'a rien à craindre aujourd'hui de la Russie, elle doit s'attendre que tôt ou tard elle excitera l'avidité ambitieuse de cette puissance, et l'on ne peut se dissimuler qu'elle est vulnérable par le nord. Il est donc présumable qu'avant peu d'années elle établira une ligne de défense sur ce point. Les positions d'Hernösand et d'Oestersund, fortifiées et liées par le cours de l'Indals-Elfven, présenteront une barrière respectable, qui couvrira tout le centre du royaume.

Il n'existe pas non plus de places fortes du côté de la Norvège; mais si cet inconvénient a eu parfois des conséquences fâcheuses dans les guerres de la Suède contre le Danemark, il a cessé d'exister depuis que les deux royaumes n'en font plus qu'un.

ORGANISATION ET ADMINISTRATION MILITAIRE.

Les grades dans les régiments sont :

(*) Voyez plus bas la description de Carlscrona, p. 467.

(**) Voyez plus bas la description de Christianstad, p. 461.

celui de colonel (*afverste*), de lieutenant-colonel (*afverste-lieutenant*), de major, équivalant à celui de chef de bataillon en France, de capitaine (*), de lieutenant et de sous-lieutenant. Cette dernière classe d'officiers était, il y a encore deux ans, désignée sous le nom d'enseigne (*fændrik*) dans l'infanterie, et de cornette dans la cavalerie.

Le corps des officiers est principalement recruté parmi les élèves de l'académie militaire de Carlberg, à laquelle est incorporée l'école militaire de marine. Néanmoins on peut aussi devenir officier en passant par les universités, où l'on subit un examen assez difficile, mais dans lequel on ne fait pas figurer, comme on le fait pour d'autres professions, le latin, le grec et l'hébreu. Le candidat doit ensuite être interrogé par l'un des comités centraux militaires, présidé par un général. Ces épreuves sont fort rigoureuses, et quiconque échoue ne peut obtenir l'épaulette qu'après avoir été deux ans sous-officier.

Les sous-officiers jouissent de la même considération qu'en France. Leur solde leur est payée tous les mois, sur émargement. Plusieurs officiers supérieurs ont commencé leur carrière militaire par ces grades obscurs. Le célèbre comte Stedingk est parti du grade de caporal pour s'élever aux premières dignités de l'État et de l'armée.

Chaque régiment a son tribunal qui juge les délits commis dans le corps. Ce tribunal est composé d'un officier supérieur et d'un certain nombre d'officiers appelés à tour de rôle, et parmi lesquels figure de droit l'*auditeur* du régiment. C'est un employé civil du grade de lieutenant; ses fonctions consistent à surveiller la régularité des procédures et l'application des lois (**). On les consulte aussi comme avocats du régiment. Dans les tribunaux régimentaires, les fonctions du ministère public sont remplies par un simple

sous-officier, désigné sous le nom de *væbel*. Nous devons ajouter que les troupes suédoises sont remarquables par leur austère discipline et par leur subordination; aussi, en 1831, n'y a-t-il eu pour toute l'armée que cent quatre-vingt-dix-huit soldats traduits devant les tribunaux militaires; cent soixante et onze ont été condamnés à des peines proportionnées aux délits dont ils s'étaient rendus coupables; vingt-quatre seulement ont été acquittés. Et cependant les troupes suédoises ne sont point assujetties à des traitements rigoureux ni à une discipline trop sévère.

L'auditeur dont nous venons de parler appartient à ce qu'on nomme l'état civil du régiment, qui comprend aussi le chirurgien et son aide, le *pastor* ou aumônier, le *predikant* ou aumônier de bataillon, le maître d'école, et l'écrivain ou comptable (*regiments-skrifvare*).

Dans l'armée suédoise, la troupe fait la prière matin et soir, soit dans les camps, soit dans les casernes. En l'absence des aumôniers, un soldat récite les prières.

Le soldat malade est traité gratuitement à l'hôpital. Tout soldat qui a servi vingt-cinq ans dans la *værfvade*, ou trente dans l'*indelsta*, a droit à une petite pension de trente à quarante, et même jusqu'à cent francs par an.

Il y a à Ulriksdal un hôtel des invalides pour deux cents soldats blessés ou hors de service; ils y sont l'objet des soins les plus attentifs. L'ordre le plus parfait et la plus admirable propreté régissent dans cet établissement.

Le corps des officiers a établi une caisse des pensions, formée par des retenues librement votées, dans leur origine, par l'armée et la marine, pour devenir ensuite fixes et obligatoires. Le budget de la Suède est ainsi dégrevé d'un fardeau qui pèse lourdement sur les finances de tant d'autres États.

(*) Les capitaines de cavalerie portent le titre de *ryttmästare*.

(**) Ces employés n'ont pas leur avancement dans l'armée; d'ordinaire, en quittant le corps, ils sont promus à des fonctions dans la magistrature ou dans l'administration civile.

Il n'y a point dans l'armée suédoise d'intendants militaires ou de commissaires des guerres; ce n'est que dans le cas d'une guerre que l'on crée ces emplois, qui ne subsistent que pendant sa durée.

L'état-major général de l'armée est peu nombreux et parfaitement en harmonie avec les principes d'économie qui ont présidé à cette organisation remarquable. Le grade le plus élevé est celui de *fältmarschalk*, qui correspond à celui de maréchal de France. Il y en a deux pour toute l'armée : l'un de ces postes, devenu vacant par la mort du maréchal Sandels, est encore disponible, l'autre est rempli par le comte Stedingk.

Il existe un grade intermédiaire entre celui de maréchal et de lieutenant général, c'est celui de général de l'infanterie ou de la cavalerie. Les officiers de ce grade, dont le nombre a été réduit à cinq par la mort du comte Skjældebrand, sont : le prince royal, le comte de Tawast, le comte Jacob de Lagardie, le comte Gustave de Lævenhielm et le comte de Possé. Viennent ensuite douze lieutenants généraux et vingt-six généraux majors, ou maréchaux de camp, parmi lesquels se trouvent les généraux Camps et Montrichard, les seuls Français qui occupent un emploi élevé dans l'armée suédoise.

Le bleu et le jaune sont les couleurs nationales : on les retrouve dans tous les uniformes des états-majors et dans presque tous ceux des troupes.

Afin de délibérer sur les affaires militaires, des députés de l'armée (tantôt le colonel et un capitaine de chaque régiment, tantôt le colonel d'un régiment et le capitaine d'un autre) sont convoqués par le roi à des époques déterminées par lui, et sous la présidence d'un officier général de son choix. Cette réunion, à laquelle les officiers généraux en activité participent également, se nomme *kriigsbefäl*. Autrefois ce comité se présentait aux diètes.

Le budget des dépenses de l'armée de terre ne monte qu'à 3,249,000 rixdales; mais il y a toujours en dehors

une dépense extraordinaire pour les forteresses. A cette somme, il faut ajouter 2,480,000 rixdales, qui sont payés en nature ou en espèces, par les contribuables, aux officiers qui reçoivent ces assignations. Ainsi l'entretien d'une armée de cent soixante-dix mille hommes n'excède pas onze millions de francs, et en y comprenant les dépenses des fortifications, il ne s'élève pas à quatorze millions. Assurément, il n'y a pas d'exemple, chez aucune puissance de l'Europe, d'un pareil résultat obtenu avec d'aussi faibles moyens.

MARINE.

La force de la Suède n'est pas seulement dans son armée, dans ses places fortes, dans ses lacs et dans ses montagnes, elle est aussi dans sa flotte, qui, grâce aux sages mesures prises par Charles XIV, présente un effectif respectable, et fait de la Scandinavie la quatrième puissance maritime de l'Europe et la cinquième du monde, surtout si l'on songe que les Suédois réunissent toutes les qualités propres à faire d'excellents matelots, et qu'un passé encore récent leur a transmis plus d'un souvenir glorieux (*).

La flotte suédoise est maintenue sur le pied le plus respectable; elle est entretenue avec le plus grand soin, et chaque année voit accroître sa force. Son organisation est d'ailleurs parfaitement combinée avec les ressources du pays et les besoins de sa position maritime. On a donné un soin tout particulier à la flottille de chaloupes canonnières, dont le système est très-heureusement conçu. Ces bâtiments, qui tirent très-peu d'eau, sont d'une construction très-ingénieuse, et bien adaptés à la défense d'une grande étendue de côtes parsemées d'îles, de passes, de baies sans nombre, où les bâtiments de haut bord ne pourraient manœuvrer, ni même se hasarder sans péril.

Le système de construction est

(*) Nous avons déjà parlé des glorieuses batailles de Hogland (1788) et d'Oeland (1789), et de la victoire éclatante de Swensk-Sund (9 juillet 1790).

porté en Suède à un haut degré de perfection. Plusieurs vaisseaux de ligne sont mis à couvert et conservés dans des cales sèches (*dockor*) creusées dans le granit (*). Ces ouvrages magnifiques sont continués afin de pouvoir ainsi loger toute la flotte.

La flottille est partagée entre les stations de Stockholm et de Gothenbourg, qui communiquent directement à travers le continent de la Suède (**). Ces deux escadres peuvent ainsi se réunir ou se renforcer mutuellement, sans que les flottes ennemies y puissent mettre obstacle.

Les stations navales sont Carlsrona, Stockholm et Gothenbourg. La flotte de haut bord est tout entière à Carlsrona (***).

Quoique la Suède possède presque tout ce qui est nécessaire à ses constructions navales, elle est cependant obligée d'acheter à l'étranger une partie des bois de chêne qu'elle y emploie, et souvent même du chanvre.

Voici quel était l'état de la marine suédoise au mois d'octobre 1833 :

FLOTTE.

11 vaisseaux de 74 à 84 canons, en tout	834 canons.
8 frégates de 60 à 36.....	340
4 corvettes de 20.....	80
6 bricks de 12 à 18.....	96

FLOTTILLE.

24 schooners de 8 canons.
8 bombardes.
5 pyroscapes.
250 chaloupes canonnières.
3 yachts royaux.

ÉTAT DU PERSONNEL.

1 grand amiral.
1 amiral général.
4 vice-amiraux.
4 contre-amiraux.
24 capitaines de vaisseaux. *
16 capitaines de frégates.
100 premiers lieutenants.
76 lieutenants en second.
29 officiers du génie maritime, dont 17 constructeurs et 12 hydrographes.
340 sous-officiers de charité.
555 Aspirants sous-officiers.
400 élèves aspirants.
784 maîtres ouvriers, solde permanente.
8,079 matelots indeltas, soldés par leurs bostelles.
3,706 matelots conscrits, soldés lorsqu'ils servent.
24,119

(*) Voyez plus bas, p. 467, col. 1.

(**) Voyez p. 422 et suiv.

(***) Voyez p. 467.

La marine norvégienne, qu'il faut ajouter à ce dénombrement, n'a pas de vaisseaux de haut bord; ses plus forts navires sont des bricks et des schooners, dont le nombre, avec les chaloupes et les yoles canonnières, s'élève à environ cent trente ou cent quarante bâtiments, montés par cinq mille sept cent six hommes.

Le budget de la marine suédoise ne s'élève qu'à 2,300,000 francs. Dans la proportion de la force de la marine suédoise à celle de la France, et à égalité de prix et de mode administratif, ce budget devrait être porté à douze ou treize millions de francs, ce qui prouve combien serait inexacte une évaluation des moyens militaires de la Suède basée sur ses ressources pécuniaires.

La Suède a dominé sur tout le littoral de la Baltique, et sur les bouches du Weser; mais les fautes de plusieurs de ses souverains lui ont fait perdre l'influence qu'elle exerçait jadis en Europe. De toutes ces pertes, la plus sensible a été celle de la Finlande, province toute suédoise de cœur et d'habitude, que l'empire russe a engloutie. Il est vrai que la Norvège a été réunie à la Suède: c'est aussi une population d'un million d'hommes; mais cette population est pauvre, et des préjugés enracinés depuis des siècles la séparent encore de ses nouveaux compatriotes. Toutefois il était de l'intérêt des deux pays d'être réunis sous les mêmes lois. La Norvège ne peut qu'y gagner, la Suède en sera plus forte, et la liberté de l'Europe mieux garantie contre les attaques de l'empire russe. La Suède, placée en effet comme un avant-poste de l'Europe, deviendrait sur ce point le boulevard le plus formidable contre l'ambition des Russes. Ceux-ci, du reste, le comprennent; arrivés maintenant sur les bords de la Baltique et du golfe de Bothnie, séparés de la Suède par la mer ou les glaces du pôle, ils n'espèrent rien de ce côté, et préfèrent tourner leurs regards vers Constantinople et l'Asie Mineure. Loin de me-

nacer, ils ménagent l'ancien ennemi placé sur leurs derrières; car ils savent que si la Suède s'unissait à la France, à l'Autriche ou à l'Angleterre, la nécessité de diviser leurs forces pour couvrir Saint-Pétersbourg, Riga et la Finlande, les réduirait à de dures nécessités, surtout s'ils étaient attaqués en même temps par la Pologne et la mer Noire.

La Suède, qui n'a point de colonies importantes ni de possessions lointaines, qui est protégée par des mers orageuses et des passes difficiles, dont les côtes enfin sont défendues par une flottille formidable, est placée en dehors du cercle des querelles européennes, et à l'abri de toute ambition dangereuse. Elle est trop

forte pour descendre au rang de feudataire et de vassale de la Russie ou de l'Angleterre; son rôle est celui d'une neutralité que ses armées et ses flottes sauraient faire respecter. C'est ainsi que Charles-Jean comprend l'avenir politique de la Suède. Les bouches des canons russes sont presque à portée de la salle où le roi de Suède assemble son conseil, disait naguère un écrivain anglais; mais, entre l'archipel d'Aland, la dernière station russe et la côte suédoise, il y a une mer de dix-huit lieues, puis la forteresse de Waxholm en avant de la capitale, et derrière, tout un peuple fier et belliqueux, animé par le souvenir de son antique gloire, et son amour pour l'indépendance.



DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE DE LA SUÈDE.

GÉODÉSIE.

La Suède peut-être considérée comme un immense rocher formé de *gneiss* et de *granit*. Ces deux sortes de roches alternent ensemble, passent insensiblement de l'une à l'autre, comme si elles étaient contemporaines; mais la première occupe toujours une étendue plus considérable que la seconde. Cependant celle-ci se montre seule, principalement sur les bords du Muonio, sur les côtes de la Baltique, au nord de Calmar, et dans les provinces de l'Upland, de la Westmannie, de l'Ostrogothie et de la Westrogothie. Le gneiss renferme les plus importants filons de fer, de cuivre et de plomb argentifère exploités en Suède. Les couches de cette roche sont généralement inclinées du nord-est au sud-ouest.

Les plus anciens terrains à débris organiques sont, en Suède, beaucoup plus étendus, relativement à leur épaisseur, que dans les autres contrées de l'Europe; on y voit se succéder des calcaires compactes renfermant des dépouilles d'*orthocères*, des schistes argileux contenant des *grapholithes*, enfin des grès, et différentes sortes de roches formées de diverses substances agglutinées. La Dalécarlie, la Jemtie, la Néricie et l'Ostrogothie, sont couvertes de ces anciens dépôts. C'est en Scanie que l'on voit paraître des formations moins anciennes, comprenant les terrains houillers et le calcaire à coquilles de l'ancienne mer, auquel succèdent, dans l'ordre de leur formation, des couches sableuses et calcaires, ainsi que des bancs épais de craie. Dans cette province, les roches, qui portent les caractères d'une origine ignée, traversent les divers ter-

rains, et se montrent à la surface du sol (*).

M. Brongniart a reconnu, dans les vastes dépôts de sables, de cailloux roulés et de blocs granitiques, qui forment de nombreuses collines aux environs d'Upsal, sur les bords du Wenern et jusqu'au Sund, l'origine des dépôts de même nature qui couvrent le Mecklenbourg, la Poméranie et les provinces russes jusqu'à l'embouchure de la Néva. Ces débris ont dû être entraînés du haut des montagnes scandinaves, des deux côtes de la Baltique, alors que cette mer n'existait pas encore.

On trouve fréquemment dans le nord de la Suède des lignites ou forêts souterraines qui sont ensevelies depuis la dernière révolution du globe dans le sein de la terre; si l'on a trouvé dans la Sibérie des ossements d'animaux des tropiques, on ne sera point étonné de rencontrer parmi ces lignites des chênes énormes, bien que cet arbre ne puisse croître aujourd'hui sous les hautes latitudes où il se trouve enseveli.

Le littoral de la Suède, qui vient se baigner jusque dans la Baltique, couvert de prairies et de cultures, ne s'élève pas, jusqu'à douze ou quinze lieues dans les terres, à plus de trois cents pieds au-dessus de la mer. Plus loin, le pays s'exhausse insensiblement dans l'intérieur des terres, jusqu'à ce qu'il rencontre la chaîne principale des montagnes scandinaves. Elle commence au cap Lindesnæs, à l'extrémité méridionale de la Norvège, par-

(*) Extrait de Malte-Brun, d'après Hisinger, Introduction à la géographie minéralogique de la Suède.

court le royaume, le sépare ensuite de la Suède, traverse le Finmark et va finir au Nordkyn, le promontoire le plus septentrional du continent européen. Dans ce long cours, elle prend la dénomination de monts Thuliens ou Langfield en Norwége, au sud du 62° parallèle; de Dofrefield ou Dofrines dans la même contrée, du 62 au 63° parallèle; et de Kœlen ou Kicel, depuis le 63° parallèle jusqu'au Nordkyn, entre la Suède et la Norwége, et dans le Finmark. La partie du milieu ou les Dofrines, offre seule le véritable caractère d'une chaîne; c'est là que se trouvent les points culminants de tout le système, le Skagstoels-Tind de 1313 toises d'élévation, et le Sneehæt-tan, qui en compte 1270. Les monts Thuliens et les Kicel ne sont, à proprement parler, que des plateaux couronnés de chaînons isolés. Cependant on voit, dans les premiers, le Sognefield qui s'élève à 1123 toises, et le Langfield à 1032.

A l'extrémité orientale des Dofrines, dans les environs du Sylfallet (1014 toises d'élévation), des chaînons se détachent de la chaîne principale pour s'étendre dans les provinces suédoises de Jæmtland, d'Héridalie et de Koppberg.

Cette configuration du sol de la Suède paraît se prolonger jusqu'au sein même des mers qui baignent des côtes orientales; l'inégalité des sondes et la direction des courants indiquent les mêmes accidents dans la disposition sous-marine du sol.

EAUX.

De ces montagnes, dont la distance à la mer du côté de la Suède est assez grande, descendent des fleuves nombreux qui comblent les vallées qu'ils ont rencontrées dans leurs cours, vont se jeter dans la Baltique ou l'océan du Nord, en laissant derrière eux des lacs d'une immense étendue. Les principaux de ces fleuves sont la Tornéa, qui, sortant, comme les deux suivants, des montagnes du Norrland, traverse le lac du même nom, et dont le cours inférieur sépare la Suède de la

Finlande; il se perd dans le golfe de Bothnie, après avoir baigné cent quarante lieues de pays. Le cours de la Lulea et celui de l'Uméa n'est que de quatre-vingts lieues environ; mais le Dal, qui naît dans les montagnes à l'est du Fæmund, traverse la Dalécarlie et l'Upland, a un cours de cent dix lieues; c'est dans le bassin de ce fleuve que se trouvent les mines célèbres de Falun et de Hedemora. L'océan Atlantique reçoit le Gœtha qui sort du lac Wenern pour se perdre dans le Caté-gat. Si l'on regardait le Clara-Elf, le plus grand affluent du Wenern, comme la partie supérieure du Gœtha, ce fleuve serait le plus considérable de toute la Péninsule, car le Clara-Elf prend sa source en Norwége, traverse le lac Fæmund et le Hedemarken, et se perd dans le Wenern, après avoir traversé Carlstad et le gouvernement de ce nom. Aucun fleuve de la Scandinavie n'a un cours aussi pittoresque que le Gœtha, qui se fraye avec effort une route bruyante au travers des rochers escarpés, d'où il se précipite incessamment en cataractes effrayantes. Tous ces fleuves et un grand nombre d'autres qui sillonnent la surface de la Suède, traversent, comme nous l'avons dit, des lacs nombreux dont les principaux sont: le Wenern, long de 35 lieues sur 20 de large, et qui est par conséquent le plus grand lac de l'Europe, après ceux de Ladoga et d'Onéga; le Mälarn, qui a 25 lieues de long sur 9 à 18 de large; le Wettern, de 24 lieues de long sur 6 à 7 de large; le Hielmarn enfin, de 16 lieues de long sur 4 de large. Après ces petites mers intérieures, situées dans la partie méridionale et centrale de la Suède, il faut citer encore, dans la Dalécarlie, le Sillian; dans le Jæmtland, le Storsjøen; le Stor Uman et le Stor Afvan, dans la Westrobothnie; le Lulea et le Tornea-Træsk, dans la Nordbothnie. Tous ces lacs, communiquant entre eux par des fleuves ou des rivières, offrent de grandes facilités à la navigation intérieure, et ont permis d'entreprendre des lignes de canalisation d'une immense étendue.

Ainsi le canal de Gothie, qui embrasse le cours de la Gœtha jusqu'au Wenern, joint ce lac au Weteren, suit le cours de la Motala-Elf, traverse les lacs Boren et Roxen pour aller se jeter à Söderköping, dans un golfe de la Baltique; le canal d'Arboga, construit sous Charles XI, pour conduire la rivière du même nom du lac Hielmarn dans le Mälarn; celui de Strömsholm, qui, au moyen de quelques lacs, d'une rivière et de plusieurs écluses, ouvre une communication depuis le Hielmarn jusqu'au lac Barken, sur les frontières méridionales de la Dalécarlie; par ce canal, les produits de cette industrielle province peuvent arriver par eau jusqu'à Stockholm. Ces ouvrages sont les plus importants; mais il y en a une foule d'autres d'une utilité secondaire.

CLIMAT.

Si la Suède a un climat sévère, au moins elle n'est pas couverte, comme l'Allemagne septentrionale, d'épais et tristes brouillards, et elle n'a point, comme certaines parties de la France, et de Paris entre autres, ces brusques et continuels changements de température funestes aux plaisirs comme à la santé.

L'hiver pour la Suède commence en novembre, et finit en avril. Dès que la neige a disparu, les fleurs et la verdure paraissent comme par enchantement; l'automne est ordinairement très-beau à Stockholm; on a des jours de dix-huit heures et demie; à Oëfver-Calix, près de la frontière du nord, le soleil ne quitte pas l'horizon durant les longs jours; mais aussi il y a neuf mois d'hiver; et, à l'époque des longues nuits, le soleil ne se montre jamais.

Il existe, dit-on, en Suède une différence bien marquée de température, dont le cours du Dalelfven, en Dalécarlie, semble marquer la limite, et qui partage la Suède en deux parties presque égales. Les six gouvernements situés au nord de cette rivière présentent une parfaite analogie de clima-

ture et de productions, tandis que les dix-huit autres, plus favorisés, participent plus ou moins aux dons d'une nature un peu moins avare.

Dans le Jämtland, le climat est si rigoureux que, quand les vents du nord et de l'est viennent à souffler, les habitants sont obligés de mettre le feu aux fagots qui entourent leurs champs d'orge, pour préserver leurs maigres récoltes. En 1743 et 1746, les petits lacs de cette province restèrent gelés pendant tout l'été. Sur sept années, il y en a d'ordinaire trois de bonnes pour la moisson, trois de médiocres et une mauvaise. Dans celle-ci, qu'ils appellent *l'année verte*, il faut couper les grains lorsqu'ils sont encore verts.

En 1811, le thermomètre s'éleva, le 3 juillet, à Stockholm, à 36°. En 1814, il descendit, le 20 janvier, à 30° audessous de zéro. Les glaces du Mälarn et de la Baltique ne fondent, autour de Stockholm, que vers le 24 avril. Les feuilles des arbres, sous la même latitude, paraissent vers le 20 mai, et tombent au 15 octobre. A la forteresse de Wardœhus, la plus septentrionale qu'il y ait au monde, le soleil ne se couche pas depuis le 21 mai jusqu'au 21 juillet; et il cesse de paraître sur l'horizon depuis le milieu de novembre jusqu'à la fin de janvier.

Un des phénomènes les plus curieux du climat de la Suède, ce sont les aurores boréales. « Je me retirais vers minuit, dit M. Ampère, avec un de mes compagnons de voyage, par un beau clair de lune, lorsque nous aperçûmes tout à coup une lueur vague et blanchâtre répandue dans le ciel. Nous nous demandions si c'était une nuée éclairée par la lune; mais c'était quelque chose de moins compacte encore, de plus indécis; on eût dit la voie lactée ou une lointaine nébuleuse. Tandis que nous hésitions, un point lumineux se forma, s'étendit d'une manière indéterminée; et on vit tout à coup de grandes gerbes, de longs glaives, d'immenses fusées dans le ciel; puis toutes ces formes se confondaient, et, à leur place, paraissait une arche lumineuse, d'où tombait une pluie de lumière. Le

plus souvent ce qui se passait devant nos yeux ne pouvait se comparer à rien. C'étaient des apparences fugitives, impossibles à décrire, et que l'œil avait peine à saisir, tant elles se succédaient, se mêlaient, s'effaçaient rapidement. Jamais on ne pouvait prévoir, une seconde à l'avance, ce qu'allait offrir le kaléidoscope céleste. Ce qu'on croyait voir avait disparu, tandis qu'on cherchait encore à s'en faire une idée distincte. Le merveilleux spectacle semblait toujours finir et recommencer; et il était impossible de saisir le passage d'une décoration à l'autre. On ne les voyait pas apparaître dans le ciel; mais tout à coup elles s'y trouvaient, et il semblait qu'elles y avaient toujours été. En un mot, rien ne peut donner idée de tout ce qu'il y a de mobile, de capricieux, d'insaisissable dans les jeux brillants d'une lumière nocturne; et encore la lune qui se trouvait pleine en ce moment, nuisait par son éclat à celui de l'aurore boréale. C'est pour cette raison que la lueur de celle-ci était blanche et pâle. Autrement, aux variations de formes se seraient jointes les variations de couleur, les reflets rouges, verts, enflammés, qui donnent souvent aux aurores boréales l'apparence d'un grand incendie. Mais, à cela près, la nôtre fut une des plus riches qu'on pût voir; elle dura plusieurs heures, se renouvelant, se déplaçant, se transformant sans cesse; et l'on nous dit que, depuis trente ans, il n'y en avait pas eu de plus belle à Stockholm (*).»

GÉOGRAPHIE POLITIQUE DE LA SUÈDE.

Le royaume de Suède se divise en trois régions, qui sont, en allant du sud au nord : la Gothie, la Suède proprement dite, et le Norrland.

GOTHIE.

La Gothie, qui comprenait autrefois les provinces de Scanie, de Halland, de Westrogothie, de Bleking, de Smaland, d'Ostrogothie, et de Gothland, est divisée aujourd'hui en douze

(*) Ampère, Esquisses du Nord.

gouvernements. Pour rattacher plus immédiatement cet aperçu géographique à l'histoire de la Suède, j'ai cru devoir suivre, pour les trois grandes régions de ce royaume, la division par provinces, sauf à indiquer soigneusement les gouvernements qui correspondent à chacune de ces anciennes circonscriptions.

SCANIE.

La Scanie, qui forme aujourd'hui les deux gouvernements de Christiansstad et de Malmö, est l'une des plus belles et des plus fertiles provinces de la Suède, et on la compare, sous le rapport du climat, du sol et des productions, au Danemark, au Holstein et au Mecklenbourg, pays renommés pour leur fécondité. La Scanie, le Bleking et le Halland, appartenaient autrefois au Danemark, et ne sont réunis à la Suède que depuis cent soixante-dix-neuf ans. Ces provinces furent cédées par le traité de Roskilde, conclu en 1658, à la suite des victoires de Charles X. Ce fut une acquisition d'autant plus précieuse, que ces contrées donnaient non-seulement à la Suède un accroissement considérable de population, de territoire et de revenus, mais encore ses véritables limites naturelles. Napoléon songeait à rendre ces provinces importantes au Danemark, mais les événements de 1813 conservèrent à la Suède ses anciennes conquêtes, et le traité de Kiel mit le complément au traité de Roskilde, en réunissant la presque île scandinave en une seule famille.

Des collines doucement ondulées, des terres bien cultivées, des hameaux groupés de la manière la plus heureuse, des villages riants et bien bâtis, des châteaux entourés de parcs, tel est l'aspect qu'offre la Scanie au voyageur dès son débarquement à Helsingborg, et qui se reproduit partout sur son passage. On y recueille une si grande quantité de grains, que, malgré sa population, elle ne peut en consommer la moitié. Aussi, le commerce qu'elle en fait dans l'intérieur du royaume lui a-t-il

acquis le titre de grenier de la Suède.

L'une des principales villes de la Scanie est Christianstad, forteresse située sur la petite rivière d'Helga, qui, après avoir fourni de l'eau aux fossés des fortifications, se jette dans un lac qui communique avec la Baltique. Elle fut fondée en 1614 par Christian IV, roi de Danemark, et a soutenu plus d'un siège durant les guerres qui ont eu lieu entre les deux pays. Comme toutes les villes de guerre, Christianstad est triste, déserte, dépourvue de commerce et d'industrie, quoique d'ailleurs assez bien bâtie. Le pont jeté sur l'Helga est remarquable par sa longueur.

Entre Christianstad et Ystad on voit une pierre d'une dimension prodigieuse, près d'un endroit nommé *Trollebo*, c'est-à-dire *nid de sorcières*. Cette pierre, nommée *Maglasten*, a trente pieds de long sur vingt-quatre de large et vingt de haut. Elle est d'autant plus remarquable que dans toute la contrée il ne se trouve que peu ou point de pierres. Le peuple croit qu'elle a été jetée là par des naines sorcières, habitant des demeures souterraines, le jour où la première église fut consacrée. Non loin de cette pierre est un château seigneurial nommé *Liungby*, où l'on conserve une corne sur laquelle on raconte une merveilleuse légende. Cette corne est à peu près de la grandeur de celle d'une vache, garnie en vermeil, et posée sur un pied d'argent orné de plusieurs figures (*). Une dame noble, nommée *Ulfstand*, demeurait à *Liungby*, en 1490; ayant entendu raconter que toutes les nuits de Noël la *Maglasten* se trouvait élevée sur plusieurs piliers, et que les naines dont nous venons de parler sortaient alors de leurs souterrains pour venir danser sous cette pierre, elle désira s'assurer du fait. Elle promit donc un habit neuf et son meilleur cheval à celui de

ses domestiques qui oserait aller voir ce qui se passait dans ce lieu. Un de ses palefreniers, plus courageux que tous les autres, osa tenter l'aventure et se rendit au *Trollebo*. Là, il vit à la lueur d'une grande illumination que la pierre était effectivement élevée sur des piliers, et que les naines dansaient dessous et même autour avec la gaieté la plus bruyante. Au moment où il arriva, deux naines se détachèrent de la bande et s'avancèrent à sa rencontre : elles tenaient à la main, l'une la corne en question, et l'autre un sifflet. Parvenues près de lui, elles l'invitèrent à leur faire raison en buvant à la santé du *roi de la montagne*, puis après avoir bu, à siffler dans les deux bouts du sifflet. Au moment où l'intrépide palefrenier allait faire honneur à cette invitation, une jeune fille, belle comme un ange, lui apparut de l'autre côté, et lui dit à l'oreille de ne pas boire, mais de s'enfuir au plus vite sur la terre la plus sèche, en évitant l'eau avec soin. Il lui obéit, et jetant par-dessus son épaule la liqueur que contenait la corne, il reprit à bride abattue le chemin de *Liungby* à travers les terres labourées. Le cheval, qui reçut une partie de la liqueur sur la croupe, perdit aussitôt son poil et devint tout pelé, mais il n'en courut pas moins vite pour cela, pressé par les naines qui galopèrent après lui. Elles ne purent atteindre le ravisseur et arrivèrent au moment où on levait le pont-levis pour les empêcher d'entrer. Le palefrenier remit à sa maîtresse la corne et le sifflet; mais les naines crièrent à la noble dame, par-dessus les fossés du château, qu'elles étaient envoyées par leur roi pour réclamer ces deux talismans, lui promettant que si elle les rendait, sa famille ne s'éteindrait jamais et deviendrait l'une des plus puissantes du royaume. La dame ayant refusé formellement d'accéder à leur demande, elles lui prédirent que sa famille ne parviendrait pas à la neuvième génération, que sa terre tomberait en mains étrangères, et que le château serait consumé trois fois par le feu du ciel. Or, comme cela arrive

(*). Il existe en Suède beaucoup de cornes de ce genre couvertes de caractères runiques, voy. *pl. 5*, fig. 4. On présume qu'elles servaient de coupe aux anciens guerriers dans les fêtes solennelles.

toujours dans de pareils récits, la prophétie s'est réalisée; la foudre est tombée trois fois sur le castel, et la famille s'est éteinte à la neuvième génération. Bien plus, le cheval est mort le second jour et le palefrenier le troisième. Cette histoire est écrite sur parchemin et soigneusement conservée à Liungby, avec la corne et le sifflet qui est d'ivoire et fait entendre le cri du coucou quand on y siffle tantôt à un bout, tantôt à l'autre.

Cette croyance à l'existence d'un peuple souterrain se retrouve en plusieurs endroits de la Suède et dans quelques îles de la Baltique, entre autres dans celle de Bornholm, où le peuple est intimement persuadé qu'il existe une nation de nains très-courageux, toujours prêts à paraître pour les défendre contre tout ennemi qui voudrait les attaquer (*).

Ystad est une petite ville qui tire son importance de son port, où l'on s'embarque pour Stralsund et l'Allemagne.

La capitale de la Scanie est Malmö, jolie ville située sur le Sund (**), vis-à-vis de Copenhague, et florissante par son commerce et ses manufactures. La cathédrale est assez belle, et la chaire en est en marbre. On fait remarquer dans cette église un pilier dans lequel un moine coupable d'adultère fut muré, dit-on, aux temps du catholicisme. On l'y avait renfermé debout, et vis-à-vis de son visage on avait pratiqué un trou qu'on y voit encore, par lequel on lui faisait avaler des œufs et de l'eau pour prolonger son existence et son supplice. Du haut de la tour de ce temple on jouit d'une vue admirable. D'un côté s'offre le tableau magnifique d'un pays bien peuplé et bien cultivé; de l'autre celui du détroit où passent continuellement un grand nombre de vaisseaux de toutes les nations, tandis qu'à l'horizon on aperçoit Copenhague avec ses clochers et sa forêt de mâts.

(*) Voyez Voyage d'un officier hollandais en Suède, p. 223.

(**) Voyez pl. 39.

C'est vis à vis de Malmö que se trouve la petite île de Hven donnée au célèbre Tycho-Brahé (*) par le roi de Danemark Frédéric II, qui y fit construire un édifice magnifique nommé *Uranienborg*, ou château d'Uranie. C'était là que Tycho demeurait entouré de ses livres, environné de nombreux disciples, visité même par des princes souverains, entre autres par Jacques VI, roi d'Ecosse, qui y passa huit jours en 1590. Un pavillon situé plus au midi portait le nom de *Stelleborg* (château des étoiles), et servait aux observations astronomiques faites pendant le jour.

Nous ne pouvons nous occuper de la Scanie sans parler de Lund, ville industrielle et célèbre pour son université, fondée en 1666, par Charles IX. On y remarque plusieurs établissements scientifiques, tels qu'un observatoire, un théâtre anatomique, un jardin botanique, une riche bibliothèque qui contient 40,000 volumes, un cabinet d'histoire naturelle, un musée, une collection de médailles et d'antiquités, un cabinet de physique, etc. C'est à cette université que Linné étudia les premiers éléments d'une science qui l'a rendu si célèbre. La cathédrale de Lund (**) est grande et d'un style sévère; elle est renommée surtout pour son église souterraine et les antiquités qu'elle renferme. Cet hypogée est soutenu par plusieurs rangs de piliers, entre lesquels sont les tombeaux de plusieurs anciens évêques. On y remarque un puits au fond duquel est une source qui, par des canaux souterrains, fournit de l'eau à toutes les maisons de la ville. On y voit aussi deux portes en fer qui communiquaient autrefois à une galerie conduisant jusqu'à Dalby, petite station de poste à un mille de Lund.

C'est sur la colline de Lybers, située près de Lund, qu'étaient élus les anciens rois de Scanie.

Entre Lund et Helsingborg est l'antique ville de Landscrona, près de la

(*) Voyez pl. 24.

(**) Voyez pl. 40.

quelle Gustave III avait fait construire une forteresse qui depuis a été abandonnée comme inutile.

Près d'Engelholm, jolie petite ville située au nord d'Helsingborg, on trouve le cap de Kullen (*). Sur le sommet de ce cap, qui forme l'extrémité de la chaîne des montagnes de Kulla, s'élève un célèbre fanal qui, de temps immémorial, a été un guide pour les navigateurs. Il a été reconstruit en 1818, et l'on en a perfectionné l'éclairage, en élevant et en augmentant la lumière par le moyen de conduits partant du bas, et en l'entourant d'une vaste lanterne, pour le mettre à l'abri des vents et l'empêcher de rien perdre de son éclat. Ce fanal offre un aspect aussi surprenant que lugubre; on voit alentour s'élever sous des formes multipliées les rochers les plus sauvages, séparés les uns des autres, tantôt par de profonds précipices, tantôt par des sentiers étroits, tandis qu'au-dessous, dans un abîme effrayant, les vagues furieuses de la mer viennent se briser contre mille rocs tous d'un aspect différent. Au pied du rocher principal se trouve le fameux antre nommé *Silfpickare-Holet* (caverne des chercheurs d'argent). C'est une ouverture pratiquée horizontalement dans le roc, de huit à dix pieds d'élévation sur un pied et demi de large, et environ soixante pieds de long. On croit que cette ouverture fut pratiquée du temps des Danois, dans l'espoir d'y trouver une mine; mais rien ne justifie cette supposition. Pour arriver jusqu'à cet antre, on doit user de grandes précautions, car on a à gravir tantôt les arêtes tranchantes de rocs déjà écroulés, tantôt les pointes saillantes et peu sûres de la montagne, d'où se détachent de temps à autre des masses considérables. Mais, parvenu au terme de cette ascension périlleuse, on est amplement dédommagé de ses efforts par la vue extraordinaire qu'offre la nature en cet endroit. D'un côté s'élèvent des rochers menaçants et des monceaux de rocs détachés de

la montagne; de l'autre et tout près de vous, le mugissement continu de l'Océan, des baies et des détroits où la mer s'ouvre de vive force un passage à travers ces masses immenses qui opposent en vain un obstacle à la violence des vagues, et qui doivent à cette lutte les formes les plus bizarres et les plus fantastiques. Ajoutez à ce spectacle la sauvage entrée de la grotte, vis-à-vis de laquelle on se trouve alors placé; le phare, qui, comme la demeure d'un magicien, semble planer au-dessus de votre tête et appartenir à une autre région; le Sund avec la forteresse de Croneborg à l'horizon; l'innombrable quantité de navires de toutes grandeurs qui sillonnent la mer, tantôt isolés, tantôt en masses compactes, et vous comprendrez tout ce qu'un tel spectacle a de beau et d'imposant. L'accès du *Silfpickare-Holet* n'est pas toujours facile. Par un gros temps, il est absolument impossible d'aborder en cet endroit; mais à quelques centaines de toises plus au nord se trouve une petite rade nommée, on ne sait trop pourquoi, *Port de Paris*, et accessible en tout temps aux barques des pêcheurs et des pilotes-côtiers.

On ne peut parler du *Silfpickare-Holet* sans dire un mot du vieillard de Kulla (*Kulla-Gubben*). Toutes les fois qu'un bâtiment double le cap de Kullen, il est d'usage de distribuer des rafraîchissements à l'équipage, et ce sont les marins ou les voyageurs qui passent pour la première fois devant le phare qui doivent faire les frais de cette petite fête, qui s'appelle en suédois *hønsa*. A cette occasion, on met en pratique diverses espiègleries qui rappellent le baptême de la ligne. D'ordinaire, l'un des matelots qui doit représenter le vieillard de Kulla, se noircit les mains et le visage, s'affuble de peaux velues et surtout de peaux noires, se couvre la tête d'un bonnet de laine rouge, et prend en main le porte-voix ou le trident de Neptune. Ainsi accouturé, il est arrosé d'eau de mer et monte sur le pont comme s'il sortait du fond des eaux,

(*) Voy. pl. 37.

du côté de la grotte, et réclame des rafraîchissements en récompense du zèle qu'il met à protéger les navigateurs. Puis il fait une quête, et les dons volontaires qu'il recueille sont consacrés à régaler tout l'équipage, qui boit gaiement à la santé de l'invisible roi de la montagne.

HALLAND.

Le Halland, qui forme aujourd'hui le gouvernement de Halmstad, est situé sur les bords du Cattégat, et n'offre sur plusieurs points que des rochers énormes entassés les uns sur les autres, et qui semblent annoncer que cette contrée a été le théâtre de quelque grande convulsion de la nature. Pas un seul arbre n'y vient reposer la vue, le seul genévrier rampe humblement sur la mousse dont les rochers sont couverts.

Le chef-lieu de ce gouvernement est Halmstad, petite ville d'un aspect agréable et gai, dont la population n'excède pas 1,800 habitants. On fait à Halmstad et sur toute la côte du Halland, une pêche de saumon très-renommée. A quelque distance de la ville sont les eaux minérales de Sperlingsholm.

« Les environs de Halmstad annoncent une agriculture perfectionnée, et la province dont elle est le chef-lieu est une de celles qui abondent le plus en sites pittoresques : le terrain qui borde le rivage de la mer a généralement peu d'élévation; si se compose d'une agréable variété de collines, qui sont les gradins par lesquels on s'élève jusqu'aux montagnes que l'on aperçoit à droite dans l'éloignement. La population du Halland est d'une beauté remarquable, et il est peu de contrées en Suède où les femmes soient pourvues d'autant d'attraits. Il paraît que cette population surabonde : tous les ans, un assez grand nombre de journaliers vont en Scanie pour s'y livrer aux travaux de l'agriculture. Le sol est généralement peu fertile; mais l'on s'y adonne avec succès à la reproduction du bétail : sur la côte, on fume les terres avec des plantes marines, et

dans l'intérieur avec des bruyères; les champs les plus féconds sont aux environs de Halmstad. Il n'y a dans cette province aucune manufacture: l'industrie locale s'exerce sur le tissage des toiles que l'on fabrique dans les ménages, sur les gants de peau et sur la pêche du saumon.

« En sortant de Halmstad, la contrée devient de plus en plus pittoresque; le sol s'élève, et les rochers apparaissent avec cette généreuse profusion que l'on remarque dans les contrées de la Suède les plus richement dotées sous ce rapport. Falkenberg est un port de pêcheurs et une petite ville dont la population n'excède pas 7 à 800 individus. Warberg, autre petite ville maritime, est un peu plus importante que la précédente; on y voit une ancienne citadelle dans une situation très-pittoresque. Elle sert aujourd'hui de prison.

« Près de la jolie ville de Kongsbacka, les champs cessent d'être fermés par des palissades de bois, comme dans le reste de la Suède; elles sont remplacées par des clôtures sèches en pierre, usage justifié par l'abondance des rochers qui apparaissent de toutes parts (*). »

WESTROGOTHE ET DALSLAND.

L'aspect de la Westrogothie, qui forme aujourd'hui les trois gouvernements de Gothenbourg (Göteborg), d'Elfsborg ou Wenersborg, et de Scaraborg ou Mariestad, ne diffère point, dans certaines parties, de celui qu'offre le Halland. « Partout où la vue peut s'étendre, le sol, dit M. Daumont, est complètement nu et dépouillé; nulle part on n'aperçoit la moindre trace de culture et de végétation. Un amas confus de roches basaltiques, amoncelées les unes sur les autres dans la plus étrange confusion, rappelle l'image du chaos; tout est frappé de mort et de stérilité. La côte, profondément dentelée par des sinuosités sans nombre, bordée d'îles escarpées, dont l'affreuse

(*) Daumont, Voyage en Suède, t. II, p. 396 et suiv.

nudité ne découvre que des masses de roches escarpées et menaçantes, présente une scène aussi bizarre que sublime; l'on dirait, en voyant ces plages sauvages, que toute cette terre vient d'être bouleversée par quelque catastrophe récente. L'aspect de ces lieux désolés, le silence de ce désert, que le cri aigu de la mouette ou le bruit cadencé des vagues vient seul interrompre, en se brisant sur ces tristes rivages, impriment dans l'âme un sentiment involontaire d'admiration et de terreur.»

Cette description convient à la partie de la Westrogothie que parcourt la route de poste, mais il est d'autres contrées de cette vaste province qui offrent l'aspect riant d'un pays riche et fertile. En général les voyageurs et surtout les touristes anglais ne connaissent du pays qu'ils visitent que ce qu'ils voient à droite et à gauche de leur voiture, et jugent trop légèrement le reste d'après cet échantillon.

« La situation de Gothembourg est réellement extraordinaire; il est impossible de voir une contrée plus sauvage, plus fantastique; et le sol à trois lieues à la ronde, et plus loin encore en longeant la côte, conserve partout le même caractère. Gothembourg est bâti au milieu des rochers déserts, à l'embouchure du fleuve de Gothie. L'origine de Gothembourg est presque aussi ancienne que celle de Stockholm. Fondée au milieu du treizième siècle, elle se nomma d'abord *Lædæse*, et fut construite à un quart de lieue de l'embouchure du fleuve; mais ayant été brûlée, Charles IX la fit rebâtir sur son emplacement actuel, et ce prince peut, par conséquent, être considéré comme son véritable fondateur. Détruite par les Danois, elle fut relevée par Gustave-Adolphe, qui y attira une colonie de Hollandais. La physionomie de cette ville conserve encore la trace de son origine batave; elle est régulièrement percée, et, comme les villes de Hollande, traversée par des canaux bordés d'arbres symétriquement taillés. L'une de ses rues porte encore le nom de rue des Hollandais (*Holländarc-Gatan*).

« Le port est vaste; son entrée est défendue par le fort d'Elfsborg, élevé sur un rocher d'où ses batteries dominent l'entrée du fleuve. Ce port est assez profond pour recevoir les plus forts bâtimens: c'est une des stations navales de la marine royale, et il y a toujours quelques frégates, ainsi qu'une partie de la flottille de chaloupes canonnières.

« Gothembourg est la seconde ville de la Suède, et le principal entrepôt de son commerce après Stockholm, avec laquelle elle a toujours conservé une jalouse ambition de rivalité. C'est la seule ville de la Suède qui ait été, momentanément à la vérité, redevable d'un accroissement rapide aux entreprises commerciales: Gothembourg se trouva, de 1809 à 1814, être par sa position géographique le principal point de contact pour les relations mercantiles entre l'Angleterre et le continent. Il se fit, à cette époque, sur cette place des opérations immenses, et l'activité des affaires était telle, que sa population, réduite maintenant à vingt mille habitans, s'éleva, pendant cette brillante période, à plus de quarante mille. L'immense quantité de marchandises anglaises qui s'y trouvaient déposées se répandaient de là, non-seulement en Suède, mais encore en Pologne, en Prusse et dans toute l'Allemagne.

« Mais les événemens de 1814 mirent tout à coup un terme à ces prospérités par la levée du blocus continental, qui jusqu'alors avait tenu fermés presque tous les ports de la Baltique et de la mer du Nord. L'esprit spéculatif changea de direction, et, d'une cité splendide et surchargée de population par la grande affluence d'étrangers de toutes nations que le commerce y attirait, Gothembourg devint subitement une cité déserte, qui ne conserve aujourd'hui de son ancienne splendeur que les vastes et magnifiques maisons qui distinguent cette ville, et lui rappellent tristement sa prospérité passée.

« Cependant la belle position de Gothembourg rend très-probable le réta-

blissement de la prospérité de cette ville; son port offre des avantages incontestables pour l'approvisionnement du royaume, et des jours plus heureux viendront sans doute bientôt la consoler de la longue et malheureuse crise qu'elle a éprouvée. Dans l'état actuel du commerce de cette place, elle fait encore la moitié des importations en denrées coloniales, et le quart du surplus des importations de toute nature; elle est en possession de l'approvisionnement du midi de la Suède. Ses exportations consistent surtout en fers, en bois, en cuivre, et en quelques autres objets moins importants; ses relations les plus étendues sont avec les États-Unis, la France, l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal (*).

C'est dans la province de Westrogothie que se trouve les fameuses cataractes de Trollhätta formées par la Gotha (**). Voici la description qu'en donne un voyageur qui les a visitées en 1785 : « Le spectacle qu'offre les chutes de la Gotha (ou fleuve de Gothie), est plus facile à concevoir qu'à décrire. La rivière s'y partage en deux : une moitié coule pendant l'espace d'environ cent à cent cinquante pieds par-dessus un lit dont la pente précipite le cours des eaux; l'autre tombe perpendiculairement et forme une cataracte de trente-deux pieds de haut. Quelques toises en avant, une partie de l'eau met en mouvement un moulin à scie. L'écume bouillonnante qui s'élève de la chute principale et qui se répand au loin, celle qui s'élève de tout côté des cascades innombrables que forme l'autre moitié de la rivière, les abîmes et les gouffres qu'elles présentent, le bruit occasionné par toutes ces chutes et par le moulin à scie, rendent cette scène aussi terrible qu'imposante, lorsque, placé sur quelques rochers qui se trouvent au milieu de ce fracas, on la considère dans son ensemble (***) »

(*) Daumont, Voyage en Suède, t. II, p. 398-400 et 26-27.

(**) Voy. pl. 34.

(***) Voyage en Suède par un officier hollandais, p. 62.

Cette cataracte interrompait la navigation qui se fait du lac Wenern par Wenersborg, chef-lieu de gouvernement, situé à l'endroit où la Gotha sort du lac pour aller se jeter au-dessous de Gothembourg dans le Cattegat. Un canal a été creusé pour rétablir les communications entre la mer du Nord et les provinces intérieures de la Suède par le lac Wenern. Ce canal, qui porte le nom de Trollhätta, et dont nous avons déjà parlé plus haut, est l'ouvrage le plus colossal qui ait été exécuté dans ce pays, et le plus remarquable par les travaux immenses qu'il a coûtés, puisqu'il a fallu vaincre les obstacles qu'un sol de granit opposait à son exécution. On peut juger de l'utilité de ce canal, si l'on songe que, du 21 avril au 31 décembre 1831, deux mille trois cent cinquante-trois bâtiments au-dessus de cent vingt tonneaux y ont librement navigué.

Skara, qui a donné son nom au gouvernement de Skaraborg, est une ville épiscopale très-petite (*), mais remarquable par une école vétérinaire, qui est cependant bien déchu depuis l'établissement de celle de Stockholm.

Mariestad, chef-lieu du gouvernement de ce nom, est situé sur le lac Wenern. C'est une assez jolie petite ville qui doit sa fondation à Charles IX, qui lui donna le nom de sa femme, la reine Anne-Marie. Cette ville est surtout remarquable par son agréable position.

Citons encore Falköping, célèbre dans l'histoire par la bataille où Albert, roi de Suède, fut en 1388 défait par Marguerite, reine de Danemark et de Norwège.

BLEKING.

Le Bleking est l'une des plus riches, mais l'une des plus petites provinces de la Suède; aussi n'en a-t-on fait qu'un seul gouvernement portant le nom antique de la province, et désigné également par celui de son chef-lieu Carls-crona. Du côté du Smaland, le pays est très-montagneux; mais du côté de

(*) Voyez pl. 15.

la Scanie, avec laquelle il rivalise en fécondité, le sol est peu élevé et couvert d'arbres superbes, surtout de chênes. Les femmes du Bleking passent pour être les plus jolies de la Suède; une tournure gracieuse et élégante, un costume pittoresque couvert d'ornemens du meilleur goût et de riches broderies, ajoutent encore à leurs grâces naturelles.

Carlsrona, le Brest de la Suède, est la capitale de la province de Bleking. Elle fut fondée par Charles XI, qui lui donna son nom et lui accorda le droit d'étape. Elle a reçu beaucoup d'embellissements depuis sa reconstruction, à la suite du terrible incendie arrivé en 1790. Sa population de treize mille âmes resserrée dans d'étroites limites, la garnison, les équipages des navires, les ouvriers du port, l'administration et l'état-major de la marine et de la garnison, contribuent à y répandre plus de mouvement et d'activité que dans aucune autre ville de la Suède.

Ce qui frappe l'étranger en arrivant à Carlsrona, ce sont les merveilles de ses docks creusés dans le granit. Il a fallu exécuter d'inconcevables travaux pour les établir : il n'y en a aucun en Europe qui puisse leur être comparé. A l'entrée du port, qui est entouré de beaux quais, est un bassin creusé comme eux dans le roc à cinquante pieds de profondeur. Il est si grand, qu'il peut contenir quatre vaisseaux de guerre. De ce bassin, chaque vaisseau entre dans sa loge ou *docka* par un canal d'une largeur suffisante pour laisser passer un navire. Vingt de ces docks sont destinés pour des vaisseaux de ligne, et dix pour des frégates. Chacune des loges est creusée dans le roc, et maçonnée en pierres de taille jointes par un ciment fait de pouzzolane, terre volcanique qu'on a fait venir à grands frais de l'Italie centrale. Le fond présente la figure d'une quille de vaisseau. Dans toute la longueur du dock s'élèvent de chaque côté deux degrés en pierre, qui servent à fixer les poutres et les échafaudages lorsque le vaisseau est à sec et qu'il

doit être réparé. Les murs qui séparent les docks ont au moins vingt pieds d'épaisseur jusqu'à la hauteur où ils doivent être de niveau avec le pont supérieur du vaisseau. A cette hauteur, ils forment des plates-formes qui communiquent avec l'intérieur du dock par le moyen de grandes fenêtres construites en portiques. Ces plates-formes servent à placer l'artillerie de chaque vaisseau, qu'on fait entrer ou sortir par les fenêtres dont nous venons de parler. Le toit est couvert de fer dans la crainte des incendies, et pour qu'il puisse servir de point d'appui aux différents leviers qu'on emploie pour charger ou décharger le navire. Lorsqu'on veut radouber un vaisseau dans le dock, on l'introduit à flot dans l'une de ces loges, on ferme les écluses, et au moyen des pompes on met le fond à sec en moins de douze heures. C'est au célèbre ingénieur Thunberg, qui vivait sous le père de Gustave III, qu'est due l'idée de ces admirables bassins. Son fils, non moins habile que lui, les a achevés. Le port est entouré de beaux quais creusés dans le roc vif.

L'entrée du port de Carlsrona est facile à cause de sa grande profondeur; cent vaisseaux de ligne peuvent y trouver une retraite. Il est défendu par deux énormes rochers qui commandent le passage. Ces rochers sont couverts de forts creusés dans le roc, et de batteries formidables dont les feux se croisent en tous sens. La forteresse de Kungsholmen (Ile du Roi) est armée de deux cents pièces de canon et présente un boulevard inexpugnable.

Une multitude d'îles couvrent le port et la ville de Carlsrona, et cette situation si avantageuse pour la défense y favorise les appareillages.

Il y a à Carlsrona une école de marine pour les pilotes et les chefs de timonerie. Tous les ans, une frégate montée par de jeunes élèves de cette école et de celle de Carlberg met à la voile pour aller sur les côtes de France s'exercer aux manœuvres. Ce bâtiment relâche ordinairement pendant plusieurs mois consécutifs à Brest, à Cher-

bourg ou dans quelque autre port de l'Océan.

A trois milles de Carlserona est un joli bourg nommé Runneby, célèbre pour son marché et pour ses eaux minérales. Non loin de ce bourg est une cataracte formée par une petite rivière. L'eau se précipite entre deux énormes fragmens de rocs qui paraissent n'avoir fait autrefois qu'une seule masse, car l'un est concave et l'autre convexe. Ils sont maintenant à trente pieds l'un de l'autre; ces deux rochers ont environ cinquante pieds de haut et sont surmontés d'une troisième pierre d'une égale grosseur, qui forme comme un pont sur lequel passe la route. Au bas de la cataracte sont d'énormes blocs autour desquels l'eau, dans quelques endroits, a souvent quarante pieds de profondeur.

Carlshamn est une ville mal bâtie, avec un bon port sur la Baltique. Au milieu de quelques rues, on rencontre des quartiers de roc si élevés, qu'ils interceptent la vue d'une maison à l'autre. Cette ville faisait autrefois un grand commerce avec l'Amérique et l'Angleterre, et exportait beaucoup de fer; mais, en 1811, le gouvernement suédois ayant été forcé de déclarer la guerre à l'Angleterre, et un embargo ayant été mis sur les nombreuses cargaisons qui se trouvaient dans le port de Carlshamn, cette mesure entraîna la ruine totale des principales maisons, et depuis cette catastrophe le commerce de cette ville n'a jamais pu reprendre sa première activité. Cependant une grande partie de l'exportation des bois se fait encore par ce port. Sa population, qui depuis 1811 a éprouvé une décroissance continue, se réduit maintenant à trois mille cinq cents habitans.

La petite ville de Sölvitsborg fait un commerce considérable de blé. Sa position isolée à quelque distance de la mer lui donne un caractère triste et monotone.

SMALAND.

Le Smaland, dont on a formé les

trois gouvernemens de Kronoberg, de Jönköping et de Calmar, est une province très-montagneuse; on y voyage continuellement au milieu des forêts et des précipices. Là, peu d'habitations et encore moins de culture; dans les forêts, des monceaux de pierres qui paraissent rassemblées par la main des hommes, et qui ont porté quelques antiquaires suédois à penser que ce pays, maintenant couvert de bois, était autrefois plus peuplé et mieux cultivé. On y trouve quelques mines, entre autres une d'or à Edelfors, dans le gouvernement de Jönköping.

Les Smalandais passent pour être les descendants les moins abâtardis des anciens Goths; chacun se marie dans sa paroisse ou du moins dans sa province, et depuis un temps immémorial aucun habitant d'une autre province n'est venu s'y établir; aussi les habitans du Smaland ont-ils la réputation d'être les plus grands et les plus robustes de toute la Suède.

La capitale de la province est Wexiö, aujourd'hui chef-lieu du gouvernement de Kronoberg; c'est une jolie petite ville dont le marché et la grande rue sont bordés de tilleuls. Placée au milieu d'un vallon paisible et solitaire couvert de belles prairies, arrosé d'eaux vives; entourée de lacs dont les eaux pures et tranquilles embellissent ce paysage, sa situation est délicieuse. Sa population n'atteint pas deux mille habitans, la plupart rentiers ou bourgeois, qui ont leurs propriétés dans les environs; c'est la résidence d'un évêque, du gouverneur et des autorités. Le château de Kronoberg, qui donne son nom à ce gouvernement, est situé à une petite distance de la ville. La paroisse de Stenbrohult, voisine de Wexiö, est la patrie de Linné. La délicieuse situation de ce lieu dans l'un des plus charmans cantons du Smaland, et sur les bords du lac Möklen, renommé par la beauté de ses rives, eut peut-être quelque influence sur la destinée de ce savant, né dans le mois de mai, qui, en suédois, porte le nom de mois des fleurs (*blomster*).

Jönköping, chef-lieu du gouverne-

ment de ce nom, est bâti à l'extrémité du lac Wetteren, avec un port rempli de grosses barques pontées et grées comme pour naviguer sur la haute mer. Jönköping, comme la plupart des villes suédoises, est parfaitement bien bâti. Ses rues, d'un aspect très-gai, sont régulièrement percées et bordées de jolies maisons en bois, peintes extérieurement. Cette ville est en outre le siège de la seconde cour supérieure de justice du royaume; sa population est d'environ quatre mille âmes.

La route de Jönköping à Grenna suit pendant quelque temps les sinuosités du lac Wetteren, ou du moins elle en offre toujours la vue. A mesure qu'on avance, la campagne se déroule avec toutes ses grâces; les regards planent avec délices sur les bords enchanteurs du lac, ornés de prairies émaillées de fleurs, de champs couverts de moissons, de chaumières rustiques, de charmantes maisons de campagne entourées de jardins, ombragées de bouquets de chênes, de sapins, de saules, qui semblent sortir des ondes.

Grenna est une très-petite ville de cinq cents habitants, formant une seule rue assez mal bâtie et en bois. « Elle se prolonge sur la rive du lac voisin, dont les eaux pénètrent souvent dans les maisons et occasionnent de grands dégâts. Les comtes Brahé possédaient autrefois de vastes domaines dans cette contrée; on voit encore sur la crête d'une hauteur escarpée les ruines de l'ancien château de Brahéhus. La campagne autour de Grenna est couverte d'une multitude d'arbres fruitiers et surtout de cerisiers. L'île de Visingsö, célèbre dans l'histoire de Suède, s'élève au milieu du lac, en face de Grenna. C'est là que les souverains du pays résidaient pendant la belle saison, aux douzième et treizième siècles. Charles VII, Eric X, Jean I^{er}, Birger-Jarl, Magnus-Ladulas, l'ont habitée (*). »

A quelque distance de Grenna, les voyageurs qui se rendent en Ostrogothie gravissent la chaîne de montagnes

qui entoure le lac, et de cette hauteur les yeux plongent sur un riant et délicieux panorama. Parvenu au sommet de la crête, on retrouve les forêts épaisses, les profondes vallées, les torrents, les rochers, et, quelques milles plus loin, une campagne fertile et bien cultivée. On l'a dit avec raison, la Suède est le pays des contrastes, et cette variété, ces transitions continuelles, lui prêtent un charme que n'offre aucune autre contrée.

Calmar (*), chef-lieu du gouvernement auquel elle donne son nom, est une petite ville épiscopale située sur le détroit formé par l'île d'Oeland. Elle est célèbre par le rôle qu'elle a joué dans l'histoire de Suède, et surtout par l'union de 1397, qui plaça les trois couronnes scandinaves sur une seule tête. Son commerce, quoique bien déchu, est encore assez florissant. Sa cathédrale est remarquable par la hardiesse de sa voûte. La population de Calmar n'excède pas cinq mille âmes.

OSTROGOTHIE.

« La Scanie est sans doute la province la plus riche et la plus fertile de la Suède, mais l'Ostrogothie lui est bien supérieure par ses sites et son caractère pittoresque; c'est une suite continue de montagnes et de vallées, de collines et de plaines, de lacs, de jardins, de prairies, de bois, qui offrent à chaque pas de nouveaux et admirables aspects (**). »

L'Ostrogothie, devenue le gouvernement de Linköping, est peut-être la province la plus pittoresque de la Suède. Elle renferme plusieurs villes remarquables, et est surtout devenue importante depuis qu'elle est traversée par le canal de Gothie, destiné à mettre en communication la mer Baltique et la mer du Nord.

La petite ville de Skeninge n'est remarquable que par la foire qui s'y tient au mois d'août, et qui est l'une des plus considérables du royaume.

(*) Voyez *pl.* 13.

(**) Daumont, t. I, p. 105.

(*) Daumont, t. I, p. 88.

A peu de distance de Skeninge, on rencontre l'une des villes les plus anciennes de cette province, Wadstena, située sur les bords du lac Wetteren. Sa cathédrale a été bâtie en 1348, par sainte Brigitte, qui avait fondé dans le voisinage un monastère de religieuses, transformé depuis, par la reine Christine, en un hôtel d'invalides. L'église conserve encore les ornements d'autel, les crucifix, etc., qui existaient du temps de sainte Brigitte. Elle est aussi remarquable par le tombeau d'un fils de Gustave Wasa, connu dans l'histoire sous le nom du duc Magnus. Imbécile dès sa naissance, il avait reçu de son père, pour résidence, un grand château situé sur les bords du lac (*).

Les habitants de Wadstena prétendent que très-souvent, par le plus beau temps du monde, le lac Wetteren s'agit d'une façon si extraordinaire et soulève ses vagues avec tant de violence, qu'aucun vaisseau ne peut y naviguer sans danger. On s'est efforcé pendant très-longtemps de découvrir la cause physique d'un effet si singulier; après bien des recherches, on est parvenu, dit-on, à découvrir que ce lac est en communication avec celui de Constance en Suisse. Par des observations suivies et répétées, on a trouvé qu'au même jour où les eaux du lac Wetteren étaient agitées sans aucune cause apparente, une tempête avait troublé celles du lac de Constance. D'autres observations, plus concluantes encore, ont contribué à confirmer les Suédois dans cette croyance, entre autres l'apparition dans l'un des deux lacs de quelques plantes originaires de l'autre. Du reste, cette opinion est également accréditée en Suisse (**).

Quoi qu'il en soit à cet égard, il est constant que les bâtiments sont souvent assaillis sur ce lac par des tempêtes violentes causées par les hautes montagnes qui l'entourent de toutes parts. « Les vents, en se précipitant

impétueusement de leur sommet sur la surface des eaux, occasionnent des grains plus subits et plus terribles qu'en pleine mer; les navires sombrent en un moment, et ces événements sont malheureusement trop fréquents. Ce lac offre d'ailleurs des phénomènes remarquables: souvent, lorsque le ciel est pur et tranquille, les eaux croissent et décroissent avec une étonnante rapidité; des vents souterrains soulèvent tout à coup les flots avec violence, et en même temps ils forment des courants impétueux dont la direction, en changeant à chaque instant, ajoute aux dangers de cette navigation; en hiver même, lorsque la surface du lac est couverte de glaces, des vents souterrains les brisent avec un fracas qui va porter l'épouvante parmi les paisibles habitants des rives, car ce bruit sinistre est ordinairement l'indice de quelque funeste catastrophe. On prétend qu'il y a quelques années un grand nombre d'habitants des bords du lac s'étant mis en route sur la glace, pour aller faire leurs dévotions dans une église de la rive opposée, furent surpris par une de ces tempêtes qui les engloutit tous; aussi les légendes superstitieuses dans lesquelles le lac Wetteren a acquis une triste célébrité se perpétuent, de génération en génération, parmi les habitants de ces contrées.

« Les eaux du lac Wetteren sont plus élevées que celles de la Baltique, vers laquelle elles se précipitent par la Motåla; elles sont d'ailleurs d'une extrême limpidité, et l'on peut, à plus de cent pieds de profondeur, y distinguer le plus petit objet (*). »

Linköping, chef-lieu du gouvernement, est une fort jolie petite ville dont la population n'excède pas quatre mille habitants. C'est l'une des plus antiques cités de la Suède. Elle renferme une église cathédrale, la plus belle et la plus grande de la Suède après celle d'Upsal, un gymnase ou collège qui passe pour le plus considérable du

(*) Voyez pl. 38.

(**) Voyez le Voyage d'un officier hollandais en Suède, p. 199.

(*) Daumont, Voyage en Suède, t. I, p. 85 et suiv.

royaume, si l'on excepte ceux de Stockholm, et auquel sont attachés une bibliothèque ainsi qu'un musée d'antiquités et d'histoire naturelle. Stenhammer, l'un des premiers historiens de la Suède, a été longtemps professeur dans cet établissement.

La petite ville de Söderköping, qui ne compte plus que trois mille habitants, est aussi l'une des plus anciennes villes de la Suède, dont elle fut autrefois la première place de commerce. Elle avait alors quatre bourgmestres, et sa population s'élevait à vingt-cinq mille habitants. Maintenant elle n'est plus remarquable que par sa situation à l'embouchure du canal de Gothie dans la Baltique.

« Le roi régnant avait depuis longtemps reconnu la nécessité de créer, au centre de la Suède, une place d'armes qui pût être le point central de toutes les opérations militaires relatives à la défense du royaume, qui, dans un cas de revers, pût rallier les débris d'une armée, et sauver encore la fortune de l'État : cette grande conception a été exécutée. Après les recherches nécessaires pour déterminer une position avantageuse, celle de Warnæs, petit village situé dans le voisinage du lac Wetteren, à l'embouchure du canal de Gothie, fut reconnue la plus favorable à un établissement militaire; les travaux ayant été immédiatement commencés, douze années n'ont pas suffi pour les terminer. Warnæs sera une forteresse du premier ordre, et la plus importante de la Suède; elle pourra recevoir une nombreuse garnison, et armer ses remparts de plus de trois cents bouches à feu. Cette place est située dans une presqu'île environnée des eaux du lac, et elle ne communique avec la terre que par une langue de terre étroite et tortueuse. Les travaux des fortifications ont été exécutés, du moins en grande partie, par un bataillon de pionniers, composé d'hommes condamnés pour de légers délits. L'établissement de cette forteresse y attirera sans doute bientôt une population urbaine, et Warnæs prendra son rang parmi les villes de la Suède. On

a substitué, au mois d'août 1832, au nom de ce village celui de Carlsborg, en l'honneur du souverain actuel, à qui la Suède doit cette création, et peut-être aussi à cause de la vénération que les Suédois conservent pour ce nom de Charles, qui leur rappelle plusieurs souverains dont la mémoire leur est chère (*). »

Norrköping est une ville très-grande, eu égard à sa population, qui ne s'élève qu'à dix ou douze mille habitants. La Motala, en la traversant pour aller se jeter dans la Baltique, à deux milles plus loin, y forme de belles cascades. « Norrköping doit ses embellissements à de fréquents incendies; celui de 1822, qui consuma plus de six cents maisons, a contribué à en faire une ville régulière et agréable; de jolies maisons en pierre ont été substituées aux anciennes baraques de bois; c'est maintenant une des plus jolies villes de la Suède. Cette ville était autrefois une place très-forte, avec une citadelle qui s'élevait sur un rocher dans une île de la Motala. Les Danois, sous Éric XIV, en 1567, s'emparèrent de cette ville et la réduisirent en cendres. En 1719, elle fut de nouveau brûlée par les Russes, qui avaient opéré un débarquement sur les côtes voisines; l'incendie fut si complet qu'il ne resta pas une seule maison debout.

« Les états de la Suède ont plusieurs fois été tenus dans cette ville : la reine Marguerite les y réunit en 1404; mais la diète qui y fut convoquée en 1604, par Charles, duc de Sudermanie, fils de Gustave Wasa, est une époque importante dans l'histoire de Suède. Ce prince, qui depuis quatre ans gouvernait le royaume sous le titre modeste d'administrateur, y fut proclamé roi sous le nom de Charles IX, à l'exclusion de son neveu Sigismond, roi de Pologne et de Suède, qui fut déclaré déchu du trône (**). » Norrköping est également célèbre par la diète que Gustave IV y rassembla en 1800.

« Quoique Norrköping soit la pre-

(*) Daumont, Voyage en Suède, t. II, p. 102.

(**) Daumont, t. I, p. 107-108.

mière ville manufacturière du royaume, l'on se tromperait beaucoup si l'on s'attendait à y trouver l'agitation, la vie active, le mouvement qui animent nos grandes places de fabrique; les rues y sont presque aussi calmes, aussi désertes que dans les autres villes de Suède; seulement, à certaines heures, lorsque les ouvriers sortent de leurs ateliers, elles deviennent, dans le voisinage des fabriques, un peu plus animées. Il ne faut pas compter d'y rencontrer de ces grands et vastes établissements qui ailleurs occupent des centaines et des milliers d'ouvriers; la fabrication est généralement faite par des hommes qui ont des métiers chez eux, et qui travaillent ordinairement pour le compte des manufacturiers. Le nombre des fabriques ne dépasse pas huit ou dix (*); les plus considérables n'occupent pas plus de trente à quarante individus, et toute l'industrie manufacturière de cette ville se compose de deux cents familles de fabricants, et de deux cent trente familles d'ouvriers. Il y a aussi à Norrköping un établissement très-considérable pour la fonte du fer, et une forge de laiton.

« Les relations de Norrköping avec l'intérieur de la Suède sont assez suivies; les fabriques de drap, les raffineries, les tanneries, les chapelleries et les papeteries, y trouvent un débouché avantageux, et elle y répand les divers articles que les navires lui apportent. Norrköping est aussi l'entrepôt des céréales de la belle province d'Ostrogothie: il y a des années où l'on exporte de ce port de grandes quantités de seigle, d'avoine, de blé, de farine et de pois, pour l'étranger. On y fait aussi des exportations considérables en fer. Son port est fréquenté par deux à trois cents navires (**). »

(*) M. Daumont se trompe: le nombre des fabriques était beaucoup plus considérable, lors de son passage, et s'est encore accru depuis cette époque.

(**) Daumont, t. I, p. 109-110, et t. II, p. 33.

Pour compléter le tableau des provinces qui composent la Gothie proprement dite, il nous reste à parler de l'île de Gottland, qui forme aujourd'hui un gouvernement auquel on a donné le nom de Wisby, sa capitale.

Wisby est une très-ancienne ville. « Sa population maintenant n'excède pas quatre mille habitants; mais elle a été, pendant tout le moyen âge, la cité la plus florissante de la Suède, l'une des principales villes anséatiques, et ses réglemens sur la navigation furent adoptés dans presque tous les ports du nord de l'Europe. Wisby et Lubeck étaient alors les deux premières places du commerce de ces contrées. Wisby devint le principal entrepôt des marchandises de l'Inde et de l'Asie; elle les recevait par Astracan, les grands fleuves de l'intérieur de la Russie, le lac Ladoga et le golfe de Finlande, et elle les répandait ensuite dans l'intérieur de la Suède, en Norwège, et dans tous les ports des côtes de la Baltique et de la mer du Nord. Ces relations subsistèrent jusqu'à l'époque où Tamerlan vint ruiner de fond en comble la ville d'Astracan. Dans ce temps-là, les importations de Wisby se composaient d'épiceries, draps, comestibles, thés, parfums, soies, sel, fruits, vins, bières, grains et légumes. Les draps venaient d'Ypres, Tournay, Bruges, Utrecht, et autres villes de la Flandre et de la Hollande, alors en possession de la fabrication des tissus de laine; les vins étaient fournis par la France et l'Allemagne. Les exportations consistaient en épiceries, thés, parfums, soies, sel, cuivre, fer, argent, et bois de charpente ou de construction (*). »

SUÈDE PROPREMENT DITE.

La Suède proprement dite se divisait autrefois en huit provinces, savoir: la Sudermanie, l'Upland, la Westmanie, la Néricie, le Wärmeland, la Dalécar-

(*) Daumont, t. II, p. 36-37.

lie, la Gesticric et l'Helsingland. Elle comprend aujourd'hui neuf gouvernements, savoir : les deux gouvernements de Stockholm-ville et Stockholm-campagne, ceux d'Upsal, de Westeras, de Nyköping, d'Örebro, de Carlstad, de Stora-Kopparberg et de Gelleborg.

SUDERMANNIE.

La Sudermanie, qui forme aujourd'hui le gouvernement de Nyköping et une partie du gouvernement de Stockholm-campagne, est arrosée au nord par le Mälarn, à l'ouest par le Hielmar, au centre par d'autres petits lacs, et enfin la Baltique en baigne les côtes. Cette province présente, en général, un aspect moins varié que le reste de la Suède. Ce n'est qu'en approchant de Stockholm qu'elle devient plus montagneuse, et offre, par conséquent, des sites plus pittoresques. La partie voisine du lac Mälarn est remarquable par sa fertilité.

La capitale de cette province est Nyköping, chef-lieu du gouvernement du même nom, et petit port près de la Baltique. Cette jolie petite ville, ancienne résidence des ducs de Sudermanie, est dans une situation riante et heureuse, et tout semble annoncer l'aisance de ses habitants, dont le nombre n'excède pas trois mille. C'est dans ses environs qu'est parlé, dit-on, le suédois le plus pur. Malheureusement son port, qui s'envase chaque année davantage, ne peut permettre au commerce maritime de prendre l'essor. Elle tâche de se dédommager par l'industrie, et fabrique des draps, des bas, du papier, des aiguilles et du tabac.

Södertelje, qui donne son nom à un canal qui joint la mer au lac Mälarn, ne contient que mille à douze cents habitants. Ses maisons sont de chétive apparence, et rien n'y annonce la prospérité; mais la construction du canal ne peut manquer d'y attirer une population plus nombreuse, et le commerce de transit qui s'y établira ne tardera pas à en faire une ville plus florissante. De Södertelje à Stockholm, le pays est désert, inculte et couvert de rochers.

Près de la petite ville de Mariefred est le château royal de Gripsholm (*). Cet antique édifice, flanqué de quatre tours, est célèbre dans l'histoire. C'est là que mourut en prison le fameux Éric XIV, fils de Gustave Wasa, et que fut enfermé Gustave IV après sa déchéance. Il est situé dans une position très-agréable, sur les bords d'un petit lac qui est en communication avec le lac Mälarn. Gripsholm, comme Versailles, renferme aujourd'hui une galerie de tableaux historiques, à laquelle chacun des riches amateurs de la Suède s'est empressé de payer son tribut.

Au nord de la petite ville d'Eskestuna (**), qui renferme des usines et des fabriques de poterie, est Strengnæs, chef-lieu d'un évêché remarquable par sa situation sur le lac Mälarn, et par sa cathédrale, qui renferme le tombeau de Charles IX. Gustave Wasa y fit ses premières études (***) .

Près de la petite ville de Torshälla passe une rivière, qui, dans un intervalle de trois à quatre cents pas, forme plus de mille cascades, peu élevées, il est vrai, mais qui offrent un spectacle aussi agréable que pittoresque.

UPLAND.

A l'antique province d'Upland répondent aujourd'hui une partie du gouvernement de Stockholm-campagne, le gouvernement de Stockholm-ville, et celui d'Upsal.

Stockholm, la capitale de tout le royaume, est bâtie sur les rives septentrionales et méridionales du Mälarn, à l'endroit où il se réunit à un golfe de la Baltique. La ville couvre deux péninsules et plusieurs petites îles du Mälarn, les unes escarpées et nues, les autres décorées de maisons de plaisance ou de touffes de bois. Cette situation fait de Stockholm l'une des villes les plus pittoresques de l'Europe : ce sont des palais somptueux et des demeures modestes, mais originales, entremêlés de rochers, de verdure, d'eaux transpa-

(*) Voyez pl. 33.

(**) Voyez pl. 35.

(***) Voyez pl. 14.

rentes, d'arbres, de bosquets, de jardins, de forêts, de navires et de barques qui sillonnent incessamment les nombreux canaux naturels de la ville; aussi l'a-t-on avec quelque raison comparée à Venise. C'est avec Edimbourg, Constantinople, Lisbonne et Gênes, l'une des villes les plus pittoresques de l'Europe.

Stockholm n'a point de murs d'enceinte; il y a seulement des barrières aux entrées pour la perception des droits de douane. La plupart des bâtiments s'élèvent en amphithéâtre les uns au-dessus des autres. Ils sont de pierre ou de brique, revêtus en plâtre blanc ou peints en jaune tendre; le faite en est couvert de tuiles d'un brun foncé, et présente, au milieu des forêts de pins qui l'environnent, du lac et des sinuosités de la Baltique, une perspective enchanteresse.

Les boutiques de Stockholm n'ont point de devantures; le climat s'oppose à ces brillants étalages en plein vent, qui font des rues de nos villes comme autant de bazars, où le pauvre peut au moins jouir par la vue de ces magnifiques produits de l'art et de l'industrie, dont l'usage n'est réservé qu'aux riches. Les boutiques sont des appartements ordinaires au rez-de-chaussée, avec des fenêtres et une porte sur la rue. C'est dans la rue de la Reine et celle de la Régence, situées dans les quartiers du nord, et les plus belles de la ville, que réside ce qu'il y a de plus distingué à Stockholm.

A l'extrémité du port, défendu par le fort de Waxholm, plusieurs rues s'élèvent l'une au-dessus de l'autre, et forment un amphithéâtre, sur un côté duquel se trouve le palais du roi, qui domine la ville et le port. Ce palais est bâti en briques recouvertes de plâtre, et teint en jaune pâle. Ses quatre côtés sont visibles des différents quartiers de la ville. Cet élégant édifice a été commencé par Charles XI et fini par Gustave III. Il est composé de quatre étages, dont trois sont fort hauts et le dernier très-bas. Vingt-trois belles croisées en orment la façade; dix colonnes doriques supportent un pareil nombre

de cariatides ioniques, supportées elles-mêmes par dix pilastres de l'ordre corinthien. La couverture est à l'italienne. Au bas de chacune des rampes qui, du côté du nord, conduisent au château, est un lion en bronze. Le rez-de-chaussée du château et les arcades qui donnent sur le quai sont en blocs de granit. On voit du côté de l'est des parterres et un jardin au-dessus de deux galeries avancées.

Ce que Frédéric le Grand fut pour Berlin, Gustave III le fut pour Stockholm. Tous les monuments qui décorent cette ville doivent leur existence à la protection qu'il accordait aux arts; plusieurs même d'entre eux ont été exécutés sur ses propres dessins, et seront à jamais un témoignage vivant du génie de ce souverain, dont la prodigieuse magnificence eût cependant fini par appauvrir le pays qu'il cherchait à embellir. C'est par lui que fut construit l'Opéra, un des édifices les plus remarquables de Stockholm. La façade en est ornée de colonnes et de pilastres de l'ordre corinthien. L'intérieur de cette salle a la forme d'une ellipse tronquée. On donne à ce théâtre des pièces suédoises composées, en grande partie, par Gustave III, dont le talent pour ce genre de composition avait excité la jalousie littéraire du grand Frédéric. Ce fut une politique digne d'éloges que d'avoir attaché la nation à son propre idiome en le popularisant sur la scène; c'était aussi le moyen le plus sûr de perfectionner la langue nationale. Le premier opéra suédois donné à ce théâtre est celui de *Thétis et Pélée*; mais la pièce nationale la plus célèbre est celle de *Gustave Wasa*, dont Gustave III passe pour être l'auteur. A la mort de ce prince, ce spectacle a perdu beaucoup de sa splendeur. Quand on songe que sous son règne le ballet seul occupait quatre-vingt-dix danseurs, on conçoit qu'à sa mort, dans l'état de détresse où se trouvait la Suède, les économies aient porté avant tout sur cet établissement dispendieux.

Cet édifice, et le palais du prince Charles, fils aîné du prince royal, construit sur le même plan, forment l'un

des côtés d'une belle place nommée la *place de Gustave-Adolphe*. On voit au centre de cette place une statue équestre en bronze qui représente Gustave-Adolphe revêtu d'une armure complète. Sa tête est nue et couronnée de lauriers, sa main appuyée sur un écusson. Cette statue colossale, modelée sur les dessins de Larchevêque, sculpteur français très-distingué, qui mourut avant de l'achever, a été terminée par Sergell et érigée en 1790. Le piédestal est de granit et décoré de médaillons offrant les portraits des généraux les plus estimés de Gustave-Adolphe, de Torstenion, de Baner, de Jacques de la Gardie, de Horn et du duc de Saxe-Weimar, tous sculptés par Sergell. On doit aussi à cet artiste une figure d'Oxenstierna, et une autre représentant l'Histoire, qui montre du doigt une inscription rappelant les exploits de ce souverain. Ces deux statues décorent l'un des vestibules du palais royal.

Après le château royal, l'Opéra et le palais du prince Charles, les édifices les plus remarquables de Stockholm sont le palais de la noblesse, l'hôtel de ville, autrefois l'hôtel de la famille de Bonde, l'hôtel de cette famille et celui des comtes de Fersen. Citons encore la place des Nobles, ornée de la statue de Gustave Wasa; la place de Charles XIII qui remplace l'ancien Jardin du roi, et au milieu de laquelle s'élève la statue pédestre du père adoptif de Charles-Jean; la place Sheppsbron où se trouve la statue de Gustave III, et celle de Slottsbacken où l'on a élevé un obélisque en granit à l'honneur de la fidélité des habitants de Stockholm. Les plus belles promenades de cette ville sont le parc royal, orné d'un nombre considérable de maisons de plaisance, et la grande terrasse sous le pont du Nord.

On compte à Stockholm douze à quatorze églises, toutes d'une élégante simplicité. Dans celle d'Adolphe-Frédéric se voit le monument élevé à Descartes. Celle des Chevaliers, le *Riddarholm*, détruite en partie il y a deux ans, par la foudre, était remarquable par son

architecture gothique et son aiguille élancée. Ce clocher, qui s'élevait au centre de la principale île, ajoutait beaucoup au charme qu'offre la vue des lieux environnants. L'intérieur de cet édifice, qui est lourdement construit, n'est remarquable que parce qu'il renferme les cendres de deux grands hommes, Gustave-Adolphe et Charles XII, ce roi soldat, qui, par son audace aventureuse, vérifia, dit Coxe, cette belle pensée de l'immortel Shakspeare : « La gloire est comme un cercle au milieu des ondes; il cherche à s'agrandir, et ne cesse de s'étendre que pour disparaître dans le néant. » Rien de plus simple et de plus caractéristique que la tombe de ce prince. Elle est en marbre noir, ornée d'un peu de lion et d'une massue en bronze doré. Une autre partie de cet édifice contient les restes mortels d'un général qui a beaucoup plus de droits à l'admiration de la postérité, l'illustre Jean Baner, qui mérita l'amitié de Gustave-Adolphe. Cette église, avant l'événement dont nous venons de parler, était décorée, dit-on, de cinq mille étendards étrangers.

Stockholm a une belle galerie de tableaux; c'est la collection des meilleurs ouvrages des peintres suédois. On y voit aussi plusieurs chefs-d'œuvre de l'école italienne.

La bibliothèque du roi contenait, en 1805, vingt mille volumes et quatre cents manuscrits. Ce nombre a été depuis considérablement accru par diverses donations. Il se trouve dans cette collection quelques livres précieux, entre autres un volume qui a pour titre *Codex aureus*; le livre d'Heures de l'empereur Ferdinand, l'un des trophées de la guerre de trente ans; enfin l'exemplaire de la Bible selon la Vulgate, sur lequel Luther écrivit les notes qui furent comme ses premiers doutes.

C'était à l'arsenal, aujourd'hui consacré à un autre usage, que l'on conservait les nombreux étendards enlevés par les Suédois à leurs ennemis: ceux de la fameuse bataille de Narva remplissaient seuls une salle entière. On y voyait aussi une longue suite de

mannequins représentant les rois de Suède revêtus de l'armure qu'ils avaient autrefois portée. Chacun d'eux était monté sur son cheval favori, dont on avait conservé et empaillé la peau. Tous étaient disposés chronologiquement. Là était Charles XII, couvert des vêtements qu'il portait lorsqu'il fut tué au siège de Frédérikshall. Ils se composaient d'un long surtout de drap bleu fort grossier, à grands revers et à boutons de cuivre, d'un chapeau à trois cornes à bords étroits et percé d'une balle, d'une paire de gants de buffle, et d'une paire de bottes militaires à talons hauts. Les taches de sang empreintes sur le gant de la main droite et au ceinturon prouvent qu'il porta cette main d'abord à la blessure, puis à la garde de son épée. La plupart de ces précieuses reliques ont été transportées dans l'arsenal d'Ulriksdall, où l'on voit aussi la chemise que portait Gustave-Adolphe lorsqu'il fut tué dans les champs de Lutzen.

On montrait aussi dans l'arsenal de Stockholm une chaloupe bâtie à Sardan, des propres mains du czar Pierre le Grand, et qui fut prise par les Suédois au moment où on la conduisait à Saint-Petersbourg.

Parmi les nombreux établissements publics que renferme Stockholm, on ne peut se dispenser de mentionner l'Académie des sciences, avec un observatoire, un cabinet d'histoire naturelle et une bibliothèque spéciale très-riche; l'Académie des belles-lettres, d'histoire et d'antiquité; l'Académie suédoise ou des dix-huit, qui s'occupe exclusivement de la langue et de la poésie suédoises; la Société patriotique, l'Académie d'agriculture, celle des sciences militaires; le Collège des mines, l'Institut médico-chirurgical ou Institut carolin, etc.

Les environs de Stockholm renferment plusieurs châteaux remarquables; celui de Drottningholm, est regardé comme le plus beau château royal de la Suède, et offre quelque ressemblance avec celui de Versailles; mais sa position sur la pointe septentrionale de

l'île Lofön dans le lac Mälarn, l'abondance de ses eaux, en rendent la position bien autrement pittoresque, et y montrent la nature plus grande, si la puissance de l'homme s'y fait moins sentir. C'est la résidence d'été de la famille du prince royal. Carlberg, autrefois résidence royale, est maintenant une école militaire. A Marieberg est aujourd'hui établie l'école de perfectionnement pour l'artillerie, fondée par Charles XIV. Citons encore Ulrikssdal, que la bonté prévoyante du roi régnant vient de changer en un établissement pour les militaires invalides, et Rosendal (*), où le roi va souvent dîner pendant l'été et où il reçoit d'ordinaire les étrangers. Le château de Haga est habité par la reine durant la belle saison, que le roi de son côté passe ordinairement à Rosersberg, situé à huit lieues de Stockholm.

Le château de Haga, situé à une lieue de la porte septentrionale de la ville, a été bâti par Marselier, d'après les dessins de Gustave III. On y arrive par une allée touffue d'arbustes les plus beaux qu'on voit dans le Nord. Une chaîne pittoresque de rochers couverts de pins règne à une petite distance. Le château est situé à l'extrémité d'une prairie, sur les bords du Mälarn, qui forme une très-belle nappe d'eau. Il est construit en bois peint de manière à imiter la pierre, et consiste en une façade à trois étages, à laquelle se rattachent deux ailes très-longues formant galeries. La disposition des bâtiments et des jardins rappelle le petit Trianon. Les appartements sont petits, mais bien meublés. Ce palais était la résidence favorite de Gustave III, qui, comme on l'a dit plus haut, prit dans ses voyages le nom de comte de Haga. Non loin de là, sur une éminence, sont les fondements d'un vaste palais commencé par ce prince en 1791, et dont la construction a été interrompue depuis sa mort: l'entreprise était trop

(*) La *pl.* 39 représente un vase colossal en porphyre placé dans le jardin de Rosendal.

vaste et trop dispendieuse pour le pays ; elle fut judicieusement abandonnée par Gustave IV.

Le gouvernement d'Upsala , situé à l'ouest du précédent , a pour chef-lieu l'antique cité d'Upsala , située à quinze lieues de Stockholm. C'était autrefois la capitale de la Suède ; elle ne compte pas aujourd'hui plus de quatre mille cinq cents habitants ; mais son université , la plus célèbre de toutes celles de l'Europe septentrionale , est fréquentée par huit à neuf cents élèves , et les professeurs jouissent d'une réputation méritée.

Sa bibliothèque , l'une des plus riches du Nord , est partagée en trois pièces , dont la première est consacrée aux belles-lettres ; la seconde aux ouvrages de différents genres donnés par Gustave III à l'université ; la troisième est réservée à la théologie , à la jurisprudence et à la médecine. Cette bibliothèque s'est grossie , à différentes époques , de collections littéraires enlevées aux différentes contrées soumises par la Suède. On y montre avec orgueil un manuscrit précieux qui contient la traduction qu'au quatrième siècle l'évêque Ulphilas fit , en langue gothique , des quatre évangiles. Ce manuscrit est en vélin , richement orné de lettres d'argent et de lettres d'or. Les premières ont perdu leur éclat , mais les dernières sont d'une belle conservation. Ce livre fut pris dans le pillage de la bibliothèque de Prague , en 1648 , et envoyé à la reine Christine par le comte de Königsmark. Un Hollandais l'enleva à cette princesse ; mais , à la mort de ce dernier , un patriote suédois l'acheta 6,250 francs , et en fit don à l'université.

La bibliothèque d'Upsal renferme aujourd'hui plus de 80,000 volumes ; elle a pour directeur le savant M. Schröder , qui est venu il y a deux ans à Paris , et dont les savants de cette capitale ont conservé un agréable souvenir. La bibliothèque faisait autrefois partie des bâtiments construits par Gustave-Adolphe et qui portent le nom d'Académie gustavienne. Le même édifice contient l'amphithéâtre d'anato-

mie , l'observatoire , le laboratoire de chimie et de physique , le musée d'histoire naturelle et le cabinet de minéralogie. Dans le jardin botanique créé par Gustave III , s'élève un superbe édifice où se trouvent des collections d'histoire naturelle et les salles destinées aux cours. Les bâtiments de l'université renferment aussi des salles d'armes et de danse ainsi qu'un magnifique manège.

Nous citerons encore l'Académie caroline ou Consistoire académique , qui contenait un riche cabinet de médailles , une collection presque complète des monnaies suédoises depuis les temps les plus anciens , ainsi qu'un grand nombre de monnaies arabes du IX^e siècle trouvées dans le Gothland. C'est dans cet édifice , qui vient d'être reconstruit sur un vaste plan et sous le nom de *Carolina rediviva* , que se trouve aujourd'hui la bibliothèque.

La cathédrale d'Upsal , couverte en lames de cuivre , est la plus vaste et la plus magnifique église de la monarchie suédoise. Elle a quelques rapports avec la métropole de Paris ; commencée comme celle-ci au treizième siècle , en 1258 , elle ne fut terminée qu'en 1435. Sa longueur est de 330 pieds ; sa largeur de 140 , et sa hauteur de 105. Quatre rangs de colonnes légères supportent la voûte du temple. A l'entrée , on remarque la figure du roi saint Olof , foulant aux pieds un monstre , symbole de l'idolâtrie. C'est dans la nef que les souverains suédois recevaient la couronne. L'intérieur de l'édifice est rempli de tombeaux ; on y voit celui de Linné , qui se distingue de tous les autres par sa simplicité ; il consiste en une modeste pierre , avec cette inscription :

OSSA
CAROLI A LINNÉ
EQVITIS AVSATI (?)
MARITO OPTIMO
FILIO VNICO
CAROLO A LINNÉ
PATRIS SVCCESSORI.
ET
SIBI
SARA ELISABETHA MORAEA.

Le respect affectueux des élèves de ce célèbre naturaliste, et les talents de son ami Sergell, se sont efforcés de suppléer à la médiocrité de ce tribut, en érigeant au roi de la science dans le Musée d'histoire naturelle, un monument de porphyre suédois, qui supporte un large médaillon représentant la tête de ce grand homme, qu'on dit être fort ressemblante. Au-dessous de ce portrait est l'inscription suivante :

CAROLO A LINNÉ
BOTANICORVM PRINCIPI
AMICI ET DISCIPVLI
1798.

Mais si les rois n'ont rien fait pour perpétuer la mémoire de ce grand homme, il s'est érigé à lui-même, dans ses ouvrages, un monument immortel; le peuple a conservé son souvenir avec reconnaissance. Point de Suédois à Upsal qui ne vous dise, le sourire de l'orgueil national sur les lèvres, et l'œil étincelant d'enthousiasme : Voici la maison qu'il habitait; là sont le jardin et le berceau où il étudiait; c'est dans cette prairie qu'il avait coutume d'accourir avec ses disciples au lever de l'aurore, pour explorer les beautés de la végétation, et dévoiler, avec la sagacité d'une seconde Providence, les secrets de la nature : là, si, dans le cours de leurs studieuses investigations, l'un d'entre eux découvrait une plante curieuse ou un nouvel insecte, les sons du cor réunissaient la troupe dispersée, qui s'assemblait autour de son chef pour entendre et recueillir ce qui allait sortir de la bouche de cet oracle. La fille de Linné, le dernier membre de cette famille célèbre, existait encore il y a deux ans, entourée de la vénération publique.

Nous ne pouvons quitter Upsal sans parler de son château fondé par Gustave Wasa et situé sur une hauteur.

A une demi-lieue d'Upsal se trouve le petit village de Gamla Upsala (l'ancien Upsal), qui fut jadis le siège du culte d'Odin. Là s'élevait un temple magnifique entouré d'un bois sacré qui n'existe plus. Non loin de là on

voit ces restes célèbres appelés *hogar* (hauteurs), qu'on regarde comme les tombeaux d'anciens rois scandinaves. L'un d'eux, qui se termine par un plate-forme, porte le nom de *Tings-hög* (hauteur de la justice). C'était effectivement du haut de ce tertre que les anciens rois jugeaient leurs sujets. C'est aussi près d'Upsal qu'est la célèbre *Morastena*, ou pierre de Mora, sur laquelle les rois de Suède étaient autrefois couronnés (*).

Après Upsal, la principale ville du gouvernement est l'antique Sigtuna. Citons encore parmi les lieux remarquables, Lœfsta, vaste établissement appartenant au comte de Geer, et dont les forges livrent annuellement au commerce vingt mille quintaux de fer en barres; Elfkärleby, où se tient tous les ans une foire considérable de chevaux et de bestiaux, et dont la cataracte est célèbre. Scøderfors, l'une des forges les plus importantes du royaume; enfin Danemora, village qui compte, sur son territoire, soixante et dix mines de fer, dont une vingtaine sont en exploitation.

« La mine de fer de Danemora, dit M. Ampère, ne ressemble à aucune autre. Là, point de puits ténébreux, de galeries souterraines, mais un large gouffre à ciel ouvert; des seaux, que fait monter une machine mise en mouvement par des chevaux, apportent le minerai à la surface du sol. C'est dans un de ces seaux qu'on se place pour descendre au fond de la mine. Le moment où il se détache du bord, où la roue commence à tourner, la machine à crier, et où l'on se sent flotter au-dessus de l'abîme, a quelque chose d'effrayant pour l'imagination. On se voit bientôt entouré de rochers en désordre, jetés les uns sur les autres; et l'on descend comme par enchantement à travers ce chaos pittoresque. Deux ou trois mineurs à cheval ou à genoux sur le bord du seau, se tenant à la corde et aux chaînes par lesquelles il est attaché, l'empêchent de se heurter contre les

(*) Le dernier souverain qui ait été couronné sur cette pierre le fut en 1521.

saillies de rochers qu'il rencontre sur son chemin. Bientôt on commence à distinguer les hommes qui travaillent au fond de la mine, à entendre le bruit du marteau et le chant plaintif des mineurs. On continue à s'abaisser d'un mouvement assez rapide, mais égal et sans secousse. La corde énorme qui vous porte, flotte au-dessus de votre tête, comme un ruban agité par un vent léger. En la suivant des yeux, on la voit s'amincir et presque disparaître. Il semble que rien ne vous soutienne sur cette effroyable profondeur. Enfin le seau touche le fond, on le détache, et, à sa place, on en accroche un autre que la machine enlève à son tour. On ne peut se défendre d'une sorte de frayeur qui n'est pas sans charme, en voyant ce seau, plein de minerai, faire le chemin qu'on vient de faire soi-même, s'amoinrir en s'élevant, de manière à n'être presque plus qu'un point quand il arrive au bord. C'est une impression assez étrange, que celle qu'on éprouve en se disant : « Voilà comme je suis venu, voilà comme je m'en irai. »

« Quand vous êtes ainsi arrivé en bas, le spectacle qui s'offre à vous est des plus extraordinaires. Les parois de la mine semblent de grands murs de fer. En tout temps, le fond est pavé de glace. En contemplant ces grands murs noirs, je pensais à l'enfer du Dante, quand, levant les yeux, je vis le bleu doux et pâle du ciel, la lumière d'un beau jour, et quelques légers nuages qui glissaient au-dessus de ma tête ; alors ce ne fut plus à l'enfer que je songeai : je me souvins de ce ravissant purgatoire, où le poète entrevoit la couleur si douce du saphir oriental se fondre dans un air serein.

« Les sensations du voyage que j'avais fait à travers l'espace, m'avaient plu tellement, que je les voulus renouveler. Je montai et je redescendis. Par bonheur midi approchait, et l'on allait faire jouer la mine. J'entrai avec les mineurs dans la cabane garantie par un rocher, où ils se mettent à l'abri de l'explosion. Jamais je n'ai

entendu un fracas plus magnifique. Ce fut tout à coup comme un océan de bruit qui se répandit à travers l'abîme, et sembla le remplir. Je remontai sur-le-champ à travers la fumée et la poussière soulevées par l'explosion, qui roulaient en nuages sous mes pieds, autour de moi, au-dessus de ma tête, et augmentaient l'effet pittoresque des rochers à travers lesquels je m'élevais. Par moment j'étais enveloppé dans ces tourbillons ; le ciel disparaissait ; le haut de la corde m'était entièrement caché, et je demeurais comme sans point d'appui, suspendu entre le ciel et l'abîme. Enfin je sortis du nuage, je me trouvai avec délices sur la terre, et j'éprouvai les impressions les plus douces, quand, au bout de quelques moments, ma petite charrette m'emporta rapidement le long d'un charmant lac, à travers un joli bois de chênes et de bouleaux, éclairé par le soleil (*). »

WESTMANIE.

Cette province, qui forme aujourd'hui le gouvernement de Westeros, est une des plus belles et des mieux cultivées de la Suède ; il est vrai que le roc s'y montre souvent à nu et que les bois y dominent ; cependant on y voit aussi de grandes cultures, et toute espèce de grain y vient parfaitement.

On trouve dans cette province Arboga, qui est l'entrepôt du fer et du cuivre exploités dans le pays. On y fabrique aussi des tissus de laine et des objets de sellerie. Dans les environs, l'on montre un ancien bois sacré des Scandinaves, et des tertres qui sont probablement autant de tombeaux. Près de Köping on montre aussi le tombeau d'un héros scandinave. Westeros, le chef-lieu de ce gouvernement, est le siège d'un évêché ; sa cathédrale renferme un tombeau élevé par Gustave III à Éric XIV. C'est dans cette ville que la couronne de Suède, jusque-là élective, fut déclarée, en 1544, héréditaire, en faveur de tous les descendants mâles

(*) Ampère, Esquisses du Nord.

de Gustave Wasa. La petite ville de Sala est bâtie avec régularité. A un quart de lieue de ses murs se trouve, sur une petite montagne, une mine d'argent, fort riche autrefois, mais dont les produits couvrent à peine aujourd'hui les frais d'exploitation. Il n'y a point de grande excavation comme à Falun et à Danemora; l'ouverture est un trou de dix pieds de diamètre percé à la surface du sol; on descend, par le moyen d'échelles, à soixante pieds de profondeur, jusqu'à une première galerie, d'où l'on descend, au moyen de seaux, dans les galeries inférieures. Ouverte dès la fin du douzième siècle, cette mine rendait, au quatorzième, vingt-quatre mille marcs d'argent par année. Norberg, autre ville de la même province, possède une riche mine de fer (*).

NÉRICIE.

Cette province, qui, avec une partie de la Westmanie, forme le gouvernement d'OErebro, est située à l'ouest des deux précédentes, dans la Suède australe; elle se compose de plaines ondulées que couvrent maintenant les plus belles moissons. Les procédés d'une agriculture savante y sont pratiqués; l'usage des assolements, des prairies artificielles, y est connu, et une assez grande quantité de troupeaux fournissent de bons engrais pour fertiliser les terres. OErebro, situé près de l'extrémité occidentale du Hielmarn, compte quatre mille habitants, ce qui est un nombre assez élevé pour une ville suédoise. Les maisons, comme la plupart de celles des autres cités, sont en bois et recouvertes en gazon, afin de diminuer les dangers du feu. Ces *jardins suspendus*, fauchés avec soin et décorés parfois de quelques plates-bandes de fleurs, donnent aux habitations un aspect singulier. A la campagne, les maisons des paysans sont recouvertes de mousse au lieu de gazon; le chaume serait trop cher et trop combustible.

(*) La pl. 36 représente la mine de fer de Högborn en Westmanie.

Avant de placer le gazon ou la mousse, on étend sur la charpente du toit de grands carrés d'écorce de bouleau pour empêcher la pluie d'y pénétrer. En 1786, il n'y avait à OErebro qu'une seule maison couverte en tuiles; cependant la ville a quelques belles rues larges et pavées en granit. On y voit un vieux château bâti en pierres de taille, entouré de fossés et de jolies promenades, une belle place pour le marché, une petite maison qu'habita Gustave Wasa durant la tenue d'une diète, une manufacture d'armes, etc. La petite rivière qui longe la ville forme, à quelques toises du pont qui la traverse, une chute agréable.

OErebro, qui reçoit tout le fer de la province, communique avec Stockholm par le Hielmarn, le Mälarn et le canal d'Arboga. Cette facilité de faire parvenir rapidement et à peu de frais ses produits à la capitale, donne beaucoup d'activité à son commerce. Les autres villes de ce gouvernement sont Askersund, qui fait le commerce de fer, et la jolie ville de Nora.

WERMELAND.

Le Wærmland forme aujourd'hui le gouvernement de Carlstad, à l'ouest du précédent, et d'une étendue beaucoup plus considérable. Son sol, léger et sablonneux, est moins fertile que celui de la Néricie; cependant on y récolte assez de froment, de seigle et d'avoine, pour suffire aux besoins des habitants, qui trouvent d'ailleurs dans la culture de la pomme de terre une ressource assurée contre la disette.

Cette province, voisine de la Dalécarlie, est riche en mines de fer; elle en produit annuellement trois cent mille quintaux. Ses principales villes sont Philipstad, dans une vallée délicieuse et au milieu des mines(*), et Carlstad, le chef-lieu, près du lac Wenern. Cette ville, fondée en 1584 par le duc de Sudermanie, depuis roi, sous le nom de Charles IX, est construite avec ré-

(*) La pl. 28 offre une vue de la mine de fer de Norrmark près de Philipstad.

gularité. Il s'y tient tous les ans trois foires considérables. Il faut nommer encore Christinehamn, qui fait un grand commerce de fer, de mercure et d'objets d'arts mécaniques, Oskarstad et Ombergsheden, où se tient, à la Saint-Michel, une foire fréquentée, dit-on, par vingt à trente mille personnes.

DALÉCARLIE.

Au nord de la précédente; c'est aujourd'hui le gouvernement de Stora-Kopparberg, pays montagneux, et riche en mines de cuivre et de fer. Cette province est séparée, par le Dalelf, en deux parties : la Dalécarlie orientale et la Dalécarlie occidentale; la première est composée de vastes plaines, où l'on trouve les beaux lacs de Siljan et d'Orsa; la seconde, voisine des montagnes de la Norwège, est soumise à un climat plus rude, et sa population vive et enjouée semble être d'une origine différente de celle des Dalécarliens orientaux, plus lourds et plus sérieux. La plupart des paysans de cette contrée sont propriétaires du champ qu'ils cultivent, et, quelque petite que soit cette propriété, elle leur inspire cependant des sentiments de fierté et d'indépendance; aussi le Dalécarlien tutoie tout le monde, malgré son respect pour l'âge et l'autorité légale. Mais comme son petit bien se partage à sa mort entre ses enfants, il faut que ceux-ci, pour compenser l'exiguïté de l'héritage paternel, joignent à leur ferme une industrie. Tous les paysans d'un village sont à la fois laboureurs, cordonniers, forgerons; c'est, en un mot, un peuple qui a su remédier aux inconvénients de son sol aride par une activité et une industrie remarquables. Dans les années de détresse, ils ajoutent aux grains dont ils font leur pain, des écorces d'arbres, et, pour soulager le pays encombré d'une population surabondante, émigrent au printemps, pour aller travailler dans les autres provinces de la Suède.

Le Dalécarlien observe encore l'antique hospitalité du Nord, et partage de bon cœur ses pauvres ressources

avec l'étranger, sans le lui faire payer par une curiosité fatigante.

Le vêtement des Dalécarliens est fait d'un drap grossier, noir ou blanc, suivant le canton auquel ils appartiennent; car on les distingue en Dalécarliens noirs et Dalécarliens blancs. Les vêtements des femmes, fort chers d'ailleurs, sont dans certains cantons d'une grâce et d'une élégance extrême. Les jeunes filles laissent flotter sur leurs épaules les belles tresses de leurs cheveux blonds; mais cette parure cesse dès qu'elles se marient. Cet usage, d'après le témoignage de Walter Scott se retrouve aussi en Écosse. Du reste on retrouve dans les deux pays beaucoup de traits de mœurs semblables.

Les principales villes de la Dalécarlie sont Falun, Hedemora, Avesta, Mora, Husby, Elfvedal. Falun, le chef-lieu du gouvernement, renferme beaucoup de fabriques, et une école des mines qui jouit d'une grande réputation. C'est dans les environs que se trouvent les mines de cuivre les plus considérables du royaume. Elles fournissent les trois quarts de la production totale, et sont d'une qualité supérieure au cuivre de Westeras, d'Oestersund, d'Oerebro et de Linköping.

« Cette ancienne mine de cuivre, dit M. Forsell (*), est célèbre, mais ses veines, si riches autrefois, sont sur le point d'être épuisées. Sous le règne de Gustave-Adolphe, son produit annuel était d'environ 2,732,000 kilog.; sous Charles XI, de 1,366,000 à 2,186,000 kilog.; aujourd'hui, elle ne rend que 594,000 kilog.

« L'entrée principale est une grande fosse appelée Stöten : elle a quarante toises de profondeur sur cent de large; elle a été formée par un éboulement épouvantable qui eut lieu en 1687. Depuis quelque temps, l'inspecteur des mines prévoyait, d'après des indices connus des mineurs expérimentés, qu'il y aurait un éboulement. Il ordonna d'interrompre les travaux et d'abandonner la mine; mais plusieurs

(*) Une année en Suède, p. 22.

jours s'étant écoulés sans accident, les ouvriers, privés des travaux qui faisaient vivre leurs familles, éclatèrent en murmures, et une révolte ouverte se manifesta parmi eux. Décidés à reprendre les travaux, ils se rassemblèrent sur les lieux avec leurs instruments, et se disposaient à descendre dans la mine, lorsque tout à coup elle s'écroula sous eux; quelques-uns périrent, le plus grand nombre fut sauvé.

« L'extraction du métal, dans l'intérieur de la mine de Falun, s'exécute à plus de deux cents toises de profondeur; mais les travaux ayant été mal dirigés dans les commencements, ont formé à l'entrée des éboulements qui inspirent un effroi involontaire. On y descend d'un côté par des souterrains obliques, dans lesquels sont installés des escaliers de bois, assez commodes jusqu'aux trente dernières toises; mais là, il ne se trouve plus que des escaliers en pente rapide. Les ouvriers font ordinairement leur descente dans un tonneau, dont les douves ont plus de quatre pouces d'épaisseur, et sont encore cerclées et recouvertes en fer de toutes parts. Ils sont souvent obligés d'éloigner ce tonneau, pour l'empêcher de s'accrocher aux parois saillantes du roc. Il n'est pas rare de voir leurs femmes debout sur les bords de ce même tonneau, les bras passés autour de la corde, tricoter tranquillement en descendant dans ce gouffre effroyable. Vers le milieu de la descente, on a pratiqué deux grandes pièces, appelées l'ancienne et la nouvelle salle de conseil. Gustave III, en visitant la première de ces salles, traça de sa main, sur le rocher, avec de la craie, ces mots : « Gustave, 20 septembre 1788. » Ils ont été fidèlement sculptés sur la pierre tels qu'on les voit aujourd'hui.

« Il est impossible de dépeindre les impressions qu'on éprouve en parcourant ce monde souterrain. Le profond silence qui règne sous ces voûtes ténébreuses est interrompu par le bruit des machines qui servent à élever l'eau ou le minerai, ou par le bruissement des torrents souterrains qui se précipitent dans l'abîme, ou par les chants

des ouvriers, dont on n'aperçoit que les torches, qui, dans ces lieux, ressemblent à des feux follets dans une nuit obscure. Quelquefois le bruit causé par une mine roule lentement dans ces galeries, et lorsqu'elle éclate à une assez grande distance pour n'être point entendue, un tremblement sensible parcourt les voûtes qui se croisent autour du voyageur. D'autres fois, il entend un craquement sinistre, comme si un morceau de rocher se détachait de son emboîtement éternel. Tout enfin, dans ce gouffre sans fond, nous fait sentir qu'un espace immense nous sépare des régions éclairées par le soleil, et semble nous avertir que nous approchons du centre de la terre, de ce lieu où jamais le silence des nuits ne fut troublé, tandis qu'à la surface, les empires, les républiques s'écroulent, et les générations disparaissent comme une goutte d'eau dans le vaste Océan.

« On fit, en 1719, dans cette mine une découverte fort extraordinaire. En ouvrant une galerie entre deux sols de mines, dans un endroit que, de mémoire d'homme, on n'avait jamais visité, quelques mineurs trouvèrent, à une profondeur de quatre-vingt toises, le cadavre d'un jeune homme; l'eau vitriolique et les alcalis l'avaient pétrifié, sans lui faire perdre aucune des formes de la jeunesse. On le porta à l'air; tout le monde se rassembla pour voir cette singulière momie. Tout à coup une femme paraît; elle s'avance d'un pas chancelant, et fond en larmes en reconnaissant les traits de son fiancé, qui avait disparu, il y avait cinquante ans, sans qu'on eût jamais su ce qu'il était devenu. Probablement qu'étant descendu seul dans la mine, il s'y noya, et qu'un éboulement boucha plus tard l'endroit où il se trouvait. Les années avaient sillonné le visage de cette femme des rides de la vieillesse, tandis que son amant, sorti du tombeau, s'offrait à sa vue parfaitement conservé et sous les traits de la jeunesse. On laissa encore ce corps quelques jours près de la mine, et enfin on l'enterra avec de grandes

cérémonies, tous les ouvriers mineurs assistant au convoi. »

Les travaux de la mine de Falun ont été suspendus pendant quelque temps par suite d'un nouvel éboulement arrivé au mois de février 1833. Les parois de l'ouverture se sont tout à coup affaissées avec un fracas épouvantable qui a retenti à plusieurs lieues à la ronde. Les dégâts, comme on peut le croire, ont été considérables; mais on n'a eu à regretter la mort de personne.

A moitié chemin de Falun à Säter, on rencontre, dans le village d'Ornäs, la maison où Gustave Wasa trouva un asile, après avoir été trahi par Pehrson. Cette maison, qui alors servait d'église, est en bois et domine toutes les autres. La structure en est bizarre; l'escalier est en dehors. On a consacré dans cette maison la mémoire de l'événement auquel elle doit sa célébrité, par une représentation du héros qui y obtint un refuge. Dans une grande salle au second étage, on a élevé une espèce de trône, au-dessus duquel est un dais de soie bleue à fleurs de lis d'or. Sous ce dais est placée la figure de Gustave, de grandeur naturelle, armée de pied en cap, et couverte des mêmes armes dont il était revêtu lors de son arrivée à Ornäs. La figure du domestique qui l'accompagna se trouve à côté de lui, aussi armée de pied en cap. Le voyageur aime à refouler dans ce lieu le portrait de la libératrice de Gustave et la statue du fidèle Engelbrect de Mora. A la porte sont placés les deux fidèles Dalécarliens blancs qui lui avaient servi de guides. Ils sont habillés à la mode du pays, avec de longues barbes; armés de sabres, ils tiennent à la main une arbalète, et portent sur le côté un carquois rempli de flèches. Tous les murs de la chambre sont ornés de différentes armes antiques dont Gustave se servit en différentes occasions, et dont il fit présent au curé qui l'avait accueilli. On y voit aussi plusieurs petits ustensiles qui lui ont appartenu, entre autres sa montre, dont tout le travail est d'un cuivre grossier; un fusil à roue marqué G. S. G. R., des gantelets, des armes et des vases dont

on se servait pour boire. Sans doute, tout l'ensemble de ce spectacle ressemble un peu à ces salons de figures en cire qu'on montre dans les foires; mais on ne peut se défendre d'un certain respect, lorsqu'on pense au grand homme dont il rappelle la mémoire (*).

Mora est située dans l'une des plus belles contrées de la Suède; les plaines qui l'entourent, bornées au nord par une rivière impétueuse, au sud par le lac Siljan, sont fermées à l'horizon par les cimes bleuâtres des montagnes. Sept mille soixante-dix habitants composent la paroisse de Mora; mais deux mille sont forcés, chaque année, d'aller au loin gagner, pendant l'été, quelques ressources pour l'hiver. Comme les pâtres de la Suisse, ils passent la saison des fourrages, non pas sur les montagnes, mais dans leurs immenses forêts, où ils se construisent des demeures en bois assez semblables aux chalets suisses.

Elfdal se trouve à quatre milles de Mora, au milieu de hautes montagnes, dont la froide température ne laisse guère mûrir les maigres récoltes des habitants; aussi sont-ils obligés de se nourrir presque toutes les années, pendant un certain temps, de pain dans la fabrication duquel il entre une certaine quantité d'écorce d'arbre. Heureusement une carrière de porphyre, découverte en 1715, et exploitée depuis 1788, occupe maintenant et fait vivre plusieurs centaines de familles.

GESTRICIE ET HELSINGIE.

Ces deux provinces forment aujourd'hui le gouvernement de Gefleborg; ce sont presque partout d'immenses forêts de sapins, et des lacs qui communiquent entre eux par une foule de canaux naturels. Le chef-lieu, Gefle, est une des villes les mieux situées de la Suède pour le commerce. Elle se trouve sur le golfe de Bothnie, à cinquante lieues de Stockholm, et fait un

(*) Voyez le Voyage d'un officier hollandais en Suède, p. 166.

commerce considérable par ses exportations de bois de charpente, de cuivre, de toiles, de goudron, etc. Les Anglais surtout fréquentent son port. Cette ville renferme une population de 10,000 âmes, deux chantiers de construction, des manufactures, plusieurs écoles, un gymnase renommé, une bibliothèque, une imprimerie, et un journal qui paraît deux fois la semaine. Après Gefle, on trouve encore dans cette préfecture les villes de *Scöderhamn* et *Huddiksvall*.

NORRLAND.

La troisième grande division de la Suède comprend quatre gouvernements : le *Jämtland* qui contient l'ancienne province de ce nom et l'*Herjedalie* ; le *Wester-Norrland* qui correspond au *Medelpad* et à l'*Angermanie* ; le *Westerbotten* et le *Norrbotten* formés l'un et l'autre d'une partie de la *Westrobothnie* et du *Lappmark*.

JÄMTLAND ET HERJEDALIE.

Ces deux provinces sont hérissées de montagnes couvertes de neiges éternelles et couvertes de forêts magnifiques. Le chef-lieu est la bourgade d'*Oestersund*, qui ne compte pas plus de 300 habitants. A *Linsnedal* se trouve encore une forge qui livre annuellement 1500 quintaux de fer au commerce. Le caractère du climat dans ces hautes régions, c'est qu'il n'y a point de transition entre l'été et l'hiver ; dans le *Norrland*, deux jours ne se sont pas écoulés depuis la fonte des neiges, que déjà l'herbe a atteint la hauteur d'un pouce. Entre les semailles et la récolte, il s'écoule souvent à peine neuf semaines ; et, dans cet espace de temps, le foin est coupé deux fois.

ANGERMANIE ET MEDELPAD.

Suivant le voyageur *Schubert*, l'ancienne province d'*Angermanie* est remarquable par une foule de sites pittoresques. C'est une des parties les mieux cultivées de la Suède, quoiqu'il n'y ait jamais assez de grains pour toute la population. *Hernesand*, le chef-lieu de ce gouvernement, est une cité assez

considérable ; elle est le siège d'un évêché, renferme plusieurs fabriques d'eau-de-vie de grains, d'huile, de toile, et possède un collège, un jardin botanique, et une imprimerie qui publie des ouvrages en langue laponne. C'est à *Sundswall*, petite ville de 1,800 habitants, que l'on façonne en poutres, mâts, chevrons, etc., les bois qui sont destinés à être exportés de *Gefle*.

WESTROBOTHNIE ET LAPPMARK.

Ce pays est couvert de forêts, surtout dans les cantons du littoral. Les principales villes sont : *Uméo*, *Pitéo* et *Luléo*. *Uméo*, chef-lieu du gouvernement de *Westerbotten*, compte quatorze cents habitants, et entretient une école et une société d'agriculture, qui a beaucoup à faire pour remplir son but ; *Uméo* ne date au reste que de 1620. Les autres bourgs sont *Oesele* et *Sorsell*.

Pitéo, chef-lieu du gouvernement de *Norrbotten*, sur une langue de terre qui s'avance dans le golfe de *Bothnie*. *Luléo* a 1500 habitants, et fait quelque commerce avec les Lapons. *Gellivara*, plus au nord, a dans son territoire de riches mines de fer.

Ces deux provinces sont habitées par des Lapons, des Finnois et des Suédois. Les premiers se divisent en quatre classes : ceux des montagnes, qui errent dans les montagnes avec leurs troupeaux de rennes et vivent de leur produit ; ceux des forêts, livrés à la vie sédentaire et à la culture de la terre ; les pêcheurs, qui laissent leurs troupeaux à la garde des femmes et des enfants pour aller pêcher dans les lacs ; les derniers enfin, les pauvres, vivent d'aumônes, ou se mettent au service des autres habitants de la province.

POPULATION.

Sur ce vaste territoire de 3,370 milles carrés se trouve répandue une population dont la distribution est indiquée dans le tableau suivant, qui sert en même temps à montrer son accroissement depuis le milieu du dix-huitième siècle.

TABLEAU DE LA POPULATION DE LA SUÈDE, COMPARÉE -
EN 1751 ET 1825.

CONTREES.	NOMS DES		CHEFS-LIEUX.	POPULATION		
	Provinces.	Gouvernements.		en 1751.	en 1825.	Augmen- tation
GOTHIE.	Scanie	1. Malmö	Malmö	105,163	192,199	87,036
		2. Christianstad ...	Christianstad..	90,335	145,380	55,015
	Halland	3. Halland	Halmstad	58,234	85,657	27,423
	Bleking	4. Bleking	Carlsrona	35,694	85,314	49,620
		5. Kronoberg	Wexiö	67,283	102,709	35,426
	Smaland	6. Jönköping	Jönköping	106,317	129,996	23,679
		7. Calmar	Calmar	97,053	160,720	64,667
	Ostrogothie	8. Ostrogothie	Linköping	128,911	182,280	53,369
		9. Skaraborg	Mariestad	97,918	159,614	61,696
	Westrogothie	10. Elfsborg	Wenersborg	115,853	187,021	71,168
		11. Bohus	Gothembourg	76,537	146,691	70,154
SUÈDE.	Gothland	12. Gothland	Wisby	24,562	38,151	13,589
		13. Stockholm (ville).	Stockholm	55,700	79,473	23,700
	Sudermanie	14. Stockholm	Stockholm	91,399	103,095	11,696
		15. Upsal	Upsal	63,865	81,897	18,002
	Upland	16. Sudermanie	Nyköping	79,817	106,793	26,976
		17. Westmanie	Westeros	71,952	88,618	16,666
	Néricie	18. ÖErebro	ÖErebro	173,917	272,626	94,709
		19. Värmland	Carlstad	97,428	129,388	31,960
	Dalécarlie	20. Kopparsberg	Falun	97,428	129,388	31,960
		21. Gefleborg	Gefle			
	Medelpad	22. Wester-Norrland.	Hernösand	111,890	208,005	96,205
23. Jämtland		ÖEstersund				
NORRLAND ET LAPONIE.	24. Bothnie occident.	Uméa	36,869	85,535	48,666	
	25. Bothnie septent.	Pitéa				
			1,785,727	2,771,252	979,452	

Cette masse d'habitants, qui s'est élevée, en 1830, à 2,871,252, donnant 852 habitants par mille carré, peut se partager en population urbaine et po-

pulation rurale; la première est de beaucoup inférieure à la seconde, car la Suède ne compte que 86 villes renfermant 280,269 habitants, sur lesquels la capitale seule en compte 83,000. En France, la proportion est de 1 à 3; en Angleterre, de 1 à 2; en Suède elle est, comme on vient de le voir, de 1 à 10.

Le nombre des nobles est de 20,500; celui des ecclésiastiques, de 14,000. On compte 57,330 bourgeois, 9,270 fonctionnaires civils, 2,200 officiers, 67,490 soldats et matelots, enfin 2,670,060 paysans.

D'après le dernier rapport présenté au roi par le ministre de la justice, sur la répartition des possessions territoriales dans le royaume, les paysans continuent toujours d'augmenter leurs propriétés foncières. Depuis treize ans, des membres de cet ordre ont acheté des terres pour une valeur de 3,300,000 rixdales au-dessus de la valeur des terres vendues par cette même classe. La moyenne classe, dans cet espace de temps, a augmenté sa propriété foncière de la valeur de 4,400,000 rixdales. Les possessions territoriales de la noblesse, au contraire, ont été diminuées, cette classe ayant trouvé, sans doute, d'autres manières d'employer ses capitaux. Cependant les nobles suédois ne dédaignent point la vie de la campagne; trois ou quatre mille seulement d'entre eux résident dans les villes; les autres vivent sur leurs domaines, et donnent de la considération à la condition de laboureur, en surveillant eux-mêmes l'exploitation de leurs terres.

MŒURS ET USAGES.

Nous nous contenterons d'indiquer quelques traits remarquables: l'espace nous manque pour entrer dans de longs détails.

Sûreté des routes. Comme les mœurs sont simples, le pays pauvre et la population laborieuse, il y a fort peu de malfaiteurs, et l'on peut voyager nuit et jour sur les grandes routes et à

travers les forêts, sans armes et sans crainte d'aucun danger.

Postes. A chaque poste, on présente au voyageur un livre appelé *dagbok*, sur lequel il est obligé d'inscrire son nom, son âge, le lieu d'où il vient, celui où il va, le nombre de chevaux qu'il a employés. Il doit aussi indiquer s'il est content ou non de son postillon, et de la manière dont le service est fait; mais, en revanche, il y a dans le registre une colonne ouverte pour la défense du maître de poste, qui, à la fin du mois, doit compte de sa conduite au gouverneur de la province.

Police. On connaît, en France, la sollicitude de la police russe, mais on ignore généralement celle de la police suédoise, qui n'est pas moins active. Lorsqu'un étranger arrive à Stockholm, un agent de la police vient lui présenter un papier sur lequel se trouvent d'ordinaire les questions suivantes, et auxquelles il faut répondre par écrit: Quel est l'objet de votre voyage? Quelles sont les personnes dont vous êtes connu? A qui êtes-vous recommandé? Quelle est la durée présumée de votre séjour, etc.? On voit de quelles attentions les voyageurs sont l'objet, et si leur présence donne le moindre ombrage, leurs actions sont surveillées avec le plus grand soin.

Les douaniers ne sont pas moins sévères; mais il faut rendre justice à leur politesse en faveur des personnes; si le voyageur est exposé à voir jeter pêle-mêle tous les effets que contient sa malle, au moins lui épargne-t-on ces recherches indiscrettes que nos douaniers font subir à ceux qui passent nos frontières.

Dans les villes, la police était faite il y a encore quelques années par les *brand-vakt*, qui parcouraient les rues armés d'un long bâton, dont un bout portait un fanal et l'autre était terminé par une pince en fer avec laquelle ils saisissaient au cou le malfaiteur qu'ils poursuivaient, et le conduisaient, après l'avoir ainsi harponné, jusqu'au poste voisin. Cette vieille institution a ré-

cement fait place à un corps mieux organisé.

Pour prévenir les incendies si fréquents et si désastreux dans des villes qui presque toutes sont construites en bois, il était défendu, sous peine d'amende, de fumer dans les rues; mais la défense a été levée depuis le choléra. Des hommes, postés sur toutes les tours et les clochers des églises, veillent la nuit pour sonner le tocsin en cas d'incendie.

Costume. En Suède, la population est grande et forte; les hommes sont bien faits pour la plupart, et les femmes y sont plus généralement agréables que dans d'autres pays. Leur costume, dans la Dalécarlie en particulier, est surchargé d'ornements et de broderies qui le rendent pittoresque; mais partout ailleurs il ne se distingue que par sa simplicité et sa propreté recherchée. Les costumes des paroisses de Wingoker et d'Ostanoker en Sudermanie, ainsi que de quelques cantons du Bleking, sont avec ceux de la Dalécarlie les plus originaux, les plus élégants et les plus pittoresques de toute la Suède. Dans la plupart des autres provinces les vêtements ne se distinguent que par leur simplicité et leur propreté.

Les femmes de la campagne portent souvent des voiles de crêpe noir. Ces voiles protègent l'œil contre la blancheur éclatante de la neige pendant l'hiver, et contre l'éclat des rayons du soleil qui, pendant l'été, sont réfléchis par l'âpre nudité des rochers.

En Scanie, le villageois est mal vêtu et misérablement logé; cependant la joie, le contentement et la santé brillent sur son visage. Il porte ordinairement un habit et des bas d'un drap léger, un chapeau à haute forme et à grands bords, terminé en pointe. Une bande de buffle forme sa ceinture, à laquelle deux couteaux sont suspendus dans un étui de cuir. Ajoutons qu'on ne voit jamais en Suède de haillons, cette triste livrée de la misère.

Caractère national. Le Suédois, qu'on appelle quelquefois le Français du Nord, ne brille point pendant

par sa vivacité; il comprend bien, mais lentement, et agit sans secousse ni brusquerie. Cependant le peuple suédois, quoique lent et lourd en apparence, a eu, comme son histoire en fait foi, une existence plus héroïque, plus aventureuse, plus révolutionnaire que celle d'aucun autre peuple du monde.

La haute société en Suède, se fait remarquer par l'élégance et la politesse exquise de ses manières, par la culture de son esprit, la noblesse de ses sentiments et la simplicité de sa manière de vivre. Le caractère de la classe moyenne, et surtout de la haute bourgeoisie, présente à peu près les mêmes traits. Quant au peuple pris en général, abstraction faite de la noblesse et de la classe moyenne, il se distingue, suivant M. le colonel de Forsell (*), par sa véritable piété, sa droiture, son respect pour les lois, la pureté de ses mœurs, sa frugalité, son adresse dans tous les travaux manuels et son hospitalité prévenante. Mais le plus beau tableau à ses ombres: le paysan suédois est jaloux de ses frères et de la classe élevée; il méconnaît ses propres avantages, et pousse jusqu'à l'excès le respect pour tout ce qui vient de l'étranger; enfin il est parfois brutal et violent, et ce dernier défaut il faut surtout l'attribuer à l'usage immodéré qu'il fait de l'eau-de-vie.

Ajoutons, d'après la même autorité, que le Suédois de la classe ouvrière est lent dans ses mouvements, qu'il a besoin qu'on lui laisse le temps de la réflexion, que son jugement est généralement sain, et qu'il aime mieux être convaincu que persuadé. Son activité est d'ordinaire calme et pour ainsi dire calculée; il supporte plutôt la violence que le badinage, les mauvais traitements que la raillerie. Ce qu'il demande surtout, c'est qu'on lui tienne parole.

Jeux. Les jeux du peuple suédois font un singulier contraste avec sa vie

(*) Statistique de la Suède, p. 62 de la traduction allemande.

habituelle; son amour des plaisirs bruyants éclate dans les fêtes de certains clubs de Stockholm, qui se célèbrent au milieu du bruit du canon; on voit alors cinq ou six chaloupes chargées de promeneurs sortir du port dès le matin pour aller se livrer à la joie dans quelque île voisine, et tirer des coups de canon pendant tout le jour, mais surtout durant le dîner et les toasts. Le soir on rentre au son des fanfares.

Ordres. Afin de multiplier les plaisirs pendant la longue durée des hivers, on a institué des *ordres*; ce sont des associations qui comptent quelquefois jusqu'à quatre cents membres. Chacun d'eux a un but particulier d'amusement, la danse, la musique, les banquets, etc.; l'*ordre* par bricole est consacré à la jovialité; le joyeux poète Bellman, auquel on a consacré un buste dans le parc royal, est l'un de ses fondateurs. D'autres *ordres* se vouent à la bienfaisance. Les membres de ces associations portent des signes distinctifs, des croix, des écharpes, des ceintures, des cordons, etc.

Superstitions. Autant la partie distinguée de la nation suédoise est éclairée, autant le peuple, surtout à la campagne, est, s'il faut en croire certains voyageurs, superstitieux et attaché à mille petites coutumes bizarres, qui sont sans doute un reste du paganisme. On y croit encore à la sorcellerie; on guérit les fièvres et autres maladies par des conjurations ou par des paroles magiques. Quelques paysans s'imaginent, lorsqu'une contagion afflige leurs bestiaux, qu'en enterrant un membre de l'une des bêtes mortes dans le champ de son voisin, on y transporte le fléau, et l'on assure, par ce moyen, la guérison du troupeau malade. D'autres sont persuadés que la réussite ou la non réussite de leur moissons dépend de telle ou telle cérémonie accomplie ou omise. Les mariages sont accompagnés de mille pratiques mystérieuses; il en est de même des couches, des baptêmes et des enterrements. Dans les montagnes ils

croient à un génie souterrain, bien ou malfaisant, suivant les circonstances, et qu'ils craignent d'irriter par l'oubli de certaines pratiques (*).

Habitations. Les Suédois bâtissent généralement leurs maisons en bois; Stockholm et la Scanie font seules exception; celles des paysans sont faites de troncs de sapins équarris ou bruts, posés horizontalement les uns sur les autres. Les extrémités s'ajustent ordinairement, non avec des clous, mais avec de simples chevilles de bois, et les vides sont remplis de mousse. On y ménage quelques trous qui servent de fenêtres. Le toit se compose d'une charpente légère couverte d'écorces de bouleau, par-dessus lesquelles on pose du gazon qui devient assez épais pour qu'on puisse le faucher (**). Le poêle est circulaire, construit en briques, haut environ de quatre pieds. Près du poêle est la cheminée, dont le tuyau, qui s'élève au-dessus du toit, est garni extérieurement d'une planche carrée attachée à un long bâton où tient une corde pour pouvoir l'ouvrir ou la fermer à volonté. Dans la cheminée est une pince en fer

(*) Voyez le Voyage d'un officier hollandais en Suède, p. 281.

(**) « Près de Nordkiöping, dit sir John Carr (Voyage autour de la Baltique, t. I, p. 160), nous vîmes un mouton paître sur le toit de la boutique d'un maréchal; un apprentis fort bas, adossé au mur de cette boutique, avait procuré à l'animal un moyen d'escalade, et il paraissait aussi content dans cette position que s'il se fût trouvé au milieu du plus gras pâturage. » — « Jamais, dit-il ailleurs (t. I, p. 243), jamais je n'ai vu l'herbe aussi haute et aussi verte sur les toits des maisons que dans la ville d'Upsal. En regardant de la fenêtre de ma chambre à coucher, il me fut impossible de distinguer plusieurs de ces toits de la colline verdoyante au sommet de laquelle l'ancien palais est situé. » — Ces gazons, qui recouvrent les toits des grandes maisons comme ceux des petites, rappellent les jardins de Sémiramis, d'autant plus que quelques-uns sont proprement fauchés et garnis de plates-bandes de fleurs. Ces toits de gazon servent à diminuer les dangers du feu.

où l'on place une branche de sapin que l'on allume pour éclairer l'intérieur de la chaumière. Ces rustiques demeures, dans lesquelles on entre par une petite porte à peine haute de quatre pieds, sont ordinairement composées de deux pièces, une espèce de vestibule et une chambre commune où se trouvent des lits pour toute la famille. Ces lits sont disposés les uns au-dessus des autres, comme dans quelques autres contrées de l'Europe. Les granges et les étables sont entièrement séparées. Les maisons de paysans qui servent de maisons de poste, doivent contenir en outre une chambre destinée aux voyageurs, où se trouve un lit, ou plutôt un grabat, une table et quelques chaises; on la nomme la *chambre des voyageurs*, et on l'entretient proprement: le plancher est couvert de branches de sapin hachées en petits morceaux. Cette coutume, générale dans toute la Suède et même dans beaucoup de maisons riches, contribue à donner de la fraîcheur aux appartements, et à y répandre une odeur balsamique fort agréable. On prend également soin de garnir le plafond, le poêle, les fenêtres, etc., de branches de bouleau pour y attirer les mouches, qui abondent en Suède.

Dans le Smaland et dans la Dalécarlie, les paysans bâtissent leurs maisons plus simplement encore. Ils n'y pratiquent qu'une seule fenêtre, ou plutôt un grand trou, à la partie du toit exposée au midi. Ce trou leur sert d'horloge: quand les rayons du soleil donnent sur une armoire qui se trouve à côté de cette fenêtre, on déjeune; lorsqu'ils éclairent le poêle qui est vis-à-vis, on dîne. Dans ces maisons il n'y a qu'un seul lit destiné au chef de la famille qui y couche avec sa femme; tout le reste dort sur des bancs placés le long des cloisons intérieures, et sur lesquels on étend de la paille ou des peaux de mouton, et quelquefois, mais rarement, des lits.

Les maisons des bourgeois, tant dans les villes qu'à la campagne, sont construites à l'aide de poutres et de

planches; la plupart ont deux, trois et même quatre étages; quelques-unes même ont une grande apparence. Dans les villes, elles sont d'ordinaire peintes en rouge brun et couvertes de gazon. Les toits de quelques-unes sont couverts de petits morceaux de bois en forme d'ardoise; on en voit aussi couvertes de tuiles. A Gothenbourg, à Carlsrona, à Falun, les maisons sont très-proprement peintes dans le goût de celles de Sardam; d'autres imitent si bien la pierre de taille, qu'au premier abord on pourrait s'y méprendre. C'est surtout à la campagne que ces maisons sont belles; plusieurs ont l'apparence de châteaux, et la magnificence des appartements répond à la beauté de l'extérieur. Comme la noblesse aime à vivre dans ses terres, et que beaucoup de gentilshommes y résident même toute l'année, ils cherchent à rendre leurs retraites les plus commodes et les plus agréables qu'il est possible.

On voit des maisons qui peuvent être en peu d'heures démontées et transportées à volonté. C'est un usage assez commun dans le Nord. Nous avons déjà parlé du palais que Catherine II fit voiturer à Frédérikshamn (*) pour y recevoir Gustave III. A Copenhague, il existait encore, à la fin du siècle dernier, une fabrique de maisons pour la Norwége et pour l'Islande. On indiquait aux entrepreneurs le nombre d'étages et d'appartements que l'on voulait, la hauteur, la longueur, la largeur que l'on désirait donner à l'édifice; on s'accordait sur le prix, et alors les pièces se travaillaient; on les ajustait, on montait la maison, on examinait si tout se rapportait bien; puis on démontait l'édifice, on en numérotait les différentes parties, on les embarquait sur un vaisseau, et la maison voguait pour sa destination.

En Scanie, on trouve peu de maisons en bois; presque toutes sont bâties en briques, et l'on préfère les briques de Hollande à celles du pays, parce qu'étant mieux cuites et moins

(*) Voyez p. 255.

porieuses, elles prennent moins d'humidité (*).

Baptême, mariage. Les cérémonies du baptême se pratiquent d'ordinaire sans beaucoup d'éclat. Lorsqu'un enfant vient à naître dans une famille, les parents vont faire leur déclaration au curé de la paroisse, qui se transporte le lendemain ou quelques jours après au domicile des époux pour y baptiser le nouveau-né en présence de quatre témoins, deux du côté du mari et autant du côté de la femme.

Le mariage se fait aussi avec simplicité. Les parents se présentent à l'église avec leurs enfants, et déclarent qu'ils sont dans l'intention de les unir : ce sont là les fiançailles; les stipulations du contrat ont été dressées d'avance. Les trois dimanches suivants, le curé publie à haute voix les bans, et vient ensuite la cérémonie nuptiale. Les deux fiancés sont parés avec le plus grand soin et couverts, surtout en Scanie, d'une profusion de rubans de toutes couleurs. Le curé assiste au repas qui est fort long, et adresse fréquemment aux jeunes époux des allocutions et des conseils; le repas terminé, il ouvre la danse avec la mariée. Je crois devoir emprunter à M. Charles Forsell (**) la curieuse description d'une noce dalécarlienne.

« Le samedi soir, veille du jour de la cérémonie nuptiale, les invités, quelquefois au nombre de trois cents, se rassemblent dans la maison où la noce doit avoir lieu. Leur premier soin est d'y déposer les provisions qu'ils ont apportées dans leurs voitures pour contribuer à la joie du festin, et qui se composent ordinairement de beurre, de fromage, de jambon, etc.; ensuite, comme ils ne pourraient être tous logés dans la maison nuptiale, ils sont répartis dans les maisons du voisinage. Alors la fiancée, si le lieu fixé pour la noce se trouve éloigné de l'église, se rend au domicile du vicaire, où elle fait sa toilette de grand matin, afin

d'être prête à recevoir son futur, qui arrive à cheval avec tout son cortège. C'est au presbytère que se règle l'ordre de la procession avant qu'on se rende à l'église.

« Le bedeau, une baguette ou un fouet à la main, s'avance le premier, suivi des musiciens; vient ensuite le fiancé en grand costume, ayant à ses côtés l'un des parents les plus notables, et quelquefois le soldat du quartier, appelé *brudsven* ou *reduman*, et suivi des *chevaliers de noce*. Après eux viennent les demoiselles d'honneur au nombre de huit ou dix. Elles sont vêtues d'un jupon vert, d'une camisole noire, et portent autour du cou plusieurs rangs de perles de verre, et à leurs doigts une profusion de bagues de vermeil ornées de breloques; de leur longue tresse de cheveux attachée autour du sommet de la tête pend une quantité de rubans de soie de différentes couleurs, dont les bords sont souvent brodés en or ou en argent. Enfin paraît la fiancée, conduite par une femme mariée, choisie pour l'ordinaire parmi ses plus proches parentes. Sa tête est surmontée d'une couronne de vermeil, ornée de breloques et de feuilles du même métal, le tout appartenant à l'église; ses cheveux bouclés (*), entremêlés de rubans, flottent autour de son cou, qui est entouré, comme celui de ses compagnes, de plusieurs rangs de perles de verre et d'autres ornements; des gants brodés, une antique robe de satin noir, et un fichu enrichi de tout ce que l'imagination a pu produire de plus brillant, complètent ce singulier costume.

« Les musiciens s'arrêtent devant l'église, et le prêtre donne la bénédiction aux époux. Après le service divin, tout le cortège se rend à la maison où la noce doit être célébrée. La mère de l'un des mariés et la femme chargée de la cuisine (*redeian*) les reçoivent sur le perron : la première conduit les convives dans les salles où sont dres-

(*) Voyez le Voyage d'un officier hollandais en Suède, p. 281.

(**) Une année en Suède, p. 17 et suiv.

(*) Quelquefois elle porte une perruque de lin pour représenter des cheveux d'or.

sées les tables pour le festin; la seconde mène la jeune mariée dans la cuisine pour lui faire goûter les mets qu'elle vient d'apprêter, usage qui se rattache probablement à quelque ancienne superstition. La jeune épouse s'assied à table entre son mari et le curé de l'endroit; le soldat du quartier obtient toujours une place distinguée. Vers la fin du repas, et après un discours prononcé par le curé en l'honneur du nouveau couple, la jeune épouse se lève, suivie du *reduman* et d'un musicien, fait le tour des tables, présente à chacun des convives une coupe d'argent appelée *skænkosa*, remplie de bière forte ou de quelque autre boisson estimée. Le convive à qui la coupe est présentée la vide, et place son offrande sur l'assiette que porte le *reduman*, ou bien il dit à celui-ci de quelle manière il contribuera à l'établissement des jeunes gens. A chaque don, le *reduman* proclame à haute voix la nature et la valeur de l'offrande. Pendant cette tournée appelée *skænka* (cadeau), le musicien joue un air particulier connu sous le nom de *skænkloten* (le son du cadeau). La jeune femme dit quelquefois en présentant la coupe : « Que le bon Dieu vous garde en paix, c'est ma santé et celle de mon *danneman* (*) ; » mais ce toast n'est pas généralement en usage.

« Cette cérémonie terminée, le curé ouvre le bal avec la jeune épouse. Leur danse est une espèce de valse lente et grave. Vers la nuit, la nouvelle mariée est enlevée pendant la danse par ses compagnes, qui l'amènent à son époux. Les festins de noce, entremêlés de nombreux divertissements, durent plusieurs jours de suite; pendant ce temps, le musicien joue d'ordinaire le rôle de bouffon, et cherche, tantôt déguisé, tantôt sous son propre costume, à divertir tout le monde par ses extravagances. Le lendemain de la grande cérémonie, la jeune femme doit faire des cadeaux de

rubans, de mitaines, de fil, etc., à toutes les familles présentes. Ces cadeaux sont proportionnés aux offrandes de la veille. Durant cette distribution, les jeunes gens vont dans les bois abattre un sapin d'une hauteur considérable, qu'ils traînent jusqu'à la maison pour l'élever au milieu de la cour, où ils sont reçus par l'époux, qui les régale d'eau-de-vie. Un des derniers soirs de la noce, le marié est à son tour enlevé par ses amis et conduit à sa jeune épouse. Quand la fin de la fête est arrivée, le garçon de cuisine entre dans la salle, l'air triste, tenant une marmite vide ou bien un robinet, comme pour annoncer l'état pitoyable de la cuisine et de la cave (*). Alors tous les convives se retirent chez eux. »

Funérailles. Toute la pompe des cérémonies est réservée pour les derniers devoirs que l'on doit rendre aux morts; c'est une véritable fête; on y dépense des sommes énormes. L'enterrement a lieu trois jours et plus après le décès, et plus le convoi est nombreux, plus il honore la famille. D'ordinaire le cercueil est couvert d'étoiles d'argent, et à la tête est fixée une plaque de fer-blanc sur laquelle est inscrit un verset du livre des psaumes. Le cimetière, cette dernière demeure du parent et de l'ami est entretenue avec soin; des arbres, du gazon, des fleurs ornent de modestes sépultures, où la vanité des vivants ne blasonne pas la tombe des morts.

Fabrication du pain. « En Suède et même à Stockholm, les classes inférieures ne font du pain qu'une ou deux fois par an. Ce pain est de seigle mêlé avec de l'avoine; on le nomme *kæxkebröd* ou *kakebrö*. Il est rond et plat, de la forme et de la grandeur d'une assiette ordinaire, troué par le milieu, et n'a pas l'épaisseur de la largeur du petit doigt. On en voit pendre, enfilés par centaines, aux plafonds des maisons de paysans. Ce pain, quoique ex-

(*) Ce symbole si expressif rappelle notre vieux chant populaire : *Allez-vous-en, gens de la noce.*

(*) Paysan libre, propriétaire du sol qu'il cultive.

cessivement dur, n'est pas désagréable au goût; on en présente sur la table des personnes les plus distinguées avec du pain de froment très-bon et très-blanc. Dans les temps de disette, et principalement dans le nord de la Dalécarlie, on ajoute à la farine de seigle et d'avoine de l'écorce de bouleau bien macérée et pilée, ce qui rend ce pain si dur, qu'il faut des dents dalécarliennes pour pouvoir le mâcher (*). » Il est inutile d'ajouter que les classes riches savent se donner toutes les jouissances de la vie confortable.

Menu d'un bourgeois de Stockholm.
 Dès son réveil, on dresse près de son lit une petite table couverte d'un plateau, sur lequel se trouvent tous les ustensiles nécessaires pour prendre du café : les tasses sont très-petites; le lait, le sucre, le beurre ordinairement d'une qualité supérieure. A dix ou onze heures, déjeuner avec des tartines de beurre, du jambon, du poisson salé ou fumé et de l'eau-de-vie. Le dîner est servi à deux heures. Le repas se compose presque uniformément d'une forte pièce de veau, que l'on a fait cuire le dimanche pour paraître sur la table pendant toute la semaine; on y ajoute du poisson et un plat de pommes de terre, et, pour boisson, de la bière et de l'eau-de-vie, et quelquefois, à la fin du repas, un verre de porto. A quatre heures, le café; à six heures, nouveau repas, que l'on nomme *aftonvard* : c'est une sorte de collation composée de pain, de fromage et de beurre. A neuf heures, l'on soupe avec deux plats; c'est ordinairement du gruau et du lait; souvent aussi l'on sert, comme un mets très-délicat, une soupe faite avec du lait, de la bière et du sirop (*welost*).

Calendrier. Voici les noms des mois suédois :

Janvier, <i>thor</i> ,	de Thor, le Jupiter scandinave.
Février, <i>gojje</i> ,	de Gojje, la Cérés scandinave.
Mars, <i>war</i> ,	mois du printemps (germinal).

(*) Voyage d'un officier hollandais en Suède, p. 6. Voy. aussi John Carr, Voyage autour de la Baltique, t. I, p. 164 de la traduction française.

Avril, <i>græs</i> ,	mois des herbages (praïrial).
Mai, <i>blanster</i> ,	mois des fleurs (floral).
Juin, <i>sommar</i> ,	mois de l'été (thermidor).
Juillet, <i>ha</i> ,	mois de la faaison.
Août, <i>shærd</i> ,	mois de la moisson (messidor).
Septembre, <i>hast</i> ,	mois de l'automne.
Octobre, <i>slagt</i> ,	mois de l'abattage des bestiaux.
Novembre, <i>winter</i> ,	mois d'hiver.
Décembre, <i>jul</i> ,	de Jul, le Janus scandinave.

LITTÉRATURE.

La Suède, à titre de royaume scandinave, peut revendiquer sa part dans les anciennes poésies des Scaldes, de l'Islande et de la Norwége; toutefois nous ne pouvons ici, à propos de sa littérature nationale, revenir sur les eddas et les sagas, qu'elle aussi a sans doute chantées autrefois, mais qui ont reçu ailleurs leurs plus riches développements. Malheureusement, en retranchant de son histoire littéraire ces antiques productions du génie poétique des rois de la mer, il ne lui reste plus, pour le moyen âge et les temps modernes, qu'une liste bien courte d'auteurs et d'ouvrages.

Isolée du reste du monde par sa situation géographique, désolée par des guerres continuelles, la Suède ne put participer, durant le moyen âge, au mouvement littéraire qui se manifestait dans tout le reste de l'Europe. Son clergé était plongé dans l'ignorance, et les études, dans les écoles des monastères, ne dépassaient point de très-étroites limites. Ce fut seulement dans la seconde moitié du quinzième siècle que l'administrateur Stenon-Sture fonda, par privilège de Sixte IV, en 1477, l'université d'Upsala (*). Jusqu'à Gustave-Adolphe, l'université languit faute de ressources. Ce prince la dota avec ses biens patrimoniaux, et sa fille lui donna une vie nouvelle, en appelant auprès d'elle une foule de savants étrangers qui animèrent d'une noble émulation les professeurs d'Upsala. Deux nouvelles écoles furent fondées à Dorpat en 1632, et à Abo en 1648. Mais la guerre de

(*) Ce ne fut qu'en 1483 qu'une imprimerie s'établit à Stockholm : en 1613 il n'y avait pas encore en Suède une seule papeterie.

trente ans et le traité de Westphalie, en créant des rapports nombreux entre l'Allemagne et la Suède, prévinrent l'essor original qu'aurait pris peut-être ce dernier pays, en lui imposant l'esprit et les formes de la littérature allemande.

Aux universités d'Upsala et d'Abo, qui furent reconstituées en 1655, il faut joindre celle de Lund en Scanie, fondée en 1668; la Société royale des lettres et des sciences, établie à Upsala par l'archevêque Benzelius le jeune, et qui, dès 1720, commença à publier des mémoires; l'Académie des sciences de Stockholm, formée, en 1739, par des particuliers, qui s'occupa de faire connaître les découvertes utiles, et entretenit des relations avec les savants étrangers; enfin l'Académie des lettres, créée, en 1755, par la reine Louise-Urique, la sœur du grand Frédéric.

Ces diverses sociétés furent autant de centres d'activité littéraire, et eurent en Suède une bien plus grande importance que partout ailleurs. Dans ce pays, en effet, où le nombre des écrivains et des lecteurs éclairés est très-limité, il y a plusieurs branches de connaissances humaines qui ne sont pas cultivées hors des universités, et qui restent au point où les portent les professeurs.

De toutes les sciences, celle qui fut étudiée avec le zèle le plus soutenu fut la théologie; c'est elle qui mena longtemps aux places et aux honneurs. Aucune littérature n'est plus riche peut-être en homélies et en sermons; les écrits ascétiques y sont aussi fort nombreux; mais les diverses branches de la théologie, la dogmatique, la morale, l'exégèse sacrée, furent toujours négligées. L'histoire ecclésiastique de la Suède fut seule traitée avec quelque succès. La cause de cette infériorité scientifique du clergé suédois vient peut-être de son orthodoxie rigide dans le dogme luthérien, et de son intolérance pour tout ce qui s'écartait de la pure croyance consacrée à Wittenberg. Les efforts de Jean III pour rétablir le catholicisme, ceux de Charles IX en fa-

veur du calvinisme, terminés par la résolution d'Upsal en 1593, n'amènèrent que de stériles disputes.

En philosophie, on ne peut citer aucun nom jusqu'au dix-septième siècle. A l'époque de la tentative de Jean III, les catholiques avaient emprunté, dans leur lutte, des armes à la scolastique et à Aristote; leurs adversaires s'étaient faits aussitôt les partisans de Ramus, le grand ennemi du stagirite. Après la mort de Jean III, les ramistes, favorisés par Jean Skytte, instituteur de Gustave-Adolphe, eurent le dessus; les professeurs des universités durent conformer leur enseignement à sa doctrine. Mais la Saxe, devenue aristotélicienne, et accusant la philosophie de Ramus d'être favorable au calvinisme, la proscrivit, et élevait dans la haine de Platon et de Socrate les jeunes Suédois qui venaient à ses universités, où ils juraient de rester fidèles à Aristote. Upsala fut le champ de bataille des deux partis; mais de cette mêlée il ne sortit aucun penseur original. Lorsque la philosophie de Descartes pénétra en Suède, elle trouva les aristotéliciens en possession de toutes les chaires. Introduit dans la seconde moitié du dix-septième siècle, par Bilberg et quelques médecins, malgré les efforts du clergé pour défendre la scolastique, le cartésianisme, après avoir produit André Rydelius, un des penseurs les plus profonds de la Suède (mort en 1738), dut céder la place aux doctrines wolffiennes, popularisées en Suède par Nils Wallerius. Les philosophes qui se distinguèrent le plus au dix-huitième siècle, sans toutefois exercer une grande influence, furent Sleincourt, mort en 1784, Christiennin, Fremling, Rosenstein, Léopold, Kellgren; enfin Boethius, mort en 1809, qui fit connaître Kant par des traductions.

Le droit naturel de l'allemand Pufendorf, professeur à Lund, parut en 1671. L'exemple qu'il donnait aurait sans doute trouvé des imitateurs, et les sciences politiques, annoncées avec éclat par son livre, auraient été étudiées avec succès, si les écrivains

avaient pu jouir de toute indépendance; mais dans ce pays de révolutions perpétuelles, il était parfois dangereux d'émettre trop librement son opinion. Dahlman, qui, après la mort de Charles XII, avait soutenu l'origine divine de la royauté, fut condamné à mort comme traître, tandis que, sous Charles XI, Castovius avait failli éprouver le même sort pour avoir défendu la thèse contraire.

L'économie politique a été, depuis la seconde moitié du dix-huitième siècle, cultivée avec soin; il faut nommer Kruger et Nordenkrantz, Wargentin et Nicander. Les universités ont maintenant des chaires d'économie politique, et le pays des sociétés d'économie rurale, et des publications qui font connaître les découvertes des pays étrangers.

Dès le seizième siècle, la Suède eut des historiens; Olaüs Magnus, si longtemps célèbre, écrivit un ouvrage de *gentium septentrionalium variis conditionibus, statibus et moribus*, où l'imagination tient la place de la critique historique, mais que l'on peut cependant consulter avec fruit pour connaître l'état de la Suède au temps de l'auteur. Le dix-septième siècle produisit un assez grand nombre d'ouvrages historiques, défectueux pour la plupart, et écrits en latin, à l'exception des histoires de Suède, composées dans la langue nationale, par Olaüs et Laurentius Petri, les réformateurs du pays, qui, de même que Luther en Allemagne, et Calvin en France, donnèrent une certaine fixité à la langue par leurs nombreux travaux. Au siècle suivant, on trouve une excellente histoire de Gustave-Adolphe par Jonas Hallenberg (mort en 1819), restée malheureusement incomplète; de nombreux travaux d'Olof Celsius, qui se distingua par un remarquable esprit de critique; une histoire de Suède d'Olof de Dalin, écrite, par ordre des états, en 1743; une autre de Botin, écrivain économiste; enfin Lagerbring composa sa *Svea Rikes historia*, riche en faits et en recherches critiques. A cette liste, il faut ajouter les matériaux pour l'his-

toire de Christine, réunis et publiés en français, par Arkenholz, mort en 1777, après avoir été vingt ans bibliothécaire à Cassel; les excellents travaux de Porthan, mort en 1804, sur diverses parties de l'histoire nationale; des mémoires sur diverses parties de l'histoire de Suède, par Érik Michel Fant, et enfin les annales de Suède par M. Geyer, le plus remarquable de tous les travaux historiques des savants suédois.

La géographie fut toujours négligée, et le meilleur ouvrage sur cette matière, celui de Daniel Djurberg, n'est qu'une bonne compilation. La géographie de la Suède d'Érik Tuneld, mort en 1788, a été souvent réimprimée, et les cartes du baron d'Hermelin sont excellentes. Cependant la Suède compte un assez grand nombre de voyageurs qui ont publié d'intéressantes et d'utiles relations, entre autres André Sparrmann, qui accompagna Cook dans son second voyage.

La simplicité de la législation suédoise n'exigeait pas de grandes études; aussi les juriconsultes ne parurent-ils qu'assez tard, dans la seconde moitié du dix-septième siècle. D'abord on publia les anciennes lois provinciales; puis Loccenius les présenta dans une forme systématique; Gyllenstolpe les compara au droit romain; Stjernhök et Lundius en firent l'histoire; Abrahamson les commenta; nombre d'auteurs écrivirent sur des matières détachées; et Nehrmann, anobli sous le nom de Ehrenstrale, et mort en 1769, en présenta un système complet.

Mais ce fut surtout dans les sciences mathématiques et physiques que brilla le génie positif des Suédois. Nous ne pouvons énumérer tous les savants qui s'illustrèrent dans ces branches des connaissances humaines; citons cependant le fameux théosophe Swedenborg; les deux Polhem, qui ont bien mérité de leur pays par d'importantes constructions; Thunberg, qui s'illustra dans l'architecture hydraulique; Rinman et Nordwall dans les mines; Chapman dans l'architecture navale; Virgin, Törngren, etc., dans l'art des fortifications, de la tactique, etc.; Hof-

wenius, Friewald, Celsius et Bergman (mort en 1784), au quel on doit l'art de fabriquer des eaux minérales, se distinguèrent dans les sciences physiques; Wallerius, Scheele, Scheffer, Gadolin, Hisinger, le comte Bonde, Hjelm et Berzelius, dans la chimie; Wahlenberg, dans la minéralogie.

Dans les sciences naturelles, il ne faut nommer que le grand Linné, bien qu'il ait formé d'illustres disciples, Sparman, Thunberg et Solander; mais son nom suffit à la gloire de la Suède.

Si les Suédois ne sont pas restés en arrière des autres peuples de l'Europe dans la culture des sciences positives, ils les ont précédés dans la poésie. Odin, le dieu de l'éloquence et de l'inspiration poétique, a, de bonne heure, animé les chants des vieux bardes, qui, poètes et guerriers, parcoururent du neuvième au treizième siècle, les trois royaumes scandinaves. Les plus anciennes *scaldas* qui nous aient été conservées, se rapportent au dieu Thor. La première, l'*Hoslanga*, composée au neuvième siècle par Théodolf de Hvind, est un mélange d'inspiration religieuse et guerrière. Elle chante les exploits du dieu contre les géants; l'autre, le *Thorsdrapa*, est de la fin du siècle suivant. Ainsi, à cette époque, la poésie, encore sacerdotale, n'oublie pas les dieux pour célébrer les actions des hommes. Mais l'introduction du christianisme dans la Suède mit fin à cette littérature païenne; toutefois, si la religion nouvelle chassa Odin du *Walghalla*, elle ne put détruire l'esprit inquiet et belliqueux de la nation; et les *Scaldes*, qui ne trouvèrent dans la vie du Christ rien qui pût exciter leur imagination qui se plaisait toujours aux combats sanglants, chantèrent les exploits des héros et des rois de la mer, puisqu'ils ne pouvaient célébrer un dieu pacifique qui ne combattait qu'avec la parole et la persuasion.

Parmi ces anciens poèmes qui se rapportent aux héros scandinaves, les plus célèbres sont le *Birarkamal*, conservé dans la saga du roi saint Olof; le dernier chant de Hjalmar le vaincu; le chant de mort de Ragnar Lodbrok, ce

roi de la mer, qui périt en Angleterre déchiré par des serpents, dans un cachot où son vainqueur l'avait jeté; enfin le chant funèbre d'Ewind Skaldaspiller sur Hakan, roi de Norwège, mort vers l'année 960.

Mais les *Scaldes* et leurs chants émigrèrent peu à peu vers la Norwège, et surtout vers l'Islande, qui devint et resta comme le foyer de l'ancienne littérature scandinave, jusqu'à ce qu'elle s'y éteignit et disparut devant des mœurs et une civilisation nouvelles.

Mais si l'esprit poétique s'éloigna de la Suède, les formes par lesquelles il se produisait se conservèrent longtemps encore après lui. Toute chose écrite ou parlée, même ce qui paraît le plus étranger à la poésie, se traduisait en vers: ainsi l'on cite, au quatorzième siècle, une donation de terres du roi Magnus Ladislas, faite en vers rimés. En 1308, l'aïeul du roi de Suède Magnus Smek fit traduire en vers quelques romans de chevalerie, comme l'histoire d'Alexandre le Grand, celle de Charlemagne, et le roman de Blanche Fleur. Il existe aussi une chronique rimée, commencée sous Magnus Ericson, et continuée par trois auteurs différents, dont le dernier vivait sous Gustave Wasa.

Ce prince et tous ceux de sa maison aimèrent les lettres et les cultivèrent eux-mêmes; car, de tous les pays de l'Europe, la Suède est celui qui peut compter le plus grand nombre de princes lettrés. Si les poésies de Gustave Wasa, d'Éric XIV et de Charles IX ne brillent point par une grande originalité, c'était au moins un exemple et un encouragement donné à de plus habiles.

La réforme, en tournant les esprits vers les querelles de religion, était peu favorable à la poésie; on cite seulement quelques cantiques d'Oläus Petri, l'un des réformateurs de la Suède; et, de son frère Laurentius, une comédie de Tobie, la première qui ait existé dans la langue suédoise. Le plus illustre de tous les rois de la maison de Wasa, Gustave-Adolphe, brillait aussi par un véritable talent oratoire, et l'Allemagne le compte parmi

ses poètes sacrés pour quelques cantiques qu'on lui attribue.

Il faut aller jusqu'à George Lillie Stjernhjelm, mort en 1672, pour trouver enfin un poète digne de ce nom. C'était un montagnard de la Dalécarlie, qui, préférant la culture des belles-lettres au travail des mines, voyagea en Hollande, en Angleterre, en Allemagne et en France, visitant partout les universités, et préluant par de sérieuses études, à ses travaux poétiques. La fortune récompensa son dévouement aux Muses : Gustave-Adolphe l'anoblit en 1631, et lui donna deux belles terres en Livonie; en 1648, Christine le nomma vice-président du conseil aulique à Dorpat, avec ordre de rester à Stockholm, pour présider, comme chancelier de cour, à toutes les audiences des ministres étrangers. Par malheur, les dotations de Gustave-Adolphe ressemblaient un peu à celles que faisait Bonaparte en pays conquis; il était difficile d'en jouir avec sécurité. Les propriétés du poète, en Livonie, furent un jour incendiées par les Russes; lui-même n'échappa que par miracle; mais un naufrage qu'il éprouva dans sa fuite lui fit perdre ce qui lui restait. Stjernhjelm imita les anciens mètres, et remit en usage un grand nombre de locutions qui avaient vieilli; son chef-d'œuvre est le *Choix d'Hercule*; le style en est pur et énergique; mais si la mythologie grecque, transportée sous le ciel de la Suède, pouvait devenir le sujet de beaux vers, elle ne pouvait donner au poète une verve originale. Stjernhjelm fit encore un assez grand nombre de pièces de circonstances et de ballets de cour, qui avaient tout le mérite que l'on peut demander à de telles productions.

Stjernhjelm laissa des disciples; mais l'influence de la langue et de la littérature germaniques nuisit au développement de la langue et de la littérature suédoises. Columbus et Lasse Johanson firent même des vers en allemand, et imitèrent le mauvais goût de leurs voisins. Jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, la Suède compta un assez grand nombre de poètes, mais sans

pouvoir espérer que leurs ouvrages devinssent jamais pour elle des titres à la gloire littéraire. Vers cette époque se manifesta une heureuse révolution: on en était encore à de fades traductions de pastorales italiennes, lorsqu'on vit paraître, sous le nom de l'*Argus suédois*, un journal littéraire qui, à l'exemple du *Spectator* anglais, prit à parti la société sous toutes ses faces, et publia une suite de lettres, de contes et d'allégories qu'animait un esprit vif et original. L'auteur, qui resta longtemps inconnu, était Dalin, que les états de 1734 chargèrent de rédiger une histoire de la Suède pour deux mille ducats. Avant de devenir historiographe par ordre de la diète, Dalin avait été poète; son poème, en quatre chants, sur la liberté suédoise, brille d'un éclat de style inconnu avant lui; le poète transporta ses qualités dans son histoire; et la langue, assouplie par lui, eut enfin un modèle qu'on put suivre.

Dalin trouva, dans la reine Louise-Ulrique, sœur du grand Frédéric, une protectrice éclairée: non contente de recommander au roi l'homme que sa verve intarissable avait rendu le favori de la nation, elle voulut assurer l'avenir littéraire de sa patrie d'adoption, en fondant une académie des belles-lettres. Quant à Dalin, nommé précepteur du prince royal, il fut anobli, décoré de l'ordre de l'Étoile polaire, et nommé enfin chancelier de la cour.

Le comte de Gyllenborg et son ami le comte de Creutz se mirent à la tête de la nouvelle littérature suédoise, l'un par son épopée et ses fables d'un style correct et agréable, l'autre par son conte d'Atis et Camille, un des ouvrages les plus parfaits que la Suède ait produits. Mais l'auteur dont la mémoire est le plus vénérée, est Michael Bellman, poète lyrique, dont les ouvrages révèlent une sensibilité profonde, pleine cependant de gaieté et de verve anacréontique. Personne n'a mieux que lui peint les mœurs du peuple, et plus égavé ses courts instants de repos; aussi lui en a-t-il gardé une

vive reconnaissance, en lui vouant une sorte de culte.

A cette époque appartient aussi Hedvig Charlotte Nordenflycht, à laquelle on doit des élégies touchantes, et que Haller, Fontenelle et Holberg honorèrent de leur amitié. Ce fut elle qui fonda l'académie qui prit pour devise *Utile dulci*, et dont les recueils contiennent de nombreuses preuves de sa verve poétique. La nature de son talent et, peut-être plus encore, sa fin tragique lui ont mérité le surnom de la Sapho suédoise. En effet, à l'âge de 45 ans elle conçut une violente passion pour un jeune homme qui l'abandonna, et cédant à son désespoir elle se précipita dans la mer, comme la poétesse de Lesbos.

Nous ne pouvons parler de Charlotte Nordenflycht sans faire mention d'une autre femme auteur, madame Lenngren, bien qu'elle appartienne à une autre époque, puisqu'elle est morte en 1817. Ses poésies sont remarquables par le coloris, la variété des tons, la pureté du style, et surtout par une verve pleine d'originalité. Si Charlotte Nordenflycht fut la Sapho de la Suède, madame Lenngren en fut la dixième muse. C'est sous cette forme qu'elle est représentée sur la médaille que l'académie suédoise a fait frapper en son honneur.

Nous avons dit que l'un des traits caractéristiques des Suédois c'est une véritable piété : aussi ont-ils excellé dans les chants religieux. On cite les cantiques d'OEdman, et surtout ceux de Wallin, surnommé le David du Nord. Ce dernier, aujourd'hui archevêque d'Upsal, n'est pas seulement un poète sublime, c'est aussi le plus éloquent orateur de la Suède.

Les idylles de Lidner sont faibles et peu populaires ; c'est qu'il était difficile que la poésie bucolique pût réussir dans un pays situé auprès du pôle. Les poètes didactiques ont été plus heureux : les Heures et la Moisson d'Oxenskierna, les Saisons de Gyllenberg, les Passions de Thorild, mais surtout les ouvrages de Léopold, peuvent être comparés aux meilleurs poèmes en ce genre des autres nations de l'Europe.

Un autre genre cultivé avec un égal succès, c'est la satire. Le Mois d'avril de Dalin, ou *le bon temps où nous vivons* ; l'Art de ramper et l'Éloge de la sottise, de Bergström, quelques morceaux de Gyllenberg et de Léopold, mais surtout les ouvrages de Kellgren, qui justifie toujours son ironie par un sentiment profond de ce qui est vrai et beau, pourraient presque rivaliser avec les œuvres de Pope et de Boileau. « Il y avait, écrivait Kellgren lui-même, quelque temps avant sa mort, il y avait dans le monde littéraire, un homme obscur, dont les talents furent peu de chose, qui n'eut peut-être pas même ce qu'on appelle de l'esprit, et dont la plupart des écrits furent sans mérite comme sans valeur. Mais cet homme avait une qualité peut-être dans un degré plus élevé qu'aucun de ses confrères ; il était animé, pour la gloire et les progrès des belles-lettres en Suède, d'un dévouement et d'un enthousiasme qui le suivirent constamment dans sa carrière douloureuse, et firent encore sa dernière passion. » Kellgren expliquait ainsi le but et les louables motifs de ses satires littéraires et de ses critiques judicieuses.

Un peuple aussi guerrier que les Suédois devait réussir dans la poésie épique ; leurs annales, pleines de faits héroïques, fournissaient aux poètes d'abondants matériaux. Cependant la Gustaviade de Skjöldebrand, et le Gustave Wasa de Celsius, méritent à peine d'être cités. Le seul ouvrage remarquable en ce genre est le passage du Belt, par le comte de Gyllenberg. Ce poème, destiné à retracer l'audacieuse entreprise de Charles X, renferme d'admirables descriptions écrites en beaux vers ; mais l'action, malgré sa hardiesse, était d'une trop grande simplicité pour fournir matière à douze chants. L'ode de Stenhammar, sur la bataille de Swenksund, passe pour un chef-d'œuvre ; et celles de Léopold et de Franzen renferment de grandes beautés.

Les Suédois ont encore moins réussi dans le drame que dans l'épopée ; la tragédie suédoise est toute française,

et l'on ne peut compter en ce genre une seule bonne pièce originale, malgré les efforts de Gyllenborg, d'Adlerbeth et de Léopold. L'universel Dalin avait aussi fait une tragédie de *Brynkilda*, qui ne put soutenir longtemps la réputation que lui avaient faite d'abord les admirateurs du poète. Remarquons aussi les efforts de Stagnelius, poète rêveur et religieux, qui alla le premier chercher, dans les antiquités scandinaves, des sujets pour le drame et des couleurs pour la poésie.

Les comédies d'Hallmann et de Kexell sont estimées, et renferment des situations comiques et des peintures vraies de quelques travers du caractère national.

Sous Gustave III, il y eut une foule d'opéras, fort médiocres pour la plupart, à l'exception cependant de ceux de Kellgren et de la *Médée* de Lidner.

Le roi que nous venons de nommer, fit beaucoup pour la littérature suédoise; il était lui-même un des écrivains les plus distingués de son pays, et vit un de ses ouvrages couronné par l'académie de Stockholm, bien qu'on ignorât le nom de l'auteur. Par malheur, Gustave subissait l'ascendant de la littérature française, et ne croyait pas qu'on pût mieux faire que de traduire notre théâtre, et de se déclarer le disciple de Voltaire ou des encyclopédistes. Cependant, pour perfectionner la langue nationale, il fonda, en 1786, une académie suédoise, dont les membres, au nombre de dix-huit, furent chargés de faire un dictionnaire et une grammaire, ouvrages aussi interminables en Suède qu'en France. Par l'influence du roi et de la cour, l'académie se fit elle-même toute française; et cette mode fut si exclusive, que tout caractère original disparut des productions des auteurs suédois.

Mais la Suède, comme l'Allemagne, secoua un jour le joug étranger; dans le même temps à peu près où le maréchal Bernadotte était proclamé héritier présomptif de la couronne, il parut deux journaux, le *Polyphème*, puis le *Phosphoros*, qui contribuèrent puis-

samment à établir l'indépendance littéraire de la Suède. Le *Phosphoros* était rédigé par des jeunes gens d'Upsal, pleins de mérite, de conviction, d'ardeur, et quelquefois d'âpreté.

« C'était, dit M. Ampère, le *Globe* de la Suède. Seulement la tendance de l'ancien *Globe* était plus historique, et celle du *Phosphoros* plus métaphysique. Il s'appuyait principalement sur les spéculations de la philosophie allemande reproduites et modifiées par un poète moraliste, Thorild, et par un penseur doué d'une haute faculté d'abstraction, Højer. C'étaient ces spéculations, et notamment celles de Kant et de Fichte, qui avaient donné aux esprits le mouvement nouveau. Les phosphoristes soutinrent les théories littéraires de l'Allemagne, en traduisirent, en imitèrent les productions. Ce n'était pas encore une franche nationalité, mais un grand acheminement vers ce but; car, entre des Suédois et des Allemands, il y a fraternité de race, sympathie de nature, parenté de langue. Mais ce qui acheva de vivifier la littérature suédoise et de lui donner toute son individualité, ce fut le retour vers les traditions scandinaves. Aux journaux polémiques, tels que le *Polyphème* et le *Phosphoros*, succéda un journal scientifique, l'*Iduna*, qui contient des morceaux de critique et des essais poétiques du plus haut intérêt.

« Enfin, le talent de ces jeunes champions de la rénovation littéraire a mûri, et ils ont donné à leur pays plusieurs ouvrages du premier ordre. M. Geyer, qui avait montré ce que l'on pouvait faire en poésie avec les souvenirs de l'ancienne Scandinavie, s'est depuis voué tout entier à l'histoire, et son premier volume des *Annales de Suède* est un modèle d'érudition et de sagacité. M. Hammarskiöld, disciple ardent de la philosophie allemande, y mêlant quelque chose du mysticisme indigène de Svedenborg, a publié une *Histoire de la littérature* et une *Histoire de la philosophie suédoises*. Cet homme excellent vivait encore quand j'étais à Stockholm; je le vis atteint déjà de la maladie dont il est mort,

déjà couché, tout souffrant et tout pâle, sur le lit d'où il ne s'est pas relevé pour longtemps. C'est chez lui que je rencontraï le poète Atterborn, qu'on pourrait appeler le Lamartine du Nord. C'est la même suavité de mélodie, de tristesse et d'enthousiasme, avec plus de vague et d'audace. M. Hierta a écrit, sous le titre bizarre de *la Dame de Pique*, un roman évidemment inspiré par Werther, dans lequel, à la passion telle que Goethe sait la peindre, se mêle un tour d'imagination excentrique, assez semblable à celui de Jean-Paul, et qui porte l'empreinte d'un génie particulièrement sombre, où l'on sent une tristesse toute scandinave. Enfin, ce qui a mis le sceau au triomphe du parti novateur, c'est le poème de Frithiof, publié par M. Tegner. Un ancien récit conservé par la tradition, une *saga*, a transmis la belle et pathétique histoire dont M. Tegner a fait le sujet de son poème. Ayant à intéresser des lecteurs du dix-neuvième siècle à des mœurs et des sentiments du huitième, il s'est tiré en général avec bonheur de cette difficulté. C'est un des exemples les plus brillants du parti qu'on peut tirer, pour la poésie de notre temps, des sujets empruntés à une époque primitive.

« Peut-être M. Tegner a-t-il mêlé une trop grande délicatesse de sentiments aux rudes passions de l'époque héroïque, qu'il retrace quelquefois dans toute son énergie. On croit lire un chapitre de l'ancienne *saga*, quand le poète moderne, qui l'a en effet suivie fidèlement en cet endroit, nous montre Frithiof au milieu des flots déchainés par les puissances magiques, distribuant de l'or à ses compagnons pour qu'ils n'arrivent pas les mains vides chez la déesse de la mer; enfin le héros et le vaisseau lui-même, ce vaisseau animé comme les trépieds d'Homère, attaquent ensemble les monstres qui soulèvent la tempête; Frithiof en atteint deux de ses traits, et le brave navire *Ellida* perce du fer de sa proue la troisième qui flottait devant lui sous la forme d'une immense baleine. Mais peut-être trouvera-t-on le morceau qui

va suivre trop tendre et trop délicat pour appartenir au même ensemble; dans l'original il est plein de grâce et de naïveté.

PLAINTES D'INGEBORG.

Voici l'automne :

De la mer le flot brumeux tonne.
Ah ! sur elle j'aimerais tant
Aller flottant !

Sous les étoiles

Je vis blanchir ses voiles.
Frithiof, heureux ton vaisseau
Qui fait sur l'eau !

Quand il me quitte,
Flots, pourquoi l'entraîner si vite ?
Astres, protégez le sentier
Du nautonnier.

L'été ramène

Le voyageur; mais sur l'arène
Je ne pourrai pas m'élançer
Pour t'embrasser.

Car sous la terre

On me couchera solitaire,
Ou près d'un autre époux j'irai
Et languirai.

Aigle qu'il aime,

Reste, je t'aimerai de même.
Par moi chaque jour tes petits
Seront nourris.

Laisse mon voile,

Je te broderai sur la toile
Des ailes d'argent, puis encore
Des serres d'or.

Aigle rapide,

Regarde avec moi la mer vide;
Monte sur mon épaule. . . Hélas !
Il ne vient pas.

Je serai morte,

Quand il reviendra; mais n'importe.
Et quand ton cri le saluera,
Il pleurera.

« Il ne faut pas faire pleurer un héros scandinave, c'est-à-dire, quelque chose de fort semblable à un pirate.

« Quoi qu'il en soit de ce reproche, le poème est plein de beautés dans des genres très-divers; il a eu un succès de vogue, un succès tout national. Ce qu'il y a de piquant, c'est que l'auteur a été récompensé de cette œuvre païenne par un évêché, celui de Wexiö. En Suède, où l'état des finances ne permet pas un grand luxe de pensions et de sinécures, tel est l'avancement qui attend souvent des littérateurs et des savants, distingués par un tout autre mérite que le talent de la prédication ou la science théologique.

« Du reste, la querelle entre les deux partis littéraires, décidée par le meilleur argument, par de bons ouvrages, vient d'aboutir à l'entière victoire du parti révolutionnaire. Atterbom a même eu avec le vieux Léopold (*) une entrevue touchante, dans laquelle le jeune romantique s'est accusé de quelques vivacités de critique dont il avait été coupable dans le *Phosphoros*, et le vénérable patriarche de l'école classique, devenu aveugle par les années, s'est réconcilié avec son jeune adversaire. Ainsi il y a eu entre les deux camps guerre, triomphe et pacification (**). »

BEAUX-ARTS.

Jusqu'à Gustave III, les beaux-arts étaient à peu près restés étrangers à la Suède; si l'on voyait dans les églises quelques bas-reliefs et de rares sculptures, elles étaient l'œuvre d'artistes étrangers venus, de Flandre et d'Allemagne, dans un pays où ils n'avaient à craindre aucune concurrence de la part des nationaux. La réforme, avec son caractère iconoclaste, ne songea point à favoriser ces occupations mondaines. Mais quand les Suédois, durant la guerre de trente ans, se mirent à parcourir l'Allemagne, et rencontrèrent partout devant eux les chefs-d'œuvre de l'architecture gothique, et les tableaux d'Albert Durer et de Lucas Cranach, le goût leur vint des ouvrages de l'art. Christine commença à faire des collections de tableaux, de sculptures et de médailles, donnant l'ordre à ses généraux de lui envoyer tous les objets précieux qu'ils rencontreraient; mais, sous son règne, les arts, comme les lettres et les sciences, furent cultivés par des étrangers: l'architecture par Simon de la Vallée; la peinture par David Beck, élève

de Van - Dyk, par Munichhoffen et Bourdalot. Charles XI appela de même les sculpteurs Chaveau et la Porte, auxquels on attribue les lions de forme colossale placés devant le château royal de Stockholm, et les deux renommées qui sont au-dessus du grand portail du côté du nord. Mais ce prince vit enfin les Suédois se livrer eux-mêmes aux arts avec succès; Olof Rudbeck devint bon architecte et bon dessinateur; Nicodème de Tessin, né près de Nyköping en 1654, et mort à Stockholm, grand maréchal du royaume, après avoir parcouru toute l'Europe et s'être longtemps arrêté à Rome, éleva le château de Stockholm, celui de Drottningholm, le palais du gouverneur, la cathédrale de Calmar, et le tombeau du comte Benoît Oxenstierna à Upsal.

En 1735, Bouchardon, alors célèbre en France, vint passer deux années en Suède, et contribua, par ses conseils et ses exemples, aux progrès des arts dans ce pays, où on lui attribue les *médallions des rois de Suède*.

Charles XI n'encouragea pas moins la peinture. La reine mère envoya, à ses dépens, Ehrenstrahl en Italie et à Rome, où il se perfectionna sous Pietro di Cortona. Son jugement dernier, peint dans la grande église de Stockholm, jouit d'une réputation méritée; on peut lui reprocher seulement d'avoir trop cédé, dans ses divers ouvrages, au goût pour les allégories, qui régnait alors en France.

Philippe Lembke peignit les batailles de Charles X, d'après les dessins du comte de Dahlberg, l'auteur de la *Svecia antiqua et hodierna*; Pilo imita Téniers avec succès; Säfvenborn, élève de Vernet, fit quelques bons paysages; Hoffman s'est rendu célèbre par son tableau du maître-autel de l'église de Sainte-Claire; Hillerström, d'abord ouvrier aux Gobelins, et devenu, à son retour en Suède, directeur de l'académie des beaux-arts, a laissé de charmants tableaux représentant des scènes comiques de la vie domestique; Wertmuller et Akerström, tous deux élèves de Pilo, soutinrent dignement la réputation de leur maître.

(*) Ce vétéran de la littérature classique avait survécu à ses anciens confrères de l'académie de Gustave, et devait à son âge autant qu'à la nature de ses productions d'être considéré comme le plus redoutable adversaire de la nouvelle école.

(**) Ampère, *Études sur le Nord*.

Mais le plus grand des artistes suédois est Sergell. Fils d'un tailleur de pierres de Stockholm, il montra de bonne heure de si heureuses dispositions, que le sculpteur Larchevêque en fit aussitôt son élève, et l'emmena avec lui à Paris. De là, Sergell passa à Rome, et y sculpta un faune où se montrait un talent si supérieur, que plus tard l'Institut de France en voyant ce chef-d'œuvre, qui décore aujourd'hui le palais du Luxembourg, nomma Sergell l'un de ses membres. En revenant d'Italie, en 1779, il fit à Paris sa belle statue du Spartiate Othryades. De retour enfin dans sa patrie, il l'enrichit de nombreux ouvrages : Mars enlevant Vénus blessée par Diomède, Diomède emportant le Palladium, la statue en bronze de Gustave III, celle du maréchal comte d'Ehrensward, un bas-relief représentant la résurrection du Christ, le mausolée de Descartes, ceux de Gustave III et de Linné, etc. Mais les deux chefs-d'œuvre de ce sculpteur sont le Cupidon et la Psyché. Il règne dans la composition de ces deux statues une finesse de contour, une grâce, un sentiment que l'on ne peut décrire. Chose singulière, ce grand artiste a passé les dernières années de sa vie en proie à une mélancolie qui ne devrait s'attacher qu'à l'indigence et au talent méconnu. Cette inexplicable maladie privait ses nobles occupations de leur charme, le rendait insupportable à lui-même et le dégoûtait du monde entier. Insensible à l'attachement de ses amis, à l'admiration de ses concitoyens et des étrangers, visible seulement pour ses ouvriers, qui ne l'approchaient que difficilement, il mourut dans un isolement et dans une tristesse qui durent hâter sa fin.

Si la Suède a perdu Sergell, il lui reste le peintre d'histoire Westin, et les trois sculpteurs Göthe, Byström et Fogelberg. Göthe dont la réputation est la plus récente, débuta à Rome, où il étudia six ans, par la statue colossale de Méléagre, qui lui mérita les éloges des artistes réunis alors dans la capitale des arts; son Bacchus, qui appartient à Charles XIV,

est un chef-d'œuvre de grâce et de vérité. Byström, sculpteur distingué et d'un mérite précoce, remporta, dès l'âge de seize ans, un prix à l'Académie pour un bas-relief représentant la mère des Gracques. De Rome, où il alla étudier, il envoya une baccante d'un dessin si pur, que Sergell aurait voulu, disait-il lui-même, en être l'auteur. Plusieurs statues de Vénus et de l'Amour, d'Hercule allaité par Junon, la statue colossale de Charles XIII et une foule de bas-reliefs et de tombeaux, attestent la fécondité de son génie. Quant à Fogelberg, que la mort a enlevé à la fleur de l'âge, cherchant ses inspirations dans la mythologie scandinave, il a laissé Vénus et Hercule (*) pour Freya et Odin, comme Tegner a abandonné Apollon et le Parnasse græco-romain pour les anciens rois de la mer et le Walhalla. Ses trois statues d'Odin, de Thor et de Freya, portent un caractère original et l'empreinte d'un talent qui promettait encore à la Suède de nombreux chefs-d'œuvre.

La Suède eut de bonne heure des mélodies nationales si remarquables par leur douceur et leur mélancolie (**) que les plus grands compositeurs les ont prises pour thèmes de leurs fantaisies variées. Toutefois le goût de la musique a été très-tardif en Suède et ne paraît s'être développé que par suite des relations de ce pays avec le sud de l'Europe. Ses compositeurs les plus estimés sont Bervald, Crusel, Ahlström, le comte Skjöldebrand, et, si je ne me trompe, le prince royal lui-même dont le goût sûr et éclairé a contribué efficacement à accroître le penchant des Suédois pour cet art, auquel ne peut rester longtemps étranger un peuple aussi éminemment religieux. Mais la réputation de ces artistes est encore

(*) Cependant lui aussi a payé sa dette à la mythologie grecque. On cite avec éloges sa statue de Mercure, qui fait partie aujourd'hui de la riche collection du comte de Bonde, le Mécène de la Suède.

(**) Il est à remarquer que tous ces chants sont dans un ton mineur.

toute locale; elle n'a point franchi le Sund, et aucun d'eux n'a pris place parmi les grands maîtres de l'Allemagne, de l'Italie et de la France.

Sans doute, dans aucun de ces genres, la Suède ne peut offrir encore un grand nombre d'œuvres remarquables à l'admiration des étrangers; mais il faut lui donner le temps d'avancer dans cette voie qu'elle s'est ouverte si récemment, et où déjà elle a donné des preuves assez nombreuses de son goût éclairé. Si elle n'est point, comme l'Italie, la patrie des arts, elle

n'est pas non plus, comme elle, réduite à cacher sa misère sous quelques grands noms d'autrefois. Sa vie a été jusqu'ici trop laborieuse, pour qu'elle ait pu trouver le loisir de rendre aux muses l'hommage qui leur est dû; mais aujourd'hui que, grâce au souverain éclairé qui la gouverne, elle a assuré son indépendance, sa prospérité et son repos, elle saura mettre en pratique la devise d'une de ses académies, *Utile dulci*, et faire fleurir à leur tour les arts de la paix à l'ombre de ses antiques lauriers.

FIN.

TABLE.

	Pages.		Pages.
PREMIÈRE PÉRIODE.			
<i>LA SUÈDE PAÏENNE.</i>			
Introduction.	1	Législation.	416
Mythologie scandinave.	3	Administration de la justice.	417
Cosmogonie scandinave.	8	Répression des délits de la presse.	419
Premières traditions historiques.	11	Administration civile.	421
Iwar Widfamne.	12	Organisation militaire.	ibid.
Harald.	13	Travaux publics.	422
Sigurd ; Ragnard Lodbrog.	ibid.	Institutions médicales. — Hôpitaux. — Secours	
Etat de la civilisation pendant la période païenne.	15	publies.	425
SECONDE PÉRIODE.			
<i>LA SUÈDE CATHOLIQUE.</i>			
Établissement du christianisme.	19	Instruction publique.	427
Dynastie d'Iwar Widfamne.	ibid.	Administration religieuse. Cultes.	431
Dynastie des Stenkils.	22	Finances.	434
Dynastie des Folkunges.	25	Douanes.	436
Birger Iarl.	26	Commerce.	ibid.
Waldemar.	27	Navigation et pêche.	438
Magnus I ^{er} .	ibid.	Mines.	439
Birger.	29	Manufactures.	440
Magnus II.	30	Agriculture.	442
Érik de Poméranie.	33	Horticulture.	444
Christophe de Bavière.	35	Armée de terre et de mer.	445
Charles Bonde.	36	Composition de l'armée.	ibid.
Christian.	37	Force numérique de l'armée.	450
Sténon Store.	38	Arsenaux et places fortes.	452
Christian II.	41	Organisation et administration militaires.	ibid.
TROISIÈME PÉRIODE.			
<i>LA SUÈDE PROTESTANTE.</i>			
Gustave Wasa.	44	Marine.	454
Érik.	61	DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE DE LA SUÈDE.	
Jean.	69	Géodésie.	457
Sigismond et Charles.	77	Eaux.	458
Charles IX.	82	Climat.	459
Gustave Adolphe.	86	Géographie politique de la Suède.	460
Christine.	119	GOThIE.	ibid.
Charles Gustave.	154	Scanie.	ibid.
Charles XI.	165	Halland.	464
Charles XII.	177	Westrogothie et Dalsland.	ibid.
Ulrique Éléonore.	205	Bleking.	466
Frédéric de Hesse-Cassel.	214	Smaland.	468
Adolphe-Frédéric.	218	Ostrogothie.	469
Gustave III.	229	Gottland.	472
Gustave IV Adolphe.	274	SUÈDE PROPREMENT DITE.	
Charles XIII.	292	Sudermanie.	ibid.
Charles XIV Jean.	373	Upland.	473
ÉTAT DE LA SUÈDE SOUS LES RÈGNES DE CHARLES XIII ET DE CHARLES XIV.			
Constitution de 1809.	396	Westmanie.	479
		Néricie.	480
		Värmland.	ibid.
		Dalécarlie.	481
		Gestricie et Helsingie.	483
		NORRLAND.	484
		Jämtland et Herjedalie.	ibid.
		Angermanie et Medelpad.	ibid.
		Westrobothnie et Norrbothnie.	ibid.
		Population.	ibid.
		Mœurs et usages.	486
		Littérature.	492
		Beaux-arts.	503

AVIS

POUR LE PLACEMENT DES GRAVURES DE LA SUÈDE.

Numéros	Pages	Numéros.	Pages.
1 Divinités scandinaves.....	9	24 Linnée.....	463
2 Idoles trouvées en Norwége.....	ibid.	25 Grande chute d'Elfkarleby.....	478
3 Idoles et Bijoux.....	ibid.	26 Château et ville d'ÖErebro.....	489
4 Alphabets runiques.....	7	27 Mine de Dennemora.....	478
5 Inscriptions runiques.....	ibid.	28 Mine de fer de Nordmark près Philip- stadt.....	480
6 Champs de bataille de Brawalla.....	12	29 Maison de Gustave en Dalecarlie.....	ibid.
7 Temple d'Upsala.....	16 et 478	30 Costumes de paysans.....	487
Ruines d'un temple.....	18	31 idem.....	ibid.
Tombeaux scandinaves.....	478 et 479	32 Tour de Frierberg.....	ibid.
8 Tombeaux.....	19	33 Château royal de Gripsholm et ville de Mariefred.....	473
9 Anciens champs de bataille.....	12	34 Chutes de Nolstrom et de Gullo à Troll- håla.....	466
10 Armes et ustensiles.....	19	35 Ville d'Eskestuna.....	473
11 Ruines de Sigtuna.....	478	36 Mine de fer de Hogborn et Westmanie.....	480
12 Cathédrale d'Upsal.....	477	37 Phare de Kullen.....	463
13 Calmar.....	469	38 Château de Wadstena.....	470
14 Strengnæs.....	473	39 Détroit du Fund.....	460
15 Skara.....	466	40 Cathédrale de Lund.....	492
16 Mines de Falun.....	481	41 Ancien chevalier.....	28
17 Stockholm en 1589.....	473	42 Le roi Canut et ses fils.....	24
18 Norrkœping.....	471	43 Forteresse royale de Stockholm.....	474
19 Viborg.....	261	44 Upsal.....	477
20 Stockholm au 19 ^e siècle.....	473	45 Vase colossal du jardin de Rosendal... ibid.	473
21 Gustave Wasa.....	44	46 Cavalerie et artillerie.....	ibid.
Gustave Adolphe.....	86	47 Infanterie.....	451
22 Oxenstierna.....	129	48 Charles XIV, roi de Suède.....	373
Torstenson.....	134		
23 Christine.....	119		
Charles XII.....	177		
24 Tycho Brahé.....	462		

L'UNIVERS,

OU

HISTOIRE ET DESCRIPTION

DE TOUS LES PEUPLES,

DE LEURS RELIGIONS, MOEURS, COUTUMES, ETC.

NORWÈGE,

PAR M. LE BAS,

MAÎTRE DES CONFÉRENCES A L'ÉCOLE NORMALE.

INTRODUCTION.

LA Norwège est le royaume le plus septentrional de l'Europe. Elle s'étend depuis le 58° jusqu'au delà du 71° degré de latitude, et depuis le 22° degré jusqu'au 49° degré de longitude orientale du méridien de l'Île-de-Fer.

Anciennement ce pays s'étendait depuis la rivière de Goëtha jusqu'à la mer Blanche. La mer du Nord et la mer Glaciale sont ses bornes occidentales et septentrionales. Toutes les îles situées au nord de l'Écosse et de l'Irlande ont jadis été tributaires de la Norwège, et les Norwégiens avaient même des colonies dans un pays nommé le Groenland, et dans un autre appelé le Vinland, dont on ne connaît plus la véritable position.

La Suède et la Norwège forment ensemble la presque-île qui fut nommée Scandinavie. Les habitants de ces deux contrées, comme nous l'avons dit en parlant des premiers temps de l'histoire suédoise, ont une origine commune. Ils paraissent, ainsi que les Danois, issus du même peuple que les Germains, et être, comme eux,

venus d'Asie, à une époque bien antérieure à notre ère, se fixer dans les contrées les plus septentrionales de l'Europe, où ils portèrent leurs dieux et leur organisation politique, qui, suivant toute vraisemblance, fut dans le principe une théocratie (*).

Suivant les plus antiques annales scandinaves, Othin ou Odin confia le gouvernement de la Norwège à Seming, son fils ou son lieutenant; mais la tradition se tait sur le nom des successeurs de ce chef. Le véritable fondateur du royaume de Norwège fut Nor, dans lequel on voit communément, et avec assez de vraisemblance, un personnage historique, bien que sa généalogie, comme celle de tous les fondateurs d'empire, soit entièrement mythologique. La voici.

Il y avait un homme appelé Forniotr (*l'ancien ou le père des âges*), qui fut père de trois fils : Hler ou Hymis, roi de la mer, Loge, roi du feu, et Kare, roi des vents. Kare fut père

(*) Voyez Suède, p. 5 et suiv.

de Jokul ou Frost (*les frimas*); Frost, de Snio ou Snaer (*la neige*). Snaer eut un fils nommé Thorrer ou Thor, et trois filles: Faun (*la neige gelée*), Driva (*la neige fondue ou dégouttante*), et Miol (*la neige molle ou blanche*). Thor fut un roi puissant qui régnait sur le Jotland (la Quænie et la Finlande, jusqu'au golfe de Gandwik ou mer Blanche), et en même temps un pontife qui donna son nom au premier mois de l'année. Il avait deux fils, Nor et Gor, et une fille, Goé ou Gœjé. Pendant qu'il était occupé à un sacrifice solennel, sa fille lui fut ravie, et c'est en mémoire de cet événement que le second mois s'appelle Gœjé. Trois hivers après ce rapt, Nor et Gor se mirent à la recherche de leur sœur, et ce fut à cette occasion qu'ils firent la conquête de la Norwège, qu'ils se partagèrent. Nor eut le continent, depuis Gandwik jusqu'à Gœtha-Elf, et Gor, les îles.

Gor parcourut d'abord la mer Baltique, et passa de là en Danemark et en Norwège. Nor, avant attendu que la neige fût assez gelée pour supporter les patins, partit de la Quænie, se dirigea vers la partie supérieure du golfe de Bothnie, traversa la haute chaîne du Kicelen pour entrer dans le Finnmark, et arriva vers Trundheim (Drontheim). Il eut à combattre de hardis montagnards dans le Kicelen, puis d'autres ennemis dans le Trundheim, le Mœre et le Sokn au nord de Bergen, et enfin, dans le Hedemark, il rencontra Hroff, le ravisseur de sa sœur.

L'époque de l'expédition de Nor a été fixée, par les savants, entre l'an 200 et l'an 250 de l'ère vulgaire. Après Nor, ses fils se partagèrent son royaume, et ces partages continuèrent de génération en génération, en sorte que quelques siècles plus tard, il y avait dans ce pays plus de vingt petits rois indépendants, portant le titre de *iarl* ou duc, et quelquefois celui de *kong* ou roi.

Nous avons vu, dans l'histoire de la

Suède (*), comment Ingjald Ilrada, ou le Perfide, menacé par I war Widfamme, avait trouvé la mort avec sa femme et presque tous les siens dans l'incendie de la vieille salle des rois (vers 669). Son fils Olof était, lors de la destruction de sa famille, chez son père nourricier, en Westrogothie. Il se retira d'abord en Néricie; mais, ne s'y trouvant pas en sûreté, il passa la rivière d'Elfven, qui se jette dans le lac Wenern, et se réfugia avec ceux des Suédois qui voulurent se soustraire à la domination étrangère, dans une contrée couverte de bois qui, à cause de son heureuse position, fut appelée Wærmeland. Il fit abattre et défricher une partie de ces forêts, et c'est de là que lui vint son surnom de Trætclja. Olof ne fut point, à proprement parler, roi de la Norwège, où il ne posséda rien; mais il est considéré comme chef de la dynastie norvégienne, et comme représentant la famille des Ynglinges qui y furent transplantés. Ses sujets le tuèrent dans une sédition (698).

A la mort d'Olof Trætclja, Halfdan Hvitben était auprès de son aïeul maternel Halfdan Gulltand, roi de Soleyar, dans l'Upland, et probablement l'un des descendants de la colonie de Seming. Les nobles Suions du Wærmeland vinrent chercher le jeune Halfdan pour le mettre sur le trône. Ils profitèrent de l'occasion pour tuer le roi de Soleyar et s'emparer de son pays. Halfdan y joignit le Raumariki, et ce fut le premier établissement des Ynglinges en Norwège. Halfdan avait un frère auquel il céda le Wærmeland.

Après ce prince, les chroniques scandinaves citent OEsten ou Eystein et son frère Guthroth (730). Ce dernier eut le Wærmeland; Eystein étendit ses conquêtes en Norwège, et mourut dans une expédition de piraterie. Vient ensuite: Halfdan II, Milida (760); Guthroth II, Mikillati (793), qui ajouta l'Alfheim à ses possessions; Olof II, Geirsthada Alfur (802), qui perdit une partie des provinces qu'avait

(*) *Stillans.*

(*) Page 11.

possédées son père; et enfin Halfdan III, Swarte, également fils de Guthroth II, mais d'une seconde femme Asa, fille du roi d'Agde. Parvenu à dix-huit ans (837), Halfdan III partagea avec son frère Olof ce qui restait de l'héritage paternel. Peu après, Olof mourut, et son fils lui succéda dans le Westfolden. Le Wærmeland avait été livré à la Suède par les fils de Guthroth I^{er}. Halfdan III, dirigé par sa mère Asa, conquit tous les *fylkes* ou petits royaumes de la Norwège jusqu'à Sokn, au nord de Bergen.

Ce prince, qui périt vers 863 en passant durant l'hiver un lac dont les glaces se brisèrent subitement, avait épousé Ragnilde, fille d'un prince norvégien, et de ce mariage était né Harald qui marcha dignement sur les traces de son père. Par lui la Norwège devint une monarchie puissante, et à partir de son règne l'histoire de ce pays occupe une place importante dans les annales de l'Europe.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

LA NORWÈGE GOUVERNÉE COMME ROYAUME
INDÉPENDANT PAR DES ROIS DE LA RACE
DES YNGLINGS ET DES FOLKUNGS.

HARALD *Harfager* (aux beaux cheveux)
(863.)

Harald aux beaux cheveux, très-jeune à la mort de son père, eut d'abord à réprimer la révolte de presque tous ses vassaux, et les soumit en peu d'années, grâce à la valeur de son général Guttorm (865-867). Plus tard, l'amour devint le mobile de son ambition : ayant sollicité la main de la princesse Gida, elle lui répondit qu'elle ne l'épouserait que lorsqu'il serait parvenu, par la soumission des autres rois, à la souveraineté absolue de toute la Norwège, comme avaient fait les rois de Suède et de Danemark. Harald fit alors le vœu de ne plus couper sa chevelure jusqu'au moment où il aurait conquis tout son royaume. La bataille de Hafursfiord (875), qui obligea tous les chefs indépendants à

se soumettre sans retour, et à changer le titre de *konung* (roi) contre ceux de *iarl* (duc), ou *herse* (chevalier), le dégagea de son serment; mais il en garda le surnom de *Harfager* ou aux beaux cheveux.

Cependant plusieurs familles puissantes, qui ne pouvaient se résoudre à vivre sous la domination de Harald, quittèrent la Norwège, et allèrent chercher jusque sous le pôle une terre où elles pussent vivre libres et indépendantes. L'Islande, d'après l'Islandingabock de l'exact et véridique Are Frode (mort en 1148), avait été découverte en 868, et Ingfiold, fils du roi de Fiord, s'y était établi en 870. Cette île, appelée d'abord *Snöland*, reçut un grand nombre de colons norvégiens et même suédois, qui y portèrent leurs mœurs et leur amour pour la liberté; ils y portèrent aussi la langue des Scandinaves, et, avec elle, des poèmes ou *saga* qui furent mieux conservés dans cette région solitaire que dans le pays où ces compositions avaient pris naissance.

Soixante ans après ce premier établissement, toutes les parties habitables de l'Islande se trouvèrent occupées. Les exilés, partisans de la liberté, leur antique patrie, fondèrent sous le cercle polaire une république florissante; en 928 elle se donna un magistrat suprême qui avait le titre de *lagman* et présidait l'*alling* ou assemblée nationale. Cette république maintint pendant plus de trois siècles son indépendance. Le christianisme pénétra dans l'île en 981. Frédéric, évêque saxon, et Thorwald de Walzdal y construisirent la première église. En 1057, l'Islande eut son premier évêque : il s'appelait Isleif, et fut sacré par l'archevêque de Brême, Adalbert. Le siège de l'évêché était à Skalholt.

Mais revenons à la Norwège : l'Islande ne fut pas la seule terre peuplée alors par des Norvégiens; les Orcaïdes, les Hébrides, Hettland et Feroë furent aussi occupées par eux; d'autres enfin passèrent le Kiølen, et colonisèrent la partie de la Quænie qui

fut appelée dans la suite Helsingland et Jæmtland.

Quant au roi dont l'ambition avait amené toutes ces révolutions, encouragé par le succès, il porta ses armes jusqu'au delà des frontières de la Norwége. Harald soumit le Halogaland et le Finnmark jusqu'à la mer Blanche. Dans les années 888, 895 et 932, il entreprit aussi plusieurs expéditions dans le grand Océan, sur les côtes d'Angleterre et d'Écosse. Il mourut enfin en 936, trois ans après avoir désigné un de ses fils, nommé Érik, pour lui succéder en qualité de chef suprême de la Norwége. Ses autres fils, nommés administrateurs de diverses provinces, eurent cependant le privilège de porter le titre de roi.

Ce fut sous le règne de ce prince que Hrolf, fils de Ragnvald, comte de Møre et de Raumsdal, descendant de Gor, frère de Nor, et parent, par sa mère Hildis, du roi Harald, fut banni parce qu'il a exercé la piraterie pour son propre compte (887). C'est ce Hrolf qui, s'étant emparé de la seconde Lyonnaise, devint le premier duc de Normandie sous le nom de Rollon.

ERIK I^{er}, *Blodyxe* (Hache de sang).

(936.)

Le successeur de Harald était brave comme son père. De bonne heure il s'était distingué dans des expéditions lointaines; mais au courage il joignait une cruauté qui ternit sa gloire : jaloux de ses frères, et excité par sa femme Gunilde, il en tua deux de sa propre main; le peuple indigné flétrit le fratricide du surnom de *Blodyxe*, Hache de sang.

Mais parmi les fils de Harald il en était un qui n'avait pas été compris dans le partage des États de son père : c'était le plus jeune, Hakan, qui avait été élevé en Angleterre par le roi Adelstan. Informé du mécontentement qui régnait en Norwége, il résolut de venger ses frères en renversant Érik à son profit; et bien que la flotte que lui avait fournie le monarque anglais eût été dispersée par la tempête, et qu'il se

trouvât seul et désarmé sur la côte de Norwége, l'affluence fut si considérable lorsque le iarl Sigurd, administrateur du district de Dronthim, le présenta au peuple, qu'Érik, abandonné de tous, n'osa et ne put opposer la moindre résistance. Il s'enfuit dans les Orcades, où il fit quelque temps le métier de pirate, et de là en Angleterre, où le roi Adelstan lui accorda, en 939, le Northumberland comme fief, sous la condition qu'il embrasserait le christianisme. Après la mort d'Adelstan, Érik soutint plusieurs guerres contre les successeurs de ce prince, et périt dans un combat en 952.

HAKAN I^{er}.

936.

Hakan (Haquin) affermit par sa prudence la couronne qu'il venait d'acquérir. En 940 et 941, il réunit les hommes les plus sages du royaume pour lui donner des lois et établir la paix dans tout le pays; puis, pour le défendre contre les attaques du dehors, il fit construire des forts, établit des signaux le long des côtes, et divisa toute la Norwége en districts maritimes, afin de pouvoir faire équiper promptement une flotte nombreuse, si les circonstances le nécessitaient. En 943, la douceur de son administration, sa réputation de sagesse portèrent les habitants du Jæmtland à se détacher de la Suède pour se soumettre volontairement à sa domination; mais, dans le même temps, le comte des îles Orcades, Arfin, gendre d'Érik, refusa de lui payer l'ancien tribut, et le roi de Norwége, occupé d'importantes innovations, ne put trouver le loisir de faire valoir ses droits. Élevé en Angleterre dans la religion chrétienne, Hakan chercha à introduire l'Évangile dans son pays; mais le peuple, fidèle à ses dieux, rendit vains tous ses efforts. « La nation », lui dit Asbiörn, l'un des députés envoyés près de lui, « vous a reconnu roi pour conserver ses libertés et non pour la réduire en servitude; les dieux de la Norwége sont aussi anciens que le monde; nos pères

« les ont servis, et plutôt que d'abandonner leur culte, nous renoncerons à l'obéir. » Le iarl Sigurd s'interposa : « Le roi, dit-il, veut rester votre ami ; il désire que vous deveniez chrétiens, mais il ne forcera personne. » Cette maxime de tolérance fut peu goûtée de l'assemblée, qui contraignit le roi à prendre part aux sacrifices, à vider la coupe de Thor et à manger de la chair de cheval. Puis l'on détruisit les nouvelles églises et l'on massacra les prêtres. Le roi se serait vengé sans doute de ces violences, s'il ne s'était vu à cette époque menacé par les fils d'Érik Hache de sang, qui, secourus par Harald à la dent bleue, roi de Danemark, essayèrent, à plusieurs reprises, d'opérer une descente en Norwège. Vaincus d'abord, ils surprirent un jour le roi au moment où il n'avait autour de lui qu'un petit nombre de combattants. Cependant Hakan allait encore triompher, lorsqu'il fut blessé par une flèche. Sentant sa mort approcher, il nomma pour lui succéder les fils de son frère Érik, en désignant particulièrement le prince Harald pour chef suprême.

Ceux-ci se mirent immédiatement en mesure de recueillir leur héritage, et s'emparèrent simultanément du pouvoir, quoique l'aîné, *Harald*, surnommé Grafell, dû seul porter le titre de roi. Cependant leur puissance en Norwège se trouvait considérablement restreinte, au nord et au sud du royaume, par de puissants vassaux, à peu près indépendants, qu'ils furent obligés de maintenir dans leurs charges, moyennant la promesse qu'ils firent d'abandonner la moitié de leurs revenus. Le plus considéré parmi ces vassaux était le iarl Sigurd, qui possédait, à titre de fief, Drontheim et la partie septentrionale de la Norwège; aussi les fils d'Érik firent-ils tous leurs efforts pour se saisir de sa personne et de ses biens. Secondés par l'astuce de leur mère Gunilde, ils réussirent à attirer le comte près d'eux, et le firent périr dans un incendie allumé par leurs mains. Mais tout le peuple de Drontheim se souleva aussitôt que l'assas-

sinat fut connu; à sa tête se mit le iarl Hakan, fils de Sigurd, et, après une guerre qui dura trois ans, les rois furent obligés de le confirmer dans la dignité dont son père avait été revêtu. Cependant, lorsque Harald et l'un de ses frères eurent défail par trahison, en 960, deux des petits rois du midi de la Norwège, anciens vassaux de Harald aux beaux cheveux, et se furent emparés de leurs États, ils réunirent leurs armes contre le iarl Hakan, qui fut également contraint, à deux reprises, en 979 et 976, d'abandonner ses domaines. Mais aussi habile et aussi rusé que Gunilde, il persuada au roi de Danemark, ancien tuteur du roi de Norwège, d'attirer ce prince auprès de lui, sous prétexte de lui céder un fief, durant une famine qui ravageait alors la Norwège. Harald Grafell, plein de confiance, aborda en Danemark, où il trouva la mort sur le rivage (977); puis Hakan, soutenu par une flotte danoise, s'empara de la Norwège, et régna sur le nord et le centre de cet État, sous le titre de vassal et de lieutenant du roi de Danemark. Un prince du nom de Harald Grænske, dont le père avait été assassiné sous le règne précédent, devint maître de la partie méridionale avec le titre de roi. Les frères de Harald Grafell, retirés dans les Orcades, firent, en 979 et en 980, quelques tentatives infructueuses pour expulser Hakan.

Celui-ci, qui avait rendu au peuple ses idoles, et se glorifiait d'avoir chassé les prêtres et restauré le culte d'Odin, était trop fort de l'affection des Norwégiens pour redouter les princes qu'il avait dépouillés. Le roi de Danemark Harald à la dent bleue, ayant équipé, en 982, une flotte considérable, pour contraindre Hakan à lui payer le tribut promis de cinquante marcs d'or et de soixante faucons, fut obligé de se réconcilier avec Hakan, qui, peu après, lui prêta des secours dans la guerre que le Danemark soutint contre l'empereur Othon II. Après avoir signé la paix avec l'empereur, Harald contraignit son ancien lieutenant, qui, au

milieu de l'armée danoise, se trouvait à sa merci, à se faire baptiser, et à promettre d'introduire la religion chrétienne en Norvège; puis il envoya des missionnaires, et des soldats pour appuyer leurs prédications. Mais Hakan, de retour en Norvège, abjura ses promesses, chassa les prêtres et les soldats, et, encouragé par le mariage de sa fille avec le roi de Suède, Erik le Victorieux, il se déclara souverain indépendant.

En 991, les pirates d'Tombsbourg, excités par la cour de Danemark, l'attaquèrent, mais ce fut pour essayer une défaite sanglante. Croyant alors avoir vaincu tous ses ennemis, Hakan donna un libre cours à la violence de ses passions, et exaspéra les Norwégiens, qui trouvèrent un chef dans Olof, dont le père, Trygve, était un des rois que les fils d'Érik avaient fait périr. Abandonné bientôt de tout le monde, Hakan fut réduit à se cacher dans une caverne, où il fut assassiné, pendant son sommeil, par un de ses esclaves qui espérait obtenir une riche récompense (995).

Ce fut sous le règne du iarl Hakan qu'un Islandais nommé Erik Røede (le Roux) découvrit, en 982, une côte couverte d'une riche végétation, ce qui l'engagea à nommer le pays Groenland (pays vert). Les Islandais y établirent une colonie entre les 69° et 75° degrés de latitude nord. C'était la côte orientale (l'Asterbygd) du Groenland, qui, après être restée inaccessible pendant plusieurs siècles, a été de nouveau découverte par quelques navigateurs modernes, et notamment, en 1822, par le capitaine Scoresby, qui y trouva au mois de juillet une chaleur très-forte et une herbe fort épaisse. Leif, fils d'Érik Røede, introduisit le christianisme au Groenland. Dans le dixième siècle, ce pays, ainsi que l'archipel des Iles Feroé, fut soumis par les Norwégiens.

Ce même Leif, à qui le Groenland doit la connaissance du christianisme, découvrit au sud de ce pays une autre contrée arrosée par des fleuves riches en saumon et couverte d'une espèce

de blé sauvage, ainsi que d'une plante dont les fruits ressemblaient au raisin. Pour ce motif, Leif nomma le pays Winland. On n'y établit pas de colonie, mais, en 1121, un évêque groenlandais le visita. Le Heimskringler de Snorro Sturleson parle du jour le plus court comme ayant huit heures dans ce pays; ce qui indique le 49° degré, latitude qui répond à celle d'un district situé sur la rive méridionale du fleuve Saint-Laurent, et portant le nom de Gaspé, lequel était anciennement habité par une tribu d'indigènes adorateurs du soleil, et parvenus à un degré un peu plus élevé de civilisation que les autres Indiens. A l'arrivée des missionnaires chrétiens, une partie de cette peuplade vénérât la croix, et conservait le souvenir d'un saint homme qui avait fait connaître ce signe à leurs ancêtres qu'il avait guéris d'une maladie contagieuse. Si ce saint homme, dit M. Schoell (*), était l'évêque groenlandais de 1121, et si Gaspé était le Winland de Leif, l'Amérique aurait été découverte près de cinq siècles avant Christophe Colomb.

OLOF TRYGVASON.

(995-1000.)

Olof Trygvason était arrière petit-fils de Harald aux beaux cheveux. Il avait été pendant sa jeunesse en butte à de nombreuses vicissitudes et réduit à courir les aventures, car ses ennemis avaient constamment cherché depuis sa naissance (969) à lui ôter la vie. Il avait connu le christianisme en Saxe, et en avait étudié les dogmes en Grèce, sans cependant l'embrasser encore. Dans la suite, exerçant le métier de pirate, il fut poussé contre l'une des Iles Sorlingues, près des côtes du Cornouailles, et trouva là un moine qui lui prédit qu'un jour il régnerait sur la Norvège et le baptisa. De là il se rendit dans les Orcades, y prêcha le christianisme le glaive à la main, puis passa en Norvège, se mit à

(*) Cours d'histoire des États européens, t. II, p. 303.

la tête d'une faction, et monta sur le trône après la mort de Hakan. Son principal soin fut alors de convertir ses sujets. Il y parvint en mariant ses sœurs à quelques chefs, et en donnant aux autres les terres enlevées aux récalcitrants. D'autres encore furent contraints par des menaces et même par des tortures, et il fit mettre à mort plusieurs des païens les plus obstinés. Il était assisté par le prêtre saxon Thangbrand, qui lui avait le premier fait connaître l'Évangile. Saint Martin de Tours fut proclamé patron de la Norwège. Olof détruisit le grand temple de halda, et fonda, en 997, Nitharos ou Dronthem, qui devint la capitale du royaume.

La rigueur déployée par le roi dans ses travaux apostoliques excita partout le mécontentement et provoqua même des révoltes, surtout dans le Helgeland, la province la plus peuplée de la Norwège. Néanmoins, il se serait probablement maintenu sur le trône, s'il n'eût été attaqué inopinément par des ennemis étrangers, à l'instigation de deux femmes. L'une d'elles était Sigrid, épouse répudiée d'Érik IV le Victorieux, roi de Suède. Olof avait demandé sa main, et Sigrid, qui avait consenti à cette union, s'était rendue auprès de lui en Norwège. Mais dans l'entrevue qu'ils eurent ensemble à Kongelf, Olof exigea qu'elle se fit chrétienne; et la reine s'y étant refusée, l'apôtre couronné la frappa au visage avec son gant, en l'accablant de paroles injurieuses. Il alla plus loin, il la fit saisir et plonger dans la mer. Sigrid, furieuse, jura de se venger, et elle tint parole.

Olof, après cette scène scandaleuse, avait épousé Thira, sœur de Suénon, roi de Danemark, qui avait abandonné son premier époux Burisleif ou Bogislas, roi des Vandales, avec la fille duquel Olof avait été précédemment marié. Cet événement irrita Suénon, excité d'ailleurs par Sigrid qu'il avait épousée; celle-ci, d'un autre côté, engagea Olof Skötkonung, roi de Suède, fils qu'elle avait eu de son premier mariage, ainsi que le iarl Érik, fils du

iarl Hakan, à se réunir à Suénon contre Olof Trygvason. L'occasion d'attaquer ce dernier se présenta en l'an 1000.

Olof avait alors entrepris un voyage dans le pays des Vandales, pour y réclamer quelques propriétés que son épouse possédait dans l'île de Rugen, et qui avaient été séquestrées après sa fuite. Les alliés épiaient le moment de son retour. Comme il ne s'était pas attendu à leurs hostilités, sa flotte était dispersée au loin lorsqu'ils parurent. Cependant il ne put se résoudre à prendre la fuite, et il commença le combat avec le petit nombre d'embarcations qui se trouvaient près de lui. Mais se voyant, après une résistance opiniâtre, sur le point d'être fait prisonnier, il se précipita dans la mer où il est probable qu'il périt, quoique plusieurs aient cru qu'il était parvenu à se sauver, et qu'il avait entrepris un pèlerinage après lequel il était entré dans un monastère.

Après la victoire navale de Swelcerce (1000), les alliés se partagèrent la Norwège. Le roi de Danemark obtint la partie méridionale; celui de Suède, celle qui avoisinait ses États; et sur les autres régnerent deux fils du iarl Hakan, qui reçurent encore en fiefs la plus grande partie des lots échus aux deux monarques. Ces princes se concilièrent le dévouement du peuple par leur conduite sage, et surtout par leur tolérance. Mais, après quelques années de règne, Érik, l'aîné des deux frères, mourut dans une guerre contre l'Angleterre, guerre qu'il avait été obligé d'entreprendre en sa qualité de vassal du roi de Danemark, Canut le Grand.

OLOF II *Diggra* (le Gros.)

(1014.)

Ce prince, fils de Harald Grænse, et qui fut surnommé après sa mort Olof le Saint, put alors prétendre à la couronne, en sa qualité de descendant de Harald aux beaux cheveux. Depuis sa plus tendre jeunesse, Olof, comme tous les princes du Nord, s'était adonné à la piraterie et aux courses aventureuses. Ainsi, un jour, il pénétra jusque dans

le lac Mælarn. Il était sur le point d'être fait prisonnier par le roi Olof Skœtkonung, qui avait fait fermer derrière lui le passage de Stocksund, là où la ville de Stockholm se trouve actuellement située, lorsqu'il s'avisait, dit-on, de faire creuser, pendant la nuit, un canal par lequel il parvint à gagner la pleine mer. Il prit part également aux expéditions dirigées contre l'Angleterre, et ce fut dans ce pays qu'il se procura, par le pillage, tout ce qui lui était nécessaire pour son entreprise contre la Norvège. Les guerriers norvégiens ne dédaignaient point de joindre dans sa patrie, parvint par ce moyen à se rendre maître de la personne du jeune prince Hakan, fils d'Érik, auquel il ne rendit la liberté qu'après l'avoir obligé à renoncer à toutes ses prétentions sur la couronne. Mais il échoua dans une semblable tentative dirigée contre Sven, oncle de Hakan, quoiqu'il l'eût vaincu dans un combat naval en 1015. Sven lui échappa par la fuite.

Cependant Olof fut unanimement reconnu roi de Norvège à Drontheim, qui d'abord avait été destiné à devenir une ville, mais qui, dès ce moment, devint une résidence royale. Le nouveau roi porta tous ses soins à améliorer les anciennes lois, et à en créer de nouvelles, qui avaient surtout pour but de favoriser la propagation du christianisme; car Olof le Gros était zélé chrétien. Les moyens qu'il employa pour opérer des conversions furent plus efficaces que ceux auxquels ses prédécesseurs avaient eu recours. Sans renoncer entièrement aux voies de rigueur, il établit des institutions pour faire connaître au peuple les vérités de l'Évangile, et donna aux églises une organisation plus stable par l'établissement du kristinrett (droit ecclésiastique), dont il confia la rédaction à l'évêque anglais Grimkild.

Olof eut plusieurs différends avec Olof Skœtkonung, roi de Suède, qui voulait faire valoir ses droits sur la partie de la Norvège qui a appartenu plus tard à la Suède, sous le

nom de province de Bohus, et en 1024 il épousa Astride, fille de ce monarque, contre la volonté de son père. La sévérité avec laquelle il traitait ceux de ses sujets qui n'avaient pas encore abandonné le culte des idoles, fit soulever contre lui cinq des petits rois qui l'avaient aidé à parvenir au trône; mais Olof découvrit leur projet, les surprit à l'improviste, puis exila les uns, priva les autres de la vue, ou leur fit arracher la langue. Cette conduite lui réussit d'abord; mais ses victimes s'étant réfugiées auprès de Canut le Grand, qui régnait sur le Danemark et sur l'Angleterre, engagèrent ce prince à replacer la Norvège dans la dépendance où elle était jadis du Danemark. Canut envoya d'abord un ambassadeur à Olof, en 1028, pour lui signifier de se regarder à l'avenir comme son vassal. Olof rejeta dédaigneusement cette prétention, et conclut une alliance, en 1029, avec son beau-père Anund, roi de Suède, pour se mettre en état de résister; mais, abandonné de tous les siens, il fut contraint de quitter ses États, que Canut conquit sans peine en 1031. Forcé de fuir, Olof se retira en Russie, tandis que Canut, resté maître de la Norvège, s'en faisait proclamer roi, et fonda à Munkholm, près de Drontheim, le premier monastère de bénédictins. Il se croyait sûr du trône, quand Olof, qui songeait à se rendre à Jérusalem pour y embrasser l'état monastique, crut recevoir dans un songe un ordre du ciel qui lui enjoignait de retourner en Norvège. Anund, roi de Suède, lui fournit des troupes, et beaucoup de Norvégiens se réunirent à lui. Bientôt son armée s'éleva à plus de trois mille hommes, quoiqu'il refusât tous ceux qui n'étaient pas chrétiens ou qui ne voulaient pas le devenir. Dans sa ferveur religieuse, il avait fait peindre une croix sur les casques et sur les boucliers de ses soldats, et leur avait donné pour cri de guerre: « En avant, soldats du Christ, de la croix et du roi. » S'en reposant sur la justice de sa cause, il ne voulut pas attendre un

renfort qui devait le rejoindre, et il marcha contre ses ennemis, bien que ceux-ci fussent deux fois plus nombreux. Il les attaqua à Stiklarstad. Avant la bataille, il appela près de lui trois poètes islandais qui faisaient parti de sa suite, et leur recommanda de transmettre à la postérité le souvenir de ce qu'ils verraient dans ce jour. Olof dut céder au nombre; son armée fut taillée en pièces, et lui-même périt dans le combat, le 29 juillet 1030. Deux de ses poètes tombèrent à ses côtés; le troisième, blessé à mort, chanta un poème en l'honneur de son roi, avant d'arracher la flèche dont il était percé. Quelques années après la mort d'Olof, son corps fut déterré et enfermé dans un riche cercueil, et ce prince fut canonisé et proclamé patron et seigneur suzerain de la Norwège. Pendant plusieurs siècles, les habitants de la Norwège et de la Suède lui payèrent un tribut.

Malgré la victoire de Canut, le moment n'était pas encore arrivé où le joug danois devait s'appesantir sur la Norwège. Peu de temps avant la bataille de Stiklarstad, Canut, qui alors portait trois couronnes, en avait confié une à son fils naturel, Suénon, qu'il envoya en Norwège pour gouverner ce pays comme roi, et en 1033, il battit un fils d'Olof I^{er}, qui voulait faire valoir ses prétentions à la couronne. Mais Suénon opprima le peuple, qui rappela de Russie, où il s'était réfugié, le fils de saint Olof, Magnus I^{er}, et, en 1036, il força Suénon à se réfugier en Danemark, où il mourut l'année suivante.

MAGNUS I^{er}.

(1036.)

Magnus parvint fort jeune au trône, et, dès le commencement de son règne, il rencontra un adversaire dans Harde Knut, qui, après la mort de son père, Canut le Grand, prétendait avoir des droits au trône de Norwège. Toutefois ce danger fut écarté par une convention stipulant que les deux rois s'engageaient à rester amis, et que si l'un d'eux venait à mourir sans en-

fants, le survivant hériterait de son royaume. Cette paix avait été conclue en 1042, l'année même où Harde Canut mourut. Magnus se rendit aussitôt avec une flotte en Danemark, où il fut reconnu roi sans opposition; mais un prince danois, nommé Suénon Estridson, qu'il choisit pour gouverner en son absence, se rendit bientôt indépendant. Dans le même temps, Harald Hardrade (ou le Sévère), frère utérin d'Olof, était revenu de ses courses de pirate, où il avait amassé de grandes richesses; il réclama une partie du royaume de Norwège, que Magnus consentit, en 1046, à lui abandonner, sous la condition de partager avec lui ses trésors. Cependant la bonne intelligence ne fut pas de longue durée entre ces deux princes, et peut-être une guerre aurait-elle éclaté, si Magnus n'était mort l'année suivante (1047), pendant une expédition contre le Danemark et par suite d'une chute de cheval. Le surnom de *Bon* lui avait été décerné en récompense de quelques sages lois qu'il avait rendues. Sentant sa mort approcher, il envoya un message à Suénon Estridson, pour lui annoncer qu'il lui cédaït ses droits à la couronne de Danemark.

HARALD Hardrade (le Sévère.)

(1047.)

Harald, qui à la mort de Magnus était devenu seul roi, ne voulut pas reconnaître ce que son prédécesseur avait stipulé relativement au Danemark, et la guerre continua longtemps avec des chances diverses, qui amenaient toujours la mort de quelques braves et la désolation des deux pays. En 1054, Harald jeta les fondements d'Opslo (actuellement la ville de Christiania), afin de faciliter ses expéditions contre le Danemark. Elles obtinrent peu de succès, car, en 1062, il faillit être fait prisonnier dans un combat naval qu'il perdit, et bientôt le mécontentement de ses sujets le força de conclure la paix (1064). Mais ce ne fut pas pour demeurer longtemps en repos; l'occasion se présenta bientôt de renou-

veler la guerre. Toste, frère de Harald Godvinsson, roi d'Angleterre, voulant tenter de s'emparer de ce royaume, demanda des secours au roi de Norwège. Harald le Sévère équipa immédiatement une flotte, et opéra une descente dans le nord de l'Angleterre, ayant emporté les ongles et les cheveux de saint Olof pour s'assurer la victoire. Il se rendit aisément maître de tout le pays jusqu'à York; mais près de cette ville, à Stanfortbridge, il fut attaqué par une armée supérieure en nombre, au moment où ses soldats avaient déposé leurs armes, accablés qu'ils étaient de la chaleur du jour. Harald ne voulut pas leur permettre de retourner à leurs navires pour s'armer complètement, et, grâce au courage indomptable de ses Norwégiens, il voyait déjà la victoire pencher en sa faveur, lorsqu'il fut blessé par une flèche (le 25 septembre 1066). Sa mort entraîna la perte de la bataille; un petit nombre seulement de Norwégiens put regagner les vaisseaux; la flotte elle-même fut cernée par les Anglais, et Olof, fils de Harald, se vit obligé d'acheter la paix par l'abandon de la plupart des bâtiments et de tous les trésors de son père.

Harald laissait deux fils qui se partagèrent le royaume (1067); mais l'un d'eux, Magnus II, ne vécut que jusqu'au 28 avril 1069, et Olof III, surnommé Kyrre ou le Pacifique, resta seul roi, et se rendit célèbre par ses efforts pour adoucir les mœurs grossières de son peuple. Désirant favoriser l'industrie, il introduisit des corporations ou jurandes, qui, par la suite, troublèrent la tranquillité publique; il jeta les fondements de la ville de Bergen vers l'année 1070 et encouragea le commerce; enfin il essaya le premier d'abolir l'esclavage en Norwège, en ordonnant que dans chaque district il devait, chaque année, être affranchi un serf, dont le prix serait payé au maître par tous les habitants réunis. Ces affranchis, qui s'établissaient ensuite dans les villes et y exerçaient différents métiers, contribuèrent beaucoup à augmenter la classe des artisans. Olof mourut le 22 septembre 1093.

MAGNUS III *Barrod* (aux jambes nues.)
(1093.)

Magnus, fils d'Olof, dut son surnom à ce qu'après la conquête des îles écossaises, il portait quelquefois le costume des montagnards de l'Écosse pour se rendre agréable à ses nouveaux sujets. Ce prince fut, à la mort de son père, proclamé roi dans le midi de la Norwège; mais, dans le nord, on choisit son cousin Hakan, fils de Magnus Haraldson. La mort de ce compétiteur (1095) le laissa seul maître de la couronne; il entreprit alors plusieurs expéditions contre l'Écosse et l'Irlande, et conquit les îles Hébrides, Orcades, d'Anglesey et de Man, dont il forma, en 1098, un Etat particulier qu'il donna à Sigurd, son fils, sous le titre de Royaume des îles. Il fut moins heureux contre la Suède; vaincu en l'an 1100, il soutint quelque temps encore la guerre, et, lors de la conclusion de la paix, il obtint pour épouse Marguerite, fille du roi Inge, qu'on appela pour cette raison la Vierge de la paix (*Fridkulla*). Cependant Magnus, qui ne pouvait se plaire dans le repos, entreprit une nouvelle expédition contre l'Irlande en 1102, et s'empara même de Dublin; mais s'étant un jour hasardé imprudemment pour aller reconnaître une troupe ennemie, il fut attaqué à l'improviste, et périt le 24 août 1103, après la plus courageuse résistance.

Comme il ne laissait point d'enfant légitime, le royaume fut partagé entre ses trois fils naturels, Sigurd I^{er}, Eystein I^{er} (Augustin I^{er}) et Olof. Mais peu d'années après, en 1107, Sigurd, avec soixante vaisseaux et dix mille aventuriers norwégiens, entreprit une croisade en terre sainte. Il ravagea, en 1108, la côte du Portugal qui appartenait encore aux Mores, et pillà même Lisbonne; ensuite il aborda aux îles Baléares, et y fit un immense butin. Après avoir passé quelques jours avec Roger II, comte de Sicile, qui le reçut comme un compatriote, il débarqua à Joppé, visita Jérusalem, et contribua à la prise de

Sidon, qui se rendit le 19 décembre 1110. Puis il alla dans l'île de Chypre, et, en 1111, à Constantinople. Traité avec magnificence par Alexis I^{er} Comnène, il lui fit présent de ses vaisseaux, et congédia son armée qui, pour la plus grande partie, entra dans le corps des Varàngues. De Constantinople, il se rendit auprès de l'empereur Henri V, et arriva enfin auprès de Nicolas, roi de Danemark. Cette pieuse entreprise lui valut le surnom de *Jorsalafarare*, ou pèlerin de Jérusalem. Il revint en l'année 1111, apportant avec lui, entre autres objets précieux, un morceau de la vraie croix. Pour la conservation de cette sainte relique, qui devait protéger, pensait-il, la Norwège contre toute attaque étrangère, il fit construire la nouvelle église de Kongelf.

Par la mort de ses deux frères Eysteïn et Olof, 1116 et 1126, Sigurd se trouva seul roi de Norwège. Son règne, peu fécond en événements, ne fut troublé que par une guerre avec la Suède, et par l'apparition d'un compétiteur à la couronne. C'était Harald Gille, qui se disait fils naturel de Magnus aux jambes nues. Les droits de sa naissance furent en effet reconnus après qu'il eut prouvé juridiquement, en marchant sur un fer rouge, qu'il était bien le fils de Magnus, et après avoir juré de ne jamais chercher à faire valoir ses prétentions sur la couronne tant que Sigurd ou son fils Magnus vivraient. Sigurd mourut le 26 mars 1130, âgé de 40 ans.

MAGNUS IV.

(1134.)

Ce prince, qui fut ensuite surnommé *l'Aveugle*, se fit reconnaître immédiatement après la mort de son père; mais avare, orgueilleux, et enclin à l'ivrognerie, il se fit haïr du peuple, qui l'obligea de partager le royaume avec le fils illégitime de Magnus III. Ce prince qui, comme on vient de le voir, avait prouvé sa naissance par l'épreuve du feu, et avait été reconnu par Sigurd I^{er} comme frère, est désigné sous le nom de Harald IV Gille ou Gilli-

christ. Magnus ne consentit à ce partage que pour trouver une occasion de se débarrasser d'un rival dangereux; et aussitôt qu'il se vit assez fort pour pouvoir lever le masque, il l'attaqua et le força de se réfugier en Danemark (1134). Mais Harald obtint les secours du roi de ce pays, et reparut bientôt en Norwège, où Magnus, qui avait licencié son armée, ne put l'empêcher de soumettre toute la partie méridionale du royaume, et fut lui-même fait prisonnier dans Bergen, (1135). Harald lui fit crever les yeux et couper une jambe; puis après lui avoir fait subir une mutilation qui le rendait inhabile à perpétuer sa race, il lui fit prendre le froc dans un monastère de Drontheim. Mais Harald ne sut pas justifier sa cruauté par son habileté dans le gouvernement: il s'attira le mépris de la nation par sa faiblesse et par son insouciance à défendre le pays désolé par les pirates vandales, qui vinrent même saccager Kongelf, alors une des villes les plus considérables du royaume. Aussi ce règne honteux fut-il court. Un aventurier qui, sous le nom de Magnus IV, se faisait passer pour le fils de Magnus III, et qui était doué d'ailleurs d'un grand courage, d'une force et d'une adresse extraordinaires, réunit bientôt un nombreux parti, surprit Harald, et l'assassina dans les bras de l'une de ses maîtresses, le 14 décembre 1136. Sigurd, c'était son nom, avait été élevé par un prêtre, et avait même déjà embrassé l'état ecclésiastique, ce qui lui fit donner le surnom de *Slembidiakni*, c'est-à-dire, *diacre transfuge*.

SIGURD *Slembidiakni* (le diacre transfuge.)

(1137.)

Avec ce meurtre commence pour la Norwège une époque de troubles et de désordres. Sigurd espérait que la nation le reconnaîtrait pour son chef; mais deux fils de Harald ayant été proclamés, il se rendit à Drontheim, s'empara de vive force de Magnus IV pour le replacer sur le trône, se fit

par cette démarche beaucoup de partisans, et obtint même le secours du Danemark. La guerre contre les deux fils de Harald se prolongea jusqu'en 1139, où Magnus et Sigurd périrent : le premier, dans un combat naval; le second, après avoir été fait prisonnier.

Les deux frères, Sigurd III Bronch ou *Bouche de travers*, et Inge I^{er} le Bossu, qui, après la mort de leur père Harald, avaient été élus rois, le premier de la partie septentrionale, et le second de la partie méridionale de la Norwége, purent alors régner en paix pendant quelques années; mais, en 1142, se présentèrent deux nouveaux concurrents à la couronne, Eystein II et Magnus V, fils naturels de Harald Gille, avec lesquels les deux premiers furent obligés de partager le royaume.

Magnus V ne vécut pas longtemps; quant aux trois autres princes, la guerre n'aurait pas tardé sans doute à éclater entre eux, si le cardinal Nicolas, devenu pape plus tard sous le nom d'Adrien III, ne les eût forcés de se réconcilier. Ce prince de l'Église était venu en Norwége, le 19 juillet 1152, pour établir un archevêché à Drontheim; il profita de sa présence dans ce pays éloigné pour y abolir le mariage des prêtres, et publier plusieurs réglemens ecclésiastiques tendant à réformer la discipline du clergé norwégien. Après son départ, Eystein entreprit, en 1153, une expédition contre l'Écosse, d'où il enleva un butin considérable. Encouragé par ce succès, il essaya, avec l'assistance de son frère Sigurd, de renverser Inge du trône; mais ce projet fut découvert, et le peuple, appelé en 1155 à une diète tenue à Bergen, montra des dispositions si favorables pour Inge, que Sigurd fut contraint de renoncer au dessein de l'attaquer à force ouverte; mais il fit clandestinement assassiner, pendant la nuit, ses plus fidèles serviteurs, et Inge, malgré son humeur pacifique, se trouva obligé de songer à sa défense. Recourant aux mêmes moyens dont on s'était servi contre lui, il fit attaquer Sigurd dans

une maison où il prenait le repos du soir, et où il fut tué après une vive résistance. Trois jours après arriva Eystein avec trente vaisseaux et le fils de son frère, Hakan Herdebred (*aux larges épaules*), pour assister à la diète de Bergen. Ayant appris ce qui s'était passé, il ne chercha pas à en tirer vengeance, car il atteignait, par la mort de Sigurd, le but de son ambition, la possession de la moitié du royaume. Cependant c'était trop peu encore, et bientôt la guerre éclata; mais elle fut malheureuse pour Eystein; abandonné de ses sujets, il fut pris et mis à mort le 21 août 1157. Néanmoins son parti choisit pour roi son pupille, Hakan aux larges épaules, quoiqu'il ne fût âgé que de dix ans, et ce prince reçut à Drontheim l'hommage de ses nouveaux sujets, comme souverain de la partie du royaume que son père avait jadis possédée. Cependant la guerre continua, et l'un des amis d'Inge, nommé Grégoire, s'attacha à tous les pas du jeune roi pour l'assassiner. Un jour, il fut sur le point de s'emparer de lui au moment où il se trouvait chez un paysan, et Hakan n'échappa que parce que Grégoire se trompa de maison. Une autre fois, au commencement de l'année 1161, Grégoire aperçut Hakan de l'autre côté d'une rivière; il voulut la franchir; mais le roi avait fait casser la glace et recouvrir l'ouverture avec de la neige; le traître, pris lui-même au piège, fut tué d'une flèche tandis qu'il cherchait à se dégager. Inge résolut de venger cette mort; mais il fut lui-même, peu de temps après, attaqué dans Opslo par Hakan, et périt dans un combat le 3 février 1161.

HAKAN II, Herdebred (*aux larges épaules*).

(1161.)

Par cette victoire, Hakan devint seul roi, et, afin de consolider sa puissance, il résolut de se défaire de tous les amis d'Inge. Mais Erling Skakke, puissant seigneur qui avait épousé Christine, fille de Sigurd Jorsalafa-

rare, découvrit son projet, et rassembla un parti nombreux qui choisit pour roi son propre fils Magnus, âgé seulement de cinq ans. Erling, chargé de gouverner pendant la minorité de son fils, gagna les évêques par les privilèges qu'il leur accorda, et recut même des secours de Valdemar le Grand, roi de Danemark; aussi la guerre contre Hakan ne se prolongea-t-elle que jusqu'en 1162, où ce prince périt dans un combat naval livré auprès de Romsdal.

MAGNUS VI *Erlingson*.

(1162.)

Magnus, débarrassé de son concurrent, fut reconnu roi par tout le royaume. Sigurd, frère de Hakan Herdebred, essaya bien de s'y opposer, mais la défaite qu'il essuya affermit le pouvoir de Magnus. Pour le consacrer en quelque sorte aux yeux des peuples, Erling imagina de faire célébrer avec une pompe religieuse le couronnement de son fils : c'était chose inusitée en Norwège; mais cette nouveauté devait faire d'autant plus d'impression sur les esprits.

Magnus fut donc couronné, en 1164, par l'archevêque Eystein, en présence d'Étienne, légat du pape, et après s'être reconnu lui et ses descendants vassaux de saint Olof; puis il déclara qu'il laissait le choix futur des rois à l'archevêque, aux évêques et aux hommes les plus distingués de la nation. Cette mesure n'empêcha cependant pas plusieurs prétendants à la couronne de se présenter, parmi lesquels Eystein Mela, fils d'Eystein, le fils de Harald Gille, se forma un certain nombre de partisans, auxquels on donna par mépris le surnom de Birkebéniens, parce que, ayant été forcés de se retirer dans les forêts, ils avaient, à défaut de chaussures en cuir, les pieds entourés d'écorce de bouleau; mais ces hommes n'en restèrent pas moins souvent vainqueurs dans les escarmouches continues qu'ils avaient avec les soldats de Magnus, et quelquefois même ils osèrent attaquer les villes. Cependant,

au mois de janvier 1177, ils essayèrent une grande défaite, et leur roi Eystein fut mis à mort.

Le parti semblait abattu, lorsque le plus grand homme que la Norwège ait produit vint le relever en s'en déclarant le chef : c'était Sverrer, né, à ce qu'il croyait, d'un homme du peuple. Il avait été destiné à l'état ecclésiastique, lorsque, en 1176, sa mère vint lui déclarer qu'il était fils de Sigurd II, et par conséquent frère de Hakan II et de Sigurd III. Il habitait la Suède, quand les Birkebéniens vinrent le trouver et le forcer à se mettre à leur tête. Sverrer, après avoir erré quelque temps dans les forêts et dans les montagnes de la Norwège, donna un autre aspect à son parti, qui, au moment où il en devint le chef, ne se composait plus que de soixante-dix hommes à moitié nus; il rétablit l'ordre et la discipline parmi eux, et résolut enfin d'enlever à Magnus VI une couronne qu'il prétendait lui appartenir. Défait dans plusieurs rencontres, il finit par rester vainqueur, quoique les prêtres eussent pris parti contre lui, et que l'archevêque eût promis le salut éternel à tous ceux qui périeraient en combattant contre les Birkebéniens. Sverrer prit alors le titre de roi (10 mars 1177) et s'empara de Drontheim; enfin, le 17 juin 1179, il remporta près de cette ville une victoire décisive, dans laquelle le régent Erling perdit la vie. Sverrer le fit ensevelir avec de grands honneurs. Magnus VI, dont les partisans étaient surnommés Heklungiens, parce que quelques-uns d'entre eux avaient volé le manteau (*heklu*) d'une vieille femme, fut contraint, après avoir perdu une seconde bataille, de se réfugier en Danemark, où il fut bien accueilli de Canut VI. Sverrer offrit la moitié du royaume à Magnus; mais celui-ci ne voulant point de partage tenta plusieurs fois la fortune des armes, jusqu'à ce qu'ayant été vaincu le 15 juin 1184, dans une bataille navale qui eut lieu à Fiorteita près de Hugastrand, et qui coûta la vie à plus de deux mille Heklungiens, il périt en cherchant à se sauver à la nage.

SVERRER.

(1184.)

Sverrer prononça lui-même l'éloge de Magnus qu'il fit enterrer avec pompe, et distribua de grandes récompenses à ceux qui l'avaient lui-même aidé à parvenir au trône. L'année suivante (1185) il épousa Marguerite, fille d'Érik le saint, roi de Suède. Mais les habitants du midi de la Norvège se soulevèrent pour placer sur le trône un moine nommé Jon, qu'on disait être fils du roi Inge, et s'emparèrent même, en 1187, de Drontheim, où ils le firent proclamer roi; mais, vaincu après de Bergen, Jon n'échappa que par la fuite, et un Islandais qui se donnait pour son frère fut mis à mort peu de temps après par les paysans. Cependant le parti de Jon choisit un nouveau roi en Danemark, dans la personne de Wikar, qu'on disait être fils de Magnus Erlingson. Ce choix fut pour Wikar comme une sentence de mort; vaincu et fait prisonnier, il fut condamné et exécuté.

Une conspiration plus dangereuse fut ourdie par les ecclésiastiques, à la puissance desquels Sverrer voulait mettre des bornes. De part et d'autre, on se servit des armes qu'on pouvait employer. Lorsqu'en 1188, l'évêque Érik, qui avait été revêtu de la tiare archiepiscopale contre la volonté du roi, commença à tonner du haut de la chaire contre les Birkebénien, Sverrer retint une partie des revenus que les prêtres s'étaient alloués, et convoqua, en 1193, une nouvelle diète, où le peuple non-seulement confirma tout ce que le roi avait statué, mais où il fixa même le nombre de domestiques qu'il était permis à l'archevêque d'avoir à son service. Irrité de cette conduite, le prélat se rendit en Danemark, et obtint du pape Célestin III une bulle qui menaçait ses adversaires de l'excommunication; mais elle produisit peu d'effet, car les prêtres, en voyant le mécontentement du peuple, n'osèrent pas la mettre à exécution.

Un des seigneurs feudataires du roi crut pouvoir profiter de cette

mésintelligence; il envoya, en 1192, Sigurd, fils de Magnus Erlingson, aux îles Orcades et de Schetland, où il prit le titre de roi et se forma des partisans, dont le nombre s'accrut encore après une heureuse campagne sur les côtes du pays des Vandales; il obtint même des succès en Norvège, et ses forces devenaient menaçantes, lorsque Sverrer attaqua sa flotte près de Bergen, en 1194, et captura ou dissipa tous ses vaisseaux. Sigurd périt en cherchant à se sauver à la nage.

Après ce succès, Sverrer jugea prudent de se faire couronner, et demanda à un légat du pape, récemment arrivé en Norvège pour y vendre des indulgences, de célébrer la cérémonie du sacre; sur son refus, Sverrer lui ordonna de sortir du royaume, et se fit couronner, le 29 juin 1194, par son ancien confesseur, qu'il avait nommé à l'évêché de Bergen. Cependant Nicolas, évêque d'Opslo, que le roi n'avait pu gagner et qui s'était retiré en Danemark, produisit sous le nom d'Inge, fils de Magnus Erlingson, un jeune Danois qui, dans ce pays d'éternelles révolutions, trouva bientôt un parti considérable, dont on désignait les membres par le nom de Baglers. Cette insurrection commença en 1196. Sverrer fut d'abord obligé de céder, et ne put empêcher les Baglers de faire proclamer leur roi; mais il les surprit à Opslo le 25 juillet 1196, les défit, et s'empara de toute leur flotte. L'évêque Nicolas fut lui-même si effrayé de cette défaite qu'il demanda grâce. Mais bientôt le parti se releva, se rendit maître de Drontheim, et, après plusieurs succès, détruisit la flotte royale, dans deux combats sur mer, et ravagea plusieurs provinces (1198). Il obtint en outre un puissant secours par une bulle qu'Innocent III lança contre le roi, le 14 octobre 1198, et qui prononçait l'interdiction de Sverrer et de tous ses partisans. Mais les rois de Suède et de Danemark, auxquels il avait été enjoint d'exécuter ce que prescrivait l'interdit, ne jugèrent pas à propos

d'obéir aux ordres du pape. Svèrrer eut le temps de faire construire une nouvelle flotte, avec laquelle il défit les rebelles, et força leur chef à se retirer en Danemark. Cependant les troubles ne furent pas apaisés, et les Baglers se maintinrent dans le midi de la Norwège jusque vers la fin de l'année 1201, où la dernière citadelle qu'ils possédaient fut réduite à capituler.

Svèrrer survécut peu à cette victoire; avant sa mort, il se fit placer sur son trône, afin de convaincre la multitude de la fausseté des prédications de l'évêque Nicolas, qui avait annoncé qu'il serait dévoré par les chiens; il conseilla aussi à son fils Hakan de se réconcilier avec le clergé, et pardonna lui-même à tous ses ennemis. Il mourut le 9 mars 1202, laissant la réputation d'un grand prince. Brave, actif, humain et équitable, il était doué, à un degré éminent, du talent de la parole, qu'il devait probablement à son éducation cléricale.

HAKAN III.

(1202.)

Le fils aîné de Svèrrer, Sigurd Laward, étant mort avant lui, et n'ayant laissé qu'un enfant au berceau, son second fils, Hakan III, fut proclamé roi. Il se réconcilia avec le clergé, rappela les exilés, et, entre autres, l'archevêque, qui, après son retour, leva l'interdit qu'il avait prononcé. Les chefs des Baglers suivirent l'exemple du prélat, et ce parti redoutable se trouva dissous. Hakan ne put profiter de ce calme inespéré dont jouissait la Norwège après tant de troubles; il périt le 1^{er} janvier 1204, et l'on soupçonna sa belle-mère de l'avoir empoisonné.

GUTTORM.

(1204.)

Trois jours après la mort de Hakan III, Guttorm, petit-fils de Svèrrer, et fils de Sigurd Laward, fut choisi pour roi par l'archevêque et par le sénat. Mais, comme il n'était âgé

que de quatre ans, on confia le soin de son éducation à Pierre Steiper, neveu de Svèrrer, et Hakan Galin, autre neveu de Svèrrer, devint régent de la Norwège. Ce partage du gouvernement déplut à plusieurs seigneurs, qui, rassemblant les Baglers dispersés, rappelèrent Erling Stenveg, qu'ils avaient proclamé après la mort d'Inge, et qui s'était prudemment retiré à Copenhague durant le règne de Hakan III. A la faveur de ces troubles, l'évêque Nicolas voulut faire passer la couronne sur la tête de son neveu Philippe, qui, du côté maternel, descendait de la famille royale de Norwège. Mais Waldemar, roi de Danemark, auprès duquel l'évêque chercha de l'appui, refusa de servir Philippe, à moins que les Baglers ne le demandassent eux-mêmes pour leur roi. Or, ce parti et les paysans ne voulaient proclamer qu'un fils de roi. Erling, qui se donnait pour fils de Magnus Erlingson, implora aussi le secours de Waldemar, mais celui déclara qu'il ne consentirait à l'appuyer qu'autant qu'il prouverait son extraction royale par l'épreuve du feu. Il hésitait quand l'évêque lui fit dire qu'il pouvait se soumettre sans danger à l'épreuve, dont il lui garantissait le succès, s'il promettait de choisir Philippe pour iarl. Erling souscrivit à cette proposition; et, après avoir porté un fer rouge sans en être brûlé, il obtint de Waldemar trente-cinq vaisseaux, avec lesquels il se rendit dans le sud de la Norwège, où il fut proclamé roi. Sur ces entrefaites, mourut le jeune Guttorm, en 1205; et l'on soupçonna Christine, épouse de Hakan Galin, de l'avoir empoisonné.

HAKAN IV GALIN.

(1205.)

Ce prince mit alors tout en œuvre pour s'assurer de la couronne. Mais son père n'étant pas Norvégien, le peuple proclama son frère utérin, Inge II Bardson, dont le père était indigène. Inge fut cependant forcé de confirmer Hakan dans la dignité qu'il occupait précédemment, et de lui abandonner la moitié des revenus de

la couronne. Quoique Erling fût mort en 1207, la guerre contre les Baglers continua, parce que l'évêque Nicolas leur avait persuadé de nommer Philippe pour succéder à Erling. Cependant les deux concurrents, fatigués de la guerre, conclurent, par l'entremise de l'archevêque, une paix qui laissait à Philippe le tiers du royaume, avec la fille de Sverrer pour épouse, mais à la condition de renoncer au titre de roi.

Cette réconciliation des deux partis s'opéra en 1208. Inge rencontra plus tard un ennemi plus dangereux dans Hakan Galin, qui le força, en 1213, de conclure une convention par laquelle il fut stipulé qu'après sa mort la couronne reviendrait à Hakan, et qu'ensuite elle passerait à l'aîné des fils légitimes des deux frères. Mais Hakan Galin ne vécut pas assez longtemps pour voir se réaliser ses espérances; il mourut vers la fin de l'année 1214, et l'on oublia les droits de son fils Canut, qui, suivant la convention, aurait dû succéder à Inge lorsque celui-ci mourut, le 23 avril 1217.

HAKAN V, *Gamle* (le vieux.)

A la mort de Inge II, les Birkeniens élurent Hakan V, fils naturel de Hakan III; la jolie figure de cet enfant, alors âgé de treize ans, l'avait fait généralement aimer. La mère du jeune prince prouva la naissance royale de son fils par l'épreuve du feu, qui était alors très-usitée en pareille circonstance. Le clergé de son côté favorisait le iarl Skule, frère d'Inge, et Hakan fut obligé de céder à ce compétiteur un tiers du royaume. Philippe étant mort à la même époque, Hakan fut assez heureux pour prévenir les intentions des Baglers dans le choix qu'ils voulaient faire d'un nouveau roi; mais l'apparition de nouveaux prétendants à la couronne était alors devenue une chose si commune, que tout aventurier qui n'avait pas d'autres moyens de faire fortune se donnait pour fils naturel d'un roi, et se créait toujours de cette manière un parti. C'est ainsi

qu'en agit un certain Benedict, qui en 1218, prétendit être fils de Magnus Erlingsson. Ses partisans furent nommés *Slitungar*, à cause des haillons dont ils étaient couverts, et se maintinrent jusqu'en 1222. Un autre parti, celui des *Ribbungar*, se montra en 1219, et choisit pour roi un fils d'Erling Stenveg, nommé Sigurd. Ce parti subsista jusqu'en 1223, où Sigurd se démit de son titre de roi, et passa, avec toutes ses troupes, au service du iarl Skule. Mais, environ un an après, il abandonna la cause du iarl, et reprit son premier titre avec l'aide de l'évêque Nicolas, puis du nouvel archevêque Pierre, qui était cependant redevable à Hakan de son élévation. Sigurd étant mort en 1226, son parti choisit pour chef le jeune Canut, fils de Hakan Galin. Mais ce prince s'étant réconcilié avec le roi Hakan qui lui fit épouser sa belle-sœur et lui accorda un fief, les Ribbungiens choisirent pour roi un nommé Magnus Bladstock, qui fut pris et pendu par les habitants du Værmeland.

Cet événement mit fin, en 1227, à ce parti. Mais le iarl Skule excita de nouveaux troubles par son orgueil et par son ambition. Afin d'y mettre des bornes, Hakan convoqua à Bergen, pour le 15 août 1223, une assemblée générale des états, la plus complète et la plus nombreuse qu'on eût encore vue en Norwège, et y fit examiner les droits de tous les prétendants. Ils furent déclarés nuls, et les députés confirmèrent solennellement l'élection de Hakan V. Celui-ci, fort de cette décision, s'occupait de soumettre les Ribbungiens. Skule resta en repos jusqu'à la fin de cette guerre; mais il se rendit ensuite en Danemark, où il conclut, en 1228, un traité secret avec le roi Waldemar. La rupture éclata en 1233; après quatre années de guerre mêlée de négociations, le roi conféra à Skule le titre de duc, dans l'espoir de satisfaire de cette manière son ambition. La bonne intelligence dura effectivement jusqu'en 1239. A cette époque, les flatteurs de Skule l'excitèrent à piéter sur les droits

du roi ; et celui-ci en ayant témoigné son mécontentement , Skule se fit proclamer à Drontheim, le 6 novembre. Cette démarche lui réussit mal : vaincu au mois d'avril 1240, Skule se réfugia à Drontheim , où il fut mis à mort le 23 mai, avec son fils Pierre.

A dater de cette époque Hakan put régner en paix, et donner tous ses soins à son peuple. Il éleva des forteresses, fonda des villes, et établit des lois en faveur de la liberté individuelle. La considération dont il jouissait auprès des puissances étrangères était si grande, que, suivant quelques historiens, saint Louis lui offrit le commandement d'une partie de sa flotte, quand il entreprit sa croisade en Égypte. Le pape Innocent IV envoya même en Norwége le cardinal Guillaume, évêque de Sabine, pour le couronner, quoique le véritable objet de sa mission fût de l'engager à prendre part à la guerre d'Allemagne. Le cardinal arriva en Norwége le 17 juin 1247, et le sacre se fit à Bergen le 29 juillet, jour de Saint-Olof. En 1249, Hakan eut une entrevue avec Birger Iarl, régent de Suède ; et, en 1251, s'accomplit le mariage déjà projeté depuis longtemps entre son fils aîné *Hakan le jeune*, qu'il avait associé au trône, et Richissa, fille de Birger. En 1253, les deux princes eurent une nouvelle entrevue auprès de la rivière de Gotha, où ils convinrent d'une guerre contre le Danemark. Mais lorsque, en 1257, Hakan était au moment d'attaquer ce royaume avec toutes ses forces maritimes, son fils aîné vint à mourir ; et il ne songea plus qu'à faire proclamer son jeune fils Magnus co-régent, en remplacement de celui qu'il venait de perdre. Ce fut à ce fils qu'il confia le soin du gouvernement, lorsqu'en 1262 il fit voile pour l'Écosse, dans l'intention de reconquérir ce que Magnus aux jambes nues y avait jadis possédé.

L'année précédente il avait soumis l'Islande et le Groënland ; il ne fut pas moins heureux en Écosse, et il se proposait même de passer en Irlande ; mais, au moment où il se préparait à cette expédition, la mort le

frappa pendant la nuit du 15 au 16 décembre 1262, dans l'île de Mainland, l'une des Orcades. On le surnomma *Gamle*, ou le vieux, pour le distinguer de son fils Hakan qu'il avait associé au trône, mais qui mourut avant lui. Son règne est regardé comme l'époque la plus brillante de l'histoire de la Norwége. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'aucun roi de ce pays n'a joui à l'étranger d'une aussi grande considération.

MAGNUS VII, *Lagabeter* (ou le réformateur des lois).

(1263.)

Magnus VII se hâta de terminer la guerre avec l'Écosse. La paix fut signée à Perth, le 5 juillet 1266. Magnus renonça aux Hébrides, à l'île de Man, mais se réserva les Orcades. Le roi d'Écosse paya quatre mille mares sterling, et promit un tribut annuel de cent mares. Magnus VII, en 1273, conclut avec l'archevêque un arrangement en vertu duquel la loi de Magnus VI, qui avait rendu la couronne de Norwége élective, fut révoquée, et le trône déclaré héréditaire. Il mérita le surnom de *Lagabeter* par les réformes qu'il opéra, en 1280, dans la législation de son royaume. Il s'attacha particulièrement à améliorer, à adoucir les lois, et à fonder les codes particuliers de chaque province en un seul code général. Il apporta même des changements à la constitution, en excluant les paysans des assemblées des États, dans lesquelles ne siégèrent plus que les feudataires de la couronne. Les devoirs de ces feudataires furent déterminés d'une manière plus précise, et les titres étrangers de chevalier et de baron furent confirmés. Il accorda au clergé plusieurs avantages ; décréta, en 1267, un nouvel impôt sous le nom de denier de saint Olof, et renonça, en faveur des prêtres, à plusieurs prérogatives de la couronne : ainsi il consentit à reconnaître la juridiction ecclésiastique dans toute son étendue, accorda la liberté des élections par les chapitres, et la levée de la dîme dans

tout le royaume. Enfin il conféra divers privilèges à l'archevêque, entre autres celui de battre monnaie. En 1268, il conclut une alliance avec son beau-frère, le roi de Suède Waldemar, et lui fournit même des secours, lorsque celui-ci, ayant été expulsé de ses États, fut obligé de se réfugier en Norvège. Plus tard, Magnus porta la guerre en Danemark au sujet de l'héritage d'Ingeburge, son épouse; mais il essaya une grande défaite en 1278, près de Skanør, en Scanie. L'année suivante il perdit encore beaucoup de monde dans le nord de ses États, contre les Gveneris, peuple finnois ou russe, qui, depuis longtemps, infestait ces contrées; et il termina sa carrière le 9 mai 1280, âgé de quarante-deux ans.

ÉRIK II, *Præsterhadere* (l'ennemi des prêtres).

(1280.)

Érik II, fils de Magnus et d'Ingeburge, princesse de Danemark, avait été proclamé roi plusieurs années avant la mort de son père, mais il n'était cependant âgé que de dix-huit ans lorsqu'il parvint au trône; aussi fut-il facile à l'archevêque Jean de captiver le jeune monarque au point de lui faire contracter sous serment, à l'époque de son sacre, l'engagement non-seulement d'approuver tout ce que son père avait accordé aux ecclésiastiques, mais même d'étendre encore leurs privilèges, et d'abroger toutes les lois qu'ils jugeraient opposées à leurs droits. C'était aller trop loin, et le roi ou ses conseillers ne durent attendre que l'occasion de revenir sur ces promesses. Elle se présenta bientôt: l'archevêque ayant empiété sur le pouvoir royal, en promulguant de nouvelles lois ecclésiastiques portant amende pour tous les délits religieux, Érik profita de cette avidité imprudente pour révoquer tout ce qu'il avait octroyé. Cette conduite lui suscita une longue inimitié de la part du clergé, qui lui donna le surnom de *Præsterhadere*, ou ennemi des prêtres. L'archevêque eut recours aux ar-

mes de l'Église, et excommunia deux conseillers du roi. Érik irrité le chassa ainsi que ses suffragants, les évêques d'Opslo et de Hammer. Les prélats allèrent porter leurs plaintes à Rome, et des bulles menaçantes furent lancées contre Érik; mais l'archevêque ainsi que l'un des deux évêques étant morts en route, et le clergé voyant qu'Érik bravait les menaces du pape, s'efforça d'obtenir par la soumission la modification de quelques-uns des décrets du roi, et la querelle s'apaisa. Le nouvel archevêque Iorund se soumit au roi, et, à la diète de 1297, il se reconnut son iarl ou vassal.

Avant la fin de ces troubles, Érik, qui désirait réparer la perte que la Norvège avait faite sous Magnus VII par la cession des îles Hébrides, épousa, en 1281, la fille et l'héritière d'Alexandre III, roi d'Écosse. Il espérait recouvrer, par ce mariage, les pays que son père avait perdus; mais la reine mourut en 1283, et ne laissa qu'une fille nommée comme elle Marguerite, qui fut reconnue reine d'Écosse en 1286, et mourut en 1291, au moment où elle se rendait dans son royaume. La guerre avec le Danemark se ralluma de nouveau en 1284; elle avait pour cause une réclamation relative à la dot d'Ingeburge, épouse de Magnus VII. Érik II offrit un asile aux meurtriers d'Érik Glipping, et par là ranima la guerre entre les deux royaumes. Elle ne fut terminée que sous son successeur, en 1308.

Cette guerre mit Érik aux prises avec les villes anséatiques. Pour les punir de l'appui qu'elles prêtaient au Danemark, il fit donner la chasse aux vaisseaux des villes de Wismar, Stralsund, Colberg, Stolpe et Lubeck. Tous ceux de leurs vaisseaux dont on put s'emparer dans la Baltique furent déclarés de bonne prise. Ces villes conclurent aussitôt une ligue, chargèrent Lubeck de diriger la guerre, et défendirent de porter en Norvège des grains et de la bière, objets de première nécessité dont ce pays manquait presque entièrement. La Norvège se vit, par cette mesure, réduite à une si grande

détresse, qu'Érik fut contraint de demander la paix. Il l'obtint par l'entremise de Magnus Ladulas, roi de Suède, et elle fut signée à Calmar, le 31 octobre 1285. Érik dut rendre tous les vaisseaux capturés, indemniser les villes anséatiques de tout ce qu'elles prétendaient avoir perdu, et leur accorder en outre plusieurs avantages commerciaux. Il entra lui-même dans la ligue anséatique, et convint avec les confédérés de la marche qu'on suivrait à l'avenir lorsqu'il y aurait guerre entre le Danemark et la Norwège. La guerre avec le Danemark fut aussi assoupie momentanément; mais elle éclata de nouveau en 1288, par suite de l'asile que les Danois exilés après l'assassinat d'Érik Glipping avaient trouvé en Norwège. Un armistice, conclu le 28 février 1295, suspendit pour quelque temps les hostilités. Quatre ans après, le 11 juin 1299, Érik mourut sans laisser de fils.

HAKAN VI.

(1299.)

Hakan, fils de Hakan le Vieux, et déjà nommé duc par son père, administrait avec un pouvoir absolu, du vivant même d'Érik II, la partie du royaume qui lui avait été cédée, et il succéda à son frère sans contestation. Il continua la guerre avec le Danemark, que lui avait léguée son prédécesseur, sans cependant obtenir d'avantages éclatants; il prêta aussi son appui aux deux frères de Birger, roi de Suède, Érik et Waldemar, qui s'étaient réfugiés auprès de lui en 1304, et força Birger à se réconcilier avec eux. Mais peu à peu il s'éleva entre Hakan et les ducs suédois une contestation qui dégénéra bientôt en guerre ouverte. Érik ayant refusé de remettre à Hakan plusieurs places de celui-ci lui avait cédées temporairement en fiefs, le roi de Norwège prit les armes pour rentrer en possession de Kongelf et de Varberg. Ce fut pendant cette rupture inattendue que les rois de Danemark et de Norwège terminèrent leurs différends par la paix de 1308. Hakan pro-

mit par ce traité de donner Ingeburge, sa fille, âgée alors de sept ans et héritière présomptive du royaume de Norwège, à Magnus, fils de Birger, roi de Suède et neveu du roi de Danemark. Ce dernier céda à Hakan le comté de Halland, en échange des prétentions de sa mère, qui étaient le motif de la guerre. Ce traité conclu, les deux rois tournèrent leurs armes contre les ducs suédois qui s'étaient mis en possession de toute la Suède. Mais la victoire ne favorisa pas les coalisés, et, au mois de juillet 1310, les ducs conclurent une paix qui réconcilia Érik avec Hakan. Par une négociation adroitement conduite, Érik sut persuader au roi de Norwège de rompre tacitement le mariage de sa fille avec le prince Magnus, pour la lui fiancer à lui-même (1312). Hakan renonça, en faveur de cette union, au comté de Halland, dont le roi de Danemark investit alors Érik et son frère cadet, qui furent assassinés, en 1318, par leur frère, le roi Birger.

Après avoir ainsi rétabli la paix dans tout le nord, Hakan s'occupa de l'administration intérieure de son royaume. Mais lorsque Birger fit assassiner Érik, Hakan voulut venger son gendre, et contribua à renverser son meurtrier du trône; mais le chagrin avait miné sa santé: il mourut le 8 mai 1319.

Parmi les ordonnances de Hakan VI, il en est une qui prouve dans ce prince des idées sur le commerce, peu communes à cette époque. Ayant remarqué que les villes anséatiques importaient en Norwège beaucoup d'articles de luxe, et que, parmi ceux qu'elles exportaient, il s'en trouvait dont la Norwège n'était pas pourvue en abondance, il défendit toute exportation dont la valeur n'aurait pas été importée en grains, légumes secs, harengs, viande salée ou fumée; en outre, il défendit aux étrangers toute vente de détail, et restreignit leur commerce à la seule ville de Bergen.

On cite encore l'ordonnance par laquelle Hakan, en 1302, régla l'ordre de succession à la couronne et tout ce qui concernait la régence, et la cons-

titution du 16 juin 1308, qui détermine l'organisation de la cour et des grandes charges de l'État.

MAGNUS VIII ERIKSON, *Smeck*
(mignon).

(1319.)

Avec Hakan VI s'éteignit dans les mâles la race des Ynglinges ou de Harald Haarfager, qui avait régné depuis 863. Le trône passa à celle des Folkunges, qui occupait le trône de Suède depuis 1250. En effet, Magnus VIII, dit Smeck, né en 1316, d'Erik, duc de Suède, et d'Ingeburge, fille de Hakan, fut, malgré son jeune âge, proclamé par les états roi de Norwège, en sa qualité d'héritier mâle le plus direct, puisque il était petit-fils de Hakan VI du côté maternel. Cette élection réunit les deux États sous un seul et même monarque; car Magnus, petit-fils du côté paternel de Magnus I^{er} Ladulas, était depuis peu de temps roi de Suède sous le nom de Magnus II. Quoique chacun de ces États eût son sénat particulier qui gérait les affaires pendant la minorité du jeune roi, néanmoins, tant que dura cette minorité, le gouvernement de Norwège fut presque entièrement entre les mains des régents de Suède, qui portèrent même le roi à faire la guerre à Canut Porse, duc d'Holland, que sa mère avait épousé en secondes noces.

Magnus VIII prit les rênes du gouvernement en 1330. Les Norwégiens, mécontents de la mauvaise administration du roi et de ses ministres, refusèrent de le reconnaître plus longtemps. En 1339, une partie de la noblesse norwégienne s'assembla dans la province de Bohus pour élire un nouveau roi. Néanmoins cette première réunion fut sans résultat, bien que le peuple s'attendit à de grandes révolutions, à la suite d'un tremblement de terre qu'on avait senti, et d'une violente éruption du mont Heckla, dans le cours de l'année 1341. Pour prévenir les troubles dont la presqu'île scandinave était menacée, le sénat de Norwège et celui de Suède engagèrent le roi à partager les deux royau-

mes entre ses deux fils. En 1343, il nomma en effet Hakan, le plus jeune d'entre eux, roi de Norwège, en se réservant le gouvernement pendant la durée de sa vie. De grandes calamités publiques, telles que des submersions, des écroulements de rochers, et enfin l'horrible peste qui, sous le nom de *digerdöden* ou la mort bleue, ravagea le Nord depuis l'année 1348 jusqu'en 1350, finirent cependant par faire croire au peuple que Magnus avait attiré ces malheurs sur le pays par ses vices, et il fut privé, en 1350, du gouvernement de la Norwège, qui resta à son second fils. Il dut se contenter, pour sa subsistance, du bailliage de Helgoland et des îles d'Islande, de Feroé et de Schetland.

Les malheurs de Magnus sont attribués en grande partie à l'influence qu'exerçait sur lui son épouse, Blanche de Namur, princesse passionnée et intrigante qui l'entraîna à faire la guerre à son fils Erik (*).

HAKAN VII.

(1350.)

Hakan, demeuré seul roi en Norwège, semble avoir gouverné pacifiquement, tandis qu'en Suède Magnus était en guerre avec ses propres sujets et avec son fils aîné, Erik, qui avait expulsé un de ses favoris. Mais après la mort d'Erik, survenue en 1359, Hakan voulut prendre une part plus active à ce qui se passait en Suède, et, pour apaiser les troubles qui éclatèrent en 1361, il se vit obligé de se ranger du côté du peuple, et de s'assurer, le 11 novembre 1361, de la personne de son père, qui fut renfermé au château de Calmar et mis en liberté peu de temps après. Hakan fut alors élu roi de Suède le 15 février 1362, après avoir promis de rompre ses fiançailles avec Marguerite, fille du roi Waldemar, et d'épouser Elisabeth, fille du comte Gerhard de Holstein. Plusieurs membres du sénat suédois furent députés pour amener la princesse en Suède. Le mariage se fit par procuration, et

(*) Voyez l'Histoire de Suède p. 32.

dans le contrat il fut stipulé que Magnus encourrait la perte de ses États s'il ne ratifiait pas ce à quoi l'on s'était engagé en son nom. Mais vers la fin de l'année, la jeune princesse ayant mis à la voile pour se rendre en Suède, son vaisseau fut poussé par la tempête sur les côtes du Danemark, où elle fut accueillie avec beaucoup d'égards, mais où on la retint sous différents prétextes.

Dans les entrefaites, Waldemar engagea Hakan à se rendre avec son père à Copenhague, où fut renouvelé l'engagement contracté avec Marguerite, et la cérémonie du mariage se fit le 9 avril 1363. Les parents d'Élisabeth furent blessés de ce procédé, et les sénateurs suédois, qui s'étaient rendus caution de Hakan, déclarèrent Hakan déchu du trône. Cette insurrection aurait pu être apaisée dès son origine, si Hakan avait voulu se réconcilier avec ceux qui l'avaient provoquée; mais, quand ils le virent persister dans l'alliance du Danemark, ils élurent pour roi le jeune duc Albert de Mecklenbourg, et ce prince étant passé en Suède, ils tinrent une assemblée des états le 30 novembre 1363, et convoquèrent, pour le carême de l'année 1364, une nouvelle diète à Upsal, où Albert fut proclamé roi avec toutes les cérémonies accoutumées. Hakan ne sut pas agir avec vigueur : il aurait pu empêcher peut-être par la force le couronnement de son rival; mais il ne rassembla ses troupes qu'au commencement de l'année 1364; aussi, pendant qu'il marchait sur Stockholm, fut-il surpris à l'improviste, le 3 mars, par son concurrent, qui défit et mit en fuite ses troupes, fit son père prisonnier, et l'obligea lui-même, après avoir été blessé, à se retirer en Norwège. La guerre contre Albert continua, et, bien que le roi de Norwège eût conclu la paix avec les villes anseatiques le 5 septembre 1369, il n'en fut pas moins obligé de reconnaître Albert comme roi de Suède.

Cependant Magnus était demeuré en prison, et, pour le délivrer, Hakan fit, en 1371, une nouvelle incursion en Suède,

s'avança avec son armée jusqu'à Stockholm, et mit le siège devant cette place. Ce fut sous les murs de cette ville que fut enfin signé un traité de paix définitif. Hakan et Magnus renoncèrent à toutes leurs prétentions sur la Suède, et ce dernier recouvra sa liberté moyennant une rançon de douze mille marcs d'argent. Magnus périt peu après, le 1^{er} décembre 1374, par un naufrage, et le roi Hakan termina sa carrière le 1^{er} mai 1380, après avoir vu proclamer, le 3 mai 1376, son fils Olof roi de Danemark sous la tutelle de sa mère, la reine Marguerite. Olof mourut en 1387, et bien que sa mère, qui était d'une famille étrangère, n'eût aucun droit au trône de Norwège, elle sut se concilier tellement la faveur de la nation, qu'elle fut chargée du gouvernement pour le reste de ses jours. Elle nomma, en 1389, roi de Norwège son neveu Erik III le Poméranien, qui, par l'union de Calmar en 1397, devint le premier monarque des trois royaumes du Nord.

DEUXIÈME ÉPOQUE.

LA NORWÈGE SOUS LA DOMINATION DU DANEMARK.

A partir de 1397 l'histoire de la Norwège se trouve confondue avec celle du Danemark et de la Suède, quoique, pendant tout le temps que dura l'union de Calmar, les Norwégiens furent considérés comme un peuple indépendant, et que leur royaume fût regardé comme un État électif. Mais n'ayant ni une noblesse ni un clergé puissants, point de villes marchandes et une agriculture encore dans l'enfance, la Norwège ne pouvait que perdre, dans cette union avec les deux États voisins, son antique indépendance; et, lorsque les crimes de Christian eurent amené sa déchéance et la rupture du traité de Calmar, la Norwège, après quelques vains efforts pour ressaisir sa liberté, devint une simple province du Danemark, que le sénat de Copenhague d'abord, puis le roi, après la révolution de 1661, qui lui rendit le pouvoir absolu, traitèrent

comme une préfecture danoise. Un pays où la vie politique est ainsi éteinte ne peut avoir une bien longue histoire. Aussi nous contenterons-nous de rapporter rapidement le petit nombre d'événements dont il fut le théâtre.

Les succès de Gustave Wasa, la révolte de la noblesse danoise du Jutland avaient mis fin à l'odieuse tyrannie de Christian, et son oncle Frédéric de Holstein avait été proclamé roi à sa place le 25 mars 1523, deux mois avant que le libérateur de la Suède eût le même titre de la reconnaissance de la nation. Cette double élection mit fin au pacte qui unissait les trois royaumes scandinaves; la Norvège reconnut pour roi Frédéric, qui promit que les marchands anséatiques n'auraient plus le droit d'acquérir des biens-fonds, et que le roi rachèterait les îles Orcades et Schetland, aliénées par Christian I^{er} en faveur de l'Écosse, sans le consentement du sénat norvégien. Cependant Christian conservait des partisans; les efforts qu'il avait faits pour soustraire en Danemark le peuple à la domination des grands, avaient presque effacé, dans l'esprit des paysans norvégiens, le souvenir de ses cruautés, qui ne s'exerçaient d'ailleurs que sur les riches et les puissants; en outre Christian paraissait fermement attaché à l'Église romaine; aussi le clergé, menacé dans ses richesses et son autorité par la réforme qui, après s'être étendue dans le Danemark et la Suède, voulait pénétrer encore dans la Norvège, s'intéressa vivement à la restauration du prince déchu. Bientôt une conspiration se forma; on battit monnaie avec l'argenterie des églises; Charles-Quint fournit quarante mille florins; de riches bourgeois d'Allemagne et des Pays-Bas avancèrent de fortes sommes, et Christian vint débarquer, en 1531, sur les côtes de Norvège. Une assemblée de prélats, de notables, de bourgeois et de laboureurs le reconnut à Opslo pour légitime souverain; et, en voyant accourir auprès de lui tous les mécontents des deux autres royaumes, il put croire qu'il allait ressaisir son an-

cienne puissance. Mais le meurtre de son meilleur général, qu'il immola à ses soupçons, des lenteurs, de fausses mesures, et surtout l'alliance de Gustave, de Frédéric et des villes anséatiques, firent échouer son entreprise. Assiégé dans Opslo, il se rendit au général de Frédéric, et une sentence du sénat danois le fit enfermer dans le château fort de l'île d'Alsen; il y passa vingt-neuf ans dans un donjon dont on avait muré la porte, n'ayant avec lui qu'un nain qui l'avait longtemps servi.

La Norvège, réduite à implorer la clémence de Frédéric, ne perdit aucun de ses droits; mais le souvenir de sa défaite pesa toujours sur elle. Le Danemark se souvint de l'avoir trop aisément vaincue. Aussi, lorsqu'après la mort de Frédéric l'archevêque de Drontheim voulut faire proclamer le palatin Frédéric roi de Norvège, Christian III, le fils aîné de Frédéric de Holstein, ayant été reconnu par le sénat de Copenhague, publia le décret suivant :

« Le royaume de Norvège étant tellement déchu de sa puissance et de ses revenus, que ses habitants ne sont plus en état d'entretenir un roi, ce royaume étant cependant obligé d'être uni à perpétuité à la couronne de Danemark, et la plupart de ses sénateurs, et en particulier l'archevêque, qui est la première personne de l'Etat, s'étant montrés, dans un court espace de temps, ennemis de cette couronne à deux reprises différentes, en quoi ils ont été imités par la plupart des autres sénateurs contre leur devoir et leurs engagements; à ces causes, nous, Christian, nous nous sommes engagés envers le sénat et la noblesse de Danemark, et leur avons promis que, s'il plaît au Tout-Puissant que nous recouvrions ledit royaume de Norvège ou quelques-unes de ses provinces, de façon que nous les réduisions sous notre obéissance, ledit royaume, soit en tout ou en partie, sera et demeurera soumis à la couronne de Danemark, de la même manière que le Jutland, le Séeland, la

« Fionie ou la Scanie; en sorte qu'à l'a-
 « venir il ne sera plus un royaume à part,
 « et il ne pourra plus être appelé ainsi,
 « mais une partie du royaume de Dane-
 « mark, soumise à perpétuité à cette
 « couronne; bien entendu cependant
 « que si la Norwège vient à être engagée
 « en quelque guerre, le sénat et les états
 « de Danemark seront tenus de nous
 « seconder fidèlement pour qu'elle re-
 « çoive les secours nécessaires. »

Cependant le roi adoucit quelque peu la rigueur de ce décret; la Norwège perdit, il est vrai, son sénat et la prérogative de prendre part à l'élection des rois, mais elle conserva le titre de royaume, et les états ne furent point abrogés. Les habitants furent aussi maintenus dans la jouissance de leurs privilèges civils; et, quoique les nobles danois se fussent fait accorder plusieurs fiefs, ils ne purent y introduire le régime de leur pays. La diète continua à être composée de nobles, d'ecclésiastiques et de paysans.

En 1561 se passa un événement important pour la prospérité commerciale de la Norwège. Les Anséates établis à Bergen avaient le monopole du commerce de tout le royaume, et entravaient, par leurs privilèges, tous les efforts de l'industrie nationale; mais déjà cette puissance formidable, qui avait été si longtemps la terreur du Nord, commençait à déchoir. Le gouverneur de la ville pour Frédéric II, successeur de Christian III, crut le temps enfin venu de les contraindre à se soumettre aux lois du pays. Il commença par renouveler les fortifications du château qui gardait la ville, puis il fit raser toutes les maisons qui se trouvaient entre le fort et la factorerie allemande, afin que celle-ci se trouvât sous le feu de son artillerie; ayant ensuite assemblé les chefs du comptoir anséate, il se fit montrer leurs titres; et s'étant convaincu qu'ils avaient étrangement abusé de leurs privilèges, il les força de démolir le fort qu'ils avaient élevé. Le pasteur de leur église dut se soumettre à la juridiction de l'évêque norvégien (*), et les corpora-

tions, qui s'étaient mises sous la protection de la factorerie, eurent ordre de prêter hommage au roi ou de quitter le pays.

Quelques années plus tard, la tranquillité du pays fut un instant troublée par l'ambition du roi de Suède, Erik, fils de Gustave. En 1567, un corps suédois traversa la Dalécarlie; et, à travers des montagnes escarpées et des forêts épaisses, sans autre guide que la boussole, arriva jusqu'à la ville d'Opslo. Il eût pu s'emparer facilement de l'importante forteresse d'Aggershus, s'il n'avait été obligé de laisser son artillerie en arrière. Les Danois eurent le temps de recevoir des secours, et forcèrent les Suédois à se retirer. C'est dans cette retraite que l'ancienne ville de Hammer fut détruite par les flammes. Mais dans le même temps s'élevait une ville nouvelle, celle de Frédérikstad, à l'embouchure du Glommen, près de l'endroit où existait jadis la cité de Sarpsborg.

Lorsque Christian IV, successeur de Frédéric II, vint visiter la Norwège et recevoir l'hommage des habitants de ce royaume, les députés de la diète, après la cérémonie du serment, lui présentèrent un mémoire pour le redressement de leurs nombreux griefs; le roi le renvoya au sénat de Copenhague, qui répondit qu'on restituerait les anciens titres et documents détournés par les employés danois, qu'on mettrait à la tête de l'administration un chancelier né dans le pays, qu'enfin on cesserait de conférer des fiefs norwégiens à des Danois. Ces promesses auraient été illusoires si le roi ne s'en était lui-même souvenu. Zélé pour la cause du peuple, qu'opprimait l'aristocratie danoise, il fit tout pour soulager ses misères; on le vit même, en 1599, pour ouvrir un nouveau débouché au commerce, reconnaître lui-même toute la côte de la

duit le luthéranisme en Norwège, avec la forme épiscopale que ce culte avait adoptée en Danemark et en Suède. Ce changement important se fit sans rencontrer une opposition violente et sans coûter une goutte de sang.

(*) C'était Christian III qui avait intro-

Laponie norvégienne. Malgré les dangers d'une navigation dans ces mers polaires, il partit de Copenhague au printemps avec douze vaisseaux, passa dans le Catégat, puis dans l'Océan, visita les îles, les golfes et les ports de la Norvège, doubla le cap Nord et pénétra dans la mer Blanche. Près du fort de Wardhus la quille de son navire se brisa contre un écueil, et il aurait péri s'il n'avait été secouru par des marins anglais qui se trouvaient à peu de distance.

En 1611, Christian déclara la guerre à la Suède, enleva Calmar et l'île d'OEland, et serait arrivé peut-être jusque sous les murs de Stockholm sans l'habileté du prince royal Gustave-Adolphe. La Norvège aurait pris peu de part à cette guerre si elle n'y avait été directement provoquée par une audacieuse entreprise d'un corps auxiliaire. La plupart des troupes suédoises étant occupées en Livonie et en Russie, Gustave envoya des agents en Écosse pour enrôler deux corps d'Écos-sais; comme les croiseurs danois les empêchaient d'arriver directement en Suède, ils débarquèrent en Norvège dans le dessein de traverser ce pays. L'un d'eux, après avoir forcé le commandant danois de Drontheim à capituler, traversa sans difficulté le Jämtland et l'Herjedalie; mais l'autre, qui avait débarqué dans le district de Romsdal, se trouva, après avoir gravi de hautes montagnes, enfermé dans la grande vallée de Gulbrandsdalen, où il périt jusqu'au dernier homme sous les coups des paysans. La paix qui termina cette lutte, en 1613, valut à Christian toute la partie de la Laponie qui s'étend depuis le golfe de Titis jusqu'à celui de Waranger.

A la gloire des armes Christian voulut joindre celle de législateur: il fit examiner les lois civiles et criminelles de la Norvège, et quand cette révision du code national eut été achevée, il voulut encore soumettre ce travail, avant de le rendre exécutoire, au jugement des meilleurs juriconsultes de la Norvège, et se rendit lui-même dans ce dessein à Bergen.

En même temps il introduisit quelques réformes dans la discipline ecclésiastique et dans le régime des écoles. Une mine d'argent fort abondante ayant été découverte dans le canton de Beskerad, en 1621, Christian fit bâtir près de la mine la ville de Kongsberg; et, comme les paysans norvégiens étaient peu accoutumés aux travaux des mines (*), le roi fit venir des mineurs allemands pour les diriger. Trois ans plus tard il fit construire, sur l'emplacement de l'antique cité d'Opslo détruite par un incendie, la ville de Christiania, qui devint le siège du gouvernement; il bâtit aussi Christiansand et la forteresse de Flekkerø. Enfin il essaya de relever, par la cession de plusieurs prérogatives, la noblesse norvégienne, mais sans y parvenir. Si ses efforts pour retrouver le Groenland et découvrir un passage aux Indes par le pôle ne furent pas couronnés du succès, ils prouvent au moins sa sollicitude pour le commerce de ses sujets, et les expéditions qu'il fit entreprendre donnèrent de nouvelles notions sur les mers arctiques et sur la pêche de la baleine.

Sous ce prince, qui encouragea dans ses deux royaumes les lettres et les sciences, aussi bien que le commerce et la navigation, un évêque de Drontheim, André Arreboe, écrivit un poème remarquable sur la création, intitulé *Hexameron* ou *l'Œuvre de la première semaine*.

Le successeur de ce prince remarquable, Frédéric III, fut proclamé le 24 août 1648, à Christiania, après l'avoir été, le 6 juin de la même année, à Copenhague. Dans le voyage qu'il fit en Norvège, il essaya de rendre aussi quelque éclat à la noblesse norvégienne, mais sans réussir mieux que son père; car cette classe était peu nombreuse et sans influence sur le pays. Lorsqu'on délibéra dans la

(*) En 1540, des mines ayant été découvertes dans le canton de Tellemarken, les paysans avaient refusé d'y travailler, et une révolte dangereuse avait même éclaté à cette occasion.

diète de 1653 sur quelques objets d'administration intérieure, onze gentilshommes seulement se présentèrent pour demander qu'on prit des mesures afin de maintenir leur ordre. Cette étrange requête resta à peu près sans résultat, quoiqu'on pût sans danger faire quelques concessions à une classe que sa faiblesse rendait si peu redoutable. Dans la suite, lorsque les gouvernements, qui, au moyen âge, étaient autant de fiefs, devinrent de simples intendances ou bailliages, et que les terres du domaine furent données à ferme ou vendues au plus offrant, sans égard à la naissance, la classe des nobles alla chaque jour perdant en nombre et en crédit; peu à peu la plupart des anciennes familles nobles se fondirent dans la classe des cultivateurs, et il ne resta dans le pays, avec des titres féodaux, que quelques gentilshommes allemands ou danois.

A la suite de la guerre de 1658, signalée par le passage de l'armée suédoise sur les glaces du grand et du petit Belt, la Norwège devait perdre, par le traité de paix, la province de Bohus et le gouvernement de Drontheim. Mais des difficultés ayant arrêté la ratification du traité, et la guerre ayant éclaté de nouveau, les Norwégiens, mécontents de voir leur royaume morcelé, s'armèrent, et, sous la conduite de l'intrépide Pierre Norrmann, forcèrent le commandant suédois de Drontheim de capituler. Lorsque Charles-Gustave se disposa lui-même à diriger les armées suédoises contre la Norwège, ils firent dans leurs défilés une résistance opiniâtre, jusqu'au moment où la mort du roi de Suède les délivra d'un danger imminent. Néanmoins la paix de 1660 leur enleva la province de Bohus, mais ils conservèrent celle de Drontheim.

Ce fut à la suite de cette paix que s'opéra la révolution qui, par la coalition du clergé et des bourgeois, rendit au roi de Danemark l'autorité absolue. Le 10 janvier 1661, la noblesse, le clergé et les bourgeois remirent à Frédéric III un acte qui déclarait sa couronne héréditaire et son

pouvoir illimité. La Norwège n'eut aucune part à cet événement qui changeait son droit public; province docile, elle accepta la révolution opérée à Copenhague et prêta serment à la nouvelle constitution, à la loi royale, où se trouvait cet article: « Les rois hé-
« réditaires de Danemark et de Nor-
« wège seront en effet et devront être
« regardés par tous leurs sujets com-
« me les seuls chefs suprêmes qu'ils
« aient sur la terre. Ils seront au-des-
« sus de toutes les lois humaines et
« ne reconnaîtront, dans les affaires
« ecclésiastiques et civiles, d'autres
« juges que Dieu seul. » Quatre ans après, le roi Frédéric laissa, par sa mort, à son fils Christian V le pouvoir le plus absolu qu'exercât aucun monarque de l'Europe.

Le nouveau roi par droit divin voulut rivaliser d'éclat et de faste avec Louis XIV. L'ancien ordre de l'Éléphant fut renouvelé, celui du Danebrog créé; il donna des tournois, ouvrit des théâtres et fit frapper des médailles, tout comme le vainqueur de l'Espagne, de la Hollande et de l'Empire; il voulut même reconstituer, au profit de sa royauté et pour l'éclat de son trône, une féodalité nouvelle; les charges de cour furent multipliées, et des fiefs avec titres de comtés et de baronnies, ainsi que des privilèges honorifiques et lucratifs, furent donnés à des familles danoises.

La Norwège eut deux comtés, Laurwig et Iarlsberg, et une baronnie, celle de Rosendal. Mais ce qui n'était pas au pouvoir du roi, c'était de changer les mœurs et les lois civiles des Norwégiens: les nobles de création royale, dont l'un, le comte de Trønsberg, s'appelait Schumaker quand il n'était que le fils d'un marchand de vin de Copenhague, ne purent former une caste nobiliaire, et furent même contraints de se soumettre, dans l'exercice de leurs prérogatives féodales, aux restrictions qui résultaient des institutions civiles du pays.

Les guerres de Charles XII contre Frédéric IV, successeur de Christian V,

eurent pour principal théâtre la Norwége, et ce grand drame se termina sous les murs de la petite ville de Frédérikshall. Sitôt que Charles était arrivé en Suède, après sa captivité de Bender, il avait ordonné de nouvelles levées et mis sur pied une armée de soixante-dix mille hommes; en même temps, il organisait un corps considérable de milices. Tous les Suédois devinrent soldats, et il ne resta, à la lettre, que des vieillards, des enfants et des femmes, pour vaquer aux travaux de l'industrie et de l'agriculture: il y avait de l'enthousiasme, mais il régnait aussi un grand mécontentement nourri par l'esprit de parti et par des mesures arbitraires. Au mois de janvier 1716, le Sund, qui sert de passage entre la Scanie et l'île de Sélande, c'est-à-dire entre la Suède et le Danemark, se couvrit entièrement de glaces. Charles crut un instant qu'il pourrait renouveler les prodiges de son aïeul: mais la nature trompa son attente et rassura les Danois épouvantés. Un dégel commença à faire fondre les glaces, le jour même où l'on faisait des prières publiques pour le succès de l'expédition. Peu après, l'armée suédoise eut ordre de diriger sa marche sur la Norwége. Cette invasion devait changer la situation politique du Nord.

« Les circonstances n'étaient pas favorables; des neiges entassées gênaient la marche des troupes et rendaient les transports très-difficiles. Les employés danois avaient animé les habitants des frontières, et l'état de souffrance où la Suède se trouvait réduite ne pouvait encourager les Norwégiens à faire cause commune avec elle. D'ailleurs, aux moyens naturels de défense que présentait un pays coupé de roches, de ravins, l'art avait joint plusieurs places fortes, dont l'une surtout était redoutable; elle allait acquérir une grande célébrité dans cette guerre, et son nom devait se lier aux plus grands souvenirs de l'histoire.

« Entre la province de Bohus et le canton de Borebyssel, près d'un détroit que forment les eaux du Cattégat, s'éleva une masse de rochers de l'as-

pect le plus rude et le plus sauvage. Au pied de ces rochers, à l'embouchure du Tistedal, qui se précipite de leur sommet, une industrie courageuse avait d'abord créé un bourg nommé Hald pour le commerce de la contrée; déjà, pendant l'expédition de Charles-Gustave, les habitants de ce bourg, sous la direction de Pierre Norrmann, établirent un petit fort sur un roc escarpé. Le bourg devint peu à peu une ville qui recut le nom de Frédérikshall. Au petit fort succéda une forteresse qu'on appela Frédérikstein; plusieurs autres ouvrages de fortification furent établis sur les hauteurs voisines.

« Charles entra en Norwége avec un corps de troupes dont il avait lui-même le commandement en chef; il éprouva de grandes difficultés dans plusieurs rencontres, et, surtout au passage de Basmoë, il fit des pertes sensibles; il s'empara cependant de la ville de Christiania, mais il ne put réduire, faute de grosse artillerie, la citadelle d'Aggershus. La ville de Frédérikshall ayant été investie, plusieurs habitants mirent le feu à leurs maisons, après les avoir remplies de matières combustibles, et des miliciens, rassemblés par un négociant, Colbicersnon, disputèrent les passages. Un magasin de poudre, de bombes, de grenades, sauta, et les combattants se mêlèrent au milieu des flammes et de la fumée. Après une lutte effroyable, les Suédois se retirèrent, laissant un grand nombre de morts et de blessés; le roi lui-même ne put échapper qu'à travers les plus grands dangers. Une bombe tomba sur la maison où il était logé, et les éclats le blessèrent au visage. Un convoi d'artillerie avait été expédié de Gothembourg; déjà il était arrivé dans le port de Dynekille, voisin de la frontière, et défendu par une batterie. Le capitaine de vaisseau, Pierre Tordenschæld, né en Norwége, et qui s'éleva au grade d'amiral en Danemark, attaqua le port. Les officiers suédois s'étaient assemblés pour assister à une noce; ils se croyaient en sûreté et regardaient le port comme à l'abri d'un coup de main; Tordenschæld y pénétra

avec deux frégates, enleva le convoi et détruisit plusieurs vaisseaux. Charles, qui avait l'intention de faire le siège de Frédérikstein, fut obligé d'y renoncer pour le moment; il abandonna les endroits qu'il avait occupés, et, se contentant de fortifier la place de Sundborg sur l'extrême frontière, il retourna en Suède.

« On craignait dans ce pays une invasion des Danois accompagnés des Russes; mais Pierre ne seconda pas ce projet; il était moins porté pour le Danemark, et il montrait de plus en plus du penchant pour les négociations avec la Suède et les plans politiques du baron de Gøertz.

« Au printemps de l'année 1718, le roi de Suède se décida à retourner en Norwège. La première expédition, entreprise trop précipitamment, lui avait coûté quatre mille hommes; il voulut prendre mieux ses mesures, et surtout se mettre en état de réduire la forteresse de Frédérikstein, qui était le boulevard le plus redoutable de ce pays. Parmi ceux qui l'entouraient dans ce moment était Emmanuel Svedenborg, devenu fameux depuis dans toute l'Europe comme chef de secte, et sous des rapports bien différents de ceux de la tactique et de la guerre. Il s'occupait alors avec beaucoup d'ardeur de sciences mathématiques. Ce fut lui qui se chargea de transporter par terre des vaisseaux armés dans les eaux qui conduisent à Frédérikshall, et dont l'entrée était étroitement bloquée par les Danois. Quand tous les préparatifs furent achevés, Charles envoya un corps de six mille hommes, sous le commandement du général Armfelt, pour agir contre Drontheim, et lui-même conduisit l'armée principale vers Frédérikshall. Ayant investi cette ville, il attaqua les petits forts en avant de Frédérikstein. On s'était emparé du plus voisin, Gyldenløv, et le 27 novembre 1718 la tranchée fut ouverte devant la forteresse principale. Les travaux avançaient sous les yeux du roi, qui, pour pouvoir mieux les suivre, avait fait construire à son usage une cabane en bois à peu de distance.

Le 30 novembre, il les visita vers neuf heures du soir; il s'appuya sur le parapet, et quelques moments après on observa qu'il posait sa tête sur ses bras. On le crut endormi; mais on eut enfin de l'inquiétude: on approcha. Charles était mort; une balle l'avait atteint à la tempe, et il avait cessé de vivre dans le même moment. Sa main était sur la garde de son épée. Cette catastrophe, qui produisit tout à coup des changements si mémorables, est devenue un de ces problèmes historiques qu'il est difficile de résoudre. Selon les uns, elle fut l'effet naturel du feu de l'ennemi, auquel le roi se trouvait exposé; selon d'autres, elle fut amenée par la perfidie des antagonistes qu'il avait dans son armée même, et qui avaient fait le plan d'une révolution. Charles n'était âgé que de trente-six ans (*).

L'armée que Charles avait conduite en Norwège rentra aussitôt en Suède; quant au corps du général Armfelt, la résistance opiniâtre du commandant de Drontheim l'avait également forcé à la retraite, et l'hiver, plus impitoyable que l'ennemi, le décima dans les montagnes qu'il lui fallut traverser pour rentrer en Suède. C'était au plus fort de l'hiver, dans le mois de décembre; aussi la plupart des hommes périrent de froid au milieu des neiges, et le reste fut contraint d'abandonner son artillerie.

Par la paix de 1720, la Norwège, qui avait failli être conquise par les Suédois, resta unie au Danemark; mais des mesures intempestives, prises par Frédéric IV, amenèrent un complot dont les suites pouvaient être la restauration du troisième royaume scandinave. Frédéric ayant voulu changer le cadastre, ainsi que les poids et mesures, cette entreprise mal dirigée excita un mécontentement général, qui s'accrut encore quand le roi fit vendre les terres des églises. Un habitant de Drontheim, Inul, crut pouvoir en profiter pour opérer une importante révolu-

(*) Catteau-Calleville, Histoire des révolutions de Norwège.

tion; aidé du général suédois Cojett, il fit proposer au czar Pierre le Grand de faire une descente en Norwége. Le jeune duc de Holstein, que Frédéric venait de dépouiller d'une partie de son héritage, devait être proclamé roi de Norwége; l'Islande, le Groenland et les îles Feroë, auraient indemnisé le czar; mais le complot fut découvert, et Inul paya son audace de sa tête.

Depuis la mort de Charles XII et la paix qui en avait été la suite, la tranquillité du Nord ne fut point troublée jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Un moment, en 1751, on crut que la guerre allait se renouveler; mais, au lieu de voir dévaster leur pays, les Norwégiens virent prendre des mesures qui devaient prévenir toute cause de querelle à l'avenir. Des commissaires, nommés par les deux gouvernements de Suède et de Danemark, tracèrent la limite des deux États sur une étendue de plus de quatre cents lieues, avec une précision et une exactitude dont il n'y avait pas eu encore d'exemple chez les peuples les plus civilisés. Des bornes en pierre furent placées de distance en distance sur des plates-formes solides, et, quand la frontière traversait une forêt, on abattait les arbres qui se trouvaient entre les bornes sur une largeur de trente-deux pieds, afin qu'on pût aisément apercevoir en tous lieux la limite.

Ce calme ne fut pas perdu pour l'industrie, les sciences et les arts; l'exploitation des mines se perfectionna; le commerce s'accrut; une association, connue sous le nom de Société noire, établit des fonderies, des fabriques de potasse et de verrerie. En 1762, Drontheim eut une société des sciences, et Bergen produisit l'un des hommes les plus distingués du Danemark, Louis Holberg, qui devint l'oracle de la littérature scandinave; le naturaliste Gunnerus, l'historien Strom, l'antiquaire Schœning, et les deux poètes Tullin et Wessel, honorèrent la Norwége par leurs travaux. Pour régulariser ce mouvement littéraire, l'étendre sur tout le pays et lui donner une utile direction, la Norwége obtint, après

de longues sollicitations, qu'une université fût fondée à Christiania en 1811. Vers le même temps se formait, dans la même ville, une *société pour la prospérité de la Norwége*, divisée en sept classes, ayant pour attributions spéciales la philosophie, l'histoire des sciences physiques et mathématiques, l'agriculture, la pêche et la chasse, les mines et forêts, enfin l'industrie et le commerce.

TROISIÈME ÉPOQUE.

LA NORWÈGE ROYAUME INDÉPENDANT UNI AU ROYAUME DE SUÈDE.

Telle était la situation de la Norwége, lorsque les événements de 1814 amenèrent dans le Nord une importante révolution. On a pu voir dans notre histoire de Suède par quelle suite d'événements la Suède avait été jetée, en 1812, dans l'alliance de la Russie. Cette union de deux puissances longtemps ennemies fut cimentée par des concessions réciproques; la Suède renonça au grand-duché de Finlande que la Russie lui avait enlevé en 1809: c'était le tiers de son territoire; mais la possession de cette province, utile quand les rois de Suède aspiraient à jouer le rôle de conquérants dans les États du Nord, devenait moins importante maintenant qu'une politique plus éclairée présidait aux destinées de la Suède, et comprenait quels immenses avantages il y aurait pour la péninsule scandinave à ne former qu'un seul royaume. La Russie consentait en effet à assurer à la Suède la Norwége, qu'on enlèverait au Danemark, allié de Napoléon. La Finlande, sans doute, était plus riche, plus fertile, plus dévouée, mais elle était séparée de Stockholm par la Baltique, et multipliait sur mille points vulnérables la frontière suédoise. La Norwége, au contraire, couvrait la Suède à l'ouest, comme la Baltique la protégeait au sud et à l'est, et les froids du pôle au nord. Divisée en deux États, la Péninsule avait ou pouvait avoir toujours la guerre dans son sein; réunie, elle

ne la recevait au moins que sur ses côtes, que défendent partout des abords difficiles et des mers dangereuses. Sous le rapport militaire, l'acquisition de la Norwège était donc de la plus haute importance; sous le rapport politique, quelle force la Péninsule ne tirait-elle pas de son unité et de son isolement! Sous le rapport commercial et industriel, la Norwège est, sans doute, de beaucoup en arrière de la Finlande; mais les restrictions à la liberté commerciale tombent chaque jour, et le temps sera bientôt passé où le commerce de toute une province pourra être sacrifié à l'intérêt de la métropole, où le système prohibitif continuera de traiter les marchands étrangers en ennemis; alors nationaux et étrangers seront également admis à la libre pratique. La Suède, qui est entrée déjà dans cette voie, ne s'apercevra plus alors de la perte de la Finlande.

C'est au mois de mars de l'année 1812 que le traité de Saint-Pétersbourg avait été conclu; il était à craindre qu'il ne rencontrât quelque opposition de la part de l'Angleterre; aussi le prince royal, dans le courant du mois de septembre, envoya à Londres le colonel Bjørnstierna, pour négocier l'accession du cabinet de Saint-James à différentes stipulations convenues à Abo entre l'empereur Alexandre et S. A. R. « Il y a lieu de croire, » disait la note remise alors par le colonel à lord Castlereagh, « que l'expédition « de Norwège réussira sans coûter « beaucoup de sang. Ni le roi, ni le « prince royal ne veulent jamais trai- « ter ce pays en province. La Norwège « aura sa représentation, ses lois et « son système financier séparés de la « Suède, mais elle sera unie à elle. « Elle ne sera au fond qu'une puissance « confédérée sous un même roi. »

Pendant les événements de Moscou, la retraite de l'armée française, la nécessité d'amener vite la solution de la grande question européenne, firent ajourner l'expédition de Norwège; mais, quand le prince royal eut conduit les alliés jusque sur la fron-

tière de France, quand la chute de Napoléon eut rendu Alexandre tout-puissant, le Danemark se hâta de traiter; et, par le traité de Kiel, signé le 14 janvier 1814, la Norwège, c'est-à-dire, les évêchés et bailliages de Christiansand, de Bergenhuas, d'Aggershus, de Drontheim, avec le Norrlan et le Finmarken, jusqu'aux frontières russes, furent cédés à la Suède en échange de la Poméranie suédoise et de l'île de Rugen; mais l'exécution du traité fut suspendue par une opposition inattendue. Le prince Christian Frédéric, cousin germain du roi de Danemark, et gouverneur général de la Norwège, voulut essayer de résister avec les seules forces qu'il avait à sa disposition. D'abord il se procura de l'argent par une émission, faite le 27 janvier, de trois millions de rixdales banco en billets; puis il se rendit à Drontheim, où il harangua les troupes réunies pour le recevoir. « C'est par votre courage, disait-il, que la Norwège peut et doit se maintenir sans être ni partagée, ni asservie. » Aux bourgeois et aux fonctionnaires, il parla plus clairement encore. « La paix est le vœu de la nation; mais ce n'est que la Norwège indépendante qui peut jouir des bienfaits de la paix. S'il faut l'acheter par un asservissement à un joug étranger, elle serait déshonorante et funeste... On veut prendre la Norwège, mais elle peut et doit maintenir sa liberté. » A cette conduite étrange, les habitants de Drontheim, qui ne connaissaient pas encore le traité de Kiel, crurent que le prince voulait se révolter contre le roi de Danemark. Mais, à son arrivée à Eidsvold, il dévoila à plusieurs personnes son intention de se mettre à la tête de la nation, comme souverain absolu. Sur les représentations qui lui furent faites, il se décida à convoquer une diète nationale; pendant qu'elle se réunissait à Eidsvold, le prince se rendit à Christiania, et leva enfin publiquement le masque; ayant invité les principaux fonctionnaires à se rendre près de lui, il leur dit: « Par suite des événements de la guerre et du traité de Kiel, je

suis rappelé, et j'ai reçu l'ordre de livrer des forteresses aux troupes suédoises; mais j'ai consulté la voix du peuple, et partout elle a répété: Nous voulons être Norvégiens, et non Suédois. J'accepte la mission de défendre les droits d'un peuple indépendant. » Puis il fit assembler les bourgeois et la garnison pour leur déclarer ses intentions, et fut reçu par des hurras; mais, le même jour, arrivèrent des officiers suédois pour le sommer d'exécuter le traité, et il fallut se hâter de prendre des mesures décisives. Le 25 février, il se rendit dans l'église de Christiania en grande solennité, et prêta, avec tout le peuple, le serment de maintenir l'indépendance de la Norvège, et de sacrifier son sang et sa vie pour la patrie.

Cependant la diète se réunissait; le 11 avril elle ouvrit sa première séance; elle était composée de cent treize membres, dont six propriétaires de terres, treize bourgeois, vingt et un paysans, vingt-cinq fonctionnaires, quatorze prêtres, deux officiers élus en qualité de bourgeois, dix-sept élus en qualité de représentants de l'armée, enfin quinze sous-officiers, soldats et matelots. Pour donner à cette diète les dehors de l'indépendance, on éloigna toutes les troupes, et on porta le scrupule au point que le sous-officier qui était de planton auprès du prince, fut obligé de déposer son sabre tout le temps qu'il resta à Eidsvold; mais quelques députés ayant demandé des éclaircissements sur la situation du pays, il leur fut signifié que leur mission se bornait à la rédaction d'une constitution et à l'élection d'un roi.

La constitution fut enfin rédigée; et, malgré la présence du prince Christian, elle conserva à la nation le pouvoir législatif et le droit de voter l'impôt; puis, le 17 mai, on procéda à l'élection d'un roi. Le prince fut élu, et la diète, qui avait pris le nom de Storting, congédiée. Mais bientôt arrivèrent les commissaires russes, anglais, autrichiens et prussiens, pour signifier au nouveau roi la volonté formelle des alliés. Sur son refus d'exé-

cuter le traité, ils sortirent de Norvège, et les troupes suédoises s'approchèrent des frontières sous la conduite du prince royal, tandis que le roi, malgré son âge, montait lui-même sur sa flotte. La forteresse de Frédrikstad, attaquée la première, se rendit presque sans résistance; et le prince, bientôt convaincu de l'impuissance où il était de résister, signa, le 14 août, un armistice; et, le même jour, fut conclue la convention suivante:

« S. A. R. le prince Christian convoquera aussitôt, dans le mode prescrit par la constitution existante, les états généraux de Norvège; la diète s'ouvrira le dernier de septembre, ou, si cela n'est pas possible, dans les huit premiers jours d'octobre.

« S. M. le roi de Suède promet d'accepter la constitution rédigée par les députés de la diète d'Eidsvold. S. M. ne proposera de changements que ceux qui seront nécessaires à l'union des deux royaumes, et s'engage à n'en faire aucun autre que de concert avec la diète.

« Les promesses faites par S. M. le roi de Suède au peuple norvégien, ainsi que celles que S. A. R. le prince royal a faites au nom du roi, seront scrupuleusement remplies et confirmées à la diète norvégienne.

« La diète se réunira à Christiania. S. M. le roi de Suède déclare que personne ne sera poursuivi ni directement ni indirectement pour les opinions, contraires à l'union des deux royaumes, qu'il aura pu émettre jusqu'à présent. Les fonctionnaires civils et militaires norvégiens, ou nés hors du royaume, seront traités avec les égards et la bienveillance que leur doit l'autorité supérieure. Aucun d'eux ne pourra être recherché pour ses opinions. Ceux qui ne continueront pas leurs services obtiendront des pensions d'après les lois du pays.

« S. M. le roi de Suède emploiera ses bons offices auprès de S. M. le roi de Danemark pour faire révoquer les ordonnances ou édits publiés le 14 janvier 1814, soit contre des fonctionnaires publics, soit contre le peuple norvégien en général. »

Les états, convoqués par le prince Christian, se réunirent le 8 octobre, reçurent la déclaration par laquelle il se désistait, pour lui et ses descendants, des pouvoirs qui lui avaient été confiés; puis ils travaillèrent, avec les commissaires suédois envoyés près d'eux, à la révision de la constitution d'Eidsvold; et, lorsque ce travail eut été approuvé par le prince royal au nom du roi (*), le storting élu à l'unanimité, pour roi de Norwége, Charles XIII et ses successeurs.

Une députation alla aussitôt porter ce décret au prince royal, qui se trouvait alors à Frédérikshall. Après l'avoir reçu, le prince partit pour Christiania, où toute la population sortit à sa rencontre. Le lendemain, il se rendit au storting, et là, ayant prêté serment à la constitution, et remis à l'assemblée le serment du roi par écrit, il reçut à son tour le serment de fidélité des états. Ainsi fut consommée, presque sans effusion de sang, l'union des deux royaumes scandinaves.

L'année suivante, un acte particulier, dressé par les diètes des deux royaumes et consenti par le roi, déterminait les rapports constitutionnels de la Suède et de la Norwége :

Art. 1^{er}. Le royaume de Norwége formera un royaume libre, indépendant, indivisible et inaliénable, réuni avec la Suède sous un même roi.

2. L'hérédité suivra la ligne descendante masculine et collatérale, de la manière qui a été réglée dans l'ordre de succession du 26 septembre 1810, décrété par les états de Suède, et adopté par le roi.

3. S'il n'y a point d'héritier présomptif, le roi, ou s'il y a vacance du trône, le gouvernement légitime des deux royaumes par intérim fera en même temps, dans les huit premiers jours de l'ouverture des deux diètes, la proposition relative à la succession. Les membres des deux diètes ont le droit de proposer un candidat. L'élection devra nécessairement commencer

dans les douze jours qui suivront la proposition du gouvernement. La veille du jour fixé pour l'élection, les deux diètes nommeront un comité qui, dans le cas où l'élection des deux diètes tomberait sur des individus différents, se réunira comme fondé de pouvoirs des deux royaumes, pour fixer, à la pluralité des voix, le choix sur un seul individu. Ce comité, composé de trente-six personnes de chaque royaume, et de huit suppléants, se réunira à Carlstadt dans les vingt et un jours qui suivront les douze jours fixes ci-dessus pour l'élection. Le scrutin du comité se fera par billets pliés signés de l'un des deux orateurs (présidents) du comité réuni. Avant de compter les billets, l'orateur en mettra un à part cacheté, qui aura voix prépondérante s'il y a égalité de suffrages.

4. Le roi aura le droit de rassembler les troupes, de commencer la guerre, de faire la paix, et de conclure ou de rompre des traités, d'envoyer ou d'admettre des ministres plénipotentiaires.

5. Si le roi veut faire la guerre, il doit faire part de son dessein à la régence de Norwége, et lui demander son sentiment sur cet objet; il lui communiquera en même temps un rapport détaillé sur l'état du royaume par rapport aux finances, aux moyens de défense, etc. Ensuite le roi rassemblera en conseil d'État extraordinaire le ministre d'État et les conseillers d'État de Norwége, ainsi que ceux de Suède, et il exposera les motifs et les circonstances à prendre en considération dans le cas dont il s'agit. La régence de Norwége fera en même temps sa déclaration sur l'état de ce royaume, et il sera fait un rapport semblable sur celui de la Suède. Le roi demandera aux membres du conseil leur opinion, que chacun d'eux donnera séparément, pour être insérée au procès-verbal, sous la responsabilité que prescrit la constitution. Alors le roi aura le droit de prendre et d'exécuter la résolution qu'il jugera avantageuse à l'État.

6. Si, le roi venant à mourir, l'héritier présomptif du trône est encore

(*). Voyez cette constitution, p. 538 et suiv.

mineur, les conseils d'État de Norvège et de Suède se rassembleront aussitôt pour régler en commun la convocation de la diète de Norvège et de la diète de Suède.

7. En attendant que les représentants des deux royaumes soient rassemblés et aient établi une régence pendant la minorité du roi, un conseil d'État, composé d'un nombre égal de membres norvégiens et suédois, gouvernera, sous le nom de *régence par intérim* de Norvège et de Suède, les deux royaumes, en se conformant à la constitution respective. Ce conseil d'État sera formé de dix membres de chaque royaume.

8. Le choix des personnes chargées de la régence pendant la minorité du roi, se fera d'après les mêmes règles et de la même manière que le prescrit l'article 3 ci-dessus, pour l'élection du successeur au trône.

9. Les personnes qui seront chargées de la régence dans les cas ci-dessus mentionnés, prêteront serment, les Norvégiens à la diète de Norvège, et les Suédois à celle de Suède. Voici quelle doit être la formule du serment :

« Je promets et jure de conduire
« l'administration du royaume d'une
« manière conforme aux lois et à la
« constitution; qu'ainsi Dieu et sa
« sainte parole me soient en aide. »

Si aucune des deux diètes n'est alors rassemblée, le serment sera déposé par écrit dans le conseil d'État, et présenté ensuite à la première diète de Suède et de Norvège.

10. Les soins relatifs à l'éducation du roi mineur seront réglés de la manière prescrite à l'article 8. Un point fondamental sera que ce prince apprenne suffisamment la langue norvégienne.

Fait à Christiania le 31 juillet, et à Stockholm le 6 août de l'an de grâce 1815.

Suivent les signatures.

Nous avons adopté et sanctionnons l'acte ci-dessus... En foi de quoi, etc.

Fait à Stockholm le 6 août 1815.

CHARLES.

Pendant l'automne de 1815 Charles-

Jean fit un premier voyage en Norvège pour visiter les villes de Christiania et de Drontheim (*); il y retourna au mois de juillet 1816, pour clore la diète assemblée à Christiania depuis l'année précédente. Enfin Charles XIII étant mort le 5 février 1818, Charles - Jean fut proclamé roi de Suède et de Norvège, et couronné à Drontheim, après l'avoir été à Stockholm (**).

L'histoire de la Norvège est maintenant unie à celle de la Suède. Un même roi constitutionnel préside aux destinées des deux pays; leurs produits s'échangent, leurs relations se multiplient, leurs intérêts commerciaux et industriels se mêlent; et pour les mieux unir encore, le roi facilite les communications des deux royaumes, en faisant passer par-dessus les Alpes scandinaves la grande route dont nous avons eu occasion de parler plus haut (**). Cependant plus d'une fois, comme on a pu déjà s'en convaincre (****), ses vues bienfaisantes et son noble dévouement pour les deux peuples frères, paraissent avoir été méconnus ou du moins mal compris par la majorité du storting. Les Norvégiens, débarrassés de la domination danoise, non par un de ces efforts héroïques qui consacrent à jamais l'indépendance d'un peuple, mais par suite d'événements qui se sont passés loin d'eux, à leur insu et sans leur coopération, portent aussi haut leurs prétentions que s'ils avaient conquis le droit d'être libres. Qu'ils se rappellent leur longue soumission au Danemark, la pauvreté de leur sol qui les rend tributaires de la Suède, même pour leur subsistance, le triste état de leur industrie, et la nullité de leur importance politique dans la balance de l'Europe. Sans doute l'on peut être heureux en restant libres et pauvres; mais il ne faut point se retrancher dans une sauvage indépendance qui doit arrêter tout progrès. Le progrès politique

(*) Voyez p. 370.

(**) Voyez p. 378.

(***) Voyez p. 425.

(****) Voyez p. 383-394.

n'est possible qu'à la condition de l'unité; et pourquoi la Norwège, qui, depuis des siècles, est restée une simple province d'un royaume étranger, sans chercher jamais à reconstituer sa nationalité perdue, ne s'unirait-elle pas aujourd'hui fraternellement à la Suède? Pourquoi ne serait-elle pas Scandinave, comme la Suède elle-même.

Au reste, écoutons sur ce point les réflexions d'un député norwégien, au storting de 1814.

« Sous le rapport politique, il n'y a pas sans l'union de véritable indépendance pour les deux pays. C'est elle seule qui peut assurer pour toujours le bonheur et la tranquillité de la presqu'île scandinave, en concentrant sa politique au dedans d'elle-même, en ne la rendant plus victime ou instrument d'une autre puissance, étrangère à ses intérêts. Depuis un siècle la Norwège ne fait-elle pas bien gratuitement non-seulement les guerres du Danemark contre la Suède, mais aussi celles des puissances qui l'ont influencé? Et ne se trouverait-elle pas toujours dans le même cas, si elle continuait à rester séparée de la Suède? car voilà à quoi aboutit l'indépendance dont on parle. Réunis ensemble, ces deux pays, désormais bornés seulement à leur défense maritime, pourraient employer au profit de leur agriculture, de leurs mines, de leurs pêches, de leurs manufactures et de leur commerce, les moyens qu'ils ont épuisés jusqu'ici pour la défense d'une frontière immense, pour se faire la guerre l'un à l'autre, en un mot, pour s'entre-déchirer et s'affaiblir mutuellement. En simplifiant ainsi leur défense, ils la rendraient plus facile et plus sûre. Leur force réelle redoublerait en se concentrant et en se développant de concert. Il en est des États comme des hommes : ce n'est que dans une certaine assiette qu'ils se trouvent à leur aise ; toute autre les gêne, les inquiète et les tourmente. Pour assurer invariablement leur bonheur et leur tranquillité, il faut qu'une politique éclairée cherche à leur procurer cette position qui leur convient. Qui

ne trouverait point celle de la Suède et de la Norwège, en consultant seulement leur situation géographique? Elle serait sans doute imposante l'attitude qui en résulterait, mais elle n'inspirerait jamais de crainte aux autres puissances, parce que la Scandinavie n'aurait plus rien à désirer au delà des mers qui baignent ses rivages. L'histoire ancienne et moderne attestent également que toute possession d'outre-mer n'est qu'une possession précaire, qu'un germe de discorde continueuse avec le voisin continental, l'indépendance de la Scandinavie serait toujours respectée par les autres puissances, par le même principe qui lui ferait respecter la leur.

« Sous les rapports commerciaux et économiques, les avantages seraient plus grands qu'on ne le pense généralement. La Norwège ne produit pas tout le blé qu'il lui faut. Le cultivateur suédois en consomme souvent par la fabrication de l'eau-de-vie plus qu'il n'en faudrait à la Norwège. Maintenant il ne serait plus embarrassé de son superflu. Trouvant toujours un débouché sûr et avantageux, il ajouterait par des défrichements annuels à ses récoltes abondantes, et de cette manière l'agriculture suédoise, avançant déjà si heureusement vers la perfection, parviendrait dans peu à fournir à la Norwège le blé dont elle a besoin. La Suède a des fabriques et des manufactures qui nous manquent, et qui perfectionnent avec succès une grande quantité de nos productions. Les poissons de la Norwège sont un article d'une consommation indispensable à la Suède. Voilà des objets considérables d'un commerce d'échange intérieur et d'un cabotage très-lucratif. Les navires de la Norwège ne suffisent point à l'exportation de ses produits ; la navigation suédoise y suppléerait utilement. Les communications intérieures sont en Suède l'un des objets principaux de l'attention du gouvernement : des canaux et des fleuves navigables apportent déjà ou apporteront bientôt jusque dans notre voisinage les produits de la Suède et ceux

de la Baltique. D'autres communications ne manqueront pas d'être établies, qui rapprocheront encore plus les deux États l'un de l'autre. La nature elle-même nous fera voir qu'elle ne nous a point séparés autant qu'une politique astucieuse nous l'a voulu faire croire jusqu'à ce jour (*).

Au reste, j'ai peut-être eu tort d'insister aussi longuement sur ce point : l'opposition que rencontre Charles XIV s'affaiblit chaque jour ; et les marques de respect et d'amour que le roi reçoit toutes les fois qu'il paraît en Norwège, montrent que cette population intelligente s'est ralliée franchement au système que représente Charles-Jean, l'union, la force et l'indépendance de la péninsule scandinave.

ÉTAT DE LA NORWÈGE DEPUIS LA RÉUNION
DES DEUX ROYAUMES SCANDINAVES.

CONSTITUTION DU ROYAUME DE NORWÈGE.

De la forme du gouvernement et de la religion.

§ 1. Le royaume de Norwège est un État libre, indépendant, indivisible et inaliénable, uni à la Suède sous un même roi. La forme du gouvernement est limitée, héréditaire et monarchique.

§ 2. La religion luthérienne évangélique continuera d'être la religion dominante dans le royaume. Les habitants qui la professent, sont tenus d'y élever leurs enfants. L'ordre des jésuites et les moines ne seront point tolérés dans le royaume.

L'entrée du royaume sera toujours, comme par le passé, interdite aux juifs.

Du pouvoir exécutif ; du roi et de la famille royale.

§ 3. Le pouvoir exécutif réside dans la personne du roi.

§ 4. Le roi professera toujours la religion luthérienne évangélique ; il la maintiendra et la protégera.

§ 5. La personne du roi est sacrée ; il ne peut être ni blâmé ni accusé. Son conseil est responsable de son gouvernement.

§ 6. La succession est linéale et agnatique, telle qu'elle est déterminée par l'ordre

(*) *Réflexions d'un député à la diète de Norwège, Stockholm, 1814, p. 6 et suiv.*

de succession décrété par les états généraux de la Suède, et sanctionné par le roi, en date du 26 septembre 1810, acte dont une traduction est annexée à cette constitution.

Du nombre des héritiers légitimes est aussi l'enfant dans le sein de sa mère, lequel, aussitôt qu'il sera né, après la mort de son père, prendra la place qui lui est due dans la ligne de succession.

Lorsqu'un prince héritier des couronnes réunies de Norwège et de Suède sera né, son nom et le jour de sa naissance seront annoncés au premier storting et inscrits sur ses registres.

§ 7. S'il ne se trouve aucun prince héritier légitime du trône, le roi peut proposer son successeur au storting de Norwège en même temps qu'aux états généraux de Suède. Aussitôt que le roi aura fait sa proposition, les représentants des deux peuples choisiront dans leur sein un comité revêtu du droit de déterminer l'élection, dans le cas où la proposition du roi ne serait pas, à la pluralité des voix, approuvée par les représentants de chacun des deux peuples séparément.

Le nombre des membres de ce comité, qui sera composé d'autant de Norwégiens que de Suédois, ainsi que la marche à suivre dans l'élection, seront réglés par une loi, que le roi proposera en même temps au storting prochain, et aux états généraux de Suède. On tirera au sort pour faire sortir du comité un de ses membres.

§ 8. Le storting de Norwège et les états généraux de Suède se concerteront pour fixer par une loi l'âge de la majorité du roi ; s'ils ne peuvent pas tomber d'accord sur ce point, un comité, nommé par les représentants des deux peuples, en décidera, de la manière établie par le § 7.

Aussitôt que le roi aura atteint l'âge de majorité fixé par la loi, il déclarera lui-même publiquement qu'il est majeur.

§ 9. Aussitôt que le roi, devenu majeur, aura saisi les rênes du gouvernement, il prêtera entre les mains du storting le serment suivant : « Je jure, par Dieu et son saint Évangile, de gouverner le royaume de Norwège conformément à sa constitution et à ses lois. »

Si le storting n'est pas alors assemblé, ce serment sera déposé par écrit entre les mains du conseil, et répété solennellement, par le roi, au premier storting, soit de vive voix, soit par écrit, et, dans ce cas, ledit serment sera remis par le fonctionnaire que le roi aura délégué à cet effet.

§ 10. Le couronnement et le sacre du roi se feront lorsqu'il sera majeur, dans la cathédrale de Drontheim, au temps et avec les cérémonies qu'il fixera lui-même.

§ 11. Le roi passera chaque année quel que temps en Norwège, à moins que des obstacles graves ne s'y opposent.

§ 12. Le roi choisira lui-même un conseil de citoyens norwégiens, qui seront parvenus à l'âge de 30 ans. Ce conseil sera composé pour le moins d'un ministre d'État et de sept autres membres.

Le roi peut aussi créer un vice-roi ou un gouverneur.

Le roi répartira les affaires entre les membres du conseil de la manière qu'il jugera convenable.

Outre ces membres ordinaires du conseil, le roi, ou en son absence, le vice-roi (ou le gouverneur, de concert avec les membres ordinaires du conseil), peut, dans des occasions particulières, appeler d'autres citoyens norwégiens à y siéger, pourvu qu'ils ne soient pas membres du storting.

Le père et le fils, ou deux frères, ne pourront pas siéger à la fois dans le conseil.

§ 13. Le roi fera gouverner le royaume, pendant son absence et dans les cas qu'il aura lui-même prescrits, soit par le vice-roi, soit par le gouverneur, assisté de cinq au moins des membres du conseil.

Ils gouverneront le royaume au nom du roi et comme ses mandataires. Ils observeront inviolablement tant les dispositions contenues dans cette loi fondamentale, que les préceptes y conformes que le roi leur aura donnés dans des instructions. Ils feront leur très-humble rapport au roi sur les affaires qu'ils auront ainsi décidées.

Toutes les affaires seront décidées à la majorité des voix. Si les voix sont égales, le vice-roi ou le gouverneur, ou, en leur absence, le premier membre du conseil, en aura deux.

§ 14. Il n'y a que le prince royal ou son fils aîné qui puissent être vice-rois, et seulement lorsqu'ils auront atteint l'âge fixé pour la majorité du roi. A la place de gouverneur pourra être nommé soit un Norwégien, soit un Suédois.

Le vice-roi sera domicilié dans le royaume, et il ne lui sera pas permis de séjourner dans l'étranger plus de trois mois chaque année.

Lorsque le roi sera présent, les fonctions du vice-roi cesseront. S'il n'y a pas de vice-roi, mais seulement un gouverneur, les fonctions de ce dernier cesseront également, at-

tendu que, dans ce dernier cas, il n'est que le premier membre du conseil.

§ 15. Pendant le séjour du roi en Suède, il aura toujours auprès de lui le ministre d'État de la Norwège, et deux des membres du conseil norwégien, lesquels alterneront annuellement.

Ils seront chargés des mêmes devoirs et de la même responsabilité constitutionnelle que le conseil siégeant en Norwège (mentionné au § 13); et ce ne sera qu'en leur présence que les affaires norwégiennes devront être décidées par le roi.

Toutes les pétitions adressées au roi par des citoyens norwégiens devront d'abord être remises au conseil norwégien, pour qu'il en donne son avis avant qu'il soit rien statué sur leur contenu. En général, aucune affaire norwégienne ne devra être décidée avant que le conseil norwégien en ait donné son avis, à moins que des obstacles importants ne s'y opposent.

Le ministre d'État de la Norwège fera le rapport des affaires, et il sera responsable de la conformité des expéditions avec les résolutions qui auront été prises.

§ 16. Le roi réglera le culte et les rites, ainsi que toutes les réunions qui ont la religion pour objet; il veillera à ce que les ministres de la religion observent les règles qui leur auront été prescrites.

§ 17. Le roi peut rendre et abolir des ordonnances relatives au commerce, aux douanes, à l'industrie et à la police; toutefois elles ne devront être contraaires ni à la constitution ni aux lois établies par le storting (conformément aux §§ 77, 78 et 79 de cette constitution). Les ordonnances ainsi rendues par le roi auront provisoirement force de loi, jusqu'au storting prochain.

§ 18. Le roi fera lever en général les taxes imposées par le storting. Le trésor public de la Norwège restera en Norwège; les rentrées ne seront employées qu'aux besoins de la Norwège seule.

§ 19. Le roi veillera à ce que les propriétés et les droits régaliens de l'État soient employés et administrés de la manière fixée par le storting, et la plus avantageuse au pays.

§ 20. Le roi, dans son conseil, a le droit de faire grâce aux criminels, après que le tribunal suprême a prononcé et donné son opinion.

Le criminel a le choix d'accepter la grâce du roi, ou de se soumettre à la peine à laquelle il aura été condamné.

Dans les causes que l'odelsting (*) aura fait porter devant le rigsret, il ne pourra y avoir d'autre grâce que celle qui exemptera de la peine capitale.

§ 21. Le roi, après avoir entendu son conseil norvégien, disposera de tous les emplois civils, ecclésiastiques et militaires. Les fonctionnaires jureront obéissance et fidélité à la constitution et au roi.

Les princes de la famille royale ne pourront être revêtus d'aucun emploi civil; cependant le prince royal, ou son fils aîné, pourra être nommé vice-roi.

§ 22. Le gouverneur du royaume, le ministre d'État et les autres membres du conseil, ainsi que les fonctionnaires attachés à ses bureaux, les envoyés et les consuls, les magistrats supérieurs civils et ecclésiastiques, les chefs des régiments et autres corps militaires, les commandants des forteresses et les commandants en chef des vaisseaux de guerre pourront, sans arrêt préalable, être destitués par le roi, son conseil norvégien entendu. Quant à la pension à accorder aux fonctionnaires ainsi destitués, ce sera au premier storting qui suivra à en décider. En attendant ils jouiront des deux tiers de leur ancien traitement.

Les autres fonctionnaires ne pourront être que suspendus par le roi, et ils seront alors sur-le-champ traduits devant les tribunaux; mais ils ne pourront être destitués qu'à la suite d'un arrêt. Le roi ne pourra non plus les faire changer d'emploi malgré eux.

§ 23. Le roi peut conférer des ordres de chevalerie à qui bon lui semble, en récompense de mérites signalés qui seront publiés, mais il ne peut conférer d'autre rang ou titre que celui qui est attaché à chaque emploi. Un ordre de chevalerie ne dispense personne des devoirs et des charges communs à tous les citoyens; il ne donne non plus aucun titre particulier pour obtenir des emplois dans l'État. Les fonctionnaires qui auront eu leur congé en grâce, conserveront le titre et le rang attachés aux emplois qu'ils ont occupés.

Personne ne pourra à l'avenir obtenir des prérogatives héréditaires, personnelles ou mixtes.

§ 24. Le roi pourra choisir et renvoyer, quand bon lui semblera, tous les officiers et serviteurs attachés à sa cour.

§ 25. Le roi a le commandement en chef de toutes les forces de terre et de mer du royaume. Elles ne pourront être aug-

(*) Voyez le § 74.

mentées ni diminuées sans le consentement du storting. Elles ne pourront non plus être cédées pour le service d'une puissance étrangère, quelle qu'elle soit, et aucunes troupes appartenant à une puissance étrangère (excepté les troupes auxiliaires, en cas d'une invasion hostile) ne pourront entrer dans le pays sans le consentement du storting.

En temps de paix, les troupes norvégiennes seules seront établies en Norvège. Elles ne le seront point en Suède. Cependant le roi pourra avoir en Suède une garde norvégienne, composée de volontaires; et il pourra, pour un court espace de temps, au plus six semaines par an, rassembler les troupes des environs des deux pays pour les exercices qui auront lieu dans l'un ou l'autre des deux royaumes; mais, dans aucun cas, plus de trois mille hommes des troupes de toute arme de l'un des deux pays ne pourront, en temps de paix, entrer dans l'autre.

L'armée norvégienne et la flottille à rames ne pourront pas être employées à une guerre offensive sans le consentement du storting.

La flotte norvégienne aura ses chantiers et, en temps de paix, ses stations ou ses ports en Norvège. Les bâtiments de guerre de l'un des deux pays ne seront montés par des marins de l'autre, qu'autant que ceux-ci s'engageront volontairement.

La landwehr et les autres troupes norvégiennes, qui ne pourront pas être comptées au nombre des troupes de ligne, ne devront jamais être employées hors des frontières du royaume de Norvège.

§ 26. Le roi a le droit de rassembler les troupes, de commencer la guerre, de faire la paix, de conclure et rompre les traités, d'envoyer et de recevoir des ministres.

Lorsque le roi voudra commencer la guerre, il devra en avertir le conseil de Norvège, lui demander son avis et se faire donner par lui un rapport détaillé sur l'état du royaume, relativement à ses finances et à ses moyens de défense, etc. Cela fait, le roi convoquera le ministre d'État de Norvège, les membres du conseil de Norvège, ainsi que ceux du conseil de Suède, pour une séance extraordinaire, dans laquelle il exposera les motifs et les circonstances qui doivent, dans ce cas, entrer en considération; le rapport du conseil de Norvège sur l'état de ce royaume, ainsi qu'un pareil rapport sur l'état de la Suède, devront être mis sous les yeux de l'assemblée. Le roi exigera alors leur avis sur le sujet en ques-

tion; chacun, pour sa part, fera insérer le sien dans le procès-verbal, sous la responsabilité imposée par la constitution, et alors le roi pourra prendre la résolution qu'il jugera la plus salutaire pour l'État.

§ 27. Tous les membres du conseil assisteront à ces séances, à moins que des empêchements légitimes ne justifient leur absence; et aucune résolution ne sera prise, si plus de la moitié des membres ne se trouvent présents.

Dans les affaires norvégiennes qui, en vertu du § 15, seront décidées en Suède, aucune résolution ne sera prise qu'en présence du ministre d'État de la Norvège, et de l'un des membres du conseil, ou bien des deux membres réunis.

§ 28. Les rapports relatifs aux nominations aux emplois et autres affaires importantes (à l'exception de celles qui concernent la diplomatie et le commandement militaire proprement dit) seront faits dans le conseil par celui des membres dans le département duquel elles sont, et elles seront expédiées par lui, conformément à la résolution prise dans le conseil.

§ 29. Si quelque membre du conseil est légalement empêché de se rendre à la séance et de présenter son rapport sur les affaires qui sont du ressort de son département, il sera remplacé dans cette partie de ses attributions par un des autres membres, constitué pour cet effet, par le roi, s'il est présent, ou s'il ne l'est pas, par celui qui a la préséance dans le conseil, conjointement avec les autres membres qui le composent.

Si plusieurs d'entre eux sont légalement empêchés d'assister au conseil, de manière que seulement la moitié du nombre ordinaire soit présente, d'autres fonctionnaires seront de la même manière appelés à siéger dans le conseil, et dans ce cas il en sera immédiatement référé au roi pour qu'il décide s'ils doivent conserver cette mission.

§ 30. Il sera tenu dans le conseil, procès-verbal de toutes les affaires qui y sont traitées. Il est du devoir de tout individu qui siège dans le conseil, de dire franchement son opinion, que le roi est obligé d'entendre; mais le roi est maître de prendre une résolution d'après sa propre opinion. Si quelque membre du conseil trouve que la résolution du roi est contraire à la forme du gouvernement ou aux lois du royaume, ou qu'elle est évidemment nuisible à l'État, son devoir est d'y opposer de fortes représentations et de consigner son opinion au

procès-verbal. Celui qui aura manqué de protester ainsi, sera censé avoir été d'accord avec le roi et il en sera responsable, ainsi qu'il sera dit ci-après, et l'odelsthing pourra le traduire devant le rigsret.

§ 31. Tous les ordres émanés du roi lui-même (les affaires de commandement militaire exceptées) seront contre-signés par le ministre d'État norvégien.

§ 32. Les résolutions prises, en l'absence du roi, par le conseil de Norvège, seront expédiées au nom du roi et signées par le vice-roi ou par le gouverneur et le conseil; et elles seront contre-signées par celui qui aura fait le rapport des affaires, attendu qu'il est responsable de la conformité de l'expédition avec le procès-verbal dans lequel la résolution est inscrite.

§ 33. Tous les rapports relatifs aux affaires de la Norvège, ainsi que les expéditions qui les concernent, doivent être en langue norvégienne.

§ 34. Le plus proche héritier du trône, s'il est fils du roi régnant, aura le titre de prince royal. Les autres héritiers légitimes de la couronne sont appelés princes, et les filles du roi princesses.

§ 35. Aussitôt que l'héritier du trône sera parvenu à l'âge de 18 ans, il aura le droit de siéger dans le conseil, mais sans voix et sans responsabilité.

§ 36. Aucun prince du sang ne pourra se marier sans la permission du roi; s'il contrevient à cette disposition il perd ses droits à la couronne de Norvège.

§ 37. Les princes et les princesses de la famille royale ne seront, pour ce qui les regarde personnellement, tenus de comparaître devant aucun autre juge que le roi ou celui qu'il aura commis pour les juger.

§ 38. Le ministre d'État de Norvège, ainsi que les deux membres du conseil norvégien qui sont auprès du roi, auront siège et voix délibérative dans le conseil suédois, lorsqu'il y sera traité d'objets relatifs aux deux royaumes.

Dans ces sortes d'affaires l'avis du conseil de Norvège doit aussi être entendu; à moins que les affaires n'exigent une décision si prompte qu'elles n'en laissent pas le temps.

§ 39. Si le roi vient à mourir, et que l'héritier du trône soit mineur, le conseil de Norvège et celui de Suède s'assembleront aussitôt pour publier en commun une convocation du storting en Norvège et de la diète en Suède.

§ 40. Jusqu'à ce que les représentants des deux royaumes se soient rassemblés et aient statué sur l'administration des deux royaumes pendant la minorité du roi, un conseil, composé d'un nombre égal de membres norvégiens et suédois, gouvernera les deux royaumes, en observant leurs lois fondamentales réciproques.

Le ministre d'État de Norvège et celui de Suède, qui siègent dans le conseil, tireront au sort pour décider lequel des deux aura la préséance.

§ 41. Les dispositions contenues dans les §§ 39 et 40 seront également appliquées toutes les fois que, d'après la constitution de la Suède, il appartient au conseil suédois d'être, en cette qualité, à la tête du gouvernement.

§ 42. Pour ce qui concerne les dispositions particulières prescrites dans les cas prévus par les §§ 39, 40 et 41, le roi proposera au premier storting en Norvège et à la première diète en Suède, une loi basée sur le principe d'une parfaite égalité entre les deux royaumes.

§ 43. L'élection des tuteurs qui doivent être à la tête du gouvernement pendant la minorité du roi, se fera d'après les règles et de la manière qui ont été prescrites ci-dessus dans le § 7, concernant l'élection d'un successeur au trône.

§ 44. Les individus qui, dans les cas prévus par les §§ 40 et 41, sont à la tête du gouvernement, devront prêter le serment suivant : « Je jure par Dieu et son saint Évangile de gouverner le royaume conformément à la constitution et aux lois. » Les Norvégiens prêteront ce serment au storting de Norvège, les Suédois entre les mains des états généraux de Suède.

S'il n'y a pas de storting ou de diète, le serment sera déposé par écrit entre les mains du conseil, et répété ensuite au premier storting ou à la première diète.

§ 45. Aussitôt que les membres du conseil de régence cesseront leurs fonctions, ils rendront compte de leur administration au roi et au storting.

§ 46. Si le storting n'est pas sur-le-champ convoqué, conformément aux dispositions des §§ 39 et 41, il est du devoir du tribunal suprême, au bout de quatre semaines, de faire cette convocation.

§ 47. Ce qui concerne l'éducation du roi mineur, dans le cas où son père n'aurait laissé aucune disposition par écrit à ce su-

jet, sera réglé de la manière prescrite dans les §§ 7 et 43.

Ce sera une règle invariable que le roi mineur apprendra suffisamment la langue norvégienne.

§ 48. Si la ligne masculine de la famille royale est éteinte, et qu'on n'ait point élu de successeur au trône, il sera procédé à l'élection d'une nouvelle dynastie de la manière prescrite dans le § 7. En attendant, le pouvoir exécutif sera exercé conformément au § 43.

Du pouvoir législatif.

§ 49. Le peuple exerce le pouvoir législatif par le storting qui est composé de deux chambres : le lagthing et l'odelsting.

§ 50. Il n'y aura de votants que les citoyens norvégiens qui ont vingt-cinq ans accomplis, et qui ont été domiciliés dans le pays depuis cinq ans, qui y séjournent, et qui

1° Sont ou ont été fonctionnaires;

2° Possèdent à la campagne, ou y ont pris à ferme, pour plus de cinq ans, une terre cadastrée;

3° Sont bourgeois de quelque ville, ou possèdent dans une ville ou un bourg une maison ou un bien-fonds de la valeur d'au moins trois cents écus de banque, valeur d'argent.

§ 51. Il sera dressé, dans les villes par le magistrat, et dans chaque paroisse par le sous-bailli (*fogden*) et par le prêtre, un registre de tous les habitants ayant droit de voter. On y notera sans délai les mutations successives.

Avant d'être inscrit sur le registre, chacun prètera publiquement, devant le tribunal, serment de fidélité à la constitution.

§ 52. Le droit de voter est suspendu :

1° Par une accusation de crime devant le tribunal;

2° Par la perte du droit de majorité;

3° Par l'état d'insolvabilité ou de faillite, jusqu'à ce que les créanciers aient obtenu leur paiement en entier, à moins que la faillite n'ait été causée par un incendie ou par quelque autre événement constaté, qui ne peut être imputé au débiteur.

§ 53. Le droit de voter se perd :

1° Par une condamnation à la maison de correction, aux travaux forcés ou à une peine infamante;

2° Par l'entrée au service d'une puissance étrangère sans le consentement du gouvernement;

3° Par l'obtention du droit de bourgeoisie dans un pays étranger ;

4° Si l'on est convaincu d'avoir acheté des suffrages, d'avoir vendu le sien, ou d'avoir voté dans plus d'une assemblée électorale.

§ 54. Les assemblées électorales et celles des districts auront lieu tous les trois ans, et seront terminées avant la fin du mois de décembre.

§ 55. Les assemblées électorales se tiendront, pour la campagne, dans l'église principale de la paroisse ; pour les villes, dans l'église, à l'hôtel de ville ou dans quelque autre local convenable. Elles seront dirigées, à la campagne, par le curé de la paroisse et ses adjoints ; dans les villes, par les magistrats et les échevins. On ira aux voix d'après l'ordre établi dans les rôles des tailles.

Les différends concernant le droit de voter seront décidés par les directeurs de l'assemblée, du jugement desquels on peut appeler au storting.

§ 56. Avant de procéder à l'élection, il sera fait lecture de la constitution à haute voix, dans les villes, par le premier magistrat ; à la campagne, par le curé.

§ 57. Dans les villes on choisira un électeur par chaque cinquantième votant. Ces électeurs s'assembleront, avant l'expiration des huit jours qui suivront, dans l'endroit indiqué par le magistrat, et choisiront, soit dans leur sein, soit parmi les autres éligibles de l'arrondissement, un quart de leur propre nombre pour siéger au storting ; de manière que s'ils sont de trois à six, ils en choisiront un ; si de sept à dix, deux ; si de onze à quatorze, trois ; si de quinze à dix-huit, quatre ; ce qui est le plus grand nombre qu'il sera permis à une ville d'envoyer.

Si une ville a moins de cent cinquante votants, elle enverra ses électeurs à la ville la plus voisine, pour voter de concert avec les électeurs de cette dernière, et alors les deux villes seront censées ne former qu'un district.

§ 58. Dans chaque paroisse de la campagne les habitants ayant droit de voter choisiront, en raison de leur nombre, les électeurs de la manière suivante : toute réunion qui ne dépassera pas cent membres en choisira un ; de cent à deux cents on en choisira deux ; de deux cents à trois cents, trois, et ainsi de suite dans la même proportion.

Ces électeurs s'assembleront avant le délai d'un mois dans l'endroit désigné par le bailli, et choisiront alors, soit dans leur

sein, soit parmi les autres éligibles du bailiage, un dixième de leur propre nombre pour siéger au storting, de manière que de cinq à quatorze ils en choisiront un ; de quinze à vingt-quatre, deux ; de vingt-cinq à trente-quatre, trois ; de trente-cinq et au delà quatre, ce qui est le plus grand nombre (*).

§ 59. Les dispositions des §§ 57 et 58 conserveront leur force jusqu'au storting prochain. Si l'on trouve alors que le nombre des représentants des villes soit plus ou moins élevé que le tiers de ceux de tout le royaume, le storting, afin d'établir une règle pour l'avenir, changera ces dispositions de manière que les représentants des villes soient à ceux de la campagne dans le rapport de un à deux. Le nombre entier des représentants ne doit pas être au-dessous de soixante et quinze, ni au-dessus de cent.

§ 60. Les votants qui sont dans le pays et ne peuvent pas être présents pour cause de maladie, de service militaire ou pour quelque autre motif légitime, pourront envoyer leur vote par écrit à ceux qui dirigent les assemblées électorales, avant qu'elles soient terminées.

§ 61. Personne ne pourra être élu représentant, s'il n'a au moins trente ans, et s'il n'a séjourné pendant dix ans dans le pays.

§ 62. Les membres du conseil, les fonctionnaires attachés à ses bureaux, les officiers de la cour et ses pensionnaires, ne pourront pas être élus représentants.

§ 63. Tout individu, élu représentant, est obligé d'accepter l'élection, à moins qu'il n'en soit empêché par des motifs jugés légitimes par les électeurs, dont le jugement peut être soumis à la décision du storting. Celui qui, deux fois de suite, a assisté, comme représentant, à un storting ordinaire, n'est pas obligé d'accepter l'élection qu'on aura faite de lui pour le prochain storting ordinaire.

Si des raisons légitimes empêchent un re-

(*) Une loi du 8 février 1816 porte cet amendement : « Vingt-cinq électeurs et au delà ne pourront élire que trois représentants, ce qui sera provisoirement le plus grand nombre qu'un bailiage puisse envoyer. Conformément à cette disposition le nombre des représentants de la campagne, de soixante et un, qu'il est actuellement, se trouvera diminué à cinquante ou cinquante-trois. Si plus tard un storting trouve que le nombre des représentants des villes, par suite de l'augmentation de leur population, monte jusqu'à trente, ce même storting aura le droit, pour servir de règle à l'avenir, d'augmenter de nouveau le nombre des représentants de la campagne, de la manière fixée par le § 58 de la constitution. »

présentant de se rendre au storting, celui qui, après lui, a le plus de voix, prendra sa place.

§ 64. Aussitôt que les représentants auront été élus, ils seront munis d'une procuration signée, à la campagne, par le magistrat supérieur, et dans les villes, par le magistrat, ainsi que par tous les électeurs, pour constater qu'ils ont été élus de la manière prescrite par la constitution.

Le storting jugera de la légalité de ces procurations.

§ 65. Tout représentant a le droit d'être indemnisé de ses frais de route pour aller au storting et pour revenir, ainsi que des frais de son séjour.

§ 66. Les représentants, pendant leur voyage pour aller au storting et pour revenir, ainsi que pendant leur séjour, ne seront pas soumis à la prise de corps, à moins qu'ils ne soient saisis en flagrant délit; ils ne pourront non plus, hors des assemblées du storting, être soumis à aucune responsabilité relativement aux opinions qu'ils auraient manifestées dans ces assemblées. Chacun est tenu de se conformer à l'ordre établi.

§ 67. Les représentants, élus de la manière ci-dessus exposée, composent le *storting* du royaume de Norvège.

§ 68. L'ouverture du storting aura lieu ordinairement le premier jour ouvrier du mois de février, tous les trois ans, dans la capitale du royaume, à moins que le roi, pour des causes extraordinaires, telles qu'une invasion étrangère ou une maladie contagieuse, ne choisisse quelque autre ville du royaume. Un tel changement doit alors être annoncé en temps utile.

§ 69. Dans des cas extraordinaires le roi a le droit de convoquer le storting hors de l'époque ordinaire. Le roi fera alors publier une proclamation, qui sera lue dans toutes les églises des quatre capitales, au moins six semaines avant l'époque où les membres du storting devront être rendus à l'endroit fixé.

§ 70. Ce storting extraordinaire pourra être dissous par le roi, quand bon lui semblera.

§ 71. Les membres du storting continueront leurs fonctions, comme tels, pendant trois ans consécutifs, tant au storting extraordinaire qu'au storting ordinaire, qui serait tenu pendant ce temps.

§ 72. Si un storting extraordinaire se tient encore à l'époque où le storting ordinaire va s'assembler, les fonctions du pre-

mier cesseront aussitôt que le second sera assemblé.

§ 73. Le storting tant extraordinaire qu'ordinaire ne pourra avoir lieu à moins que les deux tiers des membres ne s'y trouvent.

§ 74. Aussitôt que le storting se sera organisé, le roi ou celui qu'il aura commis à cet effet, en fera l'ouverture par un discours, dans lequel il l'informerait de l'état du royaume et des objets sur lesquels il désire particulièrement attirer l'attention du storting. Aucune délibération n'aura lieu en présence du roi.

Le storting choisira un quart de ses membres pour former le *lagthing*; les autres trois quarts composeront le *odelsting*.

Chacune de ces deux chambres aura ses assemblées particulières, et nommera son président et son secrétaire.

§ 75. Il appartient au storting :

1^o De faire et d'abolir les lois, d'établir des impôts, des taxes, des droits de douane et autres charges publiques, qui ne subsisteront cependant que jusqu'au premier juillet de l'année où un nouveau storting ordinaire sera assemblé, à moins que ce dernier ne les renouvelle expressément ;

2^o De faire des emprunts sur le crédit de l'État ;

3^o De surveiller les finances du royaume ;

4^o D'accorder les sommes nécessaires pour les dépenses publiques ;

5^o De fixer la somme annuelle pour l'entretien de la cour du roi et du vice-roi, ainsi que l'apanage de la famille royale, lequel cependant ne devra pas consister en biens-fonds ;

6^o De se faire exhiber le procès-verbal du conseil séant en Norvège, ainsi que tous les rapports et documents publics (les affaires de commandement militaire exceptées), et des copies vérifiées, ou des extraits des procès-verbaux dressés devant le roi par le ministre d'État et les membres du conseil norvégien, ou les documents publics qui y auront été exhibés ;

7^o De se faire communiquer les traités que le roi a conclus, au nom de l'État, avec les puissances étrangères, à l'exception des articles secrets, lesquels cependant ne doivent point être en contradiction avec les articles ostensibles ;

8^o D'exiger de tout individu qu'il compare devant lui dans les affaires d'État, le roi et la famille royale exceptés. Cette exception n'est cependant pas applicable

aux princes de la famille royale, en tant qu'ils sont revêtus d'autres emplois que de celui de vice-roi ;

9^o D'examiner les listes des traitements et des pensions provisoires, et d'y faire les changements qu'il jugera nécessaires ;

10^o De nommer cinq réviseurs qui doivent, toutes les années, examiner les comptes de l'État, et en publier des extraits par la voie de l'impression ; à cet effet lesdits comptes devront être remis aux réviseurs, chaque année, avant le 1^{er} juillet ;

11^o De naturaliser des étrangers.

§ 76. Toute loi doit d'abord être proposée à l'odelsthing, qui par ses propres membres, soit par le gouvernement, qui emploiera l'organe d'un des membres du conseil.

Si la proposition y est acceptée, elle sera envoyée au lagthing, qui l'approuve ou la rejette ; et, dans le dernier cas, la renvoie accompagnée de ses observations. Celles-ci seront examinées par l'odelsthing, qui mettra le projet de loi de côté, ou le renverra au lagthing, avec ou sans changements.

Quand un projet aura été proposé deux fois par l'odelsthing au lagthing, et que celui-ci l'aura renvoyé pour la seconde fois en le rejetant, tout le storting s'assemblera, et les deux tiers de ses voix décideront alors du projet.

Il doit s'écouler au moins trois jours entre chacune de ces délibérations.

§ 77. Lorsqu'une résolution, proposée par l'odelsthing, aura été approuvée par le lagthing, ou par le storting en entier, une députation des deux chambres du storting la présentera au roi s'il est présent ; s'il ne l'est pas, au vice-roi ou au conseil norvégien, en demandant qu'elle soit revêtue de la sanction du roi.

§ 78. Si le roi approuve ladite résolution, il la revêtira de sa signature, et dès lors elle aura force de loi. S'il ne l'approuve pas, il la renverra à l'odelsthing, en déclarant que, pour le moment, il ne trouve pas convenable de la sanctionner.

§ 79. Dans ce cas, le storting alors assemblé ne soumettra plus ladite résolution au roi, qui pourra encore la rejeter si le prochain storting ordinaire la lui soumet de nouveau. Mais si, après avoir été de nouveau discutée, elle est encore adoptée sans changement par les deux chambres du troisième storting ordinaire, et ensuite soumise au roi, avec prière de ne pas refuser sa sanction à une résolution que le storting, après les plus mûres délibé-

raisons, croit être utile, elle acquiert force de loi, lors même qu'elle ne serait pas munie de la signature du roi avant la fin du storting.

§ 80. Le storting restera assemblé aussi longtemps qu'il le jugera nécessaire ; toutefois pas au delà de trois mois, sans la permission du roi.

Lorsqu'après avoir terminé ses travaux, ou après avoir été assemblé pendant l'espace de temps fixé, le storting est dissous par le roi, Sa Majesté fera connaître sa résolution sur les propositions non encore décidées, soit en les adoptant, soit en les rejetant. Toutes celles qu'il ne sanctionne pas expressément, sont censées avoir été rejetées par lui.

§ 81. Toutes les lois seront expédiées en langue norvégienne (à l'exception de celles qui sont mentionnées au § 79) ; toutes seront rendues au nom du roi, revêtues du sceau du royaume, et conçues en ces termes : « Nous, etc., savoir faisons, qu'une résolution du storting (de telle date), ainsi conçue (suit la résolution), nous ayant été soumise, nous avons accepté et sanctionné, comme par la présente nous acceptons et sanctionnons comme loi, ladite proposition, en y ajoutant notre signature et le sceau du royaume. »

§ 82. La sanction du roi n'est pas requise pour les résolutions du storting par lesquelles :

- 1^o Il se déclare organisé comme storting d'après la constitution ;
- 2^o Il règle sa police intérieure ;
- 3^o Il accepte ou rejette des procurations des membres présents ;
- 4^o Il confirme ou rejette les jugements relatifs aux contestations dont les élections sont l'objet ;
- 5^o Il naturalise les étrangers ;

6^o Ni enfin à la résolution par laquelle l'odelsthing fait traduire quelque membre du conseil ou autres devant les tribunaux.

§ 83. Le storting peut demander l'avis du tribunal suprême dans des matières juridiques.

§ 84. Le storting tiendra ses séances à huis ouverts, et ses actes seront publiés par la voie de l'impression, excepté dans les cas où le contraire aurait été décidé à la majorité des voix.

§ 85. Quiconque obéit à un ordre, dont le but est de troubler la liberté et la sûreté du storting, se rend coupable de haute trahison envers la patrie.

Du pouvoir judiciaire.

§ 86. Les membres du lagthing et le tribunal suprême composeront le rigsret, qui juge en première et dernière instance les affaires entamées par l'odelsting, soit contre les membres du conseil ou du tribunal suprême pour des délits commis dans leurs fonctions, soit contre les membres du storthing pour les crimes commis par eux en leur qualité de députés.

Le président du lagthing aura la préséance dans le rigsret.

§ 87. L'accusé pourra, sans alléguer aucun motif, récuser jusqu'au tiers des membres du rigsret, de manière cependant que le tribunal reste composé de quinze membres au moins.

§ 88. Le tribunal suprême juge en dernière instance. Il devra être au moins composé d'un président et de six assesseurs.

§ 89. En temps de paix le tribunal suprême, avec deux officiers supérieurs, nommés par le roi, formera le tribunal de seconde et dernière instance dans toutes les affaires militaires, qui concernent la vie, l'honneur, ou la perte de la liberté pour un terme au delà de trois mois.

§ 90. Dans aucun cas on ne pourra en appeler des arrêts du tribunal suprême, ni les soumettre à révision.

§ 91. Personne ne pourra être nommé membre du tribunal suprême avant d'avoir atteint l'âge de trente ans.

Dispositions générales.

§ 92. Les emplois de l'État ne pourront être conférés qu'aux citoyens norvégiens, qui professent la religion luthérienne évangélique, qui ont juré fidélité à la constitution et au roi, qui parlent la langue du pays et qui

1° Sont nés dans le royaume, de père et mère qui étaient alors sujets de l'État;

2° Ou sont nés en pays étranger de père et mère norvégiens, qui, à cette époque, n'étaient pas les sujets d'un autre État;

3° Ou qui, le 17 mai 1814, avaient leur domicile permanent dans le royaume, et n'ont pas refusé de prêter le serment de maintenir l'indépendance de la Norvège;

4° Ou qui, à l'avenir, séjourneront pendant dix ans dans le royaume;

5° Ou qui auront été naturalisés par le storthing.

Cependant des étrangers pourront être nommés aux places de professeurs à l'université et dans les collèges, ainsi qu'à celles des médecins et de consuls à l'étranger.

Pour parvenir à un emploi dans la magistrature supérieure, il faut avoir atteint l'âge de trente ans, et, pour une place de magistrature inférieure, de juge en première instance ou de receveur public, celui de vingt-cinq ans.

§ 93. La Norvège ne se reconnaît débitrice d'aucune autre dette que de sa propre dette nationale.

§ 94. Un nouveau code général, civil et criminel, sera publié au premier, ou, si cela n'est pas possible, au second storthing ordinaire. En attendant, les lois de l'État jusqu'ici existantes seront en vigueur, en tant qu'elles ne seront pas contraires à cette loi fondamentale ni aux ordonnances provisoires, qui auront été publiées dans l'intervalle.

Les impôts actuellement existants continueront à être levés jusqu'au storthing prochain.

§ 95. Aucunes dispenses, lettres protectoires, lettres de répit ni restitutions ne seront accordées après que le nouveau code général aura été publié.

§ 96. Personne ne pourra être jugé que conformément à la loi, ni puni qu'après qu'un tribunal aura prononcé. La torture n'aura jamais lieu.

§ 97. Aucune loi n'aura force rétroactive.

§ 98. Les épices, qui reviennent aux officiers de justice, ne seront pas combinées avec les redevances payables au trésor public.

§ 99. La prise de corps n'aura lieu que dans les cas et de la manière fixés par la loi.

Une arrestation illégale et des retards illicites rendront celui qui en sera la cause responsable envers l'arrêté.

Le gouvernement n'est autorisé à employer la force militaire contre les membres de l'État que d'après les formes prescrites par la loi, à moins que quelque réunion qui troublerait la tranquillité publique ne se dissipât point l'instant après que les articles du code, qui concernent la sédition, lui auront été lus trois fois à haute voix par les autorités civiles.

§ 100. Il y aura liberté de la presse. Personne ne pourra être puni pour un écrit qu'il aura fait imprimer ou publier, quel qu'en soit le contenu, à moins qu'il n'ait lui-même à dessein et évidemment manifesté, ou engagé d'autres à manifester de la désobéissance envers les lois, du mépris

pour la religion, les mœurs et les pouvoirs constitutionnels, de la résistance aux ordres de ces derniers, ou qu'il n'ait avancé des inculpations fausses et diffamantes envers quelqu'un.

Il sera permis à chacun de dire librement son opinion sur l'administration de l'État, et sur tel autre objet que ce soit.

§ 101. Des restrictions nouvelles et permanentes dans la liberté de l'industrie ne seront plus accordées désormais à personne.

§ 102. Les visites domiciliaires sont interdites, excepté dans les cas criminels.

§ 103. Il ne sera pas accordé d'asile à ceux qui feront faillite.

§ 104. Personne ne pourra dans aucun cas forfaire ses biens-fonds et sa fortune.

§ 105. Si l'intérêt de l'État exige que quelqu'un sacrifie ses biens, meubles et immeubles, à l'utilité publique, il en sera pleinement indemnisé par le trésor public.

§ 106. Les capitaux ainsi que les revenus des biens de l'Église ne seront employés que pour les intérêts du clergé et pour la propagation des lumières.

Les propriétés des établissements de charité ne seront pas aliénées de leur destination.

§ 107. Le droit de retrait lignager, appelé *odelsret*, et le droit de possession, appelé *aasedesret*, seront maintenus. Des dispositions particulières, propres à les rendre utiles pour l'État et pour l'agriculteur, seront arrêtées par le premier ou le second storting.

§ 108. Aucun comté, aucune baronnie, aucun majorat ni fidéicommiss ne seront érigés à l'avenir.

§ 109. Tout citoyen norvégien est obligé, pendant un certain temps, de défendre sa patrie, quelle que soit sa naissance et sa fortune.

L'application de ce principe et les restrictions dont il est susceptible, ainsi que la question de savoir jusqu'à quel point il est utile au pays que l'obligation, qu'impose cette défense, cesse avec l'âge de vingt-cinq ans, seront abandonnées à la décision du premier storting ordinaire, après qu'on aura obtenu des renseignements par la voie d'un comité. En attendant, les dispositions existantes seront conservées.

§ 110. La Norwège aura sa propre banque, ses propres finances et sa propre monnaie; institutions qui seront déterminées par des lois.

§ 111. La Norwège a le droit d'avoir son propre pavillon de commerce. Son pavillon de guerre sera un pavillon d'union.

§ 112. Si l'expérience démontre que quelque partie de cette loi fondamentale de Norwège a besoin d'être changée, la proposition en sera faite à un storting ordinaire, et sera publiée par la voie de l'impression. Mais il n'appartient qu'au storting ordinaire suivant de décider si le changement qui aura été proposé sera effectué ou non. Un tel changement ne doit cependant jamais être contraire aux principes de cette loi fondamentale; il ne doit avoir pour objet que des modifications dans quelques dispositions particulières qui n'altèrent point l'esprit de cette constitution, et les deux tiers du storting devront être d'accord sur un pareil changement.

Christiania, ce 4 novembre 1814.

Voici les observations éclairées que fait sur la constitution norvégienne un voyageur récent qui a le droit d'être écouté lorsqu'il parle de la Scandinavie. « S'il y a un pays, dit M. Ampère (*), où la forme du gouvernement soit la monarchie républicaine, c'est la Norwège : là, nulle aristocratie, une égalité absolue entre les citoyens. Les lois sont votées par une assemblée unique, ouverte à la plus mince propriété : c'est le grand conseil, *storting*, véritable souverain, qui a l'initiative, la sanction, le veto, c'est-à-dire tout le pouvoir législatif.

« Que reste-t-il au roi ? Presque rien ; il n'a que le veto suspensif : si le storting propose trois fois une mesure, et que le roi la rejette chaque fois, après ces trois rejets elle a force de loi. D'autre part, si le storting a repoussé trois fois une mesure désirée par le roi, la mesure est décidément rejetée : c'est ce qui est arrivé au sujet de la noblesse héréditaire (**), que le roi voulait introduire en Norwège; après trois refus du storting, il a fallu y renoncer. Le droit d'initiative du roi n'est guère mieux traité que son droit de sanction. Les propositions royales attendent leur tour d'inscription ; et,

(*) Esquisses du Nord, p. 83.

(**) Voyez Suède, p. 334.

quand il est venu, le storting peut les négliger. Il est vrai que le roi a le droit de dissoudre le storting ordinaire, et de convoquer une session extraordinaire qui ne s'occupe que de sa proposition; mais dans ce cas même il n'y a pas d'orateur du gouvernement chargé de la soutenir.

« On peut trouver que l'équilibre manque à une telle constitution: à quoi les Norwégiens répondent, d'abord qu'ils sont fort heureux, et en outre que le chef de l'État étant le roi de Suède, ils ont dû se réserver plus de garanties contre un souverain étranger. Ce qu'il y a de sûr, c'est que nul pays en Europe ne possède un gouvernement plus semblable à celui des États-Unis.

« Nous nous trouvons à Christiania, continue M. Ampère (*), précisément pendant une session; nous fûmes curieux d'assister à une séance du storting; ainsi s'appelait aussi cette ancienne assemblée des peuples scandinaves, type de nos *champs de mai*, où les guerriers se réunissaient une ou deux fois l'an, sous le ciel, tantôt dans une vaste plaine, tantôt sur une montagne; en Islande, sur le rocher volcanique de Thing-Valla. Le storting que nous avons sous les yeux était plus modeste: dans une petite salle très-simplement décorée, soixante membres environ délibéraient. Ils étaient vêtus de noir; un seul réjouissait l'œil et le cœur par son costume pittoresque et national: le législateur avait conservé l'habit de paysan. Dans la galerie ouverte au public, un matelot presque en chemise, tenant respectueusement son bonnet, paraissait suivre la discussion avec un intérêt

religieux. Ces deux hommes représentaient, l'un au sein, l'autre au dehors de l'assemblée législative, la participation des classes inférieures aux affaires, participation, certes, bien légitime dans un pays où tout le monde sait lire.

« Je ne pouvais pas encore comprendre bien distinctement les orateurs; mais mon oreille était frappée du retour fréquent de ce mot *grundlov* (loi fondamentale), toujours prononcé avec une accentuation énergique. Cet appel réitéré à la constitution du pays était la base du débat: le ton de la discussion paraissait excellent, bien que vif, mesuré. Les formes parlementaires anglaises étaient observées rigoureusement: chaque député parlait debout, de sa place, en s'adressant au président. J'étais émerveillé et vraiment édifié de trouver, aux extrémités de l'Europe, un peuple si avancé dans les habitudes constitutionnelles, encore toutes nouvelles pour lui, surtout quand je réfléchissais qu'il n'avait eu durant plusieurs siècles, pour s'y préparer, que le régime très-paternel, il est vrai, mais entièrement despotique, des baillis danois, gouvernant la Norwège au nom d'un souverain étranger et absolu. La liberté porte avec elle ses enseignements, et qui l'aime d'un amour sincère sait bientôt la pratiquer. »

DIVISIONS ADMINISTRATIVES.

Le royaume de Norwège se divise en trois parties: le Scendenfields, ou la partie au sud des montagnes; le Nordenfields, ou les pays au nord des montagnes; enfin le Nordlandens ou pays du nord. Chacune de ces trois grandes divisions se subdivise en diocèses et en bailliages. En voici le tableau:

(* Ibid., p. 84.

DIOCÈSES.	BAILLIAGES.	SUPERFICIE EN MILLES DE SUÈDE.			POPULATION EN 1828.	VILLES (1).	POPULATION.
		SOL.	LACS et MARAIS.	TOTAL.			
I. RÉGION MÉRIDIIONALE. SOENDENFIELDS, ou au sud des montagnes.							
Christiansand.	Bradsberg.....	122,01	4,71	126,72	76,600?	Sleen.....	1,800
	Nedenæs.....	94,38	2,62	97,00	40,400	Porsgrund....	1,600
	Mandal.....	45,60	0,93	46,53	67,500?	Arendal.....	2,600
	Stavanger.....	85,00	1,72	86,72		Christiansand*	5,000
	Aggerhus.....	48,21	2,94	51,15	71,870	Mandal.....	1,700
Aggerhus....						Stavanger....	2,500
	Sunnalehneue.....	32,27	2,74	35,01	56,600	CHRISTIANIA*	21,000
						Dreabak.....	1,500
	Hedemarken.....	205,36	21,51	226,87	68,500	Friderikshald	4,000
	Christian.....	206,50	8,14	214,64	71,500	Moss.....	3,000
	Buskerud.....	104,77	4,32	109,09		Friderikstad..	2,500
						Hoff.....	6,000
	Grevskabern ou les comtés (2).....	19,00	0,52	19,52	169,430	Kongsvinger..	400
					Lessøe.....	?	
					Kongsberg....	7,500	
					Modum.....	4,500	
					Drammen....	6,000	
					Laurvig.....	2,000	
					Frideriksværn	700	
					Tongsberg....	1,600	
II. RÉGION CENTRALE. NORDENFIELDS, ou au nord des montagnes.							
Bergen.....	Søndre-Bergenhus..	141,53	1,70	143,23	151,400	BERGEN.....	22,200
	Nordre-Bergenhus..	167,97	3,29	171,26		Indvig.....	3,900
Drontheim...						Leganger....	3,200
	Søndre-Drontheim..	152,93	8,73	161,66	67,640	DRONTHEIM*	10,000
						Bæraas.....	3,200
	Nordre-Drontheim..	186,25	11,20	197,55	50,500	Levanger....	300
						Størdalen....	1,200
Romsdal.....	134,04	1,20	135,24	71,660	Skogn.....	3,600	
					Christiansund	1,800	
					Molde.....	900	
III. RÉGION SEPTENTRIONALE. NORDLANDENS, ou pays du nord.							
Nordland....	Nordland.....	338,00	20,30	358,30	37,700	BELAWAAG*(île d'Alstenoe)..	300
						Bodø.....	300
	Finmarken.....	572,00	34,20	606,20	48,700	Hundholm....	200
						Tromsøe (île de Tromsøe)..	200
						Altengaard...	2,000
						Hammerfest..	500
						Wardøehus...	200
	TOTAUX.....	2648,62	130,77	2776,30	1,050,000		

(1) Les évêchés sont marqués du signe *.

(2) Ce bailliage se compose du comté de Laurvig et de celui de Iarlsberg.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

L'état de l'instruction primaire n'est pas moins satisfaisant en Norwège qu'en Suède. Tout le monde, à peu

près, y possède les notions les plus indispensables, et c'est à peine si sur mille paysans on en rencontre un seul qui ne sache ni lire ni écrire.

Ce qui a puissamment contribué à

répandre l'instruction primaire en Norwege, c'est que là comme en Suède on n'accorde la confirmation qu'à ceux qui savent lire et écrire. Cette condition est également exigée pour l'exercice des droits politiques.

« La difficulté, dit M. Ampère que nous nous plaisons à citer, la difficulté est d'aller à l'école dans un pays où les habitations sont isolées et séparées quelquefois par une distance de sept à huit lieues. Comment faire? On obvie à cet inconvénient par des maîtres d'école ambulants. L'un d'eux s'établit sur un point pour un temps, durant lequel il instruit tous les enfants des habitations qui ne sont pas trop éloignées. Cela fait, il lève sa tente et va porter ailleurs son enseignement nomade. Malgré cette facilité, les écoliers doivent avoir encore de terribles courses à faire pour en profiter, et avec une tête norvégienne qui n'apprend pas vite, un petit paysan doit faire en allées et venues l'équivalent d'un voyage avant de savoir lire.

« Tout paysan a sa Bible qu'il lit le dimanche, et souvent d'autres livres encore. Au rapport des libraires de Copenhague, il se vend, proportion gardée, beaucoup plus de livres en Norwege qu'en Danemark, et cela non-seulement dans les villes, qui, d'ailleurs, ne sont pas nombreuses, mais encore dans l'intérieur du pays. M. P. E. Muller (*), à qui j'emprunte ce détail, dit avoir connu des voyageurs qui avaient trouvé chez un paysan, dans les montagnes, un Euclide que le père de famille avait étudié d'un bout à l'autre; chez un second, il trouva quelques écrits de Kant; chez un troisième, un volume de Rousseau (**). »

Comme en Suède, c'est dans des gymnases que l'on reçoit l'enseignement secondaire.

Christiania, Drontheim, Bergen, Christiansand, Kongsberg, Laurwig, Frédérikshall, Osterrisær, Frédérik-

stad et Drammen, ont des établissements d'enseignement mutuel, et on compte dans tout le royaume cent soixante-cinq mille écoliers. Dix élèves de l'ordre des paysans sont élevés, aux frais de l'État, dans l'école royale d'agriculture.

Quant à l'enseignement supérieur, l'université de Christiania s'efforce de rivaliser avec celles d'Upsal et de Lund, et cette louable émulation ne peut que contribuer aux progrès des hautes études. Dix-sept professeurs, parmi lesquels on distingue MM. Keyser et Esmark, y donnent des leçons à six ou sept cents jeunes gens. Christiania possède aussi une école militaire pour l'artillerie et le génie; Drontheim a une institution des sourds et muets.

Les établissements scientifiques que l'on trouve dans les trois capitales de la Norwege aident encore au développement littéraire de la nation. L'université de Christiania renferme cent trente mille volumes; elle a en outre un beau cabinet de physique, un observatoire, un jardin botanique et une collection d'histoire naturelle.

Cette même ville possède encore un collège ayant deux bibliothèques, et dont le réfectoire sert de lieu de séance au storting; une école bourgeoise, une des dimanches pour les ouvriers, une de dessin et d'architecture, une de commerce et de navigation; des sociétés de la science militaire, de la géologie, du bien public, de l'encouragement de l'industrie; enfin plusieurs établissements de bienfaisance pour secourir les orphelins, les pauvres honteux, et faire instruire les enfants des indigents; en outre, il s'y publie onze journaux politiques et sept journaux scientifiques.

Bergen, citée toute commerçante, a fait moins pour les lettres; elle a cependant une société royale de musique, une école royale et une école de navigation.

Drontheim possède une académie royale des sciences, un cabinet d'histoire naturelle, une bibliothèque assez riche, mais fort mal rangée, il y a quelques années, et dont le bibliothécaire, or-

(*) *Ueber den Ursprung und Verfall der Isländischen historiographie*, p. 153.

(**) Ampère, *Esquisses du Nord*, p. 106.

ganiste de la cathédrale, soutenait à tout venant que l'alcoran est un ouvrage chinois; enfin un séminaire pour l'instruction des Lapons, et quelques autres établissements littéraires. C'est peu pour une ancienne capitale de royaume, mais c'est beaucoup pour une population de douze mille âmes.

FINANCES.

REVENUS.		fr.
Données environ.....	2,800,000	
Droits des villes.....	400,000	
Impôts de la campagne.....	1,760,000	
Timbre.....	280,000	
Impôt sur la fabrication de l'eau-de-vie.....	200,000	
Revenu des domaines de l'État et de la contribution foncière.....	200,000	
Postes.....	60,000	
Rentes.....	120,000	
Divers revenus.....	120,000	
Impôt sur les moulins.....	80,000	
TOTAL.....	6,020,000	
DÉPENSES.		
Liste civile.....	384,000	
Storting.....	80,000	
Administration civile.....	1,080,000	
Justice et police.....	200,000	
Université.....	120,000	
Établissements de répression et de correction.....	100,000	
Établissements des mines et fabriques de Kongsberg.....	100,000	
Pensions.....	680,000	
Intérêt de la dette de l'État.....	160,000	
Affaires étrangères.....	200,000	
Armée.....	2,000,000	
Marine.....	700,000	
TOTAL.....	5,704,000	
Excédant des recettes sur les dépenses.....	316,000	

COMMERCE, INDUSTRIE, AGRICULTURE, ETC.

Le commerce maritime et les pêcheries occupent la moitié des habitants, dit le voyageur Swenton, qui visita la Norvège à la fin du dernier siècle; l'autre moitié est employée aux travaux de l'agriculture, aux mines de fer et de cuivre, à couper, transporter et scier les bois de construction et à construire des vaisseaux. Les côtes de la mer sont formées de manière à éviter, pour ainsi dire, aux pêcheurs la dépense et l'embaras des filets. Les dentelles dont elles sont partout hérissées, les rochers et les îlots qui ferment la plupart de ses golfes innombrables, retiennent à la basse mer le poisson comme dans une nasse. Les Norwé-

giens n'ont qu'à jeter à l'entrée de chaque îlot un filet pour empêcher le poisson de sortir, et un autre pour l'amener à terre.

Après avoir mis de côté ce qu'il en faut pour leur consommation annuelle et pour les équipages de leurs vaisseaux marchands, ils en exportent une immense quantité dans toutes les parties de l'Europe; la Suède seule en reçut, en 1829, pour 687,782 rixdales banco, que ses bâtiments allèrent chercher eux-mêmes, et pour 863,220 rixdales banco que lui apportèrent les navires norwégiens.

Le commerce de bois de construction est encore fort étendu, bien que les forêts commencent à s'épuiser, et que le caractère torrentueux des rivières de la Norvège en rendent le charriage plus difficile, à mesure que les bois reculent vers le sommet des montagnes. Cependant les ports de mer de France, d'Angleterre, des Pays-Bas, de Hollande et d'Allemagne, voient encore chaque année arriver quelques bâtiments norwégiens chargés de mâts ou de planches. Un autre genre de commerce, que nous avons déjà signalé (*), c'est le transport des marchandises étrangères que les Norwégiens font sur leurs propres navires, et la construction de vaisseaux qu'ils vendent aux négociants étrangers.

Les principales villes commerçantes de la Norvège sont Bergen, aujourd'hui bien déchue de la splendeur dont elle brillait alors qu'elle n'était qu'un simple comptoir de la ligue anséatique; Drammen et Christiania. Viennent ensuite Langesund, Christiansand, Drontheim, Frédérikstad, Arendal, Oster-Rüser, Laurwig et Tondberg.

Les exportations annuelles que fait le royaume en harengs et en morue s'élèvent à six ou sept millions de francs. En 1827, l'Angleterre a reçu de la Norvège plus de onze cent mille homards. Les pays catholiques, surtout l'Italie et l'Espagne, sont approvisionnés par les négociants de Bergen

(*) Page 438.

ou de Christiania de l'immense quantité de poissons qui leur est nécessaire pour le carême. L'hiver, et quand les fourrages manquent, les Norvégiens nourrissent leur bétail avec des entrailles de poisson.

L'industrie de la Norvège est beaucoup moins développée que son commerce; comme en Suède et en Russie, les paysans font eux-mêmes, avec une rare intelligence, la plupart des choses dont ils ont besoin, et les produits des manufactures, qui se trouvent en assez petit nombre dans le pays, ne peuvent encore soutenir la concurrence avec ceux de l'étranger, malgré les efforts que fait le gouvernement de Charles-Jean pour les encourager. Il est juste de dire que la population se prête peu au développement de l'industrie nationale, les classes inférieures ayant peu de besoins et y satisfaisant elles-mêmes par leur travail et leur adresse, les personnes aisées vivant avec une extrême simplicité, et les gens riches voulant rester tributaires de l'étranger pour tous les objets de luxe. Quant à l'agriculture, elle est l'occupation d'une partie de la population, mais ses efforts sont encore plus mal récompensés que ceux des paysans suédois: ceux-ci sont au moins parvenus à tirer de leur sol de quoi subvenir à leurs besoins; mais la Norvège, malgré les efforts du roi actuel pour développer l'agriculture de ce royaume, est encore obligée de recevoir chaque année de la Suède une grande quantité de grains. En 1829, les exportations de la Suède en Norvège, consistant principalement en blé, s'élevèrent à une valeur de 437,572 rixdales banco.

Les Norvégiens cultivent principalement le seigle, l'orge et l'avoine, mais les récoltes ne peuvent suffire aux besoins du pays. Dans les parties méridionales, les pommes et les cerises parviennent à maturité, mais on n'en trouve plus au delà de Drontheim. Cependant ces fruits reparaissent dans l'île de Touterce, grâce à l'élévation de température causée par l'abaissement du sol et le voisinage de la mer. Le pêcher, l'abricotier, le melon, mûrissent dans

quelques jardins du sud. Les paysans cultivent aussi le lin, le chanvre et le houblon. Ils commencent à apprécier les avantages de la pomme de terre, qui les garantira des famines fréquentes dont la Norvège était autrefois désolée. Il faut dire, au reste, que l'agriculture a mille obstacles à surmonter dans un pays comme la Norvège, où les terrains bas sont fréquemment inondés, et dont les hauteurs sont tour à tour rendues stériles par un trop grand froid ou une trop grande chaleur.

La Norvège a des traités de commerce avec la Grande-Bretagne et le Danemark, la Prusse, la Russie et les États-Unis.

Elle possède une banque générale dont le point central est à Drontheim, et qui a des caisses particulières dans les chefs-lieux de diocèse. De plus, il circule dans le royaume un papier monnaie de la valeur de un, cinq, dix, cinquante et cent dolers, c'est-à-dire d'environ quatre, vingt, quarante, deux cents et quatre cents francs; mais il jouit d'un tel crédit, que, pendant l'année 1830, on n'a demandé le remboursement de ce papier que pour une somme de douze mille francs.

ARMÉE DE TERRE ET DE MER EN 1830

ARMÉE DE TERRE.

Brigade de chasseurs à cheval.....	1070	} 12,000	}
Brigade d'artillerie.....	1288		
Cinq brigades d'infanterie.....	9642	} 14,546	}
Officiers.....	500		
Sous-officiers, ouvriers et musiciens.....	1796	} 2,296	}
Corps des ingénieurs: officiers, sous-officiers et soldats.....	250		

MARINE.

Nombre d'hommes composant la force navale.....	23,602	} 23,679	}
Officiers supérieurs.....	5		
Capitaines de vaisseau.....	12	} 77	}
Capitaines-lieutenants.....	12		
Lieutenants en premier.....	24	}	}
Lieutenants en second.....	24		

Total de l'armée de terre et de mer.. 38,225

En 1830, il n'y avait de bâtiments norvégiens armés qu'une frégate, cinq corvettes et vingt bâtiments inférieurs.

MOUVEMENT DE LA POPULATION.

POPULATION EN 1827.

Habitants des villes.....	105,000
— des frontières.....	10,600
— des campagnes.....	934,400
TOTAL.....	1,050,000
Armée de terre et de mer.....	38,225
Total général.....	1,088,225
Total de la population en 1815.....	886,400
Excédant de 1827 sur 1815.....	201,825

DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE DE
LA NORWÈGE.

ASPECT DE LA NORWÈGE.

La Norwège présente tous les phénomènes des pays de montagnes : des rochers entassés, des neiges et des glaces éternelles, des avalanches redoutables, des torrents qui se précipitent dans de sombres cavernes, des fleuves qui roulent leurs eaux en cascades imposantes, et des précipices dont l'œil ne peut mesurer la profondeur. Déjà, avant d'approcher de la Laponie, on rencontre quelques glaciers; mais c'est sous cette région polaire qu'ils se trouvent en plus grand nombre et sous les traits les plus frappants. Entre le Nordland et la Laponie de Lulea, on voit le Sulitelma, le plus vaste glacier du Nord. Celui de Justedal dont la planche 9 offre une vue, que nous devons à un voyageur qui l'a visité tout récemment, est situé dans la paroisse du même nom, appartenant au diocèse de Bergen. C'est l'un des plus vastes de la Norwège. Il forme une immense montagne de glace qui descend fort bas dans les vallées où elle se partage en trois bras principaux. Près de celui qui représente la planche 9 on trouve une petite métairie et de verdoyants pâturages. Une haute voûte de glace d'où s'échappe une rivière, des fissures d'un bleu d'azur admirable, les rochers environnants d'où se sont détachés d'énormes blocs que les mouvements successifs de la glace ont portés jusqu'au milieu du glacier, forment un spectacle plein d'émotions, qu'augmentent encore les craquements de la glace, semblables au bruit lointain du tonnerre.

Montagnes. Les montagnes de la Norwège appartiennent naturellement au système scandinavique, lequel se divise en trois groupes : celui de Kiölen, qui s'étend de l'extrémité septentrionale de la Laponie jusqu'à son embranchement avec les monts Dover près du Sylt-Field, dont le sommet s'élève à dix-neuf cent soixante-seize mètres. Ce n'est, à vrai dire, qu'une grande chaîne; mais les rameaux qu'il envoie à droite et à gauche, les îles montueuses de Lofoden, qui ne sont que les sommets de quelques-unes de ses branches, les montagnes qui se terminent près du lac Enara dans la Laponie russe, lui méritent le nom de groupe. Celui du Dover peut être considéré comme formant un second groupe avec le Snæ-Hættan, qui s'élève vers l'ouest à onze cent quatre-vingt-trois ou douze cent soixante et dix toises, et avec les monts Seveberg, dont les dernières collines vont se perdre dans la Suède méridionale. Ce groupe coupe la Norwège en deux grandes moitiés appelées Nordenfields et Sændenfields. Le cours du Vog sépare le groupe du Dover de celui que forment les monts Langfield, Sognefield et Hardangerfield, dans le sud du royaume. Tout le système couvre une étendue de pays de trois cent cinquante lieues de longueur. La Norwège elle-même, située entre le 58° et 71° degré de latitude, est longue de plus de quatre cents lieues, sur une largeur d'environ vingt lieues au nord du 64° degré, et de quatre-vingts au sud.

Fleuves. Le peu d'espace qui se trouve au nord, entre la mer et la crête des monts, ne permet pas au Kiölen d'envoyer à la mer du Nord, à l'océan Atlantique et à l'océan Glacial, des cours d'eau d'une grande étendue. La Tana, qui sert de limite entre la Suède et la Russie dans le Finmark oriental, a cependant un cours de cinquante lieues; l'Alten, qui sort des mêmes montagnes, court droit au nord, en traversant le Finmark dans un cours de trente lieues; le Mals n'est pas plus long; le Salten en a quarante, et va se perdre dans le Saltenfiord, où règne un courant impétueux qui brise souvent

les navires; le Namsen, qui traverse le Nordre-Drontheim, se jette dans l'océan Atlantique, en charriant une immense quantité de bois de construction; à son embouchure, on remarque une chute d'eau de cent dix-sept pieds de hauteur.

Des rivières plus considérables descendent du Dover : ce sont le Lougen, le Drømmenself et le Glommen, dont le cours est de cent vingt lieues. A la fonte des neiges ou après les grandes pluies, sa rapidité est effrayante et ses débordements terribles. Malheureusement pour la navigation intérieure de la Norvège, ce fleuve court à travers des rochers qui embarrassent à chaque instant sa course, l'irritent et le forcent, comme à Sarpen, de se précipiter de soixante pieds de haut sur une largeur de quatre-vingts pieds. C'est dans le Glommen qu'étaient jetés autrefois les criminels.

On voit encore en Norvège d'autres chutes d'un aspect magnifique et qui peuvent rivaliser avec celles de la Suisse : celle de Væbhænnæ Iock (*), celle de Pursoronka, qui tombent dans l'Alten (**); celle de Feiumfos, près de Lister, tombe de six cents pieds, et celle de Røegenfos ou Rjukanfos dans le Tellemark, en a, dit-on, huit cent cinquante d'élévation (***) .

Lacs. En Norvège, comme en Suède, la plupart des fleuves traversent des lacs qu'ils ont eux-mêmes formés. Les plus considérables sont le Miösen, traversé par un affluent du Glommen, et qui n'a pas moins de vingt-trois lieues de long sur trois de large; le Randsfiorden en a quatorze de long sur une de large; le Miös-Vand n'en a que huit de long; le Nord-Søe, qui se jette dans le Skagerrack, le Nisservand, d'où sort le Nidelf, enfin l'OEjersensøe, que traverse le Glommen, sont à peu près de la même grandeur.

Golfes. Mais ce qui est plus particu-

lier à la Norvège, par rapport aux formes du sol, ce sont des bras de mer qui s'enfoncent au sein des terres, souvent entre de hautes montagnes, sur une étendue qui va parfois jusqu'à vingt lieues. La plupart de ces golfes ont la profondeur nécessaire aux plus grands vaisseaux, et ils offrent les abris les plus sûrs aux navigateurs. Celui de Christiania, le plus remarquable de tous, a un enfoncement de plus de vingt-quatre lieues. Ceux de Drontheim, de Stavanger, de Hardanger et le Sognefiord, sont aussi remarquables par leur étendue, et offrent de grands avantages au commerce et à la navigation.

Iles. La côte est bordée d'îles, d'îlots et de rochers, qui rendent l'accès difficile, mais aussi forment du côté de la mer comme un rempart naturel. Ces îles, qu'on peut désigner sous le nom d'archipel norvégien, forment, pour ainsi dire, cinq groupes : celui de Christiansand et celui de Bergen, celui de Drontheim et celui de Helgeland, enfin celui de Lofoden-Mageroe au nord. Les deux premiers appartiennent à la mer du Nord, le troisième et le quatrième à l'océan Atlantique, le dernier à l'océan Glacial. Le groupe de Christiansand occupe au sud le Bukkefiord; son île principale est Karmoe, qui compte sept mille habitants. Celui de Bergen comprend Bommeloe, Tysnæsøe et Fidje, où Harald Haarfager tenait, dit-on, sa cour. Dans le groupe de Drontheim, on remarque Averøe, Smølen, Frojen et Hilteren, qui a dix lieues de long, quatre à cinq de large, et quatre mille habitants; enfin les îles Vigeren, beaucoup plus petites, mais célèbres pour avoir été le point de départ de Rolf ou Rollon, conquérant et premier duc de Normandie. Le groupe de Helgeland comprend Dønnaøe, habitée seulement par des pêcheurs, et Alstenøe, où réside l'évêque du Nordland. Le groupe de Lofoden occupe une longueur de cent soixante lieues. Les plus considérables de ces îles sont Andoen, Langoen, qui a treize lieues de long et

(*) Voy. pl. 4.

(**) Voy. pl. 3.

(***) Voy. pl. 10.

mille habitants; Hindøe, qui a dix-huit lieues de long et dix de large; West-Waagen, longue de dix à douze lieues, et OEst-Waagen, où se rassemblent chaque année, en février et mars, cinq mille barques montées par vingt mille pêcheurs; chaque barquerapporte de cette pêche huit à dix mille poissons, ce qui donne, pour le produit total de cette pêche, quarante à cinquante millions de poissons.

C'est entre Vœrøe et Moskenesøe qu'on trouve le redoutable Malström, courant qui lutte contre la marée, et entraîne les ours qui veulent le traverser à la nage, les baleines mêmes, et les navires s'ils ne se tiennent à plusieurs lieues au large. Pendant six heures, sa direction est du nord au sud, et en sens contraire pendant les six heures suivantes; deux fois par jour, surtout pendant l'été, à la plus haute et à la plus basse marée, les eaux sont tranquilles, et l'on peut y naviguer sans danger. Il paraît que ce courant provient de la position de quelques îles qui gênent le mouvement des vagues, et les compriment entre des passages étroits.

Dans les îles de Tromsen se trouve Senjen, longue de seize lieues, large de dix, et qui porte un pic de trois mille pieds d'élévation. La capitale de la petite île de Tromsøe est une des principales places de commerce de la Norwège septentrionale; on y trafique de poisson, de pelleteries, d'édredon et d'huile de poisson. Il faut citer encore Ringvadsøe, longue de huit lieues et large de six; Arenøe; Qvaløe ou l'île des Baleines, qui a vingt-cinq lieues de circonférence, et renferme la ville la plus septentrionale de l'Europe, Hammerfest, arrosée par un ruisseau qui ne gèle jamais, quoique placé sous le 70° parallèle; Scerøe, Seiland, couronnée par un pic haut de trois mille neuf cents pieds; Maasøe qui offre le port le plus septentrional de l'Europe (*); Magerøe, où se trouve le cap Nord; enfin, à l'entrée du golfe Warenger, la petite île Wardøe, où

s'élève la forteresse de Wardøehus.

Règne minéral. Les roches qui composent le sol de la Norwège appartiennent aux terrains de cristallisation et aux plus anciens dépôts de sédiment. La cime du Vetta-Kelden, dans les monts Hardanger-Field, est de porphyre rouge. Dans les hautes montagnes, le gneiss domine; du mont Lie jusqu'au ruisseau de Totak, on trouve en grande quantité le micaschiste; sur les bords de la rivière que nous venons de nommer se trouvent, à une assez grande distance des montagnes, des blocs de pierre de trente à quarante pieds de hauteur. C'est le dieu Thor, disent les paysans, qui, ayant laissé tomber son marteau, retourna ces blocs à droite et à gauche pour le chercher. Dans une île du groupe de Bergen, on trouve un amas de laves noires et poreuses de vingt à trente pieds d'épaisseur, et l'on dit qu'au fond de la baie de Bukkefiord il sort quelquefois du feu par une crevasse que divise une falaise composée de gneiss et d'autres roches micacées. Au reste, le sud de la Norwège a fréquemment éprouvé des tremblements de terre.

C'est aussi dans cette partie du royaume que les montagnes renferment le plus de minéraux. Les environs de Drontheim, au pied des monts Kiölen, et de Ræraas à la base des monts Dovre-Field, renferment le cuivre le plus estimé. L'une de ces mines en fournit annuellement huit à dix mille quintaux. C'est dans le district d'Arendal que se trouvent les mines de fer les plus abondantes: la mine d'argent de Kongsberg, dont on a repris l'exploitation depuis 1815, promet de fournir de riches produits.

On trouve aussi du plomb, du cobalt, de la plombagine et du sel. La saline de Waløe en donne par an deux cent mille quintaux. Les granits et les porphyres abondent; quant aux marbres, on en trouve de diverses espèces, particulièrement dans les environs de Bergen.

Règne végétal. Les montagnes des parties septentrionales étant presque

(*) Voyez pl. 1.

toujours couvertes de neige, ne présentent point de végétation; mais les collines sablonneuses qu'on trouve à leur base nourrissent quelques lichens que pâturent les rennes. Diverses plantes qui conservent toujours leur verdure, dédommagent le Norvégien de la rareté des arbres feuillés : la *diapensia laponica*, l'*andromeda cærulea*, l'*azalea procumbens*, s'élèvent en touffes, en buissons, ou s'étendent en rameaux rampants. Le bouleau, dont la sève donne une boisson spiritueuse, l'érable, le pin, le sapin, qui s'élève jusqu'à cent soixante pieds de hauteur, forment souvent des forêts d'une immense étendue, lorsqu'ils s'élèvent sur les flancs d'une montagne neigeuse que les torrents ont sillonnée. A leurs formes pyramidales, à leurs massifs régulièrement alignés, et qui se terminent en pointe vers le sommet, on dirait une armée de géants qui escaladent la montagne.

Dans les régions basses on voit l'arbusier traînant, la camarine à fleur écarlate et le bouleau nain. Dans la région moyenne le tremble prospère; le chêne paraît dans les environs de Drontheim, mais ce n'est que dans les parties du sud que sa végétation est vigoureuse.

Règne animal. L'élan devient rare, mais l'ours est encore très-commun dans les plaines découvertes et sur les glaces; le loup multiplie dans les bois, d'où descendent en troupes nombreuses les lemmings pour dévaster les champs cultivés. Diverses espèces de renards habitent les bords de l'Océan, avec la mouette qui annonce les orages en se retirant à terre, la pygargue et le canard eider (*anas mollissima*) qui fournit l'édredon. Une forte amende punit celui qui tue l'un de ces oiseaux, dont le duvet est une source de richesse pour la Norvège. Dans les vallées et dans les îles paissent d'assez nombreux troupeaux, et une race de chevaux petits, mais vifs, et d'un pied sûr.

Climat. La température moyenne de l'année est, à Christiania, de cinq degrés Réaumur au-dessus de zéro. Au sud, la température est assez éle-

vée; sur les côtes de l'ouest, les exhalaisons de la mer empêchent les golfes de geler, et le froid ne se fait sentir que quand souffle le vent d'est, qui descend des montagnes glacées, ou celui du nord, qui vient de l'Océan Glacial. L'hiver commence en octobre et finit en mai. Le printemps s'annonce alors par de terribles avalanches et des débordements qui dévastent le pays. La pluie et les brouillards sont fréquents, et un jour terne, un ciel pluvieux couvrent presque toujours ce pays sévère et triste, auquel, du reste, ils conviennent mieux que la lumière éclatante du soleil méridional. C'est quand la nature du nord se voile de brumes, dit un spirituel voyageur, qu'elle apparaît dans sa véritable beauté. Une lumière pâle, un ciel nébuleux composent, avec la sombre verdure des pins et la teinte grisâtre des rochers, une harmonie douce et triste qui n'est pas sans charme. La présence continuelle de l'eau donne aussi à la Norvège un caractère particulier. Sans compter les golfes innombrables, la terre des lacs, comme l'appelle Ossian, en renferme, dit-on, trente mille; aussi, dans un paysage norvégien, c'est l'eau qui forme les principales masses et les premiers plans.

GÉOGRAPHIE POLITIQUE DE LA SUÈDE.

Diocèse de Christiansand. De tous les diocèses norvégiens, le plus méridional est celui de Christiansand, qui compte, de l'est à l'ouest, soixante-huit lieues, et, du sud au nord, cinquante-sept. La capitale de ce diocèse est Christiansand, la quatrième cité du royaume, quoiqu'elle n'ait qu'une population de cinq à six mille âmes. Son port, vaste et profond, en fait le refuge des navires avariés dans la traversée dangereuse du Catégat. Les Anglais la ruinèrent en 1807; mais son port a été restauré et fortifié. Elle possède aussi une belle cathédrale et un établissement de quarantaine. On cite encore Arendal, bâti sur pilotis, au milieu des rochers; la jolie ville de

Skien, qui possède un grand nombre de moulins à scie; enfin Staranger, l'une des plus anciennes cités de la Norwège, et dont la cathédrale passe pour le plus beau monument gothique du royaume. Les principales branches du commerce de ce diocèse sont: le goudron, les bestiaux, le poisson sec et le bois en poutres et en planches.

Diocèse d'Aggerhus. Le diocèse d'Aggerhus, le plus peuplé de la Norwège, renferme d'importantes mines de fer, trois de cuivre, une d'argent, une de cobalt, une saline et une alunière. L'usine de Barum fournit annuellement cent cinquante mille kilogrammes de fer en barres. On y trouve encore cinq verreries, une tannerie et un grand nombre de scieries qui sont venues prendre position sur les plus belles cascades dont elles sont le triste, mais indispensable ornement.

Les principales villes de ce diocèse sont: Laurwig, située entre deux rochers à l'embouchure du Laven, dans le voisinage de l'importante forge de Fritzœr, où l'on coule des canons, et de la forteresse de Frédrïksvörn. L'un de ces deux ports sert de station à la marine royale; Frédrïkshall, et mieux Fredrikshald, à l'embouchure du Glommen, et protégée par la forteresse de Frédrïksteen (*); Frédrïkstad, la seule ville de la Norwège qui soit bâtie en pierre; Moss, sur les bords du golfe de Christiania, qui a, en certains endroits, cinq lieues de large; Tonsberg, la plus ancienne ville de la Norwège, également sur le golfe; Drammen, sur la rivière de ce nom, et qui fait le commerce de bois le plus considérable de tout le royaume; enfin Christiania et Kongsberg. « On éprouve un véritable ravissement, dit M. Ampère (**), quand, après avoir employé plusieurs jours à traverser le pays solitaire et sauvage que l'on a parcouru depuis la frontière suédoise, on découvre tout à coup à

ses pieds la ville de Christiania, dans une position admirable; au-dessus d'elle, s'élève une grande pente verte, semée de maisons de campagne, à la manière des beaux environs de Genève; derrière sont de hautes montagnes, et, du côté opposé, la ville est bordée par la mer.

« Quand nous arrivâmes au sommet de l'Égger-Berg, le soleil se couchait dans une vapeur grisâtre et légère. Les montagnes du fond étaient sombres, l'aspect du pays calme, la mer immobile. Cette grande étendue était muette; aucun mouvement dans le port; on voyait seulement une petite barque rentrer à l'approche de la nuit. Ce point de vue est un des plus beaux de l'univers. Regardez-vous du côté de la mer, les formes arrondies de la plage, la mollesse de certains contours, les longs promontoires doucement abaissés, permettraient de penser à Naples, si un autre soleil les éclairait. Il faut avouer que c'est une chose étrange et belle à voir que le golfe de Baia baignant les montagnes du canton d'Uri.

« En général, on se plaint de n'avoir pas une idée vraie de l'immensité de la mer, parce que rien n'offre à l'œil un point de comparaison pour mesurer son étendue. Mais ici cette foule d'accidents que produisent les anfractuosités du golfe, les pointes, les langues de terre, les récifs dont il est semé, rendent l'immensité sensible, et la grandissent en la divisant. De là résulte une variété prodigieuse d'aspects: en suivant le rivage, tantôt vous croyez côtoyer un fleuve qui coule aux pieds des sapins, tantôt s'arrondit un bassin presque entièrement entouré de rochers; plus loin s'ouvre une soudaine échappée de vue entre de hauts écueils, ou bien un grand cap comme un mur à pic semble clore un lac tranquille; mais, sortant tout à coup de derrière le promontoire, un vaisseau à trois mâts vient vous apprendre que ce lac est la mer, que ces eaux si calmes sont des vagues perdues du grand océan du Nord, qui ont bondi dans le Catégat, et qui, de secousses en secousses, sont

(*) Voyez ci-dessus p. 530. En 1814, les Suédois élevèrent une pyramide à l'endroit où Charles XII avait été tué.

(**) Esquisses du Nord, page 81 et suivantes.

venues mourir sur ces plages lointaines et silencieuses.

« La ville elle-même est sans monuments et sans caractère ; une partie est neuve, blanche, régulièrement bâtie, percée de rues symétriques, qui se coupent à angles droits, et doit ressembler aux nouveaux quartiers de certaines cités des États-Unis. C'est là qu'habitent les gros négociants et les employés ; une autre partie, occupée par le petit commerce, a une physionomie beaucoup moins régulière et plus animée. Enfin, à l'extrémité nord de la ville, sont trois faubourgs composés du rebut de la population, ou plutôt d'une sorte de *plebs*, étrangère, comme celle de Rome, selon Niebuhr, à la population indigène. On a donné à ces trois faubourgs les noms expressifs d'Alger, Maroc et Tripoli.

« Quel dommage que, dans sa ravissante position, au sein de cette douce et belle nature qui l'environne, et à laquelle va si bien son nom qui sonne à l'italienne, Christiania n'ait pas un monument ! Si elle s'agrandissait avec le temps, si elle gravissait la montagne qui la domine, si elle couvrait de villas les coteaux qui la cerrent, ce serait la Naples du Nord, et une Naples libre. »

Kongsberg est située dans une vallée profonde et sauvage, où coule le Lauen, au pied de l'Ions-Knuden, qui s'élève de deux mille huit cents pieds au-dessus de l'Océan. Elle a une population de huit mille âmes, qui s'accroît avec le progrès de la mine elle-même. Elle renferme une direction des mines, un hôtel des monnaies, une école des mines, une maison d'orphelins, un hôpital, des filatures de coton, des fabriques de jouets d'enfants, une manufacture d'armes et une fonderie.

C'est à travers la chaîne du Fillefield, qui sépare le diocèse d'Aggerhus de celui de Bergen que passe la route retracée par la planche 8. Ces montagnes présentaient de telles difficultés à surmonter, que, pour tracer une route de Christiania, qui est au-dessous du 60° degré de latitude, à Bergen qui

est à 60° 23', on a été obligé de remonter au delà du 61° degré, là où le Fillefield n'a qu'environ quatre lieues de largeur. Le point culminant de cette chaîne n'est qu'à 3732 pieds au-dessus du niveau de la mer, suivant de Buch, mais la proximité de l'Océan rend cette hauteur beaucoup plus frappante, car l'un de ces longs golfes qui sillonnent si profondément le continent de la Norwège, le Sognefiord vient presque en baigner le pied. A cette hauteur la route est jalonnée par de longues perches qui servent à reconnaître le chemin au milieu de la neige, et une borne ou colonne indique la limite des deux diocèses. On trouve dans le Fillefield un grand nombre de rennes à l'état sauvage.

Diocèse de Bergen. Ce diocèse est divisé en deux parties par les monts Lang-Field et Sogne-Field. Les forêts y sont devenues si rares que les paysans sont forcés de se servir de tourbe, et de réserver le bois pour les usines. La seule ville qu'il renferme, Bergen, compte de vingt à vingt-cinq mille habitants. Bien que déchue de son ancienne opulence, Bergen fait encore un grand commerce de bois de construction, de cuirs et de poissons secs et salés. Sa situation au pied de sept montagnes qui s'élèvent en demi-cercle autour de ses murailles, et au milieu d'une longue baie bordée de rochers, lui donne un aspect très-pittoresque. Son port, qui a trois entrées difficiles, est un des plus sûrs de la Scandinavie ; la fabrication de la faïence et le raffinage du sucre sont, avec la construction des vaisseaux marchands et la pêche, les branches principales de l'industrie de ses habitants.

Diocèse de Drontheim. Le voyageur qui se rend de Christiania à Drontheim, a à parcourir une distance à peu près égale à celle qui sépare la première de ces villes de Copenhague, c'est-à-dire environ cent cinquante lieues qu'il traverse en s'avancant toujours plus au nord, et en se dirigeant vers le Dovrefield, le Saint-Gothard des Alpes scandinaves :

ce fameux passage n'a rien de bien terrible. « J'attendais toujours, dit M. Ampère (*), une cime escarpée qu'il nous faudrait gravir; mais, comme nous avions fait cinquante lieues en nous élevant insensiblement, nous étions arrivés, sans nous en douter, jusqu'au sommet; et, à force de petites montées et de petites descentes, nous nous trouvâmes de l'autre côté.

« Du reste, rien de plus triste que ces hauteurs; le terrain se compose presque uniquement de tourbières, de mousse, de pierres et de marécages; on ne conçoit pas qu'à cette élévation on puisse trouver tant d'eau. On la voit sourdre de toutes parts. Nous n'apercevions à travers le brouillard qui nous entourait que de petits lacs et de petites vallées, des crevasses où traînait quelque reste d'une neige paresseuse, des bouleaux rabougris et difformes, des montagnes longues, arrondies, couvertes du lichen que paissent les rennes. En somme, tout ce pays ressemble beaucoup à celui des Lapons. En s'élevant on trouve toujours l'analogie des régions situées plus au Nord: les hauteurs moyennes de la Suisse donnent une idée des plaines de la Suède; et ici, près des sommets de la Norwège, j'avais une anticipation des marais de la Laponie.

« Un véritable enchantement m'attendait sur le revers du Dovre-Field. Je marchais tête baissée à l'entrée d'une vallée qui débouche dans les montagnes; tout à coup je lève les yeux, et j'aperçois près de moi trois cascades dont l'une semblait tomber des nuages assez bas qui flottaient sur nos têtes; un oiseau de proie volait en cercle à l'entour, et parfois venait la raser de son aile. Les cascades qui sont dans les livres, qu'on va chercher de propos délibéré, m'amuse presque toujours; mais ici la surprise, l'inattendu de cette rencontre me ravit, et, dès ce moment, la même surprise se renouvelait à tous les pas. Je me croyais chez Ossian; c'était bien la vallée aux cent torrents, la vallée

étroite et retentissante de Cona. Ce n'est qu'en Norwège, après plusieurs jours de pluie, qu'on peut trouver cette abondance d'eaux vives, ce luxe de cascades. Chaque rocher avait la sienne; toutes étaient différentes de forme, d'aspect, d'effet pittoresque; les unes tombaient à ma droite du sommet qui bordait la route; j'en voyais à ma gauche blanchir sur l'autre flanc de la vallée; d'autres encore gromdaient invisibles comme un tonnerre souterrain. Tantôt c'était de loin comme un filet d'écume serpentant sur un fond noir; tantôt comme une écharpe se détachant d'un sommet et se déroulant dans les airs; celles-ci glissaient sans bruit le long des pentes; celles-là, d'un seul bond, se précipitaient dans une vallée étroite et profonde, tombaient comme un fleuve ou se brisaient en mille ruisseaux; l'une s'échappait à mi-côte d'une large grotte; puis, comme un cône immense, s'engouffrait dans un abîme. Une autre couvrait tout un pan de rocher de sa nappe large et transparente. J'en vis deux surtout former le contraste le plus frappant du gracieux et du terrible: la première semblait un ruban d'argent qu'une main invisible laissait flotter au-dessus de la cime des sapins et des bouleaux; pour la seconde, on eût dit un grand serpent blessé, traînant ses replis sur le flanc de la montagne, et se roulant dans son écume.

« Quand on a passé le Dovre-Field, la nature prend un caractère encore plus imposant de grandeur et de solitude; les formes des montagnes deviennent plus hardies, les vallées s'élargissent, et on découvre ces immenses horizons que je n'ai vus qu'en Norwège. A mesure qu'on avance vers le Nord, la verdure, qui est le véritable ornement de ces contrées, redouble de fraîcheur; l'œil en est constamment enchanté, on oserait presque dire ébloui, tant elle est vive et éclatante. Cette verdure perpétuelle tapisse toutes les montagnes, borde tous les lacs et tous les torrents, gravit les pentes les plus escarpées des rochers, et couronne leurs cimes les plus aiguës. Les

(*) Ouvrage cité, p. 109 et suiv.

toits des cabanes sont verdoyants comme des prés ; de sorte qu'on pourrait y faucher et même y moissonner. Des pieds de sorbier des oiseaux y poussent même quelquefois, et alors on dirait que ces toits portent des vergers.

« La beauté des sapins de Norwège est célèbre. Ces arbres paraissent être d'autant plus beaux qu'ils approchent plus de la latitude au delà de laquelle leur taille diminue ; c'est comme les Norwégiens si grands qu'on rencontre tout de suite avant les Lapons si petits. Il semblerait que le froid est favorable au développement de l'homme et de certains végétaux jusqu'à un certain point, au delà duquel son excès l'arrête brusquement. Le bouleau, qui seul partage avec le sapin la possession de ces déserts de verdure, y atteint aussi des proportions plus grandes que dans nos climats ; sa forme est plus majestueuse, ses branches plus tombantes ; il offre souvent l'aspect du saule pleureur, et son feuillage, pâle et délicat, se détache avec grâce sur le feuillage des sapins dont il égaye un peu la teinte mélancolique.

« Nous approchons de Drontheim, de cette ancienne capitale des rois de Norwège ; mais rien n'annonçait le voisinage d'une ville de dix mille âmes. C'était toujours la même solitude ; d'immenses forêts, d'immenses horizons, et point d'hommes ; d'énormes masses de montagnes amoncelées les unes derrière les autres, de vastes espaces de verdure et de vastes espaces d'eau. Imaginez avec cela un ciel gris, un jour sans éclat, qui ne semblait pas venir du soleil, tant il était terne et morne ; une tristesse infinie et un grand calme.

« Après avoir traversé une dernière forêt de sapins, puis des pelouses désertes semblables à toutes les autres, on se trouve sur une petite hauteur ; au delà on n'attend rien que de nouveaux déserts. Tout à coup on aperçoit à ses pieds les toits rouges de Drontheim. En présence de Drontheim, il est impossible de ne pas songer à Christiania. Les deux villes

sont placées au fond d'un de ces fiords, ou bras de mer nombreux qui s'étendent dans l'intérieur de la Norwège, et l'entament si profondément. Le fiord de Drontheim a trente lieues. C'est, jusqu'à la pleine mer, un labyrinthe d'îles, d'îlots, de promontoires ; mais, devant Drontheim, le golfe est libre. Un mur de rochers à pic en demi-cercle semble la clore de tous côtés. La petite île de Munk-Holm, à un demi-quart de lieue de la côte en face de la principale rue de Drontheim, s'élève seule au milieu de cet immense bassin. Deux amas de rochers s'avancent des deux côtés de la ville comme de gigantesques bastions ; sur l'un d'eux était, selon la tradition, le château du farouche Hakon-Iarl, le dernier chef païen de la Norwège, qui sacrifia, dit la Saga, son propre fils à ses anciens dieux. Sur ces rochers, en présence de cette mer, on place bien le sanglant récit de la Saga.

« Si la position de Drontheim rappelle celle de Christiania, l'aspect des deux villes n'en fait pas moins une impression bien différente. A Christiania, malgré le caractère de tristesse et de grandeur empreint sur ses rivages, on est encore, si l'on ose ainsi parler, dans la Norwège gracieuse ; à Drontheim, on est au fond de la vraie Norwège, de la Norwège austère.

« Ici la mer est vraiment le triste océan du Nord : plus de mollesse dans les contours, plus de formes arrondies ; des lignes droites, des rochers à pic, des écueils. A Christiania, une végétation abondante couvrait les îles et les rives, descendait jusqu'au sein des flots. Là, l'on est presque au terme de la végétation ; la verdure est toujours belle, mais les arbres sont clair-semés ; on les remarque, on les compte, on les regrette ; les brumes mêmes sont plus épaisses, plus sombres : on se sent bien plus reculé, bien plus perdu vers les confins du monde vivant, vers les lointaines extrémités de l'univers.

« Drontheim est entièrement bâtie en bois ; sa cathédrale est le seul bâtiment en pierre qu'elle renferme. Les

rues sont larges, coupées à angle droit, et bordées de maisons rouges, jaunes, grises, dont la bigarrure n'a certainement rien de monumental, mais quelque chose de gai et d'animé qui ne déplaît pas à l'œil. Malgré la simplicité des matériaux, le luxe se montre dans la décoration extérieure de ces demeures; il y a à Drontheim, telle maison, celle du gouverneur, par exemple, qui peut passer pour un hôtel ou un palais de bois. Souvent l'entrée est ornée d'un portique élégant; des colonnes corinthiennes soutiennent un fronton classique; et l'on entre ainsi magnifiquement dans une maison dont les murs, à l'intérieur, sont formés de troncs de sapins, couchés les uns sur les autres, comme dans les gaards reculés des montagnes.

Les autres villes du diocèse de Drontheim sont Molde à l'entrée d'un golfe qui s'étend pendant douze lieues dans les terres; Christiansund, qui occupe trois îles et une pointe de terre ferme, dont les rues sont des canaux, et dont le port peut abriter la flotte la plus nombreuse; enfin Røraas, à dix lieues des frontières de Suède, au milieu des plus hautes montagnes de la Norwège, et dont les mines de cuivre occupent cinq à six cents ouvriers. C'est près de cette ville qu'est cantonnée la compagnie de patineurs, qui fait dans l'armée norwégienne le service de tirailleurs, et parcourt les montagnes de ces contrées sauvages avec la rapidité de l'éclair.

Diocèse du Nordland. Ce diocèse, le plus septentrional de ceux de la Norwège, n'a que des villes de très-peu d'importance; Bodøe et Hundholm, décorées depuis 1816 du titre de villes, ne sont qu'un assemblage de quelques maisons en bois; la dernière possède de grands magasins et de vastes hangars pour le commerce du hareng. Alstahong, résidence du bailli du Nordland, et siège de l'évêché le plus septentrional de l'Europe, n'a que quelques masures. Citons encore Altengaard à l'embouchure de l'Alten (*).

(*) Voyez pl. 2.

C'est le dernier point septentrional où la terre est cultivée, et la résidence d'un chef de Lapons. La forteresse de Wardøehus, qui se trouve par 70° 22' de latitude nord, est la forteresse la plus boréale de tout le globe; tout militaire qui y a servi volontairement pendant quatre ans, est exempt, pour tout le reste de sa vie, des obligations de son état.

Ajoutons, comme appendice à la géographie politique de la monarchie réunie de Suède et de Norwège, qu'elle possède, dans les Antilles, la petite île de Saint-Barthélemy, dont la superficie est estimée à quarante-cinq milles carrés, et la population à seize mille habitants.

MOEURS ET USAGES.

En Norwège, comme en Suède, le caractère général du peuple est une excessive lenteur d'esprit et de mouvements. « Leurs fibres, naturellement plus dures que celles des méridionaux, roidies encore par le froid, n'ont ni mobilité, ni souplesse, mais de la tenacité et de la force. Si on leur adresse la parole, il s'écoule toujours quelques minutes avant qu'ils s'en aperçoivent; rarement ils répondent à une première question; c'est que leur cerveau n'a pas eu le temps de faire l'opération nécessaire pour comprendre; mais une fois qu'ils comprennent, ils comprennent bien, et répondent avec une droiture et une fermeté de sens qui étonne... Ces hommes ont autant de fierté que de droiture; ils ont gardé fidèlement le tutoiement des âges héroïques, et l'adressent à tout le monde sans exception, à leurs pasteurs comme aux étrangers. Le sentiment de leur indépendance, de la constitution vraiment républicaine sous laquelle ils vivent, n'ôte rien, comme on peut croire, à cette fierté native. »

Peut-être est-ce à ce sentiment de fierté et d'indépendance qu'il faut attribuer l'usage où sont toutes les familles norwégiennes de vivre isolées. « Sur toute la route de Christiania à Drontheim, dans un espace de cent

cinquante lieues, on ne rencontre pas un village; chaque famille vit isolément dans son *gaard* (*). Ce mot est intraduisible; nul autre ne donne une idée exacte de la manière d'être des paysans norvégiens. Un *gaard* est un groupe plus ou moins considérable de maisons en bois, qui ne constituent à elles toutes qu'une seule habitation. Dans l'une de ces petites maisons couchent tous les membres de la famille, souvent assez nombreuse; dans une autre, ils se réunissent pour manger; dans une troisième est la cuisine; dans une quatrième la grange: il en est de même pour le grenier commun. En un mot, tout ce qui ordinairement demande une pièce séparée forme là une cabane à part; un *gaard*, c'est une maison décomposée. Cette disposition singulière du *gaard* est particulière à la Norvège; elle y remplace le village: le village est une agglomération de familles; le *gaard* est la famille primitive, dont les membres habitent, vivent, possèdent en commun; il semble que ce soit là l'élément le plus simple de la société, et qu'en Norvège on en soit resté à son premier degré. Probablement les peuples germains, avant de former des villages, s'établissaient par familles sur le sol qu'ils occupaient: ces établissements devant ressembler beaucoup au *gaard* norvégien. Ces cabanes offrent rarement le luxe d'une construction en planches; plus souvent leurs murailles sont composées de troncs de sapins placés les uns sur les autres et serrés artistement; de la mousse placée à l'intérieur, dans les jointures, achève de les rendre impénétrables à l'air, et, avec cette grande simplicité de moyens, ces demeures, tout à fait primitives, sont assez chaudes et assez confortables (**).

Un village est souvent dispersé sur une étendue de plusieurs lieues; aussi voit-on le dimanche les chemins couverts d'infatigables piétons, ou de charrettes, rapides malgré leur grossière construction, et qui conduisent

à l'église le paysan et toute sa famille en habits de fête. Après le sermon, tous se livrent à la danse ou à des exercices gymnastiques; souvent les jeunes gens se réunissent pour exécuter des manœuvres militaires, et s'habituer au maniement des armes.

« Par moments, les paysans norvégiens sortent violemment du calme qui leur est habituel par de courtes explosions d'une gaieté sauvage, par la colère ou par l'ivresse; souvent il en résulte des combats sérieux. Leur arme est un couteau à gaine qui pend toujours à leur ceinture; mais, si ce que l'on dit est vrai, ils portent jusque dans la fureur du duel le sang-froid qui leur est propre. On assure qu'avant de combattre chacun lance son couteau contre une table, et que le point d'honneur, la loi du combat, leur défend d'enfoncer cette arme dans le corps de leur adversaire plus avant qu'elle n'est entrée dans le bois. On ne peut assez admirer tant de bonne foi dans la convention, et une précision d'adresse et de loyauté si grande dans son accomplissement.

« Ces paysans ont encore une autre sorte de duel qui se conçoit plus facilement. Chacun des deux combattants tient dans la main droite un de ces redoutables couteaux, et, de la gauche, saisit fortement le poignet droit de son adversaire; ainsi chacun s'efforce à détourner le coup de l'autre en lui portant le sien. Ce duel, qui tient de la nature de la lutte, convient à des montagnards, chez qui la force corporelle et l'agilité sont les qualités principales et celles qui doivent toujours avoir l'avantage (*).

Comme les travaux des champs ne peuvent occuper que pendant un petit nombre de jours les paysans norvégiens, ils emploient les longs loisirs de l'hiver à faire eux-mêmes tout ce dont ils ont besoin, leurs couteaux, leurs cuillers, leurs souliers et les boutons de leurs habits; les femmes fabriquent, de leur côté, les étoffes de lin et de laine, qu'elles savent teindre avec

(*) Prononcez *gôr*.

(**) Ampère, ouvrage cité, p. 97.

(*) Ampère, ouvrage cité, p. 108.

les lichens colorants dont le pays abonde.

En Norwège, on voit peu de grands propriétaires, et ceux qui existent ne sont, à vrai dire, que de riches paysans; la noblesse héréditaire y est inconnue; mais le clergé y jouit de l'influence que lui donnent ses lumières, sa charité, son zèle pour les besoins moraux et matériels du pays; aussi est-ce aux conseils, à l'influence des évêques, et surtout des simples curés de village, que l'administration a toujours soin de recourir, lorsqu'il s'agit de former des magasins d'abondance, de réparer les ponts et les chemins, ou de propager quelque industrie utile, quelque genre nouveau de culture. C'est ainsi que plusieurs ont appris à leurs paroissiens à fabriquer des horloges et des montres; d'autres leur ont donné quelques notions de minéralogie, de botanique ou d'astronomie.

Le climat rigoureux de la Norwège exige une nourriture plus abondante et plus substantielle que dans les pays méridionaux. L'usage est de faire cinq repas : deux déjeuners, le dîner à midi, le goûter, enfin le souper; à la fin du déjeuner et du dîner, on sert, dans les maisons aisées, le café et le thé. Ces repas sont toujours fort simples, et il semble qu'on mange moins en Scandinavie qu'en Allemagne, ce qui, du reste, ne suppose pas encore une sobriété excessive. Si l'on y mange moins, l'on y boit plus, surtout des spiritueux. Dans les soirées et les réunions, le punch circule comme chez nous l'orgeat ou l'eau sucrée. L'eau est sévèrement bannie des repas; l'étranger qui voudrait en mêler à son vin offenserait son hôte.

Les principales fêtes sont celles de la Saint-Jean, le 23 juin, où toutes les maisons se décorent de guirlandes, et où les paysans se rassemblent pour danser autour de barils élevés et de mâts parés de fleurs, et celles de Noël, dont plusieurs circonstances rappellent les Saturnales romaines, mais au temps où elles étaient encore une fête religieuse, et non le scandale de toute l'antiquité. « Les fêtes de Noël, dit

Malte-Brun, commencent le 24 décembre, après midi, et se terminent le 6 janvier. Ces quatorze jours s'écoulent au milieu des plaisirs et des fêtes; on ne célèbre religieusement que le jour de Noël et le premier de l'an. Dans les campagnes, ces fêtes commencent à quatre heures du soir, par des bains chauds que chacun prend séparément dans une cuve. Après le bain, on sert l'eau-de-vie, la bière et le pain de Noël; puis un repas, aussi splendide que le permet la fortune de chaque famille, réunit tous les domestiques, qui vont ensuite remercier le chef de la maison. Tout le monde se couche alors, et la chandelle de Noël brûle. Pendant que les domestiques dorment encore, les maîtres sont déjà debout pour leur servir de l'eau-de-vie et du pain. Les domestiques se lèvent alors, font un repas solide, et se rendent à l'église à dix heures. Le reste du jour se passe, ainsi que les jours suivants, en visites, en divertissements de tout genre, en danses et en mascarades; c'est aussi l'époque où chacun se fait des présents. Le dernier jour de l'année est célébré par des repas splendides. Tout le temps que durent ces fêtes, la table est dressée dans chaque maison, et couverte d'un grand gâteau qu'on ne mange que le 6 janvier, jour de l'Épiphanie. »

LITTÉRATURE.

Bien que séparés du Danemark, les Norwégiens sont encore Danois dans les villes, au moins par les mœurs et le langage. Le *danois*, dit M. Ampère, est l'idiome du pays, et l'existence du *norwégien* est une prétention nationale. Le norwégien imprimé est du danois; la prononciation le dénature un peu. Dans l'intérieur, et surtout dans le nord de la Norwège, on parle différents dialectes qui se rapprochent plus du suédois, uniquement parce que l'ancien langage de la Scandinavie, père des idiomes qui s'y parlent aujourd'hui, s'est moins altéré dans ces vallées et en Suède qu'en Danemark. Deux enfants qui

ressemblent plus à leur père que le reste de la famille, se ressemblent aussi davantage entre eux.

Nous avons parlé plus haut (*) de quelques littérateurs que la Norvège avait possédés durant la domination danoise, qui attirait à Copenhague tous ceux qui sentaient en eux quelque talent littéraire. C'est ainsi que Holberg (**), le Molière danois, le second comique de l'Europe, né à Bergen, est allé vivre et briller à Copenhague, où ses œuvres sont devenues le plus bel ornement de la littérature danoise. Depuis l'établissement de la constitution de 1814, la Norvège, abandonnée à elle-même, a conservé au moins les poètes qu'elle a vus naître, et voit commencer enfin pour elle une littérature nationale. « On cite déjà quelques noms, dit M. Ampère, Biergaard, Schwach, Hansen; leurs principales productions sont des chansons à boire ou des chants patriotiques. Je demandais à un négociant, homme fort simple, si les Norvégiens avaient de ces chants avant l'époque de la constitution : « Alors, me répondit-il avec orgueil, nous n'étions pas un peuple. » Un autre négociant proposa un prix pour le meilleur chant national : c'est M. Biergaard qui l'a remporté. Ce chant n'a pas une couleur bien originale, mais il est énergique, et on y sent une nationalité assez vive. Le poète parle à ses compatriotes de leurs côtes neigeuses, de leurs cascades, de leur mer poissonneuse, en homme fier de son pays; puis il ajoute : « Libre-ment pense et parle le Norvégien, librement il travaille au bien du pays; les oiseaux dans nos bois, les vagues de l'océan du Nord, ne sont pas plus libres que l'homme de Norvège, dont la volonté obéit à la loi qu'il s'est donnée. »

La Norvège a des chants populaires, quoiqu'elle ne nourrisse plus, comme autrefois, scaldes, poètes et guerriers,

(*) Pages 528 et 532.

(**) Voyez l'article que M. Ampère a consacré à cet écrivain remarquable. *Littérature et voyages*, p. 217-254.

qui parcouraient tous les royaumes du Nord en chantant leurs vers; mais on n'en a recueilli jusqu'ici qu'un bien petit nombre. La vie ordinaire, dans les régions septentrionales, est si pénible et si triste, que la poésie se sent là mal à l'aise. Comment chanter, lorsque chaque jour amène avec lui de si dures nécessités? Aussi n'est-ce guère que dans l'exaltation du combat, dans l'enthousiasme de la vie guerrière et aventureuse, que se réveille chez les hommes du Nord la fibre poétique. Voilà pourquoi l'ancienne Scandinavie était si riche en scaldes, alors que ses guerriers, sous le nom de Normands, couraient les mers, et venaient pirater jusque sur les côtes d'Espagne ou d'Italie. Mais depuis que les travaux de la paix ont remplacé ces courses héroïques, depuis que l'habitant du Nordenfeld et du Finmark n'a plus qu'à disputer sa subsistance à une nature ingrate, la poésie, engourdie par cette vie monotone, ne se réveille plus, comme nous venons de le voir, qu'aux émotions de la vie politique ou aux joies des longs festins.

La musique qui accompagne la plupart des ballades populaires est toujours sur des airs empreints d'une singulière tristesse. « Au pied du Dovrefield, dit M. Ampère (*), nous rencontrâmes sur notre route le monument d'une victoire remportée par les Norvégiens sur un corps écossais, commandé par un capitaine, Saint-Clair, au service de la Suède. Les Écossais furent écrasés dans cette vallée, par des rochers que leurs ennemis firent rouler sur eux du haut des montagnes (voy. ci-dessus, p. 528). Une croix de pierre est placée au lieu où ils ont péri. Il existe sur cet événement une ballade devenue populaire. Nous nous la fîmes chanter par un paysan pour en connaître l'air. On ne se serait pas douté qu'il eût été fait pour un chant de triomphe, tant il était languissant et triste. Il en est de même de tous les chants populaires du Nord; bien que souvent les paroles

(*) Esquisses du Nord, p. 99.

expriment la gaieté ou un sentiment vif, la mélodie en est toujours traînante et plaintive. C'est que le caractère de la musique nationale ne traduit pas telle ou telle disposition passagère, mais le fond même de l'âme d'un peuple; or la tristesse est le véritable ca-

ractère du Nord. On l'y retrouve partout, dans le silence et la grandeur de la nature, dans le morne regard de l'homme, dans sa démarche lente et son chant plaintif, dans les brumes de la mer, dans les longues nuits et les longs crépuscules. »

FIN

TABLE.

	Pages.		Pages.
Introduction. Traditions mythiques.	503	TROISIÈME ÉPOQUE.	
PREMIÈRE ÉPOQUE.			
La Norwége gouvernée comme royaume indépendant par des rois de la race des Ynglings et des Folkunges.	507	La Norwége royaume indépendant uni au royaume de Suède.	532
Harald Harfager.	ibid.	ÉTAT DE LA NORWÈGE DEPUIS LA RÉUNION DES DEUX ROYAUMES SCANDINAVES.	
Erik Blodyxe.	508	Constitution du royaume de Norwége.	538
Hakan I ^{er} .	ibid.	Divisions administratives.	548
Olof I ^{er} , Trygvason.	510	Instruction publique.	549
Olof II.	ibid.	Finances.	551
Magnus I ^{er} .	513	Commerce, industrie, agriculture, etc.	ibid.
Harald Hardrade.	ibid.	Armée de terre et de mer.	552
Magnus II. Olof III.	314	DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE DE LA NORWÈGE.	
Magnus III.	ibid.	Aspect de la Norwége.	553
Magnus IV.	515	Montagnes.	ibid.
Sigurd Slembidiakni.	ibid.	Fleuves.	ibid.
Magnus V.	516	Lacs.	ibid.
Hakan II.	ibid.	Golfes.	554
Magnus VI, Erlingson.	517	Iles.	ibid.
Sverrer.	518	Règne minéral.	555
Hakan III.	519	Règne végétal.	ibid.
Guttorm.	ibid.	Règne animal.	ibid.
Hakan IV, Galin.	ibid.	Climat.	556
Hakan V, Gamle.	520	GÉOGRAPHIE POLITIQUE DE LA SUÈDE.	
Magnus VII, Lagabeter.	521	Diocèse de Christiansand.	ibid.
Erik II, Præsterhadere.	522	Diocèse d'Aggerhus.	ibid.
Hakan VI.	523	Diocèse de Bergen.	557
Magnus VIII, Sneck.	524	Diocèse de Drontheim.	558
Hakan VII.	ibid.	Diocèse du Nordland.	560
DEUXIÈME ÉPOQUE.		Mœurs et usages.	ibid.
La Norwége sous la domination du Danemark.	525	Littérature.	563



AVIS

POUR LE PLACEMENT DES GRAVURES DE LA NORVÈGE.

Numéros	Pages	Numéros.	Pages.
1	555	8	558
2	561	9	553
3	554	10	554
4	548	11	556
5	548	12	558
6	527		
7	560		



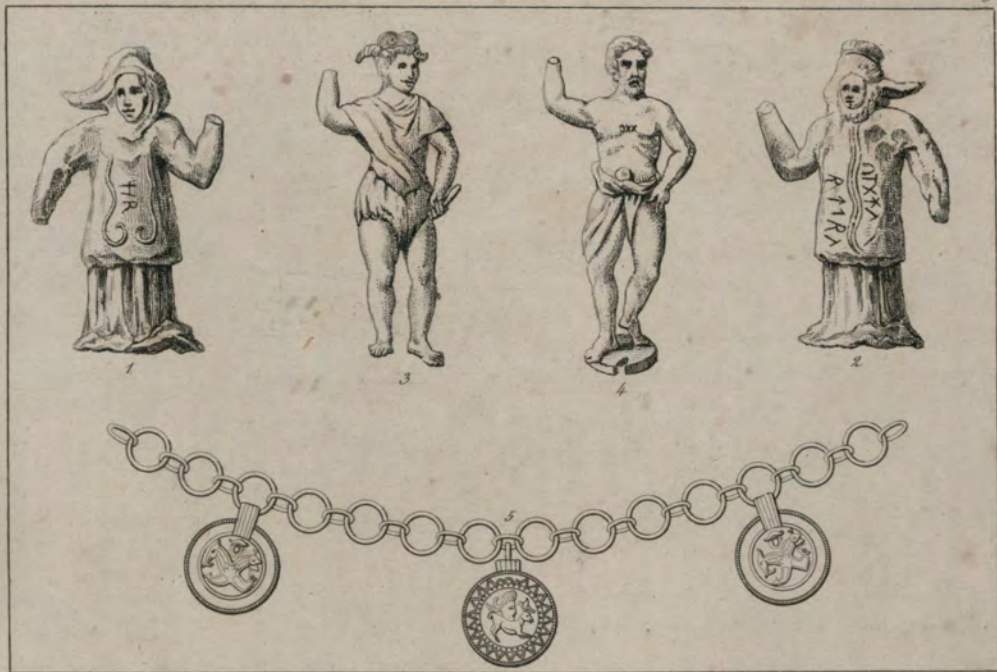
SUEDE.



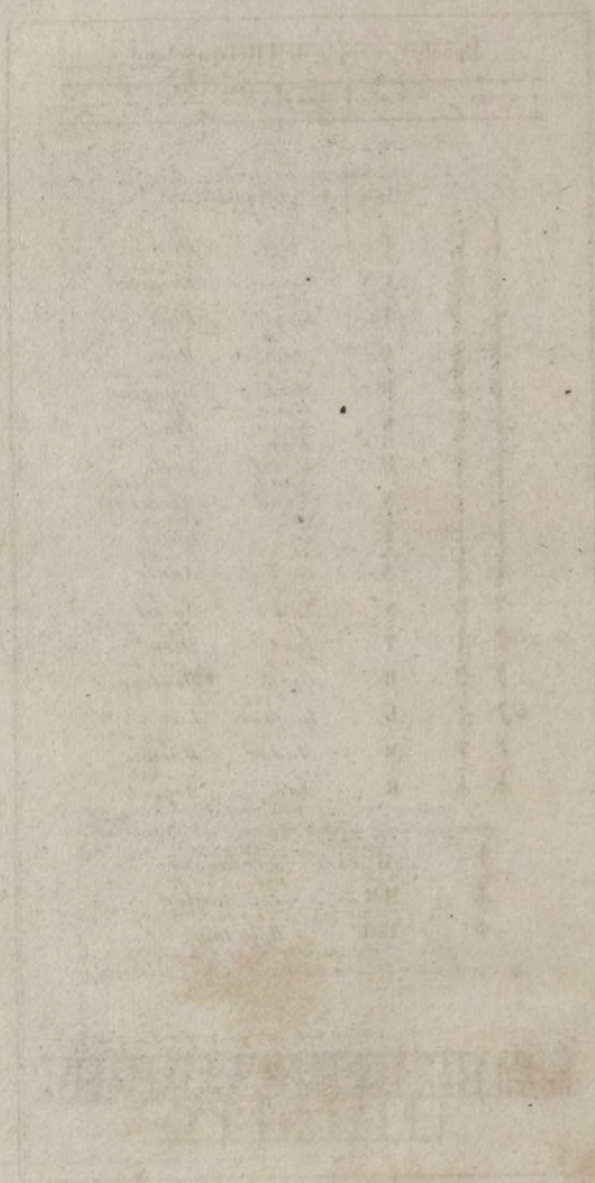
1. Thor. 2. Odin. 3. Freyr. 4. Loki.



Idoles trouvées en Norvège.

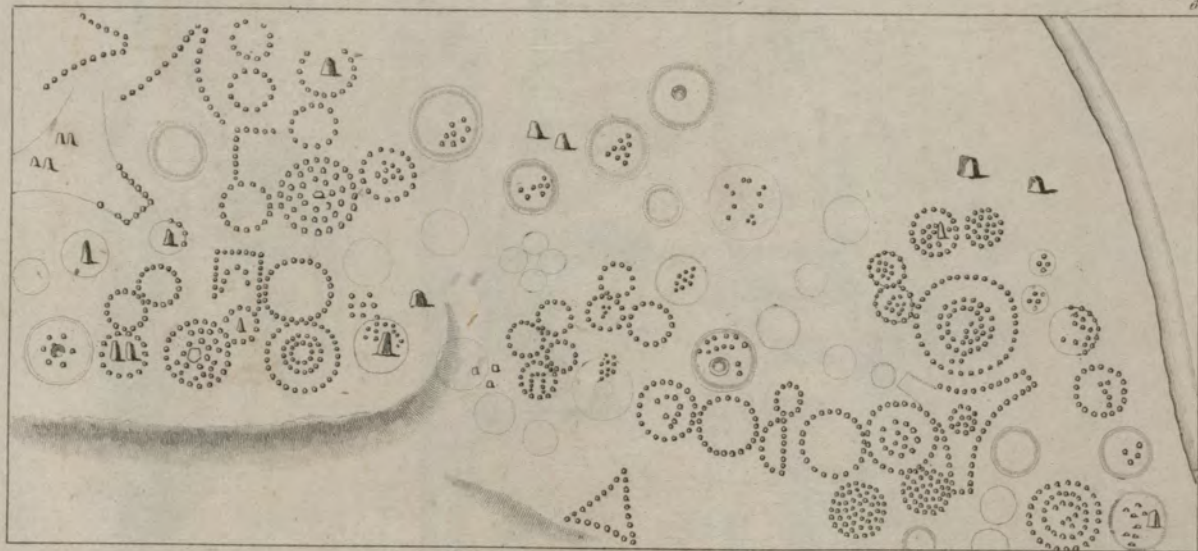


1. 2. Odin, sous la forme de Frigg. 3. 4. Odin — id. 5. Collier d'or.

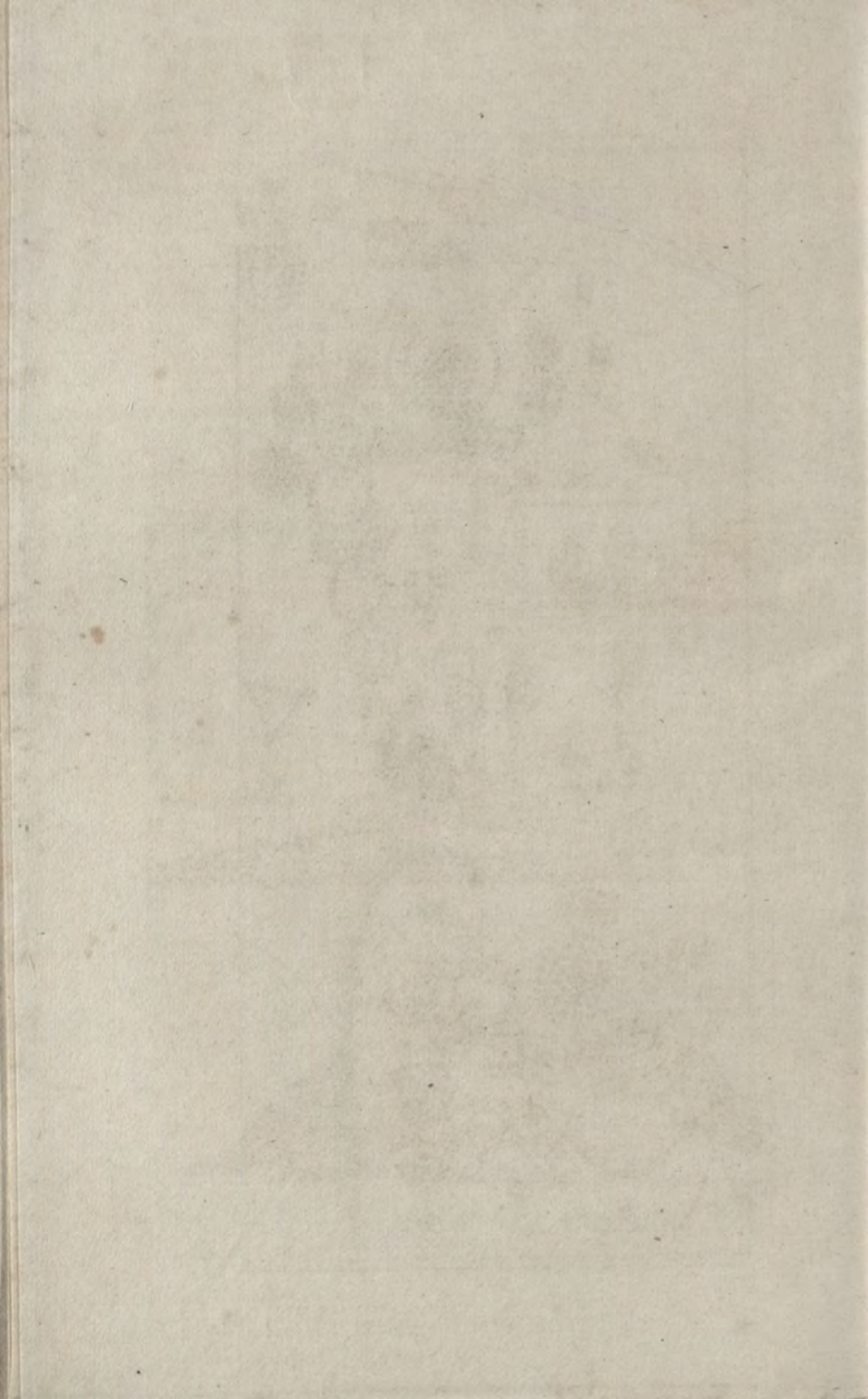




1. 2. Inscriptions Runiques. 3. Calendrier Runique. 4. Rhyton Scandinave avec inscription Runique.



Champ de Bataille de Bravalla.





1. Restauration du Temple d'Upsala. 2. Ruines d'un Temple.

3. Tombeau roué en Westrogothie.



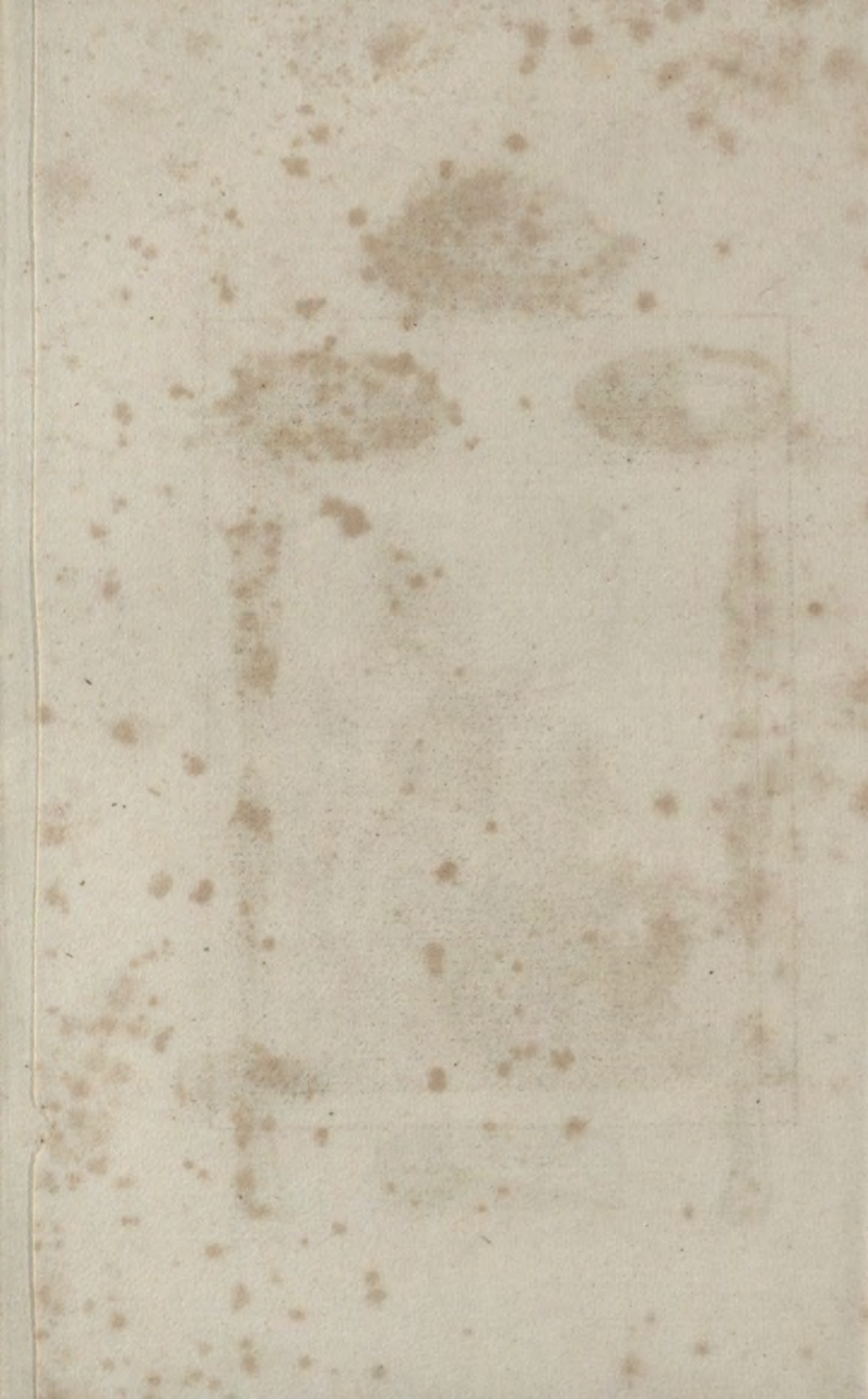


1. Coupe d'un Tombeau. 2. 3. Tombeaux. 4. 5. 6. Navires Scandinaves gravés sur des pierres Funéraires. 7. Construction Funéraire trouvée en Westrogathie. 8. 9. Sarcophages.



Anciens champs de Bataille.





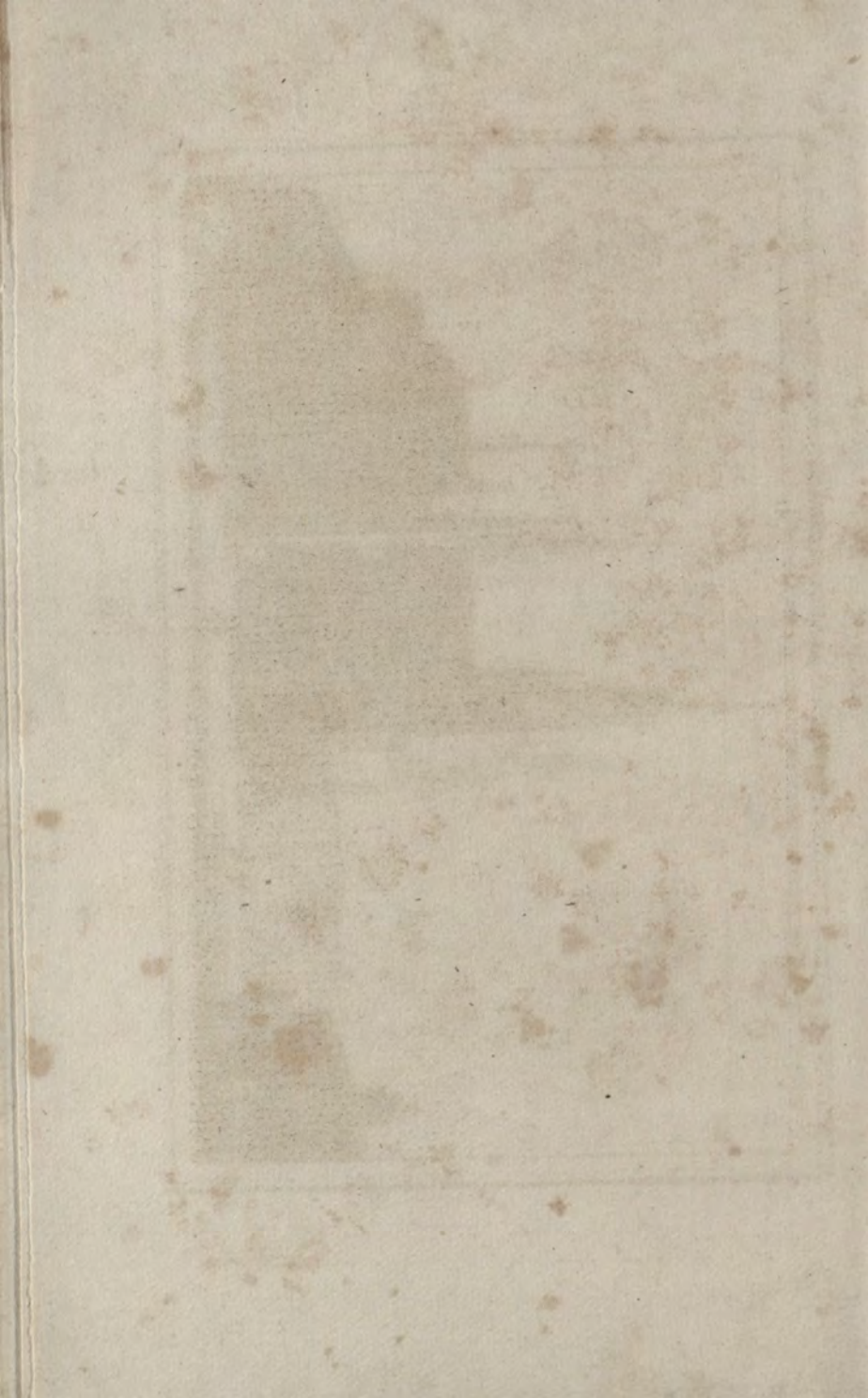


Ruines de Sigtuna.





Cathédrale d'Upsal.





Calmar.





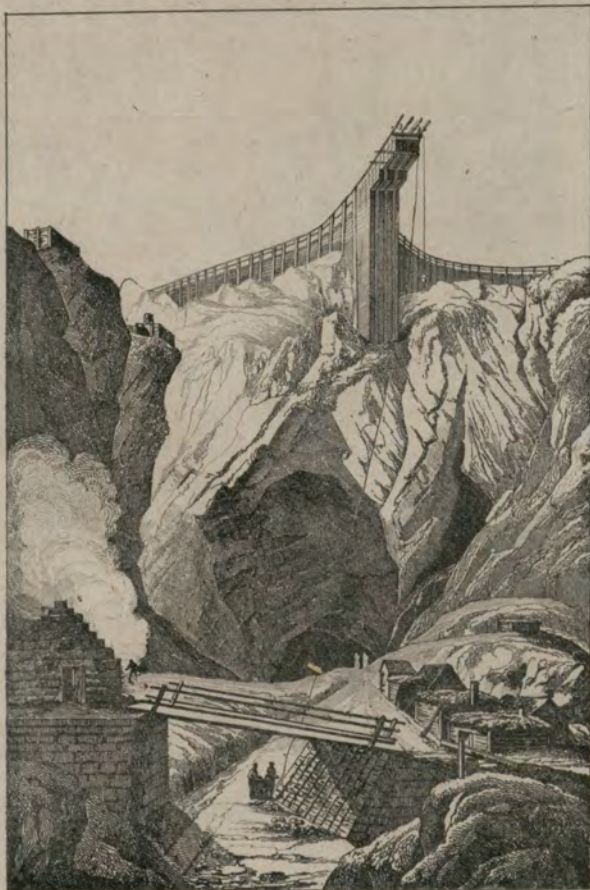
Stonyneass.





Skara.





Mines de Falun.



Stockholm de 1568 à 1589.



*Norrköping.*





Viborg.





Stockholm au 19^e siècle

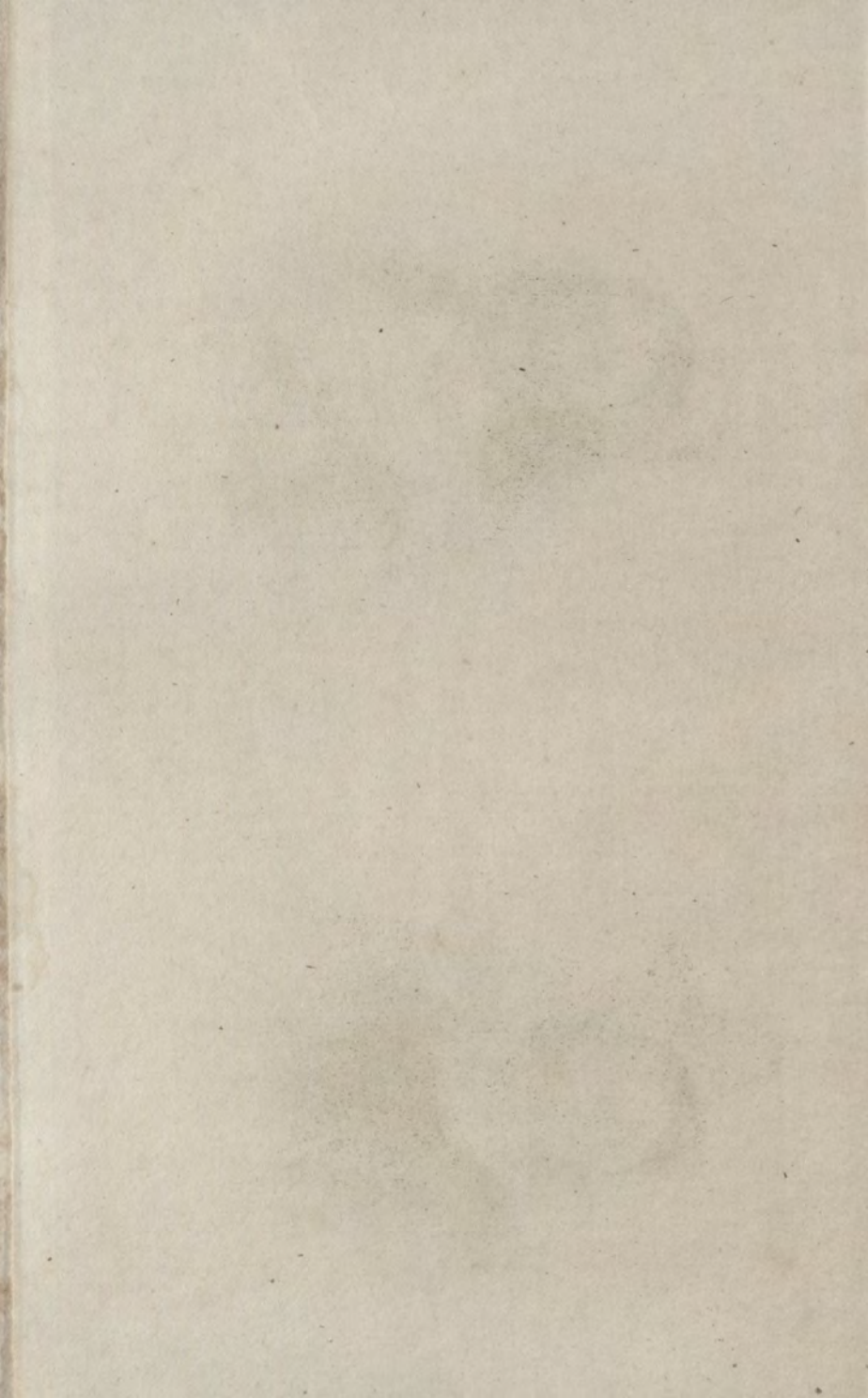




Coenstema.



Forsenson.

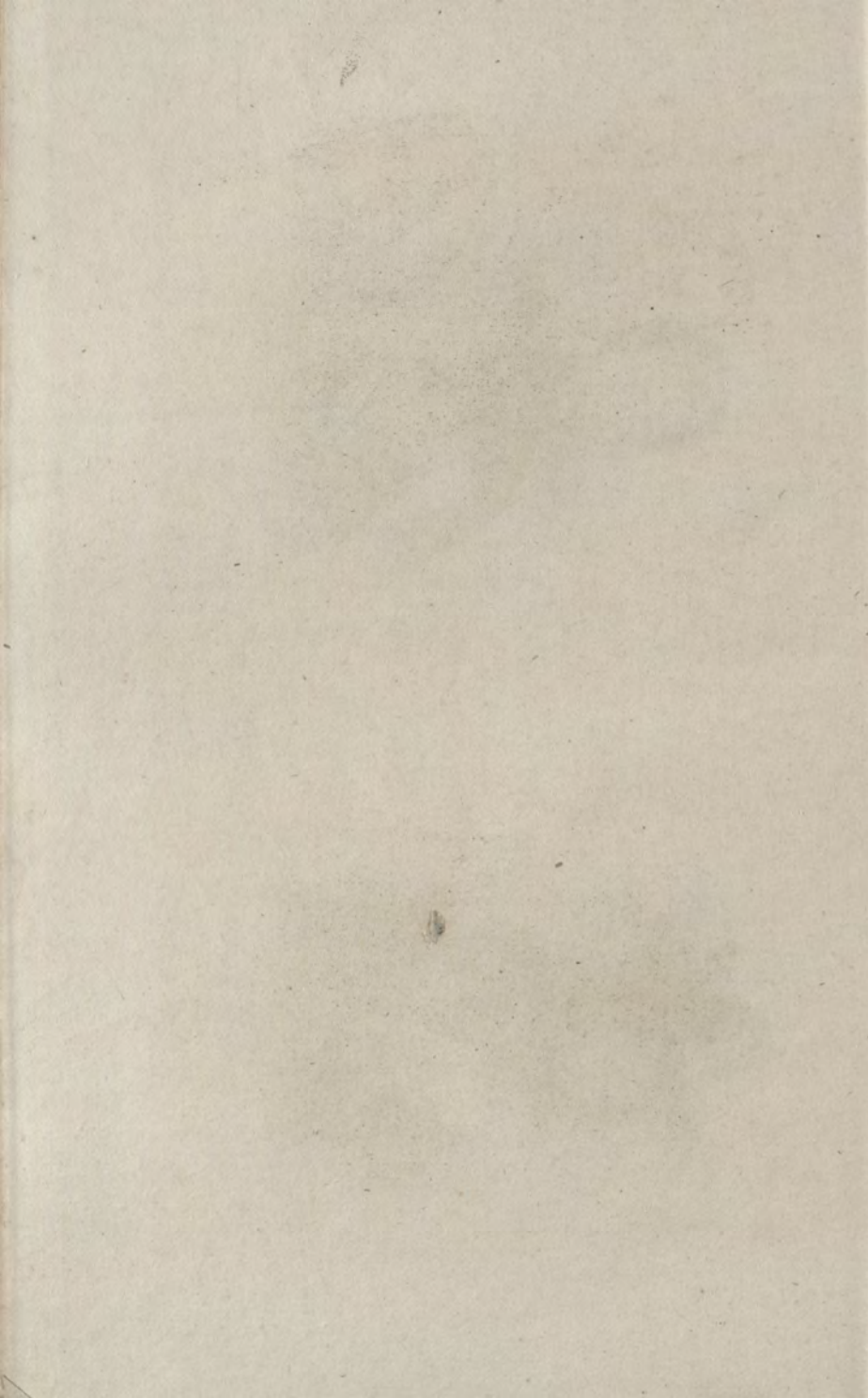




Christine.



Charles XII.





Gustave Wasa



Gustave Adolphe



Ticho Brahe



Linnæus (Charles)





Chateau et Ville d'Orebro.
Castillo y Ciudad de Orebro.



Mina de Hierro de Dannemora en Upland.

Mina de Hierro de Danemora en Uplanda.





Mine de Fer de Nordmark, près Filipstad.
Mina de Hierro de Nordmark cerca de Filipstadt.





L'éditeur de

Maison de Gustave en Dalecarlie.
Casa de Gustavo en Dalecarlia.





Chalons del

Parade 20

Costumes de Paysans.

Trajes de Aldeanos.



C. Lohman del.

Quieret sc.

Costumes de Payans.
Trajes de Aldcanos



L'esquisse de

Ad. J.

Tour de Frierberg.
Torre de Frierberg.





Château Royal de Gripsholm et Ville de Mariefred.
Real Sitio de Gripsholm y Ciudad de Mariefred



Chutes de Nelstrom et de Gulle à Trollhatta.
Despñaderoa de Nelstrom y de Gulle en Trollhatta

*Ville d'Esquilatuna.*

Ciudad de Eskilatuna.

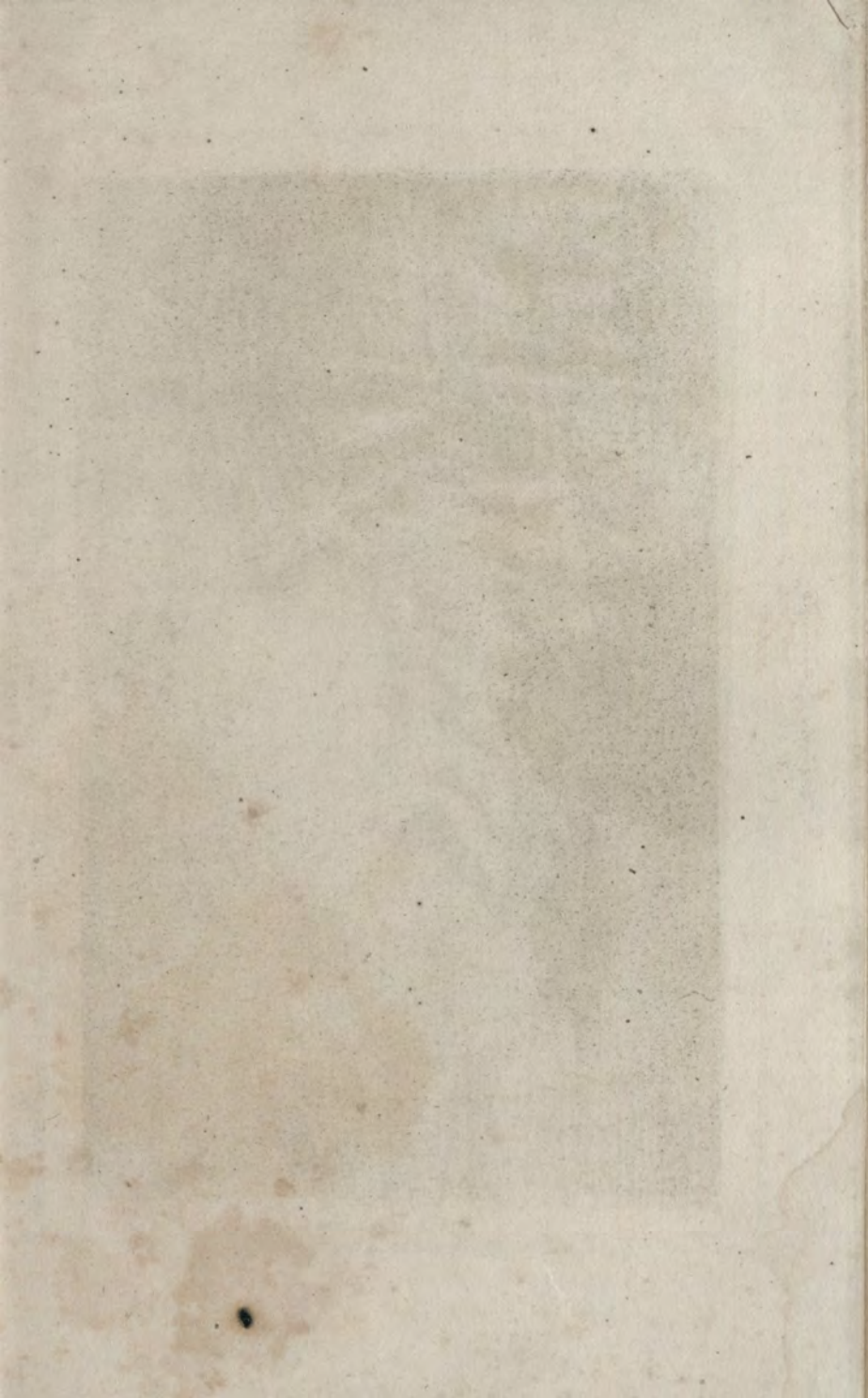


Mine de Fer de Högborn en Vestmanne

Mina de Hierro de Hoöborn en Vestmanía.



Phare de Kullen.





Wadstena Slott.





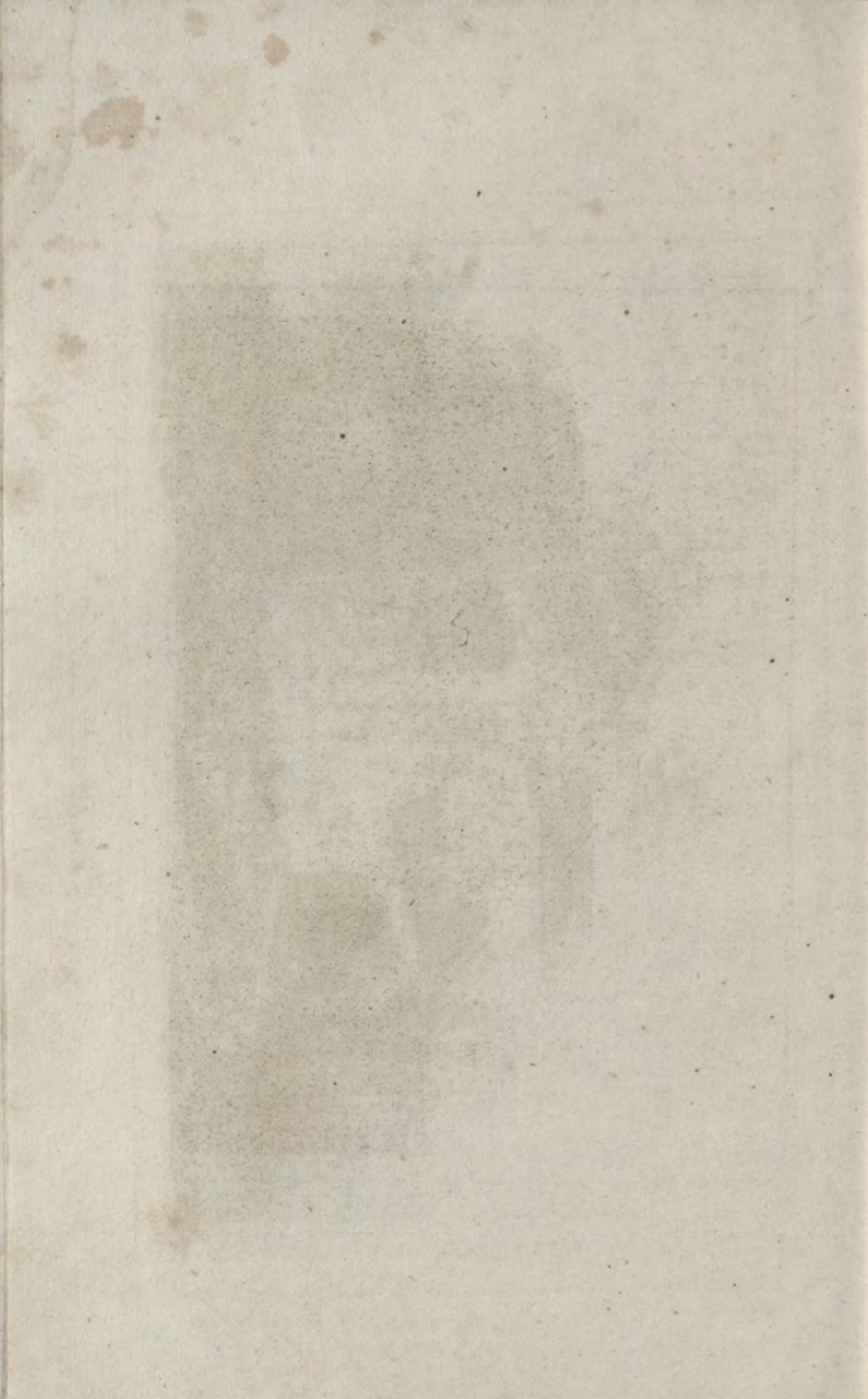
Détroit de Sund.





Dessner Sc.

Cathédrale de Lund.





Arnaut del.

Bouillon sc.

Vase colossal en Porphyre.



H. L. Schuster del.

Cavalerie.

Artillerie.

Prusse 2.



Bernadote Roi de Suède.



Perrot del.

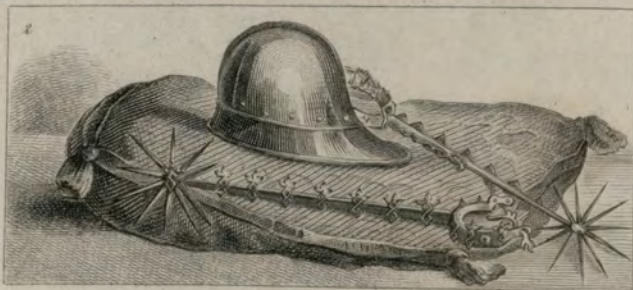
Lemaire sculp.

Museo. Sc.

Canut et Eric Canutson.

(d'après les Sculptures de leur Tombeau.)

SUEDE.



Vermeil del.

Leclair fecit.

Mason sc.

1. Ancien Chevalier.

2. Casque et Espérons de S. Paul.



Barris del.

Lemaire del.

Alia sc.

Forteresse Royale de Stockholm au 17.^e S.



Amstel. Ad.

Lemaire, Paris.

Salmier, Sc.

Upsal au 17^e S.



Musæi. Port le plus septentrional près du Cap Nord.
au Solst de Minuit.





Lemaître delinavit.

Ch. Le Sueur sculp.

Alengaard. Habitation de l'Antman de la Laponie Norvégienne.

près l'Embouchure du Fleuve d'Alton.



L'éditeur Paris

Delisle del.

Rivière d'Allen, Cascade de Porsvorkal.



L'Esclapart delin.

Dellet Sc.

Cascade de Wahanna Fock.



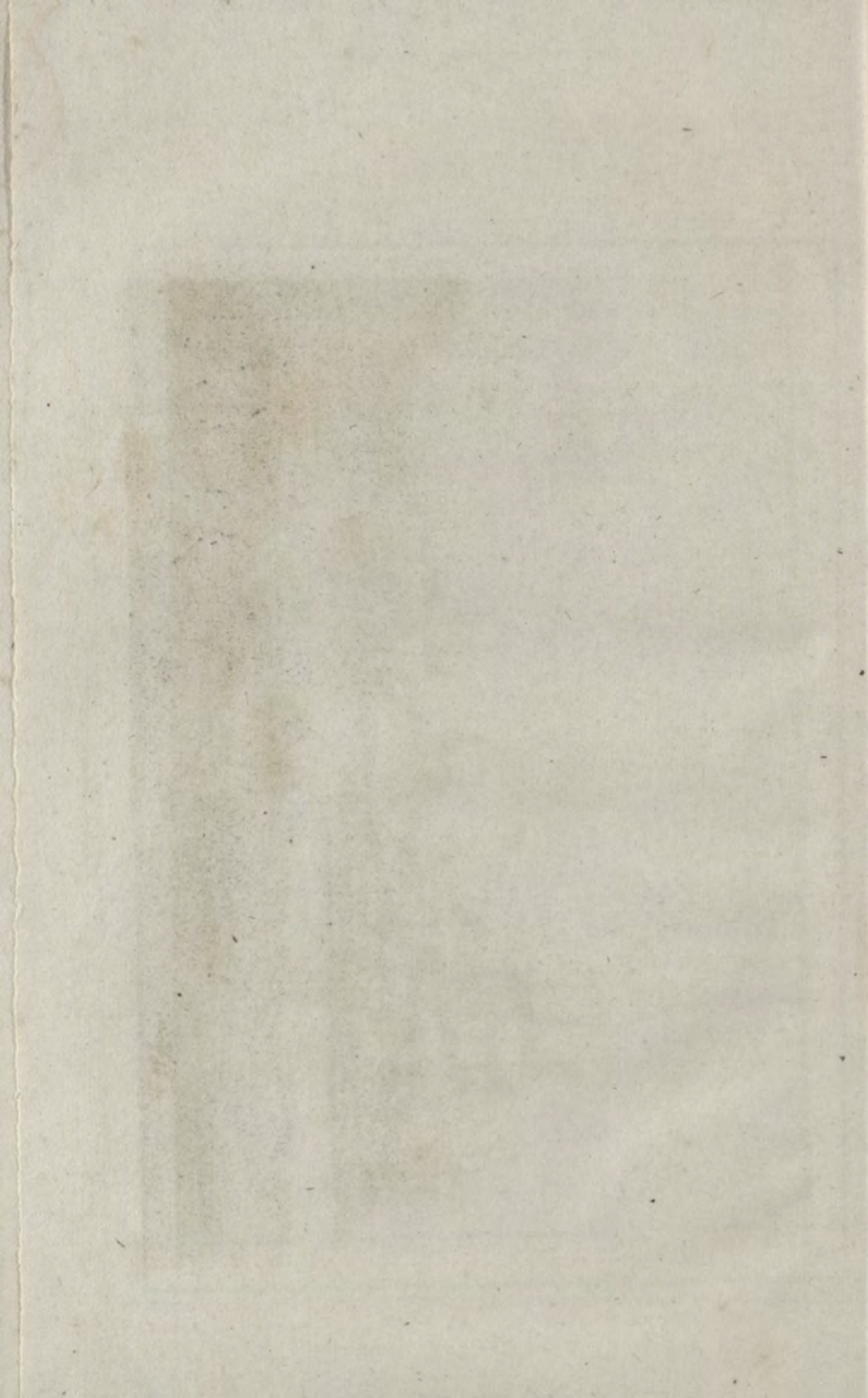
Danon del.

Lemaire sculp.

Christ. Sc.

Christiania au 17^e S.

large.





Berens del.

Lansette del.

Chapel del.

Bergen au 17. S.





A. Thomas del.

J. G. Schlegel sculp.

Eglise de Drontheim.



Baron del.

Lombardi del.

Bonelli sc.

Route sur le Titisee.



J. Thibaut del.

L. L. L. L.

AGC 5

Glacier de Jostedal en Norwège.

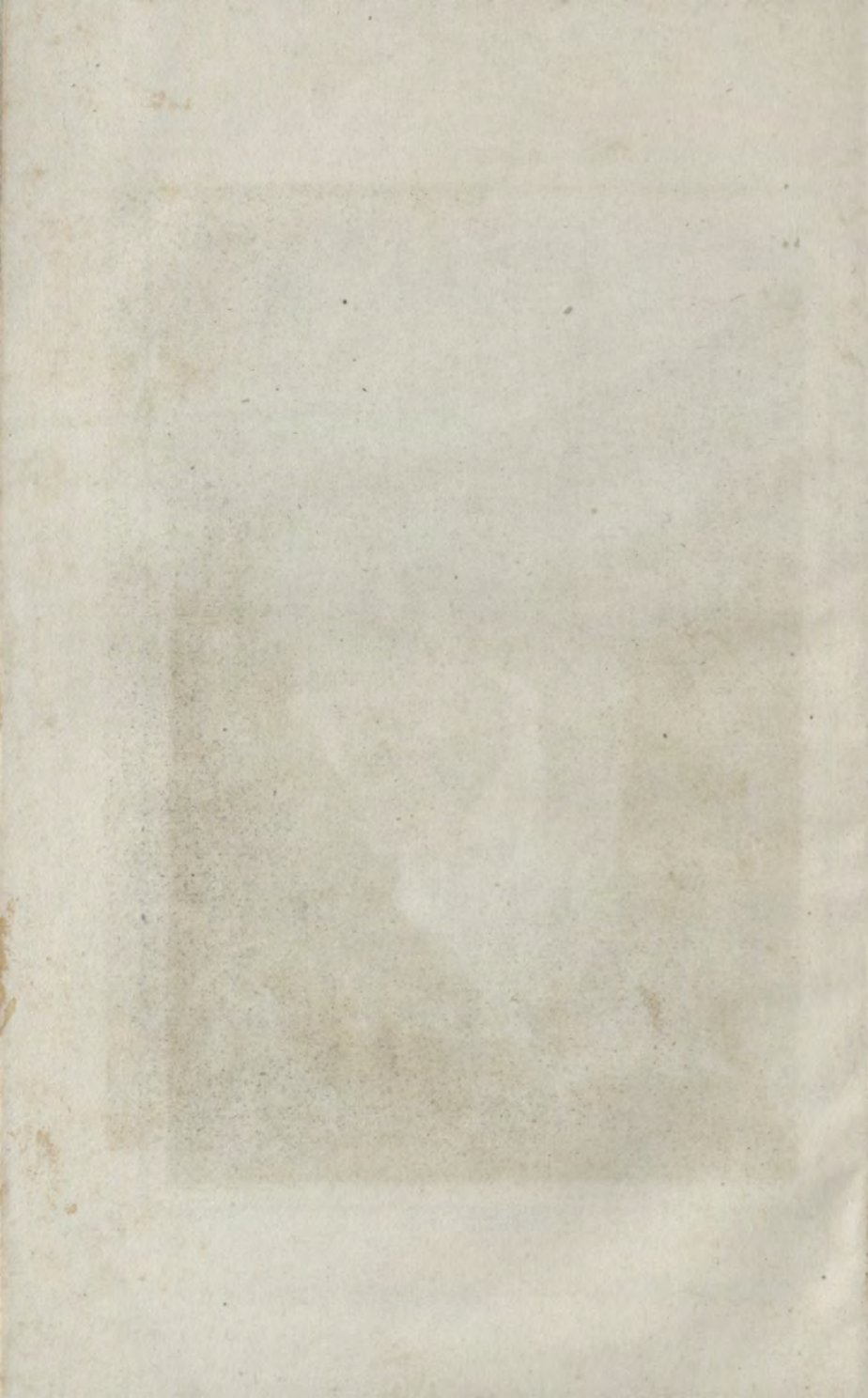


G. Thoreau del.

L. L. L. del.

L. L. L. del.

Chute de Rykanfos dans la province de Fellemarken.





Baron, del.

Lamotte, fecit.

Christiania
(Havne ansigt.)

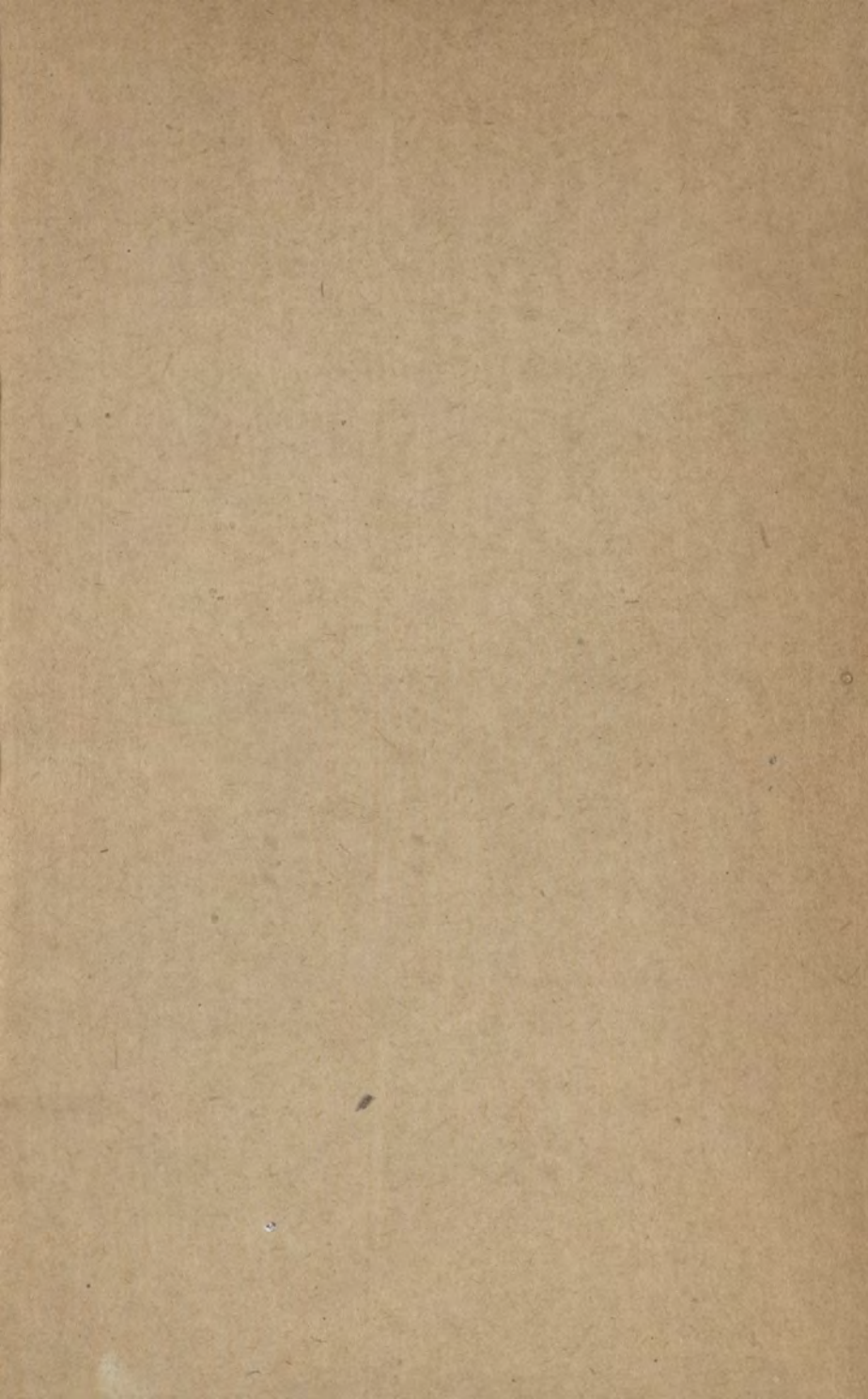


Danish del.

Lepaute del.

Bergen
(Kist actual.)





20892

[A.-4]